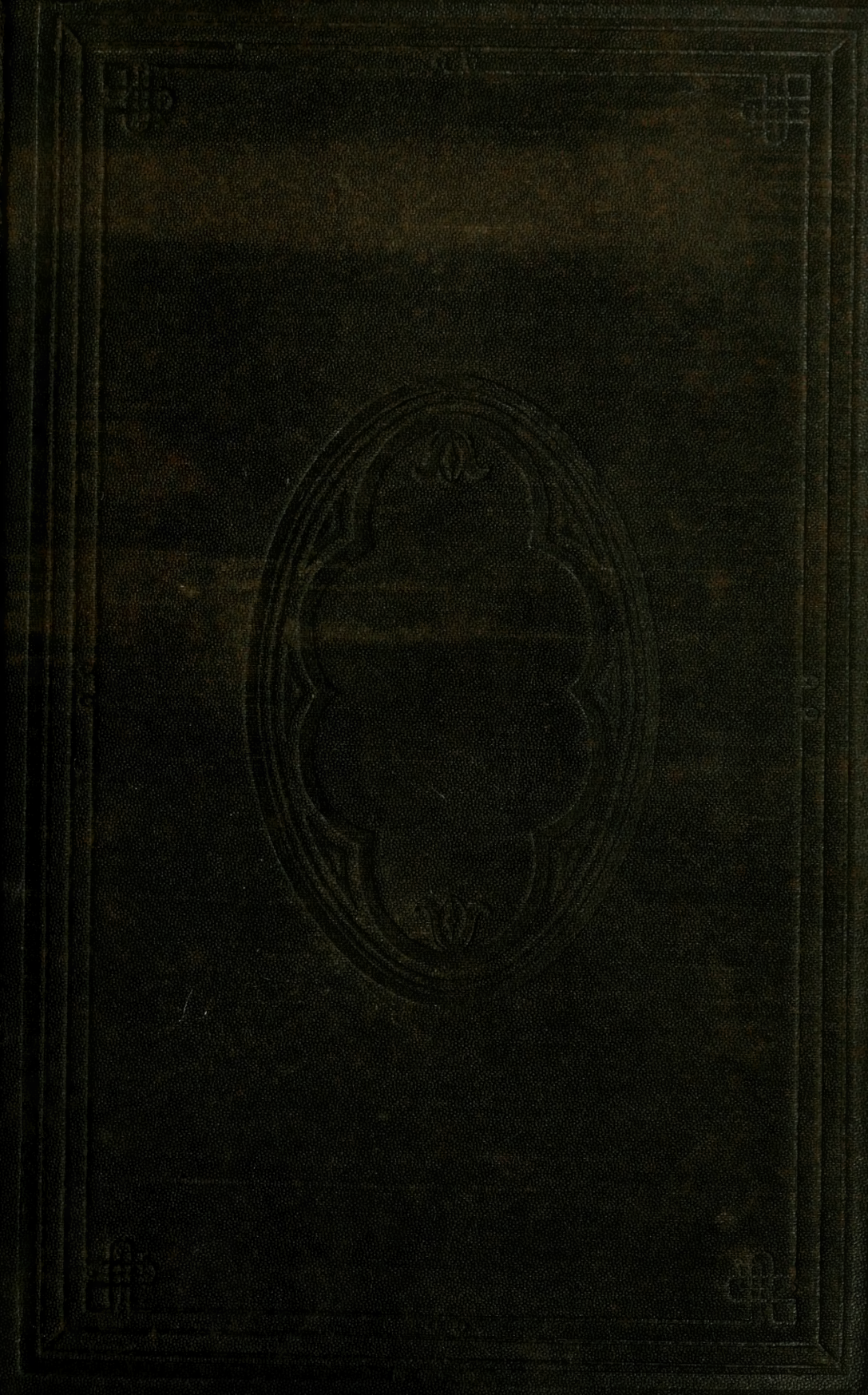

TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Bound,
May, 1882.

19485.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME SEPTIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1875

19485.

MISS ROVEL

QUATRIÈME PARTIE (1).

VIII.

Remuer ses jambes est quelquefois une manière de fatiguer ses pensées. Le jour suivant, Raymond sortit de bon matin, et il passa son temps à courir dans Florence, cette ville merveilleuse à laquelle il semble qu'on ne puisse rien changer sans la gâter, et que pourtant le plus intelligent des maires a trouvé moyen d'embellir. Il revit avec soin ce qui l'avait le plus frappé dans son premier séjour, quelques-uns de ces palais qu'on a comparés à des forteresses embellies par l'art, Sainte-Marie-Nouvelle et les chefs-d'œuvre du Ghirlandajo, les poèmes en marbre de Michel-Ange, les grisailles que peignit André del Sarto dans le cloître d'un couvent de carmes déchaussés, le saint George de Donatello et son petit David, à la rustique coiffure, pastoureau de l'Apennin, tenant d'une main l'épée du géant terrassé, et de l'autre le caillou victorieux. Il contempla longtemps dans la Badia ce beau saint Bernard de Filippino Lippi, qui, occupé d'écrire, voit la Madone lui apparaître et laisse échapper sa plume, et dans la chapelle des Brancacci, les fresques de Masaccio, la résurrection d'Eutychus, saint Pierre baptisant, sa dispute avec Simon le magicien, compositions d'une incomparable réalité, dont les personnages sont d'honnêtes bourgeois florentins qui ne laissent pas de se mouvoir à l'aise au milieu des plus grands événemens et semblent nés pour les plus grandes situations. Raymond visita aussi l'antique quartier de Florence, le marché, et ce

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, des 1er et 15 décembre 1874.

vénérable verrat de pierre, à la face paterne, bon génie de l'endroit qu'honorent à l'envi les mères et les enfans. Le soir, en se promenant sur les quais, il admira l'un des couchers de soleil couleur citron, que Meg lui avait vantés. L'horizon était du jaune le plus tendre, qu'enveloppaient le gris et le vert le plus doux; les cyprès de la villa Strozzi détachaient sur ce fond leurs sombres silhouettes. L'Arno, répétant toutes ces teintes dans ses eaux tranquilles, se faisait de fête et prenait sa part des joies du ciel.

Raymond se souvint qu'il devait assister, quelques heures plus tard, à une autre fête, où il était attendu en costume arabe; il constata du même coup que, si ses jambes étaient lasses, ni Michel-Ange ni Masaccio n'avaient pu conjurer les inquiétudes de son esprit. Il s'achemina vers son hôtel et trouva que le costumier avait été de parole. Il se résolut vers onze heures à commencer sa toilette. Il fourra ses pieds dans d'épaisses chaussures en peau de mouton, endossa une robe de soie et un manteau en poil de chameau brodé d'or. Il ajusta sur sa tête une perruque noire aux longues tresses, autour de laquelle il enroula le *keffié* ou mouchoir blanc, dont il laissa pendre un bout sur son dos, les deux autres retombant par devant ses épaules. Autour du *keffié*, il tordit une corde, — puis il se regarda dans la glace. L'homme qu'il y aperçut, et qui lui fit l'effet d'une apparition, avait passé deux années en Arabie, occupé à des rêves d'amour que la fortune avait trompés, et cette trahison l'avait rendu misanthrope. Il descendit en lui-même, et s'avisa que Mme de P... n'était plus rien pour lui, qu'il s'étonnait de l'avoir tant aimée, tant regrettée et tant maudite, que cette jolie femme était laide en comparaison d'une fille de dix-sept ans et demi qu'il avait vue l'avant-veille entrer dans un salon, vêtue de rose, et attirer sur elle tous les regards. Il se rappela fort à propos que cette beauté était sa pupille, qu'il s'était chargé de la marier, et qu'au préalable il s'appliquait depuis trois jours à la dégoûter de tous les partis dont elle aurait pu se passer la fantaisie. Le cas était étrange; comment s'en tirerait-il? Il ne le savait pas, et pour l'heure il ne se souciait pas de le savoir.

Quand Raymond entra chez lady Rovel, minuit venait de sonner; le bal était dans tout son éclat, dans toute son animation. Il eut peine à se faire jour au travers des groupes bariolés de masques qui fourmillaient de tous côtés. On ne voyait que Turcs, Andalous, Kirghiz, Lapons, palicares, Chinois ou Birmans. Trois salons magnifiquement éclairés, superbement décorés, formaient une vaste enfilade, sur laquelle s'ouvraient des cabinets dont les portes avaient été enlevées de leurs gonds, et que tapissaient parmi des guirlandes de lumière toutes les plantes des tropiques. On dansait dans l'un

des salons; le second était consacré aux joyeux devis, aux amoureux pourchas, à l'intrigue; dans le troisième, on soupait à la carte. Les petites pièces latérales étaient à l'usage des timides, des mélancoliques, des philosophes et aussi des couples heureux qui n'avaient plus rien à chercher parce qu'ils avaient déjà trouvé ce qu'ils cherchaient.

C'était la première fois que Raymond assistait à un bal masqué, et l'impression qu'il ressentit d'abord fut une sorte de terreur superstitieuse. Rien de plus redoutable pour l'imagination que le masque. L'invisible visage que vous tâchez de deviner vous ménage-t-il une tentation, un danger ou un cruel mécompte? Ce regard mystérieux qui cherche le vôtre renferme-t-il une promesse ou une menace? La bouche inconnue qui tout à l'heure a chuchoté deux mots à votre oreille possédait peut-être le secret de votre destinée; peut-être le doigt levé qui de loin vous a fait signe est votre malheur qui vous a reconnu et vous appelle. — Fidèle image de la vie! pensait Raymond, à cela près que la vie nous trompe et que nous prenons son masque pour un vrai visage. Le jour où elle nous tire de notre erreur en se montrant à nous telle qu'elle est, nous jetons un cri d'épouvante et nous n'échappons au désespoir que par l'acquiescement d'une morne résignation.

Il s'aperçut au milieu de son raisonnement qu'on le regardait beaucoup, non que son costume fort simple parût digne d'être remarqué; mais il le portait à merveille. Dans cette cohue bigarrée, il était le seul masque qui n'eût pas l'air déguisé. Il était Arabe des pieds à la tête, Arabe par sa démarche, par son maintien, par la souplesse féline de ses mouvemens, par sa fierté sauvage, qui avait fait jadis amitié avec les solitudes du Nedjed et qui portait en tout lieu le désert avec elle. Un Chinois s'approcha de lui pour s'informer de son état civil; il lui répondit dans la langue du Coran qu'il n'aimait pas les questions, et le questionneur demeura convaincu que lady Rovel s'était donné le plaisir d'inviter à son bal un vrai Bédouin.

A la faveur de cette opinion, il tint les indiscrets à distance, et, se frayant un chemin à travers la foule, il pénétra dans le salon où l'on dansait. Appuyé contre une colonne, il chercha d'abord des yeux lady Rovel. Il la reconnut facilement dans une impératrice japonaise, dont les cheveux dénoués, retombant sur son dos, y étaient retenus par un nœud de brillans. Son impérial vêtement, jeté, drapé avec un art infini, l'enveloppait d'un ondoyant réseau de gaze et de crêpe; son magnifique manteau de brocart traînait à terre. Elle tenait à la main un éventail de cèdre blanc, et sur sa tête se dressait un diadème surmonté de trois lames d'or. Sa couronne la révélait

moins que sa contenance et son grand air. Dans une mascarade, lady Rovel jouissait de tous ses avantages et n'avait point de rivalités à craindre; sa tournure, sa taille sans pareille, son port de tête, les ondoiemens de son cou de cygne, lui assuraient un triomphe incontesté.

Raymond s'occupa ensuite de découvrir miss Rovel. Il allait y renoncer quand le joyeux éclat de rire poussé à quelques pas de lui par une jeune princesse arménienne lui causa une secousse; il reconnut ce rire de cristal que le prince Natti tenait pour adorable et pour désespérant. Meg avait bien rencontré dans le choix de son costume. Un ample pantalon blanc descendait jusqu'à la cheville de ses pieds, chaussés à cru de babouches en maroquin jaune. Sa robe de soie était serrée autour de ses hanches par une écharpe aux franges pendantes; par-dessus sa robe, elle portait une veste à manches larges, brochées d'argent. Son abondante chevelure, semée de fleurs, de sequins et de perles, formait de longues nattes, qui s'enroulaient autour de son cou et de ses épaules. Sa petite calotte d'or ciselé, légèrement penchée sur son oreille droite, semblait provoquer les hommes et les dieux. Meg dansait un quadrille avec un noble cavalier vénitien, au pourpoint tailladé, au manteau de velours noir, à la grande fraise godronnée, coiffé d'une toque à plume, et dont la poitrine était ornée d'une riche chaîne d'or. Ce cavalier et sa danseuse échangeaient beaucoup de regards par les trous de leurs masques, ils se parlaient quelquefois à l'oreille, et Meg riait. Pour la seconde fois, Raymond sentit un serpent le mordre au cœur. — Elle m'a joué, se dit-il, et ce n'est pas à la chartreuse d'Éma que loge l'ennemi.

Il se détacha de sa colonne, passa dans le salon voisin, se mêla dans un groupe où, suant à grosses gouttes sous ses fourrures, un Kalmouk microscopique pérorait d'une voix de fausset : — Messieurs, disait-il, l'impératrice du Japon est une noble impératrice que je vénère; mais elle a des fantaisies ruineuses qui mettront avant peu son coffre-fort à sec. Quand elle donne une fête, on y soupe à la carte, elle épuise pour garnir ses salons toute la flore des tropiques, et ses cabinets sont tapissés de treilles où l'on vendange du raisin. Voici une petite réjouissance qui lui coûtera bien cinquante mille francs. Je crains qu'elle ne laisse à la princesse sa fille que son glorieux souvenir, une paillasse et des dettes.

— Oh! le vilain Kalmouk! s'écria un grand jeune homme qui avait à peu près la tournure du duc Lisca. Pourquoi prends-tu la peine de contrefaire ta voix? Le cacatois a beau changer son registre, on le reconnaît toujours à son aigre chanson.

Peu s'en fallut que cette vive interpellation n'amenât une rixe, la

prudence la plus circonspecte étant quelquefois à la merci d'une piqûre d'amour-propre. Par bonheur, le quadrille ayant fini, il se fit un grand mouvement de passage d'un salon dans l'autre; la houle emporta le Kalmouk, sa riposte et sa colère. Pour mettre sa gravité orientale à l'abri des bousculades, Raymond se retira dans une encoignure où il ne fut pas longtemps sans qu'une gracieuse Arménienne, apportée par une vague, lui dît en penchant coquettement la tête :

— Mon cœur s'émeut. Que voici un bel Abdallah! Si sa première parole est pour me chapitrer, je déclarerai à tout l'univers que c'est l'homme que je cherchais.

— Princesse, repartit Raymond, laissez, je vous prie, l'Arabe en paix dans son désert.

— Le désert est son bien, reprit-elle, ses délices, ses chères amours; mais j'aurai l'audace de l'y relancer, car je veux qu'il me gronde. O douces gronderies qui, comme une rosée du ciel, tombez indistinctement sur les têtes innocentes ou coupables! Voyons, monsieur l'Arabe, combien d'inconvenances ai-je déjà commises ce soir? Point, car nous avons promis à notre chère maman d'être sage comme une image, et nous tiendrons religieusement notre parole.

— Il en est une pourtant qu'un chartreux aurait le droit de vous reprocher; vous êtes singulièrement prompte à vous consoler.

— Ce qui est fait est fait, répondit-elle, et ce qui est fait par vous est bien fait. Vous m'avez dit : — Tu n'aimeras plus, — et je tâche de ne plus aimer, je travaille à m'étourdir. Il me semble en vérité que j'y réussis. Ces masques, ces fleurs, ces lumières, la musique, les douceurs qu'on murmure à mon oreille, et, pour brocher sur le tout, un tuteur atrabilaire et hypocondre qui daigne veiller sur ma vertu et qui me la rapporterait si je venais à la perdre, vraiment que manque-t-il à mon bonheur? Ah! seigneur Abdallah, que c'est amusant de vivre!

— Très amusant en effet, répliqua-t-il d'un ton amer, surtout pour qui n'a pas de cœur.

— Êtes-vous bien sûr que je n'en aie point? Il me semble à moi que j'en ai quatre, tout battant neufs, qui tous demandent de l'emploi, — quatre, vous dis-je. En voulez-vous un? Je vous le donne.

Il tourna deux fois la tête de droite à gauche et de gauche à droite. — Merci, dit-il, je me ferais scrupule de décompléter votre collection.

— Oh! le charmant caractère d'Arabe! s'écria-t-elle. Qu'il a d'aménité dans l'esprit!.. Ne me faites pas de gros yeux, nous sommes ce soir deux masques qui causent, demain je rentrerai dans le respect très humble, et je baiserai la terre devant vous.

L'orchestre entamait une ritournelle. — Pour vous prouver le cas immense que je fais de vous, reprit-elle, si vous voulez danser avec moi cette polka, je ferai faux bond au cavalier qui me l'a demandée.

— Serviteur! dit-il en l'écartant du geste, vous ne me pardonneriez pas de troubler vos plaisirs.

Il s'éloigna de quelques pas; ayant tourné la tête, il revit miss Rovel comme elle rentrait dans le premier salon au bras du même Vénitien à la fraise godronnée qui avait le secret de la faire rire. Il se sentit envahir par une sombre mélancolie, mêlée d'une sourde colère. Ne sachant à qui s'en prendre, il s'en prit à tout le monde, et pour échapper au bruit, à la joie, aux gaîtés dont ses oreilles étaient chagrinées, il se réfugia dans une petite galerie qui avait servi de fumoir et qui se trouvait déserte, les fumeurs étant allés souper. Il se jeta sur un divan, posa son coude sur un coussin, son front dans sa main, et s'enfonça dans une rêverie dont la conclusion fut que, si la salle où une Arménienne dansait avec un Vénitien venait à prendre feu et si tout ce qu'elle contenait venait à périr dans l'incendie, il en éprouverait du chagrin peut-être, mais à coup sûr un immense soulagement. Il était en train de se tourmenter autour de ce cas de conscience, comme un chien qui ronge un os, quand il entendit derrière lui une voix impérieuse qui disait : — Enfin je trouve un homme, et cet homme est un Bédouin qui s'ennuie.

Il se retourna, se leva. L'impératrice du Japon l'examinait, les bras croisés sur sa poitrine. S'étant approchée, elle lui fit signe de se rasseoir et prit place à ses côtés. — Soyez franc, lui dit-elle, vous vous ennuyez beaucoup.

— Votre majesté me fait injure, lui répondit-il; ne voit-elle pas que j'ai voulu dérober quelque temps mes faibles yeux à l'éblouissement de la fête qu'elle donne à ses sujets?

— Je n'ai jamais aimé, dit-elle, les ours qui se donnent des grâces; leur métier est de grogner, et il ne faut pas forcer sa nature. Convenez que vous vous déplaisez beaucoup ici, convenez aussi que vous êtes un orgueilleux.

— Ah! madame, je le suis assurément toutes les fois que vous daignez vous occuper de moi.

Elle frappa un coup sec de son éventail sur le divan. — Je vous dis, moi, que votre orgueil est insupportable, et par là vous me ressemblez un peu. Nous sommes, vous et moi, deux orgueils solitaires qui s'ennuient, et c'est de cette épée que nous mourrons.

— Soit! que faire à cela?

— Ou mourir tout de suite, ou marier ensemble nos orgueils,

nos solitudes et nos ennuis. Il y a de méchans mets qui adroitement mélangés font quelquefois d'assez bons plats.

— Cela suppose un habile cuisinier, et je suis le plus triste des gâte-sauces.

— Qui vous demande de vous en mêler? Vous vous en rapporterez à moi. Je veux tâcher une fois encore de me désennuyer, et j'ai envie de faire avec vous quelque chose d'extraordinaire.

— Fort bien. Irons-nous, madame, nous asseoir de compagnie sur la pointe du plus haut clocher de Florence?

— La plaisante affaire qu'un clocher! J'ai gravi le Bernina. Vous ne devinez pas où je veux vous emmener?

— Non, madame, j'ai beau chercher...

— Que vous avez l'esprit court! J'ai résolu d'aller avec vous à La Mecque.

— Voilà, s'écria-t-il, une entreprise qui souffrira bien des difficultés.

— Si elle était facile, elle ne me tenterait pas. Écoutez-moi. Nous allons nous dépêcher de caser Meg; j'accepte d'avance pour elle l'imbécile que vous patronnerez. Quittes de ce soin, nous partons pour Le Caire; vous m'y enseignez l'arabe. Aussitôt que je le saurai, vous me déguiserez comme il vous plaira, et le reste me regarde. J'ai décidé que je ne quitterais pas ce monde sans avoir vu La Mecque et que je la verrais avec vous.

Raymond pensa qu'elle s'amusait, il affecta d'entrer dans la plaisanterie. Elle se gendarma, se hérissa, et il fut bien obligé de prendre son projet au sérieux. Son embarras fut extrême; il multiplia les objections, elle eut réponse à tout.

— Que deviendrais-je, lui dit-il, si, en dépit de toutes mes précautions, quelque fanatique musulman s'avisait de vous faire un mauvais parti?

— Vous me défendriez contre lui. Cette tâche est-elle au-dessus de votre courage?

— Non, mais peut-être au-dessus de mes forces, sans compter qu'il est d'autres risques que je redoute davantage. — Et pensant s'acquitter envers elle par un peu de flatterie, il ajouta : — Qui me défendrait moi-même contre vous?

— Expliquez-vous, je hais les amphigouris et les tortillages.

— J'entends, madame, que vous feriez courir à ma philosophie des périls trop certains.

— Vous voulez dire que vous craindriez de tomber amoureux de moi. Où serait le mal, si je le permets? Cela me divertira. Vos gaucheries, vos maussaderies, vos empressemens bourrus, vos colères rentrées, me plairont infiniment. Vous souvient-il de cette bergère dont parle Shakspeare, qui n'avait jamais déclaré son amour et

laissait sa passion, cachée comme le ver dans le bouton, dévorer les roses de ses joues? Pâle et mélancolique, elle était aussi tranquille que la patience sur un monument, souriant à la douleur. J'aimerais à vous voir dans cette posture.

— Vous n'auriez pas votre compte; je suis le moins patient des hommes, et je n'ai jamais souri à la douleur.

— Au surplus, reprit-elle, j'ai l'humeur quinteuse. Peut-être me feriez-vous pitié, peut-être si votre orgueil pensait se déshonorer en demandant, le mien plus complaisant consentirait à vous épargner cette peine.

— Oh! souveraine du Japon, s'écria-t-il, que vos bontés sont précieuses! mais que hautains sont vos caprices! qu'imprévus sont vos retours! et que vous êtes prompte à vous raviser! Chétifs mortels, nous faisons nos expériences à nos propres dépens, votre majesté fait les siennes aux dépens des autres.

Elle répliqua sèchement : — Je me suis trompée quelquefois; qui vous prouve que je me trompe aujourd'hui?

— Le sentiment que j'ai de mon néant et le souvenir d'un aveu que vous me fîtes naguère. Si j'avais la fatuité de croire à mon bonheur, vous auriez bientôt fait justice de mon illusion en me répétant : N'avez-vous pas encore découvert que je n'aime que moi?.. Il ne me resterait plus qu'à me tuer.

— Et quand cela serait! dit-elle d'une voix haletante. Un beau songe suivi d'une belle mort, que peut-on souhaiter de mieux ici-bas?

A ces mots, elle enleva son diadème de dessus sa tête et le posa sur ses genoux; puis, se penchant vers Raymond et le regardant avec des yeux enflammés, elle murmura : — *Perhaps I will give you all that I can give,* — et Raymond comprit que ces dix mots anglais voulaient dire : — Peut-être vous donnerai-je tout ce que je puis donner. — Il était au bout de son rôle et demeura bouche close, ne sachant que faire pour sortir de ce mauvais pas ni comment se dépêtrer de son bonheur, que lui auraient envié tant de mortels et de demi-dieux. Son silence se prolongeant, lady Rovel impatientée détacha brusquement son masque de satin et lui montra son beau visage, qu'embrasait un éclair de passion et où se jouait un sourire ensorcelant, qui lui promettait toutes les ivresses, les félicités, les béatitudes du paradis de Mahomet.

Il recouvra subitement son sang-froid, s'inclina gravement à la façon des Orientaux, et répliqua d'un ton ferme, presque rude : — Votre beauté m'épouvante, madame, et vous me proposez de terribles hasards; or le prophète a dit : « Les jeux de hasard sont maudits de Dieu; abstiens-toi, c'est le secret du bonheur. »

Comment dire ce qui se passa dans l'âme de lady Rovel? Jamais

rien de pareil ne lui était advenu. Cette altière divinité, qui se mettait à si haut prix, qui avait vu un peuple d'adorateurs prosternés devant ses autels, qui leur avait fait acheter ses moindres faveurs par un pénible noviciat, par de longs abaissemens, pour la première fois la fantaisie lui était venue de s'offrir, et elle avait essuyé l'insupportable outrage d'un refus. Était-ce possible? rêvait-elle? L'homme qui venait de dire non était-il de chair et d'os, ou une ombre, ou une statue, un marbre froid et insensible? L'étonnement, la confusion, la honte, le dépit, la rage, agitaient tout son être, son sang bouillonnait dans ses veines. Elle aurait voulu sentir croître au bout de ses doigts les griffes d'une vraie lionne du Sahara pour les enfoncer dans le visage de l'insolent, ou, mieux encore, elle souhaitait que ses regards se changeassent en éclairs pour le réduire en cendres. Elle balança un moment si elle lui plongerait dans le cœur le poignard qu'elle portait à sa ceinture, ou si elle se contenterait de lui briser son éventail sur la tête, ou si elle s'armerait d'une de ses impériales babouches pour l'en souffleter sur les deux joues, ou si elle commanderait à ses gens de le jeter par la fenêtre, ou si elle mettrait en morceaux les girandoles de cristal qui avaient été témoins de son affront, ou si elle prendrait simplement le parti de crier, de se trouver mal et de s'évanouir.

Dès qu'elle put se reconnaître dans le tumulte de ses pensées, le soin de sa dignité l'emporta sur sa fureur. Elle remit sa couronne sur son front, rajusta son masque, se leva, écrasa Raymond d'un regard d'inexprimable mépris, qui à la lettre le balayait de la surface de la terre, et, s'éloignant, elle dit à demi-voix : — Quel sot animal que l'orgueil d'un Bédouin, et qu'il est facile de le mystifier!

Raymond avait senti la foudre tomber sur lui, il avait été consumé, anéanti, ou peu s'en faut. Il rassembla péniblement ses morceaux. Il achevait de les recoudre, de se reconstituer dans son intégrité, et, craignant un retour offensif de l'ennemi, il se disposait à sortir de la galerie pour s'aller perdre dans la foule, quand le passage lui fut barré par miss Rovel qui, lui prenant la main, l'obligea de retourner sur ses pas.

— Que s'est-il passé entre vous et maman? lui demanda-t-elle d'un ton vif.

Il lui répondit en haussant les épaules : — Où prenez-vous qu'il se soit passé quelque chose?

— Elle m'a dit deux mots tout à l'heure, et sa voix tremblait de colère. Traitez-moi, je vous prie, comme une personne raisonnable qui peut tout comprendre sans s'offusquer de rien. Vous avez ma confiance, je veux avoir la vôtre.

— Elles sont égales de part et d'autre, répondit-il, et j'imagine que nous sommes quittes.

— Encore un coup, pourquoi maman est-elle furieuse?

— Puisque vous voulez le savoir, elle a remarqué avec déplaisir l'intimité qui paraît exister entre vous et un cavalier dont la toque est ombragée d'une plume blanche.

— Si je vous croyais, repartit-elle, je vous prierais d'aller lui dire de ma part que ce cavalier m'est fort indifférent.

— C'est ce que j'ai pris sur moi de lui déclarer, et je l'ai assurée que vous n'aviez pas dansé ce soir une seule fois avec lui.

— Que vos ironies sont déplaisantes! Je danse avec lui parce qu'il danse bien, mais vous m'avez persuadée que la bassette lui était plus chère que moi, et je n'aimerai jamais un homme qui serait capable d'avoir des distractions en me parlant.

— Ce qui ne vous empêche pas de goûter fort sa société.

— Oh! vous en voulez bien à cette plume blanche! Ne vous ai-je pas dit que j'ai l'habitude de hurler avec les loups? C'est un joli talent de société... Mon Dieu! ajouta-t-elle, je serais ravie d'avoir un secret pour me donner le plaisir de vous le confesser; je vous jure que je n'en ai point.

— Ne la croyez pas, elle ment; c'est Merlin qui vous le dit! s'écria une voix creuse, rauque, qui semblait sortir du fond d'une caverne, et ils virent s'avancer vers eux, le dos voûté, la tête basse, un vieillard mis à peu près comme le seigneur Montesinos, avec lequel don Quichotte eut une étrange conversation qu'au risque de recevoir mille coups de bâton Sancho s'obstinait à traiter d'apocryphe. Le survenant était affublé d'une longue robe violette qui traînait sur ses talons; un chaperon en satin vert entourait sa poitrine et ses épaules. Un bonnet à côtes en velours noir couvrait son vénérable chef, et sa barbe blanche descendait plus bas que sa ceinture. A l'exemple de Montesinos, il portait un rosaire enroulé autour de son bras gauche; je ne sais toutefois « si les grains en étaient plus gros que des noix et si les dizains égalaient des œufs d'autruche. » De sa main droite, il brandissait une baguette d'ébène.

Meg le contempla un instant en silence; puis s'étant mise à rire :

— Il me paraît, seigneur Merlin, dit-elle en déguisant sa voix, que, sauf votre respect, la politesse n'est pas la vertu des enchanteurs. Il est probable que vous êtes aussi subtil que courtois. Tâchez de me dire qui je suis, et nous saurons ce qu'il faut penser de votre pénétration.

— Quand vous voudrez qu'on ne vous reconnaisse pas, répondit-il en toussant pour se nettoyer le gosier, gardez-vous de rire, belle Arménienne. Ce rire étincelant comme une fusée, plus frais qu'un

ruisseau qui court sur son lit de cailloux, plus joyeux que le chant d'une fauvette au fond des bois, et qui pourtant égratigne le cœur comme une goutte d'eau-forte mord sur une planche de cuivre, ce rire, jeune fille, ne peut appartenir qu'à une blonde dont les yeux sont noirs, et il n'est pas besoin de magie pour le deviner.

— Vous êtes moins sot que je ne pensais, reprit-elle. Vous affirmez donc que j'ai un secret? faites-moi la grâce de m'en instruire.

Il secoua la tête : — Voilà, dit-il, le plus inconsidéré des souhaits. Ma belle enfant, conservez précieusement votre ignorance, le repos de votre vie en dépend.

— Je ne me paie pas de défaites, seigneur Merlin, et je vois que vous êtes magicien comme moi.

— Puisque vous avez l'imprudence de me mettre au défi, lui répliqua-t-il, apprenez, ange doublé d'un démon, qu'à votre insu vous adorez un homme que pendant quelque temps vous aviez cru détester, un homme qui vous inspirait une insurmontable antipathie, et qu'à tort ou à raison vous traitez de pédant. Cet homme est l'Arabe que voici! poursuivit-il en allongeant vers Raymond sa baguette d'ébène.

Raymond rougit jusqu'au blanc des yeux, et il bénit en cet instant l'utile invention des masques. Il adressa au magicien un geste menaçant pour lui fermer la bouche. Meg réprima son emportement en lui disant avec le plus grand sang-froid : — Oui-da, monsieur, on ne se fâche pas pour une plaisanterie de carnaval. — Puis se tournant vers le vieillard : — Bonhomme, votre simplicité n'a d'égale que votre suffisance. La baguette enchantée que vous tenez à la main ne vous a-t-elle pas révélé que cet Arabe est mon tuteur? Depuis quand les jeunes filles sont-elles amoureuses de leur tuteur?

— Depuis que Rosine, répondit-il gravement, a essuyé de grandes contrariétés pour n'avoir pas épousé le sien, depuis que cette joyeuse créature a fini par devenir *la Mère coupable*, qui est en vérité la pièce la plus larmoyante, la plus insipide qui ait jamais affronté les feux de la rampe.

— Oh! ne parlons pas littérature, dit-elle, ce n'est pas mon fort. Puisque vous êtes si habile à déchiffrer les âmes, occupez-vous un peu de celle de mon tuteur. A-t-il un secret, lui aussi?

— Ah! miss Rovel, s'écria Raymond, ne me mêlez pas dans cette inepte plaisanterie.

— On ne sait qui vit ni qui meurt, repartit-elle. Demain, si vous le voulez, nous serons graves comme la grille de l'Ermitage; cette nuit, j'entends déraisonner à cœur joie... Parlez donc, homme à la voix sépulcrale! mon tuteur a-t-il un secret?

— Votre tuteur, mademoiselle, lui répliqua-t-il, me paraît être

un méchant homme, qui a la tête près du bonnet. Avant de répondre aux questions d'Achille, Calchas, qui n'aimait pas à risquer sa peau, lui fit promettre qu'il le défendrait de son épée contre les ressentimens d'Agamemnon.

— N'ayez aucune crainte, Calchas! je vous prends sous ma sauvegarde.

Il se gratta l'oreille; puis il s'écria : — Dieux inspirateurs, guidez ma langue dans cette conjoncture délicate, enseignez-moi l'art de faire tout entendre sans rien dire et de dépouiller la vérité de son dard et de son venin! — Et passant la main sur sa barbe après s'être recueilli : — Il y a des hommes, ma belle enfant, reprit-il, qui unissent un cœur tendre à la plus intraitable fierté; ils ont décidé que l'amour était une indigne faiblesse, la plus humiliante des sujétions, ils ont pris le ciel et la terre à témoin qu'ils n'aimeraient plus, et ils se pendraient plutôt que de s'en dédire... Ces gens-là sont semblables au chien du jardinier, qui a juré de ne pas manger et ne mangera pas, mais qui n'entend pas non plus que les autres mangent... Belle blonde aux yeux noirs, si vous voulez vous marier, rompez avec votre tuteur, car vous n'épouserez jamais l'homme que vous aimez, et il vous empêchera d'épouser celui que vous n'aimez pas.

— Cet insolent badinage a trop duré, s'écria Raymond hors de lui; je veux savoir quel baladin se cache sous cette robe violette.

Parlant ainsi, il s'élança vers le magicien avec un air de tête si farouche que celui-ci, inquiet pour sa sûreté, oubliant sa vieillesse et la blancheur de sa barbe, redressa soudain son dos voûté, se campa sur ses deux jambes dans l'attitude d'un boxeur qui s'apprête à jouer des poings. Sur ces entrefaites, plusieurs masques entrèrent, suivis d'un domestique qui portait un plateau chargé de sorbets. Il y eut un moment de confusion, dont Merlin profita pour s'esquiver. Raymond le poursuivit, mais perdit sa piste. Après bien des tours et détours, il crut l'apercevoir au milieu d'un groupe; il reconnut en s'approchant qu'il s'était mépris, et parcourut vainement tout le palais. La baguette d'ébène et la robe violette s'étaient évanouies comme une apparition.

Pendant qu'il se livrait à cette recherche, miss Rovel était rentrée dans le second salon. Elle y fut bientôt accostée par le cavalier à la plume blanche, qui déplaisait à Raymond. Il l'attira dans l'embrasure d'une fenêtre, et, pour dérouter certaines curiosités qui rôdaient autour d'eux, ils menèrent de front deux conversations, l'une à haute et intelligible voix, l'autre d'un ton rapide, pressé, aussi indistinct que le bourdonnement d'une mouche.

— La journée a été superbe! s'écria le prince, comme s'il eût parlé à la cantonade.

— Superbe en effet, répondit-elle.

— Je ne vous ai pas vue aux Cascine.

— C'est une promenade qui ne me plaît pas tous les jours.

— La princesse de B... y était. Avec sa robe bariolée, son nez crochu et ses lèvres incarnates, elle ressemble, comme on dit, à une perruche qui mange une cerise. — Puis il chuchota tout bas : — J'attends votre réponse, elle décidera si je suis le plus heureux des hommes, ou si en rentrant chez moi je me brûlerai la cervelle.

— Je serais désolée, murmura-t-elle du bout des lèvres, qu'il arrivât malheur au plus beau gentil omme de l'Italie, et je n'aime pas les romans qui tournent au tragique.

— Il en sera ce qui pourra, vous m'avez rendu fou, et je n'ai plus ma tête à moi.

— Ne vous tuez pas, je préfère encore que vous m'enleviez; mais ne pourriez-vous pas trouver autre chose?

— Quoi donc? Ne sommes-nous pas tombés d'accord que j'en suis réduit pour vous épouser à employer les grands moyens?

— C'est bientôt dit, soupira-t-elle; mais un enlèvement, un enlèvement! c'est impossible ici.

Il éleva de nouveau la voix pour lui dire : — A propos avez-vous assisté l'autre soir au concert de ce fameux pianiste polonais?

— On assure, répondit-elle, qu'il a beaucoup de talent.

— Sans doute, mais il lui manque à ce Polonais... comment dirai-je? cette divine scélératesse qui fait le génie.

— A ce compte, il faut être un homme à pendre pour être un grand pianiste?

— Pour exceller en quoi que ce soit, il faut s'être donné au diable, répliqua-t-il. — Et il poursuivit pianissimo : — Pourquoi un enlèvement est-il impossible ici? N'avez-vous pas la bride sur le cou?

Elle lui répondit sur le même ton : — Ne comprenez-vous pas que, si vous m'enleviez de chez elle, maman se tiendrait pour bravée et que de sa vie elle ne vous pardonnerait cet affront? Que deviendrait notre mariage?

— Alors, de grâce, que ferons-nous?

— C'est bien simple, dit-elle en mettant son éventail devant sa bouche, il faut que je m'en aille à l'Ermitage, près de Genève, chez mon tuteur. C'est une maison où l'on meurt d'ennui, mais j'y suis libre comme l'air.

— Ah! permettez, votre tuteur ne me paraît pas un homme commode.

— Il traduit Lucrèce et passe sa vie le nez dans ses livres. Je

vous défie bien de lui enlever un des volumes de sa bibliothèque sans qu'il le sache; mais, si on lui soufflait sa pupille, il lui faudrait vingt-quatre heures pour s'en apercevoir.

Il leur parut qu'un écouteur s'était rapproché et qu'il dressait l'oreille. Passant du *pianissimo* au *forte*, Meg s'écria : — Est-il vrai, seigneur, que vous avez perdu hier une grosse somme au jeu?

— Hélas! oui, belle Arménienne; nous avons fait ce qui s'appelle en langage de joueur une lessive. Bah! nous nous rattraperons demain.

— Eh bien! je vous admire, car malgré cette grosse perte vous avez été cette nuit d'une humeur charmante.

— Oh! reprit-il en riant, je ne permets jamais à mes ennuis de me troubler dans mes plaisirs. Ce sont deux parts de ma vie qui n'ont rien à démêler ensemble. J'en use comme cet Anglais qui, dînant au cabaret, trouva un cheveu dans son potage et dit au garçon : — Mettez-le à part, j'en prendrai, si j'en veux.

Il s'avisa que l'écouteur, frustré de son attente, venait de tourner ailleurs ses regards et ses oreilles. Mettant la sourdine à sa voix, l'œil errant, il dit à Meg : — Et comment ferez-vous pour vous en aller à l'Ermitage?

Elle s'abrita de nouveau derrière son éventail. — Écoutez-moi bien, maman m'a déclaré que, si j'étais la cause volontaire ou involontaire du moindre scandale, elle prierait mon tuteur de me chercher une pension. Je saurai bien le forcer à m'offrir l'hospitalité.

— Dieu! que vous avez d'esprit! Ainsi nous allons faire un peu de scandale?

— Voyez-vous cette cocarde sur mon oreille droite? répondit-elle d'une voix qui n'était qu'un souffle. Je la laisserai tomber, vous la ramasserez, vous vous vanterez que je vous l'ai donnée. Tout à l'heure je vous dépêcherai un Kalmouk avec l'ordre de vous la reprendre, et je vous permets de mettre flamberge au vent.

— Divine invention! dit-il. Et ce Kalmouk sera le marquis de Boisgenêt? M'autorisez-vous à le larder?

— Miséricorde! vous ne lui ferez pas le moindre mal; il doit nous servir à faire du bruit; mais les enfans bien élevés ne crèvent pas leur tambour. — Puis, saluant de la main son interlocuteur : — Vous m'avez donné ce soir, lui dit-elle tout haut, une leçon de sagesse dont je profiterai. Qui ne trouve pas un cheveu dans son potage ou dans sa vie? A votre exemple, je le mettrai à part, et je n'en mangerai que s'il me plaît.

Elle s'éloigna, et deux secondes après sa jolie cocarde gisait sur le parquet. Sylvio se baissa rapidement et la ramassa. L'ayant fixée

sur sa poitrine avec une épingle, il alla se poster dans l'endroit le plus en vue du salon, et demeura là, les bras croisés, contemplant d'un œil glorieux son trophée.

Cependant Meg s'était lancée à la poursuite du marquis de Boisgenêt. Elle finit par le découvrir au buffet, où, seul dans un coin, il vidait à petits coups un flacon de vin de Pomard. Il était en veine de mélancolie; rompu de fatigue, jamais ses fonctions de factotum n'avaient pesé si lourdement sur ses petites épaules, et, pour le récompenser de ses peines, lady Rovel venait de s'en prendre à lui de ce que Mirette, s'étant faufilée dans un quadrille, y avait reçu un coup de pied et poussé le plus douloureux glapissement. Ajoutez que pendant toute la soirée il avait essuyé un feu roulant de brocards, d'épigrammes, de persiflages, et qu'ayant tâché à plusieurs reprises de se procurer un tête-à-tête avec Meg, la perfide lui avait toujours glissé entre les doigts comme une anguille. Il ne pouvait digérer tant de traverses, et le meilleur vin de Bourgogne lui semblait amer.

Tout à coup il sentit une main souple se poser sur son épaule et une charmante Arménienne lui dit : — Enfin, je vous trouve, ô le plus aimable des Kalmouks!

— Qu'est-ce à dire? répondit-il d'un ton fort maussade; on sait toujours me trouver quand on a besoin de moi. Quelque lustre s'est-il éteint? Le trombone manque-t-il de souffle, et dois-je emboucher à sa place? A-t-on écrasé une seconde fois Mirette, et faut-il l'arroser d'arnica? S'agit-il de grimper à une échelle ou de prendre la lune avec les dents?

— Jacob, lui dit-elle de sa voix la plus douce, ne servit-il pas sept ans pour mériter Rachel?

— Rachel ne bernait pas Jacob, répliqua-t-il en colère; Rachel n'était pas une fieffée coquette, Rachel ne disait pas dix fois le jour oui avec les yeux et non avec les lèvres, Rachel ne s'en laissait pas conter par des godelureaux, surtout Rachel n'avait pas de tuteur, vous m'entendez, miss Rovel? pas de tuteur. Qu'on me laisse noyer mes chagrins dans mon verre.

— Tout beau! dit-elle, vous seriez capable d'y noyer aussi vos espérances.

Et, s'asseyant auprès de lui, à force de gentillesses, de chatteries, elle parvint, non sans peine, à l'amadouer un peu. Puis elle s'écria brusquement : — Il n'y a qu'un mot qui serve; oui ou non, êtes-vous mon chevalier?

— Que voulez-vous dire, miss Rovel?

— Qu'un fat est en train de me compromettre et que vous prenez la chose d'une étrange façon.

— De quelle façon voulez-vous que je la prenne, puisque je n'en sais pas le premier mot?

— Un chevalier devine tout, tant il est jaloux de l'honneur de sa dame.

Ce dernier mot inonda de joie le cœur du marquis. — Comment vous a-t-on compromise? demanda-t-il.

— Cette cocarde que je portais dans mes cheveux, que je trouvais charmante, que j'avais promis de vous donner...

— D'honneur je ne m'en doutais pas, interrompit-il.

— Quand Rachel promet, c'est avec les yeux, dit-elle. Enfin je vous la destinais; mais l'impertinent dont je vous parle s'en est emparé, et il la promène partout en se vantant que je la lui ai donnée et qu'il est du dernier mieux avec l'Arménie.

M. de Boisgenêt se leva incontinent. — Qui est ce faquin? s'écria-t-il.

— Vous le voyez d'ici, ce grand jeune homme à la fraise godronnée.

— Ne serait-ce point le prince Natti? dit-il, — et il regarda d'un œil rêveur la chaise qu'il venait de quitter.

— Ah! j'y pense, dit-elle, je ne veux pas vous commettre avec ce fier-à-bras, et je vais à l'instant trouver mon tuteur...

— Ne me parlez plus de votre abominable tuteur! s'écria M. de Boisgenêt en bondissant comme si elle lui avait cinglé la figure d'un coup de cravache. Cette affaire ne concerne que moi, je cours réclamer mon bien et sauver votre honneur.

Il se versa un rouge bord, l'avala d'un seul trait pour s'assurer de sa résolution; puis, l'œil émoustillé et guerroyant, il se coula de groupe en groupe et atteignit enfin l'homme à la fraise, lequel haranguait une douzaine de masques rangés en cercle autour de lui et les mettait au défi de deviner d'où lui venait sa cocarde.

M. de Boisgenêt l'aborda fièrement et lui cria : — Monsieur, ayez l'obligeance de me remettre au plus vite le nœud de rubans que vous portez à votre épaule droite, la personne à qui vous l'avez pris me charge de vous le réclamer.

— La plaisanterie est un peu forte, répliqua-t-il en traînant sa voix. Si la fantasque princesse qui m'a octroyé ce précieux don a regret à sa libéralité, je ne saurais qu'y faire, et je le défendrai jusqu'à mon dernier soupir contre tous les Kalmouks, les Lapons et les Samoyèdes de l'univers.

A ces mots, il dégaîna sans crier gare, et se mit à faire avec son épée un moulinet si terrible que M. de Boisgenêt, surpris par cette vive riposte, recula de cinq ou six pas. Sa retraite précipitée mit en gaîté les assistans. Il devint furieux d'avoir eu peur, et dans ses

furies il ne craignait plus rien. Il jeta les yeux çà et là pour découvrir une arme; faute de mieux, il se saisit de la houssine que portait un Magyar dans une de ses bottes à l'écuyère, et commença de s'en escrimer; d'un coup de revers, l'ennemi la fit sauter au plafond. Sa rage ne connut plus de bornes; il bondit en tournoyant autour du redoutable acier, espérant toujours le trouver en défaut. Il s'exposait tant que le prince craignit de l'embrocher et rompit d'une semelle. Ce jeu aurait eu peut-être un sinistre dénoûment, si par bonheur M. de Boisgenêt n'eût posé le pied sur une tranche de limon glacé tombée d'un plateau; il s'étendit tout de son long, donnant de la tête contre un socle de marbre que surmontait un buste. Au même instant, un Bédouin qui assistait silencieusement à cette passe d'armes et qui à l'insu de Sylvio était venu prendre position derrière lui allongea rapidement le bras et enleva la cocarde. Ce fut au tour du prince d'être furieux. Il se rua sur l'audacieux larron; mais il poussa un cri d'effroi en trouvant au bout de son épée miss Rovel, qui lui cria vivement : — Prince, à quoi pensez-vous? C'est mon tuteur. — Il se confondit en excuses et remit l'épée au fourreau, tandis que Raymond, qui avait gardé tout son sang-froid, replaçait tranquillement la cocarde dans les cheveux de Meg, et que le marquis, fort étourdi de sa chute, se relevait à grand'peine et réclamait d'une voix lamentable un mouchoir pour se bander le front.

Bien que cette scène n'eût duré que peu de minutes, elle avait causé une vive émotion. En voyant le prince Natti mettre flamberge au vent, une femme s'était évanouie, d'autres avaient poussé des cris perçans. De toutes parts on était accouru; l'orchestre avait fait silence, et M. de Boisgenêt étant tombé face contre terre, le bruit s'était répandu de proche en proche qu'un homme à grande collerette venait d'occire un Kalmouk. Ce bruit arriva jusqu'aux oreilles de lady Rovel; l'instant d'après, elle était sur les lieux en proie à la plus vive irritation, aussi indignée que surprise qu'on se permît de faire du scandale chez elle. Arrachant son masque, elle porta autour d'elle des yeux farouches. Elle s'avisa que le mort était sur pied; elle le regarda durement, comme pour lui demander compte de sa fausse alerte ou pour lui reprocher d'avoir perdu en ne mourant pas l'occasion unique qui s'offrait à lui de se rendre intéressant. — Marquis, lui dit-elle sans prendre le temps de choisir ses mots, vous êtes un sot; allez vous faire panser par mes femmes. — Puis avec un geste à la Roxane elle dit au prince : — Sortez! — et à sa fille, en se penchant à son oreille : — Retirez-vous dans votre chambre. — Enfin, se tournant vers Raymond et lui lançant un regard qui tombait sur lui du plus haut des airs comme le faucon sur la grue :

— Monsieur, murmura-t-elle d'une voix saccadée, venez me trouver demain vers midi, j'aurai deux mots à vous dire.

Là-dessus, elle donna l'ordre à la musique de reprendre ses flonflons; le bal recommença, le calme se rétablit par degrés, non toutefois dans l'esprit de Raymond, qui, une demi-heure plus tard, regagnait son hôtel, rapportant dans sa tête deux ou trois orchestres, une cohue de masques, tous les costumes et tous les peuples de la terre, des colères japonaises, des manéges et des mensonges arméniens, des collerettes godronnées, des barbes à la Montesinos, des coups d'épée et des cocardes. Il employa le reste de la nuit à converser avec ses pensées; il lui semblait qu'elles aussi portaient un masque et qu'il s'efforçait en vain de démêler leur visage, d'autant qu'elles gambadaient, pirouettaient autour de lui aux sons d'une musique endiablée. Quand le premier rayon du jour pénétra dans sa chambre, il constata qu'elle ne renfermait qu'un philosophe en déconfiture, pour lequel la physique et la métaphysique se réduisaient à deviner le secret d'une petite fille et à savoir exactement ce qui se passait dans son cœur, supposé qu'elle en eût un.

IX.

Après un somme assez court, Raymond venait de se lever et s'apprêtait à se rendre chez lady Rovel à l'heure qu'elle lui avait marquée, quand on lui remit un billet qu'avait apporté Paméla. Il était ainsi conçu :

« J'ai beaucoup de choses à vous dire, mon cher tuteur, et je n'ai qu'un moment. Excusez l'écriture et le reste.

« 1° Je tiens à vous tranquilliser l'esprit sur un incident dont vous avez eu le tort de vous trop émouvoir. J'imagine que notre fameux magicien à la barbe blanche, qui, lorsqu'on lui prête le collet, tombe en arrêt dans l'attitude d'un boxeur anglais, pourrait bien être tout simplement un Écossais, nommé M. Gordon. Si ma conjecture est exacte, la scène qu'il nous a jouée serait une vengeance de sa façon, où il a mis tout l'esprit dont il peut disposer. N'y pensez plus, si vous y pensez encore.

« 2° Ma belle et adorable maman est aujourd'hui d'une humeur!.. Elle est furieuse contre vous (je ne sais toujours pas pourquoi), furieuse contre le beau Sylvio parce qu'il s'est permis de tirer l'épée chez elle, furieuse contre moi, qu'elle considère bien injustement comme la cause première de ce grand esclandre. Dieu soit loué! Elle n'est pas moins furieuse contre M. de Boisgenêt; elle lui en veut d'avoir été si ridicule et si maladroit hier au soir, et surtout de

s'être avisé de passer pour mort quand il était encore en vie. Elle l'avait traité d'imbécile en votre présence; il n'a pu digérer ce mot. Après votre départ, ils ont eu ensemble une vive altercation, suivie d'une rupture en forme; puisse-t-elle être définitive!

« 3° Conclusion : maman m'a déclaré tout à l'heure que j'avais l'esprit de guingois et un atroce caractère, qu'elle renonçait à m'apprendre le monde et que je n'y rentrerais que mariée, qu'elle avait formé l'irrévocable résolution de me cloîtrer quelque part jusqu'à ce qu'elle m'ait trouvé un parti à sa guise. Puis elle m'a soumis une idée... Devinez où elle veut m'envoyer; je n'ose pas vous le dire. Quelle indiscrétion, monsieur, que de prétendre vous imposer une fois encore la garde de ma folle tête et de ma sotte personne! C'est déjà trop que vous ayez daigné faire le voyage de Florence pour me délivrer d'un Kalmouk. Aussi ai-je regimbé, protesté, représenté à maman que son idée était extravagante, que vous ne pouviez nous souffrir, mes défauts et moi, qu'il vous serait souverainement désagréable de me reprendre dans votre maison, et que je la défiais de vous y faire consentir. Elle m'a répondu froidement: — C'est ce que nous verrons, — et je me suis aperçue un peu tard que dans mon beau zèle je venais de faire une sottise, que toutes mes objections étaient allées à fin contraire. Fâchée comme elle l'est contre vous (je ne sais toujours pas pourquoi), elle sera charmée de faire quelque chose qui vous déplaise, et vous allez avoir à subir un formidable assaut. Réparez ma sottise aussi bien que vous pourrez, à moins que vous ne préfériez en prendre votre parti en vrai philosophe qui, du haut d'un pont, regarde couler son malheur comme l'eau d'une rivière. L'eau ne coulera pas longtemps, et votre pont est si haut perché!

« 4°, 5° et 6° Je vous respecte de tout mon cœur, monsieur, et je vous supplie de me pardonner en faveur de ce bon sentiment tous mes péchés passés et futurs. »

Raymond éprouva un saisissement en lisant cette lettre et en apprenant la résolution imprévue à laquelle s'était arrêtée lady Rovel. Sa surprise fut accompagnée d'une dilatation de cœur, d'un frisson de joie tel qu'en peut ressentir un homme à qui on annonce à l'improviste qu'il vient de gagner le quine à la loterie. Il aurait bien voulu se persuader que le tuteur de miss Rovel considérait uniquement l'intérêt de sa pupille, et que, s'il se réjouissait à la pensée de la remmener à l'Ermitage, c'est qu'il était heureux

. . . . . De dérober cette rose naissante
Au souffle empoisonné d'un monde dangereux.

Il n'essaya pas de se donner le change; depuis quelques heures, il

ne pouvait plus se faire illusion sur ses véritables sentimens. Certaines paroles prononcées inopinément brillent comme un flambeau, elles éclairent les replis les plus obscurs d'une âme qui se cachait à elle-même. Un magicien, expert en son art, déchirant d'une main brutale tous les voiles, avait révélé Raymond à lui-même; il avait vu le fond de son âme, et il ne pouvait plus douter qu'il ne ressemblât beaucoup au chien du jardinier, lequel n'a jamais été réputé le plus heureux des chiens. Il sentait effectivement que son bonheur serait un supplice, mais les supplices ont leurs voluptés.

Midi sonnait, il s'arracha brusquement à ses réflexions et courut à son rendez-vous, déterminé à faire une belle défense, comptant d'avance sur sa défaite. Il trouva lady Rovel dans le même salon que la première fois, assise sur le même sofa; elle tenait dans son giron Mirette, qui n'était pas encore tout à fait remise de ses émotions de la veille.

Du plus loin qu'elle vit venir Raymond : — Monsieur, lui demanda-t-elle, c'est bien par le train de quatre heures que vous repartez aujourd'hui pour Genève?

— C'est possible, madame, mais je n'en savais rien.

— Les nuits sont encore froides, reprit-elle, et Meg est imprudente. Vous aurez l'œil à ce que Paméla ait les plus grands soins d'elle et l'enveloppe convenablement dans ses fourrures.

— Miss Rovel part aussi pour Genève?

— Elle va passer quelques semaines à l'Ermitage, répondit-elle d'un ton de superbe nonchalance, juste le temps nécessaire pour que je lui trouve un mari. Je me plais à croire qu'en fait de pensionnats elle préfère aux maux inconnus un ennui connu.

— Vous me comblez, madame; mais, je vous prie, avez-vous consulté au préalable le propriétaire de l'Ermitage? Peut-être jugera-t-il que vous avez une façon un peu cavalière de disposer de lui et de sa maison.

Elle présenta une gimblette au carlin. Pendant qu'il la croquait à belles dents : — Monsieur, reprit-elle, vous considérez-vous, oui ou non, comme le tuteur de Meg? Si vous ne l'êtes pas, de quel droit vous mêlez-vous de ses affaires et de me donner des conseils que personne ne vous demandait? Si vous l'êtes, auriez-vous bonne grâce à me refuser de l'héberger chez vous jusqu'à ce que j'aie pourvu à son avenir?.. Ce raisonnement n'est-il pas juste, mon enfant? dit-elle à sa chienne en lui donnant une seconde gimblette.

— Soit, reprit Raymond, je suis tuteur, j'ai les charges, sinon l'office; mais vous vous plaignez que votre fille est de garde difficile. Je tiens à vous dire que je ne m'engage point à la garder mieux que vous.

— J'aime à croire que vous ferez votre possible. J'ai toujours préféré les coquins aux inutiles; un homme qui se respecte doit s'atteler à quelque chose, à une danseuse, à un devoir, il n'importe. Vous n'avez pas la danseuse, je me fais un plaisir de vous procurer le devoir.

— Je suis confus de vos bontés, madame, mais je vous répète qu'il adviendra ce qui pourra, que votre fille se surveillera elle-même, que je ne vous réponds point de sa conduite.

— Cela va sans dire, répondit-elle avec un accent de suprême dédain; c'est Mlle Ferray qui m'en répondra.

— Ma sœur est myope et boiteuse, et je vous déclare qu'elle est encore moins disposée que moi à reprendre miss Rovel en son gouvernement.

— Vous le croyez?

— J'en suis certain.

— Pauvre homme que vous êtes! j'ai passé la matinée à causer par le télégraphe avec Mlle Ferray. Première dépêche de Florence : Mademoiselle, consentez-vous à reprendre Meg? — Première réponse de Genève : Oui, madame, tout de suite, si mon frère est consentant. — Deuxième dépêche de Florence : Mademoiselle, votre frère est consentant; Meg part à quatre heures avec lui; venez à leur rencontre jusqu'à Suse. — Deuxième réponse de Genève : Madame, dans une heure je partirai pour Suse. — Et voilà, je pense, une affaire en règle.

Il se leva : — Puisque ma sœur est en route, dit-il, je me vois forcé de me soumettre; seulement je me réserve le bénéfice d'inventaire. Le jour où j'aurai à me plaindre de miss Rovel, je vous la renverrai, madame, sinon par le télégraphe, du moins par le chemin de fer.

— Vous voulez dire que vous aurez l'obligeance de la garder jusqu'à ce que je vous prie de me la renvoyer, répliqua-t-elle; cela ne tardera guère. — Puis, avec un sourire ironique : — Apprenez, monsieur, d'une femme qui a beaucoup pratiqué les hommes que dans ce monde il faut être granit ou caoutchouc, et que rien n'est plus ridicule que le faux granit.

Sur cette belle apostrophe, elle lui souhaita un heureux voyage, lui enjoignit de nouveau de préserver Meg des courans d'air, et tirant Mirette par le bout de l'oreille : — Petite, dit-elle, regardez bien monsieur, vous ne le reverrez plus.

— Elle a raison, caoutchouc ou granit! se disait Raymond en descendant le grand escalier de marbre du palazzo. — Et redressant sa tête sur ses épaules, jetant à un invisible ennemi un regard de défi hautain, il forma le ferme propos de se prouver à lui-même que la

nature l'avait fait en vrai granit et que sa volonté n'était point à la merci d'émotions passagères. Il jura qu'il se rendrait maître de ses pensées, qu'il sortirait vainqueur de l'épreuve, que Meg ne se douterait jamais des indignes faiblesses qu'elle lui inspirait, que jamais elle ne pourrait deviner qu'il se passait quelque chose en lui quand il la regardait. Il le jura par le Persée en bronze de Benvenuto Cellini, qu'il avisa dans la Loggia de' Lanzi en traversant la place du Grand-Duc, et s'étant rappelé les singulières paroles qui sont gravées sur le piédestal de cette noble statue : *Te, fili, si quis laeserit, ultor ero*, — son orgueil interpellant son cœur lui répéta : Oh! mon fils, si quelqu'un te blesse, je te vengerai!

Avant trois heures et demie, Raymond était à la gare. Il attendit quelque temps ce que cherchaient ses yeux et son cœur; craignant que lady Rovel ne se fût ravisée, la fièvre le prit. Enfin Meg arriva, suivie de son bagage, de Paméla et d'un vieux maître d'hôtel que lady Rovel avait chargé de l'assister dans ses préparatifs de départ et de la mettre en wagon. Tant qu'il fut là, elle eut le regard sombre, la figure allongée. A peine eut-il pris congé d'elle et le train se fut-il ébranlé, ce brouillard se dissipa et la gaîté brilla dans ses yeux. De son côté, Raymond se sentait l'âme à l'aise. L'épreuve qu'il allait affronter lui semblait moins difficile, moins périlleuse qu'il ne l'avait d'abord pensé; on prend quelquefois pour la tranquillité d'une raison satisfaite l'épanouissement secret d'une grande joie. Meg avait l'esprit si serein, si allègre, elle paraissait si résignée à son sort, si disposée à prendre en bonne part tous les incidens du voyage, qu'il était impossible de supposer qu'elle laissât son cœur sur les bords de l'Arno, et Raymond, qui l'observait à la dérobée, fut bientôt délivré de tout ce qui lui restait d'inquiétude. Quelle apparence que le prince Natti eût mieux réussi que M. Gordon à inspirer un sentiment sérieux à cette joyeuse fille? Nulle ombre sur son visage, on y voyait une âme franche de tout chagrin comme de tout souvenir, qui n'avait pas même regret à ses amusemens, certaine d'en trouver partout assez pour sa provision.

Quand le soir fut venu, Raymond fut moins content et la nuit lui parut longue. Meg, après s'être emmitonnée dans ses fourrures, dormit tout d'un somme jusqu'au matin. Paméla s'appliquait à en faire autant, mais le sommeil fuyait ses sombres paupières. Elle était travaillée par ses chagrins, elle maudissait sa destinée, qui la condamnait à enterrer de nouveau ses charmes d'ébène dans la solitude et le mortel ennui de l'Ermitage. Elle vivait depuis six mois dans l'attente d'une aventure. Lady Rovel lui donnait ses robes quand elle les prenait en déplaisance, et Paméla s'était toujours flattée que pareillement, un jour ou l'autre, Meg lui passerait de la

main à la main le cœur de quelque sigisbée dont elle n'aurait plus que faire. Il lui souvenait qu'un brillant cavalier lui avait dit près d'une chartreuse : — Charmante brunette, si je perds mon procès avec ta maîtresse, c'est toi que je chargerai de me consoler ! — Son âme charitable se désespérait à la pensée que, dans le triste clos de l'Ermitage, elle ne rencontrerait aucun jeune homme bien fait à qui elle pût offrir ses consolations. Si elle réussissait parfois à s'endormir, se prenant à rêver des fines moustaches du prince Natti, elle se réveillait en sursaut et poussait un bruyant soupir. Raymond ne soupirait pas ; mais il ressentait un cruel malaise, un trouble pénible et fiévreux. Il songeait malgré lui au faux Merlin, à ses oracles, bizarre mélange de vérité et d'erreur. Ce magicien ou ce jaloux s'était bien mépris sur le compte de Meg. Qui pouvait la soupçonner d'avoir plus que de l'amitié pour son tuteur? Dans les entretiens qu'il avait eus avec elle depuis leur départ de Florence, elle avait fait preuve d'une parfaite liberté d'esprit, et l'aisance de ses manières, le naturel et la franchise de son langage ne ressemblaient guère aux pudeurs et aux précautions d'un amour qui se cache. Si Meg n'aimait ni le prince Natti ni M. Gordon, c'est que son cœur n'était pas encore mûr et que le moment d'aimer n'était pas venu pour elle. Sans contredit, cela était fort heureux, si heureux que Raymond sentait l'air lui manquer, et que plus d'une fois il baissa la glace de la portière pour exposer à la fraîcheur de la nuit son front brûlant. Le wagon était trop étroit, Meg était trop près de lui ; la guettant du coin de l'œil, il se surprenait à maudire la profonde tranquillité de son sommeil, à regretter avec amertume que le faux Merlin ne fût qu'un somnambule à demi lucide, et qu'ayant vu si clair sur un point, il se fût si grossièrement abusé sur le reste.

Il fut charmé de voir paraître l'aube, qui fait chanter les coqs et fuir les cauchemars, plus charmé encore d'apercevoir sur le quai de la gare de Suse une petite femme clopinante et clignotante, laquelle attendait le train avec impatience. S'entendant appeler par son nom, elle se précipita sans pudeur dans les bras d'un gendarme, qu'elle s'avisa de prendre pour son frère. Au même instant, Meg, s'élançant derrière elle et la saisissant par les deux épaules, s'écria : — Ah ! miss Agathe, qu'il y a d'esprit dans vos méprises !

Mlle Ferray cherchait à se retourner pour la voir, et à tout hasard lui disait comme le comte de Rouci à Mlle d'Arpajon, sa fiancée : — Mademoiselle, encore que vous soyez laide, je ne laisserai pas de vous bien aimer. — Enfin, parvenant à l'entrevoir, elle lui dit par charité : — Qui prétendait que cette petite était enlaidie? Elle n'est pas si mal. — Puis, y regardant de plus près : — Oh ! la vilaine menteuse ! elle est plus belle qu'un ange.

— Fi donc ! mademoiselle, lui répondit Meg, on ne parle plus de sa beauté à une sainte fille qui a renoncé au monde. — Cela dit, elle lui sauta au cou, et regardant Raymond de travers : — Vous plaît-il de savoir comment M. Ferray a passé son temps à Florence? Croiriez-vous qu'il est allé au bal déguisé en Bédouin, qu'il y a reçu des déclarations brûlantes, et qu'il a failli en découdre avec un matamore qui avait eu l'audace de me voler un ruban? Voilà de la galanterie, ou je ne m'y connais pas.

Cette plaisanterie et le ton dégagé de Meg froissèrent Raymond, qui ne sut pas dissimuler son déplaisir. Il eut pendant quelques minutes un air froid et contraint, et répondit assez mal aux amitiés dont l'accablait sa sœur. Cela troubla la joie de Mlle Ferray; elle craignait qu'il ne lui en voulût d'avoir accueilli trop facilement les ouvertures de lady Rovel, et tournait autour de lui comme un barbet qui a une peccadille sur la conscience et cherche par la tendresse de ses regards à fléchir la rancune de son maître. Il finit par se dérider, ses glaces fondirent, et le bonheur de Mlle Ferray resplendit comme un ciel de juillet. Dès qu'on fut remonté en wagon, elle entreprit Meg sur ses méfaits, la pria de lui en dresser la liste. Meg lui conta des énormités, Mlle Ferray se récriait d'indignation; mais s'apercevant qu'on lui en imposait : — Mauvaise pièce, lui dit-elle, vous vous amusez de moi. Le seul crime impardonnable est de se moquer des gens qui nous aiment, c'est le vrai péché contre le Saint-Esprit.

— Bah ! mademoiselle, répondit Meg, si le bon Dieu vous ressemble, il n'y aura point de jugement dernier; après avoir bien réfléchi, Dieu dira : Embrassons-nous, tout s'explique.

On arriva dans la soirée à l'Ermitage. Le lendemain matin, Raymond, s'étant mis à la fenêtre, aperçut miss Rovel qui, encapuchonnée d'un tartan, les pieds dans la rosée, faisait le tour de l'enclos, examinant tout, s'assurant que rien n'avait changé de place ni de visage. Elle battait les buissons comme un chasseur, et faisait lever des souvenirs. Quoique le printemps fût moins avancé qu'à Florence, elle trouva le long des haies quelques primevères dont elle fit un bouquet. Puis, revenant sur ses pas, elle visita le poulailler, jeta un coup d'œil dans l'étable et le grenier à foin. Elle allait rentrer chez elle quand Raymond la héla : — Miss Rovel, lui cria-t-il, les historiens racontent que la première fois que Napoléon exilé fit une promenade dans son île, il s'écria : Diable ! ma prison est petite.

— J'ai des yeux qui voient grand, répondit-elle, et si bon cœur que je veux fleurir Hudson Lowe. — Et elle lui lança son bouquet à la figure.

Pendant plus de trois semaines, les jours coulèrent doucement à

l'Ermitage sans que la vie de ses hôtes comptât d'autres événemens que leurs pensées. Celles de miss Rovel étaient aussi paisibles qu'agréables. Il semblait que par l'effet d'un charme son sang courût moins vite, qu'il fût entré quelques grains de plomb dans sa cervelle. Ses journées se passaient dans une alternative de gaîté sans étourderie et de longues tranquillités sans langueur. On craignait qu'elle ne s'ennuyât, on lui proposait des promenades et de la mener au concert ou au théâtre; elle répondait qu'elle avait besoin de se reposer, de se rasseoir, qu'un verger entouré de haies vives, borné par un ruisseau, lui suffisait pour promener ses jambes et son esprit. Raymond lui fit présent d'un cheval; elle fut sensible à cette attention, monta une ou deux fois par reconnaissance; mais ses plus grands plaisirs étaient de rester au logis, de travailler vaille que vaille à la tapisserie de Mlle Ferray, et le soir d'écouter quelque tragédie que son tuteur lui lisait d'une voix aussi grave, mais plus émue que jadis.

Elle se procura un surplus d'occupation en demandant à Mlle Ferray de lui résigner tous ses pouvoirs de maîtresse de maison; elle se piquait de lui prouver qu'elle s'entendait comme une autre à tenir un ménage. Son administration donna prise à la critique. Il lui arrivait souvent d'égarer ses clés, elle perdait son temps à les chercher, et, quelque distraction survenant à la traverse, elle ne se rappelait plus ce qu'elle cherchait et retournait s'en informer auprès de Mlle Ferray. Une cane ayant pondu, elle se vanta d'avoir des lumières particulières sur l'éducation des canards, et s'y prit si adroitement que vingt-quatre heures lui suffirent pour exterminer la couvée. Elle fit passer de vie à trépas tout un peuple de lapins en les nourrissant d'herbes mouillées. Sa présomption ne connaissant plus de bornes, elle se donna pour un cordon-bleu de premier ordre et prépara de ses mains un plat de son invention, que Raymond traita franchement d'exécrable. Mlle Ferray convint qu'il n'était pas exquis; mais, à force d'y réfléchir, elle réussit à se l'expliquer et le trouva mangeable.

Erreur ne fait pas compte, la maison ne périclita point dans les mains de miss Rovel; elle ne mit le feu ni à la cave, ni au grenier, et hormis les lapins et les canards sa cuisine n'empoisonna personne. Et c'est ainsi que cette fille romanesque paraissait à jamais brouillée avec les romans et déterminée à chercher le bonheur dans la vie d'habitude. On eût dit un voyageur qui, détrompé des sentiers hasardeux où l'avait entraîné son caprice, des bois sombres et raboteux où l'on trébuche, des marais où dansent les feux follets, contemple d'un œil réjoui la route droite et unie qu'il vient de regagner et que ses fantaisies avaient méprisée. Mlle Ferray s'affligeait

en secret de cette grande sagesse, où elle trouvait de l'excès. Meg lui paraissait trop différente d'elle-même, elle regrettait ses fougues d'autrefois, son humeur orageuse, les saillies de sa fierté revêche; pour un peu, elle l'eût suppliée de lui faire une incartade, car elle se plaignait des gens qu'elle aimait quand ils la privaient du plaisir de leur pardonner quelque chose. Si Meg était trop parfaite au jugement de Mlle Ferray, dans l'opinion de Raymond elle était trop heureuse; son cœur malade lui reprochait de se porter si bien. Du reste il traitait brutalement son mal, évitait avec soin toute occasion de tête-à-tête avec miss Rovel, ne la voyait qu'à table ou le soir en compagnie de sa sœur, et remplissait son rôle de tuteur avec une irréprochable probité. Miss Rovel de son côté était une pupille exemplaire, et s'étudiait à concilier dans sa conduite les déférences et les familiarités permises.

Une après-midi, elle alla se promener dans le bois. Elle tenait à la main un volume de Mme de Sévigné; cette lecture lui plaisait. Elle avait acquis par un peu d'étude et par ses entretiens avec Raymond assez de littérature pour pouvoir sentir l'art consommé qui se dérobe sous les nonchalances de cette plume divine et goûter la forme la plus charmante qu'ait jamais revêtue la raison, quoique, à vrai dire, Mme de Sévigné fût un peu trop raisonnable pour elle, la folie d'aimer éperdument sa fille lui paraissant insuffisante pour remplir le vide du temps. Ce jour-là, elle avait rencontré dans une lettre du 9 mars 1692 un passage qui l'avait particulièrement frappée. Elle était en train de le relire pour la troisième fois, quand, levant le nez de dessus son livre, elle aperçut, à quelques pas devant elle, son tuteur assis sur un tronc d'arbre renversé. La tête basse, les bras ballans, il regardait l'eau couler; il avait le visage contracté, une expression douloureuse était répandue sur tous ses traits. Sa méditation était si profonde qu'il ne s'avisa point de l'approche de l'ennemi. Meg s'arrêta, puis elle brassa du pied un amas de feuilles mortes. Cette fois il tourna la tête, et il pâlit. Elle ne parut point remarquer son trouble; l'ayant abordé gentiment, elle s'assit à côté de lui et le pria de lui éclaircir quelques allusions de Mme de Sévigné, qu'elle entendait mal. Il lui expliqua qui était M. de Pomponne et ce que chantait la philosophie d'un certain Descartes, que la mère de la belle Madelonne voulait savoir comme le jeu de l'hombre, non pour jouer, mais pour voir jouer. Elle l'écoutait naïvement, attachant sur son visage de grands yeux attentifs, innocens, appliqués, comme une bonne petite fille qui veut profiter et s'instruire.

Quand il eut tout dit, elle l'emmena. En arrivant à un petit carrefour où s'embranchaient deux sentiers, Raymond voulut prendre

celui qui remontait vers la maison; peut-être pressentait-il ce qui l'attendait. Miss Rovel l'obligea de continuer son chemin le long du ruisseau. Il remit Descartes sur le tapis, en discourut avec insistance. Elle lui prêtait ses deux oreilles; mais, comme ils venaient d'atteindre un endroit où le bois s'éclaircissait, portant ses yeux autour d'elle et quittant subitement le bras de Raymond :

— Ah! monsieur, s'écria-t-elle, quel souvenir! Cette eau profonde où je ne me suis pas noyée, ce frêne où je m'étais blottie,... et vous ici, au pied de l'arbre, les poings fermés, les dents serrées... Ah! oui, grand Dieu, quel souvenir!

Il n'eut pas l'air de l'entendre, et, levant les yeux vers deux pies qui jabotaient et jacassaient sur la cime d'un peuplier : — Quel odieux vacarme! dit-il; à qui en ont ces oiseaux?

— Qui peut le savoir? reprit-elle; mais convenez que vous étiez furieux.

Le nez toujours en l'air : — Jamais, dit-il, je n'ai entendu des pies caqueter de la sorte.

— C'est leur métier, dit-elle, tous les gens qui ont de la voix aiment à en donner; mais vous êtes-vous jamais demandé pourquoi j'avais fait semblant de me noyer?

— Vous me demandez, miss Rovel... Eh! c'est bien simple, vous aviez trouvé plaisant de me faire prendre un bain froid.

— Vous n'y êtes pas. C'est de l'histoire si ancienne qu'aujourd'hui on en peut parler. Figurez-vous que dans ce temps-là j'étais romanesque, folle à lier, et que depuis votre rencontre avec M. de Boisgenêt vous étiez mon Amadis.

— Vous avez beau dire, interrompit-il, ces deux pies ont le diable au corps; il s'agit de quelque grosse querelle de ménage.

— Bien, dit-elle, nous grimperons tout à l'heure à l'arbre pour les réconcilier... Je vous disais qu'en ce temps-là... Croiriez-vous que le soir je m'amusais à découper des rubans de papier, où j'écrivais en détournant la tête : « miss Rovel est stupidement amoureuse de M. Raymond Ferray. » Puis, regardant ce que j'avais écrit, il me semblait que ce papier était un croquant qui avait découvert mon secret et me le répétait à haute voix, et, rouge de confusion, je le brûlais à ma bougie. Ah! monsieur, ce n'est pas tout d'aimer, on veut s'assurer qu'on est aimé. Alors on fait semblant de se noyer, et on se dit : « Quand il me retrouvera vivante, il se laissera tomber à mes pieds en s'écriant : Si vous étiez morte, aurais-je pu vous survivre?... » Hélas! vous savez ce qui est arrivé. Ce fut un moment bien cruel pour moi, car, je vous le répète, vous étiez mon Amadis.

Raymond fit un violent effort sur lui-même et parvint à dire assez

tranquillement : — Vous ne seriez plus tentée aujourd'hui de me soumettre à pareille épreuve.

— Non certes, dit-elle d'un air bon enfant. Nous sommes devenue raisonnable, nous nous contentons qu'on ait beaucoup d'amitié pour nous, et je suis sûre de la vôtre comme vous êtes sûr de la mienne, le respect étant sauvegardé.

— N'en doutez pas, répondit-il avec l'accablement d'un homme à qui l'on attache une meule au cou.

A son tour, elle leva les yeux vers les deux oiseaux, qui piaillaient de plus belle, et dit : — Que parlez-vous d'une querelle de ménage? C'est une scène de coquetterie, et là-haut comme ici-bas chacun joue son petit rôle... Mais, je vous prie, continua-t-elle, voyez, monsieur, comme il est facile de gloser sur le prochain, quand l'envie vous en prend, et de donner aux choses les plus innocentes les plus fausses couleurs. Qui empêcherait un malin ou un jaloux, le prince Natti par exemple ou M. Gordon, de prétendre que miss Rovel, après avoir maudit son tuteur, après l'avoir planté là, après avoir juré de l'oublier, n'ayant rencontré dans le vaste monde aucun homme qui le valût, s'est avisée un matin d'inventer un prétexte pour l'attirer à Florence, et qu'elle a tramé quelques jours plus tard tout un petit complot pour l'obliger de la ramener avec lui à l'Ermitage? Cela pourrait très bien se soutenir, et voilà comme les apparences sont trompeuses et à quoi tiennent les réputations!

A ces mots, prise d'un tressaillement soudain : — Dieu! la belle écrevisse! s'écria-t-elle en allongeant le bras vers le ruisseau, et elle s'élança sur la berge par un mouvement si impétueux que Raymond, craignant sans doute qu'elle ne tombât, la retint de la main gauche par le nœud de sa ceinture, tandis que la droite, se posant sur son épaule, effleurait son cou et son menton. Si prodigieusement attentive qu'elle fût à son crustacé, que Raymond ne parvenait pas à entrevoir, miss Rovel ne laissa pas de constater que cette main était chaude, émue, palpitante, et que dans son trouble elle semblait se consulter pour savoir ce qui lui arrivait et ce qu'elle allait faire.

Au même instant, Raymond s'entendit appeler. Il lâcha prise, recula de quelques pas, et répondit d'une voix mal assurée : — Que me veut-on? Je suis ici. — Mlle Ferray parut; elle venait l'avertir que son jardinier avait des instructions à lui demander. Raymond remonta aussitôt vers la maison en courant, comme s'il s'était enfui, laissant sa sœur avec miss Rovel, qui la brusqua et sous le premier prétexte venu lui fit à peu près cette incartade que la bonne demoiselle attendait de jour en jour, et qui la charma comme un rappel du passé.

Après avoir donné ses ordres à son jardinier, Raymond sortit de l'Ermitage et fit une promenade. Il avait besoin de solitude pour calmer sa tête échauffée, pour remettre un peu d'ordre dans ses pensées et dans ses volontés. La marche lui fit du bien. Il ne rentra qu'à la brune. Pour regagner sa chambre, il devait traverser la bibliothèque; en y entrant, il aperçut dans l'embrasure d'une fenêtre miss Rovel, qui s'était endormie sur une chaise. Elle était venue rapporter le volume de Mme de Sévigné qu'elle avait achevé de lire; mais avant de le remettre sur le rayon, elle avait voulu revoir le passage qui l'avait si vivement frappée dans le bois. En le relisant, le sommeil l'avait prise, et c'est assurément la première fois que Mme de Sévigné ait endormi quelqu'un.

Raymond pressentit un danger plus redoutable que celui qu'il avait couru au bord du ruisseau, et il voulut battre en retraite. On ne fait pas tout ce qu'on veut; — l'instant d'après, il n'était plus qu'à deux pas de la charmante dormeuse. Elle avait la tête un peu relevée, la bouche légèrement entr'ouverte par un demi-sourire; ses cheveux s'étaient défaits et déroulaient sur ses épaules et sur sa poitrine leurs belles ondes soyeuses. Le volume était demeuré ouvert sur ses genoux. S'approchant sur la pointe des pieds, Raymond s'en saisit et lut ce qui suit :

« Vous me demandez les symptômes de cet amour. C'est premièrement une négative vive et prévenante, c'est un air outré d'indifférence qui prouve le contraire;... c'est une suspension de tout ce mouvement de la machine ronde, c'est un relâchement de tous les soins ordinaires pour vaquer à un seul, c'est une satire perpétuelle contre les gens amoureux. — Vraiment il faudrait être bien fou, bien insensé! Quoi, une jeune femme! Voilà une bonne pratique pour moi, cela me conviendrait fort; j'aimerais mieux m'être rompu les deux bras. Et à cela on répond intérieurement : — Et oui, tout cela est vrai; mais vous ne laissez pas d'être amoureux; vous dites vos réflexions, elles sont justes, elles sont vraies, elles font votre tourment, mais vous ne laissez pas d'être amoureux; vous êtes tout plein de raison, mais l'amour est plus fort que toutes les raisons, vous êtes malade, vous pleurez, vous enragez, et vous êtes amoureux. »

Le livre échappa de ses mains, que l'émotion et le dépit faisaient trembler. Une fois encore il fit un mouvement pour se retirer, et, comme par une force irrésistible, ses pieds le ramenèrent vers la chaise où miss Rovel continuait son paisible sommeil. Il contempla d'un œil ardent le délicieux désordre de ses cheveux, et un frémissement courut dans toutes ses veines. Il saisit une de ces boucles dorées et la froissa entre ses doigts; miss Rovel ne s'éveilla point.

Alors il se pencha lentement vers elle, comme pour boire son haleine et sa vie; elle ne bougea pas. Le démon qui le possédait fut le plus fort; sa tête se perdit, il déposa un baiser brûlant sur ces lèvres qui souriaient et qu'il crut sentir frissonner sous les siennes.

A l'instant, il recula jusqu'à la muraille, plein de confusion, épouvanté de ce qu'il venait de faire. Miss Rovel tressaillit, passa la main sur son front, rouvrit les yeux, et le considérant d'un air étonné : — Ah ! c'est vous, monsieur ! je crois en vérité que je dormais.

Il fixait sur elle des yeux éperdus; il lui semblait que ses genoux, se dérobant sous lui, allaient le précipiter aux pieds de cette blonde décoiffée, que ses lèvres remuaient déjà pour publier sa défaite, que son âme lui échappait. Il se ressouvint de la devise que Benvenuto Cellini a inscrite sur le piédestal de son Persée et qu'il avait récitée à demi-voix en traversant la place du Grand-Duc; sa fierté, venant au secours de son cœur aux abois, lui cria : Mon fils, si quelqu'un te blesse, je te vengerai ! — Et il réussit à demeurer debout. Qui pourrait compter les pensées dont un homme est assailli dans certaines secondes de sa vie? Il se disait : — Qui es-tu? est-ce bien toi? As-tu oublié ton passé et jusqu'à ton nom? que sont devenus tes mépris et tes ressentimens, ton caractère et ta volonté? Est-il possible que l'homme que tu es soit à la merci d'une boucle de cheveux dorés et d'une bouche qui sourit? Si tu dis un mot, si tu fléchis le genou, c'en est fait, tu ne t'appartiens plus, tu te seras donné tout entier, — et à qui? à une coquette précoce, qui ne sait pas, qui ne saura jamais aimer, et qui fera gloire de t'avoir arraché un aveu dont elle triomphera aujourd'hui, dont elle rira demain. Et quand par impossible elle t'aimerait comme tu l'aimes, que peux-tu espérer? que n'as-tu pas à craindre? combien de temps durera ton bonheur? Quelques jours, quelques semaines au plus, et tu expieras cette ivresse par des remords, des inquiétudes, des défiances, par d'incurables soupçons, par d'atroces jalousies, par tous ces tourmens raffinés dont la femme a le secret et par l'insupportable honte d'une éternelle servitude.

Pendant qu'il se parlait ainsi, Meg lui dit : — Eh bien ! monsieur, qu'avez-vous à me regarder? y a-t-il en moi quelque chose d'extraordinaire?

Il n'eut pas encore la force de répondre; mais il se redressa et respira plus librement, — il se sentait sauvé.

— Là, que se passe-t-il donc? reprit-elle en rajustant ses cheveux.

Il recouvra enfin la parole et lui dit d'une voix douce, mais ferme :

— Il ne se passe rien, rassurez-vous; j'attendais que vous fussiez tout à fait réveillée pour vous annoncer une nouvelle... Je me suis résolu à partir pour un long voyage.

Elle se leva tout d'une pièce. — En effet, voilà une nouvelle... Et peut-on savoir quel motif...

— Un travail, dit-il, un important travail que j'ai repris depuis peu. Je dois aller faire des recherches dans les bibliothèques de Paris, de Londres et de Berlin.

Elle était devenue rouge comme braise, ses yeux étincelaient, elle mordillait ses lèvres : — Avez-vous fait part de votre résolution à Mlle Ferray?

— Non, je ne l'ai prise que tantôt, et il m'en a coûté. — Il ajouta vivement : — Vous savez combien je suis casanier.

Elle ramassa le volume qui gisait sur le parquet, le remit sur le rayon de la bibliothèque, prit le volume qui faisait suite. Ses mains tremblaient; mais elle avait le ton net et posé quand s'étant retournée elle lui demanda : — Quand partez-vous?

Il voulait dire demain; ce mot lui parut impossible à prononcer, il s'accorda un délai de grâce, et répondit : — Avant dix jours.

Elle le regarda fixement, il soutint bravement le feu. — J'espère, monsieur, que vous m'écrirez quelquefois.

— Pouvez-vous en douter? s'écria-t-il; ne savez-vous pas que mes pensées, mes souvenirs... — Il demeura court; puis, se reprenant, il réussit à dire avec un sourire affectueux : — Miss Rovel, un tuteur tel que moi ne peut oublier une pupille telle que vous.

Et l'ayant saluée il se réfugia dans sa chambre, pendant qu'elle regagnait la sienne. Une demi-heure plus tard, ils se retrouvèrent dans la salle à manger. Vers le milieu du dîner, Raymond communiqua son projet à sa sœur. Elle demeura bouche béante et l'obligea de se répéter; elle le regardait, puis elle jetait un coup d'œil à Meg, comme pour chercher dans leurs yeux une réponse aux questions qu'elle s'adressait. Devait-elle prendre cette étonnante nouvelle en bonne ou en mauvaise part? Ce voyage était-il un méchant caprice ou le symptôme d'une complète guérison? Raymond désirait-il quitter l'Ermitage parce que la présence de miss Rovel y gênait sa mélancolie, ou fallait-il croire que, renouant avec son passé, il se décidait à rentrer dans la vie active et à revoir le monde? Il la tira d'incertitude en lui disant presque gaîment : — Que veux-tu, ma chère? c'est ta faute. Mon voyage à Florence m'a dégourdi les jambes; elles demandent à cheminer, et peut-être me mèneront-elles au bout du monde.

— Tu nous promets pourtant d'en revenir?

— Assurément, lui dit-il, et il parla d'autre chose.

Il resta quelque temps au salon après le dîner, devisant d'un air aisé et naturel. Quand il lui parut qu'il avait suffisamment porté sa croix, il serra la main de sa sœur, fit une inclination de tête à miss Rovel, et remonta dans son appartement.

Après qu'il se fut retiré, Meg arpenta le salon, l'œil sombre, les joues enflammées, le front orageux; puis, venant s'asseoir en face de Mlle Ferray, qui tricotait des mitaines pour une vieille femme du voisinage, elle lui dit d'un ton sarcastique : — Savez-vous, mademoiselle, pourquoi M. Ferray partira dans dix jours pour un long voyage?

— Il s'en est expliqué lui-même, ma chère enfant, lui répondit Mlle Ferray. Mon souhait s'est accompli, il a repris goût à l'arabe, et les importantes recherches que demande son travail...

— L'arabe est le cadet de ses soucis, reprit Meg en secouant les épaules. Trêve de sornettes! vous êtes d'une crédulité! Peut-être ne suis-je pas polie; on apprend à ne pas l'être dans cette maison, car il s'y passe des choses... Encore un coup, mademoiselle, voulez-vous savoir pourquoi votre frère et mon tuteur se sont décidés au pied levé à s'en aller courir le monde? Vous le dirai-je? m'écoutez-vous? C'est que mon tuteur et votre frère sont éperdument amoureux de miss Rovel.

A cet étrange discours, Mlle Ferray laissa couler trois mailles et tomber son tricot sur ses genoux. — Avez-vous perdu le sens, Meg! s'écria-t-elle. Que signifie cette monstrueuse invention? Où prenez-vous que mon frère, que votre tuteur...

— Il faut pourtant bien que cela soit, puisque cela est. La preuve, la voici. Il m'était venu des soupçons, j'ai voulu en avoir le cœur net. Tantôt j'étais dans la bibliothèque, quand j'ai entendu le pas de M. Ferray au bout du corridor. Je me jette sur une chaise dans une attitude assez heureuse, assez romantique, et je fais semblant de dormir à poings fermés. Il entre, recule, se rapproche, tourne autour de moi comme un chat autour d'un fromage; puis, empoignant son courage à deux mains, *for shame!* miss Agathe, il me plante sur la bouche un grand baiser, qui était, ma foi! fort bien appliqué.

— Oui ou non, faut-il vous croire? dit Mlle Ferray. Et vous rouvrîtes les yeux?

— Vous conviendrez qu'on se réveillerait à moins. Dieu! qu'il avait l'air drôle! l'air d'un voleur qu'on vient de surprendre la main dans le sac. Si je ne me trompe, il se livrait à une grande délibération intérieure qui dura bien un siècle. J'ai découvert qu'il a adopté pour ses petites affaires de conscience le système des deux chambres. Sa chambre des communes opinait pour qu'il se jetât à mes

genoux et me fît une déclaration en forme; mais la chambre des lords, — vous voyez d'ici ces majestueuses perruques à marteaux, — l'exhortait à ne pas compromettre sa chère dignité, et les lords ont eu le dernier mot. Par leur conseil, il a imaginé de me dire qu'il avait affaire à Paris et que dans huit jours il prendrait le large.

Cette histoire paraissait à Mlle Ferray plus extraordinaire, plus incroyable, plus exorbitante que tous les contes de la bibliothèque bleue. On serait venu lui annoncer que l'empereur de la Chine était tombé amoureux d'elle et lui faisait demander sa main qu'elle eût été moins ébahie; toutefois Meg était si nette, si obstinée dans ses affirmations, qu'elle dut bien finir par se rendre. Au surplus, depuis qu'elle avait appris que son frère était allé au bal masqué, Mlle Ferray avait décidé que tout est possible. Elle garda quelque temps le plus profond silence; puis, après beaucoup de préfaces, de prologues, de préambules, d'avant-propos, avec force périphrases et circonlocutions, changeant de couleur à chaque mot, rajustant sa coiffe, se grattant le front avec son aiguille à tricoter, elle en vint à poser à Meg une question qui tendait à savoir s'il était permis d'admettre qu'un jour ou l'autre on pût vraisemblablement supposer... Elle ne trouva pas la fin de son discours; à peine un faible jour s'était-il répandu sur sa pensée, elle se replongeait dans les ténèbres.

— Vos questions ne sont pas claires, reprit Meg avec un sourire qui n'était pas bon; mais je crois deviner que vous voudriez bien savoir s'il est permis d'admettre qu'on puisse supposer qu'un jour la passion de M. Ferray pour sa pupille soit payée de retour. A vous parler franchement, j'ai pour lui quelque amitié, mais d'amour, point; où le prendrais-je? Il y a entre nous une telle différence d'âge, de caractère, d'opinions, de goûts! Vous nous enfermeriez, lui et moi, dans une cage, après-demain l'un aurait mangé l'autre. Mon Dieu! je ne dis pas que si, après la petite privauté qu'il a prise avec moi, il s'était jeté à mes genoux pour implorer ma merci, pour me déclarer sa passion, et qu'il se fût écrié avec un beau feu et un bel accent : Miss Rovel, je vous aime, je vous adore!.. peut-être mon cœur se fût ému, peut-être dans la suite des temps... Mais, je vous le dis, miss Agathe, votre frère et mon tuteur ont trop d'orgueil, et, quand on a de l'orgueil, on ne sait pas aimer, et je suis ainsi faite qu'il me serait impossible d'aimer un homme qui ne m'aimerait pas comme je veux être aimée. Chacun a ses fantaisies, voilà la mienne.

Mlle Ferray entreprit de défendre son frère, et s'efforça de démontrer à Meg qu'elle prenait pour de l'orgueil les scrupules d'une délicatesse outrée et d'une fierté trop chatouilleuse. Meg, pour toute

réponse, hochait la tête, tandis que de ses jolis ongles de chat elle effilochait avec rage les franges de sa ceinture. Enfin elle interrompit Mlle Ferray en lui disant :

— Quand vous raisonneriez jusqu'à demain, vous n'empêcheriez pas M. Ferray d'être un orgueilleux, et les orgueilleux ne sont pas mon fait. Puisque sa superbe est son bien suprême et sa maîtresse adorée, et qu'il projette de lui faire voir le monde, qu'il l'emmène à Paris, à Londres, à Pékin, et que Dieu bénisse leur pèlerinage!

Mlle Ferray retomba dans le silence; elle paraissait réfléchir profondément. Enfin elle dit avec un soupir : — Mon frère a raison, Meg; il fera bien de partir. Je regrette même qu'il ne parte pas dès demain; mais j'ai une prière à vous adresser : je vous demande en grâce de ne pas lui laisser soupçonner que vous avez surpris son secret.

— Rassurez-vous, répondit-elle sur un ton d'ironie emphatique. Nous sommes plus généreuse que vous ne pensez; nous aurons pitié de ce grand malheur et de ce désastreux naufrage d'une illustre sagesse qui se croyait à l'abri de tous les hasards. Il n'y a pas à dire, les deux yeux que voici en ont eu raison.

Là-dessus elle se leva, embrassa froidement Mlle Ferray, alluma une bougie et monta en chantonnant l'escalier qui conduisait à sa chambre. Elle trouva dans le vestibule Paméla, qui, les yeux gros de sommeil et dodelinant de la tête, l'attendait pour l'aider dans sa toilette de nuit. Meg la secoua en lui disant : — Éternelle dormeuse, rêvais-tu d'un duc ou d'un prince?

— Ah! mademoiselle, repartit la négresse, que peut-on faire de mieux que de dormir ou de rêver dans cette lugubre maison qui sue l'ennui? Je suis une femme morte, si j'y reste un mois de plus.

— Triple niaise que tu es! reprit Meg, qui te prie d'y rester? Puisque tu aimes le changement et les aventures, je te jure que tu auras bientôt de quoi te satisfaire. — Et, lui pinçant le bras avec une telle véhémence qu'elle lui arracha un cri de douleur : — Apprends que je suis en colère, et que dans mes colères je suis capable de tout.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

SOUVENIRS

D'UN VOYAGE SCOLAIRE

EN ALLEMAGNE

LE PATRIOTISME DANS L'ENSEIGNEMENT.

Quand les problèmes politiques occupent l'attention générale, il est naturel que l'intérêt qui s'attache aux questions d'enseignement se ralentisse, ou que l'esprit de parti s'en empare pour les obscurcir et pour les fausser. En publiant les études qui vont suivre, je m'adresse à ceux qui, n'ayant point perdu de vue ces importantes et difficiles questions, cherchent en dehors de toute idée préconçue les moyens de préparer aux générations nouvelles une éducation plus forte et une instruction plus solide. Je m'abstiendrai en général de toute polémique, bornant mon rôle à celui de narrateur, et laissant parler avant tout les faits. Je voudrais exposer quelle est l'organisation actuelle de l'instruction publique dans un pays qui mérite doublement de fixer notre attention, puisqu'il est celui qui a le plus fait en Europe pour la diffusion de l'enseignement, et puisqu'il attribue à ses écoles, non sans raison, une partie des succès qu'il a remportés sur nous.

Quoiqu'il m'en coûte un peu d'entrer en scène de ma personne, un mot sur l'origine de ce travail est nécessaire. Depuis longtemps je désirais compléter et remettre à jour la connaissance que j'avais acquise autrefois de l'enseignement allemand quand j'étais étudiant en 1858 et 1859 à l'université de Berlin. Informé de mon désir, M. Jules Simon, alors ministre de l'instruction publique, mit à ma

disposition les fonds nécessaires. Je partis donc pendant l'été de l'année 1873, retournant à Berlin après un intervalle déjà assez long en lui-même, mais que les événemens faisaient paraître beaucoup plus considérable. Au moment de passer la frontière, je me représentai vivement en quelle situation d'esprit je l'avais franchie autrefois. J'avais alors pour les universités allemandes un respect singulier : il me semblait que tout, dans ces grands corps, devait porter le caractère du désintéressement scientifique. Je me figurais volontiers que les professeurs, sans être pour cela moins attachés à leur pays, étaient placés au-dessus des rivalités de nation à nation, et que, voués à la recherche de la vérité, ils prenaient le progrès général pour seul objet de leurs efforts, pour seule règle de leurs jugemens. N'était-ce pas le plus grand de tous les Allemands qui avait dit que la haine nationale agit avec le plus de violence là où la culture humaine est le moins avancée, et qu'il est des régions de l'intelligence où l'on éprouve le bonheur ou le malheur d'un peuple voisin comme celui de sa propre patrie (1)?

Quand je retournai en Allemagne au mois de juin 1873, il faut bien avouer que je n'avais plus ces illusions. Un caractère spécial de la dernière guerre, c'est que l'animosité chez nos adversaires ne paraissait pas diminuer, mais plutôt augmenter avec l'instruction : l'idée de la solidarité humaine s'effaçait derrière celle de la lutte historique des races. Il est trop vrai que les universités allemandes ont une grande part de responsabilité dans ce phénomène nouveau en Europe; je n'oserais pas dire que cette intervention de la science germanique dans les affaires humaines aura pour résultat de la grandir aux yeux des observateurs impartiaux. On la plaçait à des hauteurs où en réalité elle ne se trouvait point, et dont elle a déclaré expressément qu'elle ne voulait pas : elle entend rester sur la terre et elle ne répudie aucune des passions qui divisent les hommes. Ce serait une entreprise assez inutile de dépenser son temps à regretter pour elle ce qu'elle ne regrette pas elle-même; il vaut mieux essayer de comprendre comment elle est arrivée à prendre un tel caractère. Je me promettais d'en faire un de mes sujets d'observation. — L'enseignement allemand offre d'ailleurs, dans son passé et dans son présent, des particularités plus dignes d'envie : un développement des institutions et des idées non troublé par la révolution comme le nôtre, et non altéré par une administration centralisatrice, d'immenses efforts faits par les états et par les villes pour multiplier les moyens d'instruction, — une variété d'établissemens longtemps favorisée par le morcellement du territoire, — des hommes supérieurs qui ont laissé leur marque dans les doctrines et

(1) Goethe, *Conversations avec Eckermann.*

dans les méthodes : autant de points qu'il est bon d'étudier et de faire connaître en France.

Tel était à peu près le tour de mes réflexions pendant que je prenais la route de Cologne à Berlin. En même temps je me promettais d'écarter toutes les impressions personnelles qui pourraient nuire à l'impartialité de mon jugement. Je dois dire, et j'entre par là aussitôt dans mon rôle de narrateur véridique, que la tâche m'a été rendue facile par l'accueil empressé que j'ai reçu dans tous les établissemens d'instruction publique. Non-seulement j'ai pu assister aux classes aussi souvent et dans toutes les maisons qu'il m'a plu, mais les professeurs et directeurs mettaient à ma disposition les travaux des élèves et me donnaient libéralement toutes les informations que je leur demandais. On est habitué en Allemagne à ces visites internationales : pendant que *j'hospitais* (c'est le terme consacré) dans les gymnases de Berlin, des Russes, des Américains faisaient de même. Je ne vois pas pourquoi dans nos lycées nous n'exercerions pas une hospitalité pareille : s'il est naturel qu'on écarte les simples curieux, nous n'aurions qu'à gagner à laisser entrer les juges compétens.

Je ne me suis pas contenté de voir les classes, de converser avec les maîtres et d'interroger les élèves. J'ai mis à profit la littérature pédagogique de l'Allemagne, qui, comme on sait, est d'une grande richesse, et compte parmi ses écrivains beaucoup d'esprits clairvoyans, beaucoup d'hommes de savoir et d'expérience. Il serait trop long de donner ici un aperçu bibliographique : j'indiquerai au moins, pour tout ce qui est ordonnances officielles, les recueils que MM. Wiese et de Rönne ont composés pour la Prusse. Un utile ensemble de vues et de faits se trouve réuni dans l'*Encyclopédie pédagogique* de K.-A. Schmid (10 volumes, 1859-1874), qui ne devrait manquer dans aucun de nos grands établissemens d'instruction. J'ai lu les procès-verbaux des conférences qui se tiennent tous les ans, sur différens points du territoire, entre les directeurs des gymnases d'une même province. Je n'ai rien négligé, en un mot, pour arriver à une connaissance nette et complète de l'organisation que j'étais allé étudier.

I.

Puisque j'ai commencé de parler du caractère national qu'a revêtu l'enseignement allemand, j'aime mieux traiter tout de suite, pour n'avoir pas à y revenir, ce difficile et instructif sujet. Le temps est loin où l'on pouvait reprocher à l'Allemagne de se perdre dans les abstractions philosophiques, ou de s'oublier dans le culte de l'antiquité, ou d'accorder aux autres peuples plus d'attention qu'à

elle-même. Quoique ce reproche se fasse encore entendre chez les étrangers dont les informations retardent de cinquante ans, quoiqu'on l'entende aussi en Allemagne dans la bouche de quelques hommes, qui le répètent simplement par habitude ou dont le patriotisme germanique est intolérant et insatiable, la vérité est qu'aucun pays n'a su ramener aussi bien à ses intérêts, à ses souvenirs et à ses espérances la plupart des études et des exercices qui concourent à l'éducation de la jeunesse. Cette alliance de l'enseignement et de la politique a son origine dans les luttes du commencement de ce siècle, dans le long et persévérant travail qui devait aboutir à l'unité de l'Allemagne. Il serait intéressant de rappeler ici cette histoire; mais un tel récit demanderait beaucoup de pages. J'aime mieux ne pas m'écarter de mon objet immédiat et exposer tout de suite ce que j'ai constaté, sauf à revenir, en manière de digression, sur l'origine des faits que nous observerons.

Une des premières leçons auxquelles j'aie assisté a été la leçon d'histoire au *Friedrichs-Werdersche-Gymnasium* à Berlin, en *Oberprima*, c'est-à-dire dans la classe la plus élevée. Le professeur était le directeur même du gymnase, car en Allemagne les directeurs ne se regardent pas comme exempts de l'enseignement, et leurs leçons sont peut-être les plus profitables de toutes, à cause de la double autorité qui s'attache à leur parole. Le directeur du gymnase de Werder est le respectable M. Bonnell, un descendant des réfugiés protestans français qui vinrent demander un asile à la Prusse lors de la révocation de l'édit de Nantes. Ses aïeux, comme il me l'a raconté, étaient vignerons au village de Villiers-le-Bel, près de Paris. M. le docteur Bonnell, qui a plus de soixante-dix ans et qui est directeur de son gymnase depuis 1838, s'est acquis une juste réputation par ses leçons et par ses livres. De ce qu'il faisait le cours d'histoire en *prima*, il ne faudrait pas conclure d'après nos idées françaises qu'il fît de l'enseignement historique sa spécialité : en général, les spécialités sont poussées moins loin ici qu'en France, et l'on évite ce qui pourrait trop les favoriser; ainsi chaque maître est tenu de donner au moins deux sortes d'enseignement. On forme ainsi un personnel plus homogène, plus capable de combiner dans une juste proportion ses efforts, plus apte à se prêter de mutuels services, et du côté des élèves on obtient une instruction moins éparpillée, moins tiraillée en divers sens.

La leçon du jour était le règne de Frédéric II. C'est en effet l'histoire d'Allemagne qui fait l'objet des leçons des deux dernières années. Comme on a déjà appris au moins une fois l'histoire d'Allemagne, le maître peut davantage insister sur les considérations morales, sur le développement des institutions et des idées. M. Bonnell, avec beaucoup de simplicité et de gravité, tantôt par-

lant, tantôt lisant des extraits d'un livre, s'attachait à faire ressortir les caractères principaux de cette époque. Il parla successivement de l'armée, de l'instruction, de l'industrie, ne craignant pas d'entrer dans le détail pour donner aux jeunes gens des idées précises. Il racontait par quels moyens on recrutait et l'on entretenait les troupes, quels étaient alors les appointemens d'un capitaine, d'un lieutenant; puis il disait ce qu'était une école primaire en Prusse au commencement du XVIIIe siècle, quand un édit déclarait que « hormis les tailleurs, les tisserands, les maréchaux ferrans, les charrons et les charpentiers, on n'admettrait aucun corps d'état à fournir des instituteurs. » Après avoir rappelé que sous Frédéric-Guillaume Ier l'école était devenue obligatoire, il exposait les principaux articles du règlement général de 1763, qui sert encore aujourd'hui de base au système de l'instruction publique en Prusse. Les explications sur l'état de l'agriculture et du commerce au temps de Frédéric II, sur les encouragemens qu'il donna aux artisans venus de France, n'étaient pas moins intéressantes. Passant au caractère de Frédéric, il le peignait par des anecdotes peu connues, par quelques bons mots qu'il reproduisait dans la langue émaillée de termes français qu'affectionnait le roi. On voyait que le professeur se complaisait à ce sujet, dont on ne se lasserait pas, disait-il, de parler. Peut-être bien le portrait était-il un peu idéalisé. Si le roi s'est résigné au partage de la Pologne, c'est à contre-cœur et parce que la Russie et l'Autriche avaient pris les devans : comme chef d'état, il se devait à lui-même de ne pas trop laisser s'accroître ses voisins. Les élèves, qui écoutaient avec grande attention, ne prenaient pas de notes comme les nôtres; mais à la classe suivante et aux répétitions générales, qui ont lieu plusieurs fois dans l'année, ils sont tenus de reproduire, avec le secours des livres qu'ils ont entre les mains, ce qui a été exposé par le maître. On a même soin en ces répétitions, auxquelles on consacre chaque année plusieurs classes, de revenir sur les matières vues pendant les années précédentes en les complétant par tout ce qui a été appris depuis. Je n'ai pas besoin de dire, mais on peut se figurer aisément les réflexions que je faisais, tandis que ce descendant des cultivateurs de l'Ile-de-France racontait à soixante jeunes Prussiens, en un langage sobre et nerveux, les grands avantages que l'Allemagne avait tirés plus d'une fois, et à plus d'une époque, des fautes commises par les gouvernemens français.

A quelques jours de là, j'assistais aux leçons du *Schullehrer-Seminarium* ou école normale pour les instituteurs primaires : par une faveur spéciale du directeur, j'eus la permission de lire les compositions que les élèves de troisième année avaient faites pour leur classement définitif. La composition d'histoire avait pour sujet

« les batailles du mois d'août 1813. » Je parcourus avec curiosité les copies de ces futurs maîtres d'école : leurs travaux se faisaient remarquer surtout par l'exactitude dans la description des mouvemens stratégiques. Les positions des corps d'Oudinot, de Macdonald, de Vandamme, et d'autre part des armées de Bernadotte, de Blücher, de Schwartzenberg étaient fort nettement indiquées. On devine que la géographie de l'Allemagne a passé dans la moelle et dans le sang. Une partie curieuse de ces devoirs, c'est l'élément populaire, les paroles historiques, les traits familiers, tout ce qui peut saisir l'imagination des enfans. On trouvait en outre, mais sans déclamation, un grand enthousiasme pour le roi, pour les chefs, pour les volontaires, quelques traits à l'adresse de l'ennemi héréditaire, enfin la dose convenable de piété pour le Dieu des armées, qui, comme l'événement l'a prouvé, combattait avec la Prusse.

Un peu plus tard, je visitais la *Victoria-Schule*, admirable établissement que la ville de Berlin a créé, il y a six ans, pour l'enseignement secondaire des jeunes filles, et qui reçoit sept cents externes. Le professeur d'histoire, homme entendu et fort maître de sa parole, n'avait garde, en faisant le récit du passé, d'oublier les applications pratiques. Négligeant les dates, réduisant le nombre des noms propres, il tâchait de dépeindre au vif ses personnages et de tirer de leurs aventures, je ne dis pas précisément des leçons morales, mais des conseils utiles. Les digressions ne manquaient pas dans cet exposé qui ressemblait plutôt à une conversation d'un homme instruit et communicatif avec des enfans. La leçon avait pour objet les commencemens des guerres de religion en Allemagne. A propos de l'électrice de Saxe, dont le mari avait été fait prisonnier à la bataille de Mühlberg, il faisait le portrait de la femme forte qui, au milieu des dangers, ne perd pas de vue les intérêts de sa maison, et met à profit les divers incidens d'une époque agitée pour défendre sa souveraineté et sauver le bien de ses enfans. Le cours du récit ayant amené le nom de la forteresse de Torgau : « Cherchez sur la carte, » dit le professeur. Aussitôt tous les regards s'abaissent sur l'atlas que chaque élève, durant la leçon d'histoire, tient ouvert devant elle. Ces atlas ont des cartes spéciales pour les diverses époques de l'histoire d'Allemagne. « Vous avez trouvé? C'est notre boulevard de l'est; nous l'avons pris, nous voulons le garder. » (Mouvement parmi les jeunes filles.) Dans une autre leçon, il était question des Slaves et de leurs premiers établissemens au milieu de l'Europe. « Ils ne sont pas venus, disait-il, les armes à la main; aussi n'ont-ils pas d'épopée. C'est un peuple tranquille, qui s'est installé en silence, sournoisement, sans qu'il y paraisse, sur nos domaines, jusqu'à ce que nos ancêtres leur aient parlé raison et les aient vivement ramenés chez eux! C'est un peuple pa-

resseux : il ne faisait que gratter la terre du bout de la charrue ; nous leur avons appris à enfoncer le soc. Il a fallu casser leurs têtes dures, car c'est un peuple qui a besoin d'être maté ; il lui faut un maître, un tsar! » C'était un spectacle curieux de voir tous ces yeux avides d'instruction, tantôt attachés sur le maître, tantôt brusquement abaissés sur l'atlas. Il était clair que ces jeunes filles recevaient des impressions pour la vie.

Le professeur, après la classe, causant avec moi, me racontait qu'il avait pratiqué le gymnase et la *realschule*, et que l'instruction des jeunes filles était ce qui, dans sa carrière, l'avait intéressé le plus. « Elles ont les mêmes aptitudes intellectuelles que les garçons. Il n'y a pas à changer de méthode; pas de sensiblerie, pas de mollesse. Il faut au contraire plus d'énergie qu'avec les hommes, car les jeunes gens, après le gymnase, passeront par la discipline de l'université, du régiment, tandis que la femme qui n'apprend pas à l'école ce qu'est l'exactitude ne l'apprendra jamais. Elle doit aussi y apprendre ce qu'est la patrie et quelles sont envers l'état les obligations de chacun. »

J'ajouterai de mon côté que cet enseignement me semble surtout nécessaire dans un pays où le service militaire est organisé comme il l'est en Prusse, et comme il l'est désormais chez nous. Un système militaire qui, après avoir pris l'homme, le renvoie dans ses foyers, le laisse se marier, et peut le redemander subitement pour la guerre au bout de quelques années, a besoin de ne pas trouver un adversaire dans la femme. Il faut au moins qu'à l'âge où les impressions sont vives et profondes son esprit ait été préparé à tant de sacrifices. L'exemple de la dernière guerre, où les femmes en France ont été parfaites d'élan et d'abnégation, prouve quelles ressources de cœur se trouvent en elles ; mais il n'est ni souhaitable, ni probable, que le devoir parle toujours d'une façon aussi claire et aussi pressante.

On voit déjà par ce qui précède comment l'instruction allemande se fait l'auxiliaire du patriotisme; mais les éducateurs d'outre-Rhin, qui ont si bien étudié l'esprit de l'enfant, ont compris que, pour s'en rendre maître, il convient de s'adresser simultanément à toutes ses facultés. Comme l'imagination est celle qui domine dans l'adolescence, il est bon qu'elle ait sa part dans les leçons. Le passé de l'histoire germanique depuis les temps les plus reculés est présenté en une série de tableaux qui sont faits pour transporter de jeunes têtes. En France, nous dépeignons les premiers temps de notre histoire comme une époque de barbarie et de superstition : il a fallu que le contact des Romains et des Grecs apportât une civilisation supérieure, que le christianisme répandît des croyances plus

élevées et une morale plus pure. Chez nos voisins, le temps où le Germain vivait librement dans ses immenses forêts et s'adonnait sans partage à ses deux occupations favorites, la guerre et la chasse, est présenté aux enfans comme une époque de force intacte et de noble indépendance. Le contact avec d'autres nations a plutôt compromis la pureté du sang et diminué l'énergie native. Si le christianisme a eu le mérite d'ouvrir à la race allemande une ère nouvelle, on doit cependant regretter qu'il ait fait évanouir les vieilles épopées germaniques, avec leurs cycles de dieux et de héros, dont il ne reste que de rares fragmens, et qu'il faut aujourd'hui reconstruire à grand'peine. Les historiens allemands se plaisent d'ailleurs à reconnaître que nulle race humaine n'était faite pour le christianisme comme la race teutonique : les Juifs, les Romains, les Grecs, quand ils ont reçu la religion nouvelle, étaient déjà des peuples usés; mais Dieu avait choisi les Germains, dont les facultés étaient fortes et saines, pour en faire tout particulièrement les « porteurs, » c'est-à-dire en français les représentans et les promoteurs du christianisme. Ils lui ont donné la profondeur de sentiment qui était en eux.

C'est ainsi que les premiers jours de l'histoire allemande sont présentés aux jeunes gens. La *Germanie* de Tacite fournit les principales couleurs du tableau. Le courage, la fidélité à la parole jurée, l'amour de la vérité, le respect des femmes, l'hospitalité, sont les traits qu'on vante surtout chez les aïeux, et si la soif de la vengeance et l'appétit du butin viennent s'y mêler parfois, il faut encore admirer la passion et l'audace qui éclatent dans ces défauts. On peut aisément se figurer l'enthousiasme que provoquent dans un esprit un peu vif ces images de fierté et d'indépendance. Chaque homme libre vivait dans son enclos comme dans une forteresse : le plus beau jour était celui où, pour la première fois dans l'assemblée du peuple, le père remettait solennellement au jeune guerrier le bouclier et le javelot. J'ai retrouvé l'expression de ces sentimens jusque dans les compositions des jeunes filles. « La dernière guerre a prouvé, dit l'une d'elles, que la culture n'a pas encore tari la séve des vertus des ancêtres. » Les odes de Klopstock, où sont célébrés les antiques dieux de la Germanie, Wodan, Freya, Donar, et où la haine contre Rome éclate en cris sauvages, prêtent une voix poétique à ces sentimens.

Je m'attarderais trop, si je montrais comment la suite de l'histoire est traitée dans le même esprit. L'invasion de l'empire romain par les barbares (ce qu'en Allemagne on appelle la migration des peuples), l'empire de Charlemagne, les expéditions contre l'Italie avec Frédéric Barberousse comme figure principale, autant de grands souvenirs qu'on prend à tâche d'imprimer dans l'imagina-

tion de la jeunesse. Il ne faut pas croire cependant qu'il y ait, comme chez nos romantiques français, grand déploiement de couleur locale, ou comme dans nos histoires à systèmes philosophiques, le goût des personnages élevés à l'état de type. On s'attache surtout à faire comprendre les sentimens d'une grande époque, à décrire les vues et les projets d'un personnage célèbre. L'exposition incline plus à l'analyse psychologique qu'au détail pittoresque, et elle est absolument dépourvue de visées humanitaires. Des réflexions qui peuvent paraître communes ou banales au lecteur exercé, mais qui intéressent et dirigent l'intelligence de l'enfant, se mêlent au récit. Bien plus que dans nos livres français, l'intérêt est la règle qui sert à juger les hommes et les actes.

Pour donner plus de corps à tout ce passé, comme pour familiariser les élèves avec les origines de la langue et de la littérature allemandes, on commence à lire dans les hautes classes des extraits d'Ulfilas, d'Otfrit et surtout du poème des *Nibelungen*. Grâce à la liberté dont jouit le professeur, le gothique, le vieil et le moyen haut-allemand, moins par ordonnance ministérielle que par le rapide et irrésistible progrès des études germaniques, tendent à devenir des branches de l'enseignement secondaire. L'idée d'introduire ces textes dans les classes se fait déjà jour au XVIIIe siècle. Klopstock, en des vers enthousiastes, émettait le vœu « que ceux qui sont encore enfans aujourd'hui reçoivent la précieuse leçon des hauts faits de Siegfried, de la fidélité de Chriemhilde. » Mais c'est surtout au temps des guerres de Napoléon que se propage l'idée de faire contre-poids à l'action du dehors au moyen de la vieille littérature nationale. « Ainsi, écrit un professeur en 1810, l'image de la patrie sera maintenue pure et fraîche. » Un autre dit dans le même temps : « Ce qu'Homère est pour les Grecs, ce qu'Ossian est pour l'habitant des *high-lands*, le chant des *Nibelungen* doit l'être pour l'Allemand, — après la Bible le livre le plus cher et le meilleur, un bien commun de la nation. » Niebuhr, en 1812, demandait déjà une édition scolaire d'Ulfilas, du roi Alfred, d'Otfrit. « Il faudrait, ajoute-t-il, créer à l'université une chaire dans laquelle je voudrais asseoir les deux inséparables frères Grimm. » Aujourd'hui ces patriotes seraient satisfaits : le vieil allemand s'enseigne non-seulement à l'université, mais au gymnase, à la *realschule*, dans les institutions de jeunes filles. Je ne pense pas que cet enseignement soit bien approfondi; mais le peu qu'en apprennent les élèves suffit pour leur donner sur les origines de leur littérature et de leur idiome des vues qui chez nous manquent encore, même à des lettrés de profession. On apprend à considérer la langue sous un nouvel aspect, on observe les différences de dialecte, on aime et on respecte en eux les témoins des anciens temps, on recherche les

intentions cachées dans certains tours à première vue inexplicables, on se fait davantage l'écolier de l'usage au lieu de prétendre à le régenter. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien les figures des *Nibelungen*, que les enfans voient à travers la peinture emphatique de Kaulbach, popularisée par la gravure, sont faites pour saisir et pour enlever les esprits.

A ceux qui ne peuvent aborder directement les textes viennent s'offrir d'habiles rajeunissemens, des traductions ou imitations en vers ou en prose. Ces publications à bon marché, faites souvent par de vrais savans et de vrais poètes, se trouvent dans les mains de toute la jeunesse. Ainsi ce passé, qui était tellement mort au XVIIIe siècle que les premières éditions des poèmes allemands furent pour le monde savant autant de révélations, est redevenu vivant et populaire. Parmi tout ce que j'ai vu en ce genre, c'est là ce qui me paraît le plus digne d'être imité. Nos chansons de gestes, nos romans d'aventures, devraient rentrer dans les mains de nos enfans : je les voudrais mis en prose, abrégés, la langue discrètement rajeunie, mais non privée de tout archaïsme, accompagnés des notes nécessaires et embellis par la gravure. Ce sera notre mythologie française : Roland, Huon de Bordeaux, prendront place à côté d'Hercule et de Persée. Il ne faut pas oublier que ces sortes de livres deviendraient aussi des lectures pour le peuple. Nos poèmes du moyen âge, remaniés et mis en prose, sont encore lus par les habitans des campagnes; mais ils les possèdent en des textes grossiers et inintelligibles dont des papetiers se font les éditeurs. Il est temps qu'on entreprenne pour la littérature française du moyen âge le même travail que les Simrock et les Pfeiffer ont accompli pour les mêmes œuvres en Allemagne (1). Quelques pas ont déjà été faits dans cette voie; mais le luxe de la typographie a rendu ces publications d'un prix inabordable. Ce sera là une œuvre vraiment populaire et un moyen de rejoindre le présent au passé qui ne saurait donner ombrage à aucun parti.

II.

Le souvenir poétisé des temps anciens ne fait pas oublier aux maîtres de la jeunesse que le présent réclame aussi sa part d'attention; il tient dans l'enseignement allemand une place considérable, non pas seulement depuis les événemens de 1870, mais déjà à une époque où les regards ne s'arrêtaient pas sur les événemens contemporains avec la même complaisance. Dans un pays où l'école

(1) En 1869, la traduction des *Nibelungen* par Simrock était déjà à sa vingtième édition.

veut munir l'intelligence de notions définies sur les grands devoirs de la vie, la politique ne pouvait être entièrement bannie des leçons : on s'attache surtout à inspirer le respect de l'état, à le montrer, non comme la résultante des volontés individuelles, mais comme un produit de l'histoire qui est placé au-dessus des discussions, comme un organisme qui a sa fin et ses lois particulières, et que les hommes d'aujourd'hui, s'il était détruit, seraient incapables de recomposer. « Il faut, écrit le professeur Palmer (1), que le peuple, même en ses couches inférieures, perde l'habitude de voir dans les pouvoirs législatifs et exécutifs un maître qui, se trouvant par le fait en possession de la puissance, l'emploie aux mêmes usages pour lesquels l'emploieraient le paysan et l'ouvrier, s'ils étaient par un coup du sort mis en état d'exercer l'autorité. » L'état, selon cette conception, est si peu la somme des individus, que sans l'état l'individu ne serait rien. Non-seulement on s'attache à soustraire la race royale à l'instabilité des opinions, mais le bénéfice de la tradition historique s'étend jusqu'à un certain point aux classes dirigeantes. « Ce n'est pas, continue le même écrivain, au hasard qu'il appartient de décider si l'on sera parmi ceux qui gouvernent ou parmi ceux qui obéissent, en sorte que l'homme violent ou ambitieux pourrait tous les jours arriver à l'autorité, tandis que l'homme désintéressé ou modeste serait éternellement condamné à la subir. Il y a une partie de la nation que son esprit politique et son instruction appellent naturellement à gouverner l'état au dedans et à le représenter au dehors... Il restera toujours assez d'occasions pour chacun d'exercer de l'autorité et d'encourir des responsabilités comme électeur, comme juré, comme père de famille. Du sommet de l'échelle sociale jusqu'à la base, que chacun se meuve dans sa sphère en respectant au-dessus et au-dessous de lui les droits consacrés par le temps. Si le progrès des idées diminue de jour en jour la distance qui sépare les classes, c'est une raison de plus pour que le citoyen accorde à l'autorité non-seulement son obéissance, mais sa confiance et son attachement. Mauvais signe, quand Pierre et Paul se mêlent de tout, et quand le peuple ne se fie qu'aux orateurs de cabaret... Heureuses les contrées à qui Dieu donne un bon prince ! S'il a le sentiment de ses devoirs, s'il s'entoure des meilleurs hommes de la nation, il sera vraiment l'âme et le cœur du pays, le peuple aimera à voir en lui le chef politique de l'état, et à travers un reflet chrétien et poétique l'oint du Seigneur, une image terrestre de la majesté divine. »

J'ai reproduit à dessein ce passage, qui donne une idée assez juste du ton que prend habituellement en ces matières la pédagogie offi-

(1) Directeur de l'enseignement dans le Wurtemberg.

cielle; elle cherche à imprégner l'élève de l'esprit historique. Je n'ai pas à faire ici la part du vrai et du faux : je présenterai seulement deux observations. La première, c'est qu'un enseignement de ce genre suppose une vie politique peu intense et une certaine uniformité dans les sentimens de la population : autrement il courrait risque, en provoquant la contradiction chez l'élève ou chez les parens, d'aller directement contre son but. En second lieu, il faut qu'il n'y ait pas un désaccord trop visible entre la réalité des faits et le tableau idéal qu'on trace à l'enfant : sinon cette peinture de l'autorité pourrait, contre l'intention des maîtres, prendre une apparence d'ironie et de satire.

Quand il s'agit des affaires du dehors, on ne se montre pas moins soucieux d'intéresser et de diriger l'élève. Voici un passage qui a été écrit en 1867, et qui fait allusion, je suppose, à la guerre contre le Danemark. « Si quelque grande entreprise est en jeu, si, par exemple, les armées sont mises en campagne pour mettre à la raison un ennemi violent, et pour arracher à sa barbarie une race de frères, le maître fera très bien de communiquer à ses enfans les nouvelles les plus importantes dans la mesure où ils pourront les comprendre; il leur montrera sur la carte la marche des armées, les champs de bataille, et il leur inspirera une horreur approfondie pour ces « plumitifs » (comme les appelait Blücher), qui gâchent ce que le sabre du soldat avait arrangé. »

On pense bien que, quand il est parlé des nations étrangères, l'ennemi héréditaire (c'est de nous, s'il vous plaît, qu'il est question) n'est pas oublié. Lorsqu'il s'agit de la France, une telle abondance de récriminations se présente qu'on a l'embarras du choix; mais, comme le goût pour ce genre de littérature me manque, je me contenterai d'un seul passage, qui est cité avec éloge dans l'*Encyclopédie* de Schmid (1), et où l'animosité contre la France s'exprime en termes bibliques. Il est tiré d'un programme du collége de Magdebourg pour l'année 1856; l'auteur se plaint qu'on ne s'occupe pas assez de cultiver le patriotisme chez les jeunes gens. « Quand ce devrait être aux dépens d'autres sciences, il faut implanter par l'histoire et par la géographie nationales le patriotisme dans les âmes juvéniles... Moins de logique obtenue par les mathématiques, si nous manquons de temps pour montrer la justice et la longanimité de Dieu, qui a placé auprès de nous le voisin occidental aux aguets, et qui en a fait une verge pour l'Allemagne, comme les Cananéens pour les enfans d'Israël; si nous manquons de temps pour comparer l'ancienne frontière allemande avec la nouvelle, et pour secouer les jeunes âmes par le terrible châtiment de Dieu, lequel

(1) Tome II, p. 708.

a livré l'Alsace aux mains des Welches pour avertir et pour punir l'Allemagne. » Ces sortes de tirades ne sont pas rares, et ce qu'on en a lu pendant la dernière guerre n'était que réminiscences d'école.

Contrairement à notre philosophie du XVIIIe siècle, qui aimait à écarter les circonstances extérieures et, selon elle, purement fortuites, telles que le pays et la race, pour chercher l'homme sous la diversité des types et pour l'élever en vue de l'humanité, la pédagogie allemande s'arrête avec une complaisance marquée sur les différences de race et de pays, qu'elle considère, non pas comme accidentelles, mais comme tellement importantes qu'elles font la loi à l'homme et doivent décider de sa vie. « Il faut, écrit le professeur Thilo (1), éveiller chez l'enfant une satisfaction consciente d'appartenir à la nation allemande et non à aucune autre; il doit placer son bonheur dans l'idée de vivre selon le modèle de ses nobles devanciers; il doit se proposer de ne point dégénérer d'une race qui a affirmé son droit devant Dieu et devant le monde. » Ce qu'il y a sous cette phraséologie un peu obscure, c'est l'assujettissement de l'individu à l'espèce, et la subordination de l'espèce à certaines formes traditionnelles, parmi lesquelles la langue est au premier rang. Tandis que la philosophie de nos encyclopédistes concluait à l'égalité de tous les hommes, c'est l'inégalité qui est la conclusion de la nouvelle philosophie allemande. Toutes les races ne se sont pas au même degré affirmées devant Dieu et dans l'histoire, en sorte qu'elles n'ont pas un même droit à revendiquer l'autorité sur l'individu. Il est curieux de voir comment ce sentiment se traduit jusque dans les endroits où l'auteur fait des concessions à la notion de l'égalité. « Le peuple, dit-il, a le droit de voir garantie l'identité de son essence; *proprium est carum*, même à des Polonais! »

Je suis amené ainsi à parler de la façon dont l'enseignement fait connaître les nations étrangères; mais d'abord je dois signaler une assertion qu'on rencontre souvent dans les livres allemands, et qui offre avec les faits un contraste trop frappant pour qu'il ne soit point nécessaire de l'expliquer. « Un des traits du caractère national, peut-on lire dans quantité d'ouvrages et à peu près tous les jours dans la presse allemande, c'est l'extrême impartialité avec laquelle il apprécie les autres peuples : cette impartialité va si loin qu'elle le rend injuste pour lui-même et lui fait oublier ses propres mérites. Comme les Perses au témoignage d'Hérodote, les Allemands adoptent facilement les idées et les usages de l'étranger, et plus d'une fois ils ont renoncé aux vertus natives pour

(1) Directeur du séminaire pour les écoles municipales de Berlin, auteur de nombreux écrits, mort en février 1870.

prendre les modes et les vices du dehors. » Telle est à peu près l'idée que les Allemands se font de ce côté de leur caractère. Je n'ai pas à examiner en ce moment jusqu'à quel point elle est juste, ni à voir quel peut être le principe de ce penchant à l'imitation, ni à rechercher si nos voisins étaient assez riches de leur propre fonds pour avoir le droit de regretter les emprunts qu'ils ont faits jadis aux nations étrangères. Ce qui est certain, c'est que l'enseignement, tel qu'il est organisé aujourd'hui, se propose de combattre ce manque de personnalité. Quand l'école Victoria fut projetée, le troisième motif que l'autorité scolaire fit valoir devant le conseil municipal de Berlin était tiré de cet ordre d'idées : « éveiller la conscience de la nationalité, en faire sentir le prix et la signification, montrer aux jeunes filles dans la langue et dans la littérature allemandes les élémens les plus importans d'une vraie culture féminine, les préserver par là des influences étrangères, funestes au développement national. » Cette idée, qu'il ne faut pas se contenter d'éveiller l'amour de tout ce qui est allemand, mais qu'il faut chercher à dégoûter les jeunes esprits de ce qui est étranger, revient fréquemment dans les livres. De là un certain penchant au dénigrement qui contraste avec la rapide assimilation dont il était parlé tout à l'heure. Il m'a semblé qu'on était généralement plus juste pour le passé que pour le présent, et pour les nations éloignées que pour les contrées voisines. La France (on le pense bien) n'est pas dépeinte de manière flatteuse; mais, si c'est une consolation pour mes lecteurs, je leur dirai qu'elle n'est pas la seule maltraitée. Il y a plus d'une manière d'altérer la vérité : celle qu'on pratique contre nous consiste généralement dans l'omission des faits qui pourraient être à notre honneur et dans les fausses interprétations. Comme il s'agit par exemple de nous faire passer pour les éternels ennemis de la paix, on suppose que l'ambition a été le motif de tous les événemens de notre histoire. J'ai assisté dans l'une des deux *gewerbe-schulen* (écoles professionnelles) de Berlin à une leçon sur les causes de la révolution française : le professeur mettait au nombre des causes principales le mécontentement de l'armée, et particulièrement des officiers, irrités de voir que la France n'exerçait plus en Europe la même suprématie que sous Louis XIV. Il est difficile de réfuter directement une pareille assertion, mais il n'en est pas moins certain que c'est travestir les sentimens d'une génération plus remplie de rêves cosmopolites et plus occupée de droit idéal que de prépondérance militaire.

La façon dont est présentée notre histoire intérieure ne doit pas non plus nous concilier beaucoup de sympathie. J'ai entendu à l'université de Leipzig une leçon sur les événemens qui se sont passés entre le 10 août 1792 et la mort de Louis XVI. C'était le cours du

professeur Voigt sur la révolution française; il n'y a guère d'université où l'on ne puisse suivre tous les ans quelque cours sur l'histoire des quatre-vingts dernières années. Le professeur, avec beaucoup d'art, dépeignait les partis, faisait la biographie des chefs; mais l'impression qui en ressortait, et que durent recevoir les trois cents jeunes gens devant lesquels il parlait, était celle d'un universel et égal mépris pour tous les personnages de cette époque. Les événemens n'avaient même pas cet air de grandeur que leur donnent à nos yeux l'importance des résultats, l'étendue du théâtre, le caractère tragique de la lutte. Du côté de la cour, ce n'était qu'égoïsme et aveuglement, du côté de la Gironde ambition et faiblesse, du côté des jacobins convoitise et cruauté. Le seul qui obtint un mot de sympathie est Louis XVI, encore est-ce parce qu'il allait mourir. J'avais déjà entendu plus d'une fois en France toutes ces accusations; mais ce qui était nouveau pour moi, c'était de les voir réunies. Tantôt je croyais entendre un historien royaliste parlant de la montagne, tantôt un écrivain démocrate donnant cours à ses griefs contre l'ancien régime.

L'enseignement de l'histoire se continue d'ordinaire jusqu'aux temps les plus récens. Quand chez nous M. Duruy, alors ministre de l'instruction publique, introduisit l'histoire contemporaine dans le programme de la classe de philosophie de nos lycées, on se rappelle le concert de réclamations que la presse française fit entendre : la surveillance jalouse que les diverses opinions exercent les unes sur les autres leur fit craindre aussitôt que cet enseignement ne tournât au profit de l'une d'elles. En Allemagne, ce n'est pas seulement dans les plus hautes classes des colléges, mais déjà dans les classes inférieures, ce n'est pas seulement au collége et à la *realschule*, mais dans les institutions de jeunes filles et à l'école primaire qu'on enseigne l'histoire moderne jusqu'en 1815. Au collége royal français de Berlin (1), on apprend « en troisième supérieure » (notre quatrième) l'histoire de la monarchie prussienne jusqu'en 1866. Beaucoup de livres scolaires d'histoire, à chaque nouveau tirage, prolongent leur récit jusqu'à l'année même de l'édition. J'ai feuilleté en 1873 des livres faits pour les écoliers où étaient nommés Ollivier, Thiers, Jules Favre, Gambetta, Mac-Mahon, Bourbaki, Chanzy, Bazaine, Blanqui, Rochefort (je cite au hasard). Une particularité de ces livres m'a frappé. J'ai vu avec regret que les accusations portées contre la France au moment le plus ardent de la lutte de 1870 ont trouvé place dans des livres scolaires (2). Comme on n'a-

(1) Collége fondé par l'électeur Frédéric III en 1689, où les leçons se donnent en français.

(2) Voyez par exemple Kohlrausch, *Kurze Darstellung der deutschen Geschichte*, 11e édit., p. 293.

joute pas que ces griefs, fondés ou non, ont donné lieu à des représailles, la colère survit à la vengeance et se transmet aux générations nouvelles : j'ai compris alors comment le ressentiment peut augmenter avec l'instruction et comment on a pu rencontrer en 1870 des hommes désireux de venger les humiliations de la confédération du Rhin ou les exactions de Davout à Hambourg.

La lecture de tels écrits destinés à des enfans est pénible : ce qui la rend plus déplaisante encore, c'est l'habitude de parsemer le récit d'expressions françaises citées textuellement dans une intention ironique. Auteurs et lecteurs arrivent par là à se persuader que les sentimens allemands sont autres que ceux du reste du monde. On a ce spectacle singulier, que l'écrivain sur la même page condamne notre goût pour « la gloire » et flétrit les appétits de « revanche » qu'il nous attribue, ce qui ne l'empêche pas de parler en même temps du *Ruhm der deutschen Waffen*, c'est-à-dire de la gloire des armées allemandes, et de la *gerechte Vergeltung* qu'elles ont été chercher, c'est-à-dire de leur juste revanche. Ces écrivains se mêlent à nos querelles intérieures, et les médisances inventées par notre grande et petite presse pour déconsidérer les hommes des partis contraires sont recueillies et trouvent place en des ouvrages sérieux. Dans un de ces livres où sont énumérés quantité d'hommes du temps présent, je n'ai vu qu'un seul Français qui ait obtenu une parole d'estime; je me fais un plaisir de nommer celui dont le mérite a triomphé de tant de rancunes : c'est M. Ferdinand de Lesseps.

On voit que l'enseignement allemand prend soin d'armer l'élève non pas seulement pour le combat de la vie, mais pour la lutte historique des nations et des races. Ce genre de leçon est entré si profondément dans les mœurs, qu'on se figure les leçons des écoles françaises faites sur le même modèle. « Nous ne faussons pas l'histoire et la géographie, dit le professeur Palmer, comme on le fait de l'autre côté du Rhin, où l'on inculque à chaque enfant de la grande nation (1), comme un dogme sacré, comme une volonté divine méchamment méconnue par les hommes, que la frontière naturelle de la France est le Rhin (2). » Ceux qui parlent ainsi connaissent mal notre instruction primaire, si réduite au strict nécessaire, et où avant 1867 l'histoire de France ne figurait point parmi les matières obligatoires. Dans les ouvrages d'histoire dont je parlais tout à l'heure, on met parmi les causes de la guerre de 1870 « le désir des frontières naturelles entretenu par l'enseignement public jusque dans les écoles de village. » J'ai retrouvé la même accusation

(1) C'est une opinion accréditée en Allemagne que les Français, quand ils parlent d'eux-mêmes, se désignent couramment comme « la grande nation. »

(2) *Encyclopédie* de Schmid, t. VI, p. 109.

dans la grande publication de l'état-major prussien. Telle est la puissance de l'enseignement allemand, que les erreurs, une fois qu'elles y ont pris place, sont plus difficiles à déraciner dans ce pays que nulle part ailleurs : comme elles sont transmises à tous les enfans, garçons et filles, et comme elles sont implantées dans le premier âge, elles tiennent au plus profond de l'esprit, et si quelqu'un laisse voir un doute, le fait contesté trouve aussitôt des garans non moins nombreux que convaincus.

Si efficace que soit cet ensemble de mesures, il n'a pas encore paru suffisant. Le 8 octobre 1873 se réunissait à Berlin, sous la présidence du ministre de l'instruction publique, une conférence où étaient appelés, avec quelques personnes étrangères à l'instruction, les représentans les plus éminens de l'enseignement prussien. Parmi les questions soumises à ses délibérations se trouvait celle-ci : « On a fait récemment aux écoles publiques le reproche qu'elles ne se préoccupent pas assez de nourrir chez les élèves la conscience de la nationalité allemande. Que peut-on, par ordonnances spéciales, ajouter à ce qui se fait déjà dans cette direction? » Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de traduire, en la condensant par endroits, la partie afférente du procès-verbal officiel (1).

Le rapporteur, M. le docteur Jäger (directeur du gymnase de Cologne), commence par rappeler que, jusqu'aux événemens de 1866 et 1870, il existait un dualisme entre le sentiment de l'état prussien et la conscience de la nationalité allemande. Quelquefois cette dernière était considérée avec une certaine méfiance. Aujourd'hui que le dualisme a cessé, on peut nourrir simultanément les deux sentimens chez la jeunesse. Dans les vieilles provinces, on partira du sentiment de l'état prussien pour fortifier la conscience nationale allemande, et dans les parties nouvelles du territoire on devra s'adresser à la conscience nationale allemande pour éveiller le sentiment de l'état prussien.

Deux catégories de moyens sont à la disposition de l'école pour nourrir l'une et l'autre force dans la jeunesse, d'une part l'enseignement, d'autre part ce qu'on peut appeler les mœurs scolaires, c'est-à-dire l'ensemble des actes qui constituent la vie publique de l'école. Sous ce dernier rapport, on recommandera de décorer les salles de classe et la bibliothèque avec des images tirées de l'histoire nationale, avec des tables portant les noms des élèves morts pour la patrie... Cela est à recommander, non à ordonner, car il faut se garder sur ce domaine de ce qui serait factice. On en peut dire autant d'un autre point considérable, savoir les fêtes scolaires. Il

(1) *Protokoll der im october 1873 im K. Preussischen Unterrichts-Ministerium über verschiedene Fragen des höheren Schulwesens abgehaltenen Conferenz*, Berlin 1874.

en existe généralement deux, le jour anniversaire de la naissance du roi et le départ solennel des élèves qui quittent l'institution, tandis qu'une troisième fête, celle de la journée de Sedan, est encore en voie de s'établir. Il ne paraît pas opportun d'augmenter le nombre de ces jours de fête, car on en a déjà trop; on sait que l'église, qui à cet égard a pris le monopole, n'a pas l'habitude de céder ce qu'elle a une fois gagné.

Pour la question en discussion, c'est surtout l'anniversaire royal et la fête de Sedan qu'on doit considérer. Ajouter quelque chose à ce qui se fait pour la fête du roi ne semble pas nécessaire; cette fête, qui réunit tout le pays autour de la personne du souverain, doit avoir un caractère grave et (si l'on veut bien entendre ce terme) officiel; dans les écoles prussiennes, elle aura en outre un caractère prussien. Il en est autrement pour la journée de Sedan, qui tend de plus en plus à devenir une fête nationale allemande. Ce jour doit avoir pour l'école le caractère d'une fête populaire; on le célébrera non par des discours, mais par des chants, des promenades, des exercices gymnastiques et des jeux. Cette fête a une telle importance pour l'école, que le rapporteur est disposé à émettre sur la question de l'époque des vacances un vote qui en facilite la célébration (1).

Passant aux moyens qui sont du ressort de l'enseignement, M. le docteur Jäger déclare qu'il faut écarter tout ce qui serait suspect de tendance, et qu'avant tout il convient de cultiver chez l'élève l'amour de la vérité. Il serait superflu de passer en revue toutes les branches d'enseignement pour montrer en quoi elles peuvent servir à élever la conscience nationale; c'est surtout le chant, la langue allemande et l'histoire qui se prêtent à cet objet. Dans l'enseignement des gymnases, l'histoire d'Allemagne revient deux fois : une fois en cinquième et en quatrième, une autre fois en *prima*. Le rapporteur propose de continuer l'histoire allemande en quatrième jusqu'à 1870; autrement l'élève ne comprendrait pas l'état politique actuel de l'Allemagne. Ce sera aussi une occasion de faire connaître aux enfans, dans la mesure de leur intelligence, quels seront leurs devoirs comme citoyens. A plus forte raison en *prima* il est indispensable de conduire l'histoire jusqu'en 1870, quand même il faudrait pour cela resserrer l'espace accordé à d'autres époques moins intéressantes.

Ces considérations, dit le procès-verbal, rencontrèrent un assentiment à peu près unanime. M. le docteur Reichensperger (conseiller à la cour d'appel de Cologne) demande qu'on s'occupe da-

(1) Parmi les questions soumises à la conférence se trouvait celle d'une modification de l'époque des vacances.

vantage de l'art allemand : l'école a le tort de faire passer l'idéal antique avant l'idéal chrétien germanique. Il faut déplorer la domination du romanisme dans l'art : ceux qui à d'autres égards sont les plus ardens contre l'influence romane se rendent précisément coupables de romanisme dans l'art, et encore ils favorisent non pas le vrai, mais un romanisme dégénéré. — M. le conseiller supérieur secret Stieve recommande des jeux gymnastiques où les vainqueurs recevraient des couronnes de chêne.

III.

Si l'on veut comprendre toute la puissance de cette organisation, il faut jeter un coup d'œil sur la loi prussienne. La constitution de 1794, qui régit encore la matière aujourd'hui, dit au titre XI de la IIe partie, §§ 3 et 4 : « Celui qui veut établir une maison d'éducation privée ou une pension doit prouver son aptitude auprès de l'autorité scolaire, et lui soumettre son plan en ce qui concerne l'éducation et l'instruction. — Les établissemens privés sont soumis à la surveillance de l'autorité : celle-ci a le droit et le devoir d'examiner comment est dirigée l'éducation physique et morale, comment l'instruction nécessaire est donnée. » Un rescrit de 1840 dit (§ 1) : « Les écoles privées et les maisons d'éducation privées ne doivent être tolérées que là où elles répondent à un besoin réel, par conséquent seulement dans les endroits où les écoles publiques ne suffisent pas à l'instruction de la jeunesse. » Le même rescrit dit au § 7 : « Toutes les écoles et institutions privées sont, absolument comme les écoles publiques du même ordre, soumises à la surveillance de l'autorité scolaire. Cette surveillance ne devra pas se borner d'une manière générale au maintien de la discipline et à la marche de l'enseignement, mais elle s'exercera aussi en particulier sur la disposition du plan d'études, sur le choix des maîtres auxiliaires, sur les livres et sur le matériel scolaire, sur la méthode d'enseignement, sur le règlement intérieur, sur le nombre des élèves et même sur l'installation des bâtimens. S'il se montre dans de tels établissemens des erreurs et des abus qui peuvent compromettre la culture de la jeunesse, ou mettre en danger sa moralité et sa religiosité, si on néglige la jeunesse ou si on la confie à des maîtres incapables et mauvais, et si après avertissement on ne remédie pas à ces défauts, l'autorité scolaire locale a le devoir de provoquer une enquête du gouvernement provincial, lequel a le droit, s'il y a lieu, de retirer la permission et de fermer l'établissement. » — D'autres dispositions non moins rigoureuses sont prises à l'égard des maîtres donnant des leçons particulières dans les familles : ils doivent être munis d'une permission essentielle-

ment révocable, et ils sont soumis au contrôle des autorités scolaires, sans compter la surveillance générale de la police (§ 23). Enfin, sur la requête des autorités locales, scolaires ou de police, les parens ou tuteurs dont les enfans ou pupilles ne suivent pas les leçons des écoles publiques sont tenus de montrer comment il est pourvu à leur instruction (§ 24).

Pour faire sentir la différence qui sépare cette législation de celle qui est en vigueur chez nous, je transcris les articles 17 et 21 de la loi du 15 mars 1850. « La loi reconnaît deux espèces d'écoles primaires ou secondaires : 1° les écoles fondées ou entretenues par les communes, les départemens ou l'état, et qui prennent le nom d'écoles publiques, 2° les écoles fondées et entretenues par des particuliers ou des associations, et qui prennent le nom d'écoles libres. — L'inspection des écoles publiques s'exerce conformément aux règlemens délibérés par le conseil supérieur. Celle des écoles libres porte sur la moralité, l'hygiène et la salubrité. Elle ne peut porter sur l'enseignement que pour vérifier s'il n'est pas contraire à la morale, à la constitution et aux lois. »

On voit combien l'action que l'état exerce sur l'enseignement est plus énergique en Allemagne qu'en France. Elle s'étend non-seulement aux colléges et aux écoles qui sont entretenues des deniers publics, mais aux établissemens qui sont la propriété d'une corporation ou d'un particulier, et elle ne s'arrête pas même devant le foyer domestique. Le contrôle ne se borne pas, en ce qui concerne les établissemens libres, à quelques points faciles à constater, tels que la salubrité des bâtimens et la présence d'un enseignement religieux (l'inspection en France ne va pas plus loin), mais il s'applique à l'organisation des leçons et au fond des doctrines. Déjà le gouvernement possède une influence considérable sur l'avenir des maisons d'instruction secondaire par la faculté qu'il a de leur accorder ou de leur refuser le droit de délivrer un diplôme de maturité (diplôme qui donne accès au volontariat d'un an); mais cela ne suffit pas : l'état envoie ses inspecteurs dans les écoles et les colléges privés pour voir de quelle langue on se sert en classe, quels livres sont remis entre les mains des élèves, combien d'heures sont accordées aux diverses facultés. Si l'on joint à cela que les parens, en présence d'écoles toutes également surveillées, n'ont pas, à moins d'entretenir un maître qui lui-même a besoin d'une autorisation, le droit de garder leurs enfans à la maison, puisque l'enseignement est obligatoire, on aura un aperçu du pouvoir que la loi allemande confère à l'état.

Ces dispositions n'ont pas été inventées pour tracasser les populations; le législateur voulait surtout assurer à l'état le droit de maintenir et d'élever le niveau des études. Aussi longtemps que

l'Allemagne a été moralement unie, aussi longtemps que la loi a été appliquée sur un terrain favorable et qu'on en a fait un usage modéré et bienveillant, elle a été regardée par tous comme un bienfait. Toutes les maisons s'ouvraient devant les inspecteurs officiels et écoutaient leurs avis avec déférence. Nous avons ici un exemple de la déviation que, sous l'empire des circonstances, peuvent subir les institutions humaines. Les dispositions qui, de 1794 à 1866, n'avaient soulevé aucune plainte sont tout à coup devenues oppressives. En Pologne, dans le Slesvig, en Alsace-Lorraine, on a vu subitement se produire du côté de l'état les mêmes récriminations sur la langue de l'enseignement, sur les heures accordées à telle ou telle étude, sur la tendance des directeurs et des maîtres; on a vu éclater la même guerre de programmes et d'arrêtés scolaires. Ce qui a singulièrement ajouté à la difficulté, c'est le caractère patriotique et politique dont l'enseignement allemand a pris l'habitude : s'il se bornait à transmettre les connaissances et les sentimens qui sont le patrimoine commun de l'humanité, il ne rencontrerait aucune résistance insolite; mais il veut maîtriser au profit de l'état l'imagination et les penchans de l'enfant. L'école, se faisant instrument de conquête et d'assimilation, soulève autour d'elle les passions de la lutte; elle ne peut rien souffrir à côté d'elle. Déjà en 1866 cet esprit d'exclusion commençait à se faire jour. « Une école romanisante de jésuites, écrivait alors Thilo, une institution francisante pour la soi-disant bonne société, sont parmi nous, en Allemagne, des établissemens aussi déshonorans et aussi absurdes que le seraient, dans une contrée produisant une noble race de chevaux, des haras destinés à élever des rosses (1). »

J'ai dit en commençant que je voulais borner ma tâche au rôle de narrateur. Cependant, avant de finir, il m'est impossible de ne pas jeter un regard sur l'enseignement français pour voir quel profit il peut tirer de tout ce qu'on vient de lire. On doit, je pense, faire une distinction entre l'action politique et l'action patriotique que peut exercer l'école. Du côté de la politique, en supposant même que cela fût désirable, on ne saurait songer un instant à réaliser en France cet énergique ensemble de mesures que nous venons de décrire. Le premier empire avait rêvé quelque chose de semblable; mais le temps lui manqua, et, quand même il aurait eu le temps, on peut douter qu'il y eût réussi. Aujourd'hui notre enseignement primaire et secondaire, image fidèle de la nation, est partagé entre des corps qui n'ont ni les mêmes vues sur le passé, ni les mêmes idées sur l'avenir. Au moins devrait-on chercher à contenir dans les

(1) Ouvrage cité, t. V, p. 88.

limites actuelles cette grande division qui va toujours se prolongeant et s'accusant davantage; le projet de loi sur l'enseignement supérieur qui est actuellement soumis à l'assemblée de Versailles montre que nous marchons dans un autre sens. Cette division est assurément regrettable; elle a des causes profondes qui tiennent à l'histoire et à la constitution de la société française. Je dois ajouter toutefois qu'il entre, à mon avis, une part d'illusion dans les espérances qu'on fonde chez nos voisins sur le pouvoir illimité de l'école. Celui qui a l'école ne possède pas encore pour cela dans ses deux mains l'avenir : il faut tenir grand compte, en matière d'éducation, de ce que le philosophe Herbart appelle « les collaborateurs occultes, » à savoir l'opinion publique, la presse, la vie privée, l'exemple des grands, la moralité des événemens. Ce n'est pas en Allemagne pour la première fois qu'on a eu l'idée de s'emparer par l'éducation des générations nouvelles; mais, si l'on agit avec trop d'insistance sur l'intelligence de l'enfant, on court risque qu'il ne se révolte ou qu'il ne se dérobe par l'hypocrisie.

Je passe maintenant au second côté de la question, savoir l'action patriotique que l'enseignement peut exercer. Sur ce point aussi, nous sommes dans une autre situation que l'Allemagne. Le patriotisme n'est pas en France un fruit de l'école : il n'est pas descendu dans les masses par la littérature et par l'érudition; il réside plutôt dans la conscience partout répandue d'un passé glorieux, dans le commun souvenir des grandes choses faites par la France en temps de paix comme aux époques de guerre. Ce sentiment est présent partout, et il n'est pas nécessaire que l'enseignement à tout instant vienne le réchauffer et le fortifier; mais je voudrais qu'il l'éclairât davantage : les leçons de nos écoles ne font pas assez connaître la France ancienne et moderne, avec ses littératures successives, avec ses souvenirs de toute sorte, avec les gloires locales dont se compose la renommée du nom français. Au lieu d'ignorer le patriotisme de province, notre enseignement devrait s'y appuyer et s'en nourrir. — Quant aux idées d'équité et de fraternité humaine que le XVIIIe siècle a répandues et dont notre instruction, en ses meilleures parties, est imprégnée, je ne crois pas qu'il y ait lieu de répudier cet héritage de nos pères. Laissons dire que l'éducation en vue du genre humain, telle que l'avaient conçue Rousseau et Pestalozzi, est une conception dépassée ou qui convient seulement aux petites nationalités. Tout en faisant à la patrie la part qui lui revient, nous ne renoncerons pas à ce qu'il y avait de vrai et de généreux dans l'esprit du XVIIIe siècle : on ne voit pas en quoi l'esprit qui prétend le remplacer lui serait supérieur.

MICHEL BRÉAL.

LES

ENFANS DES RUES

A NEW-YORK

LES LOGIS ET LES ÉCOLES.

Toutes les grandes villes ont leurs quartiers pauvres, où les déshérités du sort, les parias de la société, le plus souvent aussi les voleurs et les assassins, les criminels les plus redoutables, élisent naturellement domicile. Obéissant à une affinité mystérieuse, tous les rebuts de l'espèce humaine, accourus parfois de très loin, se donnent là un commun rendez-vous; aucune capitale, aucun centre populeux n'échappe à cette infection sociale. New-York, la grande métropole américaine, a subi la même loi que les villes de l'ancien monde. Dans quelques-uns de ses vingt-deux *wards* ou arrondissemens municipaux, on rencontre çà et là sur des points bien connus une accumulation des classes dangereuses qui sont pour les villes un péril permanent. Joueurs et buveurs de profession, recéleurs, *pick-pockets*, boxeurs, prostituées du plus bas étage, rôdeurs de nuit, y vivent d'expédiens, mêlés à des bandits de la pire espèce et à tous les matelots étrangers, à ce flot de pauvres immigrans que vomissent les mille navires qui fréquentent ce port animé. Le carrefour des *Five-Points*, dans le 4e *ward*, a été de tout temps le plus renommé de ces nids du vice et de la misère.

A cette affreuse foule déjà si bariolée se mêlent les enfans de la rue, les abandonnés du ruisseau, d'ordinaire orphelins sans abri, couchant à la belle étoile, formés dès la plus tendre enfance à l'é-

cole du mal, et promis en naissant à la prison et au gibet. Ceux d'entre eux qui ont encore leurs parens ne reçoivent de ceux-ci que les plus tristes leçons et les plus mauvais traitemens. Au début, par des soins délicats, attentifs, par une instruction prudemment donnée, on aurait pu sauver, moraliser ces petits êtres; il ne sera plus temps quand l'enfant sera devenu homme, et que, criminel endurci, il aura fermé son cœur à tout appel au bien et jeté insolemment sa vie pour enjeu dans la guerre sans pitié ni trêve qu'il a déclarée à la société. Ce qu'il faut donc chercher par tous les moyens, c'est d'atteindre et de corriger l'enfance vagabonde et vicieuse, puisque c'est dans ce jeune troupeau, incessamment renouvelé, que se recrutent ceux qui seront demain des hommes de désordre et de pillage, les voleurs, les assassins.

Frappées de ces écœurantes misères, les diverses municipalités, tant en Europe qu'en Amérique, ont imaginé d'établir des asiles, des maisons de correction, des *work-houses*, des écoles industrielles, où l'on a essayé d'amender les enfans corrompus. A part quelques tentatives heureuses, comme cette colonie de Mettray fondée par M. Demetz, les résultats ont été en général négatifs. On ne s'est pas adressé surtout au cœur, on n'a pas su faire vibrer habilement dans ces âmes encore si mobiles, si plastiques, l'amour-propre, l'émulation, l'intérêt. On les a prises, on les a attaquées en masse, on n'a pas isolé de l'ensemble l'individu, qui, dans ces établissemens centralisés, autoritaires, n'a jamais été qu'un numéro abstrait soumis à la rude discipline de la maison, et l'enfant, prenant en haine ce que l'on ne faisait que pour son bien, est resté rebelle à toutes les leçons. Si l'on eût respecté dans cet intéressant élève l'indépendance qui lui est si chère, si l'on eût tenté de lui fournir, après une espèce de noviciat, les moyens de gagner sa vie, surtout au grand air, en plein soleil, chose qu'il affectionne, en un mot si on lui eût donné la faculté de se créer aux champs une existence libre, aisée et pure, on en eût fait certainement un meilleur et plus utile citoyen, tout en débarrassant la ville d'un habitant naguère dangereux et qui aurait pu le redevenir.

Tout cela, une société libre de secours pour les enfans des rues, la *Children's aid society*, l'a tenté heureusement à New-York, et a peu à peu réussi au-delà de toute attente. Dans divers voyages que nous avons faits aux États-Unis entre les années 1868 et 1874, il nous a été donné de la voir à l'œuvre et de constater les résultats de la philanthropique et généreuse campagne qu'elle a si patiemment entreprise. N'en appelant qu'à des efforts privés, et répudiant les sévères mesures imaginées par la municipalité pour l'amélioration de l'enfance abandonnée ou fautive, elle a sauvé, elle sauve

chaque jour la majeure partie de ces 30,000 petits vagabonds qui étaient hier encore une des plaies et quelquefois une des terreurs de la « cité impériale. »

I. — LES DÉBUTS.

Ce n'est pas du premier jet que la Société protectrice des enfans des rues a trouvé la meilleure méthode à suivre. Un de ses membres les plus actifs depuis l'origine, M. L. Brace, a décrit avec une naïveté touchante les tâtonnemens, les essais successifs par lesquels on a dû passer (1). Il avait été de bonne heure ému du mal que les classes dangereuses font subir à une grande ville comme New-York, et cherchait les moyens de l'atténuer, sinon de le guérir entièrement. Il vit bien vite que, pour frapper le mal dans sa racine, il fallait atteindre les enfans de la rue. La première idée qui vint fut de les réunir, de les convier à des assemblées dominicales. Ces *sunday's meetings* sont une des rares distractions que l'on rencontre à New-York le dimanche. Dans une salle louée ou prêtée par quelque âme charitable, on convoque ceux que l'on veut entretenir. Les prédicateurs de carrefours, les *street preachers*, y mettent moins de façon et s'établissent simplement au coin d'une borne. Ce sont généralement des lectures de la Bible, l'analyse d'un sujet religieux, qui forment la matière de ces entretiens familiers. Un révérend, un citoyen zélé occupe la tribune, et là, pendant une heure ou deux, lit, récite ou donne libre cours à l'improvisation. Ces sortes de conférences sont habituelles aux Anglais et aux Américains. En s'adressant uniquement et librement à l'enfance viciée, on entreprenait une chose neuve, et l'on n'avait pas compté sur l'esprit naturellement soupçonneux, éveillé, de ces jeunes vagabonds. Plus d'un parmi eux avait eu déjà maille à partir avec les tribunaux, et se demandait si la police n'allait pas jeter ses filets au milieu d'une réunion convoquée sous un faux prétexte. Néanmoins quelques enfans vinrent d'eux-mêmes, poussés par une irrésistible curiosité. On en ramassa au hasard quelques autres dans les quartiers environnans, on sollicita les parens de les envoyer.

A New-York, non moins qu'à Paris, l'enfant des rues, ce sceptique précoce, est porté à la moquerie, tourne tout en ridicule; il a des mots foudroyans pour les choses les plus respectables. L'orateur en chaire délayait à perte de vue son sujet et faisait des frais d'éloquence. *Gas! gas!* crièrent les jeunes auditeurs, qui ont l'habitude

(1) *The dangerous classes of New-York, and twenty years work among them*, by Charles Loring Brace, New-York 1872.

de désigner par là les longs et ennuyeux sermons, les périodes sonores et creuses, véritables ballons pleins de vent. Ce fut fini pour cette fois. Un autre orateur, se croyant mieux inspiré, voulut entrer en communion avec son auditoire. Il venait de leur lire l'admirable parabole du pharisien et du publicain : « Savez-vous, mes jeunes amis, ce que représente le publicain? » Et les enfans, jouant sur ce mot, qui en anglais signifie cabaretier : « Monsieur, c'est un *alderman* qui tient une buvette. » Ou encore : « Si votre père et votre mère vous abandonnent, qui prendra soin de vous? — La police, monsieur, la police! » Nous passons sur les mille propos grossiers que ces enfans disaient tout haut et que l'on avait peine à réprimer, pendant que d'autres, dès leur entrée dans la salle, y devenaient la cause des plus graves désordres. Tout cela fit qu'on dut bientôt renoncer entièrement à ces *meetings*. Loin de se décourager d'un insuccès qu'il n'avait point prévu, M. Brace persista dans ses efforts; mais il comprit qu'il y avait autre chose à faire, et attendit.

Ce que nous venons de raconter se passait en 1848. En 1852, le mal qu'on avait inutilement essayé d'enrayer avait fait d'énormes progrès, et le chef de la police municipale, le capitaine Matsell, signalait dans un rapport spécial, qui fit une sensation pénible, la triste condition et l'augmentation toujours croissante des enfans des rues. Il en évaluait alors le nombre à 10,000. Ce chiffre a triplé aujourd'hui, et cette rapide augmentation s'explique, car, si la population de New-York dans son ensemble a doublé depuis vingt ans, la progression a été plus forte pour les classes pauvres, par suite de l'afflux toujours plus considérable des immigrans.

Ce fut à la suite du rapport du capitaine Matsell que M. Brace, soutenu par quelques hommes de cœur qui l'avaient déjà suivi dans ses premières tentatives, rejoint par d'autres, tous des plus honorablement connus, imagina de fonder pour les enfans des rues des espèces de logis à la nuit, des *lodging-houses*, où « ces petits bédouins du ruisseau, ces rats de gouttière, » comme la presse et la police les appellent, viendraient spontanément, sûrs d'y trouver un abri confortable. Où ces enfans dormaient-ils, même par les froids piquans de l'hiver, qui est si rigoureux à New-York? En plein air, sur le pas des portes, sous la voûte des escaliers extérieurs, dans des caisses abandonnées, dans de misérables greniers, au fond de vieilles caves en ruines, près des piles de bois des quais. Pieds et têtes nus, couverts de haillons, grelottans, ils s'entassaient là les uns contre les autres pour avoir chaud, et sommeillaient comme ils pouvaient. Par momens, la police faisait des razzias et les envoyait au pénitencier, à l'asile; mais après il fallait bien les relâcher, s'ils

n'avaient commis d'autre délit que celui de vagabondage. Quelques-uns, qui exerçaient de petits métiers, n'étaient-ils pas l'unique soutien de pauvres parens âgés, infirmes, malades? Ils préféraient dormir à la belle étoile plutôt que de rester dans d'infectes et étroites chambres où s'entassaient déjà père, mère, frères et sœurs, doublés parfois de quelque autre pauvre famille; souvent ils avaient de bonnes raisons de redouter l'accueil qui les attendait chez eux. On en avait vu, chercheurs ingénieux, se glisser la nuit clandestinement dans la cabine d'un *ferry-boat* ancré au port, — c'était là un logement de première classe, — ou se tapir, faute de mieux, sur la grille d'une chaudière à vapeur en chômage, et jusque dans un coffre-fort oublié, épave d'un incendie, au milieu de Wall-street, cette rue de la haute finance. Quelques-uns, les plus avisés, s'étaient introduits dans les tubes creux du pont de la rivière de Harlem. Les escaliers des imprimeries de journaux, ouverts toute la nuit, en recevaient aussi un grand nombre. Tout était bon à ces pauvres délaissés, pourvu que ce ne fût pas un lit d'asile où la police les menât.

Il y a chez l'enfance et surtout chez l'enfance abandonnée, qui n'a jamais été assujettie à aucune discipline domestique, un esprit d'indépendance, un goût inné de la vie nomade, qu'il faut savoir en partie respecter. M. Brace, en moraliste expérimenté et qui connaît les enfans, mit le plus grand tact à les amener dans le logis fondé pour eux, qui fut d'abord une vieille maison abandonnée par l'entreprise d'un journal. Sachant que l'entière gratuité ne vaut rien et abaisse, comme l'aumône, le moral de celui qui reçoit, il fixa à quelques *cents* le prix du logement à la nuit, et para soigneusement à toutes les espiègleries qu'il attendait comme de raison pour le début. Si le rat de la fable ne s'approchait qu'avec précaution du chat enfariné, les enfans avec plus de prudence encore entrèrent dans la maison dont on leur ouvrait les portes à deux battans. Ils rôdèrent longtemps au dehors, croyant toujours à un piége. A la fin quelques-uns, plus confians ou plus curieux, se décidèrent à pénétrer dans le mystérieux logis. A peine entrés, le naturel reprend le dessus; peut-être aussi y avait-il quelque complot. L'un veut couper, en manière d'amusement, le tuyau du gaz qui éclaire la salle, mettre le dortoir dans l'ombre et commencer le bruit; l'autre, en se couchant, jette sa chaussure en l'air. Une main vigoureuse les saisit, les envoie à la porte grelotter en chemise et réfléchir sur les inconvéniens de troubler l'ordre du logis. Quelques meneurs, restés au dehors, lancent insolemment des pierres aux fenêtres et préludent à un charivari. Immédiatement la police, qui veille, les conduit au poste.

Voici nos vagabonds couchés, ne pouvant deviner pourquoi on leur donne pour presque rien un si bon lit. Quel intérêt ont donc ces

bonnes âmes à les si bien traiter? « Peut-être, hasarde l'un, est-ce un quaker bienveillant, quelque prêcheur des rues qui a imaginé ce moyen original de mériter le ciel. » Les plus sages ne cherchent pas à dissiper ce nuage; mais leur joie éclate devant le bien-être inattendu qu'on leur a ménagé. Le lendemain, nouvel étonnement. Quoi! tout ce qu'il faut pour la toilette, peignes, savon, serviettes, brosses, même de l'eau chaude, et, avant le départ, pour ceux qui le désirent, le déjeuner au prix du coucher, et l'on fait crédit à ceux qui n'ont pas de quoi payer! Il y a quelque mystère là-dessous. — Il n'y avait aucun mystère, mais cette nuit mémorable assura le succès de l'établissement. Dès ce moment, la « loge de Fulton, » — c'est ainsi qu'on avait baptisé familièrement le *lodging-house* créé dans la rue de ce nom, — était fondée. Quelques jours après, les enfans, qui ne se faisaient plus prier pour venir, ne l'appelaient plus qu'*Astor-house*, par allusion à l'un des hôtels les plus réputés de New-York. Dès ce moment aussi (1853), la Société protectrice pour les enfans des rues était définitivement instituée, et trois ans après elle était officiellement reconnue, *incorporée*, par un acte de la législature de l'état de New-York, relatif aux associations charitables.

Le premier pas seulement était franchi. Il fallait maintenant, avec la même diplomatie, établir une école et amener les enfans à la fréquenter. Le surveillant du logis de Fulton-street, M. Tracy, noble émule de M. Brace, les réunit un beau matin au moment où la bande joyeuse allait s'envoler par les rues : « Mes petits amis, leur dit-il, un *gentleman* est venu me trouver, qui a besoin d'un enfant pour son bureau; il paiera trois dollars par semaine. — Laissez-moi y aller, monsieur, s'écrie l'un; — non, moi, repart l'autre. — Mais il demande un enfant qui ait une belle écriture, ajoute le surveillant, et chacun de rester coi. — Eh bien! voulez-vous que nous établissions une école du soir et que nous vous enseignions à écrire; qu'en dites-vous, *boys?* — Accepté, » répondirent-ils en chœur, et ainsi s'établit l'école du soir dans le même local que le *lodging-house*.

En si bonne voie, on ne pouvait plus s'arrêter. Les *meetings* du dimanche, qui d'abord n'avaient rencontré qu'insuccès, furent repris d'une façon discrète, et cette fois réussirent entièrement. On profita d'une occasion des plus favorables, l'enterrement d'un citoyen connu. Cette imposante cérémonie avait frappé l'esprit de ces enfans, on les en entretint le soir. Huit jours après, nouveau *meeting*. On y lut, on y commenta les passages les plus intéressans de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Et, comme on avait joint la pratique du chant aux leçons du soir, tout cela fut assaisonné de quelques-

uns de ces cantiques pleins d'une sorte de poésie mystique, que les *Yankees*, ces descendans des *pèlerins*, entonnent à toute occasion, tel que celui qui commence ainsi : « Frère, il y a une lumière pour toi à la fenêtre, » ou bien : « C'est ici l'abri de ceux qui sont fatigués. » Les enfans, à la fois étonnés et charmés de trouver dans ces vers une application à eux-mêmes, les chantaient avec des voix gracieuses qu'on n'aurait pas le plus souvent attendues de ces pauvres êtres, pendant que gravement le maître accompagnait au piano en dirigeant le chœur.

L'heureux surveillant du logis Fulton mit le comble à ses succès en instituant une vaste *tirelire*, qu'il décora du nom de banque. Il avait remarqué avec quelle facilité les enfans dépensaient tout ce qu'ils gagnaient, surtout au jeu ou dans des loteries. Une légende a cours parmi eux : un jour, un gamin a gagné à la loterie 100 dollars. Pour tenter de faire comme lui, ils organisent entre eux à tout propos de petites loteries, dont la police vient quelquefois déranger les tirages, quand elle n'empoche pas aussi les mises. Peu à peu M. Tracy sut habituer ces enfans à faire quelque épargne et à la jeter, en entrant le soir au logis, dans une espèce de tirelire à leur nom. Je laisse à penser quelle joie quand, au bout de quelques semaines, chaque *boy* se vit à la tête d'un petit capital; il n'en avait jamais possédé autant. Que faire de tant d'argent? L'envoyer à une caisse d'épargne, à une *savings bank*, c'est ce que l'on décida.

II. — LES ENFANS DES RUES ET LES QUARTIERS PAUVRES.

La plupart des enfans des rues exercent un petit métier, et y gagnent tant bien que mal le pain quotidien; plusieurs même y trouvent de quoi venir en aide à de vieux parens. Un bon nombre vendent des journaux qu'ils crient à tout venant, allant, courant sur les trottoirs, au coin des rues les plus fréquentées, autour des voitures de place, devant les hôtels, montant dans les véhicules publics, les *cars* des tramways et les omnibus, où on les laisse librement pénétrer. Voici le *Daily-News* ou le *Telegraph*, le *Graphic* illustré et quotidien; voici tous les petits journaux de l'après-midi et du soir, à 1 *cent*, à 2 *cents*, dont la vente est réservée à ces enfans, et qui paraissent après la bourse, quand les cours et les nouvelles de la journée sont connus. Quelques-unes de ces feuilles tirent à plus de cent mille exemplaires, ont plusieurs éditions, et les enfans qui les vendent, garçons ou petites filles, y réalisent quelquefois un bénéfice net qui va jusqu'à un dollar par jour, 5 francs. On les désigne laconiquement sous le nom de *newsboys* ou enfans des journaux. L'œil éveillé, l'air mutin, on a plaisir

à les voir courir pieds nus le long de Broadway et des principaux squares et avenues. Ils crient leurs journaux aux passans, à la portière des omnibus, ou, à peine descendus d'un *car*, remontent immédiatement dans un autre. Il faut qu'ils aient commis une bien grosse peccadille pour que la police paternelle les arrête.

D'autres enfans se livrent à une industrie pour eux presque aussi lucrative, celle de cirer les bottes. Aux États-Unis, les domestiques ne font pas de bonne grâce cette besogne, dont ils chargeraient volontiers leurs maîtres; en Californie, ils s'y refusent même absolument. Dans les rues, le prix de ce service est de quelques *cents*; les enfans qui font ce métier peu fatigant, les *blackboots*, y gagnent un salaire raisonnable. *Shine, shine!* faire luire! tel est le cri qu'on entend de tous côtés, et l'alerte opérateur vous tend sa petite caisse où vous pouvez à peine poser le pied. Cette industrie nomade plaît aux enfans. Les frais de première installation n'en sont pas ruineux; avec une couple de francs, on en voit, comme on dit, la fin.

Viennent ensuite les petits balayeurs, qui nettoient volontairement le pas des portes, les trottoirs, les larges dalles à la traversée des rues. Ils tiennent le balai d'une main, et vous tendent l'autre. En temps de pluie ou de neige, le métier est assez fructueux, car la municipalité de New-York, en ce qui regarde le bon entretien des rues, oublie étrangement ses devoirs. Les jours de beau temps, il faut abandonner le balai; alors on fait de petites commissions, on porte un bagage, on prête son aide au premier venu, on garde les chevaux, on conduit un aveugle. Il est rare qu'on entre quelque part comme apprenti, on préfère étaler en plein air, sur un maigre éventaire, des allumettes, des fruits, des sucreries grossières, le *candy* traditionnel; on ramasse les vieux chiffons, les os, les rebuts de toute sorte accumulés dans les immondices de la rue; il est peu d'exemples qu'on mendie, même à la dérobée. D'autres, moins honnêtes, moins scrupuleux, volent des foulards, des bottes aux devantures des magasins, ou, le long des quais, du plomb, du cuivre, du bois, et vont vendre à des recéleurs, qui les paient à peine, le produit d'un larcin toujours facile au milieu d'une aussi remuante cité.

Quand on interroge ces enfans, on découvre que la plupart sont privés de leurs parens, ou ont été abandonnés par eux. « Où vivent votre père et votre mère? — Moi, monsieur, je n'en ai pas. — Où restez-vous? — Nulle part. — Quel métier faites-vous? — Aucun. » Telles sont presque invariablement les réponses que l'on reçoit, et cela était surtout vrai avant l'installation des logis fondés par la Société protectrice.

Nulle part peut-être le prolétariat, le paupérisme, la misère, ne s'étalent dans toute leur hideur comme à New-York. L'ignorance est la principale cause de ce triste état de choses dans un pays où il y a cependant tant d'écoles publiques ouvertes gratuitement à tous. Comment s'y montrer en haillons? L'amour-propre, une honte naturelle, empêchent les enfans des rues d'accourir. On a constaté que, sur le nombre total des criminels condamnés chaque année, un tiers ne savait ni lire ni écrire. N'est-ce pas le cas de répéter ici une fois de plus qu'en ouvrant les écoles on vide les prisons? L'immigration, qui est une des sources de la richesse des États-Unis, présente pour ce pays, au point de vue où nous nous plaçons, de graves inconvéniens : la majeure partie des enfans des rues sont nés de parens étrangers. L'hérédité doit également être invoquée comme une des causes du paupérisme. Il y a des gens qui sont de père en fils paresseux, vagabonds, voleurs, assassins. Dans un asile à New-York, on a compté quatre générations successives de prostituées et d'ivrognesses dans la même famille, et le toit de l'asile, à un moment donné, les abrita presqu'en même temps. N'oublions pas que la densité de la population, accumulée sur certains points au-delà de toute limite, est aussi une des raisons du prolétariat désolant qui afflige les grandes villes. Comment dormir quatorze dans une étroite cave, dans un sous-sol humide, sombre, affreux? Cela s'est vu à New-York, qui, dans certains de ses quartiers, dépasse en horreur Londres, Liverpool, Glasgow et d'autres villes anglaises.

Rappellerons-nous enfin l'abus des liqueurs fortes, plus répandu en Amérique que partout ailleurs? Nulle part, du plus haut au plus bas degré de l'échelle sociale, on ne boit, on ne s'enivre comme à New-York. La coutume n'est pas, pour les gens de bonne compagnie, de boire seulement à la fin des repas comme en Angleterre; on boit toute la journée, à tout propos. On dirait vraiment que la sécheresse du climat affecte le gosier *yankee*. Il n'y a pas de cafés comme en France; mais les *bars*, les buvettes, sont partout, s'étalent dans toutes les rues, dans tous les hôtels, dans tous les clubs, dans toutes les gares, et cela d'un bout à l'autre des États-Unis. Tel qui tient un magasin, une chapellerie par exemple, y joint une buvette, un salon de dégustation ou *sample room;* il en prévient ses amis dans le journal. Cela commence à devenir la règle; on ne compte plus les temples ouverts au dieu de la boisson. La liqueur alcoolique, falsifiée, frelatée, empoisonnée, dans ce pays qui ne récolte pas de bon vin et où le fisc frappe l'alcool de droits énormes, produit des effets terribles. Le *delirium tremens* est fréquent. Où avez-vous vu l'autorité forcée d'établir un asile pour les ivrognes,

où avez-vous vu ces grandes croisades féminines entreprises contre les buveurs, si ce n'est aux États-Unis?

Que deviennent les enfans des pauvres en présence des navrans exemples offerts par les parens? Lamentable est leur sort, surtout quand il s'agit des petites filles. Celles-ci, arrêtées dans l'exercice des métiers de rues par la concurrence des petits garçons, moins lestes, moins agiles qu'eux, ne peuvent pas lutter avec avantage. Vendre des fleurs au coin de quelques avenues, sur quelques places fréquentées, c'est à peu près leur unique lot. Alors elles se souviennent qu'elles sont femmes. Quelques-unes sont jolies, avenantes; elles se vendent au premier venu souvent avant l'âge.

L'histoire de ces chutes est toujours la même. Une de ces pauvres victimes de la misère, une jeune fille allemande, avait été arrêtée un matin par la police pour délit de vagabondage et conduite à la prison du 4e *ward :* c'était dans ce triste réduit que l'on avait enfermé la jeune fille, qui attendait son jugement. Prévenu par l'excellente matrone commise à la garde du département des femmes, M. Brace demanda à la voir. Elle lui fit, les larmes aux yeux, une confession désolante. S'étant enfuie d'une maison où on la maltraitait, elle était d'abord tombée dans les mains d'un *gentleman* qui l'avait rencontrée le soir, puis dans celles de la police. Elle n'avait pas quatorze ans. M. Brace obtint qu'on la relâchât. On la ramena, non sans peine, chez ses parens, et le lendemain on l'envoyait à la campagne dans une ferme où les siens finirent par aller la rejoindre.

La prison du 4e *ward* est la prison principale de la ville, et le peuple lui a donné le nom significatif des *Tombes*. L'édifice est massif et lourd, de style égyptien, tout en granit. Les pylônes bas et tristes, les chapiteaux aux larges feuilles de lotus, lui donnent on ne sait quoi de mystérieux. Les cellules grillées s'ouvrent sur une cour fermée ou sur de noirs corridors; on est dans une véritable forteresse. Dans un coin est la place où le shériff, en présence de quelques témoins, pend les condamnés à mort. L'endroit où est située la sombre prison des *Tombes* est un des quartiers les plus misérables de New-York. C'est là, au carrefour des Cinq-Points et dans les alentours, que se rassemblent surtout les *pifferari* italiens, les ignobles *padroni* accompagnés des gamins qui jouent de l'orgue, de la harpe, du violon, de la cornemuse. Pour quelques écus, « les petits esclaves, » comme les *Yankees* les appellent si justement, ont été loués à leurs parens en Italie, au fond des Calabres ou des Abruzzes, dans le Parmesan ou le Génovesat, et le *padrone* les a emmenés. Il est leur maître absolu pour trois ans, et vit d'eux. Chaque soir, il faut que l'enfant rapporte une certaine somme, quelque temps qu'il fasse, en toute saison, sinon il est battu. Tout ce-

monde est entassé pêle-mêle dans d'obscurs réduits, les singes, les chiens savans avec les gens. Dans la journée, on prélève par la ville, sous prétexte de musique, une aumône déguisée. D'autres échappés de la péninsule confectionnent à domicile des statuettes, des figurines en plâtre, les promènent partout, les vendent pour un maigre profit.

C'est encore autour des Cinq-Points que réside la tourbe des Juifs polonais et allemands qui font le commerce des vieux habits. Des loques sans nom étalent aux portes et aux devantures de boutiques basses et sombres leur vermine et leur saleté; partout d'immondes ruelles, d'ignobles couloirs, qui conduisent dans des cours plus ignobles encore. Les jardins de ces vieilles maisons, depuis longtemps abandonnées par les riches, qui eurent là un de leurs quartiers favoris, ont vu s'élever à leur place d'autres maisons à plusieurs étages. L'air manque, mais non les habitans, car la fourmilière est pleine. On appelle ces logis *tenement-houses*, maisons à loyers; elles profilent leurs façades lépreuses sur cinq et six étages de haut, et dans ce pays où chacun prétend avoir son *home*, son foyer à lui, chaque étage, chaque appartement de ces maisons abrite plusieurs familles. D'une fenêtre à l'autre, à travers les cours et les rues, on voit le linge étendu sur des cordes : c'est la lessive des locataires qui sèche sans façon au soleil; on se dirait dans les vieux quartiers de Naples, de Rome ou de Gênes.

Tous les gens en haillons, à quelque race qu'ils appartiennent, tous ceux qu'a flétris la misère, grouillent et se donnent ici rendez-vous. Voulez-vous voir le nègre aux lèvres lippues choyé par une femme à peau blanche, pénétrez dans cette cour, frappez à ce logis obscur, vous apercevrez le noir Apollon qui se prélasse sur un canapé crasseux. La femme travaille, repasse; lui fume nonchalamment son cigare et regarde de grosses bagues à ses doigts. Voulez-vous voir le Chinois enivré d'opium, l'œil éteint, la figure pâle, montez par cette échelle branlante, entrez par cette porte étroite, et contemplez un moment cette scène. Ils sont là quatre ou cinq étendus sur un hideux grabat. Sont-ce là des faces humaines? Le maître de céans, John Chinaman, est bon enfant, il est poli, vient à votre rencontre, et loin de vous jeter dehors, ce qu'il serait en droit de faire d'après les usages américains, car vous ne lui avez pas été présenté, il vous offre un siége boiteux, voire une pipe au tuyau de jonc venue du pays natal, une tasse de thé, et vous salue profondément en s'inclinant jusqu'à terre. Les murs sont tapissés de pancartes multicolores, où des hiéroglyphes d'un pied de long, dessinés par un calligraphe habile comme les fils de l'empire des Fleurs savent l'être, étalent leurs capricieux méandres. Sur un autel, vous re-

gardent les dieux lares, les affreux poussahs, grimaçant comme des croquemitaines, peints de vermillon et d'or et vêtus richement. Une lampe brûle devant ces démons familiers, et quelquefois un peu d'encens.

Ailleurs sont des échoppes borgnes où des épiciers improvisés vendent toute sorte de produits exotiques, ou encore des salons de danse, *dancing-saloons*, où des nymphes demi-nues exécutent avec des matelots venus des quatre coins du globe des valses et des quadrilles pudiques. Cette réserve étonne en pareil lieu, quand certains théâtres affectent d'exhiber, devant des spectateurs d'élite, les danses les plus obscènes. Le long des trottoirs, un troupeau de filles vont et viennent librement, d'autres sont debout sur le pas de leur porte. Étincelantes à la lumière du gaz, voici maintenant les buvettes, les *bars* sacramentels, où les *grogs* et les juleps de toute catégorie, les *cocktails*, les *sangries*, les *coblers* et les punchs de composition variée sont incessamment versés par d'infatigables échansons à des buveurs toujours altérés. On boit debout, devant le comptoir, un verre, deux verres, dix verres; à la fin, il faut conduire au poste toute une armée de gens ivres-morts. Comme tous les *bars* en renom, ceux-ci ont soin, pour retenir les chalands, d'exhiber ce que ces sortes d'établissemens appellent leur « galerie de peinture, » une série de gravures enluminées, de tableaux fantastiques, destinés à charmer l'œil des buveurs.

C'est le soir, c'est la nuit surtout que ces quartiers sont animés. Tout le monde est assis dans la rue, et y bavarde. Une odeur nauséabonde qui sort des caves, des allées, vous écœure. Ici sont des tas de chiffons, d'os, de débris sans nom; à côté, installés sans gêne, une bande d'Italiens jouent silencieusement à la *scopa* avec des cartes noircies, graisseuses, qui se collent à leurs doigts. Des troupes d'enfans crient et s'amusent. Les Cinq-Points sont un des quartiers les plus fréquentés des enfans des rues. Où seraient les petits bohèmes du ruisseau si ce n'est dans ces antres de la misère? On les y rencontre par milliers, le jour, la nuit, à toute heure. La police est plus nombreuse ici et plus vigilante qu'ailleurs : *policemen* en uniforme, armés du lourd *club* de bois, le casse-tête redouté, *detectives* en tenue bourgeoise. Les *rowdies*, les *loafers*, les *pick-pockets* les connaissent bien, et ceux-là les connaissent encore mieux. Ces coquins saluent la police au passage par un geste familier, de la main, du coin de l'œil, sauf à lui dire des injures et à lui donner des coups quand ils seront pris en flagrant délit. C'est absolument comme à Londres aux alentours de White-Chapel. Impassibles, l'œil aux aguets, résignés au sort qui peut-être les attend, les *policemen* surveillent avec zèle ces dangereux quartiers; ils en pos-

sèdent toutes les issues, tous les dédales, connaissent toutes les maisons fréquentées par les voleurs.

Si la police est ici sur ses gardes, la municipalité, le conseil d'hygiène, semblent ignorer l'existence de ces tristes lieux. L'été, on ne saurait aller impunément dans ces affreux réduits, où, par suite de l'entassement des gens et de la chaleur torride qui règne alors à New-York, la fièvre, la petite vérole, élisent domicile. Quand éclate le choléra, c'est là surtout qu'il fait ses ravages; aucune propreté même dans les rues. Jamais le balai ni le niveau municipal n'y étaient passés, si ce n'est dans ces derniers mois; les cloaques et les immondices s'y étalaient à l'aise. Les pavés manquent encore sur beaucoup d'endroits; d'autres rues n'ont jamais été empierrées ni même nivelées. Depuis quelque temps néanmoins on essaie de porter sur ces lieux le pic du terrassier, la truelle et le marteau du maçon, et l'on a, par des percemens enfin décidés, donné heureusement un peu de jour et quelque dégagement au carrefour des Cinq-Points comme naguère à la Cité de Paris.

Il n'est pas toujours prudent de s'aventurer seul, même de jour, dans ces antres populeux de la misère. Les enfans eux-mêmes y étaient jadis redoutables. Ceux qu'on appelait « la bande de la 19e rue, » parce que cette association de jeunes étrangleurs et voleurs hantait surtout les recoins déserts et abandonnés de cette partie de la ville, commirent plus d'une fois des assassinats avec une incroyable audace. Un jour, un honnête citoyen est tué par eux en plein midi sur le pas de sa porte, — une autre fois, au milieu de la rue, un mari qui passait paisiblement avec sa femme. Aujourd'hui même, dans certains *wards*, on joue à tout propos du couteau et du revolver, surtout le dimanche. La liste des méfaits de ce genre est longue dans les journaux du lundi matin, et ce jour-là les tribunaux correctionnels sont sur les dents.

Quand on veut visiter des repaires comme ceux des Cinq-Points, il est bon, surtout la première fois, d'être accompagné de la police. Bien que ces excursions soient mal vues des classes dont on étudie la dégradante situation, nous n'avons jamais subi d'insultes dans nos courses; bien mieux, une personne qui un jour nous accompagnait fut prise un instant, au milieu d'une cour populeuse, pour un membre du conseil d'hygiène. Les innombrables locataires de l'endroit, dont notre visite avait éveillé la curiosité, l'assaillirent de réclamations, d'offres de venir constater, et sur l'heure, un état de lieux déplorable. Des matrones à la face avinée nous appelaient de tous côtés, nous tiraient par nos vêtemens; on nous interpellait même des fenêtres, et il fallut s'arracher de vive force à ces sollicitations intéressées qui déjà devenaient gênantes.

La police ne se prête pas volontiers au désir des étrangers de visiter avec elle les quartiers pauvres de New-York; nous eûmes beaucoup de peine à obtenir de l'inspecteur-général qu'il voulût bien nous faire accompagner. Il nous répondit qu'il n'y avait là rien de curieux à voir, que ce n'était pas comme à Londres, que ces logis étaient si malsains qu'il était bon de s'en tenir éloigné, et autres raisons spécieuses. Nous insistâmes et finîmes par obtenir deux *detectives*, deux de ces hommes aux formes athlétiques, de vrais types de *horse-guards*, comme la police municipale de New-York en a tant. Nous prîmes rendez-vous pour dix heures le même soir. Avant de partir pour cette nocturne campagne, nos guides nous montrèrent le musée de la police, où sont étalés, sous une large vitrine et chacun avec un numéro d'ordre, une date et les incidens qui s'y rapportent, les revolvers, les couteaux, les stylets, les pinces, les rossignols, les casse-tête, en un mot toutes les armes et instrumens divers qui ont servi aux voleurs et aux assassins. Tous les bureaux de district ont des musées pareils. Un canif, un simple couteau de poche, racontent là plus d'une triste histoire. L'outil le plus léger, le plus mince appareil peut donner la mort. Des photographies de criminels ou de leurs victimes sont jointes à ces exhibitions, et en accroissent le poignant intérêt.

Le peuple a donné à quelques recoins des quartiers pauvres des noms significatifs : c'est « l'antre des chiffonniers, » fréquenté surtout par des Allemands, dans Pitt et Willet-street; « la ruelle pourrie, » dans Lawrens-street; « l'allée des pauvres, » dans le 7e *ward;* « la rue de la misère, » dans la 19e rue, au coin de la 10e avenue. Les rues qui courent parallèlement aux quais de la rivière de l'Est, celles de Cherry et de Water, sont peuplées d'assassins; c'est là aussi que sont les plus misérables auberges d'immigrans et de matelots. Comme dans le 4e *ward*, certaines maisons n'y sont fréquentées que par les voleurs et les vagabonds. C'est de là que partent les émeutes, que sortent ces figures sinistres qu'on ne voit que les jours de pillage, comme New-York en a connu quelques-uns. On s'y souvient encore des terribles soulèvemens de 1863 et de 1871. Le premier faillit se rendre maître de la ville et y promena pendant plusieurs jours l'incendie et l'assassinat. On était alors en pleine guerre de sécession, et la garde civique était elle-même en campagne. La police, aidée de quelques courageux citoyens, parvint, non sans peine, à dompter cette terrible émeute. Autrefois tous ces quartiers étaient encore plus dangereux qu'aujourd'hui. A New-York comme à Londres, la férocité des mœurs populaires semble s'être un peu adoucie, si l'ignoble misère n'a pas sensiblement disparu.

III. — LES ÉCOLES ET LES LOGIS ACTUELS.

C'est dans le 4e arrondissement de New-York, non loin du fameux carrefour des Cinq-Points, qu'est installé depuis quelques mois le principal logis pour les enfans des rues, fondé dès le commencement sous le nom de *News-boys lodging house*. Il était en dernier lieu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, où nous l'avons visité nous-même en 1869, une nuit d'hiver, accompagné de M. Brace, qui s'offrit gracieusement à nous servir de cicerone. C'est également avec lui que, dans le courant du mois de juin dernier, nous avons parcouru en détail le logis du 4e *ward*. C'est un magnifique édifice, occupé auparavant par un hôtel. La situation en est des plus heureuses, sur une place, à l'angle des trois grandes rues Reade, Duane et Chambers. L'édifice a été agrandi, entièrement refait, et coûte à la société plus de 100,000 dollars ou 500,000 francs. Il est construit en pierre et en brique, les planchers sont en fer, les colonnes en fonte; bref, la maison est à l'épreuve du feu. Mon guide me le faisait remarquer avec orgueil, car les incendies sont fréquens en Amérique, et il faut surtout songer à y parer quand on donne asile à des locataires comme ceux que reçoit la *Children's aid society*.

Au niveau de la rue, formant le rez-de-chaussée, sont de vastes magasins qu'on louera avec avantage à diverses industries dans ce quartier si animé. Ce sera une source de profit dont on reportera les revenus sur le maintien du *lodging*. En Amérique, on ne manque jamais l'occasion de gagner de l'argent, de faire un bénéfice; seulement il est entendu ici que ces magasins ne seront point loués à des buvettes. Au premier étage sont l'école et l'appartement du directeur ou surveillant, le *superintendent*, l'estimable M. O'Connor, attaché depuis les premiers temps au logis des *News-boys*. Il en est peu qui aient déployé autant de zèle que ce digne homme, et son établissement a toujours été tenu militairement, propre comme le pont d'un navire de guerre. L'école est une vaste salle, bien éclairée, bien aérée, où s'alignent les bureaux de bois noir. Sur les murs sont suspendus des tableaux d'étude ou inscrits des préceptes de sagesse pratique. Partout l'espace, plusieurs centaines d'enfans peuvent ici s'asseoir à l'aise. A côté de la porte, une lourde table dont le tiroir est fermé par un gros cadenas; sur le plan de cette table, une série de trous oblongs numérotés. C'est là que chaque *boy* en entrant dépose, s'il lui plaît, quelque pièce de monnaie. C'est la tirelire à la fois commune et individuelle, la banque dont nous

avons dit le début, et dont le modeste contenu gagnera plus tard la caisse d'épargne.

Au second étage, les dortoirs avec leurs lits de fer superposés se profilent sur plusieurs rangs comme les cabines d'un navire, mais avec une aération dont celles-ci ne jouissent pas. La propreté règne partout, une propreté méticuleuse, étudiée. Le parquet reluit, la maison est irréprochablement tenue. Chaque *boy* a son lit tout monté, tout fourni, et couche seul. On lui donne sur sa demande un petit coffre fermant à clé pour remiser ses effets, s'il en a de rechange, et le matériel de sa petite industrie; à côté du dortoir, le cabinet de toilette, où monte l'eau chaude et l'eau froide : là des cuvettes, des peignes, des brosses, du savon, une salle de bains. Citons maintenant le réfectoire où mangent les enfans, et la salle de gymnastique où ils s'en donnent à cœur joie sur la corde lisse ou à nœuds, le trapèze, les échelles, les anneaux, ou avec les lourdes altères qu'on porte à bras tendu. La lingerie, les cuisines, sont vastes comme celles d'un hôtel, et à la buanderie on lave le linge à la mécanique, et on le fait sécher à la vapeur par ces mille moyens ingénieux qu'on retrouve aujourd'hui en Amérique dans toutes les maisons un peu confortables. Le linge des enfans est lavé pour rien. L'édifice est éclairé au gaz et chauffé par un de ces calorifères à circulation d'eau chaude particuliers aux États-Unis et qui sont si hygiéniques. Les appareils à vapeur, la chaudière et la machine, sont installés, sous la surveillance d'un homme spécial, dans le sous-sol, où est aussi la cave au charbon et aux provisions. Des filles alertes, des Irlandaises proprettes, les bras nus, font les lits, servent à table, lavent et repassent le linge, et une vénérable matrone, la femme du directeur de l'établissement, les surveille et les dirige. Différens maîtres sont attachés à l'école, où la lecture, l'écriture, le calcul, un peu d'histoire et de géographie, la musique, le chant, sont enseignés aux enfans. Ceux-ci paient une somme modique pour les repas et le coucher, six *cents* pour le lit, autant par chaque repas, souper ou déjeuner. Ces prix ne remboursent qu'une partie des frais. La maison est ouverte le soir jusqu'à dix heures; le matin, tout le monde est dehors, au lever du soleil, après le premier déjeuner. On fait crédit à ceux qui ne peuvent payer la table ou le gîte. On ne leur en demande jamais le dû, mais il est à remarquer que les enfans mettent beaucoup d'amour-propre à se libérer dès qu'ils le peuvent, et n'entendent pas qu'on leur fasse la charité. Quelquefois ils viennent même en aide à des camarades encore plus malheureux qu'eux, et l'on en a vu organiser pour cela de petites souscriptions et s'inscrire généreusement en tête.

En 1873, environ 7,600 enfans ont fréquenté le seul logis des *News-boys*, qui était alors à la place de l'Hôtel-de-Ville. Les dépenses totales ont dépassé 80,000 fr., dont plus du quart (22,000 fr.) a été payé par les enfans; en outre près de 1,240 d'entre eux ont usé de la caisse d'épargne et économisé ensemble une somme de 12,000 francs.

La règle de la maison, à la fois paternelle et stricte, inspire à tous l'ordre, l'économie, les habitudes morales; elle exige de chacun la ponctualité, la soumission à la discipline, la propreté, un langage honnête. Chaque enfant doit se laver tous les jours; on donne des vêtemens, des souliers, à ceux qui n'en ont point. L'hygiène du corps et celle de l'âme, sévèrement observées, conduisent peu à peu ces petits pensionnaires de la dissipation au calme, de la paresse au travail, et ils s'habituent à respecter les autres en commençant par se respecter eux-mêmes. Les méchans tours, les actes d'indiscipline, presque quotidiens au début, sont devenus très rares. La seule chose qu'on n'ait pu jusqu'ici obtenir des enfans, c'est une certaine régularité à fréquenter le même logis. La moyenne ne s'y présente pas plus de huit ou dix fois de suite; puis ils ne reviennent plus, vont ailleurs pour quelque temps. Quelquefois un logis est comble, d'autres fois il se vide tout à coup, à des époques indéterminées, sans raison apparente, sans qu'il semble y avoir encore la moindre cause à cet inexplicable phénomène. Bien que les logis ne soient institués que pour les enfans sans abri, des parens, des amis, viennent parfois y réclamer un locataire de passage. C'est un enfant qu'on a perdu ou qui s'est enfui. On s'empresse de le leur rendre, et ceux-ci sont tout étonnés de le trouver si amélioré pour peu qu'il ait fréquenté quelques jours le *lodging*. Le seul logis des *News-boys* a ainsi restitué en 1873 près de 640 enfans.

Il est à noter qu'aucune épidémie n'a jamais éclaté dans ces logis depuis vingt ans qu'ils sont ouverts. Néanmoins les cas de maladie ont été prévus, et récemment un fonds spécial a été créé dans ce dessein pour venir en aide à tous les enfans des rues et même à leur famille. Les médecins tiennent à honneur de donner leurs soins gratuitement; des inspecteurs sont chargés de veiller à ce service spécial, ils connaissent bien les pauvres à secourir, et ceux-ci perdraient leur temps à vouloir les duper, comme cela arrive si souvent quand il s'agit de secours fournis par la municipalité.

Le jour où nous visitions le logis de *Chambers-street*, deux grands garçons venaient d'y être amenés par la police. C'étaient deux jeunes maraudeurs des quais de Londres qui s'étaient cachés à fond de cale d'un navire en partance, et qui, découverts en mer, avaient été débarqués en arrivant à New-York. Le capitaine les avait remis

à la police, qui, ne sachant qu'en faire, les conduisit au logis des *News-boys*. Si ces enfans eussent voulu rester, l'établissement les eût pris à sa charge et les eût envoyés dans une ferme de l'ouest. Ces deux gars vigoureux, qui n'avaient pas plus de quatorze à quinze ans, paraissaient bien en avoir vingt. Le voyage en mer avait encore ragaillardi leur mine. Pris d'une sorte de mal du pays, honteux de leur escapade, ils demandèrent à retourner chez leurs parens, et on les renvoya chez eux par un de ces nombreux *steamers* qui d'Amérique vont en Angleterre.

Tous les *lodgings* sont montés sur le même pied que celui de Chambers-street, mais sont moins spacieux. Celui-ci est véritablement un logis modèle, et il est surtout consacré aux petits vendeurs de journaux. Les autres logis créés par la Société protectrice sont aujourd'hui au nombre de quatre, dont l'un est spécialement réservé aux petites filles; ils sont tous établis dans les plus pauvres quartiers, comme celui des *News-boys*. Dans tous ces établissemens, on ne reçoit que les enfans qui n'ont pas de domicile. C'est une règle stricte de la maison; un écriteau en vue le rappelle. Chaque enfant donne en entrant son nom, son âge, sa nationalité, sa profession, son état de famille, et dit s'il sait lire et écrire. On marque tout cela sur un registre, qui permet de dresser plus tard des statistiques curieuses, parfois navrantes : quelques enfans ne savent pas où ils sont nés et n'ont jamais connu leurs parens.

Le logis de Rivington-street, où est aussi une école de jour, doit être cité à côté de celui des *News-boys;* nous l'avons également visité en compagnie de M. Brace. Il est situé dans un des quartiers les plus populeux du 13e *ward*. Petites filles et petits garçons, tous misérablement vêtus, s'y trouvaient réunis dans une salle commune, comme c'est la règle dans les écoles américaines. Nous arrivâmes à l'aventure au milieu de cette nichée d'enfans. Suivant l'usage, notre introducteur nous présenta à la jeune assemblée, puis la maîtresse s'assit au piano et tout ce monde se mit à chanter, mais sans beaucoup d'entrain et de cette voix aiguë, nasillarde, particulière à la race anglaise. Bien que plus d'une fausse note vînt détruire l'harmonie de ce concert improvisé, on ne pouvait qu'applaudir à tant de bonne volonté. Le surveillant de l'établissement, M. Calder, est grand amateur de jardins; il nous fit voir la serre qu'il a établie sur un étroit espace derrière la maison qu'il occupe. Il y cultive avec passion des plantes curieuses et odorantes; il en embellit cette humble demeure. Ce ne sont que bouquets de fleurs dans la salle à manger, le salon, partout. Dans la salle d'étude, il y a aussi un aquarium. La vue de toutes ces belles choses égaie les enfans, leur élève l'âme et contribue à les rendre meilleurs.

« Vous ne sauriez croire quelle influence ont les fleurs sur l'éducation de mes jeunes élèves, me dit M. Calder; ils sont si heureux de recevoir une fleur, une plante! Ils portent la fleur à leur mère, cultivent la plante chez eux. » Le directeur mit le comble à son gracieux accueil en faisant préparer pour ses visiteurs inattendus le *lunch* de rigueur; nous nous assîmes avec plaisir à cette table si délicatement hospitalière. Je jetai en partant un coup d'œil sur le registre de la veille. Une centaine d'enfans étaient venus coucher dans la maison, la plupart y avaient pris aussi leur repas; environ les trois quarts avaient payé.

L'école de Rivington-street, comme école de jour, est dite *École industrielle du 13e ward*. Dans ces sortes d'établissemens que la Société protectrice a institués au nombre de 21, on essaie d'apprendre un métier aux petits garçons en les envoyant en apprentissage, en leur mettant quelques heures par jour le rabot ou la lime à la main. Pour les jeunes filles, le travail manuel est tout trouvé : c'est la couture, le crochet, la broderie, la tapisserie, que leur enseignent des maîtresses diligentes et zélées. Cela vaut mieux que ce que l'on tente dans les *work-houses*, où il est rare que les vagabonds travaillent de gaîté de cœur. Dans le logis spécialement établi pour elles, on donne aussi aux petites filles des leçons de machine à coudre et de service domestique, on leur apprend à conduire un ménage, et l'on arrive à former en peu de temps des couturières et des servantes expertes. Les enfans qui fréquentent les écoles industrielles ne sont pas les mêmes que ceux des logis. Ceux-là ont une famille, mais sans nulle ressource; on leur donne un petit repas à midi, on leur fait cadeau de quelques vêtemens, s'ils se conduisent bien. L'école industrielle remplace pour eux l'école de quartier, où ils n'oseraient point se présenter sous leur humble défroque, et qu'on ne leur permettrait pas d'ailleurs de fréquenter quelques heures seulement comme la première; or ces pauvres enfans ne peuvent rester tout le jour à l'école, il faut bien aller gagner aussi sa vie dans la rue ou aider les parens à la maison.

Nous n'avons pas encore parlé des *écoles de nuit* proprement dites; elles sont au nombre de dix, non compris celles des logis. Là viennent surtout les enfans occupés tout le jour dans des boutiques, des manufactures, ou ceux qui exercent un métier de rue, mais dont tous ont leurs parens et couchent chez eux. Rien de plus touchant que leur vif désir d'apprendre; il en est qui négligent leur souper pour ne pas manquer leur leçon.

Les *meetings* du dimanche sont plus florissans que jamais. Des leçons de morale et de religion continuent à y être données aux enfans, et les *meetings* ont lieu le soir dans les logis et les écoles. On

y chante des cantiques, puis paraît sur l'estrade quelque révérend, ami de la maison, ou quelque *preacher* renommé, souvent encore un enfant hardi, qui s'adresse à ses camarades dans une langue mêlée d'argot ou *slang :* c'est ce discours qui a le plus de succès. Si l'on sait se mettre à leur niveau, animer, égayer la conférence, comme certains *lecturers* savent si bien le faire, les enfans écoutent avec plaisir, ils chantent encore plus volontiers; puis, avant d'aller dormir, vont faire de la gymnastique : est-il besoin de dire que c'est ce dernier exercice qui leur plaît le plus? Ces jours-là, quand un voyageur de passage, accompagné de quelque membre de la Société protectrice, visite la maison, il est rare qu'il échappe au *speech* sacramentel que doit prononcer tout individu présenté dans une réunion publique. Il a beau arguer de son inexpérience de la parole, voire de sa qualité d'étranger, bon gré, mal gré il faut qu'il s'exécute; nous n'avons pu nous soustraire nous-même à cette corvée périlleuse dans la visite que nous fîmes au mois de janvier 1869 au logis des *News-boys.*

A la plupart des logis et des écoles sont annexées une petite bibliothèque et une salle de lecture, entretenues par les dons volontaires de personnes du dehors. Livres et journaux y arrivent en assez grand nombre; la presse de New-York a toujours mis une certaine émulation dans l'envoi de ces dons gracieux. La Société protectrice a établi en outre, dans différens quartiers, des salons de lecture gratuits pour les hommes et jeunes gens, *free reading rooms for young men.* On a pensé que c'était là un moyen de les arracher à la vie des buvettes, où ils puisent de si mauvais exemples. Dans le principe, on leur servait dans ces établissemens, pour une maigre rétribution, du café, du thé, des boissons légères, non capiteuses. Il faut confesser que ces sortes de « *bars* littéraires » eurent quelque peine à réussir. Le public les appelait ironiquement « le club des buveurs, » et ceux pour qui ils étaient fondés n'osaient plus y entrer. Il fallut y revenir à plusieurs reprises. Une de ces buvettes respectables, qui eut un moment une grande vogue, était alors tenue par un ancien boxeur, un *rowdy* redouté, qui s'était tout à coup converti, et d'une vie de débauches et de crimes était subitement passé à la vie la plus réglée et la plus pieuse. De telles conversions ne sont pas rares en Amérique; elles éclatent surtout après les *revivals*, ces grandes assemblées religieuses où la foi perdue subit comme un réveil. — Aujourd'hui les *free reading rooms* sont en pleine prospérité; mais on n'y boit plus que de l'eau. On a renoncé à y servir toute autre boisson innocente, vu l'impossibilité de faire en cela la moindre concurrence aux buvettes. Le monde vient, c'est suffisant. Un bon poêle y est allumé en hiver; on y joue aux

dames, aux échecs, au trictrac, et il est telle de ces salles de lecture qui reçoit des centaines d'habitués tous les soirs. En dehors de celles qui ont été créées par la Société protectrice, il en est un très grand nombre d'autres, dont celle fondée par le vénérable M. Peter Cooper est la plus renommée. On devine sans peine quel bien font de pareilles institutions dans une ville comme New-York.

IV. — LES RÉSULTATS OBTENUS.

Comme on le voit, la Société protectrice a tout prévu, tout établi généreusement, et elle attaque sans trêve, dans son antre même, par toutes les armes possibles, l'hydre redoutable de la misère et de l'ignorance. Dans une intention toute philanthropique, elle a toujours eu soin de n'afficher aucun drapeau religieux, d'appeler à elle tous les hommes de bonne volonté dans une sorte de grande « union chrétienne. » L'association charitable qu'ils ont créée est ouverte à tous, et ces hommes appartiennent indistinctement aux différentes sectes qui partagent la religion réformée. Ils sont unis sous un drapeau commun, celui de la bienfaisance universelle, celui de la solidarité humaine. Dès le début, cette société a compté, elle compte encore dans son sein quelques-uns des citoyens le plus honorablement connus de l'Union. Dans le bien qu'on s'est plu à répandre, on n'a demandé compte ni de leur foi, ni de leur nationalité, ni de leur couleur, à ceux que l'on aidait, et le petit nègre, dans ce pays démocratique où la différence de caste est cependant encore si prononcée, a été secouru à l'égal du blanc. A ceux qui critiquaient ses actes, la société s'est bornée à répondre, comme autrefois Jésus aux gens de Jérusalem : « Laissez venir à moi les petits enfans. »

Le bien est difficile à faire, et la jalousie, l'esprit de rivalité, enraient souvent les bonnes œuvres. Malgré toutes les précautions qu'elle a prises de ne blesser aucune croyance, malgré toutes les délicatesses qu'elle a mises dans ses procédés, ce n'est qu'au milieu de difficultés sans nombre que la Société protectrice est arrivée à ses fins. Non-seulement elle a eu à surmonter tous les déboires occasionnés au début par l'indiscipline et le mauvais naturel des enfans, mais elle a eu à compter aussi avec les hommes, et de ce côté la lutte, que l'on n'aurait pas cependant osé prévoir, n'a été ni la moins pénible, ni la moins longue. On l'a supportée avec vaillance, comme une salutaire épreuve qui consoliderait l'institution; on a fini par triompher.

Bien que dans les nombreuses écoles qu'elle a fondées aucun esprit de secte ne domine, comme c'est d'ailleurs la règle dans toutes

les écoles publiques aux États-Unis, divers individus, diverses corporations se sont jetés à la traverse des institutions de la société. En 1855, un prêtre catholique fit croire aux Italiens des Cinq-Points qu'on ne réunissait leurs enfans que pour les convertir. Un beau jour, l'école se trouva vide. « Venez plutôt à moi, disait ce serviteur de Dieu; laissez là ces mécréans, ces hérétiques. Donnez-moi votre argent, et nous bâtirons une église. » Il récolta une bonne somme et s'enfuit, mettant l'Océan entre lui et ses ouailles. Les parens désabusés revinrent, et la Société protectrice put rouvrir cette fois sans encombre et avec un plein succès, qui ne s'est plus démenti depuis, l'école des Cinq-Points pour les petits Italiens émigrés.

Le même esprit de dénigrement poursuivit dès l'origine et poursuit encore la Société de secours dans une œuvre qui couronne dignement l'institution des logis et des écoles, nous voulons dire l'envoi des enfans dans les campagnes de l'ouest. Après leur avoir fourni les rudimens de l'éducation, il faut les arracher, s'il est possible, aux séductions de la grande ville et consolider leur retour au bien. Pour cela, quoi de mieux que de les envoyer dans quelque manufacture éloignée ou plutôt dans une ferme? N'est-il pas naturel et juste qu'ils participent, eux aussi, à la colonisation des plaines fertiles du Missouri, du Michigan, de l'Illinois? Que n'a-t-on pas dit cependant contre ces généreuses tentatives, de quelles calomnies jésuitiques ne les a-t-on pas poursuivies? On a prétendu que les enfans ainsi envoyés au loin étaient arrachés de force à leurs parens, qu'ils changeaient de nom en arrivant à destination, et que le frère pouvait ainsi se trouver dans le cas d'épouser sa sœur! La calomnie est ingénieuse, mais la charité a été plus forte que la calomnie, et l'œuvre d'émigration a réussi au-delà de toute attente. On est arrivé, malgré toutes les entraves, à atteindre le but qu'on visait, et l'on a mis en pratique l'adage du sage fondateur de la colonie de Mettray « d'améliorer la terre par l'homme et l'homme par la terre. » Nous lisons, dans le dernier rapport publié par la Société protectrice (1), que 3,200 enfans ont été envoyés en 1873 dans l'ouest, et là pourvus d'une place et d'une famille adoptive. Pareil nombre d'enfans avait déjà été envoyé dans les différens états agricoles pendant chacune des quatre années précédentes. Le nombre total de ceux qui avaient été ainsi pourvus d'un foyer définitif était de 32,400 depuis 1853, époque où l'on avait préludé à cet intéressant exode. C'est une moyenne de 1,620 individus chaque année; la proportion des filles et des garçons y est sensiblement la même.

(1) *Twenty first annual report of the children's aid society.* New-York 1873.

Ils sont rares, ceux de ces petits émigrés qui ne se félicitent pas de leur nouvelle situation, et qui reviennent à New-York chercher derechef les aventures. La Société protectrice ne perd pas les siens de vue, et entretient pour veiller sur eux un agent dans l'ouest. D'autres agens prennent les enfans à New-York et les accompagnent par brigades de plusieurs centaines à la fois jusqu'à leur destination définitive. On obtient des compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur des réductions sur les prix de parcours. La nichée s'envole joyeuse, bruyante, ouvrant curieusement les yeux à tant de choses nouvelles et charmée de commencer une seconde vie. C'est le salut qui s'ouvre pour eux; ils le comprennent, et le plus grand nombre le méritent.

Une fois installés, les enfans ont, avec l'agent à demeure, les principaux membres de la Société protectrice et les directeurs des logis et des écoles qu'ils fréquentaient à New-York, une correspondance suivie. Quelques-unes de leurs lettres sont touchantes. A chaque ligne éclate la joie, le contentement de ces jeunes travailleurs des champs; un changement moral absolu s'est fait en eux. Ils vivent, ils sont élevés dans leur famille d'adoption, s'assoient à la même table, vont à l'école et à l'église dans la même carriole que les enfans du fermier. Plus d'un fait de notables économies sur ses gages, acquiert un petit lopin, le cultive pour son compte, arrive à une modeste aisance. Cet autre pousse plus loin son éducation, fréquente un collége, fait de fortes lectures, passe ses examens, choisit une profession libérale. Celui-ci sera envoyé quelque jour à la législature de son état; parti du plus bas degré des conditions humaines, il sera monté à l'un des plus hauts. Tous demandent des nouvelles de leurs parens, de leurs amis. « Pouvez-vous savoir où est ma mère, ce qu'elle est devenue? s'écrie l'un d'eux, si je pouvais seulement la voir! » Cet autre a acheté à terme une terre au fond de l'Illinois; il la paiera de son travail. « J'ai une faveur à vous demander, écrit-il à ses protecteurs de New-York : il y a une jeune fille qui voudrait venir ici le mois prochain; elle n'a pas les moyens de le faire, et je n'ai pas ceux d'aller la chercher. Si vous pouviez l'envoyer ici, je vous rembourserais plus tard les frais de son voyage. Aussi bien il faut que je sois franc avec vous : c'est ma fiancée, je lui ai promis de l'épouser. Maintenant que vous savez tout, faites cela pour moi, vous me rendrez un bien grand service. »

L'agent fixé dans l'ouest visite de temps en temps ses recommandés. Il est reçu à bras ouverts. Les parens adoptifs lui font des confidences : « Henry ne manquera de rien, c'est notre enfant, je l'ai porté sur mon testament, et puis il est si bon travailleur que je lui ai fait cadeau de 30 hectares de terre. » Quelquefois cependant l'agent

trouve porte close. Une fausse pudeur fait que les enfans et même les familles qui les ont adoptés et qui leur ont donné leur nom n'aiment pas qu'on vienne rappeler les mauvais jours, la honte d'hier en présence de la restauration morale d'aujourd'hui.

Les jeunes filles rencontrent encore de plus heureuses chances que les garçons. Dans ce pays où l'égalité sociale règne partout, où la femme est supérieure à l'homme en toutes choses, où elle est entourée publiquement de tant de respect, de tant d'hommages, quelle qu'elle soit, nul étonnement si quelques-unes de ces filles des rues, moralisées, relevées par l'instruction, le travail, les bons principes, arrivent à devenir les femmes d'hommes comme il faut. L'une d'elles, qui avait soigné un *gentleman* malade avec cette attention délicate que les femmes seules savent déployer au chevet d'un souffrant, fut épousée par celui-ci malgré la vive opposition de sa famille. Un autre habitant de New-York, devenu subitement amoureux d'une jeune fille des rues que la Société protectrice avait heureusement arrachée à la plus dégradante des situations et placée comme ouvrière, l'épousa également malgré les siens, auxquels il fit cette philosophique réponse : « qu'il se mariait pour son plaisir et non pour celui de sa famille. » La jeune femme voyagea en Europe, revint en Amérique, entièrement transfigurée, élégante, distinguée. Elle ne rougit pas de sa première origine; elle alla en arrivant frapper à la porte de l'école où on l'avait naguère recueillie; on eut peine à la reconnaître. Elle embrassa avec effusion sa digne maîtresse, et plusieurs fois elle revint la visiter. Elle la prenait dans sa voiture et la promenait par la ville, contente et fière de procurer un peu de distraction et de plaisir à celle qui, gratuitement et sans espoir de retour, lui avait fait hier tant de bien.

A quoi bon citer d'autres exemples du même genre? La liste en serait longue, et si vous visitez le logis des jeunes filles, on vous racontera dans tous leurs détails l'histoire des « héritières, » comme les appellent leurs compagnes moins fortunées. N'est-ce pas le cas plutôt de rappeler quels avantages la Société protectrice de New-York apporte à la municipalité elle-même de cette grande ville, dont elle purifie non-seulement les quartiers pauvres, mais dont elle allége aussi pour une bonne part les énormes dépenses? Grâce aux logis et aux écoles qu'elle a créés, grâce à l'émigration des enfans vers l'ouest, le nombre des délits et des crimes a sensiblement diminué à New-York depuis vingt ans. Il nous suffira de dire que, pour la décade qui va de 1861 à 1871, le chiffre total des enfans des rues arrêtés pour vagabondage et petits vols a diminué de plus de moitié, bien que le nombre absolu de ces enfans ait considérablement augmenté. A qui revient presque exclusivement l'honneur

d'une amélioration si sensible, si ce n'est à la libre et philanthropique institution dont il a été si souvent parlé? Et maintenant cette diminution dans le chiffre des délits et des crimes n'entraîne-t-elle pas une diminution correspondante dans le chiffre des dépenses municipales? Il en coûte beaucoup d'argent pour arrêter les vagabonds, les voleurs, pour les condamner et les emprisonner. La police, les juges, les gardiens, il faut payer tout ce monde; il faut nourrir les condamnés, qui ne restituent dans un maigre travail qu'une très minime partie de ce qu'on dépense pour eux. En revenant aux prémisses posées plus haut, on comprend donc pourquoi la cité et le comté de New-York ont voulu, eux aussi, venir en aide à la Société protectrice. Celle-ci, après avoir commencé à l'origine avec le plus modeste budget, a inscrit à son actif, de ce chef seulement, pour 1873, près de 235,000 francs; elle a reçu en outre du *board* ou conseil d'éducation, et pour le même exercice, près de 80,000 francs, qui ont dû être affectés à ses écoles industrielles.

L'Américain donne volontiers. Les citoyens de New-York, de la ville et de l'état, font assaut de générosité pour venir en aide à la Société protectrice. Quelques-uns lui ont envoyé en une fois jusqu'à 10,000 francs. « La Providence a été bonne pour moi, je veux faire quelque chose pour vos pauvres enfans, » disait un de ces hommes de bien en adressant sa généreuse offrande; « c'est pour aider, ajoutait-il, à la caisse d'émigration. » Il en coûte en effet pour envoyer les enfans dans l'ouest, car le voyage est long : certains d'entre eux sont allés jusqu'au fond du Kansas, bien au-delà du Mississipi, ou dans le Colorado, au pied des Montagnes-Rocheuses. On a dépensé sur ce chapitre environ 165,000 francs en 1873 pour 3,200 enfans; or la moyenne des envois annuels depuis 1869 dépasse encore ce dernier chiffre. Dans tous les cas, le temps est loin où la Société protectrice, inquiète, harassée, craignant de ne pas réussir dans une entreprise jusque-là sans exemple et que tout semblait devoir faire manquer, ayant à peine en caisse quelques centaines de dollars ramassés à grand'peine, ouvrait modestement ses bureaux en 1853, au coin de la rue Amity. Alors on inscrivait solennellement sur le registre des donateurs le nom de Mme A..., la femme du plus riche propriétaire foncier de New-York, pour une somme de 50 dollars ou 250 francs. Combien ce chiffre a depuis été depassé, même par la moyenne des souscripteurs! D'autres ont légué à la société par testament des sommes assez considérables. Le budget des enfans pauvres s'est ainsi de plus en plus arrondi, et l'avenir a été pour jamais assuré. — Les bureaux de la société sont aujourd'hui dans la 4e rue, près la place Lafayette. C'est là qu'elle a établi définitivement domicile dans une situation des plus convenables, et maintes fois nous y avons vu rassemblés, entre les mois de juin et

de septembre 1874, des essaims de petits émigrans qui demandaient à partir pour l'ouest.

La Société protectrice, pendant l'année 1873, a reçu dans ses logis 12.000 enfans et 9,000 dans les écoles industrielles : c'est en tout 21.000 garçons ou filles arrachés à la vie du ruisseau. Comme le nombre de ces vagabonds est estimé aujourd'hui à 30,000, on peut dire qu'il en reste un bien petit nombre qui échappent aux mains vigilantes qui cherchent de toutes parts à les atteindre, car, si l'exemple de la Société protectrice a suscité des jaloux, il a suscité aussi des émules. Ainsi un prêtre catholique, soutenu par la congrégation de Saint-Vincent-de-Paul, non moins puissante aux États-Unis qu'en France et plus libre, a établi dans le 3e *ward* un logis et une école de nuit pour les garçons. Cette maison peut en recevoir jusqu'à 200, et beaucoup de petits Italiens et d'Irlandais catholiques la fréquentent naturellement. Il existe d'autres établissemens dissidens du même genre. Il faut tenir compte aussi de ceux des enfans que la police ramasse tous les jours et qu'on envoie à l'école industrielle de l'île de Hart, située à 16 milles de New-York, sur le bras de mer qu'on nomme le Sound, entre l'Ile-Longue et la terre ferme. Le nombre de ces enfans insubordonnés et vicieux a été en 1871 de 818 (1). Il y a enfin l'asile pour les orphelins de couleur, auxquels la Société de secours, à cause de certains préjugés encore si tenaces aux États-Unis, ne peut pas donner une protection aussi large, aussi efficace qu'elle voudrait, mais auxquels le département de charité et de correction de la municipalité de New-York a forcément songé. Le nombre de ces enfans admis dans l'asile créé officiellement pour eux était en 1871 de 329. On le voit, une bien petite fraction du chiffre écrasant des vagabonds que nous avons recensés échappe maintenant à une aide quelconque, reste dans le cas de devenir pire et de faire courir à la cité les mêmes dangers qu'auparavant. Il est permis de dire dès à présent que le mal est atteint, coupé même dans sa racine, et cela grâce surtout à la virile et patiente initiative de quelques généreux citoyens.

A la fin de l'année 1873, la Société protectrice avait dépensé depuis son origine plus de 7 millions de francs, ou environ 350,000 fr. par an en moyenne, pour mener à bien l'œuvre à la fois délicate et difficile qu'elle poursuivait si dignement. Le seul logis des *Newsboys* avait donné asile, pendant ce même espace de temps, à près de 108,000 enfans. Aujourd'hui les ressources de la société sont plus que doublées, car elle est en mesure de dépenser annuellement plus de 850,000 francs : c'est la somme portée au crédit de son dernier

(1) *Twelfth annual report of the commissioners of public charities and correction*, New-York 1872.

exercice, et c'est avec cela qu'elle maintient 5 logis, 15 écoles de nuit, 21 écoles industrielles, 3 salles de lecture en ville, et qu'elle pourvoit à tous les autres frais, tels que ceux de l'émigration et du placement des enfans. Ajoutons qu'elle reçoit de beaucoup de ses adhérens et même de quelques étrangers des dons en nature de toute sorte, surtout des vêtemens, des chaussures, des jouets, des friandises, des livres, et que bon nombre de personnes riches se font à la fois un devoir et un plaisir, à certaines grandes fêtes, de donner ce jour-là à dîner aux enfans. Ce dîner est surtout obligatoire au jour d'action de grâces, le *thanks giving day*, où il est de tradition de remercier le ciel de la conservation de la république américaine, et au jour de Noël, la *christmas*, si impatiemment attendue des garçons et des petites filles dans tous les pays d'origine britannique. En été, ce sont d'autres plaisirs, ce sont des excursions en bateau à vapeur dans la magnifique baie de New-York, le long des bords majestueux de l'Hudson, ou des rives verdoyantes de la rivière de l'Est, ce sont aussi de joyeux pique-niques sur l'herbe à la campagne. Le public, à sa tête les principaux banquiers et négocians de Wall-street, se cotise pour procurer ces distractions aux enfans. Un jour de gaie promenade au grand air, le spectacle un moment entrevu des beautés resplendissantes de la nature, dont ils ne sont que trop privés, que faut-il de plus à ces pauvres déshérités? On a remarqué que dans toutes ces courses leur conduite est irréprochable, et qu'ils emportent toujours quelque profit moral de ces pittoresques excursions, qui sont du reste familières à toutes les classes de ce pays. Quelquefois un riche marchand, un nabab de la finance, fait à lui seul les frais de ces coûteux amusemens, et donne sa bourse toute pleine pour ces bambins qui sautent de plaisir; une autre fois c'est une grande dame qui ouvre à ces joyeux essaims les portes de sa villa à deux battans, et qui est fière de leur servir elle-même de ses mains aristocratiques une collation de fruits et de gâteaux : jamais aucun dégât, aucune plainte; les enfans n'ont pas ici la turbulence et ne se livrent pas aux bruyans écarts qui les distinguent dans quelques pays latins.

D'autres petites fêtes, d'une nature à la fois plus calme et plus intime, se renouvellent à chaque instant et de façons très variées. Il se passe peu de semaines qu'une dame du voisinage, dans les écoles industrielles ou les logis, ne convie les enfans à ce qu'on appelle là-bas « des parties de fraise et de crème glacée. » A d'autres momens, on leur donne un bal, une petite représentation théâtrale, et l'on sait si les enfans sont partout friands de ces genres de plaisir. Les petits bohèmes de New-York savent par cœur tous les drames, toutes les farces de tous les théâtres populaires. Comme ils n'y puisent pas d'ordinaire les meilleures leçons, il est bon de les attacher, de les

retenir quelquefois par des représentations mieux choisies, même écrites pour eux et données à domicile; mais ce qui les amuse le plus, ce sont encore les pique-niques d'été. Le 3 juillet dernier, veille de la date anniversaire de la proclamation de l'indépendance, nous visitions les alentours des Cinq-Points et des Tombes. Nous aperçûmes une longue file d'enfans, presque tous en haillons, pieds nus. Ils se suivaient deux par deux sur le trottoir, et chaque seconde on en voyait accourir d'autres qui prenaient la queue, pendant que les premiers, entrés dans une maison d'assez chétive apparence, en sortaient munis d'un billet. Un *policeman* maintenait l'ordre dans cette foule empressée, émue, où filles et garçons se coudoyaient. Nous lui demandâmes ce que c'était. « C'est pour le pique-nique de demain, nous dit-il, on a déjà distribué près de 4,000 billets, et voilà qu'il nous vient toujours du monde; » puis, quand la distribution fut finie : « Allons, enfans, revenez demain matin à quatre heures, il y aura peut-être encore quelques cartes pour vous. » Il fallait voir la mine des pauvres diables qui n'avaient pu avoir de billet, et se voyaient menacés de n'avoir point de place sur le gigantesque *steamer* qui allait le lendemain promener tous ces *boys* pour le grand pique-nique du 4 juillet. On calcule qu'une pareille excursion pour 4,000 enfans revient à peu près à 10,000 francs, c'est-à-dire à 50 *cents* par tête.

La charité revêt un caractère plus doux, a je ne sais quoi d'attrayant quand elle s'exerce par la main des femmes. Il est des écoles qui ne sont tenues que par elles, et ce sont celles qui réussissent le mieux. L'expérience est faite depuis longtemps aux États-Unis : les meilleurs professeurs sont les femmes, même dans les colléges de garçons. Faut-il ajouter que plus d'une riche Américaine tient à honneur de venir diriger elle-même les exercices des écoles pour les enfans des rues, et se dévoue avec un entraînement tout maternel à leur instruction, à leur moralisation? Sur les 116 maîtres et maîtresses attachés aux écoles de la Société protectrice, 87 seulement sont salariés; tous les autres, surtout des femmes, enseignent volontairement, et la part de celles-ci est large dans les succès que l'on a obtenus. Tous du reste, depuis le président et les commissaires de la société jusqu'aux derniers agens, tous, secrétaires, trésoriers, surveillans, professeurs, inspecteurs, ont fait noblement leur devoir. La plupart ont rempli gratuitement leurs fonctions. Chacun, emporté par la plus louable émulation et par un élan philanthropique qu'on ne saurait trop admirer, a tenu à faire mieux d'année en année, et s'est trouvé désigné comme par hasard à la place qu'il pouvait le mieux remplir. C'est un axiome britannique, qu'on doit mettre l'homme qu'il faut dans la fonction qui lui convient.

Ceux qui ont visité en Angleterre les écoles du dimanche, les écoles déguenillées ou *ragged schools*, et qui ont rencontré dans les rues de Londres les petits décrotteurs embrigadés, sont forcés de reconnaître que les États-Unis ont fait mieux que l'Angleterre en laissant les enfans des rues entièrement libres le jour dans l'exercice de leur métier, mais en leur offrant chaque soir un abri, un repas, une classe, et en les habituant à payer une partie de ces services, car toute aumône dégrade celui qui la reçoit. Quelle ville pourrait opposer à New-York une fondation comme celle que nous venons de faire connaître? Où trouver ces écoles industrielles, ces logis et écoles de nuit et ces convois de jeunes émigrans, tout cela spontanément institué dans le principe par la seule initiative de quelques âmes généreuses, qui ont bien voulu se rappeler que l'homme se doit à l'homme, qu'il est solidaire de son semblable?

Après les tâtonnemens, les essais incertains du début, que tout semblait devoir contrarier et annihiler pour toujours, l'entreprise a réussi dans tous ses détails au-delà de toute espérance. Le principal mérite en revient à ses sympathiques créateurs. Venir en aide à l'enfance abandonnée, vicieuse, telle a été dès le premier jour la devise qu'ils ont inscrite sur leur drapeau. Ils n'y ont pas failli un instant. On aime à rappeler ces choses quand on se souvient que l'état est encore quelque peu en retard en Amérique dans toutes ces questions. Nous allons étonner bien des personnes en leur disant que dans l'état de New-York il n'existe encore aucune loi qui rende l'instruction obligatoire, même qui force les enfans à fréquenter les écoles une partie de la journée, aucune loi non plus qui règle le travail des enfans dans les manufactures, et qui prenne la défense de plus de 100,000 intéressans petits êtres inhumainement employés, surmenés dans les nombreuses usines du pays. Ce que les états de la Nouvelle-Angleterre ont si bien défini et réglé depuis longtemps, l'état de New-York, qui marche si brillamment à la tête des trente-sept *étoiles* de l'Union, n'a pas encore su l'établir. Les *meetings*, les agitations n'y ont rien fait; quelques politiciens, quelques membres intéressés de la législature ont toujours réussi à faire rejeter les bills présentés dans ce sens. En attendant que ces bills soient enfin adoptés, inscrits dans la loi, il faut glorifier les bons citoyens qui ont pris sur eux-mêmes de protéger, de relever l'enfance jusqu'alors sans soutien, et de tendre une main paternelle à ces êtres infortunés obligés d'affronter tout seuls, sans armes, sans munitions, sans vivres, la dure bataille de la vie.

L. Simonin.

HORACE

ET SES TRADUCTEURS

I. *Œuvres d'Horace,* traduction nouvelle avec le texte latin, par M. Leconte de Lisle, 2 vol.; Lemerre. — II. *Horace*, traduction en vers avec le texte latin, par M. le comte Siméon, 3 vol.; Jouaust.

I.

Mme de Maintenon se plaignait de son monarque inamusable; l'esprit humain est meilleur prince : plus il vieillit et moins son goût se montre difficile, les redites en aucun genre ne l'épouvantent. Nous hantons les théâtres, sachant d'avance de quoi il retourne; ce qui s'invente et se publie n'offre à notre curiosité qu'une sorte d'intérêt relatif, car pour du nouveau il n'y en avait plus, hélas! déjà du temps d'Auguste. Virgile, Horace, Ovide, empruntent à la Grèce, et leur art, si merveilleux qu'il soit, ne consiste déjà plus qu'à nationaliser dans Rome, à faire servir à l'instruction comme à l'agrément de la société contemporaine des idées et des formes librement conçues et créées d'*original* sous un ciel étranger. Térence copie Ménandre, Shakspeare dévalise les chroniqueurs barbares et les nouvellistes italiens; puis vient Molière, qui prend son bien où il le trouve, chez le voisin Rabelais et chez l'étranger Tirso de Molina : pères nobles et raisonneurs, jaloux tuteurs et pupilles futées, jeunes dissipateurs et vieux avares, servantes effrontées, valets fripons le nez au vent, masques de fieffés coquins et de parasites, célèbres jadis sous les noms de Dave et de Parménon, et qui s'appelleront désormais Scapin, Mascarille et Sganarelle. Oui, certes, tout a été dit, mais il y a façon de tout redire, et même de reprendre à nouveau les chefs-d'œuvre. En veut-on un exemple? Je citerai

l'Amphytrion de Molière. Voilà une pièce, à coup sûr, des plus réussies qui se puissent voir; l'action en est d'un tour habile, et vous y sentez à chaque scène la main d'un maître imperturbable à se gouverner à travers les incidens les plus risqués. Quant au style, c'est la perfection, jamais le vers libre n'atteignit à ce degré de consistance dans la souplesse et le négligé apparent. Il semble donc qu'en un pareil sujet vouloir s'aventurer après Molière serait la prétention d'un impertinent ou d'un fou. Eh bien! le croirait-on? un homme s'est rencontré de notre temps, qui n'a point reculé devant cette idée prodigieuse de refaire *l'Amphytrion* de Molière, et le plus beau de l'histoire, c'est que cette idée, au lieu de prêter au rire, prête à l'admiration. Il est vrai que le coupable s'appelait Henri de Kleist. En France, on le connaît trop peu; c'était un génie, et bien au-dessus de Tieck, de Zacharias Werner, de tous les dramaturges de l'école. Au théâtre, il avait l'invention et le don si rare de savoir remuer à la fois une action, des personnages et des idées. Pour lui, toute passion, en tant qu'elle confine à l'idée fixe, est une maladie et veut être étudiée au double point de vue psychologique et pathologique. Étant donné par exemple le caractère le plus sain, le plus vaillant, son observation saisit aussitôt le côté sensible, vulnérable, et vous montre comment l'esprit le mieux constitué en arrive à perdre conscience de soi, à ne plus se dominer, comment dans un éclair d'hallucination et de somnambulisme un héros peut avoir peur et fuir lâchement devant la mort. Dans ses romans et ses nouvelles, même originalité; avec cela, l'expression toujours nette et vibrante, une forme sans ornemens, une précision mathématique. Qu'on se figure un Mérimée romantique et dont le scepticisme serait par instans traversé d'éblouissemens surnaturels (1); mais le désespoir amer, implacable, ne tardait pas à le ressaisir. Ardent patriote, nos victoires l'avaient frappé d'incurable langueur; en attendant l'heure du suicide, il écrivait *la Bataille d'Hermann*, pour exciter ses compatriotes à traiter Napoléon comme jadis le chef teuton avait traité Varus. Arrivons à *l'Amphytrion :*

Mon nom qu'incessamment toute la terre adore
Étouffe ici le bruit qui pouvait éclater;

(1) C'est ainsi qu'il écrivait de Dresde, en parlant des pompes musicales de l'église catholique : « Jamais je ne me suis senti si profondément ému au plus intime de mon être; notre culte, à nous autres, n'est rien, il ne s'adresse qu'à la froide raison, tandis que le catholicisme enflamme tous les sens. Au pied de l'autel, dévotement agenouillé, priait un brave homme et avec quelle ferveur! le doute ne l'assiégeait pas; il croyait. Un indicible besoin me possédait de m'humilier à son côté et de fondre en larmes. Hélas! mon Dieu, un grain d'oubli, un seul, et je me serais fait catholique avec joie! »

Un partage avec Jupiter
N'a rien du tout qui déshonore.

Ainsi, au dénoûment de la comédie de Molière, le grand monarque Louis XIV, déguisé en olympien, s'évertue à dorer la pilule à son féal sujet le marquis de Montespan, époux de sa royale concubine. Impossible de se montrer plus magnanime et plus galamment persuasif; Amphytrion néanmoins goûte peu l'apologue, nous le voyons froncer le sourcil aux gens de cour qui le complimentent et s'éloigner sans prononcer un mot, trait sublime de Molière, qui par là sauve la dignité de son héros et laisse à Sosie le soin de terminer gaîment la pièce :

Sur telles affaires toujours
Le meilleur est de ne rien dire.

Maintenant comment un poète s'y prendra-t-il pour renouveler le sujet? Il ne changera rien à la donnée, — les personnages, l'action, resteront les mêmes; seulement il y fera pénétrer l'idée mystique, du mysticisme en pleine comédie païenne; mais c'est de la pure démence! Ne préjugeons pas. Songez à l'un des plus divins mystères de la religion chrétienne. L'adultère ici n'est plus en cause; Alcmène conçoit dans la pureté, le fruit de ses entrailles, Hercule, étant le fils non pas d'un homme, mais d'un dieu. Jupiter dépouille sa physionomie d'olympien, coureur de ruelles, pour révêtir l'idéal divin du panthéisme, et dans la scène des explications avec Alcmène c'est l'âme du monde qui parle par sa voix : « Et ne l'adores-tu pas dans l'univers, son œuvre immense? Ne sens-tu pas autour de toi sa présence partout, dans la pourpre du soir glissant à travers le feuillage silencieux, dans le murmure de la source, dans la chanson d'amour dn rossignol? Est-ce en vain que la montagne qui se dresse vers le ciel, en vain que la cataracte qui gronde en se précipitant du haut des rocs, te parlent de lui? Et lorsque le soleil éclate dans sa gloire, lorsque frémissans, ivres de joie, tous les êtres créés célèbrent sa puissance, ne descends-tu pas dans le sanctuaire intime de ton âme pour le bénir et le prier? » Et plus loin, la glorifiant, il l'appelle sainte : « Vous êtes celle qu'une ceinture de diamans défend de toute approche, celle dont l'immortel qu'elle a reçu s'éloigne en la laissant immaculée et pure! » Goethe disait : « C'est le mystère de la divine conception enté sur le mystère de l'amour, et il ne s'agit en effet de rien moins que d'une interprétation du mythe dans le sens de la révélation chrétienne. »

Nous venons de voir comment un poète de race sait d'un tour de main rajeunir son sujet; d'autres nous enseigneront comment on le gâte. Qui ne connaît dans Horace la IXe ode du livre III : *Donec gra-*

tus eram tibi, un petit chef-d'œuvre en vingt-quatre vers, dont Scaliger racontait qu'il aimerait mieux l'avoir composé que de posséder la couronne d'Aragon? Ponsard imagine un beau jour de la traduire à la scène; c'était son droit, qu'en a-t-il fait? Une incolore paraphrase. « Quand on viole l'histoire, il faut lui faire un enfant, » s'écriait brutalement le vieux Dumas. Les chefs-d'œuvre du génie humain nous appartiennent et forment un fonds commun où nous pouvons puiser à notre gré, libre à chacun de s'en inspirer, de les transformer, à la condition qu'il apportera une idée. Meyerbeer avait entrepris de mettre en opéra *Tartuffe*, et nous connaissons de cette œuvre un morceau, — la scène du IVe acte entre Elmire, Tartuffe et Orgon, d'abord caché sous la table, — qui prouverait que, si l'auteur des *Huguenots* allait ainsi familièrement s'asseoir à la table de Molière, c'est qu'il avait en lui de quoi payer son écot; mais toucher à l'un des plus rares bijoux de la poésie antique pour en faire bourgeoisement un lever de rideau, presqu'un vaudeville, quelle triste profanation!

Ce n'est pas un Alfred de Musset qui jamais eût donné dans un tel piége. Cette ode pourtant le tentait, l'attirait. Novalis veut que sous l'eau diamantine des pierres précieuses d'un écrin se dérobent d'invisibles démons guettant de là le cœur des femmes : certains vers, certaines mélodies, ont pour les âmes poétiques des fascinations de ce genre; il ne vous suffit pas de les retourner au soleil, d'en admirer les facettes et le miroitement, vous en voudriez l'emplette et la possession. Il semble que, si vous y mettiez du vôtre, vous en jouiriez mieux, et vous voilà glissant sur la pente. Nombre de traductions exquises, faites par de vrais poètes, n'ont pas eu d'autre origine. Ne vous y fiez point trop cependant, et pensez à des imitations bien plutôt qu'à d'exactes versions serrant de près le texte. Je me représente Alfred de Musset venant de relire l'*ode à Lydie*; tout à son ravissement, il ferme le livre, et de mémoire écrit ces vers, nés de sa rêverie et dictés par sa propre muse :

Lorsque je t'avais pour amie,
Quand nul garçon plus robuste que moi
N'enlaçait de ses bras ton épaule arrondie,
Auprès de toi, blanche Lydie,
J'ai vécu plus joyeux et plus heureux qu'un roi.

Et cela pour dire ce que le texte exprime en quelques mots : « Tant que je sus te plaire et que nul amant préféré ne tint dans ses bras tes blanches épaules, je vivais plus heureux que le roi des Perses. » C'est trop et c'est aussi trop peu, car ce roi mis à la rime, ce roi tout court, abstrait, ne rend pas toute l'expression : le roi des

Perses, le grand roi. Alfred de Musset, même en traduisant du latin, conserve son indépendance, son vers marche dans sa libre allure. Horace, écrivain condensé, distillant par gouttes d'or son élixir de poésie, ne saurait jamais être pour lui, comme pour La Fontaine, qu'un modèle d'occasion (1). Ovide, à la longue, répondrait mieux à sa nature. Je cherche parmi les Latins et n'en trouve aucun qui me le rappelle davantage.

Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait vierge encor les larmes de sa mère
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux,

est un motif d'Ovide, et d'ailleurs que de rapprochemens : cette indolence aristocratique dans le faire et dans le maintien, ce goût de la beauté plastique, ces voyages à la recherche d'impressions d'art! Rappelons-nous la tournée en Grèce avec le poète Macer, en Sicile ses curiosités de dilettante. Plus que Virgile, à qui sur tout le reste il est si inférieur, Ovide a le sens de la statuaire et de la peinture. Lorsqu'il chante le combat des centaures, il a présente devant les yeux la frise d'Alcamène. La Vénus Anadyomène, c'est par lui que nous la connaissons, par lui que nous savons qu'une copie de ce chef-d'œuvre ornait les appartemens d'Auguste. *Doctus et operosus*, dit-il pour caractériser Myron, idéaliste statuaire de la force et de la beauté masculines.

Vénus au fond des mers dormirait ignorée,
Si l'art d'Apelle, un jour, ne l'en eût retirée...

L'homme qui a pu écrire ce vers tout moderne n'avait pas un médiocre sentiment de la puissance créatrice attribuée à la sculpture, et quelle description plus charmante donner à la Vénus de Médicis?

Ipsa Venus... Quoties velamina ponit,
Protegitur læva semireducta manu.

Ovide n'est pas seulement un poète, c'est en même temps un artiste, et voilà pourquoi je le compare à de Musset. L'auteur de *Rolla*, retrouvant partout ses souvenirs de Florence et de Venise, s'émeut à l'idée de Michel-Ange et de Raphaël, de Titien et de Véronèse, comme l'auteur des *Métamorphoses* à l'idée de Phidias, d'Apelles

(1) Rapprochez de cette traduction l'imitation que La Fontaine a donnée de l'ode à Pyrrha :

Dans cet antre secret tout parfumé de roses,
Philis, que faisiez-vous avec ce beau garçon?
Il vous parlait, il sentait bon,
Ne s'est-il pas passé quelques petites choses?

et de Myron; les marbres, les peintures des pays qu'ils ont traversés fécondent leur inspiration, et se reflètent dans leur vers également pittoresque, fort et magistral sous son apparence relâchée.

Nul poète ne fut plus traduit qu'Horace, pour nous en tenir à la France; il ne se passe guère d'année qui ne voie éclore une ou deux éditions nouvelles du maître favori. Latinistes de profession, journalistes, poètes, sorboniqueurs et gens du monde, c'est à qui se distinguera dans cet exercice. Connaître son Horace à fond, en pouvoir discourir à brûle-pourpoint et le citer à tout venant, est déjà, pour bien des esprits, une attitude; mais l'avoir quelque peu traduit, voilà le suprême du goût et de la culture. Les magistrats de tout temps ont pratiqué chez nous cette religion. Un homme sérieux qui sacrifie aux muses n'en connaît même pas d'autre; sous la restauration, un pair de France allant à la campagne n'eût point manqué de l'avoir en poche, Louis XVIII faisait de lui sa gourmandise, et le dégustait comme un de ces fins morceaux qu'il aimait à cuisiner entre amis. Dilettante moins forcené que Scaliger, Louis-Philippe n'eût peut-être pas échangé sa couronne contre la satisfaction d'avoir écrit la neuvième ode, mais il faisait également du lyrique romain un cas tout particulier, et c'est au cœur même du sénat de Napoléon III que le traducteur le plus récent scandait ses ïambes et ses hexamètres. Étrange fortune que celle de ce fils d'affranchi : après avoir vécu joyeusement parmi les plus grands seigneurs, il continue à se maintenir à travers les âges en toute faveur et tout crédit près des classes dirigeantes; poète de bonne compagnie, tel est Horace; qui sait si l'absence de passion que volontiers on lui reprocherait ne l'a pas énormément servi? La passion gêne le goût, porte scandale; la passion, c'est le diable, ou pour le moins le diable au corps, qu'elle parle un peu haut dans un livre, et le prélat aura des scrupules. Or, des scrupules, il faut se garder d'en éveiller; les grandes clientèles ne s'acquièrent qu'à ce prix. Horace possède le secret de nous mettre d'accord avec nous-mêmes, sa philosophie est le royaume des accommodemens, des transactions; il a des indulgences pour toutes les petites perversités auxquelles sont enclins les plus honnêtes gens. On le traite en enfant gâté. Ses badinages libertins, ses impiétés, ne tirent pas à conséquencé; il s'écriera par exemple, en bafouant les rites sacrés des Juifs, qu'il ignore parfaitement ce que c'est que d'avoir une religion quelconque, et cette pointe de voltairianisme anticipé n'effarouchera personne. Il y a des choses que l'esprit humain prend bien en dépit du danger qu'elles comportent, d'autres qu'il prend mal en dépit du bien qu'elles renferment, d'autres qu'il ne prend pas du tout, et devant lesquelles, bonnes ou mauvaises, il passe sans regarder. Les vers d'Horace

sont au premier rang des choses qui réussissent d'abord et qui réussissent ensuite par cela seul qu'elles ont réussi. Le moyen âge ne s'y est pourtant pas trompé. Tandis que son poète prend pour guide aux régions mystiques l'idéaliste et divin Virgile : *Virgilio dolcissimo padre!* ses moines vilipendent Horace, l'appelant un pourceau d'Épicure, et fulminant contre ses lieux-communs de morale lubrique; puis vient la réaction avec le XVIe siècle mythologique et artiste, — les Ronsard, les Belleau, tous les Cellinis de l'ode et de l'odelette, — comme avec le classique et sentencieux XVIIe siècle. Que serait Boileau sans Horace? Il lui prend tout, moins la grâce légère et l'attrait piquant. L'art poétique des Latins se codifie à l'usage de notre Parnasse français, et nous faisons connaissance avec ce genre de satire aimable qui va s'inspirant, non plus des haines vigoureuses, mais de toute sorte de petits contre-temps de la vie ordinaire : un fâcheux qu'on rencontre et qui ne vous lâche plus, un mauvais dîner auquel on vous invite, un voyage de Rome à Brindes; le poète satirique, qu'on se représente généralement comme un accusateur public, y dépose ses foudres et devient un simple humoriste. A la vérité, sous cet enjouement se retrouve parfois bien du sarcasme, la pièce sur la mort de Tigellius par exemple n'en a pas moins sa valeur satirique; si ce n'est là du Juvénal, c'est de l'Aristophane, de la comédie excellente et de tous les temps :

Omnibus hoc vitium est cantoribus.

Aujourd'hui encore le portrait palpite d'actualité, et si frappante est la ressemblance que vous nommeriez tout de suite tel chanteur dont les vaniteuses incartades agaçaient naguère le public parisien. Qu'importe ce que pensent de lui les Tigellius, les Pantelius et les Démétrius? Il n'en veut qu'à l'opinion des esprits cultivés, supérieurs : les Mécène, les Octave, les Virgile, les Messala, les Pollion, les Servius, à la bonne heure! avec ceux-là du moins on n'en est pas réduit à n'avoir pour sujet de conversation que des comédiens et des danseurs; l'entretien s'élève, on touche aux questions de philosophie et de morale. « O nuits, ô soupers des dieux! la causerie commence non à propos des villas ou des maisons d'autrui, ni pour savoir si Lepos danse bien ou mal, mais nous dissertons de ce qu'il n'est point permis d'ignorer : est-ce dans les richesses ou dans la vertu que réside le bonheur? est-ce l'intérêt ou l'honnêteté qui resserre les nœuds de l'amitié? quelle est la nature, quel est le but du bien? » La Grèce le tient, le possède tout entier, vous saisissez dans ces beaux vers comme un écho des banquets de la grande période athénienne, de ces *symposions* où siégeaient les Périclès, les Socrate, les Anaxagore, les Phidias, les Ichtinus, et que prési-

dait Aspasie. « Pendant ce temps, mon voisin Servius trouve moyen de nous narrer de vieilles fables, et si quelqu'un vante l'opulence inquiète d'Arellius, il nous raconte l'histoire du rat de ville et du rat des champs :

Autrefois le rat de ville
Invita le rat des champs, etc. »

Un tableau de genre merveilleusement troussé, et qui se termine par un apologue qu'on dirait mis à l'adresse de notre La Fontaine, telle est la satire d'Horace. Elle ignore les emportemens, les virulences, et nous morigène en riant; jamais le moindre apostolat, une ironie plaisante, le persiflage bon enfant d'un homme qui sait la vie et se connaît lui-même à fond, ce qui souvent lui donne une assez triste idée de ses semblables et l'empêche de dauber sur leurs vices comme ferait un Caton, un Asinius Pollion ou tel autre ayant les qualités morales de l'emploi. La scène avec Davus, où l'esclave, usant des privautés que lui donnent les saturnales, apostrophe et gourmande son maître, n'est point d'un simple lyrique; j'ai nommé plus haut Aristophane, ce dialogue touche presqu'à Molière : « Je suis ton esclave, sans doute, mais toi, malheureux, tu obéis à d'autres et t'agites comme une figure de bois que des ficelles étrangères font mouvoir. Quand tu restes planté là comme une borne devant un tableau de Pausias, en quoi vaux-tu mieux que moi, lorsque le jarret en avant, ébahi, j'admire devant une boutique des images de combat tracées à la brique ou au charbon? Davus est alors un drôle et un paresseux; mais toi, chacun te prise comme un rare connaisseur. Je suis un vaurien quand je me laisse allécher par la fumée d'un fin gâteau, et mon dos paiera ma convoitise, — comme si ton intelligence et ta vertu te défendaient contre de pareilles tentations et t'empêchaient de te livrer à ces bombances qui te vaudront la gastrite, la goutte et l'hydropisie! On bat l'esclave qui la nuit dérobe une grappe de raisin, mais celui-là n'a-t-il rien de servile qui vend son patrimoine pour satisfaire sa gloutonnerie! » Quel que soit le sujet qu'il traite, Horace y conserve sa belle humeur, sa Némésis n'a jamais entendu siffler un serpent et ne connaît ni les flagellations vengeresses, ni les nocturnes épouvantes. Si vous n'aimez les désappointemens, défiez-vous de ses velléités fantastiques comme dans la pièce où la sorcière Canidie est en jeu. Un grand fracas au premier plan et point d'horizon à la scène; sur le devant toutes les horreurs de la nécromancie thessalienne, et pour fond au tableau une figure de Priape incongru. Autre part, c'est une anecdote qui finit par un calembour; ce que c'est pourtant que d'envisager les choses à distance de siècles! Un certain Persius ayant maille à par-

tir devant le tribunal du préteur Brutus avec un nommé Rutilius Rex, — autant dire Rutilius Roi, — s'écrie de guerre lasse pour clore le débat : « Brutus, toi dont la race ne sait point ménager les rois, tâche donc d'étrangler celui-ci ! » — Et les scoliastes trouvent cela divin !

> L'épigramme, plus libre en son tour plus borné,
> N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné.

Oui, mais quand il n'y a pas de rimes ? Et de pareils jeux d'esprit, dont on ne voudrait pas dans un couplet de vaudeville, font encore les délices d'honnêtes gens qui vous traitent de fantaisiste quand vous leur parlez de Novalis ou de Shelley (1) !

Pour bien juger les anciens, il faudrait pouvoir être à notre aise vis-à-vis d'eux comme nous le sommes vis-à-vis des modernes. Malheureusement cette liberté d'allure n'est point permise. Quand nous abordons pour la première fois Tacite et Cicéron, Horace et Virgile, nous ne les lisons pas, nous les *expliquons* sous l'influence d'un pédagogue imbu des mille superstitions du desservant qui vit de son autel, et lorsqu'ensuite, à la maturité de l'âge, il nous arrive de les reprendre, c'est toujours avec un vieux fonds d'idées préconçues. Horace reste, dans les *Odes*, l'esthéticien parfait que nous montrent les *Satires*. Il a voyagé entre temps, connu, goûté les Grecs, sait par cœur tous les grands modèles : Alcée, Sapho, Anacréon, et les imite, non point en écolâtre et en dilettante, mais en maître, en Romain jaloux de donner à la lyre de son pays des qualités musicales et rhythmiques qui lui manquaient. En ce sens, nul n'a mieux réussi; quelle besogne correcte et curieusement ouvragée que la sienne ! Il emprunte aux Grecs leur art sans rien abdiquer de son caractère national, et dans les difficultés qu'il s'impose pour naturaliser ses formes nouvelles, entre toujours la préoccupation de flatter l'oreille des Romains. Son expression garde invariablement l'empreinte d'excellente et solide latinité, et les *atticismes* dont s'émaille parfois la strophe dénotent le tact le plus fin du convenable et du permis. Horace est moins un poète qu'un artiste; ce qui domine chez ce lyrique, c'est l'esthéticien, et ce qui prime l'esthéticien, c'est l'homme pratique. Il cultive la poésie à deux fins, joignant l'utile à l'agréable, selon un des préceptes de sa philosophie mondaine, et c'est ainsi que l'ode aura pour lui plus d'un emploi et qu'il la fera très habilement servir à

(1) Le nom de Shelley sonne ici bien d'accord; qui jamais mieux que lui pratiqua l'*odi profanum vulgus et arceo?* Tout penseur est un solitaire, un isolé parmi la foule, *a phantom among men,* disait-il, s'enfuyant vers les hautes cimes, les glaciers pleins de précipices, chercher la liberté, la délivrance !

payer ses dettes de reconnaissance envers les grands personnages qui l'honorent de leurs bienfaits. Ces sortes de panégyriques étaient, nous le savons, dans l'étiquette du temps, Horace pouvait s'y livrer sans mériter d'être accusé de platitude; d'ailleurs, disent ses apologistes, « il aimait tant son indépendance! » Certes, oui, il l'aimait et la préférait aux fonctions les plus enviées! Une lettre d'Auguste, que Suétone nous a conservée, ne permet aucun doute à ce sujet. « Autrefois, écrit à Mécène le maître du monde, je pouvais suffire à ma correspondance avec mes amis, mais aujourd'hui que mes occupations et ma mauvaise santé m'en empêchent, je voudrais bien t'enlever notre Horace. Mon désir serait qu'il cessât de vivre chez toi en parasite et vînt prendre place à ma table royale et me servir de secrétaire. » Horace n'avait nul goût pour cet emploi; sa flânerie, son mode d'existence y répugnaient; d'autre part il ne se sentait aucun souci de se brouiller avec un si puissant empereur, dont la colère l'aurait eu bientôt mis en disgrâce près de l'illustre et cher Mécène. Le péril fut conjuré, mais on peut supposer que telle ode, ici et là, décochée à propos, n'aida point médiocrement à la circonstance. Horace conserva donc la faveur du maître et se maintint à la cour en bonne posture, sans rien faire de ce qu'on lui demandait, ce qui est le comble de l'habileté. Loin d'en vouloir à son poète, Auguste ne perdait pas une occasion de lui envoyer une parole aimable : « Notre Septimius te dira quel bon souvenir je te garde, car c'est en sa présence même que j'ai parlé de toi. S'il a plu à ton orgueil de mépriser notre amitié, nous n'en prendrons pas de revanche. »

Souvent, chez Horace, le souffle est absent; la pièce tourne court après avoir au début ouvert des ailes d'hippogriffe. Ce vers délicat, exquis, lorsque soigneusement vous l'écossez, ne vous laisse en somme qu'un précepte mesquin, mais que tout cela est dit avec grâce, et même quand l'image manque de vérité, quand le sentiment se dérobe et que le grand poète fait défaut, quel artiste! En lisant certains romans contemporains, certaines impressions de voyage, étonné de vous laisser prendre à des choses si mal écrites, ne vous est-il jamais arrivé de vous demander : « Mais après tout qu'est-ce donc que le style? Voici un ouvrage qui n'en a pas l'ombre, un ouvrage absolument sans littérature, et qui cependant m'intéresse et malgré moi force mon attention. » Rien de plus fréquent que ces sortes de repentirs succédant à quelque vulgaire lecture. Sans nul doute, vous avez été surpris, entraîné; mais à ce livre, que vous venez de dévorer d'un trait, une fois que vous l'aurez fermé, vous n'y retournerez plus; autant en emporte l'oubli. Le style seul a le charme qui dure, et c'est par son style qu'Horace est immortel.

Ce bouquet exquis, comment le faire ensuite respirer aux autres? Dans quel transparent et précieux cristal verser la rare essence? De la prose ou du vers, quelle forme conviendra le mieux? « Il est certain, écrit Voltaire, qu'on ne devrait traduire les poètes qu'en vers; j'avoue qu'il n'y a qu'un grand poète qui soit capable d'un tel travail, et voilà ce que nous n'avons pas encore trouvé. Nous n'avons que quelques petits morceaux épars çà et là dans des recueils, mais ces essais nous font voir du moins qu'avec du temps, de la peine et du génie, on peut parmi nous traduire heureusement les poètes en vers. » Voltaire, s'il vivait de nos jours, remarquerait que nous sommes en Europe le seul pays qui n'ait point érigé cette théorie en pratique absolue. Les Italiens, les Anglais, les Allemands, ignorent ce que c'est que de traduire en prose les poètes, et cela va même si loin que, lorsque dans leurs études de critique une citation se présente, c'est toujours sous sa forme poétique et dans son rhythme originel : le sonnet de Pétrarque reste un sonnet, l'ode d'Horace reste une ode, et la plupart du temps la transformation s'opère sans dommage. Voltaire avait donc cent fois raison, seulement il a dit qu'il fallait à cette besogne un grand poète, et nous voyons le comte Siméon s'inscrire en faux contre cette opinion, qu'il traite de boutade, et protester dans la préface même d'une traduction en vers au nom des droits imprescriptibles de la médiocrité : « Sans doute nous pensons que le mieux est de traduire en vers les œuvres d'un poète, mais nous sommes loin d'admettre qu'il n'y ait qu'un grand poète qui soit capable d'un tel travail. Un grand poète ne l'entreprendra jamais; peut-on supposer un Dante, un Arioste, un Corneille, un Racine, occupés durant de longues veilles à pâlir sur une expression souvent impossible à rendre? Leur propre génie, leur inspiration personnelle, les excitent et les poussent; ils ne peuvent condamner au néant les grandes et poétiques conceptions qui fermentent dans leur esprit. Non, jamais œuvre pareille ne sera accomplie par un grand poète, il laissera toujours à d'autres l'œuvre de la traduction. » J'avoue que le raisonnement me paraît singulier. Un grand poète, dit-on, n'entreprendrait jamais un tel travail; quelle idée! Goethe passe généralement pour un assez grand poète, et Schiller aussi, j'imagine; nous ne sachions pas cependant que cette grandeur ait empêché l'un de traduire le *Mahomet* de Voltaire et l'autre de mettre en vers allemands la *Phèdre* de Racine. Marot traduisant les *Psaumes*, Corneille l'*Imitation*, ont dû pâlir plus d'une fois « sur une expression impossible à rendre, » et Racine, dans les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, oubliait son propre génie pour s'inspirer des Écritures. Les romantiques eurent à leur moment d'illustres états de service dans ce genre. Il est vrai qu'ils s'appelaient

légion, mais parmi ces vaillans ouvriers occupés, qui avec Dante, qui avec Shakspeare, qui avec Goethe, se trouvait plus d'un maître capable de conceptions originales et n'en faisant pas moins à son poste œuvre excellente de traducteur. Il n'y a vraiment que notre cher pays pour voir de semblables classifications s'imposer aux gens; partout ailleurs un poète est libre sur ses terres et s'y gouverne comme il lui plaît. Ici, nous distinguons mille variétés dans l'espèce, il y a les lyriques, les élégiaques, les mystiques, les bucoliques et les satiriques; composer des odes, rimer des fables et des contes est un art, traduire Horace ou Virgile est une besogne « qui ne saurait être accomplie par un grand poète, » et, pour peu que vous conserviez quelques doutes à cet égard, on vous citera l'abbé Delille, qui borna son talent à traduire les anciens et les modernes.

Il n'importe, j'eusse aimé voir la muse d'un poète parlant la langue de ce temps-ci s'exercer sur Horace. M. Leconte de Lisle a préféré s'en tenir modestement à la prose, ce qui n'empêche pas sa traduction d'être une œuvre d'art. On y sent l'honnêteté, le ferme propos, l'exactitude, et d'un bout à l'autre la main d'un homme habile à rendre dans son mouvement et sa couleur le texte dont il a d'abord pénétré l'esprit. Peut-être cette forme est-elle par instans un peu sévère; quant à moi, je ne m'en plains pas. Une bonne traduction ne saurait être absolument impersonnelle : on prête à son modèle, on y met du sien, là est le *quid nimis* inévitable, et mieux vaut, en pareil cas, pécher par la dignité que par la gaudriole. Évitons surtout de faire d'Horace une sorte de Désaugiers, membre du Caveau. Plût à Dieu que M. Leconte de Lisle n'eût point d'autre tort! Le malheur veut qu'il s'entête dans une affectation qui semble inventée à plaisir pour l'agacement du lecteur. Qu'en traduisant Homère ou Hésiode on écrive *Ephaïstos* au lieu de Vulcain, *Aphroditè* au lieu de Vénus, *Arès* à la place de Mars, cela peut s'expliquer au besoin par certain sentiment d'ailleurs exagéré des restitutions historiques, bien que, tout le monde sachant que la nomenclature des dieux de la Grèce n'est point celle des dieux du Latium, il fût parfaitement inutile, sinon puéril, de venir tant appuyer sur ce sujet. Au point de vue de l'érudition, c'était ce qu'on appelle enfoncer une porte ouverte et taquiner toutes nos habitudes sans rien nous apprendre de nouveau; mais lorsqu'il s'agit d'un poète latin, quelle raison d'être a cette fantaisie? Écrire le Capitolium au lieu du Capitole, le Tiberis au lieu du Tibre, Roma au lieu de Rome, voyez un peu la belle avance! C'est tout simplement se donner la satisfaction de manquer à la syntaxe des deux langues, car un substantif qui se décline ne comporte pas notre article, et pour être dans la vérité du système il

faudrait dire, non pas comme vous dites : « Nous avons vu le Tiberis jaune, » mais « Nous avons vu *Tiberim* jaune. » — « Il aimait à vivre dans la débauche à Roma et en savant à Athénæ. » Je cueille au hasard cette phrase de la VIIe satire du livre II, et me demande ce que M. Leconte de Lisle penserait d'un de ses confrères qui, traduisant de l'anglais, écrirait : « Il aimait à vivre dans la débauche à London et en savant à Venice. » Et jugez maintenant de la contradiction, le même auteur qui s'ingénie à ne jamais prononcer que Mœcenas, Augustus, Virgilius, Horatius, intitule son livre « OEuvres d'Horace, » et nous annonce au dos du volume une prochaine édition des « œuvres de Virgile. » Le suprême de l'art serait de faire qu'une traduction eût l'air d'être le texte même du poète transporté de sa langue originelle dans celle de son interprète. M. Leconte de Lisle s'acharne au contraire à dérober cette illusion au lecteur, il contourne sa phrase à plaisir, recherche les mots inusités; bref, il a son système, et c'est là le point critique d'un travail qui porte à maints endroits la forte marque du savoir et du talent. D'ailleurs tous ces noms propres, empruntés au vieux langage du XVIe siècle, sont aujourd'hui trop entachés de ridicule; qui les emploie a l'air de se moquer; laissons donc Apollo, Juno et Cupido s'en aller du côté des cascades, et tenons-nous-en comme source à la langue d'André Chénier :

> Dieu dont l'arc est d'argent, dieu de Claros, écoute,
> O Smynthée Apollon, je périrai sans doute,
> Si tu ne sers de guide à cet aveugle errant...

Celui-là par exemple était fait pour traduire Horace. Si j'étais un fidèle, un dévot, je ne cesserais de regretter qu'un tel monument n'existe pas, et ce qui pousserait au comble mon désespoir, ce serait de penser que Paul-Louis Courier a pu mourir, lui, de même sans rien nous léguer de ce genre. Une traduction en vers d'André Chénier, une version en prose de Paul-Louis, quel double idéal! L'excellent comte Siméon l'eût-il seulement entrevu, lui modeste à ce point qu'il se refusait à croire qu'une tâche à laquelle il se vouait avec tant de persévérance pût occuper des talens de premier ordre? Si la patience était le génie, l'auteur de cette nouvelle traduction en vers aurait des droits au laurier de Delphes. Dix ans de sa vie, il s'y adonna tout entier, puis, son œuvre littéraire achevée, commencèrent les travaux de l'édition, car, pour mener à bout de telles entreprises, il faut deux conditions qui ne marchent pas toujours ensemble : le loisir et la fortune. « Vous êtes donc bien riche? » Ce mot d'une Phryné du siècle à son galant de la veille réclamant un nouveau rendez-vous pour la nuit prochaine, la muse, trop sou-

vent, hélas! le répète à ses courtisans. Par bonheur, le comte Siméon était assez riche pour payer, non point sa propre gloire, — il avait pour cela trop d'esprit, — mais celle du poète de ses plus délicates prédilections. L'ouvrage, incessamment surveillé, s'imprimait par ses soins en toute magnificence; deux volumes avaient paru, morceaux de choix, objets de luxe, lorsque brusquement la mort vint saisir cet honnête homme, qui s'en alla du moins avec la conscience d'avoir mis la dernière main à l'œuvre la plus chère de sa vie. Les satires, les épodes, les odes, il a tout versifié, tout annoté, multipliant les variantes jusqu'à ciseler en sonnet telle odelette déjà coulée en strophes; « mais, ces odes variant de huit à vingt-quatre vers, il n'était pas toujours facile de les étendre ou de les resserrer dans les quatorze vers obligés du sonnet sans rien ajouter au texte du poète latin et sans rien en retrancher, il fallait quelquefois développer l'idée et quelquefois la rendre plus concise.» Sa poétique est celle de Delille, comme sa rhétorique est de Fontanes. Il paraphrase et *périphrase*, ralentit le mouvement, cherche sa rime. La muse d'Horace, pendant ce temps, file et gagne au pied; il arrive pourtant, quelque peu essoufflé, mais toujours exact. Son vers, sans avoir grand éclat, se tient sur ses jambes; ses rhythmes, insidieusement choisis pour laisser au traducteur un plus libre espace où se mouvoir, ont de la tournure et du nombre. Vous êtes en présence d'un bon esprit, familiarisé de longue date avec la tablature, et qui, très versé sur le sens, vous intéresserait encore par le sincère et profond amour de son sujet. C'est l'enthousiasme du vrai croyant, une admiration qui du poète s'étend à l'homme et ne fléchit pas même devant certaines défaillances de caractère sur lesquelles il eût mieux valu ne pas insister. « Horace a vécu à une époque troublée par les guerres civiles; il s'était rangé d'abord parmi ceux qui pensaient défendre la liberté; dès qu'avec son admirable bon sens il eut reconnu que l'ambition des uns et l'aveuglement des autres ne servaient qu'à entretenir les discordes civiles, il n'hésita pas à se soumettre au chef heureux qui rendait enfin le repos au pays : » tant il est vrai qu'en ce bas monde il n'y a que le point de vue qui compte, et qu'un siége au sénat sous le dernier empire était un merveilleux poste d'observation pour envisager favorablement diverses choses de l'antiquité romaine. « Celui qui rendit le pouvoir stable fut donc un politique habile, on oublie trop ce détail quand on attaque Auguste; la saine raison d'Horace entrevit bientôt la vérité, ses plus belles poésies sont la glorification d'un pouvoir tutélaire. » Molière à tout cela répondrait : — Vous êtes orfévre, monsieur Josse! — Le comte Siméon a tellement le besoin de louer tout chez Horace, qu'il lui fait un mérite de n'avoir nommé

dans ses vers aucune des grandes dames de l'époque, attribuant à la réserve, au parfait bon goût, une omission nullement volontaire et que les mœurs de la société romaine lui commandaient. L'ancien monde n'admet au soleil, ne reconnaît que l'homme libre; la femme demeure à l'écart, et c'est à qui ne soulèvera pas le voile dont elle s'enveloppe. Le théâtre, la poésie lyrique, professent à son égard un égal respect. Qui voyons-nous figurer dans les pièces de Ménandre, de Plaute, de Térence? Des ballerines, des citharèdes, des aulétrides, un pur fretin d'esclaves et de courtisanes. Les temps ne sont point nés encore où les grandes dames accueilleront les dédicaces des poètes. Les noms d'une Livie, d'une Julie, ne se prononcent pas ainsi tout haut devant le public, et j'ai peine à comprendre qu'un homme si au fait de l'antiquité que l'était le comte Siméon s'étonne d'un détail de cette importance et le relève avec un tel feu.

Je n'aime pas les Allemands, ou, pour mieux dire, je ne les aime plus; mais, quand je compare ces notices cursives aux études qui se publient à Berlin, à Leipzig, à celles de M. Karl Frenzel par exemple, il m'est bien difficile de me contenter des simples aperçus, même spirituels, et de ne pas donner la préférence au commentaire nourri de citations, et qui, ennemi des redites d'après Suétone, les sources faisant défaut, s'efforce de creuser les textes du poète pour en dégager l'information biographique.

II.

La vie d'Horace n'a rien de romanesque; telle qu'elle est pourtant, on y sent comme l'influence d'une divinité protectrice dont il s'intitule « l'enfant gâté. » Un jour qu'il jouait tout enfant, il s'égare loin du champ de son père, et le voilà, perdu dans la montagne, qui tombe accablé de fatigue sous un arbre et s'endort d'un profond sommeil. Nulle bête sauvage ne trouble son repos, des colombes seules arrivent qui le couvrent de verte ramée. Ne dirait-on pas un symbole? et si c'est un symbole, de combien ne diffère-t-il pas de la louve dantesque rencontrée plus tard dans cette forêt obscure du moyen âge? Il était né sous le consulat de Torquatus et Cotta, le 8 décembre de la soixante-cinquième année avant Jésus-Christ, à Venusia, vieille colonie militaire où son père possédait un petit bien. Enfant unique, il perdit sa mère de bonne heure, et ne parle dans ses vers que de son père, lequel avait consacré à l'élever sa modeste fortune, acquise dans le maniement des deniers publics, — il était percepteur et commissaire des ventes à l'enchère. Dédaignant l'institution locale, il amène son fils à Rome et le confie aux soins d'Orbilius, professeur en crédit près des plus hauts person-

nages du sénat. Horace se rendait à l'école accompagné d'un esclave qui portait ses livres, et ce fut là de ses premières classes un aristocratique souvenir qu'il se garda bien d'oublier par la suite. Tout ce que son caractère eut d'honnête, de viril, Horace le tenait de son père, un de ces hommes qui prêchent d'exemple et vous enseignent la vertu par leurs actes et non simplement par leurs discours. Quelle noble et vigoureuse nature ressort de ces portraits que le poète nous trace de lui dans les satires! A cette période de corruption universelle, à ce déclin de la république, les hommes de vieille austérité, de tempérance, devenaient rares, et celui-ci nous rappelle un Caton.

Pour les sciences, l'éloquence, Athènes était encore alors la grande école; Horace vint y compléter ses études et suivit les cours des rhéteurs à la mode, en compagnie des plus brillans coryphées de la jeune noblesse romaine. Parmi les relations qu'il sut lier à cette époque, plusieurs devaient survivre même aux orages de la guerre civile. Dans la Rome de César et d'Auguste, le grec était la langue des beaux esprits et du beau monde à peu près comme au dernier siècle notre langue française en Europe, et le génie du lyrique latin s'exerça d'abord à scander des vers grecs. La Grèce d'ailleurs lui rappelait la terre natale, cette Basse-Italie, possession jadis hellénique, couverte de cités et de temples, de jardins et de bois sacrés dont les échos se souvenaient des chants d'Homère et de Théocrite; le meurtre de César interrompit ces paisibles travaux; le monde romain trembla derechef sur sa base, tout ce que la grande cité avait de jeunes patriotes dans Athènes se leva sur-le-champ pour la république contre la monarchie menaçante, et courut se ranger autour de Brutus et de Cassius. Horace avait vingt-deux ans. Placé d'emblée à la tête d'une légion sur la recommandation de ses amis, il accompagna Brutus en Asie-Mineure. « De rudes temps m'arrachèrent à cet aimable lieu. » Il fallut quitter les bords de l'Ilissus et les murmurans platanes pour voler aux champs de Philippes. Déplorable fut ce premier pas; en voyant les braves mordre la poussière, la peur le prend, il jette son bouclier, s'échappe, revient à Rome. Il était de sa personne trop obscur, et trop mince était la part qu'il avait prise à la guerre pour que la vengeance d'Octave et d'Antoine, les duumvirs, s'occupât de lui. Il vécut dans la grande ville sans être inquiété. Son père était mort, son patrimoine était devenu le butin des soldats, l'avenir s'annonçait triste et sombre; ses yeux n'entrevoyaient que la misère. Plus l'aisance d'autrefois l'avait accoutumé au bien-être, plus il devait souffrir des âpres nécessités du présent et s'ingénier à trouver moyen d'en sortir. « Lorsqu'après Philippes je me retrouvai chez moi sain

et sauf, mais fort démonté, écrit-il trente ans plus tard, la pauvreté me poussa à faire des vers; mais aujourd'hui que je possède tout ce que mon cœur souhaite, je serais un grand fou de forger des strophes au lieu de me solacier en rêvassant sur mon lit de repos. » Poète par nécessité, les vers ne furent pourtant pas un gagne-pain pour Horace, il avait sauvé de l'héritage paternel quelques débris qui l'aidèrent à subvenir aux plus pressans besoins; mais son talent fut la clé d'or qui lui ouvrit la porte des grands et par là le conduisit à la fortune. Le forum et la curie gardaient le silence, aux mouvemens de la vie politique avaient succédé les émotions de la vie littéraire; Auguste allait au-devant de ces tendances nouvelles, faites pour occuper les esprits et dédommager la société romaine de la liberté perdue. La poésie grecque ne se sépare pas de l'activité nationale, elle prend part aux jeux du peuple comme à ses victoires, la poésie et l'art romain sont affaires de cour et de bel air; quand la liberté voile son front et quitte Rome, les muses, dansant et chantant, y pénètrent.

Des quelques deniers qui lui restaient, Horace commença par s'acheter une place de scribe chez le questeur, nous dirions aujourd'hui de secrétaire au ministère des finances, et dans les loisirs de l'emploi composa des satires. A Lucilius, l'inventeur du genre, on reprochait sa rudesse de ton; Juvénal plus tard aura les haines vigoureuses, l'hyperbole; la satire d'Horace n'est qu'enjouement, esprit, abondance, grâce, ciselures et pur langage! A d'autres les colères fameuses, le trait grandiose et burlesque à la fois! il ne s'indigne ni ne s'effarouche, et se contente de nous peindre les agitations de la place publique, les jeux du cirque, le tumulte de la voie sacrée, le train quotidien de l'existence. Dans cet art, Horace n'a point d'égal. A peine en ouvrant le livre, au parfum qui se dégage vous reconnaissez le poète des gens de goût de tous les siècles, l'auteur favori des mondains sans enthousiasme. Odes, épîtres et satires respirent la même philosophie, aimable, ingénieuse, sensuelle. Les muses, jusque-là reléguées sur les hauteurs de l'Hélicon, il les fait descendre de la montagne et continuer leurs danses, il les attire à nous, les domestique, et sous ses doigts experts et délicats la lyre pour la première fois détend ses cordes.

Asinius Pollion, Varius, Virgile, qui l'avaient à l'instant adopté, ne tardèrent pas à le conduire chez Mécène. Horace avait alors vingt-sept ans; petit, souffrant des yeux et d'un extérieur médiocre, ce ne fut point sans embarras qu'il aborda la présence de cet homme d'état, le dispensateur accoutumé des faveurs princières. L'entretien dura peu. Horace raconta diverses aventures de sa vie, et Mécène répondit, selon son habitude, quelques mots mesurés et

froids. Ensuite un certain temps s'écoula, comme si le confident d'Auguste eût au milieu de ses occupations oublié le poète; puis au bout de neuf mois Mécène, un beau matin, se ravisa. Horace, mandé près de lui, accourut, et devint à dater de ce jour l'ami de la maison. Entre ces deux natures de poète courtisan et de courtisan grand seigneur, bien des affinités devaient exister; toujours est-il qu'ils se lièrent étroitement et que cette amitié ne cessa qu'avec la vie. « Je t'aime plus que moi-même, » écrit quelque part Mécène au poète, et Horace lui répond : « Je ne veux pas que tu meures sans moi, où tu iras, je te suivrai, car notre existence à tous les deux est indissolublement unie. » Assurance qui circule beaucoup en ce monde, mais dont il plut cette fois au destin de faire une vérité! « Où tu iras, j'irai! » Il voulait le suivre en Grèce, où Mécène devait accompagner Octave dans son expédition navale.

Ibis liburnis inter alta navium,
Amice, propugnacula.

« Qu'adviendra-t-il de moi, à qui la vie est chère si tu vis, et lourde si tu meurs? Poursuivrai-je, comme tu l'ordonnes, un repos qui ne m'est doux qu'avec toi, ou faut-il prendre part à cette guerre avec le courage qui convient aux hommes braves? » En dépit de ces belles paroles, il resta dans Rome néanmoins, attendant l'issue de la terrible lutte. Arrive la nouvelle des premiers succès, Horace s'en inspire pour composer la neuvième épode, qu'il adresse également à Mécène. Il rappelle à son ami le joyeux banquet par lequel ils célébrèrent quelques années auparavant la victoire décisive d'Octave sur Sextus Pompée, « ce fils de Neptune » qui menaçait, lui aussi, d'asservir la grande cité, et de tous ses vœux hâte le jour où de plus belle avec Mécène et dans son haut palais de l'Esquilin, aux sons des flûtes et de la lyre, en buvant les meilleurs vins du cellier, il fêtera le nouveau triomphe de César; mais le sort ne s'est pas encore prononcé, Octave n'a point encore écrasé son adversaire. Le dieu de la guerre tarde bien, Horace l'apostrophe : *Io triumphe!* Il se représente alors la bataille livrée et gagnée au moment même où il écrit; César Octave n'a point de rival dans l'histoire : ni le vainqueur de Jugurtha, ni le destructeur de Carthage, ne lui sont comparables. Il voit l'ennemi en fuite, poursuivi sur terre et sur mer, troquant ses manteaux de pourpre contre des vêtemens de deuil, et pourtant, se dit-il, la nouvelle de l'heureux événement n'est point encore arrivée, la certitude irrécusable n'a point succédé tout à fait à l'espérance, une place reste aux soucis, à l'angoisse; il tremble pour César. Cependant les rapports connus de tous sur la situation

rassurent son courage, il se reprend à la gaîté, et termine par un joyeux appel au sommelier :

> Curam metumque Cæsaris rerum juvat
> Dulci Lyæo solvere.

Ce chant, que les commentateurs s'obstinent à citer comme un hymne de gloire sur la journée d'Actium, contient, on l'a vu, bien des réserves. Ce n'est là qu'un de ces chaleureux épanchemens que durent provoquer chez les poètes, ainsi que chez tous les partisans d'Octave, les récits parvenus à Rome des premiers succès de terre et de mer. L'inquiétude, l'effroi, percent encore assez pour que le poète s'efforce de noyer dans le vin les fâcheuses pensées. Quand Horace écrivit ces vers, Antoine et ses légions étaient debout; de là ces retours patriotiques sur l'abaissement du triumvir, *emancipatus feminæ*, de ce guerrier romain qui ne rougit pas de se placer sous les ordres d'eunuques orientaux, d'un Pothin et d'un Mardion, *spadonibus servire rugosis potest*. Il ne s'agit encore jusqu'ici que d'émouvoir dans Rome l'opinion publique en faveur d'Octave, de l'exciter contre Antoine et d'aviver les ressentimens de tout un peuple contre le général romain qui s'en va conduire une armée romaine sous le joug d'une sorcière égyptienne et de ses eunuques.

Autre chose est de l'ode XXXVII du livre I. Désormais plus d'hésitation; la bataille est gagnée. Le fils du grand Tullius dépêché par Octave, le consul Marcus Cicéron en a publié la nouvelle devant le peuple assemblé et du haut de ces rostres où jadis Antoine, que la Némésis vengeresse vient d'atteindre, fit clouer la tête et la main du prince des orateurs. Ce victorieux Octave était vraiment un bien habile homme de choisir ainsi dans son messager un personnage dont le nom seul allait réveiller partout dans le peuple le souvenir d'attentats commis par le vaincu et contre le vieux forum romain et contre la littérature nationale. On sait comment plus tard le tout-puissant monarque se défendit dans ses mémoires d'avoir pris la moindre part à cet assassinat politique. Horace, en poète prudent, attendit, pour mettre au jour son chant de victoire, que la guerre fût complétement terminée. L'année suivante seulement et lorsque la mort d'Antoine et de Cléopâtre eut apposé le sceau définitif à la cause d'Octave, l'Alcée des bords du Tibre jeta son cri de délivrance au plein d'une atmosphère rassérénée et dégagée de tout ferment de guerre civile.

> Fatale monstrum, quæ generosius
> Perire quærens, nec muliebriter
> Expavit ensem, nec latentes
> Classe cita reparavit oras.

Comment nier l'honneur qui revient à Cléopâtre de ces strophes échappées à l'inspiration d'un ennemi, d'un poète étroitement lié avec l'intimité d'Octave et sachant mesurer ses paroles? Nulle récrimination infamante, pas un mot de cette trahison tant reprochée envers Antoine, pas une allusion à ces prétendues tentatives de captation exercées sur le cœur et les sens du neveu de César, et dont les Dion Cassius et les Florus nous importunent. Il n'est pas jusqu'à ce *fatale monstrum* qui ne porte en soi l'idée d'une grandeur surnaturelle, l'idée d'une de ces puissances intermédiaires dont se servent les dieux pour l'accomplissement de leurs secrets et terribles desseins. Aux yeux d'Horace, ce monstre fatal est une grande reine préférant le trépas à la honte, et qui, tombée d'un trône qu'elle eût voulu encore élever plus haut, accepte fièrement sa déchéance et dérobe son noble corps au triomphe d'Octave, forçant ainsi le vainqueur à n'enchaîner que son image. Ces beaux vers honorent aussi bien le poète que Cléopâtre, et le ton libre et généreux de cette ode, la grandeur d'âme qu'elle respire du début à la fin, rachètent bien des défaillances.

S'il est vrai, comme on le répète, que l'existence soit un combat, l'instant de la liaison avec Mécène fixerait le point où s'arrête pour nous la vie d'Horace; plus aucun événement digne d'intérêt ou de remarque. Il aime à fuir la ville et son tumulte; Mécène lui donne un bien à la campagne. Non loin de Rome est Sabinum, vallée ombreuse, qu'une chaîne de monts boisés abrite du nord et du sud; un ruisseau y bouillonne frais et limpide, la Digentia, chère aux baigneurs. Aux vergers abondent les fruits, les chênes séculaires répandent l'ombre; sur les versans paissent les troupeaux. La plus haute de ces collines se couronne des ruines d'un temple, derrière lequel Horace, couché dans l'herbe, le coude appuyé sur un chapiteau, écrit cette charmante épître à Fuscus Aristius sur les félicités champêtres : « Je t'écris ceci près du temple ruiné de Vacuna, fâché que tu ne sois pas auprès de moi, et content de tout le reste. » A la maison de maître se reliaient cinq fermes exploitées par de bons tenanciers et qui donnaient au poète un revenu fort honorable. Là, dans ce petit Ferney, vivait Horace, moins fastueux, moins bruyant que Voltaire, à qui par maints côtés il ressemble tant (1), mais non moins tranquille et non moins libre. *Meum Tibur!* Avez-vous jamais erré par la campagne de Rome à la recherche de ces paysages du passé? Qu'en reste-t-il? Rien, si vous vous attachez à des vestiges particuliers, tout, si votre regard sait animer les perspectives, sonder, peupler les horizons. La maison d'Horace a disparu, de ce qui

(1) Penser au Voltaire des poésies légères.

fut jadis à Tivoli la villa de Mécène, vous n'en trouverez pas une pierre; mais la nature est immortelle, et les dieux ne s'en vont pas. Les montagnes de la Sabine ont encore leurs teintes d'un bleu sombre, les monts Albins leur pourpre violacée, et parmi ces tombeaux, ces décombres, dont les lignes s'accusent en vigueur au déclin du jour, quelles figures plastiques, quelles formes! Du fond de cet océan de solitude émergent des bas-reliefs vivans : paysannes superbes qu'on prendrait pour des canéphores coiffées de marbre avec leur mouchoir blanc carrément fixé sur leur tête, petits mendians noirs de soleil et de poussière, vrais bronzes du musée de Naples. Voulez-vous voir le dieu Pan, regardez ce pâtre enfoncé jusqu'au ventre dans les hautes herbes et qui, sa peau de chèvre sur le dos, les yeux brillans, la lèvre sarcastique, tourne vers vous sa face à barbe de bouc. Et ce robuste compagnon qui garde ses buffles à cheval et ne fait qu'un avec sa monture, tenez, suivez son mouvement, il se penche en avant comme pour fouiller l'horizon, sa tête alors couvre entièrement celle de l'animal, vous avez le centaure.

La ville importunait Horace, il détestait également et les bassesses dont les quémandeurs l'entouraient, et les flatteries que les grands personnages attendaient de lui. Il ne voulait qu'on le vît le matin faire antichambre chez Auguste ou chez Mécène. Bien avant de connaître Mécène, n'avait-il pas célébré le bonheur de celui qui, exempt des tortures de l'ambition, s'arrange de manière à ne vivre que pour soi? « Je parcours seul la ville et vais comme il me plaît, où il me plaît; je m'informe de ce que coûtent les légumes, le miel; le soir, je flâne par le cirque, le marché, j'écoute les devins, puis je rentre retrouver mon plat de pois chiches ou de lentilles; ensuite je gagne mon lit sans me dire que j'aurai à me lever le lendemain pour aller servir aux autres de caution; jusqu'à dix heures, je reste au lit, puis me lève après avoir lu ou écrit quelque chose soit pour mon agrément, soit pour m'instruire, et je vais à la promenade, à moins que je ne me frotte d'huile et ne fasse de la gymnastique jusqu'à ce que la chaleur et la fatigue me forcent à m'interrompre; alors je laisse le champ et la paume pour le bain. » Il a beau dire à son Mécène qu'il ne le quitte que pour quelques jours; une fois parti, la campagne d'abord, puis les eaux, on ne le revoit plus. Ses yeux étaient son grand chagrin; à vingt-huit ans, lui-même se traite de chassieux. A ce mal se joignait une affection nerveuse qui rendit nécessaire l'emploi des bains sulfureux, et, le voyage à Baïa n'ayant point réussi, Antonius Musa prescrivit la cure d'eau froide. Cette irritabilité nerveuse le frappait par momens d'une sorte d'incapacité, d'ennuis sombres, et lui faisait préférer sa retraite à la fiévreuse activité de Rome et de la cour.

Auguste, nous le savons, se posait volontiers en amateur des arts. Si ce n'était là un goût bien prononcé, c'était du moins une attitude. Sa politique étant de pousser la société romaine vers les distractions et les plaisirs de l'intelligence, il lui convenait de patronner publiquement les poètes et les artistes. Le général Lafayette raconte dans ses *Mémoires* une conversation où Napoléon, s'étant mis sur le chapitre d'Auguste, partit de bel enthousiasme jusqu'à le déclarer « le modèle d'un véritable grand homme, » élan d'ailleurs fort naturel et qui s'explique par les affinités mêmes des deux caractères. Chez l'un comme chez l'autre de ces despotes, l'aventurier était doublé d'un comédien, d'un virtuose passé maître dans l'art d'exploiter l'abaissement des hommes au profit de son ambition et de ses convoitises de pouvoir absolu; mais le plus fort des deux fut Auguste, parce qu'il savait se contenir, se modérer.

Je suis maître de moi comme de l'univers.

Corneille a dit le mot. Cet avantage, Napoléon ne l'eut jamais. Il sortait de son rôle ou s'y laissait prendre au lieu de se tenir en dehors, au dessus, comme le fondateur de la monarchie romaine, dont le personnage ne se dément pas, et qui s'en va de ce monde en exhalant à ses amis avec son dernier souffle ce mot caractéristique de l'acteur parfait et satisfait : *plaudite, cives.*

Flatteur habile et mesuré, Horace, tout en se tenant à distance, eut bientôt gagné la faveur du maître. « Sais-tu, lui écrivait Auguste, que je t'en veux de ne m'adresser aucune de tes épîtres. Crains-tu donc que la postérité te reproche d'avoir été mon ami? » A quoi le poète répondait par la fameuse épître sur la poésie grecque et romaine, mais sans abandonner sa chère solitude, ni consentir à se rapprocher davantage de l'empereur, qui le voulait absolument pour secrétaire. L'idée régnait alors dans le monde romain que la monarchie était désormais la seule forme de gouvernement qui fût capable de sauver l'empire et la société. La république, ses discordes et ses guerres civiles avaient tellement fatigué les hommes, qu'Auguste, apportant le calme et la paix, leur apparaissait comme un dieu. Horace accepta de plein gré ce nouveau régime. L'ancien tribun des soldats à l'armée de Brutus tourna bride à ses opinions, de même qu'à Philippes il avait déserté le champ de bataille. Cela s'appelle obéir à l'impulsion, céder au courant des idées. Et puis comment voulez-vous qu'on déteste un tyran qui ne touche à vos biens que pour les augmenter, vous laisse aller et venir à votre guise, adore votre esprit et n'a pour votre personne que des égards et des prévenances? Tout ce qu'on lui demande à cet heureux, c'est d'accorder sa lyre à certaines

grandes occasions et de chanter le divin Auguste sur le mode triomphal. Nous avons vu l'ode sur Actium, d'autres fois il s'agira de célébrer le retour des jeux séculaires, la restauration des temples après une inondation du Tibre, ou de comparer au lion et à l'aigle de Jupiter Tibère et Drusus, fils adoptifs de l'empereur. A vrai dire, ces sortes de flatteries étaient alors la chose la plus simple. Virgile non plus ne s'y ménage pas. Il suffit qu'un Asinius Pollion devienne père pour que l'enfant soit aussitôt déclaré fils des dieux et doive ramener sur la terre l'âge d'or, *saturnia regna,* — ni plus ni moins. Pourquoi donc Horace se gênerait-il, et qui l'empêchera de se demander quelle divinité est venue, sous la forme humaine d'Auguste, venger le meurtre de César et donner la paix au monde? Ces dithyrambes n'étonnaient personne; l'hyperbole était dans l'air, Horace l'exploita et, comme on dirait familièrement aujourd'hui, s'en fit de bonnes rentes pour vivre et se tenir en joie à la campagne. L'ami de Mécène ne fut cependant point à titre égal l'ami d'Auguste, et laissa toujours entre lui et le souverain une ligne respectueuse de démarcation qu'il ne franchissait pas. Sa devise a traversé les âges : il suit discrètement « la voie du milieu. » Le calme dans le plaisir, le plaisir dans le calme, il ne connaît d'autre sagesse, et cette philosophie est de nos jours encore celle de tous ses dévots. A trente-cinq ans, il prenait du ventre et ne mourut qu'après avoir vu disparaître tous les poètes de la période : Quintilius Varus, Properce, Tibulle et Virgile.

III.

L'âme de la poésie virgilienne, c'est l'idée de Rome, Rome puissance universelle, invincible, impérissable; jamais son vers ne porte plus haut que lorsqu'il a ce sentiment à rendre :

> Tu regere imperio populos, Romane, memento!

De même chez Horace la voix du passé parle encore, quoique moins spontanée, moins abondante et généreuse. Sous l'ironie et le scepticisme palpite l'émotion, l'idée de Rome a survécu, elle rayonne, éclate dans le *Carmen seculare :*

> Alme sol, possis nihil urbe Roma
> Visere majus!

Les poètes qui suivront ne sont plus que de leur temps. Héroïsme, grandeur, ils oublient tout, ne chantent que leurs plaisirs et leurs débauches. Cette grande Rome, inhumaine, égoïste, ne pouvait que

se démoraliser au contact de la culture hellénique. La Grèce asservie énerva Rome, et par ses arts, ses enchantemens, amena l'ère des césars. L'esclave avait des philtres, des voluptés, des magies, pour vaincre à son tour et changer en bêtes ses tyrans. Les extravagances ne se comptent plus, les jours, comme les nuits, ne forment qu'une suite de folies, d'horreurs : *Cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt.* Le scandale est mis au concours, la monstruosité fait prime, c'est la frénésie de l'impossible. On ne s'habille que de soie, et la soie se vend littéralement au poids de l'or, on se baigne dans les essences les plus rares, on emploie aux plus vils usages les vases murrhins. Tantôt c'est une fantaisie qui passe par la tête de l'empereur de voir rassemblées sur un seul point dix mille belettes; le lendemain, c'est 10,000 chats qu'il lui faut pour se distraire un quart d'heure. Et ces coqs vivans auxquels on arrache la crête, ces grives et ces paons dont on fouille la cervelle, ces perroquets et ces faisans qu'on décapite, histoire de rire! A ces carnages d'animaux, à ces féroces lâchetés, se mêle un souci particulier d'avilir l'espèce humaine.

On invite ses parasites, on les affame, pour offrir ensuite à leur voracité des victuailles de cire et d'albâtre, ou bien, après les avoir gorgés de boisson et de viande on les fait transporter dans une salle close où, quelques heures plus tard, ils se réveillent au milieu d'une terrifiante compagnie d'ours, de tigres, de lions et de serpens à sonnettes. L'absurde, le bouffon le dispute au tragique, et la même journée qui se terminera par une illumination d'hommes brûlés vifs voit des agriculteurs fantaisistes arroser de vins exquis leurs arbres fruitiers et promener dans les pâturages des troupeaux de moutons et d'agneaux teints de pourpre. Un savant allemand, M. Martin Hertz, a écrit un livre sur cette espèce de pompadourisme antique (1). J'y renvoie ceux de mes lecteurs qui seraient tentés de me reprocher mon goût du pittoresque et mes curiosités, je les renvoie surtout à la *Messaline* de M. Johannes Scherr. Toutes les décadences se ressemblent : le XVIIIe siècle, comme libertinage, n'a rien inventé, et quand le cardinal de Bernis et son digne compagnon Casanova mettaient leur gloire à suborner des religieuses, ils imitaient ces grands seigneurs de Rome qui ne recherchaient plus que des vestales, non par amour, ne profanons pas ce mot, mais par désœuvrement et pour flétrir, souiller quelque chose d'humain qui pouvait encore être resté pur. Flétries, perdues de vices, toutes l'étaient; pas une de ces belles et superbes créatures qu'une immonde lèpre au dedans ne rongeât. Aux femmes d'autrefois, aux

(1) *Renaissance und Rococo in der römischen Litteratur,* Berlin.

Virginie, aux Volumnie, aux Cornélie, aux Portia, comparez une Julie, une Livie, une Agrippine. La puissance, le luxe, les avaient affolées; ce qu'elles voyaient au théâtre, ce que leur montraient la sculpture, la peinture, entraînait leurs imaginations, les poussait au délire des sens. « La vierge ploie ses membres aux danses ioniques; dressée à l'impudeur dès sa tendre enfance et nubile à peine, elle rêve aux amours les plus éhontés; bientôt, au repas, pendant que le mari vide sa coupe, elle guette de jeunes adultères, et sans même choisir celui à qui, les lumières éteintes et à l'écart, elle prodiguera furtivement les faveurs défendues. »

Ainsi parle Horace (1). Et se récriant aussitôt, la rougeur au front, il poursuit : « Elle n'était pas née de tels parens, la jeunesse qui souilla la mer du sang punique, qui défit Pyrrhus et le grand Antiochus et le terrible Annibal. C'était la mâle race de soldats rustiques instruite à retourner la glèbe avec des houes sabines et sous la discipline d'une mère sévère;... mais que n'altère pas le temps destructeur? nos pères étaient pires que leurs aïeux, nous sommes plus mauvais que nos pères, et notre postérité vaudra moins encore! »

Jouir discrètement, se tenir loin de l'embarras, de l'excitation des affaires, tel est, selon Horace, le terme suprême de notre existence. Sa théorie ne brille ni par la profondeur ni par l'élévation. Dans les choses de la vie comme dans l'art, c'est une abeille effleurant toutes fleurs et composant son miel de leur suc. Repos, loisirs, ébattemens, joyeusetés faciles, il n'y a que cela qui compte; pourquoi changer de climats, qui de nous réussit à se fuir soi-même? Célébrer les agrémens de la vie champêtre est un plaisir dont il ne se lasse point; il chante les vieux arbres, la fontaine transparente, *splendidior vitro*, puis retourne aux plaisirs de la table, aux doux festins, à ces bons entretiens qui se prolongent bien avant dans une belle nuit d'été, quand la lune argente les verts gazons où des nymphes court-vêtues que sa muse se complaît à décrire, les Phyllis, les Lydie, les Néère, dansent aux accords de la lyre les ballets de Vénus et des Grâces. Une grande fortune nous rend chagrins; celui-là dort tranquille, exempt de crainte et de cupidité, qui voit l'humble salière paternelle briller sur la table étroite, et, parlant à Iccius, il s'écrie : « Dès que tu te trouves content, tous les trésors des rois n'ajouteraient rien à ton bien-être. » Horace ne dédaigne ni le vin ni l'amour; il ne lui déplaît point de passer pour un gai compagnon qui s'entend à vider son verre comme à chiffonner les jolis minois. Au début de l'ode sur Actium, il dira même en viveur consommé, en

(1) *Ode aux Romains*. VI, liv. III.

suppôt de Bacchus : *Nunc est bibendum!* Mais ce n'est là que fanatisme de commande; sa beuverie n'a point de ces débordemens orgiaques, et le disciple d'Épicure, quand il obéit à sa nature, n'offense jamais les bienséances. Jouir de la vie, en jouir à fond ou la mépriser absolument, jusque vers la fin du second siècle de notre ère, c'est-à-dire jusqu'à l'avénement des idées chrétiennes et de la philosophie néoplatonicienne, il n'y eut guère d'autre manière de penser parmi les gens cultivés de la société romaine. Comment cela n'eût-il pas été dans un état social où tout dépendait du bon plaisir de l'empereur, et qui n'avait plus ni goût au travail, ni foi en un dieu, en un idéal quelconque? Horace ne se sentait point né pour les âpres vertus du stoïcisme; chez lui, l'individu comptait pour beaucoup, et sa principale étude fut d'en développer sur tous les points, d'en parfaire et d'en caresser l'harmonie. Sa reconnaissance, ses sympathies de cœur avaient beau l'attacher à Mécène, il n'en quittait pas davantage son coin de terre à la campagne pour venir, dans la Rome impériale, vivre à côté de son ami. Le commerce des grands le fatiguait, toutes relations suivies, même avec ses plus intimes, lui devenaient une incommodité. Son caractère susceptible, irritable, se prêtait difficilement aux exigences du monde; il voulait bien écrire à ses amis, soit en vers, soit en prose, à la condition qu'ils le laisseraient vivre seul à sa guise. « Chacun pour soi et Jupiter pour tous! » Les efforts de l'homme, son travail, le font sourire; l'histoire à ses yeux est un chaos, bien fou qui cherche à l'éclaircir, des deux côtés sont la fourbe, le crime, l'envie et la haine.

Iliacos intra muros peccatur et extra.

Pour la république ou la monarchie, il ne s'échauffe non plus guère; il chante aujourd'hui la mort glorieuse de Caton et demain les splendeurs d'Auguste. S'il préconise les vieux temps de Rome, les vieilles mœurs, s'il oppose à la simplicité, à la pauvreté d'un Cincinnatus, d'un Régulus, le luxe et la mollesse de leurs successeurs, il s'exhale toujours de son vers je ne sais quel indescriptible souffle d'ironie et de persiflage. Ce bon vieux temps, avec tout son héroïsme, a quelque chose qui l'épouvante; il veut bien admirer cette grandeur, pourvu qu'on le dispense de l'imiter.

En dehors des petites misères auxquelles nul ici-bas ne parvient à se soustraire complétement, j'estime qu'Horace fut un homme heureux, un poète content de son sort et jouissant de sa gloire *in petto*. Aucun souci politique, point de procès; en matière de religion, d'histoire, la plus parfaite indifférence; Horace n'a rien d'un tragique ni d'un épique. Tel que l'admiration des beaux esprits le

recommande, il traversera les siècles toujours relu, toujours cité, dégusté, savouré, mais n'aura jamais sa place parmi les grands, l'imagination lui manque. Horace n'invente ni ne crée, ses fables et sa forme sont d'emprunt, son vers, comme celui de Voltaire, côtoie la prose. Le spirituel, le délicat, l'art exquis d'assembler des rhythmes, lui tiennent lieu d'enthousiasme et de passion. Qui que nous soyons en ce monde, notre poésie est toujours plus ou moins faite à notre image, et le philosophe de l'*aurea mediocritas* ne saurait s'appeler Pindare ou Archiloque. Horace ne touche ni au sublime, ni à l'épouvante, ses plus terribles strophes ne vous effraient point; les vers contre Melvius, contre l'empoisonneuse Canidie et la vieille femme amoureuse, sont au nombre de ses plus faibles pièces. Juvénal flagellant un Séjan, une Messaline, a bien d'autres colères, et les traits d'un Lucien ou d'un Voltaire sont enfiellés d'un poison plus âcre et plus subtil. La satire d'Horace est une personne qui sait vivre, César peut l'inviter à sa table; celle-là ne cache aucun poignard sous sa robe, ce qui ne l'empêchera pas de saisir tel ou tel au passage et de vous le draper d'importance. Je mets les odes sur la même ligne; c'est de l'enthousiasme modéré. « Qui prétend imiter Pindare s'élance au-devant du sort d'Icare, il s'élève sur des ailes de cire, œuvre de Dédale, pour choir ensuite dans la mer. » L'allusion semble à sa propre adresse; qu'il ait à célébrer les victoires d'Auguste, à glorifier Rome, l'essor lyrique fait défaut, le génie cède la place au talent habile à prodiguer les élégances, à substituer à l'émotion absente mille trésors de style et de réminiscences mythologiques. Voyez, dans l'ode contre Antoine et Cléopâtre, de quel manteau d'allégorie s'enveloppe sa colère. Tantôt Pâris s'enfuyant avec Hélène aperçoit tout à coup Nérée qui, surgissant du milieu des flots, lui prédit la ruine d'Ilion, dont cet enlèvement criminel sera la cause, tantôt Junon, en plein Olympe, prend la parole pour célébrer le triomphe du peuple romain. On conçoit ce que ces sortes d'allégories devaient avoir d'électrisant pour les contemporains, et combien de beautés *locales* renfermaient ces odes, qui depuis se sont exhalées. Passer ainsi à tout instant du palais des dieux dans la maison d'Auguste n'était point jeu facile, il y fallait une grande dextérité. Là-dessus Horace est sans reproche, l'artiste est tel chez lui qu'au besoin il va vous faire du Pindare ou quelque chose qui sera du Pindare pour le vulgaire, mais où les yeux des clairvoyans surprendront la marque de fabrique; je veux parler de ce trait humoristique dont Horace souligne ses plus fiers dithyrambes. Ainsi par exemple, lorsqu'il s'écrie : « J'ai construit un monument plus durable que l'airain, » et finit par enjoindre à la muse de couronner son front du laurier de Delphes, ces beaux vers nous parais-

sent d'abord n'exprimer que le juste sentiment que le poète a de lui-même; mais prenez ensuite l'ode XXII du livre II, écoutez-le parler de sa métamorphose en oiseau, — aigle ou cygne, — et vous saisirez la fine pointe d'ironie. Il met dehors la vanité, et tout en même temps la plaisante avec une simplicité charmante et qu'il est impossible de ne pas admirer dans les vers de la XXe épître, adressée à son livre :

> Odisti claves, et grata sigilla pudico;
> Paucis ostendi gemis, et communia laudas,
> Non ita nutritus.

Ces épîtres, quelques-unes des satires, sont des morceaux de genre merveilleusement réussis; il sait animer, dramatiser les moindres événemens, une invitation qu'il n'a pas acceptée, une lettre à laquelle il a négligé de répondre; son dialogue avec Lydie, cette scène de deux amans qui ne se querellent que pour se réconcilier est un petit cadre divin, cela se respire comme une rose fraîche épanouie, et dans ses chansons à boire et ses chansons d'amour, dans ses *lieds*, quelles mélodies, quelles strophes! Horace s'est calomnié, et ne fut jamais ce pourceau d'Épicure entrevu par les moines du moyen âge sur la foi du poète lui-même. On connaît la légende tracée en manière d'épilogue par un saint homme de bénédictin au dernier feuillet d'un manuscrit : « Ici se termine l'œuvre du divin Flaccus, le plus fameux ivrogne et débauché qui jamais ait existé. » Un Trimalcion, un coureur de filles, un sac-à-vin, lui, ce dilettante épuré, sans cesse occupé à tenir en juste équilibre les désirs, les appétits sensuels et les aspirations de l'intelligence!

On aime à se représenter la vie d'Horace comme un harmonieux composé de bien-être physique et moral. Il eut ses poétiques heures, ses jours charmans, pleins de soleil et pleins d'azur, où l'amour et l'amitié lui firent fête. Celui qui fut l'ami de Mécène, de Virgile et de Tibulle, qui posséda cette intelligence raffinée, ce sentiment délicat et profond des beautés de la nature, et qui toujours demeura fidèle à son goût pour la solitude, celui-là n'était point un homme ordinaire, et, s'il lui arriva de pécher, on peut lui pardonner ses erreurs. Il y a deux poètes chez Horace, l'un qui du front cherche à toucher les astres, l'autre qui modestement se meut sur le terrain de la réalité. Des deux, choisissez le second. Il nous présente ses amis, nous initie à ses occupations, nous entretient de ses joies, de ses peines; la rencontre avec son fâcheux sur la voie sacrée, son voyage de Rome à Brindes, sont de la comédie et du roman modernes. « Déjà la nuit se préparait à couvrir la terre de ses ombres et à semer les étoiles dans le ciel; dans le forum d'Appius, esclaves

et bateliers s'interpellent. — Aborde ici, ohé! tu en as embarqué trois cents, c'est bien assez! — Pendant qu'on fait payer et qu'on attelle la mule, une heure entière se passe. Les vilains moucherons et les grenouilles de marais nous empêchent de dormir; batelier et passager, ivres de mauvais vin, chantent à l'envi leur maîtresse absente. Enfin le passager fatigué commence à s'endormir, et l'autre, attachant à une pierre les traits de la mule, qu'il laisse paître, se couche sur le dos et ronfle. Le jour se levait déjà quand nous sentons que la barque n'avance pas; un de nous dont la tête s'échauffe saute à terre, et d'une gaule de saule cingle la tête et les reins de la mule et du batelier. Nous ne débarquons qu'à la quatrième heure, et nous baignons nos visages et nos mains dans ton onde, ô Feronia! »

En lisant cette scène, on pense à Cervantès ou à Molière; on songe aussi à Teniers, dont le pinceau ne la reproduirait pas plus vivante. Horace, dans la peinture de ces petits tableaux réels, a toujours le mot qui porte; ce qu'il dit n'est point seulement bien dit, c'est trouvé. Styliste incomparable, il écrit sa pensée au burin, et l'expression fixée devient proverbe et sera transmise d'âge en âge sans que le pur et solide métal s'en altère. Cueillir les roses du printemps, ne point redouter la mort, et, dans le rapide espace de la vie, savoir modérer ses espérances : douce philosophie, humaine et pratique sagesse dont il semble que les colombes de Vénus et les rossignols des bosquets de Colone lui mettent l'expression sur les lèvres! « Entre l'espoir et le souci, la crainte et la colère, considère chacun de tes jours comme s'il était le dernier, l'heure qui viendra par surcroît, inespérée, sera la bienvenue. »

Grata superveniet quæ non sperabitur Hora.

Ainsi lu, relu, médité, commenté, appris par cœur, Horace est un maître sans égal, un poète que nous, barbares, nous comprenons comme le comprit, l'apprécia l'antiquité. Et cette admiration ne saurait périr tant que survivra en ce monde un groupe d'hommes intelligens et polis, de femmes cultivées, voulant jouir honnêtement de l'existence et, — loin de la politique et des questions irritantes du moment, — n'envisager les choses qu'au seul point de vue des lettres et de l'art.

HENRI BLAZE DE BURY.

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE.

I.

LES ANNÉES DE JEUNESSE.

Après un silence sympathique de quelques années, Sainte-Beuve semble à la veille d'entrer dans cette seconde et dangereuse période que j'appellerai la période des révélations. Ses amis auraient assurément mauvaise grâce à s'en plaindre pour lui; *patere legem quam ipse fecisti*. D'ailleurs ceux-là même qui lui tenaient de plus près ont les premiers rompu le silence et donné le signal. A la suite des petits livres publiés par ses deux derniers secrétaires, on a vu paraître *les jeunes Années de Sainte-Beuve* par M. François Morand, juge au tribunal civil de Boulogne-sur-Mer. Ce mince volume se compose d'une courte notice et d'un certain nombre de lettres de Sainte-Beuve, adressées les unes à un ami de collége, l'abbé Eustache Barbe, les autres à un compatriote qui paraît être, autant que la modestie de l'éditeur permet de le deviner, M. Morand lui-même. Le branle étant donné, les héritiers de la correspondance de Sainte-Beuve ont jugé que le moment était venu d'en livrer un avant-goût au public et de mettre en circulation quelques parcelles d'un trésor qu'ils dispensent avec mesure. Je crois qu'il ne faudrait pas se laisser aller à juger de cette correspondance par les *Lettres à la Princesse*, qui, à tout prendre, ont été une déception. Ce n'est pas en effet dans ses billets de grand homme, attentivement rédigés vers la fin de sa vie, qu'on trouvera le véritable Sainte-Beuve; c'est

dans les lettres prodiguées par sa jeunesse et son âge mûr, au hasard d'une existence agitée, et surtout dans son œuvre elle-même, si personnelle, si vivante, avec les variantes, les notes, les appendices, les commentaires, dont il l'a successivement enrichie. Ses ouvrages sont de véritables mémoires rédigés sans méthode, sans suite, parfois sous l'inspiration d'une contrariété littéraire ou d'une rancune politique, mais plus sincères peut-être dans leur désordre que s'il en avait conçu le plan à tête reposée. J'ai souvent entendu regretter que ce grand peintre de portraits n'ait pas rendu à la postérité le service de se peindre lui-même, et qu'il ne nous ait pas laissé le récit complet de sa vie. Un tel document serait assurément bien curieux; cependant on n'y trouverait peut-être pas le dernier mot sur Sainte-Beuve. Rien n'est parfois moins sincère que les confessions, les confidences, les mémoires et les souvenirs, les confessions surtout. Je doute toujours un peu de la parfaite franchise, en entendant les aveux des plus illustres pénitens, comme je doute de la parfaite ressemblance en contemplant cette exquise petite toile où le jeune Raphaël a peint lui-même sa mélancolique et souriante figure. Arrive-t-on d'ailleurs à bien connaître sa propre nature, et quelqu'un a-t-il jamais franchi ce premier degré de la sagesse? Il ne faut donc pas trop demander aux grands hommes de se raconter eux-mêmes. Il faut essayer de les surprendre dans leurs œuvres et dans les aveux irréfléchis qu'elles contiennent. Telle note ajoutée par Sainte-Beuve au bas d'un article publié depuis vingt ans nous en apprendra plus long sur l'histoire de son âme et de ses pensées qu'une page entière des *Confidences* n'en apprend sur l'âme de Lamartine. Les documens qu'on possède permettent d'entreprendre dès à présent la biographie morale et littéraire de l'illustre critique. Les grandes lignes de l'esquisse sont déjà en pleine lumière, et si plus tard il devient nécessaire d'appuyer sur quelques rides, il n'est pas à craindre que, parmi les nombreuses victimes de Sainte-Beuve, les ouvriers manquent à la tâche.

I.

Charles-Augustin Sainte-Beuve naquit le 23 décembre 1804 à Boulogne-sur-Mer, petite ville assez pauvre en hommes célèbres (j'en demande pardon à M. Morand, auteur de savantes recherches sur l'histoire littéraire du Boulonnais), et qui n'avait à se vanter jusque-là que d'avoir donné naissance à Daunou. Son père est dénommé sur des actes d'état civil réguliers Charles-François *de* Sainte-Beuve; mais, sa mère ayant toujours été connue sous le nom de Mme Sainte-Beuve, il trouva plus simple et plus commode de faire

comme elle. Peut-être aussi avait-il souci d'éviter certaines plaisanteries auxquelles le chansonnier *de* Béranger n'avait pas échappé. « N'étant pas noble, a-t-il écrit, je n'ai pas voulu me donner l'air de l'être. » Des origines de sa famille, Sainte-Beuve savait peu de chose, sinon que son père était né à Moreuil en Picardie, et fils d'un contrôleur des actes. Jamais il ne put tirer au clair la question de sa parenté avec le docteur Jacques de Sainte-Beuve, dont il est souvent question dans l'*Histoire de Port-Royal*. Mme Sainte-Beuve s'appelait Augustine Coilliot; elle était Anglaise par sa mère, et, par son père, d'une bonne famille de Boulogne-sur-Mer. Son mariage ne fut pas conclu sans difficultés. L'existence de M. de Sainte-Beuve père paraît avoir été, sous le rapport des affections romanesques, singulièrement peu fortunée. Il fut d'abord tendrement épris de la fille d'une lingère de Paris. Des obstacles demeurés inconnus s'opposèrent à leur union; quelques années plus tard, quand il demanda la main de Mlle Coilliot, âgée de près de quarante ans, la famille de celle-ci objecta l'exiguïté de leur fortune à tous deux. Il fallut attendre plusieurs années que M. de Sainte-Beuve fût nommé contrôleur principal des droits réunis. Les vœux de sa tendresse étaient à peine accomplis depuis quelques mois, qu'il mourut subitement à l'âge de cinquante-deux ans, laissant sa femme enceinte.

L'attrait d'une curiosité invincible nous pousse toujours à chercher dans les mystères de la nature ou de l'éducation l'origine des dons de l'esprit. Sainte-Beuve n'ayant jamais connu son père, c'est avec sa mère qu'on s'attend à lui trouver quelque ressemblance. Que de fois d'ailleurs on a découvert, chez les hommes du plus grand esprit, la trace d'affinités morales avec leur mère ou leur sœur, comme si le génie, pour être complet, devait avoir quelque chose de féminin ! Mme Sainte-Beuve a tenu certainement une grande place dans la vie quotidienne de son fils. Elle est venue s'établir à Paris presqu'en même temps que lui; elle ne l'a guère quitté, et elle est morte dans sa maison de la rue Montparnasse à l'âge de quatre-vingt-six ans. Les personnes qui l'ont connue, et elles sont en grand nombre, affirment que c'était une femme d'esprit, de bon sens et de tact. Elle veillait sur son fils avec une sollicitude très attentive, mais que les soins matériels tenaient surtout en éveil. « Il n'a jamais de chaussettes, » disait-elle en gémissant à Mme Desbordes-Valmore. Le genre de vie qu'il menait ne laissait pas aussi que de l'inquiéter. La carrière des lettres lui paraissait peu lucrative et peu sûre. En réalité, elle n'eut l'esprit en repos sur l'avenir de Sainte-Beuve qu'à dater du jour où il fut reçu de l'Académie française.

Malgré cette affection craintive et touchante, je ne crois pas qu'une intimité très profonde ait jamais existé entre Sainte-Beuve et sa mère. Au dire de témoins oculaires, il la traitait assez rudement quand la pauvre femme s'avisait d'émettre une opinion sur quelque question littéraire qui n'était point de sa compétence. Ce qui me paraît trancher la question, c'est la place à peu près nulle qui lui est faite dans les poésies intimes et personnelles de son fils. C'était la mode, au début du siècle, de célébrer sa mère en vers et en prose; eh bien! on ne voit pas que, dans ses deux volumes de poésies, Sainte-Beuve ait consacré à sa mère d'autre souvenir que ces deux hémistiches :

. . . . . Et ma mère aussi m'aime,
Elle mourra pourtant. . . . .

On avouera que c'est plutôt sec. Je ne puis m'empêcher d'en conclure que, s'il n'a pas imité davantage Victor Hugo et Lamartine, c'est que l'inspiration lui faisait un peu défaut.

Ce serait donc chez M. de Sainte-Beuve père qu'il faudrait rechercher l'affinité, si l'on veut à toute force que Sainte-Beuve doive quelque chose à la race. Une première et bien étrange ressemblance existe, à ce qu'il paraît, entre eux : celle des écritures. M. Morand s'y est trompé en achetant chez un libraire de Boulogne un exemplaire de l'*Almanach des Muses* couvert de notes signées *Sainte-Beuve*, il fallut que le moderne Sainte-Beuve l'avertît de son erreur; mais des liens plus étroits semblent avoir rattaché l'un à l'autre ce père et ce fils qui ne se sont jamais connus. M. de Sainte-Beuve avait un goût très vif pour les lettres. A peine arrivé à Boulogne, et encore simple agréeur des eaux-de-vie de genièvre, nous le voyons occupé à fonder des sociétés littéraires. Il aimait les livres, en achetait beaucoup malgré la modicité de sa fortune, et en couvrait les marges de citations, entre autres de vers de Virgile ou d'Horace. On a même conservé de lui un exemplaire des *Mémoires* de Riouffe qu'il a enrichi de notes et de réflexions sur la terreur. Il y en a d'assez finement écrites, celle-ci entre autres, qui peut-être n'aurait pas été désavouée par son fils : « le repos et la tranquillité publique ne peuvent être l'état habituel des sociétés; la goutte de trop arrive toujours. » Enfin on croit avoir trouvé dans les papiers de Sainte-Beuve une satire en quinze pages et en vers, intitulée *la Conversion des Philosophes*, qui serait l'œuvre de son père, et dans laquelle celui-ci prendrait contre Mme de Genlis la défense des philosophes du XVIIIe siècle. En un mot, M. de Sainte-Beuve était un lettré, presque un érudit. Les occupations d'une vie modeste n'étaient point parvenues à le détacher du culte des lettres,

et, parmi les legs qu'il a faits à son fils, on peut compter, en plus de ce culte divin, ses habitudes de lecture et son goût d'annotations un peu minutieuses. Sainte-Beuve n'a point été un héritier ingrat. Tandis qu'à peine nous trouvons dans ses poésies le nom de sa mère, voici avec quel pieux souvenir il parle de son père :

> Mon père ainsi sentait. Si, né dans sa mort même,
> Ma mémoire n'eut pas son image suprême,
> Il m'a laissé du moins son âme et son esprit,
> Et son goût tout entier à chaque marge écrit.

Bien des années après, dans un moment d'humilité passagère, il écrivait ces quelques lignes retrouvées dans ses papiers : « Mon père eût été heureux des succès littéraires de son fils, lui qui aimait d'un goût passionné la littérature et la poésie. Que n'ai-je pu lui ressembler et être digne de lui par tous les autres côtés! Du moins sa pensée m'a toujours été chèrement présente. » Est-il téméraire de supposer que Sainte-Beuve, froissé parfois par les préoccupations un peu bourgeoises de sa mère, se rattachait volontiers à une origine intellectuelle plus raffinée? En tout cas, cette conformité de goûts, ce souvenir conservé avec orgueil, tout s'accorde à nous montrer que la filiation intellectuelle est là.

Pour en finir avec cette question des origines occultes de l'esprit de Sainte-Beuve, disons qu'il reconnaissait chez son compatriote Daunou l'existence de certaines qualités « sagaces, avisées, lucides, modérées, circonscrites à la fois, » qu'il rattachait au vieux fonds boulonnais; mais, comme en m'évertuant je n'ai jamais pu arriver à découvrir la moindre ressemblance entre Sainte-Beuve et Daunou, il faut bien en conclure, ou bien que ce vieux fonds boulonnais n'est pas très tenace et qu'il est assez aisé de s'en débarrasser, ou bien, ce qui est mon sentiment, que toutes ces questions de race et d'origine ne jouent dans le développement de la personnalité qu'un rôle très secondaire auprès de l'éducation et des premières habitudes de l'enfance.

Sainte-Beuve fut élevé en partie par sa mère, en partie par une vieille tante, sœur de son père, celle-là même dont il a raconté si étrangement la mort dans la célèbre pièce des *Rayons jaunes*. Son enfance fut studieuse et paisible. Un de ses plus anciens et de ses plus vifs souvenirs était d'avoir assisté, à l'âge de sept ans, à une grande revue que l'empereur Napoléon vint passer à Boulogne. Pour la circonstance, on l'avait habillé en petit hussard, et il put contempler de près le grand homme. On ne voit point, malgré ce début assez propre à frapper l'imagination d'un enfant, que le désir de porter plus tard et pour de bon l'uniforme l'ait jamais tourmenté.

Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre les sentimens qu'il prête à Joseph Delorme, c'est-à-dire à lui-même, dans la préface de ses *Poésies*. « Élevé au bruit des miracles de l'empire, amoureux de la splendeur militaire, combien de longues heures ne passait-il pas loin des jeux de son âge le long d'un petit sentier dans des monologues imaginaires, se créant à plaisir mille aventures périlleuses, séditions, batailles et siéges, dont il était le héros! » C'était la mode sous la restauration (et l'esprit de parti y entrait bien pour quelque chose) de se représenter, si tranquille et débonnaire qu'on fût, comme dévoré du tourment de la gloire et de la soif des combats. Dans quelques pages brûlantes de la *Confession d'un enfant du siècle*, Alfred de Musset a peint avec éloquence ce mal des adolescens « qui avaient rêvé pendant quinze ans des neiges de Moscou et du soleil des Pyramides, et qui, regardant le ciel, la terre, les rues et les chemins, trouvaient que tout cela était vide. » Il n'est pas probable toutefois que ce mal ait jamais travaillé bien vivement l'âme de Sainte-Beuve : rien de moins belliqueux au fond que son tempérament. « Il était né timide, dit M. Morand; dans son enfance, il avait peur de tout; cela m'a été affirmé par un témoin qui se trouva en position de le bien observer avec affection et indulgence. » Notons en passant ce témoignage, qui, dans la vie de Sainte-Beuve, servira à comprendre bien des choses, et qui explique pourquoi le petit hussard ne fut jamais qu'un écolier laborieux. Très jeune, sa mère le plaça dans la pension de M. Blériot, où il noua une vive et durable amitié avec M. Eustache Barbe, devenu depuis l'abbé Barbe. Le peu de temps que les deux amis ne consacraient point au travail, ils le dépensaient en longues promenades au pied des remparts ombragés qui entourent la ville, au bord du Denacre, au petit village de Rubenpert, mais plus souvent et de préférence le long des grèves sablonneuses baignées par la mer, dont l'horizon, souvent morne et brumeux, répondait à la disposition mélancolique de leur esprit. — De graves questions s'agitaient déjà dans les entretiens de ces deux jeunes êtres, dont l'un devait bientôt consacrer sa vie au service de Dieu, dont l'autre a pénétré si avant au fond de toutes les faiblesses humaines, entretiens que Sainte-Beuve a pu, bien des années après, comparer à ceux de saint Augustin sur la plage d'Ostie. Qui de nous n'a conservé, comme lui, le souvenir de ces premières inquiétudes qui sont venues marquer la fin de notre enfance rêveuse, de ces angoisses d'un esprit que les réponses banales ont cessé de satisfaire, de ces troubles d'un cœur que les passions commencent à émouvoir? Mais nous n'avons pas alors tous rencontré ce que Sainte-Beuve trouvait dans Eustache Barbe : un ami croyant et pieux pour nous raffermir et nous encourager. Les deux

adolescens recevaient à cette date dans leur famille une éducation non-seulement chrétienne, mais catholique d'enseignement et de pratique. Déjà cependant commençaient à s'accuser entre eux les différences qui devaient les séparer si profondément un jour, l'un,

Déjà choisissant dans tout ce qu'il faut croire,

l'autre,

Plus ferme à Saint-Pierre, y fondant son repos.

La foi n'en restait pas moins très vive et très entière chez Sainte-Beuve; ses premières lettres à l'abbé Barbe en témoignent. Leur séparation eut lieu d'assez bonne heure. A quatorze ans, Sainte-Beuve avait terminé sa philosophie à l'institution Blériot. Il supplia sa mère de l'envoyer à Paris compléter ses études, et, bien que ce fût pour les faibles ressources de la pauvre veuve une charge assez lourde, elle y consentit. La première visite de Sainte-Beuve à Paris fut pour un frère de son père, marchand de vin place Dauphine. Le brave homme s'efforça de déterminer Mme Sainte-Beuve à confier son fils à un prêtre marié, ancien conventionnel qui donnait à Paris des leçons de grec et de latin. Il la conduisit même chez ce singulier professeur; mais la manière dont celui-ci exhibait son propre fils, debout sur une table, comme un spécimen des résultats obtenus par sa méthode pédagogique, déplut à Mme Sainte-Beuve, qui préféra placer notre écolier à l'institution Landry, dont les élèves suivaient les cours du lycée Charlemagne. C'est à dater de son entrée dans la pension Landry que Sainte-Beuve noua avec l'abbé Barbe une correspondance qu'il n'a jamais laissée tomber entièrement jusqu'à la fin de sa vie. J'en extrais les lignes suivantes, que Sainte-Beuve écrivait à son ancien camarade au début de sa quinzième année : « La religion est aussi ce qui contribue beaucoup à me consoler. A la maison, quand j'avais quelques petits chagrins, je les déposais dans le sein de mes bons parens. Aujourd'hui au contraire je n'ai personne à qui je puisse les confier; alors je prie intérieurement le bon Dieu, et par là je m'ouvre une ressource pour dissiper ma peine. » Et l'année suivante il lui écrivait encore : « Je suis toujours tel que tu m'as connu. Je me suis trop bien trouvé des principes que j'ai suivis jusqu'à ce jour pour m'en écarter jamais, et, si cette idée funeste venait à se présenter à moi, ton exemple seul et les bons conseils que tu m'as donnés suffiraient pour me ramener dans le droit chemin. »

Lorsque les vacances ramenaient Sainte-Beuve à Boulogne, il se montrait bien tel en effet que ses camarades de la pension Blériot l'avaient connu. On n'a pas oublié l'église où il venait régulièrement le dimanche à la messe avec sa mère, et des témoins oculaires se

rappellent d'y avoir vu « sa grosse tête rousse. » M. Morand, qui paraît minutieusement renseigné, affirme même qu'à l'âge de seize ans il se confessa une fois à un religieux, l'abbé Dufour. Quoi qu'il en soit de ce dernier détail, il est impossible de méconnaître que le point de départ philosophique et religieux de Sainte-Beuve n'est point ce qu'on avait assez naturellement supposé. On comprend mieux qu'à une certaine époque de sa vie Sainte-Beuve ait paru se tourner vers les croyances religieuses dans un élan sincère. Lorsque l'âme docile et malléable d'un enfant a été façonnée de bonne heure à ces croyances sublimes où tant de grands esprits ont trouvé le repos, l'empreinte est longue à s'effacer, et il faut bien des couches successives pour en faire disparaître complétement la trace.

Vers quelle époque les pieuses convictions de Sainte-Beuve ont-elles ressenti leur premier ébranlement? A consulter son propre témoignage, ce fut pendant la dernière année de ses études classiques, alors qu'il suivait au lycée Charlemagne le cours de philosophie de M. Damiron. « J'étais déjà émancipé; en faisant ma philosophie sous M. Damiron, je n'y croyais guère... J'allais tous les soirs à l'Athénée suivre les cours de physiologie, de chimie et d'histoire naturelle de MM. Magendie, Robiquet, de Blainville. J'y fus présenté à M. de Tracy. » L'influence intellectuelle de M. de Tracy, dont on a dit qu'il rougissait de croire et qu'il voulait savoir, paraît avoir été un instant assez prédominante sur l'esprit de Sainte-Beuve. Il a marqué plusieurs fois cette influence, entre autres dans une petite note ajoutée à la fin du troisième volume des *Portraits littéraires*, note qu'il faudra souvent citer, car Sainte-Beuve y a condensé bien des renseignemens sur les évolutions de son esprit. « Je suis l'esprit le plus rompu et le plus brisé aux métamorphoses. J'ai commencé franchement et crûment par le XVIIIe siècle le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamarck, et la physiologie; c'est là mon fonds véritable. »

C'était, ses lettres à l'abbé Barbe le démontrent, vanité d'incrédule de prétendre qu'il avait commencé crûment par le XVIIIe siècle. La vérité est au contraire que le combat fut long. Durant cette même année de philosophie, il écrivait encore à l'abbé Barbe : « Tu me dis que le gouvernement est un pouvoir servi par ses ministres, ce qui est très juste, et tu ajoutes : Pouvoir émané de Dieu seul. Sans doute ce pouvoir vient de Dieu en ce sens que tout en vient et qu'il est la source de tout, mais je crois... » Et il continuait en discutant avec son ami la théorie du droit divin. La conviction première était donc lente à disparaître. En revanche, il était plus sincère quand il ajoutait : « C'est là mon fonds véritable. » Il est incontestable en effet que le fonds, le tréfonds de la nature chez Sainte-Beuve était matérialiste. Jamais, à aucune époque de sa vie,

il n'a considéré le corps comme une guenille. La philosophie du bonhomme Chrysale était sur ce point la sienne, mais relevée et comme ennoblie par la finesse de l'esprit, qui lui faisait considérer « la bonne chère, le goût et le choix qu'on y porte, comme un signe de la délicatesse au moral. » Cet instinct si prononcé dut être singulièrement fortifié par les travaux physiologiques auxquels il se livra durant quelques années au sortir du collége. Ses études littéraires avaient été très brillantes, il avait remporté au grand concours un prix d'histoire et un prix de vers latins. Cependant il se croyait, à tort ou à raison, une aptitude particulière pour les sciences positives, et il s'adonna au sortir du collége à la médecine. Pendant trois ans, de 1824 à 1827, il suivit les cours de l'école; il fit même une année d'externat à l'hôpital Saint-Louis. Sainte-Beuve revenait souvent avec complaisance sur ces souvenirs, et il tirait vanité d'avoir ceint le tablier d'un interne pour accompagner Dupuytren dans une visite à travers les salles. Ces études de physiologie pratique durent frapper vivement un esprit disposé comme l'était celui de Sainte-Beuve. Nul doute que dès cette époque, penché sur la table de dissection, il n'ait cherché à surprendre dans leurs secrets les relations de l'âme avec le corps, et que sa pensée aventureuse n'ait erré sur les limites indécises qui séparent le monde visible du monde invisible.

Ce n'est pas seulement l'éveil de la réflexion philosophique qu'il est intéressant de saisir chez Sainte-Beuve durant cette période d'études médicales, c'est peut-être aussi le germe et la conception première de la méthode qu'il a inaugurée dans la critique littéraire. Personne, dans ses jugemens, n'a étudié avec une sagacité plus attentive l'influence mystérieuse des phénomènes matériels sur les phénomènes intérieurs. Personne ne s'est attaché avec autant de soin à faire ressortir l'action du tempérament sur l'esprit, de la nature physique sur la nature morale. Et d'ailleurs la critique, telle qu'à la fin de sa vie il l'avait comprise et développée, n'a-t-elle pas été définie par lui « un véritable cours de physiologie morale? » N'a-t-il pas disséqué les morts et même les vivans? Sans doute, à cette date, les procédés de sa méthode future germaient confusément dans son esprit, que la curiosité littéraire avait envahi déjà. Souvent ainsi le génie furtif grandit en se fortifiant à l'insu de celui qu'il habite, et l'homme fait s'étonne un jour de moissonner les fruits qu'a semés pour lui sa jeunesse inconsciente.

II.

Bien que Mme Sainte-Beuve fût venue s'établir auprès de son fils pour partager avec lui ses faibles ressources, ces premières années

de la vie, les plus belles, dit-on souvent, furent un temps difficile à franchir pour Sainte-Beuve. Il a un peu exagéré les embarras de sa situation lorsque, dans la préface de *Joseph Delorme*, il s'est représenté lui-même atteint d'une infirmité mortelle, dans un galetas, au cinquième, éprouvé par le froid et la faim. Sainte-Beuve n'a jamais souffert de la faim ni du froid, et il avait une santé aussi robuste que la mode du jour le permettait à un jeune homme de son âge; mais ses ressources étaient minimes, et il était obligé de veiller de près à ses moindres dépenses. Quelques années plus tard, alors que ses premiers livres avaient déjà vu le jour, il écrivait encore à un ami de collége : « J'irai te voir un dimanche, en mars, quand j'aurai reçu le billet qui échoit à cette époque, et que vingt-quatre francs de plus ou de moins ne seront rien dans mon gousset. » Cette pauvreté, gaîment et dignement supportée, se prolongea longtemps dans la vie de Sainte-Beuve. C'est son côté le plus honorable, et il est juste de le faire ressortir au début. S'il avait suivi les conseils de sa mère et persévéré jusqu'au bout dans la carrière médicale, je doute que ses émolumens eussent suffi à le tirer d'embarras. Fort heureusement pour lui, des amis éclairés qui avaient deviné sa vocation mieux que lui-même lui tendirent la main et l'aidèrent à sortir de l'impasse où il s'était engagé.

Sainte-Beuve avait eu pour professeur de rhétorique M. Dubois. Destitué par l'ombrageuse susceptibilité du ministère de l'instruction publique, M. Dubois fonda *le Globe* en 1824 et appela immédiatement Sainte-Beuve à faire partie de la rédaction. Durant trois années, de 1824 à 1827, il n'y écrivit que de courts articles signés S. B. qu'on vient tout récemment de réunir en volume. Suivant ses propres expressions, « il n'est pas encore officier supérieur, il apprend son métier. » Assurément l'école était bonne, et les maîtres étaient dignes d'un tel écolier. Ce fut là que Sainte-Beuve apprit à connaître et aimer M. Jouffroy, vis-à-vis duquel il ne s'est jamais départi de la bienveillance équitable que les autres philosophes spiritualistes n'ont pas toujours rencontrée chez lui. Ce fut là qu'il entra en relations avec M. de Rémusat, M. Vitet, M. Duvergier de Hauranne, M. Duchâtel, M. Ampère, M. Mérimée, pour ne citer que les plus éminens parmi les rédacteurs ordinaires du *Globe*, et en laissant de côté ce que Sainte-Beuve appelait le trio glorieux de la Sorbonne, MM. Guizot, Cousin et Villemain, qui honoraient cependant *le Globe* de leur patronage intellectuel, et parfois, bien qu'à de rares intervalles, de leur collaboration. On imagine aisément ce qui se dépensait chaque jour d'esprit dans les étroits bureaux du journal de la rue Saint-Benoît. On peut encore aujourd'hui constater, en feuilletant un recueil du *Globe*, ce que quatre petites pages, publiées trois fois par semaine, mettaient d'idées nouvelles en cir-

culation. Je ne connais rien qui fasse revivre le passé, avec ses illusions, ses excès, ses grandeurs et ses petitesses, comme la lecture d'un vieux journal, rien non plus qui dispose à une certaine philosophie mélancolique comme de comparer l'ardeur des anciennes disputes avec la futilité de l'objet; mais il est surtout difficile de parcourir aujourd'hui sans quelque tristesse la série des numéros du *Globe*. Je défie qu'on poursuive jusqu'au bout cette lecture sans constater la décadence et surtout la fatigue intellectuelle de l'époque où nous vivons. Quelle ardeur chez ces écrivains, chez ces orateurs, qui ont grandi avec le siècle et dont nous avons vu s'éteindre la magnifique vieillesse! quelle assurance dans la vérité! quelle confiance dans la puissance des idées! Avec quelle sincérité on gémissait sous la tyrannie de M. de Villèle! avec quelle sécurité de conscience on se portait ensuite à l'attaque de M. de Martignac! Quelle foi on nourrissait dans les principes de 89 et dans leur triomphe définitif! A travers les naufrages successifs que notre société politique a éprouvés, quelle part chacun de nous a-t-il sauvée de ces croyances? On n'oserait le dire, ni s'interroger soi-même trop à fond de peur d'être amené bientôt à constater ce qu'un écrivain hardi a appelé ici même « la banqueroute de la révolution française! »

Ces trois années de collaboration au *Globe* initièrent Sainte-Beuve à tous les raffinemens de la doctrine en matière de politique et de littérature. Il s'est plu cependant à contester plus tard la part prépondérante que les doctrinaires avaient prise à la fondation et à la rédaction du *Globe*, ainsi que leur influence sur le développement de son esprit. Trois années s'étaient écoulées depuis la révolution de 1830; déjà Sainte-Beuve était en susceptibilité et presque en querelle ouverte avec les doctrinaires, auxquels il reprochait peut-être en secret de ne l'avoir point associé à leur triomphe politique. « Il semble aujourd'hui, écrit-il à cette date, à ouïr certaines gens, que *le Globe* n'eût pour but que de faire arriver plus commodément au pouvoir MM. les doctrinaires, grands et petits, après avoir passé six longues années à s'encenser les uns les autres. Peu de mots remettront à leur place ces ignorances et ces injures. » Et il continue en s'efforçant de rabaisser le rôle des doctrinaires au *Globe*. « La bourse de M. Lachevardière (l'imprimeur), l'idée de M. Pierre Leroux, l'impulsion de M. Dubois, voilà les données primitives; la génération des salons, qui s'y joignit ensuite, n'étouffa jamais l'autre. » En revanche, il s'est montré plus sincère dans la note du troisième volume des *Portraits littéraires*, que j'ai déjà citée. « De là, dit-il (c'est-à-dire de l'école sensualiste), je suis passé par l'école doctrinaire et psychologique du *Globe*, mais en faisant mes réserves

et sans y adhérer. » Petite contradiction, dira-t-on. Sans doute, mais il ne fallait pas trop tarder à constater que la mauvaise humeur et la rancune inspirent parfois Sainte-Beuve aux dépens de la stricte vérité.

Sainte-Beuve fut donc à son heure et malgré ses désaveux bien près de devenir un doctrinaire. C'est au reste pendant la première moitié de sa vie le trait marquant de son esprit et de sa nature morale, que la flexibilité avec laquelle il se plie à l'influence des hommes et des idées. Le moment venu, il a tiré vanité de toutes ces transformations, et il a érigé la versatilité à la hauteur d'une méthode expérimentale d'observation. A l'en croire, il n'aurait obéi qu'à l'amour de la vérité, au désir de pousser aussi loin que possible ses expériences. Il ne faut point accepter pour entière et suffisante cette explication. Sans doute, dans ses conversions si enthousiastes et de si courte durée, il y a du procédé littéraire : curieux et observateur avant tout, il se persuade que le point de vue sera meilleur au dedans de l'édifice qu'au dehors, et si, pour franchir l'enceinte consacrée, on lui demande de revêtir la robe du néophyte, il l'endosse sans hésiter. Le plan des lieux une fois dressé, il laisse insensiblement glisser la robe qu'il a toujours eu soin de ne pas attacher trop solidement, et il ne la reprendra plus. Toutefois le littérateur n'est pas ici seul en cause, et la nature de l'homme est bien pour quelque chose dans cette docilité. Il faut se souvenir ici de cette timidité morale et physique qu'un observateur de son enfance dénotait en lui. Jamais Sainte-Beuve, dans la première moitié de sa vie, ne s'est trouvé en face d'une figure éclatante, jamais il n'a senti la pression d'une main vigoureuse sans aussitôt baisser les yeux et ployer les reins. Il est ébloui, transporté, il s'aligne dans le cortége, et entonne sa partie dans le chœur des catéchumènes. Ce qui distingue en effet les premiers articles critiques de Sainte-Beuve, c'est l'enthousiasme et l'humilité. L'accent du dithyrambe y domine presque toujours. Chateaubriand est « homérique et sophocléen; Béranger est le « chantre prédestiné; » écrit-il à Victor Hugo, c'est pour lui dire : « Vous êtes fort, et je suis faible; vous êtes familiarisé avec l'infini. » Devant M. de Vigny, il s'incline jusqu'à terre. J'achèverai d'exprimer ma pensée par une comparaison que j'emprunterai à Sainte-Beuve lui-même. Parlant un jour d'un des esprits les plus impétueux de notre temps qu'il accusait cependant de suivre toujours l'impulsion de quelqu'un, il a dit assez irrévérencieusement : « Phanor est né disciple. » Eh bien! il y a dans sa jeunesse beaucoup de Phanor chez Sainte-Beuve. Il s'attache volontiers aux pas de celui qu'il aperçoit marchant d'une allure décidée devant lui; il caresse et aime à être caressé; il pé-

nètre dans la maison, prend sa place au coin du feu, et sa part à la table. Puis, au bout de quelque temps, s'il s'aperçoit qu'on le néglige, surtout si par mégarde on l'a rudoyé, il abandonne table et foyer; il oublie le chemin de la maison, et, si d'aventure il rencontre celui qu'il caressait autrefois, il lui montre les dents.

Les évolutions de Sainte-Beuve étaient si promptes à s'opérer qu'on a peine dès cette époque à les suivre dans leur rapidité. Trois ans s'étaient à peine écoulés depuis son entrée au *Globe*, et déjà il n'appartenait plus aux doctrinaires qu'à demi. Un événement presque insignifiant l'avait jeté dans un nouveau courant. Sainte-Beuve avait publié dans les numéros du *Globe* des 2 et 9 janvier 1827 deux articles sur les *Odes et ballades* de Victor Hugo. Ces articles étaient tout à fait favorables au jeune poète, que Sainte-Beuve ne connaissait pas encore. Victor Hugo, ayant demandé à M. Dubois le nom et l'adresse de son critique bienveillant, fit une démarche infructueuse pour le voir sans le trouver chez lui. Dès le lendemain, Sainte-Beuve s'empressa de lui rendre sa visite (1). On l'introduisit pendant le déjeuner. La conversation s'engagea en présence de Mme Victor Hugo sur les procédés de l'art poétique, sur les vers de Victor Hugo, sur les articles de Sainte-Beuve. Une seconde visite acheva d'opérer la conversion. « Dès ce jour, dit Sainte-Beuve, j'étais conquis à la branche romantique, dont Victor Hugo était le chef. Quelques mois après, nous allions, lui et moi, habiter rue Notre-Dame-des-Champs, où, par un nouvel et heureux hasard, je me trouvai encore son proche voisin. Une vive amitié s'ensuivit... Je n'ai jamais, dit-il ailleurs, aliéné ma volonté et mon jugement, hormis un instant dans le monde de Hugo, et par l'effet d'un charme. »

De cette année 1827 date en effet pour Sainte-Beuve le commencement d'une période d'exaltation et d'agitations morales dont certaines poésies de Joseph Delorme et surtout le volume des *Consolations* sont l'expression première, dont le roman de *Volupté* marque la crise et l'âge aigu. A cette période d'exaltation se rattachent, suivant ses propres expressions, « les souvenirs les plus émouvans et les plus poignans de sa vie. » Il n'en fait pas même mystère à l'abbé Barbe. « J'ai eu, lui écrit-il, bien des douleurs dans ces derniers mois, de ces douleurs qu'on évite en gardant le port de bonne

(1) Cette première entrevue est rapportée d'une façon un peu différente dans l'ouvrage intitulé *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*. D'après le témoin, Sainte-Beuve serait venu offrir à Victor Hugo de faire dans *le Globe* des articles sur *Cromwell*, qui n'était pas encore paru. Au point de vue de la dignité du critique, il y a là une petite nuance que Sainte-Beuve a tenu à marquer dans ses *Portraits contemporains*; on croirait plutôt à l'exactitude des souvenirs de Sainte-Beuve.

heure. La passion que je n'avais qu'entrevue et désirée, je l'ai sentie : elle dure, elle est fixée, et cela a jeté dans ma vie bien des nécessités, des amertumes mêlées de douceurs et un devoir de sacrifice qui aura son bon côté, mais qui coûte bien à notre nature. »

Restons toutefois dans la mesure et dans la vérité. Ce serait trop idéaliser Sainte-Beuve que de le croire dominé par un sentiment profond, par une de ces nobles passions de poète telles que Béatrix, Laure et, si l'on veut se prêter un peu à l'illusion, Elvire, en ont inspiré. Sainte-Beuve a fait dans sa vie une très large place aux femmes et à tous les sentimens qu'elles inspirent; mais il a ouvert le sanctuaire de son cœur à plus d'une divinité, et les moins pures ne sont point celles qui en ont trouvé l'accès le plus difficile. Sur ce point délicat, j'aime mieux laisser la parole à un homme d'esprit, mort aujourd'hui, qui a bien voulu s'entretenir souvent avec moi de Sainte-Beuve. Voici à peu près comme il s'exprimait : « Sainte-Beuve était de complexion amoureuse, mais pour son malheur il était laid, et d'une laideur que les femmes ne pardonnent pas. Aussi n'a-t-il jamais ou presque jamais réussi dans ses prétentions. « Les femmes, disait-il avec amertume, m'offrent toujours leur amitié. » De là une rancune secrète contre les hommes dont les entreprises romanesques ont été plus heureuses que les siennes, rancune qui s'est trahie plus tard par ses jugemens sévères sur les grands hommes à bonne fortune de notre temps, sur Chateaubriand entre autres. En un mot, il y avait lutte et contradiction chez Sainte-Beuve entre l'esprit et le tempérament. L'esprit était raffiné, subtil, enclin aux choses élevées; le tempérament était grossier et parlait haut. Jusque vers un certain âge, il tente une conciliation et dans sa vie et dans ses œuvres. De là ses nobles passions, de là aussi ses poésies et ses romans, où la sensualité se mêle au mysticisme. Plus tard, il reconnaît que la conciliation est impossible, et le divorce s'opère. L'esprit se raffine de plus en plus, et les œuvres s'épurent; mais le corps ne perd rien de ses exigences et de ses droits. »

Revenons à cette période de vive intimité morale et littéraire à laquelle Sainte-Beuve a lui-même assigné dans cette vivacité première une durée de trois ans. Cette intimité eut pour résultat de rendre moins étroites les relations de Sainte-Beuve avec ceux qu'il se plaisait auparavant à appeler ses maîtres du *Globe*, « vraiment maîtres, disait-il plus tard malicieusement, en fait d'histoire ou de philosophie, mais point du tout en matière d'élégie. » Meilleures et plus pénétrantes étaient en effet les leçons qu'il pouvait recevoir auprès de Victor Hugo, dans la familiarité duquel il s'insinua peu à peu, au point de venir chez lui tous les jours. Il fut admis aux réu-

nions presque quotidiennes de cette petite société qu'on appelait *le Cénacle*, où se dépensait moins d'esprit peut-être, mais à coup sûr beaucoup plus de poésie que dans les bureaux du *Globe*. Là, il se rencontrait chaque jour avec des poètes, des peintres, des sculpteurs, d'un mérite inégal, mais tous pleins d'une égale confiance dans leur vocation et dans leur génie : les deux Deschamps, Antony et Émile, celui-ci pourtant un peu railleur, qui disait d'un de leurs camarades habituels : « Ce poète-là a une étoile? Dites plutôt une bougie. » David d'Angers le sculpteur, Louis Boulanger le peintre, Alfred de Vigny, qui adressait à Sainte-Beuve des lettres pleines d'effusion, et avec lequel Sainte-Beuve ne demeurait pas en reste. Alfred de Musset y venait aussi parfois; mais il était considéré comme un poète léger qui aurait peine à s'élever au-dessus de la *Ballade à la Lune*, ou tout au plus de la chanson : *Connaissez-vous dans Barcelone*... Sainte-Beuve, qui a signalé cependant avec éloge les premiers débuts d'Alfred de Musset, ne s'est jamais départi tout à fait au fond de cette impression première. Peut-être aussi a-t-il éprouvé quelque peine à lui pardonner les vers des *Stances à Charles Nodier*, où son attitude langoureuse dans le cénacle est dépeinte d'une façon assez plaisante :

Sainte-Beuve faisait dans l'ombre
Douce et sombre,
Pour un œil noir, un blanc bonnet,
Un sonnet.

Cette pièce, à la fois railleuse et attendrie, représente assez fidèlement ce qu'était alors le cénacle, et le mélange singulier de préoccupations romanesques et littéraires qui s'agitaient dans son sein. Chacun avait dans l'âme un chef-d'œuvre, et, comme Victor Hugo à Notre-Dame,

Commençait à s'occuper
D'y grimper.

On faisait fréquemment des lectures publiques de ces chefs-d'œuvre, qui tous étaient salués avec enthousiasme. On s'admirait en effet beaucoup et très sincèrement dans ce petit monde. On s'aimait également, du moins jusqu'à nouvel ordre. En tout cas, on s'appelait par ses prénoms, Victor, Alfred, Augustin, Antony, et il fallut une défense formelle de Victor Hugo pour empêcher qu'on n'appelât Mme Victor Hugo : Adèle. On menait du reste assez joyeuse vie, et, dans l'intervalle des leçons d'élégie, on allait volontiers dîner à la Butte au Moulin et chez la mère Saguet, ou bien en hiver la soirée s'écoulait dans la maison de Victor Hugo, située rue Notre-Dame-des-Champs, dans un jardin dont les faux ébéniers touchaient aux

fenêtres de son appartement. Là on discutait sur la rime, ou bien on écoutait la lecture de *Marion Delorme*. Parfois Sainte-Beuve était appelé à payer son écot. « Contraint de s'exécuter, mais confus d'occuper de lui, raconte le témoin de la vie de Victor Hugo, il recommandait à la petite Léopoldine ou au gros Charlot de faire du bruit pendant qu'il parlerait; mais ils se gardaient bien d'obéir, et on entendait les beaux vers de *Joseph Delorme* et des *Consolations*. »

Ces inspirations poétiques, auxquelles je reviendrai tout à l'heure, ne furent pas le seul résultat littéraire de cette amitié si tendre. Toutes les fois que Sainte-Beuve a passé par l'influence d'un milieu nouveau, le critique perpétuellement éveillé en lui a recueilli des aperçus dont il a fait son profit. Ce fut en cette même année 1827 qu'il commença résolûment au *Globe* ce qu'il a appelé sa « campagne romantique. » Il y avait eu partage jusque-là, parmi les rédacteurs du *Globe*, sur la grande querelle littéraire du jour. Sainte-Beuve, dès le début, avait penché du côté des novateurs; mais c'est à partir de 1827 qu'il se met décidément de leur bord, et qu'il devient leur critique en titre. Pendant plusieurs années, il se prête à eux, pour employer ses propres expressions; il est auprès du public l'introducteur de leurs ouvrages; il fait à côté d'eux la critique de leur méthode; il est l'exécuteur docile de leurs commandemens ou de leurs rancunes, qu'il s'agisse de déprécier Jean-Baptiste Rousseau, ou d'exalter Lebrun-Pindare. Il entreprend surtout une tâche plus difficile, celle de découvrir dans notre littérature ancienne les aïeux des romantiques, de dresser leur arbre généalogique et d'établir qu'ils avaient retrouvé la véritable tradition de notre poésie, dont les classiques se seraient écartés les premiers. C'est le but qu'il se proposa en publiant le *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, qui est son premier travail de longue haleine.

Cet ouvrage, qui fit du bruit autrefois, a aujourd'hui un peu vieilli dans quelques-unes de ses parties. Un certain effort d'imagination est en effet nécessaire pour bien comprendre tout ce que la tentative de réhabiliter Ronsard et son école avait, en 1828, de hardi et presque d'agressif. Aucune époque n'a offert le spectacle d'une liberté, pour ne pas dire d'une anarchie comparable à celle qui règne aujourd'hui dans la république des lettres. Toute la génération dont l'esprit est ouvert depuis quinze ou vingt ans aux impressions littéraires demeure profondément indifférente à toutes les questions de genre et d'école; ce qu'elle demande, ce sont des sensations, et pourvu qu'elle les éprouve, peu lui importe par quels procédés ces sensations lui arrivent. Jamais le pédantisme n'a exercé moins d'empire, jamais les auteurs n'ont eu le droit d'en prendre plus à leur

aise avec la tradition et la règle; mais au commencement du siècle le succès ne s'obtenait point à si bon compte. Pour éveiller l'attention du public et pour mériter le pardon d'une critique jalouse, il fallait absolument que l'on fût le disciple de quelqu'un. Le service que Sainte-Beuve s'efforça de rendre aux romantiques, ce fut de les représenter comme les disciples de Ronsard. Plus d'un lien apparent rattachait en effet l'auteur de *la Franciade* aux poètes de l'école moderne; il avait attiré les foudres de Boileau, l'ennemi personnel des romantiques. Il avait été un novateur et un révolutionnaire en poésie. Il avait rompu des lances avec les classiques de son temps en levant l'étendard de l'insurrection contre les préceptes de l'art poétique de Thomas Sebilet : enfin la pléiade d'auteurs qu'il avait réunis autour de lui ne créait-elle pas un précédent au cénacle? Que de ressemblances avec celui que dans sa petite cour poétique on appelait « notre grand Victor! » Si c'était ici le lieu d'aller jusqu'au fond des choses, je crois qu'il serait facile de montrer que ces ressemblances étaient plus apparentes que réelles. L'imitation voulue des formes anciennes, que ne lui inspirait pas, comme à André Chénier, un amour sincère de l'antiquité, la pompe affectée du langage, la solennité de l'allure poétique, feraient bien plutôt de Ronsard le précurseur de notre vieille école classique; ce qu'elle a eu d'artificiel et d'exagéré pourrait à bon droit lui être imputé. Les procédés de versification qu'il a inventés ont exercé moins d'influence sur les esprits de son temps que le succès de *la Franciade*, et il est bien véritablement le père de tous ces poèmes en douze chants qui, depuis *la Pucelle* de Chapelain et *la Pharsale* de Brébeuf jusqu'au *Philippe-Auguste* de Parseval Grand-Maison et à *la Navigation* d'Esménard, ont été la plaie de notre littérature. Ces réserves ont été marquées au reste dès le début par M. de Rémusat, dans deux articles du *Globe*, avec la finesse d'un esprit supérieur que l'admiration n'aveugle point jusqu'à l'engouement. L'expérience a montré combien il avait raison de vouloir soustraire la mémoire de Ronsard à ces querelles d'école. Pour nous en effet, ce qui nous plaît aujourd'hui à connaître du vieux poète, ce ne sont pas ses coupes, ses césures, ses emjambemens, que Sainte-Beuve étudiait avec tant de soin pour tirer de cette étude la justification des licences romantiques; mais nous aimons à noter chez lui dans quelques pièces éparses les premiers soupirs de cette inspiration intime et personnelle qui s'est traduite de nos jours en tant de plaintes harmonieuses gravées dans nos mémoires. Nous aimons à comparer :

Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse!

avec :

Le temps s'en va, le temps s'en va, madame,

et à nous convaincre une fois de plus que toute poésie vraie découle de la même source : l'homme, ses passions et ses souffrances. Oui, tant qu'au début de la vie l'amour fera battre notre cœur, tant que la nature étalera devant nos yeux la mélancolie de sa splendeur, tant que la mort sera le terme obscur de notre destinée, aucun de ceux qui voudront remonter jusqu'à cette source immortelle et féconde n'en reviendra les lèvres desséchées. Sainte-Beuve nous a montré que ces poètes oubliés du XVIe siècle avaient su y puiser autrefois, et par là il leur a rendu un beaucoup plus grand service que celui qu'il a cru rendre aux poètes romantiques en les rattachant à l'école de Ronsard.

En même temps qu'il remplissait cet office généalogique, Sainte-Beuve continuait à rompre des lances dans la presse périodique pour le compte de ses amis littéraires. Pour envisager la question sous toutes ses faces, il commençait sur nos anciens poètes classiques une série d'études qu'il insérait dans la *Revue de Paris*, et qui forment aujourd'hui une partie du tome Ier des *Portraits littéraires*. Sainte-Beuve s'est tellement surpassé lui-même dans ce genre, qu'à les lire aujourd'hui, ces essais paraissent un peu pâles, mais cette pâleur même en faisait alors l'originalité par le contraste avec les injurieux dédains qu'on prodiguait aux classiques. Ce qui, au milieu des polémiques littéraires d'alors, marque en effet le ton de Sainte-Beuve lorsqu'il parle des anciens poètes, c'est sa parfaite modération. Il est déjà trop avisé pour se brouiller avec d'aussi grands personnages que Corneille, Racine et même Boileau. Il répéterait volontiers avec Voltaire : « Ne disons pas de mal de Nicolas, cela porte malheur. » L'article qu'il publia dans la *Revue de Paris* sur Boileau avec le titre de *Littérature ancienne* fit cependant scandale. Les classiques avaient l'humeur susceptible, et il n'en fallut pas davantage pour qu'ils vissent dans cette dénomination un outrage prémédité à l'adresse de Boileau. Ce qui aurait dû cependant les rendre plus indulgens pour Sainte-Beuve, c'est la réserve soigneusement gardée par lui sur la révolution que les romantiques avaient entreprise à la scène. Tandis qu'il n'hésita jamais à se compromettre avec eux vis-à-vis du public en annonçant avec enthousiasme l'apparition de leurs œuvres lyriques, il se garda de toute solidarité dans leurs aventures théâtrales. Les brutalités qui signalaient les premières représentations d'*Hernani* devaient singulièrement lui répugner. D'ailleurs il n'était pas homme à se laisser induire en erreur par des succès retentissans, et on peut assurer que tout le fracas causé par les premiers drames de Victor Hugo ne l'empêcha pas de discerner la vanité de cette tentative de rénovation dramatique. Combien en effet il reste peu de chose, au répertoire des gens de goût, des pièces romantiques! Qu'est-ce que

Ruy Blas ou *Marion Delorme* auprès des tragédies de Racine? et combien ce piètre résultat contraste avec les hautaines prétentions de la préface de *Cromwell!* L'art est libre, s'écriait-on au lendemain de 1830 dans l'ivresse d'un triomphe autant littéraire que politique. Oui, mais quel usage a-t-il fait de sa liberté? On ne voit pas que, pour avoir aujourd'hui la bride sur le cou, les poètes dramatiques fournissent une carrière plus brillante. Dois-je avouer sur ce point mon *pédantisme?* Cette malheureuse règle des trois unités, dont les romantiques ont si fort médit, m'a toujours paru singulièrement calomniée. A la prendre dans son vrai sens et en la débarrassant de toutes les exagérations dont les disciples inintelligens d'Aristote l'ont surchargée, c'est tout simplement la formule, un peu scolastique, j'en conviens, d'une vérité de bon sens : à savoir que l'action théâtrale doit être concentrée, et que l'intérêt ne saurait sans s'affaiblir se disséminer sur une trop longue période de temps, ni sur une trop grande quantité de personnages. Byron, qui certes dans la poésie lyrique n'a point refusé la fantaisie à son imagination, faisait tout le premier la distinction des deux genres. On sait qu'il se prononçait pour la règle des trois unités avec une telle vivacité que Jeffrey l'accusait plaisamment de faire pénitence sur le dos des auteurs dramatiques de ses propres licences morales et poétiques. Le silence gardé par Sainte-Beuve sur toute cette partie, la plus bruyante assurément de l'entreprise romantique, donne à penser qu'au fond du cœur et sans oser le dire il était plutôt de l'avis de Byron.

Ainsi, au plus fort de querelles littéraires dont l'imagination conçoit avec peine aujourd'hui l'âpreté, dans un temps où la défense comme l'attaque se laissaient emporter à des exagérations qui font sourire, au lendemain du jour où les classiques adressaient une pétition au roi pour le prier d'interdire les représentations d'*Henri III* au Théâtre-Français, Sainte-Beuve, engagé fort avant avec les romantiques, se gardait cependant des excès qui ont failli jeter le ridicule sur leur cause, et donnait déjà des preuves de cet esprit de critique impartial et tempéré, souple dans ses points de vue, circonspect dans ses conclusions, dont il devait plus tard pousser l'exercice jusqu'au génie. Si marquée que fût dès lors cette vocation critique chez Sainte-Beuve, il est certain cependant qu'il n'en discernait pas très bien les indices. A cette date, ses études littéraires n'étaient pour lui, il en est convenu plus tard, que des exercices intellectuels, une manière de s'initier à la méthode et aux procédés des grands auteurs. Au fond de son cœur, il rêvait une autre gloire. Sainte-Beuve se crut poète longtemps, peut-être toujours. Il a raillé quelque part « le chantre de Moïse et d'Éloa inclinant son vaste front, moite et douloureux, et souriant à l'éloge avec une gracieuse amertume

quand des femmes lui disaient : « Oh ! faites-nous des *Cinq-Mars*, c'est là votre genre. » Moins gracieuse peut-être, mais tout aussi profonde était l'amertume qu'inspirait à Sainte-Beuve la préférence décidée du public pour sa prose par comparaison à ses vers : « Aujourd'hui, disait-il à la fin de sa vie, on me croit seulement un critique; mais je n'ai pas quitté la poésie sans y laisser tout mon aiguillon. »

III.

Lorsque Sainte-Beuve récitait au cénacle quelques-uns de ses vers, il n'en était pas à ses premiers essais poétiques. Bien que le recueil intitulé *Vie, pensées et poésies de Joseph Delorme* n'ait paru qu'en 1829, la plupart des pièces qui le composent se rattachent manifestement à cette première époque de la jeunesse de Sainte-Beuve où il poursuivait, sous la direction de Dupuytren, ses études médicales et physiologiques. Les quelques fragmens où l'influence de Victor Hugo et du cénacle commence à se faire sentir sont d'une inspiration toute différente. Du reste la pseudo-biographie que Sainte-Beuve a mise en tête du recueil en fait foi. Il s'est, à vrai dire, personnifié dans Joseph Delorme, comme Goethe s'est personnifié dans Werther, au dénoûment près, car la phthisie pulmonaire et l'affection du cœur dont est mortellement atteint Joseph Delorme n'ont jamais troublé dans son équilibre la robuste santé de Sainte-Beuve; mais, comme lui, Joseph, contraint par sa condition médiocre de choisir entre des professions qui lui répugnent également, s'adonne aux études médicales. Comme lui, il lutte contre les difficultés de la vie matérielle, comme lui peut-être, il éprouve des rebuts et des déceptions; mais, au bout de ces infortunes, la ressemblance cesse, Joseph Delorme en meurt, Sainte-Beuve en guérit, et de toutes ces souffrances, réelles dans leur impression première, un peu grossies comme il convient pour la poésie, il fait un recueil que *le Globe* annonce mystérieusement par la plume de Charles Magnin, et auquel on prédit qu'il fera du bruit. Le recueil fit du bruit en effet et même du scandale, Sainte-Beuve en prenait assez volontiers son parti. « Ce malheureux livre, écrit-il à son ami M. Loudierre, a eu tout le succès que je pouvais espérer; il a fait crier et irrité d'honnêtes gens beaucoup plus qu'il ne m'eût paru croyable. Mme de Broglie a daigné trouver que c'était immoral, M. Guizot que c'était du *Werther* jacobin et carabin. Il y a eu là-dessus scission et débats au *Globe*... N'est-ce pas glorieux et amusant? » En revanche, il est un peu embarrassé vis-à-vis de l'abbé Barbe. « J'avais sur le métier un nouveau volume qui est fini maintenant et va s'imprimer, mais je te porterai tout cela à la fois; c'est trop profane

pour être envoyé de loin sans explication et commentaire de vive voix, d'ailleurs très inoffensif, sois-en sûr, pour la religion et la monarchie. C'est purement littéraire. » Dans une autre lettre, postérieure de plus d'une année, il disait encore, après avoir parlé du vague des passions : « C'est ce que, dans mes momens de demi-loisir, j'ai essayé de peindre dans mes poésies, que j'ai toujours eu pudeur de te faire lire, et que je te prie de ne pas connaître avant que moi-même je ne t'aie vu et expliqué bien des choses. »

Cette pudeur honorable qui empêchait Sainte-Beuve d'envoyer ses poésies à l'abbé Barbe, Joseph Delorme est loin de l'éprouver vis-à-vis du public. Il serait difficile de pousser plus loin qu'il ne l'a fait l'intimité de certaines confidences. Je doute cependant que de nos jours le scandale de cette publication eût été aussi grand. Depuis la mort de Joseph Delorme, on nous a confié tant et de si étranges choses! D'ailleurs ce qui choquait beaucoup d'esprits littéraires, c'était moins le récit souvent brutal des entraînemens de Joseph Delorme que l'inspiration et le ton général de ses poésies. Quelle témérité d'abord et quel défi en quelque sorte d'avoir accolé de propos délibéré deux noms aussi foncièrement bourgeois, pour en baptiser un personnage dont on prétendait couronner la mémoire d'une auréole poétique! N'était-ce pas en apparence une protestation contre ces douleurs aristocratiques dont l'étalage si bruyant avait rempli le commencement du siècle? Sainte-Beuve, qui n'aimait pas les façons de grand seigneur, avait ressenti peut-être une secrète impatience contre cette prétention féodale à confisquer le domaine de la mélancolie. René, Manfred, Adolphe, tous de noble race! Werther lui-même peut endurer quelques affronts dans les salons du comte de C..., mais, à tout prendre, c'est un diplomate. Pourquoi la petite bourgeoisie n'aurait-elle pas aussi ses désespérés, et pourquoi une grande douleur ne se cacherait-elle pas au fond d'une condition mesquine? Cette prétention démocratique dans un temps où les passions littéraires étaient aussi vivement surexcitées ne pouvait passer inaperçue, et l'impatience qu'elle causa à certains esprits se traduisit par le mot de M. Guizot, rapporté tout à l'heure : Werther carabin. Sainte-Beuve n'avait d'ailleurs rien fait pour se ménager la bienveillance de ceux qui tenaient pour les traditions de notre ancienne poésie. Jamais la hardiesse des procédés nouveaux de versification, des césures et des enjambemens n'avait été poussée si loin. De là les colères qu'on peut penser dans le camp des classiques; mais de là aussi, dans l'autre parti, des élans d'admiration après lesquels, il faut en convenir, l'auteur était bien pardonnable de concevoir certaines illusions. L'enthousiasme d'Alfred de Vigny ne connaissait pas de bornes. « Votre Joseph Delorme m'empêche d'écrire; il m'empêche

de sortir et de penser à autre chose qu'à ses vers. Il faut bien que je vous parle de lui. Ah! bonsoir, ce masque me gêne; vos vers, votre prose, vos sonnets, vos élégies, tout cela m'enchante. » Jouffroy lui-même, ordinairement si sobre dans l'expression de sa pensée, écrivait à Sainte-Beuve : « Ne doutez pas de vous-même, je vous en conjure; vous êtes poète par le cœur, vraiment poète, et vous ne l'êtes pas moins par l'imagination. Votre style étincelle de beautés vives et naturelles qui relèvent les choses les plus communes et rajeunissent les plus fanées. » Ajoutez à cela quelques lettres de femmes qui, prenant ou feignant de prendre au sérieux la fiction, écrivaient à Sainte-Beuve que, si elles avaient connu Joseph Delorme, elles l'auraient consolé, et vous comprendrez sans peine que Sainte-Beuve ait pu être tenté de s'écrier : *Anch' io sono poeta.*

Si les poésies de Joseph Delorme ont fait lors de leur apparition un peu plus de bruit et reçu un peu plus de complimens qu'elles ne le méritaient, en revanche elles sont peut-être tombées aujourd'hui dans un discrédit trop complet. C'est chose acceptée que les tentatives poétiques de Sainte-Beuve ont été de sa part une entreprise malheureuse, et qu'il n'y a gagné qu'un peu de ridicule. A les lire aujourd'hui avec une curiosité impartiale, les poésies de Joseph Delorme méritent une appréciation moins dédaigneuse. A première vue, on y reconnaît deux courans, deux inspirations bien différentes : l'une est pure et gracieuse, souvent heureuse d'expression et de sentiment, mais toujours d'imitation et de seconde main. Sainte-Beuve, qui avait beaucoup étudié les lakistes anglais, Wordsworth, Cooper et leur école, les traduit ou les paraphrase souvent, et, quand il ne les traduit pas, il les copie en reproduisant leurs tableaux d'amour idéal et de bonheur domestique. Sa meilleure pièce en ce genre est celle qui commence ainsi :

Toujours je la connus pensive et sérieuse,...

et dont la fin mériterait peut-être de rester gravée dans la mémoire de ceux qui aiment la poésie simple :

Ainsi passent ses jours, depuis le premier âge,
Comme des flots sans nom sous un ciel sans orage,
D'un cours lent, uniforme et pourtant solennel,
Car ils savent qu'ils vont au rivage éternel.
Et moi, qui vois couler cette humble destinée
Au penchant du devoir doucement entraînée,
Ces jours purs, transparens, calmes, silencieux,
Qui consolent du bruit et reposent les yeux,
Sans le vouloir, hélas! je retombe en tristesse :
Je songe à mes longs jours passés avec vitesse,
Turbulens, sans bonheur, perdus pour le devoir,
Et je pense, ô mon Dieu! qu'il sera bientôt soir!

L'autre inspiration est au contraire toute personnelle et intime. Tantôt subtile et raffinée dans l'expression des sentimens, tantôt brutale et grossière dans la peinture des sensations, mais toujours aigrie et souffreteuse, elle n'est pas cependant dénuée d'une certaine poésie âpre. Ce qui manque à cette inspiration, c'est à la fois le charme et la passion. Là où on voudrait trouver la peinture de l'amour, on ne rencontre que celle de la débauche; là où on cherche l'accent de la douleur, on entend les plaintes de la vanité blessée. Partout quelque chose de fané, de flétri, de desséché, partout ce que Sainte-Beuve appelait lui-même la couleur jaunissante. En un mot, c'est de la poésie bilieuse. Il en avait le sentiment quand, parlant d'une pièce célèbre, objet de beaucoup de quolibets, où pour le coup le jaune domine au point d'en dégoûter tout à fait, il disait avec vivacité : « C'est à prendre ou à laisser, mais cela résume le genre. » Les épigrammes que cette malheureuse conception des *Rayons jaunes* fit pleuvoir sur Sainte-Beuve lui restèrent longtemps sur le cœur. De temps à autre, il essayait une timide justification, et il ne lui déplaisait pas, après trente-cinq ans et plus, de rappeler que cette pièce était précisément une de celles qui avaient excité l'admiration d'Alfred de Vigny « le pur. » Il faut avouer que, si l'on fait effort pour oublier certaines images ridicules, une poésie étrange, mais réelle, ressort dans cette pièce du contraste fortement rendu entre la gaîté grossière d'un cabaret de barrière et la solitude mélancolique d'une chambre d'étudiant que les rayons dorés du soleil couchant baignent dans une même lumière. Sainte-Beuve a réussi parfois dans ces effets heurtés qu'il se plaisait à rechercher; mais le caractère général de son inspiration ne saurait être qualifié plus justement qu'il ne l'a été par un critique inconnu dont je n'oserais pas reproduire ici le jugement dans sa crudité, si Sainte-Beuve ne l'avait rapporté lui-même avec quelque complaisance. « J'ai connu, disait ce critique, une femme qui était belle, mais dont l'haleine sentait toujours la fièvre d'une nuit agitée; voilà la poésie de ce M. Delorme : ce n'est pas sain, mais c'est pénétrant. » Ce singulier éloge en dit plus que toutes les critiques.

Un an presque jour pour jour après les *Poésies de Joseph Delorme* parurent les *Consolations*. Si Sainte-Beuve s'était proposé (et il n'en était pas incapable) d'atteindre à l'effet par le contraste, assurément il put se dire qu'il avait réussi. Autant le désespoir de Joseph Delorme est un désespoir terrestre, révolté, qui semble ne concevoir et ne rêver aucun soulagement par-delà les jouissances souvent très matérielles de ce monde, autant la tristesse des *Consolations* est une tristesse mystique, déjà à demi transformée en

holocauste, et, pour parler le langage de la dévotion, offerte à Dieu. C'est bien cependant le même homme qui parle, c'est bien aux mêmes amis qu'il s'adresse, à Victor Hugo, à Émile Deschamps, à Mérimée. Celui-ci dut sourire un peu de ce sourire discret qui déridait parfois la froideur de sa physionomie quand il se vit adresser par Sainte-Beuve des vers tels que ceux-ci :

> Si, dès les premiers pas, quelque faiblesse impure,
> Quelque délire encor m'a dans l'ombre entraîné,
> Je ne m'en souviens plus, j'ai lavé la souillure;
> Mon seuil est désormais sans tache et couronné.

Le ton en effet est bien changé, et tout l'esprit du recueil se concentre dans cette épigraphe tirée de la *Vita solitaria* de Pétrarque : *Credo ego generosum animum præter Deum ubi finis est noster nusquam acquiescere*. On peut penser si l'étonnement fut grand dans le monde poétique; cet étonnement au reste ne nuisait pas à l'admiration. « Consolateur, puissiez-vous être consolé, s'écriait Alfred de Vigny. Je vous écris les larmes aux yeux et ne sais quel éloge littéraire vous donner. » — « Écoutez votre génie, monsieur, » disait Chateaubriand. — « J'ai pleuré, moi, qui oncques ne pleure, » lui écrivait Lamartine. *Le Globe* lui-même, bien que peu dévot, chargeait M. Duvergier de Hauranne de faire bon accueil au nouveau converti. Béranger fut peut-être, parmi les amis de Sainte-Beuve, le seul qui laissa percer un peu d'ironie. « Quand vous vous servez du mot Seigneur, lui dit-il dans une longue lettre, vous me faites penser à ces cardinaux anciens remerciant Jupiter et tous les dieux de l'Olympe de l'élection d'un nouveau pape. » On comprend donc que Sainte-Beuve, un peu enivré par tous ces éloges, ait pu écrire avec quelque vérité : « Les *Consolations* furent celui de tous mes recueils de poésie qui obtint auprès du public choisi de ce temps-là ce qui ressemblait le plus à un succès littéraire. » Le public non choisi ne ratifia pas ce jugement; peut-être a-t-il été plus sévère encore pour ce recueil que pour le précédent. Les plaintes de Joseph Delorme avaient éveillé un certain écho dans la jeunesse souffrante et besoigneuse, que la plainte vague et pure des *Méditations* ne satisfaisait qu'à demi : il s'était même rencontré des fanatiques pour dire que Sainte-Beuve serait le Lamartine de la bourgeoisie; mais Joseph Delorme consolé, en train de tourner à la dévotion, obtint moins de crédit auprès des étudians. Le dédain des contemporains de Sainte-Beuve se traduisit en termes assez durs dans *le National* par la plume d'Armand Carrel. La génération actuelle a pris vis-à-vis des *Consolations* un parti plus simple; elle ne les lit plus. Peut-être n'a-t-elle pas tort, car enfin il faut bien choisir,

et il y a tant de choses à lire! Elle y trouverait cependant quelques jolis vers à retenir, une pièce ou deux peut-être. M. Vinet, qui s'est montré un si bon juge de notre poésie moderne, a espéré sauver de l'oubli la VIIIe *Consolation* en l'insérant dans sa *Chrestomathie*. C'est celle qui commence ainsi :

Naître, vivre et mourir dans la même maison...

La mélancolie et la noblesse de ces modestes existences que l'amour seul peut relever y sont peintes en vers heureux de forme et de sentiment :

Dans son quartier natal, compter bien des saisons
Sans voir jaunir les bois ou verdir les gazons,
Avec les mêmes goûts, avoir sa même chambre,
Ses livres du collége et son poêle en décembre,
Sa fenêtre entr'ouverte en mai, se croire heureux
De regarder un lierre en un jardin pierreux :
Tout cela, puis mourir plus humblement encore,
Pleuré de quelques yeux, mais sans écho sonore!
O mon cœur, toi qui sens, dis? est-ce avoir vécu?
Pourquoi non? Et pour nous qu'est-ce donc que la vie?
. . . . . .
Vivre, sachez-le bien, n'est ni voir ni savoir,
C'est sentir, c'est aimer; aimer, c'est là tout vivre.
Le reste semble peu pour qui lit à ce livre;
Sitôt que passe en nous un seul rayon d'amour
L'âme entière est éclose, on la sait en un jour,
Et l'humble, l'ignorant, si le ciel l'y convie,
A ce mystère immense aura connu la vie...

Cette noble pensée de l'égalité dans l'amour n'a peut-être jamais été rendue en vers plus purs et plus harmonieux. Et pourtant qui les connaît, sauf peut-être les jeunes filles de Genève et de Lausanne, entre les mains desquelles on met la *Chrestomathie* de M. Vinet?

C'est se livrer au reste à un travail de curieux que de rechercher parmi les poésies de Sainte-Beuve celles qui mériteraient d'être sauvées de l'oubli. Rien ne fera revenir le public sur le jugement qu'il a porté. Aussi n'y aurait-il pas lieu de s'arrêter plus longtemps à ce recueil des *Consolations*, s'il n'était nécessaire d'y étudier dans son expression première cette inspiration religieuse sous l'influence de laquelle Sainte-Beuve a écrit depuis le roman de *Volupté* ainsi que les deux premiers volumes de *Port-Royal*, et de discuter le degré précis de sa sincérité dans cette inspiration. On s'est livré à cet égard à de vives controverses, et il est nécessaire de serrer la question de près.

Au point où nous l'avons laissé, Sainte-Beuve était un disciple

fervent de la doctrine de Condillac, poussée à ses dernières conséquences par les Cabanis et les Tracy. A vingt ans, il croyait fermement que la pensée est une sécrétion du cerveau, et que rien de l'homme ne survit à l'homme. C'est l'époque de ses études physiologiques et aussi des premières poésies de Joseph Delorme; mais en passant au *Globe* il subit une nouvelle influence philosophique qui se personnifia dans M. Jouffroy. Sainte-Beuve a peint avec beaucoup de grâce ce cours mystérieux de philosophie que M. Jouffroy, destitué, continuait de faire à quinze ou vingt élèves dans sa petite chambre de la rue du Four-Saint-Honoré pendant l'année 1828. « Lorsqu'il parlait du beau, du bien moral ou de l'immortalité de l'âme, son teint plus affaibli, sa joue plus légèrement creusée, le bleu plus profond de son regard, ajoutaient dans les esprits aux réminiscences idéales du *Phédon*. Le jour qui baissait agrandissait la scène; on ne sortait que croyant et pénétré en se félicitant des germes reçus. » La nature de Sainte-Beuve n'était pas assez réfractaire pour échapper longtemps à cette influence pénétrante. En même temps il subissait aussi, mais de loin, celle plus puissante encore de M. Cousin, dont, à la Sorbonne, il suivait les cours, alors dans tout leur éclat. Il applaudissait sans balancer aux rudesses du grand professeur contre Broussais, Daunou, « et cette coriace philosophie dite sensualiste : ce dernier coup sera décisif, ajoutait-il dans une lettre à un ami, et je me promets bien d'applaudir au résultat, car ces vieilles gens sont incorrigibles et harcelans. » Plus tard Sainte-Beuve, ayant eu maille à partir avec M. Cousin, lui a reproché avec amertume les procédés de sa polémique philosophique, et l'épithète flétrissante de *sensualistes*, qu'il avait appliquée aux philosophes du XVIIIe siècle, tandis qu'il eût été selon lui plus exact et plus équitable de les appeler *sensationnistes*. « Une probité philosophique plus scrupuleuse que celle de M. Cousin se fût privée d'un tel moyen; mais en pareil cas l'audacieux personnage n'y regardait pas de si près. » Le souvenir de ces applaudissemens d'autrefois aurait dû peut-être rendre Sainte-Beuve plus indulgent; mais, quand il s'agissait de lancer un trait à un adversaire, lui non plus n'y regardait pas de si près. Toutefois, s'il a donné son adhésion à la philosophie de M. Jouffroy et de M. Cousin, cela n'a été que pour un temps très court. Il était aussi peu spiritualiste que possible, et les sommets escarpés du déisme étaient trop nus, trop dénués de fleurs pour qu'il pût s'y complaire. A la date même où il suivait les cours de M. Cousin, il écrivait à l'abbé Barbe : « J'ai souvent et même toujours un grand vide, des défaillances d'âme, des ennuis, des désirs. Les doutes religieux y sont bien pour quelque chose, et, quoique cet

état d'esprit tienne aussi à d'autres causes presque impossibles à analyser, les grandes et éternelles questions y interviennent fréquemment. C'est le lot de l'humanité. » C'est au mois d'août 1828 qu'il tient ce langage, et ces doutes religieux dont il parle, ce sont les premières hésitations après l'assurance absolue dans la négation, après cette période de matérialisme physiologique qui s'étend de 1824 à 1827, succédant elle-même à une période de foi, enfantine si l'on veut, mais qui paraît avoir duré cependant jusque vers 1822 ou 1823. Je demande pardon de cette chronologie; — en matière si délicate, c'est le seul moyen d'arriver à la vérité en échappant au parti-pris.

Au surplus, la suite de la correspondance avec l'abbé Barbe va le montrer inclinant de plus en plus vers le christianisme. Onze mois après, à la date du 26 juillet 1829, il lui écrit : « Mes idées qui, pendant un temps, avaient été fort tournées au philosophisme, et surtout à un certain philosophisme, celui du XVIIIe siècle, se sont beaucoup modifiées et ont pris une tournure dont je crois sentir déjà les bons effets. Sans doute nous ne serions pas encore sur beaucoup de points, et surtout en orthodoxie, du même avis, je le crains; pourtant nous nous entendrions mieux que jamais sur beaucoup de questions qui sont bien les plus essentielles dans la vie humaine, et là même où nous différerions, ce serait de ma part parce que je n'irais pas jusque-là, plutôt que parce que j'irai ailleurs et d'un autre côté. » Et il ajoute encore pour bien mettre son ami au courant de son âme : « Au reste je dois t'avouer que, si je suis revenu avec conviction sincère et bonne volonté extrême à des idées que j'avais dépouillées avant d'en sentir toute la portée et tout le sens, ç'a été bien moins par une marche théologique ou même philosophique que par le sentier de l'art et de la poésie; mais peu importe l'échelle, pourvu qu'on s'élève et qu'on arrive. »

Cette lettre marque nettement les trois périodes que j'ai déjà signalées : une première période de foi à la suite de laquelle les idées religieuses sont dépouillées, une période de philosophisme matérialiste, puis un retour aux idées premières, retour lent, mais marqué. Au mois de mai 1830, c'est-à-dire deux mois après la publication des *Consolations*, nous trouvons Sainte-Beuve encore plus affirmatif. « Nous nous accorderons mieux sur les idées religieuses. Après bien des excès de philosophie et de doutes, j'en suis arrivé, j'espère, à croire qu'il n'y a de vrai repos ici-bas qu'en la religion, en la religion catholique orthodoxe, pratiquée avec intelligence et soumission. »

Ces lettres paraissent trancher d'une façon absolue une première question : celle de la sincérité. Oui, Sainte-Beuve a été sincère

dans l'inspiration de ses poésies religieuses, et personne, après avoir lu ces lettres, ne peut continuer à considérer les *Consolations* comme une gageure de rhétorique; mais il faut sur-le-champ marquer la nuance, et se garder de toute exagération. La conversion de Sainte-Beuve a été plus qu'une conversion littéraire; elle n'a jamais été une conversion morale. Elle n'a point transformé sa vie et ne lui a jamais inspiré, selon toute apparence, des actes de foi positive, semblables à ceux dont M. Morand rappelle le souvenir dans sa préface. Sainte-Beuve lui-même va nous l'apprendre, ou plutôt à l'abbé Barbe : « Je dois te dire encore que ma vie est loin d'être conforme à ce que je voudrais et ce que je croirais le bien; mais c'est déjà quelque chose que je le sente, et que je tâche d'être plus d'accord avec moi-même. » (Lettre du 26 juillet 1829.) Et dix mois plus tard : « Mais, hélas! ce n'est là encore pour moi qu'un simple résultat théorique ou d'expérience intérieure, et je suis loin d'y ranger ma vie et toutes mes actions comme il conviendrait. Cependant l'objet de ses préoccupations ordinaires devient plus élevé. Ce qui m'occupe sérieusement, c'est la vie elle-même, son but, le mystère de notre propre cœur, le bonheur, la sainteté, et parfois, quand je me sens une inspiration sincère, le désir d'exprimer ces idées et ces sentimens selon le type éloigné de l'éternelle beauté. Si j'avais plus d'ardeur aux choses d'en haut, ce serait un grand bien pour moi d'être aussi détaché que je le suis de tout le bruit et de tout le monde d'alentour; j'y suis indifférent à toute heure, en tous lieux. Par malheur, ne tenant plus à rien du dehors et ne me rattachant pas assez exclusivement à l'échelle du salut, je me maintiens dans les régions d'entre deux, véritable enfer des tièdes. Espérons que cela aura une fin. »

Tout esprit non prévenu reconnaîtra la valeur de ces témoignages, et ce serait les affaiblir que de les commenter. Cependant une question délicate reste à résoudre. Sous quelle conjoncture cette conversion s'est-elle opérée chez Sainte-Beuve? Est-ce un travail intérieur d'études et de réflexions? Est-ce une influence venue du dehors? Nous allons bien trouver dans la vie de Sainte-Beuve l'empreinte puissante de Lamennais; mais c'est à peine si, à l'époque où furent composées les *Consolations*, il était en relations lointaines avec lui. Quant au travail intérieur et à la réflexion, Sainte-Beuve, qui était déjà à cette époque un érudit en littérature, n'avait guère pâli sur les textes sacrés, et il n'a jamais été très familier avec l'exégèse et la théodicée. D'ailleurs il le dit lui-même à l'abbé Barbe, s'il est revenu à ses anciennes croyances, c'est moins par la marche philosophique ou théologique que par le sentier de l'art ou de la poésie; est-ce bien d'art et de poésie qu'il faut parler ici? Ne faut-il pas

remonter plus haut, jusqu'à la source même de tout art et de toute poésie, pour trouver l'origine véritable des inspirations religieuses de Sainte-Beuve? Au surplus, laissons-le parler lui-même. En 1869, à la fin d'un article sur La Rochefoucauld publié pour la première fois en 1840, il ajoutait cette note : « Ma première jeunesse, du moment que j'avais commencé à réfléchir, avait été toute philosophique, et d'une philosophie toute positive, en accord avec les études physiologiques et médicales auxquelles je me destinais; mais une grave affection morale, *un grand trouble de sensibilité* était intervenu vers 1829 et avait produit une vraie déviation dans l'ordre de mes idées. Mon recueil de poésies, les *Consolations* et d'autres écrits qui suivirent, notamment *Volupté* et les premiers volumes de *Port-Royal*, témoignaient assez de cette disposition inquiète et émue qui admettait une part notable de mysticisme. »

Il ne faut pas reculer plus longtemps devant le mot propre : c'est par l'amour que Sainte-Beuve est arrivé à la religion. Il n'est ni le seul, ni le premier, qui y ait été conduit par cette voie. Je ne voudrais rien dire en cette matière qui eût l'apparence d'un paradoxe, ni surtout d'une irrévérence; mais j'ai toujours trouvé passablement superficielles et trompeuses les distinctions que nos moralistes établissent communément entre les divers sentimens affectueux du cœur humain. L'amitié n'est pas si différente qu'on le croit de l'amour, ni l'amour de la créature de l'amour du Créateur. Ce qui diffère profondément, radicalement, ce sont les âmes dont ces divers sentimens s'emparent tour à tour, ce sont, pour parler un langage d'école, les sujets passifs de ces affections. Telle de ces âmes apportera toujours dans l'amitié toute l'agitation de l'amour, telle autre conservera dans l'amour la tranquillité de l'amitié. La langue que nous parlons est plus vraie dans sa pauvreté et sa confusion que les moralistes dans leurs subtilités, lorsqu'elle emploie sans distinction le verbe *aimer*. Au fond de tout cela, il y a des questions d'âge, de nature et, il faut en convenir, de tempérament; mais le principe de toutes les affections reste le même, et Bossuet, qui se connaissait aux sentimens humains, n'hésite pas à faire découler de l'amour tous les mouvemens bons et mauvais de notre âme. Il en est de même de l'amour de Dieu; c'est le sentiment humain, purifié, exalté, transformé, et cependant toujours reconnaissable à ses traits principaux. Cependant il est certaines âmes pures et privilégiées qui se sont enflammées du premier coup pour l'objet le plus élevé qui pût être offert à leur affection, et qui se sont consacrées tout entières à cet objet sans partage et sans retour. Ce sont là les vrais mystiques, saints et saintes, auxquels la doctrine catholique, large et compréhensive, quoi qu'on en dise, a ouvert dans l'enceinte de l'église

une aile à part où ils font retentir leurs cantiques d'amour. Il en est d'autres, moins heureuses et moins chastes, chez lesquelles la sensibilité a été d'abord éveillée par l'amour de la créature, et qui, trompées, déçues, mais toujours dévorées de la soif d'aimer, finissent par étancher cette soif à la fontaine qui ne tarit jamais; c'est la race des Madeleine et des saint Augustin. Enfin il en est, celles-là plus terrestres et plus fragiles, chez lesquelles les vibrations des deux amours se confondent, naissent et expirent en même temps. Celles-là sont le plus souvent des âmes d'artiste et de poète. Il ne faut rien leur demander d'autre que des accens émus et harmonieux à l'heure de l'inspiration; mais douter de leur foi serait aussi injuste que de douter de leur amour. De celles-là était Sainte-Beuve. Aussi, lorsque, distinguant entre la dévotion de tête et la dévotion de cœur, M. Levallois (1) dit : « Sainte-Beuve n'avait que la dévotion de tête, » il me paraît commettre une erreur capitale. C'est le cœur au contraire qui a été dévot chez Sainte-Beuve pendant quelques années. La controverse, le raisonnement et les textes n'y ont été pour rien; il a aimé, et il a cru.

Qu'on vienne maintenant prétendre qu'au milieu des accès d'une dévotion pareille la nature de l'esprit n'a jamais perdu tous ses droits, je suis bien loin d'y contredire. Jamais, à aucune époque de sa vie, et pas plus, entendons-nous bien, à la fin qu'au commencement, Sainte-Beuve n'a été porté au dogmatisme et à l'affirmation absolue. J'admets donc parfaitement que le perpétuel point d'interrogation soit venu se poser devant son intelligence, entre les intervalles de ses élans vers la foi. Ce que je maintiens, ce que, pour l'honneur de Sainte-Beuve, tous ses amis devraient maintenir, c'est la sincérité et la chaleur de son inspiration première, sans préjudice, bien entendu, du refroidissement inséparable de toute exécution mûrie. Sans doute la flamme s'est éteinte avec les alimens qui l'entretenaient; mais elle n'en a pas moins brûlé quelque temps sur l'autel. La publication des *Consolations* ne marque que le moment où elle s'allume, et bientôt nous allons la voir s'élancer en jets plus éclatans. Il est nécessaire de suspendre ici cette étude morale pour montrer l'action que les événemens extérieurs ont exercée à cette date sur l'existence de Sainte-Beuve.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

(1) *Sainte-Beuve*, 1872.

L'EUCALYPTUS GLOBULUS

AU POINT DE VUE

BOTANIQUE, ÉCONOMIQUE ET MÉDICAL

Dans ces parterres à décoration mobile qui sont un des récens attraits de Paris, à Monceaux, au Luxembourg, dans les *squares*, le promeneur a pu remarquer un arbuste étrange de forme et de couleur. On le dirait poudré à blanc ou plutôt enduit d'un vernis cireux d'une teinte glauque à reflets bleuâtres; tout le long de la tige droite et raide s'étagent sur quatre rangs croisés des rameaux flexibles, horizontalement étalés et garnis de feuilles ovales, entières, opposées et sessiles, c'est-à-dire reposant directement sur le rameau par leurs bases arrondies. Réduit à ces proportions de 5 ou 6 mètres, l'*eucalyptus globulus* n'est, à vrai dire, qu'un joujou de plus parmi les singularités horticoles. Il est sorti d'une orangerie et doit y rentrer aux premiers froids; le plus souvent même on le sacrifiera sans pitié à de jeunes remplaçans; qui, nés au printemps, élevés à l'air libre durant l'été, rentrés en serre l'hiver suivant, plantés après les froids en pleine pelouse, profitant avec une étonnante rapidité des chaleurs de l'été parisien, parcourent jusqu'à la fin de l'automne le cycle de leur période *infantile*. Ainsi le climat inclément et le caprice de l'homme enferment dans ce terme de deux ans et dans les proportions d'un arbuste les destinées séculaires et les dimensions colossales d'un des géans de la végétation du globe.

C'est dans sa patrie australienne qu'il faudrait voir l'eucalyptus à l'état d'arbre géant; mais déjà le climat de l'oranger nous le montre, en Europe même, doué d'une rapidité de croissance que rien n'égale. Partout où, dans notre hémisphère, l'hiver n'est qu'un

heureux compromis entre l'automne prolongé et le printemps anticipé, les plantes de l'Australie, fidèles à leurs habitudes natives, poussent et fleurissent de préférence dans la période d'octobre à mars : l'eucalyptus en particulier transporté sous le ciel d'Algérie, de la Corse, des stations d'hiver de la Provence et de Nice, s'y développe d'une manière presque continue avec une vigueur merveilleuse, introduit un élément pittoresque dans le paysage de la région et promet d'être une source précieuse de richesse forestière. Il contribue déjà à l'assainissement des marais, verse dans l'air des effluves balsamiques dont l'hygiène fait son profit, s'annonce même comme un agent plus direct contre les fièvres intermittentes, constitue en somme l'importation la plus utile peut-être de notre siècle en fait d'arbres exotiques de grande culture. A tous ces titres, l'attention publique est tournée vers ce sujet : en l'abordant à notre tour, en l'envisageant comme de juste au point de vue utilitaire, nous essaierons pourtant d'en mettre en relief le côté scientifique, qui présente sous divers aspects un intérêt exceptionnel.

I.

Et d'abord ce vaste genre *eucalyptus*, riche de plus de 150 espèces, est un des types qui portent le mieux le cachet de l'Australie, c'est-à-dire de la contrée la plus originale du monde quant aux productions naturelles. Le pays où les cygnes sont noirs, où des mammifères comme l'ornithorhynque et l'échidné confinent aux vertébrés ovipares, est aussi la région végétale dont l'abbé Correa de Serra, de spirituelle mémoire, disait en riant : « Flore au bal masqué ! » Bien des plantes semblent en effet y porter un masque, tant elles dissimulent sous des traits d'emprunt les preuves de leur réelle parenté. Ici ce sont les protéacées (*dryandra*) qui revêtent l'apparence de fougères, là des légions d'*acacia* qui, loin de montrer le feuillage élégamment découpé des *mimosées*, prennent l'aspect de genévriers ou de saules. Les eucalyptus n'échappent point à cette tendance vers la mimique d'autres formes, et, chose étrange, la même espèce change de figure suivant l'âge, offrant au plus haut degré un phénomène d'*hétéromorphisme* dont les exemples sont fréquens, et dont la portée philosophique au point de vue de l'espèce n'est peut-être pas encore appréciée à sa valeur.

Dans le jeune âge, nous l'avons vu, l'*eucalyptus globulus* a des feuilles opposées, sessiles et glauques : on dirait une myrtacée ou bien un mille-pertuis frutescent; mais l'arbuste se fait arbre, et dès lors tout son aspect est changé. De nouveaux rameaux s'élancent,

non plus opposés, mais alternes; les nouvelles feuilles, alternes aussi, ne sont plus ovales, elles sont allongées et courbées en faux; elles ne sont plus glauques, mais d'un vert pâle; au lieu d'être sessiles, elles se balancent au gré du vent sur de grêles pétioles; le *facies*, de *myrtoïde* qu'il était, est devenu celui d'un saule, tendance fréquente chez les arbres de la région australienne tout entière, et qui imprime aux formes végétales des familles les plus diverses une teinte générale de monotone uniformité. Frondaison grêle, claire, pâle, pleureuse, quant à la direction des rameaux, sèche et souvent coriace comme texture, tamisant abondamment la lumière, mélancolique en somme dès que l'éclat des fleurs vient à lui faire défaut : tel est le caractère bien connu de cette végétation arborescente, dont les *acacia* et les *eucalyptus* par leur nombre et leur fréquence constituent le fonds principal.

L'*eucalyptus globulus* se présente sous deux aspects bien tranchés. La forme *infantile*, où les feuilles sont opposées et sessiles, est en quelque sorte un état de *larve*, c'est l'âge où la plante n'est pas encore apte à fleurir; l'état *adulte*, où les feuilles sont alternes ou pétiolées, est en même temps l'état *parfait*, caractérisé par la présence des fleurs et des fruits. Il ne faudrait pourtant pas, en abusant des analogies, comparer ce dimorphisme de l'*eucalyptus* aux métamorphoses que subissent les insectes, à celle par exemple qui fait passer le même lépidoptère par les formes de chenille, de chrysalide et de papillon. Dans ce dernier cas, c'est l'individu lui-même qui se dépouille d'enveloppes successives et se montre avec des formes nouvelles, résultat d'un travail interne et de modifications des mêmes organes; chez l'*eucalyptus*, il n'y a pas, à vrai dire, de métamorphose, on constate seulement l'apparition de nouveaux organes surajoutés aux anciens : pour mieux dire, l'arbre représentant non pas un individu, mais un assemblage d'élémens foliaires (les *phytons* de Gaudichaud) (1), chacun de ces élémens successifs peut avoir sa forme propre, indépendante de la forme des élémens qui l'ont précédé ou qui le suivront. Les rapports ou les différences de

(1) J'entends ici par *phyton* l'élément végétal dont la partie inférieure ou tigellaire (*hypophylle*), fondue dans l'axe (rameau) avec les hypophylles des autres *phytons*, se termine extérieurement par la feuille proprement dite (pétiole et limbe), c'est-à-dire par ce que la plupart des botanistes appellent *appendice* ou *phylle*. Il va sans dire d'après cela que ce *phyton* peut être cotylédon, ou feuille, ou bractée, ou sépale, ou pétale, ou étamine, ou carpelle, suivant les régions de l'axe de la plante où il se trouve. Cette manière de représenter, au point de vue purement morphologique, l'être complexe et multiple appelé vulgairement un pied de plante, n'implique d'ailleurs de ma part aucune adhésion à la partie anatomique et physiologique de la théorie de Gaudichaud, notamment à son idée que les *fibres* ligneuses *descendent* des feuilles pour constituer le nouveau bois.

ces élémens n'en altèrent pas l'individualité propre : en un mot, il y a là *polymorphisme* successif et non métamorphose dans le sens primitif du mot.

Ce polymorphisme n'est pas du reste un caractère général des eucalyptus. Il fait défaut dans une certaine mesure chez les espèces qui, comme l'*eucalyptus cordata*, fleurissent sur des rameaux à feuilles toutes opposées. Ici l'état adulte et l'état *infantile* se confondent, et, sans vouloir établir d'assimilation trop étroite entre des animaux à fonctions centralisées et des plantes à élémens multiples, il est permis peut-être de comparer la forme *infantile* et la forme adulte des eucalyptus dimorphes aux deux états de têtard et d'adulte des batraciens ordinaires (grenouilles, salamandres), tandis que les eucalyptus fructifiant sur leurs rameaux à type infantile seraient analogues aux batraciens dits *pérennibranches* (protée par exemple) qui se reproduisent sexuellement tout en gardant les caractères de larves à respiration branchiale.

Quoi qu'il en soit de cette assimilation générale, le fait saillant, c'est l'existence de deux états de frondaison chez certains eucalyptus, d'un seul état chez quelques autres. Que, par des causes dont on ne peut prévoir l'action, un eucalyptus de ce premier groupe vienne à fructifier sur ses rameaux de premier âge, rien ne dit que les graines de ces fruits ne reproduiront pas en germant les caractères des rameaux dont elles dérivent, et que la nature n'aura pas ainsi formé par une simple variation de feuillage devenue fixe à peu près l'équivalent de ce qu'on décrit tous les jours comme des espèces. En d'autres termes, si l'on trouvait normalement fructifiés les rameaux habituellement stériles d'un *eucalyptus globulus*, n'aurait-on pas sous les yeux une forme nouvelle du type qui, rencontrée isolément et sans connexion avec son point de départ, serait naturellement décrite comme espèce véritable? Et qui nous assure que bien des espèces données comme bonnes, acceptées pour telles, ne sont pas ainsi les dérivés de types actuellement vivans ou de types antérieurs? Ce n'est là sans doute qu'une hypothèse, mais le polymorphisme naturel qu'on observe dans les élémens similaires d'une même plante pourrait bien représenter fixées sur la plante même les variations qui dans d'autres circonstances se détacheraient, s'isoleraient, et vivraient à part en gardant par la génération une certaine fixité.

Je ne prétends pas résoudre ainsi le problème si complexe de l'espèce; cependant j'y trouve un argument de tendance, sinon de fait, en faveur de la théorie générale de la dérivation, opposée à la théorie de la fixité absolue des types et des créations successives par une sorte de miracle répété; mais quittons ces régions un peu

nébuleuses de la spéculation philosophique, et descendons sur le terrain des faits qui concernent l'*eucalyptus globulus*.

La découverte de cet arbre rappelle un des grands voyages scientifiques dont l'ancienne marine française nous a légué la glorieuse tradition. Depuis 1788, on n'avait plus de nouvelles de La Pérouse. Justement émue et toujours ouverte aux pensées généreuses, l'assemblée nationale en 1791 résolut de faire rechercher les traces de l'infortuné navigateur, et confia cette mission au chevalier d'Entrecasteaux, marin de la bonne école, digne élève du bailli de Suffren. Les deux navires la *Recherche* et l'*Espérance* emportèrent un groupe de savans, notamment, à titre de naturalistes, les botanistes Labillardière et Riche. Ce dernier mourut des fatigues du voyage et des chagrins causés par la perte de ses collections; le second, déjà connu avant son départ par un intéressant voyage en Syrie, rapporta des terres australes et surtout de l'île Van-Diemen de précieux matériaux dont il fit la base de publications importantes. C'est dans sa relation de voyage que se trouvent et les détails de la découverte de l'eucalyptus, et la preuve qu'il avait su pressentir avec une rare sagacité les services qu'un tel arbre pouvait rendre un jour comme bois de construction navale. Ici nous puiserons quelques citations dans le journal du naturaliste.

« 12 mai 1792. — (L'expédition était alors dans le port d'Entrecasteaux, au fond de la *Baie des Tempêtes* sur la terre de Diemen.) Je n'avais pu me procurer encore les fleurs d'une nouvelle espèce d'*eucalyptus* remarquable par son fruit, qui ressemble assez à un bouton d'habit (1). Cet arbre, un des plus élevés de la nature, puisqu'il y en a d'un demi-hectomètre, ne porte des fleurs que vers son extrémité. Le tronc est propre aux constructions navales et pourrait servir à la mâture, quoiqu'il ne soit pas aussi léger ni aussi élastique que le pin. Peut-être serait-il avantageux d'en faire des mâts de plusieurs pièces, et même de creuser ces gros troncs dans toute leur longueur pour leur donner plus de légèreté, en les fortifiant par des cercles en fer... Il nous fallut abattre un de ces arbres pour en avoir des fleurs; comme il était très penché, il tomba assez

(1) C'est même de cette ressemblance avec un bouton que Labillardière a tiré le nom de *globulus*. Ce fruit singulier donne plutôt l'idée d'une petite urne que d'un bouton. La forme est celle d'un cône renversé, relevé de quatre côtes saillantes, légèrement évasé sur le bord et creusé sur le milieu de quatre loges qui s'ouvrent par de larges fentes rayonnantes séparées par autant de languettes triangulaires. Avant la floraison, cette partie inférieure du calice, qui devient le fruit, portait un couvercle conique rugueux, épais, représentant aux yeux de quelques botanistes la partie supérieure du calice et pour d'autres une corolle à pétales soudés. En tout cas, c'est ce couvercle recouvrant et cachant longtemps les étamines qui a valu au genre le nom d'*eucalyptus*, de deux mots grecs qui signifient « je cache bien. »

vite. Le soleil était alors très brillant, la séve montait avec abondance, et, au moment de la chute, elle sortit en grande quantité du milieu de la partie inférieure du tronc.

« Ce bel arbre, de la famille des myrtes, est recouvert d'une écorce assez lisse : les branches se contournent un peu en s'élevant; elles sont garnies à leurs extrémités de feuilles alternes, légèrement arquées, longues d'environ 2 décimètres sur 1/2 décimètre de large. Les fleurs sont solitaires et partent de l'aisselle des feuilles (1). L'écorce, les feuilles et les fruits sont des aromates qui pourraient être employés dans les usages économiques à défaut de ceux que les Moluques nous ont longtemps fournis exclusivement. » Labillardière constate encore que le bois d'*eucalyptus globulus* servit aux réparations de la chaloupe du bord, emploi bien modeste sans doute, mais qui n'en est pas moins le prélude des applications en grand que les Anglo-Australiens en font aujourd'hui dans la construction des navires.

Pendant longtemps, l'*eucalyptus globulus* demeura pour quelques rares botanistes un objet de pure curiosité. Les jardins botaniques l'eurent même sans le savoir, car je l'ai vu en 1854, dans les serres du Muséum de Paris, sous le nom d'*eucalyptus glauca*. A la même époque, on en voyait de beaux exemplaires dans l'orangerie de M. Demidof à San-Donato, sous le nom d'*eucalyptus falcata*, et les horticulteurs Cels et Noisette l'avaient cultivé sans s'en douter, le premier en 1822, le second en 1824. Les Anglais eux-mêmes, si riches en plantes australiennes, n'avaient donné à cet arbre aucune importance spéciale comme plante de jardin, par la raison sans doute que, sous sa forme juvénile et glauque, elle ne se distinguait pas assez d'autres eucalyptus très connus comme plantes d'orangerie. En Tasmanie néanmoins, les colons appréciaient et employaient à divers usages leur magnifique *blue gum* ou gommier bleu (c'est le nom qu'ils donnaient au *globulus*); mais pour que cette essence forestière, encore confinée dans un coin du monde, pût entrer dans

(1) Je supprime ici la suite de ces détails descriptifs, mais je tenais à noter le fait que dans l'*eucalyptus globulus*, tel que Labillardière l'a vu, les fleurs sont en effet solitaires à chaque aisselle de feuilles. Dans les échantillons authentiques de cet auteur, conservés au musée de Florence, où j'ai pu les consulter, ce caractère se retrouve, sauf que, par une circonstance anormale, un petit rameau latéral se termine par trois fleurs. Parmi les arbres cultivés en Europe sous le nom d'*eucalyptus globulus*, il en est un qui ressemble au type par le feuillage, mais qui s'en distingue par des fleurs et des fruits bien plus petits, portés trois par trois aux aisselles des feuilles par un très court pédoncule. C'est à cette espèce que M. Thuret, dans son magnifique jardin d'Antibes, donne le nom d'*eucalyptus pseudo-globulus*. Ce n'est pas ici le lieu de le décrire, mais je devais au moins le signaler, pour éviter la confusion avec le *globulus* véritable, auquel beaucoup d'auteurs sans doute ont dû le rapporter comme simple variété.

la phase des lointaines colonisations, il fallait un enchaînement de circonstances dont le premier terme remonte à peine à quarante ans : fondation de la colonie de Victoria dans l'Australie méridionale, — éclosion et merveilleux développement d'une grande ville dans cette région naguère déserte, mais où la fièvre de l'or allait préparer la richesse plus sûre et plus morale de l'exploitation des pâturages, — création d'un beau jardin colonial dans cette cité improvisée de Melbourne, enfin et surtout action de deux hommes dont le souvenir doit rester lié aux bienfaits de l'*eucalyptus* partout où cet arbre prospérera comme une source de richesse et de salubrité publiques; j'ai nommé pour les initiés Ferdinand Mueller et Ramel. Dans l'histoire de la naturalisation lointaine de l'eucalyptus, M. Mueller, c'est le savant qui calcule sûrement l'avenir de l'arbre, qui lui trace son itinéraire et lui prédit sa destinée; M. Ramel, c'est l'amateur enthousiaste qui s'enrôle corps et âme dans une mission de propagande. Tous deux ont la foi, mais l'un est le prophète, l'autre l'apôtre, et, dans cette noble confraternité de services où les rôles se complètent et se confondent, la reconnaissance publique ne voudra pas séparer ces deux noms que l'amitié réunit : on dira Mueller-Ramel, comme nos soldats de l'armée d'Égypte disaient Monge-Berthollet. Avec ces deux noms s'ouvre l'histoire de la colonisation de l'eucalyptus, dont nous allons esquisser les circonstances les plus saillantes.

II.

Une des premières choses que font les Anglais lorsqu'ils s'installent sur une terre nouvelle, c'est d'y fonder un jardin colonial. Ce que nous avons fait à Bourbon, à Pondichéry, à la Guadeloupe, à Cayenne, à Alger, à Saïgon, nos voisins l'ont accompli largement et splendidement à Calcutta, au Cap, à Sidney, à Ceylan, et, sur une échelle variée, dans les moindres stations où la politique et le commerce leur font prendre pied. De tels jardins deviennent dès leur fondation un champ d'expériences utiles sur les végétaux du pays et sur tous ceux que de mutuels échanges permettent de soumettre à des essais de naturalisation. C'est ainsi que dès 1832 Sidney recevait et cultivait la collection complète des vignes du Luxembourg et du Jardin des Plantes de Montpellier, préludant ainsi par un essai tout scientifique à l'extension prochaine de cette production du vin qui, dans la Nouvelle-Galles du sud et surtout dans les colonies plus méridionales encore de *South-Australia* et de Victoria, couvrait déjà 1,000 hectares en 1861, et promettait à ces régions

favorisées une source nouvelle de richesse (1). C'est ainsi que les stations britanniques de Darjeeling dans l'Himalaya, d'Ootakamund dans les Neilgherries, et d'Akgalle dans l'île de Ceylan, annexes de grands jardins de Calcutta, de Madras et de Peradenia, sont devenues les centres de la culture des quinquinas, arbres précieux que l'Amérique espagnole détruit en les exploitant sans contrôle, et que l'Angleterre et la Hollande propagent avec méthode en leur donnant sur les montagnes de l'Inde continentale et de Java une patrie adoptive aussi clémente et plus sûre que leurs montagnes natives des Andes. Sans insister davantage sur l'utilité générale de ces jardins coloniaux, où la botanique se fait l'auxiliaire intelligente et souvent l'initiatrice trop vite oubliée de toutes les branches de la culture, on peut trouver dans le jardin botanique de Melbourne un exemple frappant et vivant de ce genre d'utilité. C'est là que depuis vingt ans affluent comme sujets d'expérience tous les végétaux des régions tempérées du globe, là que se concentre le principal effort des études de la flore australienne tout entière (2). De là sont parties pour tous les jardins botaniques ou d'acclimatation du monde des masses incalculables de graines, des plantes vivantes, les unes d'intérêt purement scientifique, d'autres destinées à la décoration des jardins, d'autres enfin dont l'importance économique est destinée à s'accroître, à mesure que les essais de culture en auront déterminé nettement les conditions d'existence dans les régions nouvelles où l'homme les a transplantées.

Ici nous devons ouvrir une parenthèse et traiter succinctement la question de la naturalisation des plantes. Acclimatation semble être le mot consacré pour désigner ce changement de patrie que la volonté de l'homme impose aux végétaux non migrateurs. Ce mot, tel qu'il est conçu par le public, tel qu'il est défini par les dictionnaires et par son étymologie, implique une méconnaissance profonde de la nature propre et, si l'on peut dire ainsi, du tempérament des plantes. Les animaux eux-mêmes, bien que l'échelle de résistance d'un certain nombre soit très étendue et que, pour les espèces domestiques, les soins de l'homme combattent dans une certaine me-

(1) Voyez sur la vigne en Australie une intéressante note de M. Ramel, *Bulletin de la Soc. d'acclimat.*, novembre 1862. D'après un article du *Journal of the Soc. of Arts*, la production totale des colonies de l'Australie aurait été en 1872 de 87,131 hectolitres de vin.

(2) Ceci soit dit sans vouloir diminuer l'importance du jardin botanique de Sidney, longtemps le seul ou le principal de la colonie; mais la prépondérance est aujourd'hui passée à Melbourne, depuis surtout que les publications botaniques de M. Mueller (*Fragmenta phytographiæ Australiæ*, 7 vol. in-8°, et *Plants indigenous to the colony of Victoria*, in-4° avec planches) en ont fait un véritable centre scientifique pour la botanique australienne.

sure les influences d'un climat non approprié à leur nature, les animaux ne s'acclimatent pas individuellement : la sélection seule, spontanée ou artificielle, inconsciente ou raisonnée, peut opérer entre les individus de tempéramens divers un triage tel que les mieux *adaptables* résistent lorsque les autres succombent : alors intervient heureusement la loi de l'hérédité, qui, fixant dans la progéniture des survivans une partie au moins des avantages de *résistance* de leurs ascendans, peut conserver les modifications lentement accumulées du tempérament natif de l'espèce. Ces modifications graduelles, enfermées d'ailleurs le plus souvent en des limites très étroites, se traduisent mieux dans leur résultat final par le mot de naturalisation que par celui d'acclimatation. L'espèce, en se *naturalisant*, se modifie pour s'adapter au milieu nouveau qui l'entoure. Les individus peuvent tout au plus s'aguerrir par l'habitude, en évitant les trop brusques transitions, ce que l'homme fait pour lui-même par le vêtement, par les abris, par les températures artificielles, mais ce que la plante, fixée au sol et passivement exposée aux intempéries, ne saurait évidemment réaliser. Donc, en admettant que l'homme s'acclimate et que, grâce à lui, quelques animaux s'adaptent dans une certaine mesure à des conditions de climat nouvelles pour eux, les végétaux s'*introduisent*, se *naturalisent*, si l'on veut; mais cette adaptation, en la supposant réelle, se fait en tout cas lentement, progressivement, par sélection graduée des individus de générations successives, par la création de races ou de variétés locales que l'expérience aura reconnues plus aptes à se plier aux conditions spéciales du climat et du milieu (1).

(1) Je ne veux pas traiter avec détail ici cette question si délicate des modifications graduées que le climat exercerait à la longue sur la descendance des plantes importées par l'homme. Entre les partisans de l'immutabilité absolue de l'espèce dans ces conditions et les partisans de la variabilité très large se placent ceux qui reconnaissent en théorie la possibilité de création de variétés ou de races de mieux en mieux adaptées aux climats nouveaux, qui constatent même la chose en fait encore dans notre période actuelle de la vie du globe, mais qui renferment ces variations dans des limites très étroites, et n'admettent de changemens plus profonds qu'en ce qui concerne les types dérivés de périodes géologiques antérieures. C'est dans cet ordre d'idées que je me rattache absolument aux opinions d'un juge très autorisé, M. Alphonse de Candolle. « Les qualités physiologiques (des plantes) changent à la longue, lorsque les conditions extérieures ont changé et que l'espèce n'en a pas été frappée au point de périr. On est obligé de l'admettre d'après la succession des flores; mais la culture des plantes nous prouve aussi que les modifications physiologiques à l'égard des climats sont plus rares, plus difficiles à obtenir que celles des formes. Examinez le catalogue d'un grand établissement d'horticulture, vous y verrez quelques variétés précoces ou tardives qu'on peut attribuer à une manière particulière de sentir la chaleur, plus rarement des variétés qualifiées de rustiques, c'est-à-dire supportant bien le froid, et un nombre dix ou vingt fois plus considérable de variétés de formes ou de couleur. » Alph. de Candolle, dans son remarquable travail intitulé *Constitution dans le règne végétal*

Une illusion aujourd'hui bien dévoilée a pu faire croire aux jardiniers que des plantes des tropiques s'habituaient à vivre dans les zones tempérées ou froides lorsque, d'abord cultivées en vase et en serre, elles semblaient tout d'un coup pouvoir affronter les rigueurs de la pleine terre et du plein air. Tel fut le cas des *dahlia* du Mexique; mais on oubliait deux circonstances dans l'appréciation du vrai tempérament de ces plantes : d'abord qu'elles croissent spontanément dans une zone d'altitude relativement tempérée et nullement torride par le climat, puis que la moindre gelée en détruit les parties extérieures, aussi bien aujourd'hui que dans les premières années de leur introduction en Europe. « Acclimatation, douce chimère des jardiniers ! » disait Aubert Du Petit-Thouars, et ce mot d'un botaniste de génie est resté la condamnation irrévocable d'une théorie aussi fausse que spécieuse.

On ne voudrait pas contester à des sociétés justement célèbres le titre de sociétés d'acclimatation qu'elles ont inscrit sur leur drapeau; mais il y a quelque intérêt à prémunir le public contre l'erreur qui se cache sous une épithète en apparence innocente. C'est grâce à la chimère d'une prétendue adaptation de ce genre que l'on a sérieusement proposé au gouvernement français l'acclimatation du thé et même des quinquinas dans notre colonie algérienne. Il est vrai que l'ignorance a eu sa part dans ces espérances absolument irréalisables : on avait cru pouvoir tout résoudre par des questions de température, tandis que le problème climatologique comprend moins la température absolue ou moyenne que la distribution même de la chaleur suivant les saisons de l'année et surtout que la combinaison de cette chaleur avec l'état hygrométrique de l'air. En tenant compte de cette dernière donnée, on aurait compris que le thé, comme le camélia, comme les azalées de l'Inde, ne craint pas les froids modérés de l'hiver, mais veut absolument des étés humides ou tout au moins un milieu saturé, pendant les chaleurs, d'une dose de vapeur atmosphérique qui le défende contre le hâle et contre les rayons du soleil : ces conditions se trouvent mieux réalisées dans les climats à pluies d'été et à ciel brumeux de la France occidentale que sous le ciel plus méridional, mais à sécheresse estivale du littoral de la Méditerranée et même des montagnes de l'Algérie, et si le thé ne se cultive pas en grand à Brest ou à Cherbourg, c'est que la chaleur estivale et peut-être d'autres conditions y manquent au développement normal de cet arbuste.

Entre ces deux termes du problème de la naturalisation des

de groupes physiologiques applicables à la géographie botanique ancienne et moderne, mai 1874.

plantes, tempérament du sujet à introduire, nature du climat auquel ce sujet doit être soumis, il faut qu'il y ait accord en quelque sorte préalable. Compter sur une modification du climat n'est chose vraie ni en pratique ni en théorie, au moins dans une période restreinte de temps et en dehors de quelques fluctuations passagères ou de quelques modifications dans le tapis végétal de la contrée; attendre de la plante même un changement de nature est chose plus chimérique encore : la vraie théorie et la vraie pratique, c'est de consulter la nature, de bien étudier les équivalences ou tout au moins les grandes analogies de climat, de présumer en gros les possibilités générales d'une naturalisation donnée, enfin et surtout de faire des expériences pour établir sur des preuves la manière dont tel végétal se comportera sous le climat nouveau, qui doit lui conserver ou lui refuser des conditions normales d'existence. Des problèmes aussi complexes ne se résolvent jamais *a priori :* il y faut tout un ensemble de données dont il est parfois difficile de ne pas négliger quelqu'une, et c'est juste par celle-là qu'avortera la combinaison en apparence la plus assurée.

Au premier abord, il semble que, si les plantes d'une région s'introduisent et se naturalisent facilement dans une autre, la réciproque devrait être vraie, et les plantes de la seconde région se naturaliser dans la première. Rien n'est plus faux néanmoins, et les botanistes en savent bien la raison. Tandis que les plantes sauvages ou cultivées de l'Angleterre se sont introduites en grand nombre en Australie, et y sont passées la plupart à l'état de mauvaises herbes, pas une seule plante australienne ne s'est propagée en Angleterre, en dehors des jardins d'ornement, où la culture les élève par milliers. L'hiver anglais n'est pas assurément le seul obstacle à cette naturalisation des plantes de l'Australie; il épargnerait au moins celles qui sont annuelles et qui se ressèmeraient de leurs graines; mais l'obstacle vient moins des circonstances purement climatologiques que des conditions internes, des besoins, des habitudes de chaque plante. Il est des types essentiellement migrateurs, qui se répandent partout où le climat ne leur oppose pas une sorte de *veto;* il en est d'autres dont le caractère, si l'on peut hasarder cette métaphore, est essentiellement casanier et sédentaire : les premiers ont des habitudes envahissantes, oppressives même pour la végétation autochthone, les autres, cantonnés en quelques recoins d'une région limitée, sont livrés sans défense aux attaques de l'homme, des animaux importés (chèvres, lapins, etc.), ou même à la concurrence fatale de végétaux étrangers. C'est ainsi que de nos jours quelques genres frutescens de synanthérées ou de malvacées de Sainte-Hélène, absolument spé-

ciaux à cette île, menacent de disparaître par extinction devant la triple influence de l'homme, des chèvres et des *acacia* de l'Australie.

Pour en revenir de plus près à la naturalisation, M. Alphonse de Candolle y distingue avec raison plusieurs degrés. Au sens le plus absolu, la plante naturalisée doit se maintenir elle-même dans son pays d'adoption, en traverser plusieurs années les crises climatologiques extrêmes, s'y multiplier de ses graines, bref, s'y comporter comme une plante indigène. Toute plante qui, par suite d'importation accidentelle ou répétée, ne fait que traverser un pays sans s'y maintenir est simplement *adventive;* d'autres, qui se propagent spontanément par drageons, mais non par graines, comme le vernis du Japon, ne sont qu'à demi naturalisées, ou plutôt les individus le sont, mais non l'espèce, car le sceau de la naturalisation comporte justement la multiplication spontanée par les semis successifs. Au-dessous de ces trois degrés, — naturalisation complète, demi-naturalisation, adventivité passagère, — se rangent deux autres catégories : celle des plantes qui suivent l'homme et les animaux domestiques, ne s'éloignant jamais de leur demeure ou de leurs cultures (plantes de décombres, plantes des moissons); ce sont, à vrai dire, des étrangères admises par privilége au foyer de la domesticité, mais non au banquet de la nature sauvage ; puis les plantes cultivées proprement dites, soit domestiques, soit sauvages, — mais, dans les deux cas, ne vivant en sol étranger que grâce aux soins assidus et nécessaires de l'homme.

Ce dernier cas est jusqu'à présent celui de l'eucalyptus, au moins en ce qui concerne le sud extrême de l'Europe et de l'Afrique septentrionale. L'arbre y est *introduit*, cultivé en grand, adapté d'avance au climat par sa nature, non encore *naturalisé*. Au reste, ces distinctions importent peu lorsque le résultat pratique est le même; rien ne dit d'ailleurs que ce bel arbre ne se propagera pas un jour spontanément. En attendant, ne pouvant le suivre dans son tour du monde, au cap de Bonne-Espérance, dans la république argentine, en Californie, à Cuba, etc., attachons-nous à tracer l'histoire de sa récente introduction dans la région de notre littoral de la Provence, des Alpes-Maritimes et surtout de l'Afrique française.

Ici nous retrouverons en première ligne les noms de MM. Ferdinand Mueller et Ramel, Allemand de naissance, Anglo-Australien d'adoption; le premier (baron F. von Mueller) s'est distingué comme voyageur naturaliste par ses longues et fructueuses explorations de la flore de l'Australie. Attaché plus de vingt ans comme directeur au jardin botanique de Melbourne, il a fait de cet établissement le centre d'échange le plus étendu qui soit peut-être pour les plantes

des zones tempérées et subtropicales. Collectionneur infatigable, auteur fécond, vulgarisateur habile, il a fait connaître par des ouvrages descriptifs, par des rapports et des énumérations raisonnées, toutes les ressources économiques que l'Australie puisait, grâce à lui, soit dans la végétation indigène, soit dans les jardins botaniques du monde entier; mais, en homme qui veut donner autant qu'il reçoit, c'est avec une ardeur constante qu'il songe à doter les autres pays des richesses naturelles de l'Australie. Dans cette tâche généreuse, nul ne pouvait mieux le seconder que notre compatriote M. Ramel. Nature ardente, expansive, pleine du zèle qui part d'une foi profonde à l'avenir d'une idée, M. Ramel dut presqu'au hasard de devenir le patron de l'eucalyptus. C'était en 1854; venu en Australie comme négociant, il se promenait en curieux dans le jardin botanique de Melbourne, lorsque, dans une allée écartée, il vit un pied de *blue gum* (*eucalyptus globulus*), qui le frappa par son élégance et sa beauté. Presque étranger à la botanique, il ne connaissait, dit-il, de cet arbre, ni la figure, ni le nom; mais dès ce moment ce fut son arbre, son idée fixe, l'occasion de sa liaison intime avec Mueller, de ses relations constantes avec le Muséum de Paris, la Société d'acclimatation, les jardins, les savans, les amateurs. Il crut à l'eucalyptus comme d'autres croient au triomphe du bien sur la terre; il vit son arbre bien-aimé couvrant les montagnes de l'Algérie, en assainissant les marais, en chassant la fièvre, y remplaçant par des cigarettes odorantes et salutaires les fumigations stupéfiantes du haschich. Ce rêve d'hier est bien près à divers égards d'être la réalité d'aujourd'hui, car, cigarettes à part, aucun arbre n'est venu en si peu d'années introduire dans la végétation forestière de l'Algérie un élément aussi pittoresque, aussi utile, aussi plein de promesses pour l'avenir.

Alger possédait du reste l'*eucalyptus globulus* vers 1854, mais c'était sans le savoir et sans connaître le vrai nom de l'arbre. En 1863, parcourant avec M. Hardy la partie du jardin d'essai qui s'élève en pente sur le Sahel, je ramassai sur le sol les boutons d'un arbre déjà fort que je reconnus aisément pour le *globulus* (1). Dénégation de M. Hardy, affirmation positive de ma part : la chose n'avait pas en elle-même grande importance, sinon qu'elle prouve qu'il est bon d'avoir l'œil ouvert sur le nom vrai des plantes que

(1) Ces boutons, si caractéristiques, sont décrits d'une manière piquante par M. Clamageran dans son intéressant volume intitulé *l'Algérie*. « Le bouton se compose d'un cône renversé, divisé par quatre arêtes saillantes et fermé par un gros couvercle muni d'une pointe au sommet; de petites rugosités, saupoudrées de matière blanche, hérissent la surface. On dirait un fragment de roche alpestre couvert d'une fine couche de neige. »

l'on reçoit. Celle-là provenait probablement de Paris et peut-être du même semis que les pieds cultivés dans les serres du Muséum en 1854 sous le nom d'*eucalyptus glauca*. Pendant que ce pied adulte d'eucalyptus fleurissait obscurément sur la colline, des milliers d'autres de même espèce désignés sous leur vrai nom de *globulus* s'entassaient dans les pépinières du *Hamma* (jardin d'essai); les graines envoyées de Melbourne par M. Mueller et apportées par M. Ramel avaient été semées au printemps de 1861 (1). M. Hardy destinait naturellement ses jeunes sujets à des distributions en grand dans la colonie; mais les lenteurs calculées de cette émancipation de la plante contrariaient l'impatient désir des amateurs qui l'attendaient pour leurs cultures. Plus heureux que d'autres ou mieux inspiré, un colon sérieux et distingué, M. A. Cordier, sut obtenir directement de M. Ramel, en 1862, 100 graines de l'arbre convoité; il les sema et en obtint 62 plants, lesquels n'avaient en mai 1863 que 15 centimètres de haut. Au printemps de cette même année 1863, j'envoyai à M. Charles Bourlier 12 pieds d'eucalyptus que m'avait donnés un pépiniériste de Montpellier, M. Hortolès, et ces pieds distribués à des amateurs soigneux, notamment à M. Cordier, prirent un si rapide développement que le désir de posséder un si bel arbre s'en accrut encore. Dès ce moment fut rompu le charme qui retenait prisonniers les jeunes eucalyptus du Hamma; c'est par centaines d'abord, puis par milliers, que le nouvel arbre prit possession de la terre mauritanienne, et, dans ce *steeple-chase* à l'eucalyptus, M. Cordier sut garder vaillamment la tête par la plantation en massif de plusieurs hectares de la nouvelle essence forestière.

Bientôt après, un autre colon, M. Trottier, fut saisi à son tour de la fièvre de l'eucalyptus (ceci soit dit comme un éloge et sans intention aucune de raillerie); il eut aussi la foi et prouva sa foi par ses œuvres : planteur ardent pour lui-même et pour d'autres, il envisagea surtout dans son arbre favori une essence forestière capable d'enrichir un jour notre colonie, et n'hésita pas à prendre pour épigraphe de l'un de ses écrits ces paroles ambitieuses : « le bois de l'eucalyptus sera le grand produit de l'Algérie. » Poussant plus loin encore la confiance, il vit le désert reculer devant cet arbre colonisateur, et, spéculant sur le fait incontestable que la forêt crée l'humidité et transforme le régime hygrométrique d'une contrée, comptant d'ailleurs sur les nappes d'eau souterraines de cette région à

(1) C'est en 1857 que M. Ramel apporta à Paris, de son premier voyage en Australie, des graines d'*eucalyptus globulus* : elles furent distribuées au Muséum et à la Société d'acclimatation; mais le Muséum en avait reçu les graines de M. Mueller en 1856.

surface aride, il intitula hardiment une autre brochure : *Boisement dans le désert et colonisation.* Qu'il y ait dans cette espérance une part d'illusion et d'utopie, c'est ce que les esprits froids seront naturellement portés à conclure du langage même de l'auteur, langage trop assuré, trop tranchant pour ne pas être un peu suspect ; mais l'enthousiasme a son prix lorsqu'il s'agit de pousser l'opinion publique vers un but utile, et, si quelques mécomptes attendent fatalement les pionniers d'une voie nouvelle, leurs déceptions même servent à rectifier la route au profit des prudens et des timides. Aujourd'hui du reste, si le désert n'est pas près d'être conquis, la cause de l'eucalyptus est à d'autres égards pleinement gagnée. Il a désormais en Algérie ses lettres de grande naturalisation. Il borde triomphalement les voies ferrées, dont il aura vu la naissance et marqué la date ; l'enceinte des jardins ne lui suffit plus depuis longtemps : c'est par centaines de mille qu'il s'implante, en massifs, en avenues, en groupes, en pieds isolés, sur tous les points des trois provinces, et dès à présent l'étranger qui ne serait pas instruit de l'origine exotique de l'eucalyptus pourrait le prendre pour un des arbres indigènes de la région.

Chose singulière du reste, les deux plantes les plus caractéristiques en apparence du climat et de la flore algérienne sont l'une et l'autre des espèces importées dans le vieux continent depuis la découverte du nouveau : le figuier de l'Inde, l'agave (vulgairement et improprement aloès), sont non-seulement étrangers à l'Afrique, mais ils représentent deux familles exclusivement américaines. Si les documens historiques n'étaient là pour attester l'importation récente de ces deux plantes, les botanistes seuls pourraient la présumer d'après la distribution géographique de leurs familles respectives et d'après ce fait, que leur multiplication la plus ordinaire a lieu non par des graines, mais par des boutures ou des drageons.

Si l'eucalyptus, comme l'*agave* et l'*opuntia*, semble fait exprès pour l'Algérie, on ne saurait dire qu'il trouve sur tout le littoral du nord de la Méditerranée une patrie aussi régulièrement appropriée à ses besoins. Dans le midi de la France, les seuls points où se plaisent et prospèrent les plantes de l'Australie sont ceux où l'oranger végète en plein air sans abris artificiels. Port-Vendres, Collioure dans les Pyrénées-Orientales, Saint-Maudrier, Hyères dans le Var, Cannes, le golfe Jouan, Antibes, Nice, Villefranche, Monaco dans les Alpes-Maritimes, voilà les stations privilégiées où l'hiver est pour mille plantes exotiques la saison de la végétation et des fleurs. En dehors de cette zone bénie, le climat de l'olivier a de ces brusques caprices dont s'accommode difficilement le tempérament de

l'*eucalyptus*. La pureté même du ciel y favorise ces gelées de rayonnement qui détruisent en une nuit les espérances de toute une année, sans compter que de loin en loin d'énormes abaissemens de température (jusqu'à 17 degrés centigrades à Montpellier) y tuent au ras de terre même les arbustes ou les arbres naturels à la région (lauriers, lauriers-tins, cistes, chênes-kermès); aussi la culture en plein air des végétaux australiens à Montpellier, à Marseille, à Narbonne même, est-elle une expérience pleine de transes pour l'amateur qui s'attache à ces pauvres êtres avec le sentiment anxieux d'une véritable paternité. J'ai connu pour ma part ces craintes, j'ai subi ces déceptions pour l'*eucalyptus globulus* dans la période de 1863 à 1870, et de cette longue et pénible expérience j'ai fini par tirer la conclusion que, pour le climat du Languedoc et même de la partie occidentale de la Provence, la culture en plein air de cet arbre ne peut donner que des jouissances temporaires gâtées par les appréhensions et n'aboutissant jamais à rien de pratique en tant que reboisement ou desséchement de marais. L'expérience dans ce dernier sens n'est pas faite pour la Camargue, mais il est plus que douteux qu'elle puisse réussir dans une région plate, sans abri, désolée par le mistral et n'offrant dans sa végétation spontanée aucun indice d'un climat plus chaud que celui du littoral de Montpellier. A Marseille même, sur la colline du *Roucas blanc*, où le goût de M. Talabot a su créer à l'ombre protectrice des pins d'Alep et dans les anfractuosités des roches tant d'abris pour les plantes délicates, l'eucalyptus n'est qu'un hôte frileux et dépaysé, superbe et luxuriant dans sa période juvénile, mais auquel manque l'avenir et que menacent les chances du premier hiver exceptionnel.

L'introduction de l'eucalyptus dans la Provence orientale remonte à peu près à 1858. Le jardin des frères Huber à Hyères en possède depuis 1860 le premier pied caractérisé, c'est-à-dire monté en arbre et dressant au sommet d'un gros tronc une cime pyramidale. A la même époque, M. Gustave Thuret d'Antibes en avait un seul exemplaire planté sans abri sur une pelouse, et déjà victorieux de deux hivers, ce qui en fait remonter la plantation à 1858. Des graines reçues de M. Mueller et communiquées par moi à M. Thuret en juin 1860 donnèrent des sujets qui, mis en terre au premier printemps de 1861 et traversant une année de sécheresse excessive, n'en avaient pas moins en janvier 1862 de 2 mètres à $3^{m},25$ de hauteur. Lorsque je vis ces mêmes pieds en novembre 1863, je ne pouvais en croire mes yeux; c'étaient de vrais arbres, avec de vrais troncs, une ample couronne et des fleurs! Aujourd'hui la région entière de Cannes à Monaco montre aux voyageurs entre le feuillage pâle des oliviers à troncs séculaires et les vastes parasols des pins d'Italie

les rameaux dressés des eucalyptus avec leurs feuilles en faux, frémissant au plus léger souffle et supportant les coups violens et répétés du vent de l'est, l'analogue du mistral, c'est-à-dire le tyran de ces parages.

Voilà donc l'eucalyptus établi, naturalisé, en tout cas comme chez lui en Algérie, et dans la zone des résidences d'hiver du littoral de la Provence et de Nice. Quels avantages peut-on attendre de cette importation récente? Plusieurs et de divers genres, — les uns évidens, les autres sujets peut-être à quelques réserves, mais justifiés néanmoins par des présomptions assez fortes pour qu'on puisse s'y arrêter sans craindre de paraître chimérique, de céder à des entraînemens irréfléchis ou de se laisser duper par des réclames intéressées. Dans la revue que nous allons faire des usages éprouvés ou possibles du nouvel arbre, deux points de vue se présentent : d'une part l'avenir de l'eucalyptus comme essence forestière, d'autre part son rôle hygiénique dans l'assainissement des marais, son action curative contre les fièvres ou d'autres maladies, sujet auquel se relie l'étude succincte des produits aromatiques, dont la médecine, la parfumerie et jusqu'à l'art du confiseur ont déjà varié les combinaisons.

III.

Diverses espèces d'*eucalyptus* sont dans leur pays natal des arbres véritablement gigantesques. « On a mesuré, dit M. F. Mueller, un *eucalyptus colossea*, ou *karri* des indigènes, de près de 122 mètres de hauteur, des *eucalyptus amygdalina* de 128 et même 145 mètres. La taille d'un autre individu de la même espèce a été estimée à 500 pieds anglais (152 mètres). Comme termes de comparaison, on peut citer le dôme des Invalides, haut de 105 mètres, la flèche de la cathédrale de Strasbourg haute de 142 mètres, enfin la plus grande pyramide de Chéops, la plus haute construction qui existe, dont la hauteur est de 146 mètres. Ainsi l'*eucalyptus amygdalina* jetterait encore de l'ombre sur le sommet de la grande pyramide. » Les plus hauts des célèbres *sequoia* ou *wellingtonia gigantea*, du district de Calaveras dans la Sierra-Nevada de Californie, ne mesuraient que de 76 à 98 mètres. Le plus gros de ces colosses ne dépasse guère $8^{m},86$ en diamètre, tandis qu'un eucalyptus géant, mesuré en Tasmanie, n'avait pas moins de $9^{m},15$ de diamètre près du sol et de $3^{m},66$ à la naissance de la première branche, c'est-à-dire à plus de 70 mètres au-dessus du sol, la hauteur totale étant de $91^{m},50$. Par une estimation approximative, on

suppose qu'un tel arbre aurait pu fournir un poids total de 446,886 kilogrammes de bois (1).

Sans atteindre en général des proportions aussi vastes, l'*eucalyptus globulus* n'en est pas moins un des plus grands arbres forestiers de l'Australie et du monde. Le tronc peut fournir d'immenses planches dont on a vu des spécimens aux grandes expositions internationales, une par exemple à l'exposition de Londres de 1862 mesurant 23 mètres de longueur sur 3^{m},50 de large, avec une épaisseur proportionnée. L'Australie avait voulu envoyer une planche de 51 mètres de long, mais on dut y renoncer faute d'un navire assez grand pour transporter un fardeau si encombrant; on l'aurait plutôt fait entrer dans la construction même du navire, car la marine anglaise et surtout la marine coloniale de l'Australie commencent à apprécier ce bois au triple point de vue de la solidité, de la ténacité et de la durée. « Les meilleurs baleiniers qui sillonnent les mers de l'Amérique du Sud, écrit M. Ramel, sont ceux d'Hobart-Town; on en vante les quilles à toute épreuve : elles sont faites avec l'*eucalyptus globulus*. »

Par un privilége aussi rare qu'inattendu, le bois de l'eucalyptus est un de ceux qui combinent la densité de texture avec la rapidité de la croissance. Cette croissance est surtout rapide dans les premières années de la pousse, mais elle conserve assez longtemps ce caractère pour ne s'arrêter dans le sens de la hauteur que vers l'âge de quatre-vingts ans : à partir de ce moment, les troncs, généralement très droits, ne se développent plus qu'en diamètre. Compacte et tenace, le bois d'eucalyptus doit à la présence de matières résineuses une sorte d'incorruptibilité qui lui permet de subir longtemps le contact de l'eau même salée. Il dure également bien dans le sol, à la manière du chêne, et on l'emploie avec avantage aux traverses pour les rails de chemin de fer. La dureté de ce bois le fait rechercher pour les carènes des navires, pour la construction de ponts, de jetées, de viaducs; comme bois à pilotis il ne le cède qu'au chêne blanc du Canada : s'il ne sert pas plus souvent aux ouvrages de charpente dans les maisons particulières, cela tient à la difficulté de le débiter et de le travailler en petits morceaux; le prix par pied cubique anglais à Melbourne même variait en 1860 de 2 fr. 50 cent. à 3 fr. 75 cent., suivant la dimension des pièces.

(1) Voici, d'après M. Mueller (*Report on the resources of Victoria*, 1860), les dimensions d'un *eucalyptus globulus*, mesuré dans une vallée près du mont Wellington, en Tasmanie : circonférence près de la base 29^{m},25, id., à 1^{m},60 au-dessus du sol, 22 mètres, à 2^{m},60 du sol 20^{m},20, à 6^{m},80 du sol 8^{m},20, hauteur approximative de l'arbre 98 mètres. En calculant par analogie, la tige devait compter 800 couches ou anneaux concentriques répondant à autant d'années d'âge.

L'estimation de la valeur possible de l'eucalyptus en Algérie, comme essence forestière, est chose difficile, impossible même au sens absolu, et qui ne peut en tout cas se fonder que sur des présomptions approximatives : c'est un problème trop complexe pour être résolu dès à présent avec des données incomplètes. En regard des espérances évidemment trop optimistes de M. Trottier, qui prévoit, pour l'hectare d'eucalyptus planté en massif à raison de 1,000 pieds, un revenu brut de 1,200 francs en cinq ans et de 53,254 francs en vingt-six ans (1), il faut placer les calculs bien

(1) La progression donnée par M. Trottier est la suivante :

Un hectare exploité à	5 ans :	produit brut. . .	1,200 fr.
—	à 10	—	5,254 fr.
—	à 15	—	11,798 fr.
—	à 20	—	25,366 fr.
—	à 26	—	53,254 fr.

Je suppose que chacune de ces périodes porte sur un hectare exploité et coupé en bloc, tandis que les chiffres de M. Cordier représentent l'exploitation continue du même hectare.

Dans un rapport lu en mars 1868 à la Société d'agriculture d'Alger, M. Trottier établissait ses calculs sur le rendement de l'eucalyptus de la façon suivante : un hectare planté en eucalyptus peut contenir 500 arbres. Si l'on a bien opéré, tous auront un diamètre de 20 centimètres à 2 mètres au-dessus du sol au bout de trois ans. Les bois de cette dimension pourront être vendus à 5 francs le mètre. Or la première éclaircie produirait 2,500 francs; à huit ans, le reste de la plantation aura les dimensions propres aux travaux de chemins de fer, et chaque arbre pourra atteindre le prix de 20 francs; un hectare d'eucalyptus aurait donc donné en huit ans un produit brut de 6,200 francs. Seulement je ne comprends pas trop comment, l'hectare n'ayant que 500 arbres au début, on a pu en élaguer assez à trois ans pour en retirer 2,500 fr., et en laisser assez pour que le reste cinq ans après produise 3,700 fr. Il faudrait pour cela qu'on eût laissé 185 baliveaux. M. Gimbert, de son côté, fait le raisonnement suivant : la valeur totale des futaies en France est de 4,137,995,228 francs. L'état coupe les futaies lorsqu'elles ont cent, cent cinquante ou deux cents ans d'âge, les communes les exploitent d'un siècle à l'autre; les particuliers au contraire les livrent au marché après une période de soixante-dix ans en moyenne. Admettons qu'en moyenne toutes les futaies soient coupées à cent ans; l'eucalyptus, pendant la même période, serait coupé cinq fois, c'est-à-dire tous les vingt ans. La valeur du produit des futaies serait donc quintuplée. Mais il est clair que ce calcul ne s'applique qu'à une infime partie du territoire de la France, l'eucalyptus ne pouvant vivre que dans des localités très restreintes du littoral méditerranéen. Pour ce qui est de la Corse, M. Regulus Carlotti estime que, si l'état en peuplait une grande partie d'eucalyptus, à la fin de la huitième année la plantation donnerait un bénéfice net de 1,295,000 francs. Enfin M. E. Lambert, inspecteur des forêts à Alger en retraite, dans un travail publié en 1873, évalue à 34,121 francs le produit d'un hectare, en portant à dix ans la révolution adoptée. « Si la régénération a lieu par voie de semis artificiels, les frais sont de 666 fr. par hectare; si l'on procède par plantation, ils s'élèvent à 2,131 francs. C'est, dans le premier cas, un placement à 51 pour 100, dans le second à 16 pour 100. » On remarquera que les rendemens présumés de M. Lambert sont très supérieurs encore à ceux de M. Trottier. Je cite les chiffres, reconnaissant mon incompétence à les discuter.

plus modestes de M. Cordier, résumés dans la progression suivante : sur 1,000 arbres plantés en massif et exploités par éclaircissemens successifs, on peut abattre à cinq ans 500 arbres valant 600 francs, à dix ans 250 arbres valant 1,313 francs, à quinze ans 125 arbres valant 1,473 francs, à vingt ans 60 arbres valant 1,521 francs, à vingt-six ans 60 arbres valant 3,195 francs, soit un total brut de 8,102 francs, ce qui représente pour l'exploitation quinquennale de 1 hectare un revenu annuel de 300 francs environ. S'il y a loin de ce chiffre aux résultats rêvés par l'enthousiasme de certains planteurs, il représente néanmoins un très beau profit et peut largement encourager les colons à la plantation des eucalyptus. D'ailleurs, ajoute M. Cordier, dans ces notes inédites qu'il communiquait à M. Ramel en 1871, le produit des plantations en ligne sera plus considérable que celui des plantations en massif, — à plus forte raison, ajouterions-nous, celui d'arbres isolés venus dans des conditions favorables; mais on sort alors de la sylviculture, et les calculs se modifient suivant les conditions très variables de la culture de fantaisie.

Sur quelle base M. Trottier a-t-il fondé son estimation de l'accroissement annuel de l'eucalyptus? Sur la moyenne constatée au Hamma d'un grossissement de tronc d'environ 13 centimètres (en circonférence) par année : comme il s'agit là d'arbres plantés en ligne, M. Trottier croit pouvoir admettre 10 centimètres pour des arbres plantés en massif; mais il oublie que les 1,000 eucalyptus de 1 hectare ne pourront arriver tous à vingt-six ans sans se nuire les uns aux autres et sans qu'un éclaircissement nécessaire en réduise progressivement le nombre. M. Cordier a tenu compte de ce déficit forcé, d'où la différence de ses résultats, bien qu'il accepte comme bases d'évaluation et la moyenne de croissance et le prix supposé des produits tels que les donne M. Trottier. Il ne m'appartient pas du reste de vouloir juger ce différend : ce soin revient aux hommes pratiques, aux sylviculteurs. La question se résoudra d'ailleurs par les faits et l'expérience, non pas dans un sens unique, mais avec la diversité que comportent de telles évaluations : l'essentiel est qu'on soit assuré d'avance que le bois d'eucalyptus est destiné dans un avenir prochain à tenir une place considérable dans l'ensemble des productions de notre riche colonie.

Une autre question qui se résoudra par la pratique, c'est de savoir dans quels terrains le nouvel arbre sera le plus avantageusement planté. Au point de vue de l'assainissement et de la rapidité de croissance, ce sont les terres basses, marécageuses et chaudes qui semblent lui convenir de préférence; mais, comme, d'après les indications de M. Mueller, l'espèce dans ses forêts naturelles

semble se contenter à la rigueur des terrains maigres et secs, on peut espérer en faire en Algérie une ressource pour les reboisemens de montagnes ou des fonds arides. Tout en profitant, s'il y a lieu, de cette disposition de l'eucalyptus à braver la sécheresse et l'infertilité relative du sol, il ne faudrait pas néanmoins, sur le second point surtout, se faire trop d'illusions. Rien ne vient de rien, et les plantes même à tempérament de chameau ne s'accommodent de l'aridité du désert qu'à la condition d'aller puiser profondément l'eau dont elles ont besoin pour végéter : ce qu'on peut dire à cet égard de l'eucalyptus, c'est qu'il résiste aux sécheresses d'été et profite des pluies d'automne, d'hiver et de printemps, partout où la douceur du climat lui permet de végéter sans interruption durant cette période.

C'est cette admirable continuité de végétation qui fait comprendre la fabuleuse rapidité de croissance de l'eucalyptus. Lorsque les racines plongent dans un terrain frais et fertile, comme au Hamma, près d'Alger, la croissance en hauteur des jeunes sujets peut atteindre en moyenne $0^m,50$ par mois (Hardy). A Cannes, un semis d'un an mis en place en mai atteint environ 6 mètres au mois de décembre suivant; l'année d'après, même pousse de 6 mètres environ; à partir de la troisième année seulement, cette impulsion commence à se ralentir, mais elle demeure assez forte pour qu'un sujet comme celui des frères Huber, à Hyères, planté en 1857, fût en 1872 un arbre de plus de 25 mètres de hauteur (1).

Ce n'est pas seulement comme producteur hâtif et fécond d'un bois utile que l'eucalyptus a déjà conquis une véritable célébrité; l'hygiène, la médecine, y trouvent des ressources dont il nous reste à donner un aperçu général.

IV.

L'arbre à la fièvre, tel est le nom vulgaire de l'eucalyptus dans la bouche du peuple de Valence (Espagne), et ce nom traduit la croyance générale aux propriétés de cet arbre contre les fièvres paludéennes; mais il y a deux manières de combattre ces affections habituellement endémiques. On peut d'abord les attaquer préventivement dans leur cause par l'assainissement du pays : c'est le

(1) Voici ce que m'écrit M. Ramel de Hussein-Dey, près d'Alger, en date du 4 mai 1874 : « J'ai chez moi près de 14,000 *eucalyptus globulus* plantés de mars en avril dernier. En vue de la production des feuilles, je les ai serrés à 1 mètre, 1 mètre 1/2, 2 mètres 1/2. C'est splendide à voir! J'en ai mesuré un qui a $4^m,20$ de hauteur, $3^m,75$ d'envergure et $0^m,25$ de tronc ou circonférence. Il a été semé en janvier 1873, planté le 25 mars 1874. »

traitement hygiénique; on peut ensuite les combattre directement et individuellement par des remèdes : c'est l'application thérapeutique des fébrifuges. Examinons sous ces deux aspects le rôle de l'eucalyptus.

C'est une observation ancienne que les pays où ce bel arbre forme naturellement des forêts sont en général très salubres; mais on pouvait attribuer ce fait à l'influence du climat. M. Ramel, cédant peut-être à son insu à une partialité facile à comprendre pour son arbre favori, mit cet avantage sanitaire sur le compte de l'eucalyptus. De là sa première idée de l'action hygiénique de l'arbre, notion d'abord confuse et peu raisonnée, mais qui prit corps dans son esprit à mesure que des plantations du *blue gum* dans les terrains marécageux de diverses parties du monde apportèrent à cette simple présomption le témoignage de preuves irrécusables. On a cité d'abord le Cap de Bonne-Espérance, où l'arbre australien, transporté par des colons de Victoria et de la Nouvelle-Zélande, aurait en deux ou trois ans rendu salubres des portions malsaines du pays; l'expérience s'est faite ensuite en Espagne, où l'eucalyptus, introduit en 1860 par les soins de la Société d'acclimatation, prospère dans les provinces de Cadix, de Séville, de Cordoue, de Valence, de Barcelone; la Corse, l'Algérie, dans leurs parties marécageuses, fournirent encore d'autres exemples du fait, observations d'autant moins suspectes qu'elles venaient de médecins habiles, notamment du docteur Carlotti.

L'action incontestablement salutaire des massifs d'eucalyptus peut s'expliquer par deux causes combinées, d'abord par un simple effet de desséchement opéré dans le sol marécageux par la puissante succion des racines et l'exhalaison correspondante des feuilles, ensuite par les émanations balsamiques que les parties aériennes de l'arbre répandent à profusion dans l'atmosphère. Ces effluves, dont la base volatile est une huile essentielle, peuvent agir sur l'organisme à titre d'excitant général, et l'on sait combien les *circumfusa* de ce genre, par exemple les émanations aromatiques des pins, sont favorables à la santé et même curatives pour des maladies des voies respiratoires et des états de faiblesse appelant la médication tonique excitante. M. Gubler pense même que l'essence volatilisée de l'eucalyptus pourrait bien avoir une action directe et destructive sur les germes inconnus qui semblent liés aux miasmes paludéens, germes qui, pour des auteurs récens, ne seraient que des algues microscopiques, qui, pour d'autres, entreraient dans la catégorie mal définie des *organites* de nature animale. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, l'influence hygiénique de l'eucalyptus agissant pas masses n'en est pas moins établie, et c'est là pratiquement le fait capital

qui recommande cette essence dans tous les pays où la fièvre exerce sa triste influence.

Ce n'est pas tout : sans être, à proprement parler, un antipériodique à la manière des quinquinas, l'eucalyptus semble, d'après les témoignages les plus authentiques, être un remède très efficace contre un grand nombre de fièvres intermittentes. Dès 1863, M. Ramel, bien qu'étranger à la médecine, prévoyait que telle serait l'action de l'arbre auquel il attribuait hardiment la salubrité de l'Australie méridionale. En 1863, étant à Valence pour visiter ses amis et ses enfans les eucalyptus, il disait à M. Ed. Wilson, en lui montrant les rizières pestilentielles : « Voilà le nid de la fièvre qui désole le pays, voilà la place de l'eucalyptus qui doit l'assainir. » Deux ans plus tard, un jardinier bien connu, M. Robillard, établi en Espagne, visitait le Muséum, où feu Newmann, son maître en horticulture, lui montrait comme une nouveauté l'*eucalyptus globulus*. « Une nouveauté, cela! c'est bon pour vous, Parisiens, mais non pour les paysans de Valence; chez eux, c'est déjà l'arbre populaire contre les fièvres; on le connaît si bien qu'on en pille les feuilles, quand on peut, comme on ferait de reliques, et que, dans tel jardin public d'une grande ville, il a fallu mettre des gardes autour de l'arbre à la fièvre pour l'empêcher d'être dépouillé (1). »

Aussi est-ce en Espagne que les premières expériences positives ont été faites sur les vertus fébrifuges de l'eucalyptus par le docteur Tristany; consignées dans une publication peu répandue, *el Compilador medico* (1865), ces observations furent mentionnées dans la presse médicale, et, confirmant la réputation déjà populaire du nouveau remède dans les provinces méditerranéennes de l'Espagne, elles engagèrent un médecin français établi à Montevideo, feu le docteur Adolphe Brunel, de Toulon, à faire de l'eucalyptus l'objet de sérieuses expériences cliniques. Mort subitement à Paris en octobre 1871, l'auteur ne put lui-même publier les résultats de cette étude; mais sa famille remplit pieusement ce devoir, ajoutant ainsi un titre de plus à l'œuvre estimable du biographe d'Aimé Bonpland. Dans l'intervalle, des recherches de MM. Gimbert à Cannes, Carlotti et Tedeschi en Corse, P. Marès, Miergues, en Algérie, Gubler, Lenglet, à Paris, Lorinser à Vienne, G. Sacchero en Sicile, Castan à Montpellier, et de bien d'autres encore, mettaient hors de doute, dans l'ensemble au moins, les propriétés fébrifuges du nouveau médicament.

(1) Je tiens ces détails de M. Ramel. M. Ed. Wilson, son compagnon de voyage en Espagne, est un des hommes dont le nom se trouve mêlé à tous les progrès de la colonie de Victoria. M. Ramel l'appelle, dans son style imagé et enthousiaste, le Benjamin Franklin de l'Australie.

En outre des propriétés fébrifuges de l'eucalyptus, on peut en signaler les vertus désinfectantes, antiseptiques contre les plaies : il agit à la fois dans ce cas à titre de tonique astringent par le tannin de ses feuilles et de stimulant par son huile essentielle. A l'extérieur, comme topique, les feuilles poussent à la cicatrisation des blessures; à l'intérieur, l'infusion des feuilles à faible dose remplace le thé comme boisson hygiénique et stimulante. Convenablement appliqué, l'eucalyptus est utile dans certaines formes des maladies des voies respiratoires; enfin, bien que l'action des cigarettes dans ces derniers cas ne soit pas établie avec une évidence aussi absolue, cette forme de médication est recommandée par M. Ramel avec une confiance que nous désirons voir justifiée. Comme calmant de la toux et de l'oppression, Prosper Mérimée, dans sa dernière maladie à Cannes, en avait, dit-on, éprouvé les bons effets.

Le côté pharmaceutique de la question ne saurait être qu'effleuré dans une esquisse d'où les détails techniques sont exclus. Infusion, décoction, poudre, feuilles appliquées en nature, eau distillée, teinture, extrait, essence en nature ou en globules, tout cela se trouve décrit avec ses nuances dans les études d'ensemble de Fernand Papillon, de MM. Taillotte et Heckel, qui énumèrent également les principes immédiats que la chimie a su extraire des divers organes de l'eucalyptus. Le mieux défini, le plus curieux de ces principes, c'est l'*eucalyptol*, produit volatil retiré par M. Cloëz en 1870 de l'huile essentielle d'eucalyptus, et d'où le même chimiste, préparateur au Muséum de Paris, a fait dériver par l'action de l'acide phosphorique anhydre deux autres corps appelés *eucalyptène* et *eucalyptolène*; mais l'intérêt de ces corps est surtout chimique; l'huile essentielle brute, obtenue avec grande facilité par distillation aqueuse des feuilles et de toutes les parties de la plante, est un produit usuel dont M. le docteur Gimbert a étudié avec soin les propriétés physiologiques, c'est-à-dire l'action sur l'organisme sain, en même temps que l'application à l'organisme malade. Toxique à haute dose pour les animaux, d'abord excitante, puis calmante quand on l'emploie à la dose voulue, elle semble exercer son action sur les cellules postérieures de la moelle épinière, apportant ainsi des modifications dans les fonctions respiratoires, circulatoires et calorifiques qui sont en partie sous la dépendance de cette région nerveuse. La présence d'une huile essentielle, analogue, au moins par l'un de ses principes (l'eucalyptol), aux camphres de Java et de Bornéo, aux essences de menthe poivrée, de cajeput, explique très bien une partie des propriétés de l'eucalyptus (action stimulante, hyposthénisante, antiseptique, effets sur les muqueuses, la circu-

lation, les vomissemens des cholériques, etc.) : le tannin et la résine expliquent l'action tonique et astringente; mais, pour se rendre compte de l'action fébrifuge de cette plante, on a naturellement recherché un principe spécial qu'on a soupçonné pouvoir être un alcaloïde. M. Carlotti croit même avoir isolé ce corps en l'extrayant par l'acide sulfurique d'une substance résinoïde analogue à la résine de quina; mais les recherches ultérieures de M. Bordo , de M. Taillotte et d'autres pharmaciens n'ont pu faire retrouver ce produit, que le docteur Carlotti lui-même avouait n'avoir pu obtenir bien épuré. Il y a donc sur ce point une lacune à combler, comme il y en a dans les analyses de l'eucalyptus faites par M. Adrien Sicard, MM. Vauquelin et Luciani et M. Weber.

L'essence d'eucalyptus est déjà entrée dans le domaine de la toilette à titre de vinaigre aromatique, d'alcoolat parfumé : comme toutes les huiles volatiles très odorantes, elle est trop forte et plus ou moins déplaisante, respirée en masse; une fois diluée, l'arome s'adoucit et persiste très longtemps avec un caractère *sui generis*, mais qui tiendrait, dit-on, du camphre, du laurier et de la menthe poivrée. M. Ramel l'a fait entrer dans des bonbons très agréables recommandés contre la toux et les affections chroniques des bronches.

L'*eucalyptus globulus* n'est pas le seul arbre de ce genre qui renferme une essence odorante : toutes les myrtacées ont leurs organes remplis de petits réservoirs d'huile volatile; les eucalyptus en particulier en renferment tous des quantités variables, dont les odeurs caractéristiques servent à la dénomination vulgaire de l'arbre. C'est ainsi que le plus gros des eucalyptus, l'*eucalyptus amygdalina*, s'appelle *tasmannian peppermint*, menthe poivrée de Tasmanie, — l'*eucalyptus odorata*, *peppermint* ou menthe poivrée tout court. Les usages économiques de ces essences sont en ce moment à l'étude comme dissolvans de matières résineuses et même comme huiles à brûler à la façon du pétrole (1).

Les résines sont également des produits très ordinaires des nombreuses espèces d'eucalyptus, et les noms de *gum trees*, arbres à gomme, ou plus spécialement de gommier rouge, blanc, bleu, etc., se rapportent à cet ordre de produits. D'autres noms vulgaires, comme *stringy bark*, écorce fibreuse (*eucalyptus obliqua*, L'Héritier, la première espèce décrite du genre), *iron bark*, écorce de fer, font allusion à d'autres caractères sur lesquels une étude complète de ce vaste groupe d'arbres révélerait de très curieux détails.

Mais il est temps de terminer cette esquisse, bornée à dessein au

(1) Consulter sur ce sujet F. Mueller, *Victorian exhibition, Indigenous vegetable substances*, Melbourne 1862, in-8°.

gommier bleu de la Tasmanie. Seul entre ses nombreux congénères, il a vraiment pris pied en Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, partout où la culture de cette plante est compatible avec le climat. C'est le rare exemple d'un arbre vraiment australien devenu citoyen du monde de par le droit de l'utilité et de la beauté. Déshéritée du côté de la faune indigène et privée d'arbres à fruits, longtemps déserte ou nourrissant avec peine quelques misérables habitans, l'Australie, entrée il y a moins d'un siècle dans le courant de la civilisation générale, s'est peuplée de nos céréales, de nos fruits, surtout de nos animaux domestiques : elle nous envoie déjà avec son or les laines, la viande des moutons, des bœufs d'Europe nourris dans ses immenses pâturages; elle a rempli nos orangeries de ses plantes bizarres à fleurs brillantes. Aujourd'hui sa flore tout entière semble vouloir se faire de l'Algérie et de la région méditerranéenne de l'oranger une seconde patrie; mais au-dessus de ces légions d'arbustes qui lui forment en quelque sorte cortége, l'eucalyptus se dresse et s'élance avec une puissance souveraine. Tout jeune, le *bel arbre bleu* (1) est un type achevé d'élégance; à peine adulte, il représente la force, il marque une nouvelle étape dans ce mouvement de progrès qui répand sur le monde entier les richesses longtemps confinées en des régions isolées. L'homme, ce roseau pensant, est décidément quelque chose dans sa demeure, puisque la nature lui livre peu à peu pour sa jouissance ou ses besoins les êtres qu'elle semblait n'avoir créés que pour eux-mêmes, pour le désert, pour l'existence libre et sauvage : nous les faisons nôtres en leur ouvrant par la culture la voie des migrations et des destinées inattendues; chaque conquête de ce genre est un pas vers la domination pacifique du monde par l'humanité.

J.-E. Planchon.

(1) La couleur bleu glauque de l'eucalyptus frappe tellement les yeux que, lorsque dans l'hiver de 1862-1863 on rentra en orangerie le remarquable exemplaire du square du Temple, les habitans des quartiers qui en avaient joui tout l'été réclamaient leur « bel arbre bleu. » Le premier sujet que les Parisiens aient pu voir en dehors des orangeries fut mis en pleine terre à la Muette en mai 1861, et poussa merveilleusement jusqu'aux premiers jours d'octobre, où il mesurait $4^{m},20$, s'étant allongé de 3 centimètres par jour dans le courant de septembre.

UNE EXCURSION

DANS LE NORD DU JAPON

YÉZO ET LES AÏNOS.

A bord du *Kanzu-maru*, 2 août 1874.

Me voici encore une fois loin de Yeddo, profitant de mes dernières vacances pour vivre quelques semaines au milieu de ces populations incultes auxquelles il faut demander le secret des mœurs primitives et de la civilisation originelle du Japon. Après avoir salué à Kioto l'antique capitale des mikados, le berceau de l'empire, le foyer d'où rayonnèrent jadis la science, la politesse, les arts importés de la Chine, après avoir parcouru les provinces du centre, où prospère la vie agricole et industrielle, je me propose de visiter les contrées reculées où vient mourir le flot de l'ancienne civilisation, et dans lesquelles la nouvelle ne s'est pas encore répandue. Il a fallu pour cette fois partir seul. De mes compagnons de voyage de l'année dernière, les uns sont retenus par leur service, les autres découragés par l'inclémence de la température ou les difficultés et l'étendue du programme. Quelques caisses de biscuits et de conserves forment sur le pont du *Kanzu-maru* le petit retranchement où le maître, le serviteur et le chien essaient tant bien que mal de se caser, chacun suivant son goût. C'est là qu'il faudra dresser la table, improviser un lit et organiser une tente pour se garantir d'un soleil d'août, dangereux même à travers le casque de feutre. J'ai fait une tentative pour descendre dans l'unique petite cabine où

dorment d'un œil quelques passagers japonais; mais l'odeur et la chaleur y sont tellement suffocantes, que j'ai bien juré de n'y plus rentrer, quoi qu'il arrive. Le beau temps m'aida fort à propos à tenir mon serment.

Ce n'est pas, comme on le voit, un lieu de délices qu'un *steamer* japonais, et le pis est que dans cette navigation primitive la sécurité ne compense guère le confortable complétement absent. Quelques-uns de ces navires, destinés au service des côtes, sont conduits par des ingénieurs ou plus exactement par des mécaniciens anglais ou américains; mais, la date forcée de mon départ ne m'ayant pas permis de choisir, je suis très mal tombé. De mécanicien, je n'en vois point, et quant au capitaine, — après m'être demandé pendant deux jours à qui pouvait bien appartenir cette fonction entre quatre individus qui semblent commander aux autres, parlent tous à la fois et prennent part aux manœuvres qu'ils ordonnent, — je me suis rendu compte seulement vers le soir du troisième jour que ce titre revenait à un *gentleman* orné de bottes trop neuves et d'une chemise trop ancienne, qui parut alors pour examiner le temps, qui s'assombrissait. J'ai pu méditer à loisir le proverbe populaire : « trop de pilotes font chavirer le navire. » Le voyageur ne peut se plaindre au surplus d'être abusé par de fausses promesses; quand j'ai demandé à l'agent de la compagnie en combien de temps on allait à Sendaï, il m'a répondu en lançant négligemment sa bouffée de fumée : « Si le temps est beau, vous pouvez y arriver en quarante-huit heures. — Mais s'il ne l'est pas? — Oh! alors je n'en sais rien, » a-t-il répliqué, de l'air ennuyé d'un homme forcé de répondre à une question impertinente.

I.

Comment en effet pourrait-on savoir quand on arrive, puisqu'on ne sait même pas quand on part? Nous devions lever l'ancre le 27 juillet, le départ, remis au 29, a été fixé au 30 à neuf heures du matin; mais, lorsqu'à neuf heures je saute sur le pont, la moitié de l'équipage est encore à terre, et le chauffeur ne songe pas à allumer ses feux. J'ai même l'air de surprendre tout le monde en demandant quand on va déraper. Vers deux heures, nous sommes rejoints par plusieurs passagers mieux avisés que moi; à trois heures, l'équipage se fait ramener dans des sampangs chargés de provisions; la cheminée commence à vomir sa fumée noire, et vers quatre heures le *Kanzu-maru* prend un petit élan modéré de 7 milles à l'heure La rade de Shinagawa, que nous quittons, est une des plus incommodes que l'on puisse voir. Trop ouverte et trop plate, elle ne peut

donner accès aux gros navires, ni protéger les petits contre les typhons. La chaloupe à vapeur qui faisait le service de Yokohama à Yeddo avant la construction du chemin de fer s'y est plus d'une fois embourbée; le moindre coup de vent empêche les chalands de circuler et les chargemens de se faire : aussi tout le commerce européen s'est-il concentré à Yokohama, tandis que les jonques plates qui font le cabotage indigène préfèrent entrer dans les canaux de Yeddo, où elles viennent se charger aux pieds mêmes des *godons*. En ce moment même, elles arrivent du large vent arrière, innombrables, rapides, élégantes, mêlées aux bateaux de pêche et profitant comme eux de la marée montante.

Nous voyons de loin en passant Yokohama, Treaty-Point, et, doublant vers neuf heures le Cap Méla, nous entrons dans le Pacifique. Il nous reste à faire 100 lieues au nord pour gagner la baie de Sendaï. Par bonheur, le grand Océan, si fertile en naufrages sur ces côtes, justifie cette fois le nom qu'il a reçu de Magellan. La navigation n'offre d'autres émotions que la vue des marsouins et des mouettes qui jouent en grand nombre autour de nous et le spectacle de la côte que nous ne perdons guère de vue. Nous longeons la province d'Awa, celles de Kadzusa et d'Oshiu; des falaises de moyenne hauteur bordent le rivage; au-delà on distingue de hautes montagnes, Tsukuba-san, Nikkô-san, ces grands jalons qui marquent la route du nord. Voici Inaboye-saki, la pointe inhospitalière où vient déboucher le Tonégawa. Il a fallu y construire un phare pour éloigner les navigateurs de ces parages semés d'écueils.

Décidément l'agent a eu raison de ne pas me donner une réponse compromettante : voici notre troisième jour de navigation, il est cinq heures, on ne distingue pas encore le port d'arrivée, et le temps, couvert depuis le matin, devient tout à coup menaçant. L'horizon disparaît sous de gros nuages noirs qui ne tardent pas à éclater; la nuit nous prend, tandis que l'on cherche à l'aventure la côte, que rien n'éclaire. C'est alors que le capitaine paraît, regarde autour de lui d'un air capable, interroge la boussole et nous mène piquer une tête droit sur l'île de Tashiro, à 15 lieues du port où nous devions entrer. Il se trouve là fort à propos une petite anse où nous jetons l'ancre en attendant le jour et le calme. Le jour vient, mais point le calme. A travers des rafales de pluie et de vent, on voit l'océan moutonner au large et se briser sur les îlots qui nous entourent. Un petit village de pêcheurs sommeille, portes closes, à quelques encablures de notre navire. Combien de temps cela va-t-il durer? C'est la question que je me pose en arpentant le pont, dont je suis devenu l'unique occupant, tout l'équipage étant plongé dans le sommeil à l'entre-pont, et mes deux compagnons du pre-

mier jour étant abattus par ce mal stupéfiant auquel les Japonais sont si généralement sujets. Vers deux heures, le *Kanzu-maru* semble se réveiller : un mousse paraît, bâille, s'étire les bras et redescend; un autre survient, même pantomime. Enfin on rallume les feux éteints, et nous reprenons le large, non pour entrer dans le port de débarquement, ce qui est devenu impossible par la violence du vent, mais pour gagner un autre abri plus sûr.

C'est dans une jolie petite crique entourée de hautes collines verdoyantes que nous jetons l'ancre vers cinq heures; la pluie a cessé, une barque se détache du petit village de Také et vient prendre quelques passagers fort heureux de toucher terre. J'escalade les hauteurs voisines pour jouir d'un spectacle qui serait beau par un ciel plus clair. Les îles environnantes baignent dans le canal leur verdure luxuriante; on distingue vaguement vers l'ouest le pic de Kin-kwa-san, tandis que notre petit *steamer*, lavé à grande eau, se balance à quelques brasses du bord. Peu ou point de culture, c'est à la pêche que les habitans de cette côte demandent leur subsistance. Ce premier aperçu des types du nord ne donne pas une idée flatteuse de la race. Les hommes, bronzés par le hâle marin, sont laids; quant aux êtres farouches, à demi nus, qui étalent une poitrine noire et desséchée, on me dit que ce sont des femmes. Les gens de l'équipage traitent ces indigènes avec le plus parfait mépris. A propos de je ne sais quelle querelle sur du poisson promis et non livré, ils s'arment de triques et déclarent qu'ils vont faire un mauvais parti au délinquant; celui-ci s'esquive à temps, mais on lui prend son bateau, qu'on emmène au large et qu'on hisse à bord. Il a fallu ce matin même une heure de pourparlers entre le chef du village, notre capitaine et les héros de ce bel exploit pour que la barque fût rendue. Cette grande douceur, qu'on admire chez les Japonais, ne serait-elle que le vernis dont se couvre leur rudesse primitive, une seconde nature artificielle sous laquelle reparaît facilement la première quand la surveillance est loin et quand on se croit à l'abri d'une loi draconienne? Ce qui est certain, c'est que leur politesse, toute de formules plutôt que de sentimens, se traduit plus volontiers par des phrases banales que par des actes.

Aujourd'hui nous avons quitté à neuf heures la *Baie des Cigales*, — c'est ainsi que j'ai baptisé sur mes notes ce petit coin de terre en l'honneur des myriades d'insectes qui n'ont cessé pendant toute la nuit de faire entendre leur mélodie glapissante. En ce moment, nous traversons la baie de Sendaï par un fort roulis, mais par un beau soleil et une légère brise qui font oublier la bourrasque des deux derniers jours. Cette baie, large d'une quinzaine de *ris* (lieues), présente la forme générale d'un demi-cercle ouvert au sud, dont

nous franchissons le diamètre de l'est à l'ouest. Au fond du golfe, on aperçoit les montagnes de la province de Mutsu et le port d'Ishi-no-maki. Devant nous se dessinent déjà les premières îles détachées d'un archipel. On dirait moins des îles que des bateaux chargés de verdure, tant elles sont petites, tant leur feuillage les recouvre jusqu'au pied. Presque toutes sont inhabitées; mais en voici de plus grandes, derrière lesquelles nous glissons; la haute mer disparaît, et nous avons franchi désormais la ceinture de rochers qui enclave les eaux paisibles de la baie où dort, comme au bord d'un lac suisse, le joli village de Matsusima. Ces eaux peu profondes ne nous permettent pas d'avancer, et le *Kanzu-maru* termine sa course dans une île voisine, à la douane de Sabusawa. Il est midi, nous avons mis cinq jours à franchir cent lieues.

13 août. A bord du *Kwaï-djin-maru.*

Après dix jours de courses à cheval ou de promenades en canot, il a fallu encore une fois camper sur le pont d'un nouveau *steamer* japonais, en tout semblable au premier comme installation, comme discipline et comme vitesse, pour gagner le but de mon voyage, Hakodaté et l'île de Yézo. Je profite des loisirs d'une bonne traversée pour résumer mes impressions de ces dernières journées.

Sabusawa est un port d'accès difficile, où les produits des riches provinces environnantes s'échangent contre les articles manufacturés d'importation indigène ou étrangère, venus soit en jonques, soit par de petits bateaux à vapeur comme celui qui m'a amené. De grandes jonques, des magasins, des agences de transport, donnent à ce petit bourg une animation commerciale qui attire et ne retient pas. Deux heures après mon arrivée, je montais en *sampang*, et à travers les méandres des îles et des îlots je gagnais Matsusima à trois *ris* plus loin.

De la maison de thé à trois étages où je suis descendu, on domine une grande partie de ce lac formé par le hasard, et les yeux reposent avec délices sur les accidens de cette nature enchanteresse. Le paysage japonais produit l'impression d'une miniature; tout y est harmonieux, coquet, presque artificiel. Rien de heurté, ni dans les tons, ni dans les formes; la lumière semble caresser les contours qu'elle baigne. Sur un îlot, à gauche de la plage, s'élève un petit temple; sur un autre, à droite, une rangée de pierres funéraires indique le cimetière. Les pêcheurs qui dorment là semblent encore bercés dans leur barque indolente, comme ceux qu'on voit glisser le long de leur dernière demeure. Derrière le village s'élève une bonzerie, entourée de nombreuses chapelles; autrefois floris-

sante, elle est aujourd'hui abandonnée. Les magnifiques *sûgni* qui en formaient l'avenue tombent un à un sous la hache des bûcherons; l'œuvre de destruction se poursuit ici comme partout, et n'aboutit jusqu'à présent qu'à découronner le passé sans grandir le présent ni fonder l'avenir. Un de ces arbres se cramponne, avec ses racines mises à nu, comme avec des mains crispées, au rocher sur lequel il meurt, — image fidèle de l'antique tradition qui essaie de vivre sur ce sol aride et s'apprête à y périr faute de racines assez profondes dans les consciences et dans les volontés d'un peuple trop longtemps asservi.

En rentrant à l'auberge, j'y trouve installée une bande de lutteurs qui fait halte. Chacun d'eux voyage le paquet sur l'épaule, le sabre au côté, la robe retroussée jusqu'aux hanches et rabattue jusqu'à la ceinture. On s'arrête dans les grandes villes, dans les lieux de pèlerinage en renom, partout où il y a foule; on fait le reste du chemin à grandes étapes. Ces marcheurs infatigables font de 18 à 20 lieues par jour sans broncher, à la seule condition d'absorber un nombre suffisant de tasses de riz et de trouver au gîte un bain torride. Les lutteurs japonais n'ont rien de la grâce athlétique; leur genre d'escrime, qui consiste simplement à renverser l'adversaire par la poussée, demande moins d'adresse ou de force que de pesanteur. Aussi ne sont-ce que de lourdes masses de chair difformes.

Sept lieues séparent de la mer la ville de Sendaï, l'une des plus importantes du Japon. Comme toutes les grandes cités, elle s'annonce au loin par le prolongement excessif de ses faubourgs dans toutes les directions; mais tant s'en faut qu'elle offre en toutes ses parties le spectacle animé de certains marchés. Au milieu de la ville est un carrefour dont les quatre angles affectent une construction monumentale et pittoresque. C'est là que la route venant de la baie croise celle qui vient de Yeddo, le *Oshiu-kaïdo*, — là que se concentre l'activité commerciale; c'est aux environs que sont groupés la poste, l'hôpital, le télégraphe, qui ne marche pas encore, et des *stores* remplis de marchandises européennes, contenant principalement des vêtemens, des chaussures, de la parfumerie et des boissons. Sendaï se pique en effet de suivre le mouvement des idées à la mode. J'y ai vu flotter une banderole portant en français ces mots : *école de compagnie*; malheureusement, la maison étant vide, cette annonce est restée pour moi un mystère. En revanche, on y voit un joli collége où des professeurs japonais enseignent l'anglais à leurs compatriotes; la culture des langues y est en honneur. Un soldat des *tsintaï* (troupes de ligne), coiffé, comme ils le sont tous, du béret prussien, m'a salué d'un *god dam you* plein d'aménité, dans l'intention manifeste de faire valoir ses études philologiques.

Une jeune fille s'est installée d'autorité à côté de moi pendant que je déjeunais, et m'a assailli en anglais de questions plus indiscrètes les unes que les autres. Par un singulier contraste avec ses allures modernes, la ville a conservé des anciens jours une trace qu'on ne retrouve plus guère aujourd'hui. J'ai parlé ici de ces étranges lieux de repos préparés jadis le long des routes pour faire oublier au voyageur au milieu de distractions équivoques les ennuis d'une longue tournée : encore aujourd'hui il n'y a pas à Sendaï d'autre auberge, et c'est au milieu des tambourins et des défis que se lancent deux jeunes libertins déjà ivres qu'il faut songer à dormir après une nuit passée à cheval.

A mesure qu'on s'éloigne du carrefour, la vie semble se retirer; les maisons tombent en ruines, les clôtures gisent à terre; l'herbe pousse dans les chemins, et les longues rues de l'ancien quartier officiel semblent dépourvues d'habitans et de propriétaires. Sendaï est comme une ville déchue dont la population aurait brusquement émigré; cette déchéance date de la guerre civile de 1868 qui a sévi dans cette province : les partisans du taïcoun y furent vaincus par les réguliers, et le gouvernement vainqueur ne s'est point hâté de panser les plaies de la cité rebelle. Il y a envoyé un bataillon d'infanterie, et, tandis que la vieille forteresse féodale tombait en ruines, on a bâti à sa porte deux vastes casernes. Au demeurant, ce riche marché des soies d'Oshiu, bâti dans une plaine à quelque distance des montagnes, sans industrie locale, sans physionomie propre, mérite qu'on y passe et non qu'on y séjourne.

Revenu au bord de la mer, j'ai voulu gagner le fond de la baie en canot. La fragilité de l'esquif sur lequel il faut s'embarquer provoque bien quelques observations de ma part : les bateliers, ne voulant pas laisser échapper leur proie, m'assurent que la traversée ne se fait jamais autrement, et deux heures de navigation charmante à travers les îles semblent leur donner raison; mais à peine avons-nous doublé la dernière que le vent se met à souffler, la mer à grossir; la voile de paille tombe à l'eau, et mes hommes se déclarent incapables d'atteindre Ishi-no-maki à la godille. Ils n'ont pas beaucoup de peine à me persuader de gagner l'île la plus voisine et le petit port de Sabusawa.

Guéri par l'expérience, je me flattais d'affréter une de ces grandes jonques qui étaient à l'ancre attendant un chargement de riz pour le sud, — l'occasion de gagner en quelques heures le prix d'un voyage devait être un appât séduisant; mais je comptais sans l'esprit de routine professionnelle. Consacrer à une partie de promenade une jonque de commerce paraît tout simplement au patron une plaisanterie déplacée; j'ai beau appuyer ma proposition des offres les

plus brillantes, je ne réussis même pas à la faire prendre au sérieux. Y a-t-il du moins une raison, une objection quelconque? Non, seulement ce serait insolite, et cela suffit. C'est donc dans un grand canot de pêche, à quatre avirons, que je m'embarquai bien avant le jour pour visiter l'île sacrée de Kin-kwa-san (la *Montagne-d'Or*), située à 18 lieues de là, vers l'est, en dehors de la baie. Au bout de sept heures de trajet, par un beau temps et sous un soleil terrible, nous entrions dans le groupe d'îles qui la précèdent : elles sont plus grandes, d'aspect plus sévère que celles de la côte occidentale du golfe; les falaises de basalte, couvertes de fucus et de mollusques, s'enfoncent à pic dans une eau profonde et transparente. C'est dans ce lieu inhospitalier, à Tashiro, qu'était autrefois établi le pénitencier où les daïmios de Sendaï envoyaient en exil leurs *samouraïs* (officiers) coupables de quelque délit ou soupçonnés de quelque mauvais dessein. Cette sorte d'exil était jadis et reste encore l'une des peines les plus cruelles pour des hommes si épris de plaisir et de bruit, incapables de remplacer par l'activité de l'esprit le vide de l'oisiveté forcée. Quelques-uns d'ailleurs étaient astreints au travail; on voit en passant les défrichemens qu'ils ont légués aux habitans d'aujourd'hui, pêcheurs insoucians qui ne songent guère à les continuer ni à en profiter. Dans toute cette région, à part quelques plans de haricots devant la porte des cabanes, on n'aperçoit aucune trace de culture. Les insulaires n'ont pas l'air de soupçonner qu'il y ait d'autre nourricier que l'océan. On en voit quelques-uns voguer à côté de nous dans des canots qui pourraient passer pour des périssoires et qu'on dirait à chaque instant prêts à chavirer sous le poids de la natte de paille qui leur sert de voile.

Il n'est pas donné à tout le monde d'aborder à Kin-kwa-san; c'est d'ailleurs le seul rapport qu'ait cette terre mystérieuse avec la riche Corinthe. Favorisés par la marée, nous jetons l'ancre au milieu de rochers aigus, tout hérissés d'échinodermes, dont les épines restent dans les pieds nus, car il faut faire quelques bonds dans l'eau pour gagner la plage. J'aurai toujours devant les yeux le spectacle qui s'offrait là : une quinzaine de pêcheurs japonais, surveillant leurs barques à l'ancre, se tenaient accroupis ou couchés entièrement nus sur le sable sous un soleil mortel. Muets, immobiles, la face congestionnée par la chaleur, bouche béante à la vue d'un étranger, ils semblaient plongés dans je ne sais quelle torpeur stupéfiante commune avec la brute, ruminant, comme les bœufs dont parle un poète,

> Le rêve intérieur qu'ils n'achèvent jamais.

A la vue de ces corps inertes, aux muscles arrondis, à la peau cui-

vrée, aux longs cheveux pendans sur les épaules, on a la révélation de la vie sauvage primitive. Telle dut être l'impression des premiers navigateurs portugais qui furent jetés sur un rocher de la mer de Chine; cela devait se voir il y a mille ans, et les siècles en se succédant n'ont apporté aucun changement à ces existences.

L'île de Kin-kwa-san serait absolument déserte, si la religion sintiste, habile au temps de sa prospérité à consacrer par ses manifestations toutes les beautés naturelles, n'y avait bâti un temple devenu un lieu de pèlerinage. Le temple n'a plus son grand-prêtre, mais l'habitude des pèlerins a survécu au culte, et le desservant laïque chargé d'entretenir l'autel offre un gîte aux nombreux visiteurs dans les dépendances du monastère abandonné. Il y avait foule quand j'arrivai. Je ne cesse d'admirer cette humeur voyageuse des Japonais. Sans être poussés par un intérêt mercantile, ni par un zèle religieux qui leur fait absolument défaut, ils entreprennent souvent de longs voyages à pied, presque sans ressources, pour visiter un lieu célèbre, un temple, une montagne, un tombeau. Grâce à la simplicité de leur appareil, grâce à la facilité de la vie, les plus humbles peuvent partir le bâton à la main, le pied leste, le cœur léger, sûrs de rentrer riches de souvenirs, sans être beaucoup plus pauvres d'argent. Tandis que mon *koskaï* (serviteur), à grands renforts de paravens, s'ingénie à élever à mon profit le mur de la vie privée dans une vaste salle où se tiennent une trentaine d'hommes et de femmes, je gagne la forêt sous la conduite d'un jeune garçon pour qui le monde finit là. Une cascade roule sur un lit de sable mêlé de mica, dont les reflets dorés ont valu à l'île son nom et la réputation, bien usurpée d'ailleurs, de recéler de l'or. Un petit sentier grimpe sous les magnifiques *sugni*, au milieu de quartiers de granit, dans une solitude qui rappelle la Gorge-aux-Loups de la forêt de Fontainebleau. On parvient enfin, après une ascension facile, à un plateau découvert d'où l'œil émerveillé embrasse un horizon sans limites. Kin-kwa-san est un cône à peu près régulier couvert d'une haute futaie, sillonné de ruisseaux, dont le développement total à la base est de 20 kilomètres. A l'ouest sont les îles que nous avons dépassées pour arriver; au nord, on en voit une autre toute petite, véritable écueil qui servait jadis de pénitencier; au sud, on distingue la côte ferme, qui se perd dans le lointain; à l'est, on n'aperçoit que l'Océan-Pacifique roulant ses grandes lames régulières que rien n'arrête depuis San-Francisco. On sent là qu'on est au bout du vieux monde et séparé du nouveau par l'immensité. C'est pour ainsi dire le Ouessant du Japon.

Une émotion toute nouvelle, c'est la vue des daims familiers qui peuplent cette terre, où d'anciennes lois ordonnent de les respecter

sous peine de mort. On les voit s'enfuir sous les arbres; il paraît qu'ils viennent paisiblement manger dans la main, comme l'indiquent des débris de papier, leur suprême friandise, à demi lacérés et jonchant la terre; mais la vérité m'oblige à confesser que je les ai vainement appelés. J'avais du reste un compagnon peu fait pour les attirer; mon chien leur courait sus en jappant.

De retour dans la baie de Matsusima, j'y passe quelques jours en excursions, qui se résument dans la dernière faite à Miura. C'est une haute colline boisée, située au milieu même de la baie et consacrée, comme toujours, par un temple. C'est de là qu'on aperçoit d'un seul coup d'œil les huit cents îles qui font de ce paysage l'un des plus beaux panoramas du Japon. En entendant répéter ce chiffre fantastique, j'avais cru à une de ces exagérations de la vanité locale dont les voyageurs se font souvent les complices, mais il a fallu se rendre à l'évidence. Si dans le nombre beaucoup ne sont que des rochers, il en est bien peu que ne surmonte un bouquet d'arbres ou une touffe de verdure. On dirait que du haut de Miura quelque semeur divin a d'un geste unique jeté autour de lui cette poussière gigantesque. C'est en vain que j'ai sollicité des habitans une explication mythologique du phénomène. Il n'entre pas dans la tournure d'esprit des Japonais d'encadrer les merveilles naturelles dans aucunes de ces fables dont le génie grec et âryen est si libéral. Ce n'est point ici d'ailleurs, comme dans le sud, l'ancien séjour des dieux; jamais ils n'ont honoré de leur présence ces contrées redoutables du nord où vivait la race détestée des Aïnos. Le vieux prêtre qui me dresse une table dans son temple, sous le regard pacifique de Kannon-sama, répond donc à mes questions, dont la naïveté l'étonne, qu'il en a toujours été ainsi de mémoire d'homme. Je m'attendais à cette réponse. Je ne suis pas plus heureux dans mon interrogatoire scientifique; les théories sur les transformations du sol n'intéressent pas mon homme, et je suis forcé de m'en tenir à l'hypothèse que suggère l'aspect partout semblable du terrain calcaire et le peu de profondeur des eaux, celle d'une lente érosion pratiquée par les flots dans une masse jadis compacte.

En revanche, mon hôte m'entretient de questions politiques; il a vu la dernière guerre civile en 1868, il en parle en homme qui sans doute a dû faire des vœux pour le parti du nord quand il était debout et l'accompagner de ses regrets dans la défaite. Partout ici, dans les choses et dans les hommes, on retrouve vivace ce souvenir, qui disparaît à Yeddo sous le fracas des nouveautés. Là, le gouvernement éblouit le peuple et l'accable d'une onéreuse sollicitude : il compte ainsi rallier les tièdes et décourager ses ennemis; mais dans ces provinces, qui ont pris part à la guerre, qui en ont souffert, qui

n'ont jamais eu d'attache directe avec le pouvoir, les anciennes influences demeurent, les vieilles rancunes subsistent, inertes peut-être pour longtemps, mais non pas adoucies, et se traduisant par une mauvaise volonté invincible à l'égard de toutes les réformes entreprises par le gouvernement central. Celui-ci du reste ne se pique pas de les faire adopter du premier coup, et se préoccupe beaucoup plus de se donner les dehors de la civilisation dans quelques ports ouverts que d'en répandre uniformément les réels bienfaits.

Il a fallu passer trois jours à Sabusawa, attendant d'heure en heure le départ toujours annoncé, toujours retardé, du *Kwaï-djin-maru*; mais je n'ai pas manqué de distractions dans la maisonnette où ma bonne étoile m'avait conduit, faute de place à l'auberge. Le propriétaire tient un établissement de bains, où j'ai eu le plaisir de voir, en quarante-huit heures, défiler par deux fois toute la population. Vers deux heures, au moment où l'eau commence à être suffisamment chaude, c'est-à-dire quand il est impossible à un Européen d'y tenir la main, les jeunes filles bien posées arrivent les premières, procèdent sans aucun embarras à tous les détails d'une toilette intime et consciencieuse, se plongent pour terminer pendant quelques minutes dans la piscine, se rajustent sans trop de hâte, puis viennent s'accroupir autour du feu entretenu par mon hôtesse, où elles entament, en fumant la pipe, un interminable babillage, car la maison de bains est en même temps un casino. Un peu plus tard viennent les vieillards des deux sexes, dont la journée est terminée avant la nuit à cause de leur âge; le soir, il y a foule; ce sont les pêcheurs, les hommes de peine, les artisans, les servantes, les femmes occupées le reste du jour chez elles ou aux champs. Tout ce monde se connaît, cause, rit, se jette de l'eau bouillante en manière de plaisanterie.

Ce que nous appelons confort n'a au Japon d'équivalent ni dans la langue ni dans les mœurs; on y rencontre le luxe chez les grands, la prodigalité presque chez tout le monde, mais ni petits ni grands ne font le moindre effort pour s'entourer de ces mille commodités sans lesquelles il n'y a pour nous ni bien-être physique ni véritable liberté d'esprit. Dans le petit port où je suis resté quelques jours, il était impossible de trouver un seul des mets, je dis des plus communs, qui composent la cuisine japonaise. L'idée ne vient à personne de les joindre de temps en temps au riz traditionnel, pas plus que de fermer passage en hiver à un courant d'air glacial ou de chasser dans un âtre la fumée qui offusque les yeux. En revanche, une grande ville, comme Sendaï, est toujours pleine de gens qui s'amusent, festoient, font tapage. Ce sont les modestes

habitans des environs qui viennent y manger en un jour l'épargne de plusieurs mois. Quelques amis, ayant loué pour une excursion les services de quinze ou vingt porteurs, eurent à leur payer au retour une somme d'environ 1,200 francs; le soir même, les *ninsogos* se rendirent au Yoshiwara, et quarante-huit heures après tout était dépensé. « Autour de nous, tout s'évanouit, la vie est un songe; sur la terre, qu'est-il de durable? » répète depuis des siècles la sagesse désolante du bouddhisme. Dès lors pourquoi accumuler sur cette terre des biens trompeurs? Pourquoi nous attacher à une vie qu'il faut quitter, étreindre des ombres? A quoi bon fonder sur le sable? De là l'indifférence ascétique de quelques-uns et l'imprévoyance épicurienne du plus grand nombre.

Si l'on ne se soucie pas de bien vivre, on ne se met guère en peine de la mort. Depuis deux jours, un bruit de clochettes dans le voisinage annonçait l'agonie d'un malade; le troisième jour, je vis passer le convoi, qui allait le conduire à sa dernière demeure. En tête marchait le clergé, puis quatre hommes portant sur leurs épaules une boîte de sapin exactement semblable au véhicule appelé *norimon*, dans laquelle le mort était accroupi, puis des pleureuses qui ne pleuraient pas, coiffées d'un capuchon blanc. Personne n'avait l'air affligé, ce qui m'engagea à me mêler à un groupe d'hommes qui suivaient. Quoiqu'il n'y ait qu'un village dans cette île, j'y ai compté cinq cimetières; chaque famille pour ainsi dire a le sien. Le cortége s'engage d'abord dans un sentier dont l'entrée est gardée par trois figures de pierre sculptées en bas-relief représentant un tombeau. Là le prêtre murmura une litanie, puis on se remit en marche pour s'arrêter de nouveau au premier cimetière, où l'on dit une prière, puis au second, où l'on fit de même, et ainsi de suite jusqu'au point d'arrivée. C'est un usage tout local et fort touchant qui veut que chaque défunt aille rendre une dernière visite à ses anciens amis avant de gagner lui-même le champ du repos. Là on le glisse au fond d'un trou, et chacun s'en retourne prestement, laissant le fossoyeur terminer seul sa triste besogne.

On ne se lasse pas d'étudier ces mœurs; parmi les sentimens qui se traduisent aux yeux de l'observateur, il est curieux de retrouver ceux qui forment par tous pays l'apanage et l'essence de l'humanité, de compter ceux qui prennent leur source dans les conventions locales, et de noter les uns et les autres sous les formes particulières qu'ils empruntent. Voici dans cet ordre d'idées une petite scène caractéristique. Mes hôtes étaient un jeune mari et sa femme sans enfant; le père et la mère de la femme logeaient non loin de là, et le père, qui m'avait pris en affection, était sous un prétexte ou sous un autre toujours en visite chez sa fille. Trop vieux pour exercer

une profession, ce bonhomme faisait un peu tous les métiers, même les pires, s'il en faut juger par quelques propositions non équivoques qu'il me chuchota à l'oreille un jour qu'il était un peu plus ivre que d'habitude. Voyant qu'il m'obsédait, sa fille lui dit tout doucement de ne pas molester l'étranger. Ce reproche à peine murmuré, le père se redresse et commence contre sa fille une philippique sanglante. Elle baisse la tête sans mot dire. Le gendre, fort décontenancé, semble par son silence donner raison au père irrité, et celui-ci se retire avec les honneurs de la guerre. Il fallut que le jour même la jeune femme allât, presqu'en cérémonie, implorer l'intercession de sa mère et son pardon. L'autorité paternelle est ici toute-puissante. Cependant deux jeunes gens suivaient hier un cortége funèbre l'œil sec et le front calme; la voix du devoir parle plus haut dans les relations de famille que la tendresse ou la sensibilité.

De cette première escale à moitié chemin du nord, voici l'impression générale qui me reste : la race japonaise est unique, la civilisation uniforme dans ses origines et ses moyens de développement. Du nord au sud, il n'y a qu'un peuple, chez lequel on trouve de très sensibles dégradations de culture intellectuelle ou morale, des dissonances historiques, des antipathies politiques, des coutumes diverses, quelquefois des préjugés opposés, mais qui révèle néanmoins son unité première par ses qualités, ses aptitudes et ses tendances. C'est bien partout le même Japonais insouciant, point méchant et point bon, paresseux avec délices, industrieux au besoin, esclave de la règle établie. La seule différence qui m'ait frappé, c'est chez les gens du nord plus de rudesse d'allures et l'absence de cette politesse banale et formaliste qui n'est du reste elle-même qu'un masque destiné à remplacer la véritable urbanité.

Pendant que j'écrivais ces notes, installé sur une table de fortune, le bateau s'est brusquement arrêté, frémissant de la proue à la poupe, comme une flèche dans un bouclier d'airain; avions-nous touché? une des baleines qu'on voit se prélasser à quelques centaines de brasses nous avait-elle donné un coup de queue en passant? Non; c'est simplement une pièce de la machine qui, faute d'huile, s'était échauffée jusqu'au rouge. On réveille le mécanicien négligent, on jette de l'eau sur la bielle, on verse de l'huile dans les réservoirs, et nous reprenons notre marche. Quant au coupable, il en pouffe de rire pendant une heure avec le capitaine. Décidément, si je reviens par mer, ce ne sera pas sur un bateau japonais. Heureusement nous doublons en ce moment le Cap Syria, le seul passage difficile de la traversée; nous allons entrer dans le détroit de Tsungar, et demain au point du jour nous serons à Hakodaté.

II.

Située entre le 41e et le 45e degré de latitude nord, entre le 137e et le 141e degré de longitude est, l'île d'Yézo pourrait se comparer grossièrement à une tête d'éléphant recourbant sa trompe vers le sud; Hakodaté est au bout de la trompe. On se ferait une idée très inexacte du climat, si l'on n'avait égard qu'à la latitude; c'est surtout une question de vents et de courans. Placée dans le voisinage de la Sibérie, la dernière des îles japonaises en reçoit les vents glacés, tandis que le Kuro-siwo (torrent noir), grand courant venu de l'équateur, qui baigne et réchauffe les côtes du Nippon (1), tourne brusquement à l'est dans le Pacifique et se dirige vers l'Amérique, abandonnant Yézo aux courans polaires. Aussi l'été y est-il plus court et plus frais (mon thermomètre n'a pas dépassé 25 degrés pendant la deuxième quinzaine d'août), et l'hiver extrêmement rigoureux. La neige couvre les montagnes dès le mois d'octobre.

C'est seulement au XVIIe siècle que les Européens découvrirent cette contrée; mais les Japonais les avaient devancés, et dès le XIVe siècle les chroniques rapportent que Yoshitsuné, frère du shiogoun Yoritomo, s'y réfugia pour échapper à la jalousie et aux soupçons du monarque qu'il avait aidé à saisir le pouvoir. Il n'y avait alors d'autre population que celle des Aïnos, appelés aussi *Yessos*, qui lui ont donné son nom. Il paraît bien probable que ces aborigènes occupaient aussi jadis une partie du Nippon, qu'ils évacuèrent pour faire place aux conquérans venus du sud; ils s'établirent également dans l'île plus septentrionale de Sagalhien (ou Karafto), par où l'archipel japonais touche au continent russe. Plus tard, les vainqueurs pénétrèrent à la suite des vaincus dans ces deux îles et s'y établirent en maîtres sans rencontrer de résistance. Ils fondèrent aussi à Itorup, autre île au sud de Sagalhien, un établissement fortifié où résidaient des officiers du shiogoun, surveillant et protégeant les Aïnos à la tête de quelques soldats, ou plutôt attestant par leur présence le fait de l'occupation japonaise. En 1806, les Russes, établis dans le nord de Sagalhien, tandis que les Japonais possédaient le sud, vinrent avec deux vaisseaux demander à ces derniers la permission de nouer commerce avec eux dans cette partie de leur empire, sous la menace de ravager le pays en cas de refus. Grande fut l'alarme du gouvernement, qui ne négligea rien pour se mettre en état de défense. Malgré ses efforts, les Russes, revenus l'année sui-

(1) Nippon ou Ni-hon signifie plus exactement l'empire japonais; c'est pour déférer à un usage établi qu'on désignera ainsi la grande île.

vante, n'eurent pas grand'peine à réaliser leurs menaces. Ils chassèrent la garnison d'Itorup et pillèrent tout ce que contenait la forteresse. On sait comment les Japonais se vengèrent en détenant captif pendant trois ans l'amiral Golovnine; mais ils sentaient qu'il y avait de ce côté un danger persistant pour leur sécurité : aussi, lorsque plus tard l'expédition du commodore Parry les eut contraints d'entrer en relations avec les Européens, leur première ambassade fut-elle envoyée à Saint-Pétersbourg pour régler la délimitation des possessions respectives des deux pays dans Sagalhien. On proposait alors de s'arrêter de part et d'autre au 50e parallèle, mais le gouvernement russe sut gagner du temps. Il sut, ce qui est mieux, le mettre à profit; quand la question fut reprise plus tard, son occupation s'étendait au-delà, et, quand on la reprendra désormais, on s'apercevra qu'il est le seul occupant.

Au début des relations ouvertes par les traités, on put croire que la Russie nourrissait sur l'île même de Yézo des projets de conquête; ses navires de guerre paraissaient souvent dans le port d'Hakodaté, poursuivant activement leurs travaux hydrographiques dans toutes les eaux environnantes; au lieu d'envoyer à Yeddo, comme les autres puissances, un ministre résident, elle s'était contentée de nommer un consul à Hakodaté, comme si elle eût voulu à la fois éviter l'occasion de se jeter dans les querelles de l'Europe avec le Japon, et traiter avec lui sur le pied d'égalité; mais il faut reconnaître que ces symptômes inquiétans ont, quant à présent au moins, disparu. M. de Budshow a quitté le poste de consul à Hakodaté pour venir prendre à Yeddo celui de ministre, auquel il était naturellement appelé; le commerce avec la Sibérie n'a pris aucun développement et, sans la présence insolite des missionnaires russes à Hakodaté, on pourrait dire que rien n'accuse plus les projets prêtés au gouvernement de Saint-Pétersbourg. Quoi qu'il en soit, le gouvernement de Yeddo a senti qu'il ne devait pas laisser péricliter son droit incontestable, et n'a rien négligé pour l'affermir.

Autrefois les terres incultes avaient été divisées entre quelques grands daïmios déjà nantis d'autres fiefs; mais ces souverains absens et tout entiers à leurs intrigues de cour ne s'occupaient de leurs possessions d'outre-mer que pour en tirer quelques impôts sans les administrer. De là l'état misérable du pays. La révolution de 1868, quand elle eut vaincu les partisans du taïcoun dans leur dernier refuge, précisément à Hakodaté, remplaça les daïmios absens par des gouverneurs de *ken* ou provinces forcés de résider, mais dépourvus de moyens d'action pour ramener à la vie normale une population de chasseurs et de pêcheurs, et la contrée semblait vouée pour longtemps encore à l'oubli, lorsque, il y a quelques

années, l'idée vint au gouvernement d'en confier la colonisation à un général américain.

Il semble que nous avons changé de climat quand le matin du 14 notre *steamer* entre dans l'étroit goulet au fond duquel est situé Hakodaté. Au lieu des hautes montagnes du Nambu, qu'hier on apercevait dominant les falaises de la côte, nous voguons entre des collines basses, aux croupes arrondies et dénudées qui donnent aux environs du port un aspect singulièrement triste. Au loin dans l'intérieur, on voit se dessiner la crête aiguë d'un volcan que le soleil levant dore d'un reflet pourpre; tout près de nous, un faubourg serpente le long de la côte; enfin au détour d'un promontoire gardé par une batterie, voici la ville. L'œil est péniblement surpris quand, au lieu de voir un *settlement* bâti comme Yokohama ou Hiogo, dans ce style interlope qu'on appelle européen en Asie, et qui pourrait sans peine passer pour asiatique en Europe, il n'aperçoit qu'un grand village de bois, aux toitures basses, où s'élèvent de loin en loin quelques habitations un peu plus grandes, peintes de bariolages de mauvais goût. Ici point de murailles imitant la pierre, point de terrasses descendant sur une pelouse. Les maisons les moins laides sont surmontées de toits couverts de terre et plantés d'herbe, afin de remplacer les tuiles, qui manquent. La ville est bâtie sur le penchant d'une colline escarpée, de sorte que, si les rues parallèles percées à mi-côte sont larges et bien ouvertes, les rues transversales qui les rejoignent sont autant d'escaliers. Aussi n'y voit-on pas une voiture, et ne se sert-on guère du petit véhicule roulant appelé *djinrikichia*.

Une triste nouvelle ne tarde pas à m'arracher à ces premières impressions : deux jours auparavant, un *samouraï*, venu d'Akita, résolu à tuer le premier Européen qu'il rencontrerait, a en plein jour assassiné le consul allemand, M. Haber. On conçoit quelle consternation un pareil attentat jette parmi un groupe de quinze ou vingt Européens dont chacun ne peut s'empêcher de calculer mentalement combien il avait de chances pour être lui-même victime (1). La population japonaise elle-même n'est guère moins émue; les aubergistes ne veulent plus recevoir personne, de peur de donner l'hospitalité à un complice. Les deux premiers à qui je m'adresse me supplient très poliment de leur éviter ce désagrément. Je prends le parti d'aller me faire reconnaître par le gouver-

(1) On se flattait que l'ère des violences fanatiques était close depuis longtemps. Une enquête faite en présence du secrétaire-interprète de la légation allemande a montré du reste que le coupable avait agi sans aucune excitation étrangère et sous l'empire d'une sorte de folie. Condamné à mort, il a été décapité le 27 septembre dernier.

neur; mais je tombe de Charybde en Scylla : à peine a-t-il appris mes fonctions auprès du gouvernement, qu'il veut m'utiliser comme juge d'instruction, et mes vacances sont sur le point de se transformer en une session de cour d'assises. J'esquive ce fâcheux honneur par une allusion aux termes de mon passeport, qui déclare ma santé fortement atteinte. Il est bon de savoir que le gouvernement s'est plu cette année à refuser aux étrangers les passeports qu'ils obtenaient autrefois; quant à ses fonctionnaires européens, qu'il n'a pas voulu molester, il leur a délivré des passes de complaisance, mais dans une forme déterminée et commune à tous, et, pour ma part, il a fallu qu'un médecin signât et qu'un ministre contre-signât, en dépit de l'évidence, que j'étais atteint d'une anémie générale, ou, pour traduire exactement l'expression japonaise, que mon sang s'était changé en eau; les officiers à qui je suis obligé de montrer en route cet invraisemblable certificat me regardent de travers en se demandant s'ils n'ont pas affaire à quelque faussaire.

Me voici présenté au capitaine Blakiston, et à mes embarras du premier moment succède le charme de cette large et facile hospitalité qu'on ne connaît que dans ces lointains climats. Il existe à Hakodaté, comme dans tous les ports ouverts, une autorité étrangère, celle des consuls, et une autorité indigène, celle du gouverneur, mais on n'y reconnaît qu'une royauté, c'est celle qu'exerce le capitaine Blakiston, *on her majesty's service.* Marcheur infatigable, voyageur intrépide, il est le seul qui ait bien exploré cette île, que les Japonais eux-mêmes connaissent fort médiocrement; c'est donc une rare fortune que mon arrivée concorde précisément avec une excursion qu'il se propose de faire et me permette ainsi de débuter sous les auspices d'un guide éclairé et d'un aimable compagnon.

Le 15 de bon matin, nous nous mettions en route, montés sur de petits chevaux ardens, solides, trapus, qui se reposent du trot en galopant. C'est une race particulière à Hakodaté, qu'on ne retrouve presque plus nulle part dans l'intérieur de l'île : aussi cette première journée préparait-elle des illusions qui durent s'envoler au second relais. La route nouvelle, tracée par les soins du *kayetakushi*, c'est ainsi qu'on appelle le département chargé de la colonisation de Yézo, présente la largeur de nos routes de première classe, c'est plus qu'il n'en faut dans un pays où ne circulent que des chevaux et des piétons; en revanche, les nombreux cours d'eau qui la traversent, devenus à chaque grande pluie autant de torrens, emportent les ponts, et les cavaliers sont obligés de passer à gué dans le lit même des ruisseaux. De plus les chevaux du pays, habitués à se suivre par longues files et à placer le pied dans la trace laissée par leurs devanciers, ont creusé dans le terrain argileux ces ornières

transversales qui donnent à tout chemin japonais l'aspect d'un champ couvert de sillons réguliers. Il faut toute la confiance qu'inspirent les jambes courtes de nos montures pour les lancer au trot sur cette surface inégale. Malheur à l'imprudent qui, ayant négligé de se munir d'une selle européenne, affronterait ces secousses sur un bât ou sur une selle de bois!

Après avoir parcouru une plaine inculte qui s'étend au bord de la baie, nous traversons Nanaï, où le kayetakushi a installé une ferme modèle. Nous apercevons des Japonais qui essaient de manier un lourd hoyau traîné par un cheval; tout cela dépend du kayetakushi. A qui ces chevaux américains? Au kayetakushi. Qui a mis là ces porcs à l'engrais? qui a planté cette pépinière de sapins? qui a posé ce fil télégraphique le long de cette route où ne peuvent circuler les voitures? Toujours le kayetakushi. On ne tarde pas à se dire qu'il joue ici le même rôle que le marquis de Carabas dans le conte populaire. Je réserve mon appréciation sur les mérites de cette institution jusqu'au moment où j'aurai vu la capitale nouvelle qu'elle a érigée presqu'au centre de cette contrée, à 185 milles d'Hakodaté.

Tôgé-no-shita ou le *Pied du col* est la sentinelle qui garde le premier défilé des montagnes. On pénètre dans une gorge boisée dont l'aspect diffère sensiblement du paysage de Nippon. On n'y voit plus le *matsu* et le *sugni*, ni les conifères, hôtes ordinaires des montagnes; on rencontre encore le hêtre, le bouleau, le tremble, le châtaignier et surtout une abondance considérable de mûriers sauvages qui courent le long de la route, et dont les baies rouges font venir l'eau à la bouche. Les montagnes sont généralement peu élevées. En moins d'une heure, on peut en gagner le sommet, d'où la vue embrasse vers le sud Hakodaté, tapi au pied de sa colline baignée de trois côtés par la mer, comme un crustacé sur son rocher, la rade, peuplée de voiles, et le promontoire qui précède Matsumaï, l'ancienne capitale. Devant soi, au nord, on voit à droite et à gauche de la route deux lacs couverts d'îlots verdoyans dont le plus grand, Genzainoumma, communique avec la mer par un petit cours d'eau débouchant sur la Baie du Volcan (ainsi la nomment les géographes). Au-delà se dresse le volcan de Komaga-také, que j'avais admiré la veille et qu'aujourd'hui je laisse derrière moi, comptant bien le voir au retour. La forêt s'étend de toutes parts, sombre et ondoyante. La route, faite de lave et de pierre ponce pilée, se prête aux rapides allures; pas un village, à peine quelques maisons de thé peu confortables, quoique propres, et de loin en loin un *mango*, — homme de peine, — trottinantsur sa bête et suivi de deux ou trois autres, attachées par leur longe au bât les unes des autres. Avant midi, nous sommes à Mori, à onze *ris* et demi d'Hakodaté.

Mori est un village de médiocre importance, assis dans les débris du volcan, sur le bord du large golfe auquel la montagne a donné son nom. C'est là que s'arrête brusquement la route nouvelle; elle se termine dans la mer par une estacade qui sert d'embarcadère pour regagner, après 15 lieues de mer, l'autre tronçon de route à Shin-morran; mais ce sera ma route de retour, car mon objectif, c'est de remonter tout d'abord le long de la côte. Après un déjeuner de poisson et de riz arrosé d'excellent *saki*, on nous amène de nouveaux coursiers. Le mien engage une lutte dont j'ai grand'peine à sortir vainqueur. N'espérez rien obtenir de ces chevaux par les procédés ordinaires; le mors ne fait que les gêner sans les diriger, la cravache vole en pièces inutilement sur ce cuir épais couvert d'un poil vierge, et quant à l'éperon, ceux qui le sentent le prennent pour un taon et donnent de grands coups de pied ou de tête pour chasser l'importun. Si après bien des efforts vous obtenez une certaine rapidité, ce ne sera qu'en vous soumettant au roulis d'un trot déhanché ou aux secousses désordonnées d'un lourd galop de charge. Tel est le seul mode de transport connu dans le pays.

A Mori seulement commençait pour moi le vrai voyage. Jusque-là rien ne différait du Japon connu. Nous suivons maintenant l'unique voie de communication entre Mori et la côte ouest. C'est un sentier vague qui erre à travers la lande inculte; toutes les fois que la forme du rivage le permet, il gagne le sable de la plage et circule entre les rochers et les vagues le long de la baie. De ponts sur les cours d'eau, il n'en existe pas. Les gués ne sont pas très profonds dans cette saison; néanmoins l'eau nous monterait aux genoux, si nous ne posions les pieds sur le cou des chevaux, très familiers du reste avec cet exercice. De leurs sabots nus, ils trébuchent sur le gravier. Il paraît qu'en hiver et au printemps chevaux et cavaliers sont obligés de se mettre à la nage, le passage est même quelquefois complétement impossible. Du reste, point de chance de s'égarer : d'un côté la forêt inaccessible, de l'autre la mer; pas un sentier qui vienne croiser celui que nous devons suivre. Et c'est là une route, la seule route de terre ouverte jusqu'au centre de Yézo. Il n'y a pas à s'y tromper : les bornes placées de *ri* en *ri* prouvent assez que cette sente est regardée comme un chemin. Par une étrange ironie, on voit de loin en loin les poteaux d'un futur télégraphe!

Voici un premier groupe d'habitations; ce sont des cabanes de roseaux liés en gerbe et amoncelés avec tout leur feuillage; la porte est représentée par une natte suspendue ou par une sorte de volet de bois. Presque toujours ouverte, elle tient lieu de fenêtre. A l'intérieur, quelques nattes grossières traînent par terre; une bouilloire de fer est suspendue par une crémaillère au-dessus d'un âtre

où fume le bois vert. Une femme est accroupie auprès; devant la porte, des enfans nus et des hommes aux cheveux incultes. C'est là un hameau de pêcheurs. Pour la première fois j'ai été offusqué par la malpropreté, et nous sommes cependant encore chez les Japonais, parmi ceux qui, comparés aux aborigènes, se considèrent comme la race supérieure; que sera-ce demain? Ce qu'on appelle un village est la réunion de plusieurs de ces cabanes autour de quelques baraques en planches de peuplier, que domine une grande maison au toit lourd, au portique surbaissé, aux boiseries noirâtres. Cette vaste construction sert à la fois de magasin, de poste aux chevaux, d'auberge et de maison de ville. Au moment où nous arrivons à Toshibé, une réunion des fortes têtes de l'endroit discute vivement sur une instruction du gouverneur que vient de lire un vieux barbon à lunettes de corne. On se passe le grimoire de main en main, car on ne s'entend pas sur le texte. Il n'est pas rare de rencontrer à l'entrée de ces villages une petite guérite où sont placées quelques statuettes de pierre grossièrement taillées, ébauche informe de quelque divinité; elles sont couronnées de fleurs, enguirlandées d'oripeaux rouges ou blancs. C'est à peu près le seul vestige extérieur du culte qu'on rencontre; que pourrait-on voir de plus chez une population si misérable?

Jusqu'ici nous sommes restés au milieu des Japonais, et si l'œil est frappé de leur taille plus élevée que celle des habitans du Nippon, de leur face moins expressive, de leur teint moins foncé, de la laideur inusitée des femmes, il retrouve cependant les caractères généraux de la race modifiés légèrement par l'influence du climat et du régime. Quelque temps après la borne indiquant le 19e *ri*, nous entrons au crépuscule à Urap, au milieu d'un village d'Aïnos. Il est trop tard pour pénétrer dans leurs huttes, que rien n'éclaire, et dont la construction ne diffère pas sensiblement de celle des cabanes de pêcheurs japonais. La seule chose qui frappe, c'est l'appentis qu'ils désignent du nom pompeux de *kura* (magasin). C'est un simple toit de chaume fort bas, supporté par huit piliers de bois, qu'on peut entourer de nattes. Sous ce hangar, on place les filets, les provisions, les ustensiles superflus, le tout est confié à la garde de chiens semblables à des ours, qui font un accueil fort maussade à l'étranger; mais nous ne faisons que traverser les huttes éparses sans ordre sur les dunes du rivage pour nous rendre au village voisin, où nous trouvons dans un nouveau phalanstère japonais, en tout semblable à celui de Toshibé, un repos bien mérité après 80 kilomètres parcourus à cheval.

Le lendemain, de bonne heure, je retourne au village aïno, avide d'observer cette existence sauvage qui se continue obstinément à

travers les siècles. Les cabanes sont divisées en deux pièces, dont l'une sert d'entrée, tandis que l'autre représente à la fois la chambre à coucher, le réfectoire, la cuisine et l'atelier; elles semblent un peu moins misérables à l'intérieur qu'au dehors, mais on a peine à comprendre que des êtres humains bravent un hiver rigoureux sous de pareils abris. Je renonce à faire l'inventaire de tous les ustensiles qui peuplent ces sombres réduits; mes yeux s'arrêtent plus volontiers sur les habitans. Leur accueil bienveillant contraste agréablement avec la morgue et l'attitude de plus en plus maussade de leurs voisins les Japonais. Ils nous saluent d'un geste compliqué qui consiste à se passer les deux mains sur le visage et la barbe, puis à les relever en décrivant un oméga (ω) et à les présenter renversées verticalement la paume en dedans. Quelques-uns murmurent en même temps le mot *kamisama* (Dieu, génie bienfaisant). Ils aiment beaucoup les Européens, dont ils sont, disent-ils, des frères éloignés, tandis qu'ils ne reconnaissent aucune parenté avec leurs anciens vainqueurs. Leur couleur proteste cependant contre cette assimilation : ils sont franchement rouges, d'une teinte cuivrée, aussi différente de celle du Malais que de celle du Japonais ou du blanc. Ils ont les cheveux légèrement crépus, très longs et incultes, et laissent pousser toute leur barbe; j'ai entendu des gens compétens les comparer aux *mougicks* de Russie et aussi aux Peaux-Rouges d'Amérique, dont ils se rapprocheraient par bien d'autres côtés. Les hommes sont généralement bien faits, vigoureux; leurs grands yeux francs, leur physionomie douce, leurs traits réguliers, leurs lèvres épaisses, en feraient une très belle race sans le front bas et les cheveux pendans sur le visage qui révèlent l'infériorité du sang. Quant aux femmes, elles sont jusqu'à la puberté remarquablement jolies. Leur regard, voilé derrière de longs cils, a quelque chose d'interrogateur et d'effarouché comme celui des gazelles. Pieds nus, vêtues comme les hommes d'une robe unique d'écorce d'arbre, les bras tatoués, les oreilles ornées de pendans d'étoffe rouge, elles croient ajouter beaucoup à leur beauté en remplaçant la moustache, qui leur manque, par une enluminure de même forme peinte au-dessus de la lèvre avec une sorte d'ocre. Plus beaux encore sont les enfans, tête rasée, courant tout nus sur le sable et vous regardant de leurs grands yeux étonnés, un doigt sur les lèvres. L'enfance a partout les mêmes grâces, et la naïveté de ces petits sauvages muets n'a pas moins de charme que le babil précoce de nos *babies*. Qui sait d'ailleurs ce que l'éducation pourrait en faire?

Il faut à Urap quitter mon aimable compagnon de route, retenu par les charmes de la pêche ou plutôt de la chasse au saumon dans

les rivières. La grande espèce n'arrive guère que vers la fin de septembre, mais dès le milieu d'août on en rencontre déjà une plus petite qui se laisse facilement harponner. Les huit *ris* qui me séparent d'Oshamembé se font tout d'une traite sur le sable humide que laisse la marée basse. Placé à l'arrière de ma petite caravane, je réussis à lui faire prendre une allure assez vive à grands coups d'un fouet fabriqué pour la circonstance. Nous longeons toujours la baie éclairée par un soleil ardent, tandis qu'à gauche se déroulent une lande inculte de peu de largeur et au-delà des montagnes boisées. Une troupe de chevaux à demi sauvages erre entre le rivage et la forêt, cherchant une maigre pâture au milieu des ronces. Deux ou trois huttes abandonnées, autant d'habitations, peuplent ce désert. De l'une d'elles sort une jeune fille aïno chargée d'un petit fardeau qu'elle porte comme un havre-sac, et qui suit nos chevaux à toutes les allures, pendant plusieurs lieues. Voici une famille complète d'Aïnos qui retire la senne; l'aïeul à barbe blanche, les fils, les femmes, les enfans, tout le monde prend part à la pêche, qui n'a produit que quelques carrelets. Un peu plus loin se présente un enclos encombré d'ossemens de chevaux que je prends pour un simple charnier, mais on me dit bientôt que c'est un lieu de sacrifices. C'est là qu'on immole les vieux chevaux hors de service, les daims, quelquefois les ours pris vivans, avec des libations de riz et de *saki*, à un dieu ou à des dieux innomés. Voilà le seul vestige de culte qu'on trouve parmi eux. Il faut ajouter que, si on leur offre une coupe de *saki*, pour lequel ils ont une déplorable prédilection, ils ne manquent pas, avant de l'absorber, de porter les mains au visage et de faire mille gestes d'adoration en murmurant une sorte de prière propitiatoire à un être inconnu. A Oshamembé coule une rivière assez profonde pour y prendre un bain. Je ne peux résister à la tentation de m'y plonger, mais je ne tarde pas à m'apercevoir de mon imprudence. Une jeune fille m'a vu, elle a appelé sa mère; toute la famille est accourue, les voisins se sont attroupés, et me voilà exposé aux regards d'une quarantaine de spectateurs et de spectatrices curieux de constater si vraiment les étrangers ont le corps blanc de la tête aux pieds, ou s'ils se bornent à se farder le visage et les mains. Cette dernière hypothèse a beaucoup de partisans, non-seulement chez les Aïnos, mais même chez les Japonais du peuple, dont un grand nombre paierait cher ce procédé caché par nous, croient-ils, avec un soin jaloux.

Les Aïnos ne vivent que du produit de la pêche et de la chasse, aussi ne les trouve-t-on qu'au bord de la mer ou dans les forêts solitaires du centre. C'est là que je pourrai les étudier, et que mes impressions se préciseront. Quant à présent, changeant ma direc-

tion, qui était du sud au nord, j'oblique à l'ouest et j'abandonne la Baie du Volcan, baignée encore par les eaux du Pacifique, pour gagner la mer du Japon, en traversant les montagnes qui forment la ligne de partage des eaux. Nous suivons d'abord une plaine marécageuse où le sentier passe et repasse à gué la rivière dont j'ai parlé plus haut; on voit les bois coupés dans la montagne flotter à cru et des Aïnos montés sur des pirogues étroites les pousser dans le courant; puis le marécage envahit le chemin même ou ce qu'en l'absence d'un terme plus exact il faut bien désigner sous ce nom. On avance au milieu de fondrières où les chevaux manquent à chaque instant de s'abattre dans trois pieds de boue. Le cavalier lui-même en a jusqu'à la cheville, et les éclaboussures lui souillent le visage. J'ai vu de bien mauvaises routes au Japon, mais celle-ci l'emporte sur toutes; deux cavaliers ne peuvent s'y croiser, et à chaque rencontre il faut que l'un des deux prenne le parti d'entrer dans l'impénétrable taillis qui borde la voie. Par intervalles, on a essayé de jeter quelques madriers dans les ornières trop profondes; mais, détériorés par les pieds des chevaux, à demi rompus, épars sur le chemin, ces tronçons gênent plus qu'ils ne servent. Un énorme tronc d'arbre s'est abattu en travers du passage, nul n'a songé à le retirer, et pour pouvoir passer je suis forcé, après être descendu, de faire sauter mon cheval. Pendant cette difficile opération, un cheval portant les bagages a trouvé bon de se décharger de son fardeau, et tout a roulé avec lui dans la fange. Il y a cependant plusieurs semaines qu'il n'a plu; aussi en hiver et à la fonte des neiges le passage est impraticable. Et voilà la seule route qui unisse les deux mers à travers l'île; encore est-on heureux d'en trouver de semblables. Pour aller visiter une mine qui est à 6 lieues du rivage, il n'a pas fallu moins de trois jours. On ne pouvait marcher que la hache à la main, ou dans le lit des rivières trop basses et trop rapides pour porter une embarcation. On conçoit quelles richesses inconnues restent ainsi enfouies faute de communications. Les arbres de la forêt pourrissent et meurent sur place sans être coupés; comment les emporter? D'ailleurs la végétation s'épuise par ses propres excès; les hautes futaies de chênes et de peupliers disputent le soleil aux lianes, aux ciguës gigantesques, aux ombellifères, qui elles-mêmes leur disputent la séve. On est en pleine forêt vierge; si on l'oubliait, une population d'insectes se chargerait de vous le rappeler. Des mouches de toutes couleurs et de toutes formes, rouges, jaunes, vertes, noires, s'attaquent aux chevaux, dont le cou dégoutte de sang; plus d'une vient se poser sur les mains ou pique à travers les vêtemens en laissant sa trace sanglante. Parti à 1 heure, j'arrive à la nuit à Karamatsumaï, seule halte dans la forêt, où est éta-

blie une petite maison de thé. Les maîtres sont Japonais et les domestiques Aïnos. Il en est presque partout ainsi. Les Japonais de Yézo se servent de cette race inférieure comme de portefaix. Aussi les Aïnos évitent-ils le plus qu'ils peuvent de se mêler à la population qui les méprise, et vivent-ils isolés dans leurs forêts, se livrant à leurs seules occupations favorites, la chasse et la pêche.

Qu'il serait à plaindre, le voyageur qui se mettrait en route sans moustiquaire! A Yézo, comme dans plusieurs contrées du Japon, on prétend n'avoir pas de moustiques, et en conséquence on n'a pas de moustiquaires; mais la moindre expérience suffit à dissiper toute illusion à ce sujet, et même à travers la gaze ce n'est pas sans frémir qu'on entend le bourdonnement de ces légions conjurées contre votre sommeil. J'avais demandé des chevaux pour le point du jour afin d'éviter la chaleur, on me répond qu'il est impossible d'en avoir avant six heures, et, comme je me récrie, on m'apprend qu'il faut aller les quérir dans la forêt. En effet, il n'y a dans les villages ni écuries, ni fourrage. Les chevaux appartiennent non pas à un propriétaire, mais à une commune; le soir, on les débarrasse de leur bât, qui est déposé sur des chevalets préparés à cette fin, puis on les lâche en les poussant à coups de gaule vers la forêt, où ils s'élancent au galop. Là ils errent au hasard, broutent ce qu'ils trouvent, et dorment comme ils peuvent, sous la pluie, le vent, la neige en hiver, les piqûres de moustiques en été. Le matin, un Aïno monté sur un cheval de garde resté au village se rend dans la forêt, fait un choix des moins éclopés, en nombre suffisant pour le service de la journée, les chasse devant lui jusqu'à un grand parc établi près de l'auberge. Là on prend le nombre nécessaire pour monter les voyageurs; quelques-uns sont mis en réserve pour les relais probables de la journée, tandis que le reste regagne la forêt. On se figure ce que valent comme monture des animaux traités de la sorte, nourris de quelques pousses d'arbres et d'une herbe trop dure, dont le fer n'a jamais tondu le poil ni rogné la corne. En revanche, rien n'est plus étrange que d'en voir une troupe se ruer vers un village, chassés par quelques Aïnos galopant à cru sur des chevaux qu'ils conduisent à la voix et que seuls ils savent faire obéir. Les jumens sont escortées de leurs poulains, et, comme on ne veut ni priver ceux-ci de leur nourrice, ni se priver du service de la mère, on les laisse suivre les caravanes. Il m'est arrivé d'en traîner ainsi à la suite un ou deux, qui parfois se trompent, accompagnent une autre file, puis rejoignent à toutes jambes. Souvent ils perdent tout à fait la trace, ou tombent épuisés de fatigue. Plus d'une fois, le long des chemins, j'en ai rencontré sur le point de mourir; qu'importe? la forêt n'est-elle pas l'inépuisable haras? L'une des richesses de

cette contrée, celle sans laquelle toutes les autres resteraient inutiles, c'est la grande abondance de ces animaux, soumis du reste à une sobriété forcée; c'est aussi la multiplicité des cours d'eau, qui offrent un moyen de transport ou du moins de flottage jusqu'à la mer.

Le 17, je sors enfin pour un instant du mâquis, et me retrouve au bord de la mer du Japon qui miroite au soleil dans la jolie baie d'Otashuts.

III.

D'Otashuts à Ishikari, on côtoie pendant 200 kilomètres la mer du Japon. On m'avait fait espérer quelques traversées de baies en bateau; mais au premier essai, abandonné par mes *sindos* (marins) au milieu du chemin sous prétexte de mauvais temps et forcé de revenir au point de départ, j'ai renoncé à ce mode de transport, décidément peu commode, et repris les chevaux. Le service se fait du reste assez régulièrement sur toute cette côte, où l'on ne rencontre que des Japonais. On relaie en arrivant au *honajin* (1) installé dans chaque gros village; il faut quelquefois attendre longtemps, car il n'y a pas d'autre écurie que le mâquis; mais ne serait-ce pas folie de se mettre en route, si, entre autres viatiques, on n'emportait une énorme provision de patience? L'état des chemins en exige plus que tout le reste; ici ce sont des escarpemens qu'il faut escalader et redescendre par des sentiers à décourager les chamois, là des fondrières de plusieurs milles de longueur où le passage des chevaux a marqué de profondes tranchées, des étapes de 13 lieues sans un village ni un hameau, et partout des pentes vertigineuses à faire le désespoir des ingénieurs les plus habiles. Dans les cas extrêmes, quand on est las d'entendre le *mango* encourager d'une voix dolente ses bêtes paresseuses, on fait mettre pied à terre, et, fouaillant à tour de bras, on pousse devant soi tout l'équipage, qui roule, culbute, se relève, rue, et tant bien que mal arrive en bas. C'est ainsi qu'au milieu de la montagne de Raïdenzan j'ai fait mon entrée dans une gorge sauvage où, pris par la pluie et la nuit, je fus heureux de trouver une petite maison dont le propriétaire, de guerre lasse, me reçut après avoir cherché une série de prétextes pour me laisser à la porte. Une source d'eau sulfureuse à 45 degrés centigrades tombe dans une piscine où les malades du pays viennent prendre des bains. Le torrent froid qui coule à côté dépose sur ses parois basaltiques du soufre et du fer.

(1) Maison destinée aux voyageurs.

Quand même on ne verrait pas se dresser les têtes coniques de plusieurs volcans, la configuration du sol annoncerait assez ici le soulèvement lent, là les convulsions violentes, partout l'activité très récente encore des couches souterraines. Si on longe la côte en bateau, on voit de hautes falaises formées tantôt d'un conglomérat aux stratifications fortement inclinées, tantôt de roches basaltiques au milieu desquelles sont enchâssées des scories noires. Presque partout les roches du fond se relèvent vers la côte, ou les éboulemens encombrent les plages et rendent l'abord très difficile, même pour les jonques, que doivent desservir des chalands plats. La mer du Japon, généralement mauvaise, comme toutes les manches, devient très dangereuse quand on s'approche de cette côte inhospitalière. Si l'on s'avance par terre, le chemin se rapproche autant que possible des hameaux de la côte, mais il est interrompu à tout moment par des promontoires que vient battre la mer, et qu'il faut escalader en rentrant sous bois.

Le littoral est la seule partie habitée; les villages s'y suivent d'assez près; qui en a vu un les a vus tous. Un chemin pierreux soutenu par des piquets suit le rivage, où viennent se serrer, adossées à la falaise, quelques maisons de bois, un plus grand nombre en branchages, une ou deux auberges de médiocre apparence, un *hondjin* et de grands chaudrons encastrés dans la maçonnerie, d'où, le soir venu, on voit sortir les baigneurs tout fumans. Quelques jonques ou grands canots de pêche tirés à terre et recouverts d'un toit de chaume, d'autres à l'ancre en dehors des brisans, et tout au bord des bateaux plats, tel est le spectacle en somme peu animé qu'offre chaque bourgade. On en reconnaît l'approche à une forte odeur de poisson sec. Ce poisson (hareng ou saumon), trop salé pour nous paraître mangeable, se charge en très grandes quantités pour les ports du Nippon. Aucun poisson ne pullule autant que le saumon, et nulle part plus qu'à Yézo; on en recueillerait même davantage sans l'impôt exorbitant qui pèse sur cette pêche et qui, dans beaucoup de districts, va jusqu'au quart du produit. Or il faut savoir que cet impôt se paie en nature et qu'il est perçu lorsque le pêcheur a déjà eu la peine de convoyer sa marchandise pendant plusieurs jours et plusieurs lieues par d'épouvantables chemins jusqu'au plus proche marché, c'est-à-dire lorsqu'il a doublé les frais généraux de capture. Aussi beaucoup préfèrent-ils ne prendre que ce qui est indispensable à leur consommation annuelle, sans en faire un commerce plus pénible que profitable.

Une autre pêche, ou, pour mieux dire, une récolte plus abondante encore, c'est celle du chou de mer, si répandu dans le commerce de l'extrême Orient sous son nom anglais de *sea-weed*. C'est

en Chine surtout qu'il s'en fait une consommation considérable. Celui du Japon, et notamment celui qui pousse sur la côte ouest de Yézo, est préférable à tout autre. Après avoir fait sécher ces longues lanières brunes, on les enveloppe par balles et on les charge sur les jonques, qui les transportent jusqu'aux ports du Tse-kiang ou du Shan-tung. Les Chinois en font une gelée dont ils sont très friands, mais cette marchandise donne à leurs restaurans en plein vent l'aspect repoussant d'une droguerie mal tenue. Les Japonais mangent de préférence une algue verte dont ils font des sortes de tartes garnies de riz ou de poisson. En passant à Issoya, je vis des femmes préparer dans un mortier une quantité de cette pâte, puis la dépecer par petites boules qu'elles entouraient de farine de haricots; c'est un régal qu'on se proposait d'offrir aux morts, dont la fête approche (septième mois de l'ancien calendrier lunaire, observé encore dans ces contrées).

La pêche est à peu près la seule occupation des habitans, et là, comme partout, on constate avec quelle difficulté l'homme de mer s'arrache à cette oisiveté intermittente. Quand vient la saison, on part pour la pêche du saumon, on le rapporte salé, on l'expédie, et puis chacun retombe dans sa paresse; le gain sert à faire ample provision de *saki*, venu de Yeddo ou de Kioto, car le pays n'en produit pas; puis on se met en fête jusqu'à ce que le dernier *mommé* d'économie ait disparu. On ne voit aucune autre industrie locale, excepté celles qui s'y rattachent directement, comme la construction des canots, la préparation des cordes de chanvre sauvage, des filets, des longues fourches avec lesquelles on charge le *sea-weed*. On ne demande presque rien à la culture; quelques condimens, comme les oignons, les concombres, une sorte de rave appelée *daïkon*, quelques plants de haricots ou de sarrasin, sont les seuls végétaux alimentaires que j'aie vus, si j'en excepte toutefois les mûres sauvages et plusieurs pousses d'arbres dont on fait des boissons ou des gélatines. Quant au riz, le fond de la nourriture, il est tout entier dû à l'importation.

Rien dans le caractère ni les mœurs ne rappelle cette bonhomie naturelle ou affectée qui nous avait tant réjouis l'an dernier (1) le long du Nakasendo. L'accueil fait à l'étranger prouve qu'il excite encore plus de défiance et de mauvaise humeur que de curiosité: les règles de la plus élémentaire politesse sont mises de côté à son égard; s'il salue en entrant, on ne daigne pas détourner la tête; s'il dit adieu en partant, on feint de ne pas entendre. La tentation de l'examiner de près le cède à la crainte de trop se familiariser

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1874.

avec lui. Il faut user souvent de l'autorité des officiers, qui s'y prêtent d'assez mauvaise grâce, pour obtenir un gîte ou un moyen de transport. On comprend du reste que ces populations incultes voient d'un mauvais œil l'arrivée d'étrangers qui viennent percer des routes, creuser des canaux, bouleverser leur sol et leurs habitudes invétérées, créer des besoins qu'on ne sentait pas et faire renchérir les denrées dont on ne peut se passer. C'est donc dans leurs relations entre eux qu'il faut juger les mœurs des indigènes; on les trouve rudes, grossiers, brusques, taciturnes et sombres comme les montagnes stériles et les écueils au milieu desquels ils vivent. Leurs chiens, énormes mâtins d'aspect farouche, vous suivent sournoisement en grognant, puis en racolent d'autres le long des rues, et c'est quand leur troupe se sent en force qu'elle fond sur vous en aboyant. Jamais les maîtres ne font un geste ou ne disent un mot pour les calmer.

Au physique, ils sont plus grands et plus robustes que les hommes du sud, mais moins bons marcheurs et moins lestes; on ne les rencontre qu'à cheval. Moins intelligens et moins industrieux, ils n'ont pas su développer leur bien-être par l'exploitation des richesses naturelles du sol, et ne demandent au travail que tout juste de quoi ne pas mourir de faim et se griser de temps en temps. On ne surprend pas un sourire sur leurs visages, on n'entend pas un son de guitare dans leurs chaumières; ils semblent se courber avec une résignation fataliste sous le joug d'une pauvreté souffreteuse. Les *yakounines* envoyés par le gouvernement, à titre de stage ou de pénitence, pour administrer ces provinces lointaines, n'y trouvent ni société à leur goût, ni distractions, ni occupations intéressantes; aussi ne se soucient-ils guère de garder leur place et n'apportent-ils qu'un zèle médiocre dans leurs fonctions. En un mot, la vie semble à charge à tout le monde en ce pays, qui pourrait nourrir une joyeuse population de travailleurs.

En approchant d'Ishikari, l'aspect de la côte change; les falaises s'abaissent, se dérobent, et la vue s'étend sur une baie profonde ouverte au nord-ouest et prolongée dans les terres par une large vallée. Le long du rivage, les dunes sont couvertes de broussailles; au loin, la forêt déploie ses vagues infinies; vers le nord, on distingue les montagnes élevées qu'il faut franchir pour gagner Rumo, but primitif de mon voyage; mais l'aspect monotone de cette côte est, paraît-il, toujours le même, et je préfère me lancer tout de suite dans l'intérieur. Je ne fais donc que quelques tours dans le village, perdu au milieu des dunes, et je m'embarque sur le fleuve, car il n'y a plus désormais d'autre moyen de communication.

IV.

L'Ishikari-gawa passe pour le plus long cours d'eau du Japon; le bassin de ce fleuve est égal en superficie à celui de la Tamise. Large à l'embouchure de 250 mètres, il coule au milieu d'une vallée aussi vaste que celle de la Seine à Tancarville. Il prend sa source dans une des montagnes centrales de l'île, la plus haute d'un groupe appelé l'Ishikari-yama, par 40 degrés de latitude nord et 139 degrés de longitude orientale, et coule dans une direction générale du nord-ouest au sud-est sur une longueur de 112 lieues. Le capitaine Bridgeford, à qui j'emprunte ces chiffres, est le premier Européen qui ait surmonté les difficultés de ce parcours; il en a donné la relation à la Société asiatique du Japon. « Pendant 30 milles, le fleuve coule rapidement, dit-il, entre de hautes parois de basalte, souvent perpendiculaires et quelquefois très hautes. Il franchit des barrages naturels qui en rendent la navigation impossible même pour un canot d'Aïno. Grossi par le Rubespic, le torrent bondit avec une vitesse de 12 à 18 milles à l'heure à travers 73 rapides, entre dans la plaine supérieure de Kami-kawa, puis s'enfonce dans la gorge inaccessible de Kamoyi-kotan (le séjour des dieux), pour retomber dans la plaine inférieure de Satsporo, 100 milles avant d'arriver à la mer, où il n'est plus qu'un pacifique cours d'eau navigable pour les jonques. »

En face du village d'Ishikari sont établies de grandes pêcheries pour la conservation du saumon, et trois jetées qui malheureusement ne servent à rien, car la barre du fleuve empêche les navires calant plus de 7 pieds d'y entrer. C'est dans un esquif infiniment moins lourd qu'il faut prendre place pour remonter un peu loin. Ma pirogue, manœuvrée par deux *sindos* japonais, est faite d'un tronc d'arbre creusé et légèrement relevé aux deux extrémités. Deux Aïnos peuvent en deux jours mettre à flot un de ces canots, larges de 50 à 60 centimètres et longs de 6 ou 7 mètres, qui se manient à la pagaie. Couché au fond, il faut rester immobile pour ne pas chavirer et renoncer absolument à changer de place avec le voisin. Cette embarcation, combinée pour offrir le moins de prise possible au courant, circule avec dextérité au milieu des troncs d'arbres charriés par les eaux et déposés sur le limon. Les dernières maisons d'Ishikari ont disparu; nous longeons sur la rive gauche un marais couvert de roseaux, tandis que le fleuve creuse son chenal le long de la banquette élevée sur la rive droite. Nous ne rencontrons d'abord d'autres êtres vivans que des troupes innombrables de mouettes gravement établies en conciliabule sur les débris qui

embarrassent notre marche; mais la solitude ne tarde pas à s'animer : une pirogue descend, rapidement manœuvrée par trois Aïnos dont un vieillard superbe. Plus loin, dans un grand bateau plat, d'autres jettent l'épervier; une hutte sort des arbres tout au bord du fleuve; dans de grands bacs accouplés, des Aïnos et des Japonais s'occupent à retirer du lit les arbres déracinés qui l'encombrent et qui gêneraient la pêche du saumon.

On prépare déjà le grand œuvre, qui va commencer dans deux mois sous la direction d'entrepreneurs venus tout exprès. Le fleuve est divisé en plusieurs stations vendues à des concessionnaires qui les exploitent, à charge de payer une redevance de 25 pour 100. Après avoir déblayé le fond, on élague les arbres des rives afin de pouvoir y tirer la senne; on élève des hangars provisoires couverts de chaume, où l'on range des provisions de sel, du riz, des instrumens de pêche; à la fin de septembre, tout est prêt. Le saumon vient alors frayer : on se hâte de le prendre avant qu'il n'ait perdu ses qualités. Chaque station emploie deux sennes et deux bateaux qui ne s'arrêtent guère pendant cette période. On attache à la rive l'extrémité supérieure du filet, on lie l'autre extrémité à un bateau qui s'avance dans le fleuve en larguant derrière lui; le courant rabat contre la rive le bateau et le filet, et le saumon se trouve alors enfermé dans une prison d'où on le retire en amenant doucement la senne. A peine l'une est-elle ramenée qu'on lance l'autre du côté opposé, les deux équipages luttant ainsi d'activité. On transporte la prise dans un réservoir construit au bord de l'eau, où d'habiles découpeurs s'en emparent, tranchent les ouïes, ouvrent le ventre tout du long, vident les entrailles et passent le saumon aux saleurs. Les œufs sont mis à part, étalés sur des nattes à l'abri et salés avec soin; les Japonais en sont très friands. Quant au poisson, il est transporté sous le hangar, on remplit l'intérieur de trois poignées de sel, on saupoudre l'extérieur, puis on l'empile en couches qu'on recouvre de sel. Chaque couche de 40 à 45 saumons exige environ 65 kilogrammes de sel. Une meule comprend environ 10,000 têtes. Quand la salaison est suffisante, on défait les meules, on suspend le poisson pour le faire sécher, et, quand il est sec, on l'exporte (1).

La nuit arrive, et la solitude devient de plus en plus grande. Les *sindos* m'ont déjà nommé un ou deux endroits qu'ils décoraient du nom de villages, et qui se sont trouvés en réalité n'être qu'un campement quelquefois abandonné, où l'on voit un résidu de feu, un

(1) En 1872, on a récolté à Ishikari 74,628 saumons, pesant en moyenne 4 kilogrammes. Un saumon salé vaut à peu près 30 centimes. Le sel coûte 2 francs 60 cent. les 65 kilogrammes. Une station donne à son fermier de 300 à 500 piastres de bénéfice annuel. Un homme d'équipe gagne 30 piastres dans sa saison.

toit de feuillage, les vestiges d'un passage et rien de plus. Je m'attendais à en trouver autant à Shinoro, que la chute du jour ne me permet pas de dépasser. A ma grande surprise, il y existe une maison, bien modeste sans doute, mais enfin habitée et habitable. Encore un bienfait du *kayetakushi!* C'est à Shinoro que s'arrête, quand il vient, le bateau à vapeur qui approvisionne cette introuvable et inaccessible capitale qu'on appelle Satsporo. L'unique maison a pour maître le *yakounine*, de fort petite condition, qui fait office de garde-magasin et veille au transbordement des produits, dirigés de là en canots sur la ville. Obligé de me présenter moi-même, j'ai la plus grande peine du monde à lui faire comprendre que tout étranger n'est pas forcément Américain ou Anglais; quant à la notion d'un Français, elle dépasse absolument ses connaissances ethnologiques, bornées au bassin de l'Ishikari. Il n'oublie pas de me faire l'énumération de tous les objets qui lui manquent pour m'offrir une hospitalité convenable; mais il finit enfin par se rendre à l'observation évidente que je serais encore plus mal dans la forêt baignée d'humidité qui nous entoure. Les moustiques et d'autres suceurs gigantesques qui envahissent la chambre ne se hâtent que trop de confirmer cette vérité. Avec quel soin on fait le tour de la moustiquaire avant de s'y glisser d'un bond!

Chacun le lendemain reprend sa place dans la pirogue, et nous continuons de remonter. A droite et a gauche, la forêt déploie son immensité et nous enveloppe de son silence. La vie semble retirée de cette solitude, où l'on entend à peine un cri d'oiseau de loin en loin. Les rives se rapprochent, lorsque 5 *ris* au-dessus nous abordons à Tobets. Tobets, — qu'on ne s'y trompe pas, — contient deux huttes, dont l'une est une écurie et l'autre un réduit fort humble où par malheur toute une famille japonaise, père, fils et bru, types accomplis de dégradation physique et morale, était, quand j'y arrivai, abominablement ivre de *saki*. Mes bateliers ne tardent pas à se mettre au diapason; ils refusent de repartir et la situation deviendrait critique sans l'intervention de deux Aïnos qui m'offrent de les remplacer.

Laissant à droite le Tsushikari-gawa, nous remontons encore pendant deux *ris*, puis le rideau de chênes, de châtaigniers, d'aulnes et de saules s'ouvre de nouveau, et nous entrons dans le Setoshi-gawa, un pittoresque affluent, où nous ne tardons pas à rencontrer Yébets, le seul groupe d'habitations entrevu depuis Ishikari. C'est un pauvre hameau de quelques huttes, habité uniquement par des Aïnos; il faut naviguer deux jours et camper en pleine forêt pour trouver de nouveau trois autres huttes, qui s'intitulent Kami-kawa, et à 85 milles de la source un nouveau groupe de même impor-

tance nommé Upets. Dans ce vaste bassin, si merveilleusement poissonneux, il existe à peine quelques habitans : 93 Aïnos sur le cours supérieur et peut-être 150 dispersés dans la plaine inférieure. Yébets, avec ses six feux et ses 12 ou 15 habitans, peut donc passer pour la capitale de tout le district.

Je vais à la plus haute de ces cabanes de feuillage, déjà à demi obscures; un homme d'une quarantaine d'années se lève, me salue du geste théâtral que j'ai décrit, et m'invite à m'asseoir; je lui explique que, pris par la nuit qui approche et la pluie qui tombe, je viens lui demander l'hospitalité pour cette nuit. La langue des Aïnos diffère essentiellement du japonais, mais beaucoup comprennent le japonais vulgaire; l'hôte me répond que sa maison est bien humble, mais qu'elle est à ma disposition. On transporte dans la hutte déjà encombrée le plus indispensable de mon bagage, et je m'installe sur l'une des quatre banquettes qui servent à s'asseoir le jour, à se coucher la nuit. Elles se composent d'une large planche posée sur quatre pieds à 30 centimètres du sol et recouverte d'une natte de paille. La terre, qui forme seule le plancher de cette pauvre demeure, est couverte des cendres qui voltigent du foyer, établi au centre sur quelques pierres. Deux bûches de bois vert brûlent avec une fumée insupportable, qui offusque les yeux autant que l'odorat. Tandis que mon *koskaï* se désole de ne pas trouver les mêmes commodités que dans une auberge du Tokaïdo, j'essaie d'inventorier l'inextricable fouillis de choses qui pendent aux parois ou au toit, qui traînent sur les banquettes, roulent sous les pieds ou s'entassent dans les coins. Dans un angle obscur sont de vieilles écuelles de laque, produit, paraît-il, d'une ancienne industrie locale disparue; au mur pendent des harpons d'une forme spéciale pour prendre le saumon dans le filet comme avec une pincette, — des pagaies, des filets, des couteaux de fer éraillé dans une gaîne de bois grossièrement sculptée, puis un sabre et un poignard de combat, fabriqués autrefois par les Aïnos, reliques des ancêtres qu'on ne consentira pas à céder à l'étranger, — des vêtemens de peau d'ours et de cerf, des gourdes, un arc de bois de fer, des flèches d'os empennées de plumes de corbeau et munies d'une pointe de bambou, avec lesquelles on tue l'ours. Au-dessus du foyer pendent des saumons salés qui s'enfument, et sur des claies s'étalent des entrailles de cerf qui achèvent de pourrir. Une marmite de fer et quelques sébiles complètent le mobilier.

La femme et la fille de mon hôte ne révèlent la coquetterie de leur sexe que par la large moustache peinte sur leur lèvre; encore l'épouse semble-t-elle négliger cet ornement que la nature elle-même s'est chargée de lui fournir. La jeune fille doit avoir treize

ou quatorze ans; c'est une jolie sauvagesse qui vous regarde avec de grands yeux limpides et se cache la tête dans les mains toutes les fois qu'on la fixe. La mère au contraire porte les signes de cette décrépitude précoce dont la maternité frappe les femmes dans tout l'Orient; ridée, courbée, grisonnante, amaigrie, elle semble la personnification de la vieille souffrance humaine. Il ne faut pas songer à leur tirer une parole à l'une ou à l'autre; si les hommes comprennent le japonais, les femmes n'en savent pas un mot, et d'ailleurs elles n'osent s'adresser à un étranger. Elles n'ont pas répondu à mon geste de salut en entrant, et ne font même pas attention à l'arrivée de deux Japonais qui viennent m'offrir leurs services et leur pirogue pour le lendemain. Je n'ai encore vu nulle part l'infériorité du sexe aussi accentuée; ce ne sont évidemment que les esclaves respectueuses et soumises d'un maître. Elles parlent entre elles dans une langue à peine articulée, où l'oreille ne distingue que des voyelles. Ce qui frappe surtout, c'est la douceur remarquable de leur voix; il en est de même de mon hôte. Ayant je ne sais quel reproche à faire à sa moitié, il s'adresse à elle d'un air vivement contrarié avec une petite voix de tête et sans geste. Sa grande occupation est de fumer une pipe un peu plus grande que celle des Japonais, où il essaie sans beaucoup de succès une pincée de mon tabac, qu'il trouve trop fort. Yoy-tari-buro, c'est le nom de mon hôte, est, paraît-il, un des personnages les plus importans de l'endroit; ses ancêtres lui ont légué un attirail de chasse plus considérable que d'ordinaire. M'étonnant de ne pas voir chez lui de fusil à mèche ou même une de ces carabines de rebut qui parviennent jusqu'ici, j'apprends qu'il a prêté son arme, parce que, perclus de rhumatismes, il ne peut plus aller à la chasse et rester à l'affût pendant des nuits glacées. « Mais n'avez-vous pas un fils pour vous remplacer? » A cette question, l'homme détourne la tête brusquement vers le mur et reste silencieux; j'ai réveillé maladroitement quelque pénible souvenir. Le lendemain, en voyant près de la hutte quelques piquets ornés de guirlandes de papier et la terre fraîchement remuée, j'ai compris le silence de la veille, et comment il s'était trouvé une banquette pour l'étranger dans l'étroite demeure. Mes questions semblent du reste l'importuner; lui-même n'en fait aucune. En vrai sauvage, il a un dédain suprême pour toute notre civilisation, et je l'étonnerais assurément beaucoup en lui laissant voir que sa demeure manque de confort à mes yeux. J'aime la simplicité sans embarras avec laquelle il me l'offre; il semble dire : Voilà ce qu'il nous faut à nous; si cela vous suffit, partageons; sinon, que venez-vous faire? J'évite ainsi, sans trop de peine, de participer au souper, qui depuis une heure mitonne

en répandant une odeur atroce. C'est, autant que j'en puis juger, de la venaison de l'hiver dernier. Les gâteaux de sarrasin qui sont pendus au toit et qu'on réserve pour les jours ou les mois de mauvaise chasse doivent remonter à la même époque, car ils sont d'une dureté granitique.

Quand arrive l'heure de dormir, les deux femmes se blottissent ensemble sur une même natte. Le maître s'étend sur la sienne, et je m'établis sur la banquette voisine sans me faire d'ailleurs la moindre illusion sur le sort qui m'attend. Ce ne sont pas les moustiques qu'il faut craindre, la fumée suffit à les chasser; mais à peine la dernière torche d'écorce résineuse qui nous éclairait est-elle éteinte qu'un ennemi invisible, après s'être déjà annoncé par mainte escarmouche, fond sur moi sans merci. Je ne suis pas le seul à souffrir : des mouvemens saccadés de mon noir voisin m'indiquent qu'il n'est pas plus épargné que moi. Impossible de se réfugier dehors. On entend grogner à la porte des chiens qui me feraient un mauvais parti; un blaireau enfermé dans une cage répand des gémissemens lugubres auxquels répondent de lointains aboiemens. Il tombe une pluie battante, et bientôt l'eau, traversant le toit de feuillage, me chasse de ma dure couchette. Je prends le parti d'allumer une bougie que par bonheur on a retirée de mes bagages et d'ouvrir un livre. Ce livre, c'est un tableau de l'Angleterre; je tombe sur la description des quartiers pauvres de Londres. « Des cours, des allées sombres où grouillent, surtout le soir, des foules déguenillées et lugubres. La jaune lumière du gaz qui vacille au vent d'ouest humide éclaire des visages rêveurs et touchés de je ne sais quelle indélébile tristesse. Çà et là quelles fleurs charmantes dans cette sombre végétation humaine! Quels sombres visages aussi, usés, flétris, sculptés par la rude main du destin! Les maisons sinistres ressemblent à des tombeaux qui seraient remplis de vivans. » Voilà donc la misère civilisée à côté de la misère sauvage; voilà d'où l'homme est parti et où il est revenu après soixante siècles d'efforts. Encore le dénûment de ce sauvage qui dort d'un sommeil *agité* à côté de moi n'est pas de la misère! N'a-t-il pas la forêt vierge à sa porte, le grand air, l'espace libre? N'a-t-il pas une vie assurée, une sorte d'abondance dans la générosité de la nature? n'ignore-t-il pas ces deux tourmens qui poursuivent son misérable frère sous la clarté du gaz, la faim et l'envie! Cependant cet homme est lugubre à voir, il porte le stigmate d'une race déchue et retombée de la demi-civilisation dans la barbarie. Il se réveille pour fumer, et, muet, farouche, me regarde lire avec une sorte d'hébétement douloureux.

La population décroît chaque jour; on comptait autrefois 1,000 ha-

bitans dans l'Ishikari; il n'y en a pas 250 aujourd'hui. Une épidémie de petite vérole a tout emporté. Ce décroissement ira toujours en augmentant : reculant devant une autre race plus forte qui les méprise, devant des tentatives de progrès qui les blessent, ils se réfugient dans leurs montagnes inaccessibles, où le climat est très rigoureux, et laissent périr leurs familles. Mon hôte sans descendant mâle pourrait, suivant la coutume, adopter un gendre, mais il n'en trouvera pas, et d'ailleurs le ferait-il? Les statistiques officielles indiquent 16,162 Aïnos dans Yézo; tout me porte à croire qu'il faut réduire ce chiffre d'un tiers, et dans quelques années ils auront complétement disparu, comme leurs congénères d'Amérique. Dans cette lutte pour la vie au sein des races humaines, le triomphe n'est pas aux plus vaillans, il est aux plus laborieux ; l'homme de tribu, inaccessible au progrès, invariablement retenu dans les liens du passé, périt au contact des grands troupeaux humains comme les combattans isolés du moyen âge devant les lourdes masses de l'infanterie de Bouvines. Essentiellement imperfectible, le chasseur d'ours ou le pêcheur n'emprunte aux peuples modernes que ce qui flatte ses appétits grossiers, ici le *saki*, là l'eau de feu, et c'est ainsi que notre contact n'est pour lui qu'une cause d'avilissement et de destruction.

La science n'a encore pu rattacher les Aïnos d'une manière certaine à aucune autre race. Un anthropologiste ne laisse pas partir un ami ou même un inconnu pour le Japon sans lui demander de rapporter un crâne, qui est toujours promis et jamais envoyé. Le respect des ancêtres et des tombeaux ne s'accorde guère en ce point avec les exigences de la science. Une opinion risquée par la science allemande tendrait à considérer les aborigènes de Yézo comme une race très ancienne qui aurait survécu aux dernières révolutions du sol, et serait par conséquent notre aînée de plusieurs siècles. On a cru reconnaître que l'ours de taille colossale qu'on rencontre encore vivant en grand nombre à Yézo n'est autre que l'ours des cavernes, qu'on ne retrouve plus qu'à l'état fossile partout ailleurs. De là à supposer la conservation miraculeuse d'une race préhistorique, il n'y a qu'un pas. L'île jouerait dans cette hypothèse le rôle d'une arche de 34,000 milles carrés portant dans ses flancs les débris d'un monde; mais bien des objections combattent cette poétique légende. La composition géologique du sol volcanique résiste à l'hypothèse d'une très haute antiquité, la parfaite similitude de l'*ursus speleos* et de l'ours vivant à Yézo, qui fait la base du système, a été elle-même contestée. Quant à l'étude directe des individus, elle ne donne pas de résultats plus concluans; malgré les difficultés de l'entreprise, on possède quelques exemplaires de crânes; j'ai pu moi-même en examiner deux, et j'ai pu

surtout examiner la forme de la tête chez beaucoup de vieillards chauves ou d'enfans rasés. La nuque se relève presque droite, puis forme avec les pariétaux un angle légèrement obtus; la région occipitale est très développée, tandis que le sinciput et l'os frontal déprimés aboutissent presqu'en ligne droite à l'arcade sourcilière. En même temps leurs maxillaires inférieurs très forts prolongent en avant la saillie que la boîte osseuse fait en arrière, de sorte que la tête semble reposer sur le cou comme une vergue rectiligne inclinée à 45° sur le mât qui la soutient par le milieu. Suis-je en présence de ces dolichocéphales signalés dans l'âge de pierre? Quant aux sutures, elles n'offrent aucune différence avec celles du crâne européen, s'il en faut croire un savant zoologiste allemand entre les mains duquel j'ai vu des spécimens, et qui repousse la théorie précédente.

Si tels étaient nos aînés sur le globe, il faudrait convenir que le temps ne leur a pas appris grand'chose. Les seules cultures qu'on voie autour de leurs huttes, ce sont quelques fèves, quelques épis de maïs, des racines comestibles, du sarrasin et des pommes de terre. Quant à leurs industries, on les connaît déjà : bâtir une hutte de feuillage, tresser des nattes de roseaux, préparer des engins de chasse et de pêche, tailler grossièrement une pirogue, tisser des écorces d'arbre, coudre avec un fil de chanvre des peaux de daim, voilà tout ce qu'ils savent, mais voilà ce qu'ils savent tous. L'existence primitive a cela de remarquable, que la division du travail, née de la solidarité sociale, y est inconnue. Chacun sait tout ce qu'il a besoin de savoir, et peut se suffire à lui-même. Nul ne prospère en mettant son industrie au service d'autrui, nul ne perfectionne un art qu'il a tout juste le temps d'apprendre au milieu de tant d'autres. Leur véritable nourricière d'ailleurs, ce n'est pas la terre, c'est l'eau. Voici comment ils pêchent le saumon : dans les cours d'eau principaux et dans les tributaires, ils établissent des barrages en forme de flèche, la pointe dirigée vers le courant; au sommet se trouve un large réservoir palissadé, surmonté d'une plate-forme; le saumon suit d'instinct le barrage qui lui fait obstacle et vient s'encager lui-même. Il est alors harponné par des hommes placés sur la plate-forme; mais les crues arrêtent souvent des troncs d'arbres qui, rompant ce barrage, interrompent la pêche et ouvrent un passage au poisson vers le cours supérieur, dont il ne peut franchir les rapides que par les grandes eaux. Les Aïnos ne sont soumis pour la pêche à aucun impôt. C'est à noter ces souvenirs que je passe la nuit, et le soleil, qui se lève radieux après une nuit de pluie, me trouve debout et prêt à partir. La famille de mes hôtes se réveille lentement; je cherche en vain dans

les environs l'apparence d'une cuve ou d'un ustensile d'ablution quelconque. Ne va-t-on pas prendre pour une épigramme le cadeau d'un miroir que je tire de ma trousse pour la jeune fille, n'ayant pu faire agréer au père ma monnaie de papier, qu'il ne connaît pas? Non; le miroir produit une admiration muette, mais sans réserves. Je prends congé de ces braves gens, doucement indifférens, et m'éloigne de cette demeure, qui restera dans mes souvenirs comme le type parfait de l'existence sauvage.

Nous voici remontés en canot, redescendant le Setoshi-gawa jusqu'à l'Ishikari, puis le fleuve lui-même jusqu'à Tobets. Le temps me manque pour pousser plus loin l'exploration du cours supérieur, et je reviens pendant plusieurs heures sur mes pas. A Tobets, nous commençons à remonter le Tsushikari-gawa, qui doit nous conduire à Satsporo. C'est une jolie rivière ombragée d'aulnes, d'ormes, de peupliers, qui se penchent sur les eaux de manière à nous faire un berceau, sous lequel on s'enfonce pour éviter, en rasant le bord, les tourbillons du centre. Malheureusement le courant est très fort et retarde singulièrement notre marche. On rencontre à chaque instant des troncs d'arbres détachés par l'averse torrentielle de la veille, qu'il faut éviter pour n'être pas culbutés, nous et notre pirogue. Une pagaie se casse entre les mains d'un batelier; nous pirouettons comme une toupie, puis nous sommes jetés le long du bord, où l'on se retient aux branches des arbres. Un canot qui descend nous cède une pagaie; nous repartons, mais péniblement. Enfin une clairière s'étant offerte, tout le monde met pied à terre pour déjeuner autour d'un feu de bivouac. Pendant que s'accomplit cette opération, toujours grave et souvent problématique, je surveille du coin de l'œil la rivière qui me semble grossir d'instant en instant; peu à peu elle envahit la clairière où nous sommes et vient éteindre le feu où chauffe le café. Un chasseur débouche en ce moment d'une oseraie qui nous entoure; j'apprends que nous ne sommes qu'à 2 *ris* 1/2 de Satsporo, et qu'un sentier y conduit au sortir de l'oseraie.

Il n'y a pas à hésiter. Le courant entraîne de lourds châtaigniers qui, avec leurs racines et leurs branches, nous balaieraient comme une plume; on tire la pirogue à terre, où elle est attachée; on dépèce une natte qui en garnissait le fond pour en faire des cordes de paille; mes trois *sindos* se distribuent mon modeste bagage, qu'ils attachent sur leur dos, et nous nous enfonçons à travers l'oseraie. Ce bois ressemble au repaire du lion malade : on voit comment on entre, on ne sait pas comment on sort; il est cependant urgent d'en sortir, car il ne va pas tarder à être inondé; nous gagnons enfin un prétendu sentier qui ne se révèle qu'à l'œil exercé d'un naturel du

pays. La promenade sous bois par un beau soleil est charmante; elle nous mène à Satsporo. Voici quelques maisonnettes de bois inhabitées, elles ont été construites pour les charpentiers qui vinrent à grands frais de Yeddo édifier la nouvelle capitale et qui s'en sont allés les laissant vides. Puis viennent des chaumières, enfin quelques champs de pommes de terre, de millet, de fèves, de chanvre, des hangars, des magasins peints en rose, la fumée d'une machine à vapeur, de larges rues, un canal sans eau. Je suis au *hondiin* de Satsporo. Non loin s'élève un dôme de bois qui rappelle l'Observatoire de Paris et sur lequel flotte le pavillon du *kayetakushi*, — l'étoile du nord, — rouge sur fond blanc : c'est *government-house*. Se réveiller dans une hutte de sauvage et s'endormir au pied d'un capitole, c'est un de ces brusques changemens à vue que réserve au visiteur le caractère essentiellement théâtral des Japonais.

V.

Les Américains ont une façon hardie de jeter la civilisation au milieu des déserts, qui déconcerte passablement nos vieilles idées européennes. A-t-on découvert un filon de métal, a-t-on entendu parler d'un *placer* nouveau, d'un gisement d'huile minérale, on part si loin qu'il faille aller; on vit comme on peut, on couche sous des tentes, sous des baraques, puis les nouveau-venus apportent quelques capitaux, on améliore la route, on construit un chemin de fer, et enfin on bâtit une ville en pleine forêt à deux pas des tribus sauvages. La ville s'accroît, prospère, lance à son tour des sentinelles avancées autour d'elle, et c'est ainsi que le sol devient un territoire, et le territoire un état. C'est à peu près ainsi qu'on a voulu procéder à Satsporo; mais le gouvernement, qui avait résolu de coloniser, n'a pas attendu que le besoin d'une ville fût né parmi les colons, comme à Virginia-City ou à San-Francisco; il a créé d'abord la ville et ensuite attendu les colons, qu'il attend toujours. Ici comme dans le *far-west*, on avait toutes les difficultés à vaincre, la nature, la distance, la forêt rebelle aux voyages, mais on n'avait point à offrir l'attrait mystérieux de l'or (les mines qui existent dans Yézo sont peu connues encore et point exploitées), et l'on n'avait point à y envoyer une population énergique, laborieuse, âpre au gain. Les pêcheurs de la côte n'eussent consenti à aucun prix à quitter leurs filets pour la hache du bûcheron; d'ailleurs leur industrie est fort profitable à l'état, qui l'impose, et à la population, qu'elle nourrit; quant aux habitans du Nippon, pourquoi se seraient-ils expatriés? Pourquoi quitter une vie pauvre sans doute, mais facile après tout et indolente, pour s'en aller loin du foyer des ancêtres, s'atteler à un

pénible labeur en vue de bénéfices douteux? La grande culture pour le paysan japonais, c'est le riz, et le riz ne pousse pas à Hakodaté; aller apprendre de nouvelles cultures sous des conseillers étrangers! risquer son travail, s'exposer à un climat très rigoureux pendant l'hiver, s'éloigner pour toujours de la ville où parfois on va s'amuser librement, tout cela sotte affaire! On a donc été obligé d'employer la contrainte pour peupler quelques kilomètres carrés défrichés à grand'peine qui entourent Satsporo.

On y a transporté en masse les habitans de quelques provinces révoltées pendant la guerre; plusieurs villages du Nambu, de Sendaï, d'Aïdzu, ont été dépeuplés au profit de Yézo sans qu'on s'inquiétât du discrédit que cette sorte d'exil forcé devait jeter sur l'émigration. Les colons ainsi amenés sont comme des enfans en pénitence, impatiens de sortir de leur retraite et de rentrer dans leur pays. On a eu beau leur construire des cabanes de planches, leur donner des terres à cultiver, ils laissent les maisons vides et les terres en friche pour retourner à leurs chaumières ou à leur pêche, que rien ne saurait leur faire abandonner. Comme toujours, l'excès de zèle gouvernemental a tué l'initiative privée, et ceux qu'aurait pu attirer l'espoir de quelques riches profits librement poursuivis ne songent qu'à échapper à un séjour forcé. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, la nécessité de coloniser ne se manifeste que chez les populations trop denses pour le territoire qu'elles occupent, et ce n'est pas le cas pour le Japon, qui, en dépit des statistiques exagérées, ne possède certainement pas 20 millions d'habitans et peut facilement les nourrir. Quand on se promène dans les six ou sept rues larges de 20 mètres, coupées à angle droit, bordées de petites maisons basses et ouvertes à tous les vents, qui forment Satsporo, on est frappé du peu d'animation qui y règne. Beaucoup de maisons sont fermées, et, si on entr'ouvre un volet, on voit qu'elles sont abandonnées. Le maître est parti avec sa famille, ne laissant que quelques débris inutiles ou de trop peu de valeur pour être chargés sur un cheval de bât. Les ouvriers, qu'on fait venir à grands frais pour les constructions, s'en vont leur besogne finie; en un mot, l'on ne s'acclimate pas dans cette plaine couverte de forêts, à peine défrichée sur une petite étendue, au milieu de ces montagnes couvertes de neige d'octobre à juin, où souffle directement pendant tout l'hiver un vent glacial. Aussi cette capitale n'a pas même l'aspect d'un riche village de la côte, et ressemble plus à une ville morte qu'à une cité naissante. Faut-il en accuser le mauvais vouloir des colons ou la maladresse de l'administration?

Celle-ci n'a rien négligé du moins pour frapper les yeux. Autour du capitole dont j'ai parlé se groupent plusieurs maisons d'appa-

rence plus ou moins monumentale, imitant assez imparfaitement la pierre de taille, et servant à loger soit les employés japonais qu'on voit écrire au milieu des paperasses dans les bureaux, soit les différens ingénieurs américains attachés au département colonial; à quelques centaines de mètres de ce quartier officiel, on traverse un canal qui par une rivière communique avec l'Ishikari et la mer. Je ne sais pourquoi il est à sec aujourd'hui. Au-delà on rencontre les magasins, une scierie mécanique et une scierie hydraulique organisées sur de grandes proportions; c'est la seule industrie qui se révèle. Ainsi isolée du monde, sauf la communication par eau avec Ishikari et par terre avec Hakodaté, tous deux fort éloignés, la ville ne peut ni écouler facilement ses produits, ni facilement recevoir les denrées indispensables qui lui manquent; aussi tout y est-il à des prix décourageans. Une bouteille de *pale ale*, qui coûte à Yeddo 1 fr. 25 cent., m'a été vendue là 3 fr. 75 cent.

Quant aux cultures resserrées entre la ville et la forêt dans un espace fort étroit, elles n'ont pas pris assez de développement pour donner des revenus; mais elles suffisent à prouver la fertilité du sol, apte à produire du froment, des pommes de terre, du maïs, du chanvre, etc. Il ne manque que des bras pour faire tomber les arbres, labourer et récolter. En somme, l'avenir relèvera peut-être le culte de la charrue à Yézo, mais, comme tentative agricole, l'essai semble à première vue et passe aux yeux des plus compétens et même des intéressés pour une tentative avortée. On parle de 6 millions de piastres engloutis dans cette entreprise, chiffre difficile à vérifier, plus difficile à comprendre en présence du résultat obtenu, si l'on ne savait combien le moindre travail coûte cher à un gouvernement mal servi.

Il serait injuste de rendre responsables de cet échec les étrangers appelés auprès du département colonial. On sait qu'en toutes choses le gouvernement aime à prendre des avis sans s'astreindre à les suivre, agit par lui-même, et ses fonctionnaires européens sont moins des conseillers que des livres parlans toujours ouverts à la bonne page. On peut affirmer sans crainte de se tromper que beaucoup de bons avis ont dû être perdus, que beaucoup de mesures combattues ont été cependant exécutées. On ne saurait trop louer au contraire l'activité déployée par les jeunes ingénieurs qui, résidant à Yézo pendant les trois seuls mois d'été où le climat le permette, se répandent dans l'intérieur du pays pour en faire, dans de rudes voyages, l'exploration scientifique. Ce sont eux qui ont tracé la route d'Hakodaté : l'un fait en ce moment la trigonométrie de l'île, travail de géant, si l'on songe aux difficultés d'un pays boisé et sans chemins; l'autre a organisé un télégraphe qui, lorsqu'il

marchera, mettra Satsporo en communication avec Paris et Londres; celui-ci entreprend une reconnaissance géologique dans des pays entièrement nouveaux, celui-là dirige les sondages d'une mine de charbon; c'est surtout du côté des mines que se tourne leur attention. Chacun déploie dans sa tâche une ardeur qui fait honneur à l'Amérique et que j'ai entendu comparer, non sans quelque malice peut-être, au zèle d'un neveu chargé de bâtir une maison pour un oncle très riche et sans enfans.

A peine a-t-on quitté Satsporo qu'on rentre sous bois. Qui donc avait dit qu'à Yézo il y a beaucoup de forêts? C'est une locution vicieuse. Il n'y en a qu'une; seulement elle couvre toute l'île. Pendant 150 *ris*, je n'en suis pas sorti. La route d'Hakodaté, que je reprends, a la même largeur réglementaire qu'au sortir de cette ville; mais, comme elle circule à travers un sol volcanique et suit très habilement les crêtes des collines, elle est excellente et offre de temps à autre de jolies éclaircies sur les fonds environnans. Quelques petites clairières sont défrichées et mises en culture. Shimamap n'est qu'un relais établi par le *kayetakushi* à 7 *ris* de Satsporo; voilà la première auberge que j'aie vue sans une seule femme. A Setoshé, 4 *ris* plus loin, on se retrouve en plein village aïno, sauf la *tchaïa*. Quelques maisons de bois ont été mises à la disposition des indigènes, mais ils s'en servent seulement comme de magasins et préfèrent vivre dans leurs huttes de feuillage, moins froides en hiver. A 10 *ris* au-delà, on se retrouve sur le bord de la mer; là les Aïnos habitent les maisons de planches, mais ils les tapissent intérieurement de feuillage. Ceux-ci pêchent le hareng et la sardine, qui servent à faire de l'huile. La route en cet endroit fait un coude brusque et suit le littoral au milieu d'une plaine de pierre ponce recouverte de maigres ronces, empiétement formé sur la mer par les éruptions volcaniques. On atteint ainsi Shiraoi, la plus importante station d'Aïnos de toute cette côte, qui en renferme plus de 400; quelques Japonais leur débitent des liqueurs fermentées. Ceux-là, hélas! se ressentent de leur contact avec la civilisation et la grand'route, ils savent la valeur du *rio*, et l'un d'eux vide ma gourde de cognac en vrai connaisseur. Ils sont du reste aussi doux, aussi bienveillans que ceux de l'intérieur et paraissent moins misérables. Enfin à Horobits on rencontre les derniers.

Il ne reste plus que 5 *ris* à faire pour gagner Shin-Morran au bord de la petite baie d'Endermo. Cette baie est formée par un massif important, couvert d'une belle végétation que le soulèvement du sol a réuni à la côte ferme par une ligne de sable gracieusement recourbée. La falaise forme ainsi à l'abri du vent de sud-ouest une

anse tranquille à laquelle il ne manque que la profondeur. Morran était autrefois sur la rive opposée, mais la route n'y pouvait aller commodément à travers un marécage; d'un coup de baguette, on a transporté le village au pied de la falaise, on a bâti des maisons pour les habitans, on leur a payé les frais de transport et alloué à chacun 100 *rios* d'indemnité. Cela s'appelle maintenant Shin-Morran (le nouveau-Morran) et forme la tête de ligne du deuxième tronçon de la route. Pour regagner Mori et le premier tronçon déjà parcouru, il faut traverser la Baie du Volcan sur une largeur de 15 *ris*. On voit se balancer dans la rade une petite chaloupe à vapeur destinée à ce service; mais elle est en réparation ; une autre doit arriver et repartir le lendemain. J'ai tout loisir de parcourir ce petit promontoire, d'où la vue embrasse une vaste étendue de mer et peut se reposer sur le coquet village nouvellement bâti et reflété dans son petit lac marin, tandis qu'au loin le volcan d'Ushi-no-yama (la montagne du bœuf) dresse son sommet bifurqué à la façon des cornes d'un taureau. Malheureusement le bateau se fait attendre, comme il convient à tout service japonais, pendant trois jours, et dès le premier il tombe une pluie qui me confine dans une assez maussade auberge.

Enfin le matin de la délivrance a lui. Une barque ornée d'une machine à vapeur siffle à perdre haleine non loin de la jetée, où elle ne peut aborder faute de profondeur. On s'entasse sur le pont, on se met en route, voiles dehors. La sortie de la rade d'Endermo est charmante; mais au milieu de notre course, après quatre heures de traversée, le vent change, et l'on s'aperçoit que la machine n'est pas assez forte pour avancer malgré la brise. Le pilote me fait la politesse de me demander ce qu'il faut faire, et j'avoue mon embarras. Le hasard veut que le vent change de nouveau et nous porte à Mori, où nous arrivons après douze heures employées à faire quinze lieues. J'ai soigneusement pris en note le nom des constructeurs de la machine.

De Mori, je n'ai plus qu'à recommencer une route déjà faite; mais je profite d'une journée de beau soleil pour faire l'ascension du Komaga-také, qu'en venant j'ai laissé sur la droite. Ce n'est qu'une promenade à cheval, puisqu'on arrive sans quitter la selle jusqu'au bord même du cratère. Ce n'est point ici, comme à l'Asamayama, une vaste cuve fumante, au fond de laquelle on entend mugir la lave, mais si l'impression est moins grande, en revanche on peut examiner de plus près le travail volcanique. Autrefois le cône était parfait, mais dans une éruption une des sections, vers l'ouest, s'est effondrée, en retombant dans le cratère, qu'elle a comblé, et laissant ouverte une vaste échancrure vers la mer. C'est par cette issue,

comme par un créneau, que s'échappe la lave dans les éruptions. C'est par là qu'elle s'est frayé, il y a quinze ans, un large passage vers la mer. Le fond du cratère est comblé d'une glaise molle au milieu de laquelle les solfatares, dirigées toutes parallèlement du nord-est au sud-ouest, en longues tranchées, répandent une fumée brûlante et vomissent du soufre et des matières vitrifiées. Du haut du volcan, la vue s'étend sur toute la baie qu'il sert à désigner, sur l'interminable forêt qui l'entoure, sur Hakodaté et les côtes du Nippon, que l'on distingue dans le lointain.

A Nanaï, une ferme modèle, dirigée par le *kayetakushi*, où l'on voit de superbes chevaux tirer des charrues en fer, fait regretter qu'au point de vue agricole on n'ait pas, de préférence à Satsporo, choisi la plaine d'Hakodaté comme champ d'expérience. On y fait des croisemens de chevaux américains avec des jumens japonaises, et de taureaux de Durham et de Devon avec des vaches du pays. Il est malheureusement impossible de mener paître ces animaux, l'herbe qui pousse à Yézo est impropre à les nourrir. Les porcs réussissent à merveille; quant aux moutons, à quoi bon les reproduire tant qu'on n'aura pas de pâturages? Ce qui frappe dans tous les établissemens de ce genre, c'est la préoccupation d'imposer à tout prix à la terre des productions qu'elle ne donne pas d'elle-même. L'essai qui a été fait surprend plutôt le touriste qu'il ne satisfait l'économiste.

En approchant d'Hakodaté, je vois une foule de navires de guerre, mais je cherche vainement le paquebot du *Pacific-Mail* qui doit me ramener à Yeddo; la compagnie, ayant vendu plusieurs navires au gouvernement pour la guerre de Formose, ne peut faire qu'un service irrégulier, et je serais prisonnier pour dix ou quinze jours sans l'offre de plusieurs officiers de la corvette allemande l'*Élisabeth*, où je trouve une aimable hospitalité.

Sans avoir parcouru, tant s'en faut, la totalité de l'île, j'ai pu en rapporter une idée complète, s'il est vrai, comme on me l'assure, que la côte orientale présente à peu près le même tableau que la côte ouest. La nature de Yézo, plus sévère et plus grandiose que celle du Nippon, offre aux yeux de moins rians aspects. Le caractère sauvage du paysage semble se communiquer à sa population. Nulle part on ne se dit ce mot si souvent répété dans le Nippon : « c'est là que je voudrais vivre. »

Le climat est rude sans cependant être intolérable; le sol ne comporte pas la culture du riz. Malgré ces inconvéniens, c'est une riche contrée pour qui saurait en tirer parti. Couverte de forêts, elle peut donner des bois de construction; le sapin lui manque presque absolument, elle a le chêne, l'orme, le hêtre, le frêne, le châtaignier, sans parler de l'érable, de l'aulne, du saule, etc. (33 espèces con-

nues). De ses riches pêcheries de saumon, je n'ai plus rien à dire. Elle exporte des fourrures d'ours, de cerf, de renard, de blaireau, de loutre. Le maïs, le sarrasin, les légumineuses, le froment, y peuvent pousser en quantité. Yézo produit surtout en abondance un chanvre fin et soyeux, dont les nombreux cours d'eau facilitent le rouissage; il suffirait de le cultiver et de le préparer sur une vaste échelle pour en fournir les marchés d'Europe, où déjà cette provenance est cotée à des prix exceptionnels (1re qualité, 137 livres sterling la tonne à Yokohoma); mais ce qui manque à toutes ces richesses, ce sont des bras pour les arracher au sol (1), c'est une administration libérale qui n'entrave pas la production par la perspective des gros impôts.

La tentative coloniale faite à Yézo, avortée comme essai agricole, aura cependant produit des résultats indirects efficaces en ouvrant deux routes et un canal. C'est de ce côté que doit se porter l'activité paternelle du gouvernement. Créer une capitale au centre d'une île déserte et la peupler de force est un rêve; mais ce qui est urgent, c'est de frayer partout des routes dans cette forêt vierge, d'ouvrir partout des voies à l'initiative privée, de la laisser se développer librement; elle ne manquera pas alors de stimulans. Sans parler des cultures, le sol renferme des richesses minérales dont l'inventaire est à peine fait. Des gisemens d'or, d'argent, de cuivre, d'ardoise, des bancs de granit et de pierre à bâtir, des mines considérables de charbon et de fer, sont déjà signalés; il est temps pour les Japonais de mettre à profit toutes ces ressources par eux-mêmes, sans attendre le jour où ils seraient forcés de les hypothéquer. C'est le malheur de beaucoup d'entreprises en ce pays qu'on leur demande des résultats immédiats et qu'on s'en dégoûte, si elles ne les donnent pas. Il n'en va pas ainsi cependant des choses de ce monde. Sauf dans les contes de fées, rien ne change d'un coup de baguette. On a beau disposer de la vapeur et de l'électricité, on ne transforme pas les populations à coups de décrets; au lieu d'aller droit au centre de cette circonférence, il faut s'y acheminer graduellement, s'établir sur les côtes, où les communications sont faciles et peu dispendieuses, créer la circulation, favoriser l'initiative et se résoudre à considérer pendant longtemps Yézo plutôt comme un superbe champ d'exploitation privée que comme un terrain d'expériences agricoles. Avant de demander à la nature ce qui lui manque, il faut songer à lui prendre ce qu'elle offre avec libéralité.

GEORGE BOUSQUET.

(1) La population totale est portée par les statistiques du *Nagaitschiran* à 76,850 habitans. La pauvre Irlande, moins grande, en a 6 millions.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 décembre 1874.

Voilà donc la quatrième année révolue depuis ces jours de misère et de deuil d'où devrait dater désormais pour la France, après les grandes épreuves nationales, l'ère des résipiscences courageuses, des épurations et de la régénération par le malheur; oui, déjà la quatrième année, et la première où notre pays ait pu respirer un peu librement sans avoir à compter avec une occupation étrangère léguée par la plus funeste des guerres. Que les enfans perdus de toutes les opinions aient la fantaisie de refaire ou d'arranger l'histoire à leur façon, avec leurs vieux almanachs, leurs éphémérides saugrenues et leurs souvenirs surannés : pour tous les esprits fidèles à leur patrie, émus des poignantes et fortes réalités nationales, il n'y a plus qu'une date sérieuse inscrite par une main implacable comme le point de départ d'une vie nouvelle où les jours et les années ne comptent que par ce qu'ils produisent pour l'œuvre commune, par les réparations qu'ils assurent ou qu'ils préparent.

Tout est là maintenant, tout s'efface devant le suprême et douloureux intérêt de cette crise de l'histoire qui a éclaté un jour à l'improviste au milieu de l'Europe étonnée, faisant oublier pour le moment les vaines querelles des partis, inaugurant pour nous un ordre nouveau de combinaisons, de préoccupations et d'efforts. La première affaire pour la France au lendemain des catastrophes était évidemment de se reconquérir elle-même, de racheter sa liberté à défaut de son intégrité, et ceci, la France l'a fait courageusement sans marchander les sacrifices, sans se laisser détourner de son but. Elle n'a rien refusé à celui dont elle avait fait son guide au plus fort de ses épreuves, qui avait à conduire pour elle, qui a conduit patriotiquement, habilement, les plus colossales et les plus délicates opérations de crédit. C'est l'œuvre de moins de trois ans certes bien remplis par une telle entreprise, dont le suc-

cès semblait à peine possible en si peu de temps et ne l'a été en effet qu'à force de soins et de prudence. Avant que 1873 arrivât à sa dernière heure, la libération du territoire était accomplie; l'invasion ne se survivait que par les blessures qu'elle a faites, par les souvenirs qu'elle a laissés, par les conditions laborieuses et pénibles qu'elle a créées.

Qu'aura produit à son tour cette année qui finit, qui se levait sur une nation délivrée de la veille, replacée désormais en face d'elle-même et de sa reconstitution intérieure? Elle n'a peut-être pas le droit de se montrer bien triomphante, cette année qui s'en va assez tristement, ensevelie dans la neige et la glace d'une nuit d'hiver, laissant derrière elle toute sorte de questions obscures ou indécises, les partis plus implacables que jamais dans leurs prétentions. Elle risque de n'avoir qu'une modeste épitaphe et de figurer assez avantageusement parmi les années stériles ou inutiles. Ce n'est pas que toutes les fortunes lui aient manqué et qu'elle n'ait eu, si l'on veut, ses compensations. Elle a eu d'abord la paix, le premier des biens aujourd'hui; elle a eu la faveur d'une récolte abondante, et le travail est si peu interrompu que les chiffres du commerce offrent une amélioration sensible sur 1873, — 3 milliards 445 millions d'importations contre 3 milliards 204 millions, et 3 milliards 507 millions d'exportations contre 3 milliards 488 millions. Sans doute la nature a été clémente, le soleil a fécondé la terre, et le pays, quant à lui, n'a pas cessé d'être laborieux comme il l'est invariablement quand on ne le trouble pas, quand on le laisse à la saine activité de sa vie et de ses affaires. C'est la politique qui reste nouée, qui ne peut arriver à se débrouiller elle-même, à trouver les conditions de sécurité nécessaires pour tous ces élémens de vitalité si énergiques, toujours si prompts à renaître en France. Voilà le mal auquel cette stérile année n'a pas porté remède, qu'elle laisse au contraire aggravé et compliqué, au point que les médecins particulièrement attitrés pour le guérir semblent n'avoir plus d'autre moyen que de s'en aller en congé le plus souvent qu'ils peuvent. Ils se fient sans doute à la nature, au tempérament du patient, et ils ont peut-être raison; seulement ils s'exposent à ce que le patient finisse par être d'avis qu'il y a bien du temps perdu en consultations inutiles dont le dénoûment est toujours un congé.

C'est là en effet le plus clair du bulletin politique de 1874. On a vécu tant bien que mal et on n'a rien fait, ni pour le pays, qui attend d'être fixé, garanti dans ses intérêts, ni pour le gouvernement, qui demande en vain une organisation qui lui a été promise, dont il a besoin pour jouer son rôle avec une sérieuse et efficace autorité. Au moment où l'année commençait, toutes ces questions existaient déjà, et elles semblaient même si pressantes que la loi du 20 novembre 1873, qui donnait le pouvoir pour sept ans à M. le maréchal de Mac-Mahon, pres-

crivait la nomination immédiate d'une commission chargée de préparer les lois constitutionnelles. Ou cet acte du 20 novembre n'avait aucun sens, où il faisait de l'organisation constitutionnelle le complément nécessaire, indispensable, de la prorogation. C'était la pensée de M. le président de la république lui-même. Qu'est-il arrivé cependant? On dirait que dès ce jour-là l'équivoque est entrée en souveraine dans nos affaires, que, la prorogation une fois adoptée, il n'y a plus eu dans les partis qu'une préoccupation, une préméditation, celle d'éluder les conséquences de ce qu'ils venaient de voter. La commission des trente a été nommée, et elle a commencé par procéder comme si elle avait parfaitement conscience qu'elle avait été instituée pour ne rien faire, pour gagner ou perdre du temps. Elle s'est hâtée lentement. Le jour où, après cinq mois, M. le duc de Broglie, alors vice-président du conseil, a voulu demander la discussion d'une loi électorale et présenter un projet de sénat ou de grand-conseil, il a été abandonné par une fraction de la majorité qui l'avait soutenu jusque-là; il est tombé sur le coup, la défection de l'extrême droite lui a fait sentir la valeur du concours qu'on lui prêtait. Quand M. Casimir Perier a fait la proposition qui pouvait être un élément de transaction, qui n'avait en définitive d'autre objet que de réclamer l'exécution de la loi du 20 novembre et l'organisation du gouvernement, la proposition a été repoussée. Quand M. le maréchal de Mac-Mahon est intervenu personnellement de la façon la plus énergique et la plus pressante par son message du 9 juillet, la majorité a feint de ne pas entendre, et la parole de M. le président de la république est restée un appel inutile qui a provoqué les railleries des grands politiques de l'extrême droite. Lorsqu'enfin, de guerre lasse et à la dernière heure de la session, la commission des trente elle-même est arrivée avec un projet dont M. de Ventavon était le rapporteur, l'assemblée a trouvé qu'il était temps d'aller se recueillir et respirer sous les frais ombrages, qu'elle avait bien gagné ses vacances en s'épuisant à ne rien faire. Au mois de juillet, elle a répondu à M. de Ventavon en s'empressant d'ajourner les affaires sérieuses à la session de décembre.

Voici que décembre est fini, et l'assemblée, déjà bien embarrassée dans les discussions qui commençaient à se produire, vient de s'ajourner de nouveau jusqu'au 5 janvier 1875, sous le prétexte fort respectable de ne pas troubler les fêtes de famille et les transactions de la saison par des agitations parlementaires. C'est là l'histoire d'une année assez stérile, on en conviendra, passée à ériger l'inaction en système, à jouer avec l'équivoque. Au 5 janvier cependant il faudra bien en venir à serrer de plus près et définitivement tous ces problèmes qui épuisent tous les pouvoirs en fatiguant l'opinion. Il le faut pour le pays, pour le gouvernement comme pour l'assemblée.

De toute façon, que la question décisive s'engage sur la motion renouvelée de M. Casimir Perier, sur le rapport de M. de Ventavon, sur quelque proposition directe du gouvernement, il n'y a plus moyen d'éluder ou d'ajourner une solution. L'assemblée elle-même est la première intéressée pour son autorité, pour son crédit, à ne pas laisser se prolonger une situation qui n'a plus du régime parlementaire que le nom et l'apparence. Qu'on se rende bien compte de cette situation. S'il y avait une majorité réelle, sérieuse, elle aurait sans nul doute la puissance et la légalité pour elle; il n'y aurait rien à dire, ou du moins, après avoir discuté avec elle, il n'y aurait qu'à se soumettre à ce qu'elle déciderait comme à l'acte régulier d'un pouvoir légitime. La vérité est que cette majorité, qu'il n'est point impossible de retrouver, mais qui ne peut se reconstituer que dans certaines conditions nouvelles, n'existe plus depuis longtemps, et que, par un phénomène étrange, l'assemblée est livrée à la tyrannie des minorités. C'est le secret de l'histoire parlementaire de cette dernière année. L'extrême droite n'est qu'une minorité, et cependant, si elle ne fait pas les ministères, elle les défait assez lestement; elle s'impose quelquefois, ou bien par ses défections elle réussit à tout paralyser. C'est un appoint avec lequel on se croit tenu de compter. Le parti bonapartiste n'est qu'une minorité plus infime encore, et pourtant à certains momens il a pesé sur la direction des affaires en refusant ou en prêtant le dangereux appui des quelques voix dont il dispose. Les radicaux sont, eux aussi, une minorité, et en se déplaçant ils peuvent aider au succès accidentel des coalitions les plus bizarres, de sorte que voilà une assemblée qui est la représentation suprême de la souveraineté nationale, et où cette souveraineté est à la merci de fractions d'opinion impuissantes par elles-mêmes, mais suffisantes pour tout empêcher ou pour tout dénaturer.

Remarquez bien ce qu'il y a d'extraordinaire et nous osons dire d'absolument monstrueux dans ces conditions où des minorités hardies peuvent tenir en échec une majorité hésitante et confuse. Lorsque les légitimistes extrêmes et les bonapartistes refusent de voter une seconde chambre, une organisation constitutionnelle, est-ce parce qu'ils trouvent ces propositions défectueuses ou trop peu conservatrices? Nullement, ils ne s'en occupent même pas; ils ne veulent pas d'une organisation parce que c'est une organisation, parce qu'il leur plaît, dût le pays y périr, de prolonger un provisoire précaire et troublé d'où ils espèrent voir sortir, les uns la monarchie, les autres l'empire. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de prier M. le maréchal de Mac-Mahon de rester le gérant débonnaire d'une situation où ils veulent rester libres de mettre chaque jour en question le gouvernement.

Est-ce là ce qu'on appelle le régime parlementaire? C'est une sorte d'anarchie légale où les minorités, dans un intérêt de parti, prétendent

garder un droit permanent de sédition morale au risque d'entraîner le pays et l'assemblée elle-même dans toutes les crises. Il faut évidemment sortir au plus vite de cette situation fausse, que les partis extrêmes sont seuls intéressés à maintenir, parce que seuls ils croient profiter de l'inconnu, et le meilleur moyen de sortir de là, M. le président de la république l'a indiqué un jour dans un de ses messages, c'est d'en finir avec ces problèmes d'organisation constitutionnelle qui sont un péril tant qu'ils restent en suspens. C'est toujours résoudre la question par la question, direz-vous; pour en finir avec cet éternel problème de l'organisation des pouvoirs, il faut une majorité qui n'existe pas ou qui du moins n'a pas réussi encore à se dégager du chaos parlementaire du moment. C'est bien là certainement la difficulté intime, nous ne le méconnaissons pas, et elle peut être un obstacle à tout. Si cette majorité n'existe pas, il faut qu'elle se retrouve, qu'elle se rallie sur le seul terrain où elle puisse se recomposer aujourd'hui; il faut qu'elle oppose le faisceau des opinions modérées, la prévoyante décision d'une politique active et efficace aux turbulences des minorités, dont l'unique tactique est de démontrer que rien n'est possible. Ce qui est certain, c'est que l'assemblée ne peut échapper désormais à cette alternative; elle est condamnée à retrouver une majorité d'action politique ou à s'en aller; elle est placée entre la nécessité d'une organisation plus ou moins définitive, plus ou moins définie, dans tous les cas régulière et fixe, réalisant les seules choses possibles, — et l'extrémité d'une dissolution. Cette dissolution, elle peut venir sans doute d'un instant à l'autre, elle peut même être inévitable et prochaine, et après tout ce serait la combinaison la plus simple, si elle était l'acte libre d'un pouvoir maître de lui-même, appelant spontanément le pays à se prononcer sur ses propres destinées. Ici, ceux qui réfléchissent ont à se demander ce que serait un vote de dissolution échappant brusquement à l'impatience des partis, éclatant dans le désarroi d'une séance troublée comme un aveu d'impuissance, livrant le pays aux chances d'une agitation tumulteuse et confuse. Ce sera peut-être de toute façon une nécessité, ce sera sûrement aussi une extrémité à l'heure où nous sommes, dans cette incohérence léguée par toute une année de stériles conflits. Avant d'en venir là, il y aurait, ce nous semble, quelque sagesse à tenter au moins un dernier effort pour reprendre tous ces problèmes d'organisation systématiquement obscurcis ou dénaturés, pour rallier une majorité à une œuvre de sécurité et de raison.

C'est là sans doute ce dont on s'occupe dans ces quelques jours de vacances ou de répit avant le 5 janvier. Des négociations ont été engagées, dit-on, entre les divers partis, les délibérations se succèdent dans les conseils du gouvernement. On s'interroge, on cherche des combinaisons. Réussira-t-on à trouver une solution, un terrain de transaction?

Assurément ce n'est point impossible, si on le veut un peu fermement, si l'on commence par congédier les préjugés et les méfiances, si l'on aborde les questions simplement et franchement, si l'on cherche les élémens de solution et de transaction là où ils sont au lieu de s'épuiser à combiner des choses inconciliables. Il faut tout au moins savoir ce qu'on veut faire, dans quelles conditions on veut le faire. Et d'abord ce serait une bien étrange illusion de se figurer, après tout ce qui s'est passé, qu'on peut arriver à un résultat quelconque en se tournant encore une fois vers l'extrême droite et les bonapartistes, en essayant de reconstituer une majorité du 24 mai, fallût-il pour cela sacrifier une partie des lois constitutionnelles. Y a-t-on songé sérieusement? Sur ce point, l'expérience est certes complète, on sait à quoi s'en tenir. Ce serait prolonger de parti-pris l'équivoque dont on souffre aujourd'hui en donnant pour auxiliaires au gouvernement qu'on prétend organiser ceux qui sont les premiers à vouloir le maintenir dans la situation précaire et incertaine où il se débat si péniblement. Et à quoi aboutirait-on en sacrifiant la seconde chambre, dont ne veulent ni l'extrême droite ni les bonapartistes, pour ne conserver dans le programme que la loi électorale et le droit de dissolution, qui ne serait pas refusé à M. le maréchal de Mac-Mahon? Ce serait justement sacrifier le plus essentiel et faire le présent le plus dangereux à M. le président de la république en le laissant armé de ce droit redoutable de dissolution en face d'une assemblée unique, souveraine. Ce serait au premier dissentiment un conflit organisé sans contre-poids, sans pouvoir modérateur, et ce qui se passe depuis un an est un spécimen de ce qui se passerait dans ce singulier régime mêlé de dictature et de souveraineté parlementaire. La seconde chambre, la loi électorale, le droit de dissolution, toutes ces choses sont inséparables dans une organisation à demi régulière, elles restent dans leur ensemble le seul programme possible d'une majorité sérieuse et du gouvernement.

Est-ce que l'esprit de modération et de prévoyance serait tellement affaibli, tellement aveuglé par les passions de parti, qu'il ne pût se trouver, même dans l'assemblée de Versailles telle qu'elle est, des forces parlementaires suffisantes pour faire prévaloir cette politique? Après tout, il ne faut pas s'exagérer les impossibilités. L'extrême droite, si bruyante qu'elle soit, ne dépasse guère 50 membres, la droite modérée n'a pas plus de 90 représentans, les bonapartistes sont à peu près au nombre de 30, et il y a peut-être de 50 à 60 radicaux : tout le reste, centre droit, centre gauche, même une partie de la gauche modérée comme aussi de la droite modérée, tout cela n'est point inaccessible à la raison et peut se prêter aux transactions nécessaires. La vérité est, si on veut bien l'avouer, que souvent les difficultés sont moins encore dans les questions elles-mêmes que dans l'esprit de méfiance et de sus-

ceptibilité qu'on porte dans les négociations engagées jusqu'ici. On procède réellement un peu trop comme si on voulait se tromper mutuellement ou comme si l'on craignait toujours de tomber dans un piége. On discute sur des nuances et des subtilités comme si dans chaque mot il y avait une réticence. Faudra-t-il rappeler dans une déclaration générale que la loi du 20 novembre a nommé M. le maréchal de Mac-Mahon président de la république pour sept ans? Quelle est celle des lois constitutionnelles qui aura le premier pas dans la discussion? Qui sait? Si on accepte tout simplement la république, qu'on ne peut pas supprimer, le centre gauche et la gauche ne tireront-ils pas parti de cette acceptation résignée? Si on commence par voter la seconde chambre, le centre droit ne s'arrêtera-t-il pas ensuite devant la transmission éventuelle du pouvoir exécutif? Et voilà dans quels raffinemens on se perd, le centre droit se demandant s'il peut se fier au centre gauche, et le centre gauche épluchant chaque parole du centre droit, si bien qu'au bout du compte, après avoir discuté, négocié, parlementé, on finit par se trouver au même point sans avoir rien fait, sans avoir atteint un but saisissable. Les uns et les autres restent en présence. Il serait temps en vérité de sortir de ces broussailles, de relever à leur juste hauteur tous ces problèmes d'organisation qui intéressent si vivement, si profondément le pays.

Est-on d'accord sur les points essentiels? Voilà toute la question. Si on n'a pu arriver à s'entendre, c'est bien clair, la dissolution ne tardera pas à s'imposer. Si on est d'accord sur les conditions principales, qu'on agisse sérieusement, sans s'arrêter à des détails secondaires, sans se laisser enchaîner par de médiocres considérations de susceptibilité. C'est le rôle des chefs parlementaires, de ceux qui ont une certaine influence et une autorité par leur position comme par leur talent. Ils ne sont pas à l'assemblée pour leur plaisir ou pour leur vanité, pas même, dans un moment comme celui-ci, pour faire tout ce qu'ils voudraient; ils sont là pour servir le pays, pour aider au bien dans la mesure de ce qui est possible et pour savoir au besoin prendre certaines initiatives quand il le faut. La France, qui voit tout et qui ne comprend pas toujours les bizarreries qu'on lui offre pour ses étrennes de nouvelle année, la France ne rejettera pas ses mécomptes sur les hommes obscurs qui ne sont en définitive que les soldats de toutes les armées parlementaires; elle en accusera ceux qui ont un nom dans la politique, ceux qui, après avoir disposé de sa souveraineté, n'auraient su en rien faire, et se laisseraient conduire aujourd'hui aux crises décisives de la prochaine session sans avoir préparé les transactions appelées par tous les intérêts.

Le gouvernement, quant à lui, a son rôle tout tracé par les difficultés de sa position aussi bien que par les réclamations persistantes de M. le

président de la république. A quoi s'est-il arrêté dans ces délibérations récentes qui ne sont point un mystère et où toutes ces questions paraissent avoir été agitées? On aura beaucoup discuté sans doute, et on attend encore pour se décider. Une chose est bien certaine, le gouvernement ne peut s'effacer sans avoir l'air d'abdiquer; il ne peut ni laisser tout faire, ni admettre qu'on ne fasse rien, et nul plus que M. le président de la république n'a le droit d'intervenir, de demander à l'assemblée la réalisation de promesses réitérées, de véritables engagemens consacrés par des lois. M. le maréchal de Mac-Mahon ne peut se méprendre sur cette comédie des légitimistes et des bonapartistes, qui ont toujours l'air de lui rendre hommage en refusant à son pouvoir les moyens de vivre. C'est le moment pour lui de reprendre son message du 9 juillet en l'accompagnant d'un programme arrêté, défini, et c'est précisément parce que M. le maréchal de Mac-Mahon est à l'abri de tout soupçon de coup d'état qu'il a le droit de parler avec une netteté plus décisive, de poser plus catégoriquement la question devant l'assemblée.

Après cela, il est bien clair que cette politique aurait besoin d'être soutenue avec toute l'autorité d'un ministère recomposé de façon à pouvoir se mesurer avec une situation toujours difficile. Si l'on pouvait choisir, ce qu'il y aurait de mieux serait de créer un cabinet de circonstance, ce qu'on pourrait nommer le cabinet de l'organisation constitutionnelle, en appelant les chefs des divers groupes parlementaires, — bien entendu ceux qui sont d'accord sur cette nécessité première d'une organisation, — à réaliser ensemble l'œuvre commune. Assurément un ministère ainsi fait, qui porterait au pouvoir non-seulement une idée politique, mais une pensée de rapprochement patriotique et d'abnégation, ce ministère aurait sur l'opinion comme sur l'assemblée la plus sérieuse influence morale. Il serait, aux yeux de tous, ne fût-ce que temporairement, l'image vivante d'une conciliation supérieure, de cette trêve dont on parle toujours en la pratiquant si peu. A défaut de cette combinaison, toute de circonstance, nous en convenons, et qui mériterait d'être tentée, ce n'est point dans tous les cas au ministère, tel qu'il est encore, que peut revenir une si délicate et si épineuse mission. Il le sait lui-même, il est trop visiblement insuffisant. C'était un ministère de vacances, il a fait son temps. Si la droite, ralliée aux lois constitutionnelles, doit avoir sa part dans le gouvernement, elle n'aura aucune peine à trouver, pour la représenter avec plus d'avantage, d'autres hommes que M. de Cumont et M. Tailhand. Si la droite se refuse à tout, il y a encore moins de raison pour que M. le ministre de l'instruction publique et M. le garde des sceaux restent à une place où ils ont dû être assez étonnés de se trouver un jour. Lorsque M. de Cumont, en sa qualité de ministre des beaux-arts, aura ouvert le nouvel Opéra, il aura sa page dans l'histoire, son consulat sera complet! De toutes les manières,

M. le maréchal de Mac-Mahon est évidemment obligé de renouveler son ministère, et c'est peut-être sous l'influence de cette préoccupation qu'il vient de réunir à l'Élysée les représentans les mieux accrédités des diverses opinions modérées, M. Dufaure et M. le duc de Broglie, M. Buffet, M. Bocher et M. Léon Say, M. d'Audiffret-Pasquier et M. de Kerdrel avec M. le duc Decazes et M. le général de Chabaud-Latour. C'est la première fois, si nous ne nous trompons, que M. le président de la république réunit un de ces conseils extraordinaires où des hommes du centre gauche sont appelés. C'est tout au moins la preuve qu'il y a chez lui une certaine impatience, le vif sentiment de la gravité de la situation et de l'impossibilité de prolonger une incertitude qui finit par rendre tout impossible, l'action régulière des pouvoirs publics aussi bien que l'apaisement du pays.

Cette démonstration de la nécessité d'en venir à une solution décisive, elle se révèle à chaque pas, dans toutes les affaires. Elle a éclaté l'autre jour à l'improviste dans cette courte session où l'on a bien cherché pourtant à éviter tous les conflits, et où les partis se sont trouvés brusquement aux prises à propos de l'élection de M. de Bourgoing dans la Nièvre. L'élection remonte à plus de six mois, elle n'a été examinée que récemment parce qu'elle se compliquait de l'affaire d'un comité bonapartiste siégeant à Paris et soumis à une instruction judiciaire qui a été dénouée par une ordonnance de non-lieu. M. le garde des sceaux, sans doute pour aplanir les choses ou pour amortir le débat, a commencé, il est vrai, par déclarer assez naïvement que le ministère n'avait pas d'opinion, qu'il se désintéressait de la discussion. N'importe, la lutte, ou, si l'on veut, l'escarmouche a été un instant des plus animées, des plus instructives, elle a été l'occasion d'un discours très vif de M. Ricard, d'une intervention de M. Rouher, et elle a laissé voir dans un éclair le fond d'une situation politique. Ici, à parler franchement, il y avait deux questions. Il y avait d'abord cette instruction judiciaire qui a été suivie d'une ordonnance de non-lieu, et sur ce point M. Tailhand, en refusant de communiquer un dossier de justice, a obéi à de légitimes scrupules que la commission de l'assemblée a eu raison de respecter. L'assemblée n'est nullement un tribunal. Par cela même qu'elle est omnipotente, elle est souvent sur le point, presque sans le vouloir, de dépasser la limite des attributions parlementaires. Prétendre interroger des actes judiciaires, les secrets d'une instruction, c'était tout au moins le commencement d'une certaine confusion de pouvoirs dont on devait éviter jusqu'à l'apparence. Les scrupules de M. le garde des sceaux fussent-ils excessifs, la commission de l'assemblée a sagement fait de ne point insister; elle est restée dans son rôle en se bornant à proposer une enquête parlementaire qui a été votée, et tout a été dit; mais ce n'est là qu'un côté de cette discussion, dont l'intérêt reste évidemment tout politique.

Au bout du compte, c'est l'empire qui a reparu dans l'assemblée sous la figure d'un comité bonapartiste, hier encore poursuivi, se recommandant aujourd'hui de l'appel au peuple, et ayant pour défenseur M. Rouher, l'ancien ministre d'état. M. Ricard avait évoqué contre le bonapartisme le vote presque unanime de déchéance qui se lie au vote douloureux de la paix. Oui, et c'est là ce qu'il y a de plus caractéristique, sans doute aussi de plus triste. Il y aura bientôt quatre ans que l'empire perdu par ses fautes, évanoui dans les catastrophes, recevait le dernier coup d'une condamnation légale, nationale, contre laquelle s'élevaient cinq voix seulement dans l'assemblée. Il y a deux ans à peine, M. Rouher, ayant à défendre l'administration impériale contre les accusations ardentes de M. d'Audiffret-Pasquier, avait besoin de toute sa dextérité pour se faire écouter, et maintenant, s'il intervient dans une discussion, il se fait à son tour accusateur. De la condamnation prononcée par l'assemblée, il en appelle au peuple, comme si le jugement était à réviser. Il parle habilement, nous ne le contestons pas, mais aussi avec des hardiesses de provocation bien étranges qui donnent la mesure du chemin qu'on a fait depuis dix-huit mois. En vérité M. Rouher se sent assez fort dans l'assemblée pour rappeler ceux qui l'écoutent ou l'interrompent « à la pudeur, » et il s'est laissé aller jusqu'à défier de mettre en cause les hommes de l'empire, — dont le pays n'a pas oublié les noms, assure-t-il. M. Rouher a bien raison de croire que le pays n'a pas oublié ces noms : ils représentent pour lui la guerre du Mexique, les connivences de 1866 qui ont préparé les désastres de 1870, la désorganisation militaire qui a conduit à la perte de deux provinces : ce sont là de singuliers titres à la reconnaissance publique et à ces réparations sur lesquelles M. Rouher semble compter !

Que s'est-il donc passé pour que l'empire, frappé d'une déchéance solennelle, s'attribue le droit de parler si haut et revendique aujourd'hui son rang parmi les prétendans au gouvernement de la France? Voilà ce qu'on devrait se demander après cette étrange séance où l'ancien ministre d'état a saisi l'occasion de relever le drapeau de l'empire. La raison de cette recrudescence impérialiste, plus bruyante sans doute que sérieuse, est bien simple. Le bonapartisme a profité non-seulement des fautes qu'on a commises, des avantages d'administration dont on a payé son concours en certaines circonstances, mais encore de ce provisoire qu'on se plaît à maintenir, où on lui a fait une place, où un gouvernement est réduit à compter avec tout le monde pour vivre. Et maintenant, après avoir entendu M. Rouher, croit-on que ce soit du superflu ou de la fantaisie de vouloir assurer aux pouvoirs publics, avec la fixité constitutionnelle, le droit de se défendre, de ne pas se laisser perpétuellement contester? Est-ce qu'un gouvernement peut vivre au milieu de tous ces partis qui se partagent déjà ses dépouilles, qui sont sans cesse occupés à le représenter comme l'introducteur de l'empire ou de

la monarchie? M. Rouher ne pensait pas à cela sans doute, et à sa manière il a donné les raisons les plus saisissantes, les plus décisives, de la nécessité de cette organisation, sans laquelle il ne peut y avoir ni action sérieuse pour le gouvernement, ni sécurité pour le pays. C'est une moralité comme une autre qui vient à propos, dont l'assemblée elle-même peut faire son profit en la donnant à méditer à tous ceux qui ont quelque souci de l'avenir.

L'année qui s'achève a-t-elle été plus féconde dans les lettres que dans la politique? Tout récemment, notre voisin le roi des Belges, dans une pensée élevée et généreuse, fondait un prix de 25,000 francs pour des ouvrages d'histoire ou de littérature consacrés à la jeune nationalité dont il est la personnification couronnée. C'était agir en souverain éclairé, très noblement préoccupé d'encourager les travaux intellectuels. En France aussi il y a des prix : il paraît que cela ne suffit pas. Il faut plus encore, il faut une certaine atmosphère favorable, l'inspiration fortifiée par l'étude chez les écrivains, la sympathie attentive et le goût dans le public, la vigilance dans la critique. Il faut bien des choses qui se retrouveront sans doute, qui ne se retrouvent plus guère pour le moment que chez ces hommes d'élite dont le talent garde son éclat et sa sûreté, qui restent comme les représentans des grandes générations littéraires. M. Mignet est un de ces hommes, et avant que l'année finît, il y a peu de temps, dans une lecture à l'Académie des Sciences morales, dont il est le brillant secrétaire perpétuel, il a donné un exemple de plus de cet art supérieur et sobre qui sait d'un trait si juste reproduire une figure de l'histoire. Le sujet était fait pour inspirer le peintre. M. Mignet avait à raconter la vie du duc de Broglie, de cet homme d'intégrité et d'honneur à l'âme libérale, à la conscience droite, à l'esprit supérieur et fin, qui a tout traversé, tout connu, le malheur, la prospérité, les plus hautes positions de la politique, le ministère, la retraite, tous les régimes depuis la première révolution jusqu'à la veille de la guerre de 1870, sans cesser un instant d'être fidèle à lui-même. Qui croirait cependant que cet homme a pu être un jour un des proscrits de l'intelligence sous le dernier empire, qu'un livre qu'il avait écrit sur le gouvernement de la France, qu'il n'avait pas même publié encore, a été menacé d'être poursuivi comme l'œuvre d'un factieux? Et le proscripteur est probablement, lui aussi, un de ceux dont le pays n'oublie pas le nom mémorable! M. Mignet a raconté cette vie et tracé ce portrait avec la précision et l'habileté de son talent, en homme qui peint d'un mot un personnage ou une époque, qui fixe d'un trait une physionomie et un caractère moral. C'est le duc de Broglie tout entier qui revit dans ces pages, où tout est simple, mesuré et accompli.

C'est, à ce qu'il paraît, la saison des fêtes académiques et des discours. L'autre jour, M. Mézières, en entrant à l'Académie française,

avait à faire l'éloge d'un homme qui fut, lui aussi, un esprit fin et habile en littérature comme en politique, Saint-Marc Girardin, et hier encore M. Dumas, l'éminent chimiste, traçait devant l'Académie des Sciences le portrait d'un savant étranger, M. de La Rive. Bientôt viendront d'autres réceptions, celles de M. Caro, de M. Alexandre Dumas, à qui M. d'Haussonville doit répondre, et en attendant, entre une comédie ou un drame et son discours d'entrée à l'Académie française, l'auteur du *Demi-Monde* vient de se donner le passe-temps d'écrire pour un livre illustré une préface à *Manon Lescaut*. Que dirait l'abbé Prévost, s'il pouvait lire le commentaire de l'aimable et ingénieux roman, « l'opinion de l'auteur de *la Dame aux Camélias* sur *Manon Lescaut?* » Ce serait aussi intéressant pour lui que pour le public, et il serait peut-être aussi étonné que le public. L'auteur de *la Dame aux Camélias* voit en vérité bien des choses dans cette œuvre charmante écrite sans prétention aucune, destinée à devenir après un siècle le thème de toute sorte de variations morales et philosophiques. M. Alexandre Dumas est certainement un esprit habile à construire un drame, un talent plein de nerf et de verve, hardi et industrieux, chercheur, fouilleur intrépide, même jusqu'au mauvais goût. Dans sa préface de *Manon Lescaut*, comme dans tout ce qu'il fait, il y a des passages d'une vivacité un peu âpre et quelquefois presque éloquente. Seulement, voilà le malheur, l'auteur du *Demi-Monde* n'y prend pas garde, il en vient à une pleine satisfaction de lui-même qui ne laisse pas d'être singulière; il tourne au professeur ou plutôt au pédagogue. Il sermonne, il prêche, il fait du haut de sa chaire de la morale et de la philosophie comme il peut, en homme d'esprit assurément, mais avec un goût douteux et surtout avec un sentiment artificiel et confus des choses qu'il déguise à peine sous son infaillibilité d'oracle. Il distribue des leçons à tout le monde, à la société, aux bourgeois, aux millionnaires, aux pauvres, aux courtisanes, à ceux que certaines peintures « gênent » ou « choquent, » et on dit même que le jour de sa réception il doit faire la leçon à l'Académie. Ce sera sûrement une joute intéressante entre gens d'esprit comme M. Alexandre Dumas et M. d'Haussonville, qui est homme de ressource autant que de bonne compagnie. La fête sera complète, et l'auteur de *la Dame aux Camélias* sera couronné par l'ombre de M. de Montyon comme moraliste!

Puisse donc l'année nouvelle être favorable aux lettres en excitant aux belles œuvres, et à la politique en maintenant la paix parmi les peuples. Pour l'instant, ce n'est point par la passion du mouvement que l'Europe semble emportée. L'Europe se repose un peu partout, à Londres et à Saint-Pétersbourg, à Vienne comme à Rome, à Bruxelles et à La Haye. On fête Noël et la nouvelle année. Tout ce qu'il y a d'animation, d'intérêt et de bruit se concentre à Berlin, où les émotions du procès d'Arnim se mêlent aux émotions des scènes parlementaires et où

M. de Bismarck se mêle à tout. Voilà donc ce grand procès fini, du moins pour le moment, par une condamnation bénigne infligée à l'ancien ambassadeur d'Allemagne à Paris. Ce n'est, il est vrai, que le premier acte, puisqu'il y a un appel et que l'affaire doit se dérouler de nouveau devant un tribunal supérieur; mais ce n'est plus là qu'un supplément judiciaire. Politiquement l'affaire est finie; elle a révélé à peu près tout ce qu'elle pouvait révéler, elle a divulgué les secrets qu'on gardait, elle a mis l'Europe et la France dans la confidence de la diplomatie allemande.

Qu'a-t-il définitivement produit, qu'a-t-il révélé, ce singulier procès au caractère énigmatique? Les Allemands semblent se figurer qu'il a une importance démesurée pour nous et croient qu'il a excité une émotion extraordinaire en France; ils prennent pour un intérêt passionné et universel le bruit de certains journaux qui se sont tristement ingéniés à chercher dans toutes ces dépêches mises au jour des armes de polémique et de parti. En réalité, le procès d'Arnim, avec ses divulgations, n'a rien changé pour nous. Est-ce que nous avions besoin de cela pour savoir que la France était dans une situation aussi difficile que délicate? Est-ce que nous pouvions ignorer que M. de Bismarck avait pour nous des attentions particulières, qu'il suivait avec une sollicitude quelquefois menaçante nos moindres mouvemens? Que M. d'Arnim soit plus ou moins favorable au rétablissement de la monarchie en France, que M. de Bismarck juge à sa manière les chances de la république, cela ne nous dit rien. Tout ce que nous avons pu apprendre de plus neuf, c'est que, si un antagonisme si violent a éclaté entre l'ancien ambassadeur à Paris et le chancelier de Berlin, ce n'est point sûrement parce qu'ils différaient dans leurs sentimens peu bienveillans à l'égard de la France. M. d'Arnim mettait même dans ses dispositions des raffinemens étranges en cherchant des combinaisons de nature à multiplier les occasions de griefs pour l'Allemagne.

Cependant il reste toujours une question. Pourquoi M. de Bismarck s'est-il jeté dans cette aventure? Quel intérêt a-t-il vu pour sa position personnelle comme pour l'Allemagne dans tout ce bruit, dans toutes ces divulgations? Que M. de Bismarck soit de force aujourd'hui à tout braver, à se mesurer avec toutes les hostilités, avec toutes les difficultés, soit; il n'est pas moins vrai que toutes ces dépêches, par ce qu'elles disent, par ce qu'elles laissent entendre, font un rôle singulier à l'empereur Guillaume, surtout à l'impératrice Augusta, dont les sentimens pour le chancelier ne sont point un mystère, et que ce sont là d'assez étranges conditions pour un premier ministre. M. de Bismarck prodigue la lumière et laisse tout divulguer, c'est fort généreux à lui. Nous ne demandons pas mieux que de savoir qu'un Allemand, même un ambassadeur, au milieu de la société française, ne peut pas avoir le

sentiment qu'il appartient à une nation victorieuse, qu'il éprouve une sorte de malaise. Nous ne demandons pas mieux que d'assister à ce ménage diplomatique, où l'on voit un ambassadeur en guerre avec son ministre, en correspondance avec sa souveraine et surveillé lui-même dans son ambassade. M. de Bismarck aime la lutte. Quand il ne traduit pas M. d'Arnim en justice, il bataille avec le parlement en faisant arrêter un de ses membres en pleine session, et il force les députés à faire devant lui amende honorable de leurs censures d'un instant. Il triomphe du parlement et de l'ambassadeur; mais dans ces luttes violentes il faut toujours triompher, et la question est de savoir ce qu'est parfois pour les plus fiers victorieux le lendemain de la victoire.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LA PHILOSOPHIE EN SICILE.

Storia della filosofia in Sicilia da' tempi antichi al sec. XIX, libri quattro, di Vincenzo di Giovanni, 2 vol. in-12; Palermo.

La Sicile a vu naître et fleurir dans les temps anciens et modernes un grand nombre de philosophes, quelques-uns d'une haute valeur et d'une incontestable originalité. Cependant il n'y a pas, à proprement parler, une philosophie sicilienne comme il y a une philosophie grecque, romaine, française, allemande, anglaise et italienne. La philosophie en Sicile a été dans l'antiquité un rameau détaché de la philosophie grecque; plus tard, elle a subi les diverses influences des civilisations qui se sont succédé dans l'île; plus tard encore et aujourd'hui même elle n'est rien de plus qu'une branche de la philosophie italienne. A aucune époque, malgré l'éclat des génies individuels qu'elle a produits ou qu'elle s'est assimilés, on ne trouve en Sicile un ensemble et un corps de doctrines autochthones, si j'ose dire, qui puissent constituer une philosophie nationale. Il suit de là que l'*Histoire de la philosophie en Sicile,* qu'a entrepris d'écrire M. Vincenzo di Giovanni, a quelque peine à revêtir une unité qui vienne d'autre chose que de la communauté du sol où les divers maîtres ont vécu, enseigné ou écrit. Il y a là moins une école qui se développe qu'une suite de noms et une galerie de philosophes. Ce n'est pas la faute de l'auteur, c'est celle de la matière même qu'il traite, et où manque le lien logique qui relie entre elles écoles et doctrines, et en fasse un corps pour ainsi dire organique.

M. di Giovanni, professeur de philosophie au séminaire et au lycée

Victor-Emmanuel de Palerme, archéologue et lettré délicat, s'est fait connaître par une édition des *Œuvres philosophiques* de Miceli de Montréal et par nombre de travaux personnels. M. di Giovanni appartient à la grande tradition du christianisme libéral. Il a un autre caractère, moins utile peut-être à un philosophe et à un historien, à savoir un patriotisme très vif et très accentué. Il est Sicilien et il adore son pays. Le patriotisme est une noble passion, mais parfois difficile à concilier avec les exigences de l'impartialité. L'histoire en effet n'est œuvre ni de parti ni de sentiment. Çà et là dans les livres de M. di Giovanni, on peut noter une complaisance pour les « choses siciliennes, » qu'un étranger comprend, mais qu'il ne partage pas toujours. M. di Giovanni a entrepris de mettre en lumière les titres littéraires de son pays. Il écrit dans sa préface : *Mi sono rivolto ad illustrare quanto ho potuto le cose siciliane.* Nous le dirons sans malice, il paraît en effet quelquefois moins les raconter que les *illustrer.*

Le premier volume de son ouvrage est consacré à l'histoire des philosophies antique, scolastique et moderne, le second à l'histoire de la philosophie contemporaine en Sicile. Dès le début, on voit percer le zèle patriotique que nous avons signalé. Selon M. di Giovanni, le mouvement philosophique qui précéda Socrate fut en grande partie l'œuvre des Grecs siciliens. Cette proposition ne peut être admise aisément. C'est de l'Ionie en effet que les fondateurs de l'école italique et de l'école d'Élée passèrent dans l'Italie méridionale. Pythagore, comme on sait, est né à Samos, et Xénophane à Colophon. Le caractère des spéculations de Pythagore et de Xénophane est fort différent sans doute de celui des spéculations de Thalès et d'Héraclite, et on ne peut guère soutenir qu'il y ait eu filiation des ioniens aux pythagoriciens et aux éléates. Il reste cependant que le littoral et les îles de l'Ionie demeurent le véritable berceau de la philosophie grecque. Les considérations ethnographiques dans lesquelles l'auteur est entré au sujet des premiers habitans du midi de la Péninsule ne semblent pas pouvoir prévaloir ici contre les indications de la chronologie.

M. di Giovanni a présenté un tableau très complet et très brillant de la culture antique en Sicile : l'éléatisme et le pythagorisme fondus dans l'enseignement d'Empédocle, la poésie gnomique y prenant corps dans la comédie morale d'Épicharme, la rhétorique trouvant ses premiers maîtres dans Corax, Tisias et Gorgias le Léontin, enfin sur cette terre privilégiée, bien avant qu'Athènes devînt le centre d'attraction et le foyer commun de toutes les œuvres de l'esprit, les arts, les sciences, la poésie, la morale et la philosophie florissant dans la plus belle et la plus riche harmonie, toute la vertu et toute la force du génie grec condensées en Sicile, tous les dons de l'esprit s'y épanouissant avec une richesse merveilleuse. Ce grand éclat s'éteignit avec la conquête

romaine. La Sicile perdit en même temps sa fécondité et son indépendance. Tant qu'elle fut maîtresse d'elle-même, elle garda une place brillante dans le chœur de la littérature et des arts de la Grèce. Une fois chose romaine, elle devint stérile ou peu s'en faut. Son dernier grand homme tomba avec Syracuse, dont il avait retardé la chute. Après Archimède, la Sicile ne compte guère, dans la période antique, que des esprits de second ordre, exégètes et commentateurs d'Aristote et des néoplatoniciens. La philosophie des pères de l'église ne peut guère nommer non plus aucun docteur sicilien. Il est possible que saint Pantène, fondateur de l'école catéchétique d'Alexandrie, soit né en Sicile, — on ignore en quelle ville précisément; — mais il est certain qu'il n'y résida pas. On compte encore comme Sicilien Firmicus Maternus, l'auteur du traité *De errore profanarum religionum*; mais c'est un polémiste de peu d'autorité.

Pendant le moyen âge, la Sicile fut successivement foulée ou occupée par les Vandales, les Byzantins, les Arabes, les Normands, les Angevins, les Aragonais et les Espagnols. Elle fut le théâtre de luttes fréquentes et n'offrit nulle part un centre de culture comparable aux écoles de Bologne et de Padoue. Entre les diverses branches des connaissances humaines, les Arabes estimaient peu la philosophie. La philosophie, comme on l'a prétendu, était-elle antipathique en effet au génie sémitique? Nous ne savons; mais elle paraît avoir été suspecte et peu populaire parmi les Arabes. Les seuls et vrais philosophes arabes semblent être des théologiens, des commentateurs du Coran et des sectaires. Les quelques aristotéliciens arabes sont des exégètes de seconde ou de troisième main, souvent infidèles sans le savoir et involontairement originaux, quand ils le sont. L'Aristote arabe, demi-syrien et demi-alexandrin, est un Aristote contrefait et qui ne ressemble guère au véritable Aristote. En traversant différentes traductions, celui-ci est devenu méconnaissable. On peut donc le dire, le mouvement des idées auquel président les Arabes, et plus tard l'empereur allemand Frédéric II, roi de Sicile, n'est rien moins que philosophique. De même les controverses du moyen âge entre les réalistes et les nominalistes eurent certainement un écho en Sicile, où les thèses réalistes parurent s'ajuster mieux au génie fin, subtil et idéaliste des Siciliens; mais ce ne fut qu'un écho qui reproduisit en l'affaiblissant le bruit un peu vain des autres écoles européennes. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'arrêter sur aucun des noms et des ouvrages dont M. di Giovanni a recueilli pieusement le souvenir. L'esprit et la méthode du moyen âge durèrent en Sicile plus longtemps que partout ailleurs. Les penseurs qui, à l'aurore des temps modernes, ouvrirent la porte à une philosophie plus indépendante, et apprirent à l'Europe, si l'on peut dire, l'usage de la libre raison, sont pour la plupart Italiens. Aucun d'eux, ni Pomponazzi, ni Telesio, ni Patrizzi, ni Vanini,

ni Giordano Bruno, ni Campanella, ne paraissent avoir eu d'influence sur la direction des esprits en Sicile. C'étaient, il est vrai, plutôt de brillantes individualités que des chefs d'école; c'étaient des agitateurs d'idées plutôt que des guides et des initiateurs véritables. Plusieurs même paraissaient n'avoir secoué le joug d'Aristote que pour embrasser l'idéalisme transcendant des néo-platoniciens; d'autres associaient au positivisme épicurien les chimères de l'astrologie ou de l'alchimie.

La philosophie de la renaissance avait été tout italienne. La philosophie moderne est presque exclusivement française en Italie même et en Sicile. Galilée sans doute peut être mis en face de Descartes. C'est un génie de même ordre, aussi pénétrant, quoique moins étendu; mais c'est un grand savant et non un chef d'école. Il a élargi la sphère de l'observation physique, il a par son exemple enseigné à laisser les textes pour interroger le grand livre de la nature, il a fait de belles découvertes : on ne peut pas dire qu'il ait produit ni un système nouveau ni un mouvement d'idées philosophiques original. Fortunato Fideli et Alphonse Borelli, mathématiciens et physiologistes siciliens, et dont le dernier paraît avoir fondé la statique animale, sont rattachés par M. di Giovanni à l'enseignement de Galilée. Le savant professeur de Palerme veut dire sans doute qu'ils portèrent dans leurs recherches la liberté d'esprit et la méthode que Galilée avait pratiquées. Cette liberté d'esprit et cette méthode ne constituent pas à proprement parler une école. Fardella de Trapani, qui enseigna à Padoue vers 1700, peut, à plus juste titre, ce semble, être considéré comme cartésien. Encore en effet qu'il n'ait pas vu dans la doctrine de Descartes le dernier mot de la philosophie, il n'a pas laissé cependant de s'en porter l'interprète et le défenseur, et a surtout embrassé sa méthode avec zèle. M. di Giovanni restitue au cartésianisme sicilien un de ses plus fermes disciples dans la personne de Thomas Campailla et cite plusieurs beaux passages de son poème philosophique intitulé *Adam ou le Monde créé,* qui sont en effet de pure inspiration cartésienne. Jusqu'à la mort de Campailla (1740), le cartésianisme, bien que suspect dans les écoles de la compagnie de Jésus, domina en Sicile. C'est à ce moment que les idées de Leibniz commencèrent à s'y introduire. En 1750, les bénédictins de Saint-Martin professaient publiquement les doctrines de Leibniz, déjà répandues dans les principales écoles de l'île, à Palerme, à Catane, à Cephalù et à Montréal. Déjà, vers 1730, Muratori regrettait que Campailla se fût mis aussi servilement sous la tutelle de Descartes : *Dico bene che gli uomini grandi come il signor Campailla hanno da mettersi in maggior liberta di pensare; e certo è che oggi è caduta di pregio oltramonti la si famosa scuola cartesiana.*

Le marquis de Natale fit pour la doctrine de Leibniz ce que Campailla avait fait pour celle de Descartes. Il l'exposa en vers. C'était une

nouveauté. Le pouvoir était soupçonneux. Les jésuites, toujours à l'arrière-garde du mouvement des idées, firent poursuivre et supprimer cette œuvre. Cependant le branle était donné. Vincenzo Flerès, Gambino Judica et beaucoup d'autres à Palerme, à Catane, dans les séminaires et dans les cloîtres, expliquaient et enseignaient avec une juste indépendance les opinions de Leibniz.

Enfin Miceli (1733-1781) et son enseignement plus original ferment l'ère moderne de la philosophie en Sicile. M. di Giovanni, qui a étudié de très près et connaît à fond le système du maître de Montréal, dont il a le premier publié plusieurs importans ouvrages, s'y arrête et l'expose en quelques pages avec une savante précision. C'est une doctrine qui a quelque rapport avec celle de Giordano Bruno et celle de Spinoza, moins hardie que la première et moins abstraite que la seconde. Le fond du système, et, comme on dit, l'idée maîtresse, est l'affirmation de l'unité de l'être réel, vivant, éternellement agissant, à la fois toute-puissance, sagesse et amour. Rien n'existe qui soit par soi, Dieu seul est par lui-même. Les choses visibles et invisibles, les corps et les esprits, ne sont que des représentations extérieures, phénoménales et changeantes de ses attributs, que les états essentiels de l'être unique et vivant. La nature est comme le vêtement, l'ombre incomplète de Dieu jetée dans le temps et dans l'espace, et s'y déployant sans limite; mais elle n'ajoute rien à Dieu, elle n'achève ni ne complète sa réalité. Il se suffit et en est indépendant. Miceli, quoique M. di Giovanni l'en défende, incline visiblement au panthéisme de Xénophane avec une teinte de mystycisme. Où est l'être en effet dans cette doctrine? où est la réalité? Avec Xénophane et Platon, Miceli répond : en Dieu seul, qui est l'être en soi. La nature et l'homme n'ont pas d'individualité. Ce ne sont qu'ombres, fantômes, reflets et vaines apparences. Dieu comprend en soi tout l'être. Dire que tout est Dieu n'est pas la vraie formule du panthéisme, elle est plutôt d'affirmer l'unité absolue de l'être, soit que l'infini soit absorbé dans le fini, soit que le fini soit absorbé dans l'infini. C'est à cette deuxième forme mystique du panthéisme qu'il semble qu'en dernière analyse aboutisse le système du philosophe de Montréal.

Avec Miceli, la philosophie sicilienne sortit de l'ornière des philosophies de seconde main. Pendant tout le XVIIIe siècle, elle s'était traînée à la suite de Descartes et de Leibniz, dont les opinions ne semblaient être arrivées dans l'île qu'après avoir fait le tour du monde, si l'on peut dire, et vu partout leur crédit diminuer ou se perdre. Miceli édifiait à Montréal un nouveau système au moment où partout ailleurs on paraissait las des systèmes. Il renouvelait et rajeunissait la métaphysique au moment où en Écosse on réduisait la philosophie à une sorte d'histoire naturelle de l'esprit humain. Il professait un idéalisme plein de hardiesse, alors qu'en France les meilleurs esprits oscillaient entre un sen-

sualisme grossier ou un scepticisme frivole, avant même que Kant eût mis au jour la philosophie critique. C'est un phénomène digne d'être remarqué, que cette sorte de résurrection de l'éléatisme, d'un éléatisme mystique et chrétien dans la patrie d'Empédocle à la fin du XVIIIe siècle.

Du vivant de Miceli et surtout après sa mort, Montréal devint le foyer le plus intense de la haute culture philosophique en Sicile. Les disciples de Miceli, Barcellona, Rivarola, Zerbo, Guardi, Paul Bruno, tous ecclésiastiques comme lui, mais unissant une juste liberté d'esprit à une foi sincère, expliquèrent, propagèrent et défendirent sa doctrine, et retardèrent peut-être l'invasion du sensualisme condillacien en Sicile. Déjà en France, grâce à l'influence des psychologues écossais, les idées sensualistes perdaient peu à peu du terrain. Tedeschi fut en Sicile le représentant le plus illustre et le plus écouté de cette idéologie spiritualiste dont Laromiguière était chez nous l'interprète un peu timide. L'enseignement de Victor Cousin, qui s'efforçait de concilier Platon, Descartes, Leibniz et Thomas Reid, la haute spéculation et le sens commun, les données de l'expérience et celles de la raison, trouva dans Mancino un sage et judicieux imitateur. M. di Giovanni, dans un *appendice* de son second volume, a publié quelques lettres échangées entre le chef de l'école éclectique française et le professeur de l'université de Palerme qui sont fort curieuses. On y voit Victor Cousin empressé à étendre au loin cette maîtrise intellectuelle qui, en France, eut parfois les allures d'une dictature un peu jalouse, la facilité de ses scrupules, son goût de l'autorité et en même temps de la paix, ses précautions pour éviter les attaques et jusqu'aux soupçons de l'église, ses professions de respect pour l'enseignement catholique et son souci d'effacer ou d'atténuer tel ou tel passage de ses écrits qui pouvait donner lieu aux accusations de germanisme et de panthéisme hégélien. Si l'on changeait par la pensée le nom du correspondant de Victor Cousin, et qu'on supposât que cet échange de lettres eût eu lieu avec Miceli, on croirait vraiment, à voir la hardiesse spéculative de l'un, l'esprit timoré et les scrupules de l'autre, que c'état Victor Cousin qui portait le rabat du prêtre.

Dans ses trois derniers chapitres, M. di Giovanni passe en revue les nouveaux thomistes ou traditionalistes dont le père Ventura, né à Palerme, fut un des plus illustres représentans, les ontologistes, dont il étudie avec soin le dernier interprète, d'Acquisto, libre héritier du génie spéculatif de Miceli, enfin les historiens de la philosophie, Mongitore, Domenico Scina et Narbone. M. di Giovanni, par l'œuvre dont nous parlons ici et par nombre de savans écrits et d'importantes monographies, mérite bien qu'on ajoute son nom à ceux des historiens philosophes de la Sicile. Il a terminé son ouvrage par quelques pages qui ont l'éclat et l'accent d'un hymne en l'honneur de sa belle patrie. Il y met en si vif relief le travail de quatre civilisations, tant d'œuvres d'art, tant de mo-

numens du génie humain, qu'on oublie malgré soi un présent quelque peu stérile en face d'un passé si riche et si fécond, et qu'on lui pardonne d'ajouter : « Ce drame de vingt-cinq siècles auquel nous venons d'assister, si varié de scènes et de personnages, nous a permis de voir avec une joie consolante que dans notre race ne s'est pas affaiblie cette vertu créatrice si bien propre à faire avancer les arts et les sciences, qui est surtout le caractère de la nation sicilienne, que pendant tant de siècles cette pointe d'esprit dont parlait Cicéron ne s'est pas émoussée, que nous avons gardé constamment cet esprit de sage tempérament qui est le cachet de la philosophie en Sicile, grâce auquel elle sut toujours corriger les excès des systèmes et maintenir l'harmonie entre les extrêmes... Empédocle, dans les temps antiques, rapprocha dans un juste accord ioniens et éléates; sous le règne de la scolastique nombre de nos philosophes surent concilier péripatéticiens et platoniciens, thomistes et scotistes; à l'âge moderne, corriger Descartes et Leibniz. Aujourd'hui encore nous savons unir et fondre ce qu'il y a de bon et de solide dans l'idéalisme et le sensualisme, dans le panthéisme et le matérialisme, dans le traditionalisme et le rationalisme, et en former une philosophie large et compréhensive qui respecte en même temps les droits de la raison et ceux de la foi, la conscience individuelle et les croyances du genre humain, qui se garde à la fois de la routine et des nouveautés aventureuses, une philosophie qui soit chose vivante et non morte, spéculative et pratique en même temps, contemplatrice passionnée du vrai et opératrice du bien. » — « En écrivant cette histoire, dit M. di Giovanni, on m'accordera que je n'ai pas appliqué mes faibles forces à un indigne objet. Je veux pouvoir dire avec Fazzello que ce qui allége le sentiment de ma faiblesse, c'est qu'à défaut d'autre honneur il me suffit d'avoir répandu un peu de lumière sur ma patrie et sur nos ancêtres. » Que M. di Giovanni, pour être complet, se soit arrêté sur des noms et des œuvres de valeur contestable, que toutes les parties de son livre n'aient pas pour un étranger un égal intérêt, que nombre de ses pages témoignent d'un zèle exclusivement sicilien, il faut le reconnaître. Mais pour qui a vu cette belle terre de Sicile et sait quelque chose de son histoire, cet amour passionné qui rattache le présent au passé est un sentiment trop naturel et trop noble pour qu'on ose le blâmer sévèrement. En publiant ces annales de la philosophie en Sicile, M. di Giovanni en somme n'a pas seulement honoré son pays, il a rendu un signalé service aux chercheurs et aux érudits de l'Europe cultivée.

B. AUBÉ.

Les Pensées de tout le monde, par M. Arnould Frémy, 1 vol. in-18; Michel Lévy, 1875.

Ce n'est pas chose facile de combiner un recueil de pensées détachées. M. Arnould Frémy s'inquiète de voir que ce genre est délaissé comme ayant passé de mode, et il remarque avec raison que, tous les genres étant exposés au même abandon par le même motif, on en viendrait peu à peu à retrancher du domaine des lettres toutes les richesses dont s'honore la France. Non certes, le genre où ont excellé Larochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, ne saurait être condamné comme une forme d'où s'est retirée la vie. Joubert a montré au début de ce siècle comment ce genre pouvait être rajeuni à chaque période des sociétés humaines. Le modèle change, il faut changer l'image. L'essentiel en cette matière, ce n'est donc pas la nouveauté du cadre, c'est l'intérêt et la nouveauté du fond. M. Arnould Frémy a pensé que pour être neuf il n'était pas absolument nécessaire de viser au raffinement. C'étaient des raffinés autrefois (je pense surtout à Joubert) qui aimaient à condenser leurs observations, à les presser, à les réduire, pour les faire éclater en un jet de lumière. Derrière le groupe des lapidaires habiles à travailler le diamant, il y a place au soleil pour des ouvriers plus modestes. La nouveauté du recueil de M. Arnould Frémy, c'est précisément une modestie aimable, je dirai presque une sorte de bonhomie. M. Frémy avait débuté tout autrement, il y a une quarantaine d'années, quand il était l'ami et le confident de Stendhal. Pour ceux qui n'ont pas perdu la tradition des lettres contemporaines, cette tradition qui se brise à chaque génération et dont les anneaux jonchent le sol, c'est vraiment un piquant plaisir de parcourir ce recueil en évoquant de vieux souvenirs. On compare tout naturellement le fantaisiste d'autrefois, le chercheur de hardiesses et de singularités, à celui qui se fait honneur aujourd'hui de penser comme *tout le monde*, et on se demande en souriant ce qu'en dirait Stendhal. Cherchez-vous la critique littéraire, vous lirez des remarques comme celle-ci : « mieux vaudrait pour un peuple n'avoir pas du tout de littérature que d'avoir une littérature qui se borne à l'amuser. » Voulez-vous un propos d'observation politique et sociale, vous trouverez ces mots : « il n'y a plus d'inférieurs dans ce siècle-ci, il n'y a plus que des sentimens inférieurs, » et tout à côté cette réflexion, commentaire si vrai de la précédente : « quand on aime vraiment le peuple, il est bien difficile d'être aimé par lui. » Enfin êtes-vous curieux de savoir quelque chose des idées philosophiques de l'auteur, voyez-le consigner cette observation pénétrante, d'où se dégage un pressentiment d'un ordre élevé : « une des conditions les plus misérables de notre pauvre destinée humaine, c'est de songer qu'il est bien peu d'êtres supérieurs qui ne quittent cette terre avant d'avoir

accompli à peine un quart de leur besogne. Où vont-ils donc pour accomplir le reste? » — Où ils vont? C'est le secret de celui qui possède la vie; mais il est certain qu'ils vont quelque part et qu'*il n'y a dans ce monde que des commencemens.* Mme de Staël l'avait déjà dit; seulement ce sont là des maximes dont on ne peut sentir toute la portée quand on ne les a pas vérifiées par des réflexions personnelles. Il faut que chaque génération y arrive à son tour. C'est là ce qui fait l'intérêt du livre de M. Arnould Frémy.

Il est vrai que ces *Pensées de tout le monde* donnent prise à plus d'une critique. Nous ne parlons pas seulement des dissentimens inévitables, de tels ouvrages sont des conversations, et il est tout naturel que le lecteur se sente quelquefois provoqué à la riposte; nous parlons surtout des pages où chacun, à moins d'y mettre vraiment de la mauvaise volonté, se trouvera trop parfaitement d'accord avec l'auteur. J'ai noté un certain nombre de maximes qu'on est obligé de saluer comme de vieilles connaissances ; dès les premiers mots de la phrase, on a deviné la fin. Assurément l'écrivain n'est pas tenu de procéder toujours par révélation, il y a même de la bonne grâce à se donner comme le rédacteur des pensées qui appartiennent à tous. Il faut se souvenir pourtant que plus le fond est incontestable, plus la forme doit être personnelle. C'est là le grand point, et dans cette matière plus qu'en toute autre : *proprie communia dicere.* Il y a trente ou quarante ans, lorsque certains amis de M. Arnould Frémy cherchaient à étonner l'esprit beaucoup plus qu'à le satisfaire, Gustave Planche, si juste appréciateur de l'originalité vraie, leur disait ici même : « Le plus ingénieux des paradoxes ne vaudra jamais la plus vieille des vérités. » Les voyant aujourd'hui pencher de l'autre côté, il leur dirait : A quoi bon répéter des vérités trop évidentes, si vous n'y mettez pas votre marque? M. Arnould Frémy aurait pu facilement éviter cette critique, il n'avait qu'à faire un choix parmi ses pensées pour n'en prendre que le tiers ou tout au plus la moitié. S'il a laissé passer des choses qu'il eût arrêtées autrefois, je crois volontiers que c'est de sa part une faute volontaire plutôt qu'une négligence. Il lui a plu de se détendre après les efforts et les prétentions d'une autre période. En somme, et malgré nos critiques, on ne peut feuilleter ce recueil sans y rencontrer de la bonne foi, du bon sens, un apaisement d'esprit très marqué, ni sans y voir percer de sérieuses préoccupations patriotiques.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

MISS ROVEL

DERNIÈRE PARTIE (1).

X.

Mlle Ferray passa une partie de la nuit à méditer sur le bizarre événement que lui avait raconté miss Rovel. Jamais mathématicien ne tourna et ne retourna dans sa tête avec plus d'application un problème compliqué d'analyse transcendante. Du caractère dont elle était, il lui fallut peu de temps pour apprivoiser son esprit avec une aventure que dans le premier moment elle avait tenue pour incroyable. De syllogisme en syllogisme, elle en vint à conclure que ce qui lui avait d'abord paru un malheur était une dispensation providentielle des plus heureuses. La Fontaine a dit que « volontiers gens boiteux haïssent le logis. » Mlle Ferray ne haïssait point son logis par la raison que, sans changer de place, elle voyageait beaucoup. Son imagination galopait si vite que les événemens avaient peine à la rattraper, et ses songes étaient d'habitude couleur de rose. Comme on sait, après que son indulgence avait tout expliqué, son optimisme se chargeait de tout arranger. Elle arrangea si bien les choses cette nuit que, lorsqu'elle s'endormit, depuis un an révolu Raymond avait épousé Meg et de ce mariage était né un superbe enfant, lequel avait le teint basané de son père et les cheveux blonds de sa mère.

La nuit, tout est facile, tout cède, tout fléchit; le jour venu, on s'aperçoit à son dam que les murs sont impénétrables, que les barres de fer ne plient pas comme des roseaux, que les tuiles

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, des 1er et 15 décembre 1874, du 1er janvier 1875.

pèsent et qu'il est fâcheux d'en recevoir une sur la tête, qu'enfin esprit et matière, la propriété fondamentale de toutes les choses de ce monde est de résister à nos fantaisies. Mlle Ferray eut le chagrin d'expérimenter au saut du lit ces inexorables résistances de la vie. Dès qu'elle fut levée, sous le premier prétexte dont elle s'avisa, elle se rendit dans la chambre de son frère, déterminée à le forcer dans ses retranchemens, à lui démontrer que tout pouvait s'arranger. Elle le trouva si calme, si souriant, si doucement résolu, il lui expliqua d'un ton si délibéré le désir qu'il avait de revoir Paris et le profit qu'il attendait de son voyage, qu'elle en fut toute déconcertée. Elle ne se désista pas du premier coup; pour le mettre à l'épreuve, elle lui représenta qu'elle appréhendait de rester seule à l'Ermitage avec miss Rovel; serait-elle de force à gouverner les vivacités et, le cas échéant, à dompter les rébellions de cette enfant, qui n'était plus une enfant? Il lui répliqua que ses craintes étaient peu fondées, que Meg lui était trop attachée pour lui donner de graves ennuis, qu'au demeurant, s'il survenait quelque incident, au premier avis il accourrait.

Elle insista encore. — Puisqu'il faut tout dire, mon bon frère, reprit-elle, et tout prévoir, je dois te révéler un détail dont je ne t'avais point parlé pour ne pas t'inquiéter. Depuis que Meg est de retour à l'Ermitage, elle a reçu à quelques jours d'intervalle deux lettres datées de Florence, j'en ai vu l'adresse, qui ne m'a point paru écrite de la main d'une femme; je l'ai questionnée à ce sujet, je n'ai tiré d'elle aucun éclaircissement.

Il réfléchit une minute, puis il répondit avec une tranquillité parfaite : — Ne nous mettons pas martel en tête; selon toute apparence, ces deux lettres venaient de lady Rovel, dont l'habitude est de prendre pour son secrétaire le premier gratte-papier qui lui tombe sous la main. Quand elles auraient été écrites par M. de Boisgenêt ou par quelqu'un des nombreux adorateurs que miss Rovel avait attelés à son char et que son brusque départ a dû consterner, le mal ne serait pas grand. Si elle avait laissé un attachement sérieux à Florence, il aurait fallu lui mettre les poucettes pour la ramener à l'Ermitage, cela me paraît aussi évident qu'une vérité de géométrie. Je suis convaincu que, bien que sa montre avance, l'heure des grandes passions n'a pas encore sonné pour cette fillette. Elle joue avec la vie et les hommes comme une jeune chatte avec son ombre. Au surplus, elle possède un fonds de bon sens, de judicieuse raison, qui doit entièrement nous rassurer.

Tout cela fut dit si naturellement que Mlle Ferray soupçonna Meg de lui avoir conté des billevesées, de s'être divertie à la mystifier. Elle ne se doutait pas que la sérénité de Raymond était la marque

d'une grande force d'âme, qu'à peine l'eut-elle quitté, il demeura longtemps immobile, son visage enfoui dans ses mains, et que tout à coup, ayant entendu sous sa fenêtre la voix et le rire de miss Rovel, il se leva en sursaut, pâle comme la mort, serrant si fort entre ses doigts une petite cuiller de vermeil, dont il se servait pour sabler son papier, qu'il la brisa en deux morceaux.

Si la tranquillité de son frère étonnait Mlle Ferray, la conduite de Meg lui donnait beaucoup à penser. Pendant deux jours, miss Rovel eut des allures singulières, l'humeur irritable, le teint échauffé, des manières brusques et cassantes, des gaîtés forcées, quelque chose de noir dans le regard. Mlle Ferray l'observait d'un œil perplexe. Si elle avait été sûre de pouvoir la raccommoder sans qu'il y parût, elle lui aurait volontiers ouvert la tête pour savoir ce qu'il y avait dedans; peut-être y aurait-elle découvert quelque sinistre complot, une véritable conspiration des poudres. Étant allée la trouver un matin pour essayer une fois de plus de la confesser, elle la surprit occupée à transporter dans une malle une partie de son linge. Avant qu'elle eût le temps de l'interroger, miss Rovel se plaignit d'un ton vif que sa commode sentait le moisi. Mlle Ferray examina soigneusement cette commode et s'assura qu'elle était en fort bon état. — Cela prouve, lui répondit Meg, que nous n'avons pas les mêmes idées sur le sec et sur l'humide.

Dans l'après-midi du même jour, peu avant le crépuscule, comme Mlle Ferray traversait la terrasse un arrosoir à la main, elle fut presque renversée par un tourbillon qui fondit sur elle à l'improviste en lui criant : — Je vais faire un tour pour me réchauffer les pieds. — Il avait plu le matin, et il soufflait un vent aigre. Au bout d'une demi-heure, ne voyant pas Meg revenir, Mlle Ferray craignit qu'elle ne se fût arrêtée dans le bois et qu'elle ne s'y refroidît. Ayant pris un châle à son bras, elle partit à sa recherche. Elle arrivait au bord du ruisseau quand elle crut entendre le murmure de deux voix, et l'instant d'après elle reconnut celle de Meg; ces mots distinctement prononcés arrivèrent à son oreille : — Soit, je ferai ce que vous voulez.

Mlle Ferray était un peu curieuse de son naturel, et depuis quelques jours elle avait de bonnes raisons pour l'être beaucoup; mais elle éprouvait une horreur instinctive, irrésistible, pour tout ce qui ressemblait à une trahison. Si vif que fût son désir de savoir envers qui et à quel propos Meg venait de prendre ce solennel engagement, au lieu de faire silence pour en entendre davantage, elle se hâta de l'appeler à haute voix. Meg lui répondit aussitôt, et, accourant à sa rencontre, lui cria tout essoufflée : — Vous arrivez à propos, mademoiselle; cet homme commençait à m'effrayer — A ces

mots, elle la prit par les deux épaules, lui fit faire volte-face et l'emmena hors du bois.

— Un homme capable de vous effrayer! lui dit Mlle Ferray en l'enveloppant du châle qu'elle portait à son bras. Qui est ce héros?

— Une façon de maraudeur, un chercheur d'os, qui remontait le ruisseau sur l'autre rive, et qui m'a demandé l'aumône d'un ton leste et insolent. J'avais d'abord refusé, il a fait mine de passer l'eau pour venir à moi. — Je ferai ce que vous voulez, lui ai-je dit, et je lui ai jeté ma bourse à la figure.

Comme Mlle Ferray, un peu étonnée, la regardait d'un œil interrogateur : — Vous ne me croyez pas? reprit-elle en riant. Vous avez raison, ce vaurien est un amoureux qui me proposait de m'enlever.

— Vous dirai-je ce qui me déplaît en vous? repartit Mlle Ferray. C'est qu'il est impossible de savoir quand vous plaisantez.

— Voilà un reproche, dit-elle, que m'adressa un jour à Florence le prince Natti. On est ce qu'on est, on ne se refait pas.

— Je ne pense pas là-dessus comme vous, lui répliqua Mlle Ferray; j'ai toujours cru que le désir de nous rendre agréables à ceux qui nous aiment était capable d'opérer des miracles.

Ce mot fit impression sur Meg, elle eut presque l'air de s'attendrir. — Miss Agathe, s'écria-t-elle, le diable n'est pas si noir qu'on le prétend, et je veux vous faire une promesse. Je ne sais pas combien de temps encore maman me laissera ici; vous savez qu'elle s'occupe de me chercher un mari, et je suis déterminée à ne pas discuter son choix. J'achèterai chat en poche et ne réglerai mes comptes qu'en revenant du marché. Ce que je puis vous promettre, c'est qu'aussi longtemps que je resterai ici, et durant l'absence de monsieur votre frère, je serai bonne, douce, charmante, et que désormais je vous montrerai toutes les lettres que la poste m'apportera.

Émue jusqu'aux larmes de son bon mouvement, Mlle Ferray lui en témoigna sa reconnaissance. — Vous pourriez me donner une marque d'amitié plus précieuse encore, lui dit-elle. Soyez tout à fait sincère, décidez-vous à m'ouvrir votre cœur.

— Bon, je vous vois venir, répondit Meg. Mademoiselle, je vous déclare une fois pour toutes que l'événement que vous souhaitez est impossible, d'abord parce que je n'aime pas M. Ferray, ensuite parce qu'il ne m'aime pas assez. Son amour est comme ces pommes trop faites d'un côté et trop vertes de l'autre. Je déteste les fruits mal mûrs; ils sont aigrelets et agacent les dents.

Soit que les reproches de Mlle Ferray l'eussent touchée, soit par une autre cause d'elle seule connue, le mauvais vent qui soufflait depuis deux jours sur miss Rovel tomba tout à coup. Il se fit une détente dans son esprit, ses nerfs se calmèrent, son regard s'adou-

cit, plus de brusqueries ni de bourrasques. Elle témoignait à son tuteur une politesse affectueuse, l'interrogeait avec intérêt sur ses plans de voyage, lui recommandait d'écrire souvent et promettait de lui répondre courrier par courrier. Mlle Ferray ne savait plus que croire; elle prit son parti de ne point approfondir ce mystère et de s'abandonner aux destins, un bandeau sur les yeux.

Tous les soirs vers onze heures, Raymond faisait le tour de la maison et des dépendances, pour s'assurer qu'il ne se passait rien d'insolite dans son couvent, que les huis étaient fermés et les feux éteints. L'avant-veille du jour irrévocablement fixé pour son départ, comme il venait d'achever sa tournée nocturne, il eut une faiblesse telle que peut s'en permettre un homme qui est sûr de sa force. Miss Rovel venait de remonter dans son appartement, dont les croisées donnaient sur la route. Raymond se figura qu'il s'endormirait plus facilement après avoir vu une ombre se promener sur un rideau. Il envisageait son amour comme un condamné à mort qui devait être exécuté le surlendemain, et on a quelque indulgence pour les dernières fantaisies des condamnés. Il retourna sur ses pas, rouvrit la porte de la cour, traversa en biais le chemin, et alla s'adosser contre une barrière abritée par un tilleul. Son vœu fut exaucé; pendant deux minutes, il contempla une mousseline blanche sur laquelle passait et repassait une ombre légère. Bientôt s'y dessina une autre ombre plus opaque, beaucoup moins éthérée, et Paméla, écartant le rideau, ouvrit la fenêtre, regarda un instant dans la nuit, puis ferma les volets, et tout fut dit.

Raymond allait quitter son embuscade, quand il entendit le bruit d'un pas qui se rapprochait. Honteux de sa déraison, qu'il condamnait comme une lâcheté, jaloux de la dérober à tout l'univers, sa conscience troublée eut peur d'un passant, et il voulut lui laisser le temps de vider la place. Il n'y avait pas de lune, le ciel était voilé et la nuit obscure. Raymond eut beau sonder du regard les ténèbres, il n'y discerna aucune forme humaine, et bientôt il n'ouït plus rien; on avait fait halte ou rebroussé chemin. Comme il se disposait pour la seconde fois à traverser la route, un incident bizarre le retint immobile à son poste. Après avoir donné ses soins à sa jeune maîtresse, Paméla, une lampe à la main, était descendue dans sa chambre, située au rez-de-chaussée. Elle s'approcha de sa fenêtre, qui était grillée, alluma un rat de cave, et le passa dans l'intervalle de deux barreaux en déployant toute la longueur de son bras. Était-ce un signal? était-ce un phare? Le promeneur qui avait fait halte se remit en marche; aussitôt la négresse souffla sa lumière. L'instant d'après, quelqu'un, rasant la muraille, s'avançait vers la fenêtre grillée, et une longue chuchoterie commença sur une note

tour à tour assez tendre ou assez aigre, mais si basse que Raymond aux écoutes ne put attraper un seul mot.

Il ne laissa pas de se féliciter de l'incident. Depuis longtemps il épiait une occasion favorable pour mettre sa pupille en demeure de renvoyer Paméla, qu'il se souciait peu de laisser auprès d'elle durant son absence. Il remercia le hasard qui le servait si bien, et il allait se montrer et verbaliser, quand, Paméla ayant refermé brusquement sa fenêtre, l'homme partit en hâte, reprenant à grandes enjambées le chemin par lequel il était venu. En sa qualité de juge instructeur procédant à une information, Raymond regretta que l'oiseau se fût envolé avant qu'il eût pu prendre son signalement. Il craignait de compromettre sa dignité en courant après lui; il rétrograda de quelques pas, enfila un sentier qui coupe à travers champs et rejoint la route en face d'une croisée, où l'on allume une lanterne dans les nuits sans lune. En arrivant au bout du sentier, Raymond s'aperçut avec déplaisir que l'huile manquait au falot, dont la lumière était si faible que l'homme passa sans qu'il pût démêler ses traits. Il constata seulement que son chapeau était en feutre mou, que sa taille était haute, qu'au surplus le galant n'avait la tournure ni d'un laquais, ni d'un journalier. — Pourquoi ne serait-ce pas un prince? se dit-il gaîment, — et il fit la réflexion que Paméla n'était pas une âme vulgaire, que l'homme ne commençait pour elle qu'au marquis, qu'après s'être emmarquisée il était naturel qu'elle visât plus haut, que cette Diane africaine n'adressait ses flèches qu'au gros gibier. Soudain une douleur aiguë lui traversa le cœur comme un glaive. Il venait d'aborder la pensée que le coureur de nuit, qu'il avait surpris tantôt près de sa maison, en voulait, non à une négresse, mais à une blanche dont lui Raymond avait la garde, que peut-être cet adorateur de lèvres épaisses les employait à transmettre des messages. Il fut pris d'un éblouissement, il lui sembla que le falot, se rallumant tout à coup, projetait une éclatante lumière et qu'il apercevait au bout de la route un homme qui marchait vite, se frottait les mains et le narguait en lui criant son nom, qu'il ne parvenait pas à entendre. Il dit à demi-voix : — Renoncer à elle, j'en suis capable; mais souffrir qu'on me la vole! ce serait trop me demander. — Et sa haine passa en revue tous les visages d'hommes qu'il connaissait.

Cependant il se remit par degrés de cette secousse, il combattit ses imaginations, tâcha de se démontrer à lui-même que ses soupçons étaient absurdes, et, tout en raisonnant, il atteignit la cour de l'Ermitage, dont il avait laissé la porte ouverte. Le sort voulut qu'il y trouvât encore un homme, mais celui-là n'était point mystérieux comme l'autre. Il venait de se cogner contre un boute-roue; frot-

tant son genou, il se répandait en imprécations contre les maisons mal éclairées. Raymond prit dans son gousset un briquet phosphorique, et ralluma la lanterne de la grille. A la plaque de métal qui brillait sur le devant de sa casquette, il reconnut dans ce butor un commissionnaire de place, et il lui demanda d'un ton rude à qui il en avait et ce qu'il voulait. L'homme à la casquette, qui était en pointe de vin, répondit qu'on l'avait chargé de porter un paquet à l'Ermitage, que sur de fausses indications il s'était égaré, que depuis trois heures il demandait son chemin de maison en maison.

— Et de taverne en taverne, interrompit Raymond. Où est votre paquet?

Le commissionnaire, peu solide sur ses jambes, employa quelques minutes à fouiller dans ses poches, il en tira enfin une petite boîte, soigneusement enveloppée dans un papier gris ficelé et cacheté, et la montrant à Raymond sans la lui donner : — Ce bibelot, dit-il, est pour une jeune demoiselle qui demeure ici, et on m'a expressément recommandé de le lui remettre en main propre.

Raymond lui arracha la boîte de vive force. Que n'invente pas un esprit troublé? Une seconde lui avait suffi pour échafauder une histoire et pour la mettre en équilibre sur la pointe d'une aiguille. Sous le papier gris qu'il pétrissait entre ses doigts se cachait une lettre qu'on n'avait pas osé confier à la poste, cette lettre avait été écrite par le promeneur nocturne dont il n'avait pu distinguer les traits, lequel était venu tout à l'heure chercher la réponse, ne se doutant pas que son Mercure s'était oublié dans un cabaret.

— Qui vous envoie? demanda-t-il au commissionnaire.

— Ah! bien, s'il fallait savoir le nom de tout le monde, voilà un métier qui serait bien encombrant, répliqua celui-ci.

— N'est-ce pas un homme haut sur jambes, coiffé d'un chapeau de feutre noir? reprit Raymond bouillant d'impatience.

— Que diable cela peut-il vous faire? repartit le crocheteur, voulez-vous le lui acheter?

— Vous êtes un sac-à-vin ou un fripon! lui riposta-t-il brutalement, et il lui ferma la grille au nez. Il regagna sa chambre, où à peine fut-il entré il déposa la boîte sur sa table. Il l'examina, la mania, la tâta, la palpa; plus il la regardait, plus il lui trouvait un air suspect, une physionomie sinistre et scélérate. Sûrement cette bonbonnière ficelée et cachetée contenait quelque poison foudroyant; il le sentait déjà courir dans ses veines, attaquer les sources mêmes de sa vie. Il prit des ciseaux, fit un mouvement pour couper la ficelle; mais, comme précédemment sur la route, il se prit à parler à demi-voix : — Bartholo vit encore, se dit-il, le voici! — Et il posa le doigt sur son front. Il ressentit un transport de fureur contre les cheveux blonds qui faisaient violence à son caractère et le ré-

duisaient à de tels abaissemens; ces sortes de haines ne sont que des amours retournés, et l'envers de l'étoffe ressemble si fort à l'endroit que souvent on les confond l'un avec l'autre. Toutefois bien lui en prit d'avoir évoqué le souvenir du tuteur de Rosine, car il se coucha sans avoir coupé la ficelle.

Le lendemain, quand il descendit pour déjeuner, il avait la boîte dans sa poche. Pendant le repas, on ne causa que de sujets oiseux; mais au dessert miss Rovel demanda tout à coup à Mlle Ferray s'il n'était pas venu pour elle un petit paquet qu'elle attendait de Florence.

Raymond la regarda fixement. — Excusez ma négligence, lui dit-il. Ce paquet m'a été remis hier au soir par un crocheteur pris de vin, qui ne l'apportait point de Florence; il venait de Genève, envoyé par un inconnu de haute taille, coiffé d'un chapeau de feutre. C'est tout ce que j'ai pu tirer de ce manant.

— Que l'inconnu fût petit ou grand, qu'il eût un chapeau ou n'en eût point, répondit-elle avec enjouement, je suis enchantée que son envoi soit arrivé à bon port.

Et Raymond lui ayant fait passer la boîte, elle en examina l'enveloppe, puis la posa près de son assiette, et se mit à tambouriner sur la table avec son couteau.

Malgré lui, les yeux de Raymond se reportaient toujours sur le sinistre papier gris. Apparemment miss Rovel s'en aperçut, car elle lui dit à brûle-pourpoint : — Comme vous avez raison de vous moquer des femmes, monsieur, elles sont si curieuses! Regardez plutôt Mlle Ferray, elle grille d'envie de savoir ce qu'il y a dans ce papier gris. Lui donnerons-nous ce contentement? Dans ce papier, il y a un écrin, dans l'écrin un médaillon, et dans le médaillon, sur mon honneur, un joli petit portrait.

— Le portrait de qui? demanda Raymond en jouant l'insouciance.

Elle ramena sa tête en arrière, et d'un air de bravade : — Le portrait de quelqu'un que j'aime beaucoup plus que vous ne l'aimez, de quelqu'un à qui vous trouvez mille défauts que je ne lui trouve pas, de quelqu'un dont vous goûtez peu la société et que je goûte beaucoup, de quelqu'un dont vous vous défiez comme du diable et à qui je dis tous mes secrets.

— Qui est ce monsieur? répliqua-t-il d'une voix sourde.

— Ai-je dit que c'était un monsieur? fit-elle en se reculant comme une chatte qui, avant d'étrangler sa souris, lui permet de respirer un instant et de faire ses adieux à la vie. Puis elle s'écria : — Au fait, les tuteurs ont le droit de tout voir. — Et, coupant la ficelle, brisant le cachet, elle déplia l'enveloppe avec une lenteur calculée qui exaspérait Raymond. Elle en tira un écrin, et de l'écrin un mé-

daillon qu'elle présenta tout ouvert à son tuteur, lequel s'avisa que ce médaillon contenait un charmant portrait sur émail de miss Rovel en personne.

Il laissa échapper un soupir de soulagement, et dit avec la gaîté d'un homme qui avait la corde au cou et qu'on détache : — Il est charmant, ce portrait; quel en est l'heureux possesseur, et comment peut-il consentir à vous le restituer?

— Les tuteurs ont le droit de tout savoir, répondit-elle; je l'avais fait faire à Florence pour mon frère William. La Barbade est bien loin, j'ai craint qu'il ne se perdît en route, et j'ai mieux aimé le garder jusqu'à ce qu'il trouvât un amateur. L'autre jour j'ai écrit à maman de me l'envoyer par une occasion, l'occasion s'est rencontrée, et le voilà, ce portrait. J'ai quelque désir de lui faire voir le monde en bonne et sûre compagnie. Vous voudrez bien l'emmener avec vous à Paris, la copie vous incommodera moins que l'original.

Raymond se confondit en remercîmens; il ne laissait pas de se méfier encore, et son regard en dessous observait l'écrin, qui était resté aux mains de miss Rovel; il pouvait avoir un double fond. Elle se leva et lui dit : — Le médaillon, l'écrin, le papier gris, les ficelles, les cachets, je vous donne tout, et les mystères de ma vie par-dessus le marché! — Et, lui jetant le tout pêle-mêle sur son assiette, elle s'enfuit en riant.

Pendant une partie de l'après-midi, Raymond eut le cœur singulièrement léger. Il fuma un cigare sur la terrasse, et il découvrit que le ciel était d'un bleu suave, qu'avril est un mois délicieux, qu'après une longue maladie le soleil venait d'entrer en convalescence, que les fredons des oiseaux et les haies habillées de neuf célébraient à l'envi cette résurrection, qu'il y avait dans l'air une odeur de renouveau, que le monde a été fait par quelqu'un qui s'y entendait, que tout vient à point à qui sait attendre, et que les coureurs de nuit ont l'excellente habitude de préférer les négresses aux blanches.

Cependant ses défiances se réveillèrent subitement lorsque, ayant vu Paméla traverser la cour avec un panache sur la tête, et lui ayant demandé où elle allait, la négresse lui répondit que miss Rovel l'envoyait à la ville faire des emplettes.

— Ne t'attarde pas en chemin, paresseuse! lui cria Meg, qui parut sur le pas de la porte. La négresse détala.

Raymond, s'approchant de sa pupille, lui dit : — Je désire, miss Rovel, que cette fille ne reste pas plus longtemps à votre service. — Et il lui raconta que la veille, comme il s'assurait si la porte de la cour était fermée, il avait surpris la négresse à sa fenêtre, échangeant de tendres propos avec un inconnu.

— En vérité ! s'écria-t-elle avec un peu d'émotion, et, se remettant bien vite : — Était-il aussi coiffé d'un chapeau de feutre ?

— Il n'importe, répliqua-t-il en tordant sa moustache. Cette créature est une dévergondée, et il me tarde de lui voir les talons.

— Bah ! dit-elle, comme tout le monde, elle a des besoins de cœur, il faut être indulgent pour les âmes sensibles. — Puis, changeant soudain de propos, elle pria son tuteur de faire avec elle une dernière promenade dans le bois. Il lui répondit d'un ton sec qu'il était désolé de se priver de ce plaisir, mais qu'il avait, lui aussi, quelques emplettes à faire en ville, et que, son départ étant fixé au lendemain, il ne les pouvait ajourner.

— Je n'aime pas les hommes qui sont si sûrs de leurs volontés, repartit-elle, — et, ce disant, elle lui tourna le dos.

Quelques instans plus tard, Raymond s'acheminait d'un bon pied vers Genève. Il connaissait assez l'indolente démarche de la négresse pour se flatter que, malgré les recommandations de miss Rovel, il regagnerait l'avance qu'elle avait sur lui. Toutefois, quoiqu'il fît diligence, peu s'en fallut qu'elle ne lui échappât. Il atteignit les abords de la ville sans l'avoir rejointe; mais du haut d'une colline couronnée d'une église russe, comme il promenait en cercle autour de lui son œil d'épervier, il aperçut un châle et un panache rouges qui traversaient une place, se dirigeant du côté du grand quai. Il hâta le pas et les revit au moment où ils se disposaient à passer les ponts. Il ne les perdit plus de vue et constata qu'ils entraient à l'*Hôtel des Bergues*. A son tour, il traversa le pont, alla s'établir dans l'île Rousseau, sur un banc qui faisait face à la porte principale de l'hôtel. Après dix minutes d'une attente fiévreuse, il vit la négresse ressortir. Il la laissa s'éloigner. Sur ces entrefaites, ayant levé le nez, il tressaillit en avisant sur un balcon un homme de haute taille, de belle tournure et coiffé d'un chapeau de feutre. Cet homme lui était bien connu, il s'appelait le prince Sylvio Natti.

Il quitta aussitôt son banc, et prit si bien ses mesures que Paméla était encore assez loin de l'Ermitage lorsqu'elle sentit une main qui lui serrait le bras comme dans un étau, et quelqu'un lui cria : — Livrez-moi sur-le-champ la lettre que vous a remise le prince Natti.

Si elle en avait eu le moyen, la négresse eût pâli, blêmi d'épouvante. A vrai dire, les regards féroces que lui jetait Raymond n'étaient pas propres à la réconforter. Elle essaya pourtant de payer d'audace, et, répandant toutes les larmes de son corps, elle protesta que Raymond lui faisait injure, qu'elle était une honnête fille, célèbre dans les deux mondes par sa retenue, incapable de prêter son ministère à un commerce que la morale la plus rigide ne pour-

rait avouer. Puis, changeant de gamme, elle feignit de lui confesser, avec des airs de pudeur effarouchée, que le prince Natti était amoureux d'elle, qu'il en perdait le boire et le dormir, qu'elle s'était rendue à l'hôtel des Bergues pour l'adjurer de respecter sa vertu.

— Remettez-moi cette lettre, — lui répétait Raymond en lui disloquant le bras. Elle vida la poche de sa robe et la retourna pour lui prouver qu'elle ne contenait aucune contrebande. Elle en avait d'abord retiré son mouchoir, qu'elle gardait dans sa main; il le prit, le secoua, en fit tomber un papier, qu'il se hâta de ramasser. Ce papier était un pli. Il fut sur le point d'en faire sauter le cachet; après réflexion, il se contenta de le serrer dans son portefeuille, en disant à Paméla : — Que vos paquets soient faits dès ce soir! Demain, à la pointe du jour, vous sortirez de chez moi pour n'y jamais rentrer.

La laissant à ses réflexions, il se dirigea rapidement vers l'Ermitage. Il trouva miss Rovel dans le salon, face à face avec Mlle Ferray, qui ne soupçonnait point cet ange de loger le diable dans ses yeux. Occupée à dévider un écheveau, les poignets de Meg lui servaient de dévidoir. Raymond s'assit à l'écart, la main posée sur son cœur, à qui il ordonnait en vain de battre moins fort. Quand on annonça que le dîner était servi, miss Rovel lui prit le bras pour passer dans la salle à manger, et ne parut pas s'apercevoir du supplice qu'elle lui infligeait. Il mangea du bout des dents par contenance; il avait la gorge serrée, l'haleine courte; il portait sur sa poitrine le poids d'une montagne qui cette fois, il en était sûr, ne devait pas accoucher d'une souris.

Dès que le dîner fut fini, il dit à sa sœur : — Je désire avoir un entretien particulier avec miss Rovel; qu'on nous laisse seuls un instant!

Ces mots firent ouvrir de grands yeux à Mlle Ferray. Il y avait en elle comme une impossibilité physique de croire au malheur; son éternel optimisme se figura incontinent que Raymond, dont l'agitation ne lui avait pas échappé, était à bout de résistance, qu'il ne se sentait plus maître de son secret, qu'il avait résolu de se déclarer à miss Rovel; la place demandait à se rendre, elle arborait le drapeau blanc, sans doute le vainqueur serait généreux. Mlle Ferray se dépêcha de se retirer. Grâce à la rapidité de ses espérances, en arrivant au bout de la chambre elle avait acquis déjà la certitude que tout s'arrangerait pour le mieux, qu'avant une heure son frère aurait défait ses malles; quand elle eut refermé la porte, elle venait de revoir l'enfant phénoménal qui unissait au teint d'un noiraud des cheveux couleur d'or.

— Miss Rovel, dit Raymond en s'interrompant plus d'une fois, tant la voix lui tremblait, voici une lettre que Paméla vous a rap-

portée de la ville. Vous disiez ce matin que les tuteurs ont le droit de tout savoir; je désire savoir ce que contient cette lettre, et j'estime comme vous que j'en ai le droit.

Il lui présenta le pli, elle le chiffonna dans ses doigts, pendant qu'une rougeur lui montait au visage; puis, s'étant décidée à l'ouvrir, elle lut tout haut le billet que voici :

« Vos objections ne sont que des défaites. J'ai votre parole, il est trop tard pour vous en dédire, et cela se fera; il le faut, je le veux, il y a peu de jours encore vous m'avez permis de le vouloir. Avant minuit, je vous attendrai à la croisée que vous savez. A vous pour la vie. »

Il régna pendant quelques minutes un silence à entendre voler les mouches. Enfin Raymond réussit à dire : — De qui est cette lettre?

— Du prince Sylvio Natti, qui a formé le projet de m'enlever cette nuit, répondit-elle en baissant les yeux, mais sans hésiter.

— Et ce projet a été approuvé par vous? lui demanda-t-il en posant ses coudes sur la table et son menton dans ses mains.

— Vous voyez bien, répliqua-t-elle vivement, que ce billet est une réponse à un refus.

— Ah! permettez, lui dit-il, ce refus ne me semble pas sérieux. Le prince Natti se vante d'avoir été encouragé par vous; vous vous êtes engagée par écrit probablement.

Elle fit un mouvement des épaules : — Je n'écris jamais, repartit-elle; puis après une courte pause, relevant les yeux : — Je dois vous avouer, monsieur, que, durant quarante-huit heures, j'ai été parfaitement déterminée à courir la chance de cet enlèvement.

Il éprouva une commotion dans tout son corps, des flammes rouges dansèrent devant ses yeux. — Vous avouez enfin que vous aimez ce hanteur de brelans? murmura-t-il.

— Que vous dirai-je? répondit-elle; l'émotion d'une aventure plaisait à l'une de mes deux âmes. Depuis, j'ai réfléchi et je me suis ravisée. — Comme il ne disait mot, elle ajouta : — Je ne suis pas très versée dans les saintes Écritures, je crois cependant y avoir lu qu'il y a plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour dix justes qui n'ont jamais failli.

Il continuait de se taire, elle recouvra toute son assurance.—Ainsi, monsieur, dit-elle, en bonne foi, vous ne me conseillez pas de me laisser enlever par le prince Natti? C'est pourtant un très beau garçon, et je me crois presque sûre de son cœur.

Raymond se sentit comme enlevé de sa chaise. Debout, le front crispé, les dents serrées, peu s'en fallut qu'il ne se précipitât sur miss Rovel, qu'il ne l'écrasât sous ses pieds. Elle le regardait d'un œil intrépide. — A qui parlez-vous? s'écria-t-il d'une voix tonnante.

— A mon tuteur, répliqua-t-elle sans s'émouvoir. Voulez-vous que nous raisonnions un peu? J'ai toujours aimé qu'on me donnât des raisons. Si je m'en allais courir le monde avec le prince Natti, qui aurait le droit de s'en plaindre?

— Quelqu'un, balbutia-t-il, qui a l'indigne folie de vous aimer... J'entends parler de ma sœur, que vous feriez mourir de chagrin.

— Je sais que Mlle Ferray m'aime beaucoup; mais ce que je désire connaître, ce sont vos raisons personnelles.

— Oh! quant à moi... — reprit-il d'un ton glacial; — quant à moi, miss Rovel, je réponds de vous à votre mère. Si vous aviez l'obligeance de patienter encore quelques jours, je lui écrirais de venir vous chercher, après quoi je vous laisserais libre de faire tout ce qu'il vous plaira.

— Bien, dit-elle, je connais à cette heure vos raisons, elles me paraissent bonnes et concluantes.

Elle garda quelques instans le silence; elle promenait l'un de ses ongles dans une rainure de la table, et de son autre main elle jouait avec une boucle de ses cheveux. Tout à coup elle changea de visage, son regard s'adoucit et s'humecta, puis s'étant penchée vers Raymond : — Mon Dieu, monsieur, que vous êtes prompt! dit-elle. Je vous jure par ce qui vous est le plus sacré, et, si vous aimez quelque chose, je vous jure par ce que vous aimez le plus au monde, que le prince Natti est un fou, que mon cœur n'est point à lui, qu'il ne m'enlèvera ni la nuit prochaine, ni la nuit suivante, ni jamais, et je vous jure aussi que je tiendrai religieusement la promesse que j'ai faite à Mlle Ferray, qu'en votre absence je ne lui causerai ni un ennui, ni un chagrin, ni une inquiétude, en un mot que vous pourrez voyager tranquillement avec la certitude qu'elle suffit à ma garde. — Et, lui tendant la main à travers la table, elle ajouta en souriant : — Me croyez-vous?

Il y avait dans ce sourire tant de sincérité, tant d'émotion et tant de cœur, que la colère de Raymond tomba soudain comme un gros vent abattu par une petite pluie, et ses défiances s'évanouirent. Il prit la main qu'elle lui présentait et répondit : — Je vous crois.

— A mon tour, poursuivit-elle, je vous prierai, monsieur, de prendre un engagement envers moi. Donnez-moi l'assurance que vous ne chercherez pas querelle au prince Natti, que vous paraîtrez ignorer son existence et ses projets, que vous laisserez ce fat passer la nuit à la belle étoile.

Il le lui promit par un signe de tête. — Au surplus, dit-elle, si vous craignez qu'il ne réitère ses tentatives, qui vous empêche d'ajourner votre départ?

— Cela n'est pas nécessaire, répliqua-t-il. Je sais, miss Rovel, qu'il n'est au pouvoir de personne de contraindre vos volontés, et,

du moment que j'ai votre parole, je me mépriserais, si je doutais de vous. D'ailleurs j'ai renvoyé Paméla; dès demain soir, mon jardinier, qui est un homme de confiance, occupera sa chambre, et la maison sera gardée comme par moi-même.

A ces mots, il se leva, s'approcha d'elle, la regarda dans les yeux, puis d'une voix mal assurée : — Il ne me reste plus, miss Rovel, qu'à vous faire mes adieux et à souhaiter...

— Oh! non, dit-elle, pas ce soir. Il a été convenu entre Mlle Ferray et moi que, puisque vous ne partez qu'à la fin de la matinée, nous déjeunerions ensemble à neuf heures. Bonne nuit, monsieur, et veuillez vous souvenir de notre engagement réciproque.

Elle sortit en courant de la chambre. Mlle Ferray l'attendait sur l'escalier, occupée de sa chimère. — Dieu soit béni, petite, il a enfin parlé, lui dit-elle. Il s'est expliqué, tout est conclu, arrangé.

— Hélas! miss Agathe, répondit-elle, c'est décidément la chambre des lords qui gouverne; on n'accorde rien à ce pauvre peuple.

Mlle Ferray laissa tomber ses bras : — Qu'avait-il donc à vous dire?

— Que, si je lui promettais d'être bien sage, il me rapporterait de Paris du sucre d'orge, du sucre de pomme et toute sorte de sucreries aussi sucrées que toute sa personne et que le doux sirop de sa parole.

— Vous riez toujours, lui dit Mlle Ferray en soupirant; passe encore si votre gaîté nous tirait d'affaires.

— Elle me sert du moins à ne pas être triste; je suis comme ces cultivateurs qui allument des feux de joie dans leur champ pour le défendre contre la gelée.

— Et vous n'avez pas même obtenu qu'il retardât son départ?

Meg lui pinça doucement le menton en lui disant : — On prétend que je suis romanesque, vous l'êtes bien plus que moi, mademoiselle; mais pour faire un roman, ce n'est pas tout d'avoir son commencement, il faut trouver sa fin. Tâchez d'en inventer une d'ici à demain.

Sur ce, elle s'envola dans sa chambre. Raymond rentra peu après dans la sienne; pour témoigner sa confiance à miss Rovel, il s'abstint de faire à onze heures sa tournée habituelle. En se mettant au lit, il éprouva quelque satisfaction à se représenter le beau Sylvio croquant le marmot dans sa voiture. Pourtant la nuit ne s'écoula pas sans qu'il se réveillât dix fois en sursaut, croyant ouïr quelque bruit, tantôt le retentissement d'un pas qui faisait crier l'escalier, tantôt un murmure de voix ou le roulement lointain d'une voiture. Il s'asseyait sur son lit, prêtait l'oreille; chaque fois il s'assura que tout se réduisait aux vocalises d'une girouette rouillée que le vent s'amusait à faire grincer.

Le matin venu, quand il eut achevé sa toilette, il resta longtemps immobile, s'occupant à rassembler ses forces pour la grande et décisive bataille qu'il allait livrer. Il passait toutes ses troupes en revue; elles étaient sous les armes, rangées en bon ordre, la baïonnette au bout du fusil, et leur discipline lui présageait la victoire. Un peu avant neuf heures, il descendit d'un pas ferme dans la salle à manger; il était pâle, mais calme. Sa sœur ne tarda pas à le rejoindre. On sonna la cloche du déjeuner, miss Rovel ne parut pas. — Elle sera restée endormie, dit Mlle Ferray, — et aussitôt elle monta pour l'appeler. L'instant d'après, Raymond l'entendit pousser un cri. Il gravit l'escalier quatre à quatre, — l'appartement de Meg était vide, une lampe achevait de brûler sur la cheminée, et le lit n'avait pas été défait. Raymond éclata de rire et s'écria : — Voilà ce que vaut la parole d'une femme ! — Puis il courut comme un furieux dans la chambre de Paméla; elle était vide aussi. Il manda le jardinier. Celui-ci ne savait rien touchant miss Rovel, mais il rapporta que, la veille au soir, comme il allait fermer la porte de la cour, la négresse avait passé devant lui en lui criant au passage qu'elle ne voulait pas demeurer une heure de plus dans une maison d'où on l'avait chassée, qu'elle enverrait le lendemain chercher ses nippes. Sur ces entrefaites, Mlle Ferray apprenait de sa chambrière qu'en entrant le matin dans le salon elle avait été surprise de trouver une fenêtre ouverte et un volet entre-bâillé. Elle appela son frère pour lui communiquer ce renseignement. Il était déjà parti, n'ayant au cœur qu'un désir et dans la tête qu'une pensée, — possédé, corps et âme, par l'aveugle et irrésistible besoin de tuer quelqu'un.

XI.

Avant de s'adresser à la police pour lui donner le signalement des deux fugitifs et réclamer son assistance dans leur recherche, Raymond eut l'idée de passer à l'hôtel des Bergues; il se pouvait faire qu'il y recueillît quelques informations utiles. Il éprouva dans cette conjoncture que la certitude du malheur produit une sorte d'apaisement. Il était presque calme en se présentant à l'hôtel, où, à peine eut-il prononcé le nom du prince, le portier lui répondit : — Second étage, juste en face de l'escalier. Le prince est chez lui.

— En vérité ? reprit Raymond, qui eut peine à dissimuler sa vive surprise; ayez l'obligeance de vous en assurer.

Le portier sortit de sa loge, appliqua tour à tour sa bouche et son oreille à l'extrémité d'un cordon acoustique, et revint en disant : — Le prince est occupé à déjeuner dans sa chambre, il ne peut recevoir.

— J'ai une nouvelle pressée à lui annoncer, répliqua Raymond, je suis certain d'être reçu.

Et, grimpant lestement l'escalier, en vingt sauts il atteignit le second étage, où il se heurta contre un des garçons de service qui lui dit : — C'est monsieur qui désire voir le prince Natti? Il a fait défendre sa porte.

Raymond le poussa par les épaules en lui criant : — Allez porter ma carte.— Une seconde après, il entendit une voix d'un beau timbre qui disait avec un accent italien : — Assurément, faites entrer.

Il entra. Le prince était seul, absolument seul, et achevait de déjeuner; Raymond constata qu'il n'y avait sur la nappe qu'un couvert. Soit philosophie naturelle, soit l'effet d'une agréable digestion, le beau Sylvio se trouvait dans cette heureuse disposition d'esprit qui fait porter légèrement le poids d'une conscience chargée et mépriser les cas fortuits. Aussi parut-il prendre sans effort son parti d'une visite qui lui promettait peu d'agrément; il fit bon visage à Raymond et lui avança un fauteuil avec beaucoup de civilité.

— Prince, est-il besoin que je vous explique le motif de ma visite? lui demanda Raymond en s'asseyant.

— A la rigueur, je pourrais le deviner, répondit-il avec aménité; cependant je suis curieux d'entendre votre explication.

— Fort bien, monsieur, je suis venu vous demander compte...

— Vous savez donc tout? interrompit-il.

— Depuis hier soir. Miss Rovel m'avait fait la grâce de me montrer votre lettre.

Sylvio laissa échapper une exclamation de colère; puis, s'étant dit apparemment que le sage doit s'attendre et se résigner à tout : — Si vous venez me faire des reproches, reprit-il, je m'empresserai de reconnaître que je me suis comporté comme un sot ou comme un fou, — le mot que vous préférerez sera celui qui me conviendra; — toutefois je tiens à vous faire remarquer que l'intention n'a jamais été réputée pour le fait. Si vous vous proposez d'exiger de moi un engagement pour l'avenir, je me hâterai de le prendre, car je suis bien dégoûté de ma sottise ou de ma folie. Enfin, si vous désirez tout simplement vous donner la satisfaction de me plaisanter sur ma déconfiture, eh! mon Dieu, quoique d'habitude je n'aie pas l'humeur endurante, je me soumettrai à mon sort, que j'ai mérité, et peut-être finirai-je par rire de bon cœur avec vous.

Raymond, éperdu d'étonnement, se demanda ce que signifiait cet étrange discours et si le prince Natti était le plus consommé des comédiens, tant il semblait parler de bonne foi. Ne sachant à quoi s'en tenir, le tuteur de miss Rovel résolut d'avancer pas à pas, la sonde à la main. — Est-il possible, prince, reprit-il d'un ton nar-

quois, qu'un homme tel que vous ait à se plaindre de la destinée? Se peut-il bien qu'il ait rencontré des résistances sur lesquelles il ne comptait pas?

— Et sur lesquelles, interrompit Sylvio, j'avais le droit de ne pas compter. La conduite de miss Rovel, poursuivit-il, me dispense de garder aucun ménagement et me met à l'aise pour vous apprendre qu'il y a peu de jours encore elle avait donné à ma stupide entreprise tous les encouragemens imaginables. Tout était arrêté, concerté entre nous, — je n'ai pas l'habitude d'enlever les femmes malgré elles. — Un scrupule subit lui est venu, je ne crois pas à ses scrupules. Votre pupille, monsieur, est une satanée coquette, vous m'obligerez en le lui disant de ma part.

Ces dernières paroles furent prononcées sur un ton de dépit si amer qu'il n'était plus permis de croire que le beau Sylvio jouât la comédie. Raymond demeura convaincu que non-seulement il n'avait pu pousser sa victoire jusqu'au bout, mais que son entreprise avait échoué dès le premier pas, que miss Rovel s'était ravisée, que l'enlèvement n'avait pas eu lieu. Que s'était-il passé? Il mourait d'envie de le savoir. Cachant le trouble qui le dévorait : — Je vous promets, dit-il d'un air enjoué, de transmettre fidèlement votre message; mais vos griefs contre ma pupille sont-ils aussi sérieux qu'il vous plaît de le dire? Les scrupules sont de son âge et ne durent guère. Ne vous a-t-elle point donné d'espoir pour l'avenir? Ne vous a-t-elle pas laissé entrevoir qu'elle vous aime, et que tôt ou tard sa conscience sera de meilleure composition?

Sylvio fronça ses noirs sourcils. — Je vous ai donné, monsieur, la permission de vous moquer de moi, répondit-il, mais il me semble que vous en abusez.

— Point du tout, vous vous méprenez sur mes sentimens. Je suis plein de sympathie pour votre malheur, d'autant qu'il a dû être fort sensible à un homme qui n'a jamais trouvé de cruelles.

Le prince reprit sa belle humeur : — En bonne foi, il m'est impossible de me fâcher; ma mésaventure a un côté si gai!.. Monsieur, en présentant mon compliment à miss Rovel, veuillez lui dire que vous m'avez trouvé fort résigné à ma disgrâce; peut-être aurais-je été capable de l'épouser, et voilà un malheur qui eût manqué absolument de gaîté. Que s'il me reste quelque regret, je sais le moyen de m'en guérir. On m'a dit qu'il y avait un tripot célèbre à Saxon, qui n'est pas loin d'ici; c'est là que dès aujourd'hui j'achèverai de me consoler... D'où je conclus que je suis content, que vous l'êtes aussi, et que nous n'avons plus rien à nous dire.

A ces mots, il salua Raymond, comme pour l'engager à prendre congé de lui; mais Raymond ne lui rendit point son salut. Depuis

deux minutes, il tenait ses yeux braqués sur la glace qui surmontait la cheminée, et dans laquelle il se passait quelque chose d'intéressant. Il y avait à l'autre bout de la chambre un petit garde-manteau à chevilles, masqué par une tenture en tapisserie. Ce rideau se réfléchissait dans la glace, et à deux reprises Raymond avait cru le voir osciller légèrement.

— Prince, dit-il, avant que je parte, un mot encore de grâce! Qu'avez-vous caché avec tant de soin derrière cette tapisserie?

Par un mouvement instinctif, le prince Natti courut se placer entre le garde-manteau et Raymond. — Vous êtes trop curieux, répondit-il avec hauteur; que vous importe?

Raymond sentit tout son sang affluer à son cœur. Il ne pouvait plus douter que l'effronterie de ce Lovelace napolitain n'eût cherché à lui donner le change; Meg était là, derrière le rideau, à deux pas de lui. Il serait mort de honte si, en présence de la déloyale créature qui l'entendait, sa colère eût trahi son amour. Élevant la voix pour qu'elle portât jusqu'au bout de la chambre, il reprit avec une glaciale ironie : — Monsieur, tirez ce rideau, je serais heureux de présenter mes hommages à l'honnête et charmante personne que vous avez enlevée cette nuit.

— Vous êtes donc sorcier? s'écria Sylvio d'un ton aigre-doux.

— Convenez, poursuivit Raymond, que vous m'en imposiez tout à l'heure, que vos desseins n'ont point rencontré de résistance, que cette nuit a été la plus heureuse de votre vie, qu'aucun sot scrupule n'est venu troubler ou retarder vos plaisirs.

— Je conviens, répondit-il, que vos ironies m'agacent furieusement les nerfs et que je vais me fâcher.

Sa belle humeur prévalut encore sur son dépit, et il ajouta en souriant : — A vous parler franc et net, on m'a tout offert, mais je vous prie de croire que j'ai tout refusé.

— Prince, tirez donc ce rideau, répéta Raymond; je voudrais voir le visage que fait en vous écoutant l'innocente créature que vous avez enlevée cette nuit.

— Au préalable, vous entendrez l'histoire véridique de ma bonne fortune, reprit Sylvio, car le mieux est de se donner soi-même les étrivières, on y met plus de formes. Après deux heures de mortelle attente, j'étais furieux et transi de froid. Je donne l'ordre à mon cocher de regagner la ville. Au même instant, je crois ouïr une voix et un piétinement précipité. Le cœur me bondit, j'ouvre la portière, je m'élance, je presse amoureusement dans mes bras l'idole de mon âme qui venait me consoler de ma longue faction ;... mais, voyez un peu les bizarreries du cœur! La lanterne de la voiture ayant jeté un pâle rayon sur son visage, il me vint un repentir, je sentis se

calmer mes transports, mon amour se changea subitement en un saint respect, ce qui n'empêcha pas cette innocente créature, comme vous l'appelez, de s'installer sur un coussin en me disant : — J'y suis, j'y reste... Je vous la donne, monsieur, pour une tête de fer, qui a le sang chaud et les passions vives.

— Et vous la méprisez assez, s'écria Raymond, pour raconter cette histoire devant elle?

— Pourquoi la mépriserais-je? répliqua-t-il avec étonnement. Votre vocabulaire est singulier; qu'a donc à voir le mépris là dedans?

Pour toute réponse, Raymond serra les poings et s'avança d'un pas vers le garde-manteau. Le prince lui barra le passage. — Promettez-moi, lui dit-il, que vous ne porterez pas la main sur elle. Vous lui faites une peur affreuse, elle prétend que vous seriez capable de la tuer.

— Moi, la tuer! repartit Raymond avec un ricanement sarcastique. Vous vous moquez. Lady Rovel l'avait confiée à ma garde, je dois à lady Rovel compte de son dépôt, et il n'en sera pas autre chose. — Il ajouta d'un air impérieux : — Prince, faut-il que je vous la reprenne de force, ou consentez-vous à me la rendre?

— Tout de bon, vous me demandez de vous la rendre?

— Je vous l'ordonne.

— Et que ne parliez-vous, monsieur! Dieu vous bénisse et vous récompense! je vous obéirai de grand cœur, et à l'instant même, et dix fois pour une, car croyez que cette beauté ingénue est ici malgré moi, et que la continence de Scipion n'est rien au prix de la mienne. Interrogez-la plutôt, qu'elle vous dise s'il n'est pas vrai que je l'engageai chaleureusement à retourner à l'Ermitage, qu'elle protesta de son intention de ne jamais me quitter, de me suivre au bout du monde, que, saisi d'épouvante, je sautai par la portière et cherchai mon salut dans une fuite essoufflée, mais qu'à peine étais-je ici, à peine me croyais-je à l'abri de ses charmes dangereux, elle a surgi devant moi comme un fantôme. Par où est-elle entrée? Par la fenêtre, par la cheminée, par le trou de la serrure? Je n'en sais rien, les sylphides ne connaissent point d'obstacles.

Et, pirouettant sur ses talons, il s'écria : — Déité miséricordieuse, bonté consolatrice, sortez de votre retraite, je vous suis caution que le farouche moraliste qui vous réclame ne touchera pas à un seul de vos cheveux.

En dépit de cette promesse rassurante, la déité demeura blottie dans son coin, et pour mieux se dérober aux regards, attirant à elle le rideau, elle tâcha de s'en envelopper. Par malheur, son action fut si impétueuse que la tringle céda, la tapisserie glissa jusqu'à

terre, et les yeux étonnés de Raymond virent apparaître dans le désordre d'une tenture un front couleur de suie, un nez camus, et tout le visage de la plus romantique des négresses.

Il resta bouche béante, comme pétrifié, — après quoi il fut pris d'un accès d'homérique hilarité et d'un éclat de rire nerveux dont il ne pouvait plus se rendre maître. Il regardait tour à tour le prince et Paméla, il grillait du désir de les embrasser l'un et l'autre.

— Pour le coup, votre gaîté passe les bornes, lui dit Sylvio en retroussant sa moustache, mes oreilles commencent à s'échauffer. Faites-moi le plaisir d'emmener au plus vite cette moricaude, dont la vertu vous est si chère.

— Tout considéré, lui répondit Raymond en reprenant son sérieux, je me ferais une conscience de vous en priver. Dans un cas pareil au vôtre, cette moricaude a su consoler M. de Boisgenêt, de qui la sage philosophie me paraît digne d'être proposée en exemple. Au demeurant, si vous craignez que vos amis de Florence ne s'égaient comme moi à vos dépens, rassurez-vous, prince, vous pouvez compter sur mon absolue discrétion.

Et à ces mots, avant que Sylvio se fût mis en mesure de l'en empêcher, il gagna la porte, l'ouvrit précipitamment, s'élança dans l'escalier, le descendit à toutes jambes. Il prit un fiacre sur le quai et s'achemina vers l'Ermitage en recommandant au cocher de brûler le pavé. Après avoir vidé les arçons, son âme s'était remise en selle; il était heureux, gaillard, sûr de son fait. Il semonçait son imagination, lui reprochait sa ridicule erreur, ses effaremens et sa démence; elle se confondait en excuses. Quand l'esprit est monté à ce ton, il trouve des explications à tout, même à un lit qui n'est pas défait, même à un volet qu'on avait fermé et qui s'est rouvert on ne sait comment. Raymond tenait pour avéré, pour constant, que la première personne qu'il allait rencontrer à l'Ermitage serait Meg, qu'elle s'était donné le plaisir de l'alarmer, qu'elle avait voulu mettre sa confiance à l'épreuve. Il se promettait de lui laisser ignorer les affres qu'il venait d'éprouver et de l'aborder avec un front serein; il se flattait d'y réussir, car il était fier de l'empire qu'il avait su prendre sur lui-même. Il sortait de l'hôtel des Bergues non-seulement sans avoir étranglé personne, mais encore sans avoir trahi ses angoisses, ni laissé échapper une parole qui pût compromettre sa pupille. La satisfaction que lui inspirait sa conduite se joignant à la certitude que miss Rovel n'aimait pas le prince Natti, il était disposé à se réconcilier avec l'univers, à confesser qu'il y avait un malentendu au fond de sa longue dispute avec la vie.

Il n'était plus qu'à dix minutes de l'Ermitage quand il vit accourir à lui un exprès qu'on venait de détacher à sa recherche. Il te-

nait deux lettres à la main; Raymond s'en saisit, il lui prit une sueur froide en lisant la première. Elle était de sa sœur, et l'écriture en était tremblée. Mlle Ferray lui mandait dans un style un peu décousu que miss Rovel ne s'était pas encore retrouvée, qu'on avait lieu de croire qu'elle avait exécuté son évasion dans les premières heures de la nuit, qu'elle était probablement sortie par l'une des fenêtres du salon, qu'elle avait pris son chemin à travers le verger. On venait de découvrir dans le bois une voilette accrochée à des broussailles et sur le ruisseau une planche qui avait dû servir de pont à la fugitive. Un fermier du voisinage affirmait que, revenant de la ville entre onze heures et minuit, il avait aperçu un jeune homme et deux chevaux embusqués près d'un bouquet d'arbres. Après avoir communiqué à son frère ces fâcheuses nouvelles, Mlle Ferray l'exhortait à ne point trop s'alarmer. « Nous faisons un mauvais rêve, lui écrivait-elle, mais on n'est jamais resté au milieu d'un rêve. » Elle avait rouvert sa lettre pour ajouter en apostille qu'un commissionnaire venait d'apporter un pli, qu'elle s'était permis de l'ouvrir et se hâtait de le lui envoyer, qu'il y trouverait le mot de l'énigme, et qu'elle le conjurait de ne prendre aucune résolution avant d'en avoir conféré avec elle.

Le billet renfermé dans ce pli était ainsi conçu : « Monsieur, les apparences sont contre moi; mais après ce qui s'était passé entre nous, ce que j'ai fait, j'avais le droit de le faire. Ma conscience est tranquille, car mes intentions sont irréprochables. Aussi ne puis-je prendre mon parti d'avoir l'air de fuir devant vous. Je suis à Thonon; je m'y arrêterai vingt-quatre heures, et s'il vous plaisait de venir m'y rejoindre, je m'empresserais de vous donner toutes les explications que vous pouvez désirer. Votre obéissant serviteur,

« GORDON. »

Cette lettre et cette signature firent sur Raymond l'effet que produit le rouge sur le taureau. Il demeura stupide d'étonnement et de fureur, cloué sur place, un brouillard sur les yeux, se demandant où il était, de quoi il s'agissait, ce qu'il faisait au milieu d'une grande route, pourquoi il tenait un papier à la main. Il retrouva enfin le fil de ses idées; il lui parut prouvé qu'il était Raymond Ferray, que sa pupille s'était enfuie et qu'il perdait un temps précieux, attendu qu'il avait une affaire pressante à régler, qui était de rejoindre à Thonon M. Gordon et de lui expliquer poliment qu'il désirait se couper la gorge avec lui. Il s'aperçut aussi qu'il y avait à deux pas de là une voiture immobile, laquelle était attelée de deux chevaux, et un cocher qui l'observait attentivement, ne sachant à qui il en avait. L'interpellant d'un ton brusque, il lui fit prendre

l'engagement de ne point ménager ses bêtes et de le conduire en trois heures à Thonon. Il ordonna ensuite à l'exprès de retourner auprès de sa sœur, de l'avertir qu'il ne rentrerait à l'Ermitage que dans la soirée. Cela dit, il venait de remonter dans son fiacre; le cocher brandissait déjà son fouet, quand une autre voiture arriva de Genève brûlant le pavé. Elle s'arrêta subitement, et Raymond se trouva en présence de lady Rovel et du marquis de Boisgenêt.

Leur brouille n'avait pas duré. Après s'être retiré fièrement dans sa tente, M. de Boisgenêt avait regretté son coup de tête. Ses ressentimens s'étant apaisés, l'appétit lui était revenu. Il était aussi alléché de Meg que pouvait l'être Mirette du plus croquant des massepains; il pensait à elle comme à une friandise délicieuse, et son amour-propre piqué au vif avait juré qu'il s'en passerait la fantaisie. Aussi bien estimait-il que miss Rovel était non-seulement un morceau de roi, mais une superbe affaire. Il croyait lire dans les étoiles que les destins avaient voué lady Rovel à une fin prématurée, qu'ils ne lui donneraient pas le temps d'écorner sa fortune, qu'elle serait ravie à la tendresse de son gendre par une catastrophe prochaine, soit qu'elle se laissât choir au fond de quelque glacier ou qu'elle succombât à l'un de ces innombrables accidens qui accompagnent la recherche de l'homme idéal. Bref, M. de Boisgenêt avait fait ses soumissions et multiplié les démarches pour rentrer en grâce. Il était persévérant; après bien des pas perdus, il réussit à prendre lady Rovel dans sa bonne lune et obtint miséricorde. Quand il y va de leur intérêt, les sots deviennent lucides. Lady Rovel lui ayant confié ce qu'elle avait tu à tout le monde, à savoir que Meg était retournée chez son tuteur, le marquis mit son étude à lui persuader, par d'habiles et incessantes insinuations, que M. Ferray était secrètement amoureux de sa pupille, qu'elle-même en tenait pour son tuteur, et que la renvoyer à l'Ermitage c'était proprement la jeter dans la gueule du loup. A force d'entendre le holement de cette chouette, lady Rovel avait pris l'alarme. Elle avait toujours La Mecque sur le cœur; ne pouvant supporter l'idée qu'on se fût permis de la jouer, elle était partie sur-le-champ pour Genève, et elle se rendait à l'Ermitage dans le dessein de réclamer sa fille et de la ramener dans les vingt-quatre heures à Florence.

Elle n'eut pas plus tôt aperçu Raymond qu'ayant mis pied à terre, elle courut à lui, la foudre dans les yeux, et le tirant à l'écart, après qu'elle eut fait signe à M. de Boisgenêt de venir les rejoindre:

— Monsieur, s'écria-t-elle, vous m'avez indignement trompée.

— Comment cela, madame?

— Vous m'aviez juré que ma fille vous était parfaitement indifférente.

— C'est l'exacte vérité, aujourd'hui encore plus qu'hier.

— A d'autres, je vous prie; vous êtes amoureux d'elle, c'est M. de Boisgenêt qui le dit.

— M. de Boisgenêt est le plus pénétrant des devins. J'aime votre fille autant que je l'estime.

— Et vous avez réussi à vous faire aimer de cette éventée; c'est encore M. de Boisgenêt qui l'affirme.

— Cette éventée, répondit-il, en tient si fort pour moi, qu'elle a pris cette nuit la clé des champs.

Lady Rovel fit deux pas en arrière. — Que me chantez-vous là? s'écria-t-elle.

— Je suis désolé, madame, que ma chanson ne vous revienne pas; mais j'ai l'honneur de vous répéter que je partais à la poursuite de votre fille, qui s'est fait enlever cette nuit par un aventurier.

— Comment se nomme cet insecte?

— Cet insecte, madame, est un M. Gordon qui n'a pas le bonheur d'être connu de vous, et je ne perdrai pas mon temps à vous faire son portrait.

— Et vous ne l'avez pas encore fait arrêter! lui dit-elle d'un ton méprisant.

— Le mal est que j'ignorais, il y a deux minutes encore, où M. Gordon avait jugé à propos de diriger ses pas.

— Il y a deux minutes que vous le savez, et vous ne me l'avez pas encore dit!

— Si vous daigniez me laisser parler, madame, je vous apprendrais que votre fille est à Thonon.

— Et pousserez-vous l'obligeance jusqu'à m'expliquer où est Thonon?

— Sur le bord du lac Léman, à quelque trente kilomètres de Genève.

Après un court silence, elle reprit : — Vous êtes le premier coupable, monsieur. Quand on a la manie, la rage, de se faire tuteur, on tâche d'acquérir les qualités de l'emploi, et quand on demande à prendre une jeune fille sous sa garde, on se donne la peine de la garder.

— C'est un honneur, madame, que je ne me souviens pas d'avoir recherché; dans ma simplicité, je croyais l'avoir subi à mon corps défendant.

— N'est-ce pas vous qui m'avez empêchée de marier Meg à M. de Boisgenêt? Si ce mariage s'était fait, je n'aurais plus à m'occuper d'elle, et ce serait au marquis de courir après... comment l'appelez-vous? après M. Gordon.

Le marquis fit une modeste inclination de tête pour témoigner combien ce regret le touchait.

— Ah! sur ce point, reprit Raymond, je dis humblement mon *peccavi*, madame. Je reconnais que j'ai eu le plus grand tort de m'opposer à un mariage si bien assorti; dès que vous serez rentrée en possession de votre fille, je vous supplierai de la donner bien vite à M. de Boisgenêt, et j'applaudirai des deux mains à cet heureux dénoûment.

Ce petit colloque avait répandu un seau d'eau froide sur la passion de M. de Boisgenêt. Sa prudence entra en pourparlers avec son amoureux penchant, lui déclara qu'il lui avait déjà coûté bien cher, qu'il n'était pas dans ses moyens de lui faire de plus grands sacrifices, qu'elle entendait arrêter les frais. Apostrophant Raymond du ton le plus aigre : Monsieur, lui dit-il, vous êtes fort obligeant; mais, s'il me plaît de me marier, je me marierai quand et comme il me plaira.

— Et puisque c'est Meg qui vous plaît, reprit soudain lady Rovel, c'est Meg qu'il vous plaira d'épouser.

— Permettez, madame, répondit-il; à nouveaux faits, nouveaux conseils, et certains événemens donnent à penser à un homme de sens.

— Qui vous défend d'y penser? Je vous prie seulement de vous souvenir que vous avez recherché, sollicité, mendié la main de ma fille.

— Eh! madame, je n'avais pas prévu M. Gordon, et je vous confesse que ce M. Gordon me refroidit un peu.

— Il produit sur moi l'effet directement contraire, répliqua-t-elle, il ravive mon désir de marier Meg; vous me l'avez demandée, je vous l'accorde.

— C'est trop de bonté; mais plus je réfléchis...

— Vos réflexions sont parfaitement impertinentes, interrompit-elle, et vous criez comme un aigle pour bien peu de chose. De quoi s'agit-il après tout? D'une escapade; malgré les apparences, Meg est une ingénue.

— Merci de ma vie! s'écria-t-il, une ingénuité qui va passer la nuit à Thonon avec un monsieur me paraît la plus dégourdie du monde, et voilà une marquise de Boisgenêt qui en a dans l'aile.

— Marquis, vous l'épouserez, cria-t-elle du haut de sa tête, vous en serez quitte pour prendre vos précautions et défendre votre porte à tous les Gordon à venir.

— Dieu les bénisse! madame, mais le premier en date de tous les Gordon, celui qui est à Thonon, il n'est pas à venir, que je sache; il est d'une effrayante réalité; je ne peux empêcher ce Gordon-là

d'être arrivé, et c'est un Gordon que je ne me soucie pas de prendre à mon compte. Serviteur! je n'épouserai point.

Lady Rovel se retourna vers Raymond : — Monsieur, lui dit-elle, vous êtes le mauvais génie de ma maison, et je mets sur votre conscience le refus de M. de Boisgenêt. Si vous êtes un homme de cœur, vous vous battrez avec lui pour le contraindre d'épouser Meg.

— Je n'en ferai rien, répondit Raymond. Je consens à courir après votre fille; si je parviens à vous la rendre, M. de Boisgenêt l'épousera ou ne l'épousera pas. La seule chose certaine est que dès demain ma mémoire sera nette de son souvenir, et malavisé qui se permettrait de prononcer son nom devant moi.

Là-dessus il courut à sa voiture, y remonta lestement, donna l'ordre à son cocher de fouetter à tour de bras ses chevaux, et, mettant cap au vent sur M. Gordon, il partit sans s'inquiéter si lady Rovel le suivait.

La route qui conduit de Genève à Thonon traverse un beau pays; elle a vue d'un côté sur les Alpes, de l'autre sur le plus admirable des lacs. On croira sans peine que Raymond ne vit ce jour-là ni le lac ni les Alpes. Cependant il ne s'ennuya point en chemin, il avait de quoi s'occuper. Tantôt il vouait une fois de plus une haine implacable à toutes les femmes, à leurs déloyautés, à leurs perfidies, à leurs artifices empoisonnés; il maudissait ces roseaux qui percent et déchirent la main assez folle pour s'y appuyer. Tantôt il se félicitait d'être à jamais guéri; il pouvait évoquer impunément l'image de Meg, se souvenir sans péril de sa beauté; il s'était retrempé dans le mépris, autre Styx dont les eaux noires et fangeuses, mais salutaires, rendent invulnérable le cœur qui s'y baigne. A la vérité, il lui arrivait par intervalles de se dire que, si un soir, dans une bibliothèque, il eût cédé à l'entraînement de sa passion, peut-être une âme de dix-huit ans se fût donnée à lui pour toujours et sans réserve. Il repoussait bien vite cette vision avec horreur; il se répétait cent et cent fois que miss Rovel n'était que duplicité et mensonge, pour un peu il se serait mis à la portière et aurait crié aux passans : — Honnêtes gens, gardez-vous de l'aimer, elle ferait de votre vie un enfer! Il souhaitait qu'elle adorât son ravisseur afin de la mettre au désespoir en le tuant, car il avait décidé qu'il le tuerait, qu'il ne pourrait respirer à l'aise qu'après s'être vengé, que, si grand que paraisse le monde, il était trop étroit pour contenir un Gordon et Raymond Ferray. A ce propos, il se rappelait avec complaisance qu'un jour, en Arabie, accosté par des Bédouins dont les intentions étaient douteuses, et désirant les tenir en respect, il avait déchargé sur un caillou, à quarante pas de distance, deux coups de son revolver et qu'il avait mis deux balles dans le blanc.

Quand on a dans la tête un si grand roulis de pensées, on peut aller de Genève à Thonon sans s'ennuyer un instant, et, quelle que fût son impatience d'arriver, Raymond ne songea point à se plaindre de la longueur du chemin.

XII.

Après le départ de Raymond, lady Rovel sans désemparer avait livré un nouvel assaut à M. de Boisgenêt. Reprenant sa démonstration, elle lui prouva par les raisons les plus concluantes que le premier de ses devoirs était de la décharger pour toujours du pénible soin de garder sa fille, qu'il avait été mis au monde tout exprès pour cela, qu'un homme d'honneur tient à remplir sa destinée, qu'un homme sérieux ne se ravise pas, et qu'un homme d'esprit voit les choses de haut, méprise les détails et la bagatelle d'un enlèvement, que partant il épouserait Meg aussitôt que son sot tuteur l'aurait reprise à M. Gordon, qu'elle entendait que cette affaire fût réglée avant le coucher du soleil, et qu'à cet effet il aurait l'honneur de l'accompagner dans l'instant même à Thonon. Le marquis se défendit du bec et des ongles; elle se mit en colère, il s'emporta, et, renonçant à ménager ses termes, il repartit que la marchandise était trop avariée pour trouver marchand, qu'il en abandonnait sa part, que certains dévoûmens dépassaient son courage, et qu'il n'admettait pas qu'on le prît pour un Dandin. Elle rompit à jamais avec lui, et ordonna à son cocher de la conduire à Thonon. Celui-ci, craignant que son cheval un peu poussif ne pût fournir une si longue carrière, lui représenta qu'elle ferait plus agréablement sa route par eau. Plantant là le marquis, elle se fit ramener à Genève, où elle avisa en arrivant sur le quai un bateau à vapeur qui chauffait; elle s'y embarqua.

Quand le bateau fut sorti du port, lady Rovel, debout à l'arrière, la main posée sur le bordage, le front penché vers l'eau, s'abandonna au courant de ses tristes pensées, et laissa son esprit s'en aller à la dérive. Le chagrin que lui causait l'équipée de sa fille fit bientôt place à un mélancolique retour sur elle-même. Elle se remémora son passé, les longues erreurs de son odyssée au travers du monde, elle fit le dénombrement de ses illusions, vit défiler devant elle le visage de tous les hommes qui l'avaient abusée par une ressemblance de famille avec ses songes. De tant de vaines expériences que lui restait-il? Un vide insupportable et le mépris de ce qu'elle avait aimé. Si le passé l'écœurait, l'avenir lui donnait le frisson. Elle avait perdu jusqu'au pouvoir de se tromper; une voix funèbre lui criait : Ne cherche plus rien, car il n'y a rien.

Elle regarda des oiseaux blancs qui rasaient la surface de l'eau, où ils pourchassaient quelque invisible proie; tour à tour ils remontaient brusquement dans l'air, ou plongeaient derechef et glissaient entre deux lames, renouvelant sans se lasser leurs poursuites et leurs ébats. Elle contempla aussi le déferler monotone des vagues, brisant sur le rivage, et, après s'être retirées avec un bruit creux, rapportant leurs volutes blanchissantes à la grève éternellement amusée de leur murmure et de leur écume. Elle comparait tristement les infatigables persévérances de l'oublieuse nature, qui se répète à jamais sans ennui, et la sombre destinée d'une âme humaine, quand, parvenue à l'âge où l'on se détrompe de la vie, elle ressent à la fois l'impuissance de rien entreprendre et une mystérieuse horreur d'avoir fini. Elle se prenait alors en pitié, accusait le sort jaloux qui lui refusait le bonheur toujours recommençant des vagues et des mouettes. Ayant relevé la tête, elle jeta un coup d'œil de mépris sur les Alpes, sur leurs pitons, sur leurs coupoles d'argent. Elle décida que le Mont-Blanc n'était qu'une taupinière, que le monde est une méchante boîte où l'on étouffe, et que le ciel en est le couvercle.

Comme elle venait de se retourner et qu'elle laissait ses regards errer dans le vide, elle vit s'avancer sur le pont un homme encore jeune qu'il lui souvint d'avoir rencontré quelque part, figure pâle, expressive, éclairée par de grands yeux bruns d'une beauté mystique, lesquels, à force de voyager dans le ciel, avaient pris la terre en dédain. Ayant feuilleté les poudreux registres de sa mémoire, lady Rovel y retrouva le nom du missionnaire wesleyen qui l'été précédent l'avait haranguée sur les bords du lac de Lucerne, et qu'elle avait interloqué par un sourire. Il était là, devant elle. A sa vue, elle sentit quelque chose remuer dans son cœur. Certaines rencontres laissent en nous des traces plus profondes que nous ne pensons; notre âme à son insu en conserve le souvenir, il y germe, il y grandit. Où il n'était tombé qu'un gland, on s'étonne de trouver un chêne, — le gland s'était enfoncé silencieusement dans la terre, et ce qui en est sorti suffit pour donner de l'ombre à toute une vie.

Ce missionnaire wesleyen, qui s'appelait M. Glover, avait passé plusieurs années en Sénégambie; il y avait évangélisé les Mandingues et converti secrètement la sœur du roi de Saloum. Sa santé s'était détruite par l'excès des fatigues et l'influence d'un climat funeste; il était venu la refaire en Europe et se proposait de repartir avant peu pour l'Afrique. Il n'eut pas besoin de considérer deux fois lady Rovel pour la reconnaître. Sa première mésaventure lui prêchant la prudence, il ne l'aborda point. Quel ne fut pas son

étonnement de la voir venir à lui ! Elle lui fit signe de la suivre et l'emmena dans la cabine, où ils furent longtemps tête à tête.

Là, sans préambule, elle répandit son âme dans celle du missionnaire. Elle lui dit ses chagrins, ses déconvenues, ses dégoûts, ses pensées dévorantes, la profonde misère de son cœur, monarque changé en mendiant et dont la pourpre n'était plus qu'un haillon. Le vaillant chasseur de consciences, toujours à l'affût et ardent à la proie, tressaillit d'une sainte allégresse; il loua le ciel de ce que le noble gibier qu'il avait manqué une fois venait se présenter de nouveau à portée de son fusil. Ce n'est pas que M. Glover, à l'exemple d'un janséniste célèbre, attachât un prix particulier à la conquête des âmes logées dans de beaux corps; mais la gloire de convertir une pécheresse qui avait rempli l'Europe du fracas de ses aventures était propre à tenter son zèle et son ambition.

Il avait l'éloquence que donne la parfaite sincérité; dans cette conjoncture, il se surpassa lui-même. Après avoir représenté à sa pénitente la vanité du monde, le néant de ses grandeurs et de ses plaisirs, il lui insinua que l'ennui dont elle était consumée était un avertissement du ciel, qui réclamait son cœur et seul pouvait le remplir; il lui exposa le mystère de la grâce, les détours qu'elle fait pour s'emparer des âmes perdues, ses artifices, ses ruses, ses violences, ses inépuisables attentions, la paix et les délices qu'elle réserve à ses élus. Lady Rovel fut saisie, troublée par les tableaux qu'il lui faisait, par les abondances de sa parole et de son cœur. Il sentit qu'elle était à demi vaincue, que l'aiguillon divin avait pénétré dans le vif; il redoubla d'efforts pour enfoncer le trait. Il avait trop de candeur pour démêler exactement ce qui se passait en elle. Si elle subissait les atteintes de son éloquence, elle ne laissait pas d'être touchée aussi de sa jeunesse, de l'éclat humide et velouté de ses yeux, de la beauté particulière qu'imprimait à ce pâle visage une dévotion un peu romanesque.

Quelques passagers étant survenus, la conversation changea de thème. M. Glover répondit avec obligeance aux nombreuses questions que lui adressa lady Rovel touchant sa vie et ses lointains voyages. Il lui raconta la Sénégambie, ses fatigues, ses campagnes, cette princesse mandingue qu'il se flattait d'avoir gagnée à l'Évangile, son impatience de retourner en Afrique pour y consommer son œuvre. A ces récits, l'imagination de lady Rovel s'enflamma. Des forêts de baobabs, l'arbre à beurre, d'immenses savanes où errent des troupeaux d'éléphans et de sangliers, des sérails noirs, des nègres dansant au son du tambourin, des mœurs étranges, des hasards, tout cela s'entremêlait dans son esprit avec les mystères de la grâce, la paix des élus et les félicités d'une conscience régénérée.

Il lui parut que toutes ces idées assez disparates s'accordaient fort bien ensemble, que la Sénégambie est l'endroit du monde qui ressemble le plus au paradis, et un éclair d'espérance brilla devant ses yeux. S'étant informée quel homme était le roi de Saloum et s'il avait quelque velléité de devenir chrétien, M. Glover lui répondit que ce despote rébarbatif ferait incontinent décapiter ses quatre cent mille sujets, s'il pouvait les soupçonner de fausser compagnie à leurs fétiches ou à Mahomet. Le portrait qu'il lui fit du personnage acheva de griser lady Rovel. Ce coupe-tête africain lui apparut entouré d'un nimbe et de tout le prestige d'une imposante majesté. Elle décida que l'honneur de le convertir lui était réservé, qu'elle venait de déchiffrer enfin l'indéchiffrable secret de sa destinée, que sa beauté accomplirait ce miracle, que Dieu le voulait, que jamais prédestination n'avait été plus manifeste. Son avenir s'éclaira subitement de la plus vive lumière, et, comme Archimède sortant du bain, elle s'écria dans la plénitude de son cœur : J'ai trouvé. Dès ce moment, elle conçut la ferme résolution d'accompagner M. Glover en Sénégambie; c'était une bien autre aventure que ce ridicule voyage à La Mecque dont elle s'était sottement engouée. Elle n'osa pourtant s'en ouvrir sur-le-champ au missionnaire; elle se contenta de le remercier de tout le bien qu'il lui avait fait, lui déclara qu'elle lui confiait le soin de son âme, qu'elle entendait ne plus le quitter jusqu'à son départ. Il l'assura qu'il serait plus fier et plus satisfait d'avoir donné à Dieu lady Rovel qu'une princesse mandingue, et assurément il ne mentait pas.

Les heures s'étaient écoulées si vite dans ces émouvans entretiens que le bateau fit escale devant Thonon sans que lady Rovel s'en aperçût. Elle ne sortit de sa préoccupation qu'en arrivant près d'Évian, où descendait M. Glover, qui se proposait d'y continuer une cure d'eau. Elle se ressouvint que sa fille avait été enlevée par M. Gordon. Tout en débarquant, elle raconta ses disgrâces maternelles à son nouveau directeur, et le pria de vouloir bien l'assister de sa prudence, s'engageant à respecter ses conseils comme des oracles. Il prit une part très vive à son chagrin, dont il lui parla en homme de sens et de cœur, et, s'étant mis à sa disposition, ils convinrent de louer une voiture et de repartir pour Thonon le plus tôt possible.

Cependant Raymond était parvenu au terme de son voyage. Il descendit à l'auberge la plus achalandée de l'endroit et s'y informa de M. Gordon. L'hôtelier, homme jovial et loquace, lui répondit qu'apparemment il entendait parler d'un gentil petit Anglais qui était arrivé dare dare au milieu de la nuit en compagnie d'une petite Anglaise jolie comme les amours, que ces deux nouveaux mariés faisaient leur voyage de noces, qu'ils paraissaient s'aimer comme

des tourtereaux. Sur la fin de la matinée, la jeune étrangère était partie pour visiter des amis dans le voisinage, et après l'avoir tendrement embrassée, son jeune mari s'était rendu hors du bourg, dans un jardin dépendant de l'hôtel, où il y avait un tir au pistolet; il s'y était enfermé sous clé, et depuis deux heures il massacrait force poupées. Raymond avait rapporté d'Italie une opinion avantageuse de l'intelligence de M. Gordon; il se confirma dans son jugement en apprenant que ce perspicace insulaire employait utilement ses heures à se faire la main.

Il pria l'aubergiste de lui faire tenir à l'instant sa carte. Au bout de dix minutes, on revint lui annoncer qu'il était attendu, et on lui enseigna le chemin qu'il devait prendre. Il atteignit bientôt l'entrée d'un jardin enclos de hautes murailles. Ayant frappé à la porte, qui était fermée au verrou, elle lui fut ouverte par ce jouvenceau froid et flegmatique qu'il avait vu à la chartreuse d'Ema. M. Gordon accueillit Raymond fort civilement; mais son abord et ses manières annonçaient cette possession de soi-même qui tient un furieux à distance. Quoique Raymond eût appris de l'hôtelier que la jeune étrangère avait quitté Thonon, son premier soin fut de fureter du regard dans tous les angles du jardin.

— Vous cherchez miss Rovel? lui demanda M. Gordon avec un demi-sourire. Comment pouvez-vous supposer qu'elle soit ici? Je ne suis pas assez simple pour ne l'avoir pas mise en sûreté. — Il ajouta : — Je vous attendais, monsieur; j'étais sûr que vous seriez curieux des explications que je vous ai promises.

— Vous vous trompez bien, monsieur, lui répondit Raymond, je m'en soucie fort peu.

— Alors vous êtes venu dans le dessein de me réclamer miss Rovel et dans l'espérance de me la reprendre?

— Encore moins; gardez-la, je n'y vois aucun inconvénient. Pourquoi vous donner l'air d'ignorer mes intentions? Vous les aviez devinées, témoin le travail auquel vous vous livrez dans ce jardin.

— Effectivement il faut tout prévoir, reprit M. Gordon d'un ton posé et tranquille; mais il ne faut jamais se presser. Pour ma part, j'ai toujours tenu à savoir exactement ce que je faisais. Ainsi, monsieur, c'est au tuteur de miss Rovel que j'ai affaire dans ce moment?

Son calme imperturbable surexcitait l'impatience de Raymond. — Trêve de discours! s'écria-t-il. Le lieu, le jour, l'heure, décidez de tout, je m'en rapporte à vos convenances; on ne peut être, je pense, plus accommodant.

— Vous le seriez davantage encore, si vous m'accordiez deux minutes d'attention. Puisque vous vous présentez ici en qualité de tuteur de miss Rovel, il me paraît qu'au lieu de nous égorger, il nous est très facile de nous entendre. Je vous l'ai dit et je vous le ré-

pète, mes vues sont irréprochables. J'ai enlevé miss Rovel parce que je me suis convaincu que je n'avais pas d'autre moyen de l'obtenir. Elle s'est prêtée à mon projet, et, pour ne rien dire de plus, elle consent à notre mariage.

— Tout ceci, interrompit vivement Raymond, m'intéresse fort peu. Vous vous en expliquerez avec lady Rovel, qui sera ici tout à l'heure.

— En vérité? repartit M. Gordon, dont le visage manifesta pour la première fois quelque émotion. Comment se fait-il que lady Rovel...

— Vous le lui demanderez à elle-même, poursuivit Raymond, et vous lui conterez votre cas. Sûrement elle ne vous refusera pas le prix qui est dû à votre exploit, la glorieuse récompense que vous avez si vaillamment méritée. Ce ne sont point mes affaires. A Florence, vous vous êtes permis à mon égard un badinage que j'ai jugé offensant; cette nuit, vous avez aggravé l'insulte en enlevant de ma maison une jeune fille dont j'étais responsable. C'est de quoi je vous demande raison, et voilà l'unique objet de ma visite.

M. Gordon le considéra un instant en silence, puis il s'écria : — Eh bien! soit, vous êtes fou; mais la folie est contagieuse, et je sens que la vôtre me gagne. Vous voulez vous battre, je le veux aussi. Quand? aujourd'hui même. Où? ici, dans ce jardin. Nos témoins? nous nous en passerons. Les armes? les premiers pistolets venus, ceux-ci par exemple que je n'ai pas encore essayés.

Il courut au râtelier, y décrocha une paire de pistolets, les fit examiner par Raymond, et se mit en devoir de les charger. — Cet endroit, reprit-il, est un lieu fort bien choisi. S'il advient malencontre à l'un de nous, tout le monde sait qu'il peut arriver à un tireur maladroit d'estropier un marqueur imprudent; la justice se contentera peut-être de cette explication. Seulement j'exige que, pour observer toutes les vraisemblances, nous allions, vous et moi, nous placer chacun à notre tour devant cette cible, jusqu'à ce que l'un des deux refuse le combat. Acceptez-vous mes conditions? demanda-t-il à Raymond, qui l'observait d'un air surpris et semblait se demander s'il plaisantait.

M. Gordon ne plaisantait jamais, et Raymond finit par lui dire : — Vos idées sont baroques, monsieur; ce qui est encore plus singulier, c'est qu'elles me plaisent.

— Je suis enchanté de réussir enfin à vous proposer quelque chose qui vous agrée, repartit M. Gordon; c'est un bonheur que je n'ai pas eu à la chartreuse d'Ema. Reste à savoir qui tirera le premier; je désire que ce soit vous.

Raymond s'y étant nettement refusé, ils s'en remirent au sort, qui prononça en faveur de M. Gordon. — Renouvelons l'épreuve ou

ajournons la partie, dit le jeune Anglais. Je ne suis pas en colère, il me serait impossible de tirer sur vous.

— C'est un triste devoir que vous aurez à l'instant même la joie d'accomplir, lui répliqua Raymond, et il alla se poster devant la cible.

M. Gordon parut hésiter un instant; il avait l'attitude et la mine d'un homme qui se consulte et cherche quelque expédient pour sortir d'un mauvais pas. Puis, comme par l'effet d'une résolution soudaine, il souleva lentement son pistolet, l'arma, et, le doigt sur la détente, il ajusta son homme.

On était au milieu d'avril, et il faisait le plus beau temps du monde. Le ciel était radieux; le jardin se parait d'une verdure nouvelle et commençait à refleurir. Autour d'un rucher se faisait entendre un confus bourdonnement d'abeilles qui revenaient de leur première picorée. Une mésange vint se poser sur la cime d'un lilas et entonna sa chanson; sa voix était limpide et fraîche, il semblait qu'elle eût le printemps dans la gorge. Raymond crut s'apercevoir que le ciel du bleu le plus doux et ce jardin gonflé de séve se regardaient l'un l'autre et murmuraient en le montrant du doigt: — L'homme que voici se plaisait à croire que sa vie était maudite. Le bonheur en cheveux blonds est entré chez lui, s'est assis à son foyer et lui a dit : — Fais un signe, je suis à toi! — Mais il lui a répondu : — Tu es un fantôme, et je ne veux pas te connaître. Et cet homme va mourir, car un pistolet est braqué sur lui. — En ce moment, la mésange prit son essor, et il parut à Raymond que sa vie s'envolait avec elle, que son cœur, qui avait renié les dieux et méprisé l'espérance, venait de cesser de battre dans sa poitrine.

Cependant M. Gordon abaissa tout à coup son bras et son arme en disant : — Décidément, monsieur, je ne suis pas aussi fou que vous; je n'aime que les extravagances où il entre un peu de raison, et plus j'y réfléchis, plus je me convaincs que ce que nous faisons dans ce jardin est absolument déraisonnable.

— Dieu! que de paroles inutiles! ferez-vous feu? lui répliqua Raymond en fureur.

— Pas avant que vous ayez discuté mon raisonnement. Vous êtes le tuteur de miss Rovel; quel avantage puis-je avoir à me battre avec vous? Si j'ai le malheur de vous tuer, lady Rovel fera peut-être des difficultés pour me donner sa fille. Si vous me tuez, je serai encore plus loin de compte. Or je suis éperdument amoureux, et quand je tiens le bonheur, je ne suis pas homme à le lâcher.

— En finirons-nous une fois? je vous somme de tirer, s'écria Raymond hors de lui.

— Non, monsieur, je ne tirerai pas. Je réserve la balle qui est

dans ce pistolet pour le rival qui aurait l'insolence de me déclarer qu'il aime miss Rovel et l'audace de me la disputer.

Raymond marcha sur lui avec une allure de bête fauve : — Eh bien! supposez, monsieur, lui dit-il, supposez que cet insolent, ce rival, le voici!

— Ah! vous en convenez enfin? repartit M. Gordon en faisant un pas en arrière.

— Je conviens, reprit-il d'une voix rauque et saccadée qui ressemblait à un rugissement, je conviens que vous m'avez enlevé la femme que j'aimais, et que je l'aime encore assez pour vouloir vous tuer.

A peine ces paroles eurent-elles été prononcées que, du fond d'un hangar où elle s'était blottie parmi des hottes et des brouettes, sortit brusquement miss Rovel, tête nue, la chevelure en désordre et poudreuse, l'œil en feu, le visage défait, tremblante, pâle comme une matinée de printemps éclose dans une nuit de tempête, et dont le sourire douteux brille entre deux nuées. On lisait sur son front une joie sauvage, et avec l'émotion d'une longue attente, un peu de colère pour avoir trop attendu.

— Il ne peut plus s'en dédire, s'écria-t-elle, et le voilà pris!

Raymond la contemplait avec des yeux égarés, elle s'avança vers lui. Il recula en la repoussant par un geste farouche. Alors elle courut à M. Gordon, elle enlaça son bras autour du sien, appuya sa tête sur l'épaule du jeune homme, et lui dit en pesant sur ses mots : — Mon cher Gordon, apprenez, je vous prie, à M. Ferray que vous vous souciez fort peu de m'épouser, mais que vous avez de bonnes raisons pour être le meilleur de mes amis, et que vous avez trempé en tout bien tout honneur dans le noir complot que j'ai ourdi contre lui. Faites-moi la grâce de lui dire qu'en le dépêchant auprès de vous dans une chartreuse, j'espérais le rendre jaloux, et que mon épreuve a si bien réussi que de ce jour j'ai conçu l'espoir de l'amener où je voulais. Dites-lui qu'en me renvoyant le basilic qu'il s'était hâté de vous remettre de ma part, vous me donniez à entendre que mon messager vous avait plu et que vous approuviez mon choix. Dites-lui encore qu'une nuit, dans un bal masqué, vous lui avez révélé le secret de son cœur pour le familiariser avec un monstre qu'il n'osait regarder en face. Veuillez lui expliquer aussi que, furieuse de ses obstinées résistances, je m'étais résolue à m'enfuir avec le prince Natti, que vous êtes arrivé à Genève fort à propos pour me calmer, qu'un soir qu'il faisait du vent nous avons eu au bord d'un ruisseau un long entretien interrompu tardivement par Mlle Ferray, après que nous avions décidé que vous seriez mon ravisseur. Enfin expliquez-lui que l'envoi mystérieux de certain

médaillon était un signe convenu entre nous et destiné à m'apprendre que vous aviez pris vos mesures, que le lendemain vous m'attendriez avec deux chevaux près d'un petit bois. Peut-être, mon cher Gordon, vous dira-t-il que votre amitié pour moi lui est suspecte. Alors répondez-lui hardiment qu'il n'y a point de Gordon, qu'on fait semblant quelquefois de partir pour la Barbade, et que vous êtes William Rovel, mon bon frère, à qui j'aurai une éternelle reconnaissance, puisque, grâce à vous, j'ai entendu tout à l'heure l'homme que j'aime déclarer qu'il m'aimait encore assez pour vouloir vous tuer.

— Excusez-moi, monsieur, dit à son tour le faux Gordon en se découvrant et s'avançant d'un pas vers Raymond, mon rôle m'a été soufflé, mon seul crime est de m'être appliqué à le bien dire. Que voulez-vous? Tantôt vous m'avez reproché d'avoir des idées baroques; il m'est venu celle de vouloir que ma sœur fût une honnête femme. Elle m'a déclaré que le seul moyen était de lui faire épouser l'homme qu'elle aimait. Quand c'eût été le taïcoun du Japon, j'aurais couru le chercher à Yeddo. Je suis ravi de n'être pas allé si loin et d'avoir trouvé, entre le troisième et le quatrième degré de longitude est, un homme que j'estime beaucoup plus qu'un empereur.

Meg l'interrompit; lui montrant Raymond : — William, dit-elle, quelle sotte figure fait ce pauvre homme! C'est un mauvais joueur, il ne sait pas perdre.

— Et pourtant il joue à qui perd gagne, lui répondit son frère.

Elle tendit la main à son tuteur, il ne la prit pas. Il regardait la terre d'un œil sombre. L'étrangeté du cas, la surprise, l'effarement, le dépit d'avoir été joué par deux enfans, la honte de sa défaite, les suprêmes angoisses d'un orgueil aux abois, je ne sais quoi encore l'avait à ce point pétrifié, qu'il était hors d'état de faire un mouvement et de prononcer un seul mot.

La colère s'empara de Meg; elle s'écria : — Soit, à merveille! M. Ferray Raymond est un grand homme, et les grands hommes se doivent à eux-mêmes de ne jamais se démentir. Je tiens pour nul l'aveu qui vous est échappé tout à l'heure; il y a eu des témoins, nous les prierons de se taire. Eh! bon Dieu, est-il donc prouvé que je vous aime? Nos deux orgueils ont joué une partie l'un contre l'autre; c'est le mien qui l'a gagnée, nous serons généreuse, je vous garderai le secret. Pensez-vous par hasard me réduire au désespoir? Je serai bien vite consolée. Quel avenir après tout m'auriez-vous fait en m'épousant? Peut-être me serais-je figuré que j'étais tenue de vous rendre heureux. Je ne veux plus m'occuper que de mon propre bonheur. Avant peu, j'épouserai quelque Boisgenêt, et je serai libre

comme l'air, mon bon plaisir sera mon dieu, j'aurai dix mille fantaisies, des intrigues, des amans, je ferai du bruit dans le monde, je serai la fille de ma mère, et si quelqu'un s'avise d'y trouver à redire, je lui répondrai : — J'aimais un homme qui n'a pas voulu de moi, et je me suis vengée de la vie, qui m'avait refusé l'aumône que je lui demandais.

Parlant ainsi, elle avait le teint allumé, ses regards pétillaient, ses narines étaient gonflées, et, d'une baguette qu'elle venait d'arracher à un coudrier, elle fouettait l'air avec violence en regrettant qu'il n'eût pas un visage, et que ce visage ne fût pas celui de l'homme qu'elle aimait et qu'elle était sur le point de haïr. Puis, jetant sa baguette à terre : — Pour la dernière fois, monsieur, je vous aime, vous m'aimez, et je vous mets au défi de m'oublier; me voulez-vous? Si vous dites non ou que votre cœur hésite, vous ne me reverrez plus; mais je vous jure par mes cheveux blonds que vous entendrez parler de moi. Notre sort est dans vos mains, décidez !

L'instant d'après, Raymond s'approchait d'elle et lui disait d'une voix étouffée : — Puisqu'il vous faut absolument une victime, miss Rovel, choisissez-moi; je suis prêt à tout souffrir pour vous et par vous.

Il lui saisit la main, qu'elle ne lui tendait plus. Il y colla ses lèvres et il sentit que ce baiser était une signature, qu'il venait de souscrire à sa destinée, qu'il ne lui restait plus d'autre alternative que de subir ou d'adorer sa servitude. Elle recouvra aussitôt sa gaîté et lui dit en riant : — Permettez, monsieur, un soir vous m'avez embrassée mieux que cela. — Il rougit jusqu'aux oreilles et ouvrait la bouche pour lui demander une explication quand William Rovel, les séparant, leur dit avec son inaltérable gravité : — Tout est fait, et rien n'est fait, car il s'agit non de s'aimer, mais de s'épouser, et M. Raymond Ferray ne peut épouser miss Rovel sans le consentement de lady Rovel, à qui sir John Rovel a donné une procuration en forme. Ce consentement, M. Ferray est trop fier pour le demander, — car vous avez, Meg, un amoureux bien étrange, — et au surplus, s'il le demandait, on ne manquerait pas de le lui refuser. Le point est d'obtenir, monsieur, que lady Rovel vous force à épouser sa fille, et le cas est embarrassant.

— J'en tombe d'accord, lui répondit Raymond, d'autant plus qu'elle viendra nous la réclamer avant peu. — Et il lui raconta l'arrivée imprévue de lady Rovel à Genève, ce qui s'était passé entre elle et M. de Boisgenêt.

— Ce n'est pas là ce qui me fâche, repartit William.

Puis le prenant par le bras pour l'emmener à l'écart : — Je tiens

de Meg, ajouta-t-il, qu'après avoir entonné vos louanges, ma mère vous a voué une effroyable aversion; peut-on en savoir la cause?

Raymond fit quelques difficultés de lui donner cet éclaircissement; enfin, cédant à son insistance : — En deux mots, dit-il, lady Rovel m'a prié de la conduire à La Mecque, et j'ai refusé.

— Mauvaise affaire! s'écria William Rovel. Il est clair que, si vous allez en Arabie, vous n'épouserez pas Meg; il est clair aussi que, si vous n'y allez pas, on ne permettra jamais à Meg de vous épouser. J'avais raison d'affirmer que le cas est grave.

Dans ce moment, de grands coups furent frappés à la porte du jardin. William courut ouvrir, et l'hôtelier parut tenant à la main une dépêche, qu'un courrier à cheval venait d'apporter d'Évian. Elle était adressée à M. Raymond Ferray, qui était prié de la remettre le plus tôt possible à miss Rovel, ce qu'il s'empressa de faire. Elle contenait ce qui suit :

« Meg, votre étourderie est inqualifiable et justifie toutes mes inquiétudes. Je ne me trompe jamais, j'avais deviné que vous n'auriez pas de repos que vous ne fussiez gravement compromise. J'avais deviné aussi que votre tuteur est un pauvre hère, veuillez le lui répéter de ma part. M. Glover, que vous avez vu à Gersau, veut bien m'assister de ses conseils; il m'exhorte à user d'indulgence envers vous. Je partirai dans un quart d'heure avec ce digne missionnaire, qui sera désormais l'oracle de ma maison et dont j'entends que les décisions vous soient sacrées. Venez à notre rencontre avec M. Gordon; si cet olibrius est un garçon présentable, peut-être cette ridicule affaire pourra-t-elle s'arranger. M. Glover en décidera. »

— Qui est le révérend M. Glover? demanda William Rovel; il me paraît être le nouveau saint du calendrier.

Meg put satisfaire sa curiosité; elle n'avait pas oublié la scène qui s'était passée à Gersau. Il parut fort édifié de son explication, et aussitôt il engagea Raymond à repartir pour l'Ermitage avec sa pupille : — Je prends tout sur moi, leur dit-il, mais j'entends agir seul.

Après quelques dits et contredits, Raymond lui donna son blanc-seing, et William Rovel, s'étant procuré un cheval de louage qui ne payait pas de mine, s'achemina sur Évian au grand trot. Il n'avait pas fait une demi-lieue quand il vit venir à lui une calèche découverte, laquelle contenait deux personnes. Quoique le jour baissât, il s'avisa de loin que l'une de ces personnes était lady Rovel, et l'autre tout le portrait d'un missionnaire wesleyen.

De son côté, lady Rovel avait reconnu son fils. Elle fit un geste d'étonnement, et ordonnant à son cocher d'arrêter, à demi couchée dans sa voiture, son fils à la portière, droit en selle comme un piquet, ils eurent ensemble en anglais l'entretien décisif que voici :

— C'est bien vous, William? ne vous avais-je pas défendu de vous représenter devant moi?

— Je croyais, chère madame, que les grandes routes appartenaient à tout le monde, même aux malheureux qui sont exilés de vos bonnes grâces, répondit-il de l'air le plus agréable.

— Ne faites pas de phrases, je les ai en horreur... Je vous croyais à la Barbade ou en Angleterre; quand on y est, on y reste.

— Ah! madame, on en revient quelquefois fort à propos.

— Est-ce à moi que vous ferez croire que vous ayez jamais rien fait ni rien dit à propos?

— Toute règle a ses exceptions, il y a dans ma vie des hasards heureux. Je me féliciterai toujours d'être arrivé d'Angleterre à point nommé pour rencontrer sur un grand chemin et appréhender au corps miss Meg Rovel, ma chère sœur, courant la campagne avec un jeune homme.

Lady Rovel se redressa brusquement : — Où est Meg? s'écria-t-elle.

— Du calme, milady, du calme! murmura M. Glover.

— J'en aurai beaucoup, monsieur, lui répondit-elle de sa voix la plus stridente. William, je vous présente M. Glover, missionnaire wesleyen qui a converti la sœur du roi de Saloum. Monsieur Glover, je vous présente mon fils, qui est le plus impertinent jeune homme qu'aient jamais produit les trois royaumes. Où est Meg? répéta-t-elle sur une note encore plus acide.

— Excusez-la, madame, elle n'a pas osé affronter votre juste courroux, et m'a chargé de vous assurer de son repentir et de sa soumission.

— Je crois à l'une comme à l'autre. Et où est M. Gordon? William, allez à l'instant me chercher M. Gordon.

— Pour le coup, ce serait difficile; les Gordon sont inapprochables et insaisissables. Celui-ci a disparu dans les airs.

— Quelle est cette mauvaise plaisanterie? Est-ce que par hasard vous l'auriez tué, William? — Et, se tournant vers le missionnaire, lady Rovel ajouta : — Ce serait une faute, un non-sens, n'est-il pas vrai, monsieur Glover?

— Oh! milady, répliqua-t-il gravement, ce serait beaucoup plus qu'un non-sens, l'Évangile nous défend...

— Vous entendez, William, reprit-elle, M. Glover pense comme moi que vous avez commis une sottise en tuant M. Gordon; mais vous êtes coutumier du fait.

— Rassurez-vous, chère madame, M. Gordon est encore en vie. Il a du bon, ce jeune homme; son caractère me revient assez, et je ne suis point tenté d'en découdre avec lui. Au surplus, il ne s'agit

dans tout cela que d'une escapade d'écoliers. Ce marjolet a fait dans le temps un séjour à la chartreuse d'Ema; il a rencontré Meg quelquefois, ils se sont coiffés l'un de l'autre et ils avaient formé le judicieux projet d'émigrer ensemble à la Nouvelle-Zélande. Soyez convaincue qu'il n'y a pas dans cette affaire de quoi fouetter un chat, et qu'ils sont tous les deux innocens comme des colombes.

— Raison de plus, William, pour aller chercher en hâte M. Gordon. J'ai résolu de le marier à Meg; c'est l'avis de M. Glover, et je désire que vous teniez ses conseils pour des arrêts.

— Votre confiance, milady, est trop flatteuse pour moi, répondit M. Glover; mais vous avez mal pris ma pensée. J'ai dit seulement que, si après un mûr examen...

— Considérez-vous ici comme un arbitre souverain, lui dit-elle; j'entends que vous décidiez sans appel... Eh bien! vous n'êtes pas encore parti, William! Je ne quitterai pas la place que vous ne m'ayez amené M. Gordon.

— Permettez-moi de vous faire observer, lui repartit son fils, que M. Gordon court à peu près aussi vite que moi, qu'il a des jambes juste aussi longues que les miennes. Et puis cet enleveur de petites filles ne serait pas un mari sérieux; il est aussi malavisé, aussi écervelé, aussi impertinent que votre serviteur. Bref, nous nous ressemblons, lui et moi, comme deux gouttes d'eau.

— Vous voulez dire comme deux loges de Bedlam. En ce cas, il ne sera jamais mon gendre. C'est bien votre avis, monsieur Glover?

— Oserai-je vous représenter, milady, lui répondit le missionnaire, que la promptitude de vos décisions brouille un peu mes idées? Il me paraît que dans une affaire de cette gravité on ne saurait trop réfléchir, et qu'avant de prendre un parti...

— Vous ne bougez non plus qu'une souche, William, interrompit lady Rovel. Votre flegme m'exaspère. Puisque je daigne vous consulter, avez-vous une idée? Veuillez m'en faire part, si toutefois vous êtes capable d'en avoir une qui puisse faire figure en bonne compagnie.

— Mon idée, madame, est qu'après un pareil esclandre il faut à tout prix marier Meg.

— Voilà effectivement la première fois que je vous entends dire quelque chose de raisonnable.

— J'ajoute qu'il faut la marier au plus tôt, avant qu'elle ait eu le temps d'en faire un second.

— A la bonne heure, au plus tôt, d'autant que je partirai prochainement pour un long voyage, et qu'à la lettre je ne saurai que faire de votre sœur, si je ne la marie pas. Avez-vous quelqu'un à me recommander?

— J'ai entrevu à Lucerne, l'an passé, un certain marquis de Boisgenêt, lequel, si je ne me trompe, vous agréait beaucoup.

— Vous parlez à tort et à travers. Le marquis est un sot avec qui je me suis brouillée à jamais, sans compter que décidément il m'était impossible de m'accoutumer à ses cravates.

M. Glover ne put s'empêcher de sourire. — Voilà, milady, une raison qui ne me semble pas absolument déterminante, et si vous n'avez pas d'autre objection...

— Croiriez-vous, monsieur Glover, lui dit-elle, que la couleur favorite de ce Boisgenêt est le bleu turquin? Je ne peux pourtant pas donner ma fille à un homme qui aime le bleu!

— Évidemment, fit William. Chère madame, ferons-nous insérer dans les journaux un avis portant qu'une jeune fille s'est échappée de chez son tuteur, que ses parens désirent qu'elle ne recommence pas, et que récompense honnête est promise à l'homme de bonne volonté qui l'épousera?

— William, dit-elle sèchement, je n'ai jamais pu souffrir ni les plaisanteries, ni les plaisantins. — Et s'adressant à M. Glover : — Mon fils est un braque, il n'a pas une once de sens commun dans la cervelle. Vous voyez mon cruel embarras, monsieur; connaîtriez-vous un gendre disponible?

— Je vous conjure, milady, lui dit-il, de ne point vous presser, la précipitation est toujours funeste. Laissez s'écouler quelques mois, le monde oublie vite, et le temps passe l'éponge sur tout. Un peu de patience, et ne vous rabattez pas sur un pis-aller. Le ciel vous octroiera peut-être le gendre qui vous convient; je le désire posé, sérieux, d'un âge déjà mûr, muni de solides principes. Que jusque-là miss Rovel ne vous quitte plus! Vous le savez mieux que moi, rien n'est plus doux pour une mère, rien ne lui est plus utile que de tenir sa fille sous son aile. En la gardant, elle se garde elle-même contre le monde; l'ennemi des hommes n'oserait venir l'attaquer dans cette chère et sainte société, et obligée de prêcher d'exemple...

Il n'en put dire davantage; lady Rovel, dont le pied s'agitait et trépidait depuis deux minutes comme la trémie d'un moulin, s'écria tout à coup : — William, où avez-vous déterré ce cheval? Il est rongé d'éparvins, et je crois devoir vous prévenir que, vous et lui, vous composez un groupe fort ridicule.

— J'en suis fâché, madame; mais que mon cheval ait, oui ou non, des éparvins, je désire vous soumettre une proposition qui vous paraîtra peut-être saugrenue.

— C'est infaillible, dites-la toujours.

— Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, qu'en bonne justice

celui qui a fait le mal est tenu de le réparer? Si Meg s'est gravement compromise, si Meg est devenue presque immariable, à qui la faute? A son tuteur, qui n'a pas su la garder. J'en conclus que nous devrions mettre M. Ferray en demeure d'épouser Meg.

— Votre proposition a quelque chose de spécieux, répondit-elle; dans le fond, elle est absurde et inepte au premier chef. M. Ferray est un pauvre hère que je déteste; brisons là-dessus, il ne sera pas plus mon gendre que M. Gordon.

— Oh! dit-il, je vous en parlais pour amuser le tapis; jamais M. Ferray ne consentirait à épouser ma sœur.

— La difficulté n'est pas là; est-ce qu'il se mêle d'avoir une volonté, ce monsieur? — Elle ajouta en relevant le menton : — Or çà, William, j'aime à croire que vous ne vous êtes pas permis de lui faire des ouvertures à ce sujet?

— Il faut tout passer aux fous, chère maman, ils ne savent pas tenir leur langue; mais j'ai été relevé de la belle façon. M. Ferray est entré en fureur, les yeux lui sortaient de la tête. Il m'a déclaré du ton le plus véhément qu'il aimerait mieux être pendu que de se marier, qu'il exécrait toutes les femmes, que Meg lui était particulièrement insupportable, à quoi il ajouta dans un style qui m'a paru manquer d'atticisme, qu'il n'était pas homme à s'accommoder des restes de M. Gordon. Le fait est que, comme il arrive en pareil cas, il ne m'a pas dit sa vraie raison.

— Peut-on la connaître?

— Son cœur n'est plus libre; je l'ai appris de Meg, qui est une indiscrète et qui a écouté par le trou d'une serrure un entretien confidentiel qu'il eut récemment avec sa sœur.

— Il serait devenu amoureux, ce Bédouin? dit-elle en levant les épaules; quelle est sa dulcinée? quelque écureuse de vaisselle?

— Une grande dame au contraire, une déesse de l'olympe. Il paraît que M. Ferray a fait naguère un voyage en Italie. Il en est revenu si rêveur, si mélancolique, que sa sœur l'interrogea un jour sur la cause de son chagrin. Il lui confessa qu'il avait retrouvé à Florence une femme qui jadis avait produit la plus vive impression sur son cœur, qu'en la revoyant il s'était renflammé, qu'elle avait daigné lui faire quelques avances, que par entêtement de parti-pris, par forfanterie de philosophe, il s'était refusé à son bonheur, mais que l'amour s'était vengé, que l'image de cette femme le poursuivait, qu'il était dévoré par le regret de son irréparable faute.

M. Glover commençait à se scandaliser un peu de tout ce qu'il entendait. Il s'écria : — En vérité, monsieur, comment pouvez-vous songer à marier votre sœur avec un homme amoureux d'une autre femme? Il y a dans un tel projet une indélicatesse si révoltante...

— A ne vous point mentir, William, votre petite histoire m'amuse, interrompit lady Rovel, et vous l'avez contée avec assez d'agrément. Il est donc vrai que ce lugubre personnage meurt de chagrin d'avoir sottement refusé ce qu'il mourait d'envie d'accepter? Quand je lui disais qu'il était en faux granit!

A ces mots, elle partit d'un éclat de rire pointu, acéré, féroce, qui causa un tressaillement désagréable à M. Glover. — Savez-vous, William, poursuivit-elle, que votre proposition est moins saugrenue qu'elle ne me semblait d'abord? Il est juste effectivement qu'un tuteur qui a laissé sa pupille se compromettre soit tenu de l'épouser.

— Eh quoi! milady, s'écria M. Glover, votre fille épouserait un homme à qui elle est insupportable, un homme dont le cœur n'est plus libre, un homme qui est un pauvre hère, un homme que vous détestez...

— Oh! je m'arrangerai, dit-elle, pour ne le voir que rarement.

— Milady, continua-t-il en élevant la voix, puisque vous me faites l'honneur de me demander mon avis, il est de mon devoir de vous représenter...

— Que le mari qui convient à ma fille, dit-elle en lui coupant vivement la parole, ne peut être qu'un homme sérieux, d'un âge déjà mûr, muni de solides principes. N'est-ce pas ce que vous me disiez tout à l'heure? M. Ferray remplit toutes les conditions requises. Il avait trente ans le jour de sa naissance, ce qui lui en fait aujourd'hui soixante bien sonnés. Il est plus sérieux qu'un verrou, à telles enseignes qu'il n'a pas ri trois fois dans sa vie, et pour ce qui est des principes, il en est hérissé comme un porc-épic qui se met en boule... Eh bien! William, que faites-vous là? Puisque vous le voulez, puisque je le veux, puisque M. Glover le veut aussi, partez pour Genève au triple galop de votre triste monture, et allez dire à M. Ferray, si sa mélancolie lui permet de vous entendre, que son devoir est d'épouser Meg, et qu'au besoin je le lui ordonne.

— Vous plaisantez, madame! Il m'étranglera plutôt, mais il ne m'écoutera pas.

— Vous me faites pitié, répliqua-t-elle en haussant le ton. Apprenez, William, qu'on ne fait rien qui vaille dans ce monde sans un profond mépris pour la volonté des autres. Demandez à M. Glover si, avant de convertir un Mandingue, il s'amuse à s'informer si cela peut lui être agréable.

— Un instant, répondit le missionnaire; il y a des distinctions à faire, milady, et je vous prie de croire...

— Si je vous en crois! dit-elle. Vous êtes un héros, et les grands courages méprisent les petits scrupules. Excusez mon fils; la jeunesse de ce temps a une incroyable petitesse d'esprit. Enfin, William, cette affaire vous regarde, et nous verrons de quoi vous êtes

capable. Je vous enverrai dans quelques jours toutes les pièces nécessaires, et dès demain j'écrirai à votre sœur pour lui signifier mes volontés. Chargez-vous de M. Ferray, entreprenez-le hardiment, menez-le tambour battant, tenez-lui l'épée dans les reins et le pistolet sur la gorge. Il n'est pas si terrible que vous croyez. Grattez, grattez, et sous le badigeon vous trouverez bientôt le caoutchouc. Je ne sais pas si nous nous reverrons, William. Bonsoir, le serein tombe, et je crains que M. Glover ne s'enrhume.

— Un mot encore, un seul mot, lui dit son fils. Si, contre toute attente, je réussis dans ma périlleuse mission, j'entends n'être pas désavoué, car ma position serait ridicule.

— Quel désaveu pouvez-vous craindre? lui répliqua-t-elle avec hauteur. M. Glover est votre garant; je voudrais bien voir que quelqu'un se permît de revenir sur une décision de M. Glover, que quelqu'un eût l'audace de défaire un mariage que M. Glover a fait!

William la salua respectueusement; il se disposait à partir, elle le rappela et lui dit à l'oreille : — Si M. Ferray vous entretient de sa grande dame, répondez-lui que sûrement elle a voulu se moquer de lui, et qu'elle le lui prouve bien en ce jour. Ajoutez que tel pêcheur qui parlait de se noyer parce qu'il avait manqué une truite a fini par souper gaîment d'une tanche, en se réservant, bien entendu, le droit de rêver à sa truite.

Elle le congédia de nouveau; comme il s'éloignait : — A propos, William, lui cria-t-elle, vous trottez mal, vous n'avez pas la main fixe, et il en résulte des à-coup qui vous donnent mauvaise grâce. Prenez-y garde, cela pourrait compromettre l'avenir d'un assez joli garçon. — Puis elle commanda à son cocher de faire volte-face et de la remmener à Évian, et, dans sa tendre sollicitude pour la santé de M. Glover, elle obligea le missionnaire, en dépit de ses vives résistances, à se défendre contre le serein en acceptant la moitié de son châle.

C'est ainsi qu'au milieu d'une grande route, pendant que se répandaient dans la campagne les premières fumées de la nuit et que les premières étoiles s'allumaient au ciel, à la suite d'une conférence d'un quart d'heure entre une calèche découverte et un cheval rongé d'éparvins, fut décidé, arrêté, conclu par les conseils d'un missionnaire à qui on n'avait pas permis d'achever une seule de ses phrases, le mariage de Raymond Ferray et de miss Meg Rovel. Ravi d'avoir si bien conduit sa négociation et enlevé le succès, William Rovel se dirigea sur Genève à franc étrier, faisant de son mieux pour rattraper l'avance qu'avait sur lui le berlingot qui emportait Meg et son tuteur. Lady Rovel n'était pas moins heureuse que son fils. Dans sa félicité entraient à doses égales l'agréable perspective

d'être à jamais délivrée du souci et de la rivalité de sa fille, la satisfaction d'avoir pour gendre un homme qui en tenait pour elle, l'assurance que l'insolent qui avait méprisé ses faveurs se chargeait de la venger par ses remords, la joie douce qu'une journée bien remplie laisse après elle, un cœur renaissant à l'espoir, un avenir reconquis, la beauté d'une étoile pour laquelle elle professait un respect superstitieux et dont le vif éclat lui paraissait un heureux présage, enfin les yeux bruns d'un missionnaire et la vision confuse d'un roi nègre, couvert de gris-gris, qui dans ce moment même, assailli d'un soudain pressentiment, rêvait peut-être de la plus belle des blanches. M. Glover était moins content. Sa candeur s'étonnait qu'on le tînt pour l'auteur d'un mariage qu'il avait formellement désapprouvé, et le caractère de lady Rovel commençait à l'alarmer. Il appréhendait que sa conversion ne fût une œuvre de plus longue haleine que celle de vingt mille Mandingues, et il interrogeait sa conscience pour savoir s'il avait bien ou mal fait d'accepter la moitié de son châle.

Pendant ce temps, Meg avait un long entretien avec son tuteur. Il lui faisait part de ses inquiétudes, il l'exhortait à prendre quelques semaines au moins pour réfléchir, pour examiner ses sentimens, pour s'assurer que son cœur n'était pas la dupe de son imagination; il lui représentait l'incompatibilité de leur âge, de leur humeur, et surtout il lui reprochait son rare talent de comédienne. Elle lui ferma la bouche en lui disant : — Mettons les choses au pis, supposons que mes défauts vous fassent beaucoup souffrir. C'est un adage de ma mère, qui n'a jamais passé pour une sotte, que l'homme qui ne veut pas souffrir doit renoncer à vivre, et que celui qui renonce à vivre est un lâche.

Comme ils arrivaient près d'une auberge sise au haut d'une côte, ils se croisèrent avec une carriole, dans laquelle était cahotée une petite femme fluette. Lasse d'attendre, dévorée d'anxiété, Mlle Ferray s'était décidée à se mettre en route pour Thonon. Elle s'en allait cahin-caha, causant avec l'ombre, avec le vent, avec la terre, avec le ciel, avec je ne sais quoi d'invisible qui lui paraissait plus certain que tout ce qui se voit. Gros de pensées qui portaient plus loin que ses regards, ses petits yeux fouillaient avec acharnement dans les profondeurs de la nuit, comme pour leur arracher leur secret. Meg la reconnut à la clarté flambante que projetait une forge, et lui cria : — Mon rêve s'est accompli, mademoiselle; j'ai découvert aujourd'hui un sage assez fou pour m'épouser.

Mlle Ferray se laissa couler tout interdite hors de sa voiture, et, son frère l'ayant appelée, elle se précipita vers lui. Elle fut devancée par un cavalier, lequel arrivait au galop, et, se présentant à la portière, dit gravement à Raymond : — Monsieur, ou vous épou-

serez ma sœur, ou je vous brûlerai la cervelle : tel est l'ordre exprès de ma terrible mère.

Raymond le regarda d'un air stupéfait; puis, saisi d'une joie étrange, qui avait l'accent de la colère, il s'écria : — Soit, le sort en est jeté, le chien du jardinier mangera; mais malheur à l'imprudent qui s'aviserait de rôder à l'entour de son panier!

Par l'effet d'une illumination soudaine, Mlle Ferray comprit que tout s'était expliqué, que tout s'était arrangé. Avant de s'enquérir davantage et sans trop savoir ce qu'elle faisait, faute de mieux, elle embrassa de confiance la grande botte de William Rovel, qui, se dressant sur ses étriers, criait à tue-tête aux gens de l'auberge : — Qu'on m'apporte une bouteille de champagne! je veux fêter la nouvelle victoire que la perfide Albion vient de remporter sur la France.

Quelques semaines plus tard, lady Rovel assistait au mariage de sa fille dans la toilette sévère d'une personne revenue du monde et vouée aux austérités. Elle partit le lendemain pour l'Afrique avec M. Glover, de plus en plus embarrassé de sa néophyte, mais qui s'obstinait par charité à ne point désespérer de son amendement.

Raymond s'est réconcilié avec Paris, le monde et l'histoire de Mahomet. S'il faut tout dire, on prétend qu'il n'est point heureux, qu'il est tourmenté par la jalousie, et qu'il a sujet de l'être. Je n'en crois rien, et voici pourquoi. La dernière fois qu'il est revenu à l'Ermitage, il s'est rendu dans la maison qu'avait habitée lady Rovel pour y marchander une armoire en vieux chêne. Comme on faisait difficulté de la lui céder et qu'on lui demandait la raison de son caprice et quel prix il pouvait attacher à un vieux meuble qui n'est pas une œuvre d'art, il répondit : — C'est que j'y ai trouvé le bonheur, et c'est la seule fois qu'on l'ait trouvé dans une armoire.

On lisait dernièrement dans les journaux anglais qu'une femme célèbre par sa beauté et ses aventures était arrivée en compagnie d'un missionnaire à Kakonc, capitale du royaume de Saloum, qu'elle avait entrepris de convertir le souverain au christianisme et ne l'avait converti qu'à sa beauté et à la monogamie, qu'elle avait eu à ce sujet des paroles violentes avec le missionnaire, que, l'ayant fait bannir par lettre de cachet, elle trônait dans le sérail dépeuplé, et que vénérée par tout le pays à l'égal d'un fétiche, ce qui est le *nec plus ultra* du respect, elle prenait un vif plaisir à gouverner à la baguette quatre cent mille têtes crépues. Cela prouve qu'il est plusieurs manières d'être heureux; mais le plus précaire de tous les bonheurs est celui qui dépend des lubies d'un roi mandingue.

VICTOR CHERBULIEZ.

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE.

II [1].

LES ANNÉES DE PRODUCTION LITTÉRAIRE.

1830-1848

I.

La publication des trop fameuses ordonnances surprit Sainte-Beuve loin de Paris. Il était venu passer quelques mois d'été auprès d'Honfleur, chez son ami M. Ulric Guttinguer, dans ce tranquille chalet, perdu au milieu des hortensias et des rhododendrons, que connaissent si bien les visiteurs de la côte normande. A peine la nouvelle connue, Sainte-Beuve se mit en route. Ainsi la révolution de juillet appelait à Paris celui que la révolution de février devait en chasser. Quand il arriva, tout était fini. Il se trouva dispensé de la sorte des fortes résolutions de la première heure, et il n'eut pas à se demander s'il suivrait l'exemple belliqueux de M. Littré et de George Farcy, qui prirent un fusil et descendirent dans la rue, ce dernier pour y laisser la vie (2). Je ne sais si ce rôle militant eût été très fort dans le goût de Sainte-Beuve; ce qui est certain, c'est que la révolution de juillet fut accueillie par lui avec les mêmes sentimens que par toute la jeunesse libérale du temps. On peut en effet révoquer aujourd'hui en doute l'opportunité politique de la révolution

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

(2) Il faut dire cependant que Sainte-Beuve raconta ici même dès les premiers jours de 1831, avec une vive sympathie, la vie et la mort de George Farcy.

de juillet, et il y aurait beaucoup à dire à ce sujet dans un sens et dans l'autre; mais une chose est hors de contestation, c'est l'enthousiasme qu'elle excita chez tout ce qui avait à cette époque l'esprit jeune et ouvert. Plus fidèle à ses inimitiés qu'à ses affections, Sainte-Beuve s'est toujours montré sévère pour la restauration. Il l'a jugée durement, presque injurieusement au lendemain de sa chute, et trente ans plus tard il parlait encore « de l'incorrigibilité finale des légitimités caduques et déchues, de leur incompatibilité radicale avec les modernes élémens de la société, et de leur impuissance, une fois déracinées, à se transplanter et à renaître. » Lorsque la restauration était encore debout, Sainte-Beuve n'était pas tout à fait aussi sévère à son endroit, et ses lettres à l'abbé Barbe ne témoignent nullement d'un parti-pris d'hostilité. Sous le ministère Martignac, il souffrait que M. Jouffroy sollicitât pour lui une chaire à la faculté de Besançon, et il annonçait l'intention d'accepter, si l'affaire réussissait, « ne fût-ce que pour ne pas désobliger M. Jouffroy. » L'arrivée du prince de Polignac aux affaires n'eut même pas pour résultat de le jeter dans les voies d'une opposition plus vive, et il se bornait à souhaiter « l'avénement d'un ministère le plus modéré et le plus royaliste possible qui sanctionnât la fusion si désirée entre la charte et la dynastie. »

Tout cela n'a rien assurément que de fort honorable; mais ce que Sainte-Beuve ne s'est jamais soucié d'avouer, ce que sa correspondance avec l'abbé Barbe nous apprend, c'est qu'à cette date il fut sur le point d'être nommé, par le prince de Polignac, secrétaire d'ambassade. Il devait accompagner, en cette qualité, M. de Lamartine, qu'on se proposait d'envoyer en Grèce comme ambassadeur. Ce dessein prit assez de consistance pour que Mme Sainte-Beuve, retenue à Paris par la seule présence de son fils, achetât à Boulogne une petite maison où elle comptait passer le temps de son absence. Sainte-Beuve a raillé plus tard M. de Lamartine « sollicitant une ambassade du prince de Polignac et revenant enchanté de l'audience du prince. » Il n'a pas dit que lui-même attendait avec anxiété l'issue de cette audience, de laquelle dépendait son propre sort, et qu'il sortait probablement tout aussi enchanté de celle que lui avait accordée M. de Lamartine. Il y aurait eu peut-être quelque bonne foi à en convenir et à se montrer plus indulgent pour la restauration après avoir ainsi donné cette demi-adhésion à sa politique; mais Sainte-Beuve n'a jamais poussé bien loin le respect des vaincus. C'est au reste une justice à lui rendre que le gouvernement de juillet, sauf un court intervalle durant lequel il a paru s'en rapprocher, ne l'a pas trouvé plus bienveillant, ni au moment de son avénement, ni après la catastrophe finale. Une grande âpreté contre le nouveau

régime éclate jusque dans les articles littéraires publiés par Sainte-Beuve dans les premières années qui ont suivi les événemens de 1830. Il parle à plusieurs reprises des mécomptes que le régime héritier de la révolution de juillet a fait éprouver à toutes les âmes éprises « d'idéal et d'honneur. » En quoi *l'idéal et l'honneur* de Sainte-Beuve avaient-ils été froissés par le nouveau régime? On serait assez embarrassé de le découvrir; mais en y regardant de près ses griefs contre le gouvernement de juillet paraissent d'une nature beaucoup plus tangible.

On a vu que sa renommée naissante de critique était loin de suffire à l'ambition de Sainte-Beuve, et qu'il n'avait pas renoncé à conquérir par une œuvre ou une action d'éclat le retentissement de la célébrité. La révolution de juillet vint précisément, durant cette phase d'ambition inquiète, dissiper le petit monde littéraire au milieu duquel vivait Sainte-Beuve. Des collaborateurs quotidiens qu'il avait coudoyés dans les bureaux du *Globe*, bon nombre se laissa enlever aux lettres pour prendre place dans les assemblées, et quelques-uns même dans les ministères. La veille ils étaient connus seulement des érudits et des gens d'esprit, le lendemain la France et l'Europe étaient familiarisées avec l'écho de leur nom. Six mois de vie parlementaire avaient plus fait pour la popularité de leur renommée que dix ans d'études et de travaux. Au milieu de tout ce bouleversement, que devenait Sainte-Beuve? Obtenait-il sa part dans cette distribution nouvelle de la gloire, et quelqu'un de ses maîtres ou de ses condisciples l'avait-il appelé à parcourir avec lui la nouvelle carrière? Non. Il demeurait ce qu'il avait toujours été jusque-là : homme de lettres, et la révolution de juillet n'avait exercé sur son existence d'autre action que de le faire passer de la *Revue de Paris* à la *Revue des Deux Mondes*, qui entrait alors dans la carrière. Nul doute qu'il n'ait vivement souffert de cet effacement momentané, et que son amour-propre, prompt à s'aigrir, n'en ait conservé une cuisante blessure. Pendant tout le temps que dura le régime de juillet, il ne perdit aucune occasion d'adjurer les hommes qui étaient au pouvoir de revenir à leurs premières études, et de leur adresser au nom des lettres dédaignées un pressant appel. Sa voix ne fut guère écoutée par eux; aussi, quand au bout de vingt ans la dure nécessité les contraignit de suivre son conseil et de reprendre leur plume délaissée, leur résignation ne put trouver grâce devant ses yeux, car son orgueil ne pouvait souffrir que la littérature, à laquelle il avait consacré sa vie, fût considérée par eux comme un pis-aller. De là contre les hommes du nouveau régime et contre les doctrinaires en particulier une irritation assez difficile à saisir dans son germe, qui s'est trahie dès l'origine, mais qui n'a cependant

éclaté, dans toute sa vivacité de rancunes personnelles, que plus de vingt années après. Au début, cette irritation se voilait encore de prétextes plus nobles et lui inspirait, par exemple à propos de l'anniversaire de la mort des quatre sergens de La Rochelle, des articles qu'Armand Carrel aurait pu signer. M. Troubat (1) nous apprend que le critique des lundis ne pouvait, à la fin de sa vie, entendre la lecture de cet article sans être obligé d'étouffer ses larmes. Je doute que le récit de la mort de Baudin tombant sur les barricades de décembre lui causât une émotion aussi vive.

Les quatre ou cinq premières années qui ont suivi la révolution de juillet sont au reste, durant toute la vie de Sainte-Beuve, l'époque où il est le plus difficile d'accomplir la tâche modeste que j'ai entreprise : suivre pas à pas, au milieu des incidens assez ordinaires de son existence, toutes les sinuosités qu'a décrites dans sa route ce merveilleux esprit toujours en mouvement. On l'a vu jusqu'à présent mobile, fugace, serpentant, pour ainsi dire, au travers des doctrines et des écoles les plus diverses, mais toujours au moment où il se livre paraissant se livrer sans retour et tout entier. On a pu sans difficulté l'accompagner dans les effusions d'une piété enfantine qu'il abandonne brusquement pour passer à un matérialisme dogmatique et physiologique dont il revient en traversant une courte période de déisme jusqu'à une dévotion plutôt mystique que véritablement chrétienne et catholique; mais ici le fil se perd, ou plutôt il se sépare en plusieurs brins. Placé à l'entrée des diverses routes de l'esprit, Sainte-Beuve ne s'engage plus avec autant d'impétuosité dans celles dont l'aspect le tente. Il jette au contraire à l'entrée de chacune d'elles un regard curieux, il se risque d'un pas furtif, mais il ne dépasse jamais les premières bornes du chemin, et celui qui marche en avant de lui peut en se retournant s'apercevoir avec surprise qu'il s'est déjà engagé dans une autre. Goethe a dit qu'il n'y avait pas de situation plus enviable pour un homme que de se trouver entre un amour qui finit et un amour qui commence. Sainte-Beuve a été durant toute la première moitié de sa vie en situation de goûter pareille volupté intellectuelle alors que son esprit flottait entre différens systèmes dont aucun ne parvenait à le captiver complétement. Il caractérisait plus tard cette époque de sa vie en disant qu'à cette date *le critique n'était pas encore né en lui*. En attendant cette naissance du critique, l'homme s'abandonnait tant soit peu à l'imprévu des circonstances, au hasard des relations, et c'est ainsi que les menus incidens de sa vie littéraire et de sa vie privée sont indispensables à connaître pour

(1) *Souvenirs et indiscrétions*, Paris 1872.

qui veut renouer ce fil dont je parlais tout à l'heure et chercher à s'en faire un guide.

Les journées de juillet avaient eu leur contre-coup dans les bureaux du *Globe*, où Sainte-Beuve avait jusque-là passé ses heures les plus laborieuses, et toute une petite révolution s'y était également produite. « Parmi les rédacteurs du *Globe*, les uns, a écrit plus tard Sainte-Beuve, étaient devenus conservateurs et gouvernementaux, subitement effrayés. Les autres ne demandaient qu'à marcher. J'étais de ces derniers. Je restai donc au journal avec Pierre Leroux, Lerminier, etc. Leroux n'était alors rien moins qu'un écrivain. Il avait besoin d'un *truchement* pour la plupart de ses idées; je lui en servais. » Sainte-Beuve servant de truchement à Pierre Leroux, il y aurait là de quoi étonner ceux qui ne connaîtraient que le Sainte-Beuve des *lundis*. Sainte-Beuve professa assez tard une vive admiration pour ce singulier personnage, dont il n'abandonna la défense qu'à la suite d'altercations personnelles. Sous son influence, il fut un moment tenté de s'adonner à l'étude des questions sociales, et, lorsque *le Globe* fut vendu par Pierre Leroux aux saint-simoniens, il suivit le journal dans sa nouvelle campagne. Il continua d'y insérer des articles alors même que l'ancien recueil des Jouffroy et des Rémusat était devenu l'organe du père Enfantin, et paraissait sous le titre de *Journal de la religion saint-simonienne* avec la fameuse épigraphe : « à chacun selon sa vocation, à chaque vocation selon ses œuvres. » Les relations de Sainte-Beuve avec les saint-simoniens sont un épisode curieux, mais assez obscur, de sa vie morale et intellectuelle. A la fin de sa vie, il était partagé entre la tentation d'en tirer vanité et la crainte de se donner une légère teinte de ridicule. D'un côté, il se faisait honneur de n'avoir jamais désavoué ses relations avec leurs principaux chefs, et il saisissait l'occasion d'attester la « haute estime et le grand respect » qu'il portait au père Enfantin, en rendant hommage « à sa largeur de cœur et à ses belles facultés affectives et généreuses; » mais de l'autre il tenait beaucoup à ce que la nature des liens qui avaient existé entre les saint-simoniens et lui ne fût pas défigurée et à ce qu'on ne le confondît pas avec les sectateurs naïfs de la doctrine. « Si l'on veut dire que j'ai assisté aux prédications de la rue Taitbout en habit bleu de ciel et sur l'estrade, c'est une bêtise. Je suis allé là comme on va partout quand on est jeune, à tout spectacle qui intéresse, et voilà tout. Je suis comme celui qui disait : « J'ai pu m'approcher du lard, mais je ne me suis pas pris à la ratière. »

Que Sainte-Beuve en effet ne se soit pas pris à la ratière, c'est-à-dire, en bon français, qu'il ait prudemment abandonné les saint-

simoniens au moment où le caractère singulier de leur association commença d'éveiller la vigilance du gouvernement, personne n'aura de peine à l'en croire. Cela est tout à fait dans son caractère; mais ses relations avec eux ont été plus intimes et ont marqué dans son esprit une trace moins fugitive qu'il ne lui convenait peut-être de le laisser apercevoir. Dans une lettre qui date du 5 novembre 1830, Enfantin déclarait « qu'on pouvait déjà tout à fait compter sur lui. » A supposer même que l'apôtre nourrît quelques illusions sur la ferveur de son disciple, il ne se trompait pas sur la vivacité de l'impression qu'avaient exercée sur Sainte-Beuve les prédications saint-simoniennes. Voici où était, selon moi, le point d'attenance. Il y avait chez Sainte-Beuve un fonds de nature démocratique et plébéienne qu'on découvre dès qu'on creuse un peu sous la surface polie de l'homme de lettres. Cette disposition native avait chez lui ses grands et ses petits côtés; elle lui inspirait parfois certaines impatiences mesquines contre les avantages de fait qu'au sein de la société la plus démocratique l'illustration de la naissance confère inévitablement. Dans un accès d'humeur contre un de ses futurs confrères à l'Académie, il rééditera cette injure banale : « qu'il s'est donné la peine de naître. » Mais ces boutades puériles n'empêchent pas qu'on ne trouve fréquemment chez lui un souci véritable des intérêts populaires, une préoccupation sincère et sérieuse de la condition des classes ouvrières, de leur instruction, de leur état moral. L'*humanité*, ce grand mot dont on a fait tant d'abus depuis que Molière l'a introduit pour la première fois sur la scène française par la bouche de don Juan, l'humanité n'était point pour lui une abstraction vide de sens. C'était une personnalité vivante dont il interrogeait avec anxiété les destinées futures. Aussi, lorsqu'il entendait les saint-simoniens professer, suivant leur célèbre formule, « que la religion doit diriger la société vers le grand but de l'amélioration morale et physique le plus rapide possible de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, » il trouvait dans cette formule la traduction d'un instinct profond de son esprit. Il ne faut pas s'y tromper en effet : c'est en partie par le côté démocratique que Sainte-Beuve a compris plus tard l'empire et s'y est rattaché. Chez lui, c'est le saint-simonien qui s'est fait bonapartiste, et, lorsqu'il a retrouvé sur les bancs du sénat ou à la cour des Tuileries les principaux et les plus illustres de ceux qu'il avait autrefois rencontrés rue Taitbout, il a pu se dire qu'il avait bien saisi dans son esprit la doctrine du maître, puisque, du même point de départ, des chemins si divers avaient conduit la plupart de ses disciples au même point d'arrivée.

A l'influence des saint-simoniens succéda bientôt sur l'esprit de

Sainte-Beuve celle d'Armand Carrel, sous la direction duquel il écrivit pendant trois ans dans *le National* des articles, non pas seulement de littérature, mais de politique. Ce dut être une singulière relation que celle ainsi nouée plutôt par le hasard que par la sympathie personnelle entre le journaliste batailleur et chevaleresque, libéral dans ses doctrines, autoritaire dans ses procédés, que le parti républicain allait bientôt saluer comme son chef, et le critique souple, insinuant, timide de caractère, hardi, mais mobile d'esprit, qui venait de publier les *Consolations* et qui préparait *Volupté*. En mère prudente, Mme Sainte-Beuve s'inquiétait de l'intimité de leurs rapports. Armand Carrel venait chez Sainte-Beuve à toutes les heures du jour ou de la nuit, et Mme Sainte-Beuve redoutait que cette camaraderie publiquement affichée avec le bouillant journaliste ne compromît l'avenir de son fils. Dans les articles que Sainte-Beuve a consacrés, au mois de mai 1852, à la mémoire d'Armand Carrel, il a soigneusement voilé l'intimité de cette relation, et il a complétement passé sous silence sa collaboration au *National*. L'heure n'était pas propice en effet pour rappeler les souvenirs de ce passé républicain. Rendons-lui cependant cette justice : pour un ancien ami, Sainte-Beuve n'a pas dit trop de mal d'Armand Carrel dans ses articles. Il a montré avec beaucoup de finesse et de précision les phases successives par lesquelles cet esprit inconsistant avait progressivement passé de ce qu'il appelait lui-même « la jeune royauté consentie » à la république à demi insurrectionnelle; mais il aurait été fort en peine d'expliquer pourquoi il avait cru devoir le suivre docilement dans toutes ses évolutions et se faire un instant républicain avec lui sans avoir pour excuse la vivacité de tempérament et l'humeur belliqueuse qui rendaient particulièrement antipathique à Armand Carrel la politique résolûment pacifique suivie par Casimir Perier. La vérité est que la nature malléable de Sainte-Beuve n'avait pas su résister à la pression de la main vigoureuse d'Armand Carrel. Peut-être eût-elle conservé assez longtemps encore cette empreinte, si au bout de trois ans une circonstance fortuite ne l'eût fait brusquement disparaître. Dans une querelle mesquine qui lui fut suscitée par deux des principaux chefs du parti républicain, MM. Jules Bastide et Raspail, à propos d'un article sur Ballanche, Sainte-Beuve trouva que Carrel n'avait pas pris assez franchement son parti. Carrel n'eut pas le courage de défendre l'indépendance littéraire de son collaborateur, qu'on accusait d'avoir trahi la cause républicaine par l'impartialité de ses jugemens sur la restauration. Piqué au vif, Sainte-Beuve « se délia, » suivant ses propres expressions, et il rompit ses attaches avec le parti républicain, non sans exciter peut-être en secret l'envie d'Armand Carrel, qui, peu de temps aupara-

vant, lui disait avec mélancolie : « Vous êtes heureux, vous! vous n'êtes pas engagé. » Engagé, Sainte-Beuve ne le fut jamais avec personne, et il le fit voir plus tard à bien d'autres que Carrel et Raspail.

Plus profonde, sinon plus durable, fut l'action conquise sur Sainte-Beuve par l'abbé de Lamennais. Ils s'étaient rencontrés déjà en 1829 chez Victor Hugo, dont Lamennais était alors le confesseur; mais leurs existences ne firent que se croiser sans s'unir. Tout entier aux premières ardeurs de la dévotion mystique qui allait se traduire par les *Consolations*, Sainte-Beuve n'éprouvait point alors le besoin de suivre un autre guide spirituel que son amour. Ce fut seulement après la révolution de juillet, durant cette période de tâtonnement intellectuel où les doctrines de Saint-Simon et celles de Carrel se partageaient son esprit, que Sainte-Beuve se rapprocha de Lamennais et subit son joug. Il n'est rien qui soit parfois plus difficile à comprendre pour ceux qui n'ont point été les contemporains d'un homme célèbre que la nature et les causes secrètes de l'ascendant personnel exercé par lui. Celui qui lit aujourd'hui à tête reposée les œuvres de l'abbé de Lamennais et surtout les lettres où ce fougueux esprit s'abandonne contre les idées et contre les personnes à tant de violences contradictoires, celui-là peut ressentir par instans la chaleur communicative d'une nature aussi profondément sincère dans ses ardeurs; il peut s'émouvoir de quelque sympathie en faveur d'une destinée aussi traversée et aussi douloureuse; mais une qualité, un don, lui paraîtra surtout faire défaut à ce tribun évangélique, à cet apôtre démocratique : c'est le charme. Et cependant, le témoignage de ceux qui l'ont approché de près ne permet pas d'en douter, c'est par le charme personnel, direct, que l'abbé de Lamennais, que *monsieur Féli*, comme l'appelaient dans l'intimité ses disciples, a exercé sur les esprits et sur les âmes son action la plus profonde. Un de ceux qui se sont le plus résolûment séparés de lui à l'heure où lui-même allait se séparer de l'église a raconté que le jour où il avait quitté, après un long combat intérieur, la retraite de La Chesnaye, il avait aperçu, étant déjà sur la route, l'abbé de Lamennais assis à la lisière d'un bois de sapins, au milieu de ses derniers disciples. A cette vue, il avait senti son cœur faillir, et il avait dû faire un dernier effort de volonté pour ne pas retourner en arrière. Il n'en a pas coûté moins d'hésitation et de regrets à tous ceux qui avaient uni leur existence à celle de M. de Lamennais pour rompre les fils mystérieux qui liaient leurs cœurs au sien. C'est ce même sentiment d'indestructible sympathie qui a rassemblé autour de son lit de mort des amitiés ardentes à se frayer un passage et qui conserve aujourd'hui à sa mémoire, jusque

dans les âmes les plus timorées et les plus pieuses, jusqu'au fond des couvens de femmes, une inviolable fidélité. Il n'était pas dans la nature de Sainte-Beuve de demeurer longtemps insensible à une attraction aussi puissante, dès qu'il aurait pénétré dans le rayon où l'action s'en faisait sentir.

Toutefois ce serait trop rapetisser les choses que de rattacher exclusivement à une relation personnelle et fortuite avec Lamennais la direction nouvelle que suivit Sainte-Beuve lorsqu'il parut se joindre au mouvement catholique et libéral. C'est le propre des révolutions que d'ébranler aussi profondément les âmes que les sociétés, et de poser à nouveau devant les esprits, dans toute leur hauteur, des problèmes qu'ils se plaisaient à croire résolus. Durant les années paisibles de la restauration, Sainte-Beuve avait pu ne chercher dans la religion qu'une source d'inspirations poétiques et un adoucissement pour des souffrances intimes; mais la crise révolutionnaire de juillet, en remuant profondément les intelligences, en remettant en doute des solutions que dans une heure d'illusion on avait pu tenir pour acceptées, devait pousser les esprits inquiets comme le sien à demander à la religion la réponse aux questions politiques et sociales que, depuis près d'un demi-siècle, la révolution française avait soulevées sans les résoudre. Cette réponse, le petit groupe qui s'était joint à M. de Lamennais pour fonder *l'Avenir* croyait l'avoir trouvée. Ils sentaient que le fleuve de la démocratie ne coulait plus seulement à plein bord, comme l'avait dit à un autre moment Royer-Collard, mais qu'il débordait déjà ses rives, et que le torrent, si on ne l'endiguait, allait tout emporter. Pour contenir ce torrent, on avait essayé d'élever devant les flots montans la barrière de la royauté traditionnelle avec ses grands souvenirs. Vaine espérance! la nation s'était montrée injuste pour la royauté; la royauté avait mal compris la nation. Une crue nouvelle avait emporté la digue fragile, et chacun était là, sur le rivage, à en contempler les débris. Après un moment d'ivresse chez les aveugles et de stupeur chez les sages, on s'était remis à l'œuvre. Les uns s'efforçaient, avec les matériaux que le courant n'avait pas entraînés, d'élever une seconde barrière, et derrière ce fragile rempart de la royauté consentie ils se préparaient à livrer un courageux combat qui devait durer dix-huit ans, non sans profit pour leur renommée et pour le pays. Les autres, avec la mélancolique prévoyance de Tocqueville, cherchaient à mesurer l'étendue du terrain qu'il faudrait encore abandonner, et se demandaient déjà avec anxiété où s'arrêteraient les progrès de l'inondation. L'abbé de Lamennais et ses disciples entrevirent les choses d'un point de vue plus élevé et plus juste. Ils comprirent que la question religieuse serait celle qui dominerait

notre siècle. Ils comprirent qu'un principe aussi puissant, et renfermant une part de vérité aussi grande que le principe démocratique, ne peut être contenu, dirigé, combattu au besoin qu'au nom d'un principe plus puissant et plus vrai. Ils n'eurent point la prétention de faire rebrousser chemin au fleuve ni même de le forcer à couler paisiblement entre deux rives artificielles. Ils voulaient au centre de la contrée submergée jeter les solides assises d'un phare que les flots pourraient battre sans l'ébranler. Résister aux emportemens de la démocratie triomphante en s'appuyant sur la loi de Dieu, et parler au peuple au nom de celui qui a dit à la mer : « Tu n'iras pas plus loin, » — parler aussi aux rois et aux grands au nom de celui qui a commandé aux rois de comprendre et à ceux qui jugent la terre de s'instruire, — montrer ce qu'il y a de profondément égalitaire dans la doctrine évangélique, et chercher dans l'amour du prochain la solution des problèmes complexes que soulève l'organisation des sociétés, — séparer en un mot le trône de l'autel en prouvant que l'un pouvait s'écrouler dans la poussière du passé sans que l'autre en fût abattu ou même ébranlé, et s'efforcer de rallier au pied de cet autel tous les esprits sincères, anxieux et flottans, qui sont si nombreux au lendemain des révolutions, — telle fut leur doctrine, leur espoir et leur rêve. On ne saurait aujourd'hui sans témérité essayer de préjuger l'avenir humain qui est réservé au catholicisme libéral. Il serait puéril de contester que l'éclat de cette doctrine, autrefois l'idéal de tant de jeunes et nobles âmes, ne soit un peu obscurci autant par la disgrâce théologique dont elle a été frappée que par la disparition successive de ceux qui en avaient été les premiers et les plus brillans champions. Une triste ou peut-être une heureuse coïncidence a éteint le flambeau d'une des plus valeureuses intelligences de notre temps l'année même où la cause à la défense de laquelle il avait dévoué sa vie allait recevoir le plus rude coup. Bien des événemens ont marqué la route du siècle depuis la mort de Montalembert, mais aucun dont la portée soit plus considérable que la révolution théologique opérée au sein du catholicisme. Combien parmi ceux qui se réunissaient, il y aura bientôt cinq ans, pour suivre sous un ciel pluvieux à travers les rues boueuses le long développement de son convoi, se sont depuis lors demandé si ce jour-là ils avaient mené le deuil, non pas seulement d'un homme, mais d'une idée! Cette idée survit cependant au fond de quelques intelligences obstinées qui ne comprennent ni la société moderne vivant sans religion, ni la religion entrant en lutte permanente avec les instincts de la société, et qui ne voient point ailleurs que dans une conciliation finale l'issue du conflit redoutable où elles sem-

blent parfois à la veille de s'engager. Peut-être leur faudra-t-il se résigner un jour à ce dernier sacrifice; mais leur rêve du moins aura été assez beau pour qu'ils n'aient ni à en rougir ni à le désavouer.

Jusqu'à quel point Sainte-Beuve a-t-il suivi l'abbé de Lamennais dans cette voie? Quelle a été la mesure de son adhésion à la doctrine elle-même? C'est un point assez délicat à éclaircir. On a beaucoup dit qu'il avait collaboré à la rédaction de *l'Avenir*. Il s'en est toujours défendu, et je ne vois pas qu'il y ait lieu de mettre en doute la véracité de ses assertions; mais il est certain qu'avec Lamennais lui-même la liaison une fois nouée devint bientôt très intime. « Avec lui, a dit Sainte-Beuve, on n'était jamais lié à demi. » D'affinités et de ressemblances entre leurs deux natures, il n'y en avait cependant aucune; leur point de départ était aussi différent que possible. Lamennais était né apôtre, c'est-à-dire qu'il avait, au milieu de sa mobilité, une foi profonde dans sa doctrine du moment, et qu'il savait trouver pour l'exprimer des accens convaincus, pénétrans, qui portaient dans l'âme de ses auditeurs l'émotion en même temps que la foi. Sainte-Beuve au contraire était né disciple, c'est-à-dire que toute conviction fortement exprimée par une nature qu'il sentait plus vigoureuse que la sienne pénétrait rapidement dans son esprit et en imprégnait la surface. Aussi Sainte-Beuve n'a-t-il pas indiqué très exactement la nature de cette relation lorsqu'il a dit « qu'il s'était prêté à Lamennais et qu'il lui avait rendu de bons offices littéraires. » Lamennais, à cette époque la plus brillante de sa vie, n'avait besoin des bons offices de personne, et les articles que Sainte-Beuve lui consacrait en 1832 ne sont point écrits sur ce ton d'égalité et presque de protection que Sainte-Beuve prenait après coup. Je dois dire cependant qu'à mon sens l'influence de Lamennais s'exerça plutôt sur les sentimens que sur les opinions de Sainte-Beuve. C'est le propre des esprits hésitans et sceptiques de n'abjurer leur scepticisme et leurs hésitations qu'au profit d'une doctrine tranchée et absolue. Ils ne parviennent généralement à s'arracher à leurs doutes que pour adhérer à un symbole dont tous les articles soient étroitement soudés comme les anneaux d'une chaîne et ne laissent s'échapper aucune des mailles du réseau. La doctrine catholique et libérale, telle qu'elle se traduisait dans les articles de *l'Avenir* sous la plume de l'abbé de Lamennais et de ses principaux disciples, n'avait rien de ce caractère fixe et rigide; elle était sur certains points encore incertaine et mal définie, sur d'autres obligée à bien des tempéramens, ne fût-ce que pour concilier les anciennes professions de foi ultramontaines de l'abbé de Lamennais avec l'opposition non encore déclarée, mais

déjà facile à pressentir, de la cour de Rome. Ces hésitations, ces tempéramens dont il était témoin devaient ébranler dès l'abord la foi de Sainte-Beuve. Il ne pouvait trouver dans les doctrines de *l'Avenir*, dès qu'il essayait de les dégager des nuages où les enveloppait l'éloquence de Lamennais et de les ériger en système, ce caractère absolu, entraînant, qu'elles revêtaient en passant par la bouche du maître, durant ces longues conversations où Lamennais se promenait par la chambre en tremblant de tous ses membres et en interrompant de longs silences par d'éloquentes apostrophes. Je ne voudrais pas donner à ma pensée une forme paradoxale, mais j'oserais presque dire que, même à l'époque où Lamennais était encore catholique, Sainte-Beuve était plus orthodoxe que lui. Si les velléités religieuses de Sainte-Beuve, dont il est injuste de mettre en doute la sincérité, avaient pris à cette époque la précision d'une croyance dogmatique, il ne se serait pas arrêté dans les régions d'un catholicisme libéral et tempéré; il aurait accepté de cette austère doctrine ce qu'elle a de plus exigeant dans la soumission, il aurait en quelque sorte couru au-devant par le même sentiment qui, au début de ses études sur Port-Royal, lui a fait accepter et admirer ce qu'il y avait de plus rigoureux et de plus contraire à la nature dans les austérités du cloître. La lecture attentive des études que Sainte-Beuve a consacrées aux écrits et à la personne de Lamennais démontre que tel fut bien le caractère de leurs relations.

Quant au fond même de la doctrine, il marque dès le début ses réserves. « Ces sortes d'adhésions (c'est de la sienne qu'il parle), pour être valables et sincères, ne doivent être manifestées que dans leur temps, et jusqu'à cet invincible éclat intérieur, on n'y saurait mettre en paroles trop de mesure, je dirai même trop de pudeur. » Mais c'est sans réserve qu'il se donne (et non pas qu'il se prête) à l'homme lui-même, et qu'il se fait gloire aux yeux du public de l'intimité où il vit avec le polémiste redoutable dont les violences et les injures, alors qu'il avait la plume à la main, déguisaient déjà la nature aimante, impressionnable et facile. Il parle avec émotion des dispositions rêveuses de Lamennais et de la tendresse secrète de son cœur. Il assiste à Juilly, dans une des chambres d'oratoriens que Malebranche avait peut-être habitée, à la lecture d'un ouvrage projeté de Lamennais. Assis au milieu d'un cercle de disciples, entre l'abbé Gerbet et celui qui devait être un jour le père Lacordaire, il s'avoue moins attentif « aux paroles du livre qu'aux accens vibrans de la voix et aux révélations de la face qu'une lumière intérieure semblait éclairer. » La vivacité du tableau que Sainte-Beuve a tracé de ces lectures de Juilly m'a fait maintes fois regretter que Lamennais, au retour de son voyage de Rome, où il avait demandé à Sainte-

Beuve de l'accompagner, n'ait pas réussi à l'entraîner au moins jusqu'à La Chesnaye. A côté de ce journal, où Maurice de Guérin a noté avec une précision minutieuse et maladive toutes les variations de la nature armoricaine, tous les orages qui ont ébranlé l'atmosphère, tous les nuages qui ont passé sous le ciel, sans paraître se douter des orages non moins violens au milieu desquels il vivait, Sainte-Beuve nous aurait sans doute laissé le journal psychologique en quelque sorte de cette crise suprême qui sépara Lamennais de l'église à laquelle Montalembert et Lacordaire demeuraient fidèles, crise silencieuse et ignorée qui n'eut à cette date pour confidens que les arbres et les bruyères de La Chesnaye, mais qui devait exercer sur l'avenir du siècle une si profonde influence. Malheureusement Sainte-Beuve n'a jamais été à La Chesnaye, et les premiers démêlés de Lamennais avec la cour de Rome, au lieu de resserrer leurs liens, ont commencé à les distendre. L'article consacré ici même en 1834 aux *Paroles d'un Croyant* est marqué par un refroidissement sensible. Pour être juste, l'embarras que causait aux amis de Lamennais sa brusque incartade explique un peu ce refroidissement. Sainte-Beuve a exprimé plus tard assez plaisamment cet embarras en disant qu'il avait été fort surpris de voir Lamennais, beaucoup moins avancé que lui dans la voie républicaine et démocratique, sauter par-dessus sa tête comme au jeu du cheval fondu, et l'enjamber d'un bond pour aller tomber dans l'extrême démagogie. A l'époque où parurent les *Paroles d'un Croyant*, l'évolution de Lamennais n'inspirait pas à Sainte-Beuve des métaphores aussi joviales. Il croit devoir marquer d'abord nettement la ligne où il se tient : « Sans rien espérer *actuellement* de Rome et de ce qui y règne, nous sommes trop chrétien et *catholique*, sinon de foi, du moins d'affinité et de désir, pour ne pas déplorer tout ce qui augmenterait l'anarchie apparente dans ce grand corps déjà compromis *humainement*. »

Il était impossible de donner à Lamennais avec plus de netteté le conseil de ne pas augmenter encore cette anarchie, et de l'engager plus respectueusement à adopter le parti de la soumission. Tout le reste de l'article n'est, ainsi que Sainte-Beuve l'a déclaré plus tard, qu'une *humble insinuation* dans ce sens. Une anecdote curieuse, révélée par Sainte-Beuve bien des années après, montre qu'il avait inutilement saisi, pour glisser déjà cette insinuation, un moyen discret et détourné. C'était à lui que Lamennais avait confié le manuscrit des *Paroles d'un Croyant*, en le chargeant d'en surveiller l'impression. Une première et rapide lecture n'avait pas permis à Sainte-Beuve (lui-même en fait l'aveu) de bien pressentir l'éclat qui allait résulter de la publication de ces pages. Il

fut cependant choqué de quelques lignes qui contenaient à l'adresse du pape Grégoire VII une imputation tellement injurieuse qu'elle lui parut absolument incompatible avec le caractère sacré de Lamennais. Sainte-Beuve prit bravement son parti : il effaça ces quelques lignes, mit à leur place une rangée de points et envoya le manuscrit ainsi modifié à l'impression. L'ouvrage a toujours été imprimé ainsi depuis sans que Lamennais parût comprendre la leçon, peut-être même sans qu'il s'en soit jamais aperçu. Était-ce le critique choqué d'une faute de goût, était-ce le catholique froissé dans ses sentimens qui donnait si finement à Lamennais un avertissement dont celui-ci, mieux inspiré, aurait pu profiter? Sans doute le premier ne laissait pas que de raffiner quelque peu les impressions du second; mais à cette date Sainte-Beuve n'avait pas encore renoncé complétement à la conciliation dont désespérait déjà Lamennais, et il souffrait de voir, suivant la belle comparaison de M. Renan, que ce fût la main du prêtre qui levât la hache contre la statue encore respectée du dieu. En 1836, lorsque parurent les *Affaires de Rome*, la scission entre Sainte-Beuve et Lamennais s'accentue et devient plus visible. Après avoir marqué dans un style d'abord un peu embarrassé la position qu'il entend garder, après avoir commencé par dire, en comparant M. de Lamennais à une comète, que l'astre voyageur a continué de marcher, et qu'il a dépassé le zénith, où lui, Sainte-Beuve, est demeuré, peu à peu il s'enhardit et parle d'un ton plus ferme à celui vis-à-vis duquel il est resté si longtemps dans l'attitude d'une humilité respectueuse. Il ne lui cache pas que, s'il avait pris le parti d'obéir à la défense de Rome et de garder le silence, « ce résultat n'aurait pas été aussi déplorable et aussi infertile que l'illustre auteur l'avait jugé. » Bientôt sa voix s'anime et va jusqu'au reproche. « Quoi ! dit-il, vous, apôtre par excellence, vous l'homme de la certitude, prêtre fervent qui ne cessiez de nous exhorter,... est-il bien possible que vous abdiquiez brusquement de la sorte, et cela vous était-il permis? Rien n'est pire, sachez-le, que de provoquer les âmes à la foi et de les laisser à l'improviste en délogeant... Combien j'ai su d'âmes espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés (1)... L'opinion et le bruit flatteur et de nouvelles âmes plus fraîches, comme il s'en prend toujours au génie, font beaucoup oublier sans doute et consolent, mais je vous dénonce cet oubli, dût mon cri paraître une plainte. »

(1) Sainte-Beuve donnait dans la conversation une forme plus plaisante à cette même pensée en disant : « Lamennais a conduit la voiture dans le fossé, puis il nous a plantés là après avoir eu soin de souffler la lanterne en s'en allant. »

Lamennais ne pouvait manquer d'être sensible à ces reproches, dont quelques-uns étaient assez mérités. Une rude leçon d'orthodoxie lui était adressée par celui de ses disciples dont il devait le moins l'attendre. Tous ceux en effet qui à cette date se sont séparés de Lamennais pour demeurer fidèles à l'église n'ont eu à son égard ni une parole de reproche, ni un mot d'amertume. Sainte-Beuve se montrait plus sévère au nom de sa foi chancelante que d'autres au nom de leur foi éprouvée. Leurs relations se ressentirent profondément de ce dissentiment. Sainte-Beuve a beaucoup réclamé contre certain passage d'un livre de M. le pasteur Peyrat intitulé *Lamennais et Béranger*, où il est question d'une rencontre qui, assez peu de temps après l'article sur les *Affaires de Rome*, aurait eu lieu, place de l'Odéon, entre Lamennais et Sainte-Beuve. « Sainte-Beuve, racontait Lamennais, a d'abord balbutié je ne sais quoi, puis, tout interloqué, il a baissé la tête. » A quoi Sainte-Beuve rétorque assez vertement : « Je ne me souviens pas de la mine que je pus faire, car on ne se voit pas soi-même ; mais si réellement je parus embarrassé, comme cela est fort possible, ce dut être pour lui et non pour moi. » Ainsi devait finir dans l'aigreur et dans les sentimens d'une sévérité réciproque une relation si tendrement commencée, Lamennais reprochant à la critique de Sainte-Beuve « de n'être que du marivaudage, » Sainte-Beuve reprochant à Lamennais « ses versatilités éclatantes. » Il avait suffi pour les délier l'un et l'autre (suivant l'expression favorite de Sainte-Beuve) d'un froissement tout personnel, parce que toute personnelle aussi était leur relation. Le directeur ayant failli mener à mal son pénitent, la confiance étant irrévocablement perdue, l'attache devait se rompre, et elle se rompit.

II.

Bien que les théories sociales et politiques de Lamennais aient visiblement attiré Sainte-Beuve, ce qui ne cesse cependant de le préoccuper, c'est, suivant ses propres expressions, « le christianisme envisagé par le côté purement intérieur et individuel, par le point de vue du salut de l'âme et des âmes prises une à une. » Il est homme, il aime, il souffre, et il continue de demander à la religion ce qu'il lui demandait au début de cette période d'agitations morales qui date de sa liaison avec Victor Hugo, c'est-à-dire de le guérir et de le diriger. La disposition qui domine chez lui et qui persiste au travers de ses évolutions intellectuelles est une disposition amoureuse et mystique; elle se traduit avec une intensité

maladive dans l'œuvre la plus singulière qui soit à coup sûr sortie de sa plume, et qu'on a peine à attribuer à l'auteur des *Causeries du lundi*. Je veux parler de ce roman de *Volupté*, — qu'un homme d'esprit proposait d'appeler par convenance *grand Plaisir*, — œuvre étrange, trop peu connue et trop peu goûtée peut-être des générations nouvelles. Il est nécessaire de l'étudier de près, si l'on veut avoir la clé de toute cette première moitié de la vie de Sainte-Beuve, et l'on me permettra d'en donner ici une rapide analyse. Aussi bien était-ce l'une de ses œuvres de prédilection, celle où il avait mis la part la plus sensible de son amour-propre et de son cœur.

Volupté est la confession manuscrite d'un prêtre qui est mort en Amérique, où il occupait un siége éminent. Cette confession a été écrite par lui pour un jeune homme de ses amis atteint par la contagion du vice qui a donné son titre à l'œuvre elle-même. Le prêtre entreprend de le guérir en lui racontant à quels excès ce vice l'a entraîné. Telle est la fiction. C'est le procédé d'*Adolphe* et plus tard de *Raphaël*, procédé assez commode qui consiste à passer au compte d'un mort les aveux et les erreurs d'un vivant. Il permet de donner au récit tout le charme des épanchemens les plus intimes en déguisant derrière un léger voile la personnalité du héros véritable. Ce prêtre est né sur les confins de la Bretagne et de la Vendée, et il est parvenu à l'entrée de la jeunesse vers l'époque du consulat. Son enfance orpheline et rêveuse se passe en lectures et en travaux obstinés. Apprendre le grec lui paraît le comble de la félicité humaine; mais il commence à ressentir quelque trouble après qu'il a rencontré chez ses auteurs latins certaines expressions qu'il n'entend pas très bien, et que son professeur, ancien séminariste, lui fait traduire par le mot *privautés* en refusant de lui expliquer le sens exact de ce mot. Cette pensée de choses qu'il ignore ne lui laisse plus de repos et lui donne d'avance « la sueur au front. » Les premières impressions de l'amour ne tardent pas d'ailleurs à naître dans son cœur à la rencontre d'une jeune fille, Mlle Amélie de Liniers, qui demeure avec de vieux parens dans un château voisin de celui où Amaury a été élevé. Le charme de ces premières et fraîches émotions est marqué avec autant de grâce que de finesse dans quelques pages qui sont les meilleures du roman. Un soir de mai, le long de l'enclos du verger en fleurs, Mlle Amélie, qui marche nu-tête en promenant sa main, que la lune argente, dans la chevelure brune de la petite Madeleine, reçoit la confidence des vagues tristesses, des ambitions, des espérances d'Amaury. A chaque plainte qu'il exhale, à chaque rêve qu'il laisse entrevoir de gloire ou d'amour, elle répond d'une voix égale et douce : « Vous l'aurez, vous

l'aurez, » jusqu'au moment où, Amaury se plaignant de l'exiguïté de sa fortune, qui est un obstacle à son ambition, elle s'échappe à dire : « Oh! nous l'aurons, nous l'aurons ! »

Mais le soir même du jour où il a recueilli cet aveu détourné, Amaury, s'en revenant à cheval par la bruyère, tressaille à l'idée de fixer déjà sa destinée, même dans le bonheur. Il comprend que l'heure des résolutions décisives n'a pas encore sonné dans sa vie. Les combinaisons mystérieuses dont la jeunesse est prodigue ouvrent à ses regards un horizon infini, et il ne se sent pas la force de faire à cette existence facile, à ce chaste amour qui s'offre à lui, le sacrifice des rêves confus et malsains qui hantent son imagination. D'ailleurs il va devenir bientôt infidèle par la pensée à celle qui avait un instant ému son cœur. Il a rencontré dans une partie de chasse le marquis de Couaën, gentilhomme breton, qui durant tout le récit se consumera dans une lutte sourde et persistante contre Napoléon, et qui s'alliera pour le combattre aux émigrés, à Pichegru, à Moreau, à Cadoudal : nature altière, grand homme méconnu, dont le caractère fortement trempé fait tout le temps contraste avec la nature noble et langoureuse d'Amaury. Il est présenté par le marquis à sa femme, Irlandaise d'origine, dont la beauté souveraine ne tarde pas à effacer dans l'imagination d'Amaury les grâces de Mlle Amélie. C'est au retour d'un pèlerinage à la chapelle de Saint-Pierre-de-Mer, en voyant le marquis de Couaën soulever sa femme dans ses bras et déposer un baiser sur ses cheveux, qu'Amaury se rend compte de la place que Mme de Couaën a conquise dans son cœur. A partir de ce jour commence pour lui une vie d'orages intérieurs où la lutte s'établit entre les rêves d'un amour idéal, le seul que Mme de Couaën puisse inspirer ou ressentir, et les sollicitations d'une nature grossière qui se révolte contre l'austère régime auquel on voudrait la soumettre. Amaury accompagne la marquise de Couaën à Paris, où les préoccupations de la politique ont déjà attiré le marquis, et, tandis qu'il demeure passionnément épris de la femme sans parvenir cependant à se détacher tout à fait de Mlle Amélie, il se laisse engager dans les conspirations du mari; mais à Paris un nouvel écueil l'attend, sur lequel il vient échouer. Je préfère lui laisser raconter à lui-même son naufrage.

« Une ou deux fois, le soir, après avoir fait route avec M. de Couaën jusqu'à ses rendez-vous politiques, près de Clichy, où je le quittais, je m'en revins seul, et de la Madeleine aux Feuillantines (le couvent où Mme de Couaën était descendue) je traversais comme à la nage cette mer impure. Je m'y plongeais d'abord à la course au plus profond milieu, multipliant dans ma curiosité déchaînée ce peu d'instans libres... J'allais donc et me lançais avec une furie

sauvage. Je me perdais et me retrouvais toujours. Les plus étroits défilés, les plus populeux carrefours et les plus jonchés de piéges m'appelaient de préférence; je les découvrais avec certitude. Un instinct funeste m'y dirigeait. C'étaient des circuits étranges, inexplicables, un labyrinthe tournoyant comme celui des damnés luxurieux. Je repassais plusieurs fois tout haletant aux mêmes angles. Il semblait que je reconnusse d'avance les fosses les plus profondes de peur de n'y pas tomber, ou encore je revenais effleurer le péril de l'air effaré dont on le fuit. Mille propos de miel ou de boue m'accueillaient au passage, mille mortelles images m'atteignaient, je les emportais dans ma chair palpitante, courant, rebroussant, comme un cerf aux abois, le front en eau, les pieds brisés, les lèvres arides. Enfin un jour, de guerre lasse... »

Je suis forcé de suspendre ici la citation devant le récit d'une scène qu'un directeur prudent s'abstiendrait peut-être de raconter à un jeune pénitent. Aussi ces récits sont-ils rachetés par des considérations mystiques où la nécessité de la grâce divine est démontrée par l'analyse et l'étalage des faiblesses humaines, où les rêveries du théosophe Saint-Martin sont mises en parallèle avec la doctrine de saint Augustin, où l'oraison jaculatoire interrompt les aveux les plus embarrassans par des effusions et des ardeurs de repentir mystique. Dans ces pages singulières, attachantes et fatigantes à la fois, l'auteur déploie, sous un peu d'emphase et de recherche dans l'expression, une sagacité de moraliste et de directeur chrétien qui arrachait à un modeste prêtre de campagne ce cri de surprise : « Votre livre est d'une vérité effrayante. » Ces préoccupations édifiantes n'empêchent pas Amaury de continuer avec une humilité peut-être un peu complaisante le récit de ses fautes et de la double vie qu'il mène à partir de sa première chute, l'une de plaisir et de désordre, l'autre d'amour et d'ambition. Ces désordres n'enlèvent rien en effet à l'âpreté de la passion qu'il ressent pour Mme de Couaën, et il s'aventure à en traduire les exigences sur un ton qui commence à effrayer la pure et noble femme en détruisant le rêve qu'elle avait caressé d'une paisible existence à trois entre Amaury et le marquis de Couaën. Cependant Amaury n'a encore raconté qu'une partie des entraînemens où le conduit la recherche de la volupté. Le hasard des circonstances l'a fait entrer en relations avec une Mme R..., femme d'un fonctionnaire de l'empire, qui coquette et sensible, délaissée par un mari négligent, s'efforce à la sourdine d'enlever à Mme de Couaën la possession du cœur d'Amaury. Tant que les deux femmes sont en présence, la douceur ingénue de Mme de Couaën l'emporte sur les artifices de Mme R...; mais quand le marquis, compromis dans le

procès de Moreau, ne peut échapper à une sentence plus terrible qu'en acceptant son exil à Blois, quand Amaury demeure seul à Paris sous le prétexte de continuer les relations avec les amis politiques de M. de Couaën, il tombe de plus en plus sous l'influence de Mme R... Dans cette liaison nouvelle, il s'efforce de réaliser l'idéal qu'il n'a pu encore atteindre, et que lui-même définit assez brutalement. Il poursuit cet idéal avec une passion, avec une âpreté que le respect de Mme de Couaën retenait chez lui, sans cependant parvenir à renoncer complétement à elle, et de son côté Mme R..., qui sent vaguement qu'elle ne possède pas tout entier le cœur d'Amaury, ne consent pas non plus à se donner à lui tout entière; mais un jour vient où cette douloureuse complication s'éclaircit. Les circonstances conduisent en même temps à Paris les trois femmes qui ont rempli en quelque sorte à la fois et successivement le cœur d'Amaury, Mlle Amélie, résignée et fière dans sa douceur, Mme de Couaën, accablée sous la mort d'un de ses enfans et sous la douleur silencieuse que lui a causée l'abandon d'Amaury, Mme R... dévorée par une jalousie dont elle ne connaît pas bien l'objet. Le hasard les réunit dans la même chambre, en présence d'Amaury confus. Aucune parole n'est échangée entre elles. Un regard leur a suffi pour éclaircir leurs doutes et pour deviner que chacune d'elles a eu dans les deux autres une rivale, dont aucune n'a cependant possédé tout entier le cœur qu'elles se disputaient. Mme R... sort la première de la chambre; Mme de Couaën et Mlle Amélie s'embrassent au contraire silencieusement en présence d'Amaury, qui se sent écrasé sous la compassion de leur mépris.

Si Sainte-Beuve avait terminé son récit par cette scène, la popularité littéraire de son œuvre eût été peut-être beaucoup plus grande; mais nous avons assisté à la victoire de la volupté sur la grâce, il nous faut assister maintenant à la revanche de la grâce sur la volupté. Pour nous donner ce spectacle, Amaury entre au séminaire. Il faut convenir que le tournant est un peu brusque. Chercher dans la plus austère des vocations la consolation des mécomptes qu'on a rencontrés dans la poursuite d'un idéal aussi terrestre que celui d'Amaury, c'est choisir un remède bien extrême pour un mal d'une nature après tout assez guérissable. Pourtant ne disputons pas trop sur la donnée, ne voyons que la mise en œuvre. Cette seconde partie du roman, si profondément distincte de la première, à laquelle elle se rattache avec un art et des nuances infinies, ne mérite pas d'être lue avec moins de curiosité et d'attrait. Les profondeurs de repentir, les douceurs du sentiment religieux, les effets de l'action calmante du séminaire, n'y sont pas analysés avec moins de charme, de vérité et d'apparente connaissance de cause

que les passions les plus humaines. La propriété des expressions y est si grande que Sainte-Beuve, ayant reçu en communication de l'abbé Lacordaire quelques pages où celui-ci lui rendait compte des premières impressions que fait éprouver l'entrée au séminaire, ces pages ont pu être insérées tout au long dans *Volupté* sans qu'il y ait désaccord avec le reste de l'ouvrage. Les transitions sont de la sorte si habilement ménagées qu'on franchit sans trop d'efforts avec Amaury tous les degrés de la prêtrise, et qu'on l'accompagne sans surprise jusqu'au jour où, dans une visite à son pays natal, ayant tourné ses pas vers le château de Couaën, qu'il croit abandonné, il y retrouve la marquise mourante, reçoit sa confession suprême et lui administre les derniers sacremens. Cette donnée sublime et touchante a été reprise depuis par Lamartine dans *Jocelyn* et embellie de sa touche dorée; mais il n'a pas eu le mérite de la conception première, et il avait quelque peine, paraît-il, à pardonner à Sainte-Beuve de la lui avoir dérobée.

Telle est cette œuvre étrange, qui eut à l'époque de son apparition plus de retentissement que de véritable succès. Bien que Sainte-Beuve ait recueilli lors de la publication de *Volupté* plus d'un témoignage flatteur, cependant ce roman ne s'est jamais emparé fortement de la génération pour laquelle il avait été écrit. Il a obtenu plutôt des admirations isolées que le suffrage du public. Deux catégories de lecteurs déterminent en effet le succès décisif d'une œuvre d'imagination : les jeunes gens et les femmes. C'est leur jugement qui s'impose et que les juges les plus graves finissent par accepter. Or ni les jeunes gens ni les femmes ne pouvaient s'éprendre très vivement d'une œuvre où l'étude de la passion tient plus de place que la passion elle-même, où l'analyse de l'amour en devance en quelque sorte l'expression. *Volupté* s'adresse plutôt à cet âge de la vie où l'âme apaisée, sans être déjà indifférente, se complaît à étudier sans trouble, dans leurs complications et leurs nuances, des sentimens qui ne sont point encore devenus pour elle des souvenirs; mais je ne crois pas qu'il y ait d'homme ayant véritablement aimé, qui, à la lecture de certains passages de *Volupté*, ne soit tenté de s'écrier : C'est vrai! Cette vérité dans l'observation des sentimens les plus intimes du cœur devait procurer à Sainte-Beuve les témoignages de quelques-unes de ces sympathies inconnues qui ont plus de prix pour un auteur que les éloges du critique le plus en vogue. Parmi ces témoignages, Sainte-Beuve aimait particulièrement à citer celui d'une jeune femme, victime d'une passion à laquelle elle avait sacrifié sans hésiter la plus brillante des situations sociales, et dont Balzac a pieusement enseveli le souvenir dans le poétique épisode de *la Grenadière*. « Essayer de vous exprimer, lui écrivait la mar-

quise de *** dans une lettre qu'elle n'osait pas encore signer de son nom, combien votre beau livre m'a profondément émue serait une tâche difficile pour une pauvre femme ignorante de tout, excepté des chagrins de la vie. J'ai aimé ces pages, qui me révèlent à moi-même, qui m'expliquent les luttes, les pensers rêvés, trop faible que j'étais pour en soulever le fardeau ou trop impuissante à les exprimer. »

De pareils remercîmens sont doux à recueillir, et l'on comprend que Sainte-Beuve ait eu, bien des années après, l'indiscrétion de s'en vanter. Il portait du reste à *Volupté* une prédilection dont il n'est pas très difficile de discerner le mobile. C'était la prédilection de Chateaubriand pour *René*, et de Benjamin Constant pour *Adolphe*. Sainte-Beuve n'a jamais essayé de dissimuler que *Volupté* ne fût un composé de souvenirs et de portraits. Sur la fin de sa vie, il nommait les masques dans l'intimité. L'idéale figure de Mlle Amélie est peut-être un pieux hommage payé au souvenir d'une jeune fille qu'il avait connue, paraît-il, à Boulogne, son pays natal, et qu'il avait vainement désiré d'épouser. « Je sais, écrivait-il plus tard, telle rue à Boulogne où je ne passerai plus jamais, j'y ai laissé le meilleur de moi-même; » mais le véritable portrait, c'est Amaury. Amaury, c'est Joseph Delorme devenu amoureux d'une marquise. Nous retrouvons bien en lui ce mélange de sensualité et de romanesque, de faiblesse et de passion, de sensibilité et d'égoïsme, qui, peint avec plus ou moins d'idéal ou de réalité, constitue le type éternel du héros de roman, qu'il s'appelle Saint-Preux, Werther, Oswald ou Bénédict; mais ce qui est particulier à Amaury et à son modèle, ce sont ces alternatives de passion romanesque, de grossiers désordres et de remords mystiques, qui peignent fidèlement l'état d'âme de Sainte-Beuve au moment où il écrivait *Volupté*. La ressemblance s'arrête pourtant au dénoûment. Les chagrins et la souffrance ont conduit Joseph Delorme au trépas, Amaury au séminaire. On va voir que dans la pratique Sainte-Beuve ne prenait pas aussi tragiquement les choses. Je dois en effet à une personne de beaucoup d'esprit le récit suivant d'une entrevue qui eut lieu devant elle, quelques années après, entre le véritable Amaury et la véritable marquise de Couaën. On y verra que, fût-on le plus spirituel des critiques, on doit toujours se méfier de la pénétration d'une femme.

« La passion de Sainte-Beuve pour Mme X... avait fini par une brouille de longue durée. Ils n'étaient pas encore réconciliés lorsqu'un soir le hasard les amena en présence devant moi. Jusque-là rien que de très-ordinaire : c'est ce qui arrive tous les jours; mais la chose piquante, c'est que M. Sainte-Beuve, voulant dire tout ce

qu'il avait sur le cœur, se servit de moi pour exprimer ses plus amères réflexions sur l'inconstance en amitié, les sentimens méconnus, etc... Comme j'étais assez près d'elle pour qu'elle entendît, et comme immobile elle écoutait, sans perdre un mot, vous voyez d'ici la scène et mon embarras entre les trois personnages, car le mari, à deux pas plus loin, écoutait aussi. C'était, comme on dit, à brûle-pourpoint qu'il m'adressait son discours, auquel je n'avais pour mon compte rien à répondre, et ses paroles étaient aussi incisives que vous pouvez le supposer de ce vindicatif personnage. On m'a dit cependant qu'ils s'étaient réconciliés depuis. »

Ce n'est donc pas précisément dans le récit des faits, c'est dans la peinture des sentimens qu'il faut chercher la ressemblance entre Sainte-Beuve et Amaury. A ce point de vue, je crois que l'analyse est fidèle. Je ne puis en effet tomber d'accord avec ces amis des dernières années de Sainte-Beuve qui s'obstinent à voir une gageure littéraire et une sorte de tour de force dans toute cette portion de *Volupté*, où Sainte-Beuve analyse et condamne au nom de la morale chrétienne les sentimens dans la peinture desquels il se complaît. Je suis au contraire persuadé qu'il était sincère dans ses velléités d'austérité mystique ou du moins qu'il s'efforçait de l'être. Bien hardi serait celui qui, dans des matières d'une croyance aussi personnelle et aussi intime, prétendrait tracer la limite exacte de la sincérité et proscrire en son nom une certaine chaleur d'expression qui dépasse peut-être la mesure de la conviction précise. Quand Amaury, s'adressant aux pères, aux docteurs, aux anciens solitaires des déserts et des cloîtres qui ont vécu d'une jeunesse paisible et pure, leur demande où ils ont appris à connaître ces replis de l'âme et ces secrets du cœur dont leurs écrits trahissent une si profonde expérience, lorsqu'il s'écrie, non sans poésie et sans éloquence : « Oh! vous qui n'avez jamais navigué qu'au port, dites, par où saviez-vous l'orage? » il me suffit, pour croire à la sincérité de son accent, qu'en écrivant ces lignes Sainte-Beuve se soit véritablement demandé si ces pères, ces docteurs, ces solitaires, n'avaient pas trouvé le véritable secret de la vie, et qu'il ait éprouvé le désir de le croire. Cela me suffit, qu'assailli en même temps par les passions et par le doute, n'ayant plus foi dans son ancienne incrédulité, il ait été tenté de demander la consolation et la certitude à cette grande et immuable doctrine catholique dont les exigences peuvent trouver parfois l'esprit rebelle, mais en dehors de laquelle on ne rencontre qu'obscurité et confusion; cela me suffit, dis-je, pour disculper Sainte-Beuve d'avoir parlé le langage de je ne sais quelle rhétorique hypocrite qui serait odieuse, et pour placer à l'époque de la publication de *Volupté* le point culminant en quelque

sorte de cette phase rêveuse, mystique, sincèrement chrétienne et catholique de désir et d'espérance, dont les *Consolations* marquent le début, et les deux premiers volumes de *Port-Royal* le déclin.

Au surplus, si la lecture même ne laissait apercevoir le lien qui rattache *Volupté* à *Port-Royal*, malgré la dissemblance des sujets, si les dissertations sur les effets de la grâce et les considérations sur la doctrine de saint Augustin n'y tenaient une place que les études préliminaires de Sainte-Beuve permettaient seules de leur donner, si quelques pages émues consacrées aux souvenirs de l'Abbaye ne trahissaient chez le romancier l'historien futur, je serais en mesure, grâce à une aimable communication, d'invoquer sur ce point le témoignage de Sainte-Beuve lui-même, et de montrer quelle étroite relation unissait dans son esprit ces trois portions de son œuvre si différentes au premier abord de sujet et de ton : les *Consolations*, *Volupté* et *Port-Royal*. Voici en effet ce qu'il écrivait à ce propos sur la fin de sa vie à un critique bien connu qui venait de faire paraître un article sur ses ouvrages.

« Ce 22 août 1862.

« Cher monsieur,

« Je ne veux pourtant pas attendre votre second article pour vous dire combien je me sens déjà comblé et récompensé par le premier. Il était impossible de dire quelque chose de plus agréable et de plus consolant pour l'ancien poète qui vit, à demi enseveli, tout au fond de moi. Vous avez su toucher tous les points les plus délicats et les plus décisifs, ceux que bien peu de critiques avaient daigné discerner jusqu'ici. En désignant ces points et ces endroits à l'attention, *tant dans mes poésies que dans mon roman et dans Port-Royal*, vous m'avez élevé dans l'opinion de plusieurs, et j'aurai du moins le mérite désormais de m'être posé les grandes questions et d'en avoir senti le poids. Le plus noble de mon ambition est satisfait. Je fais la part de toutes les indulgences; mais vous êtes un critique sévère, et votre indulgence même est un honneur qui compte à jamais pour moi. »

Ainsi c'est Sainte-Beuve lui-même qui, dans cette lettre inédite, nous indique *Volupté* comme marquant la transition de ses poésies à *Port-Royal*, et je n'en chercherais pas une autre pour aborder enfin l'étude de cette œuvre considérable, si je n'avais entrepris qu'une biographie toute littéraire de Sainte-Beuve; mais il est des hommes dont la vie peut se diviser en deux parts : la vie intellectuelle et la vie morale; il en est d'autres au contraire chez lesquels ces deux vies ne font qu'une, et dont les mouvemens intérieurs de l'âme inspirent plus ou moins ouvertement toutes les œuvres litté-

raires. Sainte-Beuve est de ces derniers, qui sont aussi les plus attachans. Ce serait s'exposer à le mal comprendre et à le mal juger que de négliger, dans l'appréciation de ses ouvrages, ce qu'il est possible de savoir, ce qu'il est permis de raconter de sa vie. J'essaierai donc auparavant d'indiquer de quel concours de circonstances sont sortis les deux premiers volumes de *Port-Royal*.

III.

Lors de la publication de *Volupté*, Sainte-Beuve avait trente ans. Il était arrivé à cet âge (lui-même l'a écrit quelque part) « où la vie se partage, et où la jeunesse commence à nous faire décidément ses adieux. » Si brillante que sa destinée pût paraître dès cette époque à de moins ambitieux que lui, je doute cependant que, dans ses heures de recueillement et de réflexion solitaire, les perspectives de son avenir parvinssent à le satisfaire complétement. Il ne pouvait guère voir sans tristesse s'évanouir en fumée quelques-uns des rêves qu'il avait caressés. Il avait cru à son génie poétique, et la poésie l'avait trahi. Il avait vu ses anciens collaborateurs du *Globe* conquérir la célébrité par l'action et l'exercice du pouvoir : moins heureux, moins hardi peut-être, les événemens l'avaient laissé sur le rivage où il les avait vus s'embarquer. Son ami d'un jour et son directeur au *National*, Armand Carrel, était parvenu à son tour à la popularité par la polémique et par l'opposition républicaine. L'opposition républicaine l'avait déçu à son tour, et il avait dû se dérober à la tyrannie domestique de ses amis trop exigeans de la liberté. La littérature, qui se l'était vu disputer par la politique, l'avait alors repris, mais sans parvenir à le consoler de tous ses mécomptes. Le succès intime, discret, contesté, de *Volupté* n'avait rien qui pût lui faire oublier d'autres déceptions, et il dut s'avouer parfois qu'Amaury faisait assez modeste figure entre *Lélia*, sur laquelle tout le monde avait encore les yeux fixés, et *Jocelyn*, qui allait bientôt détourner les regards sur lui. Trouvait-il au moins dans sa vie intime ces joies et ces consolations du cœur que l'ambition de l'homme dédaigne imprudemment tant que la Providence les lui prodigue, et dont il ne sent parfois tout le prix qu'après se les être vu enlever? Ce qu'il est permis de dire et de savoir, ce qui du reste apparaît dans les lettres de Sainte-Beuve à l'abbé Barbe, et ce que m'ont transmis des témoignages directs recueillis de sa bouche même, c'est que les deux ou trois années qui ont suivi la publication de *Volupté*, de 1834 à 1837, marquent dans l'existence romanesque de Sainte-Beuve la période la plus agitée et la plus douloureuse. Ce ne fut point par un lent détachement, ce

fut par une crise aiguë que se termina ce « trouble dans la sensibilité » dont le contre-coup s'est fait ressentir pendant dix ans dans toutes les œuvres littéraires de Sainte-Beuve. Cette crise fut aussi fatale aux amitiés de Sainte-Beuve qu'à son amour, et elle acheva de rompre ses liens avec le monde romantique, où s'étaient écoulées les années enthousiastes de sa jeunesse. C'était à cette date que, dans ses conversations avec l'abbé Barbe, il qualifiait Victor Hugo de nature barbare; mais ce ne furent pas seulement les illusions de son cœur qui sombrèrent dans le naufrage, ce fut aussi sa foi, et si l'on trouve le terme trop fort, ce furent ses velléités religieuses. De même que, dans les lettres adressées par Sainte-Beuve à l'abbé Barbe au lendemain des *Consolations* ou à la veille de *Volupté*, on assiste à l'essor de ses croyances naissantes, — de même on en peut noter le déclin dans les lettres, profondément touchantes par leur sincérité, qu'il continue d'adresser à ce confident indulgent et pieux vis-à-vis duquel il rougit de ses égaremens et de ses incertitudes, sans jamais essayer cependant de les lui dissimuler. Voici ce qu'il lui écrit le 1er février 1835 : « Mes sentimens, mon ami, sur les points qui nous touchent le plus, et que nous traitions déjà il y a tant d'années le long de nos grèves en vue de la mer (comme saint Augustin ou Minutius Félix à Ostie), sont toujours avoisinant le rocher de la foi, s'y brisant souvent comme des vagues plutôt qu'y prenant pied comme un naufragé qui aborde enfin... Il y a dans ma vie quelques circonstances réelles qui tendent à faire durer cet état d'âme; mais le papier ne peut souffrir ceci. » Et l'année suivante (5 octobre 1836) il écrit encore : « Religieusement et spirituellement, je souffre aussi de l'absence de foi, de règle fixe et de pôle; j'ai le sentiment de ces choses, mais je n'ai pas ces choses mêmes, et bien des raisons s'y opposent. Je m'explique pourquoi je ne les ai pas, j'analyse tout cela, et, l'analyse faite, je suis plus loin de les avoir. C'est là une souffrance et qui se redouble de la précédente. Une foi bien fondée serait une guérison à tout. Plus j'y pense, plus (à moins d'un changement divin et d'un rayon) je ne me crois capable que d'un christianisme éclectique, si je l'osais dire, choisissant dans le catholicisme, le piétisme, le jansénisme, le martinisme; mais que faire sous ce grand nuage sans limites, et comment s'y guider les jours où le soleil de l'imagination ne l'éclaire pas, et où tout devient brouillard? Je sais tout ce qu'on peut m'opposer, mais cependant je ne me sens pas capable jusqu'ici d'aller sincèrement au-delà. »

Il y a loin de ce christianisme éclectique « à la religion catholique orthodoxe pratiquée avec intelligence et soumission, » dans laquelle, au mois de mai 1830, il croyait avoir trouvé le repos.

Quant au rayon divin qu'il espérait encore, ce rayon ne vint jamais l'éclairer. Ce fut au contraire le soleil de l'imagination qui s'éteignit tout à fait, laissant l'âme qu'avait réchauffée un instant sa chaleur dans un état de sécheresse et de désolation que lui-même a dépeint dans ces lignes écrites quelques années après durant une course à Aigues-Mortes : « Mon âme est semblable à ces plages où l'on dit que saint Louis s'est embarqué; la mer et la foi se sont depuis longtemps, hélas! retirées, et c'est tout si parfois, à travers les sables, sous l'aride chaleur ou le froid mistral, je trouve un instant à m'asseoir à l'ombre d'un rare tamarin. »

Ce fut durant cette période incertaine, où il s'abandonnait tout entier aux agitations d'une foi chancelante et d'un amour expirant, que Sainte-Beuve conçut le plan d'une *Histoire de Port-Royal.* Dans cette lettre du 1er février 1835 que nous avons citée tout à l'heure, il en marque le dessein à l'abbé Barbe. Il revient encore sur son projet dans la lettre du 1er octobre 1836, où il parle de ce christianisme éclectique au-delà duquel la sincérité ne lui permettra jamais d'aller; mais les circonstances le contraignirent de mettre entre la conception première et la mise à exécution de cette entreprise un intervalle assez long, durant lequel il parvint à se dégager complétement des liens de l'amour et commença aussi à se dégager des liens de la foi. Tout le monde sait que l'origine de cette longue *Histoire de Port-Royal,* qui tient une si grande place dans l'œuvre littéraire de Sainte-Beuve, fut un cours professé par lui à l'académie de Lausanne pendant l'hiver de 1837 à 1838. Il est bien permis de supposer que ce Parisien déterminé, qui en quatre ans n'avait pas passé plus de trois semaines à la campagne, ne s'était pas résigné à un exil aussi rigoureux sans avoir senti la nécessité de clore par la séparation une période d'agitation trop longtemps prolongée et de se dérober par l'absence aux difficultés d'une situation pénible. Ce n'est pas sur ce point que les contestations sont à craindre de la part des gens bien informés; mais ce qui paraîtra peut-être une assertion singulière, c'est de dire que les deux premiers volumes de *Port-Royal,* les seuls qui aient été publiés par lui dans la forme même du cours où il les a professés, marquent la transition et la phase qui a conduit Sainte-Beuve, en quelque sorte pas à pas, d'une disposition religieuse très prononcée à un scepticisme presque absolu. Il y a en effet une sorte de légende littéraire un peu superficielle d'après laquelle Sainte-Beuve n'aurait jamais côtoyé d'aussi près le catholicisme que durant son séjour à Lausanne. A cette phase correspondraient les deux premiers volumes de son cours, qui ont été publiés en 1840, tandis que chacun des suivans marquerait son éloignement progressif. Il y a beaucoup à

rabattre de cette légende, et elle ne résiste pas tout entière au rapprochement scrupuleux des documens que nous avons cités. Sans doute il y a entre les deux premiers volumes de *Port-Royal* et les quatre derniers une différence qui saute aux yeux du lecteur le plus inattentif; mais il y a une différence plus grande encore entre les sentimens intimes de Sainte-Beuve à l'époque où il s'est épris pour la première fois de Port-Royal, où il a conçu le plan d'en raconter l'histoire, et sa disposition d'esprit nouvelle à l'époque où le hasard des circonstances l'a mené à réaliser ce plan dans une salle froide et dénudée de l'académie de Lausanne. Cette conception première remonte, je l'ai déjà fait apercevoir, jusqu'à la composition de *Volupté*. Le moment où il a été le plus sincère dans son admiration pour les solitaires et les religieuses, c'est celui où il s'écrie avec Amaury : « O vents qui avez passé sur Bethléem, qui vous êtes reposés sur la riante solitude de Basile, qui vous êtes embrasés en Syrie et dans la Thébaïde, qui avez un peu attiédi ensuite votre souffle africain à Lérins et aux îles de la Méditerranée, vous aviez réuni encore une fois vos antiques parfums dans cette vallée proche Chevreuse et Vaumurier; vous vous y étiez arrêtés un moment avant de vous disperser aux dernières tempêtes. »

Oui, c'est bien à cette époque d'amour et de mysticisme que Sainte-Beuve, après avoir demandé d'abord à la religion des inspirations et des images pour ses poésies, s'est mis aussi à l'interroger sur ses secrets pour diriger et pour consoler les âmes. Jeune, inquiet, malade, *amoureux* (c'est lui-même qui parle), il s'est arrêté avec étonnement devant ces grandes figures, il leur a demandé à quelle source elles avaient puisé le courage de leurs austérités et la sérénité de leur confiance; il s'est trouvé alors en présence d'un ensemble de doctrines théologiques dont jusque-là il avait peu soupçonné la profondeur. « La religion s'est montrée à lui dans sa rigueur, et le christianisme dans sa nudité; » mais à mesure qu'il étudiait ces doctrines dans leurs mystères, une sorte de second travail intérieur s'opérait en lui : ce qu'il appelle dans ses lettres à l'abbé Barbe l'esprit d'analyse, ce que j'appellerai le démon de la critique, sapait par derrière ses convictions passagères, et détruisait ainsi sourdement, à son insu en quelque sorte, l'œuvre commencée; cependant le plan primitif, la conception originaire demeurait debout, conception toute chrétienne, toute catholique, toute favorable à Port-Royal, et lorsque trois ans après Sainte-Beuve fut brusquement invité à mettre à exécution ce plan dont il avait esquissé les traits principaux devant une réunion familière, lorsqu'en partie contraint par la nécessité il eut accepté d'emblée de

développer devant les étudians de l'académie de Lausanne l'histoire de Port-Royal, il était trop tard pour en changer. Son siége était fait, et c'était d'après le tracé primitif que les opérations devaient nécessairement se dérouler. De là ce caractère singulier, et, pour tout dire, assez peu attrayant des deux premiers volumes de *Port-Royal*, les seuls dans lesquels Sainte-Beuve ait maintenu la forme et le ton qu'il avait donnés à son cours. A chaque page, on y sent l'effort, la rhétorique, je serais presque tenté de dire pour le coup la gageure. C'était bien en effet une gageure que de faire accepter jusque dans ses détails cette glorification de Port-Royal à un auditoire composé tout entier de protestans assez enclins à la malveillance vis-à-vis de tout ce qui venait de Rome. Aussi que d'habiletés oratoires, que de précautions, que de savoir-faire à dissimuler ce qui est excessif, à mettre en lumière ce qui peut paraître acceptable! Et quand il n'y a pas moyen de pallier, quand on se trouve en présence d'un acte éclatant, comme par exemple de « la journée du Guichet, » quels tours de force pour distraire immédiatement l'attention de l'auditeur, pour lui enlever le temps de juger au point de vue purement humain la conduite de la mère Angélique en détournant son attention sur des aperçus purement littéraires, en comparant l'évanouissement de la jeune abbesse à celui d'Esther, pour passer d'Esther à Polyeucte, de Polyeucte à Saint-Genest, et pour ramener enfin son lecteur à Port-Royal en se détournant un moment vers Amélie et Lélia! Et ce ne serait rien, si l'on ne sentait que Sainte-Beuve soutient aussi la gageure avec lui-même. On croit à chaque instant que le sceptique va faire ses réserves, que le critique va perdre patience; mais non : il contient toujours cet interrupteur incommode, il sait lui imposer silence. Si parfois, dans une note glissée au bas de la page, il lui accorde la parole, c'est pour le réfuter lui-même aussitôt. Les deux premiers volumes de *Port-Royal* ne sont ni une histoire ni un cours, c'est la plaidoirie d'un avocat qui n'en est ni à sa première ni à sa dernière cause, c'est la thèse d'un docteur en Sorbonne sur un point de casuistique dont il ne serait qu'à demi persuadé. Il y a même quelques réserves à faire au point de vue de la bonne foi intellectuelle contre ce procédé qui consiste à accepter dans toutes leurs conséquences les exagérations d'une doctrine, à confondre volontairement ces exagérations avec la doctrine elle-même, à condamner en leur nom les sentimens les plus droits, les plus naturels du cœur humain, en les représentant comme autant de mauvaises herbes qu'il faut couper dans la racine, puis, une fois ce travail de désolation accompli, à dire d'un ton dégagé : « Vous savez, c'est affaire à vous. Quant à moi, décidément je n'en suis pas. » Voilà pourtant ce qu'a fait Sainte-Beuve. Aussi je dois

convenir qu'après avoir défendu contre ses propres amis la sincérité intellectuelle de ses aspirations religieuses, j'ai été tenté parfois d'être de leur avis en lisant les deux premiers volumes de *Port-Royal*.

A supposer même que l'enthousiasme de Sainte-Beuve ne fût pas déjà singulièrement refroidi à l'époque où il prononçait devant un auditoire plus curieux que bienveillant le discours d'ouverture de son cours, il n'est pas surprenant que sa manière de juger et de sentir se soit peu à peu modifiée sous l'influence nouvelle du milieu où il se trouvait. Sainte-Beuve, qui avait vécu à Paris dans bien des mondes différens, depuis celui des étudians en médecine jusqu'à celui de Mme Récamier, n'avait jamais vécu dans le monde protestant. Jamais non plus le christianisme ne lui était apparu sous cette forme nue, sévère, raisonneuse, qui convient si mal au tempérament de notre pays, mais qui sous des climats plus froids, sous des cieux plus voilés, a fourni à tant de nobles âmes les alimens et les espérances dont elles avaient besoin. Tout était donc nouveau pour lui à Lausanne, la foi, les mœurs, jusqu'à la forme du langage, et si dès cette époque son esprit, plus mûr et plus fort, n'était plus aussi aisément perméable à toutes les impressions extérieures, celles qu'il dut ressentir alors étaient trop neuves et trop vives pour qu'on n'en retrouve pas la trace dans quelque évolution de son esprit. Si courte, si fugitive qu'elle ait pu être, Sainte-Beuve a traversé une phase protestante et méthodiste qui correspond précisément au moment où il développait devant son auditoire d'étudians les doctrines catholiques sur la grâce, la pénitence et la vie claustrale. Il s'opérait donc en lui à cette date une transformation qui allait au rebours de son langage public, et il n'est pas étonnant que les deux premiers volumes de *Port-Royal* en aient gardé quelque embarras. Cette influence atmosphérique en quelque sorte devait au reste prendre un corps et une forme visible. Elle s'incarna dans la personne d'Alexandre Vinet. Vinet est le dernier maître dont Sainte-Beuve ait été le disciple et qui lui ait fait apercevoir des horizons nouveaux. « Le grand, l'incomparable profit que je retirai du voisinage de M. Vinet et de mon séjour dans ce bon pays de Vaud, a écrit Sainte-Beuve, ce fut de mieux comprendre par des exemples vivans ou récens ce que c'est que le *christianisme intérieur*, d'être plus à portée de me définir à moi-même ce que c'est, en toute communion, qu'un véritable chrétien, un disciple fidèle du maître, indépendamment des formes qui séparent. *Être de l'école de Jésus-Christ*, je sus désormais et de mieux en mieux ce que signifient ces paroles et le beau sens qu'elles renferment. »

M. Vinet était devenu en effet un des auditeurs assidus du cours

de Sainte-Beuve. Il se retrouvait presqu'à chaque leçon au pied de la chaire, et sa présence devait intimider les jeunes gens et les jeunes filles qui avaient fait de cette salle de l'académie de Lausanne un lieu d'innocens rendez-vous. Nul doute que ces graves sujets de la grâce, du salut, de la direction intérieure, qui le matin avaient formé l'objet de la leçon de Sainte-Beuve, ne fussent agités de nouveau le soir dans les entretiens de ces deux hommes que des circonstances inopinées avaient réunis sur ce petit coin de terre, asile privilégié de tant de nobles esprits. Quel spectacle est d'ailleurs mieux fait pour incliner l'âme à des pensées sévères que celui de cette nature, austère dans sa grâce et froide dans sa beauté, dont les contours n'ont point cette mollesse, la lumière cet éclat, l'air cette douceur, qui sous le ciel de l'Italie font aimer la vie et oublier la mort! C'est ce même aspect du lac et des montagnes qui, entrevu au lever du soleil par M. Jouffroy des sommets du Jura, inspirait à son souvenir ce magnifique passage sur « le langage mystérieux que parle la création, et que le pâtre dans sa solitude écoute et comprend mieux que le philosophe et le poète. » Ce langage mystérieux, Sainte-Beuve était capable de le comprendre, et M. Vinet était digne de l'interpréter. M. Vinet avait pris d'ailleurs une part trop éminente à ce mouvement de renaissance religieuse au sein du protestantisme qu'on a appelé le *réveil*, il avait trop l'âme et le tempérament d'un apôtre pour ne pas essayer de gagner à sa foi, à ce christianisme individuel dont il avait fait sa doctrine, l'âme mobile et impressionnable dont il recevait les épanchemens. Il trouva dans Sainte-Beuve un auditeur respectueux, sympathique, ému. Trouva-t-il jamais autre chose? M. Vinet le crut, et il laissa entrevoir son espérance dans un article où il rendait compte de l'impression produite à Lausanne par le cours sur Port-Royal. Une connaissance plus exacte de son nouveau catéchumène l'aurait gardé de son illusion. La nature d'esprit de Sainte-Beuve devait toujours le tenir éloigné autant des formes que des doctrines de la religion protestante. Il avait, il le disait lui-même, la *sensibilité chrétienne*, c'est-à-dire que la doctrine de l'Évangile parlait à son cœur; mais dès qu'on s'adressait à son raisonnement, son esprit invinciblement critique faisait le tour du système qu'on lui proposait, et en découvrait le point faible. Or il était impossible de prétendre convertir Sainte-Beuve au protestantisme sans l'inviter au raisonnement, puisque c'est sur la base de la conviction raisonnée que repose l'édifice théologique aujourd'hui si ébranlé de la religion protestante. C'était introduire du premier coup l'ennemi dans la place, et l'esprit d'analyse dont Sainte-Beuve, dans ses lettres à l'abbé Barbe, signalait en lui l'éveil devait détruire tous les effets

que l'onction de M. Vinet aurait pu produire. On ne se rendait pas compte de toutes ces difficultés dans le petit monde religieux de Lausanne, et on espérait fermement l'entrée de Sainte-Beuve au bercail. « Est-il converti? » demandaient fréquemment à M. Vinet les âmes pieuses, à quoi M. Vinet répondait avec impatience : « Si vous voulez savoir le fond de ma pensée, je le crois convaincu et non pas converti. » M. Vinet se trompait, Sainte-Beuve n'était pas plus convaincu que converti. Après être entré dans la religion par la porte de l'imagination et du mysticisme, il était au contraire en train d'en sortir par celle du raisonnement et de l'analyse. M. Vinet ne se doutait probablement pas que ses controverses dogmatiques avec Sainte-Beuve sur les matières du libre examen n'étaient peut-être pas étrangères à cette lente transformation. Pendant longtemps encore, Sainte-Beuve devait conserver vis-à-vis de la religion chrétienne les dehors de la sympathie et du respect; mais à la fin de son séjour à Lausanne les cendres avaient fini par étouffer le feu.

Il ne faudrait pas au reste s'imaginer que, durant ces années, Sainte-Beuve vécût comme un théologien et comme un cénobite, préoccupé uniquement d'approfondir dans saint Augustin les mystères de la grâce ou de discuter avec M. Vinet la doctrine de la prédestination. Sans s'arrêter à la légende d'après laquelle il aurait écouté de nouveau, dans l'intérieur d'un ami, les accens d'une voix consolatrice, il est certain qu'à cette date le rêveur était encore vivant en lui. Ce fut au mois d'octobre 1837, c'est-à-dire un mois avant l'ouverture de son cours de Lausanne, qu'il fit paraître les *Pensées d'août*, le dernier et le plus faible assurément de ses recueils en vers. Dans celui-ci, il ne prétendait à rien moins qu'à inaugurer une poétique nouvelle, dont il découvrait le secret dans une longue épître à M. Villemain. Côtoyer la prose d'aussi près que possible, faire consister uniquement la versification dans la mesure et dans la rime, ne rien emprunter ni au sujet, ni à l'expression, ni à l'image, telle était la théorie nouvelle de Sainte-Beuve. Il appelait cela faire de la poésie familière. Ce qui est plus curieux encore que cette erreur d'un esprit aussi sûr, c'est qu'il avait été encouragé dans cette entreprise par le succès récent et prodigieux de *Jocelyn*. Une petite note placée en tête de l'insipide et incompréhensible poème de *M. Jean* invite clairement le lecteur à établir un parallèle entre les deux œuvres. Cette note a été conservée dans toutes les éditions successives, et jusque dans celle de 1862, sans que Sainte-Beuve en ait senti le ridicule. Ce recueil des *Pensées d'août*, « auquel le public fit, disait Sainte-Beuve lui-même, un accueil véritablement sauvage, » ne mériterait donc pas qu'on s'y arrêtât, s'il ne contenait sur la vie morale de l'auteur des ren-

seignemens qui ont leur prix. Le titre seul est déjà un indice et une révélation : *Pensées d'août*, c'est-à-dire les pensées qu'éveille dans l'âme cette époque de l'année où la nature n'est pas encore atteinte du mal de l'automne, mais où quelques feuilles trop tôt flétries révèlent cependant les premiers symptômes du déclin, et peut-être aussi les pensées que la fuite insensible de la jeunesse fait naître chez l'homme dont le regard aperçoit déjà derrière lui plus de la moitié de sa vie. Ce sont ces sentimens que Sainte-Beuve a consignés parfois avec un certain bonheur d'expression dans quelques pièces datées des lieux mêmes où s'écoulait ce qu'il a appelé son paisible exil, et qui ont été ajoutées à une édition postérieure des *Pensées d'août*. Ces vers, écrits dans une phase d'apaisement et de tristesse, montrent cependant quels progrès rapides le doute faisait dans son esprit. Vers la fin de son séjour à Lausanne, les croyances de Sainte-Beuve ne tenaient plus qu'à un fil, et ce fil fut rompu par le départ. Dès qu'il fut sorti de l'atmosphère paisible et un peu factice que créait autour de lui le milieu sévère de Lausanne, le dernier rayon de lumière chrétienne s'éteignit dans son âme pour ne plus se rallumer. Ce fut en sceptique et presqu'en incrédule qu'il entreprit, avant de reprendre à Paris le train de sa vie accoutumée, ce voyage classique de Rome et d'Italie, qu'à l'époque des *Consolations* il eût appelé un pèlerinage. De ce voyage, il ne subsiste dans l'œuvre de Sainte-Beuve que peu de traces : quelques notes éparses jetées à la fin d'un de ses volumes de *Portraits littéraires*. Il n'en a évoqué que très rarement le souvenir, et il ne paraît avoir éprouvé à la contemplation de ces merveilles de l'homme et de la nature aucune de ces impressions durables qui font date dans la vie intellectuelle d'un homme. J'avais été souvent étonné de cette tiédeur d'un esprit aussi vivace que celui de Sainte-Beuve jusqu'au jour où une étude approfondie de sa vie intime, quelques renseignemens recueillis de première main sur les circonstances qui l'avaient déterminé à s'éloigner de Paris, enfin les confidences discrètes de ses poésies m'ont éclairé. On commet souvent à l'entrée de la vie cette erreur de chercher dans les voyages autre chose qu'une des occupations les plus variées, les plus nobles, les plus utiles de l'esprit, et de leur demander des consolations pour quelque grande douleur, un remède pour quelque secrète blessure. Lorsque les facultés de l'âme sont absorbées par une vive souffrance intérieure, celles de l'esprit se trouvent en quelque sorte comme engourdies. Les yeux voient mal ce qu'ils regardent, et tous les aspects de la nature nous apparaissent comme au travers d'un voile de gaze noire. Les années s'écoulent, la blessure se ferme, l'âme reprend possession d'elle-même, et l'on regrette alors les jouissances dé-

daignées ou perdues, tout en s'étonnant parfois que les souvenirs puissent être plus doux et plus vifs que ne l'a été l'impression elle-même.

C'est bien sous l'empire de ces sentimens que Sainte-Beuve a visité Rome, Naples, et au retour les côtes de la Provence, d'où il datait ces quelques lignes attristées que j'ai déjà citées plus haut, et que lui inspirait la vue des plages d'Aigues-Mortes. Ce qu'il allait chercher dans ce voyage, lui-même va nous le dire dans ces vers, qu'on me permettra de citer ici malgré leur faiblesse parce qu'ils ouvrent une perspective inattendue sur un côté peu connu et peu étudié de la nature de Sainte-Beuve :

Pour de lointains pays (quand je devrais m'asseoir),
Je vais, je pars encor. Que veux-je donc y voir?
. . . . . .

Est-ce, se demande-t-il, la nature, l'art, le passé? Oui, sans doute, puis il ajoute :

Mais est-ce bien là tout? est-ce ton vœu, poète?
Autrefois sur la terre, à chaque lieu nouveau,
Comme un trésor promis, comme un fruit au rameau,
Je cherchais le bonheur. A toute ombre fleurie,
Au moindre seuil riant de blanche métairie,
Je disais : Il est là. Les châteaux, les palais
Me paraissaient l'offrir autant que les chalets;
Les parcs me le montraient au travers de leurs grilles.
Je perçais, pour le voir, l'épaisseur des charmilles,
Et dans l'illusion de mon rêve obstiné,
Je me disais le seul, le seul infortuné.
Aujourd'hui qu'est-ce encor? Quand ce bonheur suprême,
L'amour, car c'était lui, m'ayant atteint moi-même,
S'est enfui, quand déjà le souvenir glacé
Parcourt d'un long regard le rapide passé,
. . . . . .
Je cherche... Quoi? Ces lieux? leur calme qui pénètre,
L'art qui console? Oh! non. Moins que jamais peut-être,
Mais au fond, mais encor le bonheur défendu,
Et le rêve toujours, quand l'espoir est perdu.

Ce rêve si obstinément poursuivi, quelle forme prenait-il? Disons-le à son honneur : c'était peut-être le plus pur, le plus élevé, le plus sain de tous ceux qu'il avait jamais conçus jusque-là, celui d'un chaste amour dont les liens auraient irrévocablement fixé sa destinée. Fut-il jamais sur le point de le voir se transformer en une réalité? A deux reprises différentes, on peut conjecturer à travers la réserve de son langage qu'il fut bercé par l'espoir de l'atteindre. La première fois ce fut à Marseille, à la veille de son départ pour l'Italie : « Nous voguions le soir, hors du port; nous allions rentrer. Une

musique sortit; elle était suivie d'une quarantaine de petites embarcations qu'elle enchaînait à sa suite et qui la suivaient en silence et en cadence. Nous suivîmes aussi. Le soleil couché n'avait laissé de ce côté que quelques rougeurs; la lune se levait et montait déjà pleine et ronde... Cette musique ainsi encadrée et bercée par les flots nous allait au cœur : — Oh! rien n'y manque, m'écriai-je en montrant le ciel et l'astre si doux. — Oh non, rien n'y manque, répéta après moi la plus jeune, la plus douce, la plus timide voix de quinze ans, celle que je n'ai entendue que ce soir-là, que je n'entendrai peut-être jamais plus. Je crus sentir une intention dans cette voix si fine de jeune fille; je crus, Dieu me pardonne, qu'une pensée d'elle venait droit au poète, et je répétai encore, en effleurant cette fois son doux œil : Non, rien! — Et, semblables à ces échos de nos cœurs, les sons lointains de la musique mouraient sur les flots. » Ces échos retentissaient peut-être encore dans le cœur de Sainte-Beuve lorsque quelques mois après, descendant un soir du Vésuve, il décrivait en quelques lignes rapides le paysage qu'il avait contemplé et qu'il ajoutait : « Oh! vivre là, y aimer quelqu'un et puis mourir! »

La seconde fois que le rêve d'une destinée fixée par l'amour se laissa entrevoir à lui, ce fut dans des circonstances dont il ne nous a pas révélé le mystère délicat. « Ce rêve fut court, a écrit Sainte-Beuve, il a commencé sur le plus vague et le plus tendre nuage de la poésie; il a fini au plus aride et au plus désolé du désert à jamais illimité du cœur. Au dedans tout, rien au dehors. » — Un ciel moins brillant que celui de l'Italie fut témoin de cette courte illusion; elle naquit auprès de deux sœurs, Frédérique et Élisa Wilhelmine, si toutefois ce ne sont pas là deux noms imaginaires. Un moment il crut *avoir trouvé*. Ce fut peut-être un soir où, pendant qu'il laissait errer « une main distraite et ignorante sur le clavier d'un piano encore tout frémissant des accords qu'elle venait d'en tirer, l'aînée s'approcha et dit avec un sourire : — Essayez, qui sait? Les poètes savent beaucoup d'instinct. Peut-être savez-vous jouer sans l'avoir appris. — Oh! je m'en garderai bien, dis-je; j'aime mieux me figurer que je sais et j'aime bien mieux pouvoir encore me dire : peut-être. — Elle était là, elle entendit et ajouta avec cette naïveté fine et charmante : — C'est ainsi de bien des choses, n'est-ce pas? Il vaut mieux ne pas essayer pour être sûr. — Oh! ne me le dites pas, je le sais trop bien, lui répondis-je avec une intention tendre et un long regard. Je le sais trop et pour des choses dont on n'ose se dire : peut-être. — Elle comprit aussitôt et se recula, et se réfugia toute rougissante auprès de son père. »

Quel accident du sort, quel caprice de jeune fille détruisit l'es-

pérance un moment entrevue? Sainte-Beuve l'a toujours laissé ignorer. Les seuls vestiges de ce rêve sont quelques pièces de vers. Il les a réunies à la fin d'un de ses volumes de poésie « comme on enfermerait quelques feuilles, quelques fleurs brisées dans une urne. » Ouvrons cette urne un moment pour en tirer celle-ci qui n'est point encore trop fanée :

Paroles, vœux d'un cœur amoureux et timide,
Redoublez de mystère et de soin caressant,
Et près d'elle n'ayez d'aveu que dans l'accent.
Accent, redevenez plus tendre et plus limpide,
Ému d'un pleur secret sous son charme innocent!
Regards, retrouvez vite et perdez l'étincelle,
Soyez, en l'effleurant, chastes et purs comme elle,
Car le pudique amour qui me tient cette fois,
Cette fois pour toujours! a pour unique choix
La vierge de candeur, la jeune fille sainte,
Le cœur enfant qui vient de s'éveiller,
L'âme qu'il faut remplir sans lui causer de crainte,
Qu'il faut toucher sans la troubler.

Ce fut peut-être au lendemain d'un réveil dont la brusquerie dut être amère que Sainte-Beuve écrivit cette pensée, rattachée depuis à son dernier volume de *Portraits contemporains :* « Pourquoi je n'aime plus à me promener dans le petit sentier? Je sais bien qu'il est le même; mais il n'y a plus rien de l'autre côté de la haie. »

Cette haie de l'autre côté de laquelle il n'y a plus rien clôt définitivement la portion sentimentale et romanesque de la vie de Sainte-Beuve. Son caractère plus affermi et son esprit plus mûr vont désormais lui permettre de se livrer aux préoccupations purement littéraires, aux plaisirs de l'esprit, et la part qu'il continuera de laisser dans sa vie secrète à d'autres préoccupations ainsi qu'à d'autres plaisirs deviendra de moins en moins avouable. J'ai fait jusqu'ici ce que Sainte-Beuve aurait, j'en suis convaincu, fait lui-même, s'il avait écrit sa vie : j'ai laissé au second plan et dans l'ombre le critique pour m'occuper surtout de l'homme, du poète, ainsi qu'il aimait de préférence à s'appeler. Il est temps de revenir en arrière et de marquer les progrès rapides que Sainte-Beuve avait continué de faire dans un genre qu'il dédaignait encore, et dont il devait cependant pousser si loin la perfection.

IV.

La critique littéraire de Sainte-Beuve n'avait pas, durant les premières années qu'il s'y exerçait, la hauteur des vues qu'il a su lui donner avec les années. Il avait débuté, pour emprunter à la poli-

tique moderne quelque chose de sa détestable phraséologie, par la *critique de combat*. Il s'était jeté au plus fort de la mêlée romantique; il avait rompu des lances à côté de ses amis engagés dans la bataille; il les avait vigoureusement soutenus, et pour mieux leur prêter appui il avait porté parfois l'attaque et le désordre dans le camp de leurs adversaires. Toutefois, même dans cette première période de vivacité et d'engouement, sa critique se distingue encore par un certain caractère de réserve prudente qui l'avertit de ne point s'engager trop avant dans la bataille de peur d'y rester prisonnier. J'ai déjà fait remarquer l'indifférence avec laquelle il avait paru envisager l'issue de la campagne de rénovation dramatique entreprise par les romantiques. En même temps il faisait ce qu'on peut appeler de la critique d'initiation. Très versé dans toutes les petites coteries littéraires du temps, toujours à l'affût des productions nouvelles qui pouvaient paraître en dehors de ces coteries, il n'y avait guère d'œuvre de quelque mérite dont il ne donnât la primeur au public. Le mérite d'un livre était déjà révélé par lui, les parties saillantes et dignes d'admiration étaient déjà signalées à l'attention avant que les premiers exemplaires n'eussent passé de main en main. Sainte-Beuve eut souvent la gloire de devancer de la sorte les arrêts du public, et de voir ses jugemens ratifiés par lui. C'est ainsi qu'il signala au lendemain de la publication d'*Indiana* le génie romanesque de George Sand, dont la réputation, au milieu des contestations soulevées par l'apparition de *Lélia*, trouva plus tard en lui un vigoureux champion. On pourrait relever dans les articles publiés par Sainte-Beuve à cette date, alors qu'il avait à peine trente ans, bien des marques non moins sûres de son goût littéraire, et il est bien peu de ses jugemens que le temps et l'opinion publique n'aient pas sanctionnés depuis dans leurs éloges comme dans leurs réserves.

Toutefois la critique de Sainte-Beuve manquait au début d'une certaine largeur que ne lui permettait guère d'acquérir la brièveté même de ces articles et le cadre étroit du journal (*le Globe* ou plus souvent *le National*) où ils étaient insérés. Pour donner à sa méthode critique les développemens qu'elle comportait, il lui fallait un recueil grave et indépendant, placé au-dessus des coteries littéraires et des querelles d'école, d'où il pût s'adresser au véritable public des hommes de goût par-dessus la tête des hommes de lettres. Il eut la bonne fortune, alors que *le Globe* lui échappait, de voir s'ouvrir devant lui cette chaire de littérature critique dans la *Revue des Deux Mondes*, à la fortune littéraire de laquelle il fut dès le lendemain de la fondation du recueil appelé à concourir. La collaboration de Sainte-Beuve à la *Revue* dura, avec des périodes intermittentes d'activité et

de relâchement, aussi longtemps que sa vie. C'est là qu'à partir de 1831 Sainte-Beuve a publié ses plus belles et ses plus larges études. C'est là qu'il a inauguré ce genre en quelque sorte créé par lui des *Portraits littéraires*, et qu'il a tracé les principales figures de cette longue galerie où l'abbé Prévost et M. Jouffroy, François Ier et le général Lafayette, Mlle Aïssé et Mme Roland doivent éprouver quelque étonnement de se trouver réunis.

De ces études, qui ont commencé à asseoir solidement la réputation littéraire de Sainte-Beuve, un assez grand nombre a été composé pendant la période qui s'étend de la publication des *Consolations* à celles des deux premiers volumes de *Port-Royal;* ces études purement critiques ne devaient cependant dans sa pensée que peu servir à sa gloire. La nécessité très honorable de subvenir aux besoins de son existence quotidienne entrait pour beaucoup dans sa fécondité. Ce ne fut qu'à l'expiration de cette période d'agitations et de rêves, après son retour de Lausanne et d'Italie, que Sainte-Beuve se consacra tout entier à la critique et à la littérature. Il a pris soin de préciser la date de ce qu'il appelait sa guérison. L'étude sur La Rochefoucauld, publiée le 15 janvier 1840 dans la *Revue des Deux Mondes* et insérée depuis dans le volume des *Portraits de Femmes* entre celui de Mme de Longueville et celui de Mme de La Fayette, marquait à ses yeux « une date et un temps dans sa vie intellectuelle, et le retour décisif à des idées plus saines dans lesquelles le temps et la réflexion n'ont fait que l'affermir. » Mais a-t-il véritablement tout dit à propos de cet article sur La Rochefoucauld? N'a-t-il vu dans l'auteur des *Maximes* que le moraliste amer, et n'a-t-il point été attiré par la destinée de celui qui, après avoir été au début de sa vie l'amant d'une des plus brillantes héroïnes de la fronde, avait noué sur le retour les liens d'une étroite affection avec l'incomparable amie dont Mme de Sévigné louait sans cesse la divine raison? En peignant cette liaison respectueuse et constante qui avait uni M. de La Rochefoucauld à Mme de La Fayette, et qui avait embelli d'un dernier rayon la vieillesse de l'un et les souffrances de l'autre, ne faisait-il point un retour sur lui-même en caressant encore l'espoir d'un dernier rêve? Des communications bienveillantes me permettent de soulever ici le coin d'un voile derrière lequel rien ne s'est jamais abrité que de pur et de délicat. Sainte-Beuve avait rencontré dans un des salons de Paris une femme distinguée dont quelques nouvelles publiées ici même, *Résignation*, *Marie-Madelein*, *une Histoire hollandaise*, ont assuré dans les lettres la discrète renommée. Mme d'Arbouville, qui est morte jeune encore en 1850 avait reçu de son aïeule, Mme d'Houdetot, l'héritage d'un esprit cultivé et d'un cœur aimant dont la sévérité d'une

conscience chrétienne relevait en les tempérant les séductions. Une secrète mélancolie qu'entretenaient chez elle de cruelles souffrances physiques n'enlevait rien à l'affabilité et à l'enjouement de sa perpétuelle bonne grâce. Une circonstance assez originale noua leur intimité. Sainte-Beuve avait prêté à Mme d'Arbouville ses *Poésies*, alors bien oubliées, *de Joseph Delorme*, sans lui dire quel en était le véritable auteur. Mme d'Arbouville répondit à cet envoi par un jugement sévère moins sur les poésies que sur l'auteur lui-même, auquel elle adressait pourtant quelques conseils qu'elle chargeait Sainte-Beuve de lui transmettre. Sainte-Beuve répondit à ce jugement par une longue lettre de justification, qui fut sans doute trouvée suffisante, car il eut l'honneur d'occuper une large place dans le cœur et dans les affections de Mme d'Arbouville, déjà sur le déclin de l'âge et de la vie. « Elle a été pendant dix ans, disait Sainte-Beuve, ma meilleure, mon unique amie. » Quand elle succomba aux atteintes du mal qui la dévorait, il refusa de se charger d'un article qu'on désirait voir consacrer à sa mémoire. Le sujet lui tenait de trop près au cœur, et il ne voulait pas élever son tombeau de ses propres mains. On ne trouve point en effet dans toute l'œuvre de Sainte-Beuve un souvenir consacré à la mémoire de Mme d'Arbouville, sauf ces quelques mots perdus au bas d'une page : « Mme d'Arbouville, une femme que l'avenir aussi connaîtra. » Cependant il m'est impossible de ne point croire qu'elle était présente à son esprit et à son cœur lorsqu'il écrivait cette pensée qui termine le dernier volume de ses *Portraits contemporains :* « le soir de la vie appartient de droit à celle à qui l'on a dû le dernier rayon. »

L'avenir n'a point connu Mme d'Arbouville aussi bien que l'espérait dans son exaltation l'amitié de Sainte-Beuve; elle mérite pourtant de vivre, non-seulement par les œuvres qu'elle-même a laissées, mais par l'influence qu'elle a exercée sur le talent de Sainte-Beuve, influence élevée, morale, chrétienne, assez semblable à celle qu'à une autre époque M. Vinet avait eue sur lui. Sainte-Beuve acquit dans ce commerce avec un esprit féminin une sagacité plus délicate, plus sensible, plus pénétrante dans l'analyse des sentimens du cœur; on en retrouve la trace dans ses études sur Mlle Aïssé, sur Mme de Krudner, sur Mme de Charrière. C'est à propos des articles composés par lui sous cette inspiration qu'il put lire avec vérité : « J'ai introduit l'élégie dans la critique. » Il est difficile aussi de ne pas croire que la jolie petite nouvelle intitulée *Christel*, si différente, dans sa pureté un peu langoureuse, des pages brûlantes de *Volupté*, ne lui ait pas été dictée par un souvenir inavoué de *Résignation*. En même temps la fréquentation assidue de la société de

Mme d'Arbouville et sa douce influence introduisaient d'assez sensibles modifications dans les habitudes de Sainte-Beuve. Il devint peu à peu l'hôte assidu des trop rares salons où l'ancienne société légitimiste de la restauration se réunissait avec celle que le gouvernement de juillet avait portée au pouvoir. On le voyait aimable et poli chez M. le comte Molé, chez Mme de Boigne, chez le chancelier Pasquier; il pénétrait même dans ces salons plus exclusivement doctrinaires dont il parlait avec tant de hauteur au lendemain de la révolution de 1830. Dans les uns comme dans les autres, il était apprécié à sa haute valeur, et il se trouvait probablement mieux à sa place au sein de ce monde élégant et raffiné que dans celui de ses anciens amis du cénacle.

Pour mieux se rendre agréable dans ce milieu nouveau, il savait mettre en jeu ses talens et ses relations d'homme de lettres. Il adressait des sonnets à la duchesse de Rauzan. Au château du Marais, chez la marquise de La Briche, belle-mère de M. le comte Molé, il payait sa bienvenue par des vers adressés à la fontaine Boileau, dans lesquels il insérait quelques complimens sur la blonde chevelure de la jeune fille, « orgueil et cher appui de l'antique maison, » qui porte aujourd'hui avec grâce et dignité un autre nom non moins illustre. Il s'associait aux joies intimes de cette aimable famille, dont il célébrait l'accroissement dans des vers qui sont demeurés inédits et qu'on me permettra à ce titre de citer ici :

Nous n'existons vraiment que par ces petits êtres
Qui dans tout notre cœur s'établissent en maîtres,
Qui prennent notre vie, et ne s'en doutent pas,
Et n'ont qu'à vivre heureux pour n'être pas ingrats.

Il avait si bien pris ses habitudes dans cette hospitalière demeure du Marais, qu'en 1847 il avait loué une petite maison dans le village afin de pouvoir travailler et dîner chaque jour au château. Il prêtait aux jeunes femmes que de pareilles confidences pouvaient intéresser certaines lettres que George Sand lui avait adressées peu d'années auparavant au plus fort de ses orages et où elle épanchait dans le sein d'un ami qu'elle croyait discret toutes les amertumes de son cœur. Ces lettres circulaient ainsi de boudoir en boudoir, contenues dans une large enveloppe sur le dos de laquelle Sainte-Beuve effaçait à peine le nom des femmes auxquelles il les avait successivement envoyées. En un mot, Sainte-Beuve vécut durant ces années qui suivirent son retour de Lausanne et de Rome d'une existence régulière, contenue, mondaine, qui jusque-là n'avait guère été dans ses habitudes. Notre génération n'a pas connu ce Sainte-Beuve de salon et de château, bien différent de celui qui

devait finir par se confiner dans l'ermitage assez peu fréquenté de la rue Montparnasse. C'est en quelque sorte sa dernière phase d'humilité avant la cruelle revanche.

Cette existence nouvelle n'eut cependant pas pour conséquence de distraire un instant Sainte-Beuve de ses occupations littéraires. C'était sa prétention, ce fut en effet son honneur d'avoir été toute sa vie un travailleur obstiné et infatigable. Il continuait sans désemparer la série de ses portraits, et il faisait figurer dans la suite de sa galerie sans cesse allongée les contemporains les plus illustres. Les articles qu'il a consacrés aux hommes que les circonstances mettaient en évidence ne laissent point encore transpercer cette amertume et ce fiel qui devaient déborder plus tard comme d'un réservoir longtemps fermé. Quand il parle de M. de Barante, de M. Mignet, de M. de Rémusat, de M. Guizot, de M. Villemain, de M. Cousin lui-même, c'est sur le ton d'une bienveillance respectueuse qui n'exclut ni la dignité du ton, ni la liberté du jugement. Les articles que nous venons de citer sont des modèles d'urbanité et de critique contemporaine. Ses relations lui imposaient en effet une attitude nouvelle vis-à-vis du régime auquel il avait commencé par témoigner un si injurieux et un si injuste dédain. En 1837, il avait refusé la croix de chevalier de la Légion d'honneur que lui avait conférée M. de Salvandy; mais il se laissa nommer en 1840 par M. Cousin conservateur à la bibliothèque Mazarine, place assurément bien modeste, et que d'autres, avec moins de titres, auraient peut-être dédaignée. Cependant, comme un certain air d'indépendance et d'opposition ne nuit jamais à la popularité, il refusa une seconde fois en 1843 la croix que M. Villemain voulait le contraindre d'accepter. A peu de temps de là, il reçut en quelque sorte la consécration de sa renommée croissante par sa nomination à l'Académie française en remplacement de Casimir Delavigne. Cette élection n'eut pas lieu sans difficulté, et Victor Hugo (Sainte-Beuve croyait du moins le savoir) vota onze fois contre lui. Ce fut cependant Victor Hugo qui prononça, en le recevant, le discours d'usage : « La singularité de cette situation, a écrit Sainte-Beuve, attira beaucoup de monde à cette cérémonie. »

Pendant ces mêmes années, Sainte-Beuve se consacrait à la continuation de son *Histoire de Port-Royal*, dont le troisième volume, terminé depuis quelque temps, ne parut qu'en 1848. Ce troisième volume, qui est consacré presque tout entier à Pascal, marque à cette époque le point culminant du talent de Sainte-Beuve. C'est peut-être celui des six volumes de *Port-Royal* qu'on peut considérer comme son chef-d'œuvre. Aux difficultés déjà si grandes du sujet étaient venues en effet se joindre celles qui naissaient des circon-

stances mêmes. L'Académie, en proposant au concours l'éloge de Pascal, avait remis le sujet en honneur. M. Cousin s'en était emparé dans son célèbre mémoire de 1844 sur les altérations qu'avait subies le texte des *Pensées*. Il s'était installé en maître sur ce terrain, et c'était une entreprise téméraire que de s'aventurer à côté de lui. Le sujet en tout cas était défloré. Sainte-Beuve le savait, et il en éprouvait une secrète mauvaise humeur qui fut le germe de ses dissentimens avec M. Cousin, dissentimens à cette époque soigneusement voilés; mais il n'eut pas à se repentir d'avoir bravé la comparaison. Dans la manière dont il a traité et compris le sujet de Pascal, il n'a été inférieur à personne. Le portrait, ferme de dessin, sobre de couleur, sans faux éclat, sans surcharge de tons, qu'il a tracé de cette grande figure, la manière dont il a recomposé le plan et la donnée primitive des *Pensées*, et dont il a combattu l'hypothèse du soi-disant scepticisme de Pascal, forment autant d'admirables pages de critique morale et littéraire; mais, laissant même de côté ce qui dans l'*Histoire de Port-Royal* peut ne paraître qu'un sublime épisode, pour envisager la manière dont il a traité le fond du sujet, je ne trouve pas que Sainte-Beuve, incrédule et sceptique, mais encore bienveillant, en ait moins bien senti et rendu les beautés que Sainte-Beuve mystique et dévot, ou du moins se piquant encore de l'être. Le dirai-je? il y a, dans les élans d'admiration qu'arrachent à son indifférence les traits de véritable grandeur morale auxquels il nous fait assister, quelque chose qui m'émeut plus vivement que son enthousiasme d'autrefois, indistinct et de parti-pris, pour des singularités au sujet desquelles il y aurait beaucoup à dire. Jamais peut-être la supériorité de la religion chrétienne n'a reçu de sa part un hommage plus complet que dans les lignes suivantes : « A cet âge avancé du monde, l'élite des cœurs vouée au culte de l'infini n'aura-t-elle pas toujours sa maladie incurable et son tourment? En attendant la forme inconnue, s'il en est une, de cette sainteté nouvelle qui perpétuerait le fond de l'ancienne en le débarrassant de tout l'alliage, qui consacrerait les pures délices de l'âme sans les inconvéniens et les erreurs, et qui saurait satisfaire aux tendresses des Pascals futurs en imposant respect au bon sens des Voltaires eux-mêmes; en attendant cette forme idéale et non encore aperçue, tenons-nous-en à ce que nous savons. Étudions sans impatience, admirons même, au prix de quelques sacrifices de notre goût, ces derniers grands exemples des hommes qui ont été les derniers saints; admirons-les, quand même nous sentirions avec douleur que leur religion, leur foi ne saurait plus être la nôtre. Ils nous offrent de sublimes sujets à méditation. La grandeur morale de Port-Royal réside en eux.., Port-Royal, après tout,

ne serait qu'une tombe, si l'esprit de piété vive, si ce côté d'ardente sainteté saisi d'une façon si sublime par Pascal, par Saci, par Lancelot, par tant d'autres des plus humbles, ne lui laissait un des aspects dominans de l'éternelle vérité. »

Peut-être y a-t-il des gens qui préfèrent et regrettent le ton des deux premiers volumes; pour moi, je ne sais rien qui incline autant à croire, malgré, sinon à cause des réserves, que cet aveu d'admiration arraché au doute par la vérité.

A cette époque de sa vie où je viens de le conduire, Sainte-Beuve était donc dans la pleine force de l'âge, dans la pleine maturité du talent. Il avait un peu plus de quarante ans. Sa réputation déjà consacrée allait chaque jour grandissant. Il avait acquis par son travail une aisance honorable qui le mettait au-dessus de préoccupations toujours pénibles. Sa situation sociale et mondaine était à la hauteur de son mérite littéraire, et c'était pour lui une source d'assez vives jouissances. Il semble donc qu'il eût peu de chose encore à désirer, et que, comparant la position qu'il avait conquise aux débuts pénibles de Joseph Delorme, il n'eût qu'à se féliciter. N'y avait-il rien cependant qu'il regrettât? Non sans doute, et les quelques pensées échappées de sa plume laissent deviner à cette époque un état d'âme qui n'était exempt ni de mélancolie, ni même d'amertume. Quels étaient donc les objets de ses regrets inavoués, D'abord la jeunesse, qui n'est pas l'âge le plus heureux de la vie? parce qu'il suffit de la posséder pour n'en pas connaître tout le prix, mais au vêtement de laquelle on s'attache si obstinément dès qu'elle commence à se dérober à nous. Peut-être aussi une renommée plus éclatante telle qu'au début de sa vie il l'avait rêvée, telle qu'il la voyait reluire sur le front doré d'un poète ou d'un orateur. Peut-être aussi ces affections droites, simples et profondes, que rien ne remplace dans la vie et dont l'absence se fait sentir de plus en plus vivement à celui qui pressent en lui-même les symptômes d'un imperceptible déclin; mais laissons sa plume rendre ces nuances fugitives telles qu'il les a confiées au public dans une heure de mélancolie et d'abandon. « Il vient un moment triste dans la vie, c'est lorsqu'on sent qu'on est arrivé à tout ce qu'on pouvait raisonnablement espérer, qu'on a acquis tout ce qu'on pouvait raisonnablement prétendre. J'en suis là : j'ai obtenu beaucoup plus que ma destinée ne m'offrait d'abord, et je sens en même temps que ce beaucoup est très peu. L'avenir ne me promet plus rien, je n'attends rien de l'ambition, ni du bonheur... J'ai l'esprit assez bien fait pour comprendre que je n'ai pas le droit d'être mécontent, et je me sens le cœur trop large pour le croire rempli. Cet état de tristesse, qui a bien sa douceur, serait celui du sage, s'il ne s'y glissait encore, il

faut le dire, bien des amertumes de regrets, bien des aiguillons de désirs, bien des irritations sourdes, et si la misère de notre nature ne remuait au fond. » Et presque à la même date : « Dans la jeunesse, un monde habite en nous; mais en avançant il arrive que nos pensées et nos sentimens ne peuvent plus remplir notre solitude, ou du moins ils ne peuvent plus la charmer... A un certain âge de la vie, si votre maison ne se peuple point d'enfans, elle se remplit de manies ou de vices. »

Quels étaient ces manies et ces vices auxquels Sainte-Beuve s'accusait de commencer à payer tribut? Ici encore je préfère le laisser parler lui-même et traduire par un apologue ce qu'il éprouvait quelque embarras à exprimer en termes trop clairs : « Que faites-vous, mon ami? Vous êtes mûr, vous êtes savant, vous êtes sage, et peu s'en faut que vous ne paraissiez respectable à tous. Et voilà que la beauté vous reprend et vous tente. Vous y revenez. La jeune Clady trouve grâce à vos yeux par son sourire; vous avez pour elle de tendres complaisances, et on l'a vue, me dit-on, à votre bras un soir, et le matin dans la voiture où vous la promeniez. Je le sais, mon ami, je me sens bien vieux déjà, on me dit savant plus que je ne le suis, et je voudrais être sage; mais ne le suis-je pas du moins un peu en ceci? Clady est belle; elle est jeune; elle me sourit. Je la regarde; je ne fais *guère* que la regarder, mais j'y prends plaisir, je l'avoue; j'aime à la voir près de moi, à la promener un jour de soleil, et, en la voyant là riante, qu'est-ce autre chose? Il me semble qu'un moment encore je fais asseoir ma jeunesse à mes côtés. »

Ainsi Port-Royal et Pascal comme sujet de graves et constantes préoccupations, le salon de M. Molé et de préférence celui de Mme d'Arbouville comme lieu de rafraîchissement et de prédilection; entre deux, des promenades tardives ou matinales avec la jeune Clady, telle était l'existence de Sainte-Beuve à la veille du jour où la révolution de février vint bouleverser ces habitudes tranquilles et le jeter dans un nouveau courant. Cette troisième phase de la vie de Sainte-Beuve sera l'objet d'une prochaine et dernière étude.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

JOURNÉES DE VOYAGE

EN SYRIE

LES ÎLES, LE LIBAN, DAMAS.

Quand le voyageur en Asie a pourvu aux préparatifs de la caravane et compté ses bagages sur le bât des mulets, il n'a garde d'oublier un petit cahier dont la place est marquée dans les fontes de la selle, et qui doit recevoir chaque soir la trace de ses étonnemens et de ses réflexions. A mesure que les journées de route s'accumulent, et avec elles les impressions fortes et neuves dont cette terre de Syrie n'est jamais avare, le cahier surchargé se fait volume; on le rapporte avec une certaine faiblesse, ce compagnon devenu cher par la communauté de tant de fatigues et de joies, on feuillète souvent ces pages d'où s'envolent tant d'heures enchantées. En les retrouvant embellies de toute la grâce des souvenirs qu'elles évoquent, qui n'a pensé à en faire bénéficier ses amis et même le grand public? Un peu inquiet alors, on relit ses devanciers, on reprend avec eux la route parcourue, et l'on s'aperçoit avec un effroi naïf que bien d'autres ont ressenti et rendu avant nous ces impressions, si nouvelles et si merveilleuses que nous croyions les avoir dérobées à des trésors inconnus.

J'ai éprouvé à mon tour cette piquante et commune mésaventure des voyageurs. Si elle m'a détourné de faire avec mes souvenirs un livre, du moins puis-je plaider la cause de ces feuilles arrachées au hasard à mon carnet par de trop bienveillantes amitiés : elles n'ont d'autre prétention que de raconter à leur fantaisie quelques-uns des

enthousiasmes et parfois des déceptions du pèlerin. Obligé, par des motifs de haute convenance, à réserver mes appréciations sur les hommes et les choses de la Turquie, un peu effrayé aussi à l'idée de venir parler de cette Palestine déjà décrite avec tant de science et d'amour dans des études signées du même nom qui figure au bas de ces pages, j'ajouterai pour seule excuse qu'un séjour de quatre années en Orient me gardera contre les inexpériences d'un simple touriste, et me méritera peut-être une indulgente attention; je pourrais dire encore qu'un récit de voyage est chez nous œuvre d'utilité publique, s'il sait inspirer aux jeunes gens de loisir et de fortune le goût des pérégrinations lointaines. Le Français ne sort plus de son boulevard, où il voit tout à son image; on s'en aperçoit tristement dans ces contrées reculées, dont nous avons oublié le chemin et où notre langue, nos mœurs, nos idées, notre action, perdent chaque jour du terrain au profit des peuples voyageurs, et plus tristement encore chez nous, où l'on se fait des autres pays les idées les plus fausses, sinon les plus grotesques. Nous avons chèrement payé le droit de nous dire ces vérités.

Mais que voilà de gros soucis et d'inutiles excuses pour ma facile promenade! Je souhaite simplement que ces feuilles soient pour le lecteur ce qu'elles sont pour moi par les images heureuses qu'elles font renaître, une distraction légère aux heures d'hiver, et, comme dit un poète arabe des feuilles du platane qui croît sur la source dans la solitude, des « feuilles de plaisir et de repos. »

Éphèse, 2 novembre 1872.

Nous avons quitté Constantinople le 31 octobre, sur un paquebot du Lloyd autrichien en partance pour la côte de Syrie. — Les rives monotones de la mer de Marmara, les terres plates de la Troade, les rochers de Ténédos, les vergers de Mételin et du golfe de Smyrne ont défilé tour à tour devant nos yeux. Pour la seconde fois la patrie d'Homère me reçoit au seuil de l'Asie; la voilà bien toujours la même, coquettement couchée au pied du mont Pagus, nonchalante et molle dans son air doux. Smyrne ne mérite guère de nous arrêter; comme la plupart des villes turques, il faudrait la voir du pont du bateau, sans descendre, pour garder ses illusions. C'est d'ailleurs une vieille connaissance, et nous comptons employer la journée de relâche à visiter les ruines d'Éphèse. Nous allons donc, hélas! prendre le chemin de fer. J'ai bien dit : le chemin de fer, et le plus anglais des *railways*. Matériel, personnel, buffets, tout est anglais, on ne parle qu'anglais sur la ligne. Je laisse à penser si cette administration britannique paraît monstrueuse sous le ciel d'Ionie, et

cependant elle donne lieu à de curieux contrastes. La première station est au pont des caravanes : des centaines de chameaux encombrent la voie et les abords. Rien ne saurait exprimer le trouble jeté dans l'esprit par cette association disparate : les chameaux, chargés de cotons et de figues, agenouillés ou posant lentement leurs larges pieds entre les rails, les wagons, les locomotives fumantes et menaçantes. Ajoutez qu'à cet endroit la ligne traverse un champ des morts turc, tout ombreux et silencieux de ses grands cyprès. Trois ou quatre des lourds et gauches animaux, conduits par un nègre abyssin d'une rare puissance de type, s'arrêtent près de notre wagon et promènent leurs têtes, avec ce balancement rhythmé qui leur est particulier, tout contre notre portière; homme et bêtes nous regardent de ce grand regard étonné et résigné commun aux races humaines et animales de l'Orient, et semblent se dire avec tristesse : Ceci tuera cela.

Après avoir dépassé le joli village de Boudjah, dont on aperçoit sur la gauche les maisons blanches entre les hauts cyprès, le train court deux ou trois heures dans les vallées marécageuses et désolées du Mélès et du Caystre, entre des montagnes calcaires nues et escarpées, violemment secouées par les tremblemens de terre. La fièvre, la pâle souveraine de toute l'Asie-Mineure, habite presque seule ces humides vallées : on pourrait représenter cette pauvre Asie sous les traits d'un spectre fiévreux assis sur des ruines. Nous descendons à Aya-Suluk, où l'on remarque les restes d'une belle mosquée du xve siècle, sœur des élégantes et nobles constructions de Nicée et de Brousse. Après un quart d'heure de cheval, on entre dans la plaine d'Éphèse, où se déroule tout autour du mont Prion un amas confus et considérable de ruines. Que dirai-je de ces pierres? Presque pas une qui ait une beauté propre et vivante encore : des débris seulement, pâture d'archéologue.

Cependant on a trouvé ici même, il y a quelques années, une des plus merveilleuses reliques de l'art grec : c'est une tête séparée de son corps et déposée aujourd'hui au musée de Sainte-Irène, à Constantinople, parmi des fragmens informes et des restes d'un médiocre intérêt. Ce fruit exquis de l'art ionien, plus humain, sinon plus vrai, que l'art attique, ce chef-d'œuvre d'un Lysippe anonyme est digne de rivaliser avec les marbres historiques de nos galeries d'Europe. Plus on regarde cette figure pensive, plus elle apparaît profonde : ce n'est pas une femme, c'est la femme. Je ne sais quel est son âge; sa beauté est toute jeune, sa mélancolie est déjà mûre : on sent que ses jours ont été pleins, partant mauvais. La lèvre de l'Ionienne est sensuelle, ironique un peu; son œil vague regarde on ne sait où, et sur son front un nuage de tristesse n'a pu éteindre un

rayon d'espérance. La tête est penchée et à demi tournée, comme si elle regardait dans le passé; elle a beau sourire dédaigneusement de tout ce qu'elle y a trouvé, on sent qu'elle y regrette quelque chose : elle sait la vie, en souffre et espère quand même. J'ai passé plus d'une heure à contempler ce bijou antique, me demandant où le grand artiste inconnu entrevit cette figure idéale. Était-ce un portrait ou une conception du génie? Ne serait-ce pas Diane, la grande déesse d'Éphèse? Je comprends alors qu'on accourût des extrémités du globe pour l'adorer.

Nous ne trouvons dans cette plaine de plusieurs lieues de tour que des matériaux dispersés, des arasemens de temples, des indications d'édifices : les quelques heures qui nous sont accordées entre deux trains ne nous laissent pas le temps d'une étude fructueuse. Nous voyons vite et sottement, comme les Américains qui nous accompagnent et demandent au vieux cicérone grec le temple de Diane, dont ils semblent surtout préoccupés. M. Wood, le patient explorateur des ruines d'Éphèse, vient enfin de le retrouver à droite de la ville, entre le mont Prion et Aya-Suluk; ses ouvriers extraient des fouilles d'énormes colonnes cannelées de plus d'un mètre et demi de diamètre. Partout des matériaux d'une richesse inouie, colonnes de vert antique, chapiteaux de belle brèche rosée, fûts de ce superbe granit de Syène vert et rouge qu'on retrouve dans toute l'Asie, magnifiques témoins d'une civilisation morte, moins attachans pour moi néanmoins que ces champs de pierres pulvérisées où il ne reste pas un bloc entier; voilà l'éloquent commentaire des menaces bibliques que nous retrouverons à chacune de nos étapes dans le vieux monde : « il ne restera pas pierre sur pierre. » La parole est littérale : la folie des hommes et les sourdes fureurs de la terre ont bien fait leur œuvre. Comme dans les champs de la Crau, que ceux-ci rappellent, des chevriers font paître leurs maigres troupeaux; assis sur les roches escarpées du mont Prion, ils semblent écouter, comme le pâtre de Virgile, écouter le bruit qu'a fait dans le monde tout ce passé disparu : le temple célèbre jusqu'aux confins de l'univers, le crime d'Érostrate, qui le brûla pour faire survivre un nom qu'ils ignorent à coup sûr, la gloire d'Alexandre, la parole de Paul, les querelles religieuses et le brigandage d'Éphèse, les invasions répétées du croissant et les hauts faits des princes latins. Que leur en chaut-il, à ces raïas, pourvu que les figuiers donnent et que les chevreaux viennent bien!

Sur les gradins à demi enfouis de ce théâtre, Paul a prêché la bonne nouvelle qui nous a faits ce que nous sommes : c'est de là que Démétrius l'argentier et la foule courroucée vinrent l'arracher pour le conduire à cette prison dont on voit les restes sur un mon-

ticule isolé. Ces souvenirs dominent de beaucoup tous les autres ici. Que n'est-il resté aux apôtres de notre temps quelque chose de ces persuasions toutes-puissantes et merveilleuses qui jetaient aux pieds du converti les populations entières de l'Asie? Je vais y songeant longtemps, tandis que mon cheval se fraie difficilement un chemin dans les roseaux du Caystre. Cependant le crépuscule se fait, et la lune monte lentement entre les sommets du Coressos et du Prion : *magna Diana Ephesiorum.*

Il faut, au sortir du stade, remonter dans l'odieux wagon, après avoir *lunché* avec du *pale ale* chez un juif anglais! Nous nous retrouvons à Smyrne, assez morne et silencieuse ce soir malgré les fêtes de l'ouverture du ramazan. Ce peuple grave ne connaît pas nos saturnales du mardi gras : pour montrer sa joie, il illumine ses temples. Nous cherchons longtemps la fameuse rue des Roses, et j'épuise vainement tout mon grec de la décadence sans la découvrir, jusqu'à ce qu'un Français me l'indique en m'expliquant que de son vrai nom elle s'appelle *odos Kopriès*, « rue du fumier. » Je crois bien qu'on ne m'entendait pas ; mais qui se serait douté d'un pareil euphémisme?

Rhodes, 4 novembre.

Après avoir remonté le golfe de Smyrne et tourné le cap Kara-Bournou, le paquebot s'est engagé dans le *boghâz* (canal) de Chio pour mouiller à la nuit devant cette île. Quelques pêcheurs chiotes viennent vendre à bord du mastic (1) et du glyco (2), doux commerce de cette terre indulgente, qui vit du suc de ses fruits et de ses fleurs. Groupés sur le pont, à la lumière de leurs lanternes, avec leurs figures en bec d'aigle, leurs haillons colorés et leur marchandise odorante dans des pots de verre rouges et blancs, ils crient et gesticulent au grand scandale d'un pasteur américain. Ce pieux voyageur se rend en mission à Jérusalem : debout dans une longue robe de chambre à ramages, cravaté de blanc, la physionomie triste et le regard mystique, il feuillète sa Bible à la lueur d'une bougie et pose pour Rembrandt ou Holbein, comme les Grecs pour Delacroix. Un peu plus loin, le patriarche d'Antioche, qui revient du synode de Constantinople, est assis dans un grand fauteuil. Ce vieillard, vêtu et coiffé de noir, à longue barbe blanche, aux traits émaciés, au regard atone, raide et solennel comme une mosaïque byzantine, est réellement imposant dans son immobilité pontificale ; en revanche, ses deux acolytes sont très remuans, très bavards et très sales. Ils

(1) Gomme résineuse dont les Orientaux font un grand usage.

(2) Confitures que les Grecs des îles préparent avec des fleurs d'oranger, de citronnier et surtout de roses.

psalmodient tout le long du jour l'office orthodoxe sur un ton nasillard et avec la même patience que met l'Américain à lire sa Bible. A côté d'eux, des Arabes de Damas font gravement la prière sur le pont, aux heures prescrites : un serviteur apporte un tapis qu'il déploie, et les croyans se prosternent trois fois en s'orientant vers La Mecque, sans beaucoup de succès, je dois le dire, car la boussole leur donne de flagrans démentis ; mais c'est la foi qui sauve. Il n'y a que l'Orient pour réunir dans un cadre aussi étroit les spécimens les plus frappans de races et de religions si différentes. On sent bien vite, à voir les abîmes qui les séparent, combien les rêves d'unification sociale et religieuse du monde sont chimériques ; on y saisit, dans le relief d'une vive lumière, les lois nécessaires et divergentes auxquelles obéit, dans chaque race, le développement du sentiment religieux.

Les Chiotes descendent dans un long caïque, qui s'éloigne invisible et silencieux. Ainsi, il y a cinquante ans, dans la nuit du 23 mars 1822, sur cette même rade où nous sommes, le brûlot de Canaris se glissa parmi la flotte turque, et réduisit en cendres les vaisseaux de Sélim. Les plus vieux de nos marchands de confitures ont pu voir flamboyer les rochers de l'île aux reflets de l'incendie libérateur.

Nous avons laissé derrière nous Cos, éclatante et souriante, tache blanche au milieu des bois, avec ses remparts turcs et ses toits en terrasse, éblouissans sous leur crépi de chaux, Samos, le golfe Céramique, les restes d'Halicarnasse et de Cnide. Après avoir doublé le cap Krio, nous rangeons de près la côte de Caramanie, entre des îles nombreuses, avec la longue chaîne de Rhodes pour horizon. Le ciel, un peu brouillé ce matin par un orage qui courait sur le Taurus, emplissant tour à tour de ténèbres et d'éclairs les forêts profondes et les sauvages ravines de ces sommets, est maintenant d'une sérénité indescriptible. A notre gauche, la charpente osseuse et tourmentée des montagnes de Caramanie, descendant par grandes tables dorées dans la mer, fait valoir vigoureusement le bleu dur et poli des flots; à droite, des bouquets d'îles rocheuses, baignant dans une brume chaude, émergent de l'eau. Ce sont les aspects de l'Archipel et du golfe de Salamine, avec un ciel plus mou et plus éclatant, une grâce plus asiatique. Il faut avoir vu les mers de Grèce pour se douter des paysages qu'on peut obtenir avec des pierres et de l'eau; mais de l'eau tour à tour sombre comme du lapis en fusion ou étincelante comme de la poussière de diamans, des pierres saturées de soleil, chauffées par un ciel blanc, rongées par les flots, où la moindre veine étrangère, le moindre filon minéral, s'accusent avec des couleurs éclatantes, où une mousse marine, un figuier pendant,

prennent une valeur hors de toute proportion. On comprend, en regardant ces paysages encadrés dans un éternel fond d'or, comment les procédés des peintres byzantins leur ont été tout naturellement inspirés par la nature ambiante.

Quelle fête en plein novembre, tandis que nos amis, en France, se blottissent frileusement dans la cheminée attristée! quelle fête pour les sens de se laisser glisser sur cette nappe d'azur aux reflets dorés, d'emplir ses yeux de tous ces rayonnemens et de humer cette tiède lumière, pénétrante comme celle que le poète latin place dans les champs élysées,... *lumine vestit purpureo*,... c'est littéralement vrai, et on le comprend ici; elle drape les montagnes comme une gaze palpable. Avant de condamner en bloc le paganisme, il faut avoir passé sous ce ciel clément dont il semble l'émanation naturelle. Insensiblement le *genius loci* vous y envahit et vous pénètre : on se sent devenir païen, fatal, heureux; on se demande avec regret pourquoi l'on ne vit plus de cette vie assurée et bénie, sous la consolante tolérance de ces divinités gracieuses, pourquoi le Christ souffrant a passé là, apportant ses dures vérités, repoussant ces aimables fantômes et nous laissant, à son image, laborieux et mélancoliques, attristés de cette vie et effrayés de l'autre. Dans un pareil climat, la morale semble un mot vide de sens, le sacrifice une absurdité; l'ascétisme et le renoncement n'y sauraient pas plus venir que le bouleau ou le sapin, et l'on conçoit l'étonnement irrité de ces populations quand elles entendirent pour la première fois les enseignemens austères, incompréhensibles, de Paul et de Barnabé. *Insanis, Paule*, disait Festus.

Rhodes s'annonce, comme beaucoup de villes de l'Archipel, par ses moulins; ils s'avancent jusque dans la mer, le long d'une langue de sable, avec leurs grands bras agités : si don Quichotte eût été un frère hospitalier, il les eût pris pour des Turcs et pourfendus en conséquence. A mesure que la terre monte à l'horizon, des palmiers dressent leurs têtes entre les moulins, puis des platanes, des cyprès, des orangers, des lauriers, toute une végétation luxuriante et nouvelle cachant les blanches villas des faubourgs, enfin la ville elle-même, cerclée dans son enceinte de murailles, hérissée de tours à créneaux, enserrant son petit port de fortifications démantelées.

Rhodes est la perle des mers du Levant. La beauté de son ciel justifie le mythe antique qui la donnait pour amante au soleil. Nous mouillons dans l'après-midi, et le capitaine nous donne quelques heures pour parcourir la ville. Nous pénétrons dans l'enceinte par une poterne pratiquée dans le rempart, et nous nous trouvons en face de l'hôpital Saint-Jean et de la rue des Chevaliers. — Qu'on

se figure une de nos vieilles villes de province immobilisée à la fin du XVe siècle, et apparaissant de toutes pièces dans une île d'Asie. Voilà bien la maison du temps, peu élevée, percée de trois fenêtres carrées partagées en quatre par une croix et encadrées d'un cordon de pierre, la porte exhaussée sur trois degrés, à linteau en saillie écussonné des armes du maître, les gargouilles en forme de guivres, et aux angles les tourelles en encorbellement, les petites chapelles en cul-de-lampe : partout une fantaisie déjà plus sobre qui sent sa renaissance.

Hélas ! l'explosion de 1856 a détruit presque tous les monumens témoins des héroïques luttes de nos aïeux ; cependant, par une galanterie fortuite, elle a laissé debout ceux qui rappellent plus directement la France. La France ! c'est elle dont tout nous parle ici, et je suis, je le confesse, profondément ému en retrouvant sur toutes ces portes des devises, des noms, des emblèmes français et l'écusson fleurdelisé écartelé de Saint-Jean. Voici « l'auberge » de France, la seule épargnée par la destruction, la maison de Pierre d'Amboise, celle de François de Flotte, « prior de Tholoze. » Sur la seule porte des murailles restée intacte, entre deux grosses tours crénelées, voici les figures en haut-relief de trois prieurs, et encore et toujours l'écu de France. De la cathédrale, où était le magasin de poudre qui amena la catastrophe de 1856, il n'est demeuré qu'un campanile isolé. Çà et là, aux alentours, des dalles projetées par l'explosion livrent les noms des héros obscurs dont la poudre turque est revenue troubler la cendre après trois siècles et demi de paix dans la mort. Derrière la cathédrale, les remparts de la ville sont restés tels qu'au jour du dernier assaut : aux embrasures, les canons de l'ordre s'effritent sous la morsure de la rouille; la sentinelle turque se promène d'un air ennuyé parmi ces chères conquêtes de ses pères, regardant parfois vers la haute mer, comme si elle craignait de voir poindre encore le pavillon à croix blanche sur les galères de Pierre d'Aubusson ou de Villiers de l'Isle-Adam.

En redescendant par les rues moins silencieuses du bazar, nous retrouvons toujours, encastrés dans les murs des maisons, des mosquées, des fontaines, quelques modillons, quelques chapiteaux d'origine franque, quelque pierre tombale où s'agenouille une gauche et pieuse figure, bon soldat qui prie sur son lit de mort sans s'être dévêtu de sa cotte de fer.

Ah ! je disais ce matin que le renoncement et le sacrifice ne pouvaient pas fleurir sur cette molle terre : ces pierres m'infligent vite un démenti formel. C'étaient bien des hommes de renoncement et de sacrifice, ces aïeux dont chaque pan de mur respecté par le temps raconte la gloire modeste et la mort héroïque; dévoués au

service des « infermes, » remparts vivans du monde menacé, ils sont tombés par milliers de ces murailles sous les flèches tartares, mourant pour défendre leur croix. Je sais qu'il est de mode dans plus d'une école historique de condamner en masse les guerres chrétiennes, c'est-à-dire la défense séculaire de l'Occident contre la barbarie, et de biffer le long martyrologe qui va de Pierre l'Ermite à Villiers de l'Isle-Adam; mais, si les historiens qui du fond de leur cabinet décrètent les croisés de folie avaient suivi, comme moi, leurs traces de Nicée à Damiette et retrouvé dans toute l'Asie le vivant respect de notre plus honnête et plus vaillante gloire, ils les salueraient sans doute, comme je fais, de leur piété la plus émue.

Nous quittons Rhodes sur le soir et regardons longtemps s'enfoncer dans la mer la jeune ville turque, ses vieilles murailles franques, ses hauts palmiers et ses riantes campagnes.

Chypre, 6 novembre.

Je n'ai pas « sailli de mon lit tout deschaux, » comme le bon saint Louis, pour voir Chypre. Il est vrai que ma nef n'a touché aucun écueil, et que je me suis trouvé tranquillement mouillé, à mon réveil, en face d'une côte nue et sablonneuse, au pied de falaises carrées, sans végétation et sans grâce. Au bord de la mer, la *marine*, rangée de maisons grises avec des estacades en bois; à un kilomètre en arrière, la ville de Larnaka, signalée par quelques clochers à figure italienne sous leur crépi de chaux oriental et ponctuée de rares palmiers. Nous descendons à terre, et nous nous rendons au consulat : on nous dit à la chancellerie que notre agent est à sa maison de Larnaka. Les rues et le bazar de la marine sont assez vivans; nous y trouvons un grand mouvement de grains, de vins et de cotons. En revanche, Larnaka est la ville des Sept-Dormans. Rien de triste comme ces maisons en cailloux et en torchis, grises, carrées et plates, au bord de ces rues désertes. Dans quelques-unes cependant, habitations des consuls ou des riches négocians, on trouve, en franchissant ces murs silencieux, une sorte de *patio* à l'arabe, en forme de cloître, entourant d'arcades latérales une grande cour, tout ombreuse et parfumée de lauriers, de grenadiers, d'orangers et de myrtes. A la maison consulaire, une vieille Grecque, à figure d'oiseau de proie en cire blanche, nous annonce que son maître est parti pour le port; nous y retournons entre de maigres jardins de nopals et de lauriers-roses, et des labours poudreux qui rappellent la Champagne pouilleuse. Tout ce que nous voyons, murs, maisons, végétaux, sol des rues, semble s'émietter en poussière blanche sous l'action d'une inexorable sécheresse : les

cataractes du ciel s'effondreraient sur l'île sans éteindre les ardeurs de cette terre altérée depuis le commencement des siècles.

Le consul nous reçoit, et nous causons de l'état de l'île. On m'apporte des « antiquités. » J'achète pour quelques piastres des têtes et des bustes, les uns frustes et hiératiques, produits monstrueux de l'art phénicien, les autres délicats et charmans, drapés avec toute la science et la noblesse attiques, fils légitimes du génie grec.

Je ne sais point d'étude plus curieuse que celle de l'art chypriote, plus propre à éclairer les origines et la formation de l'art grec. A sa lumière, on acquiert la conviction que les arts de la Grèce lui sont venus non pas, comme on l'a tant dit, d'Égypte ou d'Asie-Mineure, mais surtout de Phénicie et d'Assyrie, par les îles de la Méditerranée, ces étapes intermédiaires où se sont rencontrées les deux races. Les colonies asiatiques apportaient là, avec leurs procédés de travail primitifs et imparfaits, leur idéal religieux, conventionnel et barbare; le génie hellène, naturaliste, souple et fin, s'emparait de ces rudimens et les rapportait chez lui transformés et perfectionnés. Entrez dans notre salle chypriote au Louvre et suivez attentivement cette série de têtes, de bustes, de fragmens, de vases, si ingénieusement disposés à l'appui de la thèse que je viens d'énoncer; une gradation insensible vous mènera de faces informes, grotesques, ouvrages des potiers phéniciens, assyriens peut-être, jusqu'aux purs et nobles profils du siècle de Phidias. Sans sortir de cette chambre, il semble qu'on suive avec un guide certain l'essor du génie humain descendant des plaines de la Mésopotamie aux côtes de la Grèce, pour rayonner de là sur tout l'Occident. Le consul d'Amérique, M. Cesnola, vient de découvrir à Golgos, dans des temples enfouis, des statues de grandeur naturelle, des fragmens d'architecture, des tombeaux, des restes de tout genre et d'un haut intérêt, destinés à appuyer ces idées par des argumens nouveaux.

On nous apporte aussi de ces verreries délicates, aux reflets irisés, que tout le monde connaît. Ces jeux de lumière sont dus à la lente décomposition des couches supérieures du verre. Ces fragiles objets, qu'on trouve dans l'île en très grand nombre, sont bien la plus écrasante ironie que je sache. De ces races fortes et puissantes entre toutes, Phéniciens, Égyptiens, Grecs, Romains, qui ont passé là avec leurs civilisations, leurs monumens, leurs littératures, leurs religions, leurs arts, le meilleur et plus complet témoin qui nous reste, c'est une feuille de verre tombant en poussière sous le doigt. Peut-être qu'un grand ancien, un conquérant, un orateur ou un poète, a tenu ce verre que voilà, croyant qu'il lui servirait une heure et escomptant pour lui-même l'immortalité : or le nom

de l'homme est perdu depuis des milliers d'années, et le verre est là entier dans ma main ! Éternelle vanité des efforts de l'homme pour se survivre à lui-même ! Le vieux Montaigne a raison, qui « loue une vie glissante, sombre et muette. »

Nous visitons l'église grecque, de construction franque, à lourds piliers percés d'espèces de portes cintrées et supportant des arcatures romanes. On y montre dans une crypte le tombeau de saint Lazare; je n'ai pas d'objections à y faire. Les villes curieuses qu'il faudrait voir sont Nicosie et Famagouste : cette dernière surtout est restée, paraît-il, figée dans la désolation du premier jour de la conquête. Les mêmes canons sont braqués dans les mêmes embrasures, et il n'a pas été dérangé une pierre aux brèches depuis l'assaut des soldats de Sélim.

Nous revenons nous embarquer à travers de grands magasins de blé, qui me rappellent la naïve admiration de Joinville devant les approvisionnemens faits dans l'île pour les croisés : « les fourmens et les orges mis par monciaux emmi les champs, et quand on les véoit, il sembloit que ce feussent montaignes. » Cette terre est toute pleine des souvenirs de saint Louis, qui y passa l'hiver de 1248-1249. Que d'autres souvenirs encore de l'épopée chrétienne dans l'île renégate : les barons français et les patriciennes de Venise, Guy de Lusignan et Catherine Cornaro ! — Nous achetons du « vin de commanderie, » âgé de cinquante ans, à ce que prétend le propriétaire de la cave; il nous fait goûter ses divers crus, et, comme j'élève des doutes sur la sécurité d'une pareille étude pour des gens à jeun, *kamni kalo to proï*, me dit-il avec assurance, « cela fait du bien le matin. »

Nous partons à la nuit tombante, guidés par le feu du mont Sainte-Croix, l'ancien mont de Vénus. Les bons pèlerins du moyen âge croyaient que la terrible déesse habitait encore ce sommet en fort joyeuse compagnie, et particulièrement avec le héros souabe à qui Richard Wagner a fait une retentissante notoriété. Écoutez plutôt le récit du cordelier d'Ulm dans son *Evagatorium :* « Le bruit court parmi le peuple, en Allemagne, qu'un noble de Souabe, appelé Danhuser, de Danhusen, ville près de Dünkelspückel, vécut quelque temps sur cette montagne avec Vénus. Pressé par le remords, il vint se confesser au pape; mais, l'absolution lui étant refusée, il retourna sur la montagne et ne reparut plus; il y vit, dit-on, dans les délices, jusqu'au jour du jugement... Pourtant Vénus est morte et damnée sans aucun doute. »

Tandis que je relis les adorables récits et le latin baroque du frère Faber, pèlerin de la fin du xve siècle, qui a écrit sur la Palestine, en 1483, la plus curieuse peut-être des relations que nous

possédions, un orage balaie le ciel, la pluie fouette les hublots, et le vent fait rage : patience, demain nous serons en Syrie!

Beyrouth, 7-11 novembre.

Quand les bons pèlerins allemands, dit encore le frère Faber, arrivèrent à l'aurore en vue des côtes de Syrie, ils furent éveillés par ce cri de la vigie : « O seigneurs pèlerins, levez-vous et montez, voici apparaître la terre que vous avez tant désiré voir, la terre-sainte, la terre de Chanaan, la terre glorieuse! » Si les mousses de la *Minerva* ne nous ont pas donné ce pieux éveil, le nôtre a été pourtant touchant et singulier en son genre. En ouvrant les yeux au bruit de la chaîne d'ancre criant sur les écubiers, je reconnais la diane sonnée par des clairons français; je saute sur le pont et j'aperçois, mouillés tout autour de nous, les quatre bâtimens de l'escadre arrivée d'hier en rade de Beyrouth, la *Gauloise*, la *Reine-Blanche*, la *Thétis* et le *Desaix*. Ils saluent le soleil levant en hissant à leur corne les couleurs nationales, bien douces à voir si loin du pays. C'est justice et plaisir d'apercevoir pour la première fois à travers des mâts français cette terre où nous allons retrouver à chaque pas les vestiges de notre sollicitude séculaire, des trophées, des pierres, des idées qui crient notre nom.

Cette première émotion donnée à l'apparition imprévue de la patrie, nous embrassons d'un regard Beyrouth, la plage et les sommets du Liban. Eh bien! faut-il l'avouer? la première impression a été médiocre, comme celle de tout rêve ardemment caressé qui se réalise, c'est-à-dire qui meurt. Le ciel est chargé de pluie, de lourds nuages voilent, sur notre gauche, la longue chaîne du Liban, de Beyrouth à Batroun. En face, la ville, adossée à une colline, vient baigner ses dernières maisons dans la mer; mais ces maisons européennes, à toits de tuiles, ont un aspect par trop civilisé. Je ne peux comparer Beyrouth, vue du large, qu'à Hyères, Cannes ou toute autre station d'hiver de la Méditerranée. Quant à la fertile végétation des campagnes, mes yeux, que le désert n'a pas encore rendus indulgens, la trouvent bien maigre.

Nous débarquons à l'abri d'un petit brise-lames, qui s'appuie aux assises rocheuses d'une grosse tour, reste des fortifications de l'émir Fakhr-ed-Din. Les drogmans des hôtels nous entourent depuis le pont du paquebot et se disputent nos effets et nos personnes. Ce sont tous de jeunes Maronites, de mine fière et intelligente, portant avec recherche l'élégant costume syrien, la veste courte et les pantalons bouffans. Ils parlent notre langue avec aisance, et rien ne rappelle chez eux la servilité basse et l'affreux baragouin des

Grecs ou des Juifs qui servent de drogmans dans les autres échelles d'Orient.

Un guide plus persuasif que ses confrères nous pousse dans l'*Hôtel de l'Europe;* nous trouvons là quelques compatriotes, entre autres M. de G..., de la mission française des haras. A peine installé, je cours chez l'excellent M. Péretié, gérant du consulat de France : nous passons la matinée à causer de ce pays, qu'il possède à fond. Il nous montre sa riche collection d'objets d'art, ses cuivres persans à légendes koufiques, ses bronzes égyptiens et ses terres cuites phéniciennes, ses faïences mauresques aux armes des princes croisés, ses délicieuses statuettes antiques et ses médailles des Séleucides, ses bas-reliefs palmyréens et ses amulettes gnostiques aux mystérieux symboles, tout un petit monde oriental et antique de pierre, de bronze et de terre, mais un monde qui ne serait vu que par ses plus beaux côtés.

M. de G... nous promène par la ville en nous parlant de la Syrie et de la Palestine, qu'il parcourt depuis huit mois et qu'il connaît fort bien. Les bazars ont un aspect plus *oriental* que ceux de Constantinople ou de Smyrne, en donnant à ce mot le sens qu'il a chez nous en peinture depuis Decamps et Marilhat : ruelles étroites, enserrées de hautes maisons, voûtes, arcades, jeux de lumière et d'ombre à travers les *tendidos* de nattes, percées capricieuses et noires sous des pâtés de constructions, terminées par une flaque de soleil dans une cour. Le long de ces coulées de pierre, sur d'étroites et sombres échoppes de bois vermoulu, s'étalent les commerces pittoresques du Levant : montagnes de fruits disposés avec symétrie pour le plaisir des yeux, épices et aromates qui s'annoncent de loin par leurs étranges parfums, devantures pavoisées de *kouffiehs*, mouchoirs de soie aux couleurs vives que les Arabes drapent sur leur tête, et qu'ils y fixent avec des tresses de laine ou de poil de chameau, harnais et selles de cuir rouge aux housses éclatantes, aux larges étriers de fer. Ce commerce est à peu près restreint aux nécessités premières de la vie arabe, des vivres, des vêtemens pour le cavalier et des harnais pour le cheval. Voici cependant des joailliers qui enchâssent assez gracieusement des turquoises dans leurs bijoux de filigrane, des lapidaires qui gravent en caractères anciens sur l'onyx ou la cornaline quelque pieux verset du Coran. En dehors des bazars, les rues proprement dites sont larges, droites, à l'européenne, bordées de maisons neuves d'un style franco-arabe assez bâtard, entremêlées de figuiers, de cactus, d'acacias et de grenadiers.

Ce qui nous frappe ici, ce sont les types humains. Sous ce rapport, la différence d'aspect entre la ville turque et la ville arabe

est absolue. On retrouve partout, sous ces costumes variés et fantaisistes, avec quelques modifications de famille et de tribu, la haute et maigre stature, les muscles d'acier, le front large et saillant du Sémite. Voici des Druses noblement drapés dans leurs *abayes*, des cheiks damasquins, des Bédouins plus chétifs et sordides, des Grecs (on appelle improprement de ce nom en Syrie les Arabes de religion orthodoxe), des gens de la Montagne et du désert; mais l'élément maronite est celui qui domine dans le commerce.

Les musulmanes et les jeunes filles chrétiennes sont entièrement voilées, les mères de famille sont décolletées d'une façon qui, j'en appelle à tous les voyageurs en Syrie, n'offre rien d'attrayant. En traversant le quartier juif, nous rencontrons quelques jeunes filles d'une beauté caractéristique; mieux que dans la hideuse juiverie constantinopolitaine, ces femmes ont gardé avec une fidélité merveilleuse le galbe et l'expression de visage connus sous le nom de type juif; tel les plus anciens documens nous le font connaître, tel la tradition l'a fixé dans les modèles des vieux maîtres, tel je le retrouve ici : grands yeux, sombres et doux, ovale fin et mat, grâce impérieuse et sauvage, ainsi devait être Esther affrontant le jugement d'Assuérus.

A la tombée de la nuit, nous allons nous asseoir devant un petit café sur la grande place de Beyrouth : de nombreux oisifs, gens du peuple, moukres, chameliers, marchands, attendent comme des statues, le narghilé tout chargé à la main, le coucher du soleil. Nous sommes en ramazan, le carême mahométan, et la loi sévère du prophète défend toute nourriture ainsi que la fumée du tabac avant la fin du jour. Le musulman observe rigoureusement ces prescriptions : tous les Orientaux, à quelque religion qu'ils appartiennent, sont les fidèles gardiens des pratiques extérieures et matérielles. Dès que le coup de canon libérateur a retenti, les pauvres croyans aspirent voluptueusement une bouffée de *tombéki;* même après ce jeûne de quatorze heures, le besoin de tabac est plus fort chez eux que celui de nourriture.

Tandis que nous quittions le café au milieu d'un nuage de fumée digne des dieux d'Homère, un bon coche jaune, comme ceux de notre enfance, avec un conducteur qui sonnait de la trompe, déboucha sur la place : c'était la diligence de Damas, dont l'arrivée est l'événement quotidien de Beyrouth. Grâce à l'industrie de quelques Français, une excellente route, la meilleure de l'empire sans contredit, relie les deux grands centres de la Syrie, et de confortables diligences font en quatorze heures le trajet de Beyrouth à Damas. Il est piquant de retrouver aux portes du désert les traditions perdues de Laffite et Caillard.

Tous ces jours-ci, nous avons parcouru la ville, visité les Pins, triste et monotone promenade où de longs pins écimés sortent seuls du sable rougeâtre, dormi le soir au bruit aimé de la mer déferlant contre les assises de la tour de Fakhr-ed-Din, organisé notre caravane, rendu visite à ces amis de quelques jours qui nous ont si cordialement accueilli à Beyrouth. La plupart des Maronites d'une certaine classe sont sortis du collége des lazaristes à Antoura ou de nos écoles européennes; je ne saurais dire combien j'ai été charmé par leur distinction d'idées et de manières, par cet heureux mariage de la culture occidentale et de la noblesse naturelle aux races arabes. Le peuple maronite est, de tous les élémens qui composent la société syrienne, celui qui s'impose tout d'abord à l'étranger par la séduction de ses qualités et même de ses défauts. Ils rappellent par bien des côtés le génie grec, ces Arabes, jouets d'une imagination qui grossit toutes choses, avides de merveilleux, d'histoires et d'aventures prestigieuses, se plaisant aux manifestations théâtrales et aux ovations tumultueuses, crédules à toute parole ardente, faciles à toute apothéose, amoureux de toutes les luttes, surtout de celles des armes, impatiens de tout joug et soucieux de changement. Surtout le trait distinctif des Maronites, comme de toutes les races chrétiennes de Syrie et de Palestine, ce qui les sépare des musulmans et me fait les comparer aux Grecs, c'est une personnalité débordante, une conviction sincère que le monde a les yeux fixés sur leurs moindres faits et gestes, les oreilles tendues à leurs moindres récriminations, et qu'un coup de fusil tiré dans la Montagne fait autant de bruit en Europe que le canon de Sébastopol ou de Sadowa. Ils puisent dans cette foi naïve l'obstination que la vanité ajoute toujours aux passions humaines chez les peuples comme chez les individus.

La pacification qui a suivi les déplorables événemens de 1860 n'a pu étouffer toutes les étincelles qui couvent dans ce foyer mal assoupi. Les haines et les défiances veillent encore toutes chaudes : à la cause la plus légère, à la moindre rixe, on sent passer dans toute la montagne des frissons de colère et de terreur. Il faut voir comme toutes ces têtes ardentes fermentent et flambent. Le voyageur européen qui apporte ici nos idées modérées et rassises se croit tout d'abord dans une maison d'aliénés. Je me prends à penser parfois, dans ce milieu si nouveau, que telle devait être l'atmosphère de notre XVIe siècle et de nos guerres de religion; en assistant aux emportemens provoqués par les mêmes mobiles, je comprends mieux tout ce qui m'étonnait dans les récits fiévreux de Montluc ou de d'Aubigné. Tel est l'attrait et le bénéfice des voyages de nous donner souvent dans le présent la leçon du passé; et tant il est vrai que le temps ne coule pas d'une façon uniforme, qu'il se

distribue inégalement dans l'espace, et qu'on peut retrouver chez les races primitives ou stationnaires les types exacts des métamorphoses qu'ont subies leurs aînées dans ce cycle éternel où tourne l'histoire. D'ailleurs il ne faut pas trop prendre au tragique toutes ces effervescences, et ne pas donner un sens trop absolu à l'emphase des mots. Dans ce pays, on appelle volontiers « guerre » un coup de fusil et « massacre » un coup de couteau. La louable attitude du patriarche maronite, les sages exhortations des agens étrangers, la proverbiale tolérance des Turcs, feront beaucoup pour l'apaisement momentané, sinon pour la paix définitive que des causes trop profondes de dissentiment ne permettent guère d'espérer de sitôt.

Djébeil, 12-13 novembre.

Enfin notre caravane est organisée. Un matin que le soleil sourit, chassant les nuages noirs qui se réfugient dans les hautes gorges du Sannîn comme une meute que le maître rappelle, nous sortons de Beyrouth par la Quarantaine, sur de bons chevaux chargés de nos fontes et de nos armes, pour aller coucher à Djébeil et de là remonter dans le Kesrouan. Nous traversons le Nahr-Beyrouth sur le pont de Fakhr-ed-Din, au milieu de roseaux et de lauriers-roses rabougris, avant de gagner la grève. Fière et délicieuse sensation : le fer des chevaux fait crier le beau sable doré; à intervalles égaux, la barre de houle vient les battre avec une plainte rhythmée et les éclabousse jusqu'au poitrail de son écume mousseuse. Nous marchons ainsi tout le jour en contournant le golfe, dans le sable humide, jouant avec la lame qui fuit ou court sur nous comme un jeune chat en gaîté. Je ne sais pas de plus libre sensation de bien-être physique et moral que celle ressentie à galoper ainsi, au début d'un voyage, dans un triple bain d'air, de lumière et d'eau, légèrement ébloui par le rayonnement de la mer, bercé dans ses pensées par sa plainte monotone. On sent qu'à chaque pas du cheval on secoue derrière soi un des soucis, un des chagrins, une des misères de cette vie civilisée, compliquée et inquiète, dont on a vécu jusque-là, et qu'on entre dans la vie errante et libre de l'homme des premiers jours, exempte de devoirs et de préoccupations factices, mesurée à la force et à l'audace de chacun, rude au corps, mais sereine à l'âme.

De loin en loin nous croisons sur la plage de petites caravanes : des cultivateurs de la côte qui viennent sur leurs ânes porter les cannes à sucre et les fruits à Beyrouth, un prêtre de Tripoli escorté d'un *cawas* aux vêtemens éclatans, un long troupeau de chamelles que deux Arabes mènent vendre au Caire : ils feront vingt jours de route en longeant la côte et le désert d'El-Arisch.

Avant d'arriver au charmant vallon du Nahr-el-Kelb (le fleuve du

Chien), on quitte un moment la grève au pied des montagnes; on gravit une étroite corniche taillée dans le rocher, surplombant la mer, sauvage et ardue, où bâille un pavé de dalles antiques, disjointes et brisées. C'est un reste de la voie romaine, qui continuait elle-même une route bien plus ancienne, la route de l'invasion, par où les armées asiatiques venaient se reposer de leurs fatigues au soleil de ces belles plages, qui exerçaient sur elles la même fascination que les vallées italiennes sur les hordes barbares du moyen âge. Toute l'antiquité armée a passé là, comme en font foi les archives de cette curieuse route, conservée sur les rochers dans lesquels elle est taillée : des stèles creusées l'une à côté de l'autre dans la paroi de pierre offrent les restes d'inscriptions de toutes langues et des emblèmes de tous les conquérans qui ont fait halte entre deux batailles dans le vallon du Nahr-el-Kelb. Comme dans les auberges les voyageurs écrivent leurs noms sur un livre, tous ces terribles touristes ont eu la fantaisie d'inscrire le leur sur ce rocher. Voici d'abord les aînés des maîtres du monde, les pharaons antérieurs à Moïse, déjà vainqueurs de la vieille Phénicie; les cartouches des Touthmès et des Rhamsès sont encore visibles, depuis trente ou quarante siècles que le bât des chameaux use en passant leurs hiéroglyphes; puis les conquérans assyriens venus de l'Euphrate, les Téglat-Phalasar et les Nabuchodonosor, figures hiératiques, reconnaissables à la mitre et à la longue robe des rois de Ninive. Après eux viennent les Romains avec leurs pompeuses épigraphes; Marc-Aurèle, un sage pourtant, parle de lui sur une pierre au milieu de tous ces soldats. Les premiers califes arabes ont signé aussi de leur vieille écriture koufique sur cette mémorable page; enfin une inscription datée de 1860 rappelle le passage de l'armée française, venue, elle, pour une cause de civilisation et de justice.

Après avoir traversé le fleuve du Chien sur un pont d'une seule arche, nous reprenons la plage, au pied des éminences qui portent les villages de Ghazir et d'Antoura, jusqu'au Nahr-Ibrahim, le fleuve d'Adonis, et nous atteignons Djébeil à la nuit tombante, tandis que la lune se lève sur les mers d'Égypte avec cette belle et douce couleur de vieux vermeil qu'elle prend au crépuscule.

A gauche du petit village et près de la mer, deux formes blanches luttent avec l'ombre; ce sont nos tentes, et nous éprouvons pour la première fois cette sensation de repos et de sécurité, récompense d'une journée de fatigue, qui nous deviendra si familière et que connaissent bien tous ceux qui ont voyagé de même, quand l'œil cherche avec impatience et discerne avec joie dans la nuit le cône blanc de la maison qui fuit chaque jour devant vous. Aujourd'hui la tente du voyageur en Syrie est devenue un confortable logis, plein de petites recherches; notre drogman jouit du coup de théâtre qu'il

nous a préparé, et nous faisons honneur à son dîner en riant de bon cœur de ce luxe inattendu et de la chute de nos illusions sur la vie arabe; mais bientôt, par un amer et naturel retour, notre nouvelle demeure nous rappelle une autre tente, frêle et glacial abri durant les nuits pluvieuses des Vosges, faite non plus pour les joies du voyage, mais pour les souffrances, les périls, les lourdes angoisses, et qu'avait trop tôt cessé d'habiter l'espérance.

Je sors après dîner et vais m'asseoir au clair de lune sur la plage, dans l'ancien port de la ville phénicienne. Voilà donc la divine Byblos, le sanctuaire mystérieux de l'ancien monde, où l'une des aînées des races humaines, sœur de celles d'Égypte et d'Assyrie, a incarné l'idée religieuse sous cette forme naturaliste dont s'est contentée d'abord l'enfance des peuples. Il est malaisé à la conscience moderne, raffinée et spiritualisée par le labeur incessant des âges, développée et purifiée par des transformations séculaires, de juger équitablement les conceptions de ces époques reculées. Il semble qu'à force d'avoir vécu, chez l'espèce comme chez l'individu, l'âme ait usé son enveloppe et s'en soit quelque peu dégagée; elle était autrement emprisonnée dans ses robustes liens de chair parmi ces hommes primitifs. Jetés, dans la jeunesse du monde, sur une terre brûlée de soleil, ivre, comme une adolescente, de ses séves nouvelles et de ses forces premières, éblouis et écrasés par la vie universelle qui tourbillonnait en eux et autour d'eux, doués d'organisations violentes, exempts de nos défaillances et de nos atténuations physiques comme de nos raffinemens de pensée, ces hommes obéissaient avec une pieuse ferveur à tous les appels de la nature, à tous les râles de la matière. Sans doute sous ces mystères, mal connus de nous, par lesquels ils attestaient les puissances élémentaires, se cachaient, du moins pour les meilleurs, des réminiscences ou des divinations d'un idéal supérieur; mais la masse adorait simplement les manifestations des phénomènes cosmiques et les forces créatrices immédiates. Sait-on bien que sur cette terre de Chanaan, toute vieille et désolée que l'aient faite le refroidissement des siècles et les fureurs des hommes, la nature ambiante vous trouble d'une étreinte autrement puissante que dans nos climats tempérés! Voici que dans cette nuit aux ombres légères, sur cette grève embrasée qui implore la caresse attiédie des flots, ma pensée évoque tout naturellement ce passé lointain sur la scène qui n'a pas changé. C'est l'heure des mystères et de la prière due aux déesses nocturnes: — la vierge lunaire, dont la calme majesté s'irradie devant moi sur les flots, qui parcourt lentement ses domaines de Tyr à Batroun et s'arrête amoureusement sur Gébal, — Astarté, la sombre déesse des puissances hostiles et immaîtrisées, la mort, les ténèbres, la mer, — Aschera, la vie communiquée, la volupté souveraine, qui cherche

Tammouz pour l'arracher au tombeau et le ranimer d'un baiser, Aschera, dont l'haleine ardente descend comme un frisson des gorges du Liban, fait frémir dans les entrailles de la montagne les lourds cabires, gardiens des métaux, ressuscite la ville ensevelie et appelle hors de ces hypogées dont est criblée la plaine les populations qui l'ont adorée. Elle est celle à qui rien ne résiste, et les sépulcres lui rendront leur proie. Voici venir les longues théories des hiérodules sous les mitres et les bandelettes; voici, conduit par les galles encore tout sanglans de leur immolation, le chœur affolé des femmes pleurant Tammouz et s'offrant au dieu mort. Tandis que la flûte pleureuse, les cris et les râles de l'orgie sainte meurent dans la nuit, guidant le peuple de Byblos aux eaux pourprées du fleuve où a saigné la blessure divine, les bruits d'une grande cité descendent de la colline; les temples, construits de monolithes gigantesques, s'élèvent sur les pilastres trapus, masqués par des pylônes à l'égyptienne; les palais projettent sur les rues les saillies des poutres en bois de cèdre; dans ce port, tout à l'heure désert, où ne se balançait même pas une barque de pêcheur, les galères de Tyr et de Sidon se pressent contre les larges jetées, les flottes de Carthage et d'Égypte enflent leurs voiles; les bazars s'éclairent et s'emplissent de toutes les races mercantiles du vieil Orient, des caravanes de Mésopotamie et de Chaldée, des esclaves de Nubie et de Mauritanie; sur les comptoirs des changeurs, les statères phéniciennes ruissellent, prêtes à payer les armes persanes, les baumes de Judée et d'Arabie, la pourpre des îles, l'ivoire du Gange, les moissons du Nil, les gemmes et les bijoux de Saba et d'Assur; les lampes des verriers brillent dans la nuit, les maçons recherchés des princes étrangers partent pour se louer aux rois d'Israël, les mages et les astronomes de Babylone apportent dans les chaires de Gébal les sciences de l'Euphrate, les enseignemens de Baal; de la magnifique et colossale cité, il sort un cri de plaisir, de travail et de richesse, le sourd bourdonnement des capitales la nuit; mais voici qu'un Juif sordide passe, qui la maudit au nom de son Dieu jaloux et dit : « J'exterminerai jusqu'à sa poussière, *radam pulverem ejus de ea.* » Je regarde autour de moi, et dans le silence et la solitude, sous les débris accumulés par d'autres races, je ne retrouve même pas, en vérité, un peu de la poussière de ces âges merveilleux. Seule, la vague obstinée revient mourir à sa place ancienne; seule, la lune poursuit sa route immuable, propice et compatissante aux souvenirs du passé. Où sont ces races bruyantes et disparues? Ces choses qui ne pensent pas et qui restent, la mer, les astres, les montagnes, sont donc plus fortes que nous, qui pensons et passons!

En rentrant me coucher dans ma tente, j'entends longtemps encore, à travers la cloison légère, les bruits de la nuit, le chant des

cigales, les grelots de nos mules, et surtout la sourdine plaintive de la mer battant contre les rochers, comme un écho demeuré des gémissemens d'Astarté pleurant son divin amant.

Le jour naissant n'a rien laissé debout de nos rêves. Il nous a montré quelques pauvres cabanes de pêcheurs groupées autour de la petite crique, au pied d'un haut donjon carré, construction arabe entée sur de belles assises de grandes pierres à refends qu'on a longtemps appelées cyclopéennes ou phéniciennes, mais qui, d'après les derniers arrêts de l'archéologie contemporaine, paraissent devoir être restituées simplement aux Romains. Nulle inscription ne trahit leur secret et ne vient faire concurrence aux légendes humoristiques et aux croquis gaulois laissés par nos troupiers sur le crépi de chaux des chambres de la tour. Quelques soldats libanais fort déguenillés et instruits à la française par un sous-officier gardent ces remparts, ces cabanes, une vieille église ruinée d'origine franque et les tombeaux épars dans la plaine. Pour témoigner, au milieu de toute cette misère, des splendeurs du passé, des tronçons de colonnes de marbre, de porphyre, de granit de Syène, se sont gauchement laissé prendre à tous les pans de murs, dans le torchis de boue et de rocaille, et y font la piteuse figure d'un os de géant dans le squelette rachitique d'un nain.

Les Cèdres, Ainétha, 17 novembre.

Tous ces jours-ci, nous avons traversé la partie de la montagne qu'on appelle le Kesrouan, en contournant le pic central du Sannîn. A partir d'Antoura, où nous avons laissé les tièdes brises de la côte dans les orangers du couvent, nous nous sommes élevés par des plateaux désolés et inhabités, et nous avons essuyé les nuits glaciales des sommets. Les Métualis d'Aphkâ nous ont reçus dans un site incomparable, où le fleuve d'Adonis sort brusquement d'une muraille de rochers, entre les ruines du temple de Vénus, comme notre fontaine de Vaucluse. De ces hauteurs, nous sommes descendus par des sentiers de chèvre, où nos petits chevaux faisaient la plus brave contenance, dans la célèbre vallée de Kadischâ, sur les villages de Kanobîn, de Diman et de Bcherreh, où nous avons couché hier.

Ce matin, nous quittons le village maronite pour monter aux cèdres de Salomon, à pied, par un sentier hasardeux, serpentant aux flancs de la gorge étroite et profonde qui descend du col du Liban à la mer, vers Tripoli. Nous nous arrêtons d'abord à un ermitage bâti sous une voûte de rochers. Un moine italien, qui l'habite depuis sept ans, nous questionne avec empressement sur la guerre de 1870 et l'attitude de l'Italie. Ah! padre Antonio, est-ce bien la peine de se faire ermite et de s'ensevelir dans la gorge de Kadischâ

pour parler politique aux voyageurs? L'homme ne quittera-t-il donc jamais le misérable souci des choses passagères?

A mesure que nous nous élevons, notre guide nous montre du doigt des points blancs au-dessus de notre tête; nous regardons, croyant apercevoir des nids d'oiseaux de proie : ce sont des ermitages. Dans ces vertigineuses demeures, dérobées aux aigles, des solitaires ont maçonné leurs cellules entre les fissures du roc. En voici plusieurs, tous plus inaccessibles; les anachorètes de cette nouvelle Thébaïde y vivent des aumônes en nature que les fidèles leur font passer de temps en temps. Si l'homme peut parvenir à dépouiller sa chair et son cœur pour devenir pur esprit, ce doit être dans un pareil site, qui tient à peine à la terre par ses horizons les plus désolés et qui touche de si près au ciel. Chacun de ces ermites a sa petite cloche qu'il sonne à l'heure de la prière : le tintement lointain nous en arrive, grêle et argentin, comme celui des clochettes des troupeaux dans les pâturages des Alpes.

Après avoir gravi pendant une heure les rudes lacets du sentier, nous débouchons subitement sur le plateau des Cèdres; à quelques pas de nous, sur un tertre isolé, enseveli sous la neige les trois quarts de l'année, d'où la végétation est absente à ce point que même les maigres hôtes des sommets, les chardons du Liban dont parle le livre des Chroniques, n'y viennent plus, se dressent les arbres solennels, comme un défi aux lois de la nature. Ils sont une centaine, relativement jeunes pour la plupart; six ou huit énormes troncs, pelés, écorchés, écimés par la foudre et mutilés par les tempêtes, conservent seuls encore, s'il faut en croire la tradition, le souvenir vivant des âges bibliques. Certaines facilités d'exploitation, absentes dans le reste de la montagne, pouvaient en effet désigner ce lieu aux ouvriers d'Hiram : le torrent que nous venons de remonter devait rouler les arbres jusqu'à la mer. Toujours est-il que c'est aujourd'hui le seul point du Liban où cette belle essence se soit maintenue; l'excommunication, prononcée par le patriarche maronite contre celui qui porterait la main sur les arbres vénérés, les défend de la cupidité des bûcherons.

Suivant un touchant usage, le curé de Bcherreh est monté pour dire la messe aux voyageurs. Le père nous attend dans une petite chapelle de pierres sèches, élevée au milieu du bois, bien nue et bien froide : il a apporté deux chandeliers de fer et un crucifix, seuls ornemens de son modeste autel, construit, comme l'arche de Salomon, de cèdres équarris, *cedris tabulatis;* mais, grand désarroi, son clerc n'a oublié que l'Évangile, et il faudrait deux heures pour l'aller chercher. Nous ne trouvons qu'un moyen de sortir d'embarras. Je prends ma Bible latine, et je traduis en français la leçon du jour, que le drogman transcrit aussitôt en arabe. Le récit de

l'apôtre sera sorti sans doute fort altéré de ces transformations; mais quelle éloquence lui prête la scène du sacrifice! La prière monte d'elle-même au cœur, grossie de pensées intraduisibles, à cette messe célébrée sur la montagne, dans une chapelle des catacombes, sous le dôme de ces arbres presque saints, entre les branches desquels brille à l'horizon l'éblouissant azur de la mer de Syrie!

Comme nous déjeunons autour d'un feu de branches odorantes, rendu nécessaire par le voisinage des neiges, un grand émoi se fait parmi nos gens; c'est, me dit-on, le neveu de Karam, Essad-Bey, qui vient nous saluer, suivi de tous les hommes d'Éden. Voilà certes la plus heureuse fortune de pittoresque que j'aie jamais rencontrée dans mes voyages, et je renonce à en traduire l'effet. Entre les petits monticules où se pressent les cèdres, une file de deux cents cavaliers au moins, vêtus de costumes gracieux et éclatans, montés sur de superbes chevaux et brandissant leurs armes, se déroule successivement à nos regards. En tête marche le jeune cheik, moins désigné encore par la richesse de son costume, éblouissant de fines broderies de soie et d'or, que par l'étonnante noblesse de ses traits, qui révèlent une haute et vieille race. Essad-Bey Karam vient à ma rencontre, me serre cordialement la main et m'adresse la parole en français avec une assurance et une netteté surprenantes. Je le fais asseoir à notre feu, tandis que ses hommes entravent leurs chevaux, mettent leurs armes en faisceaux et se groupent en cercle autour de nous derrière les énormes troncs, attentifs et curieux. Quel peintre arrangera jamais un plus merveilleux tableau? Le bey me parle longuement, avec effusion, des affaires et des sentimens de son peuple, de Karam le proscrit, de son inaltérable dévoûment pour la France. Il faut croire qu'il dit vrai, car les grands yeux et les figures loyales de tous les assistans expriment le même sentiment de vive sympathie. Nous sommes profondément touchés de retrouver dans ces montagnes perdues le nom de notre malheureuse patrie si honoré et si béni. Le cheik nous supplie d'accepter l'hospitalité chez lui, à Éden, dans cette populaire maison de Karam, ouverte, comme autrefois nos demeures féodales, à tous les hommes de la nation. Des motifs de réserve me forcent, hélas! de refuser cette occasion si intéressante d'études. Tandis que je me promène avec mon noble visiteur sous les cèdres et que le jeune fils du Liban me montre avec orgueil les gloires de sa montagne, ses compagnons forment une immense ronde et dansent en chantant des refrains arabes, entremêlés de couplets en l'honneur de la France. Les vestes bleues, écarlates, étincelantes d'or, les amples charwals et les tarbouchs passent et repassent dans la sombre ver-

dure du bois, encadrant ces figures énergiques et intelligentes; les chevaux hennissent et piaffent dans leurs entraves en faisant bruire les ornemens de métal de leurs housses multicolores, les armes damasquinées pendent aux maîtresses branches. Je doute qu'on puisse placer une apparition plus pittoresque, une plus complète incarnation de la couleur et de la poésie orientales dans un lieu mieux fait pour être le théâtre de scènes extraordinaires. Nous croyons rêver. Nous nous arrachons enfin à ces amis inconnus, qui saluent notre départ par des hourrahs frénétiques, des cris de « vive la France! » et des salves de coups de fusil. Nous nous éloignons, touchés plus que je ne saurais dire de cette affection reconnaissante qui a gardé la vénération du nom français, de ces mœurs nobles et guerrières, et de la grâce fière du jeune chef qui est venu de si loin, avec toute sa tribu, pour saluer un humble voyageur. Pauvre et brave peuple, qui a les défauts de l'enfant, il est vrai, l'imprévoyance et la témérité, mais qui a aussi ses qualités, ses surprises de cœur, ses effusions affectueuses.

A peine échappés à ces fêtes féeriques des yeux et du sentiment, une autre émotion saisissante nous attend. Nous gravissons la dernière rampe du col du Liban, que la neige couvre déjà d'un léger duvet blanc, et à un dernier bond de nos chevaux, qui nous transporte sur l'étroite arête, nous poussons un de ces cris d'admiration qu'arrache à l'homme la brusque rencontre du sublime dans la création. Deux panoramas distincts, tels que je n'en ai jamais contemplé, s'étendent l'un derrière, l'autre devant nous. Là, c'est celui que nous allons quitter, les sites grandioses que nous venons de parcourir, le mont des Cèdres, les pics du Sannîn, la gorge de Kadischâ comme une raie d'ombre éclairée çà et là par les miroirs de ses cascades, descendant de gouffre en gouffre, entre ses parois de rochers peuplées de monastères, aux sables de la côte, où blanchissent Batroun, Tripoli et Tortose; à l'horizon, la mer, toujours l'étincelante et chaude mer de Syrie, jusqu'aux limites où l'œil indécis la confond avec le ciel.

Ici, devant nous, aussi soudainement que si l'on tirait une toile de théâtre, se déroulent les larges plaines de la Bkaâ, les ruines de Baalbeck, adossées à la chaîne massive et tourmentée de l'Anti-Liban, à droite le sommet de l'Hermon, masquant le bassin du haut Jourdain, et, au-delà des montagnes, un ciel lumineux et doux, le ciel de Damas.

Après deux heures d'une rapide et pénible descente, nous trouvons nos tentes au village d'Ainétha, à mi-côte entre le col et la Bkaâ. Après dîner, nous sommes attirés par un vacarme assourdissant de darboukas et de flûtes : ce sont des Bédouins Navarris qui

reviennent d'accompagner une noce à Bcherreh; ils dansent aux sons de cet étrange orchestre sur un rhythme bizarre, qui n'est pas sans grâce. A notre prière, quelques jeunes femmes maronites exécutent après eux une danse de la montagne avec des cambrures de corps et des gestes harmonieux. Le curé préside à ces divertissemens innocens en fumant son long tchibouk et entretient avec sollicitude la lampe fumeuse, seul lustre de ce spectacle improvisé, dont les clartés vacillantes tirent çà et là des ténèbres les figures et les guenilles pittoresques des spectateurs et des acteurs. Le tout se termine par la distribution de quelques piastres partagées aux cris de vive la France !

La musique barbare retentit encore, tandis que nous nous endormons écrasés de fatigue et d'émotions, mais heureux d'avoir ajouté une journée radieuse à cette épargne de souvenirs qui s'amasse dans la mémoire pour consoler sur le tard les heures que la vie fait volontiers vides et sombres.

Damas, 21-26 novembre.

Après deux journées passées à Baalbeck, dans ce gigantesque amoncellement de merveilles, auquel trop de plumes savantes ou poétiques ont touché pour que je me risque à en parler après elles, nous avons gravi les contre-forts de l'Anti-Liban, gagné la vallée centrale de Zebedâny et redescendu le Barada depuis sa source jusqu'à la plaine de Damas. Au-delà de Souk-Wadi-Barada, le torrent bouillonne profondément sous un vert rideau de saules et de peupliers, entre d'âpres parois de rochers trouées à une grande hauteur de nombreuses chambres sépulcrales. Ce sont les tombeaux de l'antique Abila. Un troupeau de chèvres noires grimpe par le sentier étroit qui y mène, et se blottit frileusement au soleil dans les cellules de cette nécropole aérienne.

La rivière rejoint la grande route à une dizaine de kilomètres de Damas. Déjà les vergers d'abricotiers se pressent des deux côtés du chemin, et les maisons de campagne des riches Damasquins animent la gorge encore étranglée, riantes et pimpantes, tout agrémentées de terrasses, de vérandahs, peintes en détrempe à l'extérieur de la façon la plus réjouissante : bateaux à vapeur, chemins de fer, monstres apocalyptiques, oiseaux inconnus aux naturalistes, se mêlent fraternellement sur le crépi blanchâtre des murs. La route se couvre de piétons, de cavaliers drapés dans leurs *mach'las* éblouissans de broderies d'or, de jeunes effendis dressant d'admirables chevaux. Enfin le Barada franchit une dernière et haute brèche où de grands vautours planent sur leurs aires; la vallée s'élargit subitement, les jardins et les vergers s'étendent au large

comme un flot trop contenu, et une première gerbe de minarets nous annonce la ville, dont le tracé trop savant de la nouvelle route ne nous a pas permis d'avoir le panorama d'ensemble. Cette entrée de Damas ne ressemble à rien : des douanes, des mosquées, des casernes bariolées de larges raies bleues et blanches, puis un fouillis de misérables masures en torchis et en pisé; nous nous y perdons quelques minutes, nous entrons en nous courbant sous une petite porte, pratiquée cauteleusement comme une poterne de citadelle, et nous nous trouvons dans la cour de la locandah, pavée de marbre blanc et noir, ombragée par des citronniers pliant sous leurs fruits et rafraîchie par une source vive reçue dans une large vasque.

Une de nos premières excursions a été l'ascension de la colline qui domine le faubourg nord-ouest de Salahiyeh, par où arrivait l'ancienne route, et d'où l'on a la vue générale et trompeuse de la ville. De là l'effet est féerique : il n'en faudrait jamais descendre. Damas, avec son faubourg allongé du Meïdan, qui lui prête la forme d'une masse d'armes, apparaît comme une blanche tache de lait au centre de sa verte oasis, de ses forêts d'abricotiers et de peupliers. Les coupoles de la grande mosquée dessinent un renflement au cœur de la ville; sur tous les points, des minarets partent comme des flèches du milieu des toits en terrasse, dont le crépi de chaux donne à la cité arabe, vue d'en haut, ce ton d'uniforme blancheur; mais le trait, incomparable en Syrie, de ce paysage, c'est la zone opaque de verdure, de deux à trois lieues de largeur, qui du côté des montagnes enserre la ville à l'étouffer et de l'autre vient expirer à la limite du désert. Ce vaste échiquier de jardins, séparés par des murs de clôture, de petits chemins et par les mille canaux du Barada, qui y portent avec leurs eaux murmurantes la fertilité et la vie, tout ombreux de platanes, de peupliers, de saules, de cyprès, d'arbres fruitiers, meurt brusquement là où les eaux lui manquent : la stérilité et la désolation ressaisissent la plaine comme leur proie. A droite, les neiges de l'Hermon, au sud-ouest les sommets bleuâtres du Hauran et du Ledjâh, au nord les contre-forts de l'Anti-Liban courant dans la direction de Palmyre, en face de nous, l'étendue, plate, vague, nue, affirmée à peine par quelques ondulations de terrain : c'est le désert. Là devant, à quarante jours de marche, se trouve Bagdad. O féerie des souvenirs! prestige de l'imagination! je ne sais quoi fait battre le cœur d'un fou désir à ce nom qui évoque les merveilleuses histoires contées par le bon M. Galland à notre enfance songeuse, et cependant Bagdad n'est plus qu'une misérable bourgade, cent fois plus misérable que Damas.

C'est pourtant difficile. Un amas de maisons de boue et de paille

hachée, trapues, bossuées, lépreuses, perdues dans un labyrinthe de ruelles infectes, se pressant autour de mosquées aux trois quarts ruinées, — de grands bazars, c'est-à-dire des échoppes de bois vermoulu le long d'allées couvertes en planches, où quelques joyaux de prix et quelques tissus précieux se cachent au milieu de loques sordides derrière une avalanche de cotonnades et d'indiennes, — une population nombreuse et bruyante, mais grossière, malpropre, moins variée de types et de costumes que celle de Stamboul, — absence complète de vie sociale, de lieux de réunion, existence matérielle difficile, — voilà pour l'Européen Damas, le paradis où, selon la légende musulmane, Mahomet n'a pas voulu entrer de peur de se voir refuser la porte de l'autre.

Est-ce à dire que les hyperboles arabes qui ont préparé à notre crédulité cette rude déception ne soient qu'un amas de faussetés? En aucune façon. Le point de vue de l'Arabe est vrai pour lui, puisqu'il répond à sa mesure; il est faux pour nous, si nous le jugeons avec la nôtre. Pour le marchand de Bagdad, le pèlerin de La Mecque, le chamelier du Nedjed, qui ont parcouru durant de longs mois l'affreuse solitude du désert, subi les privations et les souffrances, rêvé l'ombre d'un arbuste et imploré la volupté d'un verre d'eau, pour la moitié des Asiatiques, dont l'incurie a fait de la terre une marâtre hostile, l'apparition soudaine de cette grande ville, de cette luxuriante verdure, de l'eau surtout, de l'eau, cette nécessité première et cette préoccupation suprême de l'Oriental, distribuée ici avec une folle profusion, la réalisation du mirage dont le soleil les a leurrés tant de fois, semblent une vision de l'Éden et justifient l'enthousiasme. Pour des gens habitués au plus absolu dénûment, dont tout l'horizon de désirs se borne à la satisfaction facile des exigences les plus élémentaires, aux consolations spirituelles de la mosquée, aux raffinemens d'une vie passée à l'ombre, au bord de l'eau, entre une tasse de café noir et un narghilé, les bazars de Damas, abondamment fournis de viandes, d'armes, d'étoffes, de tabac, les *tékés* (couvens) de derviches et les cours des grande mosquées, les intérieurs voluptueux des maisons, représentent à peu de frais le dernier mot du bien-être. Comment en serait-il de même pour nous autres Européens, à qui une nature clémente, sollicitée par un labeur séculaire, a prodigué toutes ses richesses, et qu'une civilisation avancée a initiés à toutes ses délicatesses? Chacune de nos grandes cités a une banlieue de jardins et de forêts et se mire dans une rivière que Damas pourrait envier, nos plus petites villes de province réunissent plus de ressources, de confort intelligent et d'élégance extérieure que la reine du désert. Comment ce qui est richesse, luxe et superflu pour l'Arabe ne nous paraîtrait-il pas mi-

sère et absence du nécessaire? La majeure partie des Orientaux retarde de trois ou quatre siècles sur nous au cadran de l'humanité, et vit dans un horizon intellectuel et social sous beaucoup de rapports comparable à celui de nos aïeux du moyen âge. Quand nous lisons dans les vieilles chroniques les naïves admirations de nos pères pour des idées, des inventions, des œuvres ou des plaisirs qui n'éveillent aujourd'hui que notre sourire, nous tâchons de redevenir enfans pour les comprendre et voir comme eux; faisons de même pour l'Arabe. Cette mise au point de vue est la préparation la plus indispensable à l'étude de l'Orient moderne, comme à celle de l'Orient antique, de l'Orient sacré.

Il ne faut pas chercher ici de monumens antiques. En dehors de quelques restes d'arcs de triomphe et de colonnades encastrés dans les maisons de la *Rue droite*, qui partage la ville dans l'axe de l'ancienne *via recta* avec la fidélité obstinée, instinctive, que l'Oriental garde aux rues et aux chemins où ont passé ses pères, il ne subsiste rien des splendeurs d'autrefois. Pourtant Damas n'est pas une parvenue; elle a ses titres de noblesse dans la *Genèse*, et depuis lors l'histoire ne l'a jamais perdue de vue. Rabelais appelait Chinon « ville insigne, ville noble, ville antique, voire première du monde, selon le jugement et assertion des plus doctes massorets. » — Les « massorets » donneraient encore le pas à Damas; mais, si la vieille capitale syrienne n'a rien retenu de son brillant passé, c'est qu'elle ne compte plus ses sacs, ses incendies et ses ruines. Le beau fruit de l'oasis a tenté tous les conquérans affamés du désert; depuis le temps où les cheiks amorrhéens y poursuivaient Chodorlahomor, Assyriens, Mèdes, Égyptiens, Romains, Sarrasins, Turcs, y ont assez promené leurs armes pour éviter à l'archéologue la peine de glaner après eux. Seuls les croisés n'ont pu en forcer les portes; aussi Damas est-elle restée de ce chef l'une des villes saintes de l'islam.

Nous entrons dans la grande mosquée, où le ghiaour est aujourd'hui admis, sans trop de peine, sous la protection d'un *cawas* du consulat. On la prend généralement pour une ancienne basilique chrétienne; cette opinion ne saurait subsister devant la comparaison avec les mosquées-types du Caire. Voici bien la cour en forme de carré long, entourée sur trois côtés d'un cloître à un rang d'arcades, et, sur le côté orienté, d'un vaisseau à trois nefs. Les colonnes, presque toutes de marbres précieux, à lourds chapiteaux byzantins qui supportent ces nefs, proviennent seules de l'ancienne basilique, vraisemblablement bâtie sur le même emplacement. Au centre des trois nefs, une coupole protége une fontaine. Une sorte de petite chapelle à grillages curieusement ouvragés,

surmontée d'un dôme cannelé, renferme, selon les habitans de Damas, le tombeau de saint Jean-Baptiste. L'église chrétienne était en effet dédiée au précurseur. Dans l'immense parvis, nous remarquons, sur un édicule en forme de baptistère, et sur le mur même de la mosquée, des mosaïques fort anciennes et bien conservées. On en voit également à la mosquée de Malek-Daher. Les minarets des quatre angles, indépendans de l'œuvre principale, sont originaux, sobrement décorés de rosaces déliées, d'arabesques, de stalactites et de culs-de-four. Le tout est bâti par assises alternées de pierres blanches et noires, comme la cathédrale de San-Lorenzo à Gênes. Il me souvient à ce propos d'une merveilleuse chapelle, morceau de marbre orfévré par le Sansovino, dédiée à saint Jean, dont les reliques auraient été apportées de Palestine à Gênes, et placée dans le vieux vaisseau gothique comme celle de Damas dans la mosquée. N'y a-t-il pas dans ces analogies la trace d'un souvenir immédiat, rapporté par quelque croisé de la ville des califes à celle des doges? Il y a encore à San-Lorenzo, perdu dans l'ombre et la solitude du chœur, où j'ai confondu parfois le soir sa vivante et fervente figure avec les femmes en prière qui l'entouraient, un vieux moine de pierre, agenouillé dans sa robe blanche sur la table de son tombeau; je me rappelle avoir songé longtemps auprès de ce personnage mystérieux, qui me retenait comme s'il avait quelque chose à me dire; n'était-ce pas un apôtre des Sarrasins qui me voulait faire à mon insu la première révélation de cet Orient où je devais être appelé à vivre un jour?

Le grand attrait et la grande originalité de Damas, le seul côté de la ville qui puisse défier sans péril les caprices de l'imagination, ce sont les intérieurs de maisons. Extérieurement, je l'ai dit, toutes les habitations se ressemblent par une pauvreté égale. On y pénètre par quelque porte basse, par quelque couloir borgne et timide; les gens de ce pays, les chrétiens et les juifs surtout, sont payés pour nourrir toutes les craintes et cacher leurs richesses sous une enveloppe misérable, comme dans nos ghettos du moyen âge. En franchissant le seuil, on ne sait jamais si l'on tombera dans une cabane ou dans un palais. Grâce à notre aimable guide, M. Robin, gérant de notre consulat, nous ne frappons qu'aux meilleures portes.

La disposition intérieure de ces habitations est à peu près la même partout : une cour rectangulaire, pavée de marbre, avec un bassin d'eau vive au milieu; des orangers, des citronniers, des grenadiers, sortent des dalles précieuses, ombragent la vasque limpide et emplissent la cour du parfum de leurs fleurs et de l'éclat de leurs fruits. Tout autour règnent des galeries ou des appartemens de plain-pied; sur un des côtés le *sélamlik*, salon de parade, parqueté, dallé

de marbre, ou simplement tapissé de nattes, partagé en deux par un degré qui exhausse la moitié honorable de la pièce. Ici encore une fontaine alimentée souvent par un ou plusieurs jets d'eau. Le Barada, débité par mille conduits dans toute la ville, fournit abondamment aux maisons riches ce luxe suprême de l'Orient; des contrats séculaires, qui constituent souvent la plus grande valeur de l'immeuble, assurent à chacun la part qui lui revient. Un divan circulaire, recouvert de soie brochée d'argent et d'or, des tabourets à incrustations de nacre meublent la pièce; des niches revêtues de marbre, de marqueterie, de carreaux de faïence, supportent des porcelaines et de l'argenterie; nous nous extasions surtout devant les boiseries et les plafonds, d'une grâce et d'un éclat incomparables, tantôt à poutrelles saillantes, peintes et dorées, tantôt à caissons évidés où les habiles menuisiers d'autrefois ont découpé dans le cèdre et le sycomore toute une végétation luxuriante de rosaces, d'arabesques, de fleurs, aux nuances sobres et éteintes, relevées par les tons d'or. La peinture et l'aquarelle pourraient seules rendre l'impression de ces plafonds damasquins, dignes de lutter, dans un genre plus léger et plus éclatant, avec les stalles de chœur et les bois sculptés de notre renaissance.

Dans ces grands appartemens, isolés par leurs cours du bruit de la rue, protégés contre l'été par leurs arbres, leurs fontaines, leurs pavés, tout est fraîcheur, silence et plaisir des yeux; accroupi sur le divan, distrait, puis assoupi par le murmure perpétuel de l'eau dans la vasque, on laisse son imagination voguer à plein rêve dans les royaumes de la reine Mab, jusqu'au moment où l'on se sent envahi par le dieu oriental que tout implore ici, le *kief*, c'est-à-dire l'inaction parfaite, consciente et voluptueuse, de l'âme et du corps.

Les maîtres de ces palais nous reçoivent avec l'affabilité courtoise qu'on ne saurait refuser aux mœurs de l'Orient; ils nous en font modestement les honneurs, comme à des amis attendus : sans nous importuner du flux de paroles dont un Européen se mettrait en frais pour accueillir ses hôtes, ils nous laissent contempler silencieusement leurs richesses, en dégustant le café, les confitures de roses, les sorbets et les narghilés que les serviteurs nous présentent, une main posée sur leur cœur.

Je dois ajouter maintenant, pour être véridique, que cet ensemble harmonieux et complet ne se retrouve plus à Damas que chez deux ou trois privilégiés. Presque partout, la morsure du temps, la ruine des familles, ont causé des dommages irréparables; plus souvent encore leur fortune a porté le dernier coup à la vieille demeure par l'envahissement du meuble européen. Dans les constructions modernes, le plan traditionnel est respecté, mais tout est décadence

lourde et bête. Devant l'insouciance des musulmans et la terreur des chrétiens, les Juifs enrichis sont les seuls à bâtir. Ils demandent à l'architecture les travestissemens les plus grotesques. Chez l'un d'eux, nous avons admiré une fontaine, portée sur des lions sculptés par un plâtrier italien, et des panneaux ornés de palmiers de marbre, au feuillage en relief, avec des serins empaillés posés entre les branches. C'est le dernier mot du goût israélite. Un autre fait peindre des médaillons par un badigeonneur de passage, et, nous prenant à témoin de ses sentimens français, il nous montre sur le mur, entre un *railway* et un *steamboat*,... la maison de M. Thiers! Le bon Damasquin était à Paris pour son négoce à l'époque de la commune; justement indigné de la destruction de l'hôtel du président, il l'a fait reproduire dans sa galerie.

La plus luxueuse de ces constructions récentes est la maison d'Ambhar, un Juif millionnaire, dont la fortune ressemble à une histoire des *Mille et une Nuits*. Parti, il y a quelque vingt ans, pour les Indes comme domestique, il en est revenu, nous dit-on, « avec son fez plein de diamans. » On sait que les Orientaux affectionnent pour leur épargne ce placement solide, mobile et facile à dissimuler. Rien n'a été oublié, excepté le goût, dans ce temple qu'il pourrait dédier, comme les anciens, à la Fortune lointaine. Un heureux hasard nous y fait pénétrer pendant une solennelle réunion de famille, un tableau saisissant, que Véronèse eût intitulé *les Relevailles de l'accouchée*. Tout, jusqu'à la prédominance des tons jaunes dans les toilettes des femmes, fait penser aux grandes toiles du maître. L'accouchée est assise sur son lit de parade, dans des flots de dentelle, magnifiquement ornée, peinte comme Judith allant séduire Holopherne. Des femmes, en costumes éclatans et criards, chargées de joyaux et de diadèmes, fardées, les sourcils rasés, entourent le chevet du lit. Les amis, les enfans juchés sur des patins de bois ou d'ivoire, perdus dans leurs grandes robes lilas, cerise, vert-pomme, sont réunis autour des tabourets de nacre, couverts de raisins et de pistaches. Le maître se promène au milieu de tout ce monde en *gombaz* de soie jaune à ramages, noué par une ceinture de cachemire. Quelques-unes de ces Juives ont de grands yeux expressifs, avivés encore par le *kohl;* mais le reste du visage est caché sous une triple couche de céruse et d'antimoine.

Cette scène de vie antique prise sur le fait, si colorée et si neuve pour nous, nous retient aussi longtemps que les bienséances le permettent. En sortant de chez Ambhar, nous passons devant un autre tableau, tout posé pour Rembrandt, celui-là. Dans une sorte de petite chapelle isolée, au fond d'une niche en bois curieusement peint et fouillé, merveilleusement éclairé par un rayon oblique dans

une place d'ombre, un vieil Arabe, vêtu et coiffé de vert, dont la longue et opulente barbe blanche balaie la ceinture, est accroupi sur un volumineux Coran. Il penche et relève avec un balancement rhythmé son large front, orné d'énormes besicles, sur le texte sacré, dont il bourdonne à mi-voix les versets. C'est avec la palette et la brosse qu'il faudrait rendre ces motifs originaux, ces bonnes fortunes du regard, qu'on rencontre fréquemment ici et qui tiennent lieu de bien des satisfactions absentes.

Nous parcourons les bazars, dont une foule compacte monte et descend sans interruption les artères étroites. Pour nos yeux, faits au spectacle du pont de Galata, cette lanterne magique où passe et repasse tout l'Orient, le mouvement de Damas manque un peu de variété et d'imprévu. Sauf quelques Persans et quelques Juifs, c'est toujours le type arabe dans son immuabilité traditionnelle, petit et chétif sous le haillon de poil de chèvre du Bédouin, noble et majestueux sous l'abaye tissée d'or du cheik druse. Les marchands de Bagdad, les chameaux chargés de tapis, s'engouffrent sous la haute porte ogivale de ce beau khan Assad-Pacha, bâti au XVIIe siècle dans le plus pur goût moresque. Les chrétiens, grecs ou maronites, tiennent boutique d'étoffes européennes, hélas! pour la plupart; les musulmans vendent des conserves d'abricots, des sucreries renommées, des meubles en marqueterie, des harnais, des pelleteries, des armes.

Le soir, nous suivons la foule dans les cafés, où elle se presse pendant les nuits de ramazan. Ce sont de larges salles sous des voûtes écrasées, éclairées par les lampes fumeuses qui pendent aux nervures. Sur la terre battue, des nattes et des tabourets attendent les gens du commun, tandis que les délicats et les personnages en place se hissent sur une banquette circulaire qui règne à deux ou trois pieds du sol. Tous aspirent silencieusement le *calioun*, composé de deux tiges de roseau emmanchées à angle aigu dans un œuf de métal ou de bois noir, et l'arrosent d'innombrables tasses de café. Les amateurs de spectacle suivent les faits et gestes cyniques, commentés par des plaisanteries risquées, de plusieurs *karagheuz* installés aux angles de la salle; les mélomanes écoutent un orchestre uniformément composé d'une *darbouka*, d'une espèce de rebec et d'une série de cordes tendues sur une table de bois, qui recommence éternellement l'unique mélopée arabe; des chanteurs l'accompagnent avec ces gammes de tête dont les Orientaux ont le secret, et racontent sur le rhythme mélancolique les amours, les combats, les drames du désert.

Nous avons rendu visite à Abd-el-Kader. L'émir, strict observateur des prescriptions religieuses, se cloître durant tout le ramazan

dans un village à quelques lieues de Damas. Il a bien voulu sortir pour nous de ses habitudes et venir nous recevoir dans la maison très simple et très modeste où nous le trouvons. Abd-el-Kader a une belle tête, grave et douce, mais susceptible de s'illuminer sous une impression religieuse ou belliqueuse. Grâce à ses cheveux, qu'il teint soigneusement, il paraît beaucoup plus jeune que son âge. Nous recevons de lui un accueil cordial : il s'informe avec empressement des affaires de France, de la politique européenne, et nous demande de nous intéresser à son fils, qui a obtenu l'*aman* après avoir été compromis dans la dernière insurrection. Abd-el-Kader jouit d'une autorité incontestée sur ses compatriotes algériens, fort nombreux en Syrie. Cet ascendant lui a permis de rendre, pendant les massacres de 1860, de tardifs, mais sérieux services. Aussitôt après les sanglantes journées, l'émir s'enferma durant deux mois dans la grande mosquée pour se purifier de la souillure contractée aux yeux des croyans en sauvant des têtes infidèles.

Il faut entendre avec quelle épouvante les survivans parlent de cette triste époque. Depuis lors il plane comme un nuage de terreur sur Damas. A de certains jours, sans raison apparente, un frisson d'épouvante court par la ville, chacun serre à la hâte ses hardes et ses objets précieux et se dispose à fuir à Beyrouth. Les chrétiens, nombreux et armés, ne songent même pas à se défendre, et se laisseraient, aujourd'hui comme alors, égorger sans résistance. Quelques Druses auraient raison de tout le faubourg.

Pourtant nulle population ne paraît plus tranquille et plus facile à conduire que celle-ci, quand un courant de fanatisme ne vient pas l'agiter dans ses couches profondes. Les actes de violence sont fort rares : c'est un étonnement perpétuel pour nous de voir le cawas du consulat, qui nous précède suivant la coutume locale, écarter rudement à coups de courbache cette foule de musulmans armés pour la plupart, intolérans et prévenus contre l'Européen. Voit-on un étranger qui se promènerait sur nos boulevards en faisant cravacher les passans par un sergent! Est-ce que le sentiment de la dignité humaine est moins développé chez eux que chez nous? Pourtant sous bien d'autres rapports ils le portent à un degré inconnu aux classes inférieures de notre société; seulement l'Oriental a le respect passif et absolu de l'autorité sous toutes ses formes : habitué à ne la voir exercer que par ceux qui peuvent l'appuyer sur la force, il n'en raisonne jamais la source et se courbe devant ses manifestations extérieures.

Tout ce peuple est administré, jugé et contenu par une douzaine de fonctionnaires turcs gravement occupés à fumer des cigarettes dans les salles du Konaq (hôtel du gouvernement). Les sentences

s'exécutent, et l'impôt rentre. Ceci d'ailleurs cesse d'être toujours vrai en dehors de la banlieue de la ville. Les tribus du Hauran, les villages druses ne paient le *verguí* (impôt foncier) que quand ils y sont contraints, et le percepteur risque de faire maigre recette quand il n'est pas soutenu d'un bataillon. Il faut dire que dans ce dernier cas il se rattrape avec usure. La sécurité n'est pas mieux assurée à deux journées de Damas. Les Bédouins du grand désert poussent leurs razzias jusqu'aux portes. Ces jours-ci, deux de nos commensaux à l'hôtel, officiers italiens en mission de remonte, ont cherché à gagner le Hauran : à quelques heures de la ville, ils ont été dévalisés de leurs chevaux et de leur argent. Dès que les troupes turques cessent de tenir la campagne, les nomades reviennent comme des sauterelles refoulées un instant. En vain a-t-on essayé de les apprivoiser à la charrue en leur livrant des concessions de terre : las de ce travail servile, ils fuient bientôt leur propriété, en poussant devant eux leurs troupeaux de la pointe de leurs lances. Fidèle à la vieille loi que Jéhovah lui a faite, Ismaël retourne « planter ses tentes hors de la région de ses frères; sa main est contre tous et la main de tous est contre lui. »

Nous aussi, nous nous décidons à reprendre notre course vagabonde et à retourner à nos tentes. Quand on a vécu quelque temps de cette vie active et changeante, où chaque heure apporte son imprévu, chaque soir son logis et son horizon nouveau, il faut qu'une ville ait de bien singuliers attraits pour qu'on se plie sans révolte aux habitudes monotones de l'auberge. D'ailleurs le voyageur est un être inconstant; à peine a-t-il touché le but souhaité que son imagination court devant lui sur le chemin qui reste à faire. Voici les plaines du Jourdain, les monts de Palestine, Jérusalem, qui nous appellent. Rien ne nous retient plus ici. Je comprends que dans ces frais vestibules pavés de marbre, à l'ombre des orangers, au bord de la vasque limpide où, comme dit le poète,

Les robinets d'airain chantent en s'égouttant,

dans ces asiles sacrés où tout est repos et silence, excepté le murmure assoupi de la source et le gloussement du narghilé, je comprends qu'on se laisse surprendre un instant par l'anéantissement voluptueux du Turc, le *kief* d'Hassan dans *Namouna;* mais l'homme d'Occident, qui ne peut atteindre à ce haut degré de sagesse animale, secoue bientôt cette torpeur et se lève, poursuivi par la voix qui crie toujours aux fils de Japhet : « Agis et marche ! »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LA

HAUTE-ALSACE

AVANT L'ANNEXION

Notes pour servir à l'histoire de l'industrie cotonnière du département du Haut-Rhin, par M. A. Penot (*Bulletins de la Société industrielle de Mulhouse,* avril et mai 1874).

S'il est une de nos provinces qui, plus largement que les autres, ait initié le public aux incidens de sa destinée locale, c'est assurément la Haute-Alsace. On dirait que, dans le pressentiment de calamités prochaines, elle a voulu laisser des témoignages multipliés de son attachement à la France et de ses regrets d'en être séparée. Incorporée la dernière, elle a tenu à mettre hors de doute les bons effets de cette incorporation. Pour cela, elle s'est montrée dans son plus beau jour, a ouvert ses livres de comptes et ses ateliers, divulgué jusqu'au secret des perfectionnemens auxquels elle devait en partie sa fortune. Cette générosité était en même temps le plus juste des calculs. La Haute-Alsace, en se révélant ainsi, s'appuyait sur la notoriété, qui ne trompe jamais ceux qui s'y confient hardiment, et c'est encore aujourd'hui à la notoriété qu'elle s'adresse en faisant, avec M. A. Penot, un dernier retour vers le passé. Il ne s'agit plus, comme naguère, de calculer ce qu'elle nous apportait d'activité et de richesse; il s'agit de savoir d'une manière précise ce que nous avons perdu en la perdant. Personne mieux que M. Penot ne pouvait donner aux termes de ce problème une solution satisfaisante.

Ce n'est pas que M. Penot soit un fabricant ou un ingénieur, il est médecin; il n'est pas même originaire de Mulhouse, mais il l'a habitée plus de quarante ans, et l'a étudiée avec cette sûreté d'observation que donne la pratique médicale. Nul ne connaît mieux les ouvriers, ne les a suivis avec plus de sollicitude et souvent ramenés par de meilleurs conseils. Il n'est point d'industrie dans le pays dont il ne sache les origines et ne puisse raconter les développemens, citer en détail les progrès techniques. Voilà des titres suffisans pour établir la preuve qu'il parle de ce qu'il sait à fond; il en est un autre qui complète et corrobore ceux-là. A diverses reprises et pour de longues périodes, il a été appelé à la vice-présidence de la Société industrielle de Mulhouse. Or cette société, de l'aveu de tous, est pour les fabrications de la Haute-Alsace un flambeau et un drapeau : en être l'un des titulaires passe pour une fonction honorifique et un brevet de compétence. A bon droit, de loin en loin, on décerne cet honneur à des membres de la société qui, en dehors de toute qualité spéciale, ont fait preuve de notions d'ensemble et peuvent ainsi, sur des questions épineuses, départager au besoin les opinions des gens du métier. On le voit, M. Penot a trouvé dans la Haute-Alsace un sujet qui lui est familier et où l'intérêt ne manque pas, depuis l'heure de sa réunion à la France et du mouvement d'ascension qui en fut la suite jusqu'à l'heure où la fatalité des événemens nous contraignait à la livrer à la Prusse. Il y a là bien des contrastes, des succès chèrement expiés, une ère de constantes prospérités tant que prévalut le génie de la paix. Ce qui importe surtout, c'est de dresser des détails de ce mouvement un inventaire exact, afin de pouvoir vérifier plus tard si la brillante situation acquise sous nos auspices n'aura pas dépéri pour d'autres causes et dans d'autres mains. C'est ce que nous allons faire en nous aidant du mémoire de M. Penot.

I.

Pour prendre les choses à leur source, il faut les ramener à l'annexion de la petite république de Mulhouse, qui eut lieu en 1798, et aux commencemens de l'industrie du coton, qui date de la seconde moitié du dernier siècle. La république de Mulhouse n'avait jusqu'alors qu'une existence obscure et pour ainsi dire végétative; réduite à quelques lambeaux de territoire, elle ne possédait qu'un domaine agricole très insuffisant, et n'avait pas même la conscience des destinées industrielles qui l'attendaient. A peine y comptait-on quelques ateliers où l'on fabriquait des draps sans réputation et de qualité médiocre, n'ayant d'autre marché qu'une consommation

locale ne dépassant pas la banlieue. Telle quelle, cette industrie avait pourtant excité quelques jalousies dans le sein de la communauté; elle donnait, à ce qu'il semble, de trop gros bénéfices et tendait à investir ceux qui l'exerçaient d'une sorte de patriciat. Un parti se forma dès lors pour combattre ce moyen d'acquérir une richesse qui jurait avec la condition modeste des autres citoyens. Le magistrat fut mis en demeure d'aviser, et, cédant au vœu de la majorité, il rendit en 1740 un édit qui limitait pour chaque atelier le nombre des pièces qui pourraient en sortir annuellement; c'était presqu'une loi somptuaire. Comme toujours, elle trompa les calculs de ceux qui en avaient été les instigateurs. L'amende était faible, le profit de fabrication considérable; il y eut de nombreuses contraventions qui restèrent impunies, si bien que l'édit, mal obéi, tomba promptement en désuétude.

La fabrication de ces draps communs allait d'ailleurs rencontrer un concurrent plus sérieux dans l'industrie des toiles peintes, comme on la nommait alors. Le génie des découvertes devait bientôt l'introduire à Mulhouse comme dans un foyer de prédilection. Ce fut en 1746 en effet que se fonda la première *fabrique d'indiennes*, autre nom technique qu'a consacré la tradition, et qui eut pour associés Samuel Kœchlin, Jean-Jacques Smalzer et Jean-Henri Dollfus. Or voici comment entre eux se partagèrent les rôles. L'idée première appartient à Smalzer, qui avait séjourné pendant quelques années en pays étranger dans une maison faisant le commerce des toiles peintes qu'elle tirait de la Hollande. A son retour, il proposa à Henri Dollfus, peintre, de fonder en commun un établissement de ce genre, et, faute de fonds suffisans, ils s'adjoignirent Samuel Kœchlin, négociant expérimenté, qui se chargea de les fournir. Telle est, dans ses termes les plus exacts, l'origine de l'industrie du coton en Alsace, et en même temps celle de l'indienne en France, sur laquelle il y avait jusqu'ici quelques variantes. Il paraît en effet prouvé qu'avant de fonder son établissement de Jouy le célèbre Oberkampf avait travaillé dans les ateliers de Samuel Kœchlin. A Mulhouse, sur les lieux mêmes, avec des papiers de famille en main, ces questions délicates de priorité ont pu être fixées mieux que partout ailleurs et après une vérification plus complète.

Quoi qu'il en soit, dès le milieu du XVIIIe siècle, l'industrie des toiles peintes prit pied dans la Haute-Alsace, et, dès ses débuts, s'empara non-seulement du petit marché où elle est née, mais du marché général. A Mulhouse, ce fut un véritable engouement, et il faut dire que toutes les circonstances locales s'y prêtaient. L'eau de la Doller était excellente pour les teintures et assez abondante pour suffire aux besoins de plusieurs établissemens. Manquait-on d'ar-

gent pour construire des ateliers, monter des métiers, munir les locaux des appareils encore rudimentaires qu'exigeait une fabrication mêlée d'art et d'industrie, Bâle était à deux pas avec des caisses toujours ouvertes et des banquiers qui faisaient volontiers crédit à Mulhouse, pourvu qu'elle offrît quelques garanties. Un autre avantage, celui-là plus rare, c'était que les toiles peintes, d'introduction récente, n'étaient pas encore tombées dans les mains énervantes des corporations, qu'elles n'avaient ni règlemens à suivre, ni maîtrises à gagner, ni chefs-d'œuvre à produire. Elles restaient libres, tandis qu'autour d'elles aucun produit ne l'était. Que de causes pour un prompt développement! Les chroniques du temps n'en parlent que comme d'une épidémie qui frappait toutes les classes indistinctement. C'était à qui se ferait fabricant de toiles peintes : on y allait comme on va à une loterie et comme s'il n'y avait eu que des lots gagnans. Les autres métiers, les autres commerces en étaient délaissés, on les quittait pour celui auquel la fortune semblait sourire. Des orfévres, des boulangers, des médecins, des pharmaciens, se firent fabricans d'indiennes. Déjà les trois associés qui composaient le groupe de Samuel Kœchlin avaient formé chacun une maison distincte, et dans les dernières années du siècle Mulhouse possédait seize indienneries, sans compter celles qui avaient trouvé un avantage à se réfugier à l'ouvert des vallées des Vosges, comme dans des asiles plus sûrs.

Divers motifs y avaient contribué. Dans les villes, les libertés du travail n'avaient pas été longtemps respectées; la république de Mulhouse elle-même était revenue sur les franchises qu'au début elle avait tolérées plutôt que reconnues. Les rivalités de métier avaient repris le dessus. Les drapiers, devenus ombrageux, se plaignaient que l'eau s'employât aux turbines de l'indiennerie, tandis qu'elle manquait à leurs foulons; ils prétendaient en avoir de temps immémorial l'usage exclusif. Puis venaient d'autres servitudes. Pour ne pas créer, comme on disait à Mulhouse, une *tribu* nouvelle, on avait assimilé les indienneurs aux tailleurs en les privant de la faculté d'user du pinceau pour décorer leurs étoffes; enfin on n'admettait pas que l'industrie des toiles peintes, déjà trop puissante, s'aidât du concours des fonds étrangers, et c'est ainsi que la maison Pourtalès de Neufchâtel éprouva des empêchemens à doter Mulhouse d'une commandite puissante. Mêmes embarras du côté de la France, dont les lois de douane troublaient incessamment les intérêts de la petite république. Toutes ces restrictions, il est vrai, tous ces vasselages de frontières tombèrent, sans laisser de traces, lors de l'incorporation définitive de Mulhouse à la France, qui eut lieu en 1798; mais le mal inhérent à ces mesures empiriques était

déjà produit. Une grande portion des établissemens qui voulaient y échapper avaient émigré, les uns dans les plaines qui bordent le Rhin et qui déjà faisaient partie de l'Alsace française, les autres dans les vallées des Vosges, en s'arrêtant à la limite des pentes ou en y pénétrant à de plus grandes profondeurs. C'est par ce besoin et dans ces conditions que furent fondées les fabriques de Cernay, de Thann, de Munster, de Guebwiller et de Sainte-Marie-aux-Mines. La maison de Wesserling, qui a un beau nom dans l'histoire des toiles peintes, a une autre origine : elle s'était établie en 1760 dans l'ancien château des abbés de Murbach; mais dès ce moment toutes les positions étaient prises et se sont maintenues jusqu'à nous. On a vu ce que cherchaient dans leur dispersion toutes ces industries : le plus de franchises possible et un site favorable, c'est-à-dire une force hydraulique, des populations laborieuses et une main-d'œuvre à bon marché.

Ici commença le grand mouvement de la Haute-Alsace, réunie indissolublement, semblait-il, à l'empire français, qui lui apporta bientôt après, comme don de joyeux avénement, le marché général de l'Europe, assujetti par la conquête et mis à l'abri de toute atteinte par le blocus continental. Ce fut, pour Mulhouse surtout et les succursales environnantes, un coup de fortune, qui dura autant que l'éclat de nos armes et porta à leur plein essor non-seulement les manufactures d'indiennes, mais tous les ateliers auxiliaires où s'accomplit à des degrés divers le traitement du coton, la filature, le tissage, la teinture. Naturellement d'autres fabrications venaient à la suite de celle-là, entre autres la construction des machines et la préparation des produits chimiques, qui y sont étroitement liées. L'Alsace ne voulut abandonner à aucune de nos provinces, et encore moins à l'étranger, l'honneur et le souci de créer le capital d'instrumens qui devait servir à son usage. Son génie était là-dessus d'accord avec ses besoins, et les fonds naissaient pour ainsi dire d'eux-mêmes par les fruits de son activité. En somme, il y eut là un mouvement si vif et s'appliquant à tant de branches que ce qui survint plus tard peut être considéré comme le résultat d'une impulsion acquise. Ni les crises commerciales ni les vicissitudes politiques n'eurent la puissance d'enrayer une fortune qui triomphait d'accidens secondaires par la seule force de sa vitalité. On pourra en juger par la marche de l'industrie de l'indienne, qui en réalité fut l'industrie maîtresse, celle qui tint le premier rang dès le début, celle qui exige le concours de l'art du dessinateur et de la science du chimiste.

A quelque période qu'on la prenne dans le cours de ce siècle, on la trouve constamment en voie de croissance, sauf une nuance

qu'il est bon de signaler. Par intervalles, elle est en retraite pour le nombre des établissemens, mais ce n'est qu'une apparence. Pendant que les fabriques diminuent de quelques unités, la progression demeure constante sur le chiffre de la production et la somme des affaires. Cela provient d'une convenance dans la fabrication et d'un changement dans la main-d'œuvre. Tant que le travail à la main a dominé, les petits fabricans pouvaient lutter avec un certain profit; à l'apparition des premiers perfectionnemens mécaniques, ils ont dû céder la place à des fabricans plus riches et mieux armés qu'eux. C'est le sort et la loi de toutes les industries qui par de meilleurs procédés vont à la recherche d'une production plus économique; c'est ce qu'on a nommé le combat pour la vie : les faibles succombent, les forts seuls survivent. Au milieu de ces alternatives, l'être de raison que l'on nomme une industrie puise sa substance à la fois dans les ruines des uns et dans les succès des autres sans tenir compte de la joie ni des larmes de ceux qu'elle a comblés ou écrasés. Elle continue son chemin, et voici les étapes qui ont été assignées par les documens les plus exacts à l'industrie des toiles peintes.

A l'origine, ce n'est guère qu'un embryon. De 1746 à 1756, on ne compte en moyenne qu'une production de 600,000 mètres d'indiennes. Les périodes décennales qui suivent atteignent ou dépassent à peine 1 million de mètres; on monte à 2 millions dans la période de 1786, à 3 millions dans la période de 1796; le siècle finit ainsi, et celui qui commence ne s'éloigne pas de ces proportions modestes. La période décennale de 1806 à 1816 n'accuse que 3,500,000 mètres en moyenne et celle qui finit en 1826 porte ce chiffre à 3,750,000 mètres seulement; mais, la paix aidant et les ruines de la guerre une fois réparées, le Haut-Rhin va prendre un essor nouveau et attester sa puissance par d'autres chiffres. En 1828, on y comptait vingt-sept fabriques d'indiennes imprimant annuellement 18 millions de mètres d'une valeur totale de 38 millions de francs. En 1836, leur nombre s'élève à trente-cinq, — c'est le plus fort qu'elles aient atteint, — et il commence à diminuer pour tomber à vingt en 1847. En revanche, dans cette même année, la production s'élève à 38 millions de mètres, valant 40 millions de francs. Il restait encore en 1862 dix-huit fabriques faisant pour 50 millions d'affaires, et en 1867 quatorze seulement, livrant chaque année 61 millions de mètres imprimés à la machine, plus 5 millions de mètres imprimés à la main, le tout pouvant être estimé à une valeur de 66 millions de francs. Du rapprochement des prix, il ressort ceci, qu'en 1848 la valeur moyenne du mètre d'étoffe imprimée est de 2 fr. 11 cent. lorsqu'elle n'est plus que de 1 franc en 1867,

quoique la marchandise soit devenue plus belle. Ajoutons qu'il y a dans ces évaluations une certaine part d'arbitraire. La valeur de la marchandise fabriquée n'a en effet rien de stable, puisqu'elle est sujette à toutes les fluctuations qui ont lieu dans le prix des toiles, des drogues, du combustible, de la main-d'œuvre, et qu'elle dépend en outre à chaque époque, on pourrait dire pour chaque maison, de la nature des tissus employés. Le prix de revient n'est donc en réalité qu'une approximation, et pour constater au juste les progrès d'une industrie il faut recourir à d'autres données. Or il en est une qui, pour les toiles peintes, ne saurait tromper, c'est le nombre des machines que les fabriques mettent en mouvement. En 1862, on comptait 101 machines à imprimer dans le Haut-Rhin; en 1867, le nombre s'en élevait à 111. Voilà le progrès démontré par un chiffre; c'est un dixième d'activité acquise dans l'espace de cinq années.

Pour obéir à l'ordre des dates, nous avons ouvert cette revue des industries de la Haute-Alsace par les toiles peintes, qui sont la forme la plus raffinée du traitement du coton. Il faut en revenir maintenant à des formes plus élémentaires, et d'abord à la filature. Quelle place occupait, dans le courant de l'activité française, le tribut des filatures alsaciennes? quel vide l'Alsace y laisse-t-elle depuis sa séparation?

II.

J'ai dit que l'un des premiers soucis de Mulhouse avait été de s'approprier toutes les fabrications qui étaient des attenances ou des dépendances de celle qu'elle avait introduite chez elle vers le milieu du siècle dernier. Il allait de soi que la première acquisition à réaliser était la filature, et il y avait beaucoup à faire pour cela. On ne portait alors sur les métiers que des cotons filés dans les Vosges en numéros 8 à 18 métriques; ce travail occupait quelques femmes et quelques enfans qui, en recevant 18 sous de la livre, gagnaient de 6 à 8 sous par jour. Pour suppléer à cet approvisionnement médiocre et insuffisant, parfois on faisait venir des filés de Paris; mais l'essentiel était d'avoir des filatures sur les lieux mêmes et de les pourvoir d'outils perfectionnés. Ce n'était pas une entreprise facile. L'Angleterre gardait encore soigneusement le secret de ses découvertes; déjà pourtant il en transpirait quelque chose en France, et un sieur Martin d'Amiens avait obtenu par arrêt en 1784, à titre de « premier importateur de machines à filer le coton inventées en Angleterre, » le privilége d'établir une manufacture dans le hameau de L'Épine (Seine). Peu à peu les filatures se répandirent dans la Picardie, la Normandie et la Flandre, là où le régime révolutionnaire en

comportait l'établissement. Ce n'est que plus tard qu'elles furent introduites en Alsace, et il faut arriver à 1803 pour trouver la première en activité à Wesserling chez MM. Bourcart et Cie. Les moteurs et les transmissions avaient été livrés par M. Scipion Perier, ingénieur à Chaillot, et les métiers à filer par M. Collas, constructeur de machines à Paris. A partir de cette initiative, un ébranlement général s'empara des hommes qui dans la Haute-Alsace s'occupaient d'industrie. Presque tous les noms voués à quelque célébrité datent de ce moment, les Kœchlin, les Dollfus Mieg, les Schlumberger; on monta des métiers à Bollwiller, à Willer, à Massevaux, à Mulhouse et à Dornach, entre 1805 et 1811. C'est dans cette dernière année, et chez MM. Dollfus Mieg et Cie, que parut une machine à feu en remplacement du moteur hydraulique. Ce dernier emprunt était fait, comme les autres, aux découvertes anglaises, et on pourrait dire en formait le complément. Avec le feu, plus de ces irrégularités auxquelles l'eau condamnait les industries, plus de chômages, plus de mécomptes dans la livraison des produits; on pouvait régler jour par jour la mesure du travail et l'ordre des échéances. Aussi le moteur à feu devint la règle, le moteur à eau l'exception; dans certains cas et pour des localités favorisées, on les employait alternativement dans un régime mixte. On conçoit à quels développemens cette condition de sécurité poussa dès lors la filature du coton. Dès 1828, elle possédait dans le Haut-Rhin près de 500,000 broches, et ce n'était qu'un faible à-compte sur ce que lui réservait une activité incessante.

Un autre progrès restait à obtenir dans la qualité des fils. Jusque-là on avait marché en tâtonnant et avec des métiers imparfaits. En tirer d'Angleterre était impossible ou très difficile du moins. Sous l'empire de préjugés qui ont disparu, la législation anglaise punissait encore par des lois très sévères l'exportation de ses instrumens, obligeant ainsi la France à se suffire avec ses propres ressources. Pour les numéros des fils, on ne dépassait guère en Alsace 28 ou 30 métriques. Sans rester sous le poids d'une infériorité écrasante, il fallait relever de là l'art de nos ingénieurs. C'est ce qu'entreprirent en 1817, avec un rare courage et une opiniâtre persévérance, MM. Nicolas Schlumberger et Cie. Par quels moyens arrivèrent-ils à leur but? C'est resté leur secret, mais on peut dire que jamais résultat plus complet ne suivit un effort plus heureux. Vers la fin de l'année, on put assembler à Guebwiller toutes les pièces de la première filature en fin qui ait paru dans le Haut-Rhin, et qui est depuis restée comme type et comme modèle. Rien n'y faisait disparate, pas plus la perfection des métiers que la qualité des produits qu'on en obtenait; c'était une belle et bonne invention venue d'un

jet et à laquelle il n'y avait sinon rien, du moins peu de chose à retoucher. L'Angleterre ne faisait pas mieux; on pouvait livrer ainsi des numéros 150 à 160 pour le tissage des mousselines, et 150 à 160 pour la fabrication des tulles. Ateliers de construction et fonderie eurent alors la vogue, une vogue qui, consolidée en Alsace, franchit bientôt nos frontières, et fonda au dehors le crédit de la maison Schlumberger pour la bonne exécution des grandes machines et des pièces détachées. Elle était au nombre de celles dont l'Angleterre surveillait la marche avec une sollicitude qui s'était envenimée par l'émigration de quelques ouvriers anglais venus à la suite de M. Dixon, Anglais lui-même, et l'un des associés de la maison Risler et Dixon.

Cette maison, établie à Cernay avec une succursale à Mulhouse, joue en effet un rôle dans les premiers établissemens dont la Haute-Alsace était alors le siége. M. Dixon, qui avait été constructeur à Manchester et y avait poussé très loin ses études d'ingénieur, pouvait passer aux yeux des Anglais comme un transfuge qui, un à un, livrait à l'Alsace les secrets de ses plus redoutables concurrens. Personne plus que lui, avec sa légion venue d'outre-Manche, n'avait pu donner non-seulement la notion technique, mais le maniement, pour ainsi dire, de tout ce qui formait alors le bagage de l'industrie des cotons. Il avait apporté tous les plans nécessaires pour cela, fourni les modèles, mis la main lui-même à l'exécution. Il fut au moins l'inspirateur et l'instituteur d'une population qui se jetait un peu au hasard dans des inventions nées sur un autre sol que le sien. Son succès était notoire. Les ateliers qu'il montait étaient les mieux réussis, les instrumens qu'il livrait étaient d'un meilleur service; il venait même d'introduire dans ses ateliers un batteur anglais qui permettait de supprimer le battage et l'épluchage à la main, si dispendieux, si lent et si malsain. Il n'y avait pas un détail auquel il ne songeât, pas de grandes machines et de pièces séparées qu'il n'exécutât. Manquait-il un détail à l'ensemble de ses exploitations, vite il l'ajoutait, fabrique de garniture de cardes, pompes à incendie, pompes de puits et d'épuisement, chaudières en fonte ou en cuivre. C'était un assortiment complet.

D'autres efforts s'ajoutaient à celui des Risler et Dixon, et de 1820 à 1825 il s'accomplit de notables progrès dans la filature du coton. Ils portèrent principalement sur les métiers en gros : un essai du métier que l'on nommait le *métier continu* fut abandonné comme offrant beaucoup d'inconvéniens; on s'en tint au métier le plus simple, le mieux éprouvé, au *mull-jenny*, qui permettait d'obtenir la trame en cannettes et de produire tous les numéros, de-

puis les plus gros jusqu'aux plus fins. Seulement ces métiers furent disposés de manière à pouvoir en faire renvider deux par un seul filateur. Dans le commencement, les métiers en gros et en fin étaient mis en mouvement par les ouvriers eux-mêmes; un cours d'eau ou un manége de bœufs faisait marcher la carderie, c'est-à-dire le batteur, les cardes, les laminoirs et les lanternes; mais déjà vers 1825 il n'y avait plus dans le Haut-Rhin de filature marchant à bras. Des chutes d'eau ou des machines à vapeur, quelquefois les deux moteurs se trouvant réunis, avaient remplacé partout la force de l'homme. Cet heureux changement, secondé par des machines plus perfectionnées et une habileté plus grande acquise par l'ouvrier, permit d'augmenter le produit en fil par broche et en même temps d'abaisser le prix de revient. Ainsi en 1815 on obtenait par broche et par an 4 kilog. 50 grammes seulement de fil n° 28, et en 1835 la même broche pouvait fournir 10 kilog. 65 grammes du même fil, soit plus du double et en meilleure qualité.

Nous avons dit qu'au spectacle de cet épanouissement, si plein de promesses, l'Angleterre s'était émue et avait craint pour ses propres débouchés; elle le prouva bien dans les derniers mois de 1825. Mis en éveil par quelques pétitions, le parlement ordonna une enquête qui devait s'étendre à tous les marchés de l'Europe, mais qui visait plus particulièrement la France et la Suisse. Pour ces deux pays, le commissaire désigné fut M. William Fairbairn, ingénieur de grand renom; on lui avait remis un questionnaire, et, après une étude faite sur les lieux, il devait y répondre. Cette enquête est curieuse à divers points de vue et surtout à raison des préjugés qui y règnent. Ce qu'on pense aujourd'hui en matière de concurrence de peuple à peuple et d'industrie à industrie est en parfait contraste avec ce qu'on en pensait alors, même parmi des savans comme M. Fairbairn. Pour en juger, il suffit de citer quelques-unes des demandes qu'adressait l'enquête à son délégué, et des réponses qu'il y a faites.

D. — Quel est l'état des filatures de coton en Alsace comparativement avec les filatures d'Angleterre?

R. — L'état de celles que j'ai visitées en Alsace était beaucoup meilleur que je ne m'y attendais; cependant il était inférieur à celui des filatures d'Angleterre sous le rapport des machines.

D. — Dans quelle partie des machines vous paraît-il que les Français soient inférieurs aux Anglais?

R. — Principalement dans les machines pour la préparation, c'est-à-dire les cardes, les étirages et boudinoirs, et les métiers à lanternes.

D. — Les pièces étaient-elles bien ajustées?

R. — A peu près comme les nôtres; mais elles n'étaient pas aussi bien exécutées. Le plus grand défaut de ces machines, autant que j'ai pu le voir d'après des observations faites à la hâte, était une moindre précision dans les pièces et la qualité de l'exécution.

D. — Les filateurs français vous ont-ils manifesté le désir de se procurer nos machines à filer le coton?

R. — Oui; autant que j'étais en état d'en juger, l'opinion semblait prévaloir que les machines anglaises étaient infiniment supérieures aux machines françaises.

Comme tout cela est dit catégoriquement et avec la conscience d'une supériorité réelle! M. Fairbairn a raison; les Anglais étaient nos maîtres alors, ils le sont encore, quoique sur divers points nous nous en soyons rapprochés; mais où M. Fairbairn a tort, c'est dans les réflexions que lui inspire ce parallèle. De tout ce qu'on vient de lire, il tirait alors cette conclusion inadmissible, qu'il eût été dangereux pour l'Angleterre de laisser à ses métiers de filature un libre accès vers les marchés de France au lieu de les assujettir à des services exclusivement nationaux par la rigueur des lois pénales. Rien de moins libéral que de tels procédés, et on ne saurait croire à quel point ils étaient poussés. Non-seulement on prohibait et on saisissait sur les côtes anglaises les machines au moment de la sortie, on s'emparait même des plans qui eussent permis de les imiter. M. Penot en cite un exemple : un Français, M. Charles Albert, avait pris un croquis, avec du suif fondu sur son linge de corps bien repassé et soigneusement plié ensuite, d'un assortiment de filatures, espérant échapper ainsi aux recherches vigilantes de la douane. Au moment où il quittait le territoire anglais, la fraude fut découverte, et M. Charles Albert la paya de plusieurs années de prison. Rentré plus tard à Strasbourg, il se trouvait à peu près sans ressources dans un âge avancé quand la Société industrielle, touchée de son malheur, vint libéralement à son aide pour reconnaître ce qu'il avait souffert dans l'intérêt des filatures françaises; elle lui servit une pension jusqu'à sa mort et paya ensuite celle de son petit-fils au lycée comme élève interne jusqu'à ce que ce jeune homme eût terminé ses études.

M. William Fairbairn, en penchant vers la prohibition, prenait donc parti pour une législation surannée, mais il parlait du moin en homme poli et bien élevé. Tel n'était pas le cas d'Adam Young, le second témoin que cite l'enquête du parlement. Celui-ci était un simple ouvrier cardeur qui venait de passer deux ans en Alsace dans la manufacture de Nicolas Schlumberger et Cie à Guebwiller, où il avait été engagé comme contre-maître au salaire de 12 francs par jour. C'était un beau denier et, avec un peu d'esprit d'épargne, une somme assez ronde à recueillir. Adam Young n'en semble pas

touché; l'argent n'est rien auprès de ses rancunes, et il les exhale. Devant les commissaires, il commence par déclarer qu'il déteste les Français. Son interrogatoire est assaisonné d'injures grossières exprimées dans le langage le plus commun, comme on pourra en juger par quelques citations :

D. — En quelle année êtes-vous allé en Alsace?

R. — En 1818.

D. — Quel était l'état des machines chez M. Schlumberger?

R. — Les meilleures qu'il y eût en France; mais ce n'était rien en comparaison de l'Angleterre.

D. — Qu'est-ce qui empêche dans cet établissement de faire d'aussi bon coton filé qu'en Angleterre?

R. — Le défaut de soins d'abord; on n'entretient pas les machines aussi propres, et elles ne sont pas aussi bien réglées, quoiqu'elles soient faites par des mécaniciens anglais, et ensuite on n'a pas dans les ateliers une chaleur régulière comme nous en avons une dans les nôtres.

D. — Les machines qui vous semblaient les meilleures en France étaient-elles inférieures aux machines anglaises?

R. — Les Français sont en arrière de nous de vingt ans.

D. — Avez-vous trouvé en Alsace des fileurs aussi actifs et aussi industrieux que le sont les fileurs en Angleterre?

R. — Non, un fileur ferait en Angleterre deux fois autant d'ouvrage qu'un Français. Ceux-ci se lèvent à quatre heures du matin et travaillent jusqu'à dix heures du soir; mais nos fileurs feraient autant d'ouvrage en six heures qu'ils en font en douze.

D. — Les machines sont-elles mues avec la même vitesse que chez nous?

R. — Non; cela effraierait les ouvriers. Ils tomberaient en défaillance, s'ils les voyaient marcher aussi vite que chez nous.

D. — Ne sont-ils pas accoutumés à ce genre de célérité?

R. — Non, et jamais ils ne le seront.

C'est toujours la même note, celle d'une infériorité démontrée. Le savant le dit décemment, l'ouvrier le dit crûment. A cette date, elle est vraie, de quelque part qu'elle vienne; mais à peu d'années de là ce sera la note inverse qui prévaudra. L'Angleterre a fait tout son effort, l'Alsace commence à faire le sien et poussera jusqu'au bout la partie qu'elle a engagée. Déjà les distances diminuent et les forces deviennent plus égales, les différences dans les procédés de fabrication et l'habileté des ouvriers sont déjà moins sensibles. Nous marchons enfin, tandis que nos voisins sont stationnaires. L'enquête ouverte en France, en 1834, par M. Duchâtel, alors ministre du commerce, constate cette modification dans les idées et montre des perspectives que l'avenir confirmera. Tarare et

Saint-Quentin, longtemps approvisionnés par l'Angleterre, se familiarisent avec nos filés fins, on en écoule même en Suisse concurremment avec ceux de Manchester. Les qualités sont plus belles et les procédés plus économiques; des perfectionnemens y ont été appliqués, entre autres l'usage des bancs à broche en remplacement des lanternes et des métiers en gros. Dans l'enquête citée, les témoignages les plus concluans s'accordent sur ces faits. M. Mimeret lui-même, qui n'est pas suspect, est forcé de dire : « Nos ouvriers ont appris à faire mieux; nous-mêmes nous sommes devenus plus experts dans notre art. » M. Roman déclare qu'il n'y a pas une grande différence entre la production française et la production anglaise quant à la qualité et à la quantité des filés fournis par le même nombre de broches. M. Nicolas Kœchlin est plus affirmatif, et se prononce résolûment pour la liberté du commerce. D'après lui, l'industrie française étant parvenue à un degré remarquable de perfection et de développement, il lui faut nécessairement autre chose que le marché intérieur, le seul que le régime restrictif lui permette. Appelé à donner son avis sur la comparaison entre les filés anglais et les nôtres, il a répondu : « Je pense que, pour les numéros qui forment les neuf dixièmes de la consommation, nous n'avons absolument rien à envier à l'Angteterre. »

Voilà entre 1825 et 1834 les contrastes d'appréciation et de langage, tels qu'ils résultent de documens officiels et de témoignages compétens. Toute exagération écartée, il semble qu'il y ait là pour nous un commencement de revanche.

En poussant plus loin, nous verrons nos chances s'accroître et nos améliorations se succéder; il en est dans le nombre qui nous sont propres, d'autres que nous avons empruntées à des pays étrangers; somme toute, notre lot est au moins égal au leur : faire le détail des unes et des autres serait une tâche ingrate et de nature à lasser l'attention; il vaut mieux glisser sur les petites inventions pour aller droit aux grandes. Par petites inventions, j'entends celles qui ont porté sur le battage et l'épluchage du coton, sur les cardes et les étirages, les chapeaux à dévider. Parmi les grandes inventions, il en est deux qui se détachent des autres comme ayant fait révolution dans les industries où elles se sont introduites, la peigneuse Heilmann et le métier à renvider, qui a pris et gardé en Angleterre le nom de *self-acting*. Commençons par ce dernier engin.

Dans la manœuvre du *mull-jenny*, une partie du mouvement, c'est-à-dire l'étirage et la torsion, est donnée par un moteur mécanique; une autre partie, le dépointage, la rentrée du chariot et l'envidage, a lieu par la main du fileur. Dans les *mull-jennys* demi-renvideurs, l'empointage et la fin de la rentrée se font aussit par le moteur, et l'ouvrier n'a qu'une impulsion à donner au chariot

pour en déterminer le retour. Le *self-acting*, métier automate ou renvideur, est le *mull-jenny* dont tous les mouvemens sont automatiques, c'est-à-dire fournis par le moteur. Il présente le double avantage de produire mieux et plus économiquement en tous numéros, et de ne pas fatiguer le fileur. On conçoit avec quelle faveur a été accueilli dans les ateliers un appareil auxiliaire qui employait une portion de sa puissance mécanique au soulagement des forces humaines. Afin de le propager, la Société industrielle de Mulhouse avait proposé dès l'origine un prix pour l'introduction en Alsace d'un assortiment de 5,000 broches fonctionnant régulièrement. Ce prix fut décerné en 1853 à la maison Dollfus Mieg et Cie, qui avait installé dans sa filature dix métiers de 612 broches pour trame, et douze métiers de 540 broches pour chaîne, en tout 12,000 broches. Ces machines, système Roberts, avaient été construites chez MM. André Kœchlin et Cie. Depuis et sans autre encouragement, l'usage des *self-actings* s'est généralisé dans nos filatures en s'appliquant indistinctement au coton et à la laine peignée. Plus des deux tiers des broches de filatures appartiennent à ce système : sur un seul point, les avis sont encore partagés, c'est le nombre des broches; il s'agit du plus au moins, suivant la qualité des numéros que les métiers produisent. On s'accorde pourtant à reconnaître que les métiers de 600 à 700 broches sont les plus avantageux.

La peigneuse Heilmann n'eut pas moins de succès; elle s'emparait comme toujours d'un travail qui jusque-là n'était fait qu'à la main, et s'était porté sur la laine comme sur une matière plus susceptible d'être disciplinée au moyen d'instrumens. Quand il s'agit de l'appliquer au coton, d'autres difficultés survinrent contre lesquelles il fallut longtemps lutter. Le coton brut se compose de fibres flexibles plus ou moins longues, plus ou moins tenaces, se croisant dans tous les sens et accompagnées de nœuds, de duvet et d'impuretés étrangères à la substance propre du textile. Les cardes ouvrent et nettoient les filamens sans les purger complétement et en séparer les brins courts, d'où résulte un défaut d'homogénéité d'autant plus sensible qu'on veut obtenir des numéros plus fins. L'objet du peignage est de trier ces filamens, de les redresser, de les épurer, de réunir parallèlement entre eux ceux de même longueur. Ce travail, appliqué depuis longtemps aux longues soies de la laine, du chanvre et du lin, se faisait pour le coton à la main, qui seule pouvait accomplir cette série d'opérations délicates. Il était réservé à Josué Heilmann de mener à bien un instrument qui, toutes les difficultés vaincues, remplit pleinement son but et peut, avec des modifications insignifiantes, s'appliquer à tous les textiles. Pour le coton, la préparation ne laisse vraiment rien à désirer. Le cardage insalubre,

confié jusque-là à des ouvrières, est remplacé par un peignage qui donne au coton une pureté, une netteté, un brillant dont on n'avait jamais approché et en réalité un caractère nouveau. On a pu en outre dépasser notablement l'ancienne limite de finesse et de solidité en employant la même matière.

Mais que de misères pour en venir là! que de tâtonnemens! quelle succession de courtes espérances et de longs découragemens! On a fait un roman sur les souffrances de l'inventeur; ce roman est l'histoire de Josué Heilmann. D'une suite de découvertes qu'il a faites dans les arts industriels, quelques-unes ont abouti de son vivant, et ce sont les moindres; la principale, sur laquelle il comptait le plus, qui devait illustrer son nom, n'était à sa mort qu'une promesse; il n'en avait tiré ni gloire ni profit, et après des recherches obstinées elle restait incomplète, et voilà que le succès éclate quand la tombe vient de se fermer sur lui! C'est son fils, son élève qui en trouve le dernier mot et qui en recueille les bénéfices. A vivre quelques années, il eût pu voir du moins sa peigneuse, introduite dans les grandes filatures de l'Europe, venger la France des dédains de l'Angleterre, s'imposer à elle comme un bienfait et une nécessité.

Il est un autre nom qui restera attaché à la découverte de Josué Heilmann, et il serait injuste de l'oublier, c'est celui des Schlumberger. Le génie de l'inventeur n'eût pas suffi pour mettre l'œuvre au jour sans les avances et les conseils du capitaliste. C'est à cette puissante maison qu'Heilmann dut l'idée d'appliquer au coton l'instrument qu'il avait imaginé pour la laine, et d'adapter à ce travail nouveau les plans de la construction. On conçut alors, pour les exécuter plus tard, trois systèmes de peigneuses appropriées à trois qualités de coton, longs, mi-longs et courts, mettant ainsi les matières à traiter en rapport avec les agens de ce traitement. Voici d'ailleurs, au sujet de l'invention de la peigneuse, qui est passée en Alsace à l'état de légende, une version que raconte M. Penot d'après M. Hartmann-Liebach de Malmerspach.

« Déjà, dit celui-ci, avant 1840, quelques filateurs de laine avaient remplacé le peignage à la main par des machines de M. John Collier de Paris. Ce fut, je crois, en 1846 que Josué Heilmann acheva d'organiser chez M. J. Albert Schlumberger, à Mulhouse, le tissage de l'étoffe dite *moleskine*. Alors, n'ayant plus d'occupation bien arrêtée, il en parla à M. Jean-Jacques Bourcart et à M. Henri Schlumberger, de Guebwiller, qui l'engagèrent à faire une machine pour peigner le coton longue soie, à l'instar de ce qui se pratiquait déjà pour la laine. Josué Heilmann se mit aussitôt à l'œuvre, et, comme j'étais très lié avec lui, il vint me trouver, me parla de son projet, me demanda à voir fonctionner les machines Collier, installées à Malmerspach. Il avait à peine assisté pendant quelques minutes au

travail qu'il condamna cet outil. Il venait d'observer une jeune fille qui y était occupée et qui avait les cheveux ébouriffés. Il me dit : « Si je passais un peigne profondément et avec force dans les cheveux de cette ouvrière, je ne manquerais pas de les lui arracher tous, tandis qu'en commençant ce travail par les pointes je les démêlerais sans aucun mal; c'est ce qu'il faut chercher à faire, et non pas comme opère la machine Collier, qui déchire toute votre laine. »

« J'avais à Malmerspach des ouvriers champenois qui savaient peigner à la main. Je leur fis allumer leur fourneau, et, après que mon ami les eut vus travailler un moment, il me dit qu'il allait chercher le moyen de faire mécaniquement un travail aussi parfait que celui qu'on obtenait à la main. Il retourna plusieurs fois à Malmerspach dans le cours d'une année, et au bout de ce temps il revint me chercher pour aller ensemble (en emportant quelque laine pour le peignage) dans une mansarde de la filature de M. Nicolas Schlumberger à Guebwiller, où il me fit voir une machine, pour ainsi dire seulement ébauchée, qu'il avait construite, secondé par un ouvrier mécanicien de Hambourg, qui était son aide depuis plusieurs années. M. Nicolas Schlumberger père et son fils Henri, accompagnés de M. Jean-Jacques Bourcart père, nous rejoignirent bientôt après. Josué Heilmann mit en œuvre la laine que nous avions apportée, la machine à peigner le coton et la laine était inventée.

« A peine la peigneuse trouvée, quoique non encore parfaite, Josué Heilmann s'occupa de donner au fil de soie, dit de fantaisie, qui prenait une si grande importance dans les mains de M. Alliotti à Arlesheim (Suisse), les qualités et l'apparence de fils produits par de bons cocons. Peu de temps avant sa mort, il me fit voir dans son appartement une machine commencée qui devait atteindre ce but. Son fils Jean-Jacques, qui avait perfectionné la peigneuse, en fit autant, je crois, de la machine à soie, et je suis fondé à penser qu'il prit, après la mort de son père, des arrangemens avec M. Alliotti pour exploiter cette machine. »

Ainsi naquit cette peigneuse, le plus simplement du monde, par aventure en quelque sorte, à la suite d'une observation familière, et au spectacle d'un outil défectueux. De tels exemples suggèrent des imitateurs. A peine Heilmann et après lui son fils eurent-ils lancé leur peigneuse, qu'Hubner, de Mulhouse, annonça la sienne, qui relevait d'un autre système, et pour laquelle André Kœchlin prit un brevet comme constructeur et concessionnaire. C'était une machine annulaire et continue sans analogie avec celle d'Heilmann, et ne pouvant donner prise à aucune action en contrefaçon. Les deux machines marchèrent parallèlement et en se tempérant l'une l'autre par une concurrence qui arrivait à point.

Servie par de tels hommes et de telles inventions, la filature marcha d'un tel pas dans la Haute-Alsace qu'elle eut bientôt pris la tête du marché français. Elle était restée en 1825 à un total de 466,368 broches pour tous les numéros; nous la trouvons à 540,000 broches en 1834, à 683,000 en 1839, stationnaire jusqu'en 1849 avec un chiffre de 786,000 broches pour cette dernière année; elle se relève en 1856 jusqu'à 975,000 broches, et se maintient par une progression constante à 1,154,220 en 1859, à 1,234,626 en 1863, à 1,328,666 en 1865, enfin à 1,428,666 en 1866. Ce dernier chiffre est presque un apogée pour la période de la nationalité française, et il faut l'accroître des quantités qu'y ont ajoutées les métiers à filer automates récemment introduits. Comme récapitulation finale, il est consolant de s'appuyer sur une production de près de 1,500,000 broches, quand on a commencé par quelques centaines de mille péniblement recueillies.

En faisant le même travail pour le tissage, on arrive à des conclusions équivalentes. Seulement il faut tenir compte, pour les métiers à tisser, d'une circonstance qui n'existait pas au même degré pour les métiers à filer. Le tissage à bras a été, pour la plus grande part, remplacé par le tissage mécanique; à côté du travail de croissance, il y a eu un travail d'élimination. Le gros du tissage à la main a disparu pour n'en laisser debout que 3 ou 4,000 métiers réservés pour la fabrication de quelques tissus particuliers, et dans le nombre ceux de Sainte-Marie. Quant aux métiers mécaniques, ils croissent en nombre et souvent en activité. Naguère, quand on avait porté à cent coups par minute la vitesse d'un métier, on croyait avoir commis un excès; on a poussé aujourd'hui les choses jusqu'à des vitesses vertigineuses, 140, 160 et jusqu'à 200 coups de battant par minute. A un homme ou à une femme par métier, on pensait avoir atteint une proportion raisonnable; aujourd'hui il est admis qu'une femme peut et doit conduire deux métiers à la fois, un homme à plus forte raison. On assure qu'en Angleterre il est des hommes et des femmes qui conduisent jusqu'à quatre métiers. Un tel régime maintenu dans la poussière et le bruit et au milieu des duvets de coton qui remplissent l'atmosphère est évidemment un abus des forces humaines. En Alsace pourtant, le progrès des tissages n'en a pas été enrayé, comme on pourra le voir par quelques chiffres empruntés à des tableaux officiels. Il n'y sera question naturellement que des métiers mécaniques, les seuls qui comptent désormais.

Au début, c'est un nombre insignifiant, 426 métiers mécaniques en 1831, — il est vrai que dans la colonne parallèle figurent 21,651 métiers à bras; en 1834, 3,000 métiers mécaniques contre 31,000 métiers à bras; en 1844, 12,000 métiers mécaniques contre

19,000 métiers à bras; en 1856, 18,130 métiers mécaniques contre 8,657 métiers à bras. A partir de 1864, les métiers à bras sont tous hors de page, les tableaux ne mentionnent que les métiers mécaniques : 24,133 pour cette année de 1864, 24,646 en 1865, 30,421 en 1866. C'est un accroissement plus rapide encore et plus soutenu que celui de la filature. Entre les deux principales branches de l'industrie du coton, la balance est au moins égale, ou, pour parler la langue des champs de course, elles arrivent presque tête à tête.

III.

Pour achever cet inventaire de l'activité de la Haute-Alsace à la veille de sa séparation, il ne nous reste qu'à passer en revue quelques fabrications spéciales dépendantes, pour la plupart, de l'industrie dominante, et par suite de quelques institutions d'assistance et de bienfaisance dans lesquelles cette province a notoirement excellé.

La plus importante des fabrications spéciales est celle des tissus en couleur, dont le siége est à Sainte-Marie-aux-Mines. La petite ville de Sainte-Marie, située à l'un des débouchés des Vosges, avait été dans le cours des siècles d'abord le chef-lieu d'une exploitation de mines, puis de draperies, de bonneteries et de tanneries, lorsqu'en 1755 M. Jean-George Reber de Mulhouse y apporta une industrie nouvelle qui devait absorber toutes les autres et y acquérir un très grand développement. C'était le tissage et la teinture du coton appliqués à des étoffes qui prirent le nom de cotonnades. Cette entreprise présentait de grandes difficultés; sur les lieux, tout était à créer ou à refaire, bâtimens, machines, installations, mais M. Reber avait en surcroît de tous les autres génies celui de la patience; il mit tous ces dons au service de la fabrication dont il avait conçu l'idée, et ne mourut en 1816, à l'âge de quatre-vingt-six ans, qu'après l'avoir fondée et armée de toutes pièces dans la localité dont il avait fait le choix. Sur ce point également, M. Reber avait été bien inspiré. Les filés alors obtenus à la main ne pouvaient être achetés que dans les contrées pauvres où la main-d'œuvre était modique. Encore étaient-ils trop grossiers pour servir de chaîne; il fallait s'en contenter pour la trame, et tirer d'Elberfeld comme chaîne des fils de lin blanchi. C'était pourtant là l'origine d'une fabrication de luxe qui s'est montrée d'autant plus ingénieuse dans le cours des temps qu'elle avait rencontré plus de difficultés à son origine.

La question des couleurs n'offrit pas moins de problèmes que celle des fils. Pour les rouges, on employa d'abord le rouge de garance et le rouge de Fernambouc, enfin le rouge d'Andrinople, qu'on

fit venir de Marseille, et plus tard d'Aix en Provence, tout cela jusqu'en 1802, où l'on parvint à doter Sainte-Marie même d'une fabrique en rouge turc, qui servit de modèle à un grand nombre d'autres. Ainsi fut fixée sur les lieux, avec un succès qui depuis lors ne s'est plus démenti, cette couleur éclatante si goûtée des habitans de la campagne, qui désormais allait servir de cachet aux articles que l'on a nommés *de Sainte-Marie* et qui sous divers noms se répandirent d'abord dans la localité, puis dans les environs. De là vinrent les *siamoises*, qui eurent la vogue si longtemps, ensuite les *madras*, mouchoirs de couleur sortis en 1818 de Ribeauvillé, surtout une série de tissus façonnés et d'étoffes plus fines en filés teints ou façonnés, dites *guinghams*, enfin des jaconas, des cravates et d'autres articles qui durent leur succès à la finesse des tissus, au bon goût des dessins et à l'éclat des couleurs. Chaque année, Sainte-Marie renouvelait ces assortimens délicats et ménageait à nos étalages de nouvelles surprises.

Jusque-là pourtant elle avait employé comme matière de ses tissus le coton pur, qui depuis, comme on a pu le voir, n'a été maintenu que pour un certain nombre d'articles, entre autres le madras, qui se fait également à Rouen, en Suisse et en Angleterre, dans des conditions inférieures et pour l'exportation; mais à partir de 1840 Sainte-Marie allait pousser sa fortune plus loin et renouveler son genre en associant le coton à d'autres matières. Ce fut par la laine qu'elle commença; les laines longues peignées ou cardées entrent aujourd'hui pour les deux tiers dans l'emploi des matières premières, surtout en dernier lieu, où il s'est fait beaucoup de tissus en chaîne et trame laine. De là est née une variété considérable de tissus fantaisie pour robes, jupons, meubles, etc. Les genres produits par cette fabrication sans rivale pour la beauté des couleurs varient depuis les tissus unis en popelines jusqu'aux étoffes croisées, armurées, et l'enluminage passe des teintes unies jusqu'aux dessins les plus divers, carreaux écossais, rayures, ramages et bouquets imprimés sur chaîne ou tissés à la Jacquard. Dans tout cela est intervenu le mélange de la soie à la laine et au coton pour y produire des effets combinés et des degrés de proportions qui éblouissent et charment les yeux.

Dans ces nouvelles conditions, la colonie fondée par M. Reber est devenue un centre considérable de production et pour sa part un des arbitres de la mode et du goût. Aux derniers recensemens, elle comptait un groupe de trente-cinq manufactures et une banlieue qui s'étendait à plus de 10 lieues par le travail des communes environnantes jusqu'à Saint-Dié et Ribeauvillé. Cette banlieue est la conséquence du maintien d'un travail à bras que longtemps on a cru

une obligation dans une main-d'œuvre délicate. La concurrence à l'intérieur de Roubaix et de Rouen et celle à l'extérieur de Bradford et d'Halifax ont pourtant donné à réfléchir aux maisons si ingénieuses de Sainte-Marie-aux-Mines. Le travail mécanique y a été introduit, et on y compte maintenant cinq grands ateliers. Le premier essai y avait été fait dès 1853 par MM. Dietsch frères : il portait sur quatre métiers à quatre navettes qui sortaient des ateliers de M. Marc Schmitt à Heywood; d'autres métiers, poussés jusqu'à six navettes, sont venus s'ajouter à ceux-là, ainsi que toutes les machines préparatoires. D'autres remarques ont de plus en plus accéléré ce mouvement; la première, c'est que le tissage à bras ne peut pas donner la régularité d'un travail mécanique où le dessin se trouve produit par un petit Jacquard; la seconde, c'est que l'encollage à la main ternit ou fait couler les nuances les unes dans les autres, inconvénient d'autant plus grave que le blanc et les nuances claires entrent pour une plus grande part dans les articles fabriqués. Le parage mécanique au contraire donne plus d'éclat aux couleurs, qui sont conservées dans toute leur pureté.

Tout en comptant sur la supériorité que lui assurent ses traditions et l'habileté de ses auxiliaires, Sainte-Marie manquerait donc à son étoile, jusque-là si heureuse, si elle négligeait les ressources que les arts mécaniques mettent dans les mains de ses concurrens. C'est le cas de dire qu'en industrie comme ailleurs non-seulement il faut vaincre, mais encore savoir profiter de la victoire. Le but à atteindre, c'est de travailler automatiquement, quels que soient le nombre des navettes et la variété des matières et des fils. Une industrie n'est vraiment inattaquable qu'en arrivant à produire au meilleur marché possible avec une perfection relative qui soit la plus grande possible. Sainte-Marie, dans une certaine mesure, est déjà sur cette voie. Tandis qu'elle montre, comme limite de ses objets de luxe, d'élégantes robes de fantaisie en laine et soie qui se paient de 3 à 5 francs et même au-delà, elle a pour des vêtemens plus modestes des tissus de 75 centimes le mètre. Difficilement on trouverait ailleurs, pour un travail analogue, des ouvriers plus habiles et des maîtres plus ingénieux.

Nous voici au bout de ce qu'a fait la Haute-Alsace pour le développement et le perfectionnement de ses fabrications capitales. Aller plus loin serait se noyer dans les détails sans rien ajouter à la démonstration d'un progrès successif et continu. Il convient de passer maintenant à une autre preuve, celle de savoir si la même corporation industrielle qui a tant fait pour les choses a montré un égal souci pour les hommes, et si, dans son rapide élan vers la fortune, elle a suffisamment tenu compte des humbles auxiliaires qui y contri-

buaient. Disons sur-le-champ que notre attente ne sera pas trompée. Dans ces esprits inventifs et ces hommes d'affaires, nous allons trouver des cœurs généreux et des gens de bien.

Avant de se mettre à l'action, ils en créèrent d'abord les instrumens. Le point principal était de s'entendre, le second de se défendre au besoin. Ils fondèrent une société, la Société industrielle de Mulhouse, qui remonte aux années de la restauration, lui donnèrent amplement les moyens de vivre, et la fortifièrent par un bulletin mensuel qui rendait compte de ses travaux. Ils avaient deux objets en vue, le dessein de livrer libéralement à la publicité les perfectionnemens qui pouvaient survenir dans leur industrie, en tant que l'eût permis le respect des brevets, puis d'en surveiller la législation pour y introduire les améliorations dont elle était susceptible. Les occasions ne manquèrent pas.

On sait tout le bruit qui s'est fait en Europe autour de la question du travail des enfans et des femmes dans les manufactures. Tous les parlemens s'en sont occupés, le parlement anglais surtout, et à plusieurs reprises il a modifié à ce sujet et sa loi et sa jurisprudence. En France, l'œuvre a été prise, reprise et quittée à diverses époques par les chambres des députés et des pairs, par les assemblées républicaines, et plus récemment par le corps législatif du second empire; elle vient d'être fixée en dernier lieu par l'assemblée nationale. Ce qu'on a trop oublié et ce qu'il est bon de rappeler, c'est que les premières réclamations, qui datent de 1827, partirent de la Société industrielle de Mulhouse. Des fabricans se portaient ainsi au secours des classes qu'ils employaient et signalaient les abus qui avaient lieu des forces et des facultés de l'enfance. Le redressement de ces griefs n'est venu que plus tard, bien tard sans doute, mais dès cette date ils étaient signalés, et c'est des ateliers de la Haute-Alsace que le premier cri d'alarme était parti. Il y a plus : à défaut de la loi qui manquait, il s'établit dès lors soit localement, soit particulièrement, des coutumes plus humaines, et ce ménagement de l'enfant, qu'aucun tribunal n'imposait, entra du moins dans les mœurs; on fixa des limites d'âge à l'admission de l'enfant, d'autres limites à la durée du travail, qu'on entrecoupa de relais. Tout cela sans doute n'était pas obligatoire, mais on allait volontairement au-devant d'une réforme qu'on avait désirée.

Sur un autre point, il y eut une seconde tentative, qui n'avait pas un moindre intérêt. A côté de la faiblesse de l'enfant, il y avait l'imprévoyance de l'homme; c'est pour l'en guérir ou du moins pour en atténuer les effets qu'il se forma à Mulhouse un groupe de fabricans sous le titre d'*Association pour l'encouragement à l'épargne*. Or cet encouragement n'était pas purement platonique; il consistait en une prime d'argent attachée à la pratique de cette

vertu si peu goûtée des ouvriers. Un fonds commun avait été réuni, qui peu à peu s'était élevé à un chiffre considérable, et qui était destiné à doubler toute somme, quelle qu'elle fût, que chaque ouvrier aurait versée à la caisse d'épargne. Quoi de plus tentant, et qui n'eût cru à un effort sérieux de la part de ceux à qui on offrait ainsi, au prix d'une petite abstinence, un bénéfice assuré? La combinaison échoua pourtant; quelques hommes, plus rangés que les autres, profitèrent seuls de l'avantage qu'on leur avait offert; le gros des ouvriers continua de dissiper ses salaires, les uns au jeu, les autres au cabaret. Bon gré, mal gré, il fallut renoncer à cette amorce, qui, à un moment donné, avait représenté jusqu'à la totalité des salaires qui sortaient des caisses des fabricans réunis, et qui y rentrèrent forcément au jour de la liquidation de l'*Association pour l'encouragement à l'épargne*. A l'essai, le moyen s'était trouvé impuissant; il fallait chercher autre chose.

Ce fut alors et comme revanche à cet échec que M. Jean Dollfus, de la maison Dollfus Mieg et Cie, imagina le plan qui a donné à la ville de Mulhouse les proportions qu'elle a prises depuis, et aux ouvriers l'obligation de devenir économes malgré eux. Il fit ce calcul, que le meilleur encouragement à l'épargne était de la rattacher au souhait le plus ardent que puisse nourrir un homme et surtout un homme du peuple, — d'avoir un chez-soi, un logis qui lui appartienne. Il suffirait, pour comprendre la violence de ce désir, d'étudier l'ascendant qu'il exerce sur les gens de la campagne et les sacrifices auxquels ils se soumettent pour le satisfaire. Comment douter qu'il n'en fût autant pour les habitans d'une ville, et que l'idée d'avoir en propre et pour soi seulement une maison entière et un petit jardin attenant ne fît des miracles sur les volontés les plus rétives et les habitudes de dissipation les plus enracinées? Une fois bien convaincu de ce fait, M. Jean Dollfus se mit à l'œuvre et encadra sa combinaison dans le programme le plus simple qu'il fût possible d'imaginer. A l'aide de fonds empruntés aux banquiers de Bâle, il allait bâtir une centaine de maisons qu'il vendrait au prix coûtant à ceux d'entre les ouvriers qui voudraient en faire l'acquisition. Une fois achevées, ils pourraient entrer en jouissance sur-le-champ, moyennant une première avance de 200 francs, environ le prix d'un loyer, et pourraient, ce paiement fait, s'en considérer comme les propriétaires. Pour le reste, les paiemens successifs étaient échelonnés dans une série d'annuités, si bien qu'au bout de dix-huit à vingt ans la maison devenait libre et l'acquéreur dégagé. L'idée était élémentaire; c'était clair pour les cerveaux les plus obtus, la perspective d'un irrésistible attrait; l'encouragement à l'épargne était décidément trouvé. Le succès fut prodigieux; les deux cents premières maisons furent littéralement enlevées, et

l'on s'inscrivit pour les suivantes. Tout n'a pas peut-être marché aussi vite dans les paiemens successifs; mais les preneurs étaient liés et, de gré ou de force, astreints à l'épargne. D'autres couches de chalands arrivèrent ensuite avec plus de ressources et en offrant plus de garanties. Somme toute, l'affaire avait réussi, et peu à peu, près du vieux Mulhouse, s'était élevé un Mulhouse nouveau avec plus d'air et plus d'espace. Naturellement, en qualité de propriétaires, les ouvriers voyaient de meilleur œil le principe de la propriété, dans le respect duquel en général on ne les élève pas, et prenaient plus de goût à la vie en famille, à laquelle ils préfèrent si souvent d'autres distractions. Cette tentative ne fut pas seulement un succès, ce fut un exemple. De toutes parts la cité de Mulhouse eut des imitations, et dans le nombre plusieurs qui furent heureuses.

D'autres détails d'ailleurs s'y rattachèrent qui donnèrent une valeur de plus à l'idée originaire. Le groupe formé, on rechercha sur-le-champ ce qui pouvait y devenir d'usage commun et d'utilité commune. La prévision était que ces services seraient mieux faits et à des prix plus réduits. On eut dès lors une buanderie commune, des lavoirs et des bains communs, un restaurant et une cuisine où des vivres étaient livrés au prix coûtant et au besoin servis dans un réfectoire commun. Un pas de plus, on serait tombé dans l'utopie, cet écueil des systèmes analogues. A Mulhouse, on s'est arrêté à temps; la réforme principale avait porté coup. On avait converti en ouvriers sédentaires des ouvriers trop souvent nomades; il ne s'agissait plus que d'attendre les effets de la métamorphose. Le reste viendrait par surcroît : il suffirait d'y ajouter, comme élémens auxiliaires, de bonnes écoles pourvues de maîtres instruits et un enseignement technique approprié à l'échelle des emplois, sans excès comme sans lacunes, ce qui convient en un mot à des ouvriers qui doivent rester ouvriers.

C'est sous cette forme de l'assistance que, dans la Haute-Alsace, le patronage des fabricans s'est surtout montré largement secourable; il n'a rien épargné de ce qui tient à honorer la profession et en rehausser le niveau. A aucun degré ni sur aucun point, les moyens de s'instruire ne font défaut. Tout abonde d'ailleurs dans cette Alsace, qui semblait vouée à la recherche de tous les besoins et au soulagement de toutes les souffrances, pour les enfans en bas âge des crèches, pour les vieillards des refuges. A quelque porte que l'on frappât, on trouvait toujours de l'argent pour quelque bien à faire. S'agit-il d'une école de dessin, en quelques jours, on réunit des fonds, on approprie l'école, on installe les élèves; ce n'est pas le caprice d'un jour ni un engouement passager, c'est une fondation permanente. Un matin, un accident de machine a lieu dans

l'une des principales fabriques de la ville; le cas est grave; plusieurs hommes ont été blessés, l'un d'eux gravement. On s'assemble et l'on avise : on aura une inspection et un inspecteur payé pour les faits analogues. Il placera son contrôle à côté de celui des fabricans; il aura son droit de surveillance et aussi sa part de responsabilité. Chaque année, il fera un rapport, citera les faits et en dira les causes; sa mission sera de les prévenir autant que possible. C'est là une mesure bien simple; elle a suffi pourtant, les cas d'accident sont devenus beaucoup plus rares. Un autre jour, le chef d'un grand établissement fixe sa pensée sur le sort des femmes en couches; à l'instant, il décide que, quinze jours avant l'accouchement et quinze jours après, elles cesseront tout service de fabrique, et que leurs salaires n'en courront pas moins intégralement. Dans une autre circonstance, conseil pris avec les ouvrières du tissage : il leur propose de consacrer à cette besogne, qui se paie à la pièce, une heure de moins par jour (onze heures au lieu de douze); elles doivent, ajoute-t-il, aboutir à un résultat équivalent. Elles acceptent, et le calcul se vérifie; ainsi de tout quand les fabricans de la Haute-Alsace s'en mêlent. C'est qu'ils ont la main heureuse, dira-t-on; oui, mais on n'a la main heureuse qu'à la condition d'être habile et attentif à ce qu'on fait quand il s'agit de manier des instrumens, animé de l'amour du bien quand il s'agit de manier des hommes.

Voilà les souvenirs, et on peut ajouter les bons exemples laissés chez nous comme autant de gages par cette portion de la famille française qui nous a échappé dans un jour de vertige où les plus hautes responsabilités s'en allaient à l'abandon. Lamentable histoire qu'il est bon de rappeler de loin en loin, dussent les cœurs s'en gonfler d'amertume! Voir disparaître et passer en d'autres mains, du même coup de filet, tant de colonies florissantes et de colons ingénieux, comment s'y résigner sans murmure? Comment se défendre d'un retour involontaire vers le passé? C'est le sens et la conclusion de ces pages, où il ne faut voir qu'un dernier adieu à des populations dont on a souvent étudié le sort et qu'on a beaucoup aimées! Elles ont été heureuses avec nous et par nous; que Dieu les assiste dans leurs destinées nouvelles. Nous les suivons des yeux; il ne pourra rien leur arriver qui nous soit indifférent : leur donner des conseils, nous n'en avons plus le droit, et notre main d'ailleurs n'y serait point heureuse : l'essentiel, c'est qu'il demeure constant de part et d'autre que, malgré notre dispersion, il reste toujours un lien entre nous, le plus fort, le plus indissoluble des liens, celui de nos regrets et des douleurs qui nous sont communes.

LOUIS REYBAUD.

LA LIBERTÉ

DE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Quand on voit une assemblée qui a encore tant à faire pour l'œuvre de la réorganisation nationale mettre tant de temps et d'ardeur dans l'élaboration d'une loi sur l'enseignement dont rien ne semble démontrer l'urgente nécessité, on est tenté de croire qu'une telle question n'a pu être portée à l'ordre du jour que par l'initiative toujours infatigable d'un parti qui fait passer avant toute chose ses convenances et ses intérêts propres. Cette impression ne serait pas tout à fait juste, et on oublierait que la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur ne fait que combler une lacune laissée à regret, mais formellement signalée aux futurs législateurs par les auteurs de la loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire. Ce que l'on ignore trop, c'est que l'assemblée actuelle est arrivée à Bordeaux avec les sentimens d'un libéralisme sincère, avec la résolution de réagir contre toutes les institutions, toutes les tendances et toutes les pratiques du gouvernement déchu. Elle avait vu l'abus fait de la centralisation par ce despotique régime, et elle entreprit tout de suite l'œuvre décentralisatrice sur toute la ligne, restituant à la liberté individuelle, comme à la liberté municipale, comme à toute liberté locale, la part légitime que lui avait enlevée l'empire, et même lui faisant plus large cette part, qu'elle trouvait avoir été mesurée d'une main trop avare par les régimes précédens, de façon à continuer l'œuvre des assemblées constituantes de 1789 et de 1848. C'est ainsi qu'on la vit faire cette loi sur les conseils communaux et les municipalités, cette autre loi sur les conseils-généraux, qu'elle semble vouloir regretter en ce moment, sous la récente impression des progrès du

radicalisme, dont elle redoute le prochain avénement. C'est ainsi qu'aujourd'hui encore elle essaie de compléter par la loi en discussion le système des lois de liberté embrassant tous les degrés de l'enseignement.

On peut se souvenir que, sous le ministère dit libéral du 19 janvier 1870, parmi les commissions extra-parlementaires que le gouvernement impérial avait instituées figurait une commission présidée par M. Guizot, dont l'objet était l'établissement et l'organisation de l'enseignement supérieur libre. Des hommes éminens, sortis de tous les partis politiques, s'étaient réunis sous le drapeau de la liberté pour appliquer à cette grave question de l'enseignement supérieur les principes qu'ils n'avaient cessé de professer pendant toute leur vie de députés et de publicistes. Pour se faire une idée des études de cette commission, il suffit de dire qu'elle comptait parmi ses membres, outre son illustre président, des hommes comme MM. de Rémusat, Saint-Marc Girardin, Dubois, de Broglie, Laboulaye, Prevost-Paradol. Elle n'avait point à faire un projet de loi; elle dut se borner à formuler des conclusions qui ne devaient pas pourtant rester à l'état de vœux stériles, car ces conclusions ont servi de base à la proposition de M. le comte Jaubert et de ses collègues. C'est cette proposition qui a provoqué le projet de loi soumis en ce moment aux délibérations de l'assemblée. Dans l'examen rapide de cette grande et difficile question, nous voudrions ne toucher qu'aux points capitaux qui ont dominé toute la discussion parlementaire, en laissant de côté les détails d'érudition historique et de règlement légal qui étendraient et compliqueraient outre mesure une étude faite à propos de cette brillante discussion. Ces points nous semblent pouvoir se réduire à cinq : la liberté de l'enseignement supérieur considérée dans son principe, — la distinction très importante des cours et des établissemens libres, — le système des garanties à exiger pour l'exercice de ce double droit, — la collation des grades réclamée pour une certaine catégorie d'établissemens libres, — enfin la nécessité de réformer l'enseignement supérieur de l'état devant la concurrence des facultés et des universités que la liberté de l'enseignement supérieur permettra de créer en dehors des écoles de l'état.

I.

Le public qui s'intéresse aux graves et hautes questions d'instruction et d'éducation est encore sous l'impression du grand débat qui vient de se terminer au sein du parlement sur la liberté de l'enseignement supérieur. C'est M. Paul Bert qui a ouvert la

discussion par un long et substantiel discours, fort médité, plein de vues plus ou moins pratiques et de critiques plus ou moins fondées, dont l'enseignement supérieur de l'état faisait l'objet bien plus que la loi sur la liberté de cet enseignement. En entendant cet exposé tout doctrinal et nullement passionné, on était loin de prévoir les orages parlementaires qui grondaient déjà dans le cœur des orateurs appelés à prendre la parole, et des partis dont ils devaient être les puissans organes. C'est M. Dupanloup qui passionna le débat en y mettant toute l'ardeur de ses sentimens au service des doctrines qui lui sont chères. Cet illustre prélat n'a jamais été tendre pour les libres penseurs, tout en professant une admiration sincère pour la raison et la philosophie, et, dans le feu de sa polémique, il lui arrive parfois de ne pas ménager ses coups et d'exagérer tout à la fois ses argumens d'attaque et de défense; mais il est de la race des vaillans, et, quand nous l'entendons couvrir de ses éloquens commentaires ce *Syllabus* qu'il avait regretté et combattu à Rome, nous ne pouvons nous défendre d'une véritable sympathie pour ce soldat de l'église, toujours fidèle au drapeau, quoi qu'il plaise à son chef d'y inscrire! Ici, il était sur un bon terrain en réclamant pour ses adversaires comme pour ses amis une de ces libertés auxquelles nul ne peut rester indifférent, à quelque parti qu'il appartienne, sans perdre le beau nom de libéral. Au lieu d'accepter simplement de bonne grâce un principe que l'église n'a pas toujours connu, quoi qu'il en dise, il est venu bravement planter à la tribune le drapeau de la liberté d'enseignement, affirmant, l'histoire à la main, comme le font beaucoup de ses amis légitimistes, qu'en matière d'enseignement, comme en tout le reste, c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme nouveau. Il fallait l'entendre dire à la gauche avec sa verve habituelle : « Votre révolution, que vous rappelez à tout propos, croit avoir inventé la liberté d'enseignement; erreur! elle a pu la proclamer comme tant d'autres libertés qu'elle a foulées aux pieds; mais il y a bien des siècles que l'église la pratiquait sans la professer. Avant cette révolution, dont vous faites l'ère des libertés publiques, notre belle France était couverte d'écoles florissantes de toute origine et de tout ordre, où les élèves affluaient de toutes parts. Qu'avez-vous fait de cette prospérité? La vérité, c'est que les élèves même manquent. Il y a une flamme qui ne circule plus; que voulez-vous que je vous dise? Cette flamme, vous l'avez éteinte. Oui, vous l'avez éteinte, la flamme. Vous aviez avant 89 plus d'élèves, plus d'humanistes, avec 24 millions d'âmes, que vous n'en avez aujourd'hui avec 36 millions d'habitans. »

Voilà d'éloquentes paroles, mais dures à entendre pour des hommes qui savent et jugent le passé. Il ne nous en coûte pas pour-

tant de reconnaître que, dans la bouche de M. Dupanloup aussi bien que dans celle de Montalembert, de Lacordaire et de leurs amis, ce langage est sincère, et que pour eux la liberté de l'enseignement supérieur, comme d'autres libertés, est quelque chose de plus qu'une tactique et un moyen. On oublie trop, en rappelant de tels orateurs à la logique de leur doctrine et de leur situation, que des esprits élevés et éclairés ne peuvent rester entièrement étrangers aux grands principes de la raison et aux droits supérieurs de la conscience, au nom desquels s'est faite cette révolution qu'ils ont en horreur. Seulement, à cette manière de faire l'histoire de l'enseignement public, de célébrer le libéralisme de l'église catholique, le nombre des écoles, l'éclat de l'enseignement, la grandeur et la beauté des doctrines, la tragique fin de ces magnifiques institutions anéanties par la révolution et ridiculement remplacées par des écoles désertes malgré les beaux programmes qui s'étalaient sur le papier, il y avait une réponse à faire. Nul ne convenait mieux à cette tâche que l'orateur qui a occupé la tribune après M. Dupanloup. Rien ne manquait à M. Challemel-Lacour pour y réussir; il a le talent, la science historique et la pensée philosophique. Un libéral, un républicain, même un radical comme nous les comprenons, c'est-à-dire un politique de l'idéal et de l'absolu, s'il eût été, comme M. Challemel-Lacour, un maître de la parole, avait, ce semble, très beau jeu pour ramener à la vérité historique la thèse de l'évêque d'Orléans.

La réponse était bien simple, facile même à un orateur inférieur en talent à M. Challemel-Lacour : « Monseigneur, nous autres libéraux, radicaux, philosophes et libres penseurs, nous sommes heureux, pour la cause de la liberté, et aussi pour la cause de l'église, de vous voir prononcer avec tant d'aisance et de fermeté un mot qui n'a pas toujours sonné agréablement aux oreilles de l'église catholique. Cela nous étonne moins dans votre bouche que dans celle de beaucoup de vos collègues, et nous ne sommes pas bien sûrs que votre foi dans les excellens effets de la liberté soit partagée à Rome; mais qu'importe? Nous saluons dans votre profession de foi libérale la toute-puissance de l'esprit moderne. Permettez-nous seulement de rappeler que cette liberté, dont vous parlez si bien, c'est la philosophie et non l'église qui l'a enseignée, et que c'est le droit moderne, s'inspirant de cette philosophie, qui l'a mise dans nos institutions et dans nos lois, sans le concours de l'église catholique, et le plus souvent malgré ses vives résistances. Nous pensons avec vous que la liberté est excellente en elle-même; nous allons jusqu'à croire qu'elle est vraiment sainte, c'est-à-dire de divine origine, puisque plus la créature est libre sous la loi du devoir, plus elle se rapproche de son créateur, qui n'a pas

voulu, en nous créant, faire de nous de purs instrumens de ses volontés. Le plus grand acte que vous ayez pu faire et que votre foi rend si méritoire, c'est de la proclamer avec nous. Nous allons donc la faire entrer dans l'enseignement supérieur. Vous en userez pour la conservation de vos doctrines, comme c'est votre droit et votre devoir; nous en userons pour le progrès des nôtres avec les mêmes sentimens, et le pays sera notre juge à tous. Sous un régime où toutes les voix pourront se faire entendre, toutes les lumières se produire, toutes les volontés entrer en action, si c'est l'erreur et le mal qui l'emportent, la pauvre humanité n'a plus qu'à se voiler la tête et à se donner pour victime de l'aveugle destin. Vous êtes trop chrétien, monseigneur, pour ne pas croire à la toute-puissante action de la divine providence. »

M. Challemel-Lacour a répondu à l'évêque d'Orléans. Beau langage et grand talent; mais quelle thèse et quels argumens! Dans l'expression de sa pensée, M. Challemel ne connaît guère plus les nuances et les distinctions que son éloquent adversaire malgré la parfaite correction et la mesure étudiée de son langage. D'abord quel est ce prétendu droit que l'on met au-dessus de toute contestation? C'est le parti catholique qui a mis en avant cette machine de guerre depuis que la révolution a arraché à l'église le pouvoir d'opprimer les consciences. Qui êtes-vous pour parler de liberté, et au nom de qui parlez-vous? Êtes-vous bien sûrs que Rome ne vous désavoue point à l'heure qu'il est, et que le *Syllabus*, que vous interprétez avec une si généreuse sagesse, ne se dresse pas tout entier contre vous pour vous accabler de son implacable autorité? Mais trêve aux récriminations! Voici qui est bien autrement grave : cette liberté d'enseignement dont on fait tant de bruit n'est propre qu'à diviser la grande famille française, à troubler l'état, à détruire cette unité nationale commencée par la monarchie et achevée par la révolution, sous l'action incessante du génie même de la France. Et en quel moment le parti catholique vient-il faire cette audacieuse entreprise? Au moment où la lutte est engagée dans toute l'Europe entre l'esprit catholique et l'esprit laïque, et où « les gouvernemens, par des moyens légitimes ou violens, croient devoir se mettre en mesure de se défendre contre ce qu'ils appellent les menaces, les envahissemens, les rébellions de l'esprit catholique. » Ne craignez-vous pas de fournir à l'homme d'état qui poursuit cette lutte le prétexte d'une nouvelle guerre?

Voilà le discours de M. Challemel résumé en quatre sophismes, dont le dernier est une grosse imprudence à l'endroit de l'étranger. Est-ce là le langage d'un radical, c'est-à-dire d'un philosophe qui met son honneur à pousser la logique des principes jusqu'à l'idéal et à l'absolu? Hélas! non. Ce n'est que la froide et tranchante pa-

role d'un parti politique que nos pères ont trop connu. Quand nous voyons un noble et libre esprit dont les ailes ont touché aux plus hauts sommets de la philosophie et de la critique, un esprit fait pour les grands débats d'une constituante, tomber, au-dessous de la convention, dans les étroites et farouches préoccupations d'une société de jacobins, nous ne pouvons nous défendre d'un douloureux sentiment de regret pour l'orateur et d'inquiétude pour l'avenir de notre pays. Où en sommes-nous donc pour que de tels esprits épuisent leur talent à soutenir de pareilles thèses? Pour répondre à ce manifeste d'une école qu'on devait croire morte avec tant d'autres qui veulent revivre maintenant, le rapporteur de la commission n'a eu qu'à mettre au service d'une bonne cause le bon sens, l'esprit, la grâce de langage, qui ont charmé et persuadé la grande majorité de l'assemblée dans cette intéressante discussion. Ce n'est pas seulement à M. Challemel que M. Laboulaye a répondu, c'est à tous les orateurs, de droite ou de gauche, qui ont attaqué ou critiqué le projet de loi sorti des mains de la commission, et il l'a fait en dirigeant le débat avec l'habileté consommée d'un rapporteur qui sait maintenir les principes et les conclusions de son rapport tout en se prêtant, dans une mesure convenable, aux transactions propres à assurer le succès de la loi sans en changer le caractère et la portée. Nous ferions un compte infidèle du débat, si nous omettions de dire que des esprits vraiment libéraux de la gauche, comme MM. Beaussire, Bardoux, Pascal Duprat, sont venus lui prêter le concours de leur parole, d'autant plus propre à convaincre l'ssemblée qu'elle n'a mis aucune passion au service de la vérité. C'est l'autorité des principes, c'est la justice et la sagesse pratique faisant la part à toutes les prétentions légitimes, qui ont seules inspiré ces excellens discours.

II.

De quoi s'agit-il dans le projet de loi soumis aux délibérations du parlement? De la liberté de l'enseignement supérieur, qu'il ne faut pas confondre avec la liberté de la parole publique en général. Ce n'est pas des discours ni des conférences et autres exercices de ce genre actuellement soumis au régime de l'autorisation préalable qu'il est question en ce moment; c'est de cet enseignement qui vient, non pour tous, mais pour l'élite des esprits, compléter et couronner l'enseignement donné dans les écoles secondaires, colléges et lycées de l'état ou institutions libres. Encore une fois, la loi actuelle ne vient pas introduire une liberté nouvelle dans l'enseignement public; elle se borne à proposer d'appliquer un principe reconnu et généralement accepté à une branche de l'enseigne-

ment public qui était restée jusqu'ici entièrement sous la main de l'état. Il semblerait donc que la loi discutée aujourd'hui ne peut soulever d'autre contestation que celles qui se rapportent aux détails et aux difficultés d'application. Sans se faire illusion sur le nombre et la gravité de ces questions pratiques, les amis de la liberté ne croyaient point avoir à défendre un principe qui avait déjà passé dans notre législation sur l'instruction publique. S'ils avaient eu quelque inquiétude à ce sujet, n'était-ce pas du côté des vieux adversaires de la liberté de la pensée et de la parole ou des partisans trop exclusifs du monopole universitaire? Ils avaient, on vient de le voir, compté sans l'école dont M. Challemel-Lacour s'est fait l'éloquent organe. Ce n'est pas seulement telle ou telle disposition de la loi, c'est le principe même que cette école repousse. On ne veut pas de la liberté d'enseignement supérieur; on ne veut d'aucune liberté d'enseignement.

Si l'on avait expliqué qu'on n'en veut point parce que le moment n'est pas venu, nous aurions pu faire cette question : quand trouverez-vous le moment opportun? On nous répondrait sans doute : lorsque les esprits seront plus calmes et que le parti catholique aura renoncé à ses prétentions. Ce langage est bien connu; c'était la réponse du gouvernement impérial à ceux qui réclamaient les libertés nécessaires, même au plus sage et au plus autorisé de tous. Mais ce ne serait pas rendre justice à l'école qui a fait connaître son programme à la tribune; ce n'est pas un expédient qu'elle insinue, c'est une doctrine qu'elle proclame : l'état a seul le droit d'enseigner ou de faire enseigner; la liberté d'enseignement ne doit point figurer dans la *déclaration des droits de l'homme*. Avec une négation aussi absolue, la logique pourrait mener loin les adversaires de cette liberté. Quelle est en effet la grande raison sur laquelle on fonde une pareille doctrine? L'intérêt de l'état, c'est-à-dire de la nation elle-même, dont l'unité peut être menacée par l'anarchique concurrence d'enseignemens divers et opposés. Que les partisans de cette espèce de principe de *salut public* nous permettent, par parenthèse, de leur faire observer qu'ils auraient mauvaise grâce à se récrier contre ces autres partisans de l'*ordre moral* auxquels ils reprochent si vertement de sacrifier les libertés publiques. Même principe, leur dirons-nous, et mêmes conséquences; il n'y a de différence que dans l'application aux personnes et aux partis. Et qui décidera de cette application? La force. Voilà un beau droit politique! Si l'on nous répond que la force devient le droit quand elle est mise au service de la loi qui nous régit, c'est-à-dire du suffrage universel, nous demandons à ces trop fidèles disciples de l'auteur du *Contrat social* ce qu'ils font de la *déclaration des droits de l'homme*. Celle-là n'a pas été inventée, que nous sachions,

dans le salon des doctrinaires; c'est la doctrine de la grande constituante, c'est même la doctrine de la terrible convention : ce n'est pas, nous en convenons, la doctrine des jacobins.

Avec la doctrine soutenue par M. Challemel-Lacour et ses amis, on irait fort loin, disions-nous. Quelle liberté trouverait grâce devant un tel principe? Ce n'est pas la liberté de l'enseignement primaire, bien autrement suspecte à cette démocratie autoritaire pour des croyances qui lui sont antipathiques et auxquelles elle veut arracher à tout prix les enfans du peuple. Ce n'est pas la liberté de l'enseignement secondaire, qu'elle redoute moins avec un gouvernement qui a pour base le suffrage universel, mais qu'elle n'aime pas pourtant laisser à la dangereuse direction du clergé. Et quant à la liberté de la parole publique, sous toutes ses formes, allocutions, discours, conférences, comptes-rendus, harangues et déclamations de club, ce n'est pas l'école dont nous parlons qui pourra s'aviser de la réclamer, puisque ce sont là des exercices de la parole bien autrement faits pour troubler l'état et semer dans le pays divisé de nouveaux germes de discorde. L'autorisation préalable est trop de son goût pour qu'elle demande de lui substituer le droit commun.

Ce n'est donc pas seulement la liberté de l'enseignement supérieur qui est mise en question, c'est la liberté de la parole elle-même, sous quelque forme qu'elle puisse se produire. Au fond, n'est-ce pas là la pensée de l'orateur et de ses amis? Il n'a fait aucune distinction entre le droit de parler et le droit de faire des cours, entre l'enseignement individuel et l'enseignement collectif, entre l'enseignement réduit à la parole volante d'un professeur ambulant et l'enseignement organisé de façon à comprendre un ensemble de cours permanens, en un mot entre le droit des individus et le droit des associations. On peut ajouter qu'il ne peut en faire, s'il est logique, puisqu'il parle au nom de l'unité nationale et de l'état, qui a le droit de supprimer toute liberté qui pourrait y porter atteinte. Nous avions toujours vu, nous autres professeurs de l'Université, proscrits ou révoqués ou démissionnaires pour refus de serment sous l'empire (et MM. Quinet et Challemel-Lacour en étaient), dans la liberté de l'enseignement une garantie pour nos doctrines, en même temps qu'une modeste ressource pour nos personnes. La plupart d'entre nous en ont usé, et ont été heureux de retrouver la protection de cette loi de 1850 sur l'enseignement primaire et secondaire qui n'a pas permis de leur interdire tout exercice de la parole sur toute la surface du territoire français. Un vrai jacobin, s'il en est encore parmi nous, en prend son parti. Proscripteurs ou proscrits, bourreaux ou victimes, il ne connaît pas ces mots qui réveillent des sentimens de justice et de pitié : vainqueurs

ou vaincus, telle est toute la question. Voilà où mène la négation du droit individuel en face du droit de l'état, grande et salutaire institution quand il ne fait que protéger le droit de chacun, détestable machine d'oppression, s'il est aux mains d'un parti qui professe la souveraineté du but. Ce n'est pas un amant passionné du droit personnel comme M. Challemel-Lacour, encore moins un historien philosophe de la révolution comme M. Quinet, qui accepteraient de telles conséquences. Nous les avons connus croyant à des droits antérieurs et supérieurs à toute institution et à toute constitution contre lesquels ne peut prévaloir ni l'état ni la loi, quelle qu'en soit l'origine, et c'est pour cela que notre surprise a été grande en les voyant se lever contre le principe même de la liberté de l'enseignement. Un autre républicain qui n'est pas suspect de complaisance pour le clergé et le parti catholique, M. Pascal Duprat, dans un bon et libéral discours, s'est fait, aux applaudissemens de presque toute la gauche, l'organe des vrais principes en cette matière. « Voulez-vous la liberté commune, a-t-il dit à la droite, nous sommes avec vous. Voulez-vous seulement le partage d'un monopole avec l'état, nous sommes contre vous, et nous nous résignons à conserver l'enseignement supérieur aux mains de l'état. » Et qu'on nous permette de rappeler la touchante image par laquelle il a terminé ce discours, dont l'honneur du parti républicain avait besoin, même après les excellentes paroles du rapporteur de la commission : « J'ai lu quelque part que sous l'empire romain, dans une de ces guerres civiles qui désolaient souvent Rome, les Romains prirent un jour les images vénérées des dieux pour les renverser sur leurs adversaires et les en accabler. Nous aussi, nous jetons dans la mêlée les principes, qui sont nos dieux, des dieux plus vivans que ceux de l'antiquité, et, lorsque plus tard nous voulons les invoquer, nous ne les trouvons plus. »

III.

Depuis que le vieil adversaire de la liberté de conscience, l'église catholique, a compris qu'il n'y avait plus pour elle, vu l'instabilité des gouvernemens, de salut et de dignité que dans le droit pour tous, l'école jacobine est la seule qui pourrait élever, si elle comptait encore des représentans parmi nous, des objections contre le principe même de l'enseignement supérieur. Ce principe admis, et il l'est par une très grande majorité dans l'assemblée, il ne reste plus que de savoir comment, dans quelle mesure et dans quelles conditions cette liberté devra s'exercer. Pourra-t-on enseigner sans grades? Reconnaîtra-t-on le droit d'enseigner aux individus comme aux associations? La loi laissera-t-elle, en face de la grande univer-

sité de l'état, se fonder des facultés et des universités libres, comme il en existe en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis? Dans le cas de l'affirmative, leur accordera-t-elle le droit de posséder, et alors comment conciliera-t-elle le droit avec les principes du code civil? De plus, la loi reconnaîtra-t-elle à ces facultés et universités libres, légalement instituées, le droit de conférer les grades? Et si ce droit est exclusivement réservé à l'état, la loi y mettra-t-elle pour condition la composition de jurys mixtes ou spéciaux d'examen, ou bien s'en remettra-t-elle aux jurys universitaires, tels qu'ils existent aujourd'hui? Enfin, la loi faite et la concurrence ouverte à l'initiative des individus et des associations, n'y a-t-il pas lieu d'examiner si une réforme est nécessaire dans l'enseignement supérieur de l'état, et quelle devrait être la portée de cette réforme, sur laquelle a tant insisté M. Bert? Voilà les principales questions que provoque le principe de la liberté de l'enseignement supérieur dans son application.

Première question : le droit d'enseigner sera-t-il accordé aux individus? Il nous avait toujours semblé que, s'il y avait lieu de contester un droit, ce ne pouvait être celui de l'individu. On en juge autrement d'un certain côté de l'assemblée, et c'est le droit seul des associations qu'on paraît regarder comme hors de toute discussion. En principe, la liberté des cours proprement dits, c'est-à-dire de l'enseignement individuel, fait en dehors de tout établissement supposant le concours d'un certain nombre de personnes, ne peut être et n'est pas contestée. En effet, si cette faculté de faire des cours individuels était rayée de la loi, celle-ci perdrait absolument son caractère libéral; au lieu de la liberté pour tous, ce serait le partage du monopole entre l'état et le clergé qu'elle aurait établi en fait. Qui doit profiter de la liberté de l'enseignement? Tout le monde, si le droit de faire des cours est reconnu par la loi; mais, si c'est seulement le droit de fonder des établissemens, qui pourra en profiter? Le clergé, qui seul aura les ressources nécessaires pour mener à bien une pareille entreprise. Partout une œuvre de ce genre est difficile à faire, mais en France surtout, où l'initiative des individus et même des associations est bien faible, sinon nulle, devant la puissante initiative d'un clergé riche et entreprenant. Les cours, nous en avons l'espoir, se multiplieront sous le régime de la liberté, nous entendons les cours sérieux, instructifs, faits par des maîtres de la science ou des esprits originaux et pleins d'ardeur qui, après de longues et sévères études, éprouveront le besoin de faire connaître à un public d'élite leurs idées et leurs personnes. Les établissemens libres en dehors de l'Université et du clergé seront très rares, et, si par hasard il s'en forme, ils auront beaucoup de peine à se maintenir en face d'une double concurrence aussi redoutable, parce qu'ils manqueront de ce fonds, nécessaire à toute œuvre pareille, qu'on nomme les do-

tations, et qui assure la durée aux universités du clergé. Ce n'est point avec la simple rétribution payée par les auditeurs qu'ils pourront se soutenir, alors qu'ils auront absorbé, pour les frais de premier établissement, les capitaux empruntés et le produit des premières souscriptions.

Tous les esprits impartiaux et pratiques qui veulent la liberté pour tous sont d'accord sur ce point; d'où peut donc venir le dissentiment qui les sépare, et qui a donné lieu à un vif et brillant débat au sein du parlement? C'est qu'à côté de la vérité de principe, il y a la difficulté d'application. Rien de plus simple et de moins contestable que le droit d'enseigner pour tout citoyen; seulement on peut dire qu'il s'agit ici de la liberté de l'enseignement supérieur, et non de la liberté de la parole publique, laquelle reste soumise au régime de l'autorisation préalable. Outre que le professeur admis à faire un cours public peut abuser de la parole pour enseigner de pernicieuses doctrines, qui peut répondre que, sous le titre de l'enseignement supérieur, il ne fera pas passer tout ce qu'il y a de plus contraire à cet enseignement, tout ce qu'il y a de moins instructif et de moins scientifique, des conférences amusantes, des discours et des harangues de club? On serait donc disposé à droite à reconnaître le principe et même à l'appliquer dans la loi, mais à la condition de soumettre l'exercice de ce droit à des garanties sérieuses et vraiment efficaces. Or, comme jusqu'ici il n'est venu ni de la commission, ni du gouvernement, ni de l'initiative parlementaire, aucune proposition en ce sens, on semble arriver à cette solution pratique, que, faute de garanties suffisantes, l'exercice du droit individuel devenant dangereux pour l'ordre social, il faut y renoncer. Telle est, au fond, la portée de l'amendement développé par M. Fournier à la tribune avec une précision et une fermeté de logique à laquelle doivent rendre justice tous ceux qui l'ont lu plutôt qu'écouté. Exiger de quiconque veut faire un cours d'enseignement supérieur qu'il le fasse dans un établissement proprement dit, c'est-à-dire dans une faculté ou dans une université libre, et qu'il ait d'ailleurs le grade de docteur, c'est en réalité supprimer ce droit, en y mettant des conditions que ne pourront réunir la plupart des professeurs qui voudraient prendre cette initiative tout individuelle. L'amendement de M. Fournier tranche donc la difficulté sans la résoudre.

Là en effet est le nœud de la question, et il suffit d'avoir suivi la discussion parlementaire, qui a eu pour résultat le renvoi de cet amendement à la commission, pour juger à quel point il importe de serrer la difficulté de près. Si le droit de faire des cours indépendans de toute espèce d'établissement libre n'est pas reconnu, la loi sur l'enseignement supérieur n'a plus d'intérêt pour les vrais amis de la liberté, parce qu'il ne s'agit plus dès lors que de faire

une loi qui partage le monopole de cet enseignement entre le clergé et l'Université. C'est ce qu'a fort bien montré le rapporteur de la commission avec cette netteté et ce bon sens qui lui sont propres, et qui ont paru toucher la majorité. Seulement, si libérale qu'elle semble vouloir être en ce moment, elle ne l'est point encore assez pour accepter la liberté des cours, si l'on ne trouve le moyen de la rassurer contre le danger d'une liberté qui pourrait tourner à la licence et au désordre moral. Il est donc à craindre que, si la loi ne rencontrait pour partisans dans le parlement que les purs libéraux uniquement préoccupés du principe, elle ne réunît contre elle tout à la fois les radicaux de gauche, qui redoutent que la liberté ne tourne au profit du clergé, et les conservateurs de droite, qui craignent que les déclamateurs et les tribuns n'en abusent. Et comme une liberté de plus n'est jamais chose indifférente pour les libéraux sincères, il y a lieu de chercher un système de garanties aussi efficaces que possible, tout en conservant intact le droit qu'il s'agit de maintenir.

Mais où trouver ces garanties? Sera-ce dans une simple définition de l'enseignement supérieur? D'abord toute définition de cet enseignement paraît bien difficile. Quand on parle de l'instruction primaire ou de l'instruction secondaire, on n'éprouve aucune peine à en déterminer l'objet, les caractères propres et les limites. C'est tout autre chose pour l'enseignement supérieur; il ne suffit pas de dire que le programme des cours de nos facultés en fixe l'objet. Le Collége de France, qui est un grand établissement d'enseignement supérieur, aborde des sciences qui ne sont point comprises dans ce programme. Et quand on réunirait dans un même programme tous les cours des facultés, du Collége de France, de la Bibliothèque nationale, du Muséum, de l'École polytechnique, de celle des hautes études, etc., on n'aurait pas encore embrassé tout entier ce cercle d'études et de sciences qui dépasse l'enseignement de nos écoles primaires et secondaires. Et fût-on d'ailleurs ainsi parvenu, par une énumération complète, à fixer l'objet de l'enseignement supérieur, quelle garantie réelle pourrait-on tirer de cette définition? Qu'on exige du citoyen quelconque qui veut ouvrir un cours public d'un ordre supérieur une déclaration de l'objet de cet enseignement, rien de plus simple; qu'on exige même le programme sommaire de ses leçons, cela n'a encore rien d'excessif. De pareilles précautions ne restreignent ni ne gênent en rien la liberté du professeur; mais en quoi cette condition préalable peut-elle servir de garantie? Le professeur n'en aura pas moins la liberté de donner à sa pensée tous les développemens qu'il lui plaira, que ces développemens rentrent ou non dans le sujet, ou bien que, tout en faisant partie intégrante du sujet, ils aient le caractère d'un véritable enseignement supé-

rieur ou d'une conférence, d'un discours et même d'une déclamation de club. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher les garanties que demande M. le ministre de l'instruction publique.

Un des membres les plus savans et les plus spirituels de l'assemblée, M. Berthaud, croit les avoir trouvées dans la publicité des cours. Du moment que les cours seront ouverts à tous, ils ne pourront plus être des officines de doctrines pernicieuses ou de déclamations passionnées, chaque auditeur ayant le droit et la faculté à tout instant de rappeler le professeur à l'ordre, c'est-à-dire au sujet et au programme annoncés. M. Berthaud semble oublier comment les choses se passent dans les réunions publiques et les clubs, où la publicité n'est nullement une garantie contre les abus et les excès de la parole publique. Le sens pratique du rapporteur de la commission nous semble avoir mieux trouvé quand il incline à considérer au contraire la non-publicité des cours comme la plus sérieuse garantie que comporte ce genre d'enseignement. Qu'est-ce en effet que l'enseignement supérieur? Comment peut-on le distinguer réellement des conférences, discours et autres exercices de la parole publique? Quel en est le but et l'utilité propre? Un mot suffit pour résoudre toutes ces questions : l'enseignement supérieur, s'il est sérieux et vraiment instructif, ne peut être accessible qu'à des auditeurs payans qui n'y sont admis que sur des cartes délivrées par le professeur. Comme ces auditeurs fréquentent les cours pour y trouver tout autre chose qu'une distraction agréable ou une excitation à leurs passions de tout genre, le professeur ne pourra les attirer et les retenir que par un enseignement digne de son titre et de sa mission. Cela nous paraît la vraie solution pratique, et, s'il n'y avait que des cours suivis par de pareils auditeurs, nous croyons que la commission, le gouvernement et l'assemblée perdraient leur temps à chercher d'autres garanties. On pourra dire sans doute que cet enseignement à huis-clos peut être fait dans un détestable esprit et peut empoisonner de jeunes et ardens auditeurs; on nous parlera de foyers de pestilence multipliés sur toute la surface du pays par une loi qui se bornerait pour toute garantie à enfermer le mal dans une enceinte close de fanatiques initiés. A cela il est facile de répondre d'abord que l'œil et au besoin la main de l'état pénètrent là comme partout ailleurs, et que nul enseignement qui n'est pas renfermé dans le sanctuaire de la famille n'échappe à la surveillance et à l'inspection de l'état. Et si l'on insiste sur les difficultés pratiques de cette surveillance et de cette inspection, en faisant observer que la propagande des mauvaises doctrines ne pourra être complétement empêchée, il y a une dernière réponse à faire à une pareille objection : c'est que, dans tout exercice d'un droit, il faut savoir faire la part de l'abus

et de l'excès, et que, si des cours fréquentés par un nombre restreint de fidèles munis de cartes offrent quelque danger, il n'est pas comparable pour l'étendue et la portée du mal à celui que produit la grande publicité de certains livres sur la circulation desquels la loi ne peut rien.

Mais une pareille garantie ne concerne que les cours où l'on n'entre qu'en payant ou en présentant une carte; or il est bien difficile qu'une loi vraiment libérale sur l'enseignement supérieur interdise les cours ouverts à tous sans aucune distinction. C'est pour ceux-là qu'une garantie semble nécessaire, d'autant plus nécessaire que la publicité en sera plus grande et qu'ils attireront plus la foule. Nul dissentiment sur ce point. Aucun esprit sensé ne s'avisera de trouver que l'état est trop curieux de vouloir s'enquérir de ce qui peut se dire dans ces cours d'enseignement supérieur, payans ou gratuits, ouverts à tous ou réservés à un auditoire de choix. On fera peut-être la distinction subtile de la surveillance et de l'inspection, en acceptant l'une et en refusant l'autre; mais la surveillance sans l'inspection, qu'est-ce autre chose qu'une surveillance de simple police, ayant pour objet de constater si l'ordre public est troublé? C'est une autre garantie qu'on a le droit de réclamer contre les abus de l'enseignement libre, et nous n'en connaissons pas d'autre que l'inspection faite par un délégué de l'état. Ici les hommes du métier nous arrêtent en nous disant : « Vous ne savez pas à quel point la tâche de surveiller et d'inspecter les cours publics est délicate et ingrate pour ceux auxquels l'état l'impose. Les inspecteurs des écoles de l'état, les seuls qui aient la compétence et l'autorité nécessaires pour remplir une pareille mission, la subissent avec un véritable dégoût, comme peu digne de leur caractère et de leurs fonctions habituelles. » Nous entendons ce langage; mais, s'il n'y a pas d'autre système de garanties, le législateur ne peut s'arrêter devant des observations de ce genre. Il le doit d'autant moins qu'il laisse à l'état le choix des moyens les plus propres à atténuer les inconvéniens personnels dont il s'agit. Qu'il emploie des délégués quelconques à défaut de son corps d'élite d'inspecteurs, dont il veut ménager la dignité, c'est un détail dans lequel la loi n'a point à intervenir. Si l'on fait observer que la police y suffit, puisqu'il ne s'agit que de savoir si la loi est violée ou non par le professeur qui transforme son cours d'enseignement supérieur soit en conférences, soit en discours, soit en harangues plus ou moins excentriques, il faut rappeler que, même sur cette simple question, la police est absolument incompétente, et que le jugement d'un homme du métier est indispensable.

Jusqu'ici encore il n'y a pas de sérieuse difficulté; mais suffit-il que l'état surveille et inspecte les cours libres? Ce ne serait que

constater l'abus et le mal. Si l'on ne veut pas une inspection purement platonique, il faut y ajouter ce que la loi appelle une *action*. Quelle sera cette action, et qui l'intentera, si ce n'est la justice? Tout le monde est d'accord sur ce point; mais quelle justice? Sera-ce la justice ordinaire? Cela n'est pas possible, les tribunaux proprement dits n'ayant pas une compétence suffisante dans ces sortes de matières. Ce sera donc une justice spéciale. Sera-ce celle du ministre de l'instruction publique ou d'un conseil purement universitaire? Où serait la garantie de bonne et impartiale justice pour les cours libres? En cherchant bien, nous n'en voyons qu'une, la juridiction des conseils académiques, et en dernier ressort de cette espèce de cour de cassation, en matière de délits scolaires, qu'on nomme le conseil supérieur de l'instruction publique. C'était la solution proposée, après de longs débats, par la commission que présidait M. Guizot. Il a été fait à ce système, par l'auteur de l'amendement qui tend à interdire la liberté des cours, des objections dont aucune ne nous a paru difficile à réfuter. On nous dit que c'est rouvrir la porte à l'arbitraire dans une loi de liberté en y introduisant l'autorisation sous une autre forme. — Rien de pareil ici, puisqu'il s'agit de conseils offrant, par leur composition même, toutes les garanties possibles d'impartialité, à tel point que ces conseils en sont devenus suspects à l'Université elle-même par la prédominance des élémens non universitaires. Est-ce que la compétence de ces conseils n'est pas déjà reconnue en ce qui concerne les autres délits scolaires commis par des professeurs des écoles de l'état ou des écoles libres? On nous dit encore que cette garantie est illusoire, parce que l'état ne pourra étendre sa surveillance sur la multitude des cours libres; mais pourquoi ne pourrait-il pas faire ce qu'il fait pour les établissemens et les cours d'un autre genre? D'ailleurs quels sont les cours qu'il importe de surveiller? Ceux qui attirent la foule. Or le bruit qui se fera autour de ces cours plus ou moins fameux ne suffit-il pas pour avertir l'autorité qui doit prévenir ou réprimer le mal? Quant aux cours sans publicité, où quelques initiés seraient réunis pour entendre la parole d'un chef de secte ou d'école plus ou moins obscur ou ennuyeux dans son enseignement, y a-t-il là un danger plus appréciable pour la société que celui de tel ou tel livre écrit pour un certain nombre d'adeptes?

Telle serait donc, selon nous, la solution pratique la plus simple et la plus sûre de la difficulté qui préoccupe en ce moment l'assemblée et suspend la discussion de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur : surveillance des cours libres par un inspecteur, professeur ou délégué quelconque de l'état; rapport fait, en cas de délit scolaire, au ministre de l'instruction publique, renvoi du professeur délinquant au conseil académique d'abord, puis au

conseil supérieur, s'il en appelle de la décision prononcée par le premier tribunal. On devrait réserver aux tribunaux ordinaires les délits analogues aux délits de la presse, prévus par la législation qui la régit, et ne laisser à cette juridiction spéciale que les délits scolaires proprement dits, dont le plus habituel sera certainement la substitution de conférences, de discours, de harangues plus ou moins déclamatoires, d'entretiens plus ou moins amusans à un véritable enseignement supérieur, méthodique, instructif, scientifique enfin, dans le plus large sens du mot, à la faveur d'un titre auquel la loi attache le droit d'enseigner sans autorisation préalable. Cela simplifierait singulièrement la tâche de l'inspecteur, dont il importe de ne pas mettre la sagacité et l'impartialité à une épreuve trop délicate. On atteindrait ainsi toute espèce d'exhibitions qui ne sont propres qu'à faire admirer ou applaudir le talent et l'esprit de l'orateur, quelle qu'en fût d'ailleurs la couleur politique ou religieuse, en les renvoyant au régime de l'autorisation.

IV.

Reste la question des grades. On ne voit pas bien au premier abord comment cette question se lie à celle de la liberté de l'enseignement supérieur. Il semble que le droit ait obtenu pleine satisfaction par les deux premiers articles de la loi : l'enseignement supérieur est libre sous ses diverses formes, qu'il s'agisse de cours à faire ou d'établissemens à fonder. Et pourtant les promoteurs de la loi demandent davantage; ils veulent en outre que les facultés ou universités libres puissent, sous des conditions déterminées par la loi, conférer les mêmes grades que l'état, ayant la même autorité et la même valeur. La commission est entrée dans cette voie, et ce n'est pas sans quelque regret que nous avons vu son habile rapporteur s'y engager avec un libéralisme, qu'il nous permette de le lui dire, par trop américain. Ici l'on vient se heurter au droit de l'état, que jusqu'alors l'on n'avait songé ni à contester, ni à partager : grave question d'où dépend peut-être le sort de la loi et l'avenir de l'enseignement en France, et qu'il importe de bien poser. S'il ne s'agissait que d'accorder aux établissemens libres d'enseignement supérieur le droit de délivrer des diplômes, brevets de capacité ou certificats d'études, le problème serait simple, ou plutôt il n'y aurait pas de problème. Qui pourrait en effet, une fois le droit d'enseigner reconnu, songer à refuser à ces établissemens le droit de munir leurs élèves de témoignages de ce genre? Mais auront-ils exactement la valeur des grades proprement dits conférés par l'état? pourront-ils en tenir lieu pour l'entrée aux diverses carrières pro-

fessionnelles, pour l'accès aux emplois, places et fonctions dont dispose l'état? Là est toute la question.

Question très simple encore selon nous, car elle est tout entière dans l'idée qu'on doit se faire de l'état et de ses diverses attributions. Jadis l'état était investi de tous les droits et de tous les pouvoirs. C'était le temps où le droit individuel n'était pas reconnu. Maintenant, à part une école qui persiste à subordonner absolument en toute chose le droit individuel au droit de l'état, organe de la souveraineté nationale, l'immense majorité des publicistes modernes admet le droit individuel proclamé par deux grandes révolutions de notre temps, en Amérique et en France; mais de même, sauf une autre école qui nie en tout et partout le droit de l'état, en face du droit individuel, la très grande majorité de ces publicistes reconnaît le droit de l'état, tout en le limitant à certaines attributions essentiellement conservatrices de l'indépendance nationale et de l'ordre social. Or, parmi ces attributions, il en est une qui n'est pas plus contestable à l'état que la défense militaire, la police, la justice, c'est la surveillance étendue à tout ce qui concerne l'instruction et l'éducation publique. Seulement, tandis qu'il n'y a nul dissentiment sur le droit absolu pour l'état d'exercer cette surveillance, on lui conteste d'un certain côté le droit exclusif de conférer les grades, et on veut qu'il partage cette attribution avec les établissemens libres d'enseignement supérieur qui ont satisfait aux conditions légales. Dans notre opinion, cette réserve n'est pas fondée. Quand il s'agit d'examens qui ont pour objet la collation de grades de cette valeur et de cette portée, l'examinateur de l'état apparaît devant les divers établissemens d'instruction publique comme un véritable magistrat, rendant la justice du haut d'un tribunal trop libre et trop élevé pour qu'on puisse contester son désintéressement et son impartialité. Ce délégué, qui représente l'état au département de l'instruction publique, de même que le délégué qui le représente au département de la justice, a la même liberté de jugement, et ses arrêts jouissent de la même autorité. Si tout droit individuel s'incline devant la justice de l'état rendue par le magistrat, pourquoi ne s'inclinerait-il pas également devant la justice de l'état rendue par l'examinateur en matière d'enseignement? On comprend la pensée de contester à l'état le droit d'enseigner; mais lui contester le droit de conférer exclusivement les grades, c'est lui refuser une attribution qui lui est essentielle.

Il faut dire ici toute la vérité. Nul ne songerait à contester cette attribution à l'état, s'il n'avait jusqu'ici retenu en France, et selon nous avec toute raison, l'attribution toute différente d'enseigner. Si donc, comme on peut l'espérer, la collation des grades est main-

tenue exclusivement entre les mains de l'état, la question changera de forme, et c'est sur la composition des jurys d'examen que se rejetteront les partisans vaincus de la collation des grades par les établissemens libres. Après qu'on se sera mis d'accord sur ce point, qu'à l'état seul appartient de conférer les grades, il faudra encore décider comment et par qui il les fera conférer. Si c'est par des jurys purement universitaires, l'Université ne sera-t-elle pas ici juge et partie? Ne s'agit-il pas du succès de ses élèves et de ses écoles en face du succès des élèves et des écoles libres? L'objection est certainement spécieuse, nous disons plutôt spécieuse que réellement fondée, quand on y regarde de près. Contre un jury composé de membres de l'enseignement secondaire, ainsi que cela se passait jadis, elle serait irréfutable. Contre un jury composé de membres de l'enseignement supérieur, elle ne vaut pas, du moins pour tous ceux qui savent au juste comment les choses se passent. Que sont ces examinateurs? Des professeurs de faculté qui n'ont aucun des intérêts, aucune des passions dont les professeurs de lycée peuvent être suspects pour une concurrence jalouse et défiante. Nous ne ferons pas au corps si respectable et si respecté des examinateurs de l'état l'injure de défendre leur autorité en disant que leur intérêt personnel est d'accord avec leur conscience. Ce qui est vrai en fait, c'est que, si cette conscience éprouve parfois des scrupules et des embarras, c'est quand il s'agit de rendre la justice à l'élève des écoles libres qui n'a pas mérité le succès. D'ailleurs les écoles ne trouvent-elles pas toute garantie dans la publicité des examens, dans la présence de leurs chefs et de leurs professeurs, qui regardent et jugent les juges eux-mêmes au besoin? Et si l'on ajoute que, dans la longue expérience faite par les étrangers de la justice des jurys universitaires, il ne s'est pas élevé une plainte, une réclamation contre la partialité et la malveillance, on pourra se demander quel autre intérêt qu'une pure satisfaction logique peut être mis en jeu dans un pareil débat?

Une pure satisfaction logique, nous dira-t-on, c'est bien quelque chose, car ce n'est pas moins qu'un principe de justice engagé dans la question. Oui, sans doute. Seulement il est à craindre qu'en cela, comme en bien d'autres choses, la parfaite logique ne nous coûte un peu cher. Qu'imaginer pour la satisfaire? Les jurys spéciaux, les jurys mixtes?—Les jurys spéciaux, c'est-à-dire les jurys composés en dehors du corps des professeurs de faculté, peuvent plaire au premier abord aux esprits rigoureux et absolus; mais ils ne seront pas faciles à recruter. Quand l'état aurait la bonne fortune de mettre la main sur des docteurs, des savans de mérite, où sera leur compétence, s'ils n'ont pas l'expérience et même la pratique de l'enseignement? Et si l'on exige cette condition, qui paraît indispensable pour bien

examiner, où les trouvera-t-on? Quant aux jurys mixtes, c'est-à-dire composés de professeurs de l'état et de professeurs d'écoles libres en égale proportions, il faudra, pour donner complète satisfaction au principe, que ces jurys examinent les élèves de toutes les écoles, écoles de l'état et écoles libres; alors que deviendra le niveau des études devant cette complaisance réciproque des professeurs intéressés de part et d'autre au succès de leurs élèves? On peut le demander à la Belgique, qui a fait l'expérience de ces jurys mixtes. Devant les tristes conséquences de ce système, il n'y a qu'une voix dans l'opinion publique et dans les conseils du gouvernement pour réclamer la réforme d'un pareil régime. L'abaissement du niveau des examens, la désorganisation et la décadence des études : voilà ce qu'il a produit chez nos voisins. Moins désastreux serait encore le partage du privilége de conférer les grades entre les facultés de l'état et les facultés libres. Au moins les jurys universitaires essaieraient de maintenir le niveau des examens, et par suite des études, au sein des écoles de l'état, sauf à voir déserter les élèves faibles ou paresseux, qui ne manqueront point de se précipiter vers les jurys des facultés ou universités libres, plus ou moins empressées d'offrir une retraite à leur paresse ou à leur incapacité, en sorte que, quoi qu'on fasse, on ne pourra éviter les conséquences d'un système qui n'a de séduisant que le principe, et dont les familles sérieuses sentiront trop tôt la funeste influence.

V.

La question de la liberté de l'enseignement supérieur, comme toutes les autres questions de liberté, doit être traitée par elle-même dans son principe et dans les conséquences générales qu'elle peut avoir, selon la solution donnée, pour l'avenir de l'instruction publique dans notre pays. La liberté est une de ces choses qui valent par elles-mêmes, et qu'on ne doit point mêler à des considérations d'un ordre secondaire et d'un intérêt tout spécial. Quand donc un orateur écouté, M. Paul Bert, est venu proposer à la tribune de lier les deux questions de la liberté de l'enseignement supérieur et de la réforme de cet enseignement dans l'Université, insistant avec une grande force de logique sur l'étroite connexité de ces choses, et subordonnant son vote sur le principe à l'adoption par l'assemblée d'un ensemble de réformes dont il a tracé le programme, il y avait là, selon nous, une excessive préoccupation qui tendait à déplacer la question et à compliquer le problème que le projet de loi avait pour objet de résoudre. Quelque opinion que l'on puisse avoir sur la nécessité et l'opportunité d'une réforme de l'enseignement supérieur universitaire, il semble que le parlement ne

doit pas s'occuper d'autre chose en ce moment que d'une loi de liberté, et qu'il faut laisser à la prévoyante sollicitude de l'état la solution de toutes les questions relatives à la réorganisation de son enseignement supérieur. Il n'en reste pas moins vrai que ces questions ont un grand et actuel intérêt, et que, sans les introduire dans une loi qui ne les comporte pas, il est naturel en pareille matière de partager la pensée qui a dominé tout le discours de M. Bert. Quel sera l'effet de cette loi sur l'enseignement supérieur de l'état, et qu'y aurait-il à faire pour que la liberté lui profitât au lieu de lui nuire? C'était déjà la préoccupation de la commission extraparlementaire qui, sous l'empire, avait compris dans ses conclusions des vœux et même quelques vues générales de réforme.

Pour les amis comme pour les adversaires de l'Université, il est constant que la situation actuelle de l'enseignement supérieur de l'état est de nature à faire naître de sérieuses réflexions. Peut-être M. Bert, dans son ardeur de réformes, a-t-il quelque peu chargé le tableau des misères de cet enseignement. Il est vrai qu'il a surtout parlé de l'état du matériel, et que, sous ce rapport, il n'y a rien à répondre à ses critiques. Non, les établissemens de ce genre n'ont pas, pour l'enseignement des sciences surtout, les ressources suffisantes pour le maintenir au niveau des universités de nos redoutables voisins. Les collections manquent ou sont incomplètes; les salles de cours, les cabinets et les ateliers de physique, les laboratoires de chimie et d'histoire naturelle ne sont pas généralement pourvus des instrumens, des locaux, des auxiliaires nécessaires à la préparation des cours, aux travaux personnels des professeurs et à l'instruction des élèves. Il faut que très prochainement, malgré les besoins du trésor, le parlement vote d'urgence les ressources qui lui seront demandées pour cet objet par le ministre de l'instruction publique, et que le patriotisme fait un devoir d'honneur à tous d'accorder sans marchander. Là n'est pas la plus grande difficulté. Avec toutes les ressources de ce genre, avec un personnel vraiment digne de sa mission, l'enseignement de l'état aura beaucoup de peine à sortir de la situation où l'on peut dire qu'il végète dans la plupart des facultés, impuissant et découragé par la solitude qui s'est faite, ou, pour mieux dire, qui a toujours régné autour de ses chaires. Nous avons connu et vu à l'œuvre jadis, sous la direction d'un conseil royal qui comptait des hommes tels que Cuvier, Poisson, Thénard, Orfila, Villemain, Cousin, Dubois, Saint-Marc Girardin, un personnel de professeurs tout à fait à la hauteur de sa tâche pour la science et le talent. Nous n'avons en ce moment aucune raison de supposer que le personnel actuel soit sensiblement inférieur à l'ancien, sauf quelques éclatantes personnalités. Pourquoi donc cet enseignement a-t-il, nous ne disons pas si peu de retentissement

dans le pays, mais si peu d'effet sur les progrès de la science, et sur la haute culture de la jeunesse intelligente et laborieuse de nos colléges et de nos lycées?

Nous ne voudrions pas faire de digression à la fin d'une étude déjà bien longue; mais il nous est impossible de ne pas signaler, à côté de causes spéciales et secondaires, la cause générale et profonde du vide qui se fait autour des chaires de faculté de province. Il ne faut pas, aujourd'hui surtout, mettre un sot orgueil à méconnaître nos défauts, nos faiblesses, en même temps que les vertus et les mérites de nos voisins; mais il y aurait un égal inconvénient à ne pas tenir compte, dans nos projets de réformes, du génie même des peuples qu'on envie ou qu'on prend en pitié. Le peuple de France a été, est et sera toujours, quoi qu'on fasse, une race de logiciens, de philosophes, d'orateurs et d'écrivains avant tout, comme avant tout le peuple allemand a été, est et sera toujours une race d'érudits, de savans, d'historiens et de géographes; toujours, disons-nous, parce que c'est la nature même de l'esprit national qui porte des fruits si différens. Si le caractère propre de l'esprit allemand est la *capacité* (pardon pour les mots techniques), le caractère propre de l'esprit français est la *faculté*. Voilà pourquoi, dans leur activité si féconde, mais si diverse, l'un crée, compose, improvise, argumente, déclame parfois, quand l'autre observe, expérimente, recueille et expose sans art et souvent sans logique, — pourquoi l'un excelle à trouver la matière, et l'autre la forme d'un livre, — pourquoi enfin la France compte tant d'écrivains avec plus de littérature que de science, et l'Allemagne tant de savans avec plus de science que de littérature. Nous dirons donc, pour rentrer dans le sujet, que notre admiration est grande pour ces nombreux foyers de la science allemande qu'on appelle universités, où afflue la jeunesse, où circule la vie, où l'initiative se produit partout, où la concurrence des méthodes et des systèmes stimule les esprits et aide aux progrès de la science, où l'élaboration des matériaux scientifiques est si active; nous ne rêvons pas cependant un tableau absolument pareil pour nos facultés. Nos professeurs n'ont pas besoin qu'on leur rappelle que leur enseignement ne doit rien avoir de commun avec les discours ou les conférences d'athénées, qu'ils doivent chercher, par la nature même de leur enseignement grave, méthodique, substantiel, scientifique enfin, plutôt la qualité que la quantité des auditeurs; mais ils savent aussi qu'une parole sans couleur et sans vie, sans quelques-uns de ces agrémens qui stimulent la curiosité ou réveillent l'attention, n'attire pas un public français, quelque chargée qu'elle soit de science et d'érudition. On peut le regretter, si l'on songe que la science se fait avec le bien-savoir et le bien-penser plutôt qu'avec le bien-dire, et que c'est

ainsi qu'en Allemagne elle va de progrès en progrès. En France, pour arriver au même but, il faut suivre un chemin un peu différent.

Rendre la vie avant tout à nos facultés de province par le nombre et l'ardeur des auditeurs, quelle qu'en soit la qualité : voilà le premier résultat à obtenir, qu'on manquerait infailliblement, si l'on se confiait trop exclusivement aux méthodes allemandes, mais qu'il ne faut chercher que par un enseignement sérieux et tout à fait conforme à sa destination, car, si ce succès n'était dû qu'au prestige de la parole, il vaudrait mieux fermer nos cours et en renvoyer le public frivole aux conférences et autres exercices de la parole. Il ne faut pas se dissimuler que notre société française, dans la plupart des centres de population où sont placées nos académies, n'offre pas les mêmes ressources en ce genre que dans les villes allemandes. Là, ce n'est pas le chiffre de la population qui fait le succès d'une université, c'est le mérite et la renommée de ses professeurs : on y accourt de toutes parts, si modeste que soit la localité. Rien de pareil en France; l'on ne vient jamais du dehors aux cours qui ont de la réputation, et c'est à peine si, même dans les centres les plus populeux, l'enseignement supérieur peut recruter un auditoire sérieux et permanent parmi les hommes d'élite d'une ville comme Lyon, Marseille, Toulouse ou Bordeaux. Comment y attirer un public toujours gaulois sous ce rapport, plus amoureux d'éloquence que curieux de science? En rendant la science, sinon attrayante, du moins intéressante par les moyens légitimes de succès, et sans jamais perdre de vue les auditeurs peu nombreux, mais très sérieux, qui, de même qu'en Allemagne, suivent les cours, soit pour passer des examens qui leur ouvrent les carrières scientifiques, soit pour acquérir les connaissances qui sont indispensables à l'exercice de certaines professions plus ou moins libérales. Malheureusement le nombre de ces auditeurs d'élite est trop restreint pour que le professeur puisse élever son enseignement à leur hauteur, et c'est là ce qui fait le caractère un peu hybride, qu'on nous passe le mot, de la plupart des cours bien suivis. Il faut le reconnaître, les grandes écoles centrales, comme l'École polytechnique, l'École normale, l'École des chartes, dont nous ne contestons ni l'utilité ni même la nécessité, sont un obstacle au recrutement d'auditeurs sérieux pour l'enseignement des facultés en province. En attirant dans leur sein l'élite des jeunes gens qui vont y recevoir ce haut enseignement que donnent les facultés, elles les privent de leurs meilleurs auditeurs.

Parmi les institutions qui pourraient être empruntées aux universités allemandes, il en est une qui nous semblerait plus particulièrement propre à rendre la vie à l'enseignement supérieur de l'état : c'est le droit pour les jeunes docteurs ou agrégés d'ensei-

gner à côté des professeurs titulaires, sans titre, sans autre traitement que la rétribution payée par les élèves. On devine, même sans en avoir vu les bons effets en Allemagne, tout ce qu'une pareille concurrence peut faire pour exciter l'émulation des professeurs et stimuler la curiosité du public. Seulement l'amour du bruit et du faux éclat pourrait, dans la pratique, rendre l'exercice de ce droit plus difficile et plus fertile en scandales en France que partout ailleurs. Rien n'empêcherait de le soumettre au régime de l'autorisation, qui prévient ou réprime les abus; mais, quoi qu'on décide sur les réformes applicables à l'enseignement supérieur, il est une chose certaine pour nous, c'est que la liberté de l'enseignement supérieur, telle que nous la comprenons, avec le droit des cours accordé aux individus, avec la collation des grades réservée tout entière à l'état, avec les jurys universitaires acceptés jusqu'ici par tous les établissemens libres, offre beaucoup plus d'avantages que d'inconvéniens, à part la satisfaction donnée à un droit fort respectable. Si l'enseignement supérieur se réforme et se réorganise, ainsi qu'il est permis de l'espérer, il n'aura rien à craindre de la concurrence, possédant tout ce qu'il faut pour conserver sa suprématie et retenir l'élite des esprits sérieux. S'il manque de vie et de force, faute de ressorts puissans qui le fassent fonctionner, il souffrira, il périra peut-être comme toutes les institutions qui ne répondent plus à leur mission. En ce cas, la société n'y perdrait rien, et retrouverait dans l'initiative des individus et des associations ce que l'Université n'aurait pu lui donner.

Hâtons-nous de le dire en finissant, nous n'avons nulle crainte à ce sujet. Il n'y aurait que deux choses, devant la concurrence de l'enseignement libre, qui pourraient sérieusement compromettre les destinées de l'enseignement supérieur de l'état : c'est l'obstination dans la routine d'une part, et de l'autre un système de réformes qui, copié servilement sur l'exemple de nos voisins, ne répondrait ni au génie de notre peuple, ni aux besoins de la situation actuelle des esprits. Oui, la réforme doit être, maintenant plus que jamais, partout à l'ordre du jour, si l'on veut que ce pays se relève et se réorganise, afin de reprendre dans le monde le rang où ses généreux instincts, ses heureuses et brillantes aptitudes auraient dû le maintenir. S'il est tombé, cette fois comme tant d'autres, dans sa glorieuse, mais inégale carrière, il n'est pas déchu, car c'est par abus de forces et non par défaut qu'il est tombé. Tout le secret du succès pour ce peuple, plus facile encore à relever qu'à abattre, est dans le sage emploi de ses forces; mais, tout en profitant des heureuses expériences faites par ses voisins, il faut bien nous convaincre que toute réforme n'est bonne chez un peuple, surtout chez un peuple comme le nôtre, qu'autant qu'elle n'est pas contraire à son génie

propre. L'Université doit maintenir ou plutôt élever son enseignement supérieur à la hauteur où le progrès incessant des méthodes, où le nombre croissant des observations et des expériences a porté la science. Il lui faut donc avant tout des savans, mais des savans doués du talent de faire comprendre et goûter cette science, plus séduisante dans l'ensemble de ses grandes lois et de ses merveilleuses applications que dans le détail de ses statistiques, de ses observations, de ses méthodes et de ses formules. De purs érudits, d'habiles et profonds monographes ne ramèneront pas le public français autour de nos chaires de faculté; c'est pour les écoles des hautes et spéciales études, ces grands laboratoires de la science, qu'il convient de garder de tels savans. Là leurs précieuses qualités d'observation, d'analyse, de critique, auront beau jeu, de même que tout ce qui ressemble à des facultés oratoires ou littéraires n'y trouverait aucun emploi utile; mais, s'il est nécessaire de bannir de l'enseignement des facultés les thèses de pure éloquence qui attirent la foule en faisant le bruit et non la lumière, il importe tout autant d'en écarter, au moins pour tous les enseignemens qui comportent un public plus ou moins nombreux, ce qu'il y aurait de trop technique, de trop abstrait, de trop spéculatif, qui ne répondrait point aux besoins, aux lumières, aux forces d'un public à ménager, surtout dans nos provinces.

La haute science a sans doute sa place dans l'enseignement supérieur en France comme ailleurs; mais, si partout en Allemagne, elle trouve un public suffisant en nombre et en qualité, elle ne peut le trouver chez nous que dans quelques grands centres de population. Dans la plupart de nos académies, il faut l'avouer, on ne peut occuper, sinon remplir, les salles de cours qu'en mettant l'enseignement à la portée d'un public qui s'ennuie ou se décourage, si l'on ne sait lui rendre la science ou attrayante ou facile. De là la nécessité, soit de dégager la science de ses plus épineuses difficultés, soit de la faire descendre dans les questions pratiques d'art et d'industrie, s'il s'agit des sciences physiques, dans les questions de morale, de pédagogie, de politique et d'économie sociale, s'il s'agit des sciences philosophiques. Cette manière d'adapter la science au milieu dans lequel on l'enseigne n'est pas sans doute ce qu'il y a de plus digne d'elle; mais il faut bien s'y résigner du moment que le succès est à ce prix. Et, pour terminer ce travail par une conclusion qui s'applique, selon nous, à toute entreprise ayant pour objet la réorganisation de notre pays, sous quelque rapport que ce soit, disons que réforme est bien le mot de la situation, *in hoc signo vinces*, mais à la condition d'y ajouter cette formule : réforme selon le génie national.

E. Vacherot.

LES FINANCES

DE L'AUTRICHE-HONGRIE

L'histoire financière est plus que jamais l'histoire politique des états. Le bon aménagement des recettes et des dépenses constate la bonne direction donnée à l'administration et au gouvernement : l'équilibre maintenu entre le *doit* et l'*avoir* témoigne de l'accord qui règne entre l'autorité souveraine et le peuple qui lui obéit. Comme cet équilibre n'est pas l'affaire d'un jour, ni le résultat d'un hasard heureux, partout où il existe, on doit en conclure à une harmonie prolongée entre les aspirations des citoyens et leurs conditions présentes, à une entente durable entre eux et leurs chefs sur la politique du dedans et du dehors. Trop rares malheureusement seraient les exemples qu'on pourrait citer à l'appui de cette vérité banale, et, à part deux ou trois grands états en Europe qui donnent le spectacle de l'ordre politique et financier, chez combien d'autres au contraire les déficits annuels des budgets n'accusent-ils pas un malaise social des plus graves ! Ces maux toutefois ne sont pas toujours sans remède, et l'on peut signaler des pays qui, atteints par des catastrophes cruelles, se relèvent peu à peu et regagnent avec de nouvelles forces la prospérité un moment compromise. Il arrive même que, plus la chute a été rapide et profonde, plus vite le relèvement s'opère, comme si une épreuve avait été nécessaire pour faire connaître à la nation frappée l'énergie qu'elle possède :

Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.

La facilité de réparer les fautes commises, d'effacer les traces des désastres, qui est le propre seulement des nations saines et vigou-

reuses, se manifeste tout d'abord dans l'amélioration des finances, suivie toujours bientôt d'une amélioration de la situation politique. Cette thèse peut s'appliquer à l'une des nations qui nous intéressent de plus près, dont le rôle en Europe n'a perdu, ni pour le présent ni pour l'avenir, l'importance acquise dans le passé, qui a traversé de grandes difficultés intérieures et extérieures, mais qui poursuit depuis sept ans un travail de reconstruction digne de toutes les sympathies, nous voulons parler de l'empire austro-hongrois.

Comment fonctionne dans chacune des deux parties de la monarchie l'organisation financière? L'une des deux marche-t-elle plus vite que l'autre dans la voie du bon ordre? Après les embarras extrêmes qu'avaient causés la guerre étrangère et les complications politiques, après la banqueroute séculaire, le mal chronique du cours forcé et des déficits annuels, comment l'Autriche-Hongrie a-t-elle reconstitué un état régulier, un budget normal? A quel degré de prospérité enfin est-elle parvenue? Nous essaierons de l'indiquer par l'étude comparative des budgets de l'Autriche et de ceux de la Hongrie à partir de l'année 1867, où les hommes d'état à qui incombait la tâche de relever la fortune de l'empire vaincu à Sadowa en ont trouvé le moyen dans la constitution du nouveau régime intérieur, à la fois conservateur et libéral, qu'on a nommé le *dualisme*.

I.

On a souvent comparé l'Autriche à la salamandre qui vit dans le feu, et cette comparaison exprime bien les vicissitudes continuelles d'une puissance qui toujours se relève pour s'affaisser ensuite sans jamais succomber définitivement sous l'étreinte de l'adversité. A peine sortie des guerres soutenues par Marie-Thérèse, elle entre en lutte avec la république et l'empire français, et à partir de 1788 s'ouvre une première période d'émission de papier-monnaie qui finit par la banqueroute de 1811, suivie bientôt de celle de 1816. Un simple chiffre en résume la portée : 500 florins de papier-monnaie, après 1811, n'en valaient plus que 100, et 40 après 1816. Il fallut alors à l'Autriche trente ans de paix pour rétablir l'ordre dans les finances publiques; la création de la Banque nationale, l'émission d'une série d'emprunts à lots, dont la forme séduisait les petits capitalistes, permirent de retirer peu à peu la monnaie de papier de la circulation et de couvrir les déficits des budgets. En 1847, la dette consolidée de l'Autriche s'élevait à 2 milliards 250 millions, la dette flottante à 246 millions de francs, et le papier-monnaie en circulation était réduit à 18 millions.

Malheureusement l'année 1848 vint arrêter le cours de ces améliorations, et le gouvernement dut recourir de nouveau à l'émission du papier. Il décréta le cours forcé des billets de la Banque en même temps qu'il lui demandait de fortes avances. C'est pour en amoindrir l'importance, pour limiter la circulation de ces billets, comme pour solder les déficits du budget que de 1848 à 1864 furent émis huit emprunts successifs, dont le chiffre nominal s'élève à 2 milliards 518 millions de francs, et dont le plus important, celui de 1854, puisqu'il dépassait 1 milliard 500 millions, s'appelait *emprunt national*, parce qu'il fut souscrit avec empressement par le public autrichien comme étant destiné à fermer toutes les plaies du passé.

A partir de 1854 en effet et jusqu'à la guerre d'Italie, le gouvernement n'eut plus recours à l'emprunt; pendant cinq années, l'ordre se rétablit progressivement. On espérait même arriver à la cessation du cours forcé des billets de la Banque en lui remboursant successivement les avances qu'elle avait faites pour racheter les billets de l'état retirés de la circulation, car alors la Banque aurait pu réduire à une proportion naturelle avec son encaisse l'émission de ses propres billets et reprendre les paiemens en espèces. La guerre avec la France, suivie à trop court délai de la guerre avec la Prusse, remit une troisième fois l'Autriche au régime de la monnaie de papier, des emprunts et du déficit. Cette fois il semblait bien que la fortune avait entièrement abandonné la monarchie des Habsbourg : à peine avait-elle tant bien que mal pourvu aux conséquences de la lutte qui lui coûtait la Lombardie, qu'une nouvelle défaite lui enlevait la Vénétie et la prépondérance en Allemagne, et que, de 2 milliards 250 millions, chiffre de 1847, la dette consolidée s'élevait à 4 milliards 800 millions en 1859, pour dépasser 6 milliards 300 millions en 1867. En même temps la dette flottante atteignait à cette dernière date plus de 1 milliard, tandis qu'elle ne dépassait guère 300 millions en 1859; mais par contre la dette avec la Banque s'était réduite de 750 millions à 200. Ce dernier résultat mérite d'être expliqué.

La Banque d'Autriche diffère à beaucoup d'égards des banques d'état de France et d'Angleterre. C'est ainsi, pour n'en citer qu'une preuve caractéristique, que, dans ses opérations, elle comprend le prêt sur immeubles, qui, dans notre pays, appartient spécialement au Crédit foncier. Le caractère spécial de cet établissement est de servir avant tout aux besoins de l'état. En 1816, la création de la Banque a pour but d'éteindre une partie de la rente consolidée, les dix onzièmes de son capital sont donc immobilisés en obligations de la dette définitivement amorties, et c'est avec un simple fonds de roulement de 5 millions que la Banque garantit le remboursement

de ses propres billets, payables en espèces et à vue jusqu'en 1848. A ce moment, l'émission des billets s'élevait à 557 millions contre seulement 76 millions d'encaisse. Plus tard, quand le gouvernement est obligé de demander à la Banque de nouvelles avances (en une seule année, elles atteignirent près de 500 millions), il décrète que les billets de la Banque auront eux-mêmes cours forcé, et en même temps il lui enjoint de retirer de la circulation les billets de l'état et de leur substituer des billets de banque. En quatre ans, l'opération est terminée; l'émission des billets de la Banque dépasse alors 1 milliard 180 millions, l'encaisse n'est que de 220. Enfin, quand il devient urgent de ménager le crédit de ce créancier bienveillant, seule ressource dans les temps difficiles, et que la dette de l'état envers lui devient trop lourde, un dernier traité est passé (en 1863), par lequel les engagemens vis-à-vis de la Banque ne peuvent plus dépasser 200 millions. Ce chiffre est en effet resté stationnaire depuis lors. C'est par des remboursemens successifs, prélevés sur les ressources extraordinaires des emprunts, que la réduction a pu s'opérer au grand avantage de la Banque et surtout de l'état, dont la monnaie légale est encore le billet de banque.

Le privilége de la Banque expirait en 1866, il a été prorogé jusqu'en 1876; l'état a stipulé alors que les 200 millions restant dus à la Banque ne seraient plus passibles d'intérêt; par contre il s'est obligé à parfaire jusqu'à 7 pour 100 le dividende des actions de la Banque, pourvu que le sacrifice ne dépassât pas 1 million de florins. Cet arrangement conclu pour dix ans arrive à son terme; de nouvelles négociations entre la Banque et l'état deviennent urgentes : le traité de 1863, qui précédait l'établissement du dualisme, n'a jamais été ratifié par la Hongrie, et le ministre des finances autrichiennes n'a pu en conséquence présenter encore, comme il convient de le faire, un projet de loi pour le remboursement du solde dû à la Banque, qui doit avoir lieu en 1876 à l'expiration du privilége. La Hongrie prétend que la Banque ne fonctionne pas chez elle, et qu'aucun intérêt direct ne lui impose le devoir de contribuer aux charges de l'état autrichien envers la Banque de Vienne. Une transaction aura sans doute lieu au moment du renouvellement du privilége; en tout cas, sauf la question du cours forcé, qui reste toujours à résoudre, les rapports entre l'état et la Banque se sont, comme on le voit, beaucoup améliorés.

Revenons à cette année 1867, où, après une dernière lutte et une défaite décisive, l'Autriche, rejetée dans l'abîme du déficit, dut chercher dans une nouvelle organisation intérieure et dans les satisfactions accordées au patriotisme hongrois une panacée pour ses maux et une source de prospérité intérieure.

La loi du 12 juin 1867 sépara financièrement l'Autriche de la Hongrie et décida qu'un règlement ultérieur fixerait la proportion pour laquelle chacune des deux parties de l'empire contribuerait aux charges communes, l'intérêt des dettes étant compris dans ces charges. La loi du 20 juillet 1868 régla tout d'abord la conversion des dettes anciennes, c'est-à-dire sanctionna une nouvelle banqueroute partielle, imposant aux créanciers de l'Autriche un sacrifice, cette fois assez faible, dans l'espoir que l'état, allégé par ce moyen d'une partie de ses charges, ferait plus aisément face au reste, et que les porteurs de fonds d'état autrichien trouveraient dans la plus-value du titre nouveau une compensation à la perte subie sur les anciens. C'est en effet ce qui eut lieu. Sans entrer dans des détails trop arides, disons seulement que la conversion ne put s'appliquer qu'à la rente perpétuelle consolidée. Tous les emprunts remboursables à terme, la créance de la Banque nationale, les emprunts à lots, les obligations domaniales, la part prise par le gouvernement dans de grandes entreprises d'utilité publique, ne purent être modifiés ni comme capital, ni comme intérêts. Le remboursement du capital de tous ces titres, le paiement des revenus, soit qu'il se fît en papier ou en argent (1), ne subit aucune modification; il est vrai que l'état les atteignit d'une autre façon en frappant d'un impôt de 20 pour 100 l'intérêt des lots et des primes de remboursement. Le capital nominal de ces diverses valeurs s'élevait en 1874 à 1 milliard 266 millions. La dette perpétuelle était représentée par des titres libellés en trois espèces de monnaie, monnaie de convention, monnaie de Vienne, monnaie autrichienne; elle fut tout entière unifiée en titres libellés en cette dernière. 100 florins de monnaie de convention équivalent à 105 florins de monnaie autrichienne; en donnant aux porteurs la même quantité de celle-ci que de la monnaie de convention, on leur a donc fait perdre près de 5 florins sur 100. La loi de 1868 a de plus frappé les intérêts de la dette perpétuelle d'un impôt de 10 pour 100. L'ensemble de toutes ces dettes, qui dépasse 6 milliards 400 millions, exige une annuité de 162 millions payables en papier et de 113 millions en argent. La conversion une fois faite et le chiffre des intérêts fixé, on a pu établir la part de la Hongrie, et c'est sur cette somme annuelle de 275 millions qu'elle a été chargée à forfait d'une contribution de 76 millions de francs, dont 30 millions en argent. L'Autriche proprement dite a

(1) On appelle payables en papier les valeurs pour lesquelles on remet du papier-monnaie au pair, et payables en argent celles qui reçoivent en plus le prix du change du papier avec de l'or. Les valeurs payables en argent sont principalement celles qui ont été émises à l'étranger; sans cette bonification du change, on comprend qu'elles eussent été difficilement souscrites.

donc en 1874 payé pour les intérêts de sa dette, en chiffres ronds, 200 millions. En y joignant l'amortissement du service des lots, les dotations et les pensions, qui sont aussi des dettes, on trouve dans les comptes réglés de 1873 une dépense effective de 275 millions.

A côté de la dette consolidée, quel est le chiffre de la dette flottante? Depuis l'établissement du dualisme, il n'a guère varié et se monte régulièrement à 1 milliard 30 millions de francs. La dette flottante se compose de bons hypothécaires garantis sur les salines de l'état, dont l'intérêt varie de 4 à 6 pour 100 selon les délais de remboursement, et de billets d'état qui sont une véritable monnaie de papier, puisqu'ils ne portent pas d'intérêt et s'échangent au pair contre les billets de la Banque nationale : c'est un retour déguisé à l'émission du papier, que l'état s'était interdite en substituant le papier de la Banque au sien; mais, comme l'usage en est limité, la circulation s'en fait sans perte. L'émission des bons hypothécaires et des billets d'état ne peut pas dépasser ensemble 400 millions de florins, et, comme le gouvernement substitue de plus en plus les billets d'état, qui ne lui coûtent rien, aux bons hypothécaires, le service de la dette flottante en 1874 n'a pas dépassé 4 millions 1/2 de francs. C'est une charge légère à laquelle la Hongrie n'a pris aucune part, non plus qu'à la dette envers la Banque.

Après l'importance de la dette, ce qui caractérise plus que tout la situation financière d'un état, c'est l'équilibre du budget. Depuis 1867, l'Autriche a réalisé sous ce rapport de visibles progrès, tant par la modération des dépenses que par l'augmentation des recettes. Le premier article des dépenses est celui qui a trait aux intérêts communs à l'Autriche et à la Hongrie, et qui est voté par les délégations des deux parlemens de Vienne et de Pesth, siégeant alternativement dans chacune des deux capitales, à côté d'un ministère spécial. Les services communs comprennent la dette, la guerre, la marine et les affaires étrangères. A ces dépenses communes sont affectés d'abord les produits des douanes; comme il n'existe plus de barrière entre les deux états séparés par la Leitha, les droits d'entrée des produits étrangers appartiennent à la communauté. Chacune des deux moitiés de l'empire-royaume contribue pour le surplus aux dépenses dont il s'agit, l'Autriche pour 70 pour 100, la Hongrie pour 30.

Le dernier budget de prévision en 1867 pour l'empire, la Hongrie comprise, s'élevait en dépenses ordinaires à 1 milliard 84 millions, et en recettes à 1 milliard 18 millions, avec un déficit prévu de 66 millions; après le règlement des comptes du même exercice, le déficit atteignit la somme de 175 millions. Cinq ans plus tard, c'est-

à-dire dans les comptes réglés pour 1872, les recettes ordinaires de l'Autriche proprement dite se sont élevées à 662 millions; les dépenses propres avaient absorbé 478 millions et les dépenses communes 152, ensemble 630, laissant ainsi un excédant de recettes de 32 millions, auxquels il fallait ajouter près de 4 millions de recettes extraordinaires venant de la vente des domaines.

Pendant ces cinq années, on vit ainsi le déficit de 84 millions en 1868 osciller à 10 millions en 1870, à 23 millions en 1871, pour aboutir à ce résultat très significatif de 1873. Le budget arrêté pour 1875 ne se présente malheureusement pas sous les mêmes auspices, puisqu'il s'élève à 932 millions pour les recettes (1) et à 953 millions pour les dépenses, avec un déficit de 20 millions environ; mais il faut dire que les deux dernières années ont été signalées par une crise financière très intense, dont la cause principale est l'excès de la spéculation, suite ordinaire des progrès rapides de la prospérité industrielle et commerciale. Cette crise, dont les périls ne sont pas encore conjurés, accompagnée, sur une partie au moins de l'empire, de récoltes médiocres, éclata au moment même où la capitale de l'Autriche s'ouvrait aux produits du monde entier et les conviait à une exposition universelle où l'industrie indigène a tenu la place la plus honorable.

Sans arrêter brusquement l'essor de cette prospérité et surtout, nous l'espérons bien, sans compromettre l'avenir d'une façon irrémédiable, la crise de 1873 a séparé en deux parties trop distinctes la période écoulée depuis l'établissement du dualisme pour que l'on ne fasse pas ressortir les traits distinctifs de chacune. Le paiement de nos 5 milliards à l'Allemagne a produit les conséquences les plus contraires : il semble avoir enrichi les vaincus et appauvri les vainqueurs. L'Allemagne du nord est encore en proie aujourd'hui à un grand malaise financier, l'Allemagne du sud se remet à peine de celui qu'elle a subi en 1873, et dont l'origine remonte au partage de notre rançon fait entre autres avec la Bavière et le Wurtemberg. L'argent français permit alors de rembourser la plupart des obligations contractées pour la guerre; les fonds d'état s'élevèrent, la rente autrichienne surtout. Le capital abondant, les entreprises se

(1) La comptabilité du gouvernement autrichien se prête à une anomalie qu'il faut faire ressortir. Dans les budgets présentés au *Reichsrath* et votés par lui, on fait figurer le chiffre des recettes brutes y compris les frais de recouvrement. Dans les budgets *réglés*, ces frais ne figurent plus, et on ne voit apparaître que les recettes nettes; de là ces différences très grandes en apparence entre les chiffres des mêmes budgets. Quand on veut étudier de près les variations des exercices successifs, il semble préférable de prendre les chiffres des recettes nettes : aussi pour appuyer nos démonstrations, préférons-nous d'ordinaire citer les articles des *budgets réglés*.

multiplièrent; par cupidité, mais aussi par sentiment patriotique, on se lança dans une multitude de créations qui donnèrent lieu à Vienne aux spéculations les plus téméraires. Ceux qui furent témoins au commencement de l'année 1873 de la fièvre du gain qui s'était emparée de toutes les classes de la société avaient pu prévoir à coup sûr les désordres qui allaient se produire. Le succès des grands établissemens de crédit semblait promettre la même fortune à toute association destinée à l'achat et à la vente des valeurs, à la création de sociétés industrielles. On commença donc par mettre tout en sociétés, mines créées ou à créer, chemins de fer, usines, distilleries, brasseries, théâtres, etc.; pour *lancer* ces affaires elles-mêmes, on multiplia les maisons de change, de commission. La prime obtenue sur les entreprises industrielles devenait la cause d'une prime sur les actions des banques elles-mêmes; c'était tirer du même grain plusieurs moutures. Dans chaque quartier, presque dans chaque rue, étaient ouvertes des boutiques de change où les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, depuis les plus modestes jusqu'aux plus hautes conditions sociales, venaient spéculer sur des titres souvent sans base sérieuse, obtenant crédit moyennant le dépôt préalable d'une petite somme, ce que l'on appelle en termes vulgaires une *couverture*. Le nombre de toutes ces sociétés s'élevait à plusieurs centaines : une des catégories les plus remarquées fut celle des *Bau-Banken* (sociétés immobilières). Deux de ces banques avaient dans la construction des *Ring*, les nouveaux boulevards circulaires de Vienne, réalisé d'énormes bénéfices; à leur suite, vingt-cinq ou trente sociétés immobilières surgirent pour se disputer et se revendre les terrains. Le prix du mètre dans certaines situations s'éleva jusqu'à 2,500 et 3,000 francs. On poussa l'achat des terrains à 7 ou 8 kilomètres de la ville; pour les utiliser, il aurait fallu compter sur un accroissement de population qui au train ordinaire des choses demanderait un siècle. Tout le monde étant ainsi entraîné dans un courant de hausse folle, le moindre choc devait tout culbuter : c'est ce qui arriva dans les premiers jours de mai par la chute de la *Commission-Bank*, d'autant plus remarquée que cette banque venait de recevoir tout le capital d'une société nouvelle d'omnibus à impériales couvertes formée pour l'ouverture de l'exposition. La première faillite entraîna tout : chaque jour vit de nouveaux désastres; après les primes perdues vinrent les capitaux engloutis et les pertes non payées. Que de fortunes sombrèrent en un jour, que de riches la veille se trouvèrent pauvres le lendemain! Plusieurs ne voulurent pas survivre à la ruine, et l'on se rappelle l'impression douloureuse causée par les suicides nombreux que la presse enregistrait chaque jour. L'émotion

et l'indignation publique ne connurent plus de bornes : à la bourse, deux représentans des premières maisons ne purent échapper aux violences les plus graves que par l'attitude énergique du président, le baron de Wodianer (1). C'est à la suite de ce qu'on a nommé le *Krack* de Vienne que le progrès a commencé de s'arrêter dans la situation financière de l'état; mais, avant de terminer ce qui se rapporte à cette dernière moitié de la période écoulée depuis 1867, il faut établir par quelques chiffres les avantages obtenus dans la première.

La comparaison des recettes et des dépenses telles que les comptes réglés de chaque exercice les donnent permettrait de suivre année par année les résultats obtenus. Avec l'assentiment du pouvoir législatif, le gouvernement n'a reculé devant aucun sacrifice, frappant, sans épargner même les créanciers de l'état, tous les revenus de taxes qui devaient paraître lourdes, et cependant il n'avait pas dépassé la mesure, puisque les relevés du commerce intérieur et extérieur donnent des chiffres de plus en plus forts : de 1868 à 1873, les recettes ordinaires ont monté de 529 millions à 662. En même temps les dépenses ordinaires ne variaient que de 424 à 478 millions. Le service de la dette étant défalqué, les dépenses gouvernementales proprement dites (en dehors de celles des ministères de la guerre, de la marine et des affaires étrangères, qui font partie des dépenses communes) ne dépassaient pas 182 millions. Ce n'est certainement pas trop pour une nation de 20 millions d'âmes, et, malgré les surcharges récentes des impôts, les dépenses de l'état ne montent en Autriche qu'à 43 francs par habitant; l'Italie en réclame à chacun plus de 57.

Une des causes les plus actives et les plus claires de la prospérité des états modernes est sans contredit le développement des voies ferrées. Nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de parler des chemins de fer de l'Austro-Hongrie; il suffira donc de rappeler qu'en 1867, dans tout l'empire, les lignes livrées à l'exploitation ne dépassaient pas 5,800 kilomètres. Dans l'annuaire publié par M. Kohn, la part de la Cisleithanie seule, en janvier 1873, était de 9,225 kilomètres, elle n'en avait que 3,716 avant l'établissement du dualisme. Dans cet ensemble, la Bohême tient le premier rang et en possède à elle seule plus du tiers, les deux provinces d'Autriche et la Galicie réunies la dépassent à peine, le pays de Salzbourg est le moins favorisé. — Le système adopté par le gouvernement pour arriver en si peu d'années à un tel résultat a mé-

(1) La bourse de Vienne est constituée, comme le *stock-exchange* de Londres, en une corporation que préside avec une grande autorité l'honorable président du conseil d'administration de la *Staats-Bahn.*

rité d'abord toute approbation. Après un essai promptement arrêté de la construction des chemins de fer par l'état, il avait pris pour règle fixe de les concéder à l'industrie privée, variant selon les circonstances le mode du concours qu'il devait lui offrir; aux uns, comme à la Société autrichienne, il a consenti une garantie d'intérêt dont il ne fait que l'avance; aux autres, il a garanti un produit brut kilométrique; il a fourni aussi des subventions en argent et même cautionné des emprunts. La durée des concessions elles-mêmes diffère. Grâce à tous ces moyens, les compagnies ont trouvé facilement des prêteurs, c'est-à-dire ont placé leurs obligations à un intérêt souvent moindre que pour les chemins français.

Si l'on additionne toutes les sommes qu'a demandées la construction des voies ferrées, dont le prix de revient peut bien être évalué à 300,000 francs en moyenne par kilomètre, si l'on y ajoute le coût du matériel roulant nécessaire à l'exploitation, et qui représente une dépense kilométrique d'environ 45,000 francs, on peut avoir approximativement le total du capital énorme que l'Autriche a utilisé pour le développement de ses intérêts matériels. Il ressort de la publication faite en 1874 par notre ministère des travaux publics sur l'exploitation des chemins de fer en Europe dans les années 1867 et 1868, qu'en cette dernière l'Autriche occupait le premier rang pour le produit net de ses voies ferrées; la France ne venait qu'après elle et l'Angleterre ensuite. Depuis cette date, le revenu net s'est encore accru; de 25,800 francs par kilomètre, il s'était élevé en 1869 à 26,800; aujourd'hui on ne l'évalue pas à un chiffre inférieur malgré l'ouverture de nouvelles lignes moins rémunératrices à la suite de concessions faites dans un esprit de concurrence plus ou moins prudent. Le gouvernement lui-même, dans ces derniers temps, pour réparer les fautes commises par des concessionnaires inhabiles ou malhonnêtes, s'est de nouveau laissé aller à la construction en régie pour son compte de certaines lignes. Dans les garanties accordées ou les dépenses mal engagées, on trouve avec raison une des causes du malaise qui subsiste depuis deux ans. A côté de l'augmentation de revenus produite par la création de chemins de fer et de ce qu'ils représentent en richesses industrielles et territoriales accrues ou créées, qu'on fasse le compte de tous les impôts anciens ou récens, supportés et acquittés aisément, et l'on aura les traits essentiels du tableau général que nous voudrions esquisser. Sous ce rapport, la comparaison de quelques-uns des chiffres de recettes est la plus claire des démonstrations.

Ainsi les impôts directs, qui s'élevaient pour l'Autriche en 1868 à 185 millions, en ont donné net 224 en 1872, les impôts indirects ont varié de 323 à 466 millions de produit définitif. En addition-

nant les chiffres de la période écoulée de 1868 à 1872, le budget de la Cisleithanie, au lieu de ces déficits effrayans qui étaient la règle des exercices antérieurs, ne présente entre les dépenses et les recettes ordinaires qu'un écart de 76 millions; mais, si l'on tient compte de l'amortissement des dettes au taux nominal, le déficit se change en un excédant de 92 millions environ, sans compter la part prise par l'état à la création de 800 kilomètres de chemins de fer par an, et le paiement des garanties d'intérêt, qui atteignent pour cette période plus de 100 millions; or ces garanties payées constituent une avance, et la situation des chemins de fer dans cette partie de l'empire donne lieu d'espérer que le remboursement aura lieu plus tard.

Un trait particulier à la gestion financière du gouvernement cisleithan a été, pendant quelques années, la constitution d'une forte réserve du trésor. Dans tous les états, on a besoin d'un fonds de roulement destiné à subvenir aux dépenses prévues ou imprévues, sans attendre les rentrées successives et quelquefois retardées des impôts. La dette flottante sert le plus souvent à cet usage; de là les variations qu'elle subit. En Autriche, la dette flottante, depuis 1866, n'a pas changé; elle n'a pas été ramenée au-dessous de son maximum légal, puisque l'état, ne payant rien pour les 200 millions dus à la Banque, ni sur les billets d'état, qu'il substitue à ses billets hypothécaires, n'a pas intérêt à diminuer une ressource si peu coûteuse; mais, ne pouvant dépasser la limite fixée, il a dû constituer un fonds de roulement pour les dépenses urgentes, dont l'histoire du passé a démontré si souvent la nécessité. La vente des domaines a tout d'abord fourni les premiers élémens d'une réserve pour les cas imprévus en même temps qu'elle avait l'avantage de mettre ces biens entre les mains de propriétaires plus habiles que l'état à en tirer parti. On a évalué un moment à 360 millions environ la réserve du trésor autrichien.

Ce dernier trait complète bien l'amélioration dont la solennité de l'exposition ouverte à Vienne devait être le symptôme éclatant, et dont elle a marqué le point d'arrêt. A partir de ce moment en effet, tout change, le déficit reparaît : on n'en connaît pas le chiffre pour 1874, dont les comptes ne sont pas encore réglés; mais malgré le travail de la commission du *Reichsrath*, qui a un peu amendé le projet du gouvernement, le déficit prévu pour 1875 dépasse 20 millions; d'un autre côté, on voit disparaître la réserve, ou du moins, dans ses exposés de motifs, le ministre des finances n'en parle plus.

Quand éclata la crise de mai 1873, alors que la chute de tant de sociétés atteignait non-seulement un grand nombre de citoyens dans leur revenu, mais menaçait encore d'entraver l'industrie, de

diminuer les salaires, le gouvernement, sollicité d'aider à la liquidation progressive des sociétés dont la Banque nationale se refusait d'accepter le papier, mais qui méritaient encore quelque crédit, n'avait pas tout d'abord voulu compromettre la réserve prudemment acquise, destinée peut-être à couvrir ses dépenses militaires; il avait mieux aimé demander aux chambres l'émission d'un emprunt de 80 millions de florins argent, ou 200 millions de francs, dit emprunt de secours, avec lesquels on se proposait de constituer des *caisses d'état d'avances*, afin de soutenir les compagnies ou les individus qui, privés des ressources de la Banque nationale, auraient pu ou continuer leurs affaires ou les liquider avantageusement. On voulait aussi trouver le moyen de pousser plus activement encore les travaux de chemins de fer. Les chambres votèrent à la fin de 1873 la loi présentée par le gouvernement; mais, au lieu d'émettre le nouvel emprunt de 200 millions argent, celui-ci préféra fournir ces subventions sur les réserves disponibles des rentes émises en vertu de la loi de 1867, qui l'autorisait à créer de la nouvelle rente unifiée en proportion des anciennes dettes amorties. Il concéda ainsi à un syndicat dirigé par MM. de Rothschild et de Wodianer au taux de 67 1/2 pour 100, 67 millions de rente-papier qui furent écoulés au fur et à mesure des besoins. Cette réserve de rente n'est pas encore épuisée, puisque la loi des finances du 22 décembre, qui fixe les prévisions du budget de 1875, autorise le ministre des finances à émettre de ces titres pour un capital nominal de 12 millions de florins, afin de couvrir le déficit prévu de 8 millions. La commission du budget de la première chambre évalue encore à 40 millions de florins ce qui reste de disponible sur cette ressource. Quoi qu'on en dise, vendre de la rente mise en réserve ou destinée à être amortie, c'est emprunter, et c'est là le résultat ordinaire du déficit; si les embarras grandissaient encore, il ne resterait plus qu'à recourir à une surcharge des impôts, mais après les 3 pour 100 d'impôt extraordinaire ajoutés depuis quelques années à l'impôt foncier, sur les loyers, les patentes, après le doublement de l'impôt sur le revenu, la mesure paraît comblée. La prudence et l'économie s'imposent donc plus que jamais, et c'est surtout dans l'absence de toute participation à des entreprises industrielles que le gouvernement trouvera le moyen de réparer le mal dont l'Autriche souffre depuis deux ans. L'industrie privée sait d'ailleurs se relever de ses propres excès, elle seule doit payer ses pertes, puisque seule elle profite des bénéfices. Après quelques orages, les beaux jours renaîtront; déjà les symptômes d'une recrudescence dans les affaires se manifestent par la reconstitution de quelques entreprises. — Cette situation momentanée une fois exposée, comme c'était notre

devoir de le faire, il ressort néanmoins des chiffres qui précèdent que le gouvernement de la Cisleithanie a suivi depuis 1867 une marche à la fois hardie et habile, qu'il a rétabli l'équilibre financier, aidé puissamment au développement de la prospérité publique, et que le succès a presque sur tous les points couronné ses efforts.

Si l'on rapproche de cette habile gestion la conduite sage et mesurée que les ministres de l'empereur François-Joseph et les chambres ont tenue dans les questions de politique intérieure, leur esprit de conciliation et de résistance à la fois dans les conflits de nationalité à propos des revendications de la Galicie et de la Bohême, jalouses de la situation de la Hongrie, — si l'on met enfin en regard de la violence exercée par d'autres gouvernemens dans les affaires religieuses, les plus délicates de toutes, la modération et la fermeté du gouvernement autrichien vis-à-vis de la cour de Rome et du clergé, on ne pourra que donner de justes éloges à l'ensemble des faits qui ont rempli la période dont il s'agit. L'histoire de ces sept dernières années est bonne à présenter comme le gage d'une habile conduite pour l'avenir, et le témoignage d'une force avec laquelle il faut compter dans le présent.

II.

La guerre de Prusse, si funeste à l'Autriche, marque au contraire une date heureuse pour la Hongrie : elle lui a rendu l'autonomie, l'indépendance, la vie intérieure libre, elle a fait de Pesth une capitale. La Transleithanie n'est pas toutefois un état véritablement un, entièrement maître de lui au dehors comme au dedans; mais qu'aurait-elle gagné à devenir un état secondaire, faible par l'étendue, les ressources et la position géographique? Il vaut mieux pour elle rester une des deux moitiés d'un état de premier ordre, nécessaire à l'équilibre de l'Europe et appelé à jouer un rôle important dans l'histoire de la civilisation universelle. Les sentimens contraires avec lesquels a été accueillie à Vienne et à Pesth l'œuvre du dualisme veulent être rappelés tout d'abord pour expliquer la conduite différente tenue par l'Autriche proprement dite et par la Hongrie, surtout dans l'aménagement de leurs ressources financières. La première, abattue, déchue de son rang, dut faire comme les hommes sages et énergiques, victimes d'une grande catastrophe, c'est-à-dire diminuer les dépenses de luxe, se borner au nécessaire, vivre de peu, ne pas se nourrir d'illusions, en un mot pratiquer les vertus austères et réconfortantes de l'ordre, du travail, de l'économie; la seconde au contraire, enivrée, comme toute jeunesse heureuse, cédait aux entraînemens de la position nouvelle qu'elle

avait si longtemps désirée et préparée par tant de combats. En même temps, elle devait non pas réduire un train de vie disproportionné avec cette existence transformée, mais bien se montrer au niveau de son rang, et tout créer, l'administration, les emplois hiérarchiques, les grandes entreprises d'industrie, les établissemens publics et privés, en un mot ce qui avait été entravé ou négligé dans une lutte obstinée et séculaire entre la race allemande oppressive et le patriotisme hongrois vaincu. Quoi d'étonnant que, venues de points de départ opposés, animées de sentimens divers, les deux nations réunies toutefois, — et fort heureusement pour chacune d'elles, — sous un même souverain, n'aient pas marché d'un pas égal dans la voie du progrès matériel, et que la Transleithanie se soit plus d'une fois écartée du droit chemin, commettant des fautes qu'expliquent suffisamment l'inexpérience et les illusions d'une existence nouvelle.

La loi de 1867, qui séparait la Hongrie de l'Autriche, avait d'abord imposé à la première une dépense annuelle de près de 76 millions de francs pour le service de la dette, sans rien préciser de ce qu'elle devait supporter pour la dette flottante ni pour la dette envers la Banque nationale. A cette première charge s'ajoutait l'obligation de payer hors part 2 pour 100 sur les dépenses communes, compensée en partie par le produit des douanes, et 30 pour 100 sur le solde de ces mêmes dépenses. Ces deux articles du budget des dépenses hongroises ont figuré dans les comptes de la première année de son existence pour un total de 150 millions. C'était une assez lourde charge pour un pays qui renfermait seulement, selon le recensement fait l'année suivante, 15 millions 1/2 d'habitans sur une étendue de 324,000 kilomètres carrés, et qui, pourvu de 2,000 kilomètres de chemins de fer, ne possédait ni routes de terre ni canaux, entretenait une navigation à peine praticable sur l'un des plus beaux fleuves de l'Europe, le Danube, enfin n'avait d'autre commerce que celui du blé et du vin, intermittent comme les bonnes récoltes elles-mêmes.

Le patriotisme hongrois crut léger le fardeau que lui imposait la nouvelle constitution politique, il dépassa dans sa confiance première les bornes de la prudence, et on a pu lui reprocher justement, pour monter son organisation intérieure au niveau des grands états, d'avoir établi un nombre de ministres, d'administrateurs, de juges, disproportionné avec les besoins réels; au moment où les travaux utiles réclamaient seuls toutes les ressources, il menait encore à la fois les travaux d'embellissement et les constructions luxueuses dans la capitale. Ce n'est pas tout : la promptitude avec laquelle on aborda les dépenses utiles n'eut d'égale que l'inexpérience avec la-

quelle elles furent décidées; nul plan d'ensemble sagement préparé, délibéré avec sang-froid et en connaissance de cause, n'a présidé à la construction de ces voies de fer dont le nombre s'est triplé en quelques années, et aujourd'hui les résultats n'apportent aucune compensation aux sacrifices considérables que le pays s'est imposés. Quelques chiffres mettront dans son jour cette triste situation.

Les comptes réglés du budget de 1868 se sont élevés en chiffres ronds pour les recettes ordinaires à 280 millions, pour les dépenses à 281 millions; mais dès l'année suivante les totaux se sont bien accrus. On voit les dépenses atteindre 445 millions et les recettes 437 millions; en 1870, le déficit dépasse 69 millions; dans les exercices suivans, il grandit toujours : les comptes de 1871 le portent à 99 millions, ceux de 1872 à 133 millions. Ces chiffres ne comprennent pas, il est vrai, les recettes extraordinaires produites par l'émission de plusieurs emprunts; mais, comme malgré ces émissions l'insuffisance des ressources annuelles ne s'arrête pas, étant encore pour 1875 évaluée à 67 millions de francs, le premier trait à noter dans cette étude est l'énorme augmentation des dépenses qui, de 1867 à 1874, ont monté de 280 millions de francs à près de 700 millions, tandis que dans cette même année le budget présenté n'évaluait encore les recettes ordinaires qu'à 510 millions. Celui de 1875, soumis aux chambres de Pesth en octobre dernier, ne donne pas un chiffre supérieur à 520 millions. Aussi bien, en portant les regards en avant sur une période de cinq années, le ministre des finances était-il obligé de prévoir un déficit constant, quoique décroissant, qui en 1878 se chiffrerait par un total accumulé de 300 nouveaux millions à joindre à celui qui existait déjà.

Comment les dépenses se sont-elles ainsi accrues? Comment expliquer cette lenteur comparative dans le progrès des recettes? Avant tout il y a l'augmentation de la dette spéciale de la Hongrie. Dès 1870, elle avait dû payer le dégrèvement de son sol, c'est-à-dire fournir aux seigneurs dépossédés de leurs droits féodaux des obligations 5 pour 100 remboursables en quarante années par des tirages semestriels, dites *Grundentlastungs-fond*, en échange des redevances payées par les paysans tenanciers. Ceux-ci furent frappés d'impôts correspondans, au moyen desquels l'état put faire le service des obligations. La délivrance de ces titres se faisant au fur et à mesure des estimations, elle n'est pas encore terminée : de 36 millions de francs en 1869, l'annuité s'est élevée en 1873 à 48 millions. Une opération analogue a été suivie en 1868 pour l'affranchissement de la dîme viticole, redevance payée par les cultivateurs de vignobles aux seigneurs propriétaires. Le total de la dé-

pense annuelle pour l'intérêt et l'amortissement des titres donnés en échange n'est guère supérieur à 7 millions; mais en dehors de la part prise par la Hongrie dans l'ancienne dette autrichienne et de ces deux opérations qui lui sont particulières, de très importans emprunts n'ont pas tardé à être contractés soit pour solder des travaux d'utilité générale, soit pour amoindrir des déficits annuels. Dès 1868, un emprunt nominal de 212 millions fut émis pour la construction des chemins de fer en obligations à 5 pour 100 remboursables en trente ans à 300 francs. La souscription publique ouverte à Paris n'absorba que 271,000 titres. Deux ans plus tard, on tenta l'émission d'un emprunt à lots sans intérêt, en obligations remboursables en cinquante ans à 250 francs. Le chiffre nominal était de 75 millions; un tiers fut pris par le public. — Un petit emprunt de 16 millions dit des chemins de fer de Gömör fut appliqué l'année suivante à une entreprise spéciale. Enfin l'emprunt de 75 millions de 1872 en 5 pour 100 émis à 75 francs, qui a obtenu un plein succès, et celui de 1873 de 135 millions à 74 1/4, lequel, malgré ce taux un peu inférieur, ne fut couvert que pour les quatre dixièmes, terminent la liste des dettes consolidées jusqu'ici contractées par la Hongrie. Le total nominal s'élève à 415 millions 1/2 et exige une annuité de 26 millions payables en papier et de près de 3 millions payables en or. La Hongrie comme l'Autriche est obligée en effet d'ajouter à l'intérêt fixe de ses titres, dans certains contrats, surtout ceux passés à l'étranger, le prix de ce que le papier national perd pour être échangé contre de l'or. En calculant cette perte à 10 pour 100 et en ajoutant l'annuité de la dette à la part de la Hongrie dans la dette commune et au service de ses obligations du dégrèvement, la charge totale était pour 1874 de 163 millions de francs à payer en papier.

La dette flottante se compose tout d'abord de bons du trésor proprement dits, analogues à ceux que l'on émet partout pour les besoins de la trésorerie. En 1870, une loi avait autorisé le ministre des finances à en émettre autant qu'il serait nécessaire pour couvrir les déficits du trésor, jusqu'à concurrence seulement du produit des droits d'enregistrement et de timbre. L'émission de ces bons se maintient dans de très étroites limites et depuis deux ou trois ans ne dépasse guère 5 millions; mais à côté de ces bons en figurent d'autres qui constituent plutôt un nouvel emprunt qu'une dette flottante proprement dite. Pour achever les voies ferrées, canaux et ports votés par les chambres, pour servir les garanties d'intérêt accordées par le trésor, on a décidé en 1873 l'émission d'un emprunt nominal de 375 millions garantis par les domaines de l'état. La première moitié seulement, soit 187 millions 1/2, fut immédia-

tement négociée à 85 1/2 pour 100, sous forme de bons du trésor exempts d'impôts, produisant 6 pour 100 d'intérêt et remboursables par séries au plus tard le 1er décembre 1878. Un syndicat, à la tête duquel se trouvaient MM. de Rothschild, de Wodianer et de Bleichröder de Berlin, prit ferme la totalité des bons à 84,17 pour 100, et la revendit au public à 89, au moyen d'une souscription qui la couvrit deux fois. La seconde moitié vient d'être émise à la fin de 1874 par les soins du même syndicat et avec le même succès. Cette fois la cause de l'émission est la nécessité de couvrir les déficits permanens du trésor. La seconde partie de ces bons sera remboursée un an plus tard que la première. La totalité charge le budget d'un service annuel de près de 23 millions. Cette création de bons, qui devrait plutôt s'appeler un emprunt à court terme, donnera très certainement lieu à une consolidation ou à une conversion en rentes à plus longue échéance; mais la Hongrie doit s'attendre, en raison du caractère perpétuel de la dette, à des conditions bien autrement onéreuses que le taux actuel des obligations à terme, à moins qu'elle ne soit parvenue à diminuer notablement ses dépenses ou à augmenter ses recettes dans une plus forte proportion.

Le service de la dette consolidée et de la dette flottante, qui atteint bien près de 200 millions, et les 75 millions de dépenses communes avec l'Autriche composent près de la moitié des dépenses de la Hongrie. Dans le surplus, quelques-unes attirent particulièrement l'attention : nous reconnaissons bien volontiers qu'aux premiers jours de son existence le gouvernement a dû, comme l'on pourrait dire, faire des frais extraordinaires d'installation; mais ne sont-ils pas exagérés? C'est ce qui ressort déjà des simplifications apportées au budget du ministère de l'intérieur, qui, de 26 millions les années précédentes, a été abaissé à 18 millions en 1872; mais par contre nous voyons le ministère de la justice, coûtant de 6, 7 à 9 millions jusqu'en 1871, s'élever brusquement en 1873 à 25 millions par suite d'une réforme radicale et de la création de nouvelles cours. — Le ministère de la guerre dépense encore plus de 22 millions pour le maintien de la milice nationale, les *honveds*, pour laquelle le patriotisme local a un culte persévérant. A côté des dépenses qu'on pourrait dire rémunératrices, — comme celles des postes, des télégraphes, des tabacs, — celles des domaines, des forêts et des mines atteignent des chiffres que ne compensent certainement pas les revenus correspondans, car chacun sait en quel état d'infériorité cette partie du domaine public est maintenue; mais le chiffre le plus regrettable des dépenses est celui qui correspond à la construction et aux avances faites sous forme de ga-

rantie de revenu aux compagnies des chemins de fer, lesquelles vont toujours en grossissant sans aucune compensation prévue.

En effet, jaloux de donner à la Hongrie le plus rapidement possible un réseau de chemins de fer comparable à celui des autres pays et voulant payer d'exemple lui-même, le gouvernement s'est lancé dans des entreprises qui toutes ont eu de mauvais résultats. Avant le dualisme, il n'existait dans la Transleithanie que les lignes concédées à la *Staats-Bahn*, à la *Sud-Bahn*, le réseau de la Theiss et le petit chemin de Mohacs, le tout formant un ensemble de près de 2,500 kilomètres. Ces chemins, qui représentent aujourd'hui le tiers du réseau hongrois total, sont les seuls qui donnent des bénéfices nets; si, pour les deux premières sociétés, les lignes de Hongrie font partie d'un réseau plus étendu, où leur revenu propre se trouve mêlé, la compagnie de la Theiss, tout entière sur le territoire hongrois, a donné en 1873 17 florins d'intérêt et dividende à ses actionnaires. Quant aux chemins établis depuis 1867, aux lignes exécutées par l'état, qui embrassent près de 1,000 kilomètres et n'ont pas coûté moins de 250 millions, aux 3,000 kilomètres concédés à des compagnies particulières, sur lesquelles dix ont un intérêt garanti par l'état, on peut affirmer que sur ses propres chemins l'état ne fait pas ses frais, et qu'en ajoutant à cette perte la subvention donnée aux chemins particuliers c'est une dépense totale de 50 millions de francs qu'il doit inscrire au budget. — Dira-t-on que ces garanties avancées rentreront à l'état lorsque les sociétés, ayant distribué 5 pour 100 à leurs actions, pourront les rembourser peu à peu sur les produits nets? Pour concevoir cette espérance, il ne faudrait pas savoir que, malgré les noms pompeux de ces lignes, qui s'appellent le *Nord*, le *Nord-Est*, l'*Ouest* et l'*Est-Hongrois*, *le Premier Galicien*, ou *le Premier Transylvain*, les chemins de l'état ne rendent pas en moyenne plus de 14,000 francs bruts par kilomètre et par an, et que les autres sont bien plus improductifs encore. — Pour se rendre compte des tristes résultats de cet ensemble de chemins, il faut savoir que le tracé des lignes a été arrêté sans souci de faire concorder entre eux les points importans, ou en négligeant les voies les plus courtes, que l'exploitation en outre est des plus vicieuses; toutes sont à une simple voie, pourvues d'un matériel insuffisant, et n'ont qu'un nombre dérisoire de trains par jour : sur l'Ouest-Hongrois, qui dessert les villes de Gratz, Steinamanger, Stuhlweissembourg, Raab, et qui se rattache à la *Staats-Bahn* et à la *Sud-Bahn*, il n'y a qu'un train de voyageurs par jour. La plupart de ces lignes, après avoir fait l'objet de concessions passées de mains en mains, et toujours avec accroissemens nouveaux de capital, en vertu de traités de plus en plus onéreux pour l'état, se

coupent, s'enchevêtrent et se nuisent. Citons pour exemple significatif de ces combinaisons défectueuses, après les chemins du Nord-Est et de l'Est-Hongrois, célèbres par les catastrophes de leurs entrepreneurs, la ligne de Zakany-Fiume, qui appartient à l'état et qui devait joindre la Drave à la mer Adriatique : au beau milieu, à Agram, elle est interrompue jusqu'à Carlstadt par un tronçon qui en est le prolongement direct, mais qui appartenait à la *Sud-Bahn*, et que l'état n'a pas racheté.

Cette situation générale des chemins de fer hongrois est grave assurément; n'y saurait-on apporter de remède? Nous croyons qu'on en peut trouver un : il faut que le gouvernement renonce à construire un seul kilomètre de chemin pour son propre compte, qu'il transforme, s'il le peut, toutes ces compagnies particulières avec siége à Pesth, état-major ruineux, administration peu intéressée à une exploitation économique, puisque l'état a garanti un minimum de revenu brut; il faut que le gouvernement les fusionne entre elles et compose quelques groupes bien unis de ces chemins épars et rivaux, au nord-est et à l'est surtout, qu'il ne craigne pas d'appeler à son aide le capital étranger et s'inspire aussi de l'expérience des hommes connus pour leur aptitude dans la construction et l'exploitation des chemins de fer. A ce prix, il pourra peut-être non-seulement arrêter le mal, mais encore trouver dans la vente de ses propres chemins la ressource indispensable pour le remboursement de sa dette flottante ou le gage de nouveaux emprunts. Dans un écrit substantiel sur *les Finances de la Hongrie*, un publiciste connu par ses travaux d'économie politique en France, aujourd'hui membre du *Reichsrath* à Pesth, M. Horn, indique, avec la vente des domaines de l'état, la reconstitution des réseaux de chemins de fer comme l'un des moyens les plus efficaces de parer aux déficits croissans. Il y ajoute l'économie dans les dépenses administratives sans peut-être concevoir l'espérance bien vive de la voir appliquée, mais surtout il appelle de tous ses vœux une augmentation des recettes qu'il se refuse cependant de demander à une surcharge nouvelle des impôts (1).

(1) Dans son travail très intéressant, mais peu optimiste, sur le budget de 1874, M. Horn résumait ainsi la situation de la Hongrie. « Les recettes ordinaires de l'exercice courant ne dépassaient pas 141 millions de florins. Les dépenses obligatoires, — dettes commune et spéciale, part dans les dépenses communes, liste civile, subvention à la Croatie, en un mot tout ce qu'un vote annuel du *Reichsrath* ne peut changer, — s'élevaient à 122 millions 1/2 de florins. Près de 15 millions étaient en outre engagés pour des entreprises en cours. Il ne restait donc plus que 4 millions pour les dépenses ordinaires proprement dites, c'est-à-dire les services de chaque ministère. Or le budget les évaluait à 55 millions 1/2 de florins. » En face d'une situation pareille, et avec la crainte qu'elle ne s'aggrave encore en raison des garanties données aux chemins de

Jusqu'ici en effet, la stagnation des recettes est le point le plus saillant et le plus regrettable de la situation financière de la Transleithanie. — Par des emprunts, quelques ventes de domaines et l'émission d'une dette flottante considérable, l'état a pu faire face et au-delà à des dépenses de travaux publics plus ou moins bien conçus; mais dans un avenir prochain, alors que la seule garantie de revenu consentie aux chemins de fer atteint déjà presque le dixième des recettes, que le ministère des finances prévoit lui-même un déficit normal s'étendant encore sur cinq années, il devient évident qu'on se trouvera dans l'urgente nécessité de demander à l'impôt les ressources indispensables. — C'est en effet ce que vient de proposer avec plus de résolution que de prudence, au point de vue du succès possible dans le parlement, le ministre actuel des finances, M. Koloman Ghyczy, qui a dû, bien qu'étant un des chefs de l'opposition, sur les vives instances de la majorité et sur l'ordre formel du souverain, se résigner à prendre la direction d'un département singulièrement conduit par ses prédécesseurs.

Au début du nouveau régime, les récoltes extraordinaires de 1867 et 1868 avaient entretenu dans les esprits l'illusion d'une prospérité sans limites. Les ministres des finances, M. Lonyay, son successeur, le professeur de philosophie Kerkapoli, dépensèrent sans compter. Le chef de cabinet Szlavy prit ensuite lui-même la direction des finances, charge sous laquelle il succomba en quelques mois. Le titulaire actuel, désintéressé, économe, semble vouloir suivre les règles de l'arithmétique et du bon sens. Pour dépenser, il faut de l'argent, ne pouvant plus en demander à l'emprunt, il doit recourir à l'impôt; mais encore en matière d'impôts faut-il choisir ceux qui produiront aisément et savoir faire payer les contribuables. Or en Hongrie la matière est rebelle.

Sous la domination autrichienne, c'était faire acte de patriotisme que de résister au fisc : aujourd'hui nous ne jurerions pas que l'exemple donné autrefois par les Magyars ne fût suivi à leur détriment par les races qui se prétendent à leur tour opprimées. Le pays d'ailleurs est exclusivement agricole, et, quand les récoltes sont mauvaises, l'impôt ne rentre pas. On évalue à plus de 60 millions de florins, 150 millions de francs, l'arriéré dû sur les impôts; pour faire payer cette somme, il sera nécessaire d'accorder des délais. Quant aux nouveaux sacrifices à obtenir, M. Ghyczy a proposé d'augmenter de 5 pour 100 tous les anciens impôts et d'en créer de nouveaux

fer, on comprend que parmi les hommes dévoués au souvenir du passé l'opinion se répande qu'il faut revenir sur l'œuvre de M. de Beust, et rendre au gouvernement de Vienne l'administration intérieure de la Hongrie, dont le gouvernement de Pesth a fait un si mauvais usage. Inutile d'ajouter que ce n'est point l'opinion de M. Horn.

à l'imitation de ce que d'autres pays ont fait dans des circonstances analogues. Ses projets ont soulevé tout d'abord la plus vive opposition; la chambre des avocats de Pesth, le club des industriels, le club radical, ont commencé le mouvement que dans les provinces les corps constitués ont suivi. La presse de toute couleur s'est montrée hostile, le *Pester Lloyd*, le journal le plus répandu, *la Réforme*, organe de M. Lonyay, le *Pesti-Naplo*, dévoué au gouvernement, se sont montrés contraires au plan de M. Ghyczy. L'impôt nouveau sur les transports par chemins de fer et bateaux à vapeur suscite toute sorte d'objections; frapper les billets de voyageurs de 10 pour 100 et sans décharger même les compagnies de l'impôt industriel semble une conception malheureuse dans un pays où le produit des chemins de fer se développe si peu. Le revenu des sociétés de crédit, l'intérêt même des fonds déposés aux caisses d'épargne, seraient passibles d'un impôt de 3 pour 100. Pour fuir ces éventualités, plusieurs sociétés ont menacé de transporter à Vienne le siége de leur administration. L'exercice de toutes les industries devrait être frappé d'un droit de 10 pour 100, le fisc évaluant le revenu de chacune d'elles par la capitalisation au sextuple du prix des loyers industriels et person nels. A côté des nouveaux impôts, bien trop onéreux au dire des intéressés, d'autres sont proposés des plus vexatoires dans la forme. C'est ainsi que celui destiné à faire contribuer les chasseurs au revenu général les astreint à des recherches minutieuses sur le nombre d'armes qu'ils possèdent, et leur ferait payer 1 ou 2 florins par chaque fusil. Encore tout cela ne suffirait pas à couvrir le déficit de 1875, et selon les prévisions du ministre la récente émission des obligations de l'état est destinée à cet emploi. Sans entrer dans la discussion de chacun des nouveaux impôts proposés, sans chercher ceux qu'il serait plus utile de leur substituer, le simple rapprochement des chiffres de recettes, tels que les comptes des exercices réglés les présentent, démontre jusqu'à la dernière évidence le peu d'élasticité que la Transleithanie offre pour l'accroissement normal du revenu public. De 1869 à 1872, les recettes n'ont varié que de 438 millions à 462. Toutefois, si l'on décompose ces chiffres, on est frappé de voir un article de recettes très élevé dans la première et la seconde de ces quatre années, celui des mines et monnayage, tomber de 93 et 86 millions à 23 et 39 dans les deux dernières. Malgré ces variations qui correspondent à des variations analogues dans les dépenses de même nature, le produit de cet article est resté à peu près le même. Heureusement, à côté de cette diminution apparente d'un chiffre de recettes compensée par une réduction de dépenses, figurent des augmentations très réelles dans le chiffre des impôts directs et indirects, ce qui

indique un certain progrès de la richesse publique. Dans l'ensemble des produits de l'importation et de l'exportation communs à tout l'empire, la Hongrie a contribué aussi, quoique dans une moindre part que l'Autriche, à l'augmentation générale. Sans donc affirmer que la question à résoudre n'offre pas de sérieuses difficultés et n'exige pas une expérience et une habileté dont les hommes politiques chargés des destinées de leur pays sont loin d'avoir toujours fait preuve, il n'y a toutefois pas lieu de désespérer.

Jusqu'en 1848, la nation se composait de nobles et de serfs, la classe moyenne, celle qui partout travaille, économise, se livre à l'industrie, faisait entièrement défaut. On ne connaissait sur ce territoire de 5,800 lieues sans routes ni voies navigables que la très grande ou la très petite propriété : celle-ci contient aujourd'hui même 3 millions 1/2 de *parcelles* à côté de domaines énormes, sans grande valeur, comme ceux de l'état, qui dépassent 5 millions de *yochs*, environ 3 millions d'hectares. La moyenne propriété n'existe pas encore, c'est-à-dire celle qui peut tirer le meilleur parti de terres d'une incroyable fécondité. Quoi d'étonnant que les excitations de la politique aux premiers jours de l'indépendance aient tout d'abord absorbé les préoccupations publiques? En sera-t-il toujours ainsi? Nous ne le croyons pas. Le goût du travail honnête et sérieux naîtra des nécessités financières elles-mêmes, et, comme on l'a si bien constaté pour l'Italie, le besoin de faire face aux charges de l'état, en même temps que le goût des améliorations individuelles, précipitera un mouvement dont le succès n'est pas douteux. A côté de l'agriculture transformée, l'industrie, jusqu'ici à l'état d'enfantement, prendra possession de ces voies ferrées dont on aura réformé le système, et le crédit public aura enfin trouvé une assiette solide. De telles espérances ne sont pas chimériques, et pour notre compte, si nous comparons la conduite politique et sage qu'a tenue la Hongrie à l'époque de l'établissement du dualisme avec les excès, les prétentions, les illusions d'indépendance et d'autonomie absolues qui n'auraient pas manqué de se produire et de s'imposer en de pareilles circonstances dans d'autres pays, nous croyons qu'elle réalisera les progrès désirés; mais il ne faut pas se dissimuler cependant qu'ils ne s'obtiendront pas sans de réels sacrifices et de sérieux efforts. Le ministre actuel des finances, son jeune et habile collègue des travaux publics, le comte Joseph Zichy, sont appelés à provoquer des mesures d'où peut dépendre le sort ou tout au moins la prospérité financière de leur pays.

III.

Des deux états sur lesquels règne aujourd'hui l'héritier de Marie-Thérèse, l'un jouit incontestablement d'une prospérité plus grande que l'autre, d'un crédit plus assuré, nous ne voulons pas dire d'un gouvernement mieux établi, mais certainement d'une administration plus sûre d'elle-même. Toutefois, si, au lieu de rechercher quelle peut être dans l'ensemble la part de l'un et de l'autre, on envisage cet ensemble, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que depuis 1867 les résultats du nouveau régime sont favorables, et que dans ces résultats les vertus propres à la Hongrie ont exercé une influence heureuse sur les progrès particuliers et plus grands que l'Autriche a réalisés de son côté. Tout d'abord on ne saurait assez louer le bon sens politique, la rare clairvoyance des véritables intérêts publics, dont la majorité des représentans du pays ont fait preuve et dont l'illustre chef de cette majorité parlementaire, M. Deak, s'est montré le modèle le plus accompli. En demeurant fortement attaché à l'ancienne dynastie, en maintenant l'accord entre les deux parties de l'empire au prix de sacrifices assurément considérables, il a plus fait pour les intérêts européens, pour ceux de la civilisation en général, qu'aucun autre homme d'état de notre temps par des conceptions en apparence plus hardies et des entreprises plus gigantesques. La Hongrie est le chemin par lequel l'Orient et l'Occident peuvent se rencontrer et s'unir; mais, sans une alliance intime avec l'Autriche, la Hongrie ne subsisterait pas un jour. Cette entente une fois réalisée, on pourrait objecter que le parlement de Pesth n'a pas toujours dans ses débats, dans ses résolutions, fait preuve d'un esprit de conduite suffisant, pas plus que d'une prudence financière dont les besoins actuels démontrent l'urgence. Il faut toutefois reconnaître que la question intérieure, celle de la Croatie, a été réglée de façon à satisfaire les deux parties, et que cet exemple a profité pour diminuer, sinon pour éteindre les revendications de la Galicie et de la Bohême vis-à-vis de l'Autriche. Le libéralisme hongrois a fortifié encore le libéralisme autrichien dans toutes les grandes questions soulevées, notamment en ce qui concerne le concordat heureusement modifié avec la cour de Rome, et dans une sphère moins élevée il n'a pas été sans influence sur la substitution définitive du libre échange au vieux système de la protection. Certes aucun gouvernement ne devait sembler plus propre à subir les influences ultramontaines que celui de Vienne. Nulle part la prohibition n'avait été plus sévèrement appliquée que dans ces duchés allemands fermés longtemps par des douanes sé-

vères aux produits mêmes de l'Allemagne; mais, si à partir de 1852 de nouveaux tarifs furent mis en vigueur, qui réduisirent tout d'abord de moitié les 654 chapitres où ils figuraient, c'est en 1867, 1868, 1869, que furent définitivement accordées les autorisations d'exploitation industrielle et commerciale à des sociétés hollandaises, belges, suisses, françaises, russes, anglaises, etc. Les traités de commerce avec les états étrangers datent de cette époque; 1867 est l'année qui marque un pas décisif dans la voie libérale, et dans celles qui suivent la marche se précipite : en 1868, on abolit la contrainte par corps, la limite du taux de l'intérêt, on établit les chambres de commerce et de l'industrie. Dans cette recherche de l'alliance avec les pays étrangers, l'initiative de la Hongrie se signale particulièrement.

A côté de ces résultats satisfaisans de l'immixtion de l'esprit hongrois dans la marche des affaires autrichiennes, n'oublions pas les profits que la nature de l'un des deux pays procure à l'autre. Essentiellement agricole, douée d'un sol fertile, la Transleithanie pourrait, en raison de circonstances particulières, ne pas jouir de la prospérité complète à laquelle la nature l'a destinée, que ses productions en alimentant l'industrie de l'Autriche contribueraient dans la plus large mesure à accroître la richesse de celle-ci. C'est ainsi par exemple que les distilleries, les brasseries, les sucreries, les filatures, les usines de tout genre par lesquelles sont transformés les produits du sol hongrois se sont plus multipliées au nord qu'au sud de la Leitha.

Si l'on veut résumer les progrès communs des deux époques que nous comparons, il suffira de citer dans les chiffres que le dernier relevé statistique officiel donne pour une période de dix ans, — 1860 à 1870, — ceux qui se rapportent aux dernières années et ceux qui remontent à l'établissement du dualisme. En 1867, le total de l'importation s'élevait à 712 millions de francs, et celui de l'exportation à 1 milliard, ensemble 1 milliard 700 millions. Quatre années seulement plus tard, le premier dépasse déjà 1 milliard 90 millions quand le second reste encore le même. Pour l'exercice suivant, l'*Annuaire de la statistique* évalue l'importation à 1 milliard 350 millions et l'exportation à 1 milliard 170 millions, ensemble 2 milliards 1/2, c'est-à-dire 50 pour 100 de plus qu'en 1867 : il signale aussi comme un progrès très récent et des plus considérables la diminution du sol improductif, qui dans tous les pays de la couronne de saint Étienne est réduit à moins de 7 pour 100 de la superficie totale.

Les ressources financières et la bonne situation des budgets forment un des principaux élémens de la force des états, la prudence

et le sens politique avec lesquels ils sont gouvernés assurent la sécurité publique; mais un des points essentiels qui attirent l'attention et commandent le respect des nations voisines, c'est la constitution de l'armée, l'état des troupes de terre et de mer, les moyens de défense ou d'agression. Le gouvernement autrichien a usé à cet égard du même esprit de sagesse et de modération signalé sous d'autres rapports. Pour une population totale de 36 millions d'habitans, dont plus de 20 millions peuplent les 300,000 kilomètres carrés de la Cisleithanie et 15 millions seulement les 322,000 de la Hongrie et de la Croatie, l'effectif de l'armée sur le pied de paix, y compris le personnel des écoles et des établissemens militaires, de la police et de la gendarmerie, ne dépasse point 248,000 hommes. Le contingent annuel fixé pour jusqu'en 1878 est de 95,000 sur un recrutement de 337,000. Le service militaire embrasse une période de douze ans, de l'âge de vingt à trente-deux ans, dont trois années dans l'armée active, sept dans la réserve et deux seulement dans le service de la défense nationale, *landwehr* et *honveds;* l'infanterie et les bataillons de chasseurs comptent 160,000 hommes, la cavalerie près de 45,000, l'artillerie, le génie et les pionniers 36,000 en chiffres ronds. Comme on le voit, c'est une charge relativement légère; mais le service militaire est sévèrement et régulièrement fait. La cavalerie autrichienne passe pour exceptionnelle, l'infanterie a été pourvue d'un armement perfectionné, que l'on s'occupe d'améliorer encore; sans éclat, sans bruit, sans attitude provocante, le gouvernement a organisé des forces sérieuses. Sur le pied de guerre, l'effectif entier peut s'élever à près de 900,000 hommes et 157,000 chevaux. Enfin l'organisation des troupes de la défense nationale comprend 102,000 hommes de *landwehr* et 74,000 de *honveds.* La flotte autrichienne, à la fin de 1873, se composait de quarante-sept bâtimens à la mer, dont dix à vapeur, et de dix bâtimens en construction, dont cinq cuirassés; le personnel des équipages à la mer n'atteignait pas 9,400 hommes. Les dépenses ordinaires et extraordinaires s'élevaient à cette date, pour l'armée de terre, à 245 millions, et pour l'armée de mer à 26. Des juges compétens, notamment les officiers supérieurs des armées étrangères chargés d'assister aux grandes manœuvres de l'armée autrichienne dans l'automne de 1874, ont rendu une éclatante justice à la parfaite instruction des troupes et en particulier de la cavalerie, surtout à la science de la tactique militaire et à la précision mathématique des grandes manœuvres. Le but poursuivi, celui d'avoir une armée plus forte par la qualité que par le nombre, semble avoir été atteint. La loi du service militaire offre bien aussi ce

caractère de ne rien donner à l'apparence et de se contenter d'une réalité modeste, mais sérieuse. Le service actif ne comporte qu'un petit nombre d'années, en revanche il ne tolère pas ces congés anticipés qui font une règle de l'exception, et laissent seulement l'illusion d'une nombreuse réunion d'hommes sous les armes. Les prévisions de la défense nationale ne réclament pas des soldats libérés un nouveau service de plus de deux années, et à trente-deux ans chacun peut se dire qu'il a rempli tous ses devoirs ordinaires envers le pays; mais viennent de graves événemens, des catastrophes imprévues, est-ce que dans ces cas suprêmes toute législation antérieure ne serait pas abrogée de fait, et remplacée, s'il le fallait, par les mesures qu'imposent à chacun les besoins immédiats du salut public? Les longues années de réserve, qui forment le point distinctif de la loi militaire autrichienne, si elles sont utilisées suffisamment à maintenir l'instruction militaire, compenseront avec avantage pour les autres emplois du temps dans les professions civiles ce que le service actif et ce que le service de la défense nationale présenteraient de trop écourté; les finances de l'état, et c'est là ce qui nous occupe, en tireront grand profit.

La conclusion est assurément facile à tirer de ces chiffres, de l'exposé de cette politique sensée et des actes du gouvernement d'un souverain qui, par son esprit solide, son caractère généreux, sa vie simple et digne, a droit au respect sympathique, non-seulement de ses sujets, mais de tous les hommes. Frappée par les coups redoublés de la mauvaise fortune, l'Autriche-Hongrie s'est repliée sur elle-même et a cherché dans les satisfactions intérieures du pays plus que l'oubli de l'amoindrissement de son rôle au dehors, mais encore une puissance non moins solide que dans l'état antérieur, et elle a, ce nous semble, réussi à l'obtenir. Si elle demeure privée de ses possessions italiennes, causes de plus de difficultés que de grandeur, elle a repris vers l'Orient son poste de pionnier de la civilisation européenne. Elle y occupe aujourd'hui presque exclusivement la place que se partageaient avec elle la France et l'Angleterre. Du côté de l'Allemagne, si elle a perdu la couronne impériale, elle a conquis aux yeux des princes et des peuples le prestige, inconnu pour elle, d'un gouvernement libéral, modéré, vers lequel les opprimés et les faibles tournent leurs cœurs et leurs vœux : situation nouvelle et heureuse qui réjouit et touche à la fois ceux qui ont souvent visité les différentes provinces de l'*empire de l'Est*, comme il s'appelle, habitées par des races vives, belliqueuses et fières, religieuses et douces ; exemple consolant du bien rapide qui se produit, l'orage une fois passé, par l'accord des différentes

classes d'une société organisée sous la protection d'un pouvoir stable, d'un souverain conscient des besoins de son temps et de son pays!

Est-ce à dire toutefois qu'il n'y ait point d'ombres au tableau flatteur que nous venons de présenter? A défaut d'autre renseignement, l'histoire du passé, et d'un passé trop récent, commanderait des réserves. En particulier la reconstitution du crédit de l'Autriche date de trop peu de temps pour fournir les preuves d'une solidité semblable à celle du crédit français; les ménagemens les plus minutieux sont encore de rigueur. Sans parler de l'état spécial des finances de la Hongrie, qui exigent plus que des soins ordinaires et appellent d'énergiques remèdes, celles de l'Autriche, cette année même, nécessitent un redoublement de prudence. L'exercice 1875 marquera-t-il le commencement d'une nouvelle ère de difficultés et de déficits? ou bien l'amélioration constatée dans les années précédentes reprendra-t-elle sa marche un moment ralentie? Le tout dépendra certainement non pas tant de la conduite intérieure du gouvernement lui-même que d'événemens étrangers auxquels il serait plus ou moins contraint de s'associer. En un mot, si l'Autriche a tant gagné dans ces dernières années de calme, la guerre, quel qu'en fût l'objet, ne remettrait-elle pas en question tous les résultats acquis? C'est par l'affirmation de la nécessité d'une paix indispensable à l'Autriche, comme à nous-mêmes, que nous voulons conclure.

BAILLEUX DE MARISY.

UNE

FILLE DE ROI D'ÉGYPTE

UN ROMAN ARCHÉOLOGIQUE EN ALLEMAGNE.

Georg Ebers, *Eine aegyptische Königstochter. Historischer Roman*, 3 vol., Stuttgart 1873.

I.

Il est d'heureux pays où les savans sont poètes, où la plus haute doctrine, l'érudition la plus touffue, n'enlèvent point toute lumière et toute vie à cette fleur de l'âme qu'on nomme poésie. L'Allemagne, la patrie de l'égyptologue George Ebers, poète et romancier à ses heures, a passé pour être la terre d'élection de ces savans; mais, s'ils se sont développés là plus qu'ailleurs, on aurait tort de les considérer comme une variété propre à l'Allemagne. Chez quelque peuple qu'il apparaisse, le savant, je ne dis pas l'érudit, est toujours un poète. Sans doute il s'est rencontré de petits esprits, de graves docteurs *in utroque*, pour donner le change à la foule. A croire certaines gens, l'historien accompli, le philologue émérite, le naturaliste sérieux devrait être un éditeur de textes, un exégète, un collectionneur. Il est imprudent de prendre trop tôt son vol vers les idées générales; est-il sage de les nier parce qu'on n'a point d'ailes?

Que toute préparation scientifique doive être longue et austère, à la bonne heure; noter et classer les faits, dans n'importe quel ordre du savoir humain, absorbera toujours la plus grande partie de la vie d'un homme d'étude. Il faut pourtant reconnaître qu'une in-

telligence bien douée ne pénètre dans le détail des choses que pour y découvrir des affinités secrètes et en dégager des lois. La description exacte d'un phénomène est chose délicate; mais un fait bien décrit est-il expliqué? La méthode graphique appliquée à l'étude clinique des maladies présente aux yeux un tableau exact des courbes, de la fréquence du pouls et de la température dans les accès de fièvre : nous apprend-elle ce qu'est la fièvre, dont elle montre l'évolution? Substituer l'objet au sujet dans la nature, réduire l'homme au rôle passif d'instrument enregistreur, tel est l'idéal d'une certaine philosophie qui veut qu'on aille, non pas de l'homme aux choses, mais des choses à l'homme. A ne considérer que la place de notre espèce dans le temps et dans l'espace, rien ne paraît plus logique; cependant, quoi qu'il fasse, l'homme ne connaîtra jamais que lui-même. Ses sensations sont de purs symboles. Des choses qui l'entourent, il ne possède que des signes. C'est lui qui fait ruisseler la lumière et retentir mille bruits terribles ou harmonieux dans cet univers où tout est ténèbres et silence.

Ce qu'on appelle la nature et l'histoire est une création de notre esprit. Certes notre conception du monde répond à quelque chose de réel. On peut avoir pleine confiance dans l'observation et dans l'expérience. Toute notion n'est pourtant qu'une représentation subjective, une fille de l'imagination, et en croyant connaître les choses nous ne connaissons que la manière dont elles nous affectent. Il faut laisser à certains érudits, historiens et naturalistes la conviction naïve qu'ils voient le monde tel qu'il est, non tel qu'il leur semble être. La vérité, comme le disait naguère Carpenter après Helmholtz, Spencer, Tyndall, est que, pour le peintre, la nature est ce qu'il voit, pour le poète ce qu'il sent, pour le savant ce qu'il croit. Tous les raisonnemens esthétiques et scientifiques reposent sur des images et sur des interprétations intellectuelles d'une réalité inconnue et inaccessible. On aimerait à croire à la nécessité et à l'universalité des grandes lois cosmiques que l'homme a découvertes dans son coin d'univers, mais le moyen de les vérifier jamais dans l'infini?

On voit si l'on est bien venu à médire de l'imagination ou de la poésie dans le domaine de la science. Les plus grands poèmes ne sont pas seulement ceux d'Homère. Le système atomistique de Démocrite, l'hypothèse newtonienne de la gravitation, l'hypothèse nébulaire de Kant et de Laplace, l'hypothèse darwinienne du transformisme et de la pangenèse, sont de sublimes fictions qui deviendront peut-être des vérités, mais dont la plupart seront à jamais invérifiables. C'est pour élever ces immenses constructions, infiniment plus hautes que les pyramides d'Égypte, que les hommes pensent et mé-

ditent depuis des centaines de mille ans; mais les faits innombrables et laborieusement rassemblés seraient demeurés stériles comme le chaos sans l'imagination créatrice du génie. C'est surtout à cet égard qu'on peut dire que l'homme de génie est la conscience vivante de l'humanité, le lieu où elle se révèle et contemple l'idéal de sa propre nature. L'esprit humain est ainsi fait, on ne le changera pas.

M. George Ebers n'est pas un génie à la manière de Champollion ou de Burnouf : ce n'est qu'un égyptologue distingué, un fin connaisseur de l'antiquité orientale, un élégant écrivain d'un talent pittoresque. *Une Fille de roi d'Égypte* est une œuvre d'imagination, presque toute de fantaisie et de caprice érudits. Quand on songe au labeur immense que lui a coûté ce gros roman, bourré de savantes notes, on se prend à regretter qu'il n'ait point consacré ses forces à quelque livre d'histoire, soit par exemple à la continuation de ses ouvrages, *l'Égypte et les livres de Moïse* (1868), *Par le pays de Gosen au Sinaï* (1872), soit à la révision et au commentaire de la stèle d'Amenemheb, découverte par lui dans un hypogée d'Abd-el-Qournah (1873), soit à la publication de l'important papyrus médical qu'il a rapporté de la vallée du Nil, le *papyrus Ebers* (1), où peut-être retrouvera-t-on les six livres hermétiques relatifs à l'antique médecine égyptienne dont parle Clément d'Alexandrie.

C'est surtout en s'appliquant à l'histoire que les esprits à la fois exacts et synthétiques peuvent rendre d'éminens services. Mommsen, E. Curtius, M. Renan, en leurs histoires de Rome, de la Grèce et des origines du christianisme, l'ont prouvé avec éclat. L'imagination élevée et poétique, le sentiment obscur et profond de la vie, une érudition étendue, une critique d'intuition, je ne sais quel art délicat et sympathique de solliciter doucement les textes, voilà les qualités maîtresses de ces rares esprits. Qu'ils s'attardent et se complaisent au roman ou au poème, ce n'est guère probable. Dans l'histoire telle qu'ils la conçoivent après les grands écrivains de l'antiquité, il y a tant de fiction et de poésie!

Le roman historique et archéologique est en art un genre faux. Avec beaucoup de livres, de patience et de temps, qui ne serait capable d'en composer un? L'observation sincère des mœurs et des idées antiques est presque toujours absente de ces sortes d'ouvrages. Je n'en excepte pas le *Roman de la Momie* de Théophile Gautier, la *Salammbô* et *la Tentation de saint Antoine* de M. Gustave Flaubert.

(1) Voyez *Zeitschrift für aegyptische Sprache und Alterthumskunde* herausgegeben von R. Lepsius (Leipzig), ann. 1873, p. 41, et 1874, p. 106.

Si *Salammbô*, que je placerais volontiers au-dessus du *Roman de la Momie*, n'échappe pas à une précoce caducité, que dire d'*une Fille de roi d'Égypte*, dont nous allons présenter une analyse sommaire? On ne peut renvoyer M. Ebers, comme M. Flaubert, à des études de mœurs contemporaines, les seules dignes aujourd'hui d'un romancier; à coup sûr il n'aurait pas écrit *Madame Bovary*. Invitons-le respectueusement à revenir pour toujours aux hiéroglyphes et à l'histoire d'Égypte, où tant d'autres princesses véritables, à la peau souple et parfumée sous leurs diadèmes, leurs pectoraux, leurs bracelets d'or massif et de pierreries, les ongles des pieds et des mains encore teints de henné, l'appellent du fond de leurs sarcophages de basalte noir ou de granit rose.

II.

Le Nil couvrait au loin les champs ensemencés, et sur ses flots jaunis, aux vagues reflets violets, s'étendaient les grandes ombres des palais et des temples, des digues, des cités et des bois de palmiers. Les branches des sycomores et des platanes pendaient dans l'eau du fleuve, que semblaient fuir les hauts peupliers au feuillage d'argent. La lune se levait, faisant surgir à l'occident les montagnes libyques, et noyait toute la vallée du Nil en une molle lumière. Çà et là des fleurs bleues ou blanches de lotus flottaient sur l'onde endormie. Protégés par des tiges de papyrus, des pélicans, des cigognes, des grues, se tenaient en tas sur la rive, leurs longs becs cachés dans leurs plumes. Un chant doux et monotone de rameurs égyptiens troublait seul le silence de la nuit : une barque de mimosa, partie de Naucratis, aborda aux jardins de Rhodope. Deux hommes en descendirent; l'un, jeune encore, d'une taille svelte et élégante, arrangeait en causant les plis de sa chlanis de pourpre; l'autre, grand et robuste, les épaules couvertes de longues boucles de cheveux gris, était vêtu d'un simple manteau : quoiqu'il eût une jambe de bois, il suivait sans fatigue son compagnon. Ces deux hommes, Phanès et Aristomachos, étaient un Athénien et un Spartiate. Soldats de fortune, ils avaient guerroyé sur terre et sur mer à la solde des pharaons et fait pour Amasis la conquête de Chypre.

Qu'était-ce que Rhodope ? Une hétaïre fameuse, dont l'Athénien raconte la vie au Spartiate avant de l'introduire chez son amie. Enlevée tout enfant aux rivages de la Thace par des corsaires phéniciens, elle fut achetée par Jadmon, bourgeois de Samos, et devint esclave avec Ésope. Instruite dans tous les arts, avec les fils de son maître, par le futur auteur des fables, Rhodope était à quatorze ans

une jeune fille accomplie, si charmante et si belle que l'épouse de Jadmon la fit vendre à un certain Xanthos. Amenée en Égypte, à Naucratis, ville de commerce et de plaisir, Rhodope rapporta de grosses sommes à Xanthos. Gracieuse entre les plus gracieuses prêtresses de la bonne déesse Aphrodite, Rhodope acquit un grand renom dans toute la Grèce, si bien qu'un frère de Sappho, la molle Lesbienne, racheta la courtisane pour un monceau d'or. Charaxos fut raillé par sa sœur en prose et en vers, mais il devint célèbre. Le roi d'Égypte, le pharaon Hophra, qui avait vu, dit-on, la pantoufle de la courtisane, fit venir Rhodope à Memphis, et cette sœur de Cendrillon faillit être vendue encore une fois! Le Lesbien l'aimait, il finit par l'épouser; il rentrait avec elle dans sa patrie lorsqu'il mourut à Mitylène. Rhodope revint à Naucratis, où elle fut accueillie comme une divinité. Sous le long règne d'Amasis, qui avait renversé Hophra, la maison de Rhodope fut pour les Grecs d'Égypte une sorte d'Hellénion.

Phanès et son compagnon pénètrent dans cette maison de style grec, aux murailles peintes d'un brun-rouge, sur lesquelles ressortent de blanches statues en marbre de Chios. Le Spartiate foule les lourds et moelleux tapis de Sardes et de Babylone. Ce jour-là, il y avait foule chez Rhodope. Un Phénicien de Tyr, vêtu de pourpre, s'entretenait avec un fils d'Israël aux noirs cheveux crépus, qui venait acheter des chevaux et des chars d'Égypte pour Zeroubabel, roi de Juda. Trois Grecs d'Asie-Mineure, drapés dans les plis fins et nombreux de leurs vêtemens de Milet, causaient avec Phryxos, envoyé de Delphes afin de recueillir quelque argent pour reconstruire l'antique sanctuaire d'Apollon. Il y avait encore là un riche armateur, Théopompos, établi à Naucratis, deux Hellènes venus de Samos, le sculpteur Theodoros et le poète Ibykos, apportant au pharaon des présens de leur maître Polycrate, et enfin un opulent bourgeois de Sybaris, à la mine fleurie et sensuelle, qui de son embonpoint remplissait un siége à deux places et jouait négligemment avec une chaîne d'or dont les anneaux bruissaient sur sa longue robe jaune.

Rhodope offre un festin à ses hôtes. Bien que vieille et grand'-mère (sa petite-fille, Sappho, dort à quelques pas d'elle), ses yeux brillent, sa taille est encore haute et droite, et ses longs cheveux gris se pressent et ruissellent comme la vague écumante autour de son grand front, éclairé des feux d'un diadème. La courtisane était devenue une grave matrone, éloquente, spirituelle et philosophe. Phanès, le chef des mercenaires hellènes à la solde du pharaon, venait lui dire adieu : il fuyait, car il avait commis un sacrilége, — égorgé quelques chats, — et c'est à peine si le roi avait pu le sau-

ver de la colère des prêtres. Le festin finit mal; le Sybarite, qui a laissé sa raison au fond des coupes, parle à Rhodope comme si elle était encore l'esclave de Xanthos. Aristomachos, le Spartiate à la jambe de bois, venge à coups de poing l'honneur de la vieille hétaïre. Le jour paraissait quand celle-ci se glissa comme une ombre dans la chambre virginale où dort sa petite-fille. Ici un fin pastel qu'il faut laisser dans l'œuvre d'Ebers; le tableau a d'ailleurs été souvent fait dans l'école romantique : c'est « le sommeil de l'innocence. » Rhodope sanglote en silence au souvenir de l'outrage, et, avec un rire amer : « Je vois bien, dit-elle, qu'aucun dieu ne saurait effacer le passé d'un mortel. » Cependant elle paraît déjà connaître la fameuse théorie en vertu de laquelle les grandes pécheresses se refont, dans les larmes ou dans l'amour, une virginité! Elle affirme à Phanès que le but de sa vie (qui s'en serait douté?) est de défendre la liberté des Hellènes sur les bords du Nil. Il faut savoir aussi que Rhodope a entendu Pythagore durant son séjour en Égypte; elle goûte fort ses préceptes, sa doctrine de l'harmonie de l'univers et de l'âme, et répète à tout propos ce qu'elle croit être la parole du « maître. »

Quelques jours plus tard, une foule d'Égyptiens de tout âge et de tout état se pressait sur la grève du port de Saïs. Les hautes maisons de la ville, bâties en légères briques du Nil, avec leurs plates-formes et leurs balustrades en bois peint, étaient désertes. Des soldats et des marchands aux blancs vêtemens, de robustes esclaves vêtus de la *schenti*, des enfans nus, des femmes, couraient sans prendre garde aux longs bâtons des gens de police. Les prêtres aux crânes luisans, aux robes de lin éclatantes, entouraient leurs pontifes, qui portaient de belles plumes d'autruche, de précieuses amulettes de saphir suspendues à une chaîne d'or. Le prince héritier, Psammétik, ayant à ses côtés les chefs de l'armée égyptienne et les grands dignitaires de la cour, descendait vers la mer. Des fanfares sonnèrent quand les vaisseaux des envoyés du roi de Perse abordèrent. D'abord on vit paraître un jeune homme aux yeux bleus, aux cheveux blonds, dont la tiare luisait des feux d'une grande étoile de diamant : c'était Bartja (1), le frère de Cambyse; puis venaient Darius, fils d'Hystaspe, et plusieurs autres Achéménides, enfin Crésus, le vieux roi détrôné de Lydie, le vaincu de Cyrus.

C'est naturellement avec ce vieillard que le pharaon Amasis s'entretient le plus volontiers. Si Crésus se rappelle les discours de Solon, Amasis sait par cœur les vers dorés de Pythagore. Assis à

(1) Bartja est le nom que les inscriptions donnent à Smerdis.

l'ombre d'un sycomore, près d'un gigantesque bassin de granit rouge, où des crocodiles de basalte noir laissent tomber de leurs gueules de larges nappes d'eau, les deux souverains dissertent sur l'essence du bonheur. Amasis, qui a détrôné violemment son prédécesseur, ne manque pas de gémir sur les maux inséparables de la grandeur et du pouvoir royal. « Que te semble de nos temples et de nos pyramides? » demande le pharaon. Crésus répond qu'à chaque pas sa curiosité est éveillée, mais que nulle part son amour du beau n'est satisfait. « La mort tient chez vous trop de place, on dirait qu'elle est l'unique but de la vie, ou plutôt la vie véritable. » Amasis en prend texte pour exalter les médecins égyptiens, renommés dans le monde entier.

Les envoyés du roi de Perse sont conviés par le pharaon à une fête splendide : on célèbre les fiançailles de Nitétis, la *fille du roi d'Égypte*, destinée à Cambyse. Le palais, illuminé par la flamme d'innombrables lampes de papyrus, paraît en feu. Dans les grandes salles couvertes d'hiéroglyphes, entre les colonnes peintes, ce ne sont que plantes rares, touffes de grenadiers et d'orangers, buissons de rose, tamaris et mimosas au feuillage gracieux, d'où sortent de vagues mélodies de harpe et de flûte. Les Perses admirent les dames de la cour d'Égypte, à peine vêtues de légères étoffes transparentes, élancées et souples comme de jeunes palmiers, d'une pâleur ardente et voluptueuse, les mains, les bras et les chevilles ornés d'anneaux d'or, les ongles teints, des fleurs de lotus sur la tête, le nez petit, les yeux longs, agrandis par une ligne d'antimoine. Si Bartja était le plus beau, Nitétis était la plus belle : grande et fière, l'œil noir, d'apparence royale en ses longs voiles, elle avait mis une rose dans sa sombre chevelure. Près d'elle était une pâle et délicate jeune fille, Tachot, sa sœur jumelle, les yeux bleus et les cheveux blonds. L'épouse d'Amasis, Ladice, Grecque de naissance, portait sur sa tête l'uræus d'or. Après la présentation, danse d'almées court vêtues, au son des harpes et des tambourins. Une table servie à la mode hellénique réunit Amasis et ses principaux hôtes : la joie redoubla quand le majordome parut, montrant aux convives une petite momie dorée, et dit : « Buvez, amusez-vous, soyez gais, bientôt vous serez comme elle. »

Les Perses et Crésus fréquentaient aussi la maison de Rhodope. Ils devaient trouver peu de variété dans les longs discours de la vieille Thrace ou de la reine Ladice. Ces deux femmes, d'état si différent, professent devant les envoyés de Cambyse, sur la condition comparée des femmes d'Égypte, de Grèce et d'Éran, les plus étonnantes théories. Ladice, qui déclare l'Égyptienne la plus heureuse, plaide la cause de l'instruction et de la liberté des jeunes personnes;

elle ne peut l'avouer, mais on voit que son idéal est l'Américaine. Toutes les sympathies de Rhodope au contraire sont pour la femme grecque, et elle prouve que la jeune fille accomplie est celle qui connaît la musique et la gymnastique. Un soir que l'ancien roi de Lydie et ses compagnons étaient montés sur les barques royales pour aller entendre Rhodope à Naucratis, Gygès parut tout à coup dans l'assistance, et annonça d'une voix basse et rapide que les jardins étaient cernés, remplis d'Éthiopiens; un esclave des écuries du pharaon lui avait révélé que Psammétik était parti pour s'emparer de Phanès, l'hôte de Rhodope. Amasis avait cédé à son fils et aux prêtres; il laissait poursuivre l'ancien chef des mercenaires grecs. C'était pourtant moins comme sacrilége que comme possesseur d'un terrible secret d'état que l'héritier au trône d'Égypte voulait la vie de l'Hellène. Gygès accourait de Saïs; le fils de Crésus exhorte Phanès à fuir, le revêt d'habits persans, et se fait prendre à sa place par les noirs Éthiopiens.

Cependant un matin qu'elle folâtrait avec la vieille esclave Mélitta dans le jardin de sa grand'mère, Sappho, la petite-fille de Rhodope, aperçut, cachée derrière un buisson de roses, le frère du roi de Perse, Bartja, beau comme Apollon. La petite personne venait justement de se chanter des vers plus ou moins authentiques du doux Anacréon. Elle courait sur les pas de l'esclave qui allait annoncer le visiteur, lorsqu'elle embarrassa son vêtement dans les épines des rosiers. Avant qu'elle puisse se délivrer, le prince charmant s'élance vers la jeune fille, qui le remercie en rougissant : elle riait, les yeux baissés, toute honteuse; puis elle s'enfuit, légère comme une biche. Bartja la poursuit, lui prend la main, et, rapidement, malgré ses efforts pour lui échapper : « La rose qui repose sur ton sein, oh ! donne-la-moi pour que je me souvienne dans ma lointaine patrie ! » Sappho écoute le jeune homme, qui saisit l'occasion de lui apprendre le nombre et la nature des plus hautes vertus chez les Perses. La théologie et la liturgie des adorateurs de Mithra et d'Auramazda ne sont pas oubliées. « T'es-tu jamais trouvée sur l'âpre sommet d'une haute montagne et sentie environnée, dans le silence de la nature, par le souffle de la Divinité ? Dans les vertes forêts, auprès d'une onde pure, sous le libre ciel, t'es-tu prosternée, as-tu écouté la voix de Dieu qui parle dans la feuillée et les eaux courantes?.. » — « Sappho ! » appelle au loin la grand'mère. « Oh ! ne me quitte pas encore ! » s'écrie Bartja. « L'obéissance est aussi une vertu des Perses, » fait la maligne enfant. « Et ma rose ! » soupire le prince. Sappho cède, et se laisse passer autour du cou une chaîne à laquelle pend une étoile de diamant. « Quand te reverrai-je? » demande-t-il. « Demain, dans ce bosquet de roses, » et elle s'échappe des bras du prince.

Pour venir chaque matin de Saïs à Naucratis, où Bartja voyait Sappho en secret, le prince et son confident Zopyre firent croire au bon Crésus qu'ils chassaient en ces parages la bécasse ou le pélican. Darius, fils d'Hystaspe, n'aurait pas été dupe; mais c'était l'heure où il s'endormait, brisé de fatigue, après avoir observé les astres toute la nuit avec les prêtres d'Égypte. Seule, la sœur de Nitétis, la blonde et frêle Tachot, qui aimait en silence le frère de Cambyse, pressentit, devina tout, et tomba dans une mortelle langueur. Il fallut bientôt se séparer, car Cambyse attendait sa nouvelle épouse. Pendant le festin d'adieu que Rhodope offrait à ses amis, Mélitta, comme la dame Marthe du *Faust*, ouvre à Bartja la porte du jardin et le laisse auprès de Sappho. Il est nuit; tout se tait dans la ville et sur le Nil, où l'image de la lune vagabonde à travers les fines couronnes des palmiers fait songer à un beau cygne; le chant d'un rossignol passe parfois dans l'air tout chargé du parfum des acacias. Sappho prend sa lyre et murmure à l'oreille de Bartja une douce et plaintive chanson, en langue dorienne, du poète Alcman. « Adieu; je t'aime; encore un baiser! » Telle est la litanie bien connue des amans; mais Sappho est une Marguerite infiniment moins naïve que l'autre : elle veut être épousée, devenir l'épouse du fils de Cyrus et emmener sa grand'mère en Perse. Dès le lendemain, elle avoue à Rhodope qu'elle aime Bartja. Certes, en dépit d'innombrables baisers, cet amour est resté pur. La grand'mère ne peut pourtant manquer l'occasion de prononcer un discours : elle ne blâme point sa petite-fille; elle l'exhorte même à conserver avec piété, ainsi qu'une sainte relique, les sermens d'amour du jeune âge; la vie sera bientôt assez vide et sevrée d'illusions! Voilà entre autres ce que lui inspire sa vieille expérience. D'ailleurs elle consent à tout, accueille Bartja et met sa main dans celle de Sappho. Les voilà fiancés.

Nitétis, la fille du roi d'Égypte, escortée des Perses et de Crésus, était partie pour Babylone. Elle traversait les riches et fertiles contrées qu'arrosent l'Euphrate et ses nombreux canaux. Des milliers d'embarcations grandes et petites descendaient le fleuve, transportant les produits de l'Arménie dans les plaines basses de la Mésopotamie. A quelques heures de Babylone, elle voit venir au-devant d'elle des êtres imberbes et sourians, à la mine servile et ironique, des anneaux précieux aux oreilles, les bras et la poitrine chargés de chaînes d'or, vêtus de longs vêtemens de femme, les cheveux bouclés et serrés au sommet par un bandeau de pourpre : c'étaient les eunuques du harem de Cambyse avec leur chef, le tout-puissant Bogès. Nitétis les reçoit avec hauteur, en princesse des bords du Nil, et laisse paraître qu'elle ne s'abaissera jamais, comme les reines d'Orient, devant ces esclaves efféminés. Elle distribue ensuite quelques souvenirs à ses amis. A Crésus, elle donne

un anneau laissé autrefois à sa mère par Pythagore lorsque ce sage vint s'instruire en Égypte : sur la turquoise était figuré le nombre sept, symbole de la santé de l'âme et du corps ! Il faut croire que le Lydien comprenait : n'avait-il pas accueilli jadis à sa cour les plus célèbres philosophes de l'Hellade? puis le moyen d'entendre causer Ladice ou Rhodope sans prendre une forte teinture de pythagorisme? Cette doctrine après tout pouvait s'acquérir avec moins de peine que le persan : or, pendant les loisirs du voyage, Nitétis, qui savait déjà le grec et l'égyptien, apprit à parler la langue des Achéménides.

Enfin Cambyse parut; il portait un vêtement mi-partie d'écarlate et de blanc, brodé d'aigles et de faucons d'argent, un haut-de-chausse de pourpre, des bottes de cuir jaune, autour des hanches un ceinturon d'or, dans lequel était passé un sabre fort court à la poignée et au fourreau constellés de pierreries; le bandeau bleu et blanc des Achéménides entourait sa tiare. Tout le bas du visage, d'une impassibilité marmoréenne, disparaissait sous une épaisse barbe noire. Les yeux, plus noirs encore que la barbe et les cheveux, brillaient comme des escarboucles. Une large cicatrice sillonnait le front du roi, au grand nez recourbé, à la lèvre mince et serrée. Une force et un orgueil vraiment divins transfiguraient le fils de Cyrus. Tremblante et subjuguée, l'Égyptienne se demandait si ce n'était point Set ou Ra qui se dressait devant elle. Babylone, la ville aux larges rues, aux maisons de briques élevées, était en liesse. L'immense cité fêtait surtout le doux Bartja, son favori. Ces cris de joie faisaient souffrir Cambyse, jaloux de son jeune frère : Cassandane et Atossa, sa mère et sa sœur, préféraient aussi Bartja. Cambyse s'imagina même qu'il avait un rival dans son frère et l'envoya loin de l'Égyptienne combattre aux frontières de l'empire. Le bon Crésus accompagne Bartja jusqu'aux portes de Babylone; il l'exhorte éloquemment à conquérir l'ennemi par ses bienfaits plutôt que par ses armes; il lui enseigne que la guerre est le renversement des lois de la nature, et ajoute entre autres ces paroles, qu'on dirait un écho de quelque congrès de la paix aussi peu assyrien que possible : « Sois doux comme ton père envers les rebelles; s'ils se sont soulevés, ce n'est point par un vain orgueil, c'est pour le bien le plus précieux de l'homme, la liberté. »

Bien que protégée par Cambyse, Nitétis se sent mal à l'aise dans le monde d'eunuques et de favorites où elle entre. La nuit même de son arrivée elle surprend une conversation du chef des eunuques et de la principale épouse du roi : on ne parle de rien moins que de l'étrangler. Elle trouve plus de sympathie auprès de Cassandane, la veuve vénérée de Cyrus, et d'Atossa, la gentille sœur de Cambyse,

qui déclare tout net que la liberté dont jouissent les Égyptiennes serait fort de son goût. Derrière Cassandane, dans un coin de l'appartement, se tient un personnage muet et énigmatique comme un sphinx : c'est Nebenchari, le médecin égyptien qu'Amasis avait envoyé à Cyrus pour guérir la reine des Perses d'une grave ophthalmie; le jour, il déroulait en silence de longs papyrus; la nuit, il observait les étoiles sur la plus haute tour du temple de Bel. Le grand-prêtre Oropastès doit instruire Nitétis dans la religion de l'Iran. « Me faut-il donc devenir infidèle aux dieux de ma patrie? demande doucement l'Égyptienne. — Tu le peux et tu le dois, assure la mère de Cambyse; l'épouse doit fermer son cœur aux croyances de sa première patrie, et n'avoir d'autres dieux que ceux de son époux. » Crésus est là d'ailleurs, qui explique fort bien, non sans attester Pythagore, génie familier à Nitétis, que le monde n'est pas plus régi par les dieux de l'Égypte que par ceux de la Grèce ou de la Perse, mais que la Divinité est une, quelque nom qu'on lui donne. C'est déjà un philosophe déiste que ce vieux roi de Lydie. Si les femmes l'ont compris, elles ont dû être encore plus étonnées que scandalisées; mais Pythagore triomphe auprès de la fille ainsi que jadis auprès de la mère. « Ma mère Ladice, dit Nitétis, m'a enseigné quelque chose d'analogue. Qu'Ammon, le dieu de Thèbes, devienne donc pour moi Auramazda, qu'Isis ou Hathor soit Anahita! Vienne le grand-prêtre, je l'écouterai. »

On célébrait dans tout l'empire le jour de naissance de Cambyse. Le mariage du fils de Cyrus avec Nitétis devait avoir lieu huit jours après. Les rois, les ambassadeurs, les satrapes, les capitaines de presque toutes les nations de la terre s'étaient rendus à Babylone. C'est dans la salle du trône un véritable défilé des peuples. Malheureusement on assiste à un entretien sans fin, fort invraisemblable aussi, de Cambyse avec deux Hébreux, le grand-prêtre Josué et Beltsazar, Juif opulent de Babylone : ces sujets du grand roi demandent qu'Israel puisse continuer la reconstruction du temple de Jérusalem, interrompue par suite des prétendues calomnies des gens de Syrie et de Samarie. L'Hébreu Beltsazar, qui doit savoir comment on retrouve des documens, se fait fort de découvrir l'écrit de Cyrus relatif au temple dans les archives d'Ecbatane. Lorsqu'on songe que, dans la première édition, c'était Daniel en personne qui introduisait le grand-prêtre devant Cambyse, on sait gré à M. Ebers de s'être converti à d'autres idées par la lecture des livres de Hitzig, de Langerke, de Merx et de Kuenen! Quant à la harangue du chef des Massagètes (elle remplirait au moins une colonne du *Times!*), il est fâcheux que le goût fût déjà si mauvais chez ces barbares plusieurs siècles avant Quinte-Curce. C'est dans une céré-

monie vraiment splendide, où assistent toutes les femmes du harem et toute la cour, que Nitétis se trouve mal en entendant Bartja, revenu de son expédition, solliciter l'agrément de son frère pour épouser Sappho. Cambyse ne doute plus que l'Égyptienne n'aime le jeune prince. Afin d'oublier quelques heures l'affront qui vient de lui être infligé devant ses peuples, il s'élance sur un cheval et perce de ses flèches les fauves errans dans les parcs immenses où chassaient les Achéménides.

La conjuration des épouses de Cambyse et la haine implacable du chef des eunuques l'ont emporté. L'Égyptienne est perdue. Le roi de Perse en effet ignorait que Nitétis avait reçu de sa mère une longue et triste lettre. — Amasis était presque aveugle; Psammétik avait livré l'Égypte aux prêtres. Tachot, sa pauvre sœur, était tombée dans un marasme mortel; elle se desséchait comme une fleur flétrie : Bartja n'aurait plus reconnu la frêle et blonde fille qui se mourait d'amour pour lui, bien loin, dans le pays du Nil. Tachot ne pouvait détacher ses regards de l'image en cire du jeune prince, œuvre du Samien Théodoros; ni les recettes des médecins, ni les amulettes et les sacrifices des prêtres ne la soulageaient. — Nitétis aurait tout donné pour que Bartja aimât sa sœur : quand elle entendit qu'il en aimait une autre, elle crut voir déjà la momie de Tachot descendre dans un hypogée, et s'évanouit. De là l'erreur et le courroux de Cambyse; mais ce n'en était pas encore assez. Nitétis avait parmi ses femmes une nommée Mandane, jeune fille promise à un frère du grand-prêtre Oropastès, au mage Gaumata, qui ressemblait de tous points à Bartja : l'eunuque Bogès procura une entrevue aux deux amans, la nuit, et aposta des gens dans les jardins pour témoigner qu'ils avaient vu le frère du roi sortir de la demeure de Nitétis.

Bartja est arrêté avec ses jeunes et joyeux compagnons; Darius avait lu son destin dans les astres; Crésus le suppliait de fuir en Égypte : il jura qu'il était innocent, dédaigna le péril. Ce fut entre deux accès d'épilepsie que Cambyse, assisté des grands de la cour et des mages, rendit un arrêt de mort contre son frère. Le roi roule sur les dalles de marbre, aux pieds de ses médecins, qui l'emportent, blême et les traits convulsés, sur un lit d'or. Lorsque Cambyse rouvrit les yeux, sa mère Cassandane était à son chevet, suppliante; mais, en proie à la manie furieuse qui suit de tels accès, le fils n'écoutait point la mère. Bartja allait mourir, quand un Hellène est introduit devant Cambyse par Hystaspe, le vieux père de Darius : c'est Phanès, l'ancien chef des mercenaires grecs, échappé à la haine de Psammétik. Arrivé à Babylone, il savait déjà ce qui s'y passait, avait tout deviné. Il raconte qu'il a sauvé la vie d'un homme

que l'on voulait jeter dans l'Euphrate, que cet homme, nommé Gaumata, était un mage qui ressemblait extraordinairement à Bartja; dans le délire de la fièvre, Gaumata parlait de Mandane et des jardins de Babylone. Cambyse ordonne que cette Mandane, une des femmes de Nitétis, soit amenée et confrontée avec l'eunuque Bogès. La malheureuse avoue tout, mais l'eunuque a disparu.

Nitétis cependant avait été abandonnée aux haineuses colères des femmes et des eunuques du harem. On l'avait enchaînée. Elle apprit la jalousie du roi, la condamnation de Bartja, sut qu'elle serait menée sur un âne par les rues de Babylone : elle se réfugia dans la mort. Sans hésiter, elle prit un subtil poison d'Égypte, puis laissa pour Cambyse une longue lettre d'adieu. De vagues terreurs assaillaient maintenant son esprit; les épouvantemens de la vie d'outre-tombe se dressaient au fond de sa conscience. Croyant fermement que le salut de l'âme immortelle est lié à la conservation du corps, elle tremblait à l'idée d'être livrée aux chiens, aux oiseaux de proie de la montagne, selon la coutume des Perses. Elle implorait le bon Osiris et ses quarante-deux assesseurs, élevait ses bras défaillans vers le dieu Ra, qui de ses flèches d'or dispersait les nuages de la vallée de l'Euphrate. En vain Cassandane, Atossa, Cambyse, tous les médecins et tous les mages de la cour, essaient de la rappeler à l'existence. Le roi imprime un long baiser, le premier et le dernier, sur les lèvres de l'agonisante, qui murmure encore son nom. On n'entend que le râle de la jeune fille et la voix basse de Nebenchari, le médecin égyptien, qui récite des versets du Livre des Morts : tout à coup il se penche à l'oreille de la fille du pharaon et lui crie : « Maudis ceux qui ont ravi à tes parens le trône et la vie! » Elle ne comprend plus, mais répète les paroles du scribe : elle maudit et expire. Alors Nebenchari : « Elle meurt mon alliée; ce n'est point ma vengeance seule, c'est aussi celle du roi Hophra, qui va rougir les flots du Nil! »

Nebenchari, l'ennemi implacable d'Amasis, qui l'avait exilé loin de sa patrie, avait dans Phanès un autre allié : l'Athénien venait à la cour de Perse pour se venger d'Amasis. Il trouva bientôt l'occasion de dévoiler à Cambyse le terrible secret d'état qui lui avait valu la haine et la persécution de Psammétik. Quand la momie de Nitétis eut été couchée dans son sarcophage, quand Gaumata eut été condamné à perdre les oreilles, lorsque Cambyse, dont la barbe et les cheveux étaient devenus gris, eut passé les jours de deuil dans la stupeur ou la folie, les grandes chasses des Achéménides recommencèrent, et Phanès put murmurer au carrefour d'un bois : « O roi, Amasis t'a trompé; Nitétis n'était point sa fille; Hophra l'avait enfantée. » L'Athénien raconte qu'Amasis, dans un festin où il avait

fêté plus que de raison la conquête de Chypre, laissa devant lui échapper l'aveu que Nitétis n'était point née de lui; aussi bien il en possédait la preuve écrite sur papyrus. Ce document est lu devant Cambyse et toute la cour par un ancien prêtre d'Héliopolis, Onuphis, réfugié depuis un demi-siècle auprès des rois d'Assyrie. Onuphis, qui ne pouvait manquer d'avoir connu Pythagore, de l'avoir même initié aux mystères des prêtres égyptiens, est un petit vieillard à l'œil gris, maigre, cassé, recroquevillé comme un squelette de nain sous ses blancs vêtemens usés et troués : assis devant le roi, ses mains tremblent, et il penche sur un rouleau de papyrus, — le livre-journal de l'accoucheur Imhotep, — un crâne jaune et luisant qu'on dirait exhumé de quelque hypogée : « Au cinquième jour du mois de thoth, je fus appelé auprès du roi. Avec mon aide, la reine accoucha d'une fille. Puis le roi Amasis me montra une autre enfant nouveau-née que je reconnus pour être celle de l'épouse d'Hophra, morte le trois de thoth. — Voici, dit Amasis, une orpheline; Ladice et moi, nous voulons l'élever comme si elle était à nous : répands donc la nouvelle que Ladice est accouchée de deux sœurs jumelles. » — A ces mots, Cambyse bondit comme une bête fauve, et parcourut à grands pas la salle du trône. — « Au sixième jour du mois de thot, glapit encore le vieux prêtre, parut un serviteur du roi qui m'apporta la somme promise et un message : on me priait de procurer un enfant mort qui passerait pour la fille d'Hophra. J'obtins l'enfant d'une pauvresse, et le petit cadavre fut enterré avec pompe. »

« Guerre! guerre! à Memphis! à Thèbes! » Ces cris sortent de toutes les poitrines des Achéménides. Tandis que Phanès court en Arabie conclure une alliance, au nom de Cambyse, avec des chefs de tribus nomades, afin que les Perses aient de l'eau et des guides dans le désert, Darius, Bartja et Zopyre vont observer l'Égypte, déguisés en soldats lydiens. Durant ce court séjour dans la vallée du Nil, Tachot s'éteint après avoir revu Bartja au milieu de la foule, lorsqu'elle montait en procession au temple d'Isis, et le jeune prince épouse Sappho, qui l'attendait toujours sous son berceau de roses. Le vieux roi Amasis suit sa fille dans l'Amenti, non sans adresser plusieurs discours à Psammétik et à la reine : à celui-là, il conte certaine fable d'Ésope qu'il tient de Rhodope; devant celle-ci, une Hellène, il parle esthétique et religions comparées, il célèbre comme en un cantique les dieux antiques de la vallée du Nil, et, tout en reconnaissant que Pythagore était un grand sage, il exhale cette pointe avec son dernier souffle : « J'aurais rendu ma reine très malheureuse, si j'avais vécu comme le Zeus des Grecs. »

L'Égypte est envahie. Les tentes de l'armée de Cambyse couvrent

les plaines de Péluse. Dans l'autre camp, les mercenaires grecs à la solde de Psammétik égorgent la fille de Phanès, une enfant, mêlent le sang au vin d'un cratère, en boivent à pleines coupes devant le père. L'Athénien, qui a retrouvé le Spartiate Aristomachos, s'élance avec les Perses sur les Égyptiens, qui lâchent pied après une lutte terrible. Memphis est au pouvoir du fils de Cyrus, qui traite avec humanité Ladice et Psammétik. A Saïs, il reçoit un nom égyptien, sacrifie dans le temple de Neith, se fait initier aux mystères de la déesse. L'infortuné n'en est pas moins en proie à la « maladie sacrée : » la raison ne luit plus que de loin en loin dans cet esprit assombri, troublé par d'épouvantables tempêtes; taciturne et ombrageux, il courbe ou brise toutes les volontés, prend de force sa sœur pour épouse et fait enfin assassiner son frère. Seul, Bartja avait pu tendre l'arc en bois d'ébène du roi d'Éthiopie; Cambyse exaspéré envoya après lui un grand de sa cour, qui l'atteignit à Saïs, chez Rhodope, avant qu'il eût passé en Perse. Prexaspès feignit d'avoir un ordre du roi commandant à Bartja d'aller acheter des chameaux pour l'expédition d'Éthiopie; il l'amena au désert, le poignarda et l'enfouit dans le sable, sous les flots de la mer Érythrée. Cambyse avait ordonné ce meurtre, comme tant d'autres, dans l'état de manie furieuse qui précède et suit les accès d'épilepsie. Plus à plaindre que l'aliéné ordinaire, l'épileptique passe de la folie à la lucidité pour retomber dans le délire; alors il recule de honte ou d'horreur devant les crimes qu'il a commis ou fait commettre sans en avoir conscience. Courriers sur courriers partirent pour arrêter Prexaspès, ramener Bartja, s'il était temps encore : ce ne fut pas Bartja, ce fut Prexaspès qui reparut devant Cambyse. Alors le roi poussa un grand cri, se rongea les poings et ne voulut pas croire que son frère n'était plus. Les désastres des Perses en Éthiopie, l'immense ensevelissement de ses armées sous les sables du désert, le soulèvement des provinces de l'empire, l'usurpation des mages à Babylone, qui essaient de proclamer roi le faux Bartja, furent autant de coups de tonnerre qui foudroyèrent sa raison. Le maniaque tomba en démence : il se rua, l'épée haute, sur l'Apis des Égyptiens, il fit souffrir ou tuer tout ce qui l'approcha; il s'acharna sur la momie d'Amasis, la déchira à coups de croc, la jeta aux flammes! Enfin il se blessa mortellement en s'élançant, d'un bond furieux, sur son cheval de bataille.

Cambyse mort, les mages massacrés, Darius monta sur le trône de Cyrus. Sappho vécut à la cour de Perse avec Cassandane et Atossa. Phanès ne pouvait se retirer qu'à Crotone, auprès de Pythagore. Quant à l'amie du philosophe, Rhodope, elle refusa de suivre sa petite-fille dans un harem d'Asie. Au fond, le faste et la puissance de l'empire des Achéménides froissaient sa fierté d'Hel-

lène : Rhodope tenait pour la démocratie contre la monarchie. Le jour où, à Saïs, elle vit Cassandane et dit adieu à Sappho, elle prononça sur la liberté civile et politique un de ses plus longs discours, fidèlement traduit par le bon Crésus à la veuve de Cyrus. Après quoi on est un peu surpris que Darius, fils d'Hystaspe, ait mandé par lettre autographe au satrape d'Égypte de faire à Rhodope des funérailles royales, et de déposer ses cendres sous la plus haute des pyramides.

III.

Voilà les faits, sinon la poésie, du roman historique de M. George Ebers. La langue est limpide et harmonieuse, d'une élégance exquise en sa simplicité, bien digne de modifier les idées arriérées de certaines personnes sur la nature des œuvres littéraires d'outre-Rhin. Sans parler des classiques de l'Allemagne, des philosophes, des savans et des historiens comme Schopenhauer, Strauss et E. Curtius sont en même temps des écrivains accomplis. Bien qu'il ne soit pas aussi hautement doué, M. Ebers est un écrivain fort remarquable. S'il eût créé une œuvre de pure imagination ou composé quelque histoire, l'Allemagne compterait un beau et bon livre de plus; au lieu de cela, elle nous offre un ouvrage pédantesque et naïf, une paraphrase souvent fastidieuse d'Hérodote, un commentaire poétique des grands recueils d'inscriptions de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Perse. Oh! le plaisant projet d'enguirlander de fleurs artificielles le sphinx de Gizeh! La judiciaire n'est-elle pas ce qui a parfois un peu manqué à l'auteur d'*une Fille de roi d'Égypte?*

On s'en veut presque de n'avoir toujours pu tenir son sérieux quand Rhodope, Ladice, Crésus, déclament sur les droits de la femme, sur la religion naturelle et la morale indépendante. Le libéralisme politique et religieux est chose si extraordinaire sur les bords du Nil ou de l'Euphrate! Pourquoi M. Ebers a-t-il écouté M. Lepsius? L'éminent égyptologue, à qui cette œuvre est dédiée, estimait qu'un roman exclusivement égyptien dépayserait trop les lecteurs. M. Ebers a donc choisi une époque où Grecs et Persans sont mêlés aux Égyptiens, l'époque des rois saïtes, d'origine libyenne, de la XXVIe dynastie. Cette combinaison lui a porté malheur. Il est une autre Égypte, nullement sombre et hiératique, heureuse et souriante sous son œil bleu, couverte d'épis mûrs et de villes populeuses, toute retentissante du bruit des chars de guerre, des tambours et des sonneries belliqueuses de ses armées passant sous les pylônes, suivies de caravanes chargées de poudre d'or, d'ivoire et de plumes d'autruche, d'innombrables troupeaux de Coush, des tri-

bus de nègres du Soudan aux sandales blanches, aux oreilles percées, les bras liés derrtère le dos. Avant cette Égypte abâtardie et humiliée, foulée par l'Éthiopien, l'Assyrien, le Libyen, dont les pères s'étaient prosternés dans la poudre, sous les larges sandales des Osortasen, des Thothmès et des Ramsès, avant l'Égypte d'Amasis et de Psammétik, qui va devenir celle de Cambyse et d'Alexandre, il y a l'Égypte de ces pharaons qui portaient les couronnes blanche et rouge de la Haute et de la Basse-Égypte, et c'est de cette Égypte-là qu'il eût peut-être mieux valu parler.

De la Grèce en particulier, M. Ebers paraît avoir une idée inexacte, toute de convention, qui date des jours lointains du romantisme. Ses Hellènes des deux sexes sont des libéraux de 1830; ils ont l'air d'avoir lu très jeunes *le Contrat social*, le *Vicaire savoyard*, puis les œuvres de Benjamin Constant; Rhodope pourrait même être soupçonnée d'avoir ouvert les livres de Ballanche. Tous, quand ils parlent de Pythagore et de sa doctrine, ont des allures de saint-simoniens.

Je n'examine pas si ces défauts pouvaient être évités; à quoi bon? C'est le propre de pareils écrits que de fausser les textes et les idées. Il y a bien de la naïveté à vouloir instruire en amusant. Personne ne s'est jamais bien trouvé d'apprendre l'histoire dans les romans. Un roman à prétention didactique est presque aussi insupportable aux gens de goût qu'un poème humanitaire ou une comédie visant à réformer les mœurs. Que de Français devenus incapables de rien comprendre au moyen âge et au XVIIIe siècle pour s'être saturé la cervelle de drames et de romans prétendus historiques sur ces deux époques! Ainsi entendu, loin d'être l'auxiliaire de l'histoire, comme le pense M. Ebers, le roman en est l'ennemi mortel. De même qu'à déclamer en chaire ou à la tribune on désapprend parfois le langage et le style tout simple des honnêtes gens, les lectures romanesques affaiblissent en nous, quand elles ne le tuent pas, le sentiment des réalités de la nature et de l'histoire. Il n'est pas vrai que l'illusion et le rêve soient plus poétiques, plus merveilleux que ces réalités. L'historien ou le philologue qui contemple une inscription que Périclès a peut-être lue, un diplôme mérovingien, un billet de Marie-Antoinette, ressent une émotion *sui generis*, une âpre volupté dont tout son corps tressaille; que doit éprouver le naturaliste qui découvre ou vérifie une loi biologique, le psychologue qui trouve la mesure de nos sensations, l'astronome qui résout en soleils la poussière d'astres de la voie lactée!

JULES SOURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 janvier 1875.

Il faut en convenir, la France a rarement traversé une phase plus ingrate; rarement elle a vu sa politique à ce point obscurcie et déprimée par l'âpre égoïsme des partis, par un implacable esprit de dispute et de division. L'année commence à peine, et, au lieu de s'éclaircir, de se simplifier, comme on le croyait, comme on l'espérait, nos affaires ne font que se compliquer. Le brouillard, à ce qu'il paraît, est de saison à Versailles encore plus qu'à Paris, et le brouillard de Versailles s'étend sur le pays. On en sortira sans doute, on finira par retrouver son chemin. Pour le moment, la vérité est que nous arrivons à une période particulièrement bizarre de cette crise parlementaire qui dure depuis plus d'un an déjà, qui tient tout en suspens, dévore les ministères, contraint M. le président de la république à prodiguer inutilement les messages, et conduit par degrés l'assemblée aux plus étranges, aux plus tristes aveux d'impuissance. Encore un pas, il y aura un gouvernement sommaire, sans organisation, qui ne sera ni une simple délégation parlementaire, ni une dictature; il y aura une assemblée qui aura déclaré qu'elle ne peut ou qu'elle ne veut se décider à rien, et il y aura des ministères qui ne sauront plus à quelle majorité se vouer, qui, faute d'une majorité, resteront aux ordres des minorités coalisées pour leur donner ou leur refuser la vie. C'est là au juste la situation telle qu'elle résulte des derniers incidens parlementaires, telle qu'elle peut être définitivement demain, si entre le vote du 6 janvier, qui a précipité la crise, et les prochaines décisions de l'assemblée il n'y a pas un suprême effort de prévoyance et de raison pour ramener les esprits et les volontés à une œuvre pratique de conciliation plus que jamais nécessaire.

La question en effet, aujourd'hui comme hier, est là tout entière dans l'intervention nécessaire, supérieure, de la prévoyance et de la raison, et c'est parce que la question est toujours altérée, dénaturée, qu'on

n'arrive à aucun résultat. Non-seulement on ne réussit pas, mais chaque tentative, poursuivie dans des conditions incertaines et équivoques, aboutit fatalement à des déceptions nouvelles, et au bout du compte on finit par s'aigrir et s'irriter mutuellement, par aggraver les difficultés qu'on voulait résoudre, par accumuler les impossibilités. Précisons les faits. Quelle était la situation au moment où l'assemblée se réunissait de nouveau, d'abord au 30 novembre, puis le 5 janvier? Elle était suffisamment claire, cette situation, il n'y avait pas à s'y méprendre. La première condition était de prendre résolûment son parti sur ce qu'il y avait à faire et de s'assurer les moyens d'engager une action politique décisive. Il y avait en un mot une question de principe et une question de conduite. La question de principe était, à vrai dire, tranchée d'avance. La nécessité de l'organisation constitutionnelle s'imposait en quelque sorte d'elle-même, elle ne résultait pas seulement d'une série d'actes obligatoires de l'assemblée, d'une série de sollicitations pressantes du gouvernement; elle était dans la force des choses, dans les besoins les plus intimes, les plus impérieux du pays, et jusque dans cette incohérence universelle où il n'y a plus ni pouvoir ni direction possible. Restait la difficulté de conduite ou de tactique, si l'on veut, et ici évidemment il n'y avait pas deux manières d'agir, si l'on voulait procéder sérieusement. Il fallait réaliser à tout prix l'alliance des fractions modérées, qui ne diffèrent pas essentiellement sur la nécessité de l'organisation des pouvoirs publics, et les résolutions une fois arrêtées en commun, fût-ce par des sacrifices mutuels inévitables, il devait y avoir dès le premier moment, pour l'ouverture de la session, un ministère représentant cette alliance, s'imposant par l'autorité du talent et d'une entente patriotique, prêt à soutenir la lutte avec ses ennemis irréconciliables et même avec ses amis récalcitrans. Il n'aurait pas eu la majorité, répète-t-on toujours. Ce n'est là qu'un faux-fuyant de stratégie vulgaire. Il n'est nullement prouvé que ce ministère, s'il avait pu se former, si les hommes l'avaient un peu énergiquement voulu, n'eût enlevé une majorité, et, s'il ne l'avait pas enlevée du premier coup, comme il serait resté l'expression vivante de la force parlementaire la plus compacte, d'une politique précise, coordonnée et sérieusement pratique, il serait bientôt arrivé à décourager les résistances excentriques, les oppositions des partis extrêmes. Il eût planté un drapeau reconnaissable pour le pays, et il aurait donné à l'assemblée elle-même la direction qui lui manque. C'était une entreprise digne d'être tentée par des hommes résolus à mettre les intérêts libéraux et nationaux de la France au-dessus de toutes les considérations subalternes.

M. le président de la république a dû obéir à quelque préoccupation de ce genre lorsqu'il réunissait, il y a quelques jours, à l'Élysée des hommes des diverses opinions modérées, M. Dufaure, M. Buffet, M. le

duc de Broglie, M. le duc Decazes, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, M. Casimir Perier, M. Léon Say, M. Bocher. L'intention n'avait certes rien que de louable, et pour un public impatient, lassé d'obscurité, elle a un instant paru être le prélude d'une solution. Chose frappante, les partis extrêmes seuls voyaient cette tentative avec ombrage. Malheureusement il était déjà tard, l'assemblée s'agitait depuis un mois dans le vide à Versailles, et qui ne sait que, lorsque l'assemblée est à Versailles, tout est changé ? Les réunions, les conciliabules, les mots d'ordre, les considérations de toute sorte, le respect humain entre les partis, les excitations mutuelles, reprennent leur action dissolvante et rendent tout impossible. On retombe invariablement dans cette diplomatie dont le dernier mot est l'inertie et l'impuissance au profit des minorités intéressées à tout empêcher. De plus, ces conférences de l'Élysée, quel caractère avaient-elles réellement ? A quoi pouvaient-elles aboutir ? C'étaient visiblement des conversations, des consultations encore plus que des négociations précises. Elles mettaient en contact des hommes fort accoutumés à se rencontrer courtoisement, assez disposés à s'entendre sur quelques points généraux de la politique, mais nullement appelés à s'engager, à coopérer d'un commun effort au succès d'une combinaison préparée et acceptée d'avance. Le danger de ces consultations, manifestement dénuées de toute sanction, était d'avoir une apparence dépassant la réalité, de créer l'illusion d'un accord dans le vague, de laisser croire qu'il n'y avait qu'à donner, par un expédient de rédaction, une légère satisfaction au centre gauche pour l'entraîner, et c'est dans ces conditions qu'on est allé le 6 janvier à l'assemblée un peu au hasard, sans garantie, au risque de se réveiller devant un échec, suite inévitable d'un malentendu.

L'échec n'a point tardé en effet. Le ministère, malgré son évidente faiblesse, a voulu faire acte d'initiative; au moment de la mise à l'ordre du jour des lois constitutionnelles, il a cru pouvoir demander la priorité pour la discussion sur la seconde chambre, en s'efforçant de désintéresser le centre gauche par une apparence de connexité entre la loi sur le sénat et le reste de l'organisation politique. M. le président de la république lui-même s'est engagé par un nouveau message sur cette question de priorité de discussion, et l'intervention de M. le maréchal de Mac-Mahon ne pouvait évidemment qu'aggraver la situation. Qu'est-il arrivé? Le centre gauche ne s'est pas tenu pour satisfait d'une concession assez mal définie, et, lorsqu'il a fallu voter, une majorité considérable s'est levée contre la priorité demandée pour la loi sur le sénat. Le gouvernement était battu. Fort heureusement M. Buffet s'est souvenu que les lois constitutionnelles, dans leur ensemble, restaient à l'ordre du jour, qu'il y avait déjà un vote. S'il n'avait pas eu cet à-propos, s'il n'avait pas habilement esquivé un vote nouveau, la proposition que faisait

M. Dufaure d'aborder la discussion du projet de M. de Ventavon eût été vraisemblablement repoussée comme la priorité de la loi sur le sénat, et d'un seul coup l'assemblée se trouvait en face de sa propre impuissance avouée et déclarée. Provisoirement on en est quitte pour un cabinet démissionnaire, qui reste au pouvoir parce qu'un autre ministère n'a pas pu se former jusqu'ici, et pour la chance d'un vote nouveau, définitif, qui éclaircira peut-être ou obscurcira encore plus cette étrange situation.

Oui, certes, la situation est étrange, et à tout prendre elle n'est que la conséquence malheureusement assez logique d'une série de faux calculs, de fausses combinaisons. Première faute : le ministère, tel qu'il était, ne pouvait évidemment suffire à la tâche que lui infligeaient les circonstances. Il s'est laissé entraîner dans des affaires où il n'était pas certainement de force à tenir tête aux difficultés. Il a eu les meilleures intentions, nous n'en doutons pas, il s'est dévoué, si l'on veut, en restant à la disposition de M. le président de la république. Il n'est pas moins vrai qu'en se retirant avant l'ouverture de la session il léguait une situation assurément toujours difficile, mais encore assez intacte, et que sa chute aujourd'hui, dans les conditions où elle a eu lieu, laisse une place vide que personne ne veut occuper. C'est vraisemblablement pour rester en règle avec les usages parlementaires, et rien que pour cela, que M. le maréchal de Mac-Mahon a cru devoir appeler successivement deux des chefs de la majorité de coalition du 6 janvier, M. de Larcy et M. Dufaure. Alliés accidentellement dans un vote, M. Dufaure et M. de Larcy ont pu exprimer leur opinion sans avoir à décliner une mission qui ne leur a pas été offerte. M. le duc de Broglie, appelé à son tour, ne veut pas d'un pouvoir qui peut être abattu par le prochain vote sur les lois constitutionnelles, de sorte qu'il y a pour le moment un ministère qui n'est pas réellement un ministère, qui laisse le gouvernement désarmé et passif au milieu des discussions qui peuvent s'ouvrir d'un instant à l'autre.

Seconde faute : M. le président de la république n'avait point évidemment à s'engager au sujet d'une simple question de priorité de discussion. Qu'il eût rappelé de haut et avec fermeté à l'assemblée les engagemens qu'elle a pris, rien de mieux. C'était son droit et son rôle. Au-delà, il semblait se jeter dans la mêlée pour couvrir ses ministres au lieu d'être couvert par eux; il s'exposait encore une fois à voir un de ses messages traité assez légèrement par la chambre. L'intervention de M. le président de la république ne se serait expliquée que si elle avait fait en quelque sorte partie d'un système, si elle s'était combinée avec l'action d'un ministère institué pour tenter un suprême et décisif effort en faveur d'une organisation complète et définie. Ce n'était point ici le cas.

Troisième faute enfin : s'il y avait des négociations, elles devaient être sérieuses et précises, elles devaient engager la responsabilité des négociateurs appelés à y prendre part. Si elles échouaient, le pays était intéressé à savoir qui prenait cette responsabilité de se refuser à une œuvre de patriotique conciliation; si elles avaient un dénoûment heureux, ceux qui étaient chargés de les conduire devaient avoir aussi la mission d'en porter et d'en défendre le résultat devant l'assemblée. L'honneur de l'inspiration supérieure serait toujours resté à M. le maréchal de Mac-Mahon, et on aurait procédé sérieusement au lieu de commencer par une recherche raffinée de toutes les combinaisons évasives pour finir par des récriminations inutiles contre le centre gauche, qui aurait manqué à ses engagemens, qui avait accepté, dit-on, la priorité de la discussion sur le sénat moyennant la connexité avec les autres lois constitutionnelles.

La « trahison du centre gauche, » voilà le grand mot de la séance du 6 janvier! La vérité est qu'il y a eu sûrement un malentendu tenant précisément à ce vague de négociations mal définies, que M. Dufaure, M. Casimir Perier, M. Léon Say, ne se sont nullement considérés comme liés par les conférences de l'Élysée, qu'on n'ignorait pas leur opinion, et que, si l'on s'est décidé à passer outre, c'est qu'on a cru jusqu'au bout pouvoir compter sur un vote de raison, de résignation, d'une partie du centre gauche. C'eût été sans doute désirable qu'il en fût ainsi, ce n'était point après tout une obligation du centre gauche. A quoi sert aujourd'hui d'échanger des paroles amères, de déclarer à jamais rompues des négociations auxquelles on ne doit renoncer qu'à la dernière extrémité et de se renvoyer une responsabilité qui en définitive appartient un peu à tout le monde? A quoi bon surtout chercher obstinément la main et les instigations de M. Thiers dans des déconvenues qui ont une explication trop plausible? C'est M. Thiers qui fait tout! C'est M. Thiers qui a détourné le centre gauche au moment décisif le 6 janvier! Il y a dans l'assemblée des hommes qui ont positivement l'idée fixe de M. Thiers! L'ancien président de la république a certainement d'autres préoccupations, et le tort du centre droit est de ne pas comprendre que rien de ce qui vient de se passer ne serait arrivé, si, au lieu de se perdre dans des expédiens de rédaction, il avait pris la question de plus haut, acceptant simplement, sans réticence, l'organisation constitutionnelle pour ce qu'elle est, sous un nom qu'on ne peut effacer, avec la réserve de la souveraineté nationale au terme du septennat. Le pouvait-il? Les hommes d'habileté et d'esprit qui ont le droit de parler pour lui n'ont-ils point, eux aussi, la queue de leur parti? Ne comptent-ils pas derrière eux des intraitables qui sont tout près de les regarder comme des traîtres, parce qu'ils sont entrés en conférence avec des foudres de radicalisme tels que M. Dufaure

et M. Casimir Perier? C'est possible, et nous touchons ici à la vraie cause de l'échec du dernier essai de transaction. Le centre droit a trop eu l'air de vouloir tout ménager sans se livrer, de négocier avec la pensée d'attirer, de « s'annexer » une partie du centre gauche, — sans se brouiller pourtant avec la droite. C'est le rôle de don Juan; mais don Juan ne faisait pas de politique, il n'était pas chargé des affaires d'un pays accablé par le malheur. Don Juan n'avait avec nous d'autre ressemblance que d'être exposé à rencontrer le commandeur levant sur lui son bras de marbre pour l'avertir. Les chefs du centre droit ont assez de prévoyance et de talent pour s'élever au-dessus de cette politique de l'équivoque.

Quant au centre gauche, il aurait pu certainement sans péril voter ce qu'on lui demandait, la priorité de cette loi sur la seconde chambre. Que risquait-il? Il ne se liait pas, il gardait la liberté de ses résolutions, et par un acte frappant de bonne volonté il aurait contribué peut-être à préparer le terrain où aurait pu se former une majorité pour l'organisation d'un gouvernement dont le chef est toujours après tout le président de la république. Il aurait facilité la reconstitution d'un ministère où il aurait pu entrer, avec la chance d'obtenir quelques garanties de plus pour la politique qu'il représente. Rien n'est plus vrai; mais c'est là le malheur d'une situation comme celle où nous sommes. Le centre gauche a, lui aussi, ses méfiances, ses ombrages et ses engagemens. Disons le mot, il a craint, en votant la priorité pour le sénat, de faire trop le jeu du centre droit, de mettre un instrument de règne à la disposition d'une politique qu'il ne pourrait plus contenir, qui, après avoir obtenu sa chambre haute, abandonnerait en chemin le reste de l'organisation constitutionnelle. A la tactique, il a répondu par la tactique, et de même que le centre droit se croit intéressé à ne point se séparer de la droite, de peur de se mettre à la merci du centre gauche, celui-ci refuse de se séparer de la gauche de peur de rester livré au centre droit, de sorte qu'on revient toujours au même point, tournant dans le même cercle. Et l'on s'étonne que le public ne comprenne pas toujours toutes ces finesses, qu'il ne tienne pas compte des difficultés que les partis se créent souvent à eux-mêmes, qu'il se montre sévère pour ces combinaisons et ces crises dont le dernier résultat peut être de laisser la France sans institutions, sans gouvernement organisé!

Les hommes politiques, pénétrés de leur importance, oublient un peu trop parfois que ce public existe, qu'en échange de sa patience, qu'il ne marchande pas, on lui doit au moins la sécurité, — qu'une assemblée constituante, souveraine, représentant le seul pouvoir debout, est assez mal venue à invoquer comme excuse de son impuissance ce qu'un enfant terrible de la droite appelait l'autre jour « le gâchis! » Ce mot a été jeté avec désinvolture, il n'a pas été relevé. Le centre droit dit :

C'est la faute du centre gauche! Le centre gauche dit : C'est la faute du centre droit! Le public, qui voit tout, qui juge tout avec son instinct, dit : C'est la faute des uns et des autres, de tous ceux qui refuseraient de s'incliner devant l'image du pays s'élevant au milieu de leurs divisions.

Et maintenant comment sortira-t-on de là? C'est en définitive l'essentiel aujourd'hui, et le mieux est de ne pas trop s'attarder aux vaines récriminations. Une double perspective s'ouvre devant nous. Il reste toujours sans doute une dernière ressource, un dernier espoir auquel ne peuvent renoncer les esprits dévoués à leur patrie : c'est que l'expérience de ces récentes crises aura produit un salutaire effet, et que les tentatives de conciliation qui n'ont pas réussi avant le 6 janvier pourront se renouveler avec plus de chances de succès. Déjà, cela n'est point douteux, un certain apaisement se fait sentir. Le centre droit revient de sa mauvaise humeur; le centre gauche et même une partie de la gauche ne refusent pas d'aborder l'examen de l'organisation constitutionnelle. Le centre gauche particulièrement a déclaré qu'il n'avait eu nullement l'intention d'écarter la loi sur le sénat, et la droite qui se disposait à saisir l'occasion d'en finir d'un seul coup en proposant un vote d'urgence sur tous ces projets constitutionnels, qu'elle espérait ainsi enterrer sans phrases, la droite commence à voir qu'elle ne tient pas la victoire. La réflexion vient, et il n'est point impossible qu'au moment décisif le sentiment de la gravité des choses ne détermine un mouvement favorable. C'est sur ce point que doivent se concentrer jusqu'au bout les efforts des hommes décidés à oublier leurs griefs, leurs ressentimens ou leurs préférences.

Supposez cependant que cet espoir ne se réalise pas, que reste-t-il? quelle est l'autre perspective? Il paraît, au dire des nihilistes de la politique, que tout sera pour le mieux. On sera délivré pour jamais des lois constitutionnelles. Le terrain sera déblayé. L'assemblée demeurera ce qu'elle est, constituante et souveraine, à la condition de ne rien constituer. M. le maréchal de Mac-Mahon restera, selon son goût, à la préfecture de Versailles ou à l'Élysée de Paris. Il faudra refaire un ministère, et M. le duc de Broglie semble particulièrement désigné pour cette mission de confiance. Fort bien. M. le duc de Broglie est certainement un esprit plein de ressources; mais voici quelle sera la situation : l'assemblée, au lendemain de l'aveu le plus éclatant, le plus humiliant d'impuissance, se trouvera nécessairement plus ou moins atteinte dans son crédit. Le gouvernement sera dans la position d'un pouvoir qui a tout demandé, à qui on a tout promis et à qui on n'a rien donné. Il restera assis sur les fragmens déchirés de ses messages, réduit à s'arranger pour vivre sans une organisation qu'il a maintes fois déclarée nécessaire, qui était une condition originelle du septen-

nat. Son prestige et son ascendant moral ne s'en trouveront pas mieux assurément. Le ministère, quel que soit le talent des hommes qui le composeront, restera fatalement à la merci des minorités qui ont déjà renversé une première fois M. le duc de Broglie, des légitimistes et des bonapartistes, qui seront les seuls triomphateurs, puisque seuls ils ont repoussé jusqu'ici les lois constitutionnelles dans un intérêt qu'ils ne dissimulent même pas. Il faudra vivre sous leur bon plaisir, car leur défection serait le signal de la déroute, comme au 24 mai, comme au mois de juillet, comme au 6 janvier, — et c'est dans ces conditions d'autorité affaiblie ou incertaine qu'on peut se trouver tout à coup en face d'une dissolution précipitée par un déplacement de majorité, par un contingent de quelques voix nouvelles que les élections enverront à l'opposition! Avant de se décider, qu'on réfléchisse sur les conséquences d'un vote qui ne résoudrait rien, qui ne ferait que livrer l'assemblée, le gouvernement, à l'inconnu, en aggravant le désordre des idées et des esprits dans le vide des institutions.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que tous ces conflits, ces crises, ces agitations, n'ont d'autre effet que de tenir inévitablement en suspens ou de compromettre les intérêts libéraux et nationaux de la France. Ce que nous avons n'est point certainement le vrai régime parlementaire; il suffit cependant de l'apparence pour que le régime parlementaire souffre d'une déplorable confusion et finisse par être responsable de tant de stériles efforts. Le pays en vient à glisser dans le scepticisme, dans une défiance ironique à l'égard des assemblées; il n'en est pas là sans doute encore, il peut y venir sous le poids irritant des incertitudes, et à quoi peut profiter ce découragement qu'on s'expose à provoquer? Qui donc ignore que tout ce qui affaiblit et compromet les institutions libérales ne profite qu'aux autocraties césariennes? On veut, dit-on, refaire la majorité du 24 mai, gouverner avec elle vigoureusement, c'est le mot, organiser la réaction à défaut de toute autre organisation régulière. C'est en vérité toute la politique des légitimistes. Malheureusement ils oublient, eux et ceux qui seraient disposés à les ménager, que le dernier mot de cette réaction ainsi organisée ne serait probablement pas M. le comte de Chambord, ni la liberté parlementaire. Ce serait une tout autre chose, qui serait sans puissance réduite à elle-même, qui n'a une apparence trompeuse de crédit qu'à la faveur de cette indécision agitée, inquiète, qu'on entretient. Ce qu'il y a de plus grave encore, c'est que tout cela fait perdre à la France un temps précieux, qui est sa fortune, un élément de sa richesse, qui est pour elle un répit dont elle pourrait profiter pour reconstituer sa puissance nationale. Si on l'avait voulu, si on le voulait encore, tout prêterait aux efforts généreux d'une politique de patriotisme désintéressé et dévoué. La France peut compter en Europe des amis et des adversaires, des sympathies plus ou

moins discrètes et des hostilités plus ou moins avouées. Dans tous les cas, rien ne semble de nature à laisser présager de prochains orages, et il n'est pas jusqu'à cette union des cours du nord, dont on parle souvent, qui ne soit pour le continent une garantie de paix. L'alliance de l'Allemagne, de la Russie et de l'Autriche, fût-elle aussi étroite qu'on le dit, est heureusement de celles qui n'ont de chances de se maintenir que par la paix, par la réserve soigneuse de toutes les grandes questions où les trois puissances ont des intérêts opposés. L'Allemagne y voit un avantage, la France n'y voit assurément aucun inconvénient. Pour elle, c'est la paix, qu'elle n'a aucune envie de troubler, que l'Europe a tout aussi peu envie de laisser troubler, et qui reste une garantie d'une certaine durée, à moins d'un de ces incidens inattendus que notre diplomatie est la première intéressée à ne point provoquer ou à déjouer.

La paix extérieure nous accorde donc le plus précieux des bienfaits, le temps, qu'il dépend de nous de perdre ou de mettre à profit. D'un autre côté, ce n'est pas sûrement du pays lui-même que viennent les embarras. Le pays est dans un calme profond qui tient un peu sans doute à la fatigue et aussi à un sentiment très sérieux. La France accepte tous les sacrifices, appelle toutes les vraies réformes, répudie toutes les agitations, de sorte que tout se réunit, la paix intérieure et la paix extérieure, pour donner le temps de travailler à cette réorganisation nationale dont on s'était fait un patriotique programme. Que les chefs de tous les groupes, de toutes les opinions parlementaires, se demandent encore une fois si la politique seule a le droit de troubler cette œuvre par d'incohérens et inextricables conflits de partis. Si l'on y réfléchissait un seul instant, on en finirait avec toutes ces crises, on organiserait sans marchander une situation que rien ne peut modifier pour le moment; on n'aurait de préoccupations que pour ces questions militaires qui s'agitent en ce moment même dans l'assemblée à propos de la loi des cadres, pour ces questions de finances que M. Matthieu Bodet exposait l'autre jour dans un rapport parfaitement clair, d'où il résulte qu'il y a malheureusement des déficits à combler, de nouveaux impôts à voter. Est-ce que cela ne suffit pas à l'heure où nous sommes? Préférerait-on perdre en vaines et insolubles disputes le temps dont la France a besoin pour reprendre sa place parmi les nations?

Il y a donc une révolution de plus en Espagne, et celle-là du moins s'est accomplie sans combat, sans difficulté, presque sans bruit, comme si elle était le dénoûment prévu et naturel d'une situation. Aux dernières heures de décembre, avant que l'année 1874 eût expiré, la monarchie a été soudainement restaurée par un vrai coup de théâtre, et le fils de la reine Isabelle s'est trouvé replacé sur le trône d'où sa mère avait été précipitée au mois de septembre 1868. Il y a quelques jours à peine, le

jeune prince poursuivait ses études dans un collége militaire d'Angleterre, il était venu à Paris pour fêter la nouvelle année : un coup de télégraphe lui a annoncé que l'exil avait cessé pour lui, qu'il était roi, et aujourd'hui ce souverain de dix-huit ans, proclamé sous le nom d'Alphonse XII, est déjà en Espagne. Une escadre, partie de Carthagène, est venue le prendre à Marseille et l'a conduit à Barcelone, puis à Valence, d'où il gagne Aranjuez et Madrid. Tout cela semble s'être fait sans une ombre de résistance sérieuse, et en rentrant bravement dans son pays par Barcelone, qui a toujours passé pour la ville la plus turbulente, la plus révolutionnaire de l'Espagne, le jeune souverain paraît n'avoir trouvé dès ses premiers pas que des sympathies.

Comment s'est accomplie cette révolution nouvelle? Quelles en ont été au dernier moment les péripéties décisives? Il est bien certain que cette restauration de la royauté dans la personne du fils de la reine Isabelle n'a pas pu être uniquement le coup de tête de quelques hommes demeurés fidèles à la dynastie jetée dans l'exil en 1868. Elle a été préparée par tout ce qui s'est passé en Espagne depuis six ans, par les violences meurtrières et stériles des partis, par la fatigue du pays excédé de désordres et d'instabilité, par l'impuissance du dernier gouvernement lui-même. Pendant ces six ans, tout a été essayé. La royauté étrangère, représentée par le prince le plus libéral et le plus honnête, n'a pas pu vivre à Madrid, et ceux qui, après l'avoir appelée, avaient la prétention de la servir, n'ont réussi qu'à la conduire à une abdication volontaire. La république n'a été qu'un mot et une convulsion de quelques mois; sa seule chance a été d'être un instant représentée par un homme d'une supériorité séduisante, par le brillant Castelar, qu'elle n'a pas tardé à dévorer. Elle avait été perdue par les bandits d'Alcoy et de Carthagène avant d'être balayée par le coup d'état militaire de Pavia le 3 janvier de l'année dernière. Le gouvernement du général Serrano, né de ce coup d'état, a été une dictature sans efficacité. Il a eu beau être reconnu par les puissances européennes, envoyer ou recevoir des ambassadeurs, il sentait bien lui-même qu'il n'était qu'une transition, et en réalité M. de Bismarck ne lui avait prêté son appui avec tant d'apparat l'été dernier que dans la pensée de l'aider à en finir avec les carlistes et à rétablir une monarchie où l'Allemagne trouverait son compte. La dictature de Madrid n'a pas pu vaincre cette insurrection carliste, à laquelle on n'avait à opposer ni un gouvernement régulier ni même un drapeau. Tout est là. Le général Serrano n'ignorait pas que, dans l'armée, parmi les chefs de l'armée, il y avait un sentiment prononcé en faveur d'une royauté libérale qui seule pouvait offrir le drapeau à opposer au carlisme. Lorsqu'il allait récemment se mettre à la tête de l'armée du nord, à Logrono, il savait parfaitement qu'il laissait derrière lui un capitaine-général, Primo de Rivera, un des blessés des batailles

de Bilbao, qui était dans ces dispositions. Il savait enfin que les partisans du prince Alphonse étaient partout, même autour de lui.

Toute la question est de savoir si le général Serrano quittait Madrid, il y a quelques jours, tout simplement pour ne point assister à ce qu'il voyait venir et ne croyait pas pouvoir empêcher, ou, si, en allant se mettre à la tête de l'armée du nord, il n'emportait pas la secrète pensée de faire prévaloir une autre combinaison monarchique. Le soupçon d'une arrière-pensée de ce genre a été certainement accrédité à Madrid, et c'est peut-être ce qui a précipité le mouvement alphonsiste. Toujours est-il que ce moment a été choisi. Pendant que Serrano était à Logrono, où il ne pouvait évidemment tenter aucune opération de guerre par un affreux temps d'hiver, le général Martinez Campos allait enlever quelques bataillons de l'armée du centre à Sagonte; les troupes qu'on envoyait contre lui pour la forme, au lieu de le combattre, se ralliaient à son drapeau, et il entrait à Valence au nom du roi. Aussitôt que ces nouvelles arrivaient à Madrid, le président du conseil, M. Sagasta, avait l'air d'abord de vouloir résister. Il suspendait des journaux, il faisait arrêter quelques-uns des chefs du parti alphonsiste, notamment M. Canovas del Castillo, depuis longtemps reconnu comme le plénipotentiaire du prince. M. Sagasta se hâtait d'appeler le général Serrano à son secours; mais le ministère était vaincu avant d'avoir pu organiser une résistance quelconque, si tant est qu'il en ait eu l'intention. M. Canovas del Castillo sortait de prison en triomphateur, le général Primo de Rivera prenait la direction militaire du mouvement, et tout était fini pendant la nuit. Avant le jour, un nouveau gouvernement était formé sous le nom de ministère-régence. Il avait naturellement pour chef M. Canovas del Castillo, qui s'associait habilement des personnages de diverses nuances modérées et libérales, le marquis de Molins, homme d'esprit et de savoir, ancien collègue de Narvaez, M. Alejandro Castro, ministre et ambassadeur sous Isabelle, le général Jovellar, commandant en chef de l'armée du centre, un jurisconsulte distingué, M. Francisco Cardenas, et même deux hommes qui ont coopéré à la révolution de 1868, M. Romero Robledo, et l'écrivain dramatique, M. Ayala.

Il restait à savoir ce qui se passerait à l'armée du nord, où était le chef du pouvoir exécutif. Si Serrano a songé à résister, il n'y a pas songé longtemps, soit qu'il ait été peu surpris par l'événement, soit qu'il ait vu tout de suite qu'il ne pourrait pas compter sur ses troupes; il s'est effacé, il est entré en France par Canfranc, laissant le commandant de l'armée du nord, le général Laserna, libre de suivre ses opinions tout alphonsistes. De son côté, le général Loma, qui commande une division auprès de Saint-Sébastien, n'a pas tardé à se rallier au mouvement. Bref, de tous les chefs militaires, de toutes les villes d'Espagne, les adhésions sont arrivées à Madrid. La restauration était faite

par un *pronunciamiento* militaire comme toutes les révolutions espagnoles, et c'est là toujours sans doute une origine équivoque. La dernière révolution a cependant jusqu'ici ce caractère exceptionnel qu'elle s'est accomplie sans combat, avec une apparence de spontanéité ou de soumission assez frappante, et s'il y a quelque chose d'étrange, c'est de voir les carlistes ou les défenseurs des carlistes traiter aujourd'hui avec un dédain superbe les *pronunciamientos* militaires. Que font-ils donc eux-mêmes? Que fait don Carlos depuis trois ans? Il livre à la guerre civile les plus florissantes provinces sans avoir pu même profiter de la dissolution où est tombée un moment l'Espagne. Le prince Alphonse du moins ne doit pas sa couronne aux collisions sanglantes de la guerre civile.

Le nouveau roi arrive sans doute aujourd'hui à Madrid. Il n'y a rien à exagérer, Alphonse XII est un adolescent, on ne peut pas lui demander la maturité. Il ne manque, dit-on, ni de bonne grâce, ni de finesse. Élevé en France et en Angleterre, un peu aussi à Vienne, il a subi l'influence de la vie européenne. Il a pour lui d'arriver dans un pays fatigué qui ne demandera que la paix et la sécurité à la monarchie nouvelle, après six années de convulsions stériles. D'un autre côté, son avénement ne peut qu'être vu avec faveur par l'Europe. Il ne faut pas se le dissimuler cependant, les difficultés sont étrangement graves pour cette royauté restaurée, et n'y eût-il que les finances, le nouveau ministre, qui a déjà été au gouvernement avec O'Donnell, M. Pedro Salaverria, a une rude besogne. Il y a bien d'autres choses à faire pour le gouvernement qui s'inaugure : il y a l'ordre à rétablir partout, l'île de Cuba à pacifier, et avant tout la guerre civile du nord à terminer. Que les carlistes cherchent à dissimuler par leurs jactances ou même par quelques tentatives plus ou moins hardies le coup que leur porte le rétablissement de la monarchie, ils sont dans leur rôle. Don Carlos peut dire qu'il trouvera le chemin de Madrid, où il ne s'est guère avancé, même quand ce chemin était presque tout ouvert. Il n'est pas moins vraisemblable que l'influence de la restauration se fera sentir dans les provinces du nord, où la royauté d'Isabelle II n'était nullement impopulaire, et jusque dans l'armée du prétendant, où s'étaient réfugiés depuis ces dernières années nombre d'officiers de l'armée régulière. Dans tous les cas, la première condition est d'en finir avec cette guerre dévorante, de hâter la pacification par l'ascendant de la monarchie nouvelle, par la diplomatie ou par les armes, et ce n'est pas une œuvre facile ; tout dépend de la direction que prendra la politique espagnole.

Cette royauté renaissante, comme la royauté d'Isabelle II à l'origine, a l'heureuse fortune d'être à la fois légitime par les traditions, par le droit, et nécessairement libérale par les circonstances. Le libéralisme est son bouclier, sa force et pour ainsi dire sa raison d'être contre le

carlisme. C'est aux conseillers du nouveau régime de ne pas compromettre cette situation privilégiée par des tentatives de réaction politique ou religieuse, de profiter d'une expérience qui a coûté assez cher. C'est par le libéralisme que la royauté d'Isabelle triomphait dans la guerre de sept ans, et toutes les fois qu'elle s'est livrée depuis aux influences absolutistes et cléricales, elle a couru les aventures. Que le nouveau gouvernement cherche à ramener une certaine paix religieuse, il le peut d'autant mieux que le clergé ne lui est point hostile, que le pape lui-même n'a jamais été favorable à la cause carliste; mais ce serait une singulière témérité de vouloir réagir contre certaines conditions de liberté religieuse; on ne sait pas où l'on irait, et de plus on se créerait des difficultés au dehors. C'est déjà un sujet d'ombrage en Angleterre, en Allemagne. Peu de jours avant le coup de théâtre qui l'a fait roi, le jeune prince publiait un manifeste d'inspiration fort libérale. Celui qui a le plus fait pour lui rendre la couronne et qui paraît avoir toute sa confiance, M. Canovas del Castillo, est un homme à l'esprit ouvert et libre, habile, pénétré de cette idée que la monarchie restaurée ne doit être le monopole d'aucun parti dans un pays où tout le monde a fait des révolutions. C'est là justement la libérale pensée qui doit guider cette royauté nouvelle, dont le premier acte sera sans doute de rétablir le régime constitutionnel, d'appeler des cortès à sanctionner l'œuvre qu'un soulèvement militaire et des acclamations populaires ne suffiraient pas à faire vivre.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

L'INAUGURATION DU NOUVEL OPÉRA.

Cette fois le programme n'aura point menti; l'inauguration de la nouvelle salle aura lieu, disait-il, le 5 janvier, et, ce jour venu, les portes se sont ouvertes. Par quel redoublement d'activité, par quels efforts surhumains le travail s'est accompli, nous n'avons pas à le raconter ici. Le matin encore, vous rencontriez des gens qui vous promettaient pour le soir mille désastres de l'air du plus parfait contentement, car, s'il y a toujours dans le malheur de nos amis quelque chose qui ne nous déplaît pas, les revers de nos ennemis nous mettent en liesse, et pour les envieux tout homme qui réussit est un ennemi. Eh bien, non! les destins avaient arrêté que cette première soirée ne tromperait pas l'attente du public, et les petites contrariétés accidentelles devaient même lui servir. Ainsi l'indisposition de Mme Nilsson, loin d'amener aucun péril, semblait venue là tout exprès pour aplanir les difficultés. On connaît les amours-propres de théâtre; mettre en pré-

sence dans une pareille représentation deux talens de premier ordre, c'était les mettre en rivalité et provoquer la lutte entre deux électricités qui n'ont certes pas besoin de se combattre, et n'en affirmeront que mieux leur puissance en agissant chacune à part. De plus ce contretemps permettait au directeur de simplifier son affiche et de la déblayer de ces deux mortels actes d'*Hamlet,* dont un concours d'inévitables circonstances l'obligeait à nous importuner. La force des choses nous avait dit : Ou vous subirez *Hamlet,* ou vous n'aurez pas de Christine Nilsson! Le public se résigne; mais voici qu'à la dernière heure ce gosier charmant s'endommage, et, par un coup du sort inoui, c'est un fragment des *Huguenots* qui remplace un fragment d'*Hamlet.* Vous vous étiez arrangé tant bien que mal pour souper avec un fâcheux, on vous rend Lambert et Molière ; c'est le festin de Boileau renversé! Nous l'avions bien dit que Meyerbeer serait de la fête; avouons cependant que nous ne pensions pas toucher si juste lorsque nous écrivions il y a un mois à cette même place : « Ce soir-là, bon gré mal gré, absens ou présens, *les Huguenots* s'imposeront à la pensée de tous. » La *bénédiction des poignards* est donc venue à souhait pour ramener à l'intérêt musical l'attention d'un public trop distrait par les merveilles de la salle, et M. Gailhard enlevant de sa belle voix le superbe solo de Saint-Bris a produit un effet de résonnance qui lui a valu une sorte de triomphe. Encore une des surprises de cette soirée : M. Faure, qui devait en être le héros, n'a point paru, et les applaudissemens ont été pour ce jeune et sympathique artiste froissé la veille dans ses plus légitimes susceptibilités, car, si le spectacle d'abord annoncé eût tenu, si nous eussions eu l'acte de *Faust,* M. Gailhard, dépossédé d'un rôle qu'il chante depuis des années, aurait dû céder la place à M. Faure, et cela, paraît-il, d'ordre supérieur, attendu qu'un bon ministre de l'instruction publique et des cultes, lorsqu'il se mêle de diriger aussi le département des beaux-arts, sait ne négliger aucun détail et faire intervenir son autorité, — fût-ce au risque de la compromettre, — en toute sorte de querelles de coulisses et de mesquins débats dont un simple régisseur avec quatre mots bien sentis avait jadis raison.

Ainsi amendée par la force des choses, la composition du spectacle offrait un champ plus libre aux débuts de Mlle Krauss. La chance aurait pu cependant être encore meilleure, si au lieu des deux actes de *la Juive* on eût donné tout l'opéra. N'importe, ce n'était que partie remise, et, pour le coup qu'il s'agissait de frapper, deux actes aussi corsés de musique et de situations que ceux de *la Juive* suffisaient. Le succès n'a pas été long à se décider : aux premiers murmures d'approbation, les applaudissemens ont bientôt succédé, et quand est venu l'*allegro* du finale, à cette belle phrase de Rachel, rendue, accentuée d'une voix franche, généreuse, où l'âme même du personnage semblait vibrer et palpiter, l'assemblée entière, violemment secouée, a tressailli, a battu

des mains sans réserve. Le second acte nous a montré la vraie Rachel; pas un coin du drame qui soit oublié, chaque note a son expression, et avec cela tous les premiers plans à leur place, de grands partis-pris dans les momens tragiques, du cœur et du style, et de l'autorité partout. La romance, vous croyez l'entendre pour la première fois. Au début, la passion se détache en toute vigueur et toute lumière : *il va venir!* puis soudain la conscience parle, les troubles naissent, et la voix s'estompe dans un sombre pressentiment. Ainsi comprise, l'inspiration du musicien se transfigure, et vous vous étonnez de suivre avec cet intérêt un morceau qui naguère suait l'ennui : le soleil a passé par là. Mêmes nuances dans la cantilène suppliante du trio; quant à la *strette* éperdue et s'emportant jusqu'à la frénésie, je n'y insiste pas, on sait quelle tragédienne est Mlle Krauss en ces occasions. Les bravos pouvaient éclater et les bouquets pleuvoir, le nouvel Opéra savait désormais qu'il tenait sa cantatrice.

Éclatant dès le premier soir, le succès n'a fait que grandir le vendredi suivant, lorsque la débutante est entrée en pleine possession du rôle et qu'elle a chanté les cinq actes; Gabrielle Krauss fait de cette création d'Halévy une figure du plus grand art et la rattache à la famille élyséenne des types. Elle creuse, passionne, étend le tableau, ouvre des horizons; vous pensez à la Rebecca d'*Ivanhoë*, et votre admiration s'accroît à mesure que vous confrontez ce que vous avez là devant les yeux avec les souvenirs qui vous sont restés, même des plus célèbres. La scène de la dénonciation publique au troisième acte, le duo avec la princesse Eudoxie au quatrième, la scène finale du bûcher, autant de stades qu'elle marque d'une empreinte léonine. Vous saisissez à chaque instant des intentions dont personne avant elle ne s'était douté : cette rage de jalousie ardente et sourde, cette furie de haine dans l'amour quand elle se perd pour entraîner son amant avec elle, les gradations infinies par lesquelles, de l'excès de la violence, elle arrive à l'apaisement, au pardon, ces récitatifs ignorés, ces répliques jusqu'alors inaperçues qui vibrent maintenant et vous communiquent l'horreur tragique, ce cri suprême : *ô mon père, j'ai peur!* qu'elle pousse effarée et d'une voix qui s'étrangle en voyant les apprêts du supplice! La Krauss ne se contente pas d'imprimer à cette physionomie de Rachel une sorte de caractère transcendant; elle relève ici et là certains morceaux tombés en désuétude, par exemple le duo des deux femmes, que je citais tout à l'heure, inspiration banale d'une forme italienne démodée, car, ne l'oubliez pas, *la Juive,* par bien des côtés, prête à la critique; disons que c'est le chef-d'œuvre d'Halévy, mais ne disons pas que c'est un chef-d'œuvre au sens absolu du mot. Cette partition, parfois grandiose, la seule en dehors des ouvrages de Rossini et de Meyerbeer qui remplisse aujourd'hui le vaste cadre de l'Opéra, — cette partition, pour se maintenir debout encore vaillamment, n'en a pas moins essuyé

l'outrage des années. A côté de beautés incontestables, — l'*allegro* final du premier acte, la scène de la pâque, le prélude de violoncelles pendant l'entrée du cardinal au quatrième acte, l'*adagio* de l'air d'Éléazar, — vous retrouvez trop le *faire* du moment adapté par une main habile, et point assez le souffle créateur. On pourrait presque répéter à propos de *la Juive* ce qui se dit souvent du bonheur des grands heureux de ce monde : c'est une œuvre d'architecture qu'il faut contempler d'un certain point de vue et dont il ne faut pas trop s'approcher, si l'on ne veut toucher de près les matériaux vulgaires et voir les traces laissées là par la pluie et les orages qui les ont battus.

Il est de mode aujourd'hui, lorsqu'on remonte quelque ouvrage d'un passé presque contemporain, de reprendre à partie les divers jugemens portés à son sujet par la critique de l'époque. Comme curiosité, ce genre d'études a de l'intérêt et nous fait voir très souvent que ces jugemens-là se sont trompés. Il convient cependant d'examiner les choses et de bien instruire le procès, nous sommes la postérité ; raison de plus pour être justes même envers l'erreur. Je prends pour exemple *la Juive*, et je parcours divers écrits du temps où cette musique, d'un mérite désormais reconnu, est en effet assez malmenée. Que conclure de là? que les critiques se sont trompés? Rien de plus pardonnable, puisqu'il n'y a rien de plus humain que de se tromper; mais comment et pourquoi se sont-ils trompés? Là peut-être serait le point vraiment curieux de la discussion. Plaçons-nous dans leur milieu, revivons pour un moment cette période de 1830 à 1838, débordante d'abondance et de force, songeons à ce qui se produisait alors, se créait, *la Muette, Guillaume Tell, Robert le Diable,* le *Freischütz, Oberon, Euryanthe, les Huguenots,* toute une aurore de chefs-d'œuvre. Comment ne pas admettre que certains esprits plus enflammés d'enthousiasme, plus vibrans, aient pu, dans un tel éblouissement, négliger *la Juive?* Songeons que ces critiques, sévères pour la partition d'Halévy, étaient assourdis de merveilles, et qu'ils eussent écrit tout autrement, si *la Juive* leur était apparue entre *Mireille* et *Hamlet.*

Il s'agit maintenant pour l'administration de se mettre en règle vis-à-vis de l'opinion, qui va naturellement se montrer difficile et ne se contentera plus de belles promesses dans l'avenir et de seconds sujets dans le présent. Le public d'ailleurs saura toujours bien à qui s'en prendre et ne vous demandera compte que des fautes que vous aurez commises. Ainsi personne n'a songé à reprocher au directeur de l'Opéra les maladresses qui ont signalé la soirée d'inauguration : ces députés convoqués officiellement comme membres de l'assemblée souveraine et qui paient leurs stalles d'orchestre ou d'amphithéâtre, la reine d'Espagne à qui l'on envoie réclamer le *montant* de sa loge! De pareilles mœurs assurément ne sont pas nouvelles, et on voit tous les jours des gens qui vous adressent des coupons pour vous achalander à leurs con-

certs ou à leurs soirées dramatiques; mais ces gens-là sont ordinairement de pauvres diables sur l'exemple desquels il semble qu'on ne devrait pas régler le cérémonial d'un *gala*.

Ces récriminations, je le répète, n'atteignaient point le directeur de l'Opéra; cependant cette immunité ne sera pas de longue durée, et nous verrons bientôt le public se mêler aussi de ses affaires. Les curieux, race importune et foisonnante, viendront s'enquérir de ce qui se passe sous ses lambris dorés, on lui dira : Que préparez-vous? Un ballet? *Sylvia,* quelque chose comme le tableau d'*Endymion et Diane,* une mythologie en deux actes dont M. Léo Delibes écrit la musique, et dont l'idée première serait due à l'inspiration d'un jeune et brillant financier qui, pour lier commerce avec la muse, attendait d'avoir fait sa fortune, ce qui prouverait qu'il est au moins un homme d'esprit! Un ballet! c'est à merveille, il y a des siècles que cela ne s'était vu à l'Opéra, et, puisque l'occasion s'offre à point nommé sans aucun doute, vous en profiterez pour renouveler un peu le personnel. Et puis après? Quels engagemens sont en train de se conclure? quels ouvrages sont à l'étude, anciens ou nouveaux? Mlle Krauss ne peut suffire à tout; un talent de cet ordre ne s'exerce avantageusement qu'en la compagnie de ses égaux. Vous avez déjà M. Faure, il vous faut un ténor, ayez Nicolini, obtenez de Mme Devriès qu'elle remonte sur les planches; que tout cela ne vous empêche pas de guetter le moment où la Waldmann sera libre, et vous aurez alors une troupe comme M. Perrin n'en a jamais eu. On remarquera que c'est le public qui parle ainsi; nous serions, nous, moins exigeant, et nous passerions volontiers à l'ordre du jour, à cette condition absolue qu'on nous garantirait le fonctionnement immédiat du répertoire. Pour la Krauss, chanter tour à tour dans la semaine Alice, dona Anna ou Valentine, n'est pas une fatigue plus grande que de chanter trois fois *la Juive* coup sur coup, et nous ne comprendrions guère un système d'administration qui consisterait à traîner en longueur la mise en scène de *Robert le Diable,* de *Don Juan* ou des *Huguenots* sous prétexte « qu'on fait de l'argent » rien qu'en montrant la nouvelle salle.

Nous voudrions également inviter notre Académie nationale à supprimer un abus qui paraîtrait tendre à s'éterniser. Ainsi M. Faure ne peut chanter un seul soir sans que l'affiche porte en lettres majuscules cet avertissement : « pour les représentations de M. Faure. » Tantôt c'est son prochain départ que l'on carillonne trois mois à l'avance, tantôt c'est son retour, et de janvier à décembre il semble que l'Opéra n'ait d'autre saint à fêter que celui-là. Ce sont là des habitudes de province, désormais inadmissibles; M. Faure chante à l'Opéra au même titre que ses camarades. Il est meilleur, qu'on le paie davantage, qu'on l'appelle entre soi le prince des barytons, rien de mieux; mais ce n'est point une raison pour que son nom règne ainsi despotiquement sur l'affiche. Devant le public, tous sont égaux; à cette condition seulement

se forment et fonctionnent les grandes troupes. Jamais ni les Nourrit, ni les Levasseur, ni les Mars, ni les Talma, n'ont tenu tant de place, et l'Académie nationale fera bien, une fois pour toutes, de couper court à ces énormités, dont les autres artistes s'irritent, et dont s'offenserait à la longue sa propre dignité.

Je reviens à la fête d'inauguration. Ainsi peuplée, meublée, la salle faisait naturellement le plus beau du spectacle; on peut donc assurer que la toilette lui va bien en ce sens que tout ce qu'elle a encore de trop *voyant,* toutes ses redondances d'or et de clinquant, s'effaçaient par l'éclat de cette réunion. Ajoutons que l'appareil lumineux fonctionnait mal, et que de ce côté, comme pour l'orchestre, il y a fort à perfectionner : c'est sombre et c'est sourd. Quant au lustre, les lampistes auront à s'en occuper; la question de l'orchestre nous regarde, et nous pensons qu'il faudra augmenter le nombre des instrumens à cordes. Les voix s'entendaient bien, mais l'exécution symphonique ne portait pas; après cela, peut-être ne serait-ce que juste de reconnaître que personne n'écoutait et qu'à la place des ouvertures de *la Muette* et de *Guillaume Tell* on aurait pu sans inconvénient jouer celles de *Madame Angot* ou de *la Belle Parfumeuse.* C'était même navrant, cette illustre musique ainsi dédaignée, piétinée! La représentation, ramenant un peu le silence, ne réussissait pas à ramener l'attention, les lorgnettes continuaient à manœuvrer dans toutes les directions, excepté du côté de la scène. Pendant ce temps, nous regardions la Krauss; rien ne paraissait l'occuper, l'émouvoir, que son jeu. Elle ignorait évidemment ce qui se passait au-delà de la rampe; elle était Rachel et s'oubliait tout entière dans cette musique et dans ce drame, chantant dans cette salle de jaspe et d'or comme elle eût chanté dans cette salle de rencontre où jadis Hoffmann découvrit sa dona Anna fantastique, et n'ayant en vue, ne poursuivant que son idéal de grande artiste. Savait-elle seulement que le lord-maire était là pour accaparer la plus grosse part de la curiosité et lui faire une redoutable concurrence? Il faut pourtant reconnaître que le destin a parfois de bien philosophiques distractions. L'Opéra renaît de ses flammes plus glorieux, plus *royal* que jamais; institution monarchique, s'il en fut, on le met sous l'invocation de Louis XIV, dont le soleil symbolique inonde le rideau de ses rayons : *nec pluribus impar,* rien de plus légitime. Arrive le jour de l'ouverture; à cette inauguration, qui présidera? Des têtes couronnées sans doute. Non, mais tout simplement, tout bourgeoisement, le lord-maire de Londres, le représentant de la Cité, un honnête homme de marchand n'ayant ni grands cordons, ni titres, et que le travail, la fortune et l'élection ont fait ce qu'il est. « Dans cet accueil si cordial que j'ai reçu du public parisien, disait-il à Boulogne au moment de s'embarquer, tout revient au premier magistrat de la Cité, au représentant du peuple britannique lui-même. » Nous voilà, certes on en conviendra, bien loin

de l'antique appareil des cours, et, s'il y avait une moralité à tirer de cette soirée d'inauguration *solennelle*, de ce *gala* donné par *ordre*, je proposerais celle-là, qui me semble résumer l'esprit bien définitivement démocratique de la société où nous vivons.

ESSAIS ET NOTICES.

UN ROMAN DE MOEURS ESPAGNOL.

Pepita Jimenez, par don Juan Valera, Madrid 1874.

Une œuvre originale, un véritable roman de mœurs, la chose est rare au-delà des monts et vaut la peine d'être notée. Ce n'est pas que les auteurs ni les productions littéraires fassent jamais défaut dans ce pays classique de la fécondité, où les vers ne coûtent pas plus que la prose, et où Lope de Vega écrivait une tragédie en une matinée. On lit beaucoup à Madrid, dans toutes les classes de la société; mais la critique n'a rien à voir dans ces récits interminables où se pressent les personnages, semés d'imbroglios plus invraisemblables qu'un conte de fée, et dont le style trop souvent ne se sauve de l'emphase que pour tomber à plat dans la vulgarité. Cela se publie par livraisons ornées de gravures et vendues au prix de quelques réaux. Tel est proprement aujourd'hui le fonds de la littérature indigène. Ajoutez-y des traductions hâtives et banales de romans étrangers, français pour la plupart, mais non pas toujours les meilleurs ni les mieux choisis, et vous aurez une idée à peu près exacte de ce qui occupe la curiosité de la population madrilène. Et pourtant au milieu de ce fatras on trouverait parfois des œuvres de valeur et qui dénotent chez les auteurs le souci de la forme et le sentiment de l'art. Les romans de Fernan Caballero, pseudonyme sous lequel se cache Mme Bohl de Arron, ont été successivement traduits dans toutes les langues de l'Europe. Sans atteindre à la même popularité, d'autres noms mériteraient d'être mieux connus chez nous : ainsi Pedro de Alarcon, qui tout récemment encore publiait *le Tricorne* (*el Sombrero de tres picos*), un petit livre charmant, alerte et déluré, écrit à la façon de nos vieux fabliaux, avec une légère pointe de gaîté malicieuse et de fine ironie.

Du premier coup et par une œuvre semblable, M. Juan Valera vient de prendre place parmi les meilleurs romanciers de son pays. A dire vrai, sa réputation était déjà faite, et bien que le roman fût un genre tout nouveau pour lui, l'auteur de *Pepita Jimenez* n'était rien moins qu'un débutant. Par sa position, sa famille, M. Valera appartient à la plus haute société de Madrid. Son père avait le grade de contre-amiral

dans la marine espagnole; son frère aîné a hérité de leur mère le titre de marquis de Paniega; leur sœur, devenue Française, est veuve du maréchal Pélissier, duc de Malakof. Lui-même entra de bonne heure dans la diplomatie. Il fut ainsi successivement attaché d'ambassade à Naples et à Lisbonne, puis secrétaire au Brésil, en Allemagne, en Russie avec le duc d'Osuna. Depuis 1859, où il fut élu député pour la première fois, M. Valera a siégé aux cortès à plusieurs reprises. Nommé ministre d'Espagne à Francfort, il occupa ce poste jusqu'à ce que les premiers succès de la Prusse et la dissolution de la diète germanique, qui suivit de près Sadowa, lui eussent fait inopinément des loisirs. Mettant à profit sa connaissance approfondie de la langue allemande, il fit connaître à ses compatriotes l'intéressant ouvrage de Frédérick Schack : *Poésie et art des Arabes en Espagne et en Sicile.* Cette traduction faite avec talent serait peut-être son principal titre littéraire. Il avait donné déjà un volume de *Poésies* et deux livres de critique : l'académie de Madrid lui ouvrit ses portes.

En dehors de ses livres, il a fourni des articles à un certain nombre de journaux et de recueils : c'est ainsi que pendant cinq ans il collabora au journal *el Contemporaneo*, le plus brillant organe de l'opposition contre le ministère O'Donnell. Il a fait aussi quelques conférences à l'Athénée; on appelle de ce nom un cercle semi-politique et semi-littéraire où les membres font des *lecciones* auxquelles le public est admis; c'est à l'Athénée que la plupart des orateurs de l'Espagne contemporaine ont fait leurs premières armes. Aujourd'hui M. Valera continue sa vie active, partagée entre les travaux de l'écrivain et les soucis de l'homme politique; depuis la révolution de 1868, dont il avait accepté le programme, il a été deux fois directeur de l'instruction publique, enfin conseiller d'état. Dans ces conditions, un nouveau livre de lui, un roman surtout, ne pouvait passer inaperçu : tout Madrid connaissait l'auteur et voulut connaître l'ouvrage. D'ailleurs *Pepita Jimenez* n'obtint pas seulement un succès de curiosité : l'intrigue était piquante, le style aisé et coulant; on ferma les yeux sur les défauts de composition, très réels pourtant, et on applaudit.

La scène se passe dans un petit village de l'Andalousie; le lieu du reste importe peu; à peine çà et là quelque brève description qui nous rappelle la fertilité de ce sol béni, chanté par les poètes : un coin de bois, une olivaie, un ruisseau transparent bordé de lauriers-roses, un frais vallon sillonné de canaux, jardin et verger tout ensemble. L'auteur s'est attaché surtout à la peinture des caractères. Dans ce récit sans prétention, où parlent et s'agitent six ou sept personnages, chacun d'eux, même le plus modeste, a sa physionomie à lui, bien tranchée, qui se précise et se complète à travers les péripéties et jusqu'à la fin du drame. Un jeune séminariste, Luis de Vargas, sur le point d'être ordonné prêtre et de partir au loin comme missionnaire, est venu

prendre chez son père quelques jours de repos; de cette maison où s'écoula son enfance, il écrit à son oncle le doyen, directeur du séminaire, et lui raconte naïvement l'emploi de son temps à la campagne. Ce système de roman par lettres, un peu usé peut-être, a cela de bon néanmoins, qu'il permet d'entrer plus avant dans le caractère du personnage, de faire par là même l'analyse de ses sentimens et de ses pensées, d'en noter les nuances, d'en marquer le progrès; telle idée, telle réflexion, venant de l'auteur, semblera trop subtile ou maniérée, qui, dans la bouche du héros lui-même, est toute naturelle.

Ici la forme épistolaire convient à merveille, d'autant que l'analyse est plus délicate, et le caractère de Luis de Vargas plus complexe et changeant. Élevé pieusement à l'ombre du séminaire, loin des bruits de ce monde et des réalités terrestres, il ne sait guère de la vie que ce que lui en ont appris les métaphores hyperboliques de la Bible et les commentaires des théologiens, et cependant que de présomption, que de confiance en soi-même! Comme il prend en pitié la tourbe des pécheurs! Avec quelle humilité feinte il remercie Dieu de l'avoir élevé si haut et de l'avoir choisi entre tous pour être un exemple au monde! L'habit sacré dont il est revêtu et le respect dont on l'entoure malgré ses vingt ans ajoutent encore à cette ivresse : il parle de sa vocation, il a déjà le ton sententieux et le jargon du sermonnaire; mais qu'une femme à l'improviste se trouve sur sa route, que le péché se présente à lui sous ses formes les plus naturelles, aimable et séduisant, adieu la théologie, les pieux exemples et les argumentations des docteurs! notre jeune saint faiblit, ses sens se troublent, sa tête s'égare, et il tombe éperdument amoureux comme le dernier des profanes et le plus simple des jouvenceaux.

L'occasion du péché, la femme en question, c'est Pepita Jimenez. Jeune fille sans fortune, elle a dû épouser son oncle, vieillard octogénaire, fin comme un renard et ménager comme une fourmi, mais bonhomme au fond, qui en mourant lui a légué tout son bien. A vingt et un ans, elle s'est trouvée libre, et les prétendans d'accourir; mais Pepita ne se presse point de choisir. Elle n'a plus à faire un mariage de raison, et, quant à aimer personne, son cœur n'en éprouve pas encore le besoin; elle préfère bien rester sa maîtresse et faire de son indifférence une vertu. Du reste elle ne dédaigne pas les hommages, l'odeur de l'encens ne lui déplaît pas, — car elle est coquette, cette Pepita, avec son affabilité légèrement hautaine et dédaigneuse, son goût pour les fleurs les plus simples, mais les plus parfumées, son gracieux costume andalou, qui tient tout à la fois de la villageoise et de la *señora*, et qui lui sied si bien; elle le sait, n'en doutez pas. Il n'est pas jusqu'à sa piété trop vive et trop extérieure qui ne révèle quelque préoccupation secrète et comme des désirs inavoués. Pénélope d'un nouveau genre, elle est là, n'attendant pas un mari, mais l'espérant peut-être, sauf à le vouloir à

son goût. Quoi qu'il en soit, beaux ou laids, braves chasseurs ou hardis cavaliers, les pinceurs de guitare ou les danseurs de bolero, tous les soupirans à tour de rôle ont été évincés; don Pedro de Vargas lui-même, le père du jeune Luis, l'homme important de l'endroit, le *cacique*, comme on dit là-bas, n'a guère été plus heureux. Sa conquête pourtant avait de quoi flatter un orgueil féminin. Don Pedro, paraît-il, n'a pas souvent rencontré de cruelles, et, s'il adore les femmes, ce n'est pas jusqu'à leur offrir sa main. Pepita seule eût pu convertir le pécheur et fixer ce cœur inconstant; mais, tout en voulant rester son amie, elle hésite à se prononcer, et sans cesse recule le oui fatal. Ah! s'il s'agissait du jeune Luis! Fort à propos il vient de sortir de son séminaire. Quel singulier garçon, et charmant malgré tout sous des dehors craintifs, avec sa mine effarouchée, ses passions vierges, sa soif de sacrifice et de dévoûment! Décidément Pepita n'épousera pas don Pedro. Arracher une âme au diable, c'est bien quelque chose; l'enlever à Dieu lui-même, remplacer un amour divin, voilà qui est mieux; le remords du sacrilége et la conscience de l'impiété qui s'y mêlent rendront l'intrigue plus piquante encore. Les femmes dévotes ont parfois de ces raffinemens singuliers. Une d'elles n'a-t-elle pas dit dans sa corruption naïve que ce qui double la saveur de la faute, c'est la peur qu'on éprouve à se sentir damné?

Pepita donc serait bien aise de rendre Luis amoureux; peut-être qu'elle ne s'en explique pas encore avec elle-même aussi clairement; mais déjà ses yeux vont chercher les yeux du jeune homme, et c'est à lui qu'elle réserve son plus charmant accueil. Don Luis d'ailleurs n'est que trop facile à séduire : sa présomption même et son orgueil lui sont un désavantage de plus. Tout d'abord, il affecte l'indifférence la plus profonde; s'il s'occupe de Pepita, prétend-il, c'est qu'il s'agit du bonheur de son père et de l'honneur de la famille; mais l'intérêt plus direct qu'il prend à cette étude perce bientôt malgré lui. Il faut le voir devant la gentille veuve, tremblant, muet, interdit, la couvant des yeux, suivant ses gestes et buvant ses paroles. Rien de plus plaisant que sa mine en-dessous et ces façons sournoises qui sentent bien leur séminaire. On dirait messire chat qui s'est introduit dans l'office, et de loin, crainte du bâton, convoite le déjeuner du maître sur le feu. Il n'ose point encore s'avouer son amour, mais cet amour se trahit à tout instant; il a des accès d'attendrissement subits, inexplicables, il pleure devant les fleurs et rêve devant les étoiles; en même temps décroît sa ferveur religieuse, des distractions l'assaillent au milieu de ses prières, il s'en accuse humblement, et cependant il ne songe pas à prendre la fuite, le seul moyen de vaincre en certains genres de bataille, comme l'écrit le vieux doyen. Les jours, les mois, s'écoulent, et de plus en plus il recule le moment d'entrer dans les ordres. Il ne parle que de Pepita, ses lettres sont pleines de cette femme, comme sa pensée. Oubliant à

qui il s'adresse, il passe en revue les charmes de celle qu'il aime, la fraîcheur de ses traits, l'éclat de son sourire; il décrit tout au long ses yeux tranquilles et troublans à la fois, son front pur, ses cheveux blonds, ses mains blanches, — oh! ses mains, ses mains surtout, de petites mains douces, fines, transparentes, avec des doigts effilés, des ongles roses et bien polis. C'est un flux de paroles, un débordement d'épithètes comme seule en peut fournir la langue d'un amoureux, et d'un amoureux espagnol. Non content de cela, pour mieux peindre sa dame, notre théologien fait appel à ses souvenirs classiques : il emprunte à la mythologie païenne les comparaisons les plus fleuries, au *Cantique des cantiques* les exclamations les plus passionnées; puis, quand le vieux doyen, homme d'expérience, qui n'a pas besoin d'être sur les lieux pour voir où tendent tous ces sentimens mystiques et cette phraséologie brûlante, l'avertit du danger, lui s'indigne, s'irrite. Il ne comprend pas qu'on ose douter de sa fermeté : il admire en Pepita l'œuvre du divin artiste, œuvre achevée, sublime, et rend hommage au Créateur. Tout cela est fort amusant, fort bien observé : il y a des pages qu'on voudrait citer en entier; par malheur, et c'est le propre des études de ce genre, le principal mérite consiste dans le détail, les caractères se développent si naturellement, l'analyse est si délicate et si minutieuse qu'on ne peut rien en détacher sous peine d'être infidèle en étant incomplet.

Mais que fait don Pedro pendant ce temps-là, tandis que Pepita et son fils le trompent de moitié? Est-il dupe des deux amoureux? Le jeune Luis par momens ne peut se défendre d'un peu de pitié pour tant d'aveuglement. Bast! laissez faire, le bonhomme est malin, et s'il ferme les yeux, c'est qu'il a de bonnes raisons. Une vraie trouvaille que ce rôle du père, le type du grand propriétaire campagnard, avec sa rondeur cavalière fourrée de finesse andalouse, toujours gai, bon vivant, aimant les joyeux devis, les chevaux et les filles, qui paraît à peine dans le roman et qui pourtant mène tout! Il a fait la cour à la Pepita sans succès, et il ne s'en est point désolé outre mesure. Ce qui l'affligerait davantage, ce serait de voir son fils unique, l'héritier de tous ses biens, prendre la robe de prêtre et s'en aller catéchiser des Chinois. Ne pourrait-on de façon ou d'autre dégourdir et défroquer ce grand garçon-là? et quelle meilleure façon que l'amour? Ce serait plaisir d'ailleurs de mettre un peu à l'épreuve la farouche vertu de cette prude Pepita. Nos deux jeunes gens semblent ne se pas déplaire; à peine s'étaient-ils vus pour la première fois que déjà dans leurs regards et dans le son de leur voix se trahissait une émotion naturelle. Voilà le plan de don Pedro tout tracé : désormais avec un désintéressement trop rare pour n'être pas calculé, il va s'employer au succès de cette entreprise, où il n'a pas sa place. C'est lui qui sous main leur facilite les occasions de se voir et de se parler. En même temps il cherche à éveiller dans le cœur ardent du jeune homme des pensées et des désirs mondains : il veut lui ap-

prendre à monter à cheval, à jouer aux cartes, à fumer; il songe même à lui donner des leçons d'escrime, sous le fallacieux prétexte qu'un missionnaire ne doit négliger aucun moyen de persuasion; au besoin, il lui apprendrait à manier le couteau, la *navaja*, ainsi qu'il sied à tout bon Andalou. Le pauvre Luis d'abord s'étonne, proteste, puis finit par se résigner. En vérité. c'est trop souffrir, si l'on se mêle à une partie de campagne, que d'aller ainsi à l'arrière-garde, bourgeoisement planté sur une mule docile, entre la grosse tante Casilda et le vieux curé, tandis que par devant les autres jeunes gens caracolent sur de beaux coursiers et que Pepita elle-même, dirigeant avec aisance une superbe bête, laisse tomber en passant sur le pauvre théologien un regard d'affectueuse pitié. D'ailleurs un prêtre a souvent besoin de savoir monter à cheval. Les cartes également lui fournissent, lorsqu'il va dans le monde, une contenance et une distraction : ici en particulier elles permettent au jeune Luis de prendre place chaque soir à côté de Pepita, de lui parler, de l'entendre, de s'enivrer de sa présence. Aussi n'aurait-il garde de trouver le temps long, et, pour peu que son père en manifeste le désir, bénévolement consentira-t-il à soigner avec lui les vins, à rentrer les huiles. — On prévoit ce qui arrive : l'intimité se fait de plus en plus grande entre Luis et Pepita, ils échangent d'abord des œillades brûlantes, des serremens de mains mystérieux; puis un beau jour, se trouvant seul à seule, leurs lèvres se rapprochent, et tremblans, éperdus, épouvantés eux-mêmes de leur audace, ils s'avouent tout bas leur amour dans un premier baiser.

A cet endroit s'arrêtent les lettres du jeune homme, et vraiment nous le regrettons. Aussi bien les divers caractères nous sont connus, l'intrigue est toute tracée, le dénoûment se devine; la partie qui suit, de beaucoup la plus longue et la plus détaillée, n'offre pas le même intérêt. C'est un récit épisodique attribué au doyen, l'oncle de don Luis, qui l'écrit après coup, par manière de distraction et pour servir à l'occasion d'enseignement aux générations futures. L'excuse est naïve; un romancier de profession eût su trouver aisément quelque expédient pour relier entre elles les deux parties de son œuvre. Les dialogues ne sont pas toujours fort bien amenés, l'affectation d'exactitude devient puérile et presque fastidieuse. Comprend-on ce vieux prêtre se mêlant de raconter tout au long l'histoire d'un amour terrestre et qui, hélas! ne doit point rester chaste et innocent jusqu'au bout? Les notes mêmes de M. Valera, le soin singulier qu'il a pris de nous marquer dès le début comment fut trouvé le curieux manuscrit dans les papiers du doyen, tout cela ne sert qu'à mieux trahir son embarras et l'insuffisance du procédé.

Après la scène du baiser, don Luis, confus de sa trop facile défaite, s'est juré d'arracher de son âme l'image de la jeune veuve et de se consacrer définitivement au Seigneur; il reste enfermé chez lui et presse tout pour son départ. Il a compté sans Antoñona, la nourrice de Pepita,

aujourd'hui intendante. Œnone de village, cette Antoñona joue dans notre histoire le même rôle que la nourrice de Phèdre dans la tragédie, seulement ici elle s'exprime sans le secours de la poésie; simple et grossière, dévouée comme un chien, elle a son franc-parler brutal et la familiarité bourrue des vieux domestiques. Elle aussi a deviné depuis longtemps l'amour de sa maîtresse, elle aussi souffre de la voir souffrir, car Pepita se désole, pleure, dépérit. Elle s'est dit qu'elle forcerait la main à ce grand benêt de séminariste; elle ne s'arrêtera pas longtemps au choix des moyens. Le matin de la Saint-Jean, jour de fête pour tout le village, elle s'introduit par surprise dans la chambre de don Luis, elle s'installe en face de lui, et là, sans ménagement pour le caractère du futur serviteur de Dieu, en termes trop sincères pour être respectueux, elle lui reproche sa perfidie, son hypocrisie, sa cruauté; puis, le voyant courber la tête sous cette grêle d'invectives, bon gré, mal gré, elle lui fait accepter un rendez-vous pour le soir avec Pepita; c'est elle-même qui a eu l'idée de ce rendez-vous, dont elle attend les meilleurs résultats. Elle partie, Luis déjà regrette la parole donnée; mais sa passion finit par l'emporter, et à l'heure dite il se dirige vers la demeure de Pepita.

« Tout le village était dans l'animation. Les jeunes filles venaient se laver les joues à la fontaine de la grande place, — celles qui avaient un fiancé, pour qu'il leur fût fidèle, les autres pour en avoir un. Les femmes et les enfans passaient, portant dans leurs bras de grosses charges de verveine et de romarin pour allumer les feux de joie. De tous côtés résonnaient les guitares; sans souci du voisin, amoureusement enlacés et se parlant tout bas, d'heureux couples traversaient la foule. Dans les rues encombrées étaient dressées des tables en plein vent et de petites tentes où s'arrêtaient les passans : là s'étalaient le nougat, le miel cuit, les pois chiches grillés, plus loin les corbeilles de fruits, les jouets d'enfant; tout à côté, les fabriques de beignets offraient à l'œil leur croustillante marchandise, et l'odeur de l'huile infestait l'air, tandis que des gitanas jeunes et vieilles répondaient d'un ton hardi aux galans propos des chalands ou disaient aux curieux la bonne aventure. » A la faveur de la fête, don Luis se glisse sans être aperçu jusqu'à la porte de Pepita. Antoñona l'y attendait, qui le prend par la main et, à l'insu des autres domestiques, le conduit auprès de la jeune veuve, puis discrètement se retire. Don Luis d'abord, comme s'il cherchait à se convaincre lui-même, allègue le devoir, parle de dévoûment et de sacrifice; mais la jeune femme est rebelle à toute raison, modestement elle avoue sa faiblesse, elle n'est pas assez pénétrée de Dieu pour consentir au sacrifice; elle aime et veut aimer, l'abandon la tuerait. A s'expliquer ainsi, on finit toujours par s'entendre. Vient un moment où le pauvre Luis oublie ses pieuses résolutions, et lorsque Pepita, — est-ce trouble réel ou simplement coquetterie? l'un et l'autre peut-être, — se réfugie dans

son alcôve, fou d'amour il vole après elle. La scène est vive, hardie, choquante même, et gagnerait à être plus délicatement traitée. Antoñona rentre tout à coup, et, sans lui épargner quelques grosses plaisanteries du cru, force notre amoureux à prendre congé; il est deux heures du matin. Don Luis d'ailleurs a pour toujours renoncé à ses aspirations mystiques : indigne de la prêtrise, il se contentera d'être un honnête homme et d'épouser la femme qui s'est donnée à lui. Du même pas, il court au casino : il compte bien y trouver certain hobereau, un sot doublé d'un insolent, prétendant évincé de Pepita, qui, le matin même, a osé parler d'elle en termes outrageans : une querelle s'engage entre eux à propos de cartes, aussitôt suivie d'un duel, et, dès les premières passes, avec ce bonheur qui n'appartient qu'aux héros de roman, don Luis allonge une superbe estafilade sur la figure de son adversaire. Le plus pénible pourtant reste encore à faire; il s'agit d'avouer au *cacique* qu'on s'est joué de lui, que son propre fils était son rival; mais au premier mot don Pedro a tout compris et tout pardonné. L'excellent père en vérité! N'aurait-il pas été pour quelque chose dans ce mystérieux rendez-vous, ménagé par Antoñona, où ont sombré tout ensemble la vocation de don Luis et la vertu de Pepita? Cette ruse équivoque, qui sert ses plans en lui donnant un peu à rire, est tout à fait dans son caractère. Passons bien vite sur le double épilogue et les détails inutiles où s'attarde l'auteur. Bref, Luis, réparant ses torts de la façon la plus canonique, devient mari de Pepita, et un an après père d'un bon gros garçon. Tout est bien qui finit mieux.

Tel est ce livre, où les longueurs abondent, où le plan fait défaut, intéressant encore et curieux malgré tout. Il va paraître sous peu traduit en langue portugaise, et le succès n'en est pas douteux à Lisbonne comme à Madrid. Chez nous, une traduction pure et simple ne serait guère possible. Passe encore le choix du sujet, ce séminariste amoureux se débattant contre le diable et voulant garder sa vertu; grâce aussi pour le vieux curé, brave et digne homme qui, sans y entendre malice, fait à don Luis l'éloge de Pepita, et à Pepita l'éloge de don Luis, jette de l'huile sur le feu, puis un beau jour se trouve tout surpris quand il ne lui reste plus qu'à sanctionner par la bénédiction nuptiale le fait accompli. Toujours est-il que nous nous trouvons mal à l'aise dans cette atmosphère dévotieuse où s'exhale comme une odeur fade de cire-vierge et un parfum de sacristie; le salon de Pepita tient de l'oratoire avec sa petite chapelle ornée de fleurs, son enfant Jésus en bois peint et ses cierges toujours brûlans. Adorations, génuflexions, invocations réitérées à Dieu, aux saints, à toutes les Vierges de la Péninsule,—c'est un étalage continuel de piété matérielle, peu gênante après tout et bien espagnole. M. Valera s'en exprime du reste assez franchement. L'heure du rendez-vous va sonner, quand tout à coup Pepita s'est sentie prise du besoin de prier; elle court s'agenouiller devant sa chapelle. « A un Jésus

de Nazareth avec la croix sur les épaules et la couronne d'épines au front, à un *ecce homo* insulté, flagellé, tenant un roseau pour sceptre, les mains chargées de liens, à un Christ crucifié, sanglant et moribond, jamais Pepita n'eût osé demander ce qu'elle demande alors à l'enfant Jésus tout frais, tout rose et souriant. Pepita le prie de ne pas se réserver don Luis, de le lui céder: si riche et si puissant, qu'a-t-il besoin de ce serviteur? Elle au contraire ne vit que pour son amour. » En fin de compte, la chose va tourner selon ses désirs, et voilà comment l'enfant Jésus lui-même se trouvera compromis dans le résultat peu édifiant que l'on sait.

Une autre difficulté pour qui veut à l'ordinaire traduire un livre espagnol, c'est d'en conserver le ton, la couleur.. Ton et couleur, si l'on peut dire, en sont naturellement outrés. Le caractère de la langue, celui du peuple lui-même, se prêtent à l'emphase et à l'exagération. Le travers est commun d'ailleurs à tous les gens du midi, heureux encore lorsque l'exagération ne porte que sur les mots sans atteindre jusqu'à la pensée. Effet d'un mirage peut-être, une mystérieuse influence existe dans ces chauds pays de soleil qui pousse les meilleurs esprits à grossir, enfler, amplifier toute chose. La littérature, on le comprend, n'est pas la dernière à s'en ressentir. Je n'ai pas oublié avec quelle verve communicative un Espagnol, homme d'esprit et de goût, s'en plaignait naguère devant moi. « Dans ce pays, disait-il, nous sommes infectés du mal de la *magniloquence*, et le mal date de loin déjà. Lope de Vega, Calderon, nos plus grands génies, ont des pages insupportables de recherche, d'enflure et de mauvais goût, seulement il y a chez eux de quoi racheter amplement ce défaut; chez les modernes au contraire, le défaut se trouve presque toujours sans rien qui le compense. Cela choque d'autant plus qu'entre hommes et dans le détail ordinaire de la vie, par un retour naturel, le ton de la conversation tombe souvent au-dessous même de la vulgarité. Tel député qui à la tribune s'est complaisamment rempli la bouche de phrases creuses et de grands mots longs d'une aune les traduit dans les couloirs à ses amis par un mot cru qui ferait pâlir votre catéchisme poissard. Pour les femmes, c'est différent, et l'on doit convenir que leur langage est exquis. Elles lisent peu : en Espagne, un bas-bleu est rare; avec des mots que sait l'enfant de sept ans et en petit nombre, elles arrivent à tout dire. N'est-ce pas ainsi que font vos meilleurs auteurs, Molière, La Fontaine et Voltaire? Aussi, quand au sortir d'une société de ce genre on tombe inopinément sur un livre, article, discours, sermon, où l'obscurité le dispute à la recherche, le phébus au pathos et l'ithos au patois, il vous semble avaler quelque vin chimique après avoir dégusté le pur jus de la treille. » Sachons donc gré à M. Valera de nous avoir donné une œuvre plus saine qu'on n'était vraiment en droit de l'attendre. Son style est en général net, facile et coulant; on y relèverait sans doute, à se montrer sévère,

quelques erreurs de goût, certaines expressions emphatiques et forcées; mais il s'agit d'amour, et l'hyperbole est permise aux amoureux. De tout cela, on ne saurait conclure à une œuvre de premier mérite : l'auteur lui-même n'y prétendrait pas; ce qu'il en reste du moins, c'est le souvenir d'une lecture amusante et de quelques heures agréablement passées. L. LOUIS-LANDE.

La Province de Smyrne, par M. Charles de Scherzer, traduit de l'allemand par M. F. Silas; Vienne 1873.

En présence de la pénurie des renseignemens officiels sur la situation matérielle des provinces de l'empire ottoman, plus d'une fois des enquêtes ont été entreprises par les agens diplomatiques et les consuls accrédités en Turquie. Les rapports publiés en 1871 par le *foreign office* de Londres renferment des détails précieux notamment sur la condition peu enviable des classes ouvrières dans les pays du Levant, et jettent une vive lumière sur l'état social et politique des contrées soumises à la Porte. En 1872, à l'occasion de l'exposition universelle de Vienne, le gouvernement autrichien invitait à son tour ses agens consulaires à lui transmettre des rapports circonstanciés sur la situation économique de la Turquie. On espérait que cette enquête, en faisant mieux connaître les besoins et les ressources des populations de cet important empire, contribuerait à développer les relations commerciales entre la Turquie et l'Autriche-Hongrie. Nous avons sous les yeux le rapport fourni par le consul-général d'Autriche à Smyrne, M. Charles de Scherzer; c'est un fort volume accompagné de cartes et de tableaux géographiques, qui nous renseigne de la manière la plus précise non-seulement sur les ressources matérielles de l'Asie-Mineure, mais encore sur l'état intellectuel de ces pays. L'important ouvrage où M. de Scherzer avait résumé les résultats statistiques et commerciaux de l'expédition de la *Novara*, et qui a été apprécié ici-même (1), le désignait à l'avance pour une pareille tâche. Sans être proprement d'une lecture attrayante, son ouvrage est fort instructif par les détails très complets qu'il donne sur les produits de toute sorte, sur le commerce d'exportation et d'importation, l'agriculture, les voies de communication, l'administration politique et judiciaire, les finances, l'instruction publique, l'état sanitaire du vilayet. Il signale bien des maux, bien des abus dont il réclame la réforme; malheureusement ceux qui connaissent l'Orient savent que de pareilles réformes sont plus faciles à désirer qu'à obtenir. R. R.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1868, l'étude de M. de Laveleye sur cette expédition.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

FLAMARANDE

A M. EDME SIMONNET, MON PETIT-NEVEU.

GEORGE SAND.

I.

Flamarande, juillet 1874.

J'ai été un des principaux acteurs dans le drame romanesque de Flamarande, et je crois que nul n'est plus à même que moi d'en raconter les causes et les détails, connus jusqu'à ce jour de bien peu de personnes, quoiqu'on en ait beaucoup et diversement parlé. Je suis arrivé à l'âge où l'on se juge sans partialité. Je dirai donc de moi le bien et le mal de ma conduite dans cette étrange aventure. J'ai aujourd'hui soixante-dix ans; j'ai quitté le service de la famille de Flamarande il y a dix ans. Je vis de mes rentes sans être riche, mais sans manquer de rien. J'ai des loisirs que je peux occuper à mon gré en écrivant, non pas toute ma vie, mais les vingt années que j'ai consacrées à cette famille.

C'est en 1840 que j'entrai au service de M. le comte Adalbert de Flamarande en qualité de valet de chambre. Les gens d'aujourd'hui se font malaisément une idée juste de ce qu'était un véritable valet de chambre dans les anciennes familles, et, à vrai dire, je suis peut-être un des derniers représentans du type approprié à cette fonction. Mon père l'avait remplie avec honneur dans une maison princière. La révolution ayant tout bouleversé et ses maîtres ayant émigré, il s'était fait agent d'affaires, et, comme il était fort habile, il avait acquis une certaine fortune. C'était un homme de mérite en

son genre, et je lui ai toujours entendu dire que dans son état il fallait savoir mettre la ruse au service de la vérité et au besoin la duplicité à celui de la justice.

Nourri dans ces idées, j'eus une jeunesse sérieuse; j'étudiai le droit avec mon père, et je l'appris par la pratique mieux que dans les livres. Il ne voulut pas que je fusse élève en droit proprement dit et que je me fisse recevoir avocat. Il craignait de me voir contracter l'ambition du barreau. Il disait qu'à moins de grandes qualités naturelles dont je n'étais pas doué, c'était un métier à mourir de faim. Il ne voulait pas non plus me voir devenir avoué, aimant mieux me léguer son cabinet d'affaires que d'avoir à m'acheter une charge. Malheureusement mon excellent père avait une passion, il était joueur et, au moment où j'allais lui succéder, il se trouva si endetté que je dus songer à trouver une occupation personnelle convenablement rétribuée. C'est alors que M. de Flamarande, qui avait eu plusieurs fois affaire à nous pour diverses consultations, me fit l'offre de me prendre aux appointemens de trois mille francs, défrayé de toute dépense relative à son service.

Mon père me conseillait d'accepter, et la place me convenait. J'eusse désiré seulement avoir le titre d'homme d'affaires, d'homme de confiance, ou tout au moins de secrétaire. Le comte refusa de me donner cette satisfaction. — Vous n'entrez, me dit-il, ni chez un fonctionnaire, ni chez un homme de lettres : je n'aliénerai jamais mon indépendance, et je ne me mêle point d'écrire. Il serait donc ridicule à moi d'avoir un secrétaire. Je n'ai besoin que d'un serviteur attaché à ma personne, assez bien élevé pour me répondre, si je lui parle, assez instruit pour me conseiller, si je le consulte. Le titre qui vous répugne est très honorable chez les personnes de votre condition, puisque votre père l'a porté longtemps; en le repoussant, vous me feriez croire que vous avez des idées révolutionnaires, et dans ce cas nous ne saurions nous entendre.

J'entrai donc comme valet de chambre, et mon père étant mort peu de temps après laissant plus de passif que d'actif, je n'eus pas le choix de mon existence. Il s'agissait d'acquitter ses dettes au plus vite, car il m'avait enseigné l'honneur, et je ne voulais pas être le fils d'un banqueroutier. Je pris des termes avec les créanciers, mais ils exigeaient un certain à-compte. Je dus demander à mon maître s'il voulait bien avoir assez de confiance en moi pour me faire l'avance de quelques années de mes honoraires. Il me questionna, et voyant ma situation : — J'estime la probité, me dit-il, et j'entends l'encourager; vous devez trente mille francs, je me porte votre caution afin que tous les ans vous puissiez vous libérer avec la moitié de vos gages. Vous prendrez ainsi le temps nécessaire

pour payer sans vous priver de tout; il ne me convient pas que vous soyez près de moi dans la misère.

Au bout de la première année, mon maître, étant content de moi, voulut payer les intérêts courans de la dette paternelle, si bien que, me trouvant son obligé et me faisant un devoir de la reconnaissance, j'acceptai sans en souffrir davantage mon titre de valet et la dépendance de toute ma vie.

II.

J'ai dit ce qui précède pour n'avoir plus à y revenir et pour expliquer comment je me résignai à une condition servile sans avoir rien de servile dans le caractère.

M. le comte Adalbert de Flamarande avait trente-cinq ans lorsque je m'attachai à lui, moi j'en avais trente-six. Il était fort bien de sa personne, mais il avait une mauvaise santé. Il était riche de plus de trois millions de capital et venait d'épouser Mlle Rolande de Rolmont, riche au plus de cinq cent mille francs, mais douée d'une beauté incomparable. Elle avait à peine seize ans. C'était, disait-on, un mariage d'amour. Adalbert de Flamarande était né jaloux. Je dois dire toute la vérité sur son compte. Je n'ai point connu d'homme plus soupçonneux. Aussi était-on très fier lorsqu'il vous accordait sa confiance, et on se sentait jaloux soi-même de la conquérir.

Où je vis sa méfiance naturelle, c'est lorsqu'il me présenta à sa jeune épouse. Je dois dire que jamais plus belle personne ne s'était offerte à mon regard : la taille svelte et les formes gracieuses d'une nymphe, des pieds et des mains d'enfant, la figure régulière et sans défaut, une chevelure admirable, la voix harmonieuse et caressante à l'oreille, le sourire angélique, le regard franc et doux. Je vis tout cela d'un clin d'œil et sans être ébloui. J'avais deviné déjà que, si je manifestais le moindre trouble, M. le comte me jetait dehors une heure après. D'un clin d'œil aussi il vit que j'étais solide et à l'abri de toute séduction; ce fut ma première victoire sur sa défiance.

Marié depuis trois mois, il se disposait à partir avec madame pour visiter sa terre de Flamarande et passer l'été dans le voisinage chez une amie de sa famille, Mme de Montesparre. Je ne sus que je devais l'accompagner que la veille du départ. Je me souviens qu'à ce moment je me permis de lui dire une chose qui me tourmentait. J'avais été mis sur le pied de manger à l'office avec le second valet de chambre et les femmes de madame, tandis que les gens de la cuisine et de l'écurie avaient leur table à part. Les personnes avec qui je mangeais étant fort bien élevées, je n'avais pas à souffrir de

leur compagnie; mais je craignais beaucoup que, dans une maison étrangère médiocrement montée, et telle était celle qu'on pouvait attribuer aux Montesparre, je ne fusse contraint à subir la table commune. J'ai perdu ces préjugés, mais je les avais alors, et l'idée de m'asseoir à côté du palefrenier ou de la laveuse de vaisselle me causait un dégoût profond. Je ne pus me défendre de le dire à M. le comte. — Charles, me répondit-il, ce sont là de fausses délicatesses. Beaucoup de personnes haut placées dans le monde sentent plus mauvais que l'évier, et, quant à l'écurie, c'est une odeur saine et qu'un gentilhomme ne craint pas. Donc vous vous en accommoderez, s'il y a lieu. Ensuite écoutez bien ceci : vous devez avoir un jour ma confiance absolue; c'est à vous de la mériter. Eh bien! la vie est un tissu de périls pour l'honneur et la raison d'un homme impressionnable comme je le suis. La vérité sur le fond des choses est presque impossible à obtenir dans un monde où la politesse est de mentir et le dévoûment de se taire. Savez-vous où l'on découvre la vérité? C'est à l'antichambre et surtout à l'office : c'est là qu'on nous juge, c'est de là qu'on nous brave, c'est là qu'on parle sans ménagement et que les faits sont brutalement enregistrés. Donc le devoir d'un homme qui me sera véritablement dévoué sera d'entendre et de recueillir l'opinion des domestiques partout où il se trouvera avec moi. Je ne vous demanderai jamais rien de ce qui concerne les autres; mais ce qu'on dira de moi, je veux le savoir. Soyez donc toujours en mesure de m'éclairer quand j'aurai recours à vous.

Il me sembla en ce moment que M. de Flamarande, en ayant l'air de me rapprocher de lui, tendait, sans s'en rendre compte, à m'avilir; mais cette pensée, qui me revient sérieuse aujourd'hui, ne fit alors que traverser mon esprit. L'amour-propre l'emporta; je me promis, avec une sorte d'orgueil, d'être au besoin espion au service de mon maître, et je ne fis plus d'objection.

En même temps je me demandai naturellement de qui ou de quoi M. le comte se méfiait au point d'avoir besoin d'un espion; j'avais beau lui chercher des ennemis, je ne lui en connaissais pas encore. Il fallait donc qu'il fût tourmenté par la jalousie conjugale. Je ne me trompais pas.

Mais de qui pouvait-il être jaloux? S'il l'était de tout le monde, pourquoi produisait-il madame avec tant d'éclat? J'aurais compris qu'il tînt son trésor caché. Point! il étalait l'opulence de son bonheur et voulait faire des jaloux, sans songer qu'il se condamnait à l'être le premier.

Je n'ai jamais connu d'homme plus logique et plus illogique en même temps, logique en détail, c'est-à-dire lorsqu'il appliquait son

procédé de déduction à un fait isolé; illogique dans l'ensemble, lorsqu'il s'agissait de relier les faits entre eux; avec cela, c'était une intelligence, et le cœur était grand, on le verra bien à mesure que je raconterai.

Mes répugnances, je ne dirai pas combattues, mais étouffées par lui, je partis pour la campagne avec plaisir. Je ne connaissais que les environs de Paris et quelques villes d'affaires où mon père m'avait envoyé pour des renseignemens à prendre. Je savais très bien voyager, sans avoir voyagé réellement, j'avais assez traversé de terrains pour savoir ce que c'est que la campagne, et ne la détestais pas. J'entendis monsieur dire à madame quand nous approchâmes de Flamarande : — Ma chère, vous avez vu la campagne, vous n'avez encore jamais vu la nature; vous allez la voir. — Je fis mon profit de cette annonce, et j'ouvris des yeux attentifs et curieux.

III.

C'était dans le département du Cantal. Nous avions couru la poste nuit et jour depuis Bordeaux, où M. le comte s'était arrêté pour affaires. Le soleil commençait à descendre quand nous nous trouvâmes en pleine montagne. Monsieur et madame s'extasiaient; moi, je fus pris d'un sentiment de tristesse et de malaise qui devint bientôt de la terreur. Sans doute c'était beau, et, à présent que j'y suis habitué, je le sens très bien; mais au premier abord le vertige des hauteurs au-dessus et au-dessous de moi me troubla tellement que j'étais près de m'évanouir, lorsque l'on s'arrêta à un endroit terrible où la route tournait brusquement sur le bord d'un précipice.

A partir de là, pendant plusieurs lieues, il n'y avait plus qu'un chemin exécrable et véritablement dangereux jusqu'à Flamarande. M. le comte, qui y venait pour la première fois, avait pris des renseignemens et des précautions. On laissa les voitures et les bagages dans une auberge isolée, à l'enseigne de *la Violette*. Là nous attendait une petite calèche de louage assez légère pour nous transporter sur les hauteurs avec des chevaux frais. Chacun de nous prit un sac de nuit, je montai sur le siége avec Mlle Julie, la femme de chambre. Les deux époux dans la voiture échangeaient leurs exclamations admiratives.

Monsieur avait de la lecture et du goût. Quant à madame, j'ignorais absolument si elle avait de l'esprit : les femmes, jalouses de sa beauté, disaient qu'elle était dépourvue d'intelligence; les hommes répondaient qu'elle était assez belle pour s'en passer. Pour moi, ne la voyant que par instans et sans jamais l'entendre

causer, je n'avais aucune opinion à cet égard. Mon service me tenait confiné dans les appartemens du mari, et on pense bien que je ne servais pas à table.

Monsieur faisait remarquer à madame l'étrangeté et la beauté des sites. J'écoutais pour faire mon profit de ses connaissances, lorsque monsieur fit un cri de surprise en prononçant un nom nouveau pour moi, *Salcède!* et il me donna l'ordre de faire arrêter les chevaux. Aussitôt il mit pied à terre et courut embrasser un piéton qu'à première vue j'eusse pris pour un colporteur ambulant. C'était un grand garçon vêtu d'habits grossiers, couvert de poussière, le chapeau de feutre mou tout déformé par la pluie, et portant une boîte verte passée en sautoir, avec cela des mains hâlées et des chaussures impossibles. Derrière lui venait un montagnard ayant sur ses épaules un bagage que j'avais pris d'abord pour un sac de marchandises.

Ce personnage problématique était le jeune marquis Alphonse de Salcède, ami d'enfance du comte de Flamarande. Celui-ci l'embrassa cordialement et le présenta à sa femme en lui disant : — C'est une amitié héréditaire; son père et le mien s'aimaient tendrement. C'est de lui que je vous ai souvent parlé en vous disant qu'il était plus jeune que moi, mais plus mûr que son âge, car, vous le voyez, au lieu de vivre dans le monde, où il pourrait faire grande figure, il court les montagnes en touriste et en savant. Je vous demande votre bienveillance pour lui.

Madame fit un beau sourire au voyageur et lui demanda si on aurait le plaisir de le voir à Montesparre, où l'on se proposait de se rendre le surlendemain, aussitôt qu'on aurait visité le vieux manoir de Flamarande. M. de Salcède répondit qu'il se rendait de ce pas à Montesparre, où il comptait passer plusieurs semaines, pour se reposer de trois mois de voyages pédestres dans le midi de la France et le nord de l'Italie.

Monsieur lui reprocha d'avoir été absent au moment de son mariage; il se fût réjoui de l'avoir pour garçon d'honneur. Là-dessus on allait se quitter, lorsque madame voulut mettre pied à terre pour se dégourdir les jambes, et nous descendîmes tous. — Voyons, dit M. le comte au marquis, tu n'es pas si pressé que de ne pouvoir rebrousser chemin pendant dix minutes. Offre ton bras à Mme de Flamarande et dis-nous, puisque tu viens de passer là, en quel état nous allons trouver ce vieux nid de vautours.

— Je vous accompagnerai tant qu'il vous plaira, reprit Salcède; mais je n'offrirai pas mon bras dans la tenue où je suis; je vous suivrai pour vous donner les renseignemens nécessaires.

Les hommes les plus sérieux ont leur côté frivole, et le comte

se fit un malin, un dangereux amusement d'insister pour que sa femme prît le bras du touriste. — Vous saurez, ma chère amie, lui dit-il, que Salcède est un ours et que vous devez m'aider à l'apprivoiser. Il est si bien plongé dans l'étude des simples, qu'il est resté simple et pur comme la fleur des champs. Il a peur du beau sexe; nous l'avons toujours plaisanté là-dessus, et il ne se défend pas d'être un sauvage, je crois même qu'il s'en vante.

En badinant ainsi, il força son ami à conduire sa femme, ce que du reste M. de Salcède fit avec beaucoup d'aisance, avec cette grâce qu'ont les vrais gentilshommes, et qui remplace la courtoisie en masquant la timidité. Comme madame avait un peu peur du précipice, M. de Salcède la pria de prendre son bras gauche, afin qu'il pût se trouver entre elle et l'abîme, et il lui dit qu'il craignait pour elle le mauvais gîte de Flamarande. Le château était encore en partie debout, mais les appartemens étaient fort délabrés, le père d'Adalbert ne l'ayant visité que rarement, et la famille ayant, dès le siècle dernier, renoncé absolument à l'habiter.

Je ne pus entendre la suite de leur conversation, monsieur m'ayant appelé pour aller chercher l'ombrelle de madame, restée dans la calèche, qui nous suivait lentement; même elle s'était arrêtée pour faire souffler les chevaux, et je dus courir pour rejoindre mes maîtres, qui étaient déjà loin. Quand je les atteignis, ils étaient fort gais. Madame se réjouissait de passer la nuit dans un manoir probablement hanté et d'entendre le cri des hiboux en s'endormant. Monsieur disait qu'il voulait lui procurer une apparition pour éprouver son courage. M. de Salcède assurait avoir très bien dormi dans le donjon, qui était plus propre que le château, vu qu'il n'y avait pas de meubles; il s'y était fait mettre un bon lit de paille et se louait de l'hospitalité des fermiers.

— Eh bien! lui dit M. le comte, puisque tu y dors si bien, il faut y dormir encore cette nuit. Je ne te laisse pas partir; je te tiens, je te garde. Tu nous feras les honneurs de Flamarande, puisque tu l'as habité avant nous et que tu t'en allais sans savoir que nous arrivions. Nous passerons la journée de demain à visiter la propriété, et après-demain nous irons tous ensemble dîner à Montesparre.

IV.

M. de Salcède se fit un peu prier; il désirait sans doute que madame s'en mêlât. A l'instigation de son mari, elle lui passa de nouveau la main sous le bras en lui disant avec sa belle voix douce et son sourire d'enfant : — Nous le voulons! — Vraiment les maris,

tant qu'ils ne sont pas trompés, sont doués d'une étrange candeur; aussi quand ils le sont ou croient l'être, on les voit passer d'un excès à l'autre. Moi, qui n'ai jamais été porté au mariage, je fus en ce moment aussi lucide que monsieur était aveuglé : ce fut ma première observation dans la voie qu'il m'avait ouverte, et cette observation fut aussi nette que profonde.

M. de Salcède n'avait pas encore aimé. Il se croyait épris exclusivement de botanique. Il était candide comme un enfant, et il était bien réellement un enfant; il n'avait à cette époque que vingt et un ans. Il avait des goûts sérieux et jugeait la femme un être frivole, ennemi du travail utile et du recueillement; mais l'âge était venu où la nature parle plus haut que la raison. Il vit cette belle femme et l'aima tout aussitôt comme un fou. Il l'aima d'autant plus qu'il ne s'en aperçut pour ainsi dire point. Du moins je m'en aperçus avant lui, moi qui l'examinais froidement et suivais d'un œil attentif et désintéressé ses mouvemens et ses regards. En un quart d'heure, ce jeune homme avait franchi, sans le savoir, un abîme. Sa figure et sa voix étaient changées. Son attitude était comme brisée, son œil n'avait plus d'éclairs. Sa fierté, qu'il exhalait par tous les pores un instant auparavant, était vaincue. Il ne marchait plus de même. C'était comme s'il n'avait plus conscience de sa force et de sa volonté; il chancelait par momens comme un homme ivre.

Enfin, au bout d'une demi-heure de marche, nous vîmes se dresser devant nous le donjon de Flamarande, énorme bloc de maçonnerie qui dominait d'autres bâtimens en partie ruinés. Le site, que madame trouva magnifique, me sembla vraiment terrible. Le donjon était porté par un rocher à pic de deux ou trois cents mètres, contre lequel un torrent encombré de roches et de débris grondait effroyablement. Sur les pentes rapides des montagnes environnantes s'étageaient de tristes forêts de sapins et de hêtres. Le hameau de Flamarande, c'est-à-dire une douzaine de chaumières perchées sur ce roc isolé, faisait grand effet au soleil couchant; c'était comme un décor de théâtre, mais on ne pouvait imaginer sur ce théâtre que des actions tragiques ou une navrante captivité.

Les fermiers accoururent à notre rencontre, et, comme il paraissait impossible de monter en voiture jusqu'aux maisons, une douzaine de paysans se mirent à pousser les roues et la caisse si vigoureusement que les chevaux arrivèrent sans grand effort jusqu'au pied du donjon. Madame était de bonne humeur, elle trouvait tout charmant. Le vieux fermier Michelin lui présenta son fils et sa bru, avec toute la famille, qui se disposa à déloger du manoir pour nous y installer. Madame jeta un coup d'œil sur le vieux pavillon encore debout qu'occupaient les fermiers. Il y avait là quelques grandes

chambres sombres qui avaient encore des tapisseries et des meubles du temps de Louis XIV. Madame craignit la malpropreté et déclara qu'elle se faisait un plaisir de coucher sur la paille fraîche dans le donjon, mais elle accepta de dîner dans la grande salle du rez-de-chaussée, et la mère Michelin, aidée de sa bru et de sa servante, se mit à l'œuvre avec empressement.

Nous avions apporté quelques provisions qui ne furent pas nécessaires. Le pays fournissait du gibier en abondance, et le garde-manger en était bien garni. J'entendis dire que c'était grâce à M. de Salcède. Il avait chassé la veille avec le fils du fermier, et ils avaient rapporté des lièvres et des perdrix. Mme Michelin s'entendait à rôtir, tout fut trouvé exquis, et moi aussi je fis un excellent repas. J'avais veillé avec soin durant la route sur le panier de vins, M. le comte but à tous ses aïeux et au manoir berceau de sa famille. Il se monta un peu la tête et projeta de chasser le lendemain avec M. de Salcède. Celui-ci s'en défendit, disant qu'il ne fallait pas laisser madame seule dans cette montagne, qu'elle s'y ennuierait. Madame protesta, prétendit qu'elle n'avait jamais rien vu de si beau que Flamarande, qu'elle ne voulait pas qu'on se privât pour elle de quoi que ce fût, et qu'elle saurait fort bien se plaire un jour dans cette solitude. On manda Ambroise Yvoine, qui était le guide rencontré la veille escortant M. de Salcède. Il promit d'être sur pied à trois heures du matin.

V.

On alla donc se coucher de bonne heure sur la paille du donjon, que la mère Michelin avait recouverte de draps bien blancs et où les coussins de la calèche servirent d'oreillers. M. de Salcède s'était installé dans une des tourelles. On laissa les lits du pavillon aux domestiques, et, comme ces lits étaient plus propres et meilleurs qu'ils n'en avaient l'air, nous passâmes probablement une meilleure nuit que nos maîtres; mais ils contentaient leur fantaisie et firent, à ce qu'il paraît, bon ménage avec les rats et les chouettes du château de leurs pères.

Je me demandais comment s'y prendrait M. de Salcède pour ne pas aller à la chasse avec le comte, car il était bien évident pour moi qu'il souhaitait rester auprès de madame. Aussi quand, après une heure de chasse, je le vis revenir boiteux, je ne fus pas surpris. Il me dit qu'il s'était heurté contre une roche et n'avait pu continuer. Il me pria de lui donner de l'eau mêlée à de l'eau-de-vie, et je m'offris à le panser, ce qu'il accepta, comme s'il eût tenu à faire constater la réalité de cette blessure, qui était réellement

cruelle. Le cuir de la chaussure était coupé en dessus et le petit doigt presque écrasé. Je cherchais comment un piéton si solide et si adroit avait pu s'endommager de la sorte, et comment une pierre avait pu couper comme une hache, lorsque mes yeux se portèrent sur un marteau de géologue que M. de Salcède renfonçait machinalement dans sa sacoche. Ce fut un trait de lumière, et mon regard rencontrant le sien, il rougit comme un homme qui se voit pris. Le pauvre enfant savait mentir, mais non pas feindre. Je gardai pour moi ma conviction qu'il s'était héroïquement frappé avec ce terrible outil, et je résolus de faire bonne garde. Il ne m'était pas commandé de surveiller madame et de rendre compte de ses actions, mais je pensai que mon devoir était de garder autant que possible l'honneur de mon maître.

Les premières amours, avec leur naïveté timide, sont capables de dérouter les plus raisonnables prévisions. Madame dormait encore sur les neuf heures, lorsque M. de Salcède rentra, et quand elle fut levée et habillée, quand elle apprit qu'il était de retour, on le chercha en vain pour lui en donner des nouvelles. C'est moi qui le trouvai au bas du rocher, baignant son pied malade dans l'eau courante. Ou il s'était fait plus de mal qu'il ne voulait, ou il voulait en guérir vite pour ne point boiter trop disgracieusement. Je le trouvai fort pâle, et, comme je lui témoignais respectueusement de l'intérêt, il m'avoua qu'il souffrait beaucoup. Dès qu'il sut que madame s'inquiétait de lui, il se hâta d'ajouter que cette eau froide lui faisait grand bien, et peu après il se rechaussa et remonta au manoir lestement. Il souffrait certainement le martyre, car sa main que je touchai était trempée d'une sueur glacée.

Je crus qu'il allait courir auprès de madame. Point. Il apprit qu'elle déjeunait et ne jugea pas convenable de prendre son repas avec elle. Il s'éloigna même du pavillon, et un moment je pensai qu'ayant eu le courage de s'estropier pour Mme de Flamarande, il n'aurait pas celui de se présenter à elle. Elle dut le chercher et le rencontra dans le jardin, c'est-à-dire dans ce qui avait été le jardin du château. C'était une esplanade plantée de vieux arbres, où l'on voyait encore les débris d'une terrasse et de quelques escaliers en lave du pays. Un seul banc de cette lave rouge était encore debout. Toute trace de culture avait disparu. Madame s'assit sur ce banc auprès de M. de Salcède, qui s'était levé et qu'elle força de se rasseoir. Des vaches et des chèvres paissaient autour d'eux l'herbe inégale et les plantes sauvages.

De la cuisine, où je préférai déjeuner, je voyais très bien ce beau couple, et je ne perdais aucun mouvement, mais je ne saisissais pas les regards, et n'entendais pas les paroles. Les attitudes étaient

celles de gens qui ont trop de savoir-vivre pour montrer des émotions quelconques.

VI.

Ce tête-à-tête dura longtemps, et sans doute il y fut dit beaucoup de belles choses; mais M. de Salcède n'y trahit point sa passion, car madame lui dit en élevant la voix qu'elle ne voulait point se promener, et qu'elle allait chercher son ouvrage. J'entendis distinctement : — Attendez-moi là. Je ne veux pas que vous bougiez; je veux vous retrouver sur ce banc. — Elle partit légèrement, et je me glissai dans les bosquets naturels de l'esplanade, de manière à pouvoir entendre leur conversation. Je réussis à me placer assez bien pour voir la figure de Salcède. Durant ces quelques minutes d'attente, il eut les yeux fixés sur l'endroit par où la comtesse était sortie, et on eût dit une statue. Il avait la bouche entr'ouverte, les narines gonflées et une main sur sa poitrine, comme s'il eût voulu contenir les battemens de son cœur. Quand elle revint, il laissa tomber sa main et parut respirer. Elle s'avança vers lui, il s'était levé. — Rasseyez-vous, — lui cria-t-elle, et elle vint en courant s'asseoir à ses côtés en dépliant sa broderie.

Je les voyais alors en plein, et j'entendais leurs paroles. Ce fut une causerie très oiseuse. Madame parlait de faire rebâtir le château afin d'y passer les étés; elle préférait ce site sauvage aux deux autres résidences que possédait M. le comte, l'une dans l'Orléanais, sur les bords de la Loire, l'autre en Normandie, en vue de la mer. Elle n'aimait pas toutes ces grandes eaux. Elle préférait les petits lacs et les torrens qui grondent; elle trouvait d'ailleurs plus décent, quand on s'appelait Flamarande, de demeurer à Flamarande.

Le marquis n'abondait pas dans son sens; il pensait que le comte ne se déciderait jamais à vendre sa terre de Normandie, où il avait été élevé, ni celle des bords de la Loire, où ses parens étaient décédés. Il connaissait le chiffre de la fortune de M. de Flamarande, dont madame ne paraissait pas se douter, jeune mariée et enfant qu'elle était. Il disait que pour remettre en état Flamarande il faudrait plus d'un million en comptant le chemin praticable à établir. C'était là une grosse dépense, devant laquelle le père et les ancêtres du comte avaient reculé. Gens du grand monde, ils avaient trouvé le pays trop triste, les communications trop difficiles et les dépenses à faire trop considérables : Flamarande avait été délaissé depuis plus d'un siècle. Madame parut se rendre à ces raisons, que je goûtais fort pour mon compte, l'idée d'habiter cet affreux coupe-gorge

ne me souriant pas du tout. J'étais loin de penser que j'y viendrais volontairement finir mes jours.

Quand je vis que leur conversation n'avait rien que de très innocent, je me retirai sans bruit. Madame tint fidèlement compagnie au blessé et ne vit pas les alentours, comme elle l'avait projeté. M. le comte rentra vers le soir, exténué de fatigue et n'ayant rien tué. La chasse était trop difficile pour lui dans un pays pareil. Il n'était pas fort et se montra fort abattu au souper; mais il ne me parut en proie à aucune velléité de jalousie. Comme je lui arrangeais son nécessaire de toilette dans son grenier à paille, il voulut savoir si le marquis était réellement très blessé. Je répondis que j'avais vu le mal et qu'il était sérieux; j'attendais qu'il me demandât si c'était un accident volontaire. Il n'y songea point, et je crus convenable de ne rien dire.

Le lendemain, on repartit dans la matinée. M. de Salcède insistait pour que l'on prît à travers la montagne pour gagner Montesparre, qui n'était qu'à cinq lieues par cette voie, tandis qu'il en fallait faire dix pour s'y rendre par la route postale. L'homme qui conduisait notre petite calèche nous dit que, si nous voulions mettre pied à terre dans les endroits dangereux, il se faisait fort d'arriver sans encombre. Madame préféra faire le grand détour, disant que M. de Salcède voudrait marcher dans la traverse, et qu'il ne fallait pas le lui permettre. En d'autres termes, lui dit son mari, la traverse vous fait peur.

— Eh bien! reprit-elle, je l'avoue, si elle est pire que le bout de chemin qui nous sépare de la route,... oui, j'aurai grand'peur; mais je ferai ce que vous voudrez.

Madame savait bien que cette soumission-là était un ordre pour son mari; il commanda de reprendre le chemin que nous avions suivi l'avant-veille, et ce fut avec un grand soulagement que je me retrouvai dans notre grosse voiture de voyage sur la route postale de Montesparre.

VII.

Montesparre était situé aux environs d'Aurillac, dans un pays riant, modérément accidenté; nous y fûmes rendus pour l'heure du dîner. Le château était une maison du siècle dernier qu'on avait récemment flanquée de deux corps de logis assez laids. Mme de Montesparre, veuve à vingt-deux ans, jolie femme, fort aimable et très bonne, n'avait pas les goûts romantiques. Médiocrement riche d'ailleurs, elle ne rêvait pas, comme Mme Rolande, de donjons et de précipices; elle avait hérité de cette terre de bon rapport, elle y venait passer tous les

étés, et s'y occupait de ses affaires en personne positive, dévouée à son fils unique, âgé de cinq ans. Elle recevait pourtant beaucoup de monde, et ne dédaignait pas le plaisir. Voulant loger tous ses hôtes, elle avait agrandi son château, mais sans aucun luxe. Tout était simplement confortable; le jardin était fort beau et bien tenu.

Mes maîtres, reçus à bras ouverts, car les deux dames paraissaient tendrement s'aimer, furent installés dans un appartement du rez-de-chaussée qui se composait de trois pièces, un petit salon, une chambre à coucher et un grand cabinet de toilette, chacune de ces pièces ayant une fenêtre sur le petit jardin qui remplissait l'intervalle entre les deux nouveaux pavillons. C'était un parterre fraîchement planté, mais de plantes bien serrées et de belle venue, de manière que les fenêtres des deux pavillons qui se faisaient vis-à-vis ne plongeaient pas directement les unes dans les autres. M. de Salcède fut logé dans la partie ancienne qui formait le fond du fer-à-cheval. Les domestiques eurent des chambres dans le haut des corps de logis. Je me trouvai au troisième juste au-dessus de l'appartement de mes maîtres. Je demande qu'on ne me reproche pas ces détails, absolument nécessaires au récit que je prends le soin d'écrire.

Mon maître ne s'était pas senti disposé à s'occuper d'affaires pendant notre excursion à Flamarande; il m'avait chargé de m'enquérir de toutes choses pendant qu'il allait à la chasse, et, en une après-midi, il m'avait fallu ne point perdre de temps pour me faire une légère idée de la valeur et du rendement de la terre. Cela consistait en une ferme de trois mille francs. Pour lui, c'était si peu de chose que depuis trois ans il n'avait pas compté avec son fermier. Il m'avait commandé de l'augmenter, si, après vérification de ses livres, je trouvais le chiffre du fermage trop au-dessous de sa valeur. Michelin me parut un très galant homme qui voulait s'en remettre à la loyauté héréditaire dans la famille de Flamarande. Il ne fit donc aucune difficulté pour me confier ses livres, que j'emportai à Montesparre, où je devais avoir le loisir d'en faire l'examen.

Ceci me prit du temps, car, si les livres de Michelin enregistraient chaque chose avec exactitude, ils manquaient absolument de méthode, et je devais m'en faire une pour m'y reconnaître. Je devais aussi me renseigner sur la valeur des produits du pays. Je passai donc un mois à Montesparre, absorbé par ce travail et ne sachant presque rien de ce qui se passait dans le château : confiné dans ma chambre, j'y travaillais avec ardeur, et en fin de compte je jugeai devoir déclarer à mon maître que le père Michelin donnait un prix convenable et peu susceptible d'augmentation : le pays ne produisant que de l'herbe, tout le revenu était fondé sur l'élevage des bestiaux. — C'est fort bien, Charles, répondit M. le comte. Re-

tournez à Flamarande, et renouvelez mon bail avec Michelin aux mêmes conditions que par le passé.

Je voulus me rendre à pied à Flamarande par la traverse, et, comme on me dit qu'un guide était nécessaire, j'en pris un. Ce fut le même Ambroise Yvoine, espèce de maquignon braconnier qui apportait de temps en temps des plants à M. de Salcède. Je fis bien, car le sentier était épouvantable, et j'y eus plus d'une fois le vertige; mais j'étais résolu à m'aguerrir, et, comme j'avais une très bonne mémoire des localités, mes affaires avec Michelin terminées, je revins seul à Montesparre. Je commençais à trouver très beau et très intéressant ce pays, qui m'avait d'abord frappé de terreur.

Ces détails n'ont aucun intérêt, j'en tombe d'accord; mais il faut bien que l'on sache pourquoi le roman commencé sous mes yeux entre Mme de Flamarande et M. de Salcède offrit une lacune importante à mes observations.

Quand je me retrouvai libre d'esprit et maître de mes heures, je repris le cours de mes remarques. Le beau marquis avait été très vite guéri de sa blessure, il marchait comme un cerf et montait à cheval comme un centaure. M. le comte était, lui, très souffrant d'une maladie chronique qui alors n'avait pas de gravité, mais à laquelle il a fini par succomber. Il s'était fatigué à Flamarande et s'en ressentait encore. Il sortait donc le moins possible et jouait beaucoup au billard avec un vieux ami de la maison qui perdait régulièrement trois fois sur quatre; puis il lisait, me dictait quelques lettres et faisait une sieste après midi. Pendant ce temps, Mme de Flamarande courait à cheval et en voiture avec Mme de Montesparre et cinq ou six personnes de leur intimité, parmi lesquelles M. de Salcède paraissait tenir le premier rang. On en causait à l'office. Les gens de la maison assuraient que Mme de Montesparre avait une préférence évidente pour le jeune marquis, et tous faisaient des vœux pour qu'il succédât au vieux baron de Montesparre, que personne ne regrettait. Il était bien jeune, ce bel Alphonse, pour devenir l'époux d'une veuve déjà faite; mais il était si raisonnable, si studieux, si doux! Il paraissait adorer le petit *Ange* de Montesparre, M. Ange, comme on l'appelait. Il lui serait un excellent père. Madame n'était pas, à beaucoup près, aussi riche que le marquis, mais qu'importe quand on s'aime? Donc ils s'aimaient; tout le monde le croyait, excepté votre serviteur.

VIII.

M. de Flamarande le croyait aussi, ou feignait de le croire. Un soir, pendant que je le déshabillais, sa femme étant restée au salon,

où l'on dansait, il m'adressa tout à coup d'un air indifférent une question très directe. — Charles, me dit-il, vous recueillez certainement les propos de l'antichambre; vous me l'avez promis. Que dit-on du mariage projeté entre la maîtresse de la maison et mon jeune ami Alphonse? — Je lui rapportai tout ce que je viens de dire, et comme il ajoutait : — Et vous, Charles, qu'est-ce que vous en pensez?

— Je pense, répondis-je, que si ce mariage était dans la pensée du marquis de Salcède, M. le comte le saurait et ne me le demanderait pas.

— Vous avez beaucoup d'esprit, Charles, reprit M. le comte d'un ton ironique assez méprisant. Je vous donne le bonsoir.

Je me retirais vexé, il me rappela. — Attendez! Je veux savoir ce qu'on dit de moi dans la maison.

Je répondis avec quelque dépit : — Maîtres et serviteurs disent que monsieur le comte a une femme beaucoup plus jeune et plus belle que la baronne de Montesparre.

Sa pensée saisit le lien de ma réflexion. — Et on ajoute, dit-il, que là où brille Mme Rolande, personne ne peut songer à Mme Berthe. C'est très judicieux! Merci, Charles; à demain.

Une soudaine tristesse avait envahi sa figure. Sa voix n'était plus âpre, mais comme suffoquée. Je sentais des remords. Peut-être avais-je, par mon sot dépit, enfoncé l'aiguillon de la jalousie dans ce cœur disposé à en absorber le venin. Ce n'était certes pas là mon intention. Je ne suis pas un méchant homme, et je fis en m'endormant un examen de conscience assez douloureux. Comment devais-je donc me conduire dans la situation délicate où M. le comte me plaçait? Pourquoi m'interrogeait-il, s'il devait s'offenser de mes réponses? Étais-je donc chargé d'avoir plus de clairvoyance que lui? Il avait quelque soupçon, puisqu'il me questionnait; voulait-il me laisser tout l'odieux de l'éclairer en feignant de prendre mes révélations pour des calomnies?

Je résolus de m'éclairer moi-même, afin d'être tout armé en cas d'une nouvelle attaque. J'observai avec un grand art. Je trouvai mille prétextes plausibles pour rester près des maîtres sans attirer l'attention, et je me composai le visage d'un homme sourd ou d'un niais qui ne comprend rien.

Au bout de huit jours, je savais que Mme de Montesparre était bien réellement éprise de M. de Salcède, et qu'elle confiait ses sentimens à Mme de Flamarande. Celle-ci la dissuadait de son rêve, disant qu'*Alphonse* était trop jeune pour se marier et trop savant pour aimer. Se savait-elle préférée? Elle était par trop naïve, si elle ne s'en doutait pas.

Je surprenais des conversations intimes. Un jour, la jolie Berthe dit à la belle Rolande : — Vous avez l'air de railler mon sentiment. On dirait que vous ne le comprenez pas. N'avez-vous jamais aimé?

— J'aime mon mari, répondit la comtesse un peu sèchement.

— On aime toujours son mari quand on est honnête femme, reprit la baronne; cela n'empêche pas d'avoir des yeux. Vous avez les plus beaux qui soient au monde. Ouvrez-les et dites-moi si Alphonse vous paraît indigne de mon affection.

— Non certes! je le crois le plus pur et le plus estimable des hommes.

La baronne reprit : — Et comme il est beau, instruit, aimable et généreux!.. Voyons, chère enfant, la vérité est dans la bouche de vos pareilles en candeur et en droiture; si vous étiez à ma place, — supposons! libre, absolument libre de choisir, est-ce que vous n'aimeriez pas Salcède?

J'ouvrais mes oreilles toutes grandes pour saisir la réponse. Elle fut dite si bas que je n'entendis rien.

IX.

Un événement fortuit me mit à même de mieux voir et de mieux entendre. Le valet de chambre de Mme de Montesparre (elle n'en avait qu'un, qui faisait tout le service) tomba malade, et, comme on n'avait personne de convenable pour le remplacer, la baronne me demanda si je voulais bien diriger le service de la table et du salon pendant quelques jours. M. le comte était auprès d'elle lorsqu'elle m'adressa cette demande, et il me regardait attentivement. Mon premier mouvement fut de m'excuser, disant que je ne connaissais pas ce genre de service. — Il n'importe, dit M. le comte en me regardant toujours d'un air d'autorité. On vous demande de présider au service des autres; ce que souhaite le plus Mme la baronne, c'est une figure comme il faut à la tête de son intérieur.

— Si monsieur le comte l'exige?

— Non, je n'ai pas ce droit-là, je vous le demande.

— Monsieur le comte sait bien que je n'ai rien à lui refuser.

Je m'installai dans ma fonction temporaire, et dès lors je pénétrai dans mon Salcède comme avec une lame d'épée. Il ne pensait pas plus à épouser la baronne qu'à s'aller noyer; mais il était un peu plus habile que je ne l'aurais cru. Il la ménageait sans doute pour écarter les soupçons. Il la comblait de soins et se montrait plus occupé d'elle que de la comtesse. Il était avec elle sur le pied d'une amitié délicate, dévouée, et il ne lui faisait pas la cour; mais il était

si parfait pour elle, pour son fils que, sans être sotte, elle pouvait bien s'y méprendre.

Encore moins il faisait la cour à Mme de Flamarande. Il se tenait à distance respectueuse, et c'était elle qui paraissait vouloir l'apprivoiser, ainsi que l'en avait chargée son mari. Elle n'y mettait aucune coquetterie, elle n'en avait pas ; mais, avec son grand air de candeur et de désintéressement, elle lui plaidait sans cesse la cause de l'amour et paraissait ainsi servir les secrets desseins de son amie. Il se laissait volontiers endoctriner et ne donnait la réplique que pour la forcer de continuer son joli prêche.

Je découvris, en l'écoutant, qu'elle avait autant d'esprit que de beauté, et que, si elle ne le faisait pas exprès, elle n'en agissait pas moins de manière à lui faire perdre le peu de raison qui lui restait. Le pauvre garçon était ivre d'amour. Il ne songeait plus à la botanique, ni à aucune étude; il ne sortait plus seul que le matin avant le lever de ces dames, et c'était pour rêver sans agir. Quand il paraissait devant elles, ce n'était plus le piéton poudreux et barbu que nous avions pour ainsi dire ramassé sur les chemins; c'était l'homme le plus soigné, le mieux mis, le plus agréable à voir que l'on puisse imaginer, un véritable cavalier, comme on dit pour désigner un homme fait pour servir et charmer les femmes. Avec sa grande taille, sa belle figure, ses yeux noirs rêveurs ou passionnés, il éclipsait tous les autres gentilshommes, et M. le comte, avec sa maigreur, sa taille un peu voûtée, ses yeux pénétrans, mais durs ou sardoniques, sa mise assez négligée et son peu d'empressement auprès du beau sexe, ne paraissait plus rien du tout.

C'est en servant à table que j'appris à connaître M. le comte. Je dois avouer qu'il était d'un commerce plus intéressant qu'agréable avec les personnes de sa condition; il avait l'esprit chagrin comme les gens qui souffrent du foie. Très instruit et doué d'une grande mémoire, il aimait la discussion; mais il n'y portait pas l'aménité qui la rend supportable aux gens du monde. Il tranchait sur toutes choses d'une façon qui blessait et poussait à la contradiction. Plus fort que ses interlocuteurs, il les battait aisément. On lui en voulait, on le déclarait pédant, acerbe et finalement ennuyeux, ce qui est la vengeance des esprits superficiels. Il eût pu être écouté, car il instruisait et parlait bien; seulement son caractère éloignait de lui et gâtait le bien qu'il eût pu faire.

Sa femme s'en apercevait-elle? Elle l'écoutait d'un air respectueux et craintif. Elle n'avait ni familiarité, ni enjouement avec lui. Ils causaient peu ensemble, et elle n'osait pas causer devant lui, tandis qu'avec Salcède et la baronne elle redevenait vivante et animée. — Je me disais à part moi : Quand on se décide à mettre

l'amour dans sa vie, on devrait bien se demander si on est propre à inspirer l'amour. Je comprends le beau Salcède s'attachant aux pas des belles femmes; il les aime trop pour n'en pas être aimé. M. le comte s'est trompé de route, c'est lui qui eût dû se donner à la science, le mariage d'amour n'est pas du tout son fait.

Nous étions à Montesparre depuis six semaines, nous devions y passer deux mois. M. de Salcède avait promis d'y rester huit jours, et il ne parlait plus du tout d'aller en Allemagne comme il l'avait annoncé. Son pied, parfaitement guéri, ne pouvait plus lui servir de prétexte, et il n'en cherchait pas. Il n'avait plus, je crois, aucun projet, aucun but dans la vie; il aimait, avec ou sans espoir, il aimait, comme on dit, pour aimer. Les soupçons du mari allaient grand train, et je reconnus qu'il observait toutes choses encore mieux que moi. Un jour, je le vis en conférence très animée avec M. de Salcède. Je crus qu'ils se querellaient et finiraient par se battre; mais je les vis s'embrasser, et j'en conclus qu'il n'y avait rien ou que monsieur était radicalement trompé.

X.

Le soir, comme j'étais dans un coin du vestibule, madame descendait l'escalier sans me voir, et M. de Salcède montait. — On va danser, lui dit-elle, est-ce que vous vous retirez?

— Il le faut, répondit-il d'un ton navré.

— Comment, il le faut? Pourquoi?

— Je suis un peu souffrant.

— Si ce n'est qu'un peu, la danse vous guérira. Voyons, je compte sur vous. Promettez-moi de redescendre.

Il s'inclina et ils se croisèrent. Elle, légère comme un oiseau et légèrement vêtue de gaze, car il faisait très chaud, disparut dans les détours vaguement éclairés de la rampe. Lui, après avoir monté deux ou trois marches, se retourna et resta immobile, la suivant des yeux, en proie à une émotion si violente, que je crus qu'il allait mourir. Quand il fut remonté chez lui, je descendis à mon tour pour veiller aux rafraîchissemens de la soirée, et je me trouvai face à face avec le comte de Flamarande, qui sortait de l'ombre d'un couloir. Lui aussi avait observé, et il était plus agité encore que M. de Salcède; il était pâle comme la mort et parlait seul, les dents serrées comme s'il eût voulu rugir. — Il me trompe! disait-il. Infâme, infâme!

Il ne me vit pas, tant il était préoccupé, et descendit au salon, où M. de Salcède ne vint pas ce soir-là, au grand déplaisir de la baronne, qui ne s'en cachait guère. Madame, plus indifférente ou plus

habile, dansa gaîment et ne parut point contrariée. M. le comte ne la quittait pas des yeux. S'en apercevait-elle?

Le lendemain, Julie m'apprit que nous partions le jour même, et peu d'instans après le comte m'ordonna de veiller à ses paquets. Les chevaux de poste arrivèrent au moment du déjeuner. Monsieur fit croire à son hôtesse qu'il avait reçu de Paris des lettres pressantes, qu'une affaire grave le rappelait, qu'il lui fallait se hâter. M. de Salcède était là et reçut le coup en pleine poitrine. Il ne s'y attendait pas. Il croyait avoir apaisé les doutes de son ami. — Pourquoi ce départ? lui dit-il en l'attirant dans une embrasure où je me trouvais occupé à arranger une poulie de rideau qui ne marchait pas. Le rideau me cachait, et comme monsieur ne répondait pas : —Puisque ma soumission n'a pu désarmer vos injurieux soupçons, reprit-il, c'est à moi de vous céder la place. Je vais partir à l'instant même.

— Je vous le défends, répliqua le comte d'un ton sec. Ce serait affliger trop vivement Mme de Montesparre. Il vous a convenu de feindre avec elle, vous êtes forcé de continuer le rôle de prétendant.

M. de Salcède allait répliquer. Il m'aperçut au-dessus de lui sur un marchepied et ne répliqua point. On déjeuna, la voiture roula sur le sable du parterre. Mme de Montesparre paraissait désolée de perdre sitôt sa jeune amie; il me sembla, à moi, qu'elle était contente d'être délivrée d'une rivale si redoutable. Quant à M. de Salcède, il fit bonne contenance, et Mme Rolande, soit qu'elle fût une personne froide, soit qu'elle eût une grande force d'habileté, ne parut que surprise par l'événement et incapable de se révolter contre les circonstances.

A midi, nous roulions sur la route de Paris lorsqu'au détour que faisait la route en face du chemin de Flamarande, une roue cassa à la descente, et la voiture versa. Heureusement personne ne fut blessé, et on put faire tenir la roue tant bien que mal pour sortir de là; mais il fallait prendre un parti. Le relais de poste le plus rapproché était à quatre lieues; c'était un pauvre hameau où il serait impossible de faire réparer la voiture, qui certes n'était pas en état d'aller plus loin. M. le comte proposa à madame d'aller coucher à Flamarande. On chercha un moyen de transport; il n'y en avait pas. Madame, qui était la résignation même, assura qu'elle irait fort bien à pied, et on allait s'y décider lorsqu'un équipage passa sur la route et nous héla à grands cris.

C'était la famille de Léville qui s'en allait dîner à Montesparre et qui, voyant notre détresse, jugea que nous étions fous de ne pas retourner à ce bon gîte, où les moyens de réparer notre véhicule

étaient assurés. Ces braves voisins insistèrent tellement que monsieur dut céder pour n'être pas ridicule dans son caprice et inhumain pour sa jeune femme, condamnée à faire deux lieues à pied pour aller coucher sur la paille à Flamarande. On s'empila donc dans la voiture des Léville, la nôtre suivit de loin, au pas. Nous rentrâmes à Montesparre six heures après l'avoir quitté.

XI.

Nous trouvâmes la baronne toute seule. Ses hôtes étaient partis pour la chasse, et ne devaient rentrer qu'à la nuit. Elle s'empressa de réinstaller la comtesse dans son appartement, et, comme je défaisais la malle de monsieur dans le petit salon, j'entendis qu'il disait à la baronne : — Comment! tout le monde vous a quittée aujourd'hui, même Salcède?

— Même Salcède, répondit-elle. Il voulait bien me tenir compagnie; mais depuis quelques jours il a de violens maux de tête, et je l'ai forcé d'aller avec les autres. Que voulez-vous? il est habitué à vivre au grand air, nos salons l'étouffent.

On dîna donc avec les Léville, et on se retira de bonne heure sans attendre les chasseurs, qui avaient annoncé vouloir dîner chez l'un de ces messieurs; peut-être même ne rentreraient-ils que le lendemain. Ils avaient bien recommandé qu'on ne les attendît pas plus tard que dix heures. A onze heures, personne n'étant rentré, on ferma les portes. Mme de Flamarande, très fatiguée, s'était couchée; monsieur, très agité, restait au salon avec Mme la baronne. J'attendais, seul dans l'antichambre, qu'il se retirât et m'envoyât dormir, lorsque je crus entendre sonner à la grille. Je m'y rendis après quelque hésitation, n'étant pas sûr de ne m'être pas trompé. — Restez tranquille, me dit le jardinier, qui faisait office de concierge, je ne dormais pas; c'est M. de Salcède qui vient de rentrer. Les autres ne rentreront pas ce soir; on peut dormir.

Je m'étonnais de ne pas m'être croisé avec M. de Salcède, puisqu'il demeurait dans le corps de logis où étaient le salon et les appartemens de la baronne. Je jugeai qu'il avait pris par le parterre, et que j'allais entendre sa voix dans le salon. Il n'y était pas. Je me dis encore qu'il s'était peut-être un peu exalté dans cette partie de garçons, et qu'il avait été droit à son lit, sans vouloir se montrer. Un quart d'heure après, M. le comte quittait la baronne et me disait : — Je n'ai besoin de rien. — Personne n'est rentré? me demanda la baronne. — Je répondis que M. de Salcède était rentré seul.

— Eh bien! reprit-elle, où donc est-il, que nous ne l'avons pas vu?

— Il sera monté se rhabiller, dit M. le comte avec ironie, et vous pouvez encore le recevoir; il n'est pas bien tard.

Je suivis monsieur, qui prit le parterre pour regagner son rez-de-chaussée. Il ne s'étonna pas de voir la porte-fenêtre du petit salon ouverte, et il entra tranquillement; mais aussitôt j'entendis un cri étouffé et vis M. le comte ressortir en tenant à la gorge M. de Salcède, qu'il avait surpris chez lui. Monsieur n'avait aucune arme, sans quoi il l'eût certainement égorgé. Il essayait de l'étrangler, et sans doute la fureur décuplait ses forces; mais M. de Salcède, qui était plus fort que lui, se dégagea aisément et lui dit d'une voix assez calme : — Pas de bruit, au jardin! expliquons-nous au jardin!

Le jardin n'était séparé du parterre par aucun mur. Ces messieurs s'éloignèrent donc, je remarquai que le marquis tenait un bouquet qu'il n'avait pas lâché dans la lutte, et qu'il cachait sur sa poitrine sans que monsieur, exaspéré, y fît attention. Il ne pensait qu'à tuer son rival, car il se retourna et me dit : — Deux fusils de chasse, les premiers venus; on tirera au sort. Courez!

— Il n'en trouvera pas, répondit M. de Salcède; qu'il apporte le vôtre, vous en disposerez, si vous me trouvez coupable.

Ils s'éloignèrent, et mon premier mouvement fut de savoir si la comtesse était complice de l'entreprise par trop évidente de M. de Salcède. En mettant tout au mieux, il avait voulu lui dire un éternel adieu. S'y était-elle prêtée?

Je pénétrai dans le petit salon et n'entendis aucun bruit. La porte de la chambre à coucher était ouverte. Je m'avançai sur le seuil; madame ne se servait pas de veilleuse, tout était sombre. Je n'osai pas avancer, je restai à l'entrée, retenant ma respiration. Je saisis celle de la comtesse, égale et tranquille comme le souffle doux d'un enfant qui dort. Je ne pouvais pas pousser plus loin mes investigations; je remarquai seulement que sa fenêtre était entr'ouverte, retenue par l'espagnolette; elle dormait souvent ainsi, craignant beaucoup la chaleur.

XII.

Quand j'eus fini cette inspection sommaire, qui ne pouvait rien m'apprendre, je me gardai bien d'aller chercher le fusil demandé, et j'allai furtivement rejoindre les deux adversaires au fond du jardin. Ils parlaient avec animation, à voix basse, mais avec cette articulation nette et serrée qu'on a dans les grandes crises de la

vie. M. de Salcède subissait un rude interrogatoire, tout en protestant de l'innocence de ses intentions. — C'est vous, disait-il, qui m'apprenez la présence de Mme la comtesse dans son appartement; en y entrant comme en sortant, j'étais persuadé qu'elle n'y était pas. Je ne l'ai pas vue, je ne l'ai pas devinée. Je vous avais vus partir ensemble. Pouvais-je prévoir que vous étiez revenus?

— Vous avez appris par quelque hasard qu'un accident de voiture nous avait forcés de revenir.

— Je ne l'ai appris de personne.

— Vous l'avez appris par le concierge en rentrant.

— Nous n'avons pas échangé un mot, cet homme et moi.

— Pourquoi rentriez-vous ici quand tous vos compagnons restaient au rendez-vous de chasse?

— Seul je n'étais pas ivre, et leur bruit m'était insupportable.

— Vous êtes un maladroit, vous deviez feindre l'ivresse et dire qu'en entrant chez moi vous avez cru entrer chez vous.

— Je n'ai rien à feindre. J'ai cru entrer dans un appartement où il n'y avait plus personne.

— Eh bien! alors pourquoi? Expliquez donc cette charmante fantaisie!

— Je ne peux pas l'expliquer, on n'explique pas une fantaisie.

— Il suffit, reprit le comte. Il ne me convient pas que ma femme soit l'objet d'une fantaisie quelconque dans votre pensée. Nous allons entrer dans cette prairie au bout de laquelle est un petit bois, nous tirerons au sort, et celui à qui échoira le fusil tuera l'autre à bout portant.

— Non, Adalbert, non, nous nous donnerons rendez-vous à Paris, où dès demain je vais me rendre pour recevoir vos ordres.

— Vous espérez que jusque-là j'aurai faibli, qu'on m'aura persuadé... Non, je veux votre mort ou la mienne tout de suite. Charles ne revient pas...

Je me montrai et déclarai que le fusil de M. de Salcède était hors de service. — C'est faux, s'écria M. le comte, j'irai le chercher moi-même! et, s'élançant avec une vigueur soudaine, il fit un cri et tomba en portant la main à son côté droit. Sa maladie de foie, exaspérée par cette colère, lui ôtait la force de se venger sur l'heure. M. de Salcède le prit dans ses bras sans rien dire et le porta chez lui. Sur le seuil, il le remit à mes soins et disparut sans m'adresser un mot.

Madame parut s'éveiller d'un profond sommeil, et, tout effrayée de voir son mari évanoui, elle m'aida à le mettre au lit et courut appeler la baronne, qui ne s'était pas couchée, attendait toujours Salcède au salon et ne se doutait de rien.

Ces dames soignèrent le comte, qui revint à lui et ne parla de l'événement ni à l'une ni à l'autre. Je compris que je devais me taire aussi. Le lendemain de grand matin, M. de Salcède était parti, laissant à Mme de Montesparre un billet où il lui disait que son père était gravement malade, et qu'il courait le soigner. M. le comte, encore souffrant, ne se leva que dans la soirée, s'informant beaucoup de la voiture de voyage, qui ne fut en état de marcher que le jour suivant.

Nous étions à Paris quatre jours après l'événement que je viens de raconter. Le lendemain de notre arrivée, M. le comte sortit de bonne heure et rentra très pâle vers midi. Je devinai qu'il venait de se battre, et je l'examinai avec anxiété. — Je n'ai rien, me dit-il tout bas. Je suis vengé. Dans la journée, il m'envoya demander des nouvelles de M. de Salcède. Elles étaient fort mauvaises. — M. le marquis est fort mal, lui dis-je en rentrant. Il ne passera pas la journée, et son père est mort de saisissement en le voyant rentrer dans l'état où M. le comte l'a mis.

M. de Flamarande eut encore une crise, et quand il en fut revenu, il me dit de fermer les portes et me parla ainsi qu'il suit :

— Charles, j'ai été indignement trompé, mais je me suis trop cruellement vengé. D'un coup d'épée j'ai tué le jeune homme qui avait été mon meilleur ami, et le vieillard qui fut le meilleur ami de mon père. J'espère que je mourrai bientôt à mon tour, car je déteste la vie. J'ai fait mon testament, j'ai assuré votre sort. Puis-je compter sur votre éternelle discrétion? Vous seul au monde connaissez la cause de ce duel. Mme de Flamarande, quand elle l'apprendra, voudra qu'on lui explique tout. Vous n'expliquerez rien, vous direz que vous ne savez rien.

— Ce sera dire la vérité, monsieur le comte, car je ne sais rien, et il est possible que Mme la comtesse ne sache rien non plus.

— M. de Salcède aurait pénétré chez elle à son insu? Vous trouvez cela probable ?

— Je le trouve possible.

— Qu'aurait-il été faire chez elle, s'il l'eût crue partie ?

— Prendre quelque chose d'oublié par elle, respirer un parfum, un bouquet peut-être !

— Un bouquet? Oui! quand je lui ai percé la poitrine... le malheureux faisait semblant de se défendre... il se livrait!... On a trouvé sur lui un bouquet flétri... Ah! c'est cela, un gage de leur amour, le bouquet d'adieu! J'ai cru que c'était une manie de botaniste d'avoir ces fleurs sur le cœur en mourant. Il les a réclamées d'une main défaillante, et moi j'ai ordonné qu'on les lui rendît... On l'enterrera avec cela. Eh bien! il est plus heureux que moi, et il

me brave jusque dans la tombe! Il a été aimé un jour dans sa courte vie, et moi, je pourrais vivre un siècle... je ne le serai jamais!

XIII.

Je voulus le dissuader de cette triste pensée, que je ne partageais que trop. — Non, mon cher, reprit-il, vous vous trompez, aucune femme n'a pu m'aimer, et Mme de Flamarande se bornait à m'estimer. Ce n'est pas sa faute, je ne lui en veux pas. Je sais où gît le mal. Pour être aimé des femmes, il faut les aimer passionnément, et ce n'est pas ainsi que j'aime. Je n'ai pas cette dose d'enthousiasme et de folie qui fait qu'elles apparaissent comme des êtres supérieurs. Mlle de Rolmont m'a plu pour sa beauté, pour sa splendide organisation, qui promettait des rejetons vigoureux à ma famille. Il fallait cela pour la retremper, car je suis faible et maladif. J'ai été trop choyé dans mon enfance, je me promettais d'élever mes enfans dans de meilleures conditions d'hygiène... Mes enfans! Dieu merci, je n'en aurai pas, je n'en veux plus, je n'aurais plus la foi qui sauve! Ah! je suis bien malheureux!

Je crus qu'il allait pleurer, mais c'était un homme qui ne pleurait pas. Il se tordait les mains en parlant, c'était le paroxysme de son chagrin. Il me fit grand peine. Jusque-là, je m'étais dévoué par reconnaissance, je ne m'étais pas senti d'affection pour lui. Je n'aimais pas son ton cassant et sa politesse méprisante. Je le jugeais d'un caractère trop trempé en dédain et en rudesse pour inspirer la sympathie; mais quand je vis cet homme, si obstiné et si sec, s'épancher avec moi et me révéler les faiblesses de son esprit, je me pris d'un vif intérêt pour son infortune.

Je me disais bien qu'il est des agitations terribles, où, se renfermer en soi-même, c'est risquer d'éclater. Le comte avait dans ce moment un impérieux besoin de s'épancher, et j'étais le seul être au monde qu'il pût choisir, puisque, seul au monde, après M. de Salcède, je connaissais son secret, la cause de son duel. C'est notre destinée, à nous autres subalternes, d'être initiés forcément aux mystères des familles, et nous prenons souvent pour une confiance honorable le besoin que l'on a de nous. Je ne me faisais pas d'illusions là-dessus; mais la vue de cet être fort, que j'avais cru si supérieur à moi et qui semblait me demander aide et conseil, m'attendrit profondément. En ce moment, j'eusse donné ma vie pour lui, et je haïssais sa femme, qui le soignait pour une maladie de foie sans se douter du chagrin dont il était dévoré.

Le lendemain matin, je retournai à l'hôtel de Salcède, non pas de

la part de mon maître, il me l'avait bien défendu, mais comme si j'étais désormais attaché à Mme de Montesparre et chargé de lui écrire. On préparait les funérailles de M. de Salcède père. Quant au fils, il avait eu une certaine lucidité pour le voir mourir; mais il ne comprenait plus rien, son état paraissait désespéré.

Mme de Flamarande apprit dans la journée, par des visites qui lui vinrent, que le vieillard était mort et que son fils était mourant. J'étais présent quand elle reçut le coup. Elle ne m'en parut pas affectée comme je l'aurais cru; elle fit beaucoup de questions auxquelles on ne put répondre. L'affaire avait été tenue si secrète qu'en parlant d'une blessure grave et en supposant un duel, on ignorait encore avec qui M. de Salcède avait pu se battre.

Je rapportai les faits à mon maître. — Vous assurez, me dit-il, que Mme la comtesse a paru plus surprise que consternée? Ne se doute-t-elle pas réellement de la vérité?

— Ou madame est sans reproche, répondis-je, ou elle est d'une habileté de premier ordre.

— Toutes les femmes ont cette habileté-là! reprit-il, elles la trouvent dans leur berceau. Ce sont des êtres inférieurs en tout ce qui est bon, supérieurs à nous quand il s'agit de faire le mal. Pauvre de Salcède! il avait raison de les craindre, sa première expérience lui coûte cher! Et moi qui les défendais contre lui! Le diable m'emporte, je crois que j'ai été amoureux de ma femme!

Son rire sardonique m'effraya. — Monsieur le comte me paraît tourner à la haine, lui dis-je avec assurance; qu'il prenne garde à ce sentiment-là. C'est encore de l'amour, et c'est pire, c'est de la passion.

Son rire nerveux devint froid et triste. — Ah! si j'avais cela pour me sauver de l'ennui de vivre! dit-il en étendant sa main comme pour prendre la mienne, que, par respect, je retirai sans avoir l'air de le faire exprès; mais, ajouta-t-il en soupirant, je suis condamné à vivre sans autre préoccupation grave que celle de ma maladie physique. Triste souci pour un homme qui eût voulu employer sa force et sa raison à quelque chose de mieux! Non, Charles, la passion, une passion quelconque me sauverait de moi-même; mais je n'ai pas cette ressource, je me suis trop adonné à la clairvoyance dans les choses humaines. Je suis devenu misanthrope, rien ne me paraît plus valoir la peine d'être aimé ou haï.

— Vous avez pourtant savouré la vengeance...

— C'est une jouissance atroce, je n'en veux plus. J'ai cru qu'elle me soulagerait, elle a empiré mon mal physique et m'a plongé dans une profonde tristesse. Ah! s'il n'y avait pas eu là une question d'honneur, j'aurais tout pardonné!

XIV.

En ce moment, madame entra chez lui, et après s'être informée de sa santé, elle me demanda tout bas si monsieur connaissait la position de M. de Salcède. Je craignis une explication tragique, et j'engageai madame à ne pas parler de cette affaire à son mari, tant que sa crise hépathique ne serait pas dissipée.

Il n'en fut donc point question, et les jours suivans se passèrent sans que madame montrât un chagrin particulier. Elle envoya, il est vrai, plusieurs fois son valet de chambre prendre des nouvelles du blessé; mais le jour où M. le comte lui dit d'un ton glacé : — Savez-vous, ma chère, que le jeune Salcède a perdu son père et qu'il est lui-même fort mal? — elle répondit sur un ton d'angélique innocence : — Je sais cela, je ne voulais pas vous en parler pour ne vous point affecter; puisque vous êtes au courant, je vous ferai plaisir en vous apprenant que les dernières nouvelles de votre ami sont bonnes. On espère le sauver.

M. le comte pâlit et répondit : — Je vous en félicite!

L'étonnement de madame fut si sincère que j'en fus frappé, et mon regard suppliant engagea M. le comte à expliquer sa réponse aussi adroitement que possible. Madame reprit sa tranquillité et lui dit : — S'il est vrai, comme on le prétend, que M. de Salcède a été blessé en duel, je m'étonne qu'il ne vous ait pas pris pour témoin, et que vous n'appreniez qu'aujourd'hui ce qui le concerne.

M. le comte la regarda bien en face, puis il dit : — C'est moi qui ai frappé Salcède, parce qu'il se conduisait comme un enfant. Il compromettait une personne que j'avais le devoir de faire respecter.

— Et cette personne, reprit la comtesse, qui soutenait son regard avec l'immobilité du marbre, cette personne, c'est?..

— C'est Mme de Montesparre.

— Comment! vous vous êtes battu pour la baronne, vous?

— Je l'aime médiocrement, j'en conviens. Je la tiens pour une folle, mais elle est votre amie et n'avait pas d'autre défenseur que moi. Quand nous étions à Montesparre, je n'ai pas voulu faire de scandale; j'ai donné rendez-vous ici à Salcède. Voilà ce qui s'est passé. Vous le raconterez, si vous voulez.

— Jamais! s'écria madame, je ne veux écouter personne et ne répondre à personne sur un pareil sujet. Comment l'expliquerais-je? je n'y comprends rien. M. de Salcède compromettait Berthe! est-ce possible? N'avait-il pas l'intention de l'épouser? N'est-il pas un honnête homme, votre meilleur ami?

— Il n'est plus mon ami, je le tiens pour un traître, et je vous

avertis que nous ne le reverrons jamais; cela vous est assez indifférent, je suppose?

— La seule chose qui m'intéresse, c'est le danger auquel vous vous êtes exposé à mon insu et le chagrin qu'a dû ressentir Mme de Montesparre.

— Mme de Montesparre ne sait rien encore. Elle apprendra en même temps le danger et le salut de son amant. Est-ce vous qui vous chargerez de le lui écrire?

— Non certes, à moins que vous ne l'ordonniez; je ne saurais comment lui dire ce que vous m'apprenez. Je croyais leur liaison si pure et le caractère de M. de Salcède si loyal! Savez-vous, mon ami, que je vous en veux de m'avoir présenté comme un homme de mérite cet homme que je dois mépriser maintenant, puisqu'il vous a mis dans la nécessité de le châtier?

— Nous ne parlerons plus de lui, reprit M. de Flamarande avec une dignité froide, nous ne prononcerons jamais son nom, et, si vous voulez m'être agréable, vous ne parlerez jamais de lui avec Mme de Montesparre. La baronne n'est point une personne de votre âge. Elle a trop d'expérience pour vous. Je désire que votre grande amitié improvisée se calme assez pour que vous n'ayez plus lieu d'échanger des confidences.

— En ceci comme en tout, répliqua la comtesse, je ferai votre volonté.

Quand elle se fut retirée, le comte, qui m'avait fait signe de passer dans son cabinet, me rappela.

— Vous avez entendu, Charles? — J'hésitais à répondre. — Je désire, reprit-il, que vous soyez au courant de tout ceci. Savez-vous pourquoi j'ai fait ce mensonge à madame?

— Pour l'éprouver sans doute. Monsieur le comte n'espère pas qu'elle ignorera toujours la vérité.

— Je désire qu'elle l'ignore jusqu'à ce que je connaisse, moi, son véritable caractère. Que sait-on d'une femme? Celle-ci montre une douceur candide et me cache peut-être des abîmes de perversité.

— Oh, monsieur le comte! à seize ans, sortant d'une famille austère..., ce serait trop fort, c'est impossible.

— Nous verrons, j'observerai. Je ne peux rien savoir du passé, l'avenir m'éclairera.

Nous n'étions qu'à la mi-septembre. Ce n'était pas une saison pour s'installer encore à Paris. M. le comte emmena madame dans sa terre de Normandie. Je vis, à ses prévisions domestiques, qu'il comptait l'y garder longtemps. M. de Salcède allait réellement mieux, mais de longtemps, disait-on, il ne pourrait quitter sa chambre.

XV.

Comme nous nous installions à Ménouville, le facteur me remit une lettre pour madame. Elle était datée de Paris, mais je reconnus l'écriture de Mme de Montesparre, que j'avais eu l'occasion de voir plus d'une fois, et je crus devoir porter cette missive à M. le comte, qui m'ordonna de la lui lire. Je l'ai gardée, la voici :

« Mon amie, j'arrive à Paris le lendemain de votre départ; j'avais tant besoin de vous voir, de vous parler! Votre mari est vraiment trop cruel de vous avoir emmenée dans un pareil moment. Quel drame atroce! Je ne sais pas comment j'ai résisté. C'est l'espoir de sauver Salcède qui m'a donné la force d'accourir. Je le sauverai! Dieu m'aidera, mais quelle douleur de le voir étendu sur son lit comme une statue sur un tombeau! Savez-vous avec qui et pourquoi il s'est battu? C'est un secret bien gardé, je vous jure. Ils avaient pris pour témoins des amis discrets et sûrs, votre mari devait en être. Ne savez-vous rien? Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit? Je m'y perds, mais je le saurai! Plaignez-moi, ma chère beauté, et donnez-moi du courage; j'en ai tant besoin! Aimez toujours votre pauvre Berthe. »

Ne remettez pas cette lettre, me dit le comte. N'en remettez aucune avant quelle ne passe par mes mains. Je veux que Mme la comtesse rompe avec cette folle de baronne, qui se perd de réputation sans même y songer. Cette intimité lui a été funeste. Rien de pernicieux pour une jeune femme comme les confidences d'une veuve passionnée en quête d'un mari. Tout le mal est venu de là. J'ai été d'une confiance stupide. A force d'entendre parler d'amour et vanter Salcède, la comtesse a été troublée, surprise, enivrée. L'amour-propre s'en est mêlé. Enlever un fiancé à sa meilleure amie, nulle femme ne résiste à cela, c'est le plaisir des dieux.

— Il y a une chose qui m'étonne, monsieur le comte, c'est que, professant un si grand mépris pour les femmes et ne faisant point d'exception pour Mme la comtesse, vous la traitiez avec les mêmes égards que si vous n'aviez jamais eu le moindre soupçon sur son compte.

M. de Flamarande se laissait dès lors interroger par moi comme si j'eusse été son égal. Privé d'amis, — son caractère ne lui en faisait pas, — il n'était pas fâché de se montrer homme supérieur, ne fût-ce que devant son valet de chambre. Celui-là ne discutait pas et ne l'écoutait que pour s'instruire. — Apprenez, Charles, me dit-il, qu'un homme de ma sorte se conduit comme un petit bourgeois mal élevé quand il s'en prend à sa femme, coupable ou non; c'était à lui

de tout prévoir et de la mieux garder. Je n'ai ni colère, ni ressentiment contre Mme la comtesse. Le vrai coupable, c'est celui que j'ai puni et que je punirai encore, s'il s'avise de trop ressusciter. Le misérable! je ne lui pardonnerai jamais de m'avoir joué. Sachez, mon cher, que la veille de l'événement je l'avais interrogé comme un frère aîné. Prenez-garde, lui disais-je, vous n'aimez pas la baronne, vous la trompez.

— Je ne la trompe pas, répondait-il, je ne lui ai jamais parlé d'amour.

— Pourtant vous êtes très amoureux, cela se voit; c'est donc d'une autre?

— Ce n'est d'aucune autre.

— Salcède, vous mentez! vous êtes un enfant, j'ai eu tort de vous prendre pour un homme. Je vois que vous espérez me tromper; c'est inutile, je vois clair.

— Vous m'outragez, répondait-il. Je vous aime trop pour me jouer de votre honneur; il m'est sacré. Si un autre que vous doutait de ma loyauté, je lui en demanderais raison.

Il parlait avec feu, avec une sorte d'éloquence ardente, des bontés de mon père pour lui dans son enfance, de la protection que j'avais exercée sur lui à son entrée dans la vie, des services sans nombre que je lui avais rendus... J'étais dupé, vaincu, lorsqu'il eut l'imprudence de me dire qu'il respectait ma femme plus que je ne le faisais moi-même, puisque je m'inquiétais de l'admiration qu'elle inspirait et la croyais susceptible de courir un danger quelconque. Alors, s'oubliant, il me parla d'elle avec l'enthousiasme d'un dévot pour la Vierge des cieux, et je vis qu'il l'aimait passionnément. Je jugeai ne devoir pas lui dire que je le pénétrais. Je feignis d'avoir confiance en son honneur, il y croyait peut-être encore lui-même. Il pleurait, je l'embrassai, mais je ne le perdis pas de vue. Je l'avais prié de ne plus danser avec la comtesse. Il m'a obéi, mais comme son regret fut visible! Sans doute elle lui en a fait des reproches, et il a éclaté. Tout cela a marché si vite que je n'ai pu prévoir le rendez-vous du lendemain... Sous mes yeux!.. Ah! quelle audace! Non, non, je ne pardonnerai jamais! Si j'ai été épris de ma femme, je ne le suis plus. Son châtiment à elle sera de ne plus voir le monde, d'être sévèrement gardée et de consumer sa jeunesse sans amour, sans triomphes d'aucune sorte. Elle n'aura même pas le plaisir de me voir jaloux; je ne le serai pas. Il n'y aura pas de luttes, pas d'orages, dans mon intérieur; ce serait une distraction, je veux qu'elle s'ennuie, que sa beauté ne lui serve de rien, qu'elle soit privée de ces combats domestiques que les femmes adorent, je veux que sa force de dissimulation et de résistance s'épuise sans emploi. Voilà ce que je veux, et vous verrez, Charles,

vous verrez comme je m'entends à punir, sans qu'on voie la main qui serre le nœud coulant!

XVI.

M. de Flamarande était bien capable de se tenir parole. Il se fâcha avec tous ses voisins à propos de politique, en montrant tout à coup des idées exaltées qui lui étaient venues, ou qu'il feignit d'avoir. Il porta froidement à l'extrême son caractère quinteux et sa discussion tranchante. On s'éloigna de lui, il défendit à sa femme de faire des visites et des invitations, sous prétexte qu'il avait besoin de repos. Madame se résigna à la solitude avec une inébranlable douceur. Je croyais voir dans cette soumission la preuve de son innocence. M. le comte l'interpréta en sens contraire. — Elle sait, disait-il, qu'elle mérite pire que cela. Sa douceur que vous admirez tant est un aveu dont je prends note.

Mme de Montesparre écrivit une seconde fois.

« Vous ne m'avez pas répondu, Rolande! Je le comprends. Je sais à présent pourquoi. Vous ne pouvez vous résoudre à me parler de ce pauvre malheureux! Vous savez ce que j'ignorais, ce que je sais enfin; c'est votre mari qui l'a traité en ennemi mortel, en jaloux féroce. Ah! que je le hais, votre cher époux!.. Mais vous, Rolande, quel est donc votre rôle en tout ceci? Je m'y perds. Vous n'êtes pas coquette, peut-être aimiez-vous Salcède? Sans doute vous avez été flattée de l'emporter sur moi et de voir à vos pieds un jeune homme si accompli, si supérieur au triste mari imposé à votre inexpérience. Vous aurez eu un instant d'émotion que M. de Flamarande aura surpris. Quoi qu'il en soit, vous êtes une enfant, et je vous pardonne. Je me sens, dans ma douleur et mon humiliation, bien supérieure à vous, puisque je n'abandonne pas mon infidèle et me dévoue à lui, quoi qu'il arrive.

« Ne soyez pas surprise, si à l'avenir je cesse nos relations, et si j'évite de vous rencontrer. Vous portez un nom qui m'est désormais odieux, et, que vous soyez niaise ou perfide, je ne peux plus avoir de confiance en vous. »

J'étais d'avis que M. le comte me laissât recacheter cette lettre, afin que madame la reçût, et qu'on pût s'emparer de la réponse.

— Non, dit-il, la réponse ne serait qu'une protestation mensongère. Il n'y aura plus de confidence sincère entre ces deux femmes. Mettez cette lettre de côté, et qu'il n'en soit pas question.

Un matin que madame était un peu souffrante, le médecin, qui venait voir monsieur tous les deux ou trois jours, déclara, après examen et consultation, que Mme la comtesse était enceinte. Elle en

conçut une joie folle, et vint s'en vanter à monsieur, qui parut prendre fort bien la chose, mais qui me dit, dès que nous fûmes seuls : — Voilà qui résout la question, Charles ! cet enfant n'est pas de moi.

— Monsieur le comte croit pouvoir affirmer que cela est impossible ?

— Non, ces choses-là ne peuvent jamais s'affirmer que dans le cas d'absence ; mais je suis marié depuis six mois, je suis souffrant au point d'avoir peu d'espoir d'être père avant parfaite guérison. Ma femme réalise cet espoir juste au moment où je surprends un homme dans son appartement. Il y a de quoi réfléchir. Je réfléchirai !

Il se mit en effet à réfléchir beaucoup, pendant que madame se livrait à la joie avec une candeur qui tantôt me persuadait, tantôt me surprenait comme une audace exorbitante.

— Charles, me dit un soir M. le comte, j'ai réfléchi. C'est à vous de me renseigner sur la question légale. Votre père était très fin en affaires, vous devez l'être aussi. Quel est le moyen d'éluder une paternité douteuse ? Il doit y en avoir plusieurs.

— Il n'y en a pas un seul, monsieur le comte, à moins de quelque crime dont la pensée ne vous est sans doute jamais venue.

— Soyez tranquille, je ne suis pas un héros de mélodrame. Je méprise les choses tragiques, et ne connais rien de bête comme le crime ; mais je n'appelle pas crime la résistance à une loi inique, ma conscience proteste contre l'obligation de transmettre mon nom et ma fortune à l'enfant dont je ne suis pas certain d'être le père.

— Mais dans le doute, monsieur le comte...

— Le doute est pire que la certitude. Si j'avais la certitude, je réaliserais ma fortune, je ferais un sort à la comtesse et je m'expatrierais résolûment. Avec le doute, il faut que j'aie des égards pour elle ou que je sois universellement blâmé, car aucun époux n'a de certitude, et le doute est un état normal dont tous savent prendre leur parti.

— Et vous ne voulez pas prendre le vôtre ?

— Jamais ! Je suis l'homme de la stricte équité. J'ai été élevé dans ces idées-là. Je ne veux pas subir la loi avilissante que les autres acceptent lâchement. Voyons, y a-t-il moyen de cacher la naissance de l'enfant et de ne point le faire inscrire aux registres de l'état civil sous mon nom ?

— Non, monsieur le comte, il n'y a pas moyen sans risquer des peines qui ébruitent le secret.

Et je lui donnai une consultation en règle avec les textes de lois.

— Je savais vaguement tout cela, reprit-il, et depuis quelques

jours je compulse le code, moi aussi. Eh bien! je m'arrêterai à ma première idée. Il faut que l'enfant soit inscrit sous mon nom, et qu'il disparaisse aussitôt.

Le comte parlait avec tant de résolution que la sueur m'en vint au front. Il faut qu'il disparaisse! répétais-je machinalement.

— Vous êtes de mon avis, reprit-il. Il s'agit de trouver le moyen sans encourir les peines légales et sans enfreindre la vraie loi, la loi morale de l'humanité. J'y penserai encore. Pensez-y de votre côté.

XVII.

Une troisième lettre de Mme de Montesparre nous arriva sur ces entrefaites.

« Rolande, pardonnez-moi. J'ai été injuste, insensée. Je vous ai accusée, je m'en repens, vrai; pardonnez-moi. J'ai confessé tout doucement mon pauvre malade. Je sais maintenant toute la vérité; elle est cruelle pour moi, mais elle vous disculpe. Vous étiez aimée passionnément, et vous ne vous en doutiez pas. Je ne devrais pas vous le dire, mais j'aime les situations nettes, et après vous avoir offensée par mes soupçons, il m'est impossible de ne pas réparer ma faute par le pardon que je vous demande humblement. M. de Salcède ignore ce que je vous écris. Il espère que vous ne saurez jamais son amour; il serait mort plutôt que de vous le laisser pressentir. Il n'a pas de torts envers moi, ni envers vous, ni envers M. de Flamarande. Il n'a fait de mal qu'à lui-même! Il me témoignait une amitié qui est sincère, et qu'il ne m'ôtera jamais. Il vous respecte, il vous vénère et... il vous adore, ce n'est pas sa faute. Après votre départ de chez moi, il a voulu entrer dans votre chambre avant qu'elle ne fût rangée et occupée par une autre personne. Encore, non, je le fais plus coupable qu'il ne l'est. Il passait devant votre petit salon sans avoir rien prémédité; il ne voulait voir que vos fenêtres. Elles étaient ouvertes, et la lune éclairait un bouquet qu'il avait vu dans vos mains le matin et que vous aviez oublié sur la table de votre petit salon. Il a poussé la porte vitrée, il a pris le bouquet, il n'a pas même franchi le seuil de votre chambre, bien qu'il la crût déserte. Il se retirait au moment où votre mari l'a surpris. Celui-ci n'a voulu entendre à rien et lui a donné rendez-vous à Paris pour se battre. Salcède s'est battu comme un fou qui cherche la mort, et s'il n'a pas trouvé ce qu'il cherchait, c'est que Dieu ne l'a pas voulu. Il m'a montré votre bouquet taché de son sang. Ah! quelle passion, et que vous êtes heureuse, vous, d'être aimée ainsi par un tel homme! Mais il croit que vous le dédaignez, et, si j'étais égoïste, je souhaiterais, moi, qu'il en fût ainsi; j'aurais l'espérance

de le voir guérir au moral comme au physique. Quoi qu'il arrive, je reste votre amie à tous deux. Je l'emmènerai à Flamarande aussitôt qu'il sera capable de supporter le voyage. Envoyez-moi un mot pour lui, une parole de pitié et de pardon. Il ne la demande pas, il ne demande rien; mais il se tourmente affreusement de votre situation. Il craint que votre mari ne vous accuse de légèreté et ne vous rende malheureuse. Je le crains aussi. Rassurez-moi et répondez-moi, je vous en supplie. BERTHE. »

Mme de Flamarande semblait justifiée par cette lettre. M. le comte n'y crut pas. — Cette fois, dit-il, Salcède a eu de l'esprit. Il a fait sa paix avec la baronne en avouant un amour platonique et en lui laissant l'espoir d'être aimée par reconnaissance. La baronne n'est pas bien fière; elle pardonne tout, pourvu que le mariage s'ensuive. Elle veut ruser avec la comtesse et lui faire croire à une magnanimité dont nulle femme n'est capable, elle pas plus qu'une autre. Serrez cette lettre; la réponse ne serait pas plus sincère que la demande. Je ne veux plus de ces épanchemens féminins, qui ne sont que ruses et grimaces, et qui ont peut-être pour but de me tromper.

Une quatrième lettre de la baronne, qui vint deux mois plus tard, et qui était datée de Montesparre, disait :

« Je l'ai amené ici, où il a encore failli mourir en arrivant. Le voilà un peu mieux, mais je ne suis pas encore tranquille. Le souvenir de son pauvre père et la crainte d'avoir troublé votre ménage l'empêchent de guérir. Et vous, cruelle Rolande, vous ne répondez pas? Vous me gardez rancune, ou vous haïssez ce malheureux, qui meurt pour vous. Vous lui imputez les mauvais traitemens que votre mari vous inflige peut-être! Peut-être encore que M. de Flamarande intercepte nos lettres. Les miennes pourtant vous justifient avec une sincérité de premier mouvement qu'il ne peut pas méconnaître. De grâce, si vous le pouvez, écrivez-moi une seule ligne, un seul mot : *je pardonne!* Il ne le demande, ni ne l'espère; mais, si je pouvais le lui montrer, je suis sûre que je lui rendrais la vie. Ne soyez pas prude, ma chère Rolande. J'espère bien que vous ne vous reverrez jamais et qu'il vous oubliera; mais aidez-moi à le sauver. Dieu vous en tiendra compte. »

Cette lettre fut encore serrée dans un coffre à part sans être remise à Mme de Flamarande. M. le comte prétendit que la baronne, avec son esprit romanesque et son amour extravagant, travaillait à perdre entièrement la comtesse. Je n'étais pas convaincu par lui; il me permettait de discuter et de lui dire tout ce qui me semblait être à la décharge de l'accusée; mais à toutes mes allégations il

avait une réponse obstinée : — Qu'elle ne revoie jamais ni Salcède ni aucun homme capable de l'émouvoir, et surtout que l'enfant disparaisse ! Après cela, je compte la traiter comme si elle était justifiée.

XVIII.

Pendant que M. le comte faisait ces projets sinistres, sa pauvre femme remplaçait sa sérénité feinte ou organique par une joie inusitée. Je savais ce qu'elle disait à Julie, qui ne se faisait pas prier pour causer avec moi. — Madame est une étrange personne, disait-elle; elle a l'éclat de la beauté qui la fait paraître femme, mais en réalité c'est une enfant. Quand on pense qu'elle va être mère à dix-sept ans ! En vérité, c'est trop tôt ; elle ne sait rien de la vie, et ne se trouve pas malheureuse dans une situation qui désespérerait une personne raisonnable ; elle est capable d'aimer son mari, qui certes est un homme de mérite, mais qui est bien, en tant que mari, le moins aimable et le plus *grincheux* des êtres. Vous ne voyez pas, vous qui ne pénétrez pas dans l'intérieur de madame, comme il lui parle sèchement et du haut de sa grandeur. Il l'épilogue et la reprend à chaque mot; c'est comme un méchant vieux professeur avec une petite pensionnaire qu'il ne veut pas gronder, qu'il raille pour lui ôter toute assurance et lui rabattre l'amour-propre. S'il me parlait comme cela, à moi, je saurais bien lui dire son fait; mais elle, c'est comme un agneau que le loup regarde, elle tremble, ferme les yeux, et ne répond rien. Elle croit mériter ses dédains, elle se dit ignorante et sans esprit, et pense qu'il lui a fait beaucoup d'honneur en la prenant pour femme ; elle ne souffre pas que je le blâme en rien, elle assure qu'elle est très heureuse. Il pourrait la mettre dans une cave au pain et à l'eau sans qu'elle consentît à le trouver injuste.

Comme je demandais à Julie si sa maîtresse ne regrettait pas Montesparre, si son séjour prolongé dans un château désert ne lui causait pas de l'ennui : — Si fait, répondit-elle. Elle s'est ennuyée au commencement, mais elle s'en prenait à elle-même de ne pas savoir s'occuper comme M. le comte, qui s'enferme dans son cabinet et se plaît à lire toute la journée. Elle essayait de lire des livres d'histoire, mais elle n'y avait pas de goût, et elle bâillait sans cesse. Depuis qu'elle espère un poupon, elle est toute changée; elle se jette dans cet amour-là comme une femme qui n'en connaîtra jamais d'autre. Elle ne pense qu'à cela ; elle voit son bébé en rêve, elle cherche à dessiner sa figure, elle prie, elle pleure et elle rit. Elle aime son mari parce qu'il lui a permis d'être mère; elle dit que c'est bien heureux qu'il l'ait amenée dans cette solitude où

elle aura le loisir de ne s'occuper que de l'enfant, et la voilà qui coud des brassières et brode des petits bonnets. Et puis elle veut s'instruire, car elle compte faire la première éducation, et à présent elle lit, elle fait des extraits, elle dessine, elle tapote son piano; enfin c'est la plus heureuse des créatures. Ah! que Dieu lui a fait une grande grâce en la créant si simple!

— Vous voulez dire, comme disent toutes les femmes, qu'elle manque d'esprit et de jugement?

— Eh bien! répondait Julie, est-ce que ce n'est pas aussi votre opinion? M. le comte l'a choisie comme cela pour avoir à lui seul tout l'esprit du ménage; c'est bien dans son caractère.

La grossesse de madame devenait très apparente, lorsque M. le comte décida qu'on irait passer l'hiver à Sévines, près d'Orléans, au bord de la Loire. Il ne donna aucune raison de ce changement de domicile. Madame n'en demanda pas et fit ses malles. — Je serai heureuse partout, disait-elle à Julie. Est-ce que je ne porte pas mon trésor avec moi?

Quoique dans un pays riant et luxueux, Sévines était un endroit fort triste; ce grand fleuve déroulé en pays plat, avec de larges rives sablonneuses, ne valait pas la vue des falaises. Le parc était vaste et fort beau pour ceux qui aiment l'humidité des grands ombrages; mais, dépouillés de leurs feuilles et peuplés de corbeaux, ils étaient mortellement ennuyeux à regarder. M. le comte n'était pas venu à Sévines depuis la mort de son père. Son premier soin fut d'aller au cimetière de la paroisse pour visiter sa tombe, ce qui surprit les domestiques. Le cocher, qui était un des anciens de la maison, me dit, en le voyant agenouillé sur cette pierre : — Si M. le comte dit à présent des paroles douces à monsieur son père, ce seront les premières que le vieux aura reçues de lui. Je veux croire qu'ils s'aimaient, mais ils avaient le même goût pour la dispute et se querellaient toujours.

XIX.

Le comte me dit quelques jours après : — Charles, il faut vous mettre en route et trouver une nourrice pour l'aimable héritier que l'on me destine. Faites un bon choix. Je souhaite que l'enfant ne souffre de rien, mais il faut que cette nourrice ne soit pas de la localité et n'y soit connue de personne. Payez-la très cher et annoncez-lui qu'elle aura à m'obéir aveuglément et sans réplique. — J'hésitais; j'avais peur, je l'avoue, des projets de mon maître. Je lui déclarai qu'avant de les mettre à exécution je voulais les connaître. — Soit, répondit-il; tout cela est bien simple. Il faut que cette nourrice soit une veuve ou une fille mère, qu'elle n'ait pas de famille

ou du moins pas de proche parent. Aussitôt l'enfant enregistré et baptisé, je l'envoie loin d'ici avec elle. Il faudra qu'elle vive, là où je lui commanderai de se fixer, dans le plus strict incognito. Elle changera de nom, et l'enfant sera censé lui appartenir. Elle en aura tout le soin possible et attendra mes ordres. Dites-lui que c'est une fortune à gagner sans nuire à personne et sans courir aucun risque.

— Elle ne le croira pas, monsieur le comte; il y a du risque à se faire l'agent et le complice d'un enlèvement de mineur.

— Le risque sera pour vous et pour moi, Charles; mais nous agirons de manière à nous en préserver.

— Monsieur le comte veut que l'enfant vive dans de bonnes conditions de santé et qu'il ne souffre de rien?

— Je le veux absolument. Je n'ai pas d'aversion pour un être qui n'a pas conscience du bien et du mal.

— Si j'ai bien compris monsieur le comte, il veut que l'enfant en grandissant ignore qui il est, et que personne ne puisse le lui dire.

— Vous avez compris.

— Cela est très difficile à exécuter.

— Tout est possible avec de l'argent. Trouvez une femme honnête et malheureuse, vous la conduirez loin, très loin, hors de France, s'il se peut; du moins vous voyagerez aussi longtemps que l'enfant pourra supporter le voyage. Vous l'établirez dans quelque endroit sauvage, isolé. La nourrice l'y élèvera comme s'il était son fils, ni mieux, ni plus mal. Elle aura une forte récompense, si elle le mène à bien pendant trois ans. Vous la surveillerez d'ailleurs; mais inutile de lui dire tout cela d'avance. Qu'elle vienne au jour dit, et qu'elle ne sache rien, sinon qu'il faut m'obéir, n'obéir qu'à moi; c'est à vous de la choisir propre à l'exécution de mes desseins, c'est-à-dire libre de tout lien et prête à tout pour gagner honnêtement beaucoup d'argent.

— Et Mme la comtesse, que dira-t-elle?

— Ce qu'elle voudra. Il faut que l'enfant passe pour mort et qu'il le soit pour elle. Il mourra en nourrice. Voilà le thème.

— Et elle en mourra aussi, elle!

— Allons donc!

— Elle est déjà maternelle avec passion, monsieur le comte!

— Je ne veux pas qu'elle meure. Je la distrairai. Il y aura des larmes, je m'attends à cela; mais ma résolution est inébranlable. Je l'ai juré en arrivant ici, sur la tombe de mon père, car nous nous entendions, lui et moi, sur un point capital, l'honneur de la famille. Pas de bâtards, pas d'enfans étrangers! Le crime plutôt que la honte; mais je suis sans passions. Il n'y aura pas de crime; notre siècle s'entend mieux que les siècles passés à infliger le châtiment purement moral.

— Enlever un enfant à sa mère! Et si elle n'est pas coupable? Si on a pris son bouquet sans qu'elle le sût? si on est entré chez elle sans qu'elle s'en doutât? si cet enfant est le vôtre?

— Je n'en puis être sûr, tant pis pour elle! Une femme d'esprit sait toujours empêcher un homme de concevoir des espérances et de troubler la quiétude du mari; mais c'est trop discuter. Je suis venu m'établir ici pour être dans le véritable sanctuaire de mes souvenirs. C'est ici que j'ai fermé les yeux de ma mère, la femme sans reproche et sans faiblesse. Elle m'approuverait aujourd'hui et mon père m'aiderait. Refusez-vous de m'aider, Charles?

— J'obéirai, monsieur le comte, mais à une condition essentielle : c'est que vous signerez la déclaration que j'ai préparée après mûre réflexion, pour votre décharge et pour la mienne, au cas où nous serions découverts.

Voici ce que j'avais préparé : « Moi, comte Adalbert de Flamarande, je déclare que Louis-Gaston de Flamarande, mon fils, est envoyé par moi dans le midi pour y être élevé dans les conditions d'hygiène particulières que je crois nécessaires pour le préserver du mal héréditaire dont mon père est mort, et dont j'ai souffert toute ma vie. En faisant le sacrifice de l'éloigner momentanément de moi, je crois remplir mon devoir envers lui. »

Le comte hésita beaucoup à signer cette petite page. Elle lui semblait hypocrite et lâche. Il prétendait ne pas vouloir mentir. Je lui dis qu'en faisant passer l'enfant pour mort il mentirait bien davantage. — Non pas, reprit-il. Un accident subit comme celui dont je voulais profiter me dispensait du mensonge, tandis qu'il me faudra inventer je ne sais quel autre sinistre.

— Eh bien! obligez madame à consentir à la séparation. Persuadez-lui que la vie de son enfant l'exige pour les raisons que j'ai spécifiées dans la déclaration. Ce sera moins cruel quand vous lui direz, dès que vous la verrez en état de recevoir le coup, que cet enfant à peine connu d'elle est mort loin d'elle.

— Non, non! s'écria le comte. Je veux qu'elle le pleure amèrement. C'est là le châtiment, et il n'est que trop doux.

Puis, regardant d'un air sinistre le fleuve couleur de plomb qui reflétait un ciel gris et bas : — Il pleuvra encore, dit-il, et la Loire monte toujours! Évidemment le ciel est pour moi et avec moi. Donnez-moi cette déclaration, puisqu'il faut cacher le motif de ma vengeance pour en assurer l'effet!

XX.

Il la signa, et je promis de lui obéir. Ce qui me décida, c'est que j'avais la femme sous la main et que j'étais sûr d'elle. C'était une

suivante niçoise que j'avais connue à Paris, et qui, chassée pour une faute, était sans place et dans la misère avec un enfant naissant sur les bras. Je me rendis auprès d'elle et je m'assurai de son silence. C'était une personne fine et discrète, très bonne mère, et qui me posa deux conditions : elle voulait conduire dans son pays l'enfant qu'on lui confierait; elle avait là pour toute famille une sœur qui l'aimait et à qui elle avait, par lettres, avoué sa faute. Cette femme l'avait invitée à venir la trouver avec son enfant; elle irait donc et lui présenterait le nourrisson comme sien, tandis qu'elle mettrait son véritable enfant en nourrice aux environs de Paris. Elle s'engageait à garder le nourrisson trois ans, après lesquels elle comptait reprendre son enfant. Cette mère n'avait qu'un but, sortir de la misère et gagner de quoi élever son fils. J'exigeai de mon côté que la sœur ne serait jamais dans la confidence. Je payai une forte avance, et quand Mme la comtesse fut près de son terme, j'installai la Niçoise à Orléans, M. le comte ne voulant pas qu'elle parût dans la maison avant le moment nécessaire.

Pendant que nous faisions ces tristes préparatifs, madame cousait les dentelles autour du berceau de satin rose. Elle ne sortait plus de sa chambre, monsieur ne la voyait presque pas, et je ne la voyais pas du tout. J'étais content de ne pas avoir le spectacle d'une joie que je devais changer en désespoir, et j'évitais de causer d'elle avec Julie.

Le 15 mai 1841, madame ressentit dans la nuit les premières douleurs, et je partis en chaise de poste pour aller chercher l'accoucheur et la nourrice à Orléans. Il n'y avait qu'une lieue à faire; mais elle me parut mortellement longue. La Loire, dont je suivais les rives, montait d'une manière effrayante, et menaçait de me couper la voie au retour, si j'étais retardé à la ville. Il avait plu tous les jours précédens; le ciel était noir et le vent lourd. Le cocher me mena ventre à terre, et le médecin fut prêt en un instant. Il refusa la chaise de poste, disant qu'il connaissait le chemin mieux que nous, et monta dans sa voiture. Je courus chercher la Niçoise, qui, au moment de quitter son enfant pour la confier à une de ses amies, pleura beaucoup. Je dus la brusquer un peu pour l'emmener, et je la conduisis sans encombres à Sévines. Le jour paraissait quand j'aperçus dans l'aube pâle et grisâtre les grands arbres du parc au-dessus de la terrasse dont les eaux jaunes du fleuve battaient le pied. Mon cœur était serré; j'avais froid. Ce cocher qui fouettait avec rage ses chevaux effrayés par le mugissement de la Loire, cette femme qui pleurait à mes côtés, ce château où tant d'autres larmes plus douloureuses allaient couler..., tout était sinistre, et je tremblais comme un criminel.

Le médecin était déjà rendu, et déjà l'enfant était né; madame

n'avait pas fait entendre une plainte. M. le comte ne pouvait croire que ce fût déjà fini. On lui présentait son fils, qu'il ne regarda ni ne toucha. Il paraissait aussi calme que j'étais agité. — Tout va bien, me dit-il en me prenant à l'écart. J'avais bien compté sur une inondation à cette époque de l'année, mais en voici une qui dépasse mes espérances. Elle entre déjà dans le parc par le côté de la prairie. Dans la journée, votre Niçoise promènera l'enfant de ce côté-là. Il faudra qu'on la voie s'y rendre et qu'on ne la voie pas rentrer. Vous me comprenez?

— Où la cacherai-je?

— Dans mon propre appartement, où vous la conduirez par la galerie. Il s'agit de n'être pas vu. Je ferai une diversion. Veillez à tout. Dès la nuit, une voiture sera prête. Vous y monterez avec la nourrice et l'enfant, et vous filerez sur le midi sans vous arrêter nulle part; mais attendez. Je veux rendre la chose aussi peu tragique que possible. Appelez-moi le docteur.

Le docteur fut appelé, et, comme il vantait le courage et la belle humeur de Mme la comtesse : — Docteur, lui répondit M. le comte, méfiez-vous un peu de cette belle humeur-là. Madame est très nerveuse et très exaltée. Tâchez d'obtenir qu'elle repose et ne voie pas l'enfant avant quelques heures d'ici.

Le médecin crut devoir se conformer à cette précaution. Madame ne voulait pas dormir. Il l'y engagea en lui disant que c'était nécessaire. Elle voulait voir son enfant. Elle se plaignait doucement de ne pas le nourrir elle-même et de ne pas avoir encore aperçu la nourrice. M. le comte dut s'en mêler et lui parler de sa voix sèche et impérative. Elle se soumit, s'enferma avec Julie et dormit, vaincue par la fatigue.

XXI.

Cependant l'inondation se déclarait; le docteur n'osait pas se remettre en route. Les paysans riverains fuyaient éperdus en emmenant leur bétail et leur mobilier. Dans la maison, bien qu'il n'y eût aucun danger à craindre et qu'on fût très habitué à la vue de pareils sinistres, on était triste ou agacé, les femmes avaient peur ou se lamentaient sur les nombreux désastres que l'on pouvait prévoir. Vers une heure de l'après-midi, M. le comte alla voir la prairie, qui disparaissait rapidement sous les vagues chargées d'écume et de sable; il me commanda de faire sortir la Niçoise avec l'enfant. Il ne pleuvait pas; il y avait même un pâle rayon de soleil. M. le comte voulait qu'elle allât du côté de la prairie, qu'elle laissât tomber en cet endroit un châle et quelque objet appartenant à l'en-

fant, puis qu'elle fût ramenée et cachée par moi. Je devais ensuite donner l'alarme. On prendrait des précautions pour que la comtesse ne fût informée de rien. Au milieu de l'émotion produite par l'événement, je partirais, sans être vu, avec la nourrice et l'enfant, comme si j'allais à leur recherche. Tout était minutieusement prévu par le comte; mais je fus pris d'épouvante, et je refusai d'agir.

— Monsieur le comte, m'écriai-je, je vois bien que vous voulez éluder l'essentiel. Malgré vos promesses, vous espérez échapper à la loi. Il faut que l'enfant soit présenté à la municipalité, il faut que vous le reconnaissiez, il le faut absolument; autrement vous êtes passible de poursuites judiciaires, amende et prison.

— Je le sais, répondit-il. Je m'expose à cela, moi! reculez-vous?

— Oui, monsieur le comte. Rien d'illégal, c'est ma devise. Connaissant la loi par état pour ainsi dire, je serais inexcusable de l'enfreindre.

M. le comte me parla d'une somme considérable à gagner, et, voyant qu'il m'offensait sans me convaincre, il céda.

— La comtesse, dit-il, verra donc son fils! J'aurais voulu, dans son intérêt, qu'elle n'eût pas le temps de s'attacher à lui; mais puisque vous avez peur...

— J'ai peur de la tuer, m'écriai-je, et s'il faut vous le dire, je n'ai pas d'autre peur.

Il garda un moment le silence, puis il me dit d'un ton singulier : — Qu'on m'apporte l'enfant!

J'obéis à cet ordre étrange sans oser rien pressentir.

La nourrice apporta l'enfant.

— Laissez-le-moi, nous dit le comte, et retirez-vous.

La Niçoise eut peur, et par instinct retint l'enfant contre sa poitrine.

— N'avez-vous pas entendu? reprit le comte froidement. Placez-le sur mon lit et ne revenez que quand je sonnerai.

Nous sortîmes; mais moi je restai, l'œil et l'oreille collés au trou de la serrure. J'avais peur aussi pour la pauvre petite créature. J'étais résolu à la défendre, et je n'osais formuler ma pensée en moi-même.

Je vis alors une chose bizarre qui me fit douter de la raison de mon maître.

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

JOURNÉES DE VOYAGE

EN SYRIE

II.

GALILÉE, SAMARIE, JUDÉE (1).

Banias, 27 novembre 1872.

« Et voici que maintenant, enchaîné par l'Esprit, je vais à Jérusalem; ce qui doit m'y arriver, je l'ignore, » dit quelque part l'auteur des *Actes*. Nous aussi, cédant aux sollicitations secrètes de ce nom magique, nous remontons à cheval, par un heureux et lumineux matin, pour gagner à travers le long faubourg de Damas la porte du Pèlerinage, la Bawâbet-Allah. C'est de là que part en grande pompe, à l'ouverture du ramazan, la caravane de La Mecque. Nous sommes arrivés trop tard pour assister à cet épisode caractéristique de la vie musulmane : j'en ai été témoin en d'autres lieux, à Brousse, au Caire, à Constantinople, où il est l'occasion de cérémonies intéressantes. Le chameau sacré qui doit porter les présens du sultan au tombeau du prophète est introduit magnifiquement caparaçonné dans la cour du palais impérial. Sa hautesse remet elle-même aux ulémas, entre autres dons, un tapis de grand prix destiné au sanctuaire de la Caaba; les pèlerins rapportent en échange celui de l'année précédente, et la précieuse relique est donnée à quelque mosquée en renom. Des derviches vêtus de costumes bizarres et

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

éclatans accompagnent le chameau en chantant, en dansant, en agitant des bannières et des armes anciennes. En Égypte, j'ai vu suivant le vieil usage le cheik de la caravane passer à cheval sur les corps des croyans prosternés en travers de sa route, et, sans me charger d'expliquer le fait, je puis attester que les dévots se relevaient joyeux et intacts après cette périlleuse mortification. La foule s'ébranle derrière ses guides : ce n'est encore que le noyau de la pieuse armée qui parcourt l'Asie, grossissant de ville en ville, et arrive à Damas forte de plusieurs milliers d'hommes, de femmes, d'enfans; de là elle s'enfonce dans le désert, où bien des ossemens blanchis marquent la route traditionnelle. De ces pèlerins fatalistes, qui partent comme des oiseaux émigrans, sans bagages, sans vivres assurés, livrés à l'initiative individuelle, plus d'un ne verra jamais le but du saint voyage. Ainsi faisaient d'ailleurs les compagnons de Pierre l'Ermite, ainsi font encore les chrétiens indigènes qui se réunissent à cette même porte, au temps de Pâque, pour s'acheminer vers le Saint-Sépulcre. Agités par l'Esprit dont parle l'apôtre, ces courans humains se précipitent dans des directions différentes, obéissant à la même impulsion. — Un de nos amis, se rendant à Jérusalem, il y a quelques années, par le Jaulân et le Pont des Enfans de Jacob, rencontra une troupe de 50 à 60 pèlerins de la Haute-Syrie égarés dans les plaines transjordaniennes, sans cartes, sans armes, sans pain. Ces pauvres gens le supplièrent de leur servir de chef et de guide : touché de leur détresse, il abandonna bravement ses chevaux aux traînards épuisés pour marcher à pied à leur tête, les remit dans la bonne route, les aida à repousser les nomades, qui erraient déjà autour de cette maigre proie, et les conduisit sains et saufs au terme du pèlerinage. Telle est l'influence de l'énergie européenne sur ces natures molles et insouciantes, toutes de premier élan et d'imagination, que les Arabes fanatisés ne voulaient plus se séparer de leur sauveur et l'acclamaient pour leur émir.

Nous passons la porte consacrée en plus modeste équipage. Les chrétiens du faubourg, qui viennent puiser l'eau aux fontaines à grilles de fer ouvragé, nous jettent leurs souhaits de bon voyage jusqu'à la ville sainte. Le chemin serpente durant une heure entre les murs des jardins; à la limite où ils expirent avec le dernier filet d'eau, il se perd brusquement dans une solitude morne et vague, ancien cimetière où des styles déjetés sortent tristement du sable : c'est le désert qui commence. Longtemps les minarets de Damas dressent leurs têtes curieuses au-dessus de la mer de verdure qui les entoure; puis de légères ondulations de terrain ne nous laissent plus apercevoir que la chaîne bleuâtre du Djebel-Haurân.

Les journées de marche sont monotones dans la plaine nue et aride. Ici, comme dans la vie de mer, l'esprit ennuyé donne aux moindres incidens des proportions démesurées et un intérêt tout relatif que comprendraient difficilement ceux qui n'ont pas essayé de cette rude préparation aux petites joies du hasard. La rencontre d'un chacal, d'une bande de gazelles, sont les gros événemens de l'étape. Nous mettons deux jours à contourner les âpres contre-forts du Djebel-esch-Cheik, le *Vieillard des monts*, nom que les Arabes donnent à l'Hermon. Pas d'horizon, pas un arbre, pas une âme; la lande, puis un pavé de rocher où le soleil réverbéré flambe comme en plein été. Vers le soir du second jour, le paysage s'humanise et s'étend. Nous descendons par une rampe abrupte, entre des collines boisées de chênes-verts et de beaux oliviers, dans un petit village au pied d'un château gothique dont les ruines paraissent considérables; c'est Banias, l'ancienne Césarée de Philippe, à qui les Arabes ont conservé son nom plus antique de *Panéas*, la ville du dieu Pan, adoré dans ce site pittoresque. Un torrent sort en bouillonnant d'une grotte béante à la base d'une gigantesque paroi de rocher, et se cache humblement sous les platanes et les lauriers; c'est le Jourdain, appelé à de si illustres destinées. Le fleuve sacré se forme de trois sources, le Nahr-Hasbeya, qui descend du village de ce nom, au nord de l'Hermon, le Nahr-Leddan, petit affluent, qui se joint bientôt au Nahr-Hasbani, sorti de la caverne dont je viens de parler; mais quelle est l'étymologie de ce nom de Jourdain? Le cas n'embarrassait guère le bon Joinville, arrivant comme nous « un soir à l'anuitier devant la cité que en appèle Bélinas, et l'appèle l'Escriture ancienne Cézaire Phelippe. En celle cité sourt une fonteinne que l'en appèle Jour, et emmi les plainnes qui sont devant la cité sourt une autre très bele fonteinne qui est appelée Dan. Or est ainsi que quant ces deux ruz de ces deux fonteinnes viennent ensemble, ce appèle l'en le fleuve de Jourdain, là où Dieu fu bauptizié. » — Les eaux se fraient un passage à travers des amas de décombres antiques, des substructions, des colonnes, des cippes et des stèles dédiés au dieu Pan, à ces forces mystérieuses de la nature qui se révélaient aux anciens, ici comme dans le Liban, par ces sources jaillissant d'une muraille de rocher. Le torrent chrétien culbute tout ce vieux monde païen, disparaît profondément sous un admirable fouillis de végétation où l'on entend à peine gronder ses eaux, s'attarde obscurément dans les marécages, où il s'augmente des sources perdues, s'égare un instant dans les lacs, et en ressort grand fleuve sous le ciel : image sensible du culte baptisé dans ses flots.

Nous le traversons sur une chaussée métamorphosée en aqueduc

par l'eau accumulée entre les pierres disjointes : nous avons franchi un peu avant un pont antique et les fossés de la citadelle, dont il ne reste que des substructions de beaux blocs taillés en bossage; les Romains, ces maçons acharnés, ont passé par là. Durant cette impulsion éphémère de luxe et d'élégance italique qu'Hérode et ses fils imprimèrent à l'immobile Judée, Philippe, tétrarque d'Iturée, bâtit à Césarée des temples, des théâtres et des cirques, à l'heure où tout cela allait mourir; mais que sont ici les souvenirs classiques? Cette terre est la première pour nous où se soient posés les pieds de celui qui venait annoncer la bonne nouvelle; voilà à quoi nous songeons, tout émus, sous notre tente, en écoutant les chacals aboyer lugubrement dans la montagne.

Je suis sorti un instant pour inspecter notre campement; il présente ce soir un tableau bien pittoresque. Les tentes ont été dressées sur un tertre au bord du torrent, sous de hauts et sombres oliviers; les deux grandes formes blanches se détachent fantastiquement dans l'ombre. Quand une lumière s'éveille dans l'une d'elles, une lueur pâle filtre doucement à travers la cloison et fait penser aux beaux vers d'Alfred de Vigny :

> L'œuf d'autruche allumé veille paisiblement,
> Des voyageurs voilés intérieure étoile,
> Et jette longuement deux ombres sur la toile.

Dans les premiers arbres, des silhouettes noires et immobiles s'appuient sur de longs fusils : ce sont des sentinelles druses que le cheik nous a envoyées pour veiller cette nuit; la contrée commence à être moins sûre, les Bédouins pillards sont à craindre. Une clairière au centre des oliviers laisse voir le ciel constellé de clartés : c'est novembre, le mois des étoiles filantes; sous ces climats ardens, des myriades de bolides se croisent sans interruption dans l'espace et font ruisseler sur nous une pluie d'étincelles d'or qui s'éteignent à l'aube comme les lumières d'un temple après la fête.

Ce matin, avant de quitter Banias, nous avons fait l'ascension du château qui domine le village et que les Arabes appellent Kalat-es-Sobaïbeh. Bâtie, ruinée, rebâtie et augmentée tour à tour par les templiers et les Sarrasins, la citadelle de Banias est peut-être une des plus fortes, des mieux conservées et des plus intéressantes de toutes celles dont les croisades avaient couronné les montagnes de Palestine. Il faut une heure et demie pour gravir des pieds et des mains le rude sentier qui mène au nid d'aigle abandonné. Plus d'une fois nous hésitons à la peine, et nous nous prenons à rougir de notre mollesse en pensant que les croisés, des hommes de langue franque et de cœur chrétien, ont enlevé d'assaut à plusieurs reprises ces es-

carpemens. J'ai relu hier soir dans Joinville le récit de l'expédition que saint Louis y envoya de Tyr. La vue des lieux prête une singulière éloquence et une parfaite clarté à la narration du vaillant sénéchal. Plus heureux que les gens d'armes du comte d'Eu, nous gagnons sans encombre les murailles du château, où les chacals tiennent seuls garnison, et nous pénétrons dans l'enceinte par la poterne d'une des tours. L'eau croupit encore dans les vastes citernes abandonnées qui alimentaient la place; les figuiers et les pariétaires s'accrochent aux escaliers disjoints, grimpent sur les plates-formes des tours et regardent curieusement par les créneaux.

Nous nous asseyons sur le pan de mur le plus élevé, où un admirable panorama nous récompense de nos peines. A nos pieds, très profondément, le Nahr-Banias jaillit du rocher; le fleuve chaste et sacré s'échappe de la grotte dédiée à Pan, où se célébraient les mystères naturalistes du dieu païen, comme en témoignent encore les inscriptions grecques des niches creusées dans le porche. Le torrent, blotti quelque temps sous les roseaux et les sycomores, serpente dans la vallée, qui s'élargit bientôt et forme les marais de l'Ard-el-Huleh. La vaste plaine nue s'étend jusqu'au lac de Huleh, — les eaux de Mérôm de la Bible, — qui la limite à l'horizon. En face de nous, elle se relève au pied d'une chaîne de hautes montagnes qui court vers Saphed : ce sont les monts de Nephtalim, portant Kédès, la ville lévitique. Par-delà le lac et ses collines, voici des vapeurs bleues qui montent de la mer de Génésareth, et ces sommets à peine visibles au dernier plan, ce sont déjà les montagnes de Judée. La terre promise se déroule pour la première fois sous nos yeux dans toute sa majesté.

Saphed, Tibériade, 1er décembre.

Il ne faut pas moins d'une journée pour traverser les maremmes de Huleh et atteindre le lac. En sortant de Banias, on contourne la Colline du Juge, Tell-el-Kadi, petit tertre naturel, mais d'aspect bizarre et artificiel, où s'élève Dan, la vieille Laesch sidonienne. Le fleuve est encaissé dans une coulée basaltique, toute feuillue de platanes et de lauriers-roses encore en fleurs, qui me rappelle vivement les *potamî* de la Grèce : il n'y a que de l'eau en plus. On le quitte bientôt pour se rapprocher des montagnes, au pied desquelles on marche pendant plusieurs heures, laissant à gauche les marécages de la plaine. Une erreur de route serait fatale ici; on disparaîtrait vite dans la tourbe humide. L'aspect tout nouveau, le caractère de grandeur primitive du paysage, nous reportent aux âges bibliques. On songe involontairement aux scènes patriarcales des premiers jours du monde. Parmi d'immenses champs

de cannes et de roseaux, de nombreux troupeaux paissent en liberté; les buffles, paresseusement vautrés dans la vase, roulent ces gros yeux blancs qui éclairent si singulièrement leurs mufles noirâtres; les chameaux lèvent leurs grandes têtes dodelinantes entre les herbes. Des milliers d'oiseaux d'eau de toute espèce volent au-dessus d'eux. Çà et là, l'homme apparaît, sauvage et primitif lui-même au-delà de toute expression. Ce sont des Bédouins pasteurs, les premiers que nous ayons rencontrés. Les uns, gardant solitairement leurs troupeaux, se dressent dans les roseaux, appuyés sur leurs longues lances, drapés dans une couverture blanche, immobiles et contemplatifs comme de maigres statues de bronze. Ainsi j'ai vu parfois la silhouette d'un uhlan surgir des taillis des Ardennes. Les autres sont assis ou couchés à l'ombre rare de quelques arbustes; silencieux et farouches, ils nous regardent passer sans donner un signe d'étonnement, bien que cette route soit en dehors de l'itinéraire habituel des voyageurs et que l'Européen y soit encore une rareté. Des yeux de feu, des dents blanches comme l'ivoire, animent seuls ces figures hâves, amaigries par les privations, tannées par le soleil, contractées par les fièvres paludéennes. Ce sont surtout des Turcomans qui parcourent l'Ard-el-Hulch; leurs misérables tentes, faites de nattes de jonc ou de peaux de chèvres noires tendues sur un pieu, forment de loin en loin dans le marais des hameaux ambulans. On dirait à peine des demeures humaines, si le feu, attribut de l'homme le plus déshérité, ne flambait devant les portes. Quelques-uns cependant poussent une grossière charrue d'une main inexpérimentée; mais la plupart veillent, oisifs, sur les bestiaux disséminés dans la plaine, jouant avec leurs fusils ou leurs lances et regardant le ciel comme les pâtres de l'antique Chaldée. Ils n'ont pas fait un pas en six mille ans, vivent comme ces premiers hommes, meurent comme eux... et comme nous, me dira-t-on. Que faut-il de plus après tout pour en arriver à ce même dénoûment?

Nous campons à Aïn-Mellâah, au bord d'une large source, où une de ces tribus de Turcomans entrave ses chevaux devant les tentes de nattes, médiocres voisins qui nous forcent à faire bonne garde la nuit. De là, une heureuse inspiration nous pousse à nous détourner vers l'ouest, au lieu de descendre le fleuve jusqu'au lac de Tibériade, et à gravir les montagnes pour aller coucher à Saphed; la curieuse petite ville est ignorée des voyageurs, aucun ne devrait pourtant l'omettre dans son itinéraire. — Dans le triangle renversé formé par les sommets de deux collines, Saphed surgit tout à coup, fraîche oasis d'oliviers, de figuiers et de vignes, abritant les terrasses de maisons de coquette apparence, le tout enjambant trois monticules et les ravines qui les séparent, et couronné par les ruines d'un vieux

château-fort. Ce tableau tout fait est majestueusement encadré par les montagnes que nous découvrons derrière au même instant; les lignes des crêtes se coupent et se mêlent comme les hachures mal tracées d'un croquis, en se dégradant à chaque plan par nuances bleues toujours plus douces, depuis l'indigo sombre du Thabor, plus proche de nous, jusqu'à l'azur douteux des dernières montagnes de Samarie. Tout nous est nouveau et surprenant à mesure que nous pénétrons dans la riante petite ville; elle sent, dirait-on, qu'elle doit se faire pardonner son origine obscure (la Bible n'en parle pas) par sa grâce actuelle. Nous arrêtons nos chevaux à une fontaine en pierres blanches, sous de beaux oliviers, en dehors des portes : de jeunes Juives d'une admirable pureté de type viennent y puiser l'eau à la chute du jour, soutenant de leurs bras repliés leurs grandes amphores posées sur la tête, drapées dans leurs voiles antiques, dans l'attitude classique et sculpturale des canéphores. C'est la Bible apparue toute vivante et éloquente : les mœurs primitives qu'elle raconte n'ont pas changé; c'est encore à la fontaine qu'on accueille les étrangers, que se racontent les nouvelles et que se font les mariages comme au temps de Rébecca et d'Éliézer.

Nous nous engageons en suivant le petit ravin dans la ville; nous arrivons sur la grand'place, où viennent se joindre, descendant au flanc des trois monticules, les trois quartiers des musulmans, des Juifs et des Algériens. Une tribu est venue s'établir ici de notre colonie d'Afrique, il y a quelque douze ans, à la suite d'une insurrection. Nos tentes sont dressées là; par une coupure qui s'infléchit au sud, une large échappée de vue nous permet d'apercevoir un coin de la mer de Génésareth. Le beau lac révéré dort tranquille entre ses bords escarpés, dans une vasque de rochers aux tons d'or bruni; la nappe bleue enchante le regard, qui finit par s'altérer d'eau comme la gorge dans ces montagnes brûlées de Palestine. Comment faire comprendre à ceux qui n'ont jamais quitté nos pays, gâtés par la verdure, le charme et la bénédiction de l'eau en Orient? — Assis devant la tente, nous suivons avec un vif intérêt le mouvement de la place, très considérable pour un petit bourg arabe perdu dans ces déserts, et très varié par le mélange de la population. Les Juifs, bizarres et malpropres dans leurs souquenilles européennes, croisent humblement le Bédouin, aussi misérable et aussi sale, mais qui du moins marche fièrement, la tête haute. Les cheiks algériens, les soldats du *mutésellim* turc, passent au galop sur de beaux chevaux, — et toujours la procession des canéphores aux voiles blancs, qui vont des fontaines aux maisons. Devant les portes, dans de petits fours coniques en terre battue, de un à deux pieds de haut, les ménagères font cuire sous la cendre la galette plate, sans

levain, de farine d'orge. C'est le pain rudimentaire qu'on mange ici depuis les patriarches. Abraham recevant les anges disait à Sarah : « Fais cuire des galettes sous la cendre. » Chaque maison est coquettement blottie sous un olivier ou un caroubier planté à l'angle de la terrasse. Elle nous restera comme une des plus agréables surprises de nos voyages, l'apparition de cette ville gracieuse, que le poète du *Cantique* eût comparée à un chevreau gambadant sur toutes ses collines et dans tous ses ravins.

Nous venons de visiter le quartier juif, où notre curiosité a été éveillée au plus haut degré. Les fils d'Israël accourent se fixer ici en grand nombre pour y attendre le Messie, qui, d'après la tradition talmudique, naîtra à Tibériade et montera établir son trône à Saphed. Ils y sont couverts par la protection de l'Angleterre et dépendent directement du consul britannique à Jérusalem. — Rarement assemblage d'hommes m'a plus frappé. — Imaginez, des deux côtés d'une longue ruelle, des bouges fétides, hantés par mille menus commerces, dans chacun desquels se tient un vieillard digne de poser pour Rembrandt ou une sorcière du sabbat, sans compter les enfans aux longues boucles pendantes; car ce sont là des Juifs du nord de l'Europe, venus un peu de toutes parts, mais surtout de Pologne, de Russie, de Valachie, et qui ont gardé l'étrange et sordide costume que chacun connaît : lévite noire, graisseuse et rapiécée, chapeau conique, casquette de mougik ou, coiffure bien paradoxale sous ce soleil de plomb, l'immense bonnet de fourrure aux ailes débordant la tête. Quelques vieillards à longue barbe blanche ont encore une certaine majesté; d'autres offrent les types les plus appropriés que puisse rêver un pinceau réaliste pour personnifier l'usure et la rapacité : le nez crochu, les deux boucles en tire-bouchons battant sur les tempes, le signe distinctif de la secte caraïte, les yeux rouges éraillés et clignotans, usés par les maladies mosaïques. Sur ces traits communs à tous, la vulgarité des basses classes européennes où ils ont vécu se marie à une expression de terreur constante, trop justifiée par la répulsion dont ils sont l'objet dans tout l'Orient. Rien ne peut rendre cet extérieur de malpropreté résignée et repoussante qui semble vouloir fléchir le mépris. Tacite les voyait déjà ainsi quand il s'étonnait de leurs « mœurs sordides, » *Judæorum mos sordidus.*

Presque tous parlent l'allemand. Ils répondent, avec la défiance inhérente à cette race persécutée, aux questions que nous leur faisons dans cette langue. Ils sont là, nous disent-ils, des Juifs de toutes les parties du monde, établis depuis dix, douze, quinze ans sur la terre de leurs pères, pour y mourir en paix. — Le lieu le plus curieux de ce curieux quartier est la synagogue. Je colle mon re-

gard aux vitres huileuses et troubles, et je ne peux le détacher de ce tableau, bien propre à fasciner l'imagination d'un peintre. La salle, carrée et sombre, a pour tout meuble et ornement quelques lampes d'étain suspendues au plafond, des bancs et des pupitres de forme gothique; sur un rayon, des tomes dépareillés de la Bible, du Talmud, de la Mischna. Devant les pupitres, quatre vieillards sont assis : je renonce à décrire ces figures pharisaïques, noyées dans leurs immenses barbes blanches et dans les ailes de bonnets de fourrure larges comme des parasols; courbés sur le texte hébreu, ils épellent avec une modulation gutturale et un balancement de tête rhythmé les versets des prophètes qui leur promettent le rétablissement de Sion.

Ce spectacle est bien fait pour arrêter la méditation. Voilà donc ces hommes dont la vie n'est d'habitude qu'une course effrénée vers le lucre; ils ont quitté des commerces florissans peut-être, dans des pays où ils étaient libres et protégés, pour venir dans cette pauvre bourgade sans trafic, sans argent, livrés aux insultes égales des chrétiens et des musulmans, qui les traitent avec plus de mépris que les chiens du bazar; ils y endurent sans une plainte les outrages, la misère, les maladies du climat, pour avoir le droit de pleurer en secret dans le royaume de David, d'y attendre celui qu'ils espèrent, et, s'il ne vient pas, de laisser leur dépouille dans la terre d'Abraham. Race étrange et vraiment mystérieuse, ce peuple qui attend, qui se passe de génération en génération son indestructible espérance, comme le flambeau du poète latin ! Patiens, parce qu'ils durent depuis quatre mille ans, ces pauvres honnis sourient à on ne sait quelle lumière incertaine, qui recule sans cesse devant leurs yeux; immobiles et préservés, ils ne se mêlent pas aux peuples qui passent et restent au milieu d'eux pour subir l'outrage de tous, comme ces oiseaux de nuit rencontrés de jour que poursuivent tous les oiseaux du ciel; seulement les plus malheureux viennent mourir sous la botte du Turc, près des cercueils de leurs pères. Ému de compassion à la vue de tant de misère et de foi, on est tenté de crier à ces aveugles, qui interrogent les montagnes de Galilée leur demandant celui qui est venu il y a dix-huit siècles, les paroles de l'ange aux disciples : « Galiléens, qu'attendez-vous à regarder le ciel (1)? »

(1) Faut-il ajouter que ces peintures et ces réflexions, inspirées à tous les voyageurs par la singularité des Juifs de Palestine, ne peuvent toucher en rien les nombreux Israélites qui se sont fait par leur industrie, leur intelligence et leur patriotisme une place honorable dans nos sociétés européennes? La plupart d'entre eux seraient les premiers à s'attrister de la déchéance morale et matérielle dans laquelle semblent se complaire leurs coreligionnaires de Syrie et à plaindre une caste qui s'est volontairement séparée du reste de l'humanité.

Nous sommes descendus de Saphed au bord du lac par une succession de plateaux sans intérêt. Vue d'en bas, la jolie ville pyramide sur la hauteur avec je ne sais quelle grâce altière et aérienne qui a conduit tout naturellement les rabbins de Tibériade à l'identifier avec la nouvelle Sion, la cité céleste promise par le voyant, qui brillera sur la montagne à la fin des jours. Sur les pentes que nous laissons à notre gauche, de nombreuses ouvertures, anciennes caves sépulcrales, trouent le rocher; c'étaient les tombeaux déserts où habitaient les possédés de l'Évangile : aujourd'hui les bandes de pillards qui désolent la plaine s'y réfugient quand l'autorité turque, bien nominale dans ces contrées, tente une démonstration quelconque pour nettoyer le pays.

Nous rejoignons le lac au hameau d'El-Mejdel, l'ancienne Magdala, la patrie de Marie la Repentie. Nous côtoyons pendant une heure la grève caillouteuse, calme et triste entre ses falaises de rocher sans végétation; au tournant d'un promontoire apparaît l'enceinte de murailles, flanquée de grosses tours, ponctuée par des minarets et des stipes de palmiers, où Cheik-Daher enferma au siècle dernier la petite ville de Tabarieh, corruption arabe du nom de *Tibériade*. C'était un terrible homme que ce Daher. Issu de la puissante tribu des Beni-Ziadneh, il s'était allié aux Druses de la montagne, et avait pris à sa solde des aventuriers de toute race, Égyptiens, Arnautes, Grecs renégats. A la tête de ces forces, il se tailla un petit royaume qui s'étendait d'Acre à Tibériade, et le maintint durant un demi-siècle, avec des alternatives diverses, contre les lieutenans de la Porte. A quatre-vingt-dix ans, il combattait encore à la tête des cavaliers druses. Enfin, traqué par les mameluks, abandonné et vendu aux Turcs par ses fils, ce roi Lear du désert tomba dans une embuscade de son rival, Djezzâr-Pacha : celui-ci, pour justifier le surnom de boucher qu'il avait mérité, trancha la tête du vieux rebelle et la fit saler pour l'envoyer à Constantinople. — Le tremblement de terre de 1837 n'a laissé debout à Tibériade que quelques masures où des Juifs attendent le Messie dans des cloaques peu faits pour l'attirer. Des chrétiens grecs et une douzaine de latins y ont une petite église desservie par un franciscain de la mission de Nazareth. Tout cela est bien peu de chose, et pourtant l'effet général de la ville et des murs, venant mourir dans les vagues de cette belle mer de Génésareth, rayonnante de lumière, solitaire et silencieuse dans sa ceinture de montagnes, est ravissant.

Ce tiède bassin, ces vallées fertiles, abritées de toutes parts, maintenues par la masse d'eau à une température égale, devraient être le jardin de la Syrie. De beaux palmiers égaient par endroits les mi-

sérables rues de la bourgade, et nous voyons dans l'enclos du moine italien des bananiers chargés de fruits : le moindre effort serait ici récompensé par tous les trésors d'une terre impatiente de produire; mais nul ne s'inquiète de le tenter. Dans la ville, aucune apparence de commerce, même le plus élémentaire, en dehors des denrées premières. C'est le caractère original et surprenant pour l'Européen de toutes les agglomérations de Palestine : chacun n'y est occupé que du développement de la vie religieuse sous la forme avec laquelle il la conçoit. Longtemps les Juifs ont eu ici une école, célèbre dans tout le moyen âge, qui avait succédé directement à l'autorité du sanhédrin après la ruine de Jérusalem : la synagogue de Tibériade était la Sorbonne du monde israélite, gardienne du dépôt des traditions, interprète officielle du Talmud : dans tous les *ghettos* d'Occident, on recevait avec respect les commentaires et les décrets émanés de ses docteurs illustres, Judas Hakkodech, Akiba et leurs successeurs. Les pauvres rabbins à calotte de fourrure que nous rencontrons n'ont conservé qu'un souvenir lointain de cette forte érudition, de cette dernière activité doctrinale du Vieux-Testament.

Nous allons visiter le *padre* qui garde la chapelle bâtie sur l'emplacement de la pêche miraculeuse, à ce qu'il affirme. Il nous raconte, à l'appui des récits évangéliques, que ce bassin, si calme d'apparence, est bouleversé durant la mauvaise saison par des tempêtes d'une violence incroyable. Le soir, le clapotis de la lame est encore assez fort pour bercer notre sommeil de sa voix sacrée, au fond de nos tentes dressées sur la grève, en dehors des murailles.

Deux barques exploitent seules aujourd'hui ce lac si poissonneux; les successeurs de Pierre et d'André les poussent à l'eau demi-nus, comme c'était l'usage des pêcheurs d'après l'Évangile : *præcinxit se quia erat nudus*. Nous en avons affrété une pour aller à la recherche de Capharnaüm. J'aurais voulu faire le tour entier du lac, qui mesure en chiffres ronds 20 kilomètres de long sur 10 de large; mais il faudrait trois ou quatre jours pour en venir à bout avec les moyens nautiques désespérans dont nous sommes en possession. Nous nous abritons tant bien que mal à l'arrière de la lourde barque, sous un soleil de plomb, sans un souffle d'air pour soulever la voile : à l'avant, deux Arabes battent l'eau nonchalamment avec des rames informes, en rhythmant leurs mouvemens sur ce chant traînant et cadencé dont tous les Orientaux s'accompagnent dans les travaux pénibles : aujourd'hui encore le manœuvre syrien et le fellah d'Égypte soulèvent les pierres avec la même gamme plaintive qui encourageait les captifs de Babylone ou de Memphis bâtissant les tours et les pyramides. Nous mettons plusieurs mortelles heures pour remonter au

nord jusqu'à l'endroit où le Jourdain tombe dans la mer de Galilée en tournant une large barre, formée par les atterrissemens de sable. De là nous rangeons la rive nord-ouest en revenant vers El-Mejdel. Les gens du pays montrent à Tell-Houm l'emplacement de Capharnaüm; ainsi le veut la tradition. La critique ne se rend pas aussi facilement à cette attribution : pour les uns, la ville où habita Jésus-Christ devrait être placée un peu plus loin, à Aïn-Tabiga, — pour d'autres, plus loin encore, à Aïn-et-Tin; Tell-Houm serait cette Chorozaïn contre laquelle le Sauveur lançait l'anathème. L'aspect uniforme des monticules qui circonscrivent au nord le bassin du lac et l'absence de données plus précises que les vagues indications des évangélistes rendent ces conjectures bien hasardeuses. Peu m'importe d'ailleurs, je l'avoue, l'identification de la demeure de Jésus avec telle ou telle colline qui n'en garde plus de trace; ce qu'il faut se dire, c'est qu'il a foulé tous ces lieux, qu'il a prêché sur toutes ces montagnes la parole nouvelle, que toute cette vallée élue a été le sillon où ont germé ces semences de vie. Chacun de ces champs, de ces flots, de ces ravins, a inspiré une de ces populaires homélies où la doctrine de charité qui n'était encore qu'un thème de philosophie pharisienne, la consolation de quelques docteurs du sanhédrin comme Hillel, de quelques rêveurs esséniens, s'est faite pratique et accessible aux humbles, est devenue l'espoir et la récompense des sueurs secrètes du pauvre, de ses pleurs ignorés.

Si vraiment Tell-Houm est l'emplacement où s'éleva Capharnaüm, « la ville exaltée jusqu'au ciel, » quel contraste aujourd'hui! Sur la grève déserte, parmi les roseaux, une douzaine de tentes noires, habitées par les Bédouins fellahins, rampent à demi enfouies sous le fumier des troupeaux. Ces nomades, les plus misérables que nous ayons vus, viennent nous contempler de la plage en nous assourdissant de l'éternel refrain de la mendicité orientale, *bakchich, bakchich!* Les enfans sont nus comme la main, les femmes à peine vêtues de haillons innomés, les hommes assis autour d'une longue lance fichée en terre devant la tente du cheik; tous portent les stigmates dégoûtans de la malpropreté, de la misère volontaire et de l'abrutissement. — *Væ tibi Chorozaïn!*

Sur ces rives hantées par des pâtres et des bandits, une civilisation florissante a brillé un instant. Une couronne de cités riches et élégantes se mirait dans les flots de cette mer que sillonnaient leurs embarcations : Capharnaüm, Bethsaïda, Chorozaïn, Magdala, Tibérias, et, plus au sud, Gadara, Hippos, Tarichée, Emmaüs, renommée pour ses eaux sulfureuses où de beaux bains arabes s'élèvent encore sur l'emplacement des thermes d'Hérode, à deux portées de fusil de notre campement : villes de science et de plaisir, vivifiées

par l'esprit juif, embellies par le goût romain. La féconde vallée livrait à la culture ses richesses tropicales, une population nombreuse l'habitait. C'était l'heure où la Galilée, séjour préféré des Hérodes, éclipsait presque la fortune de Jérusalem; mais voici qu'un jour la malédiction irritée tombe sur cette Décapole, sourde à la parole de salut; aussitôt la guerre civile et étrangère, la dévastation, le pillage, tous les fléaux se déchaînent sur elle, détruisant jusqu'au souvenir de ses splendeurs. La terre maudite refuse désormais de porter des cités et des fruits; le silence et la solitude se sont faits pour les siècles sur la mer de Génésareth; aucun bruit humain ne saurait plus les troubler, rien n'y viendra distraire la méditation du passant, hormis le grondement de la houle aux jours d'orage, demeuré comme un écho de l'anathème. — *Væ tibi Bethsaïda!*

Nazareth, le Carmel, Esdrelon, 1er-5 décembre.

Nous disons adieu pour quelque temps au Jourdain, que nous retrouverons à son embouchure dans la Mer-Morte, et nous reprenons notre route à l'ouest pour gagner Nazareth, le Carmel et la mer. On s'élève par des plateaux superposés au-dessus du lac; le dernier, celui de Kouroun-Hattin, est le champ de bataille où Saladin remporta sur l'armée chrétienne, commandée par Guy de Lusignan, en 1187, la victoire décisive qui mit entre ses mains Jérusalem et toute la Palestine. Peu après, d'El-Lubbieh, vieux khan en ruines et de fort grand air néanmoins, bâti au XVIe siècle pour abriter les marchands qui venaient d'Égypte à Damas, on gagne le pied du Thabor, qui surgit au-dessus de la plaine d'Esdrelon comme un gigantesque autel. Un chemin en lacets, pavé de grandes dalles qui trahissent le ciseau romain, conduit en une heure sur la plateforme, partagée entre les couvens des deux familles chrétiennes, grecque et latine. Du Thabor, en pressant le pas des chevaux à travers des ondulations de terrain boisées et presque riantes, comparées aux massifs de la Galilée septentrionale, on peut arriver le soir même à Nazareth. Les premières maisons apparaissent dans un pli de terrain, appendues au flanc de leur colline comme des grappes de saxifrage. Je remarque de nouveau ce curieux effet d'optique des villes arabes, dont les terrasses et les murs gris se confondent si bien avec la couleur naturelle du sol qu'on en approche souvent sans les voir. — Nazareth est cependant la bourgade la plus propre et la mieux bâtie que nous ayons rencontrée. Les établissemens religieux européens lui donnent une physionomie aisée et considérable.

Nous campons à l'entrée de la ville, sous les oliviers, près de la fontaine. Après la visite des sanctuaires consacrés par de pieuses

croyances, c'est à cette fontaine en pierres sèches, où les femmes viennent puiser l'eau, que je vais m'asseoir de préférence. Ici, comme partout en Palestine, c'est dans la physionomie générale des lieux, dans les immuables coutumes locales qu'il faut rechercher les linéamens propres à reconstituer et à faire mieux comprendre le cadre du récit évangélique. Les sources ne changent pas de place, et avec elles les traditions ne risquent pas de s'égarer. Leur rareté, leur importance capitale dans les habitudes de l'Orient, en font les témoins naturels de tous les événemens marquans dans la vie de la cité. Lisez la Bible d'un bout à l'autre : tous les établissemens primitifs, toutes les scènes patriarcales, viennent se grouper autour d'un puits ou d'une fontaine dont on suit parfois l'histoire à travers les siècles, et qui est aujourd'hui encore le rendez-vous du village arabe, le seul lien assez fort pour rattacher des agglomérations toujours éphémères en dehors de lui : le moindre filet d'eau est un patrimoine que se transmettent précieusement les races et les générations successives, et en même temps le seul dépositaire certain de leurs archives élémentaires. Ici, sans aucun doute, Marie venait chaque matin, une jarre gracieusement posée sur la tête, comme ces belles jeunes filles qui passent devant moi; elle portait leur costume, la longue chemise blanche ouverte sur la poitrine, parlait une langue voisine de la leur et avait les traits de quelqu'une d'entre elles. Ainsi, à regarder le sol où elles sont nées, les touchantes histoires enseignées à notre enfance ressuscitent dans toute leur vigoureuse réalité.

Le lendemain de notre arrivée, nous sommes invités à un déjeuner arabe chez le cheik Abou-Ahmed-Safedi. Ce musulman a escorté M. de Saulcy dans ses voyages, et l'a sauvé un jour dans une attaque de Bédouins. Pour reconnaître ce service, le savant archéologue a fait obtenir à son protégé la croix de la Légion d'honneur; aussi Abou-Ahmed affiche-t-il des sentimens très français, et se fait-il un devoir d'offrir sa cordiale hospitalité à tous ceux de nos compatriotes qui passent à Nazareth. Il nous sert le classique repas arabe : une multitude de petits plats, de hachis, de légumes, de pâtisseries surtout, se pressent sur une table basse autour d'un colossal *pilaf*, montagne de riz et de mouton bouilli; assis sur ses talons, l'invité, tout en déchiquetant sa galette de seigle, plonge ses doigts à sa fantaisie tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre des plats posés devant lui. Parfois le cheik pousse l'amabilité jusqu'à pétrir de sa main une boulette de riz, de viande et de sauce de la grosseur d'un œuf, qu'il vous introduit délicatement dans la bouche; c'est la grande politesse orientale, qu'il serait du dernier goût de refuser. Bah! on passe sur tout cela par amour de la couleur lo-

cale. Le vieil Arabe est accroupi tout le jour sur une natte, dans l'angle d'une salle nue où pendent ses armes; il fume des cigarettes en faisant mijoter sur un *brasero* d'innombrables tasses de café relevé de cumin et d'herbes odoriférantes. Voilà sa vie. Les visites d'ailleurs se succèdent sans interruption, c'est-à-dire qu'un habitant de la ville ou un Bédouin du désert entre, salue le maître de la maison, s'accroupit, allume sa pipe ou sa cigarette, et sort après une demi-heure sans avoir prononcé plus de vingt paroles. Je ne peux m'empêcher d'admirer une fois de plus la décence et l'urbanité de ces réunions. Ces gens-là sont après tout des villageois de petite condition; quelle différence dans la gravité de leur parole et la noblesse de leur attitude avec la turbulence et le sans-gêne de nos populations!

Les deux jours que nous avons passés à Nazareth coïncident avec les fêtes du *baïram*. Cette bonne fortune nous vaut un spectacle pittoresque; dans l'après-midi, les jeunes gens de la ville se réunissent pour courir le *djérid*. Ce plaisir viril, d'où nous sont venus nos tournois au moyen âge, offre un bien autre intérêt que nos courses de chevaux. Le champ-clos est la place pierreuse et poussiéreuse, enceinte de haies de nopals, qui s'étend devant nos tentes. Les jouteurs, revêtus de leurs plus riches costumes, se divisent en deux camps et lancent les uns contre les autres, pour se défier, leurs montures aux flancs ensanglantés par le large et tranchant étrier de fer. Bientôt les cavaliers excités, penchés sur leurs bêtes affolées, se mêlent, se heurtent, cherchent à s'atteindre au moyen de lourds javelots de bois qui se croisent dans l'air, vont frapper dans le dos les fuyards, ou sont saisis au vol par les adroits combattans, aux applaudissemens bruyans de la galerie. Un nuage de poussière tourbillonne sous les sabots des chevaux et fait pailleter dans la verdure jaunâtre des figuiers de Barbarie les vestes brodées d'or, les *mach'las* rayés de noir et de blanc, les *kouffiehs* éclatantes et les hautes bottes rouges des coureurs. Une grande affluence de spectateurs se presse autour du petit cirque et complète le tableau. Les femmes disparaissent sous de longs voiles blancs, retombant sur des jupes roses, violettes; bon nombre d'enfans sont des pieds à la tête orange ou vert-pomme. Quand, au coucher du soleil, toute cette foule bigarrée s'écoule par le chemin trop étroit comme un fleuve qui a rompu ses digues, elle donne à l'œil ébloui la sensation d'une boîte à couleurs renversée dans l'atelier d'un peintre. Tout se disperse en quelques secondes; les femmes attardées à la fontaine restent seules à l'entrée de la ville, se disputant avec force cris la source avare; puis la nuit tombe, tout se tait, et nous n'apercevons plus, à travers le feuillage grêle et délicat des oliviers qui

nous abritent, que les écharpes rouges oubliées par le crépuscule dans le ciel, par-dessus les collines qui restreignent le calme horizon de la petite vallée.

On sort de Nazareth par l'étroite crête de la montagne d'où les compatriotes de Jésus voulurent le précipiter; des pentes boisées de chênes-verts, d'où l'on commence à voir la mer, conduisent dans les vallées latérales qui prolongent la plaine d'Esdrelon du côté du nord. Elles sont arrosées par le Kison, rivière respectable, pourvue d'eau, que nous passons à gué pour gagner le pied des montagnes du Carmel jusqu'à Caïpha, l'antique Sycaminum des Phéniciens. La ville est insignifiante et a l'aspect de tous les petits ports du Levant; mais la végétation tropicale qui l'entoure nous charme par sa nouveauté. C'est le point de la côte où les palmiers commencent à se hasarder en nombre pour descendre en augmentant toujours jusqu'aux forêts de Gaza. Tout le long de la plage, les beaux arbres dressent leurs stipes élancés, sur lesquels le vent de mer fouette bruyamment les bouquets de palmes; des figuiers, encore parés de leurs feuilles sous ce doux climat, des orangers, des nopals, se pressent à leurs pieds; les pépinières de grenadiers qui mêlent leurs têtes jaunes aux blanches forêts d'oliviers donnent çà et là à la campagne l'apparence d'un échiquier d'or et d'argent. En face de Caïpha, de l'autre côté du golfe qui échancre profondément les terres, Saint-Jean-d'Acre sort de l'eau comme une tache brillante, tout rempli des souvenirs de l'héroïsme français, de saint Louis à Bonaparte.

C'est avec ce dernier boulevard de la chrétienté, abandonné par elle et investi par les mameluks de Malek-el-Aschraf, que s'effondra sans retour le royaume latin de Jérusalem le 18 mai 1291. On peut lire dans la relation, récemment publiée, de maître Thadée de Naples (*Planctus pro civitate Acconensi*), le récit des prouesses qui illustrèrent le dénoûment suprême de la lutte engagée depuis deux siècles entre les deux mondes d'Orient et d'Occident : la vaillance des templiers, le martyre héroïque du patriarche de Jérusalem, la sublime folie de ces deux cents prêtres qui marchèrent sans armes aux Sarrasins et se firent massacrer en chantant des cantiques. On surprend, dans les lamentations du chroniqueur contemporain, l'écho du cri d'effroi et de douleur qu'arrache au monde religieux cet irréparable désastre. Dévoûmens stériles! la fièvre d'accès qui depuis deux siècles s'était emparée de l'Europe, la jetant à époques fixes sur les plages de Syrie, venait de s'éteindre; durant deux cents ans, ce coin de terre-sainte avait fourni un aliment à toutes les ambitions, un idéal à toutes les gloires, un refuge à tous les quêteurs d'aventures, aux romanesques, aux désespérés,

un lit à ce courant de vagues inquiétudes qui pousse les audacieux de chaque siècle dans une direction déterminée, répondant à un besoin commun de hasards et d'extraordinaire, et s'appelant tour à tour croisades, Nouveau-Monde, réforme, révolution. Les vaillans y venaient chercher de la gloire, les princes sans terre des principautés et des fiefs, les prélats des évêchés, les mystiques le martyre, les meurtris de la vie, les victimes de son éternel mensonge, moins bruyans, mais aussi nombreux peut-être alors qu'aujourd'hui, l'oubli et la mort. Enfin l'effort s'usa de lui-même : l'Europe, toute à sa laborieuse constitution intérieure, se désintéressa de la sainte entreprise, comme ces marchands pisans ou vénitiens auxquels maître Thadée reproche avec amertume d'abandonner la ville menacée, « plus soucieux du lucre et des biens terrestres que des célestes. » Quand le châtelain de Coucy, venu en Palestine pour mériter un nom glorieux, l'amour de sa dame et le paradis, se sentit blessé à mort sous ces murs de Saint-Jean-d'Acre, il recommanda que son cœur fût envoyé à Gabrielle de Vergy, dame de Fayel; celle-ci reçut le message dans un festin offert par son nouvel amant. — Comme le sire de Coucy, le génie des croisades, expirant sous les murs d'Acre, jeta vainement son cri d'agonie : il ne fut pas entendu d'un monde épris déjà d'une autre chimère.

Un chemin taillé en corniche au-dessus de la mer, dans la roche calcaire blanchâtre et friable dont sont formées toutes ces montagnes, nous conduit en une demi-heure sur la pointe du promontoire où est bâti le couvent du Carmel, gros cube de maçonnerie solide et ramassé sous le dôme de son église, aux façons de château-fort avec ses machicoulis saillans, ses petites fenêtres grillées de barreaux de fer. Les carmes déchaux qui l'habitent sont tous Italiens : le supérieur nous reçoit avec une cordialité parfaite et nous offre un gîte. — Le couvent est adossé aux dernières pentes du Carmel, sur un roc élevé de plusieurs centaines de pieds au-dessus de l'abîme. A droite, la vue s'étend sur le golfe, animé par les deux villes opposées de Caïpha et de Saint-Jean-d'Acre, sur les montagnes de Nazareth à Tyr; à l'arrière-plan, les sommets chauves et dorés de l'Hermon et de l'Anti-Liban dominent la scène. — A nos pieds, devant nous, à notre gauche, la pleine mer.

Avec quelle majesté le soleil s'est couché sur ce site merveilleux! Au moment où il descend dans les flots, tous les détails de ce panorama, villes, golfe, mer, cimes dénudées, se colorent de teintes roses et vermeilles; puis, à l'instant précis où l'astre a disparu, pendant le court crépuscule de ces contrées, les hautes crêtes se noient dans un gris doux, tandis que les villes, les brèches calcaires de la montagne, les échancrures de la côte, reprennent pour quelques mi-

nutes leur valeur blanche sur le bleu cru de la nappe d'eau. Après l'heure rose, l'heure blanche. — La nuit se fait, solennelle et imposante, sur la montagne biblique. Dans le silence du cloître, le bruit des vagues monte jusqu'à nous. Entendu à ces hauteurs, il produit un effet singulier. C'est une basse continue, sourde et frémissante, comme la chute d'une cascade lointaine, comme le fracas de milliers de chars passant à distance. Le vent, qui ne cesse jamais de battre ces rochers, qu'il souffle de la terre ou du large, mêle sa note à celle des flots. L'air et les eaux parlent seuls là où les prophètes se sont tus : ces deux grandes voix de Dieu sont plus mystérieuses et plus vénérables encore que les oracles d'Élisée. Nous les écoutons longtemps dans une extase recueillie, appuyés aux grilles de la fenêtre, regardant devant nous cette sombre et sonore immensité; l'infini vu à travers des barreaux de prison, n'est-ce pas l'acte de toute notre vie?

Partis ce matin au petit jour du Carmel, nous avons marché jusqu'à la nuit pour traverser la longue et monotone plaine d'Esdrelon. Au printemps, nous dit-on, elle se couvre d'un tapis de verdure et retrouve sa grâce sous la parure des fleurs sauvages, les cyclamens, les lis, les jacinthes et les saponaires; mais à cette époque, « la fleur du Carmel est desséchée, » rien ne vient distraire ou reposer l'œil dans cette vaste étendue de champs pelés aux teintes ocreuses, où se meurent les tiges roussâtres des chardons. Quelques Bédouins, agriculteurs ou pasteurs suivant la saison, cultivent la plaine par endroits et y font pousser un peu de sésame. La maigre récolte est portée à Caïpha par de longues files de chameaux, « animaux difformes, gibbeux et onérifères » au dire du bon frère Faber.

La rencontre de ces caravanes est aujourd'hui le seul incident de notre route. Je ne sais rien de gauche comme les silhouettes de ces grandes bêtes, vues de profil sur les lointains de l'horizon : on dirait les arches d'un pont ambulant. Ils se suivent sur une seule file, par troupes de quinze, vingt ou trente, séparés par des intervalles égaux, reliés les uns aux autres par une corde qui étreint leur mufle et agitant une clochette; un petit âne les conduit, très important et très affairé. Le chameau de Syrie n'a pas la haute taille, les formes étoffées, le poil fourni, tirant sur le brun noir, de celui d'Asie-Mineure : il est généralement étriqué, pelé, calleux, d'un roux blanchâtre; mais gardons-nous de le mépriser : c'est le philosophe des animaux. On le croit inepte, il n'est que résigné. Il a reconnu l'inutilité des révoltes; soumis à sa dure condition, il dédaigne les emportemens stupides du cheval, l'entêtement stérile de l'âne. Il marche insouciamment, tirant sa grande langue, impri-

mant ses sabots dans le sable de la plaine ou les dalles friables de la montagne, reflétant dans son œil doux et contemplatif l'éternelle uniformité du désert. Il sait l'inanité des désespoirs et des colères contre la fatalité, qui est la plus forte; il la porte avec patience et courage, économisant ainsi des coups et des fatigues de surcroît. Cette acceptation méprisante de la destinée contre laquelle on ne peut rien n'est-elle pas une leçon de philosophie pratique qu'il nous donne à tous?

Le chemin serre de près la chaîne qui rattache le Carmel aux monts de Samarie, belles masses de rochers, bien découpées, séparées par des ravins profonds et sombres, revêtues de robustes forêts de chênes aux aspects alpestres : les aigles y planent en grand nombre, les ours et les sangliers habitent leurs retraites comme au temps d'Élie et d'Élisée.— Singulières figures, celles de ces farouches prophètes, habitans des sommets et des cavernes, d'où ils sortaient inopinément pour aller tancer au fond de leurs palais les rois prévaricateurs! L'histoire ne nous offre rien de comparable à ce pouvoir de l'éloquence et de l'austérité, qui représentait seul, dans l'absolutisme de l'état hébreu, ce que nous appellerions aujourd'hui le contrôle. Luttant sans relâche pour le maintien de leur influence religieuse et politique contre les compétiteurs qui cherchaient à se substituer à eux, ils étaient sans pitié dans la victoire : le plus fort et le mieux écouté n'avait pas de cesse qu'il n'eût fait massacrer les prophètes rivaux. Aux grandes époques du prophétisme, comme sous Élie et son successeur, ils font et défont les rois, guident les armées, traitent avec l'étranger, jettent des victimes au peuple, ordonnent toutes choses dans l'état, sans jamais essayer de détourner à leur profit l'apparence du pouvoir, dont ils ont la réalité; puis leur tâche finie, ils disparaissent soudain, comme ils sont apparus, dans un antre de la montagne, où le peuple enthousiaste cherche vainement leur trace perdue. Une tradition affaiblie de leur audace semble être restée à ces derviches musulmans qui sortaient parfois de leurs *tékés* pour réprimander durement les plus redoutés vizirs et même les califes tout-puissans.

Nous dépassons le champ de bataille historique de Mageddo, où Israël fut écrasé par les masses égyptiennes jetées sur l'Asie par Néchao. La plaine se rétrécit : à notre gauche s'effacent successivement les sommets du Thabor, du Petit-Hermon, de Gelboë et de Galaad, où les jeunes Juives pleuraient la virginité de la fille de Jephté. Encore une vivante silhouette de Bédouin, cet aventurier que les hasards de la guerre firent juge en Israël. Fils naturel d'une courtisane, repoussé par ses frères de la maison paternelle, il avait été chercher fortune au bout de sa lance dans la Transjordanienne.

Vaillant et audacieux, il réunit autour de lui un noyau de nomades et de bandits, *viri inopes et latrocinantes*, qui l'élurent pour chef. Une guerre ayant éclaté entre la tribu de Galaad et les Ammonites, ceux qui l'avaient chassé jadis vinrent le chercher pour son renom de bravoure et tentèrent de l'engager à leur solde. Le cheik posa ses conditions comme un *condottiere* milanais du XVIe siècle : il demanda le principat, se le fit décerner et l'affermit par la victoire. Imbu des superstitions étrangères au milieu desquelles s'était écoulée sa jeunesse, il se souvint un jour de bataille des sacrifices de Moloch, et fit un vœu contre nature qui lui coûta son unique enfant. Ainsi le chapitre des Juges, commencé comme une légende guerrière d'Antar, s'achève par la plus touchante des élégies.

Que d'autres noms fameux, que de souvenirs disparates se heurtent, dans cette plaine d'Esdrelon, comme ont fait les armées qui de tout temps l'ont choisie pour champ de bataille : Saül et David, Jézabel et Naboth, le pharaon de Mageddo, le Christ et ses disciples, Guy de Lusignan et Saladdin, enfin Junot, Kléber et Bonaparte! Que de siècles, de bruit et de sang pour laisser tant de solitude et de silence dans ce vaste désert grisâtre! A défaut de figures vivantes, ce sont ces figures mortes qui surgissent devant les yeux et viennent rompre l'ennui d'une pénible traite : neuf heures de cheval. Nous saluons avec joie nos tentes, qui nous attendent au village sans intérêt de Djénin. Elles sont dressées à l'entrée du cimetière et de loin se confondent avec les tombes, blanches comme elles sous leur enduit de chaux; seulement les unes sont là pour une nuit de douze heures et les autres pour la nuit éternelle.

Naplouse, 8 décembre.

La plaine d'Esdrelon marque les limites de la Galilée; de Djénin à Samarie, où une douzaine de cabanes en pierres sèches gardent seules le souvenir de la capitale d'Israël, nous cheminons dans des montagnes solitaires; n'était les plantations d'oliviers, rien n'en viendrait sauver la nudité. Il n'est que la misère pour donner du prix aux pauvres choses : cet arbre au feuillage glauque et terne, qui ennuie et attriste dans nos pays accoutumés aux profusions de la verdure, devient ici, en l'absence d'autre végétation rivale, une gaîté et une parure inappréciables. Nous sommes en décembre, c'est le mois de la récolte; des enfans aux trois quarts nus, perchés sur les branches, font pleuvoir les olives dans les couffes de paille que des femmes, droites et cambrées dans leurs chemises de cotonnade bleue, leur tendent avec des poses d'une noblesse incomparable. L'âme, qui vague en quête de pensées dans cet horizon vide, se reporte naturellement aux souvenirs du pays, aux scènes familières

de la *cueillette* dans les champs aimés de la Provence; elle se prend à rêver de trouver le soir à l'étape le *calendau*, la bûche de Noël, emplissant de sa flambée superbe l'âtre et la grande salle où le nougat affriolant attend les ramasseuses revenues des pressoirs.

Une descente nous conduit, par une brusque transition, dans la vallée étroite et ombreuse, toute plantée de beaux arbres et de vergers, égayée par les fraîches chansons d'un ruisseau qui aboutit à Naplouse, entre les contre-forts des monts Ebal et Garizim. Nous campons dans un jardin, sous un dais de vénérables oliviers, sans apercevoir la ville, située en contre-haut dans les arbres, à l'étranglement du col que forment en se rejoignant les pentes des deux montagnes.

Il y a quatre mille ans, un vieux pâtre de Mésopotamie, poussé par la parole de Jéhovah, est venu planter sa tente de peaux de chèvres au même endroit, à cette place peut-être où s'élèvent les nôtres. Comme tout le reste, les lieux de campement sont fixés par une tradition immuable et fidèle en Orient. Aucune considération, aucune menace, ne pourraient empêcher nos *moukres* de dresser les tentes là où ils l'ont toujours fait, là où leurs pères leur ont appris à le faire. Chaque fois que nous avons voulu manifester notre préférence en faveur de tel ou tel site, ils nous ont toujours répondu d'un air étonné par cet argument sans réplique : « C'est l'endroit où l'on campe. » — Donc, ici ou près d'ici, sous les térébinthes de Sichem, dans le « Vallon illustre » (*Gen.*, XII, 6), le patriarche, arrivant un soir comme nous, prit possession de la contrée de Chanaan, et entendit la promesse céleste qui l'assignait à sa postérité plus nombreuse que le sable de la mer. Quelle terre pourrait produire de semblables titres de noblesse? Comme on se sent débile et chétif en face de pareils abîmes de temps et de pareils souvenirs!

Avant d'entrer dans la ville, nous sommes montés sur le faîte du Garizim, couvert de curieuses ruines. M. de Saulcy, toujours porté aux attributions reculées et merveilleuses, a voulu y voir les restes du temple bâti par Sanaballète au retour de la captivité; cette hypothèse semble bien hasardée.

Nous redescendons dans le col où s'abrite Naplouse, et nous entrons par une massive porte voûtée dans la ville, assez considérable pour la Palestine, d'environ 8,000 âmes. De grandes et hautes maisons à plusieurs étages se serrent les unes contre les autres et surplombent les deux ou trois principales rues; les autres sont un dédale obscur et inextricable, disparaissant sous des voûtes sombres, surbaissées, voies souterraines d'aspect fort original. C'est en nous glissant dans ces couloirs ténébreux que nous arrivons à la

synagogue samaritaine, la grande curiosité de Naplouse. Par elle-même, cette synagogue n'a rien de remarquable : c'est une salle assez petite, blanchie à la chaux, ornée de quatre ou cinq lampes de verre et de quelques tapis ; mais on y montre le fameux *Pentateuque* samaritain, contemporain du schisme à en croire ses lecteurs. Ce patriarche des livres est un vénérable volume de parchemin, enroulé sur lui-même comme ceux des anciens, plié dans une précieuse étoffe de soie, enfermé dans une boîte de métal curieusement niellée, et couvert de caractères bizarres; ils appartiennent à un des anciens alphabets qui ont tour à tour servi de signes à la langue hébraïque et au dialecte samaritain. En réalité, cette copie d'un texte antérieur à Jésus-Christ remonte aux premiers siècles de notre ère : peu de manuscrits pourraient produire de pareils quartiers.

A côté de la synagogue, dans une petite cave encombrée de livres, habite l'âme de ce lieu, le Quasimodo de ce temple, le pontife de la religion samaritaine. Ce beau vieillard, à opulente barbe blanche, vêtu d'une riche robe de soie jaune sous la lévite de lin que les fidèles endossent avant de prier, est accroupi sur un divan dans son antre, et psalmodie le livre saint; il ferait un superbe pendant au vieux Turc que nous avons aperçu lisant le Coran dans une maison de Damas. Il faut venir en Orient pour retrouver de ces fantastiques Rembrandt en chair et en os. — Le grand-prêtre répond obligeamment aux questions que nous lui faisons sur sa secte par l'intermédiaire de notre drogman.

On sait que les Samaritains ou Couthéens, comme les appelaient les Juifs, sont descendus de ces colons babyloniens de Couth et de Sépharvaïm que Salmanazar envoya en Samarie pour repeupler le pays après la captivité d'Israël. Ils embrassèrent la loi mosaïque, tout en y mêlant pendant longtemps le culte de leurs dieux nationaux. Repoussés par les Juifs, lorsqu'ils voulurent s'unir à eux pour rebâtir le temple, ils élevèrent sur le mont Garizim un sanctuaire rival de celui de Sion et rejetèrent tous les livres canoniques à l'exception du Pentateuque. Cette secte, le plus frappant exemple de l'immobilité religieuse, s'est conservée jusqu'à nous telle qu'elle s'est constituée il y a deux mille cinq cents ans. Elle continue à célébrer la pâque sur la montagne sacrée. Le grand-rabbin nous apprend que le pontificat est héréditaire dans sa famille, issue, à l'en croire, du lévite Aaron. On se rappelle quelle a été de tout temps la haine des Juifs contre les Samaritains : l'Évangile en atteste la persistance. Les fidèles que nous voyons prier à la synagogue dans leurs tuniques blanches n'ont aucun des traits caractéristiques de l'immuable type hébreu. C'est un des faits les plus curieux de l'his-

toire religieuse, une des exceptions aux lois générales les plus dignes de méditation, que l'intrusion de cet élément étranger dans la famille mosaïque, si fermée et si exclusive. L'aversion des fils légitimes empêchait ces nouveau-venus de se fondre complétement dans le courant hébraïque. On devait s'attendre à voir le dogme s'altérer et se transformer entre leurs mains, suivant la pente de leur esprit national et de leurs croyances antérieures; bien au contraire, ils l'isolent et l'immobilisent avec une fidélité plus jalouse que les gardiens attitrés eux-mêmes. Tandis que chez ces derniers le développement du prophétisme vient compléter l'institution mosaïque, les néophytes limitent toute révélation à la parole du fondateur; pour ces étonnans esprits, l'horloge de l'humanité s'est arrêtée à l'heure du passage du Jourdain, tout le mouvement intellectuel depuis trois mille ans est non avenu. Auprès d'eux et à leur sens, le Juif immobile, figé dans sa doctrine et dans son espérance mortes, est un progressiste et un novateur. Notez qu'il ne s'agit pas ici d'un peuple, si petit qu'on le suppose, chez lequel un ensemble de traditions, d'exigences politiques et sociales, contribue à maintenir le faisceau des institutions religieuses, ni d'une immense fédération d'esprits de même famille, d'une franc-maçonnerie universelle, comme celle des Juifs modernes. La secte couthéenne est une épave : on compte tout au plus aujourd'hui cent cinquante Samaritains à Naplouse. Pourtant ce débris sans raison d'être apparente s'est maintenu réfractaire à toute assimilation avec les forces religieuses qui l'ont englobé, les Perses, qui lui apportaient les séductions d'un culte de famille, les Hébreux, les chrétiens, les musulmans; ceux de nos petits-neveux qui, dans des temps éloignés, passeront ici avec des conceptions sans doute bien différentes des nôtres sur toutes les choses de la pensée, verront encore les mêmes fidèles, inclinés avec les mêmes pratiques sur le même livre aux caractères mystérieux. Pays d'incessantes surprises morales, où tout se plaît à renverser les systèmes laborieusement échafaudés par notre pauvre sagesse!

Un des cheiks nous mène chez lui, dans une petite chambre fort proprette située, suivant la coutume antique, sur la terrasse de la maison. Bien que les femmes de la tribu ne se montrent pas en public, il consent à nous présenter la sienne pour nous faire admirer la toilette traditionnelle et l'opulente coiffure d'amulettes et de sequins, pendans au bout des nattes tressées, dont les Samaritaines ont conservé l'usage. La jeune femme, peinte comme une idole et raide sous tous ses ornemens, rit de bon cœur de notre étonnement.

En quittant le quartier de cette secte bizarre, nous remarquons devant la mosquée de Naplouse un portail ogival d'ornementation

romane; le linteau et le tympan portent sur des colonnettes en spirale : c'est le seul reste de l'église des croisés. — A la sortie de la ville ainsi qu'à l'entrée, une foule lamentable et hideuse nous demande l'aumône en nous tendant des mains déformées : ce sont les lépreux. L'horrible maladie biblique s'est perpétuée à Naplouse, à Jérusalem, dans deux ou trois villes de Palestine. Comme dans l'ancienne loi, ces pauvres réprouvés errent à la porte des cités, parqués dans des huttes maudites et vivant de charités. Un d'entre eux, un vieillard blanchi et tout rongé par la terrible contagion, tient sur ses genoux une adorable petite fille de six à huit ans. On sait que la lèpre épargne l'enfant et ne se déclare chez lui qu'à son adolescence. C'est un tableau triste à pleurer quand on pense à ce que sera dans dix ans cette ravissante créature. Je remets à l'enfant une piécette d'argent; ses grands yeux, que voilera bientôt une taie sanglante, brillent de plaisir; elle court toute joyeuse au vieil aveugle et frappe dans ses mains en lui criant : *Bakchich! bakchich!* Et de sauter, et de sourire, ignorante et insouciante de l'affreux avenir qui pèse sur elle. Le vieillard, lui aussi, en reprenant sa fille dans ses bras étiques, retrouve un triste sourire sur sa face convulsée, où deux ulcères remplacent les yeux absens.

Nous sortons de Naplouse en nous dirigeant vers le sud, après nous être arrêtés à une demi-lieue de la ville, dans le champ et au puits de Jacob. C'est sur cette margelle de pierre que Jésus s'est assis un jour, à cette heure de midi, las comme nous de la chaleur et de la route, pour enseigner à la Samaritaine comment les races nouvelles devaient adorer en esprit et en vérité.

Jérusalem, Mâr-Saba, 11 décembre.

Il faut deux petites journées de Naplouse pour gagner Jérusalem à travers les montagnes de Judée. Plus on approche, plus la solitude se fait funèbre et lamentable; il semble qu'une puissance intelligente veuille par de pareils spectacles préparer l'âme au recueillement et à la tristesse. Enfin notre guide nous montre un dernier col de la chaîne. « El-Quods, El-Quods, » nous dit-il. C'est le nom arabe de Jérusalem. Il me prend un frisson d'impatience et d'émotion. Je lance mon cheval à toute bride dans les pierres trébuchantes en fouillant des éperons les flancs de la pauvre bête; pantelante et épuisée, elle vient s'arrêter d'elle-même sur la crête.

Au-dessous de moi, dans un entonnoir formé par les montagnes, un plateau inégal, mais régulièrement incliné du sud-ouest au nord-est, descend des hauteurs qui courent vers Jaffa jusqu'au fond du ravin de Cédron et se redresse brusquement par une colline, qui est le mont des Oliviers; il va mourir au sud, dans la gorge d'Hin-

nôm, qui coupe à angle droit celle du Cédron ou de Josaphat. Au-delà, le mont du Scandale se rattache aux élévations de terrain qui bornent l'horizon. Pas d'eau, pas de végétation, aucune trace de vie dans ces vallées poussiéreuses et consternées; seul, le mont des Oliviers arrête le regard par quelques traces de verdure pâle et sobre, comme il convient à un cimetière. Dans le triangle compris entre les deux ravins, sur les pentes abruptes et les petits monticules du plateau, une ville assombrie, terne et singulière, relevée par quelques dômes noirs, apparaît distinctement dans son enceinte de hautes murailles. L'œil y discerne tout d'abord une large coupole, isolée au milieu d'une plate-forme vide, surplombant le ravin de l'est; c'est la mosquée d'Omar, l'ancien temple, sur le Moriah. Plus haut, deux dômes inégaux tranchent sur l'uniformité des toits en terrasse : c'est le Saint-Sépulcre. A l'extrémité ouest, sur les hauteurs du mont Sion, la tour massive de David domine l'enceinte; mais comment faire comprendre à qui ne l'a pas ressenti le caractère d'indicible tristesse qui relie tous ces détails comme la note dominante d'un tableau et saisit dès le premier regard? Chaque pierre de ce paysage sue la tristesse : la ville et ses entours semblent étouffés sous un uniforme linceul gris. Aucun des bruits, des mouvemens, des signes de vie qui annoncent l'approche des centres habités ne s'en échappe; on dirait un immense couvent, mieux encore une agglomération de tombeaux, plutôt qu'une réunion d'êtres vivans. On se la figure involontairement bâtie de ruines et de cendres cimentées avec des larmes, on pense à ces « cités dolentes » veuves d'espérance et de lumière, faites de vaines apparences et d'ombres silencieuses, que Dante a rencontrées dans le voyage infernal, à cette terre effrayante du rêve de Job, « terre obscure et couverte des vapeurs de la mort, terre de misères et de ténèbres, d'où l'ordre est banni, où habitent l'ombre de la mort, le chaos et la sempiternelle horreur. »

Notre petite troupe me rejoint et s'arrête, elle aussi, avec un même cri, comme les guerriers du Tasse :

Gerusalemme unanimi salutano.

Nous descendons la colline et rejoignons à la porte de Damas les murailles, que nous contournons pour aller camper dans un champ contre la route de Jaffa. Je dois confesser ici, pour être véridique, que de rudes désillusions attendent le pèlerin dans ce faubourg. Sa tente est adossée au « Café du Jourdain, » où des Grecs jouent au billard et discutent bruyamment la politique locale. Il ne faut rien moins, pour lui faire oublier ce dur rappel au temps présent, que

le passage des fidèles venus de tous les points cardinaux, des mougiks descendant de l'hospice russe et traînant au Saint-Sépulcre leurs grandes bottes rougies par les neiges, des lépreux se lamentant en chœur aux portes de la ville. — Cette nuit encore nous resterons sous nos tentes, et nous aurons le courage de retenir nos curiosités si fortement éveillées : nous voulons profiter du beau temps qui nous favorise, de notre caravane tout organisée, pour faire le petit voyage de la Mer-Morte, du Jourdain et de Jéricho. Nous avons traité avec le cheik de la tribu de Fellâhins, qui habite la vallée du Jourdain et s'arroge sur ce pays une suzeraineté que les voyageurs doivent reconnaître en s'adjoignant pour escorte, moyennant une modique rétribution, quelques-uns de ses cavaliers. Le cheik nous donne son fils, un jeune homme aux traits fins et doux, mais inintelligents; il paraît fort épris d'un fusil Lefaucheux de pacotille que lui a donné sa dernière pratique, un principicule allemand. On peut se fier à ces Arabes : le marché passé avec eux est toujours aussi sacré (leur intérêt en est le meilleur garant) que leur autorité sur la tribu est incontestée. Sous leur conduite, nous nous acheminons vers Bethléem, distant d'une heure de Jérusalem, et où nous ne faisons que passer, comptant y revenir à loisir durant notre séjour dans cette ville.

La route qui conduit en une demi-journée du village de la Nativité au couvent grec de Mâr-Saba, où nous allons coucher, est d'une étrangeté lugubre qui annonce les approches de la terre et de la mer de malédiction. Elle court sur des montagnes de calcaire marneux, par des sentiers en corniche au flanc des précipices, et nous livre des échappées de vue plus étendues, à mesure que nous avançons, sur quelque coin du lac Asphaltite. De ce côté du bassin, le regard ne trouve devant lui jusqu'à l'horizon qu'une mer de sable pierreux figée dans quelque tempête terrestre, un chaos de montagnes sans ordre, sans plan, sans stratifications régulières, pyramides inégales épaulées au hasard les unes contre les autres. Ce paysage de vagues solidifiées donne la sensation invincible d'une formation en dehors des lois lentes et habituelles de groupement. Sur toute cette surface bouleversée, pas une place verte, pas un indice de vie végétale ou animale : le « passereau de la solitude » du psalmiste y mourrait faute d'un brin d'herbe à dévorer. Les arides collines de Judée que nous avons traversées jusqu'ici, avec leurs chardons, leurs broussailles et leurs rares oliviers, étaient des vergers en comparaison des déserts de Mâr-Saba et d'Engaddi. C'est la désolation à son dernier degré d'horreur et de majesté. Le soleil brûle ces mornes avec une telle violence, malgré la saison, que la lumière, cette seule joie des terres arides, y devient presqu'une

souffrance. Ici l'on comprend toute la parole du psaume : *solem fecit in potestatem diei*, il a donné au soleil puissance sur le jour. Pour toute distraction, nous apercevons dans un ravin les tentes noires de la tribu de notre cheik, des Bédouins fellâhins, dignes habitans de ces sinistres domaines. De l'autre côté de la Mer-Morte, la ligne horizontale des montagnes transjordaniennes détache durement sur le ciel les arêtes rigoureusement nivelées de sa longue table. La chaîne se déroule comme un ruban sans fin sur le double fond bleu de l'eau et du ciel qu'elle coupe par le bas et par le haut de deux traits parallèles tirés au crayon noir; rien ne ressemble à l'apparition, entre les deux calmes firmamens, de cette bande sombre, âpre, tourmentée, crispée par une main de colère, sillonnée de wadis et de fissures, se tordant désespérément entre les deux lignes inflexibles.

Au moment où ce singulier paysage acquiert toute son intensité d'horreur, les tours de Mâr-Saba surgissent dans une gorge au-dessous de nous. Comment rendre l'impression produite par l'apparition de l'étonnant monastère? Dans le ravin profond et tari du Cédron, entre deux hautes tours, restes de quelque forteresse romaine, derrière d'épais remparts, protection nécessaire contre les nomades, s'étage et s'accroche au roc, dont il ne se distingue pas par sa couleur, tout un monde de constructions sans suite, chapelles, chambres, corridors, escaliers, où la bâtisse de pierre s'interrompt sans cesse pour faire place à des grottes, à des cavernes, et reprend pour les continuer. On monte, on descend mille fois dans ce labyrinthe inégal, à travers des jardinets suspendus, des cellules creusées dans le rocher, où les moines sont nichés à diverses hauteurs, comme un vol de pigeons, des chapelles consacrées à de saints ermites, magnifiquement ornées de dons précieux et de vieilles icônes byzantines. Pas d'autre végétation dans cette vaste enceinte et dans tout son horizon que le célèbre palmier de saint Saba et deux à trois plants de grenadiers venus à grand'peine dans quelques pouces de terre rapportée; partout la pierre, jaune quand le soleil l'illumine, blanche quand il disparaît, comme à cette heure. Entre les deux poternes étroites, aux lourdes portes de fer, qui donnent accès après de longs pourparlers dans la forteresse monacale, une source vive jaillit de cette roche brûlée et alimente le couvent par un miracle dû à la prière du saint fondateur, suivant les caloyers. Nous nous accoudons sur la grande plate-forme pour embrasser l'ensemble. Devant nous, la montagne opposée, sauvage, déchirée, taillée à pic sur le lit toujours tari du Cédron, qui se creuse à plusieurs centaines de pieds en abîme; derrière nous, des terrasses qui surplombent, sans que le regard puisse jamais ren-

contrer la dernière, jusqu'au sommet des tours. En levant les yeux, nous apercevons sur nos têtes, à chaque arête de rocher, des moines en prière, d'autres qui travaillent sur leurs portes ou donnent à manger à quelques oiseaux. On croit voir un de ces tableaux des vieux maîtres trécentistes qui rendent les scènes de la vie ascétique dans la Thébaïde. Les lieux et les mœurs se sont en effet conservés tels qu'ils étaient à cette époque florissante du monachisme, quand le fondateur vint installer ici son ordre, vers la fin du ve siècle. Saint Saba était un vaillant docteur de l'église orientale, qui avait passé de longues années à combattre les monophysites et autres hérésiarques. Un jour, las de ces déboires qu'on amasse dans la lutte contre les hommes et contre les idées, il quitta la chaire, se fit ermite, et vint s'établir dans ce désert, entre la fontaine et le palmier surgis à sa prière, avec les lions qui vivaient familièrement près de lui. De nombreux disciples se groupèrent sur le tombeau du pieux solitaire, et leur ordre est resté vivace et vénéré jusqu'à nos jours, où il relève de l'évêque de Pétra.

S'il faut une rare trempe d'âme pour se cloîtrer au Carmel, qui n'est que grand et solennel, qu'est-ce donc de cette Thébaïde, qui réalise l'idéal de l'horreur dans la nature, du sépulcre anticipé? Dire adieu pour toujours même aux arbres, à la verdure, à l'eau, aux innocens dons de Dieu, vivre dans ce creux de rocher au-dessus de l'abîme, dans sa désolation mystérieuse et son vide silencieux! Le vertige vous prend rien que de penser à un aussi effrayant renoncement, à une pareille assimilation de l'homme à la pierre, désormais sa seule compagne et son unique spectacle. Cependant ces caloyers grecs ne sont que de braves créatures végétatives, rien moins que des ascètes : ils semblent fort dégénérés depuis leur fondateur, qui vivait dans ces grottes avec les lions, depuis leurs prédécesseurs du vi^e siècle, qui périrent, lors de l'invasion de Khosroës, en défendant Mâr-Saba contre les Perses, et dont on nous montre dans une chapelle l'ossuaire, gardé par les portraits des vieux igoumènes et les grands saints d'argent relevé de l'iconostase.

Nous campons sur le plateau, derrière le couvent. Ce soir, la lune se lève entre les deux tours, sur les montagnes de la Mer-Maudite, et éclaire ces solitudes prophétiques de la triste lumière qui leur sied. Le son des cloches nocturnes descend par larges nappes traînantes dans les gorges voisines. Nos Bédouins se chauffent dans une carrière à un grand feu dont la flamme promène des reflets fantastiques sur leurs *abayes* aux raies noires et blanches, sur leurs fronts et leurs membres d'acier bruni.

La Mer-Morte, le Jourdain, Jéricho, 13 décembre.

Nous avons quitté au jour naissant la gorge de Mâr-Saba et le ravin du Cédron, bien nommé par les Arabes *Nahr-en-Nar*, torrent de feu. Nous descendons du dernier plateau au bord du lac par le lit desséché d'un *wadi* où la verdure tente un suprême effort pour reparaître : des roseaux, des tamaris, des fougères en fleurs d'une variété charmante, aux frissonnantes aigrettes blanches et roses toutes pâles de sel, charment le regard déshabitué de ce luxe. Quelques perdrix rouges partent à tire-d'aile devant nous. Nous perdons ici un des nôtres, entraîné à leur poursuite. C'est un de ces pauvres chiens errans qui pullulent dans les villes arabes et s'attachent parfois aux caravanes, alléchés par la réjouissante odeur du fourneau. Celui-ci s'était associé à nos destins à Naplouse; d'humeur aventureuse et d'esprit subtil, il avait sans doute longuement réfléchi sur les misères de son existence passée, comparées aux promesses éblouissantes de notre cantine, avant de prendre un de ces grands partis qui décident de toute une vie. Le matin de notre départ, il avait dit délibérément adieu à la rue natale, et depuis il suivait fidèlement ses maîtres d'adoption, payant nos soins chaque nuit par une garde vigilante. Nous l'avions baptisé du nom de Sichem en souvenir de la ville biblique, et nous tenions beaucoup à garder ce compagnon de hasard. Nous l'appelons en vain, égaré dans le *wadi*, le pauvre Sichem ne revient pas; il sera certainement mort de soif près des flots empoisonnés.

A quelques toises du bord, la végétation disparaît. La sérénité du ciel d'airain qui nous éclaire depuis Beyrouth s'est démentie pour la première fois : de lourds nuages courent sur toute la vallée, chassés par un vent violent, et nous crachent au visage des rafales de pluie âcre, pompée dans les vapeurs malsaines du lac. Une véritable tempête balaie le bassin, soulevant à grand'peine les flots pesans et glauques de l'étang de bitume, qui roulent les uns sur les autres une écume terreuse et rejettent à nos pieds les troncs d'arbres apportés par le Jourdain, calcinés et blanchis comme des squelettes végétaux. Derrière nous, une plage de sable, brillant d'une croûte salée et cristalline, court parallèlement au fleuve durant plusieurs kilomètres jusqu'au désert de Juda. Partout, dans la plaine et sur la montagne, le silence, l'absence de vie, la malédiction écrite sur ce coin de terre, je ne sais quoi de pesant, de lépreux, de formidable et d'unique. La Bible l'a bien nommée, la « Mer de la solitude. »

Nous ramassons sur la grève plusieurs de ces cailloux corrodés

où le bitume incrusté dans la marne blanche forme de bizarres dessins. Le mauvais temps nous empêche de nous baigner : nous ne pouvons que goûter cette eau viciée pour en constater la saveur caustique et insupportable. L'écume sulfureuse verdit nos bottes et rouille nos armes; sur la peau, elle laisse un enduit gluant qui ne se détache qu'à grand'peine.

Il ne saurait entrer dans le cadre de ces souvenirs, qui vont redisant à leur fantaisie des impressions personnelles, de reproduire ici toutes les observations tant de fois faites et bien faites sur le lac Asphaltite, les propriétés funestes de son eau, l'analyse des parties qui la composent, la constitution géologique de ses rives. Je me hasarderai encore moins à discuter les nombreuses hypothèses mises en avant pour expliquer scientifiquement le phénomène qui a fait de la vallée du Jourdain, peut-être riante et fertile au temps des patriarches, ce lac désolé.

Nous nous éloignons de ce théâtre extraordinaire des vengeances célestes pour aller retrouver au Jourdain des scènes plus douces. Le galop de nos chevaux nous porte en une heure, dans le sable aux efflorescences salines, jusqu'à un gué du fleuve, à quelques kilomètres en amont de son embouchure, où la tradition place le passage des Hébreux et le baptême de Jésus. Le Jourdain, qui serait une rivière de troisième grandeur chez nous, court dans une large tranchée sablonneuse, au milieu d'une oasis de roseaux, de joncs, de tamaris, de saules, de mimosas, d'arbustes aux feuilles élégantes et tendres dont le nom m'est inconnu. Il roule sur un lit peu profond une eau bourbeuse, attiédie et troublée dans les marais de Huleh et le lac de Tibériade, depuis la grotte de Banias où nous l'avons bue à sa source glacée. Il a subi la loi de toute haute destinée, ce ruisseau de Dan que nous avons vu naître là-bas, au pied de l'Hermon, inconnu et sauvage, puisant son eau vierge aux nappes mystérieuses de la montagne. Depuis il a traversé les mers et les campagnes, il s'est fait une histoire illustre et poétique et commande la vénération des hommes; mais à ce prix le flot bleu qui reflétait les choses du ciel a perdu sa limpidité, il a ramassé dans sa gloire la vase et le limon. Cette boue jaunâtre et attristée, qu'il traîne à regret au gouffre où elle va disparaître, vaut-elle, toute fameuse qu'elle est, la jeune grâce et l'espoir de la source sous les platanes qui se précipitait dans les vallées vers les horizons sans limites?

Du moins elle arrête la pensée et entraîne le respect. Je ne sais rien de plus mélancolique que tous ces grands et touchans souvenirs oubliés par l'histoire sur ces rives solitaires, dans ces mâquis où habitent seuls les sangliers, dont nous apercevons les foulées récentes sur les roseaux, et les Bédouins pillards qui s'y cachent en descendant

des montagnes transjordaniennes. Le Jourdain a eu la fortune de servir de point de ralliement à ces douleurs patriotiques dont le peuple hébreu possède au plus haut degré le sens et l'expression, d'inspirer ces élégies nationales qui sont une des plus hautes branches de la poésie antique. C'est lui, le torrent de la vallée de Juda, qu'Israël exilé pleurait si amèrement au bord des beaux fleuves de Babylone, lui qu'il revoyait sans cesse dans les mirages des sables d'Égypte et de Mésopotamie. En Orient, on pourrait dire l'eau natale, mieux que la terre natale. A l'homme du désert, la terre est partout uniforme et souvent marâtre, l'eau est toujours bienfaisante; les souvenirs lointains et attristés lui reviennent de préférence avec la mélancolie plus pénétrante qui s'attache à cet élément. En dehors même de la renommée que lui a faite la poésie hébraïque, le Jourdain, dont l'éducation première nous a rendu le nom aussi familier que ceux des fleuves de la patrie, rappelle au voyageur qui l'aborde au terme d'un long pèlerinage bien des émotions associées. Nul ne s'est assis au bord du torrent biblique, en lisant les élégies de la captivité, sans voir bientôt succéder à ces images étrangères des images plus connues, sans voir courir dans quelque chère vallée une petite rivière aux méandres ombreux, dessinés par un dais de brumes bleuâtres; ces brumes lentement acheminées qui montent de l'eau par les matins d'octobre, toile complaisante où l'imagination a tant de fois incarné les rêves de seize ans. Ainsi l'homme, éternel mécontent, en buvant au fleuve sacré qu'il a tant de fois désiré et qu'il est venu chercher à grand'peine, donne un soupir au flot lointain qui bat la porte désertée.

Nous sortons du lit de verdure pour rentrer dans le désert de Juda. Les palmiers qui couvraient ce jardin de la Syrie, au témoignage des auteurs anciens, de forêts comparables à celles d'Afrique, ont disparu depuis une époque fort reculée. Sur l'emplacement de Jéricho, une tour arabe, haut donjon carré, garde quelques tentes de peaux de chèvres, quelques cabanes de branchages; des *bachi-bozouks* déguenillés, de mine aussi louche que les Bédouins qu'ils surveillent, y tiennent garnison. C'est ici que notre drogman nous dit un mot épique, qui résume les idées de l'Orient en matière de voirie. Comme il fait passer nos bêtes dans un champ d'orge, égaré là par hasard, nous manifestons quelques scrupules de conscience : « Oh! cela ne fait rien, dit-il, seulement cette année *on a cultivé la route!* » Nous allons camper à une demi-lieue plus au nord, au bord de la fontaine d'Élisée. Dans ce site gracieux, une petite forêt en miniature d'acacias et d'arbustes épineux, que les Arabes appellent *doums* ou *nabkas*, masque d'un voile riant les solitudes de Juda et de Moab. Le ruisseau qui s'échappe d'un bassin naturel fait aus-

sitôt sourire la verdure, les lianes et les herbes; les mignonnes tourterelles de Syrie, au plumage gris-cendré relevé d'un collier brun, l'emplissent de vie et de bruit; à la nuit qui monte dans le ciel redevenu serein, les grillons et les rainettes se mettent à chanter entre les pierres humides, et nous donnent l'illusion du printemps revenu.

Un bivouac de Fellâhins est pittoresquement placé derrière nous, sous les arches ruinées d'un aqueduc qui s'enlève en vigueur à la lueur de leurs foyers. Sur un ordre de notre cheik, une vingtaine de ces nomades viennent danser devant nos tentes le pas du sabre. Les hommes se tiennent par les bras avec des contorsions de hanches et fléchissent sur les jarrets en s'accompagnant d'éclats de voix gutturaux et monotones. Le coryphée brandit un large yatagan affilé et fait reculer ou avancer les danseurs en les menaçant de son arme suivant les figures. Pour nous faire honneur, il court sur nous et nous frôle le visage du fil de sa lame avec des gestes de sauvage : de longues dents blanches, des prunelles de fauve brillent seules dans le rire de cette face basanée, écrasée et bestiale comme celle d'un nègre. Avec ses postures féroces, sa physionomie qui trahit les instincts sanglans réveillés chez lui par ce jeu, mon Bédouin me rappelle l'esclave marocain de Regnault dans cette étrange toile qui a nom *l'Exécution à Tanger*.

Ce ballet improvisé en vaut bien un autre. Les hommes, uniformément drapés dans leurs grands manteaux striés de noir et de blanc, passent et repassent comme des ombres dans la flamme du feu de *doum* qu'ils ont allumé sur la colline. La lune éclaire un décor tel qu'aucune scène n'en montrera jamais, rendant toute leur valeur aux grandes lignes des plans successifs : le lac de verdure de Jéricho, les déserts de Juda et d'Engaddi, le mur sombre des montagnes de Moab fermant tout l'horizon du nord au sud, jusqu'à sa chute dans la mer Asphaltite, dont les reflets métalliques miroitent au loin par intervalles. Je savoure délicieusement la poésie pénétrante de ces mœurs entrevues, de cette terre mystérieuse, en écoutant l'assourdissant vacarme des chacals rôdant par bandes invisibles dans les halliers de la source. Demain matin, tandis que nous monterons à cheval pour rentrer à Jérusalem, nos *moukres* rouleront nos tentes comme d'habitude, et ce sera pour la dernière fois. Nous ne les regarderons pas faire sans un serrement de cœur. Que de saines joies ensevelies dans les replis de ces pauvres toiles, que nos regards fatigués ne chercheront plus le soir à l'horizon des plaines parcourues!

Hébron, 22-23 décembre.

Après quelques jours de repos à Jérusalem, nous nous laissons tenter par une excursion à Hébron. C'est une longue et fatigante traite de huit heures de cheval; mais nous devons bien cet hommage au tombeau d'Abraham. D'ailleurs cette ville exerce sur l'imagination la double fascination du lointain dans le temps et dans l'espace; placée à l'extrémité de la Palestine et à la limite des solitudes arabiques, comme un port sur le désert, suffisamment préservée du touriste, elle se rattache aux souvenirs les plus reculés de l'histoire, aux premiers vagissemens de l'humanité.

Le consul de France, qui veut bien être des nôtres, nous offre le secours de ses tentes et de ses gens; on organise la petite caravane et nous partons de grand matin pour aller déjeuner au couvent de Bethléem : après une nouvelle visite à la basilique et à la grotte, nous repartons pour nous arrêter aux Vasques de Salomon, à une heure de Bethléem. Ce sont trois immenses réservoirs, étagés dans une vallée en pente, et qui alimentaient d'eau Jérusalem au moyen d'un aqueduc aujourd'hui rompu en maint endroit et hors de service. Une tradition invétérée rattache à ce lieu toutes les légendes poétiques du cycle salomonien qui nous est transmis par le *Cantique des cantiques*, l'*Ecclésiaste* et *la Sagesse*. Ici étaient la « Fontaine scellée, » le « Jardin fermé, » les vignes et les vergers arrosés par les piscines, les parterres de lis, de safran et de cinnamome que venait respirer la Sulamite en écoutant les conseils languissans des tourterelles, toutes ces retraites mystérieuses et fleuries, tout ce luxe délicat dont le grand roi avait fait, suivant la phrase charmante du *Cantique*, un tapis d'amour pour les filles de Jérusalem.

Singulière ironie de la légende, qui est venue placer dans cette gorge des tableaux rians et des images de volupté ! C'est aujourd'hui, comme toute la route de Bethléem à Hébron, le site le plus âpre et le plus sauvage, la solitude la plus désespérée que nous ayons peut-être traversée dans toutes nos courses de Palestine; à ce point que les sévères montagnes de Moab, vêtues du moins de leur belle lumière rose, et sur lesquelles on a de fréquentes échappées par les échancrures des ravins, font un repoussoir presque riant à ce paysage. Comment croire que ce rocher exaspéré ait jamais porté des moissons et des fleurs? Faut-il penser que cette terre, qui semble défier aujourd'hui tout effort du travail humain, s'est faite complice de l'abandon céleste, et a totalement modifié ses conditions essentielles? Ou faut-il plutôt tenir compte des règles d'optique qui doivent toujours nous guider dans l'appréciation des hyperboles orientales?

A la fin du jour, le paysage s'humanise, la vigne commence à ramper sur des terrasses étagées qu'elle étreint de ses mille bras crochus, des maisons se détachent sur le velours des orges naissantes, des clôtures et de beaux bouquets d'oliviers descendent jusqu'à la route. Des vrilles de fumée bleuâtre, perçant le fond du ciel envahi par les ombres du crépuscule, nous annoncent la vénérable Hébron, une des rares villes dont l'Écriture poursuit l'histoire jusque dans la nuit des temps fabuleux. Les Enacim, les géans nés du commerce des anges et des filles de Caïn, l'habitaient alors; elle passa ensuite aux Chananéens, qui l'appelèrent Kiriath-Arba. Ils y virent un jour arriver le berger chaldéen qui planta sa tente sous les térébinthes de Mambré, et acheta pour 400 sicles d'argent le double caveau d'Ephron, où il ensevelit sa femme Sara en attendant d'y venir reposer lui-même. Josué constate expressément qu'Hébron « fut fondée sept ans avant Tanis, ville d'Égypte. » Au moyen âge, la croyance générale de l'église était qu'Adam avait été créé dans un champ de terre rouge, proche du tombeau d'Abraham : les pèlerins venaient admirer ce berceau de l'humanité et recueillir les indulgences qui y étaient attachées en achetant du propriétaire sarrasin un peu du limon dont avait été formé le premier homme. Le frère Faber prend soin de nous avertir à ce propos dans l'*Evagatorium* qu'Adam, dont la création tomba le 25 mars de l'an 1, « était un géant colossal, très beau, très docte en tous arts libéraux, nommément en astrologie, géométrie, musique, grammaire et rhétorique. » Le digne historiographe nous promène longuement dans la caverne voisine, où le père de la famille humaine aurait mis pour la première fois en pratique le précepte que lui avait donné son créateur dans l'intérêt de cette famille.

Quoi qu'il en soit des indications lointaines du Pentateuque, grossies de ces naïves légendes, la sépulture des Abrahamides, attestée par une tradition continue et authentique depuis Moïse, est un titre de noblesse suffisant pour Hébron. Aussi l'aïeule des cités juives n'a-t-elle jamais pu se mettre au pas de la civilisation. En dehors de tout mouvement européen, à peine visitée de loin en loin par de rares pèlerins, elle a gardé une physionomie foncièrement orientale, c'est-à-dire, il faut bien se l'avouer, la saleté, la misère, l'absence de tout bien-être, de tout essor industriel. Assez considérable en apparence pour sa population de cinq à six mille âmes, elle se partage en trois quartiers, pittoresquement perchés sur trois collines adjacentes; du pied des minarets aigus qui pyramident sur ces sommets pendent des grappes de maisons grimpant les unes sur les autres, auxquelles l'absence de toits donne un aspect inachevé et abandonné.

Le seul monument d'Hébron est la mosquée qui renferme la grotte de Macphéla, tombeau d'Abraham et de ses premiers descendans. Cette attribution concorde rigoureusement avec les données, assez sommaires, il est vrai, fournies par la Bible. L'ancienne basilique, sœur de celles d'El-Aksa et de Bethléem, appropriée au culte musulman, est dérobée aux regards profanes par une enceinte rectangulaire de belles murailles de 15 à 20 mètres de haut, d'appareil hérodien comme les soubassemens des murs de Jérusalem, à contre-forts saillans et symétriques; mais le voyageur ne peut qu'en faire le tour et admirer dans la disposition de ces matériaux gigantesques un des plus beaux spécimens de cette période architecturale. Le fanatisme musulman ne permet à aucun chrétien l'entrée de la mosquée. Hébron est une ville sainte pour le mahométan, qui révère *El-Khalil*, le patriarche hébreu, presqu'à l'égal du prophète; même avec une autorisation du gouvernement turc, on s'exposerait à être mis en pièces par la population, si l'on essayait de pénétrer dans l'intérieur. Le prince de Galles, venu ici il y a quelques années avec un firman en règle, dut renoncer à s'en servir devant l'attitude menaçante des habitans.

On doit donc accepter sous bénéfice d'inventaire les relations conjecturales qui ont décrit la mosquée et la grotte des Tombeaux. Je ne me plains pas pour ma part de cette prohibition ; elle permet à l'imagination de parer le sanctuaire, qu'un imam vous fait regarder avec respect par une fente du mur, de toutes les séductions du mystère, de tous les trésors de la légende; du jour où l'on pourrait en franchir le seuil, on n'y trouverait sans doute que la réalité nue et insignifiante des lieux saints de l'islam, qui n'ont en général d'autre merveille qu'un souvenir plus ou moins autorisé.

On nous avait parlé des verreries d'Hébron, où se fabriquent tous les bracelets et les ornemens des femmes de Judée; nous trouvons dans une cave obscure des Arabes qui soufflent au moyen d'un outillage primitif ces grossiers bijoux, torsades de verre rouges, bleues et jaunes entrelacées. Ces hommes se servent certainement des mêmes procédés et des mêmes modèles qui leur furent apportés, il y a trois mille ans, par quelque ouvrier phénicien de Tyr ou de Sidon. Une autre production d'Hébron est le « vin d'or, » qu'on tire des vignes plantées en assez grand nombre sur ces coteaux : d'un beau ton de topaze brûlée et d'une saveur sèche assez agréable, il serait susceptible de devenir exquis avec quelques améliorations de culture et de fabrication; mais c'est évidemment encore la même liqueur qui surprit la raison trop confiante du patriarche Noé; préparé suivant la recette du premier vigneron, on le conserve dans ces grandes jarres de terre poreuse, vieilles comme la soif humaine.

Qu'on juge de la décrépitude d'une race qui n'invente rien, n'apprend rien, ne perfectionne rien et sait tout au plus conserver quelques-uns des arts rudimentaires de l'humanité primordiale.

Néanmoins nous ne regrettons pas notre laborieuse expédition. N'est-ce donc rien de planter sa tente, ici comme à Sichem, sur la terre auguste qui porta celle d'Abraham, d'Isaac, de Jacob, et qui garde encore leurs cendres? Ici dorment ces premiers dépositaires, choisis pour transmettre au monde la pure tradition monothéiste. Ici vaguaient les Enacim et les Réphaïm, races de géans, races primitives, qui vivaient sans doute de la vie sauvage dans les forêts que cette terre, soumise à d'autres conditions atmosphériques, nourrissait aux époques mythiques. Ces souvenirs reculés et merveilleux écrasent et exaltent l'imagination, perdue dans les prestiges de ce passé sans pareil : elle ressent quelque chose de cette « horreur grande et ténébreuse qui envahit Abraham au coucher du soleil, tandis que le sommeil tombait sur lui (*Gen.*, xv, 12). »

Nous avons préféré le *home* de notre campement à l'hospitalité peu séduisante que le lazaret offre d'ordinaire aux voyageurs. Je comparais tout à l'heure Hébron à un port sur le désert; ce grand bâtiment de la quarantaine, posté en avant de la ville comme la Santé dans nos rades, ajoute à la similitude. C'est à Hébron que la caravane du Hadj, au retour du pèlerinage de La Mecque, doit purger les germes de contagion qu'elle est toujours suspecte d'avoir puisés aux villes saintes, ces foyers de cholérique et pestilentielle renommée. Il ne faut que les hardes malpropres d'un derviche pour secouer sur l'Occident les terribles fléaux asiatiques. Ici les caravanes d'Égypte, de la Pétrée et du Nedjed déchargent les chameaux, las des interminables voyages au travers de la mer de sable, et emmagasinent les balles de coton et de café. C'est de là que partirait l'aventureux qui, affrontant le khamsin, le vent du désert, les Bédouins et le pénible roulis du dromadaire, irait toucher les rochers de Moïse aux montagnes sinaïtiques, parcourir les régions inexplorées des Wahabites, ou visiter la merveilleuse Pétra, la Palmyre du sud, gardant dans ses gorges solitaires une ville de palais féeriques, de temples taillés dans le roc par des mains inconnues.

Que de tentations diaboliques et de mirages sur cette route vague qui s'étend devant nous! Il y faut, hélas! laisser courir nos rêves et leur tourner le dos pour rentrer dans les limites que nous nous sommes assignées. Nous remontons à cheval et reprenons le chemin de Jérusalem, tandis qu'on abat nos tentes sur les *turbés* du cimetière où nous campions. Ces morts d'hier dorment déjà d'un sommeil aussi sûr et aussi profond que le vieil Abraham dans sa grotte. A mesure que nous nous éloignons, les tombeaux nous dérobent la

ville et s'effacent eux-mêmes un par un : n'est-ce pas la frappante image de la vie? Des tombes qui d'abord nous cachent toutes choses, qui bientôt restent en arrière, et que viennent sans cesse remplacer de nouvelles. — Nos moukres seraient fort étonnés sans doute des réflexions mélancoliques que nous inspire leur halte de prédilection. On a beau avoir pratiqué l'Oriental, on s'étonne toujours de sa sérénité à l'endroit des choses de la mort, de cette familiarité confiante qui n'est pas de l'indifférence. Les plus avenantes, les seules promenades souvent des grandes villes sont leurs champs des morts. On y cause, on y mange, on y fume, on y *flirte;* aux jours de fête, c'est dans le jardin mortuaire que les pique-niques installent leurs repas sur l'herbe. Vient-il un convoi, on se dérange un peu, on repousse les enfans, on fait place une minute à celui qui n'aura plus faim. La cérémonie n'est pas longue : après avoir rejeté la terre sur le corps, l'iman, fidèle à une coutume d'un symbolisme superbe, demeure seul sur la tombe et prête un instant l'oreille, comme pour surprendre le secret de l'âme libérée. Après, tout est fini, et le cercle joyeux se reforme. Je me souviens d'un champ de foire installé dans un des cimetières suburbains de Constantinople un jour de fête grecque : la femme à barbe et la femme géante trônaient sur les tertres herbus, les tréteaux de Polichinelle s'adossaient aux cyprès. Voici qu'on apporte un pauvre diable d'Arménien qui s'était laissé mourir en ce jour de liesse : deux manœuvres écartèrent les oisifs, et, tout en fumant leur cigarette, eurent bientôt fait de déposer le défunt à fleur de terre. L'instant d'après, j'étais bien le seul songe-creux qui n'eût pas oublié cet incident : à la joie de tous, Polichinelle avait repris sa latte et Bobêche son boniment. — Mais nous voilà loin des tristes montagnes. La pluie nous y surprend, et nous sommes tout heureux, en arrivant aux Vasques de Salomon, de trouver un grand feu allumé par les soldats turcs sous la voûte du Kalat-el-Borak, le « Château de l'Éclair. » C'est un khan abandonné, transformé en forteresse, qui garde la gorge des Réservoirs. Nous nous séchons au milieu des *zaptiés* (gendarmes) pittoresquement groupés, avec leurs armes et leurs guenilles, dans la clarté des flambées de broussaille qui lèchent les vieilles ogives. Nous ne rentrons qu'à la nuit close à Jérusalem, par la porte de Jaffa. La prudente sentinelle nous ouvre la poterne après avoir aussi longuement parlementé que l'eût pu faire le guet de Saladin introduisant dans la place des hérauts de Richard Cœur-de-Lion et flairant quelque stratagème des Francs.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS

CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE (1).

III.

LES VINGT DERNIÈRES ANNÉES.

I.

« Vous ne vous occupez pas de politique, monsieur; je vous plains, car un jour la politique s'occupera de vous. » C'est en ces termes que M. Royer-Collard gourmandait l'indifférence de l'un de ses contemporains, et la moitié du siècle ne s'était pas écoulée que la vérité de cette prédiction était démontrée aux dépens de Sainte-Beuve. Il ne s'est point occupé de politique, mais la politique s'est occupée de lui, en ce sens qu'elle est venue à deux reprises modifier ses habitudes et disperser le milieu dans lequel il s'était accoutumé à vivre. C'est, à vrai dire, le sort commun dans une société aussi tourmentée que la nôtre, et le mieux est d'en prendre son parti plus philosophiquement que ne sut le faire Sainte-Beuve. La révolution de 1830 avait été saluée par lui avec enthousiasme; mais ce fut avec des sentimens bien différens qu'il accueillit la révolution

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier. — C'est par erreur que dans la seconde partie de cette étude j'ai cité comme inédits et de Sainte-Beuve même des vers qui en réalité sont de M. Émile Augier. Mon excuse est d'avoir entre les mains le papier où ces vers sont écrits de la main d'une amie morte aujourd'hui, Mme d'Arbouville, et attribués par elle à Sainte-Beuve. Je n'ai pas tardé à être averti de ma méprise par ceux (et ils sont nombreux) qui ont conservé ces jolis vers dans leur mémoire depuis la première représentation de *Gabrielle*.

de février. Sainte-Beuve n'avait point avec le régime de juillet de relations bien intimes. Il s'était tenu depuis quelques années dans une attitude demi-ralliée, demi-opposante, qui joignait pour lui aux agrémens d'une situation presque officielle ceux d'une popularité frondeuse; mais il avait confiance dans la durée de ce régime, et il croyait pouvoir s'attendre à une longue suite d'années paisibles et laborieuses au sein d'une société qui lui plaisait. Qui sait? peut-être sa pensée caressait-elle en secret l'espérance, si M. Molé revenait aux affaires, d'aller s'asseoir sur les bancs de la chambre des pairs à côté de Victor Hugo. Son imagination s'accommodait assez de ces tranquilles et grasses perspectives. Aussi la révolution de février fut-elle pour lui un coup de foudre, et il ressentit de cette chute subite un contre-coup dont ses sens ne se sont jamais bien remis. Les événemens qui suivirent n'étaient pas de nature à le rasseoir, et ce fut avec une horreur profonde qu'il assista aux combats qui ensanglantèrent les rues.

La vivacité de ses émotions a valu à Sainte-Beuve beaucoup de railleries et même d'injures. Un écrivain qui n'a pas coutume de se refuser le plaisir de l'insulte a écrit tout crûment qu'il avait eu peur, « une peur *bleue ou rouge.* » Il faut s'entendre sur le sens de ce mot. Si l'on veut dire par là ce sentiment de lâcheté physique qui fait frissonner la chair à l'approche d'un danger, je ne vois rien qui donne précisément le droit d'accuser Sainte-Beuve d'avoir cédé à un instinct de cette nature. Sans aller, comme certains de ses amis, jusqu'à faire de lui un héros, parce qu'il s'est battu en duel avec M. Dubois, un pistolet d'une main et son parapluie de l'autre, en accordant même que son imagination impressionnable lui grossissait assez volontiers les périls, et que son humeur pacifique ne le portait point à les braver, je ne trouve pas la preuve que d'aussi vilains mots soient applicables à son cas; mais ce qui est certain, c'est qu'il avait acquis, en avançant dans la vie, un goût épicurien du repos, une horreur des émotions, un culte pour la tranquillité qui ne pouvait s'accommoder avec les agitations quotidiennes d'une société en révolution. « Le critique peut être un brave, a-t-il écrit quelque part; mais en général ce n'est pas un héros. » Concevant d'une façon aussi modeste le caractère et le rôle du critique, rien ne devait lui être plus antipathique qu'un état de société où il était nécessaire, sinon d'être un héros ou même un brave, du moins d'envisager d'un œil calme l'éventualité de secousses quotidiennes et de périls inattendus; le tort de Sainte-Beuve fut de ne pas comprendre que cette antipathie n'est pas de celles auxquelles on ait le droit de s'abandonner à son gré. Le lien mystérieux qui unit le citoyen à sa patrie est comme celui qui dans la liturgie anglaise unit l'époux à l'épouse : « je prends cette femme pour la bonne et pour la mau-

vaise fortune, pour la richesse et pour la pauvreté, pour la santé et pour la maladie. » Ce sentiment de la solidarité nationale qui, grâce à Dieu, n'a pas fait défaut à notre France naguère si éprouvée, Sainte-Beuve n'en a jamais saisi la nature ni ressenti les effets. La manière dont bien des années après il s'est mis en scène lui-même à cette époque le démontre surabondamment. Dans un de ses volumes de *Portraits contemporains*, Sainte-Beuve a raconté une courte entrevue qu'il eut avec Lamartine le soir de la journée dite journée du drapeau rouge. Il avait pris rendez-vous ce jour-là avec quelques amis pour leur lire le premier chapitre du troisième volume de *Port-Royal*, et comme il se rendait tranquillement au lieu convenu, tout en sachant parfaitement que quelques heures auparavant le sang avait failli couler place de l'Hôtel-de-Ville, et que tout le parti de l'ordre était en armes pour repousser l'émeute, il fut arrêté dans sa route par le défilé des bataillons victorieux de la garde nationale, et il avait pris son parti de rentrer en se dérobant par une des petites rues qui serpentaient alors derrière l'Hôtel de Ville, quand tout à coup il se trouva face à face avec Lamartine, qui, épuisé par cette rude journée, se dérobait de son côté de l'Hôtel de Ville pour retourner chez lui. Sainte-Beuve a rapporté avec beaucoup de vivacité les courts propos qui s'échangèrent alors entre eux, lui exhortant Lamartine à tenir ferme et à tirer la société de l'abîme, Lamartine posant (c'est le mot dont Sainte-Beuve se sert) pour l'homme qui vient de faire cent discours et d'embrasser 100,000 hommes et conservant une confiance imperturbable dans la bonté des ouvriers de Paris ainsi que dans le repentir de Ledru-Rollin. Sainte-Beuve, en rapportant cette conversation, a manifestement entendu jeter une teinte de ridicule sur Lamartine, et il y aurait peut-être réussi, si en lisant ces lignes une réflexion ne se présentait à l'esprit de tout le monde : c'est que dans un jour comme celui-là il y avait peut-être mieux à faire, pour un homme de l'âge de Sainte-Beuve, que de donner lecture à ses amis du premier chapitre du *Port-Royal*, et qu'entre l'auteur dépité que l'émeute forçait à rentrer chez lui avec son manuscrit dans sa poche et l'orateur qui venait de dissiper cette émeute au péril de ses jours le ridicule n'est pas du côté de l'orateur. C'est ce sens du chevaleresque et même de beaucoup moins que le chevaleresque qui a toujours fait défaut à Sainte-Beuve. Dans le train ordinaire de la vie, cette infériorité de nature parvient à se dissimuler; mais vienne quelque circonstance extraordinaire, et celui qui devrait s'en cacher l'étalera à tous les yeux avec d'autant plus d'ingénuité qu'il n'aura pas l'instinct de s'en défendre.

Comme si ce n'était pas assez de sa tranquillité perdue, Sainte-Beuve fut victime à cette époque d'une aventure assez désagréable

qui faillit avoir un éclat fâcheux. Des amis obligeans vinrent un jour l'avertir qu'il était porté sur la liste des fonds secrets de l'ancien gouvernement pour une somme considérable dont le chiffre serait bientôt publié par la *Revue rétrospective*, — cette triste publication dont on a vu de nos jours se renouveler le scandale avec l'aggravation du patronage officiel. Sainte-Beuve se défendit avec indignation. « On m'attaque là, disait-il avec vérité, par mon côté fort. » Vérification faite non sans peine, il fut démontré d'abord qu'il ne s'agissait que d'une somme de 100 francs, ensuite que cette somme avait probablement pour origine une réparation faite à la cheminée de Sainte-Beuve dans l'appartement qu'il occupait à l'Institut, et qui, n'ayant pas été faite régulièrement, n'avait pu figurer dans les comptes du budget; mais ce qui avait blessé profondément Sainte-Beuve, ce n'était pas l'imputation elle-même, par laquelle il ne se sentait pas atteint, c'était le crédit que cette imputation avait paru rencontrer chez certains esprits. Des hommes d'un caractère élevé comme M. Jean Reynaud, comme M. Charton, employés tous deux au ministère de l'instruction publique, l'avaient, dès le premier jour, réduite à sa valeur; toutefois dans un parti où la défiance est une vertu il devait se trouver des esprits plus enclins au soupçon, et ces soupçons se manifestèrent assez ouvertement pour que Sainte-Beuve crût devoir donner sa démission de conservateur à la bibliothèque Mazarine, ne voulant pas, a-t-il écrit plus tard, s'exposer de nouveau à de pareils interrogatoires. Ainsi, par le fait des événemens de février, il se voyait à la fois brusquement jeté hors d'un milieu social qui lui plaisait, troublé dans le calme d'une vie qu'il jugeait indispensable au libre jeu de ses facultés, et en fin de compte obligé de se démettre d'une place dont les émolumens lui assuraient une existence indépendante de ses travaux littéraires. On conçoit que tous ces désagrémens réunis lui aient laissé quelque amertume contre les révolutions en général, et qu'il ait en particulier déploré *l'immaturité* de celle de février.

Il était dans une situation que l'honorable médiocrité de sa fortune rendait assez précaire, lorsqu'il prêta l'oreille à des propositions qui lui vinrent de l'étranger. Pour la deuxième fois il se déroba par un exil volontaire à des agitations d'une nature, il est vrai, bien différente, et il accepta de professer à l'université de Liége un cours de littérature française. Ce fut au mois d'octobre 1848 qu'il s'expatria, non sans être en butte dans la presse à d'assez vives attaques pour son départ. Sainte-Beuve n'a jamais bien compris la nature du grief que conçurent contre lui les gens de cœur. Il ne vit dans leurs reproches que des tracasseries qui l'aigrirent, et c'est à partir de ce moment que tout ce qu'il avait amassé dans son cœur depuis

vingt ans d'amertume, de ressentimens et de bile commence à se trahir et à se distiller. Il avait choisi pour sujet de son cours : *Chateaubriand et son groupe littéraire*. Ce choix était peut-être un peu prématuré. Chateaubriand venait à peine de mourir, et tout le monde devait craindre qu'il ne fût bientôt suivi dans la tombe par celle dont les soins affectueux avaient embelli les derniers instans de sa vie. Les relations de Sainte-Beuve avec Chateaubriand avaient été sinon intimes, du moins fréquentes et toujours respectueuses. Il avait été présenté à l'Abbaye-aux-Bois par M. Ampère durant cette période où M. Ampère s'était épris pour lui d'une de ces amitiés passionnées dont sa nature confiante était coutumière, et à laquelle Sainte-Beuve a si mal répondu. Avec quelle bienveillance Sainte-Beuve avait été reçu dans ce cercle exquis de l'Abbaye-aux-Bois, la lettre suivante adressée par lui à M. Ampère en 1836 va en témoigner. On y trouvera en même temps comme un écho de cette époque animée et brillante, hélas! trop éloignée de nous (1).

« 15 juillet 1836.

« Mon cher Ampère,

« M. Lenormant m'a donné hier des nouvelles de la colonie de Dieppe et de l'agréable vie que vous y menez, des chants deux fois divins de Milton que vous y entendez, du travail de chacun (j'ai bien songé au vôtre, qui, j'espère, s'inaugure sous ces belles influences). Tout cela doit être en effet si charmant de près, si enviable et regrettable de loin, que, ne pouvant en jouir que par l'imagination, je veux du moins y être en quelque chose près de vous, y être mêlé du moins par mon nom prononcé, par un souvenir, et c'est vous que je charge de me rappeler un moment à votre illustre et aimable compagnie... B... et Fauriel sont les seuls de nos amis que j'aie vus, et nous avons dîné ensemble. Fauriel a déjà imprimé à peu près un volume de son *Histoire*, et il est dans les transes quand il pense aux trois autres volumes qui le menacent encore. B... n'a aucune de ces inquiétudes; il sort d'un volume, un autre sera prêt dans quelques jours, et deux autres dans un mois; il est dans l'aplomb du sage, heureux, et va voyager vers le Rhin. On a songé à l'Abbaye, pour remplacer Fauriel cette année qui vient (si les trois volumes le tiennent trop), à Quinet, après en avoir toutefois déféré à Magnin; mais il aurait fallu ou il faudrait que Quinet consentît à descendre d'*Ahasvérus* ou de *Bonaparte* à un essai de critique, d'histoire littéraire, qu'on pût présenter comme échantillon à la Sorbonne, qui agrée les suppléans, et il s'est cabré à cette idée. J'en ai parlé à M. Fauriel, qui craint que, si Quinet ne s'y prête pas, ce ne soit impossible; mais de meilleures influences qui ne cessent de favoriser

(1) Je dois cette communication à la compagne dévouée de la vieillesse de l'amie de Chateaubriand, à l'auteur des *Souvenirs et Correspondance de Mme Récamier*.

notre ami errant amèneront peut-être à bon terme ce projet, qui est encore un secret.

« Corcelle est venu à Paris l'autre jour. Lui et la famille sont déjà très occupés de la publication des *Mémoires* du général Lafayette, qu'on prépare, et qui paraîtront dans peu de mois. Mérimée, qui est revenu d'Angleterre et qui achève d'imprimer un rapport sur tout ce qu'il a visité dans le midi de la France, repart pour la Bretagne avant peu. Voilà le maigre bulletin d'ici. Mieux vaut vivre comme vous le faites dans cette jolie Dieppe entre l'Océan et le paradis, ramassant des coquillages ou causant par le menu de nos fabuleuses conspirations et de nos comiques évasions. Il n'y a que la nature, la solitude et l'amitié choisie qui soient sérieuses; le reste n'est qu'une mauvaise plaisanterie, aigre, criarde, desséchante ou salissante. Adieu, cher Ampère, replongez-vous dans votre jeunesse, à loisir, ravivant par l'art ces émotions qu'on n'a qu'une fois. Encadrez dans votre *Rome* magnifique ces nuages du nord qui ont passé sur les âmes de tous les neveux de Werther et de René; réalisez enfin pour tous ce que vous nous avez bien des fois raconté, ou à quelques amis intimes, ou à ces nuages mêmes qu'il faut ressaisir. — M. Ballanche n'est-il pas le plus infatigable promeneur d'entre vous, comme il était ici le plus mondain? Tâchez qu'il nous donne quelques belles pages; rappelez-lui que c'est à Dieppe, dans un cimetière, je crois, qu'il a lu pour la première fois cette *Vision d'Hébal* que nous relisons. Serrez-lui tendrement la main pour moi. — Dites à M. de Chateaubriand combien nous sommes assurés que ses ennuis de traducteur nous vaudront un nouveau et unique monument; remerciez-le aussi des particulières bontés dont il m'a honoré dans tous ces temps, et dont je demeure si touché. Je le dirai également pour Mme Récamier, qui me fait bien tort quelquefois en paraissant douter de la profonde et respectueuse affection que je dois à cette bonté gracieuse qui fait époque dans la vie; mais non, et c'est un devoir même de cette bonté délicate de ne pas douter de ce qu'elle inspire. Adieu, cher Ampère, aimez-moi toujours un peu.

« SAINTE-BEUVE. »

Ces bontés de M. de Chateaubriand, Sainte-Beuve s'était déjà efforcé de les reconnaître. Il avait assisté dans le salon de Mme Récamier à la première lecture des *Mémoires d'outre-tombe*, dont il avait rendu compte dans un article où les expressions de *grand poète*, de *vieux nocher*, de *jeune aigle*, se pressent sous sa plume. Il n'y avait pas encore bien longtemps qu'il avait déguisé la faiblesse de la *Vie de Rancé* sous un voile d'éloges dont il cherchait à excuser plus tard la complaisance en disant : « Le livre était manifestement si faible que le sentiment qui m'en faisait dire du bien était au-dessus du soupçon. » Ce même sentiment aurait donc pu, ce

semble, lui inspirer pour Chateaubriand, mort depuis un an à peine, sinon la bienveillance, du moins l'équité. On sait comment il l'a traité et comment, dans le portrait qu'il en a tracé, toutes les rides qui déparent cette grande figure sont si fortement marquées, toutes les taches mises dans une lumière si crue que la beauté et la noblesse originaires des traits disparaissent sous cette couche factice. On sait également avec quel acharnement il a poursuivi sa mémoire (comme s'il avait été piqué au jeu par les reproches) dans ses articles sur *Chateaubriand romanesque et amoureux*, sur *Chateaubriand homme politique*, sur *Chateaubriand jugé par un ami intime*. Ce fut le commencement et la première en date de ses vengeances sans qu'on puisse découvrir de quels affronts il croyait avoir à se venger, sauf peut-être d'avoir occupé dans ce cercle brillant de l'Abbaye-aux-Bois une situation un peu effacée, et d'y être demeuré trop longtemps dans cette attitude un peu humble qu'il se plaisait à prendre au début, mais dans laquelle il n'aimait pas qu'on le laissât.

Sainte-Beuve dut aux préoccupations de l'opinion publique d'échapper à l'orage que son cours aurait assurément soulevé parmi les derniers survivans du cercle de l'Abbaye-aux-Bois, si ce cours avait été professé en France; aussi, lorsqu'une fois parvenu au terme de sa campagne de Sambre-et-Meuse (comme l'appelait M. Quinet), il vint s'établir de nouveau à Paris au mois de septembre 1849 pour jouir du rétablissement relatif de l'ordre et pour partager les fruits d'une victoire à laquelle il n'avait pas contribué, il se trouvait contraint d'attirer de nouveau sur lui l'attention d'un public fatigué et repu d'émotions. Il lui fallait trouver un nouvel organe de publicité, d'où il pût s'adresser périodiquement à des lecteurs encore distraits pour forcer en quelque sorte leur attention, et pour ramener au culte des lettres des esprits qu'avait uniquement absorbés le soin de leur sécurité personnelle. Ce fut à cette époque que le docteur Véron, l'ancien *impresario* de l'Opéra, engagea Sainte-Beuve à entrer au *Constitutionnel*, qu'il dirigeait alors, et à écrire chaque semaine dans le numéro du lundi un article de critique littéraire. Sainte-Beuve accepta d'emblée cette proposition, qui avait de quoi effrayer un moins laborieux que lui, et ce fut au mois d'octobre 1849 qu'il publia son premier article.

Ce sera un jour un curieux sujet d'études que le lent développement de l'esprit critique depuis ses premiers bégaiemens et ses premières audaces dans Montaigne et dans Bayle jusqu'à son complet épanouissement dans cette seconde moitié de notre siècle, où il menace de tout envahir. Les *Causeries du lundi* apparaîtront comme le dernier terme et la dernière étape de cette marche ascendante; mais, avant de marquer la place que cette œuvre devra

tenir dans l'histoire de la critique, il importe d'en bien discerner les époques et d'en indiquer les phases. A ne considérer que de loin et dans son ensemble cette œuvre des *Lundis*, qui, en joignant les deux séries, ne comprend pas moins de vingt-huit volumes, on pourrait, en se laissant tromper par la similitude de la forme, lui attribuer un caractère d'unité et d'ensemble que les détails de l'exécution sont loin de présenter. Durant cette période de vingt années qui s'écoule depuis le premier jusqu'au dernier *lundi* et qui a été marquée par des événemens si divers, un esprit aussi mobile et aussi ouvert que celui de Sainte-Beuve n'a pas vécu en effet sous une impression constante et uniforme. Ni les évolutions du goût et de l'esprit littéraire, ni les découvertes de la science, ni les points nouveaux de l'horizon intellectuel sur lesquels la lumière a été portée ne l'ont trouvé aveugle ou indifférent. Sans doute il ne faut pas s'attendre à rencontrer dans les *Causeries du lundi* ces brusques changemens de ton qui donnent tant de variété et d'intérêt à l'œuvre des premières années de Sainte-Beuve; mais il y a en quelque sorte, dans l'œuvre critique qui a rempli la seconde moitié de sa vie, plusieurs couches successives, et celle qui a fini par recouvrir les autres ne doit pas nous empêcher de creuser sous sa surface pour apercevoir les précédentes.

La première époque que je distingue dans les *Causeries du lundi* est celle qui s'étend depuis l'ouverture de la série jusqu'à l'époque du 2 décembre et des événemens politiques qui l'ont suivi. Au début de cette période, Sainte-Beuve s'essaie en quelque sorte au genre nouveau qu'il veut inaugurer, et il ne sait pas encore à quels lecteurs il s'adresse. Assurément ce n'était pas l'habitude de la critique littéraire qui lui manquait; mais il avait un peu perdu le train de cette allure rapide et brillante qu'impose à un écrivain l'étroite carrière comprise dans les colonnes d'un journal. C'était à des études plus lentes, plus développées, plus complaisantes, qu'il avait pris l'habitude de s'adonner depuis qu'il avait renoncé à la critique militante du *Globe* et du *National*. Assembler sous une forme plus concise et plus vive les traits épars des portraits auxquels naguère il travaillait à loisir, et s'assujettir à l'obligation d'avoir terminé son travail au jour et à l'heure indiqués, c'était se soumettre à une transformation qui exigeait une singulière souplesse chez un écrivain parvenu à la maturité; toutefois ce n'est point purement à ces difficultés de métier qu'il faut attribuer le ton circonspect et la couleur un peu pâle des articles écrits par Sainte-Beuve durant ces trois premières années. L'état flottant des esprits auxquels il ne savait comment plaire et presque comment parler, le brouillard qui voilait l'avenir aux regards les plus pénétrans, l'incertitude même du lendemain dont personne ne pouvait prévoir les surprises, tout conseillait à un cri-

tique qui, suivant ses expressions, n'était pas un héros une réserve prudente dont Sainte-Beuve n'avait garde de se départir. On savait bien quels étaient les vaincus de la veille; mais peu s'en fallait qu'ils ne fussent redevenus les maîtres du jour, et personne en tout cas ne pouvait prévoir les vainqueurs du lendemain. Aussi c'est merveille de voir comme Sainte-Beuve entend l'art de ne se brouiller avec personne. Parle-t-il de la famille royale que la révolution de février vient d'envoyer en exil, c'est pour rendre hommage à la jeune princesse que quinze ans auparavant on avait vue arriver à Fontainebleau, désirée et fêtée non moins que ne l'avait été la duchesse de Bourgogne, et possédant de plus qu'elle l'élévation morale et les hautes vertus. Même hommage spontané, même convenance et respect dans le ton quand il consacre un article à la mémoire de Mme la duchesse d'Angoulême. Sur le compte des hommes qui naguère encore étaient au pouvoir, M. Guizot, M. Cousin, M. Villemain, il continue à s'exprimer sur le ton d'une bienveillance équitable à laquelle une pointe d'ironie commence à peine à se mêler. S'il est encore plein d'égards pour le passé, il ne néglige pas cependant de tourner parfois ses regards du côté où le soleil se lèvera peut-être. Il ne déguise pas sa haine pour le parti révolutionnaire, et il en démasque avec courage les prétendus héros dans son étude sur *Camille Desmoulins;* en revanche, il ne témoigne aucune malveillance, aucun parti-pris de sévérité vis-à-vis de cette démocratie si brusquement triomphante dont il disait spirituellement qu'elle était devenue Monsieur le Dauphin. Dans un article bien joli, bien profond, et qui est encore à méditer aujourd'hui, sur *les lectures publiques du soir*, il examine les meilleurs moyens de faire l'éducation littéraire (il ne parle pas de l'éducation politique) de ce peuple de Paris et de cette classe ouvrière dont il note avec intelligence et sympathie les instincts, les tendances, les impressions; mais ce n'est point seulement cette puissance populaire, confuse et impersonnelle en quelque sorte, qui obtient ses hommages discrets. On sent qu'il est secrètement attiré vers une personnification plus vivante et plus tangible de la force. Durant cette période de trois années, il ne revient pas à moins de quatre reprises différentes sur l'histoire de Napoléon Ier, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, et, bien qu'il ait le bon goût de s'abstenir de toute allusion directe, il n'est pas malaisé de deviner quel respect et quelle admiration lui inspire le génie despotique, mais puissant, qui réorganisa la France avant de la ruiner. On devine les espérances que ce nom lui inspire, et l'impatience avec laquelle il attend, comme il le dit lui-même, « en présence de cette sauvagerie menaçante l'apparition de quelqu'un de ces hommes puissans et rares auxquels le cri public fait appel, qui comprennent à fond la

nature des choses, et qui de même qu'ils auraient autrefois rassemblé les peuplades errantes, rallient aujourd'hui les classes énervées et démoralisées, les rassemblent encore une fois en faisceau, et réinventent, à vrai dire, la société en en cachant de nouveau la base et en la recouvrant d'un autel. » Aussi, lorsqu'on vit surgir dans une nuit de surprise, non pas un homme rare et puissant, mais un fantôme qui n'avait que l'ombre de cette puissance, Sainte-Beuve fut-il l'un des premiers à se ranger ouvertement derrière lui.

Je n'aurai pas l'étroitesse de m'indigner de ce que Sainte-Beuve n'a pas jugé le 2 décembre au point de vue nécessairement un peu passionné de ceux qui en ont été les victimes; il faut savoir faire la part des divergences de situation et d'opinion. Sainte-Beuve n'avait point de goût pour ces formes du gouvernement constitutionnel qui demeurent cependant l'idéal politique des esprits d'élite dans notre pays. Il n'avait pas attendu la chute du gouvernement de juillet pour témoigner de son dédain d'homme de lettres pour ce qu'il appelait l'orgie parlementaire. Sainte-Beuve n'était même pas de la race des libéraux, c'est-à-dire de ceux qui croient que, tout compte fait, et dans un état de civilisation donnée, le bien triomphe du mal à armes égales, et la vérité de l'erreur. Ainsi entendu, le nombre des libéraux n'est pas grand en France, et ils ont éprouvé, depuis près d'un siècle, assez de mécomptes pour n'avoir pas le droit d'excommunier quiconque n'est pas de leur église. Je ne reprocherai même pas à Sainte-Beuve de n'avoir pas ressenti assez vivement ce qu'il y eut de brutal et même d'inhumain dans les procédés employés durant ces tristes journées qui virent emprisonner sans droit les plus illustres citoyens, et ensanglanter inutilement les boulevards. Je sais que dans les temps où la société est en péril il y a des esprits, même parmi les plus vigoureux et les plus respectueux de la légalité, qui ne croient pas payer trop cher, au prix d'une violation momentanée de la loi, l'assurance de l'ordre et le rétablissement de la sécurité sociale. Je pardonnerais donc à la rigueur à Sainte-Beuve de n'avoir été ni plus brave, ni plus épris de la légalité que ces esprits dont je veux parler; ce qui est sans excuse, ce qui n'a trouvé grâce devant aucun esprit honnête et impartial, c'est son attitude hautaine et insultante vis-à-vis de ses anciens amis, vaincus dans cette journée. Rien n'avait été plus digne, plus retenu, plus résigné que leur conduite au lendemain de la défaite. Si quelque plainte ardente s'était fait entendre, c'était à l'étranger qu'elle avait retenti, et, quoi qu'on en pût penser, il n'y avait certes rien qui prêtât à rire dans la conduite des hommes qui avaient préféré un exil volontaire à l'humiliation du silence. Rien ne justifiait donc l'attaque violente que, dans l'article intitulé *les Regrets*, il dirigea contre ce qu'il lui a plu d'appeler depuis l'état-

major des salons, mais en réalité contre ses anciens amis littéraires et politiques, dont quelques-uns avaient été ses protecteurs. Le scandale de cet article attrista tous les amis de Sainte-Beuve, ceux-là même qui étaient le plus étrangers à la politique et qui avaient accepté sans trop de façon les bienfaits du nouveau régime. Pour s'édifier lui-même sur la gravité de l'acte qu'il venait de commettre, Sainte-Beuve n'aurait eu qu'à méditer la leçon contenue dans un des documens de son *Histoire de Port-Royal*. Lorsqu'au plus fort de la persécution dirigée contre les solitaires l'abbé de Rancé, soucieux de se dégager d'une amitié compromettante, se fut mis à couvert de tout danger en refusant à l'un des pères de Port-Royal l'entrée de son monastère, le modeste et doux Tillemont prit la plume et lui écrivit une longue lettre où je relève ce passage : « pourquoi vous déclarer contre des personnes que le monde n'aime pas, et ajouter de nouvelles douleurs à leurs plaies?.. Quel air cela a-t-il, je ne dis pas parmi les saints, mais parmi ceux qui ont de l'honneur? » Eh bien! je demande à mon tour quel air cela avait-il, je ne dis pas parmi les libéraux, je ne dis pas parmi les hommes de parti, je dis parmi ceux qui avaient de l'honneur, d'élever ainsi la voix contre des vaincus au lendemain de leur défaite, de leur prodiguer la raillerie et presque l'insulte? La parole perdue, tel était le mal dont, au dire de Sainte-Beuve, souffraient ses anciens amis. Comment, perdue! c'était enlevée qu'il aurait fallu dire. Sainte-Beuve le savait bien. Il savait que pour répondre à cette brutale agression, qui eut les honneurs d'une reproduction dans *le Moniteur officiel*, ceux auxquels il s'était attaqué n'auraient pas dans la riposte les mêmes franchises qu'il avait eues dans l'attaque; il savait que six mois à peine après la suppression de dix journaux, en plein temps d'avertissemens et de suspensions arbitraires, la moindre parole devait être pesée, la moindre vivacité faisait courir un danger. Dans ces circonstances, la publication de l'article des *Regrets* était une agression sans courage et sans péril, dont le souvenir a pesé lourdement sur la mémoire de Sainte-Beuve. Ses amis les plus fidèles n'ont même pas essayé de l'en disculper.

Cet article des *Regrets* marque en quelque sorte le point de départ d'une phase nouvelle dans l'existence de Sainte-Beuve. Le premier résultat fut de rompre ses liens, déjà singulièrement distendus, avec les salons élégans dont il avait goûté si fort l'intimité durant les dernières années du régime de juillet. Rien d'ailleurs ne l'y retenait plus. Mme d'Arbouville était morte, et cette irréparable amie, comme il l'appelait avec tristesse, ne pouvait plus lui renouveler le conseil charmant qu'elle lui donnait autrefois. « Ce qui est bon, lui disait-elle, ce qui est doux entre gens qui s'estiment, c'est de tenir à l'approbation morale jusqu'à concurrence de son

indépendance : vouloir plaire et rester libre, c'est le moyen de bien faire. » Sainte-Beuve paraissait avoir renoncé à cette approbation morale. Il ne devait pas tarder d'ailleurs à rencontrer dans une autre société des relations augustes sur le caractère desquelles j'aurai à revenir, et qui avaient de quoi le dédommager. L'article des *Regrets* reçut bientôt sa récompense par l'offre qui lui fut faite de continuer au *Moniteur officiel* l'entreprise littéraire qu'il avait commencée au *Constitutionnel*. Sainte-Beuve accepta cette proposition, et cette série nouvelle s'ouvrit le 6 décembre 1852 par un article consacré à l'abbé Barthélemy.

Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été publiées dans un nouveau recueil que les études insérées par Sainte-Beuve au *Moniteur officiel* méritent d'être examinées à part; c'est aussi parce qu'elles diffèrent par le choix des sujets et par la gravité du ton. L'attention de Sainte-Beuve s'écarte des personnages purement littéraires pour se porter de préférence sur les hommes publics qui ont joué un rôle dans l'histoire de leur temps, soit qu'ils en aient été une des figures dominantes ou du moins principales, comme Henri IV, Sully, Richelieu, Frédéric le Grand, Franklin, soit qu'ils aient tenu un rang secondaire, mais encore brillant, comme le président Jeannin, le cardinal de Bernis, Bailly, M. Rœderer, M. Daru. A peine se laisse-t-il aller à dessiner des figures plus souriantes, comme celles de Marguerite de Navarre et Gabrielle d'Estrées. Ce n'est que lorsqu'il est enhardi par plusieurs années de collaboration au journal officiel qu'il se familiarise au point de traiter des sujets moins graves et plus littéraires, comme dans ses études sur Cowper, sur Chapelle et Bachaumont, sur Léopold Robert; mais le ton ne perd rien de sa gravité et de sa circonspection. Point de chaleur, point d'éclat, point de traits trop aiguisés; rien qui rappelle les vivacités du *Globe* ou du *National*, ni qui fasse pressentir les malices dont les *Nouveaux Lundis* seront semés : tout au plus quelques ripostes, comme l'article en réponse au discours de M. Mignet où celui-ci, faisant l'éloge de Jouffroy, avait laissé pressentir la crainte que le nouveau régime ne fût point très favorable au développement des études philosophiques. Ce qui distingue surtout ces articles, c'est une réserve qui va jusqu'à la timidité dans la manière de traiter les sujets qui pourraient éveiller quelques susceptibilités. Il parle de saint François de Sales et de Bourdaloue avec une finesse bienveillante dont la délicatesse des consciences catholiques ne saurait se froisser. C'est en effet le temps de ce que Sainte-Beuve appelle lui-même « l'union et le libre concert entre l'église et l'état, » union et concert auquel il applaudit. C'est le temps où en gage de cette alliance l'empereur envoie aux marins de la flotte une statue de la Vierge. Sainte-Beuve célèbre l'envoi de

cette statue, « signe charmant de douce influence regagnée et socialement établie, reçue avec reconnaissance en protectrice et en patronne. » Il n'a garde de troubler par une note trop libre et trop retentissante l'harmonie silencieuse qui régnait encore entre les élémens si divers contenus sous la main du despotisme, et comme témoignage de reconnaissance pour ce silence assuré qu'il croit favorable aux lettres, il clôt ou plutôt il suspend en 1855 la série des *lundis* par un article sur le plan d'études des lycées dressé par M. Fortoul, alors ministre de l'instruction publique. Dans cet article, il confond en un même dithyrambe et le ministre qui venait d'inaugurer le système déjà vivement attaqué de la *bifurcation* et le prince qui, après s'être prononcé autrefois pour la prédominance de l'élément scientifique dans l'éducation, avait fait preuve d'une si haute impartialité « et s'était montré l'homme de son nouveau rôle et de sa destinée publique, lorsque dans l'œuvre de conciliation il avait laissé faire une si large place à l'opinion opposée. » Ces éloges, auxquels le caractère officiel du journal où ils étaient insérés enlevait peut-être quelque peu de leur prix, étaient la récompense de sa nomination récente, proposée par M. Fortoul, agréée par l'empereur, à la chaire de poésie latine au Collége de France, nomination qui, il faut le dire, avait eu lieu sur la présentation presque unanime du Collége même et de l'Académie des Inscriptions. C'était le 9 mars 1855 seulement que devait s'ouvrir son cours; mais dès le 8 janvier il croyait devoir interrompre la série de ses *lundis* pour mieux se préparer à ses débuts de professeur. On sait quelle fut la fortune de ce cours, et qu'il fut entravé dès les premières leçons par les manifestations hostiles de la jeunesse. Comme cette mésaventure est le fait dominant de cette phase de la vie littéraire de Sainte-Beuve, comme l'affront public qu'il reçut ce jour-là est l'explication du tournant décisif qu'il prit à cette époque, il faut s'arrêter un moment à en marquer les causes et les effets.

II.

Depuis qu'il se connaissait lui-même, Sainte-Beuve avait toujours été en secret très amoureux de la popularité, — non pas de cette popularité bruyante qui entraîne la foule sur les pas d'un Lafayette ou d'un Prim, mais de cette popularité élégante que d'éclatans succès assurent dans le monde poli et lettré. C'était l'amour de cette popularité qui lui avait fait renoncer avec tant de regrets à sa prétendue vocation poétique, et qui lui avait inspiré un si mauvais vouloir contre ses anciens maîtres ou collaborateurs du *Globe*, dont la politique avait fait retentir les noms de bouche en bouche. Une secrète amertume s'était toujours amassée au fond de son cœur

d'avoir vu les Lamartine, les Hugo, les Musset d'un côté, les Guizot, les Thiers, les Cousin de l'autre, en pleine possession de cette vogue qui avait toujours été l'objet de son ambition. Il avait cependant le juste sentiment que la suite non interrompue de ses brillantes études, poursuivies depuis près de vingt ans, l'avait peu à peu fait sortir, non par une brusque secousse, mais par une ascension continue, de la région moyenne où il avait pu craindre de se voir éternellement confiné, et il se voyait à la veille d'arriver par une voie plus lente au premier rang. Peut-être, en acceptant de monter pour la première fois en France dans une chaire de professeur, avait-il présent à l'esprit le souvenir de ces cours fameux et populaires de la restauration, où la jeunesse se pressait en foule et dont l'ouverture et la suspension étaient des événemens politiques. Il allait enfin se trouver face à face avec le vrai public, et il espérait que ce public allait consacrer son succès et son rang. On sait comment il fut reçu. L'accueil de son auditoire fut tellement hostile, et le professeur lui-même fut l'objet de manifestations tellement outrageantes, que le cours dut être suspendu à la deuxième séance.

Je n'ai garde de m'ériger en apologiste de ces leçons tumultueuses qu'un public souvent très mélangé se croit en droit de donner à certains professeurs, leçons toujours grossières dans la forme et souvent inspirées dans le fond par des sentimens peu équitables; seulement il ne faudrait pas se laisser induire en erreur par la version que Sainte-Beuve et ses amis se sont par la suite efforcés de répandre. Sainte-Beuve se plaisait à croire et à faire croire qu'il avait succombé devant une coalition de rancunes littéraires que l'exercice indépendant de son métier de critique avait amassées contre lui. A l'entendre, il aurait été la victime d'une cabale d'auteurs froissés qui avaient saisi cette occasion de prendre leur revanche. Sans doute l'indépendance des jugemens de Sainte-Beuve avait dû ameuter contre lui beaucoup d'ennemis durant une carrière déjà longue, et il avait eu déjà, il devait avoir encore avec des auteurs contemporains des démêlés dont sa querelle avec Balzac est demeurée le plus célèbre; pourtant un auditoire tout entier ne se compose pas d'écrivains mécontens, et ce n'était pas un sentiment de vanité blessée qui surexcitait cette foule si passionnément hostile. Ce qui l'animait contre Sainte-Beuve, c'était, il faut le dire, son attitude vis-à-vis du nouveau régime, attitude dont l'obséquiosité contrastait si étrangement avec son hostilité républicaine aux débuts du gouvernement de juillet et sa complaisance à la fin. L'accueil fait au professeur de poésie latine était une leçon adressée par la jeunesse libérale à l'auteur des *Regrets*, leçon brutale sans doute et déplacée, mais qui fut d'autant plus vivement sentie par lui qu'elle était mieux méritée. L'amertume de Sainte-Beuve fut profonde, et

peu s'en fallut qu'elle ne tournât à l'exaltation. On a raconté l'histoire peu vraisemblable du dessein qu'il aurait formé de venir à sa troisième leçon avec deux pistolets dont il aurait déchargé l'un sur l'auditoire et dont l'autre lui aurait servi à se faire sauter la cervelle. Cette anecdote tragique me laisse assez incrédule; pourtant il est certain que, dans les premiers temps qui suivirent la suspension de son cours, Sainte-Beuve ne sortait pas sans avoir un grand poignard dans sa manche; il prétendait qu'il pouvait se trouver exposé à des attaques personnelles. Je ne crois pas que l'animation des étudians contre Sainte-Beuve risquât de se porter jusqu'à ces extrémités, et cette histoire me paraît être un peu le pendant de celle de Rousseau avec les enfans de Mottier-Travers; toutefois ce petit fait montre bien l'ébranlement qu'avait reçu l'esprit de Sainte-Beuve et la trace que des souvenirs aussi cruels avaient dû laisser dans cette nature vindicative.

A l'extérieur du moins, Sainte-Beuve supporta l'épreuve avec beaucoup de dignité, sans faire entendre ni plaintes, ni récrimination. Il eut à cœur de poursuivre le plan d'études qu'il s'était tracé en vue de son cours, et de soumettre en quelque sorte au vrai public des lecteurs son différend avec le public du Collége de France en donnant la forme d'un livre aux leçons qu'il avait préparées. De là son étude sur *Virgile*, qui parut en volume en 1857. Cette étude constitue une partie détachée de l'œuvre critique de Sainte-Beuve, qui est intéressante sans être tout à fait supérieure. Il n'avait peut-être pas en effet ce sens direct et simple des grands modèles de l'antique qui a inspiré des critiques moins ingénieux et moins spirituels que lui. Dans les rares études qu'il avait consacrées jusque-là aux anciens, il s'était arrêté de préférence à l'entour des anthologies, ou bien ses prédilections paraissaient le porter vers Anacréon et Théocrite. Sur la fin de sa carrière littéraire, il remonta cependant jusqu'à des sources plus élevées et plus pures, et il se reprit de passion pour le grec et pour Homère; mais, dans son étude sur *Virgile*, sa prédisposition constante est encore de rechercher ce qui est ingénieux et joli plutôt que ce qui est simple et beau. Il ne fait pas sentir toute la distance qui sépare le chef-d'œuvre de l'œuvre d'art, et après avoir lu l'étude sur *Quintus de Smyrne*, qui fait suite à celle sur *Virgile*, on est tenté de se demander si la postérité a eu raison d'établir une aussi profonde différence entre les poèmes de ce Grec de la décadence et l'*Iliade* ou l'*Énéide*.

Cette étude était cependant une noble et suffisante réponse que le professeur réduit au silence adressait à son auditoire indocile. La majeure partie des chapitres qui composent le volume sur *Virgile* avait paru en articles dans *le Moniteur*, et, son travail achevé, Sainte-Beuve reprit avec moins de régularité cependant ses études

littéraires du lundi. Ces études, qui forment les trois derniers volumes des *Causeries du lundi*, et dont quelques-unes ont paru dans d'autres recueils que *le Moniteur*, marquent la transition entre la série des premiers articles insérés par Sainte-Beuve au *Moniteur officiel* et celle qu'il inaugurera en 1861 au *Constitutionnel*. Le ton en est déjà beaucoup plus dégagé qu'au début de sa collaboration au journal de l'empire. On sent que le recueil où il écrit ne lui inspire déjà plus le même respect. Il a l'allure plus franche, le mot plus vif et plus libre. Le choix des sujets ne laisse pas aussi de s'être quelque peu modifié. Les grands personnages politiques et militaires y tiennent encore leur place, et ceux qui ont joué un rôle dans l'histoire militaire du premier ou du second empire, Joubert, Pelleport, Friant, Saint-Arnaud, y sont étudiés avec une curiosité bienveillante; ce sont cependant les études purement littéraires qui dominent et qui s'entremêlent avec des portraits de femmes. Enfin Sainte-Beuve aborde pour la première fois et résolûment l'étude de la littérature du second empire.

De quelque opinion qu'on fasse profession, on ne saurait contester que les premières années du second empire n'aient été une époque particulièrement stérile au point de vue littéraire. Je ne suis pas de ceux qui croient que le despotisme étouffe le génie et que la liberté seule est favorable aux lettres. L'histoire serait là pour donner plus d'un démenti à une théorie aussi absolue. Cependant il est certain que les époques de fatigues et d'affaissement qui suivent les violentes commotions politiques ne sont pas très favorables à la vivacité des impressions poétiques et littéraires, et c'est ainsi qu'on peut expliquer sans aucun esprit de parti la stérilité incontestable dont je parlais tout à l'heure; mais l'esprit de parti ne laissait pas de s'en emparer il y a vingt ans, et c'était un lieu-commun dans le monde de l'opposition libérale que de passer au compte du régime politique la décadence de la littérature. Sainte-Beuve, dont l'amour des lettres demeurait la passion dominante, était piqué au vif de cette accusation dirigée contre un régime auquel il avait donné son adhésion, et il devait en ressentir d'autant plus vivement l'aiguillon qu'il n'en pouvait méconnaître la justesse apparente. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été à l'affût de tous les symptômes d'un réveil littéraire, et que, discernant dans la génération nouvelle des hommes de la valeur de M. Renan et de M. Taine, il ait crié bien haut leurs mérites, ne fût-ce que pour secouer le sommeil d'une jeunesse engourdie. La tournure naturelle de son génie le poussait également à apprécier avec bienveillance la tendance nouvelle des esprits et des talens, tendance scientifique et matérialiste dans la philosophie et la critique, tendance réaliste dans la littérature romanesque. Quelle qu'eût été d'ailleurs cette tendance nou-

velle des esprits, dans quelque route qu'ils fussent disposés à s'engager, il est probable que Sainte-Beuve n'aurait pas fait beaucoup de difficulté pour les suivre. Sa prétention avait toujours été d'être un esprit ouvert, sans préjugés, sans traditions, sans routine. Tout comprendre, telle était sa devise, et il n'était pas homme à se mettre en travers d'un courant, quel qu'il fût. Ce double parti-pris de réhabiliter la fécondité littéraire du régime impérial et de ne pas se laisser classer parmi les esprits arriérés et amoureux du passé, qui allait donner tant de vie et de jeunesse à sa critique, devait aussi le conduire à de singulières erreurs, pour ne pas dire à d'inexplicables complaisances. Passe encore qu'il ait défendu contre ses détracteurs M. Flaubert, et qu'il ait pardonné à quelques-unes des scènes de *Madame Bovary* en faveur de la triste, mais incontestable vérité de ces peintures de la vie bourgeoise. Il trouvait d'ailleurs quelques ressemblances entre les inspirations de M. Flaubert et celles de Joseph Delorme. « Et moi aussi, j'ai fait mon fiacre, » s'écriait-il après avoir lu un des passages de *Madame Bovary*, et il récitait avec complaisance à M. Levallois un de ses premiers sonnets; cependant j'ai peine à croire à la sincérité de son admiration pour l'auteur de *Fanny* et pour ceux d'*Henriette Maréchal*. « Sur quels autels sacrifiez-vous? » lui disait un jour à ce propos, et d'un ton de reproche, M. Morand. « Sacrificateur pour n'être point sacrifié, lui répondait Sainte-Beuve. Vous ne savez pas; c'est un flot qui monte, et, si nous n'entrons pas un peu dans leurs eaux, ils nous submergeront. »

Ainsi, dans cet hommage payé par Sainte-Beuve au réalisme de l'école moderne, il entrait une part de calcul et de prudence. C'était un ressouvenir de cette timidité de sa jeunesse dont parlait M. Morand; mais comment regretter cette concession quand elle nous a valu de sa part tant d'aperçus nouveaux, tant d'études charmantes, et quand nous ne lui devrions qu'une page, que je citerai ici, parce que Sainte-Beuve y marque la mesure et le temps d'arrêt qu'il ne faut pas dépasser dans la peinture de la vérité, oubliant un instant ses complaisances pour ceux qui étaient allés au-delà. « Réalité, tu es le fond de la vie, et comme telle, même dans tes aspérités, même dans tes rudesses, tu attaches les esprits sérieux et tu as pour eux un charme. Et pourtant, à la longue et toute seule, tu finirais par rebuter insensiblement, par rassasier; tu es trop souvent plate, vulgaire et lassante. C'est bien assez de te rencontrer à chaque pas dans la vie; on veut du moins dans l'art, en te retrouvant et en te sentant présente ou voisine, toujours avoir affaire à autre chose que toi... Il te faut le sentiment, un coin de sympathie, un rayon moral qui te traverse et vienne éclairer, ne fût-ce que par quelque fente ou par quelque ouverture... Il te faut encore, et c'est là le

plus beau triomphe, encore qu'observée et respectée, je ne sais quoi qui t'accomplisse et t'achève, qui te rectifie sans te fausser, qui t'élève sans te faire perdre terre,... qui te laisse reconnaissable à tous, mais plus lumineuse que dans l'ordinaire de la vie, plus adorable et plus belle, ce qu'on appelle l'idéal enfin. Que si tout cela te manque et que tu te bornes strictement à ce que tu es, sans presque nul choix, et selon le hasard de la rencontre, si tu te tiens à tes pauvretés, à tes sécheresses, à tes inégalités et à tes rugosités de toute sorte, eh bien! je t'accepterai encore, et, s'il fallait opter, je te préférerais ainsi, même pauvre et médiocre, mais prise sur le fait, mais sincère, à toutes les chimères brillantes, aux fantaisies, aux imaginations les plus folles ou les plus fines, — oui, aux *quatre Facardins* eux-mêmes, parce qu'il y a en toi la source, le fond humain et naturel duquel tout jaillit à son heure, et un attrait de vérité, parfois un inattendu touchant que rien ne vaut et ne rachète. »

Lorsque Sainte-Beuve écrivait cette page charmante, il avait déjà quitté depuis quelques mois *le Moniteur officiel*, et il était retourné au *Constitutionnel*, où il s'était engagé à faire paraître pendant cinq ans un article tous les lundis. Pour mieux être en mesure de satisfaire à cette obligation écrasante, il avait dû sacrifier sa place de maître de conférences à l'École normale, fonction à laquelle il avait été nommé en 1857. Je ne serais pas étonné au reste que certaines tracasseries lui eussent été suscitées de ce côté. Quelque soin qu'il prît d'expliquer qu'il fallait distinguer en lui le critique et le professeur, obligés l'un « à chercher le nouveau et à découvrir le talent, l'autre à maintenir la tradition et à conserver le goût, » on comprend cependant que l'Université, justement pédante, pût s'inquiéter de voir le critique obtenir plus de crédit que le professeur, et ses élèves préférer ses articles sur *Fanny* à ses leçons sur Boileau. On est également fondé à croire que la grave rédaction du journal officiel s'était quelque peu effarouchée des hardiesses de sa critique, et que de ce côté-là aussi il avait rencontré quelques entraves. Pourtant toutes ces raisons n'ont joué qu'un rôle secondaire dans la détermination qu'avait prise Sainte-Beuve au mois d'août 1861 d'abandonner *le Moniteur* pour *le Constitutionnel*. Cette détermination se rattachait chez lui à tout un plan préconçu dont il n'est pas malaisé de dérouler le dessein.

Deux années s'étaient écoulées depuis que la campagne d'Italie avait commencé à ébranler l'alliance autrefois célébrée par Sainte-Beuve de l'empire et de l'église catholique. A cette alliance avait succédé une période de lutte où les évêques et les écrivains catholiques prenaient les armes, tandis que l'empire recevait, pour remplacer ces bataillons défectionnaires, le renfort inattendu de la

presse démocratique et libre penseuse. Cette polémique, qui était née à l'occasion du pouvoir temporel du pape, ne devait pas rester longtemps circonscrite dans d'aussi étroites limites; la vieille et éternelle controverse entre les croyans et les libres penseurs, assoupie pendant les premières années de l'empire, n'avait pas tardé à renaître dans toute sa vivacité. Dans cette mêlée nouvelle, de quel côté allait se ranger Sainte-Beuve? Il aurait pu s'abstenir aisément d'y porter les armes, et le souvenir des opinions dont il avait autrefois fait profession aurait pu lui conseiller une certaine réserve. L'auteur de *Volupté* et des deux premiers volumes de *Port-Royal* se devait peut-être à lui-même de conserver la neutralité. Il est vrai qu'il avait rompu officiellement en quelque sorte avec le catholicisme lorsqu'à la fin du dernier volume de *Port-Royal*, publié par lui en 1859, il avait déclaré que, voyant sa tâche à peu près terminée, « la défaillance finale et l'inévitable dégoût l'avaient saisi, et qu'il s'était aperçu qu'il n'était qu'une illusion des plus fugitives au sein de l'illusion infinie; » mais il aurait pu du moins respecter encore cette illusion chez ses derniers fidèles, s'il n'avait pas eu une revanche à prendre. La blessure que lui avait causée son échec au Collége de France n'était pas encore cicatrisée, et, bien qu'il eût soigneusement voilé l'amertume de ses regrets, il n'avait point encore pris son parti de cette impopularité publiquement constatée, dernier déboire de son âge mûr succédant à ceux qu'avaient causés à sa jeunesse les mécomptes de ses entreprises poétiques et romanesques. Aussitôt la querelle engagée entre le parti catholique et la politique impériale, entre les croyans et les libres penseurs, Sainte-Beuve comprit tout le parti qu'il en pouvait tirer. Il connaissait admirablement, pour l'avoir étudiée de près, l'opinion publique et ses passions, ses nuances, ses préférences, ses antipathies. Il savait qu'en France, dans ce pays où les croyances religieuses ont cependant de si profondes et de si indestructibles racines, il y a une certaine opinion moyenne qui autrefois se recrutait surtout dans les rangs de la bourgeoisie voltairienne, qui trouve aujourd'hui des adhérens dans les classes populaires, et qui est passionnément hostile au clergé, à son influence, à ses doctrines. Quiconque flattera cette passion traduira ses préjugés, alimentera cette méfiance, arrivera rapidement à cette popularité factice que les esprits les plus délicats n'ont cependant pas dédaignée.

Sainte-Beuve ne recula pas devant l'emploi de ce procédé usé, mais infaillible, dont il n'était pas seul au reste à découvrir le secret. Il usa de la recette, et bien lui en prit; cependant, pour le rôle qu'il voulait jouer, la scène du *Moniteur officiel* ne pouvait convenir : on ne lui aurait pas laissé assez de liberté de ton et d'allure. On ne voulait pas en effet que la brouille devînt complète

entre le parti catholique et l'empire, et l'on n'aurait pas souffert à la quatrième page du journal des attaques trop vives contre ceux qu'on s'efforçait de rassurer par de petites notes insérées à la première. La « guerre aux cléricaux » était au contraire tout à fait dans les traditions de l'ancien *Constitutionnel*, et il n'était pas à craindre que Sainte-Beuve rencontrât des difficultés du côté de la rédaction. Il avait donc eu raison de choisir ce journal pour la campagne nouvelle qu'il inaugurait le 16 septembre 1861 par un article sur M. de Laprade. Dans cet article, il ne faisait qu'aiguiser ses armes en dirigeant déjà quelques épigrammes acérées contre un poète d'un talent élevé et sympathique, qui avait le tort d'appartenir à l'école catholique. Bientôt il allait porter ses coups plus haut et s'en prendre au catholicisme lui-même, ou du moins à ce qu'il appelait ce catholicisme « parisien et mondain, agité et agitant, superficiel et matériel, fiévreux, ardent à profiter de tous les bruits, de toutes les vogues et de toutes les modes du siècle, de tous les trains de plaisir ou de guerre qui passent, qui vous met à tout propos le feu sous le ventre et vous allume des charbons dans la tête, dont il est sorti la belle jeunesse qu'on sait et que l'on voit à l'œuvre. » Il témoigne moins de bienveillance à ceux qui représentent avec honneur et modération les doctrines catholiques qu'à ceux qui les compromettent par leurs excentricités et leurs excès. Il lance des traits plus envenimés contre le père Lacordaire et contre M. de Falloux que contre M. Veuillot lui-même. Il n'épargne pas davantage les représentans du catholicisme dans le passé; il dénigre Bossuet et il parle d'un ton dégagé des absurdités de Bourdaloue; mais en même temps qu'il inaugure une méthode nouvelle plus libre, plus hardie, plus agressive, ses études gagnent, il faut le dire, en brillant et en profondeur. Les grandes questions y sont à chaque instant soulevées, les théories les plus ardues y sont abordées sans crainte. Ce n'est plus, à proprement parler, de la critique littéraire; c'est tantôt de la philosophie, tantôt de l'histoire, tantôt de l'esthétique. Ce qu'il a perdu peut-être en modération et en impartialité, il le regagne en éclat et en audace. N'était par instant une pointe de grossièreté, qui fait contraste avec la parfaite délicatesse de son ancienne manière, on pourrait dire que c'est son moment le plus accompli. Et ce tour de force, de verve et d'abondance, il le continuera sans interruption pendant huit ans, d'abord au *Constitutionnel*, puis de nouveau, quoique sous une forme un peu moins agressive, au *Moniteur*, puis avec plus de liberté que jamais et jusqu'à la veille de sa mort au *Temps*, où son entrée causa dans le monde officiel un scandale que j'aurai à raconter. Jamais, on peut le dire, gageure plus invraisemblable n'avait été tenue par

un écrivain. Arrêtons-nous donc ici un instant avant d'apprécier sa méthode et l'influence qu'elle a exercée sur ses contemporains, pour nous demander si le rôle du critique ainsi entendu ne suppose vraiment que des facultés secondaires, et si, pour en faire son métier, il faut, comme Sainte-Beuve lui-même l'avait pensé, une certaine dose de résignation et de philosophie.

Certes être l'homme non pas d'un seul livre, mais d'une seule foi et d'une seule pensée, n'avoir jamais éprouvé aucun doute sur la vérité de cette conviction unique, régler d'après elle toutes les actions de sa vie, consacrer tous les efforts de son activité à en préparer le triomphe et mourir après avoir assisté à sa victoire, c'est le plus noble emploi qui puisse être fait de la vie d'un homme, c'est la plus belle récompense qui puisse être accordée à son ambition, et j'ai soupçonné parfois que là était le vrai bonheur; mais une pareille vigueur de croyances est rare dans notre siècle, et il est bien peu d'entre nous qui ne soient atteints plus ou moins profondément par la contagion du doute. Pour ceux-là n'y a-t-il point de remède à leur infériorité et doivent-ils se laisser classer avec résignation au-dessous de tous ceux qui, en littérature ou en politique, appartiennent à la race des croyans? J'ai peine, je l'avoue, à accepter d'emblée pour eux cette situation. Aiguiser son esprit jusqu'à saisir avec une égale intelligence les différens systèmes qui se partagent et se disputent l'humanité, pénétrer plus avant dans les profondeurs d'une doctrine et en déduire les conséquences avec plus de sûreté que ne le font parfois ses disciples eux-mêmes, faire le tour des choses de l'esprit, dût-on en apercevoir le point faible et la porte par où l'on en pourra sortir, ne demeurer captif d'aucune théorie, se dédommager de ne pouvoir arriver à la certitude en conservant son impartialité, et se venger du doute par l'indépendance, c'est encore un noble emploi des facultés humaines. Celui qui dans cette poursuite ardente de la vérité aura apporté du moins l'ingénuité et la bonne foi, celui qui aura cherché, celui qui aura souffert, celui-là peut envier le bonheur de ceux que j'appelle les croyans, mais il n'a pas du moins à rougir devant eux.

J'ai parlé tout à l'heure de l'influence exercée par Sainte-Beuve, et je veux limiter tout de suite le sens que j'attache à ce mot. Je crois, à vrai dire, assez restreinte l'influence qu'exercent directement les critiques. Deux causes dominantes régissent, à notre avis, le développement des lettres et le mouvement des esprits dans un temps et dans un pays : d'abord l'ensemble des circonstances qui constituent l'état d'une société, les événemens politiques qui ont marqué son histoire, la hiérarchie sociale qui a été le résultat de ces événemens, en un mot tout un ensemble de causes premières dont on pourrait faire l'histoire sous ce titre : *de l'Influence des*

révolutions sur la littérature, — ensuite l'action directe de quelques hommes dont le génie est en partie l'expression de cet état de société, en partie le libre produit de leur individualité, mais dont les idées, le talent, les procédés nouveaux, remuent profondément leur temps, soit par les imitations qu'ils encouragent, soit par les contradictions qu'ils suscitent. Quant à l'influence du critique qui vient après coup les louer en ceci, les blâmer en cela, leur prodiguer des éloges qui ne sont pas toujours sincères ou des censures qui ne sont pas toujours impartiales, j'estime qu'elle se réduit à fort peu de chose, et qu'elle n'a pas d'action appréciable sur le développement d'une littérature. Boileau a pu réconforter Racine dans les déboires de ses luttes avec les poètes médiocres auxquels on le comparait; mais ce n'est pas lui qui a procuré les préférences de la postérité à la *Phèdre* de Racine sur la *Phèdre* de Pradon. L'équitable avenir aurait suffi pour cela. On s'exposerait donc à faire fausse route en cherchant à déterminer l'influence que Sainte-Beuve a pu exercer sur le mouvement littéraire du siècle, depuis 1830 jusqu'à 1870, autrement que par la méthode qu'il a inaugurée dans la critique.

C'est à juste titre en effet que Sainte-Beuve se piquait d'en avoir une qui lui fût propre. « Ceux qui me traitent avec le plus de faveur, a-t-il écrit, ont bien voulu dire que j'étais un assez bon juge, mais qui n'avait pas de code. J'ai une méthode pourtant, et, quoiqu'elle n'ait point préexisté, et ne se soit point produite d'abord à l'état de théorie, elle s'est formée chez moi de la pratique même, et une longue suite d'applications n'a fait que la confirmer à mes yeux. » Cette méthode, quelle est-elle? Il a pris soin assez inopinément de la définir dans un article qui a pour titre : *Chateaubriand jugé par un ami intime*, et qui est inséré au tome troisième des *Nouveaux Lundis*. Voici comme il la résume : ne pas séparer la production littéraire du reste de l'homme et de son organisation, et, lorsqu'on se trouve en présence d'un homme supérieur ou simplement distingué par ses productions, l'étudier d'abord dans son pays natal et dans sa race, dans les caractères physiologiques de sa parenté la plus proche, de sa mère, de ses sœurs, parfois de ses enfans, — déterminer ensuite les particularités de ses études et de son éducation, puis le premier groupe d'amis et de contemporains dans lequel il s'est trouvé au moment où son talent a éclaté, a pris corps et est devenu adulte,— puis, ces premiers jalons étant plantés, et le terrain étant ainsi circonscrit, se poser à soi-même (sauf à n'y répondre parfois que tout bas) au sujet de l'auteur qu'on étudie certaines questions : que pensait-il en religion? comment était-il affecté du spectacle de la nature? comment se comportait-il sur l'article des femmes, sur l'article de l'argent? était-il riche? était-il pauvre? quel était son régime, quelle sa manière journalière de

vivre? enfin quel était son vice ou son faible? Ce n'est qu'après avoir groupé tous ces renseignemens et obtenu la réponse à toutes ces questions, dont quelques-unes semblent tirées du sommaire d'un examen de conscience, qu'on peut suivant Sainte-Beuve « juger chaque ouvrage d'un auteur en le replaçant à son vrai point de vue, sans courir le risque en le jugeant d'inventer des beautés à faux et d'admirer à côté, comme cela est inévitable quand on s'en tient à la pure rhétorique. »

Telle est la méthode. On voit du premier coup d'œil par où elle se distingue de celle que les Geoffroy et les La Harpe pratiquaient au commencement du siècle, et même de celle de M. Villemain; mais elle tend sensiblement à se confondre avec celle qui a été affirmée par M. Taine. Elle s'en distingue cependant en deux points. La critique de Sainte-Beuve est moins physiologique et moins fataliste que celle de M. Taine. Elle est moins physiologique, car les questions de climat, de race et de tempérament ne lui apportent dans l'étude d'un auteur et dans l'appréciation de ses œuvres qu'une des données du problème à résoudre, tandis que peu s'en faut qu'aux yeux de M. Taine elles ne renferment la solution du problème tout entier. Elle est moins fataliste, car, ces facteurs du problème une fois rassemblés, Sainte-Beuve fait encore dans la solution définitive une part très grande « à ce qu'on nomme liberté, et qui dans tous les cas suppose une grande mobilité de combinaisons possibles, » tandis que M. Taine tend à faire résulter l'individu de tous ces élémens réunis comme d'une combinaison d'élémens chimiques; toutefois la pente est visiblement la même, et je n'aurais pas été étonné, si Sainte-Beuve eût vécu, qu'il se fût piqué de réduire cette part de combinaisons possibles et d'enfermer dans un cercle de plus en plus étroit le jeu de ce qu'il lui répugnait d'appeler nettement la liberté. Il se piquait en effet, dans ce qu'il nommait ses jours de grand sérieux et dans ce que j'appellerai ses jours de grande raillerie, de prédire l'avénement d'une science où les grandes familles des esprits et leurs principales divisions seraient déterminées et connues. La science du moraliste actuel aurait été selon lui, par rapport à l'inventeur de cette science future, ce qu'était la botanique avant Jussieu et l'anatomie comparée avant Cuvier. Cette idée d'une classification scientifique, d'une botanique ou d'une anatomie comparée des esprits n'était pas sous sa plume une brillante fantaisie. Il développait souvent cette hypothèse avec complaisance, et il avait fini par en admettre la réalité. De là à supprimer complétement le jeu des combinaisons possibles et à enfermer chaque esprit dans une classification infranchissable en supprimant toute action du libre arbitre et de la volonté sur ses évolutions, il n'y a qu'un pas. Ce pas sera peut-être franchi un jour par quelque pré-

tendu révélateur enhardi par les encouragemens de Sainte-Beuve, et, si sa doctrine rencontre quelque faveur, il faut convenir que nous assisterons à un singulier spectacle. D'un côté, on s'appuiera en histoire naturelle sur les hypothèses plus ou moins démontrées de Darwin pour nous enseigner la mobilité des espèces et la perfectibilité de leurs infinies mutations; de l'autre, en histoire intellectuelle (si c'est le nom de cette nouvelle science), on voudra nous forcer à reconnaître l'imperfectibilité fatale des esprits et la permanence nécessaire de leur classification. Si ce sont là les contradictions de la science future, j'aime autant notre vieille ignorance.

Ayons maintenant la hardiesse, après avoir déterminé le caractère de cette méthode, de montrer ce qu'elle contient d'inexact et ce qu'elle laisse d'incomplet. On peut tout d'abord lui reprocher de ne pas être applicable à toute une portion, et non pas à coup sûr la moins digne d'études, des œuvres de l'esprit humain, car enfin, si, pour apprécier sainement l'œuvre d'un auteur, pour ne pas « juger à faux et admirer à côté, » il faut de toute nécessité posséder la réponse à toutes ces questions sur la race, la famille, l'éducation, le groupe, les croyances religieuses, la conduite sur l'article des femmes et de l'argent, le régime et la vie journalière, comment nous comporterons-nous vis-à-vis des auteurs anciens, au sujet desquels tous ces renseignemens nous font absolument défaut? Ce sera déjà une grande témérité de notre part d'admirer l'*Énéide*, puisque nous ne possédons pas la réponse aux questions les plus délicates qu'on pourrait poser sur les mœurs et les faibles de Virgile; mais, quand nous remontons plus haut dans l'antiquité, quand nous nous trouvons en présence de ces œuvres sublimes qui ont ravi l'humanité pendant tant de siècles, quand nous lisons par exemple les adieux d'Hector et d'Andromaque ou l'arrivée d'Ulysse à Ithaque, faut-il suspendre notre jugement et refouler notre admiration parce que la critique (puisque critique il y a) n'a jamais pu trancher définitivement une question qui apparemment prime toutes les autres, celle de l'existence même d'Homère? Non, sans doute, répondrait Sainte-Beuve. Qu'est-ce à dire sinon qu'il y a une beauté littéraire, impersonnelle en quelque sorte, parfaitement distincte de l'auteur lui-même et de son organisation, — beauté qui a sa raison d'être et ses lois, dont la critique est tenue de rendre compte? Et si la critique considère cette tâche comme au-dessous d'elle, si c'est affaire à la rhétorique et à ce que Sainte-Beuve appelait dédaigneusement les Quintilien, alors la rhétorique a du bon et les Quintilien ne sont point à dédaigner.

Cette méthode, qui prétend à tout embrasser, ne laisse-t-elle du moins rien de côté, lors même qu'elle se déploie dans les circonstances les plus favorables, et donne-t-elle une certitude d'ap-

préciations égale aux investigations dont elle s'entoure? Il faut distinguer. Appliqué aux figures de moyenne grandeur, l'instrument d'optique ne laisse rien à désirer, et il les embrasse tout entières dans son rayon. Appliqué à celles qui dépassent la dimension ordinaire, le champ en est trop rétréci, et il ne reflète pas le personnage de pied en cap. Sans doute la réponse à toutes ces interrogations que je ne veux pas rappeler est utile à connaître lorsqu'il s'agit de prendre et de donner la mesure d'un homme qui ne s'élève pas assez haut pour se détacher nettement aux yeux de ses contemporains et de la postérité. La moindre indication en ce cas a son importance, parce que sur le développement d'une nature dont la vigueur, l'originalité, la puissance, ne sont pas le trait dominant, chaque circonstance contingente a dû exercer une certaine action. Aussi Sainte-Beuve a-t-il créé de petits chefs-d'œuvre en appliquant ce procédé à des personnages qui étaient demeurés jusqu'à présent, en littérature ou en politique, dans la pénombre. Il a été le peintre de premier ordre des personnages secondaires; beaucoup d'entre eux lui doivent la vie, ou du moins ce qui se confond en histoire avec la vie, la durée.

Mais, lorsqu'il se trouve en présence de quelqu'une de ces grandes figures comme chaque siècle n'en produit qu'un petit nombre, qui dominent leur temps et dépassent de plusieurs coudées tous leurs contemporains, alors le procédé devient insuffisant, et, pour ainsi parler, la lunette par laquelle Sainte-Beuve les regarde n'a plus assez de champ. Il y a en effet quelque chose qui échappe à toutes les recherches de l'analyse; c'est ce je ne sais quoi qui constitue le génie, dont aucun des élémens de race, de famille, d'éducation, de mœurs ne peut rendre compte, ce tour particulier qui fait qu'on est Pierre Corneille au lieu d'être Thomas, qu'on est Gabriel de Mirabeau au lieu d'être Mirabeau Tonneau. Quand il s'agit d'une de ces individualités puissantes, dont les traits accentués se dessinent du premier coup d'œil et qui s'expliquent par elles-mêmes, combien une partie de ces questions subtiles, dont la réponse nous intéressait tant tout à l'heure, paraît mesquine! Qui s'inquiète de la mère de Bossuet ou de la sœur de Voltaire? Ces détails généalogiques peuvent continuer de préoccuper les esprits curieux; la grande masse du public, à laquelle en définitive les critiques comme les auteurs eux-mêmes doivent s'adresser, va droit à l'homme lui-même. Pour le juger, elle n'attendra pas les résultats d'une enquête minutieuse où les petits faits tiennent autant de place que les grands. Aussi, lorsque Sainte-Beuve se met en présence de quelqu'une de ces grandes figures, sa méthode se trouve-t-elle quelque peu en défaut. Ne lui demandez pas une de ces larges esquisses, simples et de première venue, telles que Macaulay sait par exemple les des-

siner, où le personnage apparaît bien campé, dans l'attitude familière à ses contemporains. Ce n'est qu'à force de retouches qu'il se pique d'arriver à la ressemblance, et dans ces retouches ce qu'il s'applique à peindre avec un soin particulier, ce sont les taches et les difformités. Qu'il s'agisse de Racine, de Bossuet, de Frédéric le Grand, de Voltaire, de Mirabeau, jamais il ne se risque à tracer de l'homme un portrait d'ensemble. C'est tantôt sous un aspect et tantôt sous un autre qu'il l'envisage, dans telle partie de sa vie publique, dans telle relation de sa vie privée; jamais il ne se hasarde à un jugement qui embrasse l'individu tout entier. Il aime mieux laisser au lecteur la responsabilité de se former ce jugement lui-même; mais par l'abondance des documens qu'il lui fournit, par la multiplicité des impressions qu'il fait naître, il est parfois à craindre qu'il ne l'embarrasse au lieu de l'éclairer, et que le trait saillant, ce que M. Taine appellerait la faculté maîtresse, ne disparaisse sous la surcharge des coups de pinceau.

Sans compter ces défectuosités dans le procédé, la méthode critique de Sainte-Beuve telle qu'elle a été exposée par lui ne laisse-t-elle pas aussi un côté incomplet? Cette enquête préalable qu'il institue ne saurait avoir pour unique but de rassembler des documens qu'on livrera en pâture à la curiosité publique. Ou c'est une œuvre frivole et vaine, ou son but principal est de préparer les élémens d'un jugement définitif et d'un arrêt; mais cet arrêt, quels en seront les motifs? Ce jugement, de quels principes antérieurs le fera-t-on découler? S'il s'agit de l'homme lui-même, y a-t-il une morale certaine dont les lois soient constantes et immuables, et qui serve à mesurer ses actions? S'il s'agit de ses œuvres, y a-t-il une science du beau qui participe de ce caractère absolu, et dont les préceptes, sans avoir la fixité des préceptes de la morale, doivent également régler nos appréciations? ou bien la morale n'est-elle qu'une science de tradition, respectable par son ancienneté et son utilité sociale, sujette comme les autres sciences expérimentales à des modifications et à des évolutions successives? Et l'esthétique de son côté n'est-elle qu'une ambitieuse création de quelques esprits raffinés s'enhardissant à donner une existence objective et une valeur absolue à leurs préférences individuelles?

La réponse à ces hautes questions semble expirer sur les lèvres de Sainte-Beuve au moment où l'on pourrait croire qu'il va nous la donner. Après nous avoir promis de nous apprendre quel était son code, il ne nous révèle en réalité que ses procédés d'instruction; quant au code lui-même, il continue à demeurer pour nous lettre close. Peut-être, si on l'avait serré d'un peu près, aurait-il fini par laisser échapper l'aveu qu'il glissait déjà en 1844 à la fin d'un de ses volumes de *Portraits contemporains*; peut-être aurait-il trahi ce qu'il appelait

« le sentiment approfondi du principe que tout revient au même, » principe qui avait germé dans son esprit au lendemain de sa crise religieuse et qui avait fini par l'envahir tout entier. Pourtant il avait cru autrefois, lui aussi, à l'existence de cette beauté éternelle dont la contemplation, disait dans son enthousiasme l'étrangère de Mantinée, donne seule du prix et du charme à la vie, à cette beauté dont Raphaël s'efforçait de rassembler dans son imagination les traits épars avant de jeter sur la toile l'esquisse de ses vierges divines. C'est d'après ce type éloigné que, dans les heures confiantes de sa jeunesse, il rêvait d'exprimer ses idées et ses sentimens « sur la vie, sur les mystères de notre propre cœur, sur le bonheur, sur la sainteté; » mais peu à peu un voile épais s'était dressé entre cette vision lumineuse et lui, le voile d'un scepticisme croissant sur l'existence même de cet être absolu d'où découle la réalité d'une morale objective et d'une beauté éternelle. Peu à peu il s'accoutume à contempler d'un œil indifférent les hommes et leurs actions, et à les étudier avec impartialité comme on étudie dans la nature les corps organisés et les inépuisables manifestations de leur vitalité. Chose étrange cependant, il semblerait que ce scepticisme et cette indifférence devraient paralyser en quelque sorte chez lui la faculté du jugement; mais non. Il continue à juger les hommes et les œuvres, et il n'éprouve jamais la moindre hésitation dans l'expression de son approbation ou de sa colère, — au nom de quel principe? dira-t-on. Au nom d'un sens qui subsiste chez lui, ardent, vivace, susceptible, impérieux, le sens du goût, et du goût entendu dans son acception la plus large, celui d'une appréciation instinctive des convenances esthétiques et morales. C'est une faible lueur sans doute, qui ne s'est cependant jamais éteinte chez Sainte-Beuve, et n'a cessé d'éclairer sa route, car l'homme souvent n'est pas aussi sceptique qu'il se le figure, et ce besoin passionné de la certitude qui fait sa grandeur et son tourment ne lui laisserait jamais de repos, si un instinct plus fort que son raisonnement ne lui révélait l'éternelle solidité des bases sur lesquelles l'humanité s'appuie.

III.

Si laborieuses qu'aient été les dernières années de la vie de Sainte-Beuve, la littérature ne les a cependant pas absorbées tout entières. Cette rare bonne fortune était réservée à son âge mûr de voir se réaliser un des désirs inassouvis de sa jeunesse et de parvenir à cette célébrité bruyante, à cette popularité de plus ou moins bon aloi qui n'est guère le partage des hommes de lettres et des critiques. Le dessein longuement poursuivi par lui dès le lendemain de son échec au Collége de France eut sous ce rapport un plein suc-

cès, et il fit preuve, dans cette campagne entreprise à la poursuite de la faveur publique, d'une persévérance et d'une ténacité peu ordinaires. Le nombre des hommes de lettres qui s'étaient ralliés ouvertement au régime impérial n'était pas grand, et le prix d'une adhésion comme celle de Sainte-Beuve devait être vivement senti. Aussi le bruit n'avait-il pas tardé à se répandre que cette adhésion recevrait prochainement sa récompense. « Est-il vrai que vous allez être nommé sénateur? demandait à Sainte-Beuve en 1855 un de ses secrétaires. — Ne me répétez jamais de pareilles sottises, répondit Sainte-Beuve en devenant rouge de colère. Croyez-vous que je veuille me déshonorer? » Cette humeur indépendante ne l'empêcha cependant pas de recevoir successivement de la main de l'empereur le grade d'officier, puis celui de commandeur de la Légion d'honneur. Il y eut bien au début une petite difficulté : c'est que, Sainte-Beuve ayant refusé autrefois la décoration que lui avait fait accorder M. de Salvandy, il pouvait être considéré comme n'étant pas chevalier; il fut convenu que le refus de Sainte-Beuve n'avait pu empêcher le décret de nomination de porter son effet, et qu'il avait été pendant plus de dix ans un chevalier de la Légion d'honneur contraint et forcé. Ces transactions donnaient donc à penser que l'ombrageuse fierté de Sainte-Beuve, si rudement exprimée à M. Levallois, s'apaiserait avec le temps, et qu'il envisagerait d'un œil plus philosophique la perspective de son élévation à quelque haute dignité.

Ce qui contribua encore à le familiariser avec cette idée en le rattachant à l'empire par un lien plus étroit, ce fut une relation suivie avec une princesse qui tenait de près au chef de l'état, et qui a permis naguère que les lettres à elle adressées par Sainte-Beuve fussent publiées sous le voile d'un anonyme transparent. Dans ces lettres, Mme la princesse Mathilde apparaît sous un jour qui sans doute n'a point surpris les personnes admises à l'honneur de son intimité, mais qui a révélé aux indifférens l'existence dans cette cour impériale assez frivole d'une femme distinguée d'âme et de sentimens, ayant l'esprit ouvert aux idées qui s'agitaient dans les sphères les plus hautes, infatigable dans sa bienveillance obligeante et dans sa charité discrète. A ce point de vue, la correspondance fait également honneur à Sainte-Beuve, qui se montre sous un jour peu connu. Lui aussi, quand la rancune ou la colère ne l'aveuglait pas, il était obligeant et charitable, non pas seulement de cette charité facile qui consiste à donner de son superflu, mais de cette charité plus méritoire et plus rare qui va au-devant des misères cachées pour les soulager par un service rendu à propos. Sainte-Beuve était capable de colère, de rancune, d'ingratitude, et partant de méchanceté; cependant, par une contradiction assez fréquente, il était

humain, et le spectacle de la souffrance morale ou physique de ses semblables ne le laissait pas insensible. La majeure partie de ses lettres à la princesse Mathilde est consacrée à lui signaler des infortunes qui reçoivent aussitôt leur soulagement. Assez dénuées au reste d'intérêt pour qui n'y chercherait que le mérite littéraire, assez monotones de ton, parfois un peu obséquieuses, elles ne sont pas à la hauteur de ce qu'on était en droit d'attendre d'un homme qui réservait évidemment tout son esprit pour ses articles du lundi; mais elles sont pleines de révélations pour qui veut y chercher les véritables motifs de la chaleureuse adhésion de Sainte-Beuve au gouvernement impérial, et en même temps son jugement secret sur la politique suivie par ce gouvernement.

La correspondance avec la princesse Mathilde s'ouvre en 1861, c'est-à-dire précisément à l'époque où Sainte-Beuve quittait *le Moniteur* pour entamer plus à l'aise au *Constitutionnel* sa campagne anti-catholique et anti-cléricale. Les lettres à la princesse Mathilde laissent apercevoir à découvert la passion qui l'anime. A ses yeux, l'empereur est l'héritier direct de la tradition de la révolution française, de la tradition *bleue*. « Dans le bleu, il peut y avoir des nuances; mais le blanc ne sera jamais une de ces nuances. » Ce qui l'exaspère surtout, c'est le silence et l'indécision du maître auquel certains impertinens ont la prétention de faire une opinion. « Un grand chef habile, s'écrie-t-il, et qui a tant de fois fait preuve de souverain, ne saurait prolonger indéfiniment une situation où il a l'air de douter, de ne pas savoir, et d'avoir la *volonté malade*. Que cela finisse donc! Qu'il y ait un coup de tonnerre qui remette tout le monde à sa place. » Il n'a pas de préoccupation plus constante que de voir l'empire déclarer ouvertement la guerre aux catholiques. « Oh! quand l'empereur et la France se purgeront-ils de cette lèpre cléricale? » — « Encore une concession à ces robes noires! » écrit-il en apprenant la révocation de M. Duruy. — « Que l'empereur, ajoute-t-il ailleurs, soit bien persuadé de ceci : ces hommes noirs sont odieux au fonds généreux de la France. C'est compromettre l'avenir que de laisser croire qu'on est lié avec eux. Ils sont messagers de mal et conseillers de malheur. »

La haine des hommes noirs ne le rend cependant pas aveugle aux dangers que l'empire court d'un autre côté, et il fait preuve sur ce point d'une singulière clairvoyance. « Faites-vous lire cela, écrit-il à la princesse Mathilde en lui envoyant une brochure qui contenait le récit d'un banquet donné à Bruxelles en l'honneur de l'auteur des *Misérables*, banquet où s'étaient débitées beaucoup de sottises démagogiques; ne vous rebutez pas de quelques emphases et expressions ridicules; pour moi, je suis frappé de cette démonstration d'un Coblentz menaçant et triomphant. On ne se doute pas de

cela à Compiègne dans cette atmosphère isolée et dorée. Eh bien! la jeunesse qui lit ces choses et qu'on n'a pas pris soin de rallier, elle accepte tous ces grands mots à moitié vides. Des hommes graves s'y prêtent et y ajoutent de la gravité. Sont-ce donc là nos envahisseurs de demain, nos prochains émigrés rentrans? Tel est ridicule aujourd'hui qui ne l'est pas demain. » Quel coup d'œil prophétique jeté sur l'avenir! Et dans une lettre postérieure de quelques années, quelle juste et fine appréciation de l'état moral et politique de la France dans les dernières années de l'empire! « Que de mécomptes en ce moment, et, laissez-moi vous le dire, princesse, quel désarroi de l'opinion! Comme tout semble flotter au hasard! Comment personne ne présente-t-il à l'empereur dans un court tableau résumé l'état vrai des esprits, l'espèce de démoralisation politique qui s'en est emparée et qu'on a le tort de laisser durer des mois? Je ne conçois rien à cette façon de faire ou plutôt de ne pas faire. Connaît-on bien le caractère de ce peuple-ci, qui passe sans cesse de l'extrême confiance à l'extrême contraire, qui est toujours le même à travers les siècles et les régimes divers, sur lequel il ne faut jamais compter, excepté dans des instans où l'on peut tout en effet; mais, ces momens passés, et quand reprend l'accès opposé, on ne saurait trop veiller, trop avoir la main au gouvernail, être présent, attentif à tout et toujours. Et surtout pas de ces apparences d'interrègne! »

En lisant ces lettres et en voyant à quel degré Sainte-Beuve avait le sentiment vif, juste, personnel des difficultés et des fautes de ce régime auquel il était sincèrement attaché, on comprend mieux qu'il ait éprouvé le désir de dire publiquement son mot à ce sujet, et que la perspective de son élévation à la dignité de sénateur ait fini par être d'abord acceptée, puis enfin désirée passionnément par lui. Ses amis ont prétendu que ce désir avait été purement désintéressé de sa part et qu'il avait été surtout déterminé par la pensée de l'honneur que les lettres recevaient en sa personne. D'un autre côté, ses adversaires ont soutenu que ce qui l'avait au contraire tenté, c'étaient les gros émolumens attachés à la situation sénatoriale. Je crois qu'il y a autant d'injustice excessive dans cette dernière explication que de bienveillance exagérée dans la première. Sans doute la fatigue ne laissait pas, suivant ses propres expressions, que de se faire sentir chez Sainte-Beuve. « Je descends, disait-il, le mardi dans un puits d'où je ne sors que le dimanche. » Assurément il n'était pas fâché de se procurer quelque relâche sans être obligé de sacrifier une partie de son modeste bien-être; pourtant Sainte-Beuve n'était pas une nature intéressée, et on ne peut rien reprocher sous ce rapport à l'homme qui a laissé en mourant 6,000 francs de rente, et qui, en quarante-cinq ans de travail assidu, n'avait aug-

menté que de 40,000 francs le modeste patrimoine de sa mère. D'un autre côté, il y a quelque chose de puéril à prétendre que Sainte-Beuve s'est en quelque sorte sacrifié à l'intérêt commun des gens de lettres, et que, s'il repoussait quelques années auparavant avec indignation la pensée de sa nomination au sénat, c'est parce qu'il ne jugeait pas avoir déjà mérité cet honneur par ses travaux littéraires. La vérité est qu'il a été séduit par la perspective d'être en quelque sorte vengé de l'oubli politique où l'avaient laissé ses anciens amis les doctrinaires, de jouer sur la scène publique un rôle qui fût sien et d'apparaître aux yeux de cette jeunesse qui lui avait fait quelques années auparavant un si mauvais accueil comme le représentant de quelques-unes des opinions qui lui étaient chères. Cette idée une fois entrée dans son esprit, il en poursuit la réalisation avec passion, avec âpreté. Sa nomination rencontrait des difficultés; on hésitait aux Tuileries et au ministère d'état; après tout, ce n'était qu'un journaliste. La princesse Mathilde s'efforçait de lever ces difficultés, qui causaient à Sainte-Beuve une sourde irritation. Il ne veut plus que la princesse Mathilde continue à s'occuper de cette négociation. Il a pris son parti : il y a renoncé. D'ailleurs il n'est plus traité comme un ami en certain lieu; il ne l'a même jamais été. Jamais il n'a rencontré cette bienveillance attentive et bien informée, la seule qui compte. L'empereur lui a dit une fois : « Je vous lis avec intérêt dans *le Moniteur*, » lorsque depuis trois ans il écrivait au *Constitutionnel*. Toutes ces petites piqûres avaient été très sensibles à Sainte-Beuve, et quand sa nomination arriva au mois d'avril 1865, bien que sa joie fût très grande et, lui-même en convenait, « aussi peu philosophique que possible, » il ne paraît pas avoir jamais perdu le souvenir de la blessure qu'il avait reçue. Il refusa cependant nettement, rendons-lui cette justice, d'acheter sa place au sénat au prix d'un article sur la *Vie de César*. Cette grâce accordée de si mauvaise grâce lui était restée sur le cœur, et s'il en conçut pour l'empereur personnellement une reconnaissance très sincère, il n'oublia jamais le peu d'empressement qu'avaient montré ses ministres. On peut dire qu'à partir de sa nomination au sénat, même un peu auparavant, Sainte-Beuve est passé à l'opposition. « Je suis, disait-il, du petit parti de la gauche de l'empire, » parti dont la destinée n'a pas laissé que d'être assez douce et qui a su joindre les avantages des faveurs gouvernementales à la popularité de l'opposition démocratique. Ce parti n'était représenté dans le sénat que par le prince Napoléon, alors en disgrâce, et c'était avec le ferme propos de se faire le champion des doctrines du prince que Sainte-Beuve y entrait à son tour.

L'impression que Sainte-Beuve éprouva en pénétrant pour la première fois dans la salle des séances du Luxembourg dut être assez

singulière. « Je crois sentir une odeur de sépulcre, » disait un illustre orateur de la chambre des communes le jour de son entrée à la chambre des lords. L'odeur que respira Sainte-Beuve ne lui sembla peut-être pas très différente, et son intervention dans les travaux du sénat fut nulle pendant près de deux ans. Il fallut qu'une circonstance fortuite lui fournît l'occasion que sans doute il attendait. Dans la séance du 25 mars 1867, M. de Ségur d'Aguesseau, à la fin d'un discours sur l'enseignement primaire, s'éleva à des considérations générales sur les dangers que l'athéisme et le matérialisme faisaient courir à la société, et reprocha au ministre de l'instruction publique d'avoir favorisé ce danger par le scandale de la nomination d'un homme qu'il ne désignait pas, mais qui était évidemment M. Renan. A ces mots, Sainte-Beuve se leva, et, interrompant l'orateur avec une vivacité qui n'avait rien d'affecté, mais qui n'était pas dans les habitudes du sénat, il protesta contre des imputations blessantes à l'adresse d'un homme dont il avait l'honneur d'être l'ami, et dont il défendait les doctrines au nom de la liberté de penser. Le scandale fut grand : « c'est la première fois, s'écria-t-on, que l'athéisme trouve dans le sénat un défenseur. » Les interruptions les moins courtoises fondirent sur Sainte-Beuve de tous les côtés, et, comme il tenait bon et faisait tête à l'orage, il fut menacé d'un rappel à l'ordre. L'incident eut beaucoup de retentissement; la position était prise, il ne s'agissait plus que de la garder. Une nouvelle et plus favorable occasion se présenta bientôt. Un certain nombre d'habitans notables de Saint-Étienne avaient adressé au sénat une pétition où ils se plaignaient de la composition qui avait été donnée à la bibliothèque populaire de leur ville et des ouvrages contraires à la religion ou à la morale qui y avaient été admis. Dans la liste dont ils envoyaient copie, ils faisaient indistinctement figurer à côté de livres qui méritaient en effet la censure des ouvrages dont les uns étaient en quelque sorte préservés par leur caractère classique, dont les autres ne se distinguaient que par un large esprit de tolérance religieuse; mais le rapporteur ne faisait point cette distinction et recommandait chaudement la pétition à l'approbation du sénat. Sainte-Beuve prit la balle au bond. Le sujet l'avait tenté par le côté populaire et philosophique, dont il entrevoyait le développement. Il demanda l'ajournement de la discussion et revint devant le sénat le 29 juin 1867 avec un discours très préparé. Sainte-Beuve y prenait la défense de Voltaire, de Rousseau, de Proudhon, de George Sand, et se posait nettement en défenseur de la libre pensée et du libre examen. En même temps il esquissait en quelque sorte le programme de la politique démocratique qu'il aurait voulu voir suivre à l'empire. « L'empire, disait-il, a une droite et une gauche; à gauche est le cœur. » Ni le sénat ni même

le public n'étaient habitués à entendre des paroles aussi hardies. Le tapage fut grand, et, si ce discours attira sur Sainte-Beuve le désagrément d'une provocation de la part d'un de ses collègues (provocation assez ridicule et qu'il crut devoir refuser), il lui valut aussi de la part d'admirateurs inconnus qui lui écrivaient du fond de leur province des témoignages d'adhésion et de reconnaissance. Les élèves de l'École normale lui écrivirent également une lettre dont un paragraphe imprudemment publié amena d'abord le renvoi de l'élève qui avait tenu la plume, puis le licenciement de l'École. Si pénible que fût à Sainte-Beuve cette dernière affaire, il n'en devait pas moins sentir qu'il avait le vent en poupe. Il ne lui restait plus pour en profiter qu'à mettre toutes voiles dehors.

La santé déjà délabrée de Sainte-Beuve ne lui permettait cependant pas de prendre part aux discussions du sénat aussi souvent que peut-être il l'aurait désiré. Près d'un an s'écoula avant qu'il prît la parole de nouveau dans la séance du 4 mai 1868 à propos du nouveau projet de loi sur la presse, auquel il reprochait de ne pas être assez libéral. La liberté de la presse ne lui tenait pas si fort à cœur dans les premières années du régime de 1852; mais en se chargeant de la défendre à cette date, il savait bien ce qu'il faisait. « La presse n'est pas aussi ingrate qu'on le prétend, » disait-il aux sénateurs. En se faisant ainsi le champion de sa cause, il comptait bien sur sa gratitude, et sur l'appui qu'elle allait lui prêter dans la campagne dont il méditait déjà le plan. Ce discours fut écouté par le sénat avec une malveillance distraite et couvert en quelque sorte par le bruit des conversations. Peu importait à Sainte-Beuve, qui ne se flattait pas de convaincre ses auditeurs. « J'ai mon public, » se borna-t-il à dire aux interrupteurs, et il continua la lecture de son discours. Ce n'était pas non plus au sénat, c'était au public qu'il s'adressait lorsque le 19 mai suivant il prenait de nouveau la parole dans la discussion sur la liberté de l'enseignement supérieur. On sait quelle fut l'origine de cette discussion. Une pétition rédigée par un assez grand nombre de pères de famille dénonçait en termes qui n'étaient pas toujours très mesurés, sur le compte des personnes, les tendances matérialistes de l'enseignement donné dans la faculté de médecine de Paris; cette pétition concluait à la liberté de l'enseignement supérieur, afin de permettre à des facultés créées dans un autre esprit philosophique et scientifique de faire concurrence aux facultés de l'état. L'émotion avait été vive dans le monde scientifique et dans la jeunesse des écoles. La discussion au sénat, dont l'immense majorité était favorable à la pétition, promettait d'être chaude. Sainte-Beuve s'était fait depuis longtemps inscrire, et il vint lire à la tribune d'une voix sourde et mal assurée, dont la timidité contrastait avec les har-

diesses de son langage, un long manifeste en faveur de la libre pensée. Dans ce discours, il traçait la configuration idéale de ce diocèse sans limites précises, « qui comptait des paroissiens jusque dans ceux de messeigneurs les évêques, » et qu'on baptisa le lendemain sous le nom de *diocèse du bon sens*. Il adressait aux fidèles de ce diocèse une sorte de mandement dans lequel il les conviait à s'allier dans une véritable croisade contre l'attitude agressive et militante du parti clérical. Dans ce discours, il ne laissait rien debout, ni la certitude de la loi morale, où il se refusait, avec Bentham, à voir autre chose qu'une convention utilitaire, ni le libre arbitre sur le sujet duquel il déclarait incliner vers les opinions de Hobbes, de Hume et de Tracy. Une seule chose était glorifiée, la recherche scientifique, désormais souveraine, et seule dépositaire de la vérité. Enfin il terminait cette profession de foi en déclarant (tout comme l'a fait récemment à la tribune de l'assemblée nationale l'orateur le plus disert du radicalisme) qu'il votait contre la liberté de l'enseignement supérieur, parce qu'en présence de tous les priviléges dont l'église catholique était investie, cette liberté créait pour elle un véritable privilége.

L'éclat causé par ce discours fut grand au dedans comme au dehors du sénat. Les fidèles de ce diocèse du bon sens, auquel Sainte-Beuve avait fait appel, ne demeurèrent point sourds à cette revendication hardie, qui les posait pour la première fois dans les régions officielles à l'état de puissance avec laquelle il fallait compter. De tous côtés, il reçut des lettres, des adresses, des témoignages d'adhésion; mais parmi ces témoignages nul ne lui fut plus sensible que la démarche faite auprès de lui par un groupe d'étudians en médecine qui vinrent, au nombre d'environ deux cents, le remercier d'avoir pris la défense de leur école et de leurs professeurs. Sainte-Beuve les fit immédiatement entrer dans le jardin de sa petite maison. « Il y a longtemps que je l'ai pensé, leur dit-il, la seule garantie de l'avenir, d'un avenir de progrès, de vigueur et d'honneur pour notre nation, est dans l'étude, et surtout dans l'étude des sciences naturelles, physiques, chimiques, et de la physiologie. C'est par là que, dans un temps prochain et futur, bien des questions futiles ou dangereuses se trouveront graduellement et insensiblement diminuées et, qui sait? finalement éliminées. Ce n'est pas seulement l'hygiène physique de l'humanité qui y gagnera, c'est son hygiène morale... A cet égard, il y a encore beaucoup à faire. Étudiez, travaillez, messieurs, travaillez à guérir un jour nos malades de corps et d'esprit. »

Les deux cents jeunes gens applaudirent à ces paroles, et parurent ravis par la perspective de cette élimination prochaine des questions futiles et dangereuses, c'est-à-dire en réalité de ces doutes et de

ces croyances qui sont depuis l'origine du monde le lot, le malheur et aussi l'espérance de l'humanité souffrante... Ces jeunes gens n'avaient guère plus de titres à représenter la génération au nom de laquelle ils prétendaient parler que ceux qui, treize ans auparavant, dans une étroite salle du Collége de France, avaient empêché Sainte-Beuve de continuer son cours; mais il importait peu : aux yeux du public, c'était, suivant l'expression reçue, cette même jeunesse des écoles qui avait autrefois sifflé Sainte-Beuve et qui l'applaudissait aujourd'hui. Le plan de campagne avait réussi; Sainte-Beuve était vengé.

Cette profession de foi hardie de matérialisme dogmatique répondait-elle du moins à une conviction arrêtée et profonde, à ce qu'il appelait lui-même autrefois un invincible éclat intérieur? Cette question délicate ne mérite pas d'être examinée avec moins de soin et d'impartialité que celle de sa sincérité dans ses convictions religieuses d'autrefois. Il ne faut pas croire en effet qu'une certaine affectation soit le propre des seuls dévots et que l'incrédulité ne puisse avoir aussi son hypocrisie. Sur ce point délicat et qui touche presqu'à l'honneur, voici ce qui me paraît la vérité. J'ai déjà dit que le fond de la nature chez Sainte-Beuve était matérialiste, et j'entends par là que l'instinct naturel n'était pas chez lui porté à réduire la part d'influence que le corps exerce dans la machine humaine, ni à chercher la solution la plus élevée des problèmes que soulève l'économie de notre nature. Lors donc qu'il se laissait séduire et convaincre par les argumens de l'école physiologique et matérialiste, il ne faisait que suivre sa pente et son inclination; mais je ne crois pas que son intelligence ait jamais bien fortement adhéré à une conviction philosophique précise, et qu'il se soit cantonné dans le matérialisme avec la satisfaction tranquille d'un esprit qui est en possession de la vérité. D'abord, il faut bien le dire, Sainte-Beuve avait l'esprit assez peu philosophique. Il n'avait jamais poussé très loin ses études dans cette branche des connaissances humaines. Il traitait un peu lestement la métaphysique, et, quand il en parlait, son langage ne laissait pas que de trahir une certaine confusion dans ses notions et dans ses idées. On peut en juger par ce fragment d'une lettre, peut-être à dessein rendue publique, et qu'il adressait à l'auteur de l'*Apologie d'un incrédule*. « J'ai lu votre apologie, qui ne doit point s'appeler ainsi, car le sage n'a pas à se défendre : c'est un compte-rendu que vous faites non pas aux autres, mais à vous-même. Il me paraît de tout point exact et rigoureux. La création serait le premier des miracles. L'éternité de la matière une fois admise, tout s'en déduit. La fatalité des lois est une consolation pour qui réfléchit, autant et plus qu'une tristesse. On se soumet avec gravité. Cette gravité muette et respectueuse

de l'homme qui pense est à sa manière une religion, un hommage rendu à la majesté de l'univers. Nos désirs, éphémères qu'ils sont et contradictoires, ne prouvent rien. Ce sont des nuages qui s'entrechoquent au gré des vents; mais l'ordre sidéral règne et plane au-dessus. Vous êtes, mon cher ami, de la religion de Démocrite, d'Aristote, d'Épicure, de Lucrèce, de Sénèque, de Spinoza, de Buffon, de Diderot, de Goethe, de Humboldt, c'est une assez bonne compagnie. » Laissons de côté ce singulier postulat de l'éternité de la matière, admis, je le sais, dans une certaine école, mais qui ne paraît à quelques esprits récalcitrans ni plus facile à comprendre, ni moins miraculeux que la création. Laissons de côté également cette phraséologie sur la fatalité des lois qui est une consolation, sur la gravité qui est une religion, sur l'ordre sidéral qui plane au-dessus des désirs; quelle singulière association de noms cependant que cette bonne compagnie de philosophes, et combien Épicure doit être étonné de s'y rencontrer avec le stoïcien Sénèque! Sainte-Beuve, qui prétendait découvrir en littérature les lois de l'histoire naturelle des esprits et déterminer les caractères de leurs familles, n'aurait pas été évidemment très propre à opérer cette classification dans le domaine de la philosophie, et il aurait été sujet à tomber dans quelques confusions.

Cette confusion d'idées rendait peut-être plus facile à Sainte-Beuve d'accepter quelques-unes des illusions orgueilleuses de l'école scientifique et matérialiste, à laquelle il ne négligeait aucune occasion de se rattacher dans des lettres qu'un heureux hasard rendait toujours publiques. « Qu'on en gémisse ou non, écrivait-il en 1867, on n'est plus libre, la foi s'en est allée. La science, quoi qu'on en dise, la ruine. Il n'y a plus pour les esprits sensés et vigoureux, nourris de l'histoire et armés de la critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles bibles... Il se crée lentement *une morale et une justice* à base nouvelle, non moins solide que par le passé, plus solide même parce qu'il n'y entre rien des craintes puériles de l'enfance. Cessons donc le plus tôt possible, hommes et femmes, d'être des enfans. Ce sera difficile à bien des femmes, à bien des hommes aussi; mais dans l'état de société où nous sommes le salut et la virilité d'une nation sont là et pas ailleurs. On aura à opter entre le byzantinisme et le vrai progrès. »

Assurément il est assez difficile d'imaginer quelque chose de plus formel dans la négation. Ce ne sont pas seulement les vieilles histoires et les vieilles bibles qu'il rejette; la vieille morale est sacrifiée également sans qu'on voie bien nettement sur quelle base s'établira cette morale nouvelle qui est destinée à remplacer l'an-

cienne. Pourtant était-ce bien là l'expression réelle de sa pensée, et dans ces lettres, qui étaient de véritables manifestes, qui étaient reproduites et commentées par la presse, ne se laissait-il pas aller à en forcer un peu le sentiment? Demandons-le à l'abbé Barbe, à ce confident discret qui ne songeait point à exploiter au profit de ses croyances les aveux plus humbles de son ancien condisciple. Voici ce que Sainte-Beuve lui écrivait en 1865 à propos d'un livre de philosophie dont l'abbé Barbe lui avait fait hommage : « Si tu te rappelles, mon ami, nos longues conversations sur les remparts ou au bord de la mer, je t'avouerai qu'après plus de quarante ans j'en suis encore là. Je comprends, j'écoute, je me laisse dire; je réponds faiblement, plutôt par des doutes que par des argumens bien fermes; mais enfin je n'ai jamais pu parvenir à me former sur ce grave sujet une foi, une croyance, une conviction qui subsiste et ne s'ébranle pas le moment d'après. Ton livre me fait repasser méthodiquement par les mêmes chemins. Je te sais gré de cette promenade élevée que te doit mon esprit, qui ne laisse pas d'être un peu fatigué et dégoûté bien souvent. J'espère te revoir encore, et renouer l'entretien d'autrefois, d'aujourd'hui et de demain, l'entretien dont le sujet est éternel. »

J'en demande pardon à ces amis des dernières années de Sainte-Beuve, hommes de science et philosophes qui, avec une sincérité absolue, le revendiquent comme un de leurs disciples, qui ont le droit de le faire, car, dans ses entretiens avec eux sur l'éternel sujet, Sainte-Beuve se laissait certainement entraîner par leurs argumens et par leur exemple jusqu'au dernier terme des négations; mais pour moi le véritable Sainte-Beuve des dernières années est dans cette lettre : avant tout sceptique, beaucoup plus enclin à la négation qu'à la croyance, ayant laissé triompher dans sa vie quotidienne ce que j'appellerai le matérialisme pratique, mais sur le fond des choses encore incertain, incapable de se former une conviction *qui ne s'ébranlât pas le moment d'après*. Quant au Sainte-Beuve que nous avons tous connu, professeur d'incrédulité et matérialiste dogmatique, c'était un Sainte-Beuve de mise en scène et de galerie, amoureux du succès, chercheur de popularité. Il crut l'atteindre par cette voie, et l'expérience montra qu'il ne s'était pas trompé de route; toutefois il ne semble pas que ce soit là un de ces convertis dont la libre pensée ait le droit de s'enorgueillir.

Ce qui montre bien au reste avec quelle persévérante habileté Sainte-Beuve essayait de s'embarquer de nouveau sur ces flots mouvans de la faveur publique, qui l'avaient si rudement déposé autrefois sur le rivage, c'est la lente évolution par laquelle il se détacha insensiblement de l'empire autoritaire et conservateur,

pour se rattacher à l'empire démocratique et libéral. Le côté démocratique de l'empire n'avait cependant jamais cessé de le préoccuper. Comme tous les anciens saint-simoniens, il avait vu dans la politique commerciale et économique suivie par le prisonnier de Ham, qu'il appelait dans un discours au sénat « un socialiste éminent, » la réalisation de la portion la plus praticable de ses anciennes utopies. « Extraire ce qu'il y a de bon dans le socialisme, disait-il dans ce même discours, pour le soustraire à la révolution et pour le faire entrer dans l'ordre régulier de la société, m'a toujours paru une partie essentielle et originale de la tâche dévolue au second empire. » Cette préoccupation des questions sociales, qui, après avoir attiré sa jeunesse, se présentait de nouveau à son esprit au déclin de son âge mûr, lui inspirait en 1865 ses *Études sur Proudhon*, études curieuses bien qu'un peu surfaites à mon gré, où il laisse percer quelques doutes sur la solidité des principes constitutifs de la société, et où il dénonce avec Proudhon « les contradictions et les faiblesses de la plupart de ceux qui prétendent asseoir *a priori* le droit de propriété; » mais, si ses préoccupations démocratiques ne l'avaient jamais abandonné, ses préoccupations libérales furent comme un regain de jeunesse qui poussa chez lui avec le désir de la popularité. Il avait commencé son opposition à propos des questions religieuses; pourtant déjà dans son discours au sénat sur la liberté de la presse il accusait les ministres de paralyser par leur mauvaise volonté et leur inertie les intentions libérales de l'empereur. Il annonçait ainsi le dessein de se placer insensiblement sur ce terrain de l'opposition dynastique et constitutionnelle, qui était devenu, avec plus ou moins de sincérité de leur part, celui de ces anciens partis tant raillés par lui. Pour jouer ce nouveau rôle, sa situation de critique attitré du *Moniteur officiel*, auquel il était revenu depuis deux ans, ne laissait pas que de lui causer quelque embarras. Il saisit la première occasion de secouer le lien de cette dépendance, et on eut l'imprudence de la lui fournir.

On se souvient du bruit que causa cette petite révolution de palais, par laquelle on enleva le titre et les priviléges d'organe officiel à l'antique gazette qui en était en possession depuis si longtemps, pour les donner à un recueil nouveau dont la rédaction serait tout entière dans la main et sous la coupe du ministre d'état. Sainte-Beuve, qui assurément n'avait pas médiocrement contribué à relever par ses articles l'éclat de la rédaction de l'ancien *Moniteur officiel*, fut froissé de cette transformation opérée sans son avis, et il ne voulut pas accepter l'attache du nouveau journal. « Je n'écrirai jamais, disait-il, dans le recueil de X..., censuré par Norbert-Billiart, » et il ajoutait : « Oh! sire, que de sottises on commet en votre nom! » Il n'y avait rien que de très légitime

dans cette susceptibilité; mais sa rupture avec le *Journal officiel* l'entraîna plus loin qu'on ne pouvait penser. Sainte-Beuve, qui se considérait comme lié par un traité avec M. Dalloz, resté propriétaire du *Moniteur* indépendant, lui avait envoyé un article sur un sujet alors brûlant : le cours sur l'enseignement des jeunes filles professé à la Sorbonne par M. Albert, cours institué par M. Duruy et vivement combattu par l'épiscopat. « Les évêques ont poussé des cris, disait-il, comme s'il s'agissait de sauver le Capitole, » et il ajoutait entre parenthèses : « des cris d'aigle. » L'épigramme fut trouvée un peu forte par la rédaction du nouveau recueil. On en demanda la suppression à Sainte-Beuve. Il s'y refusa avec obstination. « Au diable les fanatiques ! » s'écria-t-il, et le lendemain il envoya son article au *Temps*, qui, comme on peut penser, l'imprima tel quel, et sans marchander.

Le scandale fut grand dans les régions officielles. Le *Temps* était un des organes principaux de cette opposition, vive dans le fond, modérée dans la forme, libérale et constitutionnelle dans ses principes, dont le gouvernement redoutait par-dessus tout le triomphe. C'était, disait-on, un journal orléaniste. Un sénateur écrire dans un pareil journal ! On fit faire à Sainte-Beuve des objurgations très vives au nom du ministre d'état, objurgations que Sainte-Beuve repoussa avec beaucoup de hauteur. Il n'était pas fâché de quitter ce qu'il appelait l'*officialité*, et il n'admettait pas que sa dignité de sénateur enlevât quoi que ce soit à son indépendance d'homme de lettres. On en conçut une vive irritation contre lui au ministère d'état et aux Tuileries, irritation dont Sainte-Beuve prenait assez volontiers son parti; ce qui dut lui être plus sensible, ce fut de voir se fermer devant lui l'ermitage de Saint-Gratien. « Quinze jours se sont écoulés, écrivait-il le 17 janvier 1869 à la princesse Mathilde, j'ai beau chercher et m'interroger, je ne puis découvrir que j'aie eu aucun tort personnel envers votre altesse. Vous m'avez accoutumé, princesse, à une amitié si différente, que je n'ai pu considérer l'entrevue de lundi que comme un accident extraordinaire, quelque chose qui n'était pas de vous, mais d'un autre. Pour moi, j'ai mis le signet après la visite du dimanche. Le livre se ferme pour moi ce jour-là à cinq heures et demie du soir; se rouvrira-t-il jamais un jour? »

Ce livre ne devait se rouvrir que peu d'heures avant l'instant solennel où le livre de la vie de Sainte-Beuve allait se fermer. Lorsque la princesse Mathilde apprit l'état désespéré où il était réduit, elle envoya un ami commun, porteur d'une dernière lettre à laquelle Sainte-Beuve eut la force de dicter encore la réponse. Il est à regretter que ce triste et dernier témoignage de la réconciliation devant la mort ne termine pas ce petit volume des *Lettres à la Princesse*,

qui se clôt au contraire sur l'éclat d'un différend. Dois-je avouer que dans ce différend, dont l'opinion publique se trouve ainsi saisie, les torts me paraissent au moins très partagés? Sans doute, Sainte-Beuve avait le droit de veiller avec un soin jaloux sur sa dignité et son indépendance d'homme de lettres, et c'était une prétention singulière que de vouloir le confisquer en quelque sorte au profit de la littérature officielle; mais d'un autre côté cette attitude d'abord indépendante, puis frondeuse, puis enfin délibérément hostile, que Sainte-Beuve avait prise dès le lendemain en quelque sorte de son entrée au sénat, ne créait-elle pas une situation difficile à celle qui avait si fort contribué à lui en ouvrir l'accès? Pour abaisser devant lui la barrière qui fermait l'entrée du sénat, elle avait eu à lutter contre plus d'un préjugé, à désarmer plus d'une méfiance. Elle s'était sans doute portée fort de sa fidélité; elle avait répondu de cette nouvelle recrue. Puis, une fois qu'il avait été admis à bord du navire, et qu'il avait vogué quelque temps de conserve, les nuages s'étant amassés à l'horizon, la mer étant devenue houleuse, la tempête menaçant de faire rage, Sainte-Beuve quittait subrepticement le bâtiment, et révélait à l'ennemi le secret des dissensions de l'équipage. Il y a dans le langage sévère de la justice militaire un mot pour exprimer ces prudentes retraites, mot que dans la politique les partis se jettent parfois assez légèrement à la tête les uns des autres; mais il faut convenir que dans ces circonstances le mot pourrait s'appliquer sans trop d'injustice à la conduite de Sainte-Beuve.

Il semble que Sainte-Beuve ait été en quelque sorte piqué au jeu par l'irritation que son passage au *Temps* avait suscitée dans les régions du pouvoir. Peut-être aussi se sentait-il encouragé par le regain nouveau de popularité qu'il recueillait non plus seulement dans la jeunesse tapageuse des écoles, mais dans le monde de l'opposition libérale. On se souvient des événemens qui ont marqué l'année 1869 et des modifications importantes apportées à la constitution de 1852 par ce fameux sénatus-consulte dont la mise en pratique loyale aurait peut-être sauvé l'empire et la France des calamités où l'année 1870 nous a précipités. Ce sénatus-consulte devait venir en discussion devant le sénat au mois d'août 1869. Sainte-Beuve était inscrit depuis longtemps pour prendre part à cette discussion. Le dernier jour, ses forces le trahirent, et il ne put se rendre à la séance. Si malade et proche de sa fin qu'il se sentît, il ne voulut pas laisser échapper cette dernière occasion de faire un pas plus avant dans la voie où il s'était engagé, et il envoya au *Temps* une sorte de canevas du discours qu'il avait l'intention de prononcer. Tous ceux qui ont conservé le souvenir un peu présent des épisodes qui ont marqué la lutte si ardente des

dernières années du régime de 1852 n'ont pas oublié l'effet produit par cette piquante satire de toute la politique impériale, par cette longue revue de toutes les maladresses qui lui avaient successivement aliéné l'opinion publique, revue dont chaque couplet se terminait, comme un refrain, par cette phrase tombée un jour de la bouche d'un ministre influent : *mais après tout qu'est-ce que cela nous fait?* Le dernier trait de cette satire était une épigramme sanglante à l'adresse des conseillers de la politique impériale. Arrivant à l'article qui réservait la responsabilité des ministres devant l'empereur : « Soit, disait Sainte-Beuve, mais je demande qu'on rédige ainsi l'article : les ministres ne dépendent que de l'empereur, mais ils conservent devant lui leur entière indépendance de jugement, de caractère et de langage. » Avait-il toujours conservé lui-même cette entière indépendance? Ceux qui l'avaient rencontré à Compiègne avant qu'il ne fût nommé sénateur auraient pu peut-être le dire; mais ils n'en avaient guère le droit, et ce n'était pas du côté de l'opposition, à laquelle Sainte-Beuve se ralliait si franchement, que pouvait partir le reproche. On fait toujours dans les partis bon accueil aux transfuges. Tout était oublié, et l'article des *Regrets* et la nomination au sénat. Sainte-Beuve goûtait donc au terme de sa carrière cette double jouissance de combiner les avantages positifs qu'assure une situation officielle avec les agrémens de la popularité qui s'attache toujours en France à l'opposition; il avait lieu d'être satisfait. Une seule chose devait lui manquer, le temps de savourer un si rare plaisir.

IV.

C'est souvent un triste sujet d'étude que les dernières années d'un homme illustre, de quelque éclat qu'elles aient été environnées. « Il y a deux choses, disait Mme Swetchine, dont je n'ai jamais compris la beauté : une belle gelée et une belle vieillesse. » Cependant c'est un spectacle qui n'est dénué ni d'intérêt ni de grandeur, lorsque le corps décline et paie son tribut à la loi de dégénérescence, de voir au contraire l'esprit qui se fortifie, l'âme qui s'élève et la nature morale qui proteste contre la décadence de la nature physique. Dans cette lutte qui se poursuit durant toute la durée de l'existence entre le principe du bien et le principe du mal, entre l'intelligence et la matière, entre l'âme et le corps, il y a toujours un vaincu et un victorieux. La vie ne vous laisse jamais au point où elle vous a pris; elle vous abaisse ou vous élève, et l'on monte ou l'on descend avec elle les degrés de l'échelle. Sainte-Beuve a porté une curiosité impitoyable dans l'étude de

ces dernières années des hommes célèbres où se révèlent parfois des faiblesses sur lesquelles l'éclat de la jeunesse avait jeté jusque-là un voile doré. Il nous a montré tantôt Benjamin Constant « mangeant sa soupe aux herbes et allant au tripot, » tantôt Bossuet ne pouvant se résigner à quitter Versailles et y traînant presque jusqu'à sa dernière heure le spectacle de ses infirmités. Voyons un peu à notre tour quelle a été la vieillesse de Sainte-Beuve.

Sainte-Beuve avait quarante-huit ans à la date du 2 décembre. Il entrait à cette époque dans ce qu'on peut appeler l'automne de la vie; mais cette avant-dernière étape ne devait point avoir pour lui la sérénité de ce qu'il a quelque part appelé « les jours tièdes et doux d'une automne prolongée, jours immobiles, sans ardeur et sans brise; » elle rappellerait plutôt au contraire ces jours humides où le temps est bas, le ciel brumeux, l'horizon court, et où un vent aigre soulève en tourbillon les feuilles flétries. L'article des *Regrets* avait brusquement rompu les relations de Sainte-Beuve avec toute la société politique dans la familiarité de laquelle il avait vécu sous le gouvernement de juillet. Les passions étaient vives à cette époque, et des relations plus étroites avec des amis plus anciens avaient été rompues pour de moins graves sujets. Sainte-Beuve avait donc passé dans un certain isolement les premiers temps du régime impérial. Il avait eu le malheur de perdre sa mère en 1850, et cette perte le laissait provisoirement seul dans sa petite maison de la rue Montparnasse. Il en sortait peu, absorbé par le labeur écrasant qu'il avait assumé, et il commença d'y mener, à partir de cette date, cette vie d'ermite littéraire dont l'activité intellectuelle et le travail incessant ont été l'honneur de ses dernières années. Il y recevait peu de visites. Ses anciens amis politiques et littéraires nourrissaient contre lui de vives rancunes, et ceux qu'il aurait dû acquérir en échange, les hommes du nouveau régime, les Saint-Arnaud, les Baroche, les Billault (pour ne parler que des morts), ne tenaient peut-être pas en très haute estime le concours qui leur était offert; cependant, comme il l'avait prédit autrefois lui-même à Lamennais, il se prend toujours des âmes nouvelles au génie, et l'éclat croissant de sa renommée de critique, les avances qu'il ne cessait de faire à tout ce qui conquérait un nom nouveau dans les lettres, à tout ce qui donnait signe de vie et de mouvement, ne devaient pas être perdus. Peu à peu il devint le centre d'un petit monde philosophique et littéraire qui prit l'habitude de se grouper autour de lui, et dont les réunions périodiques avaient fini, dans les dernières années de l'empire, par devenir pour quelques censeurs ombrageux un sujet de scandale. Nous touchons ici à l'histoire contemporaine, et l'on comprendra que je sois

obligé de m'imposer une grande réserve. Les élémens de cette petite société ne laissaient pas que d'être assez différens, et, si Sainte-Beuve n'en avait été le nœud et le point de ralliement, il est assez vraisemblable que les membres dont elle se composait ne se seraient jamais rencontrés. Un premier noyau était formé par des hommes qui représentent, dans sa manifestation la plus brillante et la plus hardie, le mouvement philosophique, littéraire et scientifique de notre temps, M. Renan, M. Taine, M. Robin, M. Berthelot, M. Paul de Saint-Victor, M. Edmond Schérer, à qui Sainte-Beuve témoignait dans les derniers temps de sa vie une grande confiance, et qu'il se plaisait à appeler son « confesseur littéraire. » Puis à côté de ce premier groupe s'en était formé un second qui représentait au contraire le monde de la littérature légère et même sensuelle à laquelle Sainte-Beuve n'avait pas refusé ses éloges et ses encouragemens : Théophile Gautier, Gavarni, Nestor Roqueplan, l'acteur Potier, M. Flaubert, les frères de Goncourt; enfin, entre ces deux groupes, qui correspondaient en quelque sorte à la double face de l'esprit de Sainte-Beuve et aux tendances contradictoires de sa nature, un petit noyau d'amis moins brillans, d'humbles admirateurs, une petite cour comme il s'en rassemble toujours autour des célébrités littéraires, et que rattachaient à lui une affection sincère et un enthousiasme idolâtre. Sainte-Beuve formait le lien entre ces esprits si divers. Aux premiers, il demandait la nourriture et l'excitation intellectuelle dont il avait besoin pour maintenir en perpétuelle vigueur et fraîcheur son esprit toujours avide de mouvement et curieux de nouveautés. Il cherchait dans la compagnie des seconds le délassement, la gaîté, la gauloiserie, et il goûtait leur conversation,

Comme on boit d'un vieux vin qui rajeunit les sens.

Cette petite société avait ses agapes littéraires qui se tenaient périodiquement, d'abord chez un restaurateur connu, puis plus tard chez Sainte-Beuve lui-même. Parfois des convives plus illustres venaient s'asseoir à leur table. Le prince Napoléon ne leur refusait pas l'honneur de sa compagnie, et la princesse Mathilde paraît avoir daigné elle-même embellir quelquefois de sa présence la maison et la table de Sainte-Beuve. Dans de pareilles circonstances, la composition du menu ne laissait pas d'être une assez grosse affaire. On n'était pas d'humeur en effet à se nourrir exclusivement de poésie dans ce nouveau cénacle, et Sainte-Beuve apportait dans la préparation de ces dîners un raffinement de préoccupations culinaires qu'il élevait à la hauteur d'une théorie, et qui rappelle un peu la vieillesse de Saint-Évremond et sa correspondance avec Ninon de Lenclos.

Ninon de Lenclos n'était pas là cependant pour présider à la table avec son esprit et sa bonne grâce aristocratique. « Je suis du peuple ainsi que mes amours, » tel était, paraît-il, le refrain que fredonnait volontiers Sainte-Beuve les jours où il se sentait en humeur de se divertir. Aussi avait-il soin de faire disparaître ce que son dernier secrétaire appelle sa *famille improvisée* les jours où il recevait des hôtes de distinction. Pour le surprendre à table avec elle, il aurait fallu venir à l'improviste, « en ami du quartier latin. » — « Écoutez, Lebrun, disait un jour Sainte-Beuve à son confrère de l'académie, je n'ai jamais osé vous inviter à dîner parce que vous êtes un homme respectable; mais, si j'en relève (c'était quelques mois avant sa mort), — je viens de recevoir un panier de vins fins, — promettez-moi de venir dîner un soir avec *nous*... » Je ne sais ce que répondit M. Lebrun, mais je tiens de sa bouche même qu'il n'a jamais profité de l'invitation.

Si j'ai parlé de ces dîners littéraires et philosophiques, c'est qu'ils ont eu leur quart d'heure de célébrité. On se souvient du tapage que causa certain dîner que Sainte-Beuve avait donné le vendredi saint au prince Napoléon et à quelques autres convives. La presse anecdotique s'empara de ce dîner; la presse soi-disant religieuse envenima la chose, et bientôt il ne fut question que du banquet donné par Sainte-Beuve le vendredi saint, banquet que l'on comparait à la célèbre débauche de Roissy, et de l'insulte à dessein adressée par lui aux croyances religieuses de la France, insulte dont sa qualité de sénateur redoublait encore la gravité. « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard, » fut la première réponse de Sainte-Beuve à une demande d'explication. Interrogé de plus près par le président du sénat lui-même, il entra dans quelques détails qui réduisirent le scandale à sa juste proportion. Il n'y avait eu dans l'intention de Sainte-Beuve ni insulte ni bravade, c'était une simple inadvertance dans le choix d'un jour auquel on avait été obligé de se tenir ensuite en raison des convenances du prince. Il y avait eu, non pas banquet, mais dîner modeste (où figurait même un plat maigre pour une dame pieuse qui s'était excusée au dernier moment) et toutes portes closes. — C'était donc un fait de la vie privée dont la presse s'était emparée sans droit pour en dénaturer le caractère. Sous ce rapport, les plaintes de Sainte-Beuve étaient fondées et peut-être sa justification suffisante; pourtant il y avait là un oubli de convenances élevées auxquelles Mme d'Arbouville ne lui aurait pas permis autrefois de manquer. « Il faut traiter notre vie comme nous traitons nos écrits, a dit quelque part M. Joubert; mettre en accord, en harmonie le commencement, le milieu et la fin. » Cette harmonie n'a pas suffisamment préoccupé Sainte-Beuve, et il a trop oublié

les égards que l'auteur des *Nouveaux Lundis* devait à celui des *Consolations*.

Cette existence ainsi remplie n'était assurément pas sans douceur. Elle avait ses nobles jouissances de travail et d'étude. Elle avait ses légitimes satisfactions d'amour-propre et d'ambition récompensée ainsi que ses émotions de popularité flatteuse. Elle avait enfin ses plaisirs, dont Sainte-Beuve ne laissait pas de sentir depuis longtemps l'influence fâcheuse sur la vigueur de son esprit. « J'ai mes faiblesses, écrivait-il déjà en 1848 à M. Jean Reynaud; ce sont celles qui donnèrent au roi Salomon le dégoût de tout et la satiété de la vie. J'ai pu regretter de sentir quelquefois que j'y éteignais ma flamme; mais je n'y ai jamais perverti mon cœur. » Près de vingt ans s'étaient écoulés, et il n'était pas guéri de ses faiblesses quand il écrivait ces lignes : « La volupté est, on l'a remarqué, un grand agent de dissolution pour la foi, et elle inocule plus ou moins le scepticisme. La vague tristesse, qui sort, a-t-on dit, et s'exhale comme un parfum de mort du sein des plaisirs, cette lassitude énervante et découragée, n'est pas seulement un trouble pour ce qui est du sentiment, elle réagit aussi sur la chaîne des idées. Le principe de certitude en nous s'en trouve à la longue atteint et déconcerté. » Cette vague tristesse est la protestation de l'âme contre la victoire du corps, et c'est l'honneur de Sainte-Beuve de l'avoir quelquefois éprouvée : tantôt ce sentiment se traduisait par un coup d'œil de regret jeté sur son enfance. « Ma vie coule ou plutôt roule désormais, écrivait-il en 1863 à l'abbé Barbe : *non degitur sed truditur ætas*. Nous ne sommes plus très loin du but; ce n'est pas à dire que nous le voyions beaucoup plus clairement. Le travail, qui est mon grand accablement, est aussi ma grande ressource. Chaque jour a sa tâche; une corvée suit l'autre, et je n'ai guère le temps de regarder aux talons; mais toutefois, entre le sommeil et la veille, dans cet intervalle où l'on trouve un peu de repos, sinon de l'oubli, il m'arrive souvent de laisser flotter mes pensées du côté de l'enfance et de la jeunesse, et là je revois les lieux, les matinées, les après-dînées du jeudi, les courses le long de la Liane, avec les entretiens sans fin, et les doctes et douces causeries d'un ami. » Tantôt c'est une exclamation de satiété et de lassitude : « La saturation, il y a un moment où cela vient dans ce repas qu'on appelle la vie; il ne faut qu'une goutte alors pour faire déborder la coupe du dégoût. J'ai quelquefois pensé que, malgré le plaisir que je prenais à vivre depuis quelques années dans ce cercle heureux où je rencontrais un charme, je pouvais, moi aussi, en venir à cette disposition rassasiée où le cœur se noie. » Ce dégoût de la vie et de l'humanité, punition tardive de

ceux qui n'ont point mis leur idéal ailleurs, se traduit encore dans ce billet que je dois à l'obligeante communication d'un ami de ses dernières années : « Il est possible, cher ami, que l'humanité s'avance, mais ce n'est que parce que le sol s'exhausse, marche et avance lui-même; les hommes en personne restent bien petits, bien sots, et toujours les mêmes qu'autrefois du temps de nos vieux moralistes. »

Ainsi le dernier article de sa foi lui manquait. A la place de ce progrès continu et indéfini de l'humanité, régénérée par une morale et une justice à base nouvelle, il ne connaissait plus dans les instans où il était sincère vis-à-vis des autres et vis-à-vis de lui-même qu'un double sentiment, le mépris des hommes et la saturation de la vie, — de cette vie dont il commençait à sentir que le germe était attaqué en lui. Depuis quelques années, Sainte-Beuve était atteint d'une infirmité cruelle dont moins qu'un autre il se dissimulait la gravité. Des souffrances aiguës furent supportées par lui avec un grand courage, et n'abattirent pas un seul instant l'indomptable vigueur de son esprit. Ni l'existence absolument sédentaire à laquelle il s'était condamné, ni les soins affectueux de ses amis, ni l'habileté des plus illustres praticiens n'avaient pu les adoucir et arrêter un mal dont il mesurait lui-même les ravages. De quel œil voyait-il arriver cette éventualité redoutable devant laquelle tant d'orgueilleuses convictions ont fléchi? « Je me plonge stupidement et tête baissée dans la mort, disait Montaigne, comme dans une profondeur muette et obscure. » Stupidement et tête baissée! tel est donc le dernier mot du scepticisme en face du grand problème de la mort, qui n'est cependant que celui de la vie. Silence et obscurité, telle est sa réponse à ceux qui frissonnent au bord de cette profondeur, et qu'une invisible main semble y précipiter. Sainte-Beuve en a-t-il trouvé une plus consolante, et ce rayon divin qu'il implorait autrefois est-il venu au dernier moment l'éclairer? Rien ne saurait décourager sur ce point l'ardente charité de M. Morand. « Peut-on assurer, s'écrie-t-il, que sa dernière volonté ait été sa dernière pensée? Les miséricordes d'en haut sont infinies, et l'homme qui a été le maître de prescrire à son corps de passer devant l'église sans y entrer s'est-il flatté d'être encore le maître de la prière au-delà du tombeau? » Je n'aurai pas le courage de disputer cette dernière espérance à l'amitié de M. Morand. Oui, à cette minute suprême où l'âme, à demi dégagée des entraves du corps, commence à s'élever au-dessus de la terre, elle aperçoit peut-être une lumière, elle entend peut-être des accens qui échappent à nos yeux et à nos oreilles terrestres. Nul ne saurait dire en effet durant cette longue agonie où Sainte-Beuve demeura

gisant sur son lit, insensible, sans voix, sans connaissance apparente, nul ne saurait dire quels souvenirs, quels regrets, quelles craintes, quelles espérances, vinrent assiéger ou émouvoir son esprit vivant encore dans son corps moribond. Cette heure solennelle est celle des invisibles retours vers les croyances passées, l'heure des derniers repentirs et des derniers pardons; mais nul non plus n'a le droit de faire parler le mystère de ces entretiens secrets entre l'âme et Dieu. Il faut s'en tenir à ce que l'on sait avec certitude, et rien ne donne à supposer que Sainte-Beuve soit mort dans des sentimens différens de ceux où il avait vécu durant les dernières années de sa vie.

Sainte-Beuve avait vu venir la mort, et depuis plusieurs mois il en mesurait les pas. Autrefois il avait craint au contraire d'être surpris par elle. « Avec la vie que je mène, disait-il en 1850 à son secrétaire, M. Octave Lacroix, je puis être frappé par un coup de sang. Vous veillerez à mes funérailles. Point de cérémonie; une messe basse le matin à huit heures, à laquelle quelques amis assisteront. » Les années s'écoulèrent, et en 1855 il renouvelait cette recommandation à M. Jules Levallois. Avec les années, la messe basse disparut. Il avait publié de nouveau dans les *Portraits contemporains* l'article sur Daunou qu'il avait fait paraître en 1844 dans la *Revue des Deux Mondes*. Cet article contenait un extrait du testament de Daunou relatif à l'ordonnance de ses funérailles. « Après mon décès dûment constaté, disait Daunou dans ce testament, mon intention est que mon corps soit immédiatement transporté de mon domicile au Jardin-Louis, sans annonce, discours ou cérémonie d'aucun genre, avant neuf heures du matin. » Cette volonté ferme et simplement exprimée avait-elle produit impression sur l'esprit de Sainte-Beuve? se piqua-t-il de ne pas montrer moins de courage dans le dédain des bienséances reçues et dans l'expression de ses convictions philosophiques que son compatriote et ancien protecteur? Toujours est-il qu'on ne saurait méconnaître la ressemblance de préoccupations, presque de termes, entre le testament de Daunou et celui que Sainte-Beuve, déjà vaincu par les atteintes du mal, écrivait debout sur le coin d'une cheminée, en proie aux plus cruelles souffrances. « Je veux que mon enterrement soit purement civil, un enterrement sans pompe, sans solennité; aucun insigne, aucune trace d'honneur. Je demande aux corps et aux compagnies auxquelles j'ai l'honneur d'appartenir de ne se faire représenter à mon enterrement par aucune députation, heureux et reconnaissant si des collègues et des confrères veulent bien individuellement accompagner mes restes. — Ma place est au cimetière Montparnasse à côté de ma mère. Je désire qu'aucun de mes exécuteurs testamentaires ne fasse

de discours, mais que l'un d'eux, Lacaussade ou Troubat, par quelques mots simples, se borne à remercier l'assistance qui m'aura accompagné jusqu'à la tombe. » Éloigner à la fois de son cercueil tout appareil religieux et toute manifestation bruyante, bannir ce qu'il considérait comme une hypocrisie, en cherchant à éviter le scandale, telle était manifestement la pensée de Sainte-Beuve. C'était le 28 septembre 1869 qu'il traçait ces lignes d'une main défaillante. Quinze jours après, le 13 octobre à une heure et demie de l'après-midi, il expirait.

Les dernières volontés de Sainte-Beuve furent respectées. Aucun prêtre, aucune députation officielle n'accompagna son cercueil. Une foule considérable n'en suivit pas moins le convoi. Se rendrait-on en corps au cimetière? Ce fut l'objet d'une délibération parmi les étudians du quartier latin. « Il était sénateur, » dirent les uns. « Oh! si peu, » répondirent les autres, et les étudians se joignirent au cortége. Ils s'attendaient à une manifestation, à un discours, à *quelque chose*. La cérémonie fut courte et simple. « Messieurs, nous vous remercions au nom de Sainte-Beuve, dit un des exécuteurs testamentaires: la cérémonie est terminée. » Ce fut tout. Une partie de l'assistance s'écoula manifestement désappointée.

Il n'y avait guère plus de quinze ans qu'une foule non moins nombreuse et composée à peu près des mêmes élémens conduisait également au cimetière la dépouille d'un homme dont l'existence s'était croisée avec celle de Sainte-Beuve, et qui avait exercé sur son esprit une courte, mais profonde influence. Une haie de soldats ferma l'accès du cimetière à ceux qui suivaient le convoi de Lamennais. Aux quelques amis qui avaient pu pénétrer, raconte M. Renan, le fossoyeur demanda s'il fallait mettre une croix sur la tombe. On lui répondit : non. Il n'avait pas suffi à Lamennais d'écarter de son cercueil les prières de l'église; il avait demandé que son corps fût déposé dans la fosse des pauvres. L'expression de leurs volontés dernières a valu à Sainte-Beuve et à Lamennais les mêmes éloges et les mêmes injures; mais ceux qui apprécient avec sang-froid les nuances des choses sauront du moins gré à Sainte-Beuve de n'avoir pas donné à la tristesse de ses funérailles l'éclat de cette déclamation suprême.

Arrivé au terme de cette étude, dont la longueur ne dissimule pas à mes yeux les côtés incomplets, je ne tenterai pas de résumer mon jugement sur Sainte-Beuve. J'ai cherché à rassembler avec impartialité les élémens de ce jugement. A ceux qui prendront la peine de me lire, je laisse le soin de le traduire; mais je voudrais, avant de terminer, essayer de répondre à une question qui se pose involontairement devant mon esprit. Pourquoi, malgré une exis-

tence dont aucun acte contraire à la délicatesse n'est venu entacher le cours, malgré un amour ardent des lettres et une ardeur infatigable au travail, malgré de sérieuses qualités privées, malgré l'esprit, ce n'est pas assez dire, malgré le génie, pourquoi les générations nouvelles se montrent-elles si peu disposées à la bienveillance pour Sainte-Beuve, et pourquoi refusent-elles à sa mémoire ce charme et ce respect qu'elles accordent parfois à des hommes qui n'ont pas valu mieux que lui? La postérité, qui n'est pas toujours aussi équitable qu'on le prétend, demeure éprise de certaines réputations qui, passées au crible, ne mériteraient pas plus d'indulgence que Sainte-Beuve ne paraît devoir en rencontrer près d'elle. Elle s'est laissé éblouir par leur auréole, et n'a pas cherché à la dépouiller de ses rayons. Pourquoi cette auréole ne brille-t-elle pas autour du nom de Sainte-Beuve, et pourquoi le goût que tout le monde éprouve pour l'écrivain ne nous rend-il pas plus favorables à l'homme? C'est qu'il lui a manqué dans le caractère ce je ne sais quoi de fier et de relevé qui parle avant tout aux imaginations. C'est qu'il n'a pas toujours suivi dans sa conduite ces routes droites et larges où les chutes que l'on peut faire ne vous empêchent pas de marcher en avant. Dans des temps aussi incertains que ceux où nous vivons, on ne saurait être sévère pour les sceptiques. Heureux, s'il existe, l'homme qui de nos jours n'a jamais douté! Mais à défaut de convictions arrêtées et d'une foi profonde, le sentiment exquis et raffiné de l'honneur est le seul soutien sur lequel puisse s'appuyer dans la vie celui qui veut toujours porter la tête haute. C'est ce soutien et ce point d'appui qui parfois ont fait défaut à Sainte-Beuve. Le hasard m'a fait un jour assister à une discussion animée entre gens qui comparaient, au point de vue de la valeur morale, Sainte-Beuve avec Mérimée. La controverse était vive : les uns tenaient pour Mérimée, les autres pour Sainte-Beuve. Tout à coup un des interlocuteurs, qui avait gardé jusque-là (et ce n'était guère son habitude) un profond silence, s'écria en commençant à arpenter la chambre à grands pas : « Savez-vous la véritable supériorité de Mérimée sur Sainte-Beuve? Je vais vous la dire : Mérimée est gentilhomme, Sainte-Beuve n'est pas gentilhomme. » Je n'aurais jamais osé traduire ma pensée sous une forme aussi aristocratique, si je n'avais entendu tomber ce jugement de la bouche de M. Cousin.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

LES

PEINTURES DU NOUVEL OPÉRA

Il est deux manières d'entendre et de traiter la grande peinture décorative. Les fresques de Michel-Ange, de Raphaël, d'André del Sarto, la *Cène* de Léonard de Vinci, les décorations d'Ingres, de Paul Delaroche, de Flandrin, de Cornélius, d'Overbeck, de Kaulbach, de Puvis de Chavannes, caractérisent l'une. Maîtres et disciples, astres et satellites, ces peintres, tout en conservant leur personnalité, qui s'accuse dans la force ou dans la grâce, dans le mouvement ou dans le calme, dans la largeur ou dans la sécheresse de l'exécution, dans l'harmonie ou dans la froideur du coloris, obéissent aux mêmes principes : la belle et simple ordonnance de la composition, la grandeur et la beauté des types, la noblesse des attitudes, la couleur pâle se tenant discrètement dans l'harmonie sans viser à la vivacité, les tons mats qui n'ont point d'éclat dans les *clairs* et qui se dégradent avec un art infini dans le clair-obscur, le dédain absolu de l'effet. Véronèse, Rubens, Delacroix, sont les chefs de l'école opposée. Là est le triomphe de l'effet, la joie des yeux. Les figures, d'un beau style et d'une allure fière et mouvementée, se meuvent, s'agitent, s'élèvent, fuient ou se rapprochent dans une atmosphère lumineuse. Les rouges vifs, les verts mordorés, les blancs ambrés ou argentins, la riche gamme des carnations, les jaunes citrins et orangés, les bleus foncés à reflets d'améthyste, les bleus clairs, lointains et vaporeux, les bruns feuille-morte, les roses glacés d'or, les pourpres et les cramoisis éclatent en larges taches avec une magique et souveraine harmonie. A côté de ces deux grandes écoles, les peintres mantouans, les peintres bolonais et les peintres français du XVIIe siècle en ont créé une troisième, qui est bien une école et une bonne école, mais qui n'est pas une grande école. Quoiqu'elle semble procéder des Romains et des Vénitiens,

elle n'a ni le haut style, ni les teintes sobres de Raphaël et de Michel-Ange, ni les brillantes beautés de Véronèse. Les figures plafonnent bien, le dessin est savant, les draperies sont traitées avec goût, la composition s'ordonne ingénieusement; mais les types manquent de caractère, les attitudes sont conventionnelles, la couleur, tout en abusant des teintes foncées, est sans éclat. C'est le style pompeux en peinture, qui d'ailleurs s'accorde bien en architecture avec la pompe du style jésuite et avec celle du style Louis XIV.

Peut-être est-ce parce que ce style pictural convenait aussi à la pompe trop fastueuse de l'architecture du nouvel Opéra que les artistes chargés de décorer ce monument sont allés, pour la plupart, demander l'inspiration aux écoles secondaires. Aucun d'eux n'a été franchement à Venise. MM. Barrias et Delaunay se sont bien mis en route pour Rome, le premier y est même arrivé, mais il n'a pas bougé de la villa Médicis. Pour M. Delaunay, séduit sans doute par les formes aiguës des aloès et des cactus, par les tons métalliques des feuilles de l'oranger, et par le bleu ardent du ciel provençal, il s'est arrêté sur les côtes de la Méditerranée, s'ingéniant à appliquer à ses figures ces contours découpés et ces couleurs tranchantes. Seul, M. Baudry a fui les poncifs, les conventions, les procédés expéditifs et les règles surannées. Celui-là est allé à Rome, et s'est enfermé dans une féconde solitude avec Michel-Ange et avec Raphaël. Il semble aussi qu'en revenant de Rome il se soit arrêté longtemps à Parme, devant l'œuvre du Corrége. Après avoir étudié Michel-Ange, le maître de la force, et Raphaël, le maître de la beauté, peut-être M. Baudry a-t-il surpris quelques-uns des secrets de Corrége, le maître de la grâce, qui est aussi un des maîtres de la couleur. C'est donc sous la triple inspiration de Michel-Ange, de Raphaël et de Corrége, inspiration vivifiée par un tempérament très personnel et rajeunie par un sentiment très moderne, que M. Baudry a conçu et exécuté les peintures du grand foyer.

I.

L'ensemble des peintures de M. Paul Baudry au foyer du nouvel Opéra comprend un grand plafond central de forme rectangulaire, deux grands plafonds latéraux de forme ovale, douze panneaux en voussure qui, entourés de lourdes bordures chantournées, s'étendent de l'entablement au plafond. Deux de ces panneaux, d'une plus grande dimension, remplissent aux deux extrémités toute la largeur du foyer. Enfin huit colossales figures qui séparent les compositions des voussures, et dix panneaux ovales en dessus de

porte. Ce gigantesque travail ne contient pas moins de 450 mètres superficiels de peinture. Quand on songe que ces 450 mètres carrés, — de quoi construire un palais, — sont peints avec le soin passionné du véritable artiste qui, rêvant la perfection, ne donne qu'à regret le dernier coup de pinceau, quand on songe que chacune de ces compositions pourrait être descendue de la hauteur ridicule où on les a placées et être posée, sans y perdre, sur la cymaise d'une exposition, on conçoit qu'une telle œuvre ait exigé du peintre dix ans d'un travail claustral et acharné.

Le grand plafond central est consacré, ainsi qu'il convenait dans ce temple de la musique, à l'Harmonie et à la Mélodie, ces deux sœurs qui rappellent trop souvent les fils d'OEdipe et dont cependant l'union seule crée une œuvre immortelle, comme le *Don Juan* de Mozart. C'est dans le ciel pur, à cent mille pieds au-dessus des frises des théâtres et des luttes d'école, que s'accomplit le divin mariage. Deux figures enlacées s'élancent à travers l'espace. La Mélodie, en palla verte, chante; l'Harmonie, vêtue de bleu, porte un violon. Ce groupe est confus. Les couleurs des draperies s'atténuent l'une l'autre, et ces jambes et ces bras qui se joignent et qui se confondent sans qu'on sache bien à laquelle des deux femmes ils appartiennent rappellent un peu le *Plat de grenouilles* de la coupole de Parme. Il est vrai qu'il est permis d'avoir quelques-uns des défauts du Corrége, quand on a plus d'une de ses qualités. A droite de ce groupe, la Poésie, la tête ceinte d'or et le corps drapé de pourpre, est emportée au galop aérien de Pégase. Cette figure équestre, qui sillonne le ciel d'un éclair rouge, est superbe, presque divine; elle a une hardiesse et un enlèvement indicibles. C'est grand comme l'ange de l'*Héliodore chassé du temple*, de Delacroix. De l'autre côté, à gauche du groupe principal, la Gloire plane ou plutôt flotte : l'air suffit à cela; mais cette grosse figure, perdue dans ses draperies rouges, n'a pas le ressort nécessaire pour s'élever et aller dans l'éther rejoindre l'ardent Pégase. Une large balustrade de marbre blanc, surmontée de hautes arcades en perspective, encadre le ciel et lui donne une grande profondeur. Autour de cette balustrade, le peintre a placé une foule d'adorables amours dans les poses les plus variées et les plus charmantes.

Après l'Harmonie et la Mélodie, la Tragédie et la Comédie; à côté de l'art de Mozart, l'art de Molière, qui l'inspire et en reçoit une vie nouvelle. Dans un ciel orageux, déchiré de fulgurans éclairs, Melpomène, calme et inflexible comme le destin, est assise sur le trépied des pythies. Ce trépied pose d'une façon assez peu explicable sur un aigle au bec tendu et menaçant, aux grandes ailes déployées. La muse tragique, le glaive à la main, est renfermée en

elle-même, comme ces belles têtes antiques dont les yeux sans prunelles vous fixent et vous pénètrent de leurs regards d'aveugle. Elle ne daigne pas laisser tomber les yeux vers la terre, où elle a déchaîné tous les crimes, où Thyeste mange ses enfans, où Clytemnestre massacre son époux, où Oreste assassine sa mère, où Étéocle et Polynice s'entre-tuent. L'Épouvante, en tunique d'un violet très pâle dont la teinte se réfléchit sur sa face terrifiée, semble en proie à quelque horrible vision. La Pitié, vêtue de deuil, a l'attitude des suppliantes. Elle regarde l'orbe de la terre, sorte d'immense émeraude éclairée par un feu de Bengale bleu, qui roule dans l'immensité. La Fureur, l'œil injecté de sang, grimaçante, livide, portant en mains le poignard et la torche, fond sur sa proie comme un épervier. Cette figure, qui tombe toute droite, d'une seule pièce, la tête en bas, égale les plus hardis raccourcis des maîtres. La composition de ce tableau est bien ordonnée. La couleur est vive et harmonieuse dans une gamme très variée. On pouvait craindre, à l'exposition de l'École des Beaux-Arts, que la draperie noire de la Pitié ne *fît trou* dans la toile quand elle serait en place; mais cette draperie a pris une certaine transparence dans les reflets qui l'éclaircit singulièrement.

Pour Thalie, le ciel s'est rasséréné. Il est d'un bleu ardent, à peine estompé par places de légers nuages blancs et roses comme le plumage des colombes. Thalie, drapée d'un pallium blanc frangé d'or, s'élance avec une gaie fureur du haut de l'empyrée. Dans la main droite, elle brandit une poignée de verges; de la main gauche, elle précipite un grotesque, à masque de faune, et lui arrache la peau de lion dont il s'est affublé. Le faune roule en tombant comme un damné du jugement dernier. L'Esprit, tout en rouge, l'étincelle au front, — figure en raccourci, d'une étonnante hardiesse et d'un jet superbe, — lui darde une dernière flèche, tandis que l'Amour, un sourire moqueur aux lèvres, va à d'autres victimes. L'œuvre est en tout point réussie, la couleur claire et lumineuse charme, le dessin, si audacieux, surprend. Peut-être M. Baudry fait-il jouer un rôle singulier au Satyre en le transformant en Cassandre de comédie ou en traître de mélodrame. Dans la fable, le Satyre, tout laid qu'il soit, a une beauté étrange; il trompe les autres et n'est pas trompé; il bat les autres et n'est pas battu. Il effraie dans les bois les jeunes filles et les belles nymphes, mais il est craint plus encore des pères et des maris. D'ailleurs qu'importe? M. Baudry n'a pas eu la prétention de faire un cours de mythologie. Un type de faune était nécessaire à sa composition; il a eu raison de prendre ce type. Des fâcheux ont dit aussi que sa Comédie n'est pas la Comédie d'Aristophane, celle-là qui fustigeait si cruellement les Cléon, les

Hyperbolos et les autres acteurs de la scène politique. Soit, mais si cette figure, qui est tout charme, tout esprit, toute grâce, n'est pas la muse d'Aristophane, d'Eupolis, de Cratinus, elle est la muse de Ménandre, de Plaute, de Molière; elle est la muse de tous les temps, elle est la muse de la gaîté qui chante et du rire qui éclate.

La grande voussure de gauche représente le Parnasse. C'est au plus haut sommet du mont, tout baigné de lumière. Apollon vient de descendre de son char, dont les chevaux sont retenus par les Heures. Légères et impondérables comme la vapeur du matin, diaphanes comme la corolle de la fleur, elles se détachent en clair sur le ciel d'un bleu ardent et d'une transparence prestigieuse. Une chlamyde rouge orangé, jetée sur les épaules d'Apollon, laisse voir le dieu dans sa divine nudité. Il rayonne de lumière, et, par un artifice bien digne de M. Baudry, on ne sait si Apollon est éclairé par la lumière ambiante ou si c'est de lui-même qu'émane cette brillante lumière qui resplendit sur toute la scène. Auprès d'Apollon vole Éros, armé de l'arc et du flambeau. Les Grâces, placées à la droite d'Apollon, lui présentent la lyre et le plectrum d'ivoire. Ces trois figures nues forment un groupe marmoréen dont la blancheur mate attire et repose les regards au milieu des flots de draperies multicolores des autres figures. Toutefois ces Grâces paraissent un peu lourdes de formes et un peu courtes de proportions. On peut douter qu'elles aient les « sept têtes, trois parties, six modules » des canons grecs. Près des Grâces, des muses se groupent en des attitudes variées. Vêtue de vert, Clio, la grande muse de l'histoire, embouche la trompette. A côté de Clio se profile la magistrale silhouette de Melpomène. Une étroite et longue robe, d'un rouge vif égratigné de blanc dans les lumières, moule son beau corps; un corselet d'acier enserre sa taille; son masque, relevé sur sa tête, a l'aspect d'un casque. Il y a en elle de l'Amazone et de la Bradamante. Contraste charmant, la langoureuse Érato, la muse de la poésie légère, svelte, ondoyante, gracieuse, autant que la sévère Melpomène est noble, belle, majestueuse, s'entretient dans une attitude abandonnée avec Mozart, que vient d'amener Mercure, conducteur des ombres. A la suite de Mozart s'avancent Beethoven, Gluck, Lulli, Haydn, Meyerbeer, Rossini, Hérold, Auber. M. Baudry a bien rendu le type de Mercure, mais la draperie bleu foncé dont il l'a enveloppé détonne au milieu des notes sobres du cortége des musiciens et des notes claires des muses. Ce bleu malencontreux est certes d'un beau ton en soi-même, mais il produit là l'effet d'un coup de trompette éclatant soudain au milieu d'un unisson d'instrumens à cordes. Du côté droit du panneau, au second plan, se tiennent les autres muses, Thalie en rose jaune, Calliope

en vert tendre, Euterpe en rose, Uranie en blanc, Terpsichore en bleu, Polymnie en lilas. Il y a une harmonie et une fraîcheur incomparables dans ce concert de tons clairs. Au premier plan, tenu tout entier dans des teintes plus discrètes, Castalie, la fontaine poétique, est personnifiée par une jeune femme nue, étendue à terre, la tête couronnée de roseaux. La nymphe laisse tomber de son urne un filet d'eau cristallin qui va bientôt former la source sacrée; sur ses bords folâtrent des amours ailés et des génies enfans. Celui-ci emplit une coupe d'or, celui-là tresse une guirlande de fleurs aquatiques; un autre lutine un beau cygne et l'empoigne à pleins bras par son long cou blanc. C'est d'une grâce exquise.

Dans les croyances primitives, les poètes marqués du sceau divin étaient les prophètes des dieux, les civilisateurs des peuples, les initiateurs de l'humanité. M. Paul Baudry a symbolisé cette grande idée dans une toile qui fait pendant au Parnasse. Là-bas, c'était le panthéon mythologique; ici, c'est le panthéon idéal. Au fond se développent les grandes lignes d'un édifice d'ordre dorique, l'ordre le plus ancien de l'architecture grecque. Sur les marches de marbre apparaît le vieil Homère, le grand aveugle, dans une tournure d'apothéose. Les haillons du rhapsode mendiant sont tombés pour faire place à un pallium d'un blanc éclatant, le bâton s'est transformé en un long sceptre d'ivoire. Homère tient dans sa main gauche un rouleau de papyrus : l'*Iliade* et l'*Odyssée*, auxquelles Alexandre donnera plus tard une cassette d'or et qui resteront dans la mémoire des hommes, comme le premier et le dernier livre. Au-dessus de la figure statuaire d'Homère plane la Poésie, portant la lyre et déployant de vastes ailes d'azur. A gauche, on distingue ou plutôt on ne distingue pas un groupe très confus. C'est, paraît-il, Pindare et un vainqueur aux jeux isthmiques, chargé du trépied sacré. Il symbolise, dans la symbolique de M. Baudry, l'alliance de la beauté plastique et de la poésie lyrique. Près de ce groupe, voici Polyclète avec sa masse de sculpteur et la maquette d'une statue de Minerve. Sur le premier plan s'avance Achille, figure svelte et nerveuse, pleine de mouvement et de fierté; mais pourquoi le peintre a-t-il marqué le type arabe sur ce visage de héros grec? Il brandit épée et javeline, et s'élance en avant, irrité et impétueux, comme pour venger la mort de Patrocle. Tel le héros devait être quand il courait à la poursuite d'Hector sur les bords du sinueux Scamandre. De l'autre côté d'Homère, car la composition, très embrouillée dans les détails, est symétrique dans l'ensemble, Polygnote en chlamyde verte, adorable type androgyne qui rappelle un peu l'Apelles de l'*Apothéose d'Homère*, personnifie la peinture, Platon, tout en rouge, la poésie, et Jason la navigation. Au premier

plan, un athlète du stade d'Olympie, son sac de sable et sa fiole d'huile à terre, veut arrêter un cheval emporté qui se cabre ruisselant d'écume et le feu dans les naseaux. A la droite d'Homère, au troisième plan, Orphée, vêtu de blanc, marche la lyre en main vers les forêts antiques, demeures des vieux Pélasges. Une chevelure blonde encadre son pur visage, d'une expression angélique, mais peut-être un peu trop féminin. Dans sa route, il charme les oiseaux et dompte les fauves; les colombes se posent sur sa lyre, un lion se roule à ses pieds. Dans l'angle de la toile, au premier plan, une famille primitive est accroupie autour d'un feu. Il y a dans ce groupe, que malheureusement cachent en partie les lourds ornemens des bordures, un torse de femme nue qui comptera dans les plus belles choses de la peinture. Le modelé est souple, puissant, la touche solide, le dessin ample et sûr. Le type est une création. C'est la force, la beauté et la grâce dans ce qu'elles ont de plus achevé. A la gauche d'Homère, Hésiode préside aux travaux des champs. Il semble bénir trois laboureurs qui domptent des bœufs et les soumettent au joug. Au troisième plan, dans la pénombre, un groupe d'architectes et de carriers entourent Amphion. Aucune description ne pourrait donner une idée juste de cette composition confuse et tourmentée. Il semble que, traitant à peu près le même sujet que M. Ingres dans l'*Apothéose d'Homère*, M. Baudry ait craint de faire une contre-épreuve de ce chef-d'œuvre. Il a donc cherché à s'en éloigner le plus possible. Où Ingres avait mis la simplicité et la tranquillité, Baudry a mis la complication et le mouvement. Ingres avait peint Apelles, Baudry a peint Polygnote; Ingres avait peint Phidias, Baudry a peint Polyclète. Il n'y a pas moins de désordre dans la conception que dans la composition. Comment admettre Platon pour personnifier la poésie, lui qui chassait les poètes de sa république idéale? Comment compter Achille au nombre des civilisateurs? Achille, le plus violent et le plus cruel des guerriers grecs, le héros des massacres et des villes mises à sac? C'est Alexandre qui a porté en Asie la civilisation hellénique. Achille, Agamemnon, Ajax, Ulysse, Diomède, n'y avaient laissé que des ruines.

Le grand plafond figure le triomphe de l'art; les deux plafonds latéraux montrent le génie tragique et le génie comique; les deux grandes voussures qui se font face aux extrémités du foyer représentent la cité des dieux et la cité des poètes, ces autres dieux qui ont aussi des autels que gardent pieusement

Les générations, immortelles vestales.

Les dix panneaux qui courent le long de la voussure vont nous montrer la musique dans ses transformations, dans ses créateurs

et dans ses créations, dans les crimes qu'elle a inspirés, dans les extases qu'elle a données, dans les exploits qu'elle a fait accomplir. Tout d'abord voici le *Jugement de Pâris*. Nous ne voyons pas trop quel rapport ce concours de beauté peut avoir avec la musique. Heureusement que nous recourons au petit livret de M. Edmond About, qui s'est fait le mystagogue de cette théogonie. Il nous apprend que cette scène « représente le triomphe de la beauté, but suprême et dernière fin de tous les arts. » Cette explication donnée, nous n'avons plus qu'à admirer cette belle scène, qui n'a peut-être pas cependant autant de calme qu'il en faudrait pour d'aussi augustes personnages. Au premier plan, Vénus, à laquelle Pâris vient de donner le prix, se penche vers le jeune berger. Nue, dans la pose pudique de la Vénus de Médicis, la déesse réalise l'idéal de beauté et de charme qu'on s'en fait. Les contours souples et moelleux accusent les formes sans les circonscrire. Assis sur un rocher, Pâris regarde les trois déesses avec une certaine indifférence qui ne lui messied pas. Il sait qu'il est là comme juge et non comme amant, et il prend son parti avec philosophie. Il porte un pantalon vert-bleu très fin de ton; une peau de brebis marquée de noir lui couvre les épaules; sa coiffure consiste en un bonnet phrygien vert-pâle. Cet accoutrement archaïque est du meilleur effet. Près de Pâris, Mercure, qui l'a amené, semble approuver son jugement. La Victoire flottant dans le ciel va couronner Vénus. Le premier plan du côté droit est occupé par le groupe des belles vaincues, Minerve et Junon, que l'Amour, l'enfant terrible de l'Olympe, raille de leur défaite. Vue de dos, Pallas encore sans vêtemens, mais le casque en tête, s'apprête à revêtir son peplum. Junon offensée se tourne vers Pâris avec un geste de menace. Les deux figures sont parfaites, sauf le bas de la jambe de la Minerve, lourd et engorgé, et peut-être Pâris s'est-il décidé un peu vite. Ce qu'on peut reprocher à l'œuvre, c'est que les trois déesses se ressemblent trop. On dirait trois sœurs, ou plutôt une seule femme présentée de face, de dos et de profil. Hérésie mythologique qui nous choque : de Junon, de Vénus et de Minerve, c'est Vénus qui prend l'attitude la plus digne et la plus pudique. M. Paul Baudry n'eût-il pas rajeuni et rendu sien ce sujet, dont on a tant abusé, s'il eût peint chaque déesse dans le caractère propre de sa beauté et de ses formes, s'il eût marqué pour jamais son type d'après les traditions de la poésie et de l'art? Pourquoi n'a-t-il pas voulu accuser plus encore la jeunesse et la séduction de Vénus, peindre la déesse dans l'aurore de sa beauté alors que, dit l'Anthologie grecque, « ses seins se gonflent comme des pommes de coing? » N'y avait-il pas à représenter Junon au contraire dans sa majestueuse quiétude, dans sa maturité radieuse? Et pouvait-on oublier que Minerve

a les hanches étroites, la gorge peu abondante, comprimée sans cesse par l'égide, les épaules hautes, les bras nerveux? Si le tableau avait été conçu ainsi, on se fût dit au premier coup d'œil : Celle-ci est Vénus, celle-là est Minerve. Au lieu de cela, on cherche Vénus, on cherche Minerve, et, ne fussent le casque de l'une et la Victoire qui couronne l'autre, on ne les découvrirait pas.

Tout n'est peut-être pas symbolique dans les légendes païennes. La légende de Marsyas, qui, vaincu après avoir osé défier Apollon dans une lutte d'harmonie, fut écorché vif d'après les ordres du dieu, — Apollon a parfois de ces férocités : qu'on se rappelle le massacre des Niobites, la peste décimant les Grecs devant Troie, — n'avait pas encore eu d'explication. M. Baudry, qui se fait ici disciple de Voss, pense que c'est le symbole du triomphe de l'art idéaliste sur l'art réaliste. Les Grecs, qui ignoraient le réalisme et l'idéalisme, pour employer ces vocables barbares, ne pensaient guère à cela; mais l'interprétation est ingénieuse et mérite de rester. L'audacieux satyre est attaché au pin qui doit servir de poteau de supplice. Les morceaux de sa flûte brisée sont épars dans l'herbe. Des Scythes, qui se font bourreaux après avoir été juges, aiguisent leurs couteaux. L'un d'eux commence déjà à pratiquer des incisions sur la chair frémissante du patient. Apollon, encore tout courroucé, préside au supplice. Cette toile, qui paraissait à l'École des Beaux-Arts avoir des tons un peu heurtés, a infiniment gagné en place. Ces heurts de couleur font de vigoureux contrastes qui ressortent à merveille dans l'immense cadre d'or du foyer.

Dans cette vaste décoration, qui est comme l'encyclopédie figurée de la musique, le peintre ne devait pas se montrer exclusif. Il avait à prendre des types et des scènes aussi bien dans l'histoire sacrée que dans l'histoire profane. A l'*Iliade*, à la *Théogonie*, aux *Métamorphoses*, il fallait joindre la Bible, les Évangiles, la Vie des Saints. La musique, sinon l'opéra, joue un grand rôle dans l'iconologie judéo-chrétienne avec ses chants et ses cantiques, ses orgues et ses théorbes. Depuis le divin peintre de Fiesole, ne représente-t-on pas le paradis peuplé d'angelots et de séraphins, de trônes et de dominations pinçant de la harpe et raclant de la viole? « Toutes les fois que l'esprit malin envoyé du Seigneur se saisissait de Saül, David prenait sa harpe et la touchait de sa main, et Saül en était soulagé et se trouvait mieux, car l'esprit malin se retirait de lui. » C'est ce verset du *Livre des Rois* que M. Baudry a dramatisé. Le panneau est comme coupé en deux parties. D'un côté la tente du roi s'ouvre sur le camp, dont on aperçoit au loin les sentinelles. Saül est prêt à se lever de son lit de repos, vaincu et attiré par les sons de la harpe. Jonathas et Michol essaient de le retenir tandis

qu'ils font signe à David, qui joue de la harpe à l'entrée de la tente, de se retirer. Cette scène n'est pas seulement nettement scindée comme composition, elle l'est aussi comme ton. Ici l'obscurité bleue, éclairée par une sorte de lumière électrique. David a moins l'air d'un être humain que d'une apparition surnaturelle. Certes, s'il approchait de lui, le vieux roi si souvent hanté par les esprits s'enfuirait pris d'épouvante. Là, la coloration dure et terne de l'école classique du premier empire; on chercherait en vain dans cette voussure la vive originalité du peintre du *Parnasse*.

Cette originalité, avec sa grâce et sa puissance, nous la retrouvons dans le *Rêve de sainte Cécile*. M. Baudry ne voulait pas, après Raphaël, représenter la sainte dans son apothéose. Il l'a humanisée; du ciel, il l'a fait descendre sur la terre. C'est la nuit. La lune d'Orient, cette lune qui, a dit le poète, est plus brillante que le soleil du nord, éclaire la scène. Cécile, épuisée par le chant, s'est endormie sur la terrasse de son palais. Ses instrumens de musique gisent épars autour d'elle; mais dans son sommeil la chrétienne, la sainte est sous l'influence d'une vision extatique. Devant elle, trois anges se groupent, comme des grâces orthodoxes, dans un jeu de lignes simple et souple, pour lui donner une divine sérénade. Ces trois anges sont trois femmes qui ont d'abord été dessinées nues, nous avons vu le carton original. C'est la plus merveilleuse vision des Grâces qu'ait jamais évoquée un grand artiste. Une troupe de séraphins descendue des hauteurs du firmament voltige au-dessus de la sainte endormie. Ces anges ont un peu trop d'écarts de jambes et de renversemens de torses. C'est moins une théorie qu'une cavalcade. Ils ont des têtes de béatifiés, mais pourquoi ces postures de réprouvés précipités du ciel? D'ailleurs on ne saurait trop louer leurs formes élégantes et leurs hardis raccourcis. La sainte, bercée par l'harmonie céleste, a une expression d'une douceur indicible. Son visage reflète la suprême félicité qu'elle ressent aux purs cantiques des envoyés de Dieu. M. Baudry a donné là une des grandes impressions de l'art spiritualiste. On sent que la sainte rêve ces songes dorés que fra Angelico faisait transparaître sur ses figures virginales qui ne tenaient plus à la terre et qui semblaient prêtes à s'envoler au paradis sur un nuage d'encens.

Orphée est un des plus favorisés parmi les types illustres auxquels l'artiste a donné droit de cité dans son panthéon. Dans le tableau des *Poètes*, il charme les bêtes fauves des accords de son plectrum d'ivoire. Deux autres traits de sa légende ont été peints par M. Baudry : sa descente aux enfers et sa mort tragique. Le poète a vaincu l'inflexible Pluton. « A ses paroles, dit Ovide, pour la première fois les Furies ont pleuré. » Le dieu de l'Hadès lui a rendu Eurydice,

mais à cette condition qu'il ne devra pas s'arrêter pour la regarder avant d'être sorti de l'empire des ombres. Orphée touche aux bornes de l'Averne. Plein d'impatience, il se retourne, et Mercure psychopompe, qui a conduit Eurydice jusqu'aux limites du monde des ombres, l'y rentraîne, morte pour la seconde fois, tuée par le regard d'amour de son mari. Orphée tend en vain les bras vers elle pour la saisir, Eurydice n'est déjà plus qu'une ombre blanche et vaporeuse. Au troisième plan, dans les pénombres du fond, Ixion tourne crucifié sur sa roue, Sisyphe roule son rocher, le chien tricéphale hurle, et on voit passer la barque fatale de Caron, le nocher des morts. Le Mercure, d'un fort beau galbe et d'un type juste, porte sur les épaules une draperie pourpre très sombre. Cette draperie, dont on ne peut deviner les attaches, fait un trou dans la toile et semble comme l'antre d'une caverne. La douleur d'Orphée est expressivement rendue. Le mouvement du bras élevé au-dessus de la tête et la cachant en partie est une concession à l'école réaliste, encore que M. Baudry inflige aux adeptes de cette école un si terrible châtiment dans la personne de Marsyas. Autant dans un tableau rempli de figures, comme le *Saint Symphorien*, l'*Entrée des croisés à Constantinople*, l'*Orgie romaine*, il est admissible que quelques visages soient cachés, autant ceci doit être évité dans une composition de trois figures.

A cette toile, il semble donc que celle qui représente la mort d'Orphée doive être préférée. Au milieu d'une vaste prairie d'un vert tendre, le poète chassé, couru, forcé comme une bête par les ménades indomptées, vient de tomber épuisé. A demi mort, il n'attend plus que le coup de grâce. La troupe des femmes thraces, enivrées par la chasse, l'œil enflammé, la gorge au vent, la chevelure flottante, accourt à la curée humaine. Les unes sont tout à fait nues, les autres à peine couvertes de légères draperies. Au premier plan, une bacchante se renverse en arrière, dans un superbe mouvement, pour entraîner Orphée jusque dans les eaux de l'Èbre. D'autres s'acharnent sur lui, le déchirent, le frappent, le griffent. Au second plan, on voit arriver un nouveau groupe de thyades furieuses. Tout au fond, d'autres pourchassent un daim. Ces femmes maigres, nerveuses, échevelées, sont bien les ardentes femelles des satyres et des papposilènes. La tonalité générale est brillante et harmonieuse. Le vert du gazon qui s'étend uniformément, presque sans dégradations, du premier au quatrième plan, et sur lequel se modèlent ces corps blancs et flottent ces draperies de nuances claires, tenues dans des tons frais et transparens, est d'un effet enchanteur. A voir ces tourbillonnemens vaporeux sur cette teinte plate, il semble qu'on ait la vision de ces adorables danseuses d'Herculanum qui se détachent en clair sur un fond uni.

La danse héroïque apparaît avec le tableau de Jupiter et des corybantes. Le dieu enfant est caché dans l'île de Crète, loin de la dent vorace du vieux Saturne; mais le nouveau-né crie, et ses vagissemens peuvent se faire entendre jusqu'à la voûte des cieux. Les curètes, les corybantes, les cabires et les telchines, ses vigilans gardiens, dansent autour de lui une ronde tumultueuse, sautant, bondissant, hurlant, choquant des épées et des boucliers, agitant des tympanons, frappant des cymbales d'airain. Au milieu de la composition, une femme qui pourrait être Rhée ou quelque nymphe crétoise contemple avec l'expression d'une vierge-mère chrétienne l'enfant divin qu'elle tient entre ses bras. Dans ce tableau, M. Paul Baudry, qui aime le mouvement et qui l'aime peut-être un peu trop, à notre point de vue sans doute exagéré de fanatisme pour l'art antique, a pu librement s'y livrer, car le mouvement était dans le caractère même de la scène. On ne devrait pas représenter les corybantes, « ces dieux bondissans et tourbillonnans, » dit l'hymne orphique, dans les attitudes calmes et tranquilles des olympiens.

La danse des cabires, c'est la danse héroïque des peuples primitifs, des races jeunes et fortes. Voici dans *Salomé* la danse licencieuse des nations à leur déclin, des civilisations énervées et corrompues, de la Rome des césars, de la Byzance des empereurs et des pachaliks des sultans turcs. Voici la danse des antiques saltatrices et des modernes almées, la danse des reins et la danse du ventre. Dans un riche atrium, le tétrarque Hérode est à demi couché sur un sofa (*accubitum*) tendu d'une étoffe jaune. Devant lui, l'impudique Salomé, entièrement nue sous un voile transparent, danse en faisant claquer des crotales d'or. Une esclave accroupie aux pieds du tétrarque accompagne la danse sur la cithare, dans une de ces cadences lentes et monotones que la musique arabe nous a conservées. Le tétrarque est sous le charme. Hérodiade, qui se tient derrière lui, tend à un esclave un plat d'argent qu'il lui rapportera bientôt tout ensanglanté avec la tête de saint Jean-Baptiste. Il faut admirer la figure de Salomé; ses formes sont grasses et fortes. Sa chair, d'une excessive blancheur, est modelée en pleine pâte avec une rare énergie. Il y a des flexions de reins et des mouvemens d'épaules d'un rendu étonnant, qui ne sont exprimés que par les saillies et les dépressions des chairs sous l'action des muscles. C'est ce qu'on appelle « un magnifique morceau » en terme d'atelier.

Dans *l'Assaut*, M. Paul Baudry symbolise la musique guerrière, les hymnes de Tyrtée aussi bien que les strophes de Rouget de Lisle, et ces terribles rhythmes des batailles que les hoplites spartiates entendaient siffler dans les flûtes aiguës et que les troupes modernes entendent gronder dans les tambours. *L'Assaut* est inspiré par ces sauvages mélopées qui, éclatant dans les combats, rapides,

furieuses, haletantes, enivrent les plus vaillans et entraînent les plus timides, font un héros du dernier conscrit et un Cynégire de ce zouave de l'Alma qui, le poignet brisé par une balle, empoigne son clairon de l'autre main et continue à sonner. Le premier plan, à gauche, est occupé par un groupe de trompettes casqués de têtes de lions dont les fauves crinières tombent sur leurs épaules. Des guerriers s'élancent à l'assaut d'un retranchement de terre. Ils courent, ils volent; l'élan est d'un grand et magnifique mouvement. Quelques-uns, frappés par les flèches et les pierres, roulent à terre. Ils tombent, comme le soldat tombe, lourdement et sans gestes. Ils ne prennent point les poses nobles que l'école de David a préconisées. Un des guerriers, tout nu, le glaive haut, la face convulsée de fureur, est d'une si superbe hardiesse qu'on lui pardonne volontiers l'écartement démesuré de ses jambes, qui est plus d'une salle d'escrime que d'un champ de bataille. C'est un Ajax furieux qui a la folie du sang et la soif de la mort, qu'il la donne ou qu'il la reçoive. Au milieu de ce tumulte où flottent les étendards de pourpre et où brillent les éclairs d'acier des épées, se tient à cheval, dur et impassible, le général. Sa fière silhouette domine toute la scène. Le chef garde son calme dans la mêlée. Il donne l'ivresse sans la partager, il déchaîne la foudre sans en être brûlé. C'est un vrai Romain. Il a le cœur au triple airain. Dans le ciel nuageux, Bellone plane sur la mêlée en chantant le péan des batailles.

Après l'hymne héroïque, la cantilène agreste, le chant d'amour après le hurlement de guerre. La poésie pastorale, personnifiée par les *Bergers*, a inspiré à Baudry peut-être l'œuvre la plus parfaite de toute sa décoration. Dans un frais vallon de cette campagne d'Éphèse célébrée par Longus ou de cette Sicile chantée par Théocrite, bergers et chevriers se reposent, tandis que leurs troupeaux paissent au loin. Les plus jeunes, groupés sous un arbre au feuillage d'un vert rompu, se disputent le prix de l'harmonie. L'un joue de la syrinx, ses compagnons l'écoutent en attendant leur tour. Sur l'herbe, devant eux, sont les rustiques prix du concours : un chevreau blanc, une coupe de hêtre. Au premier plan, à droite, une jeune femme agenouillée trait une brebis. Dans le fond, un vieux bouvier, revenu de ces plaisirs enfantins, rappelle au son de la cornemuse ses bœufs égarés. Cette scène est vraiment antique. Il s'en dégage une impression de calme et de sérénité qu'on n'est point accoutumé de trouver dans les œuvres inquiètes et tourmentées de l'art moderne. Aucun mouvement forcé, aucun geste cherché, aucune note bruyante. C'est l'harmonie elle-même, l'harmonie des formes, des groupes, des couleurs. Les figures, tenues dans une

gamme mate, ont la pureté du dessin, le relief du modelé. La femme nue, agenouillée, vue de profil, qui ressemble extrêmement, comme type de beauté, à la femme primitive du tableau des *Poètes*, est admirable. Le paysage, d'un vert tendre, avec des lointains bleuâtres et dégradés, est d'une fraîcheur et d'une virginité de touche incomparables. C'est la main d'un maître qui a signé cette toile.

II.

A l'origine, l'œuvre de M. Paul Baudry au nouvel Opéra devait, assure-t-on, se borner à ces trois plafonds et à ces douze voussures, reliées entre elles par huit grandes figures de stature colossale représentant les Muses, exécutées en ronde bosse par quelque habile statuaire. C'est M. Paul Baudry qui a proposé de remplacer les figures sculptées en haut-relief par des figures peintes en feint-relief sur fond d'or. Le peintre a conçu ses muses dans de telles proportions qu'il a dû, pour qu'elles tinssent dans la voussure, les représenter assises. Droites ou inclinées, penchées en avant ou renversées en arrière, les Méonides sont toutes assises. Cette pose donne lieu à des lignes brisées, courbes, serpentines, variées à l'infini, qui ne se retrouveraient pas dans des figures debout, lesquelles auraient toute la rectitude de cariatides ou d'éréphores. Peut-être aussi en auraient-elles la majesté; mais la majesté n'est pas ce qu'a cherché M. Baudry dans ses muses. Il n'a pas seulement fait d'elles des muses modernes, il a fait d'elles des muses parisiennes. On ne saurait regretter cette inspiration originale, puisque M. Baudry a réussi à peindre de belles figures qui marqueront dans l'histoire de l'art; mais que ces muses soient des muses, c'est ce dont on peut douter. Les formes massives et grandioses de ces figures, conçues pour le corps dans le parti-pris de force et de grâce de l'*Ève* de Michel-Ange, sont dignes des marbres antiques, mais leur physionomie est toute contemporaine. On est plus accoutumé de la voir sous la voilette d'une jolie comtesse que sur le masque des statues grecques. Ces têtes-là sont plutôt créées pour sourire dans un salon aux galanteries et aux spirituels riens de la conversation moderne que pour inspirer de grandes œuvres et de grandes actions. Si charmantes que soient ces muses, peut-être M. Baudry eût-il obtenu un bien autre effet, s'il les eût peintes d'après les types consacrés. Ce qui est certain, c'est que celles de ses muses qui donnent l'impression la plus grande sont celles-là mêmes dans lesquelles on retrouve l'austérité des modèles antiques : l'archétype grec, d'une éternelle jeunesse, n'a pas besoin d'être ra-

jeuni. La Melpomène, une muse celle-là, encore qu'elle soit plongée dans une mélancolie un peu romantique, est admirable. Sa belle tête antique, coiffée du masque tragique, émerge d'un flot de draperies rouges et vertes, accord de tons violens d'une intensité inouie. La Clio dépasse encore Melpomène par la beauté et le caractère dans sa pose à la Raphaël. Vêtue de pourpre et de vert clair, elle tient dans sa main la trompette héroïque et regarde les tablettes de marbre blanc où sont consignés les grands faits de l'histoire. Nous en avons fini avec les muses antiques, voici les muses modernes. Érato, une jeune fille, presque une petite fille, à formes de femme, cache un billet dans son sein. Son geste est charmant et naturel; sa jolie tête espiègle, — un Greuze, mais un Greuze contemporain, — sourit innocemment. Le rose aux clairs presque blancs de la robe ménage, dans une tonalité très fine, le passage du violet du corsage au vert pâle de la jupe de dessous. Une sphère armillaire à ses pieds, Uranie, dans sa stola lilas, ceinte d'une écharpe bleue constellée d'or, lève les yeux au ciel; Euterpe s'appuie sur sa double flûte; Calliope, l'air irrité, tient son style dans une main et froisse un papyrus de l'autre main. La Thalie est surtout remarquable par l'effet hardi de sa draperie jaune vif qui ressort en clair sur l'or du fond. Déchevelée et la tunique dégrafée, Terpsichore ploie la jambe droite et l'appuie sur la gauche pour rattacher sa crépide. Cette figure, largement dessinée, se détache en relief par un modelé puissant qui accuse le mouvement et la vie. La robe, d'un blanc très rompu et laissée en partie dans la demi-teinte, est traitée avec une science merveilleuse du clair-obscur. La tête, qui s'avance en pleine lumière, respire la jeunesse, la grâce, la bonté. Dans vingt ans, on dira que la *Terpsichore* est un chef-d'œuvre.

On s'est montré pour ces figures sévère jusqu'à l'injustice. Une fois admis le parti-pris, d'ailleurs discutable, de M. Baudry, qui n'a point voulu peindre des muses antiques, il n'y avait plus qu'à louer ces belles silhouettes, ce dessin large, ces lignes souples, ce ferme modelé et cette merveilleuse couleur. M. Paul Baudry, qui pour ses voussures avait mis comme une sourdine à son pinceau, s'est abandonné, dans ces figures peintes sur fond d'or et en pleine lumière, à toutes les fantaisies, à toutes les aspirations de son tempérament de coloriste. Baudry est un coloriste non-seulement par l'instinct de la couleur, qui ne s'acquiert pas, mais par cette science des couleurs qui se déduit presque mathématiquement. Dans ces huit figures, les couleurs-mères, savamment juxtaposées à côté de leurs complémentaires, prennent une mutuelle vigueur; les nuances composées parcourent leur gamme infinie dans leurs accords et dans leurs contrastes; toutes les dégradations des rouges et des verts, des violets

et des jaunes, des bleus et des orangés, se fondent et s'allient dans une claire harmonie aussi vive qu'originale.

Les amours, ou à mieux dire les génies enfans des dix médaillons ovales qui surmontent les grandes baies du foyer, personnifient la musique instrumentale chez tous les peuples. C'est un musée tout autrement complet que la collection du Conservatoire, qui contient pourtant, comme chacun sait, un luth du temps de Henri IV et la harpe de la princesse de Lamballe. Voici les Grecs avec leurs lyres tétracordes, hexacordes et heptacordes, leurs tympanons à grelots, leurs syrinx formées de sept tiges de roseaux, et leurs doubles flûtes, mariage de la flûte mâle et de la flûte femelle; voici les Romains avec leurs *cornus* de bronze, leurs longues tubas « aux sons éclatans et brisés, » dit Virgile, leurs buccines rustiques tordues en spirales. Les Perses, les Égyptiens, les barbares, choquent les cymbales, agitent les sistres et sonnent de la trompette. L'Angleterre a les harpes de ses bardes et les cornemuses de ses *highlanders;* la blonde Germanie se prépare dans les religieuses harmonies de l'orgue et du théorbe aux massacres et aux pillages « que Dieu bénit; » l'Italie saute ses tarentelles et tourne ses farandoles au son des violons et des tamburellos; l'Espagne danse ses cachuchas au bruit des castagnettes et des tambours de basque, et accompagne sur les mandolines ses sérénades amoureuses. L'âme de la France chante l'hymne des lointaines revanches dans les clairons de ses soldats et dans les fifres stridens de ses enfans de troupe.

On a dit que nul n'a peint les enfans aussi bien que Victor Hugo. On en pourrait dire autant de M. Baudry. Les génies adolescens qui peuplent ses médaillons sont adorables et tout à fait personnels. Ils ne rappellent ni les amours aux formes pleines de Raphaël, ni les amours aux contours ondoyans et aux chaudes carnations du Corrége, encore moins les amours joufflus et potelés de Boucher. Peints dans une tonalité nacrée et lumineuse, les enfans de Baudry réalisent un type androgyne où s'allient les contours qui commencent à s'arrondir de la jeune fille et la svelte silhouette des éphèbes. Ils sont ainsi d'une élégance et d'une grâce incomparables. On ne saurait exprimer par des mots la candeur, l'éclat, le charme de leurs bouches souriantes et de leurs grands yeux bleus étonnés.

C'est la volonté particulière dans le type qui accuse l'originalité incontestable de Paul Baudry. Ces types, cherchés et trouvés, qui sont bien à lui, on sent qu'il les a mûris et caressés de longues années, qu'il leur a rarement été infidèle. Dans les figures de femmes, Baudry réalise le type divin de la grâce et de la force des Cybèles et des Ève. Il veut que la femme, qui est l'amante, mais

qui est aussi la mère et la nourrice, donne l'impression de puissance. C'était d'ailleurs l'idée hellénique à la grande époque de l'art, caractérisée par la Parque du Parthénon et la Vénus de Milo. Pour les figures d'hommes, Baudry, si absolument païen et antique dans les types de femmes, a l'idéal moderne. Les Hercules des âges héroïques, qui purgeaient la terre des monstres, les athlètes grecs, qu'on couronnait aux jeux olympiques, les paladins du xve siècle, qui devaient combattre, tout bardés d'acier, avec des épées de cinq pieds, ont fait leur temps. Quoique Baudry admire Michel-Ange, quoiqu'il l'ait sérieusement étudié et fidèlement copié, il fuit l'expression de la force musculaire, et cherche l'expression de la force nerveuse. Les muscles tendus et gonflés de l'Hercule Farnèse et du Jésus réprouvant les damnés du *Jugement dernier* ne le séduisent point. Il préfère le *Persée* de Cellini et plus encore l'admirable *David* du Donatello. En résumé, Baudry cherche le type androgyne dans la forme humaine. Il peint l'homme dans sa svelte jeunesse, la femme dans son opulente maturité; il donne à celui-là l'élégance, à celle-ci la force. L'homme représente la grâce dans son apparente faiblesse, la femme représente la grâce, mais dans sa mâle puissance et dans sa majesté. Que l'on compare dans le tableau des *Bergers* la femme qui trait la brebis et l'homme qui joue de la syrinx, et on aura la démonstration visible de ceci. Dans toutes les autres décorations, on retrouvera, sous mille modifications, ce même type et ce même contraste de la force de la femme et de l'élégance de l'homme : la femme primitive et le Polygnote des *Poètes*, le Pâris et la Vénus du *Jugement de Pâris*, l'Orphée et l'Eurydice de la *Descente aux Enfers*, le Mercure et la Clio du *Parnasse*, les Muses des voussures et les enfans des médaillons.

Faut-il encore reparler du dessin large et serré, au trait si sûr et au goût si pur, du ferme modelé, du mouvement superbe, des savantes dégradations du clair-obscur de la nouvelle œuvre de Baudry? Y a-t-il à vanter cette couleur légère, vive, lumineuse, variée d'effets, où s'allient dans une claire harmonie les tons mats et neutres de la détrempe, les tonalités brillantes et solides de l'huile, et les nuances les plus délicates et les plus vaporeuses de l'aquarelle? Encore qu'elle soit un peu confuse et tourmentée, la composition s'ordonnance bien. Une seule chose peut-être manque à M. Paul Baudry dans certaines parties de son œuvre : c'est la simplicité. Nous n'aurions garde de dire que son style, qui atteint souvent à la grandeur, soit maniéré et affecté; mais la science apparaît trop dans l'art. Il y aurait plus de naïveté que l'originalité du premier peintre contemporain s'affirmerait plus encore. Pour les menus reproches qu'on faisait aux voussures à l'École des Beaux-

Arts, la disproportion des mains et des pieds, l'extrême audace de certains raccourcis, choses qu'exigeaient les surfaces courbes que les peintures devaient occuper, ces prétendus défauts ont disparu quand les panneaux ont été en place. Malheureusement combien aussi d'adorables contours, de ravissantes expressions, de finesses de tons, sont perdus à cette hauteur! On distingue à peine les grandes masses; tous les détails échappent. La peinture peut être vue à neuf mètres, comme les loges de Raphaël, à douze mètres même, comme le plafond de la Sixtine; mais à dix-huit mètres on ne devrait placer que de la mosaïque ou de larges décorations. De plus, aux angles du foyer, les énormes amours en ronde bosse et les lourds reliefs des compartimens cachent plusieurs figures. Enfin les ors blancs trop brillans des ornemens en saillie atténuent l'éclat du coloris. On parle déjà de retirer les peintures de Baudry, qu'on copierait en mosaïque pour le foyer, et de les placer dans quelque musée ou dans quelque monument public. Cette idée vaut qu'on y songe, car il est inadmissible qu'une des œuvres les plus importantes de ce temps soit ainsi sacrifiée.

III.

Les deux salons octogones qui, prolongeant la perspective, s'ouvrent aux deux extrémités du foyer, sont décorés de trois grands tympans et d'un plafond ovale. M. Félix Barrias a peint le salon de droite, et c'est M. Delaunay qui a été chargé de la décoration du salon opposé.

Les tympans de M. Barrias personnifient *la Musique dramatique*, *la Musique amoureuse*, *la Musique champêtre;* le plafond représente *les Dieux de l'Olympe.* Appuyé contre un sarcophage de marbre blanc, Apollon tient de la main gauche la lyre en écaille de tortue. De la main droite étendue, il semble déchaîner les cris et les gémissemens de la musique dramatique. Un vent furieux qui s'engouffre dans les plis de la chlamyde du dieu fouette ses cheveux, les ramène en avant, et le coiffe ainsi comme un dandy de 1825. C'est un Apollon grelottant. A gauche, deux femmes demi-nues, gracieusement enlacées, volent vers le dieu. Le premier plan est occupé par une source couverte d'ajoncs et de nénufars, d'où sort une naïade, le buste entier hors de l'eau. C'est une heureuse création que ce joli type de jeune fille dont les formes, encore indécises, s'accentuent déjà. La figure, d'un dessin élégant, est bien modelée, et la couleur est agréable, quoiqu'un peu terne. De l'autre côté de la composition se groupent deux pleureuses antiques, le teint hâve, les yeux rougis, les traits tirés. Les raccourcis des bras sont mal

rendus. Le bras de la femme en deuil paraît trop long, et l'avant-bras de la jeune fille drapée de violet semble trop court. Dans le fond, une femme à demi nue est couchée contre un arbre dont le tronc cotonneux est si galant qu'il s'ouvre et qu'il se ploie comme pour former un lit. Littéralement la belle endormie est encastrée dans l'arbre.

Pour symboliser la musique pastorale, M. Barrias a peint l'éternelle scène de la Sicile ou de la campagne de Rome, inspirée par les *Idylles* ou par les *Bucoliques*. C'est pendant l'ardeur du jour; un pâtre assis sur un tertre, *à l'ombre d'un hêtre*, accompagne de la flûte une jeune fille qui chante, un papyrus déroulé à la main. Un laboureur couché sur l'herbe reçoit de son compagnon une coupe de bois remplie de lait. Une femme sommeille, la tête posée sur la poitrine robuste du laboureur. A gauche du joueur de flûte, une femme étendue donne le sein à son plus jeune enfant, tandis que l'aîné, un gamin de quatre ans, se roule sur l'herbe en soufflant dans une double flûte. Cette scène n'est pas dépourvue d'un certain caractère. La *Musique amoureuse* représente une scène du Décaméron, dont les dix jours ont été dix siècles de la molle Campanie. Par une claire nuit du ciel napolitain, dans le jardin de quelque villa patricienne, un jeune chevalier parle d'amour à sa maîtresse, tandis que deux aulètes et un cythariste accompagnent ses paroles sur le mode ionien. Le couple est mollement étendu sur une large balustrade de marbre, qui par parenthèse semble une couche un peu dure pour des Campaniens, voisins et rivaux des Sybarites. Au loin, la mer s'étend jusqu'à Neapolis, dont on voit briller les lumières nocturnes. La figure de la jeune femme couchée, seul point clair du tableau, est d'une gracieuse attitude, mais l'expression et les traits sont vulgaires.

Le plafond est occupé par une grande composition mythologique. La scène se passe dans le ciel, comme disaient les vieux mystères des confrères de la Passion; mais est-ce le ciel des olympiens ou le système planétaire personnifié? Si la première conjecture est juste, pourquoi cette abondance de sphères sur lesquelles s'appuient toutes ces figures : Mars, travesti en soldat romain, Vénus, d'une charmante pose, mais d'un dessin lâché (l'attache de la jambe gauche tout à fait manquée), Diane, qui, en dépit des ombres bleuâtres qui marbrent son dos, profile une jolie silhouette renaissance? Si nous devons admettre la seconde conjecture, pourquoi Iris, qui n'a jamais été identifiée avec une planète? Au milieu du plafond, Apollon, qui conduit le quadrige d'Hélios, s'enlève en clair sur l'orbe blanc et lumineux du soleil. On comprend l'effet de hauteur et d'éloignement cherché par cette note décolorée contrastant avec les

tons vigoureux des autres figures. M. Barrias a ainsi obtenu une grande perspective. Sa figure d'Apollon plafonne bien et se perd dans l'immensité; mais ne semble-t-elle pas une grisaille au milieu d'une peinture?

Jugées dans leur ensemble, les décorations de M. Félix Barrias méritent certains éloges. La composition, ingénieuse et symétrique, ne manque pas de style. Il y a de jolies attitudes, mais les physionomies sont communes. Si la couleur, dont les teintes sont rompues, timides, ternes, ne donne pas aux yeux le plaisir que leur causent les beaux tons, les riches carnations, les draperies éclatantes, les lointains vaporeux, les premiers plans en vigueur, enfin tous les mirages et tous les régals de la palette des coloristes, elle n'a pas non plus ces crudités, ces dissonances, ces folles débauches, ces éclats offensans des faux coloristes. Les figures de femmes ont de gracieux contours; malheureusement il n'y a rien dans ces contours, ni modelé, ni relief, ni chair même. Les figures d'hommes, d'un dessin très dur, sont plates. Le corps humain doit se modeler par le relief dans l'air ambiant et non s'y découper par de secs contours. Delacroix avait peut-être raison quand il disait : « Il n'y a point de contours. »

Passons au salon de gauche, décoré par M. Delaunay. Le plafond représente le *Zodiaque*, les tympans latéraux *Amphion* et *Orphée et Eurydice*, le tympan central *Apollon* recevant la lyre. Au milieu du tableau, Apollon, — un Apollon inspiré comme un poète de la restauration, — prend une grande lyre d'ivoire que lui apporte à tire-d'aile un génie d'une maigreur ascétique. J'avais d'abord pris la lyre pour un trapèze, car le génie la soutient si malheureusement qu'il semble se livrer à des exercices gymnastiques. Au premier plan, à l'ombre de l'arbre à pomme d'or et à feuilles de zinc vert des Hespérides, se découpent avec des contours noirs, comme les lignes d'un dessin au crayon, trois figures de femmes. L'une de ces femmes, celle qui est assise, n'est pas sans charme; aussi paraît-elle bien étonnée de se trouver en si déplaisante compagnie. Dans l'angle opposé, un jeune berger, la face boursouflée, s'abreuve à la fontaine d'Hippocrène, qui jaillit d'un rocher peint avec de la mine de plomb. Près de là, deux femmes, l'une drapée de bleu, l'autre nue, tressent des guirlandes de fleurs. La femme nue est fort singulière comme structure. Sur des hanches saillantes et un bassin énorme qui semblent faits pour supporter les larges épaules des sibylles de Michel-Ange et les puissantes mamelles des déesses de Rubens, le peintre a posé un buste grêle, des épaules étroites et des bras maigres et incommensurablement longs. Il y a bien des couleurs dans ce tableau; il y a des verts

métalliques, des jaunes d'or, des rouges ardens, des bleus éclatans, des blancs aveuglans, mais de la couleur point. C'est la vieille histoire du régent, à qui les fées avaient à sa naissance fait don de toutes les qualités, excepté d'une seule : celle de savoir se servir des autres.

Dans l'*Amphion*, le poète assis, sa lyre à la main, préside à la construction d'un édifice dont s'élèvent déjà les premières assises. A sa voix, de petits génies taillent des blocs de marbre, que d'autres génies portent et juxtaposent. C'est défigurer le mythe. Il n'est dit nulle part qu'au son de la lyre d'Amphion des génies, maçons et tailleurs de pierre, sortissent de terre. Les pierres se plaçaient d'elles-mêmes. Au reste, ce sujet convenait-il bien au nouvel Opéra? Ne pense-t-on pas involontairement, en regardant ce roi de Thèbes qui élevait si vite et à si peu de frais tant de beaux édifices, au moderne Amphion qui a dû mettre tant de temps et jeter tant de millions pour construire un monument d'un style fort discutable?

Le troisième tympan est consacré à la dernière étape du voyage infernal d'Orphée. C'est à l'entrée de l'Averne. D'un gouffre bordé de grands rochers gris s'exhalent ces vapeurs sulfureuses mortelles aux oiseaux dont parle Virgile. Perché debout sur la pointe d'un rocher, Mercure contemple avec amour le caducée qu'il tient à la main. On dirait qu'il porte pour la première fois ce noble attribut. Quant à Orphée et à Eurydice confiée à sa garde, il ne s'en inquiète nullement. Un peu plus à droite et sur le même plan, Eurydice, enveloppée d'une draperie céruléenne et couronnée de blanches asphodèles, donne la main à Orphée, qui la précède, toujours sur le même plan. Orphée et Eurydice sont vus de profil. Ces trois figures, placées sur le même plan et si peu liées l'une à l'autre qu'on pourrait faire de ce panneau trois tableaux distincts, ont la composition fort simple des premiers vases étrusques, ou, si on aime mieux, de nos ombres chinoises. Le dessin sec et anguleux et les corps sans relief complètent l'illusion. Cela figurerait très bien comme transparent à la prochaine reprise d'*Orphée aux Enfers*. Le Mercure cependant a une jolie tête grecque, petite et reposant sur un cou court et solide. Son corps aurait un galbe élégant, s'il n'était alourdi par une trop grande abondance de muscles qui ressortent et brisent la ligne des contours. Tous les muscles agissent dans cette figure au repos! Pour l'Orphée, il est vraiment si déplaisant qu'on félicite Eurydice de retourner aux enfers.

Avant de quitter le foyer, signalons, afin d'être complet, les deux plafonds des petits salons par M. George Clairin, et les figures en mosaïque du plafond de l'avant-foyer, exécutées d'après les cartons de M. Curzon. M. Clairin a peint deux génies de la famille de celui

de *la Lampe merveilleuse*. Ils sont maigres et bronzés, avec d'immenses ailes noires. L'un d'eux vole dans l'espace accompagné d'un petit amour joufflu qui tient un bout de draperie rose d'un ton très fin. Ce rose, posé à côté du noir des ailes et du bleu ardent du ciel, donne un effet de couleur très personnel. Les mosaïques représentent *Diane et Endymion*, *Orphée et Eurydice*, l'*Aurore et Céphale*, *Psyché et Mercure*. Il n'y a pas à se tromper, les noms y sont, et inscrits en grec. Malgré une recherche d'archaïsme manifeste, M. Curzon n'est point parvenu à atteindre au style dans ses figures.

C'est M. Pils qui a peint les caissons de la voûte du grand escalier. Au premier aspect et encore qu'elles plafonnent mal à cause de l'oubli des lois les plus élémentaires de la perspective décorative, ces grandes figures allégoriques font un certain effet. L'œil est attiré par cette composition théâtrale et mouvementée, et par ces violentes oppositions de tons dans une gamme de couleurs dures, d'autant plus accentuée qu'elle ressort sur le blanc de l'entablement et des arcades supérieures. La mer d'or du foyer est un cadre un peu trop éclatant pour les peintures des plafonds et des voussures; la vaste nappe blanche de l'escalier n'est pas non plus de nature à faire valoir les peintures de la voûte. Les trumeaux du XVIIIe siècle s'accommodaient fort bien d'une bordure blanche, rechampie d'ailleurs le plus souvent de filets d'or, roses ou vert tendre; mais, sans parler des camaïeux appropriés exactement à la tonalité générale de la pièce, ces peintures avaient des nuances claires, des touches légères, des tons vaporeux qui restaient dans le cadre; elles n'en sortaient pas et n'y rentraient pas, elles n'y faisaient ni trous ni saillies comme les taches trop vigoureuses des peintures de M. Pils. Si au moins ces peintures avaient l'éclat et la lumière, on leur pardonnerait aisément leur tonalité brutale; mais lumière et éclat y manquent également. Cela tient surtout à ce que le peintre, sans doute dans une recherche d'effet original dont il faut lui tenir compte, a éclairé toutes ces figures par derrière au lieu de les éclairer par devant ou obliquement. Ainsi draperies, torses, bras, faces, tout est dans une demi-teinte fausse et terne. Seul, le bord des contours est léché par la lumière. Nous avons déjà vu de ces tentatives dans des peintures décoratives qui, faisant mouvoir leurs figures dans le ciel, devraient logiquement être éclairées par derrière. Et ces figures qui sont comme transparentes nous ont toujours rappelé les lanternes vénitiennes. C'est de l'illumination, soit; ce n'est pas de la lumière.

Dans le caisson de droite, M. Pils a représenté les dieux de l'Olympe, et plus spécialement la naissance du cheval, don de Neptune, et la création de l'olivier, don de Minerve. Au centre de la composition, la Renommée planant dans le ciel couronne une Mi-

nerve, grêle et longue comme une muse d'Ossian, qui tient dans sa main le rameau d'olivier. Près de la déesse protectrice des cités, Hébé, les seins nus, caresse l'aigle. Dans l'angle de droite, une mer écumante, autant que peut écumer une mer qui a les arêtes aiguës et la lourdeur des plaques de métal, vient battre jusqu'aux pieds de Neptune et d'Amphitrite. De l'écume des vagues jaillit un grand cheval noir. De l'autre côté, une Vénus toute blanche contraste par sa blancheur et son élégance avec le gros corps rouge de Vulcain, qui montre sa puissante échine. Ce groupe assez réussi est déparé par un méchant Amour, tout maussade d'avoir un si vilain corps. Il y a au reste dans l'intérieur du galbe de la Vénus des lignes fléchissantes qui sont peut-être très vraies, mais qui sont tout à fait disgracieuses. Au fond, comme dans un brouillard d'or, s'estompent les figures de Jupiter et de Junon.

La seconde composition de M. Pils pourrait s'appeler le Dompteur de tigres ou le Triomphe de l'harmonie et de l'anachronisme. Apollon, entouré de tigres, racle une énorme contre-basse. Près du dieu se tient un groupe de nymphes; l'une d'elles a de charmantes formes et une attitude pleine de grâce. Les premiers plans sont occupés par deux amans à qui un Amour verse à boire, et par une nouvelle troupe de tigres, au milieu desquels un cavalier couvert de l'armure cannelée du xve siècle sonne de la trompette. Derrière ce paladin égaré dans cette scène mythologique flottent des étendards bariolés et s'agitent des hommes d'armes. L'édification du nouvel Opéra fait le sujet du troisième panneau. Au second plan, à droite, la ville de Paris, personnifiée par une jeune femme vêtue de vert, reçoit des mains de l'Architecture le plan du nouvel Opéra. On en distingue parfaitement les principales lignes. Paris tient l'épée et l'écusson au chef d'azur fleurdelisé d'or. Une naïade couchée à ses pieds, sur une urne fluviale, symbolise la Seine. A gauche, la Peinture, la Sculpture et la Musique portent leurs attributs caractéristiques. Au fond galope un Pégase, d'un blanc marmoréen, dont l'énorme corps à la Van der Meulen est supporté par de véritables pieds de cerf. On peut douter qu'ainsi conformé ce noble animal fournisse une bien longue course. Le dernier panneau représente Apollon conduisant le quadrige du soleil et couronné par la Victoire. Au premier plan s'étend un lourd nuage gris de fer, qui porte la sibylle et son trépied fumant. La Victoire est légère et de formes assez pures, mais elle a moins l'air d'une Victoire couronnant un dieu que d'un premier sujet essayant une pointe au foyer de la danse. Pour le chétif Apollon qui conduit son quadrige dans une raideur toute britannique, il est littéralement en bois vernissé comme les idoles de l'Inde.

IV.

La décoration de la coupole de la salle a été confiée à M. Lenepveu, aujourd'hui directeur de l'école de Rome. A cause de la forme de cette coupole, qui s'étend en tournant entre les médaillons de l'entablement et les plaques de métal découpées en rayons où s'attache le lustre, le peintre ne pouvait pas faire une composition symétrique, avec point central, comme dans toute sorte de plafonds. Il devait peindre une frise assez étroite, peuplée de figures détachées. La difficulté même de cette composition, où il était impossible qu'il y eût un groupe principal, a inspiré à M. Lenepveu un sujet original. Au lieu de peindre quelque Parnasse avec Apollon et son luth, ou quelque Olympe avec Jupiter et son aigle, il a représenté les heures du jour et de la nuit dans leur acception métaphorique. Ce ne sont point les Heures classiques des mythes grecs, qui président à la succession des temps et qui mesurent l'éternité, ce sont les Heures créées par l'imagination moderne, qui inspirent et qui accompagnent l'homme dans ses labeurs, dans ses plaisirs et dans ses pensées. L'heure du travail est personnifiée par une femme assise sur un nuage et tenant un compas dans sa main. Une belle fille nue, couchée au milieu d'Amours qui lui présentent des fleurs et un miroir, figure l'heure de la toilette et de la coquetterie. Un joli groupe renversé, qui agite des marottes à grelots, marque l'heure de la folie. La Renommée, planant dans le ciel avec sa trompette et sa couronne de laurier, doit être identifiée avec l'heure de la gloire. Un enfant sonnant du cor annonce l'heure de la chasse; l'Abondance, répandant les joyaux de sa corne, symbolise l'heure de la richesse. Voici une bacchante échevelée qui boit dans une coupe d'or, c'est l'heure de l'ivresse. Voici une nymphe qu'Éros appelle, c'est l'heure de l'amour. Voici une femme qui, les bras joints au-dessus de la tête dans une charmante attitude, s'enlève diaphane et translucide sur une nuée vaporeuse, c'est l'heure des visions du sommeil. M. Lenepveu aurait pu éviter l'heure du crime : un blême jeune homme drapé de rouge qui serre fiévreusement dans sa main le manche d'un poignard ensanglanté. Ces diverses figures sont baignées de lumière, plongées dans l'ombre ou voilées par la demi-teinte, selon qu'elles occupent telle ou telle partie de la coupole, car le peintre a scindé sa composition en quatre effets lumineux habilement dégradés. Ici brille le jour, là s'étend la nuit, à gauche naît l'aurore, à droite meurt le crépuscule. Tout ceci est traité dans le style habile et pompeux de l'école de Bologne. Les figures plafonnent bien dans les lignes fuyantes et les profondeurs de la per-

spective décorative. Certaines ont des enlacemens heureux, des flexions charmantes, des attitudes gracieuses et enlevées, des raccourcis savans. La couleur un peu sombre, surtout du côté de la nuit et du crépuscule, et toujours dure, a cependant quelques jolis tons dans les endroits où le bleu du ciel perce les nuages. On regrette que les visages aient été exécutés avec une pareille négligence. Les têtes sont à peine dégrossies. Enfin les figures du premier plan sont démesurées; elles jurent par leur masse avec les figures élégantes du second et du troisième plan. La disproportion est aussi choquante que si les statues de villes de France de la place de la Concorde descendaient de leur socle et marchaient au milieu des promeneurs.

Les profanes ne pénétreront pas dans le foyer de la danse. Ils ne seront donc pas admis à voir les peintures de M. Gustave Boulanger, qui décorent ce sanctuaire sacro-saint. Ils n'ont guère à s'en plaindre. M. Boulanger, qui s'est conquis une certaine réputation en exposant à chaque Salon alternativement des petits bains grecs et des petits cavaliers turcs, s'est trouvé tout dépaysé, il faut le reconnaître, quand il s'est agi de traiter des figures de grandeur naturelle. S'il n'est pas vrai que qui peut le plus peut le moins, il est bien certain que qui peut le moins ne peut pas le plus. Les qualités du peintre de genre se perdent dans les grandes lignes et dans les grandes masses de la peinture d'histoire; ses défauts s'y accusent, comme s'accusent au microscope les rides, les taches et la trame épidermique du plus beau visage de femme. Les imperfections, les négligences, les à-peu-près du dessin deviennent des monstruosités. Le dessin est-il indécis, il devient lâche; est-il dur, il prend la rigidité des figurines de bois. Les papillotages de couleur, qui ont leur effet dans un petit cadre, sont insupportables sur une grande toile. D'autre part, un coloris anémique, sans fraîcheur et sans éclat, est d'autant plus déplaisant qu'il couvre une grande surface. Le style enfin, dont on peut pardonner l'absence dans les tableaux de genre, est la première condition de la grande peinture. La gentille marionnette gentiment attifée n'est plus qu'un mannequin quand elle grandit.

Outre les médaillons ovales des voussures, où sont peints avec le relief du papier et la couleur des images d'Épinal les portraits des plus célèbres danseuses de l'Opéra, M. Boulanger a au foyer de la danse quatre grands panneaux représentant la danse champêtre, la danse bachique, la danse amoureuse et la danse guerrière. Dans la *Danse champêtre*, qui est la meilleure toile des quatre, les figures prises à l'antique ont des contours assez délicats et des attitudes gracieuses en dépit de l'affectation. La *Danse bachique* montre les

formes exubérantes et les blancs fouettés en rose des imitateurs malheureux de Rubens. On dirait que Wiertz, le trop fameux peintre belge, est passé là avec son crayon ambitieux et sa palette crayeuse. A l'exposition des Beaux-Arts, le public a jeté de grands cris devant le panneau qui représente la *Danse amoureuse*. La pudeur s'est effarouchée des déhanchemens, des torsions, des cambrures de reins de ces figures nues drapées d'écharpes complaisantes. On a répété, en le modifiant un peu, le mot de messer Biagio, qui disait que les nudités de la Sixtine seraient plutôt faites pour une salle de bains que pour une chapelle chrétienne. Ces femmes sont en effet plus lascives qu'amoureuses; mais la pudeur de nos contemporains s'est émue à bien bon marché. D'une part, le foyer de la danse ne peut pas être considéré comme une sacristie; d'autre part, les figures de ce tableau sont si plates, le sang circule si pauvrement dans leurs chairs, elles remuent si peu malgré leur agitation, que personne à coup sûr ne rêvera d'elles. La *Danse guerrière* n'est pas la danse guerrière; c'est la danse funambulesque. Ces mouvemens violens et ces faces grimaçantes n'ont rien d'héroïque. Le guerrier de droite a l'air d'un sapeur en goguettes. Le grand et maigre guerrier qui élève un bouclier me rappelle, avec sa chair blême, sa draperie blanche, sa bouche béante, ses yeux écarquillés, Debureau dans *Pierrot croque-mort*, cette pantomime tragi-bouffonne.

Les peintures du nouvel Opéra, qui forment à elles seules comme un *salon*, — salon qui pourrait être, au point de vue esthétique, d'un intérêt plus sérieux que l'exposition annuelle des Champs-Élysées, — annoncent-elles une renaissance de la peinture décorative, un retour au grand art? Il n'y a pas à s'illusionner sur ceci. Sauf M. Paul Baudry, qui a toujours fait du grand art, qui s'est nourri de la moelle des lions, et qui, il y a quinze ans déjà, peignait dans certain hôtel des Champs-Élysées l'admirable plafond de la *Nuit* et les belles voussures des *Baigneuses*, des *Guerriers*, des *Pasteurs* et des *Amoureuses*, tous les peintres du nouvel Opéra n'ont réussi qu'à marquer une fois de plus la décadence de la grande peinture. Plusieurs ont fait de louables efforts pour atteindre au style ou pour donner une note originale, mais ces efforts n'ont pas été récompensés par le résultat obtenu. Les autres n'ont même pas fait le moindre effort et se sont traînés dans les poncifs. Ce qui doit surtout inquiéter, c'est cette pauvreté d'imagination. S'il y a trop de lyres dans l'ornementation de l'Opéra, on peut dire qu'il y a trop d'Apollons dans la décoration. Nous en avons compté près de quinze dans les trente-trois grandes compositions. Cela a l'air d'un concours pour le prix de Rome sur un sujet donné. Nous savons bien que la peinture décorative est toujours forcée de prendre ses figures parmi ces

types des mythes grecs qui depuis trois fois dix siècles brillent au ciel de l'art. Certes Beethoven à son clavecin ou Auber en habit d'académicien serait moins décoratif qu'Orphée ou qu'Amphion, la cithare a des formes tout autrement élégantes que le piano à queue; mais ne peut-on pas rajeunir ces figures antiques, soit en les interprétant d'une façon moderne, comme l'a fait M. Baudry dans ses Muses, soit en les ressuscitant par l'étude profonde de leur type? De plus, la mythologie est assez riche pour qu'on puisse à l'infini y trouver sinon des figures inconnues, du moins des scènes nouvelles. L'*Iliade*, la *Théogonie*, les *Métamorphoses* suffisent à cela. Il est désespérant de voir dans la même salle, à dix mètres l'un de l'autre, ce même sujet d'Orphée et d'Eurydice à la sortie des enfers, peint, le premier, par M. Baudry, le second par M. Delaunay. Sans tomber non plus dans des symbolisations excentriques, comme ce sculpteur du nouvel Opéra qui a personnifié par quatre figures de femmes le gaz, la bougie, l'huile et la lumière électrique, il est permis de créer certaines allégories où peut s'accuser l'originalité de l'artiste.

Malgré tout, nous nous refusons à croire qu'il faille prononcer l'oraison funèbre de la grande peinture dans cette France qui est depuis deux siècles la patrie des peintres. Nous pensons qu'il y a encore des artistes qui ont l'amour du style et le mépris des sentiers battus. Il en est plusieurs qu'on pourrait citer, M. Puvis de Chavannes entre autres. On s'est étonné à juste titre que l'architecte du nouvel Opéra n'ait pas confié quelque travail important à cet artiste qui le premier de tous est revenu aux principes de la peinture décorative dans *la Paix* et *la Guerre*. M. Puvis de Chavannes était digne de lutter avec M. Paul Baudry. S'il n'a pas son dessin impeccable et sa vive couleur, il n'a pas moins que lui le sentiment du grand style, et il a des qualités de simplicité qui manquent quelquefois à celui-ci. Il est vrai que M. Puvis de Chavannes n'appartient pas à l'école de Rome, ce qui est, paraît-il, un crime irrémissible. On va bientôt entreprendre la décoration du Panthéon, cette idée si souvent reprise et si souvent abandonnée. Espérons qu'une pareille œuvre ne sera pas exclusivement livrée à une école qui a certes donné de très grands peintres, mais loin de laquelle se sont aussi créés et développés de puissantes originalités et de vigoureux génies, comme Eugène Delacroix. Espérons que la décoration du Panthéon, à laquelle auront été appelés, sans parti-pris d'école, les peintres qui ont le talent et la volonté, M. Paul Baudry en tête, sera une œuvre d'une tout autre signification pour l'art que le nouvel Opéra.

HENRY HOUSSAYE.

LES ÉTABLISSEMENS

DE CHARITÉ ET DE CORRECTION

A NEW-YORK

L'ASILE DES IVROGNES, L'HOPITAL DES FOUS, LE PÉNITENCIER.

En quittant les quais de l'Hudson sur l'un de ces immenses *steamers* qui jettent comme un trait d'union entre la grande métropole des États-Unis et les havres de Newport, Fall River, Providence, d'où l'on gagne en une couple d'heures Boston, on entre tout d'abord dans la rivière de l'Est. Sur un côté se déroule l'Ile-Longue, *Long Island*, où est assise Brooklyn avec ses nombreuses églises et sa population qui dépasse 500,000 âmes; sur l'autre apparaît toujours New-York. Bientôt on salue une série de petites îles qui, sortant du lit de la rivière même, s'élèvent à une faible hauteur au-dessus de l'eau comme de gracieuses oasis couvertes de prairies et de jardins. Ces nids de verdure tranchent heureusement avec l'aridité relative des berges du côté où s'étend New-York. Au milieu et sur les bords des îles, de distance en distance, se profilent des édifices solidement bâtis, d'un style sévère, les uns en brique rouge, les autres en pierre de taille et même en granit. Les lieux devant lesquels le voyageur vient de passer sont les îles de Blackwell, Ward et Randall, la première de forme très allongée, les deux autres au contour arrondi. Les principaux édifices qu'elles portent, dont quelques-uns sont à moitié cachés par les arbres, sont l'hôpital de charité, l'asile des aveugles, le pénitencier, la maison

des pauvres, le *work-house*, l'hôpital des folles, dans l'île de Blackwell, — l'hospice des soldats invalides, l'asile des ivrognes, l'hôpital des fous, le refuge et l'hôpital des émigrans, dans l'île de Ward, — l'hôpital et l'asile des enfans, l'école des idiots, dans l'île de Randall.

Le *steamer*, en continuant sa course rapide, entre bientôt dans ce bras de mer qu'on nomme le *Sound*, et qui est comme une seconde rivière de l'Est démesurément élargie. Là, à 16 milles des quais de New-York, se dresse tout d'abord une autre île, l'île de Hart, où est le dernier asile des indigens, celui où ils viennent reposer pour toujours, et que la municipalité appelle, le prenant sous sa protection, « le cimetière de la ville. » Dans le même endroit est « l'école industrielle, » où sont façonnés patiemment aux bonnes mœurs et aux saines études les petits vagabonds qui ont eu des comptes à rendre à la justice; enfin c'est à l'île de Hart que jette l'ancre, quand son service ne le porte pas sur les hautes mers, le navire où est « l'école nautique, » celle où d'autres enfans indisciplinés et vicieux sont envoyés pour apprendre un peu par force le métier de mousse et de novice, et aborder plus tard, s'ils le veulent, la rude et honnête profession de marin.

Toutes les institutions qu'on vient de nommer dépendent du département de charité publique et de correction, *department of public charities and correction*, qui forme une des branches les plus intéressantes de l'administration municipale de New-York; il a encore sous sa surveillance le magnifique hôpital central de Bellevue, dont les fenêtres s'ouvrent sur les berges animées de la rivière de l'Est et dans la 26e rue. La Morgue, cet établissement indispensable aux grands centres de population, ressortit également à ce département. Enfin on a poussé l'amour du prochain jusqu'à imaginer non-seulement un bureau de secours pour les pauvres honteux, les malades indigens cloués chez eux sur leur grabat, mais encore un bureau de placement pour les gens sans travail. Ce dernier est établi dans un des quartiers les plus fréquentés de New-York, et l'on y vient en aide chaque année, en leur trouvant une place en ville ou à la campagne, à 45,000 individus des deux sexes. Faut-il ajouter que la municipalité de New-York prend soin des orphelins abandonnés, même des enfans de couleur, qu'elle a cinq hôpitaux pour les cas de médecine et de chirurgie générale, et six hôpitaux spéciaux pour le traitement des maladies contagieuses? A ces onze établissemens sanitaires se joignent deux « hôpitaux de réception, » où les premiers soins sont donnés sur place aux personnes blessées ou tombées malades dans la rue.

Le département de charité et de correction a ses bureaux dans un édifice particulier, à façade monumentale en grès rouge, qui oc-

cupe le coin de la 3e avenue et de la 11e rue. A la tête de ce département est un *board* de cinq commissaires, qui adressent un rapport annuel au maire de New-York sur les différens services confiés à leurs soins vigilans. Chacun des directeurs de ces services envoie préalablement au conseil des commissaires un rapport détaillé auquel sont annexées toutes les pièces de comptabilité et une série de tableaux statistiques. Tous ces rapports sont imprimés et livrés au public. Le dernier volume paru a trait tout entier à l'année 1871 (1).

L'accès des îles de la rivière de l'Est et du Sound, où sont si heureusement cantonnées hors de la ville, au bon air, dans un site des plus favorables, les diverses institutions que nous avons mentionnées, n'est pas défendu aux profanes. Le département de charité et de correction ne fait aucune difficulté de permettre à qui que ce soit le libre accès des établissemens confiés à sa garde. C'est d'ailleurs une règle à peu près générale, dans tous les établissemens publics ou privés aux États-Unis, que tout le monde y entre et y circule librement. Non-seulement les parens, les amis des différens pensionnaires des îles sont admis à les visiter, mais même les simples curieux. Le *board* des commissaires possède trois bateaux à vapeur qui, plusieurs fois par jour, partent du quai de la 26e rue sur la rivière de l'Est. Moyennant une faible rétribution, le public peut prendre passage sur ces bateaux. Pour peu que vous lui en manifestiez le désir et lui fournissiez quelques raisons valables, le fonctionnaire chargé de ce service vous donnera même un *ticket* gratuit avec le droit de visiter à loisir tous les établissemens attachés au département dont il est un des commissaires. C'est de la sorte que, dans les mois d'août et de septembre 1874, nous avons pu parcourir plusieurs fois les îles de la rivière de l'Est. Nous nous bornerons à rapporter ici ce que nous avons vu dans les plus curieux de ces établissemens, — l'asile des ivrognes, l'hôpital des fous, le pénitencier, — et qui mérite d'être connu.

I. — L'ASILE DES IVROGNES.

De tout temps on a bu beaucoup aux États-Unis. C'est une coutume anglo-saxonne que les fils des têtes-rondes et des cavaliers ont apportée avec eux. Les loisirs quotidiens, plus grands dans une colonie naissante que dans la métropole, la sécheresse du climat américain, les mécomptes qu'éprouvent la plupart des immigrans, une foule d'autres raisons expliquent ce penchant. L'impôt, toujours plus lourd, dont le fisc a frappé l'alcool, ici comme dans

(1) *Twelfth annual report of the commissioners of public charities and correction for the year 1871*, Bellevue press, 1872.

tant d'autres contrées, n'a jamais été d'ailleurs une barrière sérieuse contre l'intempérance; il n'a encouragé que la fraude et rarement a rempli les caisses du trésor. La loi qui exige le dimanche la fermeture des débits de boisson, sévèrement observée dans le principe, a fini elle-même par être presque partout éludée. Le mal a pris des proportions excessives, les sociétés de tempérance n'y ont rien fait. Les croisades féminines, les ligues contre les buveurs, si vaillamment entreprises l'année dernière dans la plupart des grandes villes de l'Union, se sont arrêtées devant la raillerie publique; elles n'ont pas osé attaquer New-York, une des villes américaines où l'on consomme le plus de liqueurs, la place forte des buveurs par excellence. Partout ailleurs, à Buffalo, à Cleveland, à Pittsburg, à Chicago, à Cincinnati, à Saint-Louis, à Boston, à Philadelphie, à Brooklyn, dans les cités les plus populeuses, ces courageuses femmes ont bravement entonné leurs pieux cantiques dans la rue, devant toutes les buvettes, et sont allées comme des saintes, avec une patience et une grandeur d'âme dignes d'une meilleure issue, au-devant des quolibets de la foule. A Pittsburg, à Cincinnati, leurs rassemblemens, presque quotidiens, ont amené des désordres. La police les a conduites au juge, qui, un peu malgré lui, les a condamnées à quelques jours de prison pour avoir troublé le repos public; mais il a bien fallu ensuite les relâcher, et elles ont recommencé de plus belle.

On a dit plus d'une fois comment les choses se passent dans ces sortes de pieux *meetings*. La troupe féminine librement enrégimentée contre les buveurs se rend devant un *bar* en renom, où souvent le mari, le père, le frère, sont à boire, pendant que l'épouse, la fille, la sœur, font partie de l'assemblée du dehors. On entonne d'abord un cantique de circonstance, puis une matrone de la bande, une vieille dame à lunettes, plus osée que les jeunes, entre bravement, gourmande les buveurs, renverse les verres et prend à partie le patron en lui faisant honte du métier qu'il exerce et lui enjoignant de fermer sur l'heure sa boutique. Parfois, ô miracle! un buvetier subitement converti se rend à ce touchant appel, et vide séance tenante tous ses brocs de wisky, tous ses barils de bière dans le ruisseau. D'ordinaire la plupart répondent par des plaisanteries de mauvais goût. En somme, les résultats obtenus ont été nuls. Tout cela avait été mal combiné, mal conduit. Les journaux, sauf quelques rares exceptions, ont été tièdes ou opposans. Aucun grand *meeting*, aucune agitation habilement menée, aucune discussion régulière et publique, n'avaient préparé la voie, comme on ne manque pas de faire en pareille occasion, et puis le vent ne soufflait pas de ce côté. La croisade contre les buveurs n'a eu qu'une infime minorité en sa faveur, rien que des femmes; elle est tombée au mi-

lieu des éclats de rire, et cependant chacun reconnaît que le mal est universel, qu'il est même devenu menaçant, et qu'il est temps d'y remédier.

Quiconque n'a pas voyagé en Amérique ne peut avoir une idée de l'étonnante consommation d'alcool qui s'y fait. On boit à tout propos, depuis l'heure précise où l'on se lève jusqu'à celle où l'on se couche, et personne, sauf quelques exceptions, n'est exempt de cette déplorable habitude. Il n'est pas rare de rencontrer pris de boisson les hommes les plus respectables. Les états eux-mêmes de la Nouvelle-Angleterre, les plus anciennement fondés, ceux où la société est la plus choisie, sont loin d'être à l'abri du fléau de l'alcoolisme. S'il faut en croire un correspondant du *Boston-Post*, en 1873, l'état du Maine, qui ne renferme que 630,000 âmes, a compté 18,000 arrestations pour ivrognerie, ou 30 pour 100 de la population, plus que tous les autres crimes et délits ensemble. La loi de prohibition des cabarets, par laquelle on a essayé d'arrêter le mal, n'a produit que des effets fâcheux. Elle a induit les jeunes gens à former des clubs où l'on a bu à outrance; on lui a dû aussi l'introduction des liqueurs fortes par grandes masses dans le cercle de la famille, et il en résulte que l'on constate aujourd'hui, dans l'état du Maine, quatre fois plus de cas de *delirium tremens* qu'auparavant.

N'importe où vous vous présentez, n'importe où l'on vous rencontre, on vous offre partout et toujours à boire : *Will you take a drink?* On ne répond jamais non; il est de mauvais ton de refuser. Immédiatement la bouteille circule; on boit debout et vite. Dans la rue, en tous lieux, les buvettes s'alignent; il y en a pour les riches et pour les pauvres. Dans les basses classes, la femme, comme en Angleterre, se fait gloire de rivaliser avec l'homme le verre en main. L'étranger, étonné, se demande comment certains buveurs peuvent résister à l'immense quantité d'alcool qu'ils absorbent. Lorsqu'on dit d'un homme qu'il est capable de quatre bouteilles, *a four bottle man*, c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire. Ajoutons que tout ce brandy, ce wisky, ce gin, ce sherry, ce rhum, qu'on avale si prestement, sont la plupart du temps d'affreux liquides, artificiellement fabriqués, falsifiés, empoisonnés. Cela mène inévitablement au *delirium tremens*, à l'épilepsie, à la folie. Qui ne connaît ce délire, cette fureur passagère, ce tremblement incessant des membres, qui s'emparent des buveurs obstinés? On attribue encore à cette absorption immodérée d'alcool les effets mortels foudroyans de certaines attaques d'apoplexie, de ces coups de soleil qui en été, comme une véritable épidémie, viennent si souvent épouvanter la population américaine. Ce fléau d'un nouveau genre s'étend alors sur toute l'Union et jusqu'au Canada. Nous avons été témoin de l'épidémie effrayante de l'été de 1868, et personne n'a oublié celle de

l'été de 1873, qui atteignit les chevaux eux-mêmes. Sans doute il faut faire la part d'un climat incroyablement chaud aux jours caniculaires, plus chaud quelquefois que celui des Antilles voisines, comme cela s'est vu pour l'été de 1870. Il faut aussi tenir compte de certaines circonstances météorologiques exceptionnelles, telles que la sécheresse, la raréfaction, la tension électrique de l'air, qui est si grande par momens que l'on tire des étincelles des cheveux par le passage du peigne, des tapis par celui du balai, et qu'on allume le gaz sans feu par le simple rapprochement du doigt (1); mais il est certain que l'abus, l'imbibition continue de l'alcool, surtout par les temps d'extrême chaleur, doit entrer pour une part notable dans les effets de ces coups de soleil qui renversent et tuent un homme sur place comme le ferait un coup de foudre. Nulle part ailleurs qu'aux États-Unis les insolations n'ont ce résultat mortel sur une aussi grande échelle et avec autant de continuité. Les savans n'ont donné encore aucune explication satisfaisante de cet étrange phénomène; mais bon nombre de médecins n'hésitent pas à chercher dans l'abus quotidien des boissons fortes une des causes les plus directes du foudroiement par les insolations.

Ce fut pour parer, au moins en partie, aux maux de tout genre qu'on vient de rappeler que la législature de l'état de New-York en 1864 passa un *bill* où elle chargeait les commissaires du département de charité et de correction de bâtir un asile pour la réforme des ivrognes. Ce genre d'établissement n'était pas nouveau en Amérique, où il en existe quelques-uns de célèbres. Le département s'empressa de bâtir un asile dans l'île de Ward, tout auprès des rives, dans une situation des mieux choisies. On l'ouvrit aux ivrognes en 1868. Avec une sollicitude vraiment paternelle, on y a pourvu à l'admission de toutes les classes de buveurs. Aux riches, on a ménagé tout le confort auquel ils ont été jusque-là habitués, et l'on est passé par degrés aux buveurs des classes moyennes et des classes pauvres.

Il y a deux sortes de pensionnaires dans l'établissement : les pensionnaires forcés, envoyés par les tribunaux correctionnels pour s'amender ou achever dans l'asile leur temps de prison, et les pensionnaires libres. Les uns et les autres étaient naturellement, avant d'entrer, entièrement adonnés à l'ivrognerie. Quelques-uns arrivent pris complétement de boisson, ivres-morts, en proie au *delirium* ou à une attaque d'épilepsie. Les pensionnaires libres se présentent d'eux-mêmes à cette maison réformatrice; plus souvent ils y sont amenés soit par force, soit par persuasion, par leurs pa-

(1) Ces curieux phénomènes d'électricité atmosphérique ne sont pas particuliers aux États-Unis; on les a signalés aussi dans quelques autres contrées, notamment au Mexique.

rens ou leurs amis, qui parfois se cotisent pour payer leur pension. Il y a trois classes pour cette espèce de pensionnaires. Les prix qu'on paie en première classe sont ceux des meilleurs hôtels, et peuvent aller jusqu'à 35 et 40 dollars par semaine avec un appartement séparé. Il est des femmes qui courageusement viennent habiter là avec leur mari. Le prix de la pension alimentaire est respectivement de 14, de 8 et de 3 dollars par semaine, suivant la classe qu'on a choisie, et dans ce cas le régime est celui des hôtels de premier, de second ou de troisième ordre. Dans la quatrième classe sont compris les pensionnaires forcés. Ceux-ci font office d'aides et d'employés dans la maison et aux alentours. Au commencement, les femmes et les hommes étaient ensemble, l'ivrogne et l'ivrognesse vivaient fraternellement dans le même asile. Il est inutile d'insister sur les nombreux inconvéniens de cette vie en commun, d'autant plus que les femmes amenées là étaient loin d'être d'une conduite exemplaire à d'autres points de vue. Aujourd'hui on a établi avec raison deux asiles séparés, un pour chaque sexe, et confiné l'asile des ivrognesses dans l'île de Randall.

Le régime alimentaire est choisi, abondant même, pour la première classe. Le café, le thé, sont servis à discrétion à tous les repas, mais on ne boit aucune liqueur alcoolique ou fermentée : c'est la règle stricte de la maison. La bière allemande elle-même, légère et mousseuse, est sévèrement proscrite. Les premiers jours, une grande prostration s'empare des pensionnaires tout à coup arrachés à leur habitude favorite. Il en est auxquels il faut ménager une sorte de transition en introduisant dans quelques plats un peu d'eau-de-vie, en leur servant par exemple un *punch* aux œufs, une omelette au rhum. On arrive ainsi graduellement à la privation complète de toute liqueur fermentée. Quant au projet de ce médecin original qui avait imaginé de dégoûter les ivrognes des boissons fortes en jetant de l'alcool dans tous les plats, à tort et à travers, on n'y a donné aucune suite. L'odeur, le goût inattendu du liquide chéri, loin de repousser le buveur, lui est au contraire un stimulant de plus. On s'est justement rappelé à ce propos que, dans un établissement de réclusion des États-Unis, les prisonniers, buveurs incorrigibles, étaient allés jusqu'à distiller clandestinement du pétrole pour en composer un spiritueux d'un nouveau genre dont ils s'abreuvaient avec délices.

Beaucoup de pensionnaires de l'île de Ward, véritables patiens, ont peine à se faire au régime, si nouveau pour eux, qui leur est inexorablement imposé. Pris d'une attaque subite de *dipsomanie*, n'y pouvant à aucun prix résister, ils s'enfuient à New-York, et on les ramasse bientôt sans connaissance dans le premier *bar* où ils sont entrés; on les réintègre dans l'asile abhorré. Bien qu'il soit malaisé

de quitter l'île, une assez forte proportion des pensionnaires s'échappe, et l'on compte chaque année une centaine d'évasions. Ainsi en 1871 il y avait en traitement dans l'asile des ivrognes 1,718 patiens, hommes et femmes, dont 109 se sont enfuis. Si l'on veut savoir comment se répartissaient les pensionnaires sur le chiffre total par sexe et par catégorie, nous dirons qu'il y avait cette année-là environ un tiers de femmes, et que le sixième à peu près des pensionnaires payaient leur pension.

Une fois leur traitement achevé, les ivrognes de l'asile retournent chez eux et retombent bien vite, pour la plupart, dans leur funeste habitude. Leur séjour à l'île de Ward ne s'étend guère au-delà de quelques mois, d'une année au plus, qu'ils soient venus librement ou par force. Aussi est-il rare qu'une station aussi courte, bien qu'on les éloigne soigneusement de toute tentation, de toute occasion de boire et de s'enivrer, les amende réellement. Il en est qui ont été envoyés jusqu'à six fois à l'asile. Ils arrivent en proie à l'ivresse brutale qui les domine entièrement, c'est le cas le plus général. On les soigne, on les guérit, et ils s'en vont. Bien peu ont profité de ce séjour, qui n'est jamais assez prolongé, et ceux qui y ont réellement gagné ont dû plutôt leur réhabilitation physique et morale à leur force de volonté seule qu'à toute autre cause. Quant aux condamnés, il ne faut évidemment attendre d'eux aucune amélioration sensible. Ils se regardent comme en prison dans l'asile, et cela avec assez de raison. A peine en liberté, ils recommencent à boire de plus belle; la privation n'a fait qu'exciter et allumer plus vivement chez eux la passion trop longtemps inassouvie. Dans l'asile, ils n'ont qu'un but, vers lequel ils tendent obstinément, se procurer de l'alcool en cachette, par contrebande, et souvent ils y arrivent, car toute manie met en jeu pour se satisfaire les plus ingénieux stratagèmes. S'ils n'y peuvent réussir, ils usent de la dernière ressource qui leur reste, ils cherchent à s'évader.

L'opinion presque générale sur les asiles d'ivrognes est que ces sortes de maisons produisent rarement le bien qu'on en espère. C'est pourquoi il était dernièrement question, près le département de charité et de correction de New-York, de supprimer l'asile de l'île de Ward, ou du moins de lui donner une autre destination; mais le conseil du département fit judicieusement observer aux commissaires que ce qu'un acte de la législature avait fait, un acte seul de la législature pouvait le défaire. Quelques personnes non moins prudentes hasardèrent aussi l'avis qu'il était peut-être un peu tôt pour condamner une institution qui n'en était qu'à sa sixième année d'existence, et qu'il était bon d'attendre de nouvelles et plus complètes épreuves. Il a donc été décidé que les choses resteraient

jusqu'à nouvel ordre dans l'état que nous venons de décrire. Ce que les commissaires voudraient par-dessus tout, ce serait que la maison fît ses frais, car toute entreprise en Amérique, où l'on calcule, doit se résumer en un profit. Or ici le profit est non-seulement nul, mais il y a une perte sensible. On dépense bien près de 100,000 francs par an en y comprenant tous les services, on encaisse au plus 60,000 francs des pensionnaires payans, d'où il résulte une perte sèche annuelle de 40 pour 100. Le nombre des pensionnaires payans n'a jamais été d'ailleurs ce qu'il devrait être. Nul ne tient à aller de gaîté de cœur se réformer à l'asile, bien peu osent y amener les leurs, et il faut dans les deux cas une nécessité urgente. Plus encore que celle du tabac, la passion de l'alcool est au nombre des maladies presque inguérissables, d'autant plus que le malade incorrigible repousse ici pour l'ordinaire toutes les prescriptions du médecin. Qu'est-ce qu'une couple de centaines d'hommes en traitement pour une ville de 1 million d'âmes qui contient tant d'obstinés buveurs!

Par une belle matinée du mois de septembre 1874, nous partions sur le *steamer Bellevue*, avec une permission des commissaires, pour visiter l'asile des ivrognes. Sur le même bateau que nous prirent place plusieurs personnes qui allaient soit au même asile, soit au pénitencier ou aux divers hospices des îles de la rivière de l'Est. Nous emmenions quelques ivrognes, une couple de fous, quelques filles, quelques vagabonds, une bande de *convicts* que la police dirigeait sur le *work-house* ou le pénitencier. La plupart avaient été ramassés la nuit précédente, examinés et jugés le matin même d'une façon expéditive, un peu à la turque; malheur à qui n'a pas aux États-Unis argent ou protection! On avait jeté tout ce monde à fond de cale pêle-mêle. Aux stations où il fallut les consigner, quelques-uns firent mine de vouloir rester à bord, et les agens de la force publique durent entrer en lutte violente avec eux pour les déposer sur la rive. Les passagers regardaient en riant cette scène, qui se renouvelle à chaque voyage. Une dame française était à bord, qui me dit qu'elle en avait vu bien d'autres. Elle allait faire à son pauvre mari sa visite hebdomadaire à la maison des aliénés. Nous débarquâmes en même temps qu'elle sur le quai de l'île de Ward.

Le directeur de l'asile des ivrognes, un jeune docteur américain, gradué depuis peu, nous reçut fort gracieusement et tint à nous faire visiter lui-même, à mes compagnons et à moi, la maison commise à sa garde. Tout y est en ordre et bien tenu, comme dans un de ces hôtels de famille particuliers aux États-Unis. Rien ne manque qu'un peu de gaîté et d'entrain. Il y a une salle de billard, une

salle de lecture, de longs promenoirs. Des balcons, on a une vue magnifique sur l'île, la rivière et les berges fleuries de Long-Island. Quelques pensionnaires ont des appartemens entièrement séparés, et peuvent même manger chez eux. Dans un salon, la table est mise et servie avec recherche. En payant, on a tout ce qu'on désire, sauf du vin ou des liqueurs. Adieu gin, wisky et brandy; mais on peut fumer tant qu'on veut. Si ce n'est pas une compensation, c'est au moins un passe-temps, et les distractions manquent dans ce logis fermé, de tenue austère. Les pensionnaires nous ont paru peu sociables. Ils semblent affectionner l'isolement; ils ont l'air ennuyé, fatigué, harassé, et cet œil éteint, hébété, hagard, ce ton de chair flasque et pâle qui est particulier aux ivrognes de ce pays. Ceux-ci ne s'allument même pas quand ils boivent, et n'entonnent jamais, le verre en main, de ces refrains animés et joyeux qu'affectionnent d'autres buveurs. Au reste, nul souci, nulle honte d'être vu en pareil lieu; pas plus d'embarras devant le visiteur que n'en éprouve un malade dans un hôpital. Quelques-uns ne sont-ils pas venus librement se soumettre au traitement du logis? On nous regarde passer avec indifférence, sans un mot, sans un salut. En voilà qui sont étendus paresseusement sur leur lit, ou se balancent du matin au soir sur leur *rocking-chair*, la chaise berceuse américaine. On les aperçoit par la porte de leur chambre entre-bâillée. Tous s'ennuient profondément. Que ne prennent-ils une ligne et ne vont-ils s'asseoir sur le bord de la rivière voisine, ou une bêche pour remuer la terre aux alentours? Les prisonniers ont meilleure mine; ceux-là aident à la maison, chargent des pierres, construisent un quai.

Nous avions hâte de sortir de l'atmosphère de tristesse et de *spleen* qui semble régner dans cet établissement. Nous achevâmes notre visite par un coup d'œil jeté sur la chambrée des soldats invalides, qui habitent une aile de l'édifice. A quelques mètres de distance, quel changement! Ici de bonnes figures, un air martial, ouvert, accueillant, rehaussé souvent par une blessure des plus honorables, un bras de moins, une jambe de bois. On se lève à notre approche, on nous salue militairement, on entre en conversation familière avec nous. La plupart sont de jeunes soldats qui appartenaient aux milices de New-York pendant la guerre de sécession. Ils sont là plusieurs centaines, disciplinés, obéissans, se livrant, quand ils le peuvent, à quelque léger travail. Quelques-uns jouissent d'une petite pension et vont eux-mêmes en toucher le montant tous les trimestres à New-York. Ils sont passionnés pour la lecture. On les laisse par tolérance prendre des livres dans la bibliothèque de l'asile, où les buveurs sont moins empressés qu'eux. Ils dévorent tout ce qui leur tombe sous la main. Il y a quelques années, un révérend attaché à l'hôpital voisin des émigrans leur ayant en-

voyé un paquet de brochures et de livres religieux, ils les lurent et les relurent comme s'il se fût agi de romans.

La plupart des grandes villes de l'Union ont, comme New-York, leurs invalides, leurs maisons de retraite pour les soldats; mais nous doutons qu'aucune d'elles loge ces citoyens si méritans dans une situation plus pittoresque, plus hygiénique et plus confortable. L'île de Ward était naturellement désignée pour recevoir, entre tous ses établissemens de charité, le *home* des braves défenseurs de la patrie.

II. — L'HOPITAL DES FOUS.

Passer de l'asile des ivrognes à celui des fous, c'est pour ainsi dire ne pas changer de maison. L'ivresse habituelle ne produit-elle pas des lésions du cerveau, n'amène-t-elle pas la perte de l'intelligence? L'édifice dont nous sortions avait des allures de villa, celui dans lequel nous allions entrer est de construction imposante; il a bien l'aspect monumental, la hauteur d'étages, les amples dimensions qui conviennent à un établissement de cet ordre, voisin d'une ville de 1 million d'âmes, toute livrée aux affaires, troublée, remuante, diversement peuplée. Une ville comme New-York fournit annuellement, hélas! un nombre considérable d'aliénés, il faut être prêt à les recevoir.

Munis de notre permission, nous frappâmes à la porte de l'établissement, qui se dresse à une faible distance de l'asile des ivrognes, et qui attire de très loin les regards. On nous introduisit dans une salle d'attente, où nous déclinâmes notre nom, qu'on inscrivit sur un registre; puis le directeur appela un des chefs-gardiens qui nous fit visiter en détail toute la maison. La propreté de l'établissement nous surprit, nulle part la moindre souillure. Les fous sont dispersés sur trois étages, et se promènent librement dans de longs corridors. Aucun fou furieux, aucun cri discordant, au moins pour ce jour-là. Ils portent presque tous l'uniforme de la maison, une veste et un pantalon de toile bleue. Nulle déchirure, nulle tache aux vêtemens; la figure, les mains, sont lavées, les cheveux peignés. La plupart vont et viennent par groupes ou isolément. Ils ont l'air résigné, et leur allure rappelle un peu celle des fauves qui sont en cage. L'un regarde avec obstination par une fenêtre grillée le paysage environnant, qui est splendide; il a une tête inspirée, la chevelure abondante, l'œil en feu : c'est un jeune homme de vingt-deux ans, beau comme un Adonis. Il est tombé amoureux d'une jeune femme, et cet amour sans espoir l'a conduit peu à peu dans cet asile. Il attend depuis six mois, toujours à la même place, la venue de sa belle, ne prononce pas un mot, sonde l'horizon, il attend. Que se passe-t-il dans cette tête et qui nous dira de quelle

manière les circonvolutions de ce cerveau pensant ont été affectées? Cet autre, un mulâtre de Cuba, aux muscles d'acier, à la peau de bronze, prononce en espagnol, tout haut, un discours qui ne finit pas. Il s'arrête à notre vue, nous salue comme un *caballero*, nous parle dans sa langue et en anglais. En voici un troisième dont les hauts faits de M. de Bismarck ont troublé la cervelle. Il s'est constellé la poitrine de décorations de fantaisie, de plaques de fer-blanc, de rubans multicolores cousus sur plusieurs rangs. Il est Bismarck ou Napoléon Ier, il ne sait pas au juste; mais c'est un grand conquérant, un foudre de guerre, et, en attendant qu'on lui restitue ses domaines, il demande respectueusement à épouser une jeune et belle dame qui visite aussi la maison.

Tous ces fous viennent à nous en nous tendant la main. Le *shake-hands* est de rigueur, on leur ferait peine en refusant. Quelques-uns assis sur un banc lisent avec attention. Ils nous demandent des livres, des journaux, des nouvelles du dehors, si on va bientôt les faire sortir; ils sont attendus en ville pour une affaire pressante, il est temps qu'ils s'en aillent. Un d'eux, un médecin de New-York, hier célèbre, est ici depuis quelque temps. Il se croit malade, il s'obstine à porter un vaste tampon de charpie sur l'œil et sur le front une large visière; enfin il a le bras en écharpe. A part cela, il raisonne bien et cause volontiers; mais, quand il arrive à sa prétendue infirmité, le voilà qui bat la campagne. Quelques-uns se renferment dans un mutisme obstiné ou parlent sans une seconde de répit, tout haut, presque toujours d'une façon inintelligible. Ceux-ci, qui sont visités par leurs parens ou leurs amis, s'entretiennent avec eux dans un coin, avec suite, avec des lueurs de raison, tandis que d'autres ne reconnaissent pas leurs visiteurs et leur répondent à peine.

L'heure du dîner est sonnée; chaque fou se rend à table lentement, sans heurter son voisin. Quand toutes les places sont prises, les derniers venus attendent patiemment leur tour. Pas de couteau, mais des cuillers; on sert une façon de plat bourgeois où la viande et les légumes nagent ensemble. Chacun a devant soi un morceau de pain coupé d'avance. Tous mangent proprement, sans trop se hâter. Quand la place est étroite, ils se tiennent de côté, sans se plaindre. Aucune dispute, aucun désordre. On nous montre quelques dortoirs; ce sont des salles contenant chacune deux ou trois lits, et dont les portes s'ouvrent sur les promenoirs. Toutes sont bien tenues; les lits très propres, les murs et le plancher immaculés. On habitue les patiens à se charger eux-mêmes du service de leur chambre : ils balaient, font leur lit. Il est difficile, quoi qu'on ait essayé, de leur imposer aucun autre travail régulier. Dans une des salles de la maison, un des pensionnaires, artiste peintre, a charbonné sur les parois blanchies à la chaux quelques

portraits en pied, quelques paysages hardis, qui indiquent une main sûre d'elle-même et un talent remarquable. Celui-là n'est plus fou le crayon à la main.

Deux choses nous frappent à tous les étages qu'on nous fait visiter : la discipline qui règne partout, le calme de la maison. Tout pensionnaire obéit à un signe des gardiens. Volontiers on demanderait comme cet Anglais qui faisait dans son pays une visite de ce genre : « Où sont donc les fous? » Ici, comme dans tout groupe social, naissent des sympathies et des antipathies invincibles. Les uns se prennent dès le début d'une affection durable, les autres ne peuvent mutuellement se souffrir, se menacent, s'injurient le premier jour, finissent par s'éviter avec soin. Il y a parmi ce monde des sujets de toutes les nationalités : des Américains en grand nombre, puis des Irlandais et des Anglais, des Allemands, des Français, des Italiens, des Suisses, des Suédois; toutes les races que l'émigration amène aux États-Unis envoient ici quelque représentant.

On opère quelques guérisons certaines; d'autres partent, que l'on croit guéris, et reviennent bientôt. Le régime de la maison, qui est si doux et laisse les patiens dans une sorte de liberté relative, contribue puissamment à l'amélioration de leur triste état. Les temps sont loin où les fous étaient regardés, en Europe par exemple, comme des espèces de possédés démoniaques, que l'on enfermait dans d'affreuses cellules, d'immondes cabanons, privés d'air, d'espace, de lumière. Ici on les soigne comme des malades, on cherche à les distraire comme des convalescens. De temps en temps, on leur donne une représentation théâtrale, une exhibition de lanterne magique, un dîner de gala, un bal, un concert. C'est la maison ou quelque citoyen généreux qui fait les frais de ces petites fêtes. Les fous s'y amusent de tout cœur et en parlent longtemps entre eux. Ce traitement, pour ainsi dire paternel, égaie les pauvres patiens, détend utilement leurs nerfs. Il ne manque pas de produire les effets qu'on en peut attendre, et tel qui est entré complétement fou dans l'asile en sort au bout de quelque temps entièrement rétabli. Il faut joindre à ce régime à la fois si rationnel et si bienfaisant la vue d'une campagne ravissante, un air pur, une exposition des plus hygiéniques, une attention médicale de tous les instans, des soins délicats de tout genre, quelques promenades au dehors. Tout cela agit profondément sur le moral des pensionnaires; ils sont relativement calmes, reposés, contens, et l'on sort de cette maison sans l'impression pénible qui accompagne d'habitude ce genre de visite.

C'est en 1871 que l'établissement de l'île de Ward a été ouvert. C'est un vaste édifice de style gothique, à quatre étages, qui comprend un corps de logis central où réside l'administration locale, médecin, directeur, gardiens, et quatre ailes réservées aux patiens.

Il est construit partie en briques rouges, qui forment la masse du monument, partie en pierre de taille blanche, qui se détache en longues chaînes sur les murs, et en élégans voussoirs sur les cintres des baies. L'édifice est éclairé au gaz et chauffé à la vapeur. La salle des chaudières, des machines, la buanderie, le séchoir, les cuisines, la salle de bains, — où tout a été disposé en vue d'un traitement spécial, douches, bains de vapeur ou d'air chaud, — méritent d'être visités. L'établissement a coûté plus de 4 millions de francs; mais on peut dire qu'il est complet, et que c'est un modèle en son genre, car aucun perfectionnement n'y manque.

Il est à remarquer que le chiffre des fous va en augmentant depuis plusieurs années à New-York. Diverses raisons, faciles à deviner, donnent la clé de ce phénomène : l'accroissement de population, l'afflux toujours plus considérable des immigrans, l'abus de plus en plus grand des liqueurs fortes, l'âpre poursuite du gain sur cette place agitée et fiévreuse. Il y a aujourd'hui 2,500 patiens en traitement, hommes ou femmes, dans les divers hospices de fous de la ville. Les femmes, depuis trois ans, ont été soigneusement séparées des hommes; c'est une des règles du traitement. Elles sont restées dans l'île de Blackwell, où est le primitif hospice des insensés. Sur le chiffre total des patiens admis, le nombre des femmes, surtout de nationalité étrangère, est beaucoup plus grand que celui des hommes. Ce lot défavorable du sexe faible s'explique, comme on comprend aussi que la mort fauche avec une sorte de persistance au milieu de tout hôpital de fous. Sur le nombre de ceux qui sortent, il faut inscrire pour une bonne part ceux qui meurent, les seuls qui sont sûrs de ne pas revenir de nouveau dans l'asile et d'être guéris pour toujours.

Le *board* d'émigration, distinct du département de charité et de correction, a établi dans l'île de Ward, à proximité de l'hospice des insensés, une sorte de refuge pour les émigrans pauvres dénués de toute ressource, un hôpital pour les malades, un asile pour les enfans; il y a installé aussi quelques salles pour les aliénés, hommes ou femmes, car un bon nombre d'émigrans d'Europe arrivent dans ce malheureux état. Nous avons visité ce nouvel établissement en compagnie des principaux membres du *board*, qui ce jour-là faisaient leur inspection mensuelle. La réunion était au complet, et les présidens des associations irlandaise et germanique marchaient en tête. Une foule d'invités les suivaient, auxquels on nous pria poliment de nous joindre. Rien ne manquait à la fête, pas même le *lunch* sacramentel, accompagné des *speeches* et des *toasts* de rigueur. Ce fut en sortant de table qu'on visita l'asile des aliénés. Les hommes, dont je venais une heure auparavant de voir un si grand nombre, ne m'y offrirent rien de particulier. Parmi les femmes, il

y avait quelques folles furieuses, dont une, prise d'une attaque subite d'hystérie, s'accrochait aux barreaux de fer d'une fenêtre et les secouait violemment. Elle nous injuriait, nous poursuivait de ses attaques, les yeux hors de l'orbite, la face injectée de sang, la bave aux lèvres. On avait hâte d'échapper à ce spectacle navrant.

Le système de traitement en usage dans la nouvelle maison que nous venions de parcourir nous a semblé être le même que celui du grand hôpital voisin. Laisser les fous libres d'aller, de venir, de se promener dans les longs couloirs de l'asile où on les reçoit, leur faire même, quand c'est possible, prendre au dehors quelque exercice, les amuser par des lectures, des danses, des chants, des exhibitions diverses, la vue d'un paysage gracieux, enfin leur imposer, quand faire se peut, une légère occupation, tels sont les principaux moyens de traitement partout préconisés aux États-Unis. Trouver aux hommes un travail convenable, suivi, est chose assez difficile. Avec les femmes, c'est plus aisé; on a l'avantage des travaux de couture, qui leur sont familiers; on les distrait par quelque occupation de ce genre. Certains travaux de domesticité, de cuisine, d'intérieur, sont également propres aux femmes et aux hommes. Enfin on peut essayer d'occuper ceux-ci au dehors dans quelques opérations de jardinage, de terrassement, et même les laisser libres quelquefois de remuer le sol à leur guise. On montre dans l'île de Blackwell un petit fortin qui a été ainsi bâti par un soldat. On a laissé le pauvre homme édifier en toute liberté ses murailles, ses retranchemens, ses fossés, et percer ses meurtrières, en souvenir d'un long siége auquel il avait pris part pendant la guerre de sécession, et à la suite duquel il était devenu fou. On a respecté son ouvrage, que tout le monde connaît à New-York. On voit ce fort de la rivière de l'Est, quand le *steamer* rase l'île. Il en occupe l'extrémité nord, et on l'appelle *the crazy man's fort*, le fort du fou.

Pratiquer l'internement le plus mitigé, gêner le moins possible les fous dans leurs mouvemens et recommander, toutes les fois que cela se peut, leur traitement à domicile ou dans une maison privée, et non dans un asile commun, voilà quelle nous a paru être en somme la double doctrine non-seulement des établissemens que nous avons visités, mais encore des principaux aliénistes américains. Cette doctrine n'est-elle pas en pareil cas à la fois la plus rationnelle et la plus équitable? Elle met surtout en jeu cette bienveillance pour autrui, ce respect de la personne humaine dont il ne faut jamais se départir.

III. — LE PÉNITENCIER.

La ville de New-York possède cinq prisons pour les prévenus qui n'ont pu fournir caution; celle des Tombes, dans le premier district,

est à la fois la plus populaire et la plus importante. Elle ne peut suffire depuis longtemps à garder tous ceux qu'on y envoie, et nous y avons vu récemment jusqu'à trois prisonniers dans la même cellule. L'espace, l'air et la lumière manquent, l'hygiène laisse à désirer; il n'y a aucun promenoir, aucune pièce pour les ablutions : c'est à peine si, dans un coin obscur, un méchant bain est installé. L'édifice avait été construit dans le principe pour recevoir une centaine de personnes; pendant les vacances des tribunaux, en été, on en entasse jusqu'à 500. Les autres prisons de la ville, notamment celle du second district, près du marché Jefferson, et celle de Harlem, dans le cinquième district, ne sont pas moins insuffisantes. Nous ne citerons que pour mémoire les prisons de police, sortes de *violons* où les délinquans ne séjournent que peu de temps avant d'être conduits devant le juge, et qui souvent sont plus confortables que les prisons de district. Les ivrognes, les vagabonds, connaissent bien ces cellules aux portes de fer, aux fenêtres grillées; c'est là qu'ils méditent à loisir sur le sort qui les attend. Les femmes y sont conduites comme les hommes; nous nous rappelons avoir vu dans une de ces étroites salles une Irlandaise prise de boisson, couchée par terre de tout son long, gisant comme inanimée sur les dalles. La femme, arrivée à cet état d'abjection, présente un spectacle encore plus lamentable que l'homme. La police ne fait pas ces réflexions, et elle a pour ses pensionnaires, une fois qu'elle leur a mis la main au collet et qu'elle les a introduits dans leur cellule, les égards les plus paternels.

Les prévenus, s'ils sont condamnés, *convicts*, convaincus, sont envoyés au *work-house* ou maison de travail, dans l'île de Blackwell. Pour une peine plus grave, on les dirige sur le pénitencier, qui est voisin du *work-house*, ou encore sur la prison de l'état, à Sing-Sing, sur l'Hudson : c'est là que vont entre autres les condamnés à vie. Le *work-house* reçoit ceux qui sont coupables de simples délits, vagabondage, ivresse, désordre de rue, petit larcin; le pénitencier admet de vrais criminels, tels que les voleurs, les faussaires, la prison de l'état enfin les criminels les plus coupables, les voleurs à main armée, les meurtriers, les incendiaires, quand la corde n'en fait pas justice. Au pénitencier, la durée de l'emprisonnement n'excède pas cinq ans et est limitée d'habitude à quelques mois. Le gouverneur de l'état jouit du droit de grâce et peut réduire aussi la durée des peines. En 1871, les cinq prisons de New-York ont reçu 51,500 prévenus, sur lesquels environ 21,000 ont été condamnés au *work-house* et près de 2,400 au pénitencier.

Les *convicts* sont tenus de revêtir un uniforme. Au pénitencier de Blackwell, les hommes portent une vareuse et un pantalon de grosse flanelle à bande grise et jaunâtre, un bonnet de même : on dirait

des forçats. On les occupe dans l'île et dans les îles voisines à des travaux de carrière, de route, de jardinage, de terrassement, de muraillement, de quais. Ils rentrent le soir en rangs serrés, deux par deux, marchant au pas, traînant une lourde chaîne de fer dont le bruit métallique s'entend de loin. Quand on les regarde trop attentivement, ils jettent sur vous un œil oblique, méchant, et marmottent entre leurs dents quelque mauvaise parole; c'était de même jadis dans nos arsenaux maritimes quand on visitait les bagnes. Malgré la surveillance active, incessante, à laquelle ils sont soumis, beaucoup parviennent à s'échapper. Ils se cachent à fond de cale du bateau qui les ramène, s'enfuient à la nage, trompent de façon ou d'autre l'œil du gardien. Il est rare qu'on les reprenne, car, ici comme partout, le peuple met une certaine connivence à favoriser l'évasion des prisonniers. Aussi a-t-il été question de transférer le pénitencier à l'île de Hart, dans le Sound. On est là à 16 milles de New-York et sur un bras de mer qui a, sur ce point, plus de 1 mille de large dans les deux sens; ce n'est plus la rivière de l'Est.

Les prisonniers qui ont un état, tailleurs, cordonniers, charpentiers, forgerons, peintres, sont occupés dans l'établissement. On en emploie aussi un bon nombre dans la boucherie, la boulangerie, les cuisines. Il est difficile de voir une prison mieux établie pour l'hygiène et l'installation de ses habitans. De hautes et épaisses murailles de granit, crénelées, lui donnent bien un faux air de forteresse du moyen âge, et la font ressembler à l'un de ces lourds palais guelfes ou gibelins que l'on voit à Florence ou à Sienne; mais ce n'est là qu'une sorte de décor, et il n'est pas d'établissement correctionnel que les *convicts* préféreraient à celui-là. Ici aucune réclusion, pas de morne et continuelle solitude, comme dans cet atroce régime cellulaire qui a pris naissance en Pensylvanie et que la plupart des nations européennes se sont trop hâtées d'imiter, alors qu'en fin de compte, après meilleur examen, on le condamnait aux États-Unis. Dans le pénitencier de Blackwell, à l'isolement, régime toujours fatal au prisonnier, on a substitué la vie au grand air, sur des îles couvertes d'une végétation pittoresque, le travail surtout, — non le travail solitaire, qui fatigue et épuise, mais le travail en commun et autant que possible au dehors, le travail qui élève et ennoblit l'âme en même temps qu'il fortifie le corps. Il serait à désirer qu'en d'autres pays on imitât sur ce point la municipalité de New-York. On parle de moraliser les prisonniers en les occupant utilement; voici un exemple de ce qu'on peut faire en choisissant un site convenable et en créant des travaux pour les condamnés. Nul doute que les choses ne se passent de cette façon à la Nouvelle-Calédonie.

Le département des hommes, dans le pénitencier de New-York, est entièrement distinct de celui des femmes. On occupe celles-ci à

divers ouvrages de couture, de lingerie, de lessivage, de service intérieur; le système suivi est le même que dans le *work-house* voisin. La maison est tenue avec une grande propreté et une discipline sévère, et les diverses installations en sont remarquables : la boulangerie, la buanderie, les cuisines, les appareils de chauffage à vapeur. Des prêtres catholiques, des chapelains, des ministres des différentes sectes réformées, visitent de temps à autre l'établissement et font aussi leur tournée régulière dans toutes les autres maisons des îles. Le dimanche, le service religieux est célébré, et il est accompagné d'un sermon, après quoi l'on fait aux prisonniers ces distributions de bibles, de livres de piété et de morale, dont toutes les sectes protestantes sont coutumières. Il n'y manque non plus aucune de ces mille petites brochures religieuses auxquelles on donne volontiers des dehors inattendus et des titres alléchans pour forcer les récalcitrans à les lire.

C'est au pénitencier de Blackwell que purge sa peine, depuis trois ans, le fameux Tweed, un des chefs de la bande redoutée de Tammany, qui menait les affaires et le parti démocratique à New-York avant l'entrée en fonctions de la dernière municipalité. Cette société politique est ancienne, en partie secrète; elle a des rites à elle, et l'origine en remonte aux premiers temps de la révolution américaine. Tweed, qui en était un des inspirateurs les plus actifs, en même temps était inspecteur des parcs de la ville et chargé de tous les travaux d'embellissement de cette orgueilleuse capitale, qui prétend dépasser Paris. Cet aimable fabricateur de jardins empochait le prix des arbustes. Ce devaient être les spécimens d'une flore bien rare, puisqu'il n'avait pas volé moins d'une centaine de millions de francs quand on se décida à mettre la main sur lui. Fort de la connivence des *politiciens* et de tout le parti de Tammany, il comptait sur l'impunité; il fut tout étonné de se voir juger et condamner. Pendant ce temps, le principal de ses complices, mieux avisé que lui, prenait la clé des champs et venait vivre luxueusement à Paris du fruit de ses ignobles rapines. La campagne contre Tweed fut commencée et conduite avec beaucoup d'habileté par l'honnête directeur du *New-York Tribune*, feu M. Horace Greeley; il n'épargna pas même sa bourse dans cette salutaire et vigoureuse poursuite, que les gens de bien indignés réclamaient depuis si longtemps. La municipalité qui était alors aux affaires, et qui avait laissé falsifier ses registres, dilapider les fonds de la ville, fut avec Tweed jetée honteusement à la porte.

Au pénitencier, on a eu pour cet homme, hier si haut placé, quelques ménagemens : il occupe pour deux ans encore une cellule à part ou plutôt un véritable appartement au second étage, y vit seul avec son secrétaire, a le droit de se promener librement dans les

allées ombreuses du voisinage. On lui a permis de laisser pousser sa barbe, ce qui fait qu'il n'est pas reconnu aisément des curieux, des visiteurs. A New-York, il est toujours populaire sous le nom familier du *boss*, le maître, le patron, et quand il y fut appelé en septembre dernier, pour être interrogé dans certaine enquête, ses anciens amis vinrent en foule le saluer, lui serrer cordialement la main. Les *reporters* des principaux journaux se mirent en campagne pour être admis auprès de lui, le faire causer, rapporter ses paroles. On sait comment se passent ces sortes d'interrogatoires, et avec quelle intelligence, quelle fidélité les rédacteurs attachés à ce service s'acquittent de leur mission. Il en résulta que la visite de Tweed à sa bonne ville de New-York fut un véritable événement dont toutes les feuilles publiques rendaient compte le lendemain.

Si ce dilapidateur des deniers de la ville a conservé ses fidèles partisans, ses ennemis acharnés ne le perdent pas de vue. Ceux-ci se sont armés des faits que nous venons de rappeler, et ont attaqué aussi sur d'autres chefs le département de charité et de correction. Ils ont manœuvré si bien que le maire de la ville et le gouverneur de l'état ont récemment déposé le *board* des commissaires et en ont nommé un nouveau. Ordre a été donné à ceux-ci que Tweed fût traité à l'avenir sur le même pied que les autres prisonniers; mais c'est là une injonction difficile, paraît-il, à réaliser. Les journaux arrivés dernièrement de New-York racontaient tout au long ce débat, et annonçaient que l'on ne savait encore si le directeur du pénitencier s'était enfin décidé à soumettre au règlement commun le fameux prisonnier confié à sa garde.

L'acte de malversation prolongée dont Tweed s'est rendu coupable n'a étonné personne. Depuis quelques années, il est triste de le dire, de tels actes sont devenus communs dans toutes les administrations publiques aux États-Unis; aujourd'hui on ne s'en émeut plus. Ni les démocrates ni les républicains ne sont à l'abri du soupçon, et ce sera un compte sévère que le général Grant aura à rendre devant l'histoire, surtout pour sa seconde présidence, d'avoir ainsi laissé se pervertir le sens moral dans toute l'étendue de l'Union. Au pouvoir, on devient sceptique, on apprend à mépriser les hommes; trop nombreux sont ceux qui vous mettent à même de connaître le tarif de leur conscience. A Washington, peu de membres du congrès fédéral, depuis huit ans, peuvent se dire purs de tout compromis. Il nous souvient qu'en 1868 on citait tout haut dans les légations tel membre du sénat qui avait vendu sa voix au ministre de Russie. Il s'agissait de ratifier la cession du territoire d'Aliaska, qui venait d'être acheté par le gouvernement des États-Unis pour 35 millions de francs, et le tsar avait hâte de voir ses chers amis les sénateurs américains approuver le contrat.

Quelques enquêtes qui ont fait du bruit ont récemment mis en lumière des faits encore plus graves. L'affaire du *Crédit mobilier*, entée sur l'entreprise du chemin de fer du Pacifique ou du moins de la compagnie de l'*Union Pacific Railroad*, a révélé des marchés honteux. On sait aussi ce que le général Fremont, qui fut candidat à la présidence en 1856 contre Buchanan et faillit un moment l'emporter sur lui, est venu nous offrir à Paris avec sa compagnie du *Transcontinental Memphis Pacific*. Nos tribunaux correctionnels ont dû faire justice de cet explorateur et de cet homme d'état américain jusqu'alors assez estimé dans son pays et même en Europe, mais tout à coup transformé sur la place de Paris en un industriel dangereux. Voici maintenant qu'il s'agit au congrès d'une autre affaire véreuse, celle de la *Pacific Mail Company*, concessionnaire depuis des années du chemin de fer de Panama et de la malle maritime de San-Francisco. Une enquête a été ouverte à ce sujet, et un *lobbyist* bien connu, un de ces politiciens éhontés qui se promènent dans les couloirs (*lobby*) du Capitole pour proposer aux représentans et aux sénateurs toute sorte de marchés compromettans, a déclaré qu'il avait reçu de la compagnie *Pacific Mail* et distribué à diverses personnes une somme de 750,000 dollars ou 3,750,000 francs. Pourquoi cet énorme pot-de-vin? Pour assurer la subvention annuelle de 500,000 dollars et autres avantages consignés au cahier des charges que la compagnie attendait et qu'elle avait obtenue du congrès l'année dernière.

Faut-il continuer à citer des exemples? La douane de New-York est corrompue de la tête aux extrémités. « Faites-moi un petit cadeau, et tout ira bien, » vous dit l'agent du fisc en vous saluant. Vous montrez une pièce d'or, et il laisse passer vos malles librement; mais malheur à vous si vous ne lui donnez rien : il met un quart d'heure à bouleverser vos bagages et en jette le contenu sur le parquet. Si vous avez de la contrebande, vous pouvez faire marché avec lui. N'hésitez pas, allez au-devant des explications; il ne déclouera pas même vos caisses, il n'ouvrira pas même vos colis. Vous introduisez des soieries, des cigares, des diamans, c'est chose entendue; ni les chefs, ni les commis ne diront rien, si vous payez convenablement : ils partagent ensuite. Cela se passe ainsi à l'arrivée de chaque *steamer* européen, au grand jour, nul ne s'en cache, on en parle tout haut, et le commissaire du bord a toujours soin de tenir prêtes, pour la douane qui arrive, bouteilles de champagne et de cognac que ces messieurs se versent à pleins verres.

Il y a quelques années, ce fut un bien autre scandale à propos de la perception des droits sur l'alcool : les fraudes montèrent pour un seul exercice à plus de 400 millions de francs. Le gallon de wisky se vendait ouvertement partout moins cher que ce qu'il aurait dû

payer de droits. J'ai été témoin de ces faits en 1867 et 1868. Nul marchand ne s'en cachait, on en causait publiquement. On avait de faux instrumens pour doser le degré de force du liquide, ou plutôt on ne mesurait, on ne vérifiait rien; on poinçonnait à l'aventure des barils vides ou pleins d'eau. Au départ des navires, on rendait aux armateurs, comme *drawback*, le montant des énormes droits payés au fisc sur ce wisky imaginaire, et les armateurs partageaient fraternellement la somme avec tous les intéressés. Une fois en mer, le capitaine, qui était du complot, jetait les tonneaux par-dessus bord, ou bien il feignait de les consigner à destination à un correspondant qui n'existait pas, et le tour était joué. Que de fois les consuls entre les mains desquels on remettait cette cargaison fantastique durent écrire à leur gouvernement qu'ils n'avaient pu parvenir à trouver le consignataire de ces encombrans colis! On sondait, on ouvrait de guerre lasse ces tonneaux, on reconnaissait qu'ils ne contenaient que de l'eau pure. A la fin, l'opinion publique irritée se souleva : ce fut comme un immense cri de colère parti des quatre coins de l'Amérique du Nord. Force fut de faire une enquête; il y eut des gens compromis jusque dans l'entourage du président. La première chose qu'on décida à la suite de cette enquête fut d'abaisser les droits sur l'alcool, ce qui arrêta la fraude, et fit rentrer tout de suite un peu plus d'argent dans les caisses du trésor.

Sur le terrain glissant des abus, le département de charité et de correction de New-York, auquel il faut bien une dernière fois revenir, n'a pas été lui-même à l'abri de toute atteinte; il a été accusé, lui aussi, de quelques malversations. Bien que tous les services en semblent menés avec assez d'ordre et d'exactitude, tout récemment, au mois de septembre 1874, quelques plaintes se sont fait jour par la voix de la presse sur le maniement irrégulier, abusif, des fonds confiés à ce département. On vient de voir que la municipalité qui à New-York avait précédé celle qui est encore aujourd'hui en place et qui dirige tant bien que mal le gouvernement de la cité avait donné lieu à des plaintes et des récriminations encore plus vives, sinon pour les choses de charité et de correction, au moins pour d'autres départemens urbains. Cette fois le débat n'a pas eu l'éclat retentissant du premier. Il n'était pas clos au mois d'octobre, quand nous avons quitté New-York; mais il est vidé à cette heure, et les prévenus ne sont pas sortis tout à fait intacts des attaques lancées contre eux : le maire, depuis subitement décédé, M. Havemeyer, s'y trouvait lui-même impliqué. Il y avait là avant tout, il faut le dire, une manœuvre de parti, et les partis en politique sont impitoyables, surtout au moment des élections.

Ce qui est certain, c'est que le nouveau département de charité et de correction, issu de cette crise, fera encore mieux son devoir

que celui qui l'a précédé. Il n'est rien de tel que de dépendre à chaque instant de ceux qui sur le forum veillent à la chose publique, et de sentir à ses côtés une presse vigilante et jalouse qui vous regarde. C'est encore un des avantages du régime populaire que cette incessante inquisition des journaux, que rien ne gêne, toujours prêts à tancer bruyamment ceux qui font mal, ceux qui s'oublient. Le département de charité et de correction, sans avoir l'importance de celui des parcs et des embellissemens, qui permit à l'inspecteur Tweed de faire sa large trouée, a encore une dotation importante. Il a dépensé, pendant la seule année 1871, plus de 8 millions 1/2 de francs pour le maintien des diverses institutions confiées à sa surveillance, et où environ 200,000 individus ont reçu asile et protection. C'est là une dotation deux fois sacrée, car c'est l'argent des pauvres, des malheureux.

Faut-il continuer nos visites à travers les îles de la rivière de l'Est et du Sound, et parler de toutes les autres institutions charitables ou correctionnelles qui mettent à une épreuve quotidienne le zèle de la municipalité de New-York? Irons-nous inspecter le *work-house*, établi sur le modèle des maisons anglaises, où les vagabonds, les gens sans feu ni lieu, coupables d'un léger délit, trouvent un asile momentané et sont façonnés au travail, qu'ils n'ont peut-être jamais pratiqué? Les mendians, les pauvres eux-mêmes, sont quelquefois envoyés dans un coin de ce refuge, quand l'asile des indigens regorge, et y trouvent le pain dont ils manquent et un abri. Quoi! dira-t-on, des mendians aux États-Unis, à New-York, dans ce pays, dans cette ville où tout le monde travaille, où il est si aisé de trouver une occupation et une rémunération convenable, dans ce pays où le premier venu peut occuper sur l'heure 64 hectares des terres publiques; des pauvres, des mendians, est-ce possible? Oui, des pauvres et des mendians, l'hiver surtout, quand les affaires ne vont pas et que le froid se fait si vivement sentir. L'hiver dernier, une crise financière comme on n'en avait pas vu jusque-là éclate, intense, universelle au début; elle dure encore : tous les asiles, tous les hôpitaux étaient pleins; on a publiquement distribué des soupes à tous ceux qui en demandaient. Les riches ont fait assaut de générosité pour payer ces distributions. Le propriétaire du *New-York Herald*, M. Bennett, s'est inscrit à lui seul pour une somme de 100,000 francs. La charité ainsi exercée est mauvaise, nous le savons. On a vu des bandes de pauvres ou de gens qui se prétendaient tels affluer à New-York de toutes les fermes, de toutes les villes voisines. Ils quittaient la charrue, leur cahute, et venaient dans la grande cité vivre aux dépens des vrais nécessiteux. Que faire? On était pris au dépourvu; on les a aidés comme les autres.

Poursuivant nos études sur les diverses institutions de charité et

de correction à New-York, parlerons-nous maintenant de l'asile des enfans dans l'île de Randall, de l'école industrielle et de l'école nautique dans l'île de Hart? Ces divers établissemens rappellent les logis et les écoles libres fondés dans la ville même pour les enfans des rues, si ce n'est qu'ici les enfans viennent d'eux-mêmes, et là contraints et forcés, qu'ici encore les enfans n'ont eu, au moins quand ils arrivent, rien à démêler avec la justice, tandis que là ce sont les tribunaux ou des parens justement irrités qui les envoient. Puisque nous ne pouvons tout passer en revue, réservons au moins une dernière mention à cet asile, à cette école des idiots, où de pauvres êtres presque entièrement privés de raison et d'intelligence sont patiemment amenés par des maîtres bien méritans à la connaissance des premiers rudimens. Ces faibles cerveaux, qu'on aurait crus fermés à toute conception, sous une direction habile, zélée, tout évangélique, s'ouvrent peu à peu, et un langage correct, la lecture, l'écriture, le calcul, finissent par leur devenir familiers.

Nous en avons assez dit pour montrer que la municipalité de New-York, qui sur bien des points oublie ses devoirs, ne les méconnaît pas au moins en ce qui regarde la charité publique et les obligations de la solidarité humaine. Dans une ville aussi populeuse, où la charité privée, stimulée par l'esprit d'association et de religion sans cesse en éveil et que rien ne limite, revêt tant de formes ingénieuses et s'exerce partout si largement et si spontanément, nous avons fait voir que la charité publique ne s'endormait pas non plus et tenait à honneur de lutter avec la première. Parce qu'on vit en *self-government*, ce n'est pas une raison pour que les municipalités ou l'état se croient dégagés de tout devoir d'humanité envers les citoyens. L'assistance officielle doit au contraire ajouter ses efforts à ceux de l'assistance individuelle, et même précéder et inspirer celle-ci. Ce n'est pas trop de cette double émulation, de ces deux forces réunies, pour combattre cette hydre à deux têtes, le vice et la misère, qui fait tant de ravages dans les grandes cités, et qui semble prendre comme un malin plaisir à devenir d'autant plus redoutable que l'on fait plus d'efforts pour la détruire. Plus les villes se peuplent et plus le paupérisme s'y répand, plus elles deviennent riches par l'industrie et le commerce, et plus le prolétariat y augmente. C'est le devoir le plus urgent des municipalités, surtout dans les pays démocratiques, d'apporter à ce mal social tous les remèdes indiqués par la philanthropie et par la science. Peut-être jugera-t-on que sur ce point la municipalité de New-York offre à ses sœurs européennes plus d'un exemple à imiter.

L. Simonin.

LA

RÉFORME JUDICIAIRE

EN ÉGYPTE

Les principaux gouvernemens de l'Europe et le gouvernement des États-Unis ont conclu récemment avec l'Égypte des traités identiques qui ont pour objet de modifier dans ce pays le régime judiciaire. Ces traités ont été précédés de longues études auxquelles la France a pris une part considérable. Ils touchent à l'un des points les plus délicats du droit international, et ils intéressent au plus haut degré la condition des populations chrétiennes, l'industrie, le commerce, la civilisation, dans les contrées du Levant. Ils contiennent une réforme qui, tout en paraissant limitée aux matières judiciaires, peut s'étendre aux lois politiques, aux mœurs et à l'état social de l'Égypte. Aussi l'importance de ces actes a-t-elle immédiatement frappé tous les esprits qui s'occupent des affaires de l'Orient. A peine les projets de réforme ont-ils été connus que la polémique s'est engagée à ce sujet. A côté de l'approbation donnée par la plupart des gouvernemens, il y eut des critiques nombreuses quant au principe et à l'opportunité des conventions nouvelles. A deux reprises déjà l'assemblée nationale a recueilli l'expression des craintes que la réforme inspire à une partie des résidens français d'Alexandrie et à leurs correspondans du port de Marseille. Il faut donc s'attendre à un débat sérieux sur le traité qui vient d'être soumis à l'approbation législative. Quel est actuellement le régime judiciaire de l'Égypte? Quels sont les changemens qu'il s'agit d'y apporter? Quel a été, dans les négociations poursuivies à cet effet, le rôle de la France? Quels sont les argumens invoqués soit à l'appui, soit à l'en-

contre du traité? L'étude de ces différentes questions peut préparer la décision parlementaire, en même temps qu'elle permet d'observer les progrès réalisés en Égypte depuis que la construction des chemins de fer et le creusement du canal de Suez ont augmenté dans une si forte proportion le chiffre de la population étrangère. L'Égypte, terre musulmane, tend à devenir un grand marché européen. Toutes les puissances ont intérêt à ce qu'elle offre à leurs nationaux les garanties nécessaires pour la sécurité des relations et pour la prospérité des échanges. Parmi ces garanties, la justice figure en première ligne. C'est donc par la réforme judiciaire que l'Égypte entrera plus avant dans la confiance de l'Europe, si elle est en mesure de pratiquer, comme elle en a l'ambition, le droit commun des nations civilisées.

I.

La condition des Européens dans l'empire ottoman est régie par des traités spéciaux connus sous le nom de *capitulations*. Le plus ancien de ces traités, conclu entre François Ier et Soliman le Grand, remonte à 1535. Avant cette date, les Turcs avaient reconnu certains priviléges à la population chrétienne ou juive établie à Constantinople lors de la conquête; ils lui avaient laissé la liberté religieuse, la faculté de trafiquer et le soin de régler ses propres litiges. Les Vénitiens et les Génois, dont les comptoirs étaient établis à Péra, profitaient presque seuls de ces immunités, que les premiers sultans avaient refusé d'étendre aux sujets des autres nations chrétiennes, et qui n'étaient d'ailleurs consacrées par aucun traité. Ce fut dans un intérêt politique, pour se défendre contre la maison d'Autriche, que Soliman accueillit les propositions d'alliance qui lui furent adressées, au grand scandale de la chrétienté, par le plus puissant ennemi de Charles-Quint. Le roi François Ier put ainsi obtenir pour ses sujets le droit de résider et de trafiquer en Orient. La capitulation de 1535 et les capitulations qui suivirent jusqu'en 1740 (car ces actes devaient être ratifiés à l'avénement de chaque sultan) réglèrent les conditions favorables de ces rapports établis régulièrement entre la Turquie et la chrétienté. A l'exemple de François Ier, les différentes nations européennes qui pouvaient avoir intérêt à entretenir des relations commerciales en Orient, l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, etc., ouvrirent successivement des négociations avec la Porte et conclurent des capitulations pour leur propre compte. Ces contrats, bien qu'ils aient cessé d'être renouvelés depuis 1740, sont demeurés en vigueur; ils forment une sorte de code international en 85 articles qui contiennent les garanties

reconnues nécessaires et les immunités jugées utiles pour les résidens étrangers en Turquie.

On voit par cet exposé que la France peut revendiquer l'honneur de l'initiative. C'est elle qui a inauguré en Orient la politique de protection en faveur des Européens et de toute la chrétienté. Depuis le roi François Ier, cette politique est demeurée pour elle une tradition constamment respectée. Elle lui a donné un prestige considérable aux yeux des populations chrétiennes de la Turquie et une influence légitime dans les différentes régions du Levant; elle lui crée en même temps des devoirs particuliers pour la représentation et la défense des intérêts si nombreux et si délicats qu'elle est chargée de protéger non-seulement au profit de ses nationaux, mais encore au nom des Francs. Cette dénomination de *Francs*, qui continue à être appliquée en Turquie à tous les chrétiens, justifie le rôle que la France doit s'attribuer, et la constitue en quelque sorte responsable et gardienne des capitulations.

En 1856, au congrès de Paris, le plénipotentiaire ottoman, Ali-Pacha, eut l'habileté de faire mettre en discussion le remaniement de ces contrats particuliers, qui s'écartent, sous tant de rapports, du droit public européen. L'occasion était favorable. La Turquie, après avoir uni ses armes à celles de la France, de l'Angleterre et de l'Italie, pouvait espérer que sa demande serait appuyée par plusieurs voix influentes dans le congrès. Elle obtint en effet des paroles sympathiques; les représentans des puissances rendirent hommage aux efforts qu'elle avait déjà faits pour améliorer son administration intérieure; ils allèrent jusqu'à reconnaître (ce sont les termes du protocole) « la nécessité de réviser les stipulations qui fixent les rapports commerciaux de la Porte avec les autres puissances, ainsi que les conditions des étrangers en Turquie. » Toutefois cette réforme était subordonnée aux garanties que le gouvernement turc serait en mesure de procurer aux intérêts européens, de manière à remplacer efficacement le régime exceptionnel des capitulations. Ce ne fut là qu'un incident diplomatique. Depuis 1856, l'état des choses n'a pas été modifié, et les anciens traités sont demeurés intacts.

La procédure judiciaire tient une grande place dans les capitulations. Voici comment elle a été organisée par le contrat de 1740, qui a conservé force de loi. Pour les procès civils et criminels entre étrangers de la même nationalité, ceux-ci ne peuvent être jugés que par les tribunaux consulaires de leur nation. Pour les procès où sont engagés des étrangers et des sujets ottomans, la juridiction appartient aux tribunaux turcs; mais ces tribunaux ne peuvent juger qu'en présence du drogman de la nation à laquelle appartient l'étranger,

et si la valeur du litige excède 4,000 aspres (environ 150 francs), l'affaire doit être portée à Constantinople et jugée par le divan impérial. Quant aux procès entre étrangers de nationalités différentes, la compétence est réservée aux ambassadeurs qui résident à Constantinople, à moins que les parties ne consentent à se laisser juger par les tribunaux turcs. — Ces règles, tracées par la capitulation de 1740, ont reçu dans la pratique diverses modifications. Ainsi l'obligation de porter au divan impérial les procès dont l'importance excède 4,000 aspres n'est pas observée; ces affaires, dans l'intérêt même des justiciables, sont généralement jugées par les tribunaux locaux. D'un autre côté, pour les procès entre étrangers de nationalités différentes, l'usage a introduit la compétence du tribunal consulaire représentant la nation du défendeur.

Ces dispositions montrent que la volonté formelle de la France et des autres nations européennes qui à sa suite ont traité avec la Porte a été de soustraire autant que possible les étrangers à la compétence des tribunaux turcs, de n'admettre cette compétence que dans les cas où il n'est évidemment pas possible de la contester, par exemple lorsque les sujets ottomans sont en cause, enfin de ne l'accepter qu'en l'accompagnant de garanties tout exceptionnelles en faveur des étrangers, tant pour la procédure de l'instance que pour l'exécution du jugement. Ce n'est point que l'Europe ait voulu marquer à l'égard de la justice turque une défiance qui eût été injurieuse, et contre laquelle aurait protesté l'orgueil des sultans. L'ambassadeur de François Ier n'aurait pas obtenu de Soliman la capitulation de 1535, s'il avait employé de tels argumens. C'est qu'en réalité il était absolument impossible de soumettre les chrétiens à un code qui n'est autre que le Coran. Les chrétiens ne l'auraient point toléré, les musulmans ne le désiraient pas davantage. Il y a entre le code turc et les codes européens des différences fondamentales quant au principe des peines, à la nature des châtimens, aux formes de la procédure. Le Coran est fait pour la société musulmane. En stipulant que les chrétiens n'y seraient pas assujettis, les sultans faisaient acte de dignité et de foi religieuse, et les négociateurs européens tenaient compte en outre des intérêts de leurs nationaux. Les exceptions et priviléges consentis ainsi de part et d'autre résultaient de la force des choses. Au surplus, à l'époque des capitulations, ils ne pouvaient avoir qu'une application très limitée. Les résidens européens en Orient étaient peu nombreux, ils n'y étaient attirés que par les opérations d'un négoce qui avait alors peu d'activité, et les gouvernemens européens ne tenaient pas à voir se multiplier leurs colonies dans une région où le fanatisme religieux, l'antagonisme des races et l'opposition

des mœurs pouvaient leur créer chaque jour de graves embarras. Les Français qui voulaient s'établir dans le Levant étaient tenus de solliciter l'autorisation du gouvernement et de fournir la caution d'une maison de Marseille. Les simples voyageurs étaient soumis à la caution. Ce fut seulement en 1835 que ces formalités, qui sans doute étaient tombées en désuétude, furent légalement supprimées; elles n'en marquent pas moins le caractère des relations qui existaient entre l'Europe et la Turquie. On avait reconnu les antipathies qui séparent les deux races, la difficulté d'arriver à une fusion et la nécessité de créer, pour l'œuvre de la justice comme pour le reste, un régime qui s'écartait des règles ordinaires du droit international.

Ce régime exceptionnel était appliqué en Égypte, dépendance de l'empire ottoman, il y était même appliqué avec une rigueur particulière. Les Francs y habitaient un seul immeuble appelé *Fondique*, que la police venait fermer chaque soir et rouvrir chaque matin. Ce fut dans ce Fondique que le général Bonaparte prit sa résidence lorsqu'il vint à Alexandrie. Les étrangers ne communiquaient avec les indigènes que pour les affaires du commerce, ainsi que cela s'est pratiqué plus longtemps au Japon. La liberté du domicile ne leur fut accordée que sous Méhémet-Ali. Jusque-là d'ailleurs elle intéressait un bien petit nombre d'étrangers, car en 1821 il n'existait en Égypte, à côté du consul, qu'une seule maison de commerce française.

Méhémet-Ali ouvrit l'Égypte aux Européens. L'hospitalité qu'il accorda aux immigrans occidentaux devait servir sa politique et lui procurer des alliés dans la lutte qu'il soutint contre Constantinople. Il demanda à l'Europe, et particulièrement à la France, des officiers et des ingénieurs, il fit venir des manufacturiers, encouragea les négocians, accueillit les saint-simoniens et les exilés politiques, et, à l'aide de ces élémens un peu confus, il essaya, comme on le disait alors, la régénération de l'Égypte. Peut-être a-t-on exagéré la pensée civilisatrice de l'habile pacha et vanté outre-mesure le résultat de ses importations européennes. Dans les dernières années de son règne, alors que son ambition était pleinement satisfaite du côté de la Turquie, on vit s'attiédir sensiblement sa passion première pour les idées de l'Occident. Quoi qu'il en soit, le signal de l'immigration avait été donné, d'importans comptoirs commerciaux s'étaient fondés à Alexandrie, et le chiffre de la population européenne, attirée d'abord par la construction des chemins de fer, puis par le creusement du canal de Suez, s'accrut chaque année sous les règnes des successeurs de Méhémet-Ali; elle dépasse aujourd'hui 100,000 âmes. Évidemment cette affluence considérable d'étran-

gers appartenant à toutes les nationalités ne pouvait plus se mouvoir à l'aise dans le cercle étroit que les capitulations avaient tracé au XVIe siècle à l'usage d'un petit groupe de Francs égarés en pays turc ou casernés dans le Fondique. Il s'introduisit alors dans le régime applicable aux Européens des habitudes et des coutumes nées de la nécessité, acceptées par l'intérêt commun des étrangers et des indigènes, ratifiées enfin par l'adhésion de tous les gouvernemens. Ce fut ainsi que, pour la procédure judiciaire, la coutume modifia sur certains points le texte ou suppléa au silence des capitulations.

La modification la plus importante consista dans l'extension donnée à la compétence des tribunaux consulaires. Strictement la juridiction de ces tribunaux ne devait comprendre que les procès intéressant leurs nationaux dans les rapports que ceux-ci pouvaient avoir entre eux. On l'étendit d'abord aux procès entre étrangers de nationalités différentes, et l'on convint de soumettre le litige au tribunal consulaire du défendeur, suivant la maxime : *actor sequitur forum rei*. Jusque-là le texte des capitulations ne recevait aucune atteinte, car il laissait aux Francs le soin de régler leurs affaires comme ils l'entendraient, du moment qu'aucun indigène n'était en cause. Il était donc permis aux étrangers d'instituer et de régler pour leur usage réciproque la juridiction consulaire; mais bientôt l'innovation fut poussée plus loin, et les consuls furent appelés à juger les différends entre étrangers et indigènes lorsque l'étranger était défendeur; par ce procédé, pour lequel la réciprocité était du reste admise, ils se substituaient aux tribunaux locaux indigènes, qui, d'après les capitulations, étaient seuls compétens. Tel est, depuis plus de vingt ans, l'usage qui s'est établi en Égypte, où par suite la presque totalité des procès sont jugés par les consuls. Sur ce point, il faut le reconnaître, les tribunaux indigènes paraissent avoir été indûment dessaisis, et le texte des capitulations a cessé d'être respecté. Si dès le début le gouvernement égyptien avait réclamé contre ce déplacement de juridiction, il eût été difficile de passer outre. Il n'a point protesté; il a au contraire laissé se créer de nombreux précédens et s'établir une coutume à laquelle ses propres sujets ont adhéré. La coutume, en Orient surtout, est une seconde loi, et quelquefois la seule. Aussi les gouvernemens européens n'ont-ils point manqué de l'opposer aux premières observations qui furent faites plus tard par le gouvernement du vice-roi sur cette extension de compétence. Ils ne pouvaient cependant repousser indéfiniment tout examen sur les conséquences du nouveau régime, ni se refuser aux propositions de réformes destinées à faire rentrer cette partie de l'œuvre judiciaire dans les règles précises du droit international en améliorant la procédure

et en concédant aux intérêts européens de sûres garanties. Ce fut le point de départ des négociations ouvertes en 1867 sur la demande du gouvernement égyptien.

II.

Il est essentiel de marquer exactement ce point de départ. L'enchaînement des faits qui viennent d'être rapportés prouve que, contrairement à l'opinion la plus répandue, l'Égypte avait le droit d'invoquer devant les puissances européennes le texte même des capitulations pour obtenir la révision d'un état de choses introduit irrégulièrement par la coutume. Toutefois il convient d'ajouter que, dans ses premiers projets, le gouvernement du khédive ne se contenta pas de solliciter le retour pur et simple à l'exécution des capitulations. Il avait jugé opportun de préparer un plan complet d'organisation judiciaire, d'après lequel des tribunaux égyptiens, composés de magistrats indigènes et de magistrats étrangers, devaient avoir juridiction, non-seulement en matière civile et commerciale pour les procès entre étrangers de nationalités différentes ou entre étrangers et indigènes, mais encore en matière pénale. La règle fondamentale des capitulations, qui attribue à chaque consul le droit de juger les procès n'intéressant que ses nationaux, était pleinement respectée : sur d'autres points, malgré le soin avec lequel on avait évité de porter atteinte au texte des anciens traités, le projet présentait des difficultés d'application et devait provoquer des objections sérieuses en reconnaissant d'une façon exclusive aux nouveaux tribunaux égyptiens une compétence que les capitulations avaient dans certains cas laissée indécise, et que l'usage avait déférée aux tribunaux consulaires.

Sans doute le khédive, s'autorisant des déclarations faites au congrès de Paris en 1856, était désireux de conquérir le droit de justice territoriale, et de procurer à l'Égypte des institutions judiciaires calquées sur le modèle européen. Son ministre Nubar-Pacha, qui fut chargé d'entamer les négociations auprès des ambassadeurs à Constantinople et de les suivre auprès des divers cabinets, n'hésita donc pas à présenter les propositions les plus larges, tout en déclarant qu'il ne songeait point à porter atteinte au régime des capitulations. Il se montrait d'ailleurs disposé à stipuler toutes les garanties qui lui seraient demandées, même les garanties superflues, quant à la rédaction des codes, à la composition des tribunaux mixtes où les magistrats européens seraient en majorité, aux détails de la procédure et à l'exécution des jugemens. Il voulait obtenir en principe la création d'une justice nationale qui eût été le signe et la récom-

pense des progrès accomplis par l'Égypte dans les voies d'une administration régulière, sauf à se prêter à toutes les concessions de forme que la prudence ou la défiance des Européens pourrait exiger. Ainsi entendue, sa proposition méritait d'être prise en considération, et les ambassadeurs, après s'être concertés, jugèrent équitable de la recommander à l'attention bienveillante de leurs gouvernemens.

La France était particulièrement intéressée dans ces plans de réforme à raison du nombre de ses nationaux qui sont établis en Égypte, et des relations très étendues que Marseille entretient avec Alexandrie et Port-Saïd. Elle avait en outre à s'acquitter de l'honorable devoir que lui impose son rôle de protectrice des chrétiens en Orient, et à le concilier avec les sentimens d'amitié que les traditions de sa politique lui conseillent à l'égard de l'Égypte. Comment enfin n'aurait-elle pas éprouvé une vive sollicitude pour une réforme qui pouvait être considérée comme un hommage rendu à sa civilisation et à ses lois, car le code égyptien qu'il s'agissait d'appliquer avait été rédigé sous l'inspiration du code français? Une commission, présidée par M. Duvergier et composée des jurisconsultes les plus compétens en cette matière, fut instituée à Paris en 1867 pour examiner les propositions de Nubar-Pacha. Elle accepta le principe de la réorganisation judiciaire, notamment la création des tribunaux mixtes, mais en maintenant les tribunaux consulaires pour ceux des justiciables qui préféreraient y recourir. Quant à la compétence, la commission ne voulut l'accorder aux tribunaux mixtes que pour les affaires civiles ou commerciales et pour les contraventions de simple police; elle la refusait absolument pour les affaires criminelles. A ses yeux, les coutumes qui s'étaient établies en Égypte en dehors des capitulations constituaient au profit des Européens une sorte de droit acquis dont il était permis à ceux-ci de se prévaloir, et que les gouvernemens devaient défendre contre des innovations qui semblaient trop radicales. La commission exprimait donc une doctrine tout à fait contraire à celle que Nubar-Pacha soutenait au nom du khédive, et le maintien facultatif de la juridiction consulaire rendait à peu près illusoire la constitution projetée des tribunaux égyptiens. Il y avait en un mot dans cette première étude entreprise en 1867 un double sentiment : d'abord le désir sincère d'accueillir un commencement de réforme, puis la crainte de compromettre par un abandon trop facile du régime existant les intérêts de nos nationaux. Il faut dire que les magistrats français qui siégeaient dans la commission pouvaient ne point apercevoir tous les inconvéniens, les abus et les dénis de justice auxquels le régime actuel expose les étrangers dans les pays d'Orient.

Les consulats français sont généralement bien organisés pour remplir leurs attributions judiciaires; les appels sont portés devant la cour d'Aix, dont les arrêts obtiennent la plus légitime autorité. Nos nationaux, quand ils sont défendeurs dans les procès et par conséquent soumis à la justice française, n'auraient donc pas à souhaiter la modification du régime actuel. Il y a pourtant à tenir compte de la situation qui leur est faite quand ils sont demandeurs, obligés de subir le jugement des consulats étrangers, qui n'offrent point tous de semblables garanties, ou des tribunaux exclusivement égyptiens.

Le khédive ne considéra point comme suffisantes les conclusions émises par la commission française de 1867. Il eut plus de succès auprès des autres gouvernemens européens, dont la plupart n'avaient point les mêmes motifs que la France pour insister sur le maintien de la juridiction consulaire, et il lui fut aisé d'obtenir qu'une commission internationale, comprenant les délégués de toutes les puissances intéressées, fût convoquée au Caire en 1869 pour étudier sur place et dans tous ses détails le plan de réforme préparé par Nubar-Pacha. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Russie et les États-Unis répondirent à cet appel. Les travaux de la conférence du Caire devaient éclairer les différens aspects de la question et exercer sur les résolutions des gouvernemens une influence décisive. La plupart des délégués connaissaient parfaitement l'Égypte, où ils avaient été chargés de fonctions consulaires. Ils étaient donc en mesure d'apprécier les vices nombreux du régime que Nubar-Pacha, présent à cette conférence, leur proposait de réformer. Il suffira d'indiquer les points les plus graves qui occupèrent l'attention de la commission.

En premier lieu, chaque consul étant constitué juge pour les causes où ses nationaux avaient la situation de défendeurs, la décision des procès appartenait à dix-sept consulats, c'est-à-dire à dix-sept tribunaux différens, et, lorsqu'il s'agissait d'intenter un procès à un indigène, il fallait, d'après la même règle, s'adresser au cadi. On comprend les inconvéniens de cette multiplicité judiciaire. Chaque consulat jugeait selon sa loi et selon sa procédure; par conséquent il y avait souvent dans les décisions rendues pour des affaires analogues de choquantes contradictions. Quand un Français avait une instance à former contre un Anglais, un Russe ou un Brésilien, il devait au préalable se mettre au courant des lois et de la jurisprudence en vigueur dans le pays de son adversaire. S'il gagnait son procès et que le jugement fût frappé d'appel, il était obligé d'aller plaider de nouveau à Londres, à Odessa ou à Rio-Janeiro. Lorsqu'il y avait en cause plusieurs plaideurs appartenant à des nationalités différentes, le même procès se trouvait engagé devant

autant de consulats ; de là d'inévitables contrariétés de décisions qui n'étaient point faites pour assurer la sécurité des transactions ni le respect de la justice. Ce n'est pas tout : si les cadis, à qui l'on devait s'adresser lorsque le défendeur était un indigène, inspiraient peu de confiance, on pouvait n'être pas mieux servi par certains tribunaux consulaires. Sur les dix-sept consulats, plusieurs étaient absolument incapables de rendre la justice, n'ayant point le personnel nécessaire; quelques-uns étaient l'objet de reproches plus graves; tous enfin, même ceux qui possédaient la meilleure organisation, échappaient difficilement au soupçon de partialité. On citait des consulats où il était pour ainsi dire de règle que leurs nationaux ne pouvaient jamais perdre un procès.

La diversité des juridictions était en outre fort nuisible pour les intérêts immobiliers. A l'époque des capitulations, les Francs ne pouvaient point posséder d'immeubles sur le territoire turc; depuis quelques années, et c'est un grand progrès, cette interdiction a été levée. Or conçoit-on qu'il y ait dans un même pays plusieurs législations différentes en matière de propriété? Tel était cependant le cas. Le consul de Russie jugeait selon la loi russe un procès hypothécaire, le consul de France selon la loi française, etc. Avec ce système, il était absolument impossible d'établir en Égypte un régime d'hypothèque pour donner à la propriété toute sa valeur en lui procurant les ressources du crédit.

Quant aux contestations avec le gouvernement ou avec le domaine personnel du khédive, les Européens refusaient, et pour cause, de les porter devant les tribunaux égyptiens. Ils préféraient s'adresser à leurs consuls, qui, à défaut de compétence judiciaire, présentaient les réclamations par la voie diplomatique. Il en résultait que les consulats étaient encombrés de demandes et exposés à soutenir des prétentions exagérées, trop souvent des intérêts peu respectables. Pour ces sortes d'affaires, il n'y avait pas de justice; il n'y avait que des influences, s'exerçant parfois au détriment de l'équité, et il était vraiment regrettable de voir intervenir si fréquemment l'action des consuls pour le règlement de litiges d'un caractère tout à fait privé, qui ne méritaient à aucun degré d'occuper la diplomatie.

Tels étaient les abus auxquels la commission du Caire, sur les instances de Nubar-Pacha, reconnaissait qu'il convenait de porter remède. On aurait pu sans doute les atténuer en constituant un tribunal international, qui eût remplacé les dix-sept juridictions consulaires pour les procès engagés entre les Européens de nationalités différentes. Cette combinaison se présentait la première à l'esprit; mais elle n'aurait supprimé qu'une partie du mal. Le gou-

vernement du khédive n'eût pas admis facilement que l'on créât sur son territoire un tribunal spécial, indépendant, non prévu par les capitulations, et les cabinets européens auraient eu mauvaise grâce à lui demander un abandon aussi complet de sa prérogative, alors qu'il sollicitait au contraire leurs conseils pour établir en Égypte, dans l'intérêt de ses sujets comme au profit des étrangers, un nouveau régime judiciaire entouré de toutes les garanties que l'on pouvait imaginer. La discussion se trouvait ainsi renfermée dans le système du tribunal mixte, qui avait été déjà étudié par la commission française de 1867.

Il est superflu de reproduire les débats qui s'engagèrent au sein de la conférence du Caire sur cette question capitale, car après de longues explications, provoquées surtout par les délégués français, l'unanimité s'établit sur la nécessité de soumettre à un tribunal unique aussi bien les contestations élevées entre étrangers et indigènes que les contestations nées entre étrangers de nationalités différentes. Avec la même unanimité, la conférence reconnut que l'exécution des sentences devait être confiée à ce tribunal unique, sans qu'aucun pouvoir administratif, consulaire ou local pût y mettre obstacle. De plus, après avoir réglé, dans les conditions les plus favorables pour l'intérêt européen, la composition du tribunal, l'institution du jury et les détails de la procédure, elle avait conclu à ce que la réforme s'étendît à la juridiction criminelle et correctionnelle, sous la réserve que le nouveau code pénal égyptien serait approuvé par les différens cabinets, et que cette portion si importante de la réforme pourrait n'être mise en vigueur qu'un an après l'établissement de la juridiction civile et commerciale. Ce qu'il importe de constater, au point de vue de la France, c'est que dans tout le cours de ce débat nos délégués se montrèrent les plus défians, les plus exigeans, les plus soucieux d'obtenir des garanties, et qu'ils durent se laisser convaincre non-seulement par l'empressement avec lequel Nubar-Pacha donnait satisfaction à leurs demandes, mais encore par le sentiment unanime de leurs collègues d'Angleterre, d'Italie, de Russie, etc., qui n'étaient pas moins désireux de protéger contre les périls éventuels de la réforme l'intérêt de leurs nationaux.

La commission du Caire n'était qu'une commission d'étude, elle ne pouvait engager les gouvernemens qui s'y étaient fait représenter et qui avaient réservé leur décision; mais ses avis, rendus à l'unanimité, avaient une portée considérable, et le khédive, après avoir obtenu l'assentiment nécessaire de la Porte, ne manqua pas de se prévaloir des conclusions de la conférence internationale pour traiter définitivement avec les différens cabinets. Avant de répondre à ces dernières propositions, le gouvernement français crut devoir les soumettre à l'examen d'une seconde commission de diplomates et

de légistes, qui, réunie au commencement de 1870, passa en revue chacun des points qui avaient été étudiés au Caire, adopta la plupart des propositions, en modifia quelques-unes, mais repoussa absolument l'extension de la réforme aux matières pénales. Il lui parut imprudent de confier à un tribunal non encore éprouvé le jugement des affaires qui intéressaient la liberté et l'honneur de nos nationaux. Les autres cabinets exprimèrent le même avis, et le gouvernement égyptien dut renoncer à cette partie de la réforme. Finalement le représentant du khédive, Nubar-Pacha, s'entendit avec la France et avec les divers états pour la rédaction d'un projet qui réalisait, dans la mesure convenable et prudente, la constitution d'un régime judiciaire en Égypte. C'était le projet *français*, et il méritait bien ce nom, car, ainsi qu'on a pu en juger par le récit de ces négociations, c'était la France qui avait pris la plus grande part aux études préparatoires; c'était elle qui, tout en témoignant de son bon vouloir pour les intentions éclairées du khédive, avait fait écarter ou modérer les innovations trop promptes, et qui avait le plus contribué à rendre la réforme possible et pratique en la dégageant de ce qu'elle contenait de trop hasardeux.

Survint la guerre de 1870. Quand une grande nation est frappée, le vide se fait autour d'elle, nous ne le savons que trop, et elle éprouve, même dans les questions qui paraissent être d'intérêt secondaire, la diminution de son prestige. Le gouvernement français vit donc avec plus de regret que de surprise le ministre du khédive essayer de substituer au projet français le plan de réforme qui avait été approuvé par la commission internationale du Caire. Des démarches étaient faites dans ce sens à Constantinople et auprès des autres cabinets; peut-être auraient-elles abouti, si, dans le courant de 1872, notre gouvernement, qui avait cependant par ailleurs tant de graves soucis, ne s'était interposé en temps utile. Invoquant l'avis de la commission du Caire, Nubar-Pacha désirait surtout investir les nouveaux tribunaux de la juridiction pénale, qui avait été péremptoirement repoussée par la commission française de 1870; il consentait à ce que l'établissement de cette juridiction pour les crimes et délits ordinaires fût ajourné pendant un an, mais il le réclamait immédiatement pour les crimes et délits commis contre les magistrats ou officiers de justice dans l'exercice ou à l'occasion de leurs fonctions, ou pour ceux qui leur seraient imputés en leur qualité de magistrats. Afin de faire prévaloir ce retour aux propositions primitives en matière pénale, Nubar-Pacha demanda qu'une conférence fût ouverte à Constantinople entre les ambassadeurs des puissances, et, sur ce terrain nouveau, qu'il comptait devoir lui être favorable avec l'appui du gouvernement ottoman, il insista très énergiquement sur la nécessité de reconnaître comme un droit pour

l'Égypte, comme un principe de la réforme, la juridiction criminelle : d'après sa déclaration rapportée dans une dépêche de M. le comte de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople, « l'opinion du khédive était si formelle à cet égard qu'il était disposé à renoncer à tout le système, malgré les avantages reconnus, plutôt que de céder sur ce point... » En même temps M. de Vogüé informait le ministre des affaires étrangères, M. de Rémusat, que la plupart des ambassadeurs, ébranlés par les argumens du ministre égyptien et désarmés par les concessions qui étaient offertes sous le rapport de la procédure, ne paraissaient plus éloignés de se rallier aux propositions du khédive.

Cependant quelques-uns des cabinets intéressés jugèrent plus prudent de s'associer à la résistance que le gouvernement français continuait d'opposer aux prétentions de Nubar-Pacha. Les cabinets de Londres et de Vienne, puis le cabinet de Saint-Pétersbourg firent cause commune avec celui de Versailles, et l'on en vint, après de nombreux pourparlers, à restreindre la juridiction criminelle des tribunaux égyptiens aux seuls cas où il y aurait lieu de réprimer les crimes ou délits commis contre les magistrats et contre l'exécution de leurs sentences, ainsi du reste que le prescrivent la plupart des codes européens. Une commission spéciale, composée des délégués de onze puissances, fut chargée de définir la nature et les différentes catégories de ces crimes ou délits, de déterminer l'échelle des peines et de tracer la procédure pour ces procès exceptionnels. Les travaux de cette commission, qui ne tint pas moins de sept longues séances, sont consignés dans un rapport du 15 février 1873 : ils paraissaient devoir être le dernier mot de ces négociations si prolongées, et Nubar-Pacha, en adressant le 24 février à chacun des ambassadeurs le texte du règlement relatif à la réforme judiciaire en Égypte, put espérer que l'œuvre commencée en 1867, poursuivie avec tant de persévérance par le khédive et débattue si vivement, allait être achevée.

Tout n'était pas fini cependant. Attentif à ne rien signer qui pût laisser indécises les limites de la juridiction pénale et à n'omettre aucune des garanties qu'il jugeait nécessaires, le gouvernement français crut devoir signaler dans le texte du règlement divers points qui lui paraissaient sujets à explication ou même à révision. Les ministres des affaires étrangères, M. le duc de Broglie, puis M. le duc Decazes, fidèles aux traditions de prudence qui avaient inspiré la correspondance de M. de Rémusat, discutèrent encore, notamment pour que les déclarations de faillite demeurassent dans les attributions des tribunaux consulaires au même titre que toutes les causes intéressant le statut personnel. Cette continuation des débats présentait les plus grandes difficultés, l'Angleterre, l'Alle-

magne, l'Italie, l'Autriche, les États-Unis, ayant dans le courant de 1873 donné leur adhésion au dernier projet de Constantinople, et la France restant seule à produire encore des objections, ce qui lui créait aux yeux de tous les cabinets une situation des plus fâcheuses. Il semblait que le cabinet de Versailles s'ingéniât à retarder par d'importunes exigences l'accomplissement de la réforme, et il y avait à craindre que, fort de l'assentiment des autres puissances, le khédive ne se crût autorisé à passer outre. Les efforts persévérans de M. le duc Decazes, dans ces négociations complémentaires qui se poursuivirent à Alexandrie et au Caire par l'entremise de M. le marquis de Cazaux, chargé d'affaires en Égypte, furent néanmoins récompensés par l'obtention de clauses importantes qui devaient profiter à toute la colonie européenne et maintenir l'honorable renom de la diplomatie française en Orient. Le 15 novembre 1874, M. de Cazaux signa avec Chérif-Pacha, ministre de la justice, l'acte concernant la réforme judiciaire, amendé dans plusieurs de ses dispositions, ainsi qu'un procès-verbal qui contenait les conditions nouvelles. Il était convenu que ces documens seraient soumis à l'approbation de l'assemblée nationale. Le projet de loi a été dès le mois de décembre présenté à l'assemblée, dont la décision, après tant de délais et à la suite d'études si approfondies, est impatiemment attendue.

Voici, d'après l'exposé des motifs du projet de loi, le résumé de l'organisation judiciaire qu'il s'agit d'instituer en Égypte : « Il y aura trois tribunaux de première instance, à Alexandrie, au Caire et à Zagazig, et une cour d'appel à Alexandrie. Chaque tribunal sera composé de sept juges, quatre étrangers et trois indigènes; la cour sera composée de onze magistrats, quatre indigènes et sept étrangers. La présidence appartiendra de droit à un magistrat étranger; en outre on établira un roulement qui facilitera autant que possible, dans chaque chambre devant laquelle sera appelé un procès mixte, la présence d'un magistrat appartenant à la nationalité de l'étranger en cause. Les magistrats étrangers ne seront choisis qu'avec le concours de leurs gouvernemens respectifs. La part assurée à la France comprend un conseiller à la cour d'appel, un juge au tribunal du Caire et un membre du parquet : dans le cas où une seconde chambre serait créée dans l'un des tribunaux du Caire ou de Zagazig, un autre membre du ministère public serait choisi parmi les magistrats français. — La compétence de la nouvelle juridiction s'étendra aux contestations mixtes en matière civile ou commerciale, sauf les questions intéressant le statut personnel des étrangers. A cette juridiction appartiendra également la connaissance de tout litige en matière immobilière, même entre étrangers seuls. En matière pénale, la compétence ne comprend que les contraventions

de simple police; le juge de ces contraventions, si elles sont à la charge d'un étranger, ne pourra être qu'un magistrat étranger : exceptionnellement les nouveaux tribunaux peuvent connaître des crimes ou délits commis par ou contre leurs membres dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de l'exécution de leurs sentences. Dans ces cas spéciaux, la chambre du conseil et le tribunal correctionnel sont composés de trois juges, dont deux étrangers et un indigène, et de quatre assesseurs étrangers, dont deux de la nationalité du prévenu. A la cour d'assises siégeront trois conseillers, deux étrangers et un indigène; les douze jurés seront étrangers, dont moitié de la nationalité de l'inculpé ou de la nationalité que celui-ci désignera. En cas de doute sur la compétence respective de la juridiction mixte et de la juridiction consulaire, le conflit sera déféré à une commission arbitrale composée de deux magistrats désignés par le président de la cour d'appel et de deux consuls choisis par le consul intéressé. » Les codes égyptiens destinés à être appliqués par les tribunaux mixtes seront soumis à l'examen des puissances. La convention aura une durée de cinq ans pendant laquelle aucun changement ne pourra y être apporté. A l'expiration de ce délai, il sera loisible aux puissances, soit de recourir à l'ancien ordre de choses, soit d'étudier d'autres combinaisons.

Telle est, dans ses principes généraux, et sans tenir compte des points de détail et d'exécution, qui ont cependant leur importance, la constitution judiciaire que le khédive se propose de mettre en vigueur. Il suffit d'une simple lecture pour reconnaître avec quel soin les négociateurs européens ont accumulé les garanties au profit de leurs nationaux. D'après la composition des tribunaux, on croirait qu'il s'agit de créer en Égypte des cours de justice européenne plutôt que d'organiser une justice égyptienne. Cette mesure n'en a pas moins été l'objet de violentes critiques. La question est en effet des plus délicates, elle est réellement controversable, puisque les gouvernemens européens ont si longtemps hésité à la résoudre, et qu'ils ont seulement consenti à une solution provisoire. L'excès même des garanties qui ont été réclamées atteste la gravité des intérêts engagés ainsi que les scrupules des négociateurs. Il convient d'examiner les critiques auxquelles ces traités ont donné lieu et d'apprécier si elles sont de nature à prévaloir contre la réforme.

III.

Il n'y a plus à discuter l'objection qui se fonde sur la violation prétendue des capitulations. Nous avons déjà expliqué comment ces anciens actes demeurent intacts au point de vue européen. Il ne s'agit que de modifier le droit coutumier de l'Égypte, et de substituer à des

usages locaux un régime qui, après de longues études, a paru mieux approprié aux intérêts de tous les justiciables. Si l'on voulait s'attacher exclusivement au texte littéral des capitulations, on découvrirait dans le nouveau régime une dérogation, une seule, qui consiste dans la suppression de la présence obligatoire du drogman devant les tribunaux indigènes lorsqu'un Européen est en cause. Les capitulations contiennent cette garantie, qui était indispensable lorsque l'Européen avait à répondre au cadi; mais dorénavant le justiciable étranger est assuré d'avoir parmi ses juges un magistrat de sa nationalité, lequel sera pour lui un protecteur naturel, un témoin plus autorisé que ne pouvait l'être le drogman. La garantie n'est donc pas détruite, elle est simplement déplacée et transformée à l'avantage des plaideurs étrangers.

Les autres objections sont assurément plus sérieuses. Dès que l'on eut connaissance des projets de réforme, un grand nombre de négocians européens déclarèrent qu'ils n'entendaient pas être distraits de leurs juges naturels, c'est-à-dire de la juridiction consulaire, et surtout qu'ils ne voulaient pas être livrés à la justice égyptienne. Cette justice les effrayait. Il leur semblait inadmissible que des magistrats habitués à appliquer la loi du Coran, — qui érige en principe la haine de l'infidèle, — fussent appelés à décider de l'honneur et de la fortune des chrétiens. Il y avait là un obstacle infranchissable élevé par la religion et par les mœurs. En outre, à supposer que ces magistrats pussent se dégager du fanatisme musulman, ils seraient encore incapables de rendre la justice, car ils ignoraient complétement les lois européennes sur lesquelles doivent être calqués les nouveaux codes, et il était permis de craindre qu'ils n'introduisissent dans le prétoire les habitudes de corruption et de vénalité qui ont cours dans l'administration des pays turcs. Les réclamations que les étrangers auraient à présenter contre le khédive étant détournées de la voie diplomatique et déférées aux tribunaux mixtes, quelles garanties d'indépendance pouvaient offrir des magistrats jugeant les procès où leur souverain, un souverain absolu, serait directement intéressé? Le khédive est agriculteur, manufacturier, commerçant; les opérations de son domaine privé le mettent en rapport avec tous les marchés, il passe chaque jour des contrats : ce souverain trafique, vend, achète, emprunte. Il sera le plus gros plaideur de l'Égypte. On s'inquiétait donc à la pensée qu'il aurait pour juges ses propres sujets. En vain les promoteurs de la réforme essayaient-ils de calmer ces appréhensions en faisant ressortir la prépondérance numérique de l'élément européen dans la composition des tribunaux mixtes, le choix des magistrats étrangers désignés par les gouvernemens intéressés, le soin minutieux avec lequel on avait pourvu à l'application des codes et

aux formalités de la procédure. Les opposans répondaient que les garanties seraient illusoires, que les magistrats recrutés à l'étranger qui consentiraient à venir siéger à côté des juges égyptiens ne seraient probablement pas des meilleurs, et qu'ils pourraient bien se gâter au contact dans un pays où les scrupules sont faibles et les tentations si grandes.

Ces objections, qu'il est nécessaire de reproduire dans leur crudité, n'avaient pas échappé à la prudence des cabinets. Tout en faisant la part d'une exagération manifeste, les négociateurs européens et Nubar-Pacha lui-même avaient compris les risques de cette réforme ainsi que la responsabilité qu'ils encouraient aux yeux de la colonie étrangère. Aurait-on discuté si longtemps, avec une opiniâtreté si tenace, se serait-on borné à une mesure temporaire et provisoire, si l'on n'avait pas eu égard aux difficultés extrêmes du problème? Et d'un autre côté les cabinets européens se seraient-ils unanimement concertés, s'ils n'avaient pensé qu'un intérêt supérieur recommandait cet essai de réforme, et que, parmi les pays du Levant, l'Égypte offrait le terrain le plus favorable pour l'expérience que l'on se décide à tenter?

L'Égypte a, dans les temps anciens, atteint le plus haut degré de prospérité, grâce à la fécondité de son sol et à l'industrie des colons étrangers, qui étaient venus s'y établir. Cette prospérité, disparue sous la domination turque, peut renaître aujourd'hui à l'aide des mêmes élémens. Chaque année voit s'accroître le chiffre des résidens étrangers. Depuis Méhémet-Ali, les pachas se sont fait une règle d'encourager l'immigration européenne et d'associer leurs intérêts à ceux de l'Occident. Le patronage accordé à la compagnie du canal de Suez peut être considéré comme la manifestation la plus éclatante de cette politique qui a fait de l'Égypte la grande route de l'Inde et le marché le plus actif entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Les progrès accomplis sous le gouvernement du khédive Ismaïl ont été des plus rapides. De 63 millions de francs en 1863, l'exportation des produits du sol, céréales, coton, sucre,etc., s'est élevée à plus de 300 millions; l'importation atteint près de 170 millions. On compte en Égypte 2,000 kilomètres de chemin de fer et 6,500 kilomètres de lignes télégraphiques. Les travaux publics ont reçu une vigoureuse impulsion; les travaux du port d'Alexandrie, qui sont en cours d'exécution, doivent coûter 50 millions, et ceux du port de Suez, confiés à une entreprise française, plus de 30 millions. Le khédive n'a pas eu moins de souci du progrès intellectuel. Le budget de l'instruction publique, successivement augmenté, dépasse 2 millions de francs, et l'enseignement primaire est donné à près de 100,000 enfans, alors que, sous Méhémet-Ali, ce chiffre n'excédait

pas 3,000 (1). Il ne s'ensuit pas que la civilisation chrétienne ait déjà conquis l'Égypte, la foi musulmane règne encore dans ce pays; mais il est permis de dire que nulle part ailleurs en Orient le champ n'est ouvert plus libéralement à l'action européenne; nulle part l'étranger, le colon n'est mieux accueilli. Il s'est créé dans plusieurs villes des entreprises considérables; il s'y est fait de grandes fortunes. En un mot, l'Égypte est aujourd'hui plus européenne que turque, et le développement de sa prospérité profite à toutes les nations.

Le khédive est le premier intéressé à ce que les progrès inaugurés par ses prédécesseurs et continués sous son règne ne soient pas mis en péril. Plus on le dit puissant et absolu, plus il aura de force pour surmonter les obstacles que l'on redoute, pour réformer son administration et pour établir solidement la constitution judiciaire que l'on regarde avec raison comme la clé de voûte du nouveau système. Le choix des magistrats indigènes lui appartient. Est-on autorisé à supposer que parmi ses fonctionnaires, dont quelques-uns, élevés dans les capitales d'Europe, sont très familiarisés avec nos mœurs, nos coutumes et nos intérêts, il ne trouvera point à nommer les magistrats, au nombre de dix seulement, qui devront siéger à la cour d'appel et dans les trois tribunaux, à côté et sous la présidence des juges désignés par les gouvernemens étrangers? — Le khédive, ajoute-t-on, est mêlé à toutes les affaires, et il voudra gagner tous les procès. S'il en était ainsi, l'on peut affirmer qu'il ferait un maladroit calcul, car, pour la satisfaction d'obtenir gain de cause dans des litiges d'un ordre secondaire, il s'exposerait à perdre le grand procès qu'il plaide depuis huit ans devant l'Europe, afin de mériter, pour le bien de son pays et pour l'honneur de son gouvernement, la participation de l'Égypte aux devoirs comme aux avantages des peuples civilisés. Pourquoi ne pas espérer au contraire qu'il aimera mieux s'incliner devant une décision de la justice que de céder, comme il a dû le faire souvent, aux sollicitations ou aux exigences des consuls, et qu'il voudra donner à ses sujets l'exemple du respect pour les tribunaux qu'il aura lui-même institués? Enfin cette intervention, désormais nécessaire, de la justice dans les intérêts privés du souverain aura peut-être pour conséquence de convaincre le khédive que sa place n'est pas au banc des plaideurs, qu'il ne lui convient pas plus de gagner que de perdre tant de procès, et qu'il doit peu à peu se retirer des affaires. Quand il s'agissait de tout commencer dans un pays où il

(1) Le Bureau central de statistique, placé sous la direction de Regny-Bey, a publié en 1873, pour l'exposition universelle de Vienne, un volume qui contient les renseignemens les plus complets sur la condition morale et matérielle de l'Égypte.

n'y avait rien, de tenter les expériences agricoles, d'ouvrir les premières manufactures, d'introduire les machines, de créer les voies pour le transport et l'échange des produits, on pouvait admettre que le souverain se fît agriculteur, industriel, négociant et subrécargue. Aujourd'hui que l'Égypte est pour ainsi dire mise en train et que la colonie européenne suffirait, à défaut des indigènes, pour entretenir le mouvement général du travail et des transactions, ce rôle de factotum n'a plus de raison d'être, il est sans dignité pour le souverain, sans utilité pour le pays, il est devenu contraire à toutes les règles d'un bon gouvernement. Si la réforme judiciaire amène la réforme économique, ce ne sera pas le moindre des services qu'elle aura rendus à l'Égypte, à la colonie étrangère et au khédive.

Quant à la résistance inflexible, intraitable que l'on s'attend à rencontrer dans le Coran et qui serait la pierre d'achoppement de la réforme judiciaire, il est impossible, pour quiconque a vu l'Orient, de n'en pas tenir compte; mais il faut se défendre contre l'exagération, et avant tout ne point évoquer un adversaire que le projet de réforme a eu soin de laisser à l'écart. Les procès devant les nouveaux tribunaux égyptiens seront jugés d'après un code approuvé par les puissances chrétiennes et selon les usages des Francs. La loi de Mahomet demeurera comme non avenue. Craint-on cependant que, malgré l'entourage de leurs collègues européens, les magistrats indigènes ne se laissent inspirer par les doctrines du prophète? Il est permis de se rassurer en observant que déjà fonctionnent ailleurs des tribunaux où les docteurs musulmans siégent avec des juges chrétiens, et que la justice y est convenablement rendue. L'expérience a été faite en Algérie dans des conditions analogues. La France a respecté la foi des sujets que lui a donnés la conquête, et elle a institué auprès de certains tribunaux un conseil du droit musulman qui est appelé à donner son avis dans les litiges indigènes où sont engagées des questions d'état ou de religion. Ce conseil ne juge que d'après le Coran. Or le Coran, aussi bien que tout autre code, est sujet aux interprétations des légistes; il n'a pas l'inflexibilité qu'on lui suppose, et il arrive souvent qu'il inspire les décisions les plus diverses. Nos magistrats, qui ne cherchent pas à peser sur les avis des conseils indigènes, ont pourtant remarqué dans certains cas l'influence que le voisinage de la loi française peut exercer sur la jurisprudence musulmane. Voici un exemple très curieux qui a été cité par l'un de nos plus éminens magistrats consulté à l'occasion de la réforme égyptienne. « D'après le Coran, le temps de la gestation de la femme n'est pas fixé et peut, suivant certains passages et certains commentateurs, durer jusqu'à sept

ans. On comprend les difficultés insurmontables qu'une pareille législation peut apporter dans les questions de légitimité. Une question de ce genre s'étant présentée en appel et ayant été déférée au conseil du droit musulman, un membre finit par trouver dans les textes innombrables du Coran et de ses commentateurs un texte formel disant ou permettant de dire absolument comme la loi française, et fixant à neuf mois la gestation de la femme; ce qui fut aussitôt et définitivement admis par la jurisprudence musulmane, puisque c'était écrit dans le Coran. » D'autres exemples prouveraient sans doute que l'interprétation de la loi du prophète peut se ressentir des relations établies entre les docteurs musulmans et les juges chrétiens. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi en Égypte, au milieu d'une population très mêlée, que la diversité des religions rend généralement tolérante, et sous un gouvernement qui accueille volontiers les idées européennes? La réforme judiciaire ne détachera point les Turcs du respect qu'ils portent au Coran, les Turcs resteront toujours Turcs; mais on ne saurait absolument repousser l'espoir, si faible qu'il soit, d'une sorte de transaction qui rendra plus facile le contact des deux races, et favorisera davantage l'établissement des Européens dans les pays orientaux. C'est tout ce que l'on doit souhaiter pour le moment; cela suffit à la satisfaction des intérêts matériels qui ont acquis une importance si considérable, et peut conduire au progrès intellectuel et moral d'une contrée qui semble désireuse de s'ouvrir à la civilisation européenne.

Tous les cabinets ont accepté l'essai du plan de réforme. Le gouvernement français, pénétré des devoirs que lui trace la politique traditionnelle de notre pays en Orient, n'a donné son assentiment que le dernier, après avoir obtenu un surcroît de garanties et sur l'avis d'une commission spéciale dans laquelle étaient représentés les ministères de la justice et des affaires étrangères. Cette commission, réunie en mai 1874, n'avait plus à reprendre la discussion détaillée du projet, comme l'avaient fait les commissions françaises de 1867 et de 1870, la conférence internationale du Caire en 1869, les conférences diplomatiques de Constantinople en 1873; elle avait à se prononcer sur le point de savoir si, en présence de l'adhésion des autres cabinets, notre gouvernement pouvait tenter utilement de nouveaux efforts pour faire prévaloir son insistance sur certaines questions spéciales, et s'il devait, en l'état des choses, accepter ou refuser définitivement le régime qui était sorti de si laborieuses négociations. L'avis de la commission fut presque unanime, et il n'en pouvait être autrement, car l'acceptation par la France était forcée du moment que l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, les États-Unis, etc., supprimant leurs tribunaux consulaires,

concouraient à l'organisation des tribunaux égyptiens. Nos nationaux, se présentant comme demandeurs devant les consulats étrangers, se seraient heurtés contre une déclaration d'incompétence, et ils eussent été renvoyés à se pourvoir devant la juridiction mixte. Nous ne pouvions absolument pas demeurer dans l'isolement judiciaire : les Français établis en Égypte auraient été privés des moyens de faire juger leurs procès; leurs transactions de toute nature auraient été compromises, personne n'aurait voulu contracter avec eux, ni le gouvernement, ni les indigènes, ni les étrangers, s'ils n'avaient consenti au préalable à soumettre les litiges aux nouveaux tribunaux. C'est ce qu'avait compris la majorité des Français établis en Égypte. Dès 1873 et en 1874, le consulat général d'Alexandrie et le ministère des affaires étrangères ont reçu de nombreuses pétitions, par lesquelles nos résidens sollicitaient l'adoption et l'application immédiates de la réforme. Parmi les plus empressés à demander l'organisation du nouveau régime judiciaire, on remarque le directeur de la compagnie du canal de Suez, M. de Lesseps, qui représente au plus haut degré la colonie française en Égypte, qui connaît bien le pays et que l'on calomnierait, si l'on supposait un seul instant qu'il a pu subordonner aux intérêts particuliers de son entreprise l'intérêt de sa patrie en Orient. A ses instances se joignent celles des organes les plus autorisés du commerce français, et l'opinion désintéressée, réfléchie, de notre consul-général à Alexandrie.

Il appartient à l'assemblée nationale de juger la question en dernier ressort. Au point où en sont les choses, sa décision ne saurait faire doute. Il n'est point possible que la France se tienne en dehors de l'opinion européenne, ni qu'elle s'oppose à un essai de réforme qui mérite à tous égards d'être tenté et encouragé. Elle y perdrait, dans son isolement, l'influence considérable qu'elle s'est acquise en Égypte, et le prestige qu'il lui importe de conserver dans les contrées de l'Orient. Elle doit au contraire aider de tout son pouvoir au succès de cette réforme, qui est une œuvre de progrès. S'il y a quelques risques à courir, et nous ne les avons pas dissimulés, la vigilance des consuls saura y pourvoir, et ils ne seraient point d'ailleurs de longue durée, puisque le traité n'est conclu que pour cinq ans. Si l'expérience réussit, quel avantage non-seulement pour l'Égypte, mais encore pour l'Europe, et surtout pour la France, que tant de liens politiques, commerciaux, financiers, unissent à l'Égypte! Dans ces conditions, l'hésitation serait une faute que l'assemblée nationale ne voudra pas commettre.

C. Lavollée.

FROISSART RESTITUÉ

D'APRÈS LES MANUSCRITS DANS UNE ÉDITION NOUVELLE (1).

La Société de l'histoire de France, à qui nous devons depuis quarante ans tant d'importantes publications, ne se propose pas seulement de mettre au jour les documens inconnus qui intéressent le passé de notre pays, elle cherche aussi à donner des éditions nouvelles et meilleures de nos anciens historiens. A ce titre, Froissart ne pouvait pas lui échapper : aucun n'a été jusqu'ici plus maltraité des éditeurs. Le grand chroniqueur du XIVe siècle, celui qui a raconté nos premières luttes nationales contre l'étranger, et en qui revit toute une époque, n'a été encore publié que d'une manière très imparfaite. On l'admire, on s'en sert, on le cite partout, et l'on n'a de ses œuvres que des copies défigurées.

Ce n'est pas que des efforts sérieux n'aient été tentés de nos jours pour le faire enfin connaître tel qu'il est. En France, en Angleterre, en Belgique (ces trois pays à la fois sont intéressés dans son histoire), on s'est souvent occupé de lui. Beaucoup de savans ont rêvé toute leur vie d'attacher leur nom à une édition définitive de ses *Chroniques :* le plus grand nombre a reculé devant la difficulté de la tâche; quelques-uns l'ont essayé avec des succès divers, mais sans y réussir jamais entièrement. Leur peine n'a pourtant pas été tout à fait perdue : il était difficile que ce travail commun de trois nations différentes autour d'un grand historien n'eût aucun résultat. On a éclairci des points obscurs, redressé des erreurs, fait des découvertes importantes. Si le monument définitif n'a pas été encore construit, on peut dire que les alentours du terrain sont aplanis et déblayés, et que la place pour le bâtir est prête. La Société de l'histoire de France a jugé qu'après ces travaux préliminaires le

(1) *Les Chroniques de Froissart,* publiées pour la Société de l'histoire de France, par M. Siméon Luce, Paris 1868-1874.

moment était venu d'aborder la publication des *Chroniques*, et d'en donner enfin un texte exact et complet. Elle s'est adressée à un jeune savant, M. Siméon Luce, qui s'était fait connaître par des travaux approfondis sur le XIVe siècle et à qui les temps dont Froissart fait l'histoire étaient familiers. M. Luce s'est mis résolûment à l'ouvrage; les événemens terribles que nous avons traversés n'ont point interrompu son travail, et les cinq volumes qu'il a publiés coup sur coup en six ans nous permettent déjà de juger ce que sera l'œuvre entière, et ce que Froissart doit gagner à cette édition nouvelle de ses *Chroniques*.

I.

C'est toujours une entreprise délicate, et qui demande une critique exercée, que d'arrêter le texte des anciens auteurs, mais pour Froissart le travail est beaucoup plus difficile que pour les autres. On sait qu'il a passé quarante ans de sa vie à refaire sans cesse ses *Chroniques*. Dans son existence aventureuse, il a visité toutes les cours, séjourné dans tous les châteaux, écoutant les récits les plus opposés, subissant des influences contraires, et modifiant à chaque fois son œuvre au gré de ses nouveaux amis. Nous en possédons des exemplaires qui diffèrent tellement entre eux qu'on est vraiment tenté de se demander s'ils viennent du même écrivain. Auquel convient-il de donner la préférence quand on veut publier l'ouvrage? Comment se décider parmi cette embarrassante variété? Où trouver le Froissart véritable entre tous ces Froissarts différens? C'est la première question que se posent les éditeurs des *Chroniques;* c'est aussi le premier écueil auquel ils échouent d'ordinaire. Beaucoup d'entre eux n'ont même pas pris la peine de se faire un système arrêté, et se sont laissé tout à fait conduire par le hasard. Ils passent sans aucune raison d'un manuscrit à l'autre, et puisent à la fois à toutes les sources. Uniquement préoccupés de choisir partout les tableaux les plus agréables, ils mêlent et confondent toutes ces retouches successives, et ne se font aucun scrupule de nous présenter dans le même cadre des récits d'époques et d'inspirations différentes.

M. Luce n'a pas procédé de la même manière; ce qui le distingue au contraire de ses prédécesseurs et caractérise son travail, c'est qu'il a suivi partout une méthode rigoureuse et scientifique. Cette méthode est celle même que les philologues appliquent tous les jours aux écrivains grecs et latins, et qui a permis depuis cinquante ans d'en donner de bien meilleures éditions. Comme elle fait honneur à la critique de notre époque et qu'elle a eu les résul-

tats les plus importans pour le progrès des études antiques, je demande la permission aux lecteurs de leur dire rapidement en quoi elle consiste.

Lorsqu'après la découverte de l'imprimerie on se mit en mesure de publier les auteurs anciens qui ne s'étaient conservés jusque-là que par des copies manuscrites, on ne commença pas par se demander quelle était la meilleure manière et la plus légitime d'en constituer le texte. On avait hâte de faire jouir tout le monde de ces trésors cachés; on voulait aller vite, supprimer les travaux préliminaires et prendre la voie qui semblait la plus simple. Les savans les plus scrupuleux se contentaient de réunir le plus de manuscrits possible et de les corriger les uns par les autres. Ils ne s'occupaient pas d'en chercher la provenance, et les regardaient comme ayant tous à peu près la même valeur. Ils notaient avec soin les différences qui se rencontraient entre eux et se décidaient pour la leçon qui paraissait la plus vraisemblable et la plus naturelle (1), sans se mettre trop en souci de la source à laquelle ils l'avaient puisée. On arrivait ainsi à se faire un texte clair, sensé, courant, aisé à saisir, agréable à lire, et c'est tout ce qu'on demandait alors. Pour les gens de la renaissance, l'antiquité n'était pas une chose morte qu'on devait respectueusement conserver, qu'il fallait reproduire comme elle était, et sans se permettre d'y rien changer. Ils voulaient s'en servir, la faire entrer dans leur existence. Ils s'appliquaient les conseils de ses moralistes, les principes de ses philosophes; Platon, Sénèque, Cicéron, remplaçaient d'un coup ces théologiens, ces compilateurs, ces grammairiens qu'on avait lus et commentés pendant tout le moyen âge, et devenaient les maîtres de la vie. Il fallait donc qu'avant tout on pût les comprendre. On voulait que l'antiquité devînt pour tous d'un accès facile et d'un usage commode, qu'elle fût pour ainsi dire moderne et vivante, et il faut avouer qu'on y a merveilleusement réussi.

Les besoins sont changés aujourd'hui, et nous étudions le passé dans un autre esprit. Nous souhaitons que l'antiquité reste antique, nous tenons à la connaître telle qu'elle est; il nous déplairait qu'on changeât les anciens écrivains, même pour nous les faire mieux comprendre; nous voulons qu'on nous en donne un texte exact et qui se rapproche le plus possible de celui que l'auteur avait publié lui-même. Voici la méthode qu'on suit pour y parvenir. On ne se

(1) Souvent même la plus claire ne paraissait pas l'être assez, et l'on n'hésitait pas à la modifier pour la rendre plus claire encore ou plus élégante. Jamais savans n'ont été plus audacieux, plus féconds en restitutions téméraires que ceux du xve et du xvie siècle. Scaliger surtout est une merveille en ce genre, et dans le *Lucrèce* de Lambin, qui a fait autorité jusqu'à nos jours, il entre presque autant de Lambin que de Lucrèce.

contente plus de réunir un grand nombre de manuscrits, on les étudie avant de s'en servir, on les compare entre eux, et l'on cherche à les classer. On n'a pas de peine à s'apercevoir, quand on les regarde de près, qu'ils n'ont pas été tous copiés les uns sur les autres, et qu'ils procèdent de rédactions, ou, comme on dit, de recensions différentes. A diverses époques de l'antiquité, le texte des grands écrivains a été remanié (1); des professeurs de rhétorique ou de grammaire, obéissant aux ordres d'un grand seigneur qui les protégeait, ou aux désirs du public, se sont chargés d'en faire des éditions nouvelles, dont on tirait aussitôt un nombre considérable de copies, et qui se trouvent reproduites avec beaucoup d'altérations dans quelques-uns des manuscrits que nous avons conservés. Le premier travail d'un éditeur moderne doit être de chercher à laquelle de ces rédactions se rattachent les manuscrits qu'il consulte. Selon qu'ils s'écartent ou se rapprochent les uns des autres, il les groupe en familles distinctes, qui proviennent de sources différentes, et dont chacune emprunte son importance à la valeur même de la rédaction qu'elle reproduit. Il peut donc se faire qu'un manuscrit, souvent médiocre et fautif, d'une très basse époque, mérite d'être préféré à tous les autres, parce qu'il représente pour nous une recension plus ancienne et meilleure, et qu'il nous permet de nous en faire quelque idée. Une fois qu'on est fixé sur celui qui doit être le fond de l'édition qu'on prépare, le plus fort du travail est fait. A la vérité, il reste à dégager le texte véritable des erreurs sans nombre qui le défigurent, mais on y arrive assez sûrement aujourd'hui : on peut dire que c'est devenu de nos jours l'objet d'une véritable science, qui a ses principes, ses procédés, ses règles, et qu'on a fait entrer la méthode dans ce qui n'était jusqu'ici qu'une divination. On n'a pas seulement appris à distinguer dans les manuscrits les bonnes leçons qu'ils renferment, on sait tirer profit des fautes dont les meilleurs ne sont pas exempts. Sous les altérations de tout genre que leur ont fait subir les copistes ignorans et les correcteurs maladroits, on retrouve et l'on distingue la copie primitive d'où ils dérivent. Quoiqu'elle soit perdue quelquefois depuis plus de mille ans, un philologue habile reconnaît à certains indices comment elle était faite; il vous dira si elle était bien ou mal écrite et en quels caractères; il sait de combien de lignes se composait

(1) Il l'a été surtout au IVe siècle. A ce moment, les patriciens de Rome, restés païens, s'occupaient avec ardeur des grands écrivains, dont ils étaient fiers. Étudier Cicéron et Virgile, répandre leurs ouvrages, en donner des éditions plus correctes pouvait paraître une manifestation anti-chrétienne. Sur les plus anciens manuscrits d'Horace, on lit le nom du consulaire Vettius Agorius Mavortius, qui nous dit « qu'il a corrigé comme il a pu cet exemplaire avec l'aide de maître Félix, professeur d'éloquence à Rome. »

chaque page, et le nombre de lettres que chaque ligne contenait. On dirait vraiment qu'il la voit, qu'il la feuillète et qu'il n'a qu'à transcrire ce qui s'y trouvait écrit. C'est ainsi qu'on a pu nous donner de Lucrèce, de Plaute, de Juvénal et de tant d'autres grands écrivains des éditions plus exactes, plus fidèles, où l'on s'interdit avec soin les corrections arbitraires, où l'on a moins de souci de rendre le texte aisé à lire que de retrouver autant qu'on peut les expressions véritables de l'auteur, où l'on tient surtout à conserver le tour particulier de sa langue et l'originalité de son génie.

Il est clair que cette méthode convient aux écrivains du moyen âge comme à ceux de l'antiquité. M. Luce s'est bien trouvé de l'appliquer à Froissart. Il a commencé par étudier soigneusement tous les manuscrits qui contiennent le premier livre des *Chroniques*, le plus long des quatre dans lesquels l'auteur a divisé son œuvre immense. Ce travail, poursuivi avec un soin scrupuleux et une infatigable patience, l'a conduit à reconnaître qu'outre les modifications de détail que l'œuvre de Froissart a subies à diverses occasions, il l'avait refondue entièrement trois fois. A trois époques différentes de sa vie, sous des influences souvent contraires, il a repris son histoire depuis les premiers chapitres, pour en changer tout à fait le fond et la forme, l'esprit et les termes, et à chaque fois il l'a répandue dans le public sous sa rédaction nouvelle. Ce premier point établi, il fallait reconnaître à quelle époque chacune de ces rédactions avait été faite et dans quel ordre elles se sont suivies. C'était un travail fort délicat, et le plus savant des éditeurs de Froissart, M. Kervyn de Lettenhove, s'y était lui-même trompé. M. Luce a été plus heureux, et il est parvenu à fixer d'une manière qui semble irréfutable la date de ces trois rédactions.

La première a dû être composée de 1369 à 1373. Froissart revenait alors d'Angleterre, où il avait passé huit ans à la cour de la reine Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III. Il y avait connu et fréquenté Gautier de Mauny, Chandos et le Prince Noir; toute cette chevaleresque noblesse s'était fait un plaisir de le bien accueillir et de lui raconter ses exploits. Il revenait la tête pleine des récits que lui avaient faits les héros de Crécy et de Poitiers. Cette impression ne s'était pas effacée à son retour dans son pays : il y vivait dans la familiarité de Robert de Namur, beau-frère d'Édouard III, qui avait fidèlement servi le roi d'Angleterre dans toutes ses guerres contre les Français, et touchait en récompense une pension de 300 livres sterling sur sa cassette. Froissart l'appelle « son cher seigneur et maître, » et il nous dit que c'est « à sa prière et requeste » qu'il rédigea cette première version de ses *Chroniques*. Faut-il s'étonner qu'elle soit si favorable aux Anglais, et paraisse faite à leur gloire? C'est celle aussi qui s'est le plus répandue et

qui fut reproduite par le plus grand nombre de copies. Elle nous est conservée aujourd'hui dans une cinquantaine de manuscrits. — La seconde est postérieure à l'an 1376, puisque l'auteur y mentionne dès le début la mort du Prince Noir, et elle a été probablement rédigée quelques années plus tard. A ce moment, les circonstances n'étaient plus les mêmes : la fortune était revenue à la France, qui se relevait de ses désastres, grâce à l'épée de Duguesclin et à la sagesse de Charles V. Le souvenir des journées de Crécy et de Poitiers commençait à s'effacer, et l'on ne prévoyait pas Azincourt. De plus Froissart avait changé de protecteur, le clerc de Robert de Namur était devenu le chapelain du comte de Blois. Ce nouveau patron appartenait à l'illustre maison de Châtillon; il était le fils d'un brave chevalier qui s'était fait tuer à Crécy en combattant aux côtés de Philippe de Valois; lui-même avait été prisonnier en Angleterre, et forcé d'aliéner une partie de ses domaines pour recouvrer sa liberté. Auprès de lui, il était naturel que Froissart prît d'autres sentimens que ceux qu'il avait rapportés d'Angleterre une dizaine d'années auparavant. Aussi cette seconde rédaction de ses *Chroniques* est-elle bien plus favorable à la France que la première; elle est représentée pour nous par le manuscrit d'Amiens. — Une troisième fois Froissart recommença son ouvrage, qui, malgré la vogue qu'il obtenait, ne le contentait pas. Malheureusement cette troisième rédaction, où les opinions de l'auteur sont encore une fois modifiées, s'arrête à l'avénement du roi Jean, et M. Luce a fort bien montré pourquoi Froissart ne l'avait pas poussée plus loin; il n'en existe aujourd'hui qu'un seul manuscrit, qui a été trouvé à Rome, dans la bibliothèque du Vatican.

Les manuscrits une fois classés, il restait à s'en servir. Ici se présentait une question fort embarrassante : de quelle manière devait-on mettre les trois rédactions sous les yeux du public? Fallait-il, à la fin de chaque chapitre, placer les unes après les autres les diverses formes du même récit? Ainsi l'avait fait l'académie de Bruxelles dans la belle édition qu'elle a donnée de notre historien; mais cette façon de couper Froissart par morceaux n'aurait guère été du goût des lecteurs français. Elle empêche qu'on ne puisse le lire de suite, et, en présentant successivement trois versions des mêmes faits, elle arrive à un résultat qu'il semblait d'abord difficile d'atteindre : elle rend Froissart ennuyeux. Il fallait donc se décider entre les trois rédactions des *Chroniques*, en choisir résolûment une qu'on installerait à la place d'honneur, sauf à faire connaître les deux autres dans l'appendice. M. Luce a cru devoir préférer la première, et les raisons qu'il donne de son choix semblent fort plausibles. C'est celle qui dès le début fut le plus populaire et dont

nous avons conservé les plus nombreuses copies; les autres n'ont jamais pu la déposséder de la place qu'elle avait conquise du premier coup dans l'estime des contemporains. C'est celle aussi qui a le mieux gardé ses qualités de jeunesse et qu'on lit encore le plus agréablement aujourd'hui. Elle mérite donc la préférence que M. Luce lui accorde; mais à la fin de chaque volume les deux autres versions ont leur tour, et elles y sont intégralement reproduites quand elles présentent avec la première des différences sensibles. Enfin un sommaire très bien fait, où sont réunis tous les détails épars dans les rédactions diverses, nous aide à nous reconnaître au milieu de cette abondance, et nous empêche d'en rien laisser échapper. C'est ainsi que M. Luce trouve le moyen de satisfaire toutes les exigences. Dans le nouveau Froissart qu'il donne au public, les historiens consulteront avec profit le sommaire, qui leur remettra en mémoire tous les incidens des grandes luttes que le chroniqueur a racontées; les lettrés se laisseront charmer par ce récit entraînant qu'ils liront pour la première fois dans un texte scrupuleusement exact et tel que Froissart l'écrivit à son retour d'Angleterre; les curieux seront heureux de comparer le premier jet de son génie avec les changemens successifs qu'a subis son ouvrage; ils chercheront à connaître de quelle manière et sous quelles influences ce charmant et mobile esprit s'est tant de fois modifié, et ce qu'il a gagné ou perdu à ces transformations.

II.

Ce plaisir est assurément l'un des plus vifs qu'on puisse se donner en lisant Froissart, et l'édition de M. Luce permet de le goûter à l'aise. Il suffit, dans chaque volume, de parcourir l'appendice après avoir lu le texte; on y verra clairement de quelle façon l'historien composait son ouvrage, et comment il se laissait mener dans toutes les directions par les événemens et les hommes.

Il a raconté, dans son prologue, qu'il courait le monde, interrogeant les vaillans hommes, écuyers et chevaliers, sur les actions où ils avaient pris part, s'enquérant auprès des rois d'armes et maréchaux de la vérité des faits, « car pour leur honneur ils n'en oseraient mentir (1). » Comme il a toujours voyagé, il n'a jamais cessé d'apprendre. Ce trésor de souvenirs qu'il avait amassé dans sa jeunesse à la cour d'Angleterre s'est toujours augmenté. Une grande

(1) Je demande la permission, en citant Froissart, de modifier quelques-unes de ses expressions, qui manqueraient de clarté pour nous.

partie des différences qu'on remarque entre les rédactions diverses qu'il a faites de ses *Chroniques* provient de ces anecdotes nouvelles qu'il recueillait dans ses voyages, et qu'au retour il ajoutait à son récit. Quelques-unes sont vraiment charmantes, et il eût été bien fâcheux de les laisser perdre. Il avait raconté avec grand plaisir, dans sa première rédaction, l'amour d'Édouard III pour la belle comtesse de Salisbury; il y dépeignait l'arrivée du roi dans le château de la comtesse qu'il vient de délivrer de l'attaque des Écossais, sa première entrevue avec elle à la porte du château, où elle était venue le recevoir « si richement vêtue et atournée que chacun s'en émerveillait, » et « cette étincelle de fine amour qui le férit au cœur et lui dura par long temps. » Il rapportait avec les plus grands détails les propos engageans que le roi lui avait tenus pour gagner ses bonnes grâces, la résistance honnête et inattendue qu'il avait rencontrée, et comment il s'était enfin éloigné « en grands pensées et mésaise de cœur. » Dans le manuscrit d'Amiens, ce récit se trouve encore augmenté d'une scène piquante qui le complète. C'est le tableau de la partie d'échecs que le roi joue le soir avec la comtesse, et qui est compliquée d'incidens divers. Comme le roi voulait « que quelque chose demeurât du sien à la dame, » il avait mis pour enjeu un très bel anneau qu'il portait à son doigt, et faisait tous ses efforts pour perdre. De son côté, la dame jouait de son mieux « afin que le roi ne la tînt pas pour trop simple et ignorante; » mais il ne pouvait s'empêcher de la regarder si fort par momens qu'elle en était toute honteuse. A chaque fois le trouble qu'elle éprouvait la faisait mal jouer et exposait le roi à gagner malgré lui. Il lui fallut beaucoup de peine pour finir par se faire battre, et encore plus pour forcer la dame à garder son anneau. Cette anecdote, que Froissart ignorait quand il rédigea pour la première fois son histoire, lui a été sans doute racontée plus tard, et il n'a pas voulu l'omettre; il a tant éprouvé de plaisir à l'entendre qu'il ne résiste pas à la redire. Il veut d'ailleurs que nous sachions par le détail tout ce qui s'est passé entre le roi et la comtesse. Des chroniqueurs se sont permis de parler de ces amours « moins convenablement qu'on ne le doit faire; » ils ont osé prétendre « que le roi anglais assez vilainement usa de cette dame, et en eut, à ce qu'on dit, ses volontés comme par force. » Mais Froissart, qui est curieux de tout, des choses légères autant au moins que des plus graves, et qui s'est informé de cette aventure en Angleterre, « en l'hôtel du roi principalement et des grands seigneurs de ce pays, » tient à le défendre ainsi que la dame « de tout vilain reproche. » Voilà pourquoi le récit de la première rédaction s'est fort augmenté dans la seconde. Par contre, le manuscrit de Rome n'en dit plus rien. Toute cette his-

toire galante, si complaisamment développée dans les deux premières versions des *Chroniques*, a disparu de la troisième. Est-ce un scrupule de conscience qui l'en a chassée? Froissart, devenu curé et chanoine, a-t-il pensé qu'il ne lui convenait plus de raconter de pareilles aventures? Il est fort heureux, dans tous les cas, qu'il ne se soit pas avisé de devenir si scrupuleux plus tôt.

Quoique la gravité semble contraire à sa nature, il faut reconnaître que Froissart se fait plus grave en vieillissant. Quand une action lui paraît coupable, il ose plus résolûment la blâmer. Il avait rapporté sans commentaire, dans la première rédaction de son ouvrage, le supplice d'Olivier de Clisson, ordonné par Philippe de Valois. Dans la dernière, il reproche ouvertement au roi sa cruauté, et dit de la reine : « Si quelqu'un encourait sa haine, il était mort sans merci. » Il lui arrive aussi de moraliser à l'occasion, quoique ce ne soit guère son habitude. L'admirable récit de la mort d'Arteveld se termine, dans le manuscrit de Rome, par cette réflexion : « Ainsi vont les fortunes de ce monde; nul, s'il est sage, ne se peut ni ne se doit confier trop grandement en ses prospérités. » M. Luce fait encore observer qu'en avançant en âge Froissart semble devenir plus conservateur. Il avait été de tout temps grand ami des seigneurs et des princes. Ce petit bourgeois de Valenciennes se trouvait être un aristocrate de nature. La vie aisée et large qu'on menait dans les châteaux lui était devenue nécessaire; il prenait grand plaisir aux bons festins, il lui fallait être vêtu de beaux draps, il aimait avant tout, nous dit-il, les grandes assemblées, les jeux, les fêtes, les longues veilles,

> En toutes ces choses véir,
> Mon espérit se renouvelle.

Aussi avait-il peu de goût pour le populaire. Les milices des communes, quand elles s'en vont en guerre contre la brillante chevalerie, le font toujours rire. Il est heureux de nous raconter comment les bourgeois de Caen, à l'approche de l'ennemi, « se mirent en ordonnance de bataille et montrèrent par semblant et par paroles qu'ils avaient grand volonté de combattre les Anglais; mais quand ils virent les bannières d'Édouard III et ses maréchaux s'approcher, et un si grand nombre de gens d'armes qu'ils n'en avaient jamais vu autant, ils prirent si grand peur qu'il n'y eut personne au monde qui pût les empêcher de rentrer au plus tôt dans leur ville. » Il n'oublie pas non plus, dans le récit de la bataille de Crécy, de nous dépeindre les « bons hommes » des cités et bonnes villes de France qui, éloignés de plus de deux lieues du champ de bataille, brandissent leurs épées en s'écriant : « A mort, à mort, ces traîtres Anglais !

Jamais un n'en retournera en Angleterre ! » et qui se mettent ensuite à courir sans même les avoir aperçus. Ce mépris, cette haine des petites gens devient de plus en plus visible chez Froissart à mesure qu'il vieillit. C'est dans le manuscrit de Rome que se trouve cette phrase incroyable contre les milices flamandes qui combattirent si vaillamment à Cassel : « Dieu ne voulut pas consentir que les seigneurs fussent là desconfits de *tel merdaille*. » Mais alors Froissart avait vu ce que ces « bons hommes » savent faire. Quand il écrivit la troisième rédaction de ses chroniques, les Anglais venaient de déposer et de mettre à mort Richard II, le fils de l'héroïque Prince Noir; Froissart ne leur pardonne pas de s'être révoltés contre leur roi. Après les avoir tant admirés, il leur devient tout d'un coup sévère. Il leur reproche amèrement d'être ombrageux et indociles. « Dessous le soleil, dit-il, ne sont gens plus périlleux à tenir ni plus divers que les Anglais, et se lève et se couche en trop grand péril le roi qui les gouverne. » Les habitans de Londres surtout encourent sa mauvaise humeur, et, pour montrer combien ils sont naturellement orgueilleux et rebelles, il les fait ainsi parler : « Nous n'avons que faire d'un roi endormi et pesant, qui trop demande ses aises et ses déduits. Nous en occirions un demi-cent, tout l'un après l'autre, plutôt que de n'en avoir pas un à notre goût et à notre volonté. »

On s'aperçoit aussi, quand on passe d'une rédaction à l'autre, que Froissart a pris de plus en plus le sentiment de son importance. Il parle de lui plus volontiers, et se met plus souvent en scène. Lorsqu'il raconte que Jean Chandos fut fait chevalier de la main d'Édouard III à Buironfosse, il n'oublie pas d'ajouter qu'il tient ce détail de Chandos lui-même. Ailleurs il mentionne le séjour qu'il fit en Écosse pendant trois mois, et où il fut si bien accueilli par le roi et les grands seigneurs (1). Il rapporte aussi ses excursions en Angleterre et les entretiens qu'il avait avec son compagnon de voyage, le jeune Édouard Spencer, petit-fils de ce favori d'Édouard II, qui avait été si cruellement mis à mort et dépouillé de ses biens par la reine Isabelle. « Et plusieurs fois advint que, quand je chevauchais par le pays avec lui, il m'appelait et me disait : — Froissart, voyez-vous cette grande ville à ce haut clocher ? — Je répondais :

(1) C'est à propos de ce voyage d'Écosse que Froissart a écrit la petite pièce qui commence par ces vers d'un tour si aisé, si français, et où presque rien n'a vieilli :

Froissart d'Écosse revenait
Sur un cheval qui gris était.
Un blanc levrier suivait en lasse.
« Las! dit le levrier, je me lasse,
Grisel, quand nous reposerons?
Il est heure que nous mangions. »

Monseigneur, oui. Pourquoi le dites-vous? — Je le dis pour ceci : elle devait être mienne, mais il y eut une méchante reine en ce pays, qui tout nous a enlevé. » Si Froissart occupe ainsi le public de sa personne, c'est que le succès de son livre l'avertissait de son importance. En même temps qu'il prend goût à ce succès, il cherche à le rendre plus certain et plus solide. Il travaille sans cesse sa composition et son style. On trouve, dans la dernière rédaction de ses *Chroniques*, certaines préoccupations littéraires qui semblent nouvelles chez lui. Il cherche visiblement à donner aux scènes qu'il décrit un tour plus vif et plus dramatique. Il multiplie les entretiens, il introduit partout des discours directs, et ne dissimule pas qu'ils sont de son invention : « Il parla ainsi ou à peu près. — Ainsi répondit le roi ou dut répondre. » C'est le procédé des historiens grecs ou latins, et Froissart, qui ne les connaissait guère, les imitait sans le savoir. Par exemple, il se contentait de dire, dans la première rédaction, que « messire Robert d'Artois exhortait et conseillait sans cesse le roi d'Angleterre, pour qu'il voulût défier le roi de France, qui tenait son héritage à grand tort. » A la place de ces simples paroles, le manuscrit de Rome nous donne tout un long discours, avec un exorde insinuant : « Monseigneur et beau cousin, vous êtes jeune et d'avenir; aussi ne devez-vous pas vous refroidir de demander votre droit et de réclamer, etc. » Dans le récit que Froissart avait fait d'abord de la bataille de Nevill's Cross, il racontait comment le roi d'Écosse, David Bruce, avait été pris par un écuyer anglais, Jean de Copeland, qui s'était hâté de l'emmener dans son château pour ne partager ni la gloire, ni la rançon avec personne. Il disait en quelques mots que la reine Philippe de Hainaut, régente en l'absence de son mari, et qui s'était tenue tout près de la bataille, avait écrit aussitôt à Jean de Copeland de lui remettre le prisonnier, mais que l'écuyer n'avait pas voulu. Ce passage s'est fort allongé dans la dernière rédaction, et nous avons tout un entretien entre les envoyés de la reine et Jean de Copeland. L'écuyer trouve beaucoup de bonnes raisons pour ne pas rendre le roi. « Dieu me l'a envoyé, » dit-il, et ce serait sans doute faire injure à la Providence que de ne pas sembler tenir à la grâce qu'elle lui a faite. D'ailleurs le roi est blessé et malade; « il sera plus de trois mois avant qu'il puisse issir de la chambre. » Il mourrait assurément en route, si l'on voulait le faire voyager trop tôt, et serait ainsi perdu pour tout le monde. L'écuyer obstiné finit par refuser nettement d'obéir à sa souveraine; ce qui ne l'empêche pas de l'appeler avec un grand sérieux « la très redoutée dame, madame d'Angleterre. » — Le plus piquant de l'histoire, c'est que rien dans ce récit n'est vrai. Froissart s'est laissé tromper par des informa-

tions inexactes, et il a brodé ses charmantes fantaisies sur une erreur historique. Quand la bataille de Nevill's Cross fut livrée, la reine n'était plus en Angleterre; depuis plus d'un mois, elle avait passé la mer pour rejoindre son mari.

Les erreurs de ce genre sont malheureusement fort communes chez Froissart, et M. Luce, malgré l'affection que son auteur lui inspire, ne les a pas dissimulées. Il les relève impitoyablement dans les notes du sommaire. On y voit que Froissart a fort peu de souci de l'exactitude, et qu'il n'y a presque pas de page dans ses *Chroniques* où il ne lui arrive de se tromper. Les documens authentiques, quand nous les avons conservés, le démentent à chaque instant. Sans cesse il prend une ville pour une autre, il mêle les récits, il confond les temps et les personnes et ne place pas les événemens à leur date. On n'en est pas trop surpris quand on songe à la manière dont il composait son ouvrage. Au lieu de consulter les actes officiels, qui ne varient pas, il prend ses informations auprès des survivans des grandes luttes qu'il veut raconter, et se fie à leurs souvenirs; mais, pour le détail et les petits faits, leur mémoire n'était pas toujours fidèle. Qu'importait à Chandos ou au Prince Noir, si longtemps après les événemens, que tel château eût été pris avant tel autre, ou que telle action d'éclat, qu'ils n'avaient pas oubliée, se fût accomplie devant Agen ou devant Angoulême? Ils pouvaient donc de la meilleure foi du monde tromper l'historien qui recueillait pieusement leurs récits. Ajoutons que Froissart se trompait souvent lui-même. L'abondance des anecdotes qu'il avait recueillies partout devait les brouiller dans sa tête. Cette façon de procéder par retouches et remaniemens successifs dans la composition de son ouvrage était pleine aussi de dangers. Lorsqu'on lui apprenait quelque détail piquant qu'il avait jusque-là ignoré, il s'empressait d'en enrichir ses *Chroniques*, mais il ne l'insérait pas toujours où il devait être, il le plaçait plus tôt ou plus tard qu'il n'était réellement arrivé. C'est ainsi que la peine qu'il s'est donnée de recommencer tant de fois son histoire, tout en lui permettant de corriger quelques fautes, lui a donné l'occasion d'en commettre de nouvelles.

Froissart a donc été très souvent inexact par légèreté, par négligence; l'a-t-il jamais été de parti-pris? Peut-on l'accuser d'avoir commis des mensonges volontaires pour égarer l'opinion? M. Luce l'en défend, et, je crois, avec raison. Il traitait trop sévèrement « ces jongleurs de place qui ont chanté et rimé les guerres de Bretagne et corrompu, par leurs chansons et rimes controuvées, la juste et vraie histoire, » pour vouloir faire comme eux. Il se donne cet éloge d'avoir écrit « loyalement et justement, » et l'éloge est en somme mérité. Ce qui lui rend la justice plus facile, c'est qu'il n'a

de haine violente contre personne. « Il ignore, dit M. Luce, toute espèce de fanatisme; il n'est obsédé d'aucune de ces passions de caste et de nationalité qui offusquent la vue et troublent le jugement. » Si à quelques années de distance il a parfois raconté les mêmes faits d'une manière différente, c'est qu'il a changé de milieu et qu'il reproduit toujours les sentimens de ceux qu'il fréquente. Il écrit volontiers sous la dictée de ses protecteurs et de ses amis, et ne cherche pas même à le dissimuler. Entre les Français et les Anglais, son cœur se partage; il a pu, selon qu'il subissait des impressions diverses, être plus favorable aux uns qu'aux autres, mais ce ne sont que des nuances, et ces préférences du moment ne vont jamais jusqu'à lui faire commettre des injustices déclarées. Je ne vois qu'un peuple auquel il témoigne une haine ouverte et qui ne s'est pas démentie, ce sont les Allemands. Il n'en a jamais parlé qu'en termes sévères et ne manque pas une occasion de les malmener. Il leur en veut, au début de son histoire, de s'être mêlés à des querelles qui ne les regardaient pas. « Il n'y a rien, dit-il, que les Allemands désirent tant que d'avoir quelque cause et motif de guerroyer le royaume de France, pour abattre le grand orgueil qui est en lui et prendre part aux profits de la guerre. » Ce qui les décide à nous attaquer, ce sont les cent mille florins que les envoyés d'Édouard III, qui les connaissent bien, leur distribuent à propos. « Allemands, dit l'historien, sont durement convoiteux et ne font rien, si ce n'est pour les deniers. » La guerre commencée, Froissart a grand soin de faire remarquer que les Anglais et les Allemands ne la font pas de la même façon. Tandis que les Anglais, quand ils traversent les pays neutres, paient tout ce qu'ils prennent, au contraire « Allemands ne sont pas bons payeurs, » et ils pillent le plus qu'ils peuvent. Dans le beau récit que Froissart nous fait de la bataille de Poitiers, après avoir raconté et célébré la noble conduite du prince de Galles et des chevaliers anglais envers leurs prisonniers, et les facilités qu'ils leur donnent pour se racheter, il ajoute : « La coutume des Allemands et leur courtoisie n'est pas semblable, car ils n'ont pitié ni merci de nul gentilhomme, s'il tombe entre leurs mains prisonnier, mais ils le rançonneront de toute sa fortune et encore plus ; ils le mettront dans les liens, les entraves, les fers et les plus étroites prisons qu'ils pourront trouver pour extorquer une rançon plus considérable. » Le portrait n'est pas flatté, mais nous avons appris à nos dépens qu'il n'est que trop fidèle.

Lorsqu'on parle de l'impartialité de Froissart, quand on dit qu'il est resté neutre entre les deux partis dont il racontait la lutte et qu'il n'a pas eu de peine à l'être, on ne veut pas prétendre assuré-

ment que son âme ne fût animée d'aucune passion. Ce ne serait pas un grand historien, s'il n'avait été qu'un indifférent. On sait qu'au contraire il éprouve les admirations les plus vives, qu'il ne nous intéresse et ne nous émeut que parce qu'il s'est d'abord ému lui-même; mais le genre d'intérêt qu'il prend aux événemens dont il fait l'histoire n'est pas tout à fait celui que nous y mettrions nous-mêmes. Le motif qui arma deux grandes nations et donna lieu à cent ans de guerre ne le touche pas. Il ne s'est jamais demandé lequel des deux peuples avait le droit pour lui; c'est à peine s'il dit un mot de la fameuse loi salique qui fut l'occasion du débat : « Après la mort du dernier roi Charles, les douze pairs et les barons de France ne donnèrent point le royaume à sa sœur, qui était reine d'Angleterre, parce qu'ils voulaient dire et maintenir, et encore aujourd'hui le maintiennent, que le royaume de France est bien trop noble pour aller et descendre à femelle, par conséquent à fils de femelle. » Voilà tout : ont-ils tort ou raison de le prétendre, il se garde bien de nous le dire, il ne paraît pas tenir à le savoir, et s'empresse de nous raconter les batailles qui furent les suites de leur décision.

Une fois qu'il s'est jeté au milieu des combats et qu'il en décrit les incidens, sa passion se réveille; il s'y met aussitôt tout entier, et l'on voit bien que c'est uniquement pour les récits de ce genre que son ouvrage est fait. Froissart ne se préoccupe guère de la religion, il ne paraît pas savoir ce que c'est que la patrie. « Il n'a qu'un idéal, dit M. Luce, qui est l'unique objet de son culte et lui dicte ses jugemens : cet idéal, moins étroit que le patriotisme, presque aussi ardent que la foi religieuse, c'est l'esprit chevaleresque. » Son livre est consacré à la gloire des chevaliers de son temps; il nous dit, en le commençant, qu'il n'a pas d'autre dessein que de sauver leurs exploits de l'oubli. « Afin que les grandes merveilles et les beaux faits d'armes qui sont advenus par les grandes guerres de France et d'Angleterre et des royaumes voisins soient notablement régistrés et au temps présent et à venir vus et connus, je me veux mettre en souci de les ordonner et de les écrire. » Il espère bien que la peine qu'il se donne ne sera pas perdue. Ces exploits qu'il retrace pourront en faire naître d'autres; « les belles actions, les dures rencontres, les forts assauts, les fières batailles, seront matière et exemple pour encourager les jeunes gens, car la mémoire des bons et le souvenir des preux attisent et enflamment les cœurs. » Ce sont ces souvenirs qu'il veut fidèlement conserver. Il se propose de raconter « les hauts faits des bons, de quelque pays qu'ils soient, sans les colorer plus l'un que l'autre; » il a fait tous ses efforts pour les bien connaître, il promet de les dire comme il les sait, « car de

les oublier ou les obscurcir ce serait péché. » Voilà de quelle manière il entend l'exactitude et l'impartialité de l'histoire. Il n'est sévère que pour les traîtres et les lâches; de quelque côté qu'ils soient, il les flétrit sans pitié, même quand la franchise pourrait présenter quelques dangers pour lui. Malgré les liens qui l'unissent à la noble maison de Luxembourg, il nous raconte avec une ironie cruelle que Charles de Bohême, le frère d'un de ses plus zélés protecteurs, qui était venu « en grande ordonnance » sur le champ de bataille de Crécy pour y combattre avec les Français, quand il vit que les choses allaient mal pour eux, s'en retourna au plus vite, « et ne saurais vous dire, ajoute-t-il, quel chemin il prit. » En revanche, tous ceux qui sont hardis, entreprenans, « qui s'osent aventurer » et se battent bien, pour quelque cause qu'ils se battent, peuvent être assurés de sa sympathie. Il est tout prêt à leur pardonner beaucoup, et oublie aisément leurs méfaits pour ne songer qu'à leur courage. On connaît la phrase célèbre qu'il a écrite à propos de ces pillards des grandes compagnies qui ravageaient la France : « et toujours gagnaient pauvres brigands. » Ailleurs il a représenté un de ces « pauvres brigands » qui, après avoir vendu au comte d'Armagnac le château d'où il tenait à sa discrétion tout le pays d'alentour, regrette le marché et voudrait bien recommencer sa vie d'aventure. « Il imaginait en soi, nous dit-il, que trop tôt il s'était repenti de faire bien, et que de piller et rober comme il faisait auparavant, tout considéré c'était bonne vie. Parfois il en devisait avec ses compagnons qui l'avaient aidé à mener cette existence, et leur disait : Il n'est plaisir ni gloire en ce monde que de guerroyer de la manière que nous l'avons fait! Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure, et pouvions trouver par les champs un riche abbé, un prieur, un marchand, ou un convoi de mules chargées de draps de Bruxelles, ou de pelleterie venant de la foire au Lendit ou d'épiceries venant de Bruges, ou de drap de soie de Damas ou d'Alexandrie ! Tout était nôtre ou rançonné à notre volonté. Tous les jours, nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne ou de Limousin nous pourvoyaient, et nous amenaient en notre château les blés, la farine, le pain tout cuit, l'avoine pour les chevaux et la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis et les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions gouvernés et étoffés comme rois, et, quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous... Par ma foi, cette vie était bonne et belle! » Voilà un brigand fort épris de son métier, et Froissart, qui le fait parler avec tant d'ardeur et de conviction, ne l'est guère moins que lui. C'était du reste l'opinion commune dans ce grand monde qu'il fréquentait. On y avait d'ordinaire pour les pillards la

sympathie que nous gardons pour leurs victimes, et l'un de ces aventuriers, qui s'était établi en Champagne, détroussait les voyageurs avec une audace si chevaleresque qu'une grande dame, alliée à la famille royale d'Angleterre, s'éprit d'amour pour lui; elle lui envoyait sans cesse « des haquenées et des coursiers, des lettres amoureuses et grandes signifiances d'amour, parquoi ledit chevalier en était plus hardi et plus courageux. » Elle finit même par l'épouser, quand il fut devenu riche du bien des bourgeois et des vilains, sans que personne en fût surpris, et que Froissart y trouve rien à redire.

Cette passion de chevalerie qui anime Froissart et l'entraîne, comme on voit, à de singulières complaisances, il l'avait prise en fréquentant la noblesse de son temps. Dans ces châteaux où il a passé sa vie voyageuse, on ne rêvait qu'aventures et coups d'épée. Aucun siècle assurément n'a prisé davantage l'héroïsme militaire; aucun peut-être n'en a donné de plus beaux exemples. Jamais on n'a poussé si loin le souci de l'honneur et le mépris de la vie, et Froissart avait raison de dire au début des *Chroniques :* « Tous ceux qui ce livre verront et liront se pourront et se devront vraiment émerveiller des grandes aventures qui s'y trouvent, car je crois que depuis la création du monde et que les hommes commencèrent premièrement à s'armer, on ne trouverait en aucune histoire tant de merveilles comme il en est advenu dans les guerres de nos jours. » Je ne sais pourtant comment il se fait que, même dans les récits admirables et passionnés de Froissart, cette vaillance nous laisse souvent froids : si intéressantes que soient ses *Chroniques*, nous ne les lisons pas avec la même émotion que l'histoire de Joinville. N'est-ce pas parce que saint Louis et ses chevaliers combattent au moins pour une croyance? C'est ce qui n'arrive plus au siècle de Froissart : la bravoure alors n'est plus mise au service d'une grande cause, elle est son but à elle-même. On sacrifie d'ordinaire sa vie non pour son pays ou pour sa foi, mais pour la renommée qu'on a conquise et qu'on veut accroître. On se bat pour se battre, parce que « le nom de preux est si haut et si noble et la vertu si claire et si belle qu'elle resplendit en ces réunions où il y a assemblée et foison de grands seigneurs. » Les deux chevaliers qui se firent le plus courageusement tuer à Crécy furent le sire de Wargni et le roi Jean de Bohême. Wargni, voyant autour de lui tous les autres se sauver, ne voulut pas les suivre; « il férit son cheval de ses éperons, entra dans la bataille et y fit d'armes ce qu'il put; mais il y demeura. » Quant à Jean de Bohême, on sait qu'il était aveugle, et que, pour être plus sûr de n'être pas séparé de ses chevaliers, il avait fait attacher son cheval aux leurs. « Il alla si avant

au milieu des ennemis, dit Froissart, qu'il férit un coup d'épée, voire trois, voire quatre, et combattit très vaillamment. Ainsi firent tous ceux qui l'accompagnaient, et si bien le servirent et si avant se boutèrent sur les Anglais, que tous y demeurèrent. Aucun d'eux ne s'en alla, et ils furent tous trouvés le lendemain sur la place, autour du roi leur seigneur, leurs chevaux liés ensemble. » Personne assurément ne lira ce récit sans émotion; cependant n'oublions pas que ni Wargni ni Jean de Bohême n'étaient Français. Ils avaient des amis dans les deux camps; aucun intéret particulier ne les appelait sous ce drapeau qu'ils étaient venus défendre, et ils ne se sont sacrifiés qu'au point d'honneur. Quand on juge leur conduite de sang-froid, il semble que l'effort dépasse le devoir, et qu'on trouve un peu d'excès et de vide dans cet héroïsme sans motif. C'était en réalité la fin d'un monde, et Froissart, qui y assistait sans s'en douter, nous le fait connaître sans le savoir. La chevalerie, épuisée par ses exploits inutiles, allait périr, et déjà paraissait sur la scène ce qui devait la remplacer. Sur ces champs de bataille où les chevaliers s'obstinaient à s'attaquer corps à corps comme les héros d'Homère, on entendait pour la première fois retentir l'artillerie. La victoire, à Poitiers comme à Crécy, était décidée par les archers des communes anglaises, et l'honneur des deux journées restait à « cette ribeaudaille. » Après la défaite, il s'élevait à la fois de tous les côtés des bruits effrayans qu'on n'avait pas entendus encore : c'étaient les murmures de la bourgeoisie mécontente, les réclamations des gens de métier, les menaces des paysans, qui semblent annoncer à cette chevalerie vaincue que son règne est passé, et que leur tour est venu.

Le XIVe siècle, avec ses faiblesses et ses grandeurs, est tout entier dans Froissart. On peut dire que ses *Chroniques*, si pleines d'erreurs dans les détails, sont merveilleusement exactes pour l'ensemble et qu'elles nous donnent l'idée la plus vraie de son temps. Il rend la vie à son époque et la remet fidèlement devant nos yeux. Les tableaux qu'il en trace sont si animés qu'ils éveillent aussitôt dans notre pensée les plus tristes souvenirs. Malgré la différence des temps, et quoiqu'il soit toujours dangereux de mettre le présent dans le passé, nous ne pouvons nous défendre, en lisant ces dramatiques récits, de songer à nous; entre cette époque et la nôtre, les rapprochemens se présentent sans qu'on les cherche. Nos pères avaient déjà connu ce que nous avons souffert nous-mêmes, et, quoiqu'on prétende que l'humanité ne passe pas deux fois par les mêmes chemins, les douloureuses épreuves qu'ils ont traversées se sont reproduites pour nous. C'est surtout dans les événemens qui eurent lieu après la défaite de Poitiers que les ressemblances

sont frappantes. Une grande bataille venait d'être perdue, le roi était prisonnier, l'armée en fuite. Les survivans du combat, le dernier espoir de la France, quand ils se montraient quelque part, étaient insultés comme des lâches ou des traîtres. C'est le moment que tous les mécontens choisissent pour se plaindre et se venger. Au lieu de s'entendre pour résister à l'ennemi, on se divise et on se dispute. Chacun ne songe qu'à soi. Les nobles épuisent plus que jamais leurs vassaux pour payer la rançon de leurs proches, « le peuple crie contre les nobles, qu'il traite de lièvres fugitifs, de fanfarons timides. de vils déserteurs. » Paris se met en révolte ouverte. Le duc de Normandie, régent du royaume, dont on massacre les conseillers et les généraux, est forcé de quitter sa capitale. Pendant plusieurs mois, la commune de Paris se donne le plaisir de séparer ses destinées de celles du royaume et de se gouverner elle-même. La petite république, à peine née, cherche à se consolider et à s'étendre. Elle fait des sorties hors de ses murs qui sont commandées par un orfévre et un épicier, elle écrit des circulaires aux communes de Flandre pour les gagner à sa cause, elle s'allie avec le roi de Navarre, tendant ainsi la main aux ennemis de son pays, tandis qu'elle ferme ses portes à son souverain. Il faut que le duc de Normandie en fasse le siége, à la grande joie des Anglais, qui, des hauteurs de Saint-Cloud, qu'ils occupent, regardent la France achevant de se détruire de ses mains. Est-ce donc le hasard qui, à cinq siècles d'intervalle, a rendu les mêmes pays témoins d'événemens semblables? Ne vaut-il pas mieux croire que les mêmes faits ne se sont reproduits que parce qu'au fond des cœurs couvaient les mêmes passions? La légèreté et la jalousie, la haine des supériorités légitimes, le goût de l'indiscipline, le mépris de l'autorité, sont plus anciens chez nous qu'on ne pense. Ce n'est pas, comme on le dit, la révolution seule qui a mis ce mauvais levain dans les âmes. Elle n'a été qu'une de ces explosions, la plus terrible peut-être, mais non la seule, par où le feu caché s'échappe ; il y en avait eu beaucoup d'autres avant elle, et même dans ces époques éloignées où l'on voudrait placer l'âge d'or. C'est une chimère de croire que la vieille France ne connaissait pas le mal dont nous sommes atteints. L'histoire nous apprend que les séditions et les communes sont de tous les temps, et, en nous montrant que nous ne sommes pas nés dans des conditions particulières, qu'il n'y a pas pour certaines époques comme un privilége de malheur, que nos aïeux se sont trouvés en face des mêmes dangers que nous et qu'ils en sont sortis victorieux, elle nous empêche de nous désespérer.

Il me semble même que, quelle qu'ait été l'étendue de nos malheurs, les gens du XIVe siècle avaient été plus malheureux encore.

Le cœur saigne quand on lit dans Froissart le récit de leurs misères. Les Anglais occupaient une partie du royaume, et pendant que la guerre civile se joignait à la guerre étrangère, des bandes de brigands pillaient les villages et les châteaux. Il en était venu de tous les pays voisins, « car le royaume de France était si gras, si riche, si plantureux de tous biens, que tout compagnon aventureux s'y jetait volontiers pour profiter. » Ils étaient maîtres des chemins et des rivières, et l'on ne pouvait sortir de chez soi sans acheter un sauf-conduit. Il fallait payer pour habiter en paix sa maison, pour semer son champ, pour enfermer sa récolte, et, quand on avait satisfait à la rapacité d'un de ces chefs de bandits, il en survenait bientôt un autre qui demandait plus que le premier. Tandis que la commune de Paris retenait l'armée du régent devant ses murs, un soulèvement plus terrible éclata dans les environs. « Quelques gens des villages, sans chef, s'assemblèrent dans le Beauvaisis. Ils disaient que tous les nobles de France, chevaliers et écuyers, honnissaient et trahissaient le royaume, et que ce serait grand bien si on les détruisait tous. Et chacun d'eux répondait : « Il dit vrai, il dit vrai. Honni soit celui par qui il arrivera que tous les gentilshommes ne soient détruits. » C'était la jacquerie qui commençait. Toutes les rancunes que de longues souffrances avaient accumulées au cœur des paysans éclatèrent dans des vengeances atroces, et il fallut étouffer la rébellion dans le sang (1). Attaquée à la fois par tant d'ennemis, jamais la France n'a paru si près d'être perdue; elle a survécu pourtant à tous ces désastres, et quelques années lui suffirent pour retrouver sa sécurité et sa puissance. De tels souvenirs sont faits pour nous redonner du cœur en nous montrant jusqu'où la France peut tomber et comment elle se relève; il me semble que l'étude de ce triste passé nous permet d'avoir quelque confiance dans l'avenir et de dire avec le poète :

O passi graviora, dabit deus his quoque finem!

GASTON BOISSIER.

(1) Voyez, pour les détails, l'*Histoire de la Jacquerie* de M. Luce.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier 1875.

Serait-il donc si difficile de voir simplement les choses, de faire honnêtement ce qu'on peut dans la mesure des circonstances et des souveraines nécessités publiques? Quelle étrange passion pousse nos politiques à offrir obstinément ce spectacle si justement caractérisé l'autre jour par M. Laboulaye, le spectacle « d'un pays tranquille et de législateurs agités? »

Oui, heureusement, le pays est tranquille et sage; il assiste, sans se laisser irriter, à ces luttes dont son avenir peut être le prix, et s'est-on demandé quelquefois ce qui arriverait, ce qui serait arrivé déjà, si la France avait aussi peu de raison que ceux qui ont la prétention de parler pour elle et de la régenter? Le pays en vérité n'est point exigeant, il ne réclame point l'impossible; tout ce qu'il désire, tout ce qu'il a le droit d'attendre, c'est qu'on ne lui refuse pas ce qu'on peut lui donner immédiatement, les modestes institutions qui peuvent lui servir d'abri contre les orages. Il demande surtout qu'on laisse de côté les récriminations violentes, les tactiques plus ou moins habiles, les subterfuges de partis, et qu'on aille droit aux difficultés pressantes d'une situation livrée à toutes les incertitudes. On dirait malheureusement depuis longtemps que nos hommes publics mettent tout leur zèle à rendre de plus en plus sensible ce contraste de la tranquillité du pays et de leurs propres agitations. Ils semblent se complaire dans une atmosphère factice où ils ne distinguent plus les faits extérieurs, où ils vivent avec leurs chimères, leurs calculs et leurs préjugés, sans tenir compte des réalités les plus invincibles, sans se préoccuper de ce que le pays attend ou redoute. Ils se débattent stérilement dans leurs combinaisons artificielles, et à chaque tentative qui échoue ils n'ont d'autre ressource que de se lamenter, de s'écrier en gémissant : Que faire? comment sortir de là? Vraiment, c'est malheureux, on ne peut rien, les

partis sont trop divisés, il n'y a pas de majorité! Ils ne voient pas qu'ils ont créé eux-mêmes ces divisions et ces incohérences où ils se perdent, ces impossibilités devant lesquelles ils s'arrêtent et dont ils se plaignent. Ils ne s'aperçoivent pas que, s'ils ne peuvent rien, c'est qu'ils l'ont bien voulu, c'est qu'ils n'ont cessé jusqu'ici de faire de la politique avec des antipathies ou des subtilités, au risque de laisser une place au plus redoutable imprévu dans les affaires de la France. Est-ce que ce n'est point là encore ce qui se passe au sujet de ces malheureuses lois constitutionnelles, qui sont comme la dernière épreuve de la bonne volonté des partis, et qui auront vraiment de la chance, si elles sortent plus ou moins intactes des débats confus engagés en ce moment à Versailles?

Assurément, nous ne disons pas le contraire, il y avait de sérieuses difficultés. Ce n'était pas une petite affaire de dégager une majorité constitutionnelle du sein d'une assemblée où s'agitent des partis qui ont leurs engagemens, leurs espérances, leurs passions ou même leur dignité; mais en fin de compte ce n'était point impossible, à la condition de ne pas perdre de temps, d'agir résolûment, sans tergiversations, sans trop regimber contre la nécessité et en sachant accepter ce qui était, ce qu'on ne pouvait changer. A vrai dire, la première faute a été de ne point saisir l'occasion la plus favorable, la plus décisive au 20 novembre 1873, le jour même où était votée la présidence septennale, et tout ce qui s'est passé depuis a certainement donné raison à ceux qui voulaient lier la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon aux lois constitutionnelles. Si on eût procédé ainsi sous l'impression du récent échec des tentatives monarchiques, les résistances eussent été moins invincibles, on eût vraisemblablement réussi. Le vote même des lois constitutionnelles eût créé dès ce moment le terrain de modération où auraient pu se rencontrer tous ceux qui mettent l'intérêt du pays au-dessus de leurs préférences. Les combinaisons parlementaires eussent été différentes; les évolutions des partis se seraient accomplies, non plus dans un vague favorable à toutes les agitations comme à toutes les espérances, mais dans le cadre d'une situation définie et fixée par des institutions précises. La question est restée ouverte, on l'a voulu ainsi, sans doute par un esprit de ménagement exagéré, pour ne pas trop brusquer les choses d'un seul coup. Qu'en est-il résulté? Les légitimistes, un moment déconcertés au 20 novembre 1873, ont bientôt repris courage et ils n'ont plus eu dès lors qu'une pensée, celle d'annuler le vote de la prorogation par leurs réserves, par la hardiesse de leurs interprétations et de leurs contestations. Ils ont prétendu faire croire qu'en leur demandant leur vote pour M. le président de la république on leur avait laissé l'espoir qu'ils nommaient tout simplement un lieutenant de M. le comte de Chambord! Les bonapartistes à leur tour sont

plus que jamais entrés en scène, revendiquant le provisoire à leur profit, et il s'est trouvé que cette prétendue majorité du 20 novembre qu'on avait cru se concilier, qu'on s'était flatté de maintenir en lui sacrifiant pour le moment les lois constitutionnelles, a été depuis, du moins en partie, l'ennemie la plus acharnée de toute organisation. Ce qui est résulté de cette incertitude maintenue par un expédient peu prévoyant, c'est écrit dans le désordre parlementaire de toute une année, dans les propositions équivoques de la commission des trente, dans ce travail subtil où s'égarent obstinément les esprits à la recherche de lois constitutionnelles qui soient aussi peu que possible des lois constitutionnelles. On est arrivé sans le savoir à créer ce chaos où des hommes qui ont certainement l'intention d'être sérieux ont passé leur temps à édifier des projets sur des pointes d'aiguilles, sur toutes ces distinctions merveilleuses entre le personnel et l'impersonnel, entre la république septennale et la république définitive, entre la révision facultative et la révision obligatoire. Et voilà la politique qui nous a été faite ! Voilà sous quels auspices se sont ouvertes ces discussions récentes nécessairement condamnées à se ressentir des incohérences qui les ont préparées et compliquées, des passions de partis qui s'amassent depuis un an au sein d'une assemblée livrée à toutes les divisions intérieures sans direction et sans guide.

La manière même dont s'ouvraient ces débats revélait les préoccupations, les confusions d'esprit qui existaient, les conflits qui allaient partager l'assemblée, et la rédaction des projets, au moins du projet principal, celui de M. de Ventavon, n'était pas de nature à simplifier la situation. A vrai dire, c'était une question mal posée dès le début, laborieusement engagée. Si l'on voulait enfin agir sérieusement après plus d'une année d'attente, à quoi servait de commencer par battre les broussailles, de se jeter dans toute sorte de discussions oiseuses sur la priorité, sur des disjonctions plus ou moins calculées? Évidemment cette priorité dont on a fait une affaire n'était rien. Ces lois constitutionnelles, entre lesquelles on a paru un moment établir une sorte d'antagonisme ou de distinction, sont inséparables; elles ne marchent pas l'une sans l'autre, elles sont destinées à offrir au pays une organisation d'ensemble, ou elles n'ont aucune valeur, elles tombent d'elles-mêmes. C'était peine perdue de faire de la stratégie et de livrer des escarmouches dans ces préliminaires inutiles. Reste la question de fond, qui est apparue dès la première lecture, et qui à une seconde lecture vient de faire un pas décisif en contraignant toutes les politiques à se dévoiler et à se préciser dans un vote qui est peut-être le commencement de la solution, qui dans tous les cas, s'il est maintenu jusqu'au bout, modifie singulièrement le caractère du projet auquel M. de Ventavon a mis son nom. La discussion n'est point épuisée sans doute; jusqu'ici elle a été

sérieuse, animée, quelquefois presque émouvante, d'autres fois amère jusqu'à la violence. En définitive, ce débat, d'où dépend l'organisation du pays, a du moins le mérite d'éclaircir un peu les choses, de mettre en présence tous les partis, toutes les fractions de partis qui depuis un an s'épuisent en combinaisons et se débattent autour de ce malheureux problème constitutionnel. Pour tout dire, il y a ceux qui ne veulent rien faire et qui l'avouent tout haut : ce sont les légitimistes, les bonapartistes, qui trouvent que toutes les institutions sont inutiles, qu'il ne peut y avoir rien de mieux qu'un provisoire toujours ouvert à la monarchie traditionnelle ou à l'empire. Il y a ceux qui ont mis leur dernier mot dans ce projet subtil et évasif de M. de Ventavon, qui ne refusent pas absolument les lois constitutionnelles, mais pour qui l'idéal est tout simplement l'organisation temporaire du pouvoir personnel de M. le maréchal de Mac-Mahon. Il y a enfin ceux qui croient que la sécurité d'un pays ne peut naître que d'institutions fixes et définies, qui par raison, par résignation ou par conviction, acceptent la république en l'entourant de sérieuses garanties, et qui, en respectant d'ailleurs parfaitement la présidence septennale conférée à M. le maréchal de Mac-Mahon, n'ont d'autre prétention que de la compléter, de lui donner le caractère d'un pouvoir régulièrement organisé. C'est entre ces divers systèmes qu'est engagée la lutte qui dure encore et dont le dénoûment prochain, inévitable, on peut le dire plus que jamais aujourd'hui, doit être l'organisation constitutionnelle de la France ou la dissolution de l'assemblée dans un aveu définitif d'impuissance. Il faut désormais choisir.

Certes on peut avoir toutes les opinions et on a le droit de les soutenir, même contre toute espérance de succès, à la condition cependant qu'elles commencent par respecter le pays dans ses intérêts, dans son repos, dans ses sentimens les plus intimes. Que des légitimistes, comme M. de Carayon-Latour, M. Lucien Brun et leurs amis de l'extrême droite, restent fidèles à la monarchie traditionnelle, à M. le comte de Chambord, ils sont libres, ils ont brûlé l'autre jour leur poudre contre la république, contre les lois constitutionnelles. M. de Carayon-Latour, qui a été un brillant soldat de la défense pendant la guerre, est monté sur la brèche pour entreprendre de nous ramener à 1788. C'est convenu, l'histoire de la France s'est arrêtée à cette date. Jusqu'à 1788, tout a été splendeur; depuis ce moment, tout s'en va, tout est en perdition, en conséquence nous n'aurions rien de mieux à faire, si nous étions sages, que de supplier le roi, le vrai, le seul roi, de renouer pour nous la chaîne des temps. C'est fort bien. Si la restauration de la monarchie dans ces conditions est si facile, que ne la propose-t-on, au lieu de se borner à faire des discours et d'accuser M. Thiers? On ne propose rien parce qu'on sent que ce serait aller au-devant d'un échec, qu'il y a tout simplement une impossibilité complète. La monarchie impossible! s'é-

crie aussitôt M. Lucien Brun, nullement, elle n'est pas impossible, le roi est là, tout est prêt; « il ne manque, ajoute-t-il assez naïvement, que le concours de vos volontés. » Oui en effet, c'est là ce qui manque; à la restauration royale des légitimistes, il manque le concours de la France, et de plus M. Lucien Brun oublie que, s'il y a eu un jour où la monarchie a pu être rétablie, où la tentative a pu paraître avoir quelque chance de succès, c'est le « roi » qui a manqué. Il a manqué, il s'est dérobé dans l'orgueil du prince prétendant imposer au pays des conditions blessantes pour sa dignité. La royauté de M. le comte de Chambord s'est évanouie encore une fois avant d'être restaurée. A qui la faute? qui donc a écrit la lettre du 27 octobre 1873 devant laquelle tout a disparu? Les légitimistes ne l'ignorent pas, et leur dernière tactique, pour essayer de réserver un avenir sur lequel ils ne peuvent guère compter, est de laisser tout en suspens, de ne rien faire et de tout empêcher.

Il y a quinze mois, lorsqu'on travaillait à une restauration, le provisoire était mortel pour la France, il fallait en finir au plus vite; maintenant il paraît que c'est l'idéal des régimes, que c'est dans tous les cas assez bon pour des gens qui refusent de reconnaître le roi. Avec la monarchie, nul doute qu'une seconde chambre ne parût une institution utile; aujourd'hui M. Lucien Brun raille fort lestement le sénat qu'on veut créer. « C'est prématuré, » assure-t-il, tout est prématuré, il faut attendre, et M. Lucien Brun paraît profondément étonné qu'on prenne au sérieux cette loi du 20 novembre, qu'il a votée, il est vrai, mais qui n'était pour lui qu'un moyen de gagner du temps, de se réserver les bénéfices éventuels d'un héritage toujours ouvert. En d'autres termes, la politique des légitimistes consiste tout simplement à placer le pays entre la ruine par un provisoire indéfini et la soumission repentante à la royauté de leur choix; elle se résume dans un mot : M. le comte de Chambord, ou rien! Sans parler du reste, les légitimistes sont-ils bien sûrs d'être les serviteurs prévoyans de leur principe et de ne pas travailler pour une autre cause? M. de Carayon-Latour traite l'empire durement dans son langage, et en définitive il fait ses affaires en repoussant toute organisation constitutionnelle; il croit réserver les droits de la royauté, il donne à l'empire les seules chances qu'il puisse avoir, les chances de l'inconnu, car enfin, depuis plus d'un an, il est certain que, s'il y a un parti qui ait tiré avantage du provisoire, ce n'est pas le parti légitimiste, qui compte quelques centaines de voix dans les scrutins où les candidats bonapartistes sont élus. Franchement est-ce une œuvre d'hommes sérieux, qui se disent conservateurs, de proposer le maintien indéfini d'une situation où pendant six ans peuvent se produire toutes les compétitions, toutes les espérances, toutes les revendications agitatrices? Est-ce là une solution digne d'occuper un instant une assemblée? N'est-ce point au contraire avouer tout haut qu'on place un intérêt de parti au-dessus des intérêts les plus pressans du pays? Les légitimistes intran-

sigeans ne s'en doutent pas : en se refusant à tout, ils prouvent qu'ils sont des politiques qui ne sont bons à rien, si ce n'est à être les paladins inutiles d'une royauté qu'ils ont déjà perdue et qu'ils perdraient encore.

Soit, disent de plus habiles politiques, les légitimistes ont tort de refuser leur vote à une organisation nécessaire des pouvoirs publics; mais il y aurait peut-être une autre manière de remédier à tout sans rien compromettre, d'exécuter les promesses de la loi du 20 novembre, de donner au pays les institutions qu'il réclame, dont il croit avoir besoin, sans engager l'avenir : ce serait de faire des lois constitutionnelles aussi petites, aussi insignifiantes que possible, d'organiser le pouvoir personnel de M. le maréchal de Mac-Mahon en supprimant le titre de président de la république si on le peut, en glissant ce titre dans quelque coin d'une loi savamment obscure, si on ne peut pas l'éviter. La commission des trente, après une année de travail, s'est arrêtée à cette puissante combinaison, et son rapporteur, M. de Ventavon, qui est un avocat de réputation à Grenoble, un orateur disert et ingénieux, s'est embarqué l'autre jour dans la défense de ce système, qui ne diffère réellement de celui des légitimistes purs que parce qu'il va au même but par un chemin différent, en se couvrant de subtilités et d'euphémismes. Au bout du compte, c'est toujours le provisoire qui peut durer six ans, moins de six ans maintenant, qui peut aussi être brusquement interrompu à toute heure, « si la Providence se montrait sévère, » comme on le disait récemment, et après cela c'est l'inconnu; jusque-là c'est l'attente de l'inconnu, l'incertitude à l'abri d'institutions sans fixité, sans caractère, adaptées tant bien que mal au pouvoir passager d'un homme.

Ce n'est là vraiment qu'une manière d'éluder le problème en donnant au pays l'illusion d'une sécurité sans garantie, sans lendemain, laissée à la merci d'un imprévu toujours possible. Que des légitimistes plus ou moins modérés, disposés peut-être à quelque transaction, mais préoccupés avant tout de faire le moins qu'ils pourront et de ne point se lier, aient pu se laisser séduire par ce semblant de solution, c'est assez simple sans doute; mais que des libéraux, même des monarchistes constitutionnels, puissent se contenter d'un expédient qui ne répond à rien, ne résout rien et ne garantit rien, ce serait étrange. Parlons franchement. Quoi donc! depuis quatre-vingts ans, la France poursuit à travers toutes les épreuves, à travers tous les orages, la conquête d'institutions libres, associant le pays au gouvernement de ses propres intérêts. Le gouvernement personnel, elle l'a repoussé quand il s'appelait Charles X; elle l'a repoussé au prix d'une révolution, et récemment encore quel était le grief le plus légitime, le plus grave contre le régime impérial? On accusait l'empire de n'être qu'un nom, de se résumer dans un homme, de n'être réglé et contenu par aucune institution sérieuse. On s'armait avec un spirituel à-propos d'un vieux vers : « l'em-

pereur est tout, et l'empire n'est rien! » C'était vrai, c'est la tradition du libéralisme français, de tous ceux qui ont envié, qui prétendent sans doute garder encore le nom de parlementaires, de constitutionnels. Le dernier mot de la politique serait-il aujourd'hui de nous offrir, comme suprême ressource, un gouvernement personnel, une organisation identifiée avec le chef du pouvoir exécutif, vivant par lui, disparaissant avec lui?

Qu'on y réfléchisse un instant : ce n'est pas même seulement une question politique, c'est créer à M. le maréchal de Mac-Mahon une situation extraordinaire, dangereuse, qu'il n'a jamais réclamée, dont il serait la première victime. Sans doute il y a eu parfois des circonstances exceptionnelles où un homme ayant autant d'ambition que de gloire et autant de gloire que d'ambition a pu se jeter à travers les institutions de son pays et tenir lieu de tout. Cela s'est vu, il y a des consulats avec des premiers consuls! M. le maréchal de Mac-Mahon a trop de modestie pour prétendre à de tels rôles. Est-ce qu'il n'a pas été le premier, au moment où la présidence septennale lui a été conférée, à réclamer avec instance des lois constitutionnelles comme complément de son pouvoir? Il demandait sans nul doute des lois sérieuses, efficaces, en aucune façon des instrumens de règne personnel. La vérité est qu'on croit se débarrasser des questions gênantes en mettant tout sous le nom de M. le président de la république, en personnifiant le gouvernement, les institutions, dans le maréchal, et on en vient à d'étranges résultats. A force de vouloir faire du personnel, on finit par inscrire dans une loi que le maréchal président de la république n'est responsable que dans les cas de haute trahison. Voilà une prévoyance bien placée! Rien de plus simple, si l'on veut, que cette prescription dans une loi qui s'applique indistinctement au chef de l'état, quel que soit son nom; mais ici, on le répète à satiété, il s'agit du maréchal, rien que du maréchal, — et vraiment le maréchal doit être profondément reconnaissant à la commission des trente, qui, en prétendant le doter d'une constitution personnelle, a l'obligeance de prévoir qu'il pourrait se rendre coupable de haute trahison. Voilà où l'on en vient. Au fond, les théoriciens de l'expédient personnel et les légitimistes purs qui repoussent tout n'ont visiblement qu'une préoccupation, qu'un but : les uns et les autres veulent évincer ou mettre en interdit la république, et remarquez bien que ni les uns ni les autres n'aboutissent absolument à rien. Quoi qu'il arrive, les lois fussent-elles définitivement repoussées, la république ne subsiste pas moins de fait et de nom, comme elle a existé depuis quatre ans. Seulement elle existe sans garanties, sans institutions, sans un gouvernement défini et suffisamment armé pour sa propre défense, puisque ce gouvernement ne peut pas même empêcher l'empire, la légitimité, tous les prétendans, de poser chaque jour leur candidature, de surveiller l'héritage qu'ils convoitent. Ce qu'on prétend perpétuer, ce qui est dans le projet Ven-

tavon comme dans les négations de l'extrême droite, c'est l'anarchie et le chaos avec la chance d'une dissolution inévitable dans la confusion.

Que reste-t-il donc? Il reste ce qui est possible, ce qui est dans la nature des choses présentes, ce qui peut être fait en tenant un juste compte de tout, de la puissance d'une situation aussi bien que des droits souverains du pays, même des réserves légitimes des partis. Les élémens d'une solution pratique sont là, ou ils ne sont nulle part. La monarchie ne peut être rétablie aujourd'hui, rien n'est plus clair; n'eût-elle pour la rendre impossible en ce moment que ceux qui la défendent d'une certaine façon, cela suffirait amplement. La république existe de fait, et on ne peut la supprimer. M. le maréchal de Mac-Mahon est pour six ans président de cette république. D'un autre côté, la faculté de révision réservée pour l'expiration des pouvoirs du maréchal laisse au pays et aux assemblées le droit de s'inspirer d'une situation nouvelle, de maintenir ou de réformer ce qui aura subi l'expérience de six années. Dans ces limites, quoi de plus simple, de plus naturel et même de plus facile, si on le veut, que l'alliance de tous les hommes modérés pour créer les ressorts nécessaires d'une organisation sérieuse et efficace? Est-ce là un régime définitif ou provisoire? C'est l'existence du pays régularisée, fixée et assurée. C'est le système du centre gauche, qui a eu la fortune de trouver l'autre jour dans M. Laboulaye un défenseur d'une éloquence simple et séduisante. M. Laboulaye a parlé le langage de la raison et du patriotisme. Sans affectation, sans déclamation, il a tout dit avec autant de délicatesse politique que d'art, et, si l'on eût voté le soir même sous l'impression de ce discours, la victoire pouvait être enlevée dès ce moment. M. Laboulaye n'a pu faire réussir son amendement au vote, quin'a eu lieu que le lendemain; mais certainement il a contribué au succès de l'amendement que M. Wallon a présenté à son tour deux jours après. Au fond, c'est la même idée sous des formes différentes. L'amendement de M. Laboulaye disait que « le gouvernement de la république se compose de deux chambres et d'un président. » L'amendement de M. Wallon dit : « Le président de la république est élu par le sénat et la chambre des députés réunis en assemblée nationale. Il est nommé pour sept ans; il est rééligible. » Dans les deux amendemens, c'est la république, toujours, bien entendu, dans les conditions de la loi du 20 novembre, avec M. le maréchal de Mac-Mahon et aussi avec la faculté de révision réservée; seulement la rédaction de M. Wallon a semblé plus conciliante à quelques membres du centre droit qui, avec le centre gauche, la gauche, ont formé une majorité.

Quelle majorité? Une voix seulement! C'est bien peu sans doute; ce qui est plus grave, c'est qu'il en résulte évidemment une situation nouvelle où peut se former enfin une majorité d'organisation constitutionnelle, si le centre droit est assez bien inspiré pour entrer dans la voie où

l'ont précédé quelques-uns des plus jeunes de ses membres, M. d'Haussonville, M. de Ségur, M. Savary. La gauche, quant à elle, a montré, il faut l'avouer, un sérieux esprit politique. Assurément, dans ce qu'elle a voté, il y avait des choses qui ne lui plaisaient pas; elle ne les a pas moins votées, et elle a contribué ainsi à créer un terrain nouveau où peut se poursuivre avec quelques chances de plus cette campagne des lois constitutionnelles. Ce n'est pas encore une solution, c'est un point de départ, c'est le commencement d'une évolution des partis, et c'est peut-être aussi une préparation à un ministère nouveau venant seconder, presser le dénoûment de ce drame parlementaire, d'où peuvent sortir pour le pays des gages de sécurité par l'organisation définitive des pouvoirs publics ou des anxiétés nouvelles.

Les crises de la politique et même quelquefois de la guerre ont cela de caractéristique dans notre temps, qu'elles interrompent à peine les grandes œuvres de l'industrie destinées à multiplier les relations des peuples. Au milieu du bruit des armes, il y a quelques années, le tunnel du Mont-Cenis s'ouvrait entre l'Italie et la France; aujourd'hui, pendant qu'on discute encore à Versailles pour savoir quel gouvernement nous aurons, voilà une entreprise nouvelle qui, si elle est couronnée de succès, ne sera pas la moins merveilleuse de toutes les créations contemporaines. Les chemins de fer passent à travers les montagnes, ils vont passer sous les eaux de la mer. Une voie sous-marine va être creusée à travers la Manche reliant la France à l'Angleterre.

Ce n'est pas la première fois qu'on en parle. Jusqu'ici cependant cela ressemblait à une colossale chimère caressée par des imaginations audacieuses. Aujourd'hui l'étude a serré de plus près le problème, l'art des ingénieurs se croit de force à triompher des difficultés. Il y avait plusieurs combinaisons, — l'immersion d'un tube métallique dans la Manche, l'établissement d'un gigantesque viaduc assez élevé pour ne pas gêner le passage des navires, l'emploi de bacs flottans portant les trains de chemins de fer, ou le percement d'un tunnel sous-marin. C'est ce dernier système qui a été adopté. La proposition est faite, l'œuvre est sous la protection d'un comité international présidé par M. Michel Chevalier pour la France, par lord Richard Grosvenor pour l'Angleterre. Le gouvernement français a sanctionné le projet par une concession qui vient d'être soumise à l'assemblée nationale. Que manque-t-il? L'exécution, — rien de plus, rien de moins que l'exécution, il est vrai! Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'entreprise ne semble point impossible aux savans hommes de France et d'Angleterre qui vont s'engager dans cette lutte avec le plus redoutable des élémens. M. le ministre des travaux publics, pour un membre d'un cabinet démissionnaire, n'aura pas perdu son temps d'intérim; M. Caillaux, entre deux crises ministérielles, aura eu la fortune de mettre son nom à une des œuvres les plus pro-

digieuses. Il serait curieux qu'il fût moins impossible de préparer l'ouverture d'un chemin dans la profondeur des mers que de faire réussir de modestes lois constitutionnelles. Que l'œuvre se réalise, que le génie du travail triomphe des obstacles qu'il rencontrera sous la Manche, comme il a vaincu toutes les difficultés au Mont-Cenis, à l'isthme de Suez, les relations, le commerce, l'industrie des deux nations, y gagneront sans nul doute. La France, qui s'agite à Versailles, ne semble guère pour le moment avoir l'esprit aux tunnels sous-marins. L'Angleterre a du moins l'avantage de contempler, d'encourager ces puissantes et fécondes entreprises du sein d'une vie politique qui n'en est plus à chercher son organisation, sa fixité et ses règles.

Là le régime parlementaire est une sérieuse réalité. Il peut avoir ses éclipses ou ses crises ; il retrouve toujours son caractère et sa force, il garde ses mœurs, ses traditions, ses usages, qui deviennent des lois. Les partis ont beau se fractionner parfois, ils sont encore organisés, ils restent pour ainsi dire les ressorts vivans de cette grande machine constitutionnelle. Rien ne peint mieux la vie politique anglaise que ce qui se passe aujourd'hui. C'est à coup sûr de toute façon un événement que cette sorte d'abdication de M. Gladstone renonçant spontanément à la direction du parti libéral. L'ancien premier ministre ne quitte pas le parlement, il garde sa place à la chambre des communes ; mais il abandonne volontairement son rôle de *leader* des libéraux, et en cessant d'être le chef reconnu de son parti il renonce évidemment au pouvoir pour l'avenir. Déjà dans la session dernière il n'avait paru à la chambre des communes que très irrégulièrement, il laissait flotter la direction de son parti, qui en souffrait sans avoir la pensée de chercher un autre chef. Aujourd'hui M. Gladstone a pris sa résolution en homme qui semble faire son testament politique et vouloir se réserver la disposition des dernières années de sa vie. Ce n'est pas que M. Gladstone soit d'un âge avancé ; il a soixante-cinq ans à peine, il garde toute la force de ses facultés et de son éloquence. Comment donc s'explique cette retraite prématurée? M. Gladstone a-t-il été tout à coup repris d'une vieille passion pour les études religieuses? On le dirait, à voir un de ses récens écrits contre l'invasion du papisme. A-t-il ressenti de la lassitude à la suite de l'échec que lui ont infligé les élections dernières? Ce n'est point impossible. M. Gladstone a vu l'opinion lui manquer, il ne s'attendait peut-être pas à ce désaveu du pays qui lui a fait sentir que, s'il avait accompli de grandes réformes intérieures, il n'avait été qu'un médiocre représentant de la vieille politique anglaise dans le monde. Toujours est-il qu'il a pris sa retraite. Reste maintenant pour le parti libéral le choix d'un nouveau chef, et ce n'est pas une affaire de petite importance en Angleterre. Déjà des réunions ont eu lieu, divers noms ont été prononcés. Qui sera le nouveau *leader?* Sera-ce lord Hartington, M. Goschen, M. Forster? De toute façon, c'est une épreuve des plus

sérieuses pour le parti libéral, qui est le premier à sentir le besoin de retrouver sa discipline pour se relever de la défaite qu'il a essuyée l'an dernier. Ne fût-elle qu'une crise très momentanée dans le parti libéral, la retraite de M. Gladstone fait les affaires du parti conservateur et de M. Disraeli, qui n'est point homme à perdre ses avantages. Les conservateurs ont le vent pour eux aujourd'hui; ils gouvernent l'Angleterre, et les élections partielles leur restent encore favorables. M. Disraeli peut donc aborder la session avec une confiance qui ne lui manque guère,

Les bourrasques d'opinion sont bien autrement violentes aux États-Unis, et, s'il ne s'agissait pas d'un pays où tout a un certain caractère d'exubérance, on pourrait voir dans la situation de la grande république américaine une véritable crise où ne manquent ni les scènes sanglantes, ni les interventions de la force, ni les symptômes menaçans. Le fait est que le parti républicain se sent maintenant ébranlé. Il a été vaincu dans les élections qui ont eu lieu il y a quelques mois, et le congrès qui s'ouvrira le 4 mars prochain comptera une majorité démocrate de 70 ou 80 voix. Le sénat lui-même se ressentira un peu plus tard de ce revirement d'opinion, qui a changé la majorité dans beaucoup de législatures locales. C'est à coup sûr un événement des plus graves. C'est la réapparition légale des influences du sud dans la politique. C'est la victoire du parti vaincu, et cette victoire est en partie sans nul doute une réaction contre la politique de compression implacable systématiquement suivie par les républicains du gouvernement et du congrès à l'égard des anciens états à esclaves. Ces malheureux états ont pu être domptés par la force, ils ne sont pas apaisés, ou du moins ils ont été soumis après la guerre à un autre genre d'épreuves. Ils sont devenus le théâtre de la plus dangereuse, de la plus terrible lutte de races, lutte où tous les aventuriers, tous les oiseaux de proie des États-Unis, sous prétexte de venir en aide aux noirs affranchis, ont été les impitoyables dominateurs des blancs. Le gouvernement fédéral lui-même a pris souvent et prend encore parti dans ces conflits, toujours contre les blancs. De là cette réaction qui s'est lentement amassée, et qui a fini par aboutir à une victoire des blancs. Le parti républicain sent le péril, et il se défend encore à outrance, en se faisant quelquefois l'auxiliaire, le complice des plus étranges violences.

C'est surtout dans la Louisiane que la lutte a le caractère le plus grave. Là les deux camps sont tranchés, et on est toujours sur le point d'en venir aux mains. Il y a deux ans déjà, des élections, où tous les moyens de captation avaient été employés par les uns et par les autres, donnaient aux élus des deux partis un nombre à peu près égal de voix. Il y avait en présence deux législatures, deux gouverneurs, M. Kellog et M. Mac-Ennery, qui revendiquaient le pouvoir. Qui était le plus légitime? Il aurait été difficile de le dire. M. Kellog, le gouverneur républicain, ne finissait par rester maître du terrain que parce que le gou-

vernement de Washington venait à son secours. Les dernières élections ont aggravé encore cette situation. Elles ont été cette fois incontestablement favorables aux démocrates; mais M. Kellog, qui est un homme de prévoyance, a fabriqué un comité chargé de réviser le scrutin. Le comité s'est acquitté de sa mission naturellement comme le désirait M. Kellog, il a cassé les élections d'un certain nombre de démocrates, si bien que, le jour où la législature s'est constituée, les démocrates dont l'élection avait été invalidée se sont trouvés frappés de déchéance. La majorité était dès lors changée, le tour était joué. De là des protestations indignées, des conflits à la suite desquels le général Sheridan, envoyé par le général Grant, a fini par charger une escouade de soldats d'expulser les représentans invalidés. Un officier du général Sheridan se présentait dans la salle législative, demandant au président de lui désigner les représentans déchus ou prétendus tels, pour les faire sortir. Le président refusait de désigner les députés en ajoutant qu'on ne céderait qu'à la force. La force a été employée, les soldats ont pris les législateurs au collet, et à la suite président et assemblée sont sortis.

Si ce n'est pas un coup d'état, c'est bien quelque chose de semblable. Le général Grant a cru devoir couvrir de sa sanction l'acte de son délégué en Louisiane. L'intervention du général Sheridan n'a pas moins provoqué aux États-Unis une explosion générale d'indignation. Ce n'est là sans doute qu'un commencement. Des enquêtes sont ouvertes, et on peut juger de l'excitation des esprits par une dépêche alarmiste que le général Sheridan a écrite à Washington, où il représente la ville de la Nouvelle-Orléans sous les plus sombres couleurs. La population de la Nouvelle-Orléans a protesté de son côté. D'émeute, d'insurrection, il n'y en a pas; le trouble est plus profond, il est dans les esprits, dans la société elle-même. La crise semble se raviver aux États-Unis; elle ne peut pas être encore une fois dénouée par la force, elle ne peut être apaisée que par beaucoup d'équité, car enfin, si on a fait la guerre pour affranchir les noirs, on ne peut pas la recommencer pour arriver à l'esclavage des blancs dans quelques-uns des plus grands états de l'Union américaine.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES RÉCENTES EXPLORATIONS POLAIRES.

I. *Die erste deutsche Nordpolarexpedition im Jahre 1868*, par M. K. Koldewey, Gotha 1871. — II. *Die zweite deutsche Nordpolarfahrt in den Jahren 1869 und 1870*, publiée par le comité de Brême, Leipzig 1873. — III. *Die Polarforschung der Gegenwart* (*Deutsche Rundschau*), novembre 1874.

Les régions dites *circumpolaires* ont été, dans ces six ou sept dernières années, le théâtre de nombreuses explorations qui ont enrichi

de quelques contours nouveaux nos cartes géographiques. Sans doute les récentes découvertes n'ont pas achevé de percer le mystère dont s'enveloppe le monde arctique; mais à force de volonté, et grâce aussi à la connivence du hasard, parfois propice aux navigateurs, on a conquis, à des latitudes tout à fait extrêmes, des points de repère importans. Il existe, on le sait, quatre routes distinctes pour aborder le bassin des mers de glace : l'une, le détroit de Behring, est formée par la déchirure qui se trouve entre la pointe nord-est de l'extrême Asie et les promontoires très déchiquetés de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale; c'est celle que se proposait de prendre, s'il ne fût mort inopinément en soldat, le Français Gustave Lambert dans cette gigantesque expédition dont le monde savant suivait avec tant d'intérêt les préparatifs. Une seconde route, la mer de Baffin, s'ouvre entre les rivages occidentaux du Groënland et le vaste archipel qui commence à la baie d'Hudson. Cette double entrée des mers arctiques a été longtemps le passage de prédilection des marins anglais et américains. L'Europe aujourd'hui semble préférer deux voies plus rapprochées d'elle, qui passent l'une le long de la côte orientale du Groënland, l'autre entre le Spitzberg et la Nouvelle-Zemble.

Ces dernières routes avaient été jadis fort frayées par les grands navigateurs hollandais tels que Barentz; mais ensuite elles avaient paru abandonnées. L'homme qui les a de nos jours remises en faveur, c'est le directeur des *Geographische Mittheilungen*, M. Auguste Petermann. De très longues études avaient donné à ce géographe la conviction que le grand courant chaud qui sort du golfe du Mexique entre la Floride et l'île de Cuba et se dirige vers le nord en longeant les côtes de l'Europe devait avoir une extension septentrionale plus considérable qu'on ne pensait. Une première fois, au mois de juillet 1865, M. Petermann développa cette thèse devant la Société géographique allemande siégeant à Hambourg; appuyé sur d'innombrables expériences de sondage et de thermométrie, il démontra la présence probable du *gulf-stream* à des latitudes excessivement élevées, et conclut qu'à partir du Spitzberg, la barrière des glaces une fois franchie, on devait trouver un océan navigable. Les passages que nous connaissons seraient dès lors des ouvertures conduisant à une sorte de méditerranée arctique, vers laquelle on pourrait cingler en droite ligne, au lieu de se consumer en fouilles périlleuses et inutiles dans les méandres du grand labyrinthe circumpolaire. Ces hardies déductions ne laissèrent pas de rencontrer des contradicteurs très ardens, surtout en Amérique et en Angleterre; mais cinq années plus tard, en 1870, M. Petermann, revenant à la charge avec les données d'un travail plus complet encore, surmonta toutes les controverses. Il put établir que le courant chaud s'avance jusqu'au Spitzberg et jusqu'à la Nouvelle-Zemble au-delà du 80e degré, et qu'à part quelques embranchemens latéraux il envoie sa masse principale vers le

nord-est. A cette latitude, la température des eaux du courant descend généralement à 3 degrés au-dessous de zéro, phénomène qui se produit en juillet au nord de l'Islande et du Spitzberg et de chaque côté de l'île des Ours. D'expériences faites par le docteur Bessels, d'Heidelberg, au cours de l'une des dernières explorations, il résulterait même que l'influence du courant chaud est encore sensible au-delà de l'île des Ours. Jusqu'où va en réalité le *gulf-stream*, c'est ce qu'on ne saurait dès maintenant établir d'une manière certaine.

L'agitation scientifique fomentée en Allemagne par la parole et les écrits du docteur Petermann ne tarda pas à porter ses fruits, bien qu'au demeurant la théorie de l'éminent géographe ne dût pas recevoir la sanction d'une épreuve directe, qu'elle attend encore. En 1868, une première expédition, sous les ordres du capitaine Koldewey, marin formé à l'école des pilotes de Brême, partit du port de Bergen. Assez mal outillée du reste, elle avait surtout pour mission de relever le prolongement septentrional de la côte est du Groënland; au cas où l'explorateur ne pourrait atteindre cette côte, il devait essayer de retrouver à l'est du Spitzberg la fameuse terre de Gillis, découverte en 1707 par le Norvégien Gilles, et depuis lors oubliée et perdue. La *Germania*, tel était le nom du navire frété dans cette vue, se dirigea vers les rivages orientaux du Groënland; mais, l'agglomération des glaces ne lui ayant pas permis de s'en approcher, elle rétrograda vers la côte ouest du Spitzberg, puis remonta vers le nord jusqu'au 81e degré et même un peu au-delà. Bien qu'elle eût été obligée de dévier de sa voie essentielle, l'expédition ne fut pas sans intérêt pour les progrès de l'hydrographie et de la physique du globe : elle avait reconnu que l'île du Roi-Guillaume, située dans le détroit d'Hinlopen, était bien une île comme Scoresby l'avait indiqué en 1822; elle avait en outre rectifié la configuration de la Terre du nord-est, une des plus grandes îles du Spitzberg. Au reste cette année 1868 ne paraissait pas favorable à un essai de débarquement sur la côte est du Groënland, car le vapeur suédois la *Sophia*, qui fit la même tentative sous les ordres du capitaine baron de Otter, ne put davantage franchir la banquise et dut revenir en octobre, un mois après la *Germania*.

L'impulsion une fois donnée ne se ralentit pas. Grâce au zèle de M. Petermann, secondé par un infatigable armateur de Bremerhaven, M. Albert Rosenthal, l'année suivante (1869) compta une dizaine d'expéditions, presque toutes lancées par les routes nouvellement rouvertes. Au mois de février, le vapeur à hélice le *Bienenkorb*, capitaine Hagens, sort du Weser pour tenter un atterrissage sur la côte orientale du Groënland; les glaces cette fois encore s'opposent au succès de l'entreprise. En mai, un autre vapeur, l'*Albert*, monté par le capitaine Haasgen et le docteur Bessels, se met en route pour faire le tour du Spitzberg, explorer la mer entre cette terre et la Nouvelle-Zemble, et découvrir, s'il se

peut, le pays de Gillis : aucun de ces trois buts n'est atteint; mais l'expédition détermine plus exactement la situation des îles sud-est du Spitzberg, et confirme les assertions de M. Petermann sur la lointaine extension du *gulf-stream*. La même année, le capitaine anglais Palliser, parti, lui aussi, pour contourner tous les rivages de la Nouvelle-Zemble, pénètre dans la mer de Kara, située entre cette île et la péninsule des Samoïèdes, et y longe la côte sibérienne jusqu'à quelques lieues de l'Ile-Blanche sans être le moins du monde entravé par les glaces. Derrière lui, le Norvégien Johannesen la traverse deux fois sans difficulté. Par là se trouve redressée l'erreur accréditée jusqu'alors qui consistait à représenter ce bassin étroit et peu profond, où se déversent par deux estuaires voisins l'un de l'autre les masses congelées de l'Obi et de l'Iénisséi, comme la grande glacière du pôle nord.

L'événement capital de l'année 1869, dans cet ordre de faits, fut la seconde expédition allemande qui partit au mois de juin de Bremerhaven. Celle-ci, formée à grands frais par le zèle de nombreux comités, se composait de deux navires, le vapeur à hélice la *Germania*, aguerri déjà par une précédente exploration, et le voilier d'escorte la *Hansa*. Au capitaine Koldewey, qui la commandait en chef, s'adjoignirent le lieutenant autrichien Jules Payer et plusieurs savans. L'instruction remise aux voyageurs par le comité central de Brême leur indiquait comme base principale d'opération la côte orientale du Groënland, qu'il s'agissait d'étudier scientifiquement et de relever dans tous ses détails. Ces travaux terminés, M. Koldewey et ses compagnons verraient, si les circonstances étaient favorables, à remonter aussi haut que possible vers le pôle; mais dans tous les cas la date extrême du retour était fixée au 1er novembre de l'année suivante. Les deux bâtimens naviguèrent tant bien que mal de conserve jusqu'au 74e degré; là, une méprise funeste, un signal de la *Germania* mal interprété à bord du voilier, sépara pour toujours les deux navires. La *Hansa*, n'ayant point à son service les ressources de la vapeur, ne tarda pas à être investie par les glaces à une quarantaine de milles de la côte, et après avoir, dans cette position, dérivé considérablement vers le sud, elle se brisa sous la pression des blocs qui l'enveloppaient. L'équipage chercha son salut sur un immense glaçon flottant où il se bâtit, avec des briquettes de charbon, une hutte d'hivernage qui fut détruite à son tour. Ce radeau d'une nouvelle espèce, qui avait d'abord sept milles de tour, se disloqua ou fondit graduellement durant une effroyable et capricieuse dérive de six mois, en partie dans les ténèbres de la nuit polaire, et un jour vint où les malheureux naufragés ne mesurèrent plus qu'avec anxiété la superficie de leur fragile domaine. Par bonheur, le courant les avait ramenés insensiblement sous des latitudes plus hospitalières, et, comme ils avaient sauvé leurs chaloupes, ils saisirent la première occasion de les mettre à flot; enfin, à force de voile, de halage et de transbordement, ils attei-

gnirent Friedrichsthal, établissement de missionnaires situé à la pointe sud du Groënland, puis Lichtenau et Julianashaab, où ils trouvèrent un vapeur qui les débarqua le 1er septembre à Copenhague.

La *Germania,* plus favorisée, avait eu cependant la gloire d'accomplir à la lettre les instructions très précises du comité de Brême; la relation de son voyage, qui remplit quatre gros volumes, mérite de fixer l'attention et demeurera jusqu'à nouvel ordre le manuel indispensable du navigateur dans les parages orientaux du Groënland. Les difficultés que présente l'accès de ces côtes, situées en dehors de l'influence du *gulf-stream,* viennent de l'énorme quantité de glaces qu'entraîne de ce côté le courant polaire; les principales chances de succès y sont subordonnées à la nature des vents qui dominent. Ceux de l'est et du sud-est ont pour effet de rendre la banquise plus résistante et plus compacte; ceux de l'ouest et du nord-ouest au contraire, en refoulant les blocs dans un sens opposé, y déterminent une division et un émiettement qui dégagent les labyrinthes voisins du rivage et y ouvrent des passes nombreuses. La *Germania* en fit l'expérience : durant tout le mois de juillet, elle se heurta vainement contre d'infranchissables agglomérations d'*icebergs* et de champs soudés l'un à l'autre; ce ne fut qu'au commencement d'août, lorsque la prédominance des souffles de l'Atlantique eut produit un relâchement dans les glaces, refoulées entre l'Islande et le Spitzberg, que le bâtiment put se frayer un passage et atterrir dans une petite baie de l'île Sabine (archipel du Pendule), au-dessous de cette partie du pays qu'on appelle la Terre du roi Guillaume.

On sait que le Groënland, visité à plusieurs reprises du xe au xve siècle, puis complétement délaissé et en quelque sorte perdu, fut de nouveau découvert à la fin du xvie siècle par les marins scandinaves. La côte orientale particulièrement n'est guère connue que depuis les voyages accomplis de 1822 à 1831 par Scoresby, Clavering, Sabine et Graah; nous ne parlons pas de la malheureuse tentative faite à la même époque par le Français Jules de Blosseville, qui a disparu avec son navire sans qu'on ait jamais retrouvé sa trace.

Cette côte orientale, relativement unie à partir du cap Farewell ou *des Adieux,* qui en forme la pointe extrême au midi, jusqu'à la baie qui porte le nom de Scoresby-Sund, change tout à coup de caractère aussitôt qu'on a dépassé le 70e degré. Elle offre à cette latitude une infinité de promontoires hardis, de *fiords* profonds et sinueux, bizarrement encaissés, avec des arrière-plans hérissés de glaciers gigantesques, auprès desquels les plus renommés de la Suisse perdent singulièrement de leur majesté. Tout ce massif ainsi déchiqueté a pour défense avancée une projection d'îles généralement très montagneuses; l'ensemble de la figure rappelle un peu l'aspect des côtes de l'ancienne Asie-Mineure. C'est au centre même de ce dédale qu'avait pénétré la *Germania.* A peine ancrée dans son mouillage, elle s'aperçut qu'elle y allait rester

prisonnière. Les masses de la banquise, bien que momentanément disloquées par les chaleurs de l'été, n'accusaient aucun symptôme de débâcle, et dès le milieu d'août les quelques chenals qui s'étaient creusés entre les îles et le continent commençaient à se refermer. Voici comment a lieu, au rapport des explorateurs, la formation de cette glace nouvelle. Ce sont d'abord de petites dentelures isolées qui se juxtaposent au hasard et sans offrir primitivement aucune cohésion ; on voit ensuite apparaître une pâte épaisse qui finit par s'amalgamer en une croûte, et cette croûte a tant de souplesse qu'elle reproduit sans se rompre, en petits moulages bien marqués, toutes les soufflures de la houle. A la mi-septembre, cette glace pouvait déjà supporter le poids des traîneaux. M. Koldewey et ses compagnons en profitèrent pour visiter, à l'aide de ces véhicules, quelques points de leur archipel; malheureusement les excursions d'automne ne durent guère, dans ces parages, plus de cinq ou six semaines. Dans les premiers jours de novembre, l'équipage de la *Germania* vit le soleil disparaître pour trois longs mois sous l'horizon. Alors commença cette terrible captivité au sein de la nuit polaire et parmi des épouvantables tourmentes de neige.

Cet hiver de 1869 à 1870 se signala précisément par une série de tempêtes du nord, dont une entre autres dura, sans discontinuer, plus de cent heures avec une vitesse, mesurée à l'anémomètre, de 96 kilomètres à l'heure. Le thermomètre ne descendit pas toutefois au-delà de 32 degrés centigrades au-dessous de zéro. Au reste, même par les températures les plus rigoureuses, si les cabines sont soigneusement calfeutrées, si les abords du bâtiment sont bien défendus par des revêtemens artificiels de glace et de neige, on n'a nullement à souffrir du froid ; le malaise physique et moral vient surtout de l'impuissance d'observer à l'aise, pendant plus de quatre-vingt-dix jours, les phénomènes qui vous environnent et de cette longue immobilité au milieu de ténèbres sinistres, qu'illuminent seules ces étranges féeries célestes connues sous le nom d'aurores boréales. Au dehors, les masses congelées de tout âge et de toute provenance, poussées les unes sur les autres, avec des bruits et des grincemens inimitables que les navigateurs appellent les « voix de la glace, » se soudent en vastes radeaux ou forment des entablemens pyramidaux que sculptent de gigantesques stalactites. Le navire néanmoins, bien abrité dans un havre ouvert du côté du sud et protégé vers le nord par un haut rempart de montagnes, peut braver ce choc effroyable d'élémens; mais tout dépend, en cette occurrence, du choix plus ou moins heureux de la station. L'essentiel est que le blocus, qui assure la sécurité des navigateurs, demeure toujours infrangible et que nul ricochet n'atteigne le bâtiment ; la moindre rupture de la plaine de glace environnante, le moindre mascaret lui serait fatal ; le péril le plus redouté, c'est le voisinage de l'eau vivante.

La nuit polaire, dans les latitudes où hivernait la *Germania,* se termina au commencement de février; un mois après, le soleil restait assez de temps sur l'horizon pour qu'on pût entreprendre de grandes excursions en traîneau. Alors commença la tâche vraiment scientifique des explorateurs. Cette tâche représente une série de travaux d'Hercule qui déroute l'imagination. Le pays n'offrant point la moindre ressource, les voyageurs sont obligés d'emporter toute chose avec eux; aussi le lourd véhicule joue-t-il le rôle de ce « vaisseau du désert » dont la perte peut entraîner celle de toute une caravane. Revêtus de pesantes fourrures, le visage entièrement masqué, les touristes s'attellent eux-mêmes au traîneau; contre l'âpre bise qui les fouette ils luttent arc-boutés en quelque façon dans le dur effort du remorquage. L'œil, obsédé par les monotones reflets de l'immensité blanche, ne sait où se reposer ni comment juger des distances; il est à tout instant le jouet de mirages qui s'évanouissent pour renaître en un autre point de l'horizon avec les effets de réfraction les plus décevans. Les alertes et les insomnies de la nuitée aggravent encore les souffrances de ces marches où l'énigme géographique s'enmêle pour ainsi dire à chaque pas, et où l'on peine souvent tout un jour pour fournir une simple traite d'un quart de lieue; mais que ne peut la constance de l'homme quand la science est son objectif! Les pionniers de la *Germania* s'avancèrent ainsi jusqu'au-delà du 77e degré de latitude par 18° 50′ de longitude ouest de Greenwich. D'un océan libre vers le pôle nulle trace, cette année-là du moins, le long de la côte groënlandaise. Partout, au nord et à l'est, la mer apparaissait solidement pontée par les glaces. N'eût été le manque de provisions, la colonne voyageuse eût pu, sur ces plaines à perte de vue, pousser indéfiniment son traîneau. La banquise proprement dite, sans protubérances remarquables, se prolongeait à deux lieues environ de la rive, qui, à partir de ce point extrême, semblait s'infléchir dans la direction du nord-ouest, où la perspective se trouvait barrée par de hautes montagnes couronnées de glaciers.

Dans les deux mois qui suivirent, les voyageurs explorèrent, tour à tour en traîneau et en chaloupe, les baies profondes et des *fiords* aux vastes estuaires qui sont à l'ouest et au sud des îles du Pendule. Déjà dans le courant de mai se montrent à cette hauteur du globe les signes précurseurs de la belle saison, et l'on voit poindre les prémices de la maigre végétation groënlandaise. Sous les ponts de neige et les voussures des glaciers chante le murmure des eaux courantes; de longs vols d'eiders arrivent du midi, l'ortolan polaire fait entendre son gazouillement, les *lemmings,* sorte de lapins septentrionaux, se faufilent parmi les éboulis de roches, les lièvres blancs savourent les jeunes pousses de mousse et de saxifrage, tandis que les rennes au corps élancé animent les profondeurs des torrens, et qu'au loin, à travers les nappes de glace

ensoleillées et toutes blettes, émerge la tête curieuse du veau marin.

Enfin, le 22 juillet 1870, la *Germania* flotte de nouveau en mer libre et quitte, après trois cents jours d'hivernage, la petite anse qui l'a reçue hospitalièrement pour essayer de faire avec l'aide de la vapeur une seconde pointe vers le nord; mais par le 75° 26′ de latitude, c'est-à-dire un peu en-deçà de la hauteur qu'elle avait atteinte l'été précédent, le chenal lui manque tout à coup. Les influences estivales n'avaient point désagrégé les masses énormes qui, du large, se venaient relier à la banquise, et, selon toute apparence, ces soudures ne devaient céder qu'aux tempêtes de l'automne. Or, ces tempêtes n'arrivant qu'à la fin d'août, la *Germania,* qui, aux termes de l'instruction du comité de Brême, ne pouvait faire qu'un seul hivernage dans ces régions, se résolut à reprendre la route d'Europe, et le 11 septembre elle était à quai dans le Weser.

Les résultats scientifiques de l'exploration étaient en somme considérables. Si le problème capital de la navigation polaire n'avait pas été résolu, on avait acquis en revanche des notions beaucoup plus précises et plus étendues sur la nature physique et hydrographique de la plus importante des terres boréales. En affirmant dans sa relation qu'il n'existe point de chenal continu à l'est du Groënland, M. Koldewey tire peut-être une conclusion trop rigoureuse d'une simple expérience de deux années; il paraît en tout cas douteux que cette côte puisse offrir une base favorable pour atteindre le bassin central du pôle nord, car d'une part l'état des passes voisines du rivage y est subordonné à toute sorte de conditions topiques malaisées à prévoir, et d'autre part le courant froid, même à l'époque du plus grand relâchement des glaces, y charrie d'immenses quantités de blocs unis et tabulaires. Le pays, pris en soi, n'en présente pas moins au savant et au géographe un champ d'études fort curieux. Des investigations habilement conduites par les chefs de la *Germania,* il ressort que cette partie du Groënland est actuellement inhabitée et, ce semble même, inhabitable. On y trouve encore des restes parfaitement conservés de huttes d'Esquimaux, véritables taupinières que la relation nous décrit très minutieusement, y compris divers instrumens et ustensiles dont la façon primitive rappelle le travail de l'âge de pierre; mais, pour une raison ou pour une autre, l'homme polaire paraît avoir déserté, sans esprit de retour, ces parages où les conditions de la vie ont pu, dans le cours des âges, se modifier sensiblement. L'ours polaire, improprement nommé ours blanc, y règne en maître parmi les glaciers de la côte, comme le walrus, non moins redouté, dans les banquises de la mer.

Le membre le plus intelligent et le plus actif de l'importante mission dont nous venons d'exposer la fortune avait été sans contredit le lieutenant Jules Payer. Tout dévoué de cœur et d'idée aux théories de M. Pe-

termann, cet officier repartait l'année suivante (1871) avec M. Charles Weyprecht, son compatriote, pour essayer de retrouver la terre de Gillis. Les deux explorateurs ne la retrouvèrent pas; mais ils pénétrèrent à 150 milles plus au nord que leurs devanciers dans cette région. Au-delà du 78e degré, entre le 42e et le 60e de longitude ouest, ils avaient encore une mer libre, et la température de la surface de l'eau variait entre 3 et 4 degrés centigrades au-dessus de zéro. Le manque de vivres obligea l'équipage de rétrograder, et ce fut un grave contre-temps, car l'année semblait exceptionnellement favorable. Le capitaine norvégien Mack, qui parcourait à cette époque les parages orientaux du même océan, à la recherche du lieu où Barentz avait hiverné en 1579, rencontra partout, à une distance que nul avant lui n'avait atteinte, une eau navigable avec un fort courant. Disons en passant que cette station de Barentz fut retrouvée peu de temps après à la pointe nord-est de la Nouvelle-Zemble par un autre Norvégien, Carlsen; elle gardait encore des traces visibles du séjour qu'y avait fait le navigateur hollandais.

Une autre expédition assez comparable, sinon dans ses résultats, du moins dans ses dramatiques péripéties, au voyage avorté de la *Hansa,* fut entreprise en cette même année 1871 par le capitaine américain Charles Hall, non plus par l'entrée européenne de l'Océan glacial arctique, mais par la mer de Baffin. Parti de Terre-Neuve le 29 juin sur le navire le *Polaris,* en compagnie du docteur Émile Bessels, Hall suivit le détroit de Smith, découvert par Kane il y a dix-sept ans, et à la fin d'août il posait le pied sur la terre de Grinnell, au 80e degré de latitude. Il remonta ensuite le canal Kennedy, et pénétra dans un sund étroit, long d'une centaine de lieues, où nul marin ne s'était encore aventuré. Ce couloir reçut le nom de Robeson, en l'honneur du ministre de la marine des États-Unis. Le capitaine Hall s'avança par cette voie nouvelle, qui aboutit vraisemblablement au fameux bassin central arctique, jusqu'au 82° 16′ de latitude, point extrême qu'il atteignit le 3 septembre. De là on apercevait au nord une vaste étendue d'eau libre qu'on appela *mer de Lincoln,* et plus loin un autre océan ou une baie, à l'ouest de laquelle se dessinaient à perte de vue les contours d'une côte; ce pays fut nommé *Terre de Grant.* Partout se montrait une faune analogue à celle du Groënland: troupeaux de bœufs musqués, de lièvres blancs et d'autres animaux polaires; on croit même avoir reconnu des vestiges d'êtres humains. L'équipage ne demandait qu'à tenter une trouée dans la banquise; mais le commandant maritime de l'expédition, le capitaine Buddington, s'y refusa, et le *Polaris* revint hiverner dans le canal de Robeson, un peu au-dessus du 81e degré. La mort du chef scientifique de l'expédition, survenue au mois de novembre, coupa court à toute nouvelle tentative pour percer plus avant du côté du nord; on passa l'hiver dans l'inaction, et lorsque les chaudes haleines de l'été suivant

eurent remis les flots en mouvement et délivré le *Polaris* des entraves qui le retenaient, on se hâta de redescendre vers le sud. Le retour n'alla pas toutefois sans encombre. Le bâtiment subit une pression terrible; une partie des hommes, fortuitement séparés de leurs compagnons, durent se réfugier sur un glaçon où ils restèrent misérablement échoués pendant deux cent quarante jours. Ce glaçon, comme celui qui avait porté les épaves de la *Hansa,* s'en alla dérivant vers le sud et se rétrécissant à vue d'œil jusqu'à ce que, le 30 avril, les naufragés fussent aperçus par un vapeur de passage. Quant au reste de l'équipage du *Polaris,* obligé d'abandonner le bâtiment, qui faisait eau, il avait passé l'hiver à l'île Littleton, d'où il était reparti l'été suivant sur deux chaloupes qu'avait recueillies en route un baleinier écossais.

Toutes ces odyssées, si curieuses et si émouvantes qu'elles soient, paraissent effacées par le récent périple du vapeur *Tegethoff,* dont l'Europe n'a connu qu'au mois de septembre dernier les péripéties presque fabuleuses. A peine rentrés de leur exploration de 1871, les lieutenans Payer et Weyprecht s'étaient mis en devoir d'en préparer une nouvelle. Rien ne fut négligé pour donner à cette entreprise, exclusivement austro-hongroise, un caractère de grandeur inaccoutumé. Deux éminens amis des sciences, les comtes Wilczek et Zichy, y prêtèrent leur concours matériel et moral; la Société royale de géographie provoqua dès le mois de février 1872 la formation d'un comité spécial où figurèrent les noms les plus illustres de l'aristocratie autrichienne, et qui eut bientôt réuni des sommes considérables. L'équipement des voyageurs fut l'objet d'une sollicitude minutieuse; on voulait qu'ils pussent au besoin, sans redouter le froid et la neige, s'éloigner durant des mois entiers à des centaines de milles du navire. Le but principal de la mission était d'étudier les régions inconnues de la mer polaire qui sont au nord de la Sibérie, et de voir s'il était possible de gagner par cette voie le détroit de Behring; ce n'était qu'en seconde ligne et par une sorte de pis-aller que l'exploration se devait tourner vers les latitudes tout à fait extrêmes; il ne lui était permis de s'aventurer dans la direction du pôle que si, au cours de deux hivers et de trois étés, elle ne réussissait pas à doubler le promontoire extrême de l'Asie. Le point de départ officiel de l'excursion scientifique était la côte nord de la Nouvelle-Zemble.

Le *Tegethoff,* ayant à bord vingt-quatre personnes, prit la mer à Tromsoé (Norvége) le 14 juillet. Quelques jours après appareillait du même port un yacht à voiles où se trouvait le comte Wilczek en personne, qui allait établir sur un point oriental de l'Océan-Arctique un dépôt de charbon et de provisions de bouche pour le *Tegethoff.* Le 21 août, à la hauteur du cap Napan, entre la Nouvelle-Zemble et l'embouchure de la Petschora, le yacht perdit définitivement de vue le va-

peur. Plus de vingt-cinq mois s'écoulèrent sans qu'on reçût aucune nouvelle de ce dernier. Grande fut l'anxiété en Autriche et dans tout le monde civilisé; on remua ciel et terre pour venir en aide aux navigateurs si étrangement disparus. Le comte Wilczek fit confectionner une quantité de petits ballons en caoutchouc qu'on distribua, munis de dépêches, aux baleiniers en partance pour les mers du nord, afin que ceux-ci les lâchassent dans diverses stations de ces parages; la Société géographique de Londres donna mission expresse à un navire qui s'en allait au Spitzberg de s'enquérir partout du *Tegethoff*, et le ministère de la marine russe, à la prière du gouvernement autrichien, adressa un appel dans le même sens aux marins nationaux qui avaient affaire aux abords du pôle. Un riche armateur russe, M. Sidorof, provoqua une réunion publique en vue d'envoyer une expédition de sauvetage sur les traces de l'infortuné vapeur.

Tout à coup, le 3 septembre dernier, juste à l'époque prédite par M. Petermann, qui avait constamment soutenu qu'on ne pouvait s'attendre à aucunes nouvelles des explorateurs avant l'automne de 1874, le bruit se répandit à Vienne que les marins quasi perdus venaient de débarquer en Europe. Quelques jours après en effet, ils faisaient leur entrée dans la capitale de l'Autriche au milieu de vivats d'enthousiasme dont les échos sont encore émus. L'expédition, comme il arrive très souvent dans cet indomptable océan polaire, n'avait pu suivre les termes de l'instruction officielle. Dès le 21 août 1872, c'est-à-dire le jour même où le comte Wilczek l'avait vu pour la dernière fois, le *Tegethoff* s'était trouvé irrémédiablement investi par les glaces. A partir de cet emprisonnement fatal, l'équipage et le navire étaient demeurés le jouet passif du hasard; le 13 octobre, le bâtiment subit une poussée qui le souleva en lui infligeant de graves meurtrissures. Qu'on juge si cet hivernage à la merci des élémens fut agité et terrible! Jusqu'au printemps de l'année suivante, les glaces ne cessèrent point d'être en mouvement; à la fin de mars 1873, les pressions prirent fin, et le *Tegethoff* se trouva incrusté au milieu d'une plaine de glace qui avait plusieurs lieues de circuit. Pendant cinq mois, d'avril en septembre, l'équipage travailla vainement à rendre au navire sa position normale; la plaine de glace avec laquelle il faisait corps fut poussée par les vents dans toute sorte de directions, et finit par remonter ainsi jusqu'au 79° 54′ de latitude nord. Alors commença inopinément le rôle de la science; du sein même de l'aveugle fatalité jaillit une lumière réconfortante pour l'esprit et la volonté des chercheurs. Un jour, le 31 août 1873, après plus d'un an de terreurs et de souffrances, les captifs de la banquise virent émerger du brouillard, à une distance de 14 milles environ, un amas de côtes élevées où étincelaient des glaciers. On baptisa immédiatement cette apparition du nom de *Terre de l'empereur François-Joseph*. Il fallut néan-

moins attendre jusqu'à la fin d'octobre avant de pouvoir aborder les rives si miraculeusement découvertes; encore dut-on renoncer, dans cette saison avancée, à en prendre véritablement possession; on allait entrer pour la seconde fois dans cette sinistre nuit polaire qui dure trois et quatre mois. On profita des dernières journées qu'éclairait encore une lueur mourante de crépuscule pour faire de petites excursions préliminaires à quelques lieues du navire, puis ce fut tout; il n'y eut plus qu'à s'armer de patience jusqu'à la prochaine aurore, c'est-à-dire jusqu'au printemps de 1874.

Cet hiver-là fut plus tempêtueux que le précédent, et la persistance des vents du nord amena d'interminables tourmentes de neige; le thermomètre descendit à 48 degrés centigrades au-dessous de zéro. Enfin le 24 février, le soleil ayant reparu sur l'horizon, on se hâta d'user de ce renouveau. Le lieutenant Payer prépara trois expéditions avec des traîneaux attelés de chiens pour reconnaître la nature et la configuration de la terre voisine. Dans une première excursion, du 10 au 16 mars, il visita l'île la plus proche, où se trouvait un *fiord* des plus pittoresques, dont un énorme glacier formait l'arrière-plan; il y avait là des cimes de 2,500 pieds d'altitude. Le second voyage fut de beaucoup le plus important; les découvertes s'y succédèrent comme par enchantement. M. Payer s'engagea dans un sund ou détroit (*Austria-sund*) dirigé du sud au nord et tout constellé d'un semis de petites îles. Ce détroit se prolongeait jusqu'au 82e degré entre deux masses continues de terrain. La côte orientale fut appelée *Terre de Wilczek*, l'autre *Terre de Zichy*. Au sortir de cette passe, l'explorateur rencontra un vaste bassin, d'où émergeait une autre terre, qui reçut le nom de *Terre du prince Rodolphe*. Le point le plus extrême où parvinrent le 12 avril M. Payer et ses compagnons fut appelé le *cap Fligely;* il est situé à peu près à la même distance du pôle que celui où était arrivé par une autre voie, en l'année 1871, le capitaine du *Polaris*. Là il fallut s'arrêter, à cause des crevasses et des ruptures qui se produisaient en cette saison dans la glace des *fiords*. Devant les regards des voyageurs s'ouvrait encore un détroit terminé par une autre terre, dont on pouvait suivre le prolongement infléchi à l'est jusqu'au-delà du 83e degré. On la nomma *Terre de Petermann*. Qu'est-ce que ce monde nouveau, qui reste provisoirement l'*ultima Thule* des navigateurs? Ce n'est certes pas, au rapport de M. Payer, un amas d'îles insignifiantes; c'est tout un système régional d'un développement comparable à l'archipel du Spitzberg. Serait-ce la Terre de Gillis, tant cherchée dans ces derniers temps?

Au retour de cette longue excursion, les explorateurs, ayant eu l'heureuse fortune de retrouver le navire immobile à sa même place, partirent aussitôt pour une troisième tournée dans la direction de l'ouest. A quatorze milles du *Tegethoff*, ils firent l'ascension d'une haute mon-

tagne (*cap Brünn*), du haut de laquelle ils purent reconnaître la configuration générale du pays; la cime la plus élevée mesurait 5,000 pieds d'altitude. Enfin arriva le moment de songer au retour. Le 20 mai 1874, on se mit en route; mais il fallut abandonner le navire. Tous les membres de l'expédition étaient d'ailleurs sains et saufs, le mécanicien seul était mort. Pendant quatre-vingt-dix jours, à l'aide des traîneaux et des chaloupes, tantôt sur la glace, tantôt en mer libre, les glorieux pionniers de l'Autriche errèrent dans des parages inconnus, suivant toujours la direction de l'aiguille du compas vers le sud. Au début, les vents contrarièrent leur marche à tel point qu'après deux mois révolus ils ne s'étaient éloignés du navire qu'à la distance de 8 milles marins. Les provisions commençaient à s'épuiser, lorsqu'ils atteignirent, le 18 août, la Nouvelle-Zemble. Six jours après, ils s'embarquaient sur un navire russe, le *Nicolas*, qui les transportait à Wardöé.

Si les vicissitudes essuyées par cette mémorable expédition, dont le récit officiel ne nous est pas encore parvenu, donnent la mesure des difficultés qu'on éprouve à suivre dans ces parages un plan concerté d'avance, elles montrent aussi qu'avec du sang-froid et de la constance on peut dompter les résistances du chaos polaire. Un jour viendra sans doute où les conditions de la vie arctique nous seront en quelque sorte familières, et où le navigateur en affrontera moins timidement les sombres horreurs. Déjà il réussit à s'orienter tant bien que mal dans les détours changeans du grand labyrinthe; il en a sondé les profondeurs, étudié les courans et les contre-courans; il sait à quelle époque telle passe s'obstrue ou se dégage, et quelles routes suivent dans leurs migrations régulières les glaces poussées vers le sud. Les traits principaux de cette géographie exceptionnelle se trouvent donc à peu près fixés; l'essentiel est de ne plus interrompre la série des voyages polaires. Trop longtemps on n'a procédé dans cette voie que par bonds et comme par caprice, on a été prodigue d'audace et de courage; mais on a manqué d'esprit de suite. Or les expériences, pour acquérir leur pleine valeur scientifique, ayant besoin d'être continues, il faudrait que toutes les nations se relevassent à tour de rôle, suivant leurs ressources, dans cette faction attentive aux avant-postes du monde arctique; c'est dans tous les cas une question qui mérite bien d'être examinée au grand congrès international de géographie qui se doit réunir à Paris au mois d'avril de cette année.

JULES GOURDAULT.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

FLAMARANDE

SECONDE PARTIE (1).

XXII.

L'enfant dormait sur le lit. M. le comte prit dans sa ruelle un petit crucifix or et nacre qui lui venait de sa mère, et, le plaçant sur le marmot :

— Voici, dit-il, l'épreuve terrible! Enfant, je vous adjure, au nom du Seigneur, de proclamer la vérité! Ouvrez les yeux, si je prononce le véritable nom de votre père. — Et d'une voix ferme, avec une attitude inspirée, il prononça par trois fois : Flamarande! Flamarande! Flamarande!

Le marmot ne bougea pas. Alors le comte lui dit, comme s'il eût pu le comprendre :

— Vous n'êtes donc pas mon fils? Peut-être avouerez-vous à présent le nom de votre père, et il appela : Salcède! Salcède! Salcède!

Le hasard voulut que le pauvre petit ouvrît les yeux, et M. le comte sonna vivement.

J'appelai la Niçoise, qui se tenait à trois pas de là, et je la fis rentrer. Le comte lui remit l'enfant en lui disant : — Tenez-vous prête à sortir.

Puis me retenant : — Faites atteler, dit-il, nous irons à la municipalité. Il faut que le grand mensonge soit accompli. Demain matin le baptême, et demain soir le départ.

La mairie était à deux kilomètres du château. M. le comte fit mon-

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

ter en voiture la Niçoise et l'enfant, et, comme je lui tenais la portière : — Je monte sur le siége, dit-il. Venez-y avec moi. — Puis, s'adressant au cocher : — Donne-moi les rênes, Joseph; je veux conduire. Monte dans la voiture; je veux être aujourd'hui ton cocher.

— Monsieur le comte, dit Joseph, le cheval est terrible. Il n'a pas travaillé depuis huit jours, et le chemin est très mauvais aujourd'hui.

— Eh bien ! c'est pour ça, dit le comte en montant lestement sur le siége. Tu oublies, mon garçon, que c'est moi qui t'ai appris ton métier.

Joseph, soit respect, soit crainte d'un accident, monta sur le siége de derrière. Le cheval se cabra furieusement, le comte le fouetta de même; nous partîmes ventre à terre. J'étais très effrayé. M. de Flamarande était-il fou? Voulait-il nous précipiter avec lui dans la Loire?

Heureusement le hameau de Sévines était sur le chemin qui s'éloigne en droite ligne du fleuve, mais nous devions trouver par là un petit affluent probablement débordé aussi. Nous le franchîmes à gué sans accident, mais non sans terreur. Seul, M. le comte était impassible.

J'assistai comme témoin à la déclaration; l'enfant reçut les noms de Louis-Gaston de Flamarande, et quand nous remontâmes sur le siége, M. le comte me dit : — Vous n'avez jamais conduit une voiture?

— Quelquefois un cabriolet.

— Eh bien! vous pouvez conduire ce coupé; prenez les rênes.

J'obéis; cependant au passage du ruisseau je voulus les lui rendre. — Non pas, dit-il, allez toujours, — et il se mit à cingler le cheval, qui franchit comme un trait ce gué couvert d'un mètre d'eau. Alors le comte reprenant les rênes : — C'est bien, dit-il, vous en savez assez; vous prendrez demain soir cette voiture et ce cheval, c'est Zamore, vous le connaissez à présent. Il est capable de tout; vous le conduirez toute la nuit sans vous arrêter, jusqu'à ce qu'il tombe. Il sera perdu, ne vous en inquiétez pas et prenez la poste dès qu'il sera fourbu. Ne vous arrêtez qu'au terme de votre voyage.

— Et si l'enfant était malade en route?

— Ne vous arrêtez pas.

— Et s'il mourait?

— Ces enfans-là ne meurent jamais. A propos, êtes-vous capable de changer votre figure, de vous coller des favoris, de mettre une perruque? Entrez ce soir dans le grenier numéro 7, dont voici la clé. On a joué ici la comédie avant mon mariage. J'ai fait transporter là tous les accessoires. Vous trouverez ce qu'il vous faut.

Vous êtes adroit et intelligent. Comme vous avez appris à conduire, apprenez à vous transformer; ce que l'on ne sait pas, on l'improvise.

Le lendemain, l'enfant fut baptisé provisoirement, c'est-à-dire ondoyé dans la chambre de sa mère. A midi, le comte me manda chez lui. — Vous êtes fort troublé, me dit-il; je vois que vous ne m'aiderez pas ici. Prenez Zamore et le coupé, et rendez-vous à ma ferme de Montcarreau pour toucher l'argent qui m'est dû. Vous attendrez la nuit pour en partir, et, au lieu de rentrer ici, vous irez m'attendre à l'entrée du bois Verson, à l'endroit où je vous ai parlé, il y a huit jours, des affaires de Montcarreau.

Quand Joseph me remit Zamore, voyant que j'avais fait grande attention à la manière dont il s'y prenait pour l'atteler : — Je pense, me dit-il, que la joie d'avoir un héritier a un peu troublé la cervelle de M. le comte. Vous charger de conduire Zamore! c'est sérieux, ça; y avez-vous pensé, monsieur Charles?

— J'y penserai en route, répondis-je. Je n'ai pas de réflexion à faire avant d'obéir.

La ferme de Montcarreau était assez proche, et les chemins n'étaient pas défoncés par là. Le fermier me remit l'argent, et j'acceptai son dîner afin de gagner la soirée. J'étais dans une agitation inexprimable, mais je me contenais. Enfin la nuit vint, sombre et pluvieuse. Je me rendis au bois Verson, où j'attendis une heure. Je passai ce temps à caresser Zamore pour l'empêcher de casser tout. Le pauvre animal ne comprenait pas pourquoi, étant si proche du château, je ne le faisais pas rentrer, et moi, en le caressant, je pensais tristement : — Tu ne sais pas, Zamore, que tu n'y rentreras jamais!

XXIII.

Enfin à dix heures j'entendis dans l'obscurité les faibles vagissemens de l'enfant, qui approchait rapidement. M. le comte conduisait résolûment la Niçoise à travers les sentiers du bois. Il la fit monter dans le coupé sans dire un mot, monta sur le siége et conduisit pendant près d'une lieue, qui fut franchie en dix minutes. Alors il me dit : — Voilà le train dont il faut marcher. Je connais mon Zamore, il ira de cette allure jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Vous serez alors près de Vierzon. Arrêtez-vous pour lire mes instructions détaillées que voici; ne les perdez pas.

Il me remit un papier, sauta à terre et disparut.

Zamore était une bête admirable, M. le comte l'avait payé dix mille francs et disait l'avoir eu pour rien. Il n'était terrible que

d'impatience; quand on ne le contrariait pas, il prenait une allure rapide, régulière et cadencée, ne s'effrayant de rien, ne reculant devant rien et ne montrant d'autre souci que celui d'avancer. Je le connaissais déjà, je n'avais plus peur de lui, je le tenais à peine. Il marchait, marchait, voyant clair dans les ténèbres, car j'avais eu soin de ne pas allumer les lanternes. Dans l'intérieur de la voiture, la nourrice ne bougeait pas, l'enfant semblait dormir. Moi, je n'avais nul besoin de sommeil, j'avais la fièvre. J'avançais comme dans un rêve. Je sentais un vent tiède fouetter ma figure, et cela me soulageait. J'avais une idée fixe que je me répétais tout bas, mais en articulant les paroles, comme si j'avais eu besoin d'entendre une voix me les dire. — Si tu avais refusé cette mission, ton maître eût fait périr l'enfant, car, s'il n'est pas cruel, il est fou, et cet enfant, que tu enlèves à sa mère, tu le sauves; marche donc, tu accomplis un devoir impérieux! — Et je me répétais d'une voix égarée : *Impérieux! impérieux!*

Nous avions dépassé la Loge, qui était à cette époque le dernier relais de poste avant Vierzon. Zamore, qui n'avait pas ralenti un instant son allure, s'arrêta court et fit mine de se coucher. Je descendis et lui essuyai les naseaux avec mon mouchoir, qui fut aussitôt rempli de sang. Les clochers de Vierzon se dressaient à peu de distance. Je regardai ma montre, nous avions gagné une heure sur le temps prévu par le comte. Je pouvais laisser respirer le noble animal. Je profitai de ce répit pour jeter les yeux sur le papier que m'avait remis mon maître. Il m'avait muni d'un petit appareil pour me procurer de la lumière.

« 1° A peu de distance de Vierzon, vous vous arrêterez cinq minutes pour arranger votre visage, car vous pouvez rencontrer dans cette ville quelque personne de connaissance. Si vous aviez à mettre Zamore en dépôt, prenez le nom de Jacques Le Seuil, et dites que vous viendrez chercher votre cheval dans quinze jours. Payez d'avance sa nourriture.

« Vous prendrez connaissance du second paragraphe quand, les chevaux de poste étant attelés, vous remonterez dans le coupé. Faites que la nourrice ne sorte pas de la voiture et ne se laisse pas apercevoir à Vierzon ni ailleurs. »

Je recommandai donc à la Niçoise de s'enfermer, et, tirant Zamore par la bride, j'essayai de le faire marcher. Il s'y refusa. J'attendis encore quelques minutes; alors il frappa du pied comme pour me dire qu'il voulait repartir, et je remontai sur le siége; l'hémorragie semblait arrêtée. Il reprit alors son trot admirable, seulement il secouait la tête, et en me retournant, à la lueur du jour naissant, je voyais la trace de son sang sur la blancheur du chemin. Il

arriva ainsi au relais, et pendant qu'on le dételait, il tomba pour ne plus se relever. — Votre cheval est mort, me cria-t-on.

Je ne puis dire l'impression que me causa cet incident prévu et le sentiment de douleur que j'éprouvai quand on ajouta : — Une belle bête! c'est malheureux.

Dix minutes après, n'ayant pas eu la peine de prendre et de laisser un nom quelconque, j'étais dans le coupé, et la voiture filait sur la route de Bourges. Je regardais l'enfant, qui reposait tranquillement. Je ne répondais pas à la Niçoise, qui me parlait et que je n'entendais pas. Je me sentais tout à coup glacé et brisé. Je la priai de me laisser dormir une heure, et je dormis.

Au relais suivant, ayant consulté mes instructions, j'achetai des alimens pour nous. Il y avait dans la voiture un peu de linge pour l'enfant; il m'était prescrit de lui fournir, ainsi qu'à la nourrice, tout ce qui serait nécessaire, mais de faire des emplettes fréquentes et de peu d'importance pour ne pas attirer l'attention. Je devais permettre à la nourrice de descendre de temps en temps et de marcher un peu, si elle en éprouvait le besoin; dans les endroits habités, elle ne devait pas se laisser voir. Notre itinéraire par Bourges, Moulins, Roanne, Lyon, etc., était tracé avec une exactitude et une netteté remarquables. Ce n'était pas là le travail d'un fou. Tout était minutieusement prévu, même les questions qu'on pouvait nous adresser et les réponses que nous devions faire.

XXIV.

Dès que je fus assez remis de ma fatigue et de mon émotion pour causer avec la Niçoise, je vis que la pauvre femme avait été aussi bouleversée que moi, et j'eus à me défendre de ses reproches. Elle était avant tout en défiance de mon travestissement et ne consentit à me reconnaître que quand j'eus retiré ma perruque et mes favoris blonds. « C'est égal, répétait-elle, vous m'avez fait faire une mauvaise action. Vous me disiez que je gagnerais beaucoup d'argent sans faire rien de mal; vous m'avez trompée! Nous enlevons ce pauvre petit, et sa mère, qui n'en sait rien, ne l'aurait certainement pas souffert. Elle est bonne, cette dame, c'est un ange de douceur, et le mari a l'air d'un diable qui se moque de Dieu et des hommes. Il fait peur quand il vous regarde. Je n'ai pas osé lui résister hier quand il m'a dit d'aller à la prairie. J'ai pourtant demandé pourquoi dans cet endroit-là, que l'on disait tout inondé? — Pourquoi? m'a-t-il répondu. Pourquoi est un mot qu'il ne faut pas me dire, ou notre contrat est rompu.

« J'ai fait ce qu'il voulait. J'ai suivi l'allée qui traverse la prai-

rie; c'était très glissant, j'avais peur de tomber. J'ai été jusqu'à une cabane où il y avait des cygnes, et je suis revenue vite en passant par l'allée couverte, comme M. le comte me l'avait ordonné. Là, je l'ai trouvé qui m'attendait, et il m'a conduite dans son appartement, où il y avait de la lumière, parce que tout était fermé. — Je vous cache, me dit-il : ne bougez pas d'ici. Voici un sofa pour vous reposer, si vous voulez, ou pour faire dormir l'enfant. Dans cette armoire, vous trouverez de quoi manger. — Il est sorti, et j'ai cru entendre remuer beaucoup dans la maison et marcher au dehors, comme si on me cherchait. A la nuit, M. le comte est revenu me dire de changer l'enfant avec des effets qui étaient dans une autre armoire. C'étaient des affaires beaucoup moins belles et pas marquées. Il a pris alors tout ce que l'enfant avait auparavant sur le corps et l'a fait brûler dans un grand feu. Puis il m'a dit de me tenir prête à le suivre quand il reviendrait, et à neuf heures et demie du soir il a reparu, m'a fait passer par un escalier qui tourne dans une tourelle, et, me soutenant pour m'aider à marcher, car je tremblais et perdais la tête, il m'a conduite à ce bois où vous attendiez. Pourquoi tout cela? Je veux le savoir. »

— Vous m'aviez juré, lui dis-je, de ne pas le demander.

— Je veux le savoir, ou, dès que je serai rendue chez nous, je fais ma déclaration au maire. Je ne veux pas me mettre une méchante affaire sur les bras.

J'eus beau donner à cette femme l'explication dont j'étais convenu avec M. le comte, elle ne voulait pas me croire, et je dus lui montrer la déclaration qu'il m'avait signée. Elle savait lire et parut se tranquilliser. Elle eut grand soin de l'enfant, et je l'aidai de mon mieux, assez inquiet au fond d'exposer un nouveau-né à une pareille course ininterrompue pendant quatre jours et quatre nuits. Il ne parut pas s'en apercevoir. Il restait tranquille comme s'il acceptait la vie dans n'importe quelles conditions. Il nous rendit le voyage plus facile et moins dangereux que je ne m'y étais attendu. La Niçoise, sauf la préoccupation du chagrin qu'elle causait à la véritable mère, était gaîment maternelle pour son nourrisson et ne se plaignait de rien. Elle avait une grande joie de revoir les oliviers grisâtres et les collines pierreuses de son pays. Elle me le vantait avec l'emphase méridionale. Selon elle, son village était le plus bel endroit de l'univers.

Le pays était beau, je dois le dire, mais le village était bien le plus affreux coupe-gorge que j'aie vu. C'était à trois lieues de Nice, dans la montagne, au pied des grandes Alpes. Il y faisait très froid; c'était perché sur un rocher en pain de sucre, d'où la vue était admirable; mais comme c'était un ancien domaine de templiers, for-

tifié et entouré de murailles ébréchées et de tours décrépites, une fois entré dans le bourg, on ne voyait plus qu'un amas de vieilles maisons se pressant contre le rocher en ruelles profondes, étroites et sombres. Pas un point d'où l'on pût apercevoir la mer et les montagnes; on eût dit qu'au milieu d'une terre splendide et sous un ciel d'azur les anciens fondateurs de cette citadelle avaient résolu, pour n'être pas vus du dehors, de ne voir eux-mêmes que leur sordide demeure. La place, au centre du bourg, était toute bordée d'arcades basses et massives formant galerie, et les habitations placées au-dessous ne recevaient même pas la lumière du ciel. La Niçoise, qui demeurait par là, voulut en vain me faire convenir que cela ressemblait aux galeries du Palais-Royal.

Je pensai avec effroi à ce que ressentirait la comtesse de Flamarande, si elle pouvait voir l'affreuse prison où son fils entrait, au sortir de sa demeure soyeuse et parfumée; mais je regardai les gamins maigres, bruns, agiles et forts, qui jouaient bruyamment sur ces pavés disjoints et faisaient retentir de leurs voix énergiques les voûtes suintantes de misère et de tristesse. — Ils vivent quand même, me disais-je, ils ont une vie intense et ardente. Ils sont plus forts et plus sains que le comte de Flamarande élevé dans le coton.

XXV.

Je me présentai à la sœur de la nourrice comme un pasteur protestant qui, voyageant seul dans sa voiture de poste, avait rencontré une mère et son enfant très fatigués à un relais de diligence. Je les avais pris par charité dans ma voiture, j'étais un homme évangélique. J'en avais au moins la mine, le costume et le langage.

La pauvre sœur de ma Niçoise ne savait comment me témoigner sa reconnaissance et son admiration. Ce fut bien autre chose quand, après avoir exploré le village, je trouvai une maisonnette plus propre et mieux aérée que la sienne, dont je payai d'avance le loyer, — vraiment ce n'était pas cher! — et où les deux sœurs me promirent de s'installer le lendemain. J'avais fait cette pauvre munificence de mon chef et à mon compte, car M. de Flamarande dans ses instructions n'avait pas prévu que je dusse me tant soucier du bien-être du pauvre petit exilé. Moi, je pensais racheter ma complicité dans cette ténébreuse affaire en me préoccupant de Gaston, comme s'il eût dû porter un jour le nom de Flamarande et retrouver sa mère.

Le lendemain matin, ayant veillé à tout, tout prévu, et remis à la nourrice une somme assez ronde pour payer son silence, je re-

montai dans ma voiture, et, conformément aux derniers paragraphes de mes instructions, je pris la poste pour l'Italie et m'en allai louer et préparer une villa aux environs de Pérouse, sur les bords du beau lac de Trasimène. Là, je devais attendre l'arrivée de mes maîtres.

Tel fut l'accomplissement du projet hardi et bizarre que le comte avait formé d'ensevelir vivant le fils de sa femme et de le faire passer pour mort dans l'inondation de Sévines. J'avais jugé ce projet irréalisable, mais le succès dépassa de beaucoup mes prévisions, car des années devaient s'écouler avant que le secret ne fût éventé.

Trois semaines après mon installation au lac de Pérouse, je reçus une lettre qui m'annonçait l'arrivée du comte pour la fin de la semaine, et qui se terminait par ces mots : « veillez à tout conformément à mes instructions, derniers paragraphes. »

Je compris qu'il s'agissait de l'enfant, et je relus attentivement le thème relatif à mon départ de Sévines. Je devais ignorer absolument la disparition de l'enfant, puisqu'il était censé englouti par les eaux le 16 mai à deux heures de l'après-midi et que j'avais quitté Sévines à midi; j'avais été dépêché par M. le comte pour une rentrée importante qu'il avait à faire à Marseille et qui lui causait quelque inquiétude. Auparavant j'avais été à la ferme de Montcarreau, où il y avait aussi de l'argent à toucher. Le fermier m'ayant fait attendre, je ne m'étais mis en route pour Marseille que le soir, et j'avais pris la poste après avoir, par l'ordre du comte, vendu en route le cheval dont il voulait se défaire. Enfin, à Marseille, j'étais censé avoir reçu de M. le comte une lettre qui m'ordonnait, aussitôt après avoir touché l'argent, de me rendre à Pérouse. Cette lettre n'entrant dans aucun détail, je devais ignorer absolument l'événement de Sévines et témoigner beaucoup d'étonnement et de consternation à Julie, la seule personne qui pût m'en parler, car elle était la seule de la maison qu'on dût mener à Pérouse. Quant à madame, il n'était pas probable qu'elle eût l'idée de m'interroger; mais ma leçon était faite, je pouvais l'attendre de pied ferme.

De pied ferme! oui, sans doute, j'avais pris déjà l'habitude du rôle impassible qui m'était imposé; mais mon cœur m'étouffa quand je vis descendre de voiture cette femme si belle et si heureuse un mois auparavant. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Bien qu'elle n'eût pas fait de maladie grave en apprenant son malheur, elle dépérissait rongée par un chagrin lent et profond. Je pensai qu'elle venait là pour mourir, et M. de Flamarande me parut haïssable. La pensée me vint de tout révéler; mais j'étais trop avancé, trop compromis pour reculer si vite. Attendons, me disais-je. Si elle surmonte cette crise, il sera moins douloureux pour elle d'accepter

un fait accompli que de savoir son fils banni et remis à des mains étrangères. Elle ne se résignerait sans doute pas à l'y laisser, et l'obstination et la résolution de M. le comte étant données, qui sait ce qu'il n'imaginerait pas encore pour que l'enfant ne fût jamais retrouvé ?

Je supportai donc l'épreuve quand madame, en me voyant venir à sa rencontre, me dit : — Vous savez, Charles, ce qui m'est arrivé? — Elle n'attendit pas ma réponse, et ma figure seule lui exprima mon feint étonnement. Dès que je fus seul avec Julie et qu'elle eut répondu à mes premières questions, elle entra dans les détails que je brûlais de savoir.

XXVI.

— C'est une désolation, me dit-elle, et je crois que madame n'y survivra pas. Quant à moi, j'en ferai une maladie, car de la voir pleurer le jour et la nuit, — oui, Charles, ses larmes ne tarissent pas, elles tombent sur son pain quand elle mange, elles inondent son oreiller quand elle dort. Monsieur lui parle, l'exhorte au courage; elle ne répond pas, elle n'essuie pas seulement ses yeux, dont les pleurs ont déjà creusé un sillon sur ses joues. Je ne croyais pas qu'une femme pût regretter comme cela un enfant de deux jours, qu'elle a à peine vu. Ce que c'est que la maternité! Dieu m'en préserve à tout jamais!

— *Amen*, Julie; mais vous ne me dites pas comment le malheur est arrivé.

— Qui peut le savoir? Personne ne le sait. Cette imbécile de nourrice que vous aviez procurée...

— Ce n'est pas moi. Je ne la connaissais pas, c'est M. le comte qui m'a donné l'ordre d'aller la chercher à Orléans; elle était retenue d'avance.

— Ah! c'est possible. Il n'a dit à personne qui elle était et d'où elle sortait; même cela inquiétait madame, et tout le monde était étonné autant qu'on peut l'être d'une bizarrerie de M. le comte, qui ne fait rien comme les autres... Tant il y a qu'elle a été à la prairie jusqu'à la cabane des cygnes, comme si cela pouvait intéresser un pauvre petit dont les yeux ne sont pas encore ouverts! Sans doute qu'elle n'avait jamais vu de cygnes et qu'elle a cédé à une stupide curiosité; elle y a été et elle n'en est pas revenue. On a vu la trace de ses pieds sur le sable, on l'appelait, on la cherchait partout, quand un jardinier a rapporté son châle et le petit bonnet de l'enfant que l'eau roulait sur le sable de l'allée. On a couru partout; je crois que pendant huit jours et huit nuits on ne

s'est pas arrêté un instant. M. le comte ne rentrait plus; il allait partout, tantôt avec Joseph, le plus souvent seul, à cheval ou à pied; sa figure restait tranquille, il n'ouvrait la bouche que pour donner des ordres. Il n'espérait rien, il voulait retrouver le corps; il a fallu y renoncer. Quand quelqu'un se hasardait à lui marquer du chagrin ou de l'intérêt, il disait d'un ton brusque : — Ne me parlez pas. — Quant à madame, elle nous accablait de questions et nous demandait son enfant d'une voix déchirante. On lui a fait croire qu'il ne fallait pas qu'il vînt dans sa chambre pendant qu'elle serait sous le coup de la fièvre de lait; monsieur n'avait sans doute pas le courage de la tromper, c'est le docteur qui en était chargé. Enfin, lorsque cela n'a plus été possible, on a été forcé de lui avouer que le petit était malade et qu'on l'avait fait changer d'air, parce que l'humidité du rivage avec cette rivière débordée lui était contraire. Cela a pu se soutenir pendant quelques jours encore; mais, dès qu'elle a pu se lever, elle a voulu aller voir son enfant, et c'est le docteur qui s'est résigné à lui dire qu'il était mort d'une fluxion de poitrine. On lui a caché cette fin trop tragique de l'enfant noyé avec sa nourrice. Nous ne l'avons pas perdue de vue afin qu'elle n'entendît rien qui pût la lui apprendre, et elle n'en sait rien encore, car, aussitôt que le médecin l'a déclarée en état de partir, M. le comte nous a annoncé, à elle et à moi, qu'il nous menait en Italie pour distraire et guérir madame; mais il n'en viendra pas à bout, madame ne s'intéresse à rien, ne voit rien, ne pense à rien qu'à sa douleur; elle ne se plaint pas, elle ne parle pas, elle se soumet à tout ce qu'on lui prescrit pour sa santé; elle ne dit pas : A quoi bon vivre? mais elle se le dit à elle-même, c'est bien facile à voir, elle en mourra.

Malgré les prédictions de Julie et mes propres inquiétudes, madame se rétablit peu à peu, et même sa tristesse sembla se dissiper. Julie m'en apprit la cause. La comtesse, au bout de trois mois, était de nouveau enceinte et se reprenait à l'espoir d'être mère.

M. le comte en parut satisfait. Il montrait depuis l'événement de Sévines une étonnante égalité de caractère. L'Italie lui faisait du bien; il semblait tout à fait guéri. Il chassait beaucoup sur les bords du lac, voyait peu sa femme en dehors des repas, mais la traitait avec plus de douceur qu'auparavant.

Il se rendit au désir qu'elle lui exprimait de faire ses couches en Italie. Leur villa n'était pas bien belle, je n'avais pu trouver mieux; mais le site était admirable, l'air excellent, et rien ne rappelait le triste séjour de Sévines.

Un jour M. le comte me parut de bonne humeur, et je me hasardai à lui demander la permission d'aller à Marseille, où j'avais

affaire. — C'est fort bien, me dit-il, je vous donne un mois de congé. Vous aurez le temps de vous informer de la santé de l'*autre*, vous écrirez à la Niçoise, et vous saurez si elle ne manque de rien. Nous n'avons personne dans notre secret, il faut qu'elle ait tout intérêt à le garder.

Je ne confiai point à M. le comte que j'avais le projet d'aller à Nice et de voir par moi-même. J'avais un impérieux besoin de me préoccuper du pauvre enfant, j'en rêvais toutes les nuits; j'étais comme un homme qui a un crime sur la conscience.

XXVII.

J'allai donc à la forteresse des templiers, jouant toujours mon rôle de pasteur charitable, et je trouvai l'enfant superbe, les deux femmes heureuses. J'étais tout joyeux en retournant à Pérouse, il me semblait avoir reconquis le droit de soutenir le regard de madame.

Je trouvai un certain changement dans le ménage. M. le comte avait de grands égards pour sa femme, il craignait qu'elle ne s'ennuyât dans sa solitude de Trasimène, et s'apprêtait à lui faire passer l'hiver à Naples. Je ne pus me défendre de lui dire que je voyais avec satisfaction qu'il avait renoncé à son système de ressentiment. — Oui, répondit-il, j'ai abrégé le temps des épreuves. Elle a expié par beaucoup de larmes; c'est bien assez, le spectacle n'est pas réjouissant. Elle va me donner un héritier; il m'en faut un, le mariage n'a pas d'autre but. Cette fois-ci je suis sûr d'elle, je ne l'ai pas perdue de vue. Je tiens à ce qu'elle ne soit ni triste ni malade, je lui dois des distractions.

On passa l'hiver à Naples après avoir visité Florence et Rome. Madame eut une très heureuse grossesse. Au mois de mai 1842, juste un an après la naissance du premier Flamarande, il en naissait un second, beau et bien constitué comme l'autre. Madame avait demandé à retourner au lac de Pérouse; elle aimait l'endroit et le climat. Monsieur ne lui avait pas refusé la joie de nourrir elle-même son second fils, Juste-Roger de Flamarande. Elle reporta sur son nouveau trésor l'ardent amour qu'elle avait conçu pour le premier; elle ne le quitta pas un instant, et ne parut plus vivre que de sa vie. Dès lors, M. le comte fut tranquille et se dit que son but était rempli. Madame vécut si retirée, et cela volontairement, elle eut une conduite si exemplaire, on pourrait dire si édifiante, qu'il oublia le passé comme un mauvais rêve, et que son ménage parut un des plus heureux qu'on puisse imaginer.

Comme l'Italie était très favorable à sa santé, il résolut d'y vivre

plusieurs années. Il eût aimé à se fixer à Florence, mais madame préférait Pérouse, et il y loua un vieux palais, près de cette admirable place où tant de monumens étalent leur magnificence. Il y vit du monde et ne montra plus la moindre jalousie. On passait les étés au lac, ce beau lac rose où Roger avait vu la lumière sous de plus heureux auspices que Gaston à Sévines.

Ce bonheur dura trois ans. Personne n'eût voulu croire qu'un drame poignant s'était accompli dans cet heureux intérieur. M. de Salcède était guéri et parti pour un voyage au long cours. Je voyais Gaston tous les ans : il grandissait, il était beau, il menait joyeuse vie avec les gamins de son âge. Il paraissait heureux, sa nourrice l'adorait, car il était doux et bon. J'avais donc l'esprit tranquille de ce côté-là, et je me disais qu'en voyant la comtesse si sage, si vertueuse, son mari repousserait ses propres soupçons et lui rendrait son premier-né.

J'essayai de l'y amener. — Jamais! me dit-il, oh! cela, jamais! Comment pouvez-vous avoir une pareille idée à présent que j'ai un vrai fils, un beau garçon qui est ma chair et mon sang, et qui, devant Dieu comme devant les hommes, a le droit de porter mon nom et de perpétuer ma race? Quoi! j'irais lui donner pour aîné, pour chef de famille, un problème, un objet de doute, de honte et de douleur? Non, non, jamais! Je veux que le fils douteux vive dans l'ignorance de ses droits légaux, c'est-à-dire des droits illégitimes que la loi lui confère. Les ignorant, il ne les réclamera jamais.

— Jamais est un grand mot, monsieur le comte! Le temps amène tant de choses imprévues!

— Celle-ci, reprit-il, est aussi sûre que peut l'être une chose humaine. Il s'agit seulement de la compléter, car nous sommes trois dans le secret, et la nourrice, n'étant plus nécessaire, est de trop dans nos affaires. L'enfant a maintenant trois ans, il est temps de l'isoler de cette famille que je lui ai provisoirement donnée. Vous allez partir pour le chercher, et vous le conduirez n'importe dans quel autre milieu, où vous vous arrangerez de façon qu'il arrive absolument inconnu et soit élevé en paysan ou en ouvrier, en homme du peuple enfin. Puisque vous vous intéressez à lui, faites que son éducation soit morale et qu'il ait le moyen de s'établir un jour dans l'humble condition que je lui assigne. Je fournirai l'argent nécessaire, mais que je n'entende plus jamais parler de lui, ou malheur à lui!

— Alors, répondis-je consterné, que monsieur le comte veuille bien me donner ses instructions écrites comme la première fois; je m'y conformerai.

— Non, Charles, reprit-il de son ton le plus absolu. Plus d'in-

structions! vous prendrez tout sur vous. Vous êtes plus habile, plus prévoyant, plus pratique que moi-même. Vous savez mes intentions, ma volonté inébranlable. Moi, j'ai une foi absolue en votre délicatesse. Vous ferez à l'enfant tout le bien possible dans la limite tracée, c'est-à-dire que ce Salcède sera peuple, élevé par le peuple, établi dans le peuple. Épargnez-lui la misère, le rachitisme, l'abaissement, mais non le travail! Ne le gâtez pas, il deviendrait un bandit, car je compte ne lui donner jamais que le nécessaire. Allez, mon ami, débarrassez-moi de lui pour toujeurs et réclamez de ma gratitude tout ce que votre conscience vous autorisera à réclamer.

— Rien, monsieur le comte, oh! rien, jamais pour cette affaire désolante! Vous ne pouvez rien pour me soustraire au châtiment, si je suis découvert.

— Vous vous trompez; je peux vous autoriser à produire la déclaration que vous m'avez fait signer, et qui nous justifie l'un et l'autre. Je vous y autorise d'avance en cas de malheur; mais aucun malheur ne vous arrivera, et, j'en ai la certitude absolue, tout réussira!

— Vous ne pouvez pas l'avoir!..

— Je l'ai.

XXVIII.

Avait-il encore fait quelque épreuve, quelque incantation mystique, comme celle qu'il avait fait subir à Gaston le lendemain de sa naissance? M. le comte ne doutait de rien, il était superstitieux. Moi, qui ne croyais point à mon étoile, j'étais un trop pauvre sire pour en avoir une, je partis fort inquiet pour Nice, où j'espérais rencontrer la nourrice de Gaston le jour du marché. Je l'y trouvai en effet et lui commandai de partir pour Paris le surlendemain; moi, je m'y rendais à l'instant même; j'allais, muni de ses instructions et de ses pouvoirs, lui chercher son fils à Saint-Germain, et je le lui amènerais à la diligence, où elle devait se trouver à l'heure et au jour dits avec Gaston. Ainsi s'accomplit l'échange des deux enfans, comme il avait été convenu. Je remis à la Niçoise la somme de vingt mille francs pour s'établir aux environs de Paris, ainsi qu'elle en avait l'intention. Je pris Gaston par la main, et, sans attendre que cette femme, partagée entre le chagrin de le quitter et la joie de retrouver son fils, eût pu l'informer de rien, je l'emmenai dans un fiacre.

Je pris grand soin de l'amuser, de le distraire et de le faire reposer pendant deux jours dans un domicile improvisé que je m'é-

tais assuré dans un faubourg, après quoi je pris la diligence, et le conduisis secrètement à Flamarande.

Puisque j'avais carte blanche, j'avais fait mon plan. Je m'étais attaché à cet enfant, je tenais à ce qu'il fût heureux; pour rien au monde, je ne l'eusse confié à de simples mercenaires. Je n'avais jamais rencontré de famille plus unie et plus honnête que celle de Michelin. De plus, je ne voyais pas de localité plus propre que le hameau perdu de Flamarande à ensevelir un secret. C'était une impasse de la montagne, impraticable ou peu s'en faut pour des gens civilisés. Mme de Montesparre, depuis le départ de M. de Salcède, dénoûment douloureux de ses espérances, avait pris Montesparre en dégoût. Elle n'y allait plus et parlait de le vendre. M. de Salcède, s'il revenait de ses lointaines pérégrinations, n'avait plus de raisons pour aller explorer les environs de Flamarande; mais, eût-il dû y retourner et Mme de Montesparre dût-elle encore lui donner asile dans son château, quel risque pouvaient-ils faire courir au secret de mon maître après les précautions que je comptais prendre?

D'ailleurs ce qui me détermina principalement, ce fut l'espoir qu'avec le temps M. le comte reconnaîtrait son erreur et réparerait son injustice. Je voulais qu'en ce cas Gaston se trouvât sous sa main, et que, se conformant au texte de la déclaration que j'avais obtenue, le comte pût, sans révéler sa jalousie, dire à sa femme : — J'ai voulu le faire élever en paysan pour lui assurer une forte constitution, et, prévoyant votre opposition, je vous l'ai soustrait; mais je ne l'ai point banni de la maison paternelle, il est dans ma terre, dans ma propriété, il est *chez moi*, élevé par des gens qui sont à moi. Je n'ai pas cessé de veiller sur lui.

Il était bien nécessaire, le cas échéant, que M. le comte pût parler ainsi à sa femme et à tout le monde. L'interprétation donnée ainsi par lui de sa conduite étonnerait sans doute de sa part, cependant elle étonnerait moins que de celle de tout autre. On le savait bizarre, et bien des gens le supposaient fou. Dans tous les cas, si quelque blâme pouvait l'atteindre, il n'était passible d'aucun recours judiciaire. Il avait usé de son autorité paternelle avec l'intention d'en user dans l'intérêt de son fils. J'avais obéi, moi, au chef de la famille; je pouvais faire constater les soins et les égards que j'avais eus pour l'enfant. Il n'était ni dans la catégorie des *abandonnés* ni dans celle des *recélés*. Il n'y avait pas *suppression d'état*. Son acte de naissance était en règle. Celui de son décès n'existait pas plus que celui de sa nourrice, puisqu'on n'avait pu constater que la probabilité de leur mort.

L'installation à Flamarande me parut donc une trouvaille, une

idée excellente, et je m'y rendis, résolu à confier l'enfant comme mon fils aux fermiers de M. le comte.

XXIX.

Les choses tournèrent autrement que je ne l'avais prévu. J'avais pris la diligence sans autre mystère que celui de m'affubler de mon costume de pasteur protestant, qui, étant non pas un déguisement, mais un habillement quelconque, sérieux et décent, avait l'avantage de me servir partout et d'être improvisé n'importe où. Le véritable travestissement était celui de ma figure, que j'étais devenu très habile à rendre méconnaissable. Je pouvais donc me présenter à Flamarande sans être reconnu pour le valet de chambre et l'homme de confiance de M. le comte. J'avais laissé à l'enfant le costume de villageois, qu'il portait à Nice. Il avait alors trois ans et trois mois, car nous étions en été. Il était très grand pour son âge, et je pouvais facilement lui donner quatre ans. Il ne savait pas un mot de français et ne parlait que le patois méridional de sa montagne. Il n'y avait donc pas de risque qu'il pût donner aux autres patoiseurs de Flamarande le moindre renseignement sur son propre compte. Il se passerait assez de temps avant qu'il pût s'entendre avec eux pour lui faire oublier jusqu'à son nom, et encore ce nom n'était-il pas le sien. Je lui avais imposé celui d'*Espérance*. Il ne s'en connaissait pas d'autre.

J'approchais de Flamarande avec une grande impatience d'arriver. Mon petit Espérance n'était pas embarrassant; je n'ai jamais connu d'enfant plus tranquille et plus doux. Il avait une santé excellente. Rien ne le fatiguait ni ne l'effrayait; mais il avait plus de mémoire et d'attachement que je n'aurais voulu, et sa tristesse morne me rendait extrêmement malheureux. Il devait s'ennuyer beaucoup, ne comprenant rien et ne se faisant comprendre de personne, pas même de moi. Je devinais bien son idée fixe. Il me redemandait sa *mama*, c'est-à-dire sa Niçoise, tous les quarts d'heure. Je lui disais par gestes que nous allions la rejoindre. Il se résignait; cependant il y avait dans ses beaux grands yeux une expression de détresse et d'effroi qui me déchirait le cœur. Je ne me donne pas pour plus sensible qu'un autre, mais une peine morale infligée à un enfant m'a toujours navré comme un fait hors nature.

J'avais pris à Aurillac, où nous avions quitté la diligence venant de Clermont, un cabriolet de louage pour deux jours, car je comptais arriver le soir à Flamarande et repartir le lendemain matin. Je ne dissimulais pas Gaston assis à mes côtés. Il devait passer pour mon fils.

Je n'avais pu trouver un bon cheval. Celui qui nous conduisait paraissait très fatigué quand nous arrivâmes au cabaret de *la Violette*, situé au détour de la route, en face du chemin de Flamarande. Je n'avais pas dit au conducteur où j'allais précisément. J'avais annoncé une journée de six à huit lieues. L'habitude de compter par kilomètres n'était pas encore populaire dans les campagnes, et la lieue de pays était une mesure vague qui prêtait à contestation. Aussi, quand j'ordonnai à mon homme d'entrer dans la montagne, il discuta, prétendit avoir fait plus de dix lieues, et déclara que son cheval n'irait pas plus loin ce jour-là. Je pouvais très bien coucher à *la Violette*, qui était là devant nous, un bon gîte, disait-il, bien qu'il ne payât pas de mine. Je m'y refusai, et pour avoir raison de sa résistance je lui permis de faire reposer son cheval et de boire un verre de vin à *la Violette*, bien qu'il m'eût déjà fait faire à mi-chemin une halte de deux heures. Je demandai une tasse de lait pour Gaston. J'avais apporté des gâteaux, je le fis manger et m'armai de patience.

L'endroit était triste, un véritable désert de bruyères, sur un sol si tourmenté qu'on n'apercevait à perte de vue ni cabanes, ni troupeaux. La route, n'étant, à vrai dire, qu'un chemin d'utilité communale, était peu fréquentée; nous n'avions durant les deux dernières heures rencontré qu'un muletier.

La nuit tombait, et mon automédon me questionnait sur le but de mon voyage. J'allais lui répondre quand je vis entrer le muletier que nous avions devancé et dont la figure ne m'avait pas frappé. — Ah! voilà Yvoine! s'écria notre hôte; sois le bienvenu, mon vieux, et assieds-toi là. Où donc vas-tu aujourd'hui?

Ce nom d'Yvoine réveilla mes souvenirs. C'était le montagnard que nous avions rencontré portant le bagage de M. de Salcède le jour où je le vis pour la première fois revenant à pied de Flamarande. Il avait rebroussé chemin avec nous, et avait accompagné le lendemain M. le comte à la chasse. Depuis il était venu à Montesparre apporter des plantes de montagne à Salcède, et se mettre à ses ordres pour de nouvelles excursions que Salcède, enchaîné par l'amour, avait toujours différées. Je connaissais donc très bien Ambroise Yvoine, un brave homme faisant tous les petits métiers de la plaine à la montagne. Il me sembla qu'il me regardait avec attention, et je me sentis très inquiet; mais après quelque hésitation il me parut absolument trompé par l'arrangement de ma figure, de ma voix et de mes manières. Il répondit à ses hôtes qu'il allait à la foire de Salers vendre trois mulets, et il demanda le gîte pour la nuit. On lui apporta à souper. Il me regardait de temps en temps, mais il détournait les yeux comme par savoir-vivre quand je le regardais.

XXX.

Bien qu'il ne me reconnût pas, sa présence me gênait un peu, et j'avais hâte de partir. Voyant que mon conducteur s'obstinait et que la promesse d'une augmentation de paiement ne le décidait pas, — il ne voulait pas désobliger les cabaretiers de *la Violette* qui comptaient bien me garder la nuit, — je pris mon parti, et, l'emmenant dehors, je lui payai sa journée en lui déclarant que je n'avais plus besoin de lui. Il exigea la journée du lendemain qu'il emploierait à rentrer chez lui. Je la lui payai également et je le quittai sans lui dire où j'allais, mais en lui laissant croire que je me rendais à Lascelle, qui est un hameau plus rapproché que Flamarande et qui est un peu plus fréquenté.

Lorsque je fus hors de sa vue, je m'outillai pour porter Gaston et mon petit paquet sans trop de gêne. L'enfant marcha assez longtemps; mais quand la nuit fut tout à fait venue, il s'endormit en marchant comme si un ressort se fût détendu à l'heure dite. Je le pris dans mes bras. Il était lourd comme un enfant qui dort; mais j'étais encore jeune et assez robuste, la nuit était pure et fraîche. En n'allant pas trop vite, je ne me fatiguai pas beaucoup.

Pourtant je vis avec plaisir le donjon se dessiner en blancheur vague sur les noires montagnes qui l'entouraient. Je m'arrêtai pour souffler. Il pouvait être dix heures. J'avais encore dix minutes à monter, c'était le plus rude du chemin. Je me hâtai, je savais que les fermiers se couchaient de bonne heure comme tous les paysans habitués à se lever avant le jour. J'étais essoufflé et en nage quand je gagnai la porte de la ferme; elle était fermée au cadenas, je frappai en vain. Réveiller des paysans dans leur premier sommeil, c'est la chose impossible. Et puis il y a chez presque tous la pensée qu'un voyageur nocturne ne peut être qu'un malfaiteur, qu'un événement nocturne ne peut être qu'une fâcheuse affaire dont il est bon de ne pas se mêler, et que l'honnête homme couché dans son lit ne doit pas s'éveiller pour quelqu'un qu'il ne connaît pas ou pour quelque chose qu'il ne sait pas.

J'aurais facilement escaladé la porte si j'eusse été seul, mais je ne voulais pas compromettre Gaston dans cette aventure, et d'ailleurs les chiens qui aboyaient faiblement et comme pour l'acquit de leur conscience eussent pu me faire un mauvais parti en me voyant forcer l'entrée.

Le pauvre petit s'était éveillé, et, assis par terre, il attendait avec la patience qui lui était naturelle qu'il plût à la Providence de lui accorder un lit. Il me faisait de la peine, son caractère ou son tem-

pérament rendait si faciles les hasards auxquels je confiais son existence que je lui en étais reconnaissant, et me prenais à l'aimer comme s'il m'eût appartenu.

Au milieu de mes perplexités et voyant qu'au bout d'un bon quart d'heure personne ne venait m'ouvrir, j'eus l'idée de faire le tour des bâtimens pour tenter quelque autre entrée, et, reprenant l'enfant dans mes bras, je longeai les murs jusqu'à ce que j'eusse rencontré une porte basse qui se trouva ouverte à demi. Je la poussai et pénétrai dans une ancienne poterne où donnaient les portes des étables. J'entrai dans celle des vaches, et voyant au fond une crèche vide avec un tas d'herbes sèches à côté, j'y fis vite un lit provisoire pour Gaston, je l'enveloppai de mon pardessus, et de mes foulards, et, désormais tranquille sur son compte, je me disposai à frapper plus près de l'oreille des fermiers, c'est-à-dire à la porte même du pavillon qu'ils habitaient.

Mais il fallait braver deux grands chiens de montagne, et ils me firent un si mauvais accueil que je rentrai vite dans l'étable en leur fermant la porte au nez. J'étais las, je me jetai sur la litière fraîche et je dormis environ deux heures, avec la préoccupation de ne pas être aperçu et pris à première vue pour un voleur. Le jour ne paraissait pas encore, j'essayai inutilement de me rendormir. Je n'étais pas dans une situation à avoir l'esprit bien tranquille, quoique ma conscience ne me reprochât rien, lorsque je pouvais lui donner de bonnes raisons. Dans le sommeil, n'étant plus aux prises qu'avec mon imagination, elle condamnait ma conduite sous forme de rêves extravagans et pénibles. Je me sentais plutôt surexcité que fatigué, et je me mis à repasser dans mon esprit le rôle que j'allais jouer et le thème que je m'étais préparé.

J'étais encore incertain sur un point essentiel. Devais-je me faire reconnaître pour l'homme attaché au comte de Flamarande, ou, déguisé d'accent et de visage, apparaître comme un étranger? Dans le cas où Gaston ne serait jamais accepté par le comte, c'était trahir une partie de son secret que de me donner pour le père d'un enfant né dans sa maison, pour ainsi dire, et en admettant qu'il dût pardonner, mieux valait laisser croire qu'il s'intéressait jusqu'à un certain point au fils de son fidèle serviteur.

Tout à coup une idée malheureuse, mais que je crus la meilleure, par la raison qu'elle était autre, traversa mes irrésolutions. Le hasard m'amenait à une situation imprévue, ne devais-je pas en profiter? Je me trouvais là à l'insu de tous; je pouvais, sans danger pour l'enfant, le laisser trouver par les Michelin, qui viendraient certainement au point du jour aux étables. Il faisait encore nuit; comme j'étais arrivé et entré sans rencontrer personne, je pouvais

me retirer, m'en aller par le chemin de Montesparre, que je connaissais, et ne laisser aucune trace de mon passage, autre que l'enfant, qui ne savait pas mon nom et n'était pas en état de donner le moindre renseignement sur moi et sur lui-même.

XXXI.

J'avais à craindre pourtant que les Michelin ne voulussent pas se charger de Gaston tout de suite par pure charité et sans faire de démarches pour le restituer à quelqu'un. Écrire me paraissait dangereux; d'ailleurs je n'avais rien pour écrire et il faisait nuit. Je m'avisai d'attacher un billet de mille francs au chapeau de Gaston, me réservant de régulariser plus tard ses moyens d'existence. Puis je m'approchai de lui et l'embrassai tendrement sans qu'il se réveillât.

Trois heures après j'étais en vue de Montesparre. Je prenais une petite diligence qui passait et qui me conduisit à une ville peu éloignée. Je m'y reposai et, grâce à une autre diligence, je repris la route de Paris, d'où j'écrivis aux Michelin que, par l'ordre de M. le comte, je me rendais chez eux pour régler l'année et aviser aux réparations nécessaires. En même temps, je leur écrivis, avec une écriture bien contrefaite, une autre lettre que je mis à un autre bureau de poste, et qui contenait ces mots : « L'enfant que vous avez trouvé dans la crèche n'est pas dans la misère. Élevez-le comme un des vôtres et ne faites aucune démarche pour connaître ses parens; ils veilleront sur lui, et si vous êtes prudens, si vous n'avez pas et ne faites pas naître d'inutiles curiosités, vous recevrez tous les ans, jusqu'à sa majorité, la même somme que celle que vous avez trouvée sur lui. Moitié de cette somme annuelle vous sera attribuée pour les soins que vous prendrez de lui. L'autre moitié servira à payer son entretien et sa première éducation. On exige qu'elle soit en tout semblable à celle de vos enfans. »

Ces deux lettres expédiées, je me disposai à repartir pour Flamarande. J'eusse préféré n'y pas retourner si tôt; mais, tout en ayant décidé de n'avoir rien de commun avec l'aventure de la crèche, j'étais impatient de savoir si mon cher petit *Espérance* était bien accueilli et bien soigné.

Je trouvai les Michelin dans la joie. La bru, accouchée depuis quinze jours, revenait de l'église, où elle avait été faire ses relevailles. Je me gardai bien de questionner, et, dès que je vis paraître Gaston endimanché comme les autres, avec des primevères sauvages et des rubans à son chapeau, je demandai si c'était un parent de la famille. — C'est notre enfant, me répondit Michelin fils, c'est le bon Dieu qui nous l'a envoyé comme par miracle; mais c'est

une histoire que je ne confie pas à tout le monde et que je vous dirai comme je la dirais à M. le comte, s'il me demandait la vérité. Je veux qu'il sache ce qui en est, parce que, s'il nous blâmait de garder ce petit, nous nous mettrions à la recherche de ses parens.

— Qu'est-ce que cela peut faire à M. le comte que vous éleviez un enfant de plus ou de moins? Vous êtes le maître dans votre famille, monsieur ne se mêle pas de vos affaires. Il n'est pas sûr qu'il revienne jamais ici. Si vous voulez qu'il ne sache pas ce que c'est que cet enfant, je n'ai pas de raisons pour lui en parler, et d'ailleurs vous n'êtes pas obligé de me le dire.

— Je ne vous le dirai pas, monsieur Charles, reprit Michelin, je ne saurais, car l'enfant m'est inconnu; mais voici l'histoire. — Ma chrétienne de femme, étant sur son terme, priait soir et matin la bonne Vierge de lui donner un garçon, parce que, — nous sommes contens d'avoir des filles, — cependant nous serions encore plus contens d'avoir un homme pour conserver *le nom et le rang* de la famille,... si bien que ma femme avait mis au-dessus de son lit une petite image de la naissance du bon Jésus dans la crèche, et elle avait bon espoir.

Il y a aujourd'hui quinze jours, elle entra en mal d'enfant sur les dix heures du soir, et je m'en allai par la porte de derrière chercher la sage-femme. Toute la nuit on a attendu la délivrance; mais comme ça ne se décidait pas, j'ai été ouvrir l'étable pour envoyer les bêtes à la pâture, et, devinez ce que je trouve dans la crèche? un petit d'environ quatre ans, beau comme un diamant, fort comme un taureau, couché là comme un agneau dans la litière et dormant comme chez lui. Je m'étonne, je le regarde, je lui parle, il s'éveille, me sourit et m'embrasse. Oh! ma foi, que je dis, celui-là est ce qu'il m'aurait fallu pour être tout à fait content! Le malheur est que je vas trouver par là son père ou sa mère, des passans fatigués qui auront trouvé la porte ouverte et qui dorment aussi quelque part dans mon fourrage. Je cherche, j'appelle, je tourne et retourne, je ne trouve rien ni personne. Je reviens à l'enfant, je lui parle, il ne répond pas. Peut-être qu'il est sourd-muet, que je pense. Je le regarde encore. Je vois à son chapeau un billet de banque de mille francs. Oh! oh! ça n'est pas un pauvre! Qui diable peut vouloir abandonner un enfant si beau? Je le prends, je le porte à la maison. J'arrive juste au moment où ma Suzanne venait de me donner encore une petite. — Tout va bien, que je lui dis, voilà un mari pour ta fille. Tu demandais un garçon au bon Dieu, il a mis un petit Jésus dans ma crèche. Si on nous le réclame, voilà de l'argent qu'il faudra rendre. Si on nous le laisse, ma foi! Dieu nous l'a donné, que sa volonté soit faite!

XXXII.

Je feignis beaucoup d'étonnement et fis mille questions pour voir comment Michelin y répondrait. — Si je savais quelque chose, reprit-il, je vous le dirais sous le sceau du secret, car vous êtes homme de bon conseil et vous représentez notre maître; mais je n'ai rien à confier, je ne me doute absolument de rien; personne n'y comprend goutte. On n'a pas vu ici la figure d'un étranger depuis plus de deux mois. J'ai eu l'idée d'aller hors de chez nous pour savoir si on avait vu passer du monde avec un enfant de trois ou quatre ans sur le chemin de *la Violette* ou sur celui de Montesparre; mais, à vous dire la vérité, je ne souhaitais pas beaucoup m'informer. Si j'avais retrouvé les parens, ils eussent repris le petit, et j'avais intérêt et plaisir à le garder. Bien m'en a pris de ne pas être trop curieux, car il y a quatre jours j'ai reçu une lettre que je vas vous faire lire.

Ici Michelin me montra la lettre que je lui avais écrite, et moi, voulant connaître à fond ses intentions, je lui demandai si la somme promise lui paraissait suffisante pour qu'il se chargeât d'un enfant infirme. — D'abord, répondit-il, l'enfant n'est ni muet ni sourd. Il parle un langage que nous n'entendons point du tout, mais il commence à gazouiller des mots que nous lui apprenons, et il apprendra peu à peu, car il a de l'esprit. Seulement il est encore triste et pleure de temps en temps en réclamant sa *mama*. Il a donc une mère, et nous voyons bien, à l'argent qu'elle donne et qu'elle promet, qu'il n'est point abandonné. Nous avons tout intérêt à le rendre heureux et à le garder longtemps, car, dans nos pays où l'on fait si peu de dépense pour vivre, la pension qu'on annonce est une fortune pour lui et pour nous.

— Si on vous tient parole? Ne craignez-vous pas que le billet de mille francs ne soit tout le bénéfice que vous aurez?

— Il en sera ce que Dieu voudra, monsieur Charles. Si l'argent n'arrive pas, nous ferons notre possible pour découvrir les parens ou les tuteurs, c'est notre devoir; mais si nous ne découvrons rien, eh bien! nous sommes des gens à qui, de père en fils, on n'a rien eu à reprocher. Nous garderons l'enfant, nous l'élèverons comme s'il était à nous, et, l'âge venu, s'il est bon sujet, nous l'établirons du mieux que nous pourrons.

Michelin ne se vantait pas, il était homme d'un suprême bon sens, charitable et juste. Ce n'était plus tout à fait un paysan; son père lui avait fait donner une certaine éducation, il savait lire, écrire et compter passablement. Il avait quelques notions d'histoire et de

géographie, sa moralité m'était bien connue. Il aimait l'argent, mais l'argent bien acquis. J'étais sûr qu'il ferait les choses en conscience. Sa femme était douce et propre, je ne pouvais rien souhaiter de mieux pour Gaston.

Je demandai comment il s'appelait. — Il n'a pas su nous le dire, répondit Michelin, car il ne comprend pas nos questions. Nous lui avons donné le nom qui nous est venu.

— Quel nom?

— Espérance, et c'est peut-être le sien, car il l'a entendu tout de suite.

Je dissimulai un mouvement de surprise. Ce n'était pourtant pas le hasard seul qui, deux fois de suite, baptisait ainsi l'enfant condamné par son père. La sollicitude ou la pitié des autres venait naturellement lui promettre le retour de tous les biens dont on l'avait frustré. Je ne craignais pas que l'enfant me reconnût, puisqu'il ne m'avait vu que déguisé. Je lui parlai donc, mais il me regarda avec une fixité qui m'épouvanta; puis, sautant sur mes genoux, il se mit à jouer avec les breloques de ma montre, comme il l'avait fait dans le voyage de Paris à Flamarande. Pour un limier de police, c'eût été un indice important; les paysans qui m'entouraient n'en cherchèrent pas si long, et je pus jouer avec les enfans, car les petites Michelin se mirent de la partie, et ma montre à répétition courut ce jour-là de graves dangers.

Michelin fils avait de l'amitié pour moi. Il me fit une demande à laquelle je ne crus pas devoir me refuser. Sa dernière petite fille n'était pas baptisée encore. On avait compté sur un vieux parent malade qui venait de mourir, et on me priait de le remplacer en devenant le parrain de l'enfant. On fit donc le baptême le lendemain, j'eus pour commère l'aînée des sœurs de l'enfant, grave personne âgée de six ans. On donna en mon honneur le nom de Charlotte à ma filleule.

XXXIII.

Au dîner qui suivit la cérémonie, nous eûmes un convive inattendu qui me causa quelque trouble. Ce fut Yvoine ou Ambroise, car on l'appelait de ces deux noms, qui venait acheter le bétail de rebut pour en spéculer, comme c'était son état et son habitude. Quoique fin maquignon, il avait une véritable honnêteté relative. On l'aimait à la ferme, on le recevait avec amitié. Je dus soutenir son regard interrogateur qui me parut singulièrement pénétrant, et qui n'était peut-être qu'un affaiblissement de la vue dont il voulait avoir raison; pourtant il chassait encore et lisait les textes les plus

fins dans les almanachs. Je lui parlai sans affectation et lui demandai s'il avait des nouvelles de son ancien ami le marquis de Salcède.

— Ma foi non, répondit-il; on a dit à Montesparre, l'an dernier, qu'il était mort à l'étranger; je ne sais pas ce qui en est.

— Vous devriez le regretter. Il vous payait bien et vous employait souvent?

Yvoine ne parut pas entendre, il pensait à la vache que Michelin voulait lui vendre, et il lui parlait avec animation du prix des bêtes à la dernière foire de Salers. Je l'observai attentivement, et, voyant qu'il ne s'intéressait à rien autre chose, qu'il ne faisait même pas attention à Espérance, qu'il eût fort bien pu reconnaître, je me rassurai et m'applaudis d'avoir affaire à des gens si peu observateurs ou si peu curieux.

Un mince accident changea le cours de l'interminable discussion établie entre Michelin et Yvoine à propos de la vache borgne qui faisait l'objet du litige. Une des petites filles rentra en apportant une poule qu'une pierre détachée du donjon venait d'écraser à deux pas d'elle. Suzanne Michelin s'apitoya un peu sur la poule, puis, s'adressant à moi, elle se plaignit du danger continuel que cette ruine faisait courir à ses enfans. — Les pierres pleuvent de là, me dit-elle, et il y a des endroits où nous n'osons plus aller; mais comment tenir des enfans qui ne font que ce qui leur est défendu?

Michelin appuya le dire de sa femme et me pria d'informer M. le comte. — Le donjon est bien solide, dit-il, et durera plus longtemps que nous tous. Il n'y a que le couronnement qui s'en va, et, tant qu'il y aura un machicoulis, il y aura du danger pour nous. Ce ne serait pas une grosse dépense d'enlever le tout, et d'y mettre un toit de tuiles ou de chaume.

— Non, dit Yvoine, pour un billet de douze cents francs, je m'en chargerais bien, et on pourrait serrer des récoltes dans ce grand bâtiment qui ne vous sert à rien qu'à tuer vos poules. Voyons, monsieur Charles, il paraît que vous avez pouvoir pour tout faire dans les propriétés de M. le comte, faites marché avec moi, donnez-moi la préférence.

— Vous êtes donc maçon aussi, maître Yvoine?

— Et charpentier, monsieur Charles; je suis tout, je m'entends à tout pour gagner ma vie.

— Je ne puis prendre sur moi de porter une dépense de douze cents francs au compte du maître sans l'avoir consulté.

— Moi, dit Michelin, je crois que ni M. le comte, ni Mme la comtesse ne souffriront qu'on ôte les machicoulis.

— Pour ce qu'ils en font! dit Yvoine.

— N'importe, reprit le vieux Michelin, mon fils a raison; les sei-

gneurs d'aujourd'hui ne vivent plus comme ceux d'autrefois, mais ils tiennent à leurs vieux châteaux, et une tour sans machicoulis ça n'a plus l'air de rien.

— Eh bien! dit Ambroise, ne faisons pas de toit et n'utilisons pas le donjon; mais réparons-le pour que vous ne viviez plus dans le danger. Avec cinq cents francs, je me charge non pas de remettre ce qui manque, mais de faire tenir ce qui reste. J'ai mon cousin le maçon qui travaillera ça pour le mieux.

Quand Yvoine flairait un marché quelconque, il était ardent et tenace. Il voulut absolument m'engager à faire affaire avec lui, et je fus forcé de lui dire que j'en parlerais à M. le comte.

— Laisse donc M. Charles tranquille, lui dit Michelin. Tu es fou de croire que M. le comte voudra dépenser quoi que ce soit pour une ruine où il est venu une fois, et où il ne reviendra sans doute jamais.

— Eh bien! reprit Ambroise avec feu, s'il est indifférent à M. le comte que vous soyez écrasés par les ruines de son manoir, cela vous fait quelque chose à vous autres. Écoutez, père Michelin, chef de la famille, vous n'avez pas l'intention de faire estropier votre monde. Donnez-moi le droit d'habiter le donjon pour le restant de mes jours, et je le répare à mon compte sans qu'il vous en coûte un sou.

— Voilà une drôle d'idée, répondit le vieillard. Tu demeurerais quelque part, toi?

— Je suis las de vivre sur les chemins et de coucher souvent à la fraîche étoile. Me voilà vieux, sans famille, et je n'en suis pas à demander l'aumône. Laissez-moi demeurer auprès de vous. Je paierai mon loyer en tenant la tour en bon état de réparation, et, pour la nourriture, je vous fournirai plus de gibier que vous n'en pourrez manger.

— Si j'étais le maître, reprit le vieux Michelin, je ne dirais pas non : tu es un bon vieux diable, et tu ne nous gênerais point; mais je ne sais pas si j'ai le droit de louer un des bâtimens du château.

— M. Charles est là pour vous le dire, repartit maître Yvoine.

— Vous avez parfaitement le droit, dis-je à Michelin, de sous-louer les bâtimens inutiles à votre exploitation, surtout à un honnête homme comme Yvoine.

XXXIV.

— Merci, monsieur Charles, dit le maquignon en me regardant de cet air qui lui était particulier, moitié amical, moitié ironique, et que j'interprétais selon l'impression qu'il faisait sur moi.

Cette fois il me sembla que son regard et l'accent de sa voix signifiaient « à charge de revanche. »

En ce moment, Espérance, poussé par les autres enfans, qui jouaient bruyamment autour de nous, vint tomber, le corps en avant, sur les genoux d'Yvoine. — Eh! eh! dit celui-ci en le prenant et l'asseyant sur lui, te voilà, petit voyageur? Je te connais déjà, je t'ai vu à *la Violette!*

— Vous connaissez cet enfant? lui dis-je. Vous êtes plus avancé que tous les gens d'ici. Personne n'a pu me dire qui il est et d'où il vient.

— Je vous le dirai, moi, reprit Yvoine à voix basse, mais dans le pertuis de l'oreille, car les Michelin n'aiment pas qu'on parle de ça et n'iront jamais aux informations, soyez-en sûr.

— Ce serait donc un secret de leur famille?

— Point. Ils ne savent pas d'où sort le petit; mais je gage qu'ils sont bien payés pour en prendre soin, car ils y tiennent et ne le laissent pas courir dans la montagne. Ils ont crainte qu'il ne leur soit volé et que d'autres n'en aient le profit.

J'écoutais d'un air d'indifférence, mais avec des battemens de cœur. — Vous prétendez le connaître? dis-je à Yvoine en lui remplissant son verre.

Il l'avala d'un trait, en homme qui ne craint pas de parler plus qu'il ne veut, et, sans répondre, il regarda Gaston attentivement après lui avoir levé la tête; puis il l'embrassa en couvrant cette petite figure de son épaisse barbe grise, hérissée comme le dos d'un sanglier en colère. — Il est gentil, pas vrai? me dit-il en se retournant vers moi avec son air moitié bienveillant, moitié malicieux.

— Très gentil, répondis-je, et... vous le connaissez?

— Je le connais, comme vous le connaissez vous-même.

— Moi? mais je ne le connais pas!

— Eh bien! regardez-le, et vous le connaîtrez. Ça d'abord... ces mains-là, et ces petits pieds, ça n'est pas de notre race, à nous autres, c'est de la race du midi, c'est le soleil du midi qui a rougi le cou et les oreilles. Notre soleil, à nous, mord bien quand il s'y met, seulement il ne dore pas, il noircit. Et puis, voyez les yeux de ce petit-là! Ça n'est pas les yeux d'un paysan, ça ne s'étonne de rien, et ça a l'air de penser au-dessus de son âge. C'est le fils d'un monsieur très comme il faut, qu'au premier moment j'ai pris pour vous, monsieur Charles.

— Pour moi, Yvoine?

— Pour vous. Et demandez-moi pourquoi, je n'en sais rien. Il ne vous ressemblait pas plus que je ne vous ressemble. Je ne sais

pas du tout pourquoi j'ai pensé à vous en le voyant, et puis j'ai vu que ce n'était ni votre âge ni votre manière de parler.

— Comment donc était-il, ce monsieur si *comme il faut?*

— Ah! oui-da, non! je ne vous le ferai pas connaître. Je suis l'ami des Michelin, et me voilà de leur secret par conséquent.

— Mais vous savez d'où il venait?

— Il venait d'Aurillac, voilà tout ce que j'en sais, et je le saurai quand je voudrai.

— En vérité? vous êtes un habile homme!

— Pas plus que vous; mais je roule comme un vieux caillou sur les chemins, et je tâche de comprendre ce que je vois.

— Vous avez voyagé, puisque vous connaissez le soleil du midi?

— J'ai été soldat, j'ai fait des campagnes en Afrique. Revenu au pays, j'ai exercé trente-six métiers, au loin et auprès.

— Vous savez peut-être le patois ou la langue que parle cet enfant? Essayez donc de le faire causer.

— J'ai essayé, je n'y ai rien compris; puis je le comprendrais que je n'en dirais rien.

— Pourquoi, Yvoine?

— Parce que je ne suis pas bavard, voilà tout; mais la nuit vient, et Michelin m'attend pour me montrer sa vache borgne. Au revoir, et votre serviteur, monsieur Charles.

Il se leva en emportant Espérance sur son épaule, et il me laissa en proie à de graves perplexités. Était-ce là un homme capable de pénétrer un secret comme celui de M. de Flamarande, et dont il fallait acheter le silence en lui faisant quelque feinte ouverture? C'était beaucoup risquer avec un paysan qui était peut-être plus facétieux que malin.

XXXV.

Je partis sans l'avoir revu, et je me rendis de nouveau à Paris, où M. le comte, devant revenir passer l'hiver avec sa famille, m'avait dit de l'attendre tout en m'occupant des réparations à faire à son hôtel. Il tenait beaucoup en quittant l'Italie à ne pas habiter une maison froide, et le système de chauffage à l'hôtel était à changer entièrement. Cela dura plus que je n'eusse souhaité, et je ne pus écrire que tout était prêt et fonctionnait bien avant la fin de décembre.

A ce moment, désireux de reconnaître l'hospitalité des Michelin et d'avoir des nouvelles de mon petit Espérance, je fis emplette de divers cadeaux pour la famille et les expédiai francs de port à Flamarande. Tout en faisant la plus belle part à ma petite commère,

je n'avais pas oublié l'enfant de la crèche, et j'attendais avec impatience un accusé de réception, lorsque je reçus une lettre d'une bonne écriture et d'une orthographe passable signée Ambroise. Yvoine se trouvant à la ferme à la réception de mon envoi, il avait été chargé de m'écrire au nom de la famille et de me remercier. La maison était très préoccupée de la mort récente du vieux fermier, qui était fort aimé et fort regretté des siens. Les enfans se portaient bien, ma filleule était superbe, ma commère florissante, et le petit Espérance commençait à rire et à jaser en français. « C'est un enfant charmant, disait Yvoine, et tout le monde l'aime beaucoup. Il paraît avoir oublié son pays et ses parens, car il n'est plus triste et ne pleure jamais. »

J'expédiai aussitôt à Yvoine une belle pipe montée en argent, et je lui écrivis pour le remercier de sa lettre. Je le priais de me donner souvent des nouvelles de ma filleule et de la famille, sans oublier le petit étranger. Involontairement je traitais Yvoine en ami. Je sentais en lui un aidé ou un adversaire, et, sans me rendre compte de ce que je pouvais avoir à craindre, je songeais à lui avec une préoccupation vague, mais constante.

M. le comte arriva le 10 janvier avec madame et le petit Roger, que je n'avais pas vu depuis six mois et qui devenait merveilleusement beau, moins beau pourtant, à mon sens, que Gaston. Ces deux enfans ne se ressemblaient sous aucun rapport. Roger était blond, il avait les traits purs et l'air de douceur de sa mère. Gaston ne ressemblait qu'à lui-même. Il était brun, et appartenait aussi bien au type de M. de Flamarande qu'à celui du marquis de Salcède. Ses traits étaient moins réguliers que ceux de Roger, mais il avait des yeux et un regard que je n'ai vus qu'à lui.

M. le comte était guéri, et ses intérêts exigeaient son retour en France. Comme madame regrettait l'Italie, il lui promettait d'y garder un pied-à-terre afin de l'y conduire aussi souvent que possible. Ce n'est pas que la comtesse montrât de la répugnance à revoir Paris et le monde, mais elle craignait que son fils ne fût éprouvé par ce changement de climat. Il ne le fut pas sérieusement. Pourtant elle demanda à son mari et obtint la permission de vivre très sédentaire et de ne voir ses amis que le soir, chez elle; elle n'était heureuse et gaie qu'avec son fils, le reste ne l'intéressait pas. Aucune coquetterie; ses belles robes et ses splendides joyaux voyaient rarement le jour. Elle recevait le jeudi dans l'après-midi, et ce jour-là on retenait les intimes pour dîner. Le dimanche, on faisait des invitations, et les salons étaient ouverts le soir. Le reste du temps, madame sortait pour promener Roger ou jouait avec lui dans ses appartemens. Quand il dormait, elle étudiait les différentes

méthodes pour sa première éducation. M. le comte faisait quelques visites, montait à cheval, ou s'enfermait avec moi dans son cabinet pour lire des livres nouveaux et les journaux.

Ainsi, malgré la brillante fortune et la grande existence de M. le comte, nous avions des occupations tranquilles et sérieuses. J'étais trop dans les affaires de M. le comte pour ne pas savoir qu'il avait beaucoup entamé son capital avant son mariage, et qu'il ne se trouverait au pair de son revenu qu'en vendant une de ses terres. Il en était question, et je le voyais avec chagrin s'obstiner à garder Sévines, qui était triste par lui-même et ne pouvait rappeler à madame que des souvenirs douloureux. Lorsque je le pressais de prendre un parti plutôt que de payer des intérêts en pure perte, il alléguait que sa dépense n'était pas considérable. — Mme de Flamarande a une grande qualité, me dit-il un jour; elle n'est pas mondaine, elle n'a pas la passion des bijoux et des chiffons. Je ne connais pas de femme dans sa position qui dépense moins. Quand je l'ai épousée, on a dit qu'elle me ruinerait, et on s'est grandement trompé.

Je saisis avec empressement cette occasion de faire l'éloge de Mme Rolande, et je le fis avec une vivacité qui frappa M. le comte. — Dieu me pardonne, Charles, dit-il avec son rire le plus lugubre, vous vous montez la tête! Moi qui vous croyais si calme!

J'étais monté en effet. Je donnai un libre cours à mon effusion.— Non, monsieur le comte, m'écriai-je, je ne suis plus calme; vous avez tué mon repos, vous avez à jamais troublé mon sommeil. Oh! vous pouvez bien me regarder avec votre œil terrible, vous pouvez lire jusqu'au fond de mon cœur, vous n'y trouverez qu'un amer chagrin, celui que je me flattais de ne jamais connaître, le remords d'une faute.

— Pourquoi ne pas dire un crime? reprit M. le comte avec ironie.

— Je ne dirai pas un crime, répondis-je avec feu; je dirai le mot vrai, une lâcheté! Oui, vous m'avez fait commettre une lâcheté! Je vous suis si dévoué que, si vous m'eussiez ordonné d'aller étrangler M. de Salcède, je n'aurais pas reculé. J'aurais pu m'en repentir, mais non pas en rougir comme de ce que j'ai fait, car j'ai fait la guerre à une femme et à un enfant, à deux êtres hors d'état d'offrir la moindre résistance. Une femme en couches et un enfant né de la veille, le bel exploit vraiment! Oh! oui, j'en rougis, et ne recouvrerai jamais l'estime de moi-même.

Le comte de Flamarande était devenu très pâle à mes premières paroles. Certes il avait eu envie de me jeter par la fenêtre; mais on ne se brouille pas avec son unique confident. Il se contint et me parla avec douceur. — Vous êtes très exalté, mon pauvre

Charles, me dit-il. Ce n'est pas un tort que d'avoir une conscience timorée; cependant c'est un danger lorsqu'on ne raisonne pas mieux que vous ne faites.

Il essaya de me prouver par beaucoup de sophismes que j'avais été le ministre d'une punition méritée, et je fus entraîné à lui dire que je croyais cette punition injuste, que je regardais sa femme comme la victime la plus pure et la plus intéressante.

— Ce que c'est que la beauté! reprit-il en ricanant. Il faut donc que les esprits les plus droits et les caractères les plus purs subissent son prestige! Je ne vous le reproche pas, Charles; je l'ai subi aussi, je le subis peut-être encore, puisque je pardonne.

— Non, m'écriai-je, vous ne pardonnez pas! Votre dépit est assouvi, voilà tout. Vous lui ôtez son fils et vous osez dire : J'ai pardonné!

— Son fils, elle l'a oublié. Elle en a un autre, elle a le mien; elle aurait tort de se plaindre. Vous ne m'avez pas dit où est l'autre. Qu'en avez-vous fait?

— Vous m'aviez défendu de vous en parler, vous ne vouliez plus entendre prononcer son nom. Tenez-vous maintenant à savoir où il est?

— J'aime mieux l'ignorer, ne me le dites pas. — Et au bout d'un instant, ayant réfléchi, il reprit : — Si fait, je dois le savoir.

— Il est chez vous, monsieur le comte.

— Comment, chez moi? ici?

— Il est chez vous, à Flamarande.

— Quelle idée! On l'y découvrira. Sous quel nom est-il là?

— Sous aucun nom. — Et je ne pus me défendre de lui raconter avec un certain orgueil assez sot comment, aidé par les circonstances, j'avais réussi à faire adopter Gaston par les Michelin sans rien révéler sur son compte.

Il admira mon habileté, me fit de grands complimens et me congédia en me laissant un vague espoir, car il eut l'air sinon d'approuver, du moins de trouver ingénieuse ma combinaison en vue de faciliter l'explication qu'il aurait à donner, s'il lui arrivait de rendre l'enfant à sa mère; mais ce fut en vain que je le tourmentai mainte fois à cet égard. Il fut inébranlable, et je dus renoncer à le fléchir. Je tombai alors dans une grande tristesse, et ma santé en fut souvent altérée; je ne pouvais plus soutenir la présence de Mme la comtesse, quand elle entrait d'un côté, je sortais de l'autre; je n'osais pas regarder et caresser Roger, que j'aimais pourtant avec tendresse; je ne pouvais voir cette enfance si heureuse et si choyée sans me représenter mon pauvre petit Gaston gardant les vaches et marchant pieds nus sur les rochers. Quand

madame conduisait Roger chez Susse ou chez Giroux, le mettant à même de choisir les plus beaux jouets, et qu'elle rentrait avec sa voiture pleine de ces objets coûteux et fragiles dont l'enfant s'amusait une heure pour les mettre en pièces, je songeais à Gaston jouant avec les pommes de pin de la forêt ou les cailloux roulés du torrent. En était-il plus malheureux? Non certes, au contraire peut-être; mais les caresses d'une mère, la protection et la sollicitude de tous les instans, ce regard extatique attaché sur lui lorsqu'il s'endormait, ce sourire d'adoration à son réveil, cette prévision de son moindre désir, voilà ce qu'il n'avait pas, ce qu'il n'aurait jamais, et je me surprenais à parler tout haut dans ma chambre et à dire en pleurant presque : Toi, mon pauvre cher enfant, tu m'auras, je le jure! tu m'auras pour t'aimer et pour veiller sur toi.

Le printemps arrivé, M. le comte annonça qu'il vendrait Sévines. Je pensais que madame en serait contente, car il parlait de l'envoyer sous mon escorte à sa villa de Pérouse, tandis qu'il irait s'occuper de la vente de sa terre. Madame lui témoigna le désir de ne pas le quitter, elle ne répugnait pas à revoir Sévines.

— J'aime mieux cela, répondit le comte, et, à moi, il me dit quand nous fûmes seuls : — Je ne m'attendais pas à cette résignation, car je sais qu'elle a gardé de Sévines un souvenir affreux. Elle est vraiment la douceur même; c'est un tempérament sans énergie, et si les douleurs sont vives chez elle, elles ne sont pas profondes.

— Monsieur le comte a réussi, repris-je, à lui tenir secret le genre de mort attribué à l'enfant : ne craint-il pas qu'elle ne l'apprenne quand elle se retrouvera sur le théâtre de l'événement?

— Si elle doit l'apprendre un jour, mieux vaut qu'elle l'apprenne à Sévines qu'ailleurs, ce sera une affaire enterrée, et elle n'aura plus la préoccupation de la fluxion de poitrine pour Roger.

Le premier soin de madame dès qu'elle fut installée à Sévines fut de demander à pénétrer dans le caveau de famille pour y voir la tombe de son premier-né. — Je ne savais pas si M. le comte avait prévu la nécessité de cette tombe, et je fus fort troublé quand madame me fit demander les clés. Je courus dire mon embarras au comte, qui se leva tranquillement et se rendit chez elle. Julie m'a raconté leur conversation.

— Il faut, dit-il à sa femme avec assez de douceur, que vous me fassiez la promesse de renoncer à voir cette tombe. Votre santé est nécessaire à votre fils, et vous devez refouler et fuir les émotions qui l'ont si sérieusement compromise.

Madame répondit qu'elle aurait le courage nécessaire; elle le

jura, mais elle insista avec une obstination tout à fait inusitée. M. le comte y mit beaucoup de patience, et comme il ne gagnait rien sur elle, il sentit qu'il allait s'emporter et se leva en lui disant : — Je voulais vous épargner une douleur nouvelle; mais, puisque vous la cherchez, il faudra bien que votre blessure soit rouverte; seulement je ne m'en charge pas. Demandez à Julie pourquoi votre fils n'est pas dans le caveau de la famille, je l'autorise à vous le dire, puisque vous m'y forcez.

XXXVI.

Julie, restée seule avec madame, eut à subir ses questions, et avec tous les ménagemens dont elle se sentit capable, elle apprit à sa maîtresse que la nourrice et l'enfant avaient disparu sans que l'on pût retrouver leur trace.

— Quoi? disparu! s'écria la pauvre mère affolée, mon fils a été enlevé? Pourquoi, comment, par qui? — et tombant dans les bras de Julie : —Dites, ma chère, s'écria-t-elle encore, mon fils disparu, on ne sait pas ce qu'il est devenu? il existe peut-être encore?

Julie m'a avoué qu'elle fut si émue des caresses de sa maîtresse qu'elle lui donna un espoir qu'elle n'avait pas elle-même. — Ce qu'il y a de certain, lui dit-elle, c'est que l'enfant n'a pas été malade et qu'il a disparu le surlendemain de sa naissance. On a cherché partout et on n'a rien pu découvrir.

En ce moment, M. le comte rentra pour savoir si Julie avait fait la triste révélation dont il l'avait chargée. Au lieu de trouver madame dans les pleurs, il la trouva dans une joie relative. Elle était comme folle, elle voulait partir sans savoir où elle voulait aller, elle prétendait qu'on n'avait pas bien cherché et qu'elle était bien sûre, elle, de retrouver son enfant. Monsieur marqua de l'impatience, gronda Julie d'avoir sottement expliqué le fait, et se chargea de l'expliquer lui-même. — La nourrice s'est noyée avec l'enfant, dit-il, on n'a retrouvé d'eux qu'un bonnet et un châle.

Madame resta pâle et fixe comme une statue. En un instant elle se représenta la fin tragique de son pauvre petit enfant, et alors elle fit le geste de s'élancer les bras en avant, comme pour le ressaisir; mais elle tomba la face sur le plancher et resta évanouie.

Quand elle revint à elle, elle eut la fièvre et le délire. Le docteur fut appelé, et, apprenant ce qui s'était passé, il exigea que l'on ne combattît pas trop les chimériques espérances de la mère. Madame fut très malade pendant deux semaines, et je ne la trouvai pas guérie quand je la vis reparaître. Elle n'était pas affaiblie comme on devait s'y attendre; elle avait au contraire une agitation fébrile

qu'on ne lui connaissait pas, elle était active, résolue et insoumise, elle parlait de son fils, elle questionnait tout le monde, elle voulait savoir le moindre détail de la catastrophe. Évidemment elle ne voulait pas croire à sa mort, bien qu'elle n'osât dire ses espérances dans la crainte de les entendre traiter d'illusions.

Je vis, en cette circonstance, combien la trame la mieux ourdie remplace imparfaitement le fait réel. Madame questionnait tous ceux qu'elle rencontrait, le moindre ouvrier, les pêcheurs du rivage, les paysans, qu'elle les connût ou non. Elle se promenait tous les jours à pied ou en voiture le long de cette Loire inexorable à laquelle elle redemandait en vain son enfant. Elle entrait dans toutes les maisons et dans les plus humbles chaumières pour demander des détails. Il y avait eu peu de personnes noyées à l'époque qu'elle indiquait; mais il y en avait eu, des femmes et des enfans particulièrement, comme toujours. On avait pu constater les décès en retrouvant les cadavres, et nulle part on n'avait pu saisir le moindre indice de celui qu'elle cherchait.

Alors madame disait : — Est-ce que vous croyez possible qu'une rivière engloutisse une femme et un enfant au point qu'on ne les retrouve jamais? — et les paysans riverains lui répondaient qu'ils ne le croyaient pas, la Loire roulant sur des bancs de sable qui reparaissaient à fleur d'eau durant l'été. On n'y connaissait pas de gouffres ni ne tourbillons de ce côté-là, et madame rentrait pour interroger les gens de la maison ou le docteur, qui venait tous les jours. Elle voulait savoir si on avait pris des informations le long du fleuve jusqu'à la mer, elle voulait entreprendre cette exploration, et, si monsieur ne s'y fût opposé, elle serait partie tout de suite.

Il arriva alors une chose assez bizarre et bien imprévue : c'est que la population environnante, au lieu de croire la comtesse folle ou de la trouver seulement déraisonnable, se prit à partager ses illusions et à dire tout haut que rien ne prouvait la mort, tandis qu'il y avait des probabilités pour l'enlèvement. Le paysan aime le merveilleux, et bien des gentilshommes partagent ses superstitions. On parla de nourrices voleuses d'enfans qui spéculaient plus tard sur leur restitution. On parla aussi de bohémiens, et on réveilla même de vieilles légendes sur des esprits funestes qui sortaient du fleuve dans les inondations et allaient chercher des enfans jusque dans leur berceau pour les porter dans la demeure d'autres familles, procédant ainsi à des échanges fantasques, toujours suivis de grands malheurs.

Les imaginations, une fois éveillées par l'intérêt qu'inspirait la comtesse de Flamarande et les espérances où elle s'obstinait, ne connurent plus de frein. Une vieille femme prétendit avoir vu une

forme blanche traverser la Loire furieuse en marchant tranquillement sur les eaux avec un petit enfant dans les bras, comme on représente la sainte Vierge. D'abord elle avait cru à un miracle; mais, en y réfléchissant, elle croyait se souvenir d'avoir trouvé une ressemblance entre la silhouette de cette apparition et la tournure de la Niçoise. D'autres se mirent à raconter leurs rêves, et madame, tournant aussi à la superstition, alla consulter une somnambule à Orléans.

Il se passa là une chose bien extraordinaire dont il me fut rendu compte, et qui renouvela mes perplexités.

La somnambule dit à madame qu'elle voyait un enfant mort depuis trois jours, couché dans l'herbe pourrie d'un étang qu'elle ne sut pas nommer, et qu'elle décrivit de la façon la plus vague. Madame ne put rien lui faire préciser, et le magnétiseur demanda à la somnambule si l'enfant était bien mort depuis trois jours, et si ce n'était pas trois ans qu'elle avait voulu dire, à quoi elle répondit qu'elle ne voyait plus rien et n'était pas bien lucide ce jour-là. Il lui faudrait, reprit l'opérateur en s'adressant à la comtesse, pouvoir toucher un objet ayant appartenu à l'enfant, un bonnet, une mèche de cheveux. La comtesse tira de son sein le petit bonnet retrouvé dans le parc, pauvre relique qu'elle s'était fait donner et qu'elle ne quittait plus. Alors la somnambule parut retrouver sa lucidité. « Je vois, s'écria-t-elle. Il n'a pas été pris par les eaux. Il a été emporté par un homme, un homme bien mis. — Ah! je vois une voiture, et un autre homme qui emmène l'enfant et qui roule vite, vite; le cheval tombe, il est mort; mais l'enfant est emmené plus loin, toujours plus loin, cela se perd, je ne peux plus les suivre, je ne vois plus rien; je souffre, j'étouffe, je veux qu'on me laisse dormir ou qu'on m'éveille. »

On n'en put tirer davantage; mais madame, se promettant de renouveler l'épreuve, rentra comme affolée de joie. Elle s'était fait accompagner de Julie, par qui je connus exactement ce qui s'était passé. Madame avait tout noté avec soin, même l'incident du cheval mort, et à plusieurs reprises elle demanda à Julie si un des chevaux de la maison avait disparu également dans la nuit fatale. Julie, embarrassée et ne se souvenant pas, prit sur elle de m'appeler.

— Charles, me dit la comtesse, combien y avait-il de chevaux dans les écuries avant le jour de mon malheur, et combien en restait-il le lendemain?

Je répondis que je n'en savais rien, puisque j'étais absent au moment de la catastrophe.

— Eh bien! reprit-elle, envoyez-moi Joseph, il le saura bien.— Et puis, se ravisant : — Attendez, dit-elle, il y en avait un très beau,

le plus beau de tous, qui s'appelait Zamore; je m'en souviens parce que j'en avais peur. Je ne crois pas l'avoir revu depuis l'événement, et il n'est plus ici: qu'est-il devenu?

Je sentis mes jambes trembler sous moi et ne pus répondre.

— Parlez donc, monsieur Charles, s'écria Julie, c'est vous qui avez fait sortir Zamore pour la dernière fois. Joseph s'en est assez tourmenté, puisqu'on ne l'a jamais revu.

— Charles! s'écria à son tour Mme la comtesse, vous ne voulez pas le dire, et pourtant vous le savez. Ce cheval est tombé mort en enlevant mon fils! Vous devenez tout pâle. Ah! Charles, vous savez tout! — Et, s'élançant vers moi, elle me saisit les deux mains; puis, sans que je pusse l'en empêcher, elle tomba à mes genoux: — Charles, vous êtes un honnête homme, vous, un cœur excellent. J'ai su vous apprécier, vous n'êtes pas un domestique, vous êtes l'ami de la famille; vous me voyez à vos pieds, comme vous me verriez à ceux du docteur, s'il pouvait me dire la vérité. Vous me la direz; vous êtes bon, vous comprenez ma souffrance, vous aurez pitié de moi... Charles, répondez-moi, mon bon Charles, mon ami!..

Et je sentais ses larmes chaudes tomber sur mes mains, qu'elle retenait dans les siennes.

Je me sentais défaillir, j'étais vaincu. J'allais tout avouer lorsque M. le comte entra brusquement, et, voyant sa femme à mes pieds, il fut saisi d'un accès de colère tel que je ne lui en avais jamais vu auparavant.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria-t-il en bégayant; que faites-vous aux pieds de ce laquais?

— Il n'est point un laquais, répondit madame en se relevant, il est notre serviteur dévoué. — Et elle expliqua rapidement les faits en insistant pour savoir ce que Zamore était devenu.

Pour que M. le comte pût soutenir ses artifices, il eût fallu qu'il daignât mentir, et, quelque habile qu'il fût à cacher la vérité, il ne pouvait plier sa fierté au mensonge. On pourrait même dire que toute son habileté consistait à produire des faits et à avoir l'air de les subir sans être en situation de les expliquer. Acculé cette fois, il trouva plus facile de s'emporter que de répondre. Il déclara à sa femme qu'elle devenait folle, puisqu'au lieu de subir son chagrin avec la dignité dont il l'avait crue capable, elle courait les chemins pour interroger les passans ou consulter les charlatans. Il railla amèrement les épreuves de somnambulisme, il l'accusa de négliger son fils vivant pour courir après un fantôme, enfin il lui ordonna de se tenir prête à partir le lendemain pour l'Italie. Il n'entendait pas qu'elle donnât dans le pays de Sévines le triste spectacle de sa démence.

— Mon Dieu ! lui répondit la comtesse atterrée, c'est vous qui me blâmez de vouloir retrouver notre enfant !

— *Votre enfant*, répondit le comte, a été cherché minutieusement et ne sera jamais retrouvé; soumettez-vous à la volonté de Dieu. — Et, sentant qu'un mot de plus de la comtesse allait le faire éclater, il se retira en m'ordonnant de le suivre.

Je trouvais qu'il avait terriblement accentué les mots *votre enfant*, et que sa physionomie avait révélé sa jalousie avec une amertume effrayante. Madame en avait-elle été frappée comme moi? Julie, qui était fine, n'avait-elle pas dû pressentir la vérité? — Vous vous êtes trahi, dis-je à monsieur quand nous fûmes dans son cabinet.

— Qu'importe? répondit-il en brisant son magnifique encrier en porcelaine de Sèvres : n'est-il pas temps qu'elle comprenne que je ne suis pas un niais et qu'elle me délivre de cette persécution? Elle est aussi par trop simple ou par trop audacieuse ! Qu'elle sache donc que je suis son juge et sente que je suis son maître !

— Songez, monsieur le comte, que le jour où elle saura vos soupçons elle ne doutera plus de l'existence de son enfant et arrivera à le découvrir.

— J'y mettrai bon ordre, elle partira demain pour Pérouse.

— Elle est encore malade. Julie l'entend parler et sangloter la nuit; elle a certainement la fièvre.

— Morte ou vivante, elle partira demain et elle partira seule. Je garde Roger, je ne veux pas qu'il entende et qu'il voie ces aberrations.

— Monsieur le comte, vous êtes assez vengé, vous l'avez dit ! Ne recommencez pas ! Allez trouver madame et apprenez-lui tout. Elle se justifiera, j'en suis certain.

— Charles! vous voulez me trahir, vous êtes tout à madame, vous n'êtes plus à moi. Il faut nous séparer, votre mission est accomplie, votre aisance assurée, adieu !

J'aurais dû accepter la rupture, je ne pus m'y résoudre. J'aimais les deux époux, j'aimais les deux enfans. Je n'avais plus d'autres affections sur la terre. J'étais déjà comme les vieux domestiques qui se sentent de la famille et n'en veulent point d'autre. Je refusai mon congé, je refusai ma fortune et ma liberté. Je promis d'obéir à mon maître et de ne plus me laisser attendrir.

Mais je crus devoir préserver madame d'une douleur nouvelle. J'allai la trouver et je lui parlai ainsi : — M. le comte est fort affecté de la situation d'esprit de madame; il craint que M. Roger n'en ressente le contre-coup et paraît décidé à faire partir madame sans son fils. Au nom de mon respect et de mon dévoûment pour

madame, je la supplie de renoncer à l'espoir de retrouver Gaston, afin d'éviter la douleur d'être séparée de Roger.

XXXVII.

Mme la comtesse trembla de la tête aux pieds, comme un peuplier saisi par l'ouragan; puis, faisant un grand effort pour parler : — Merci, Charles, me répondit-elle. Je vois votre amitié pour moi, je vous remercie. Je me soumettrai à tout pour l'amour de Roger. Dites-le à M. le comte, et priez-le de ne pas me tuer.

— Madame, repris-je, ferait mieux d'aller elle-même lui dire ce qu'elle compte faire.

— J'irai! reprit-elle avec une résolution soudaine. Je ne veux plus avoir peur de lui.

— Allez-y tout de suite; ne laissez pas à monsieur le temps de prendre une de ces résolutions sur lesquelles il ne revient pas.

— J'y vais ! Merci encore, Charles; j'ai foi en vous. Je sens que vous êtes mon ami!

Et la pauvre femme se traîna chez son juge. J'espérais une explication complète; si violente qu'elle pût être, elle me semblait préférable à la muette dissimulation qui allait s'établir entre eux; mais madame, soit qu'elle n'eût pas du tout compris son mari, soit qu'elle l'eût trop compris, se renferma dans la promesse de ne plus agir en quoi que ce soit contrairement à ses intentions. — A ce prix, lui répondit le comte en lui ouvrant la porte, — ce qui me permit d'entendre la fin de leur entretien, — je vous laisserai emmener Roger. Soyez sûre que le soin de votre bonheur et de votre santé me préoccupe, et que vous agirez contre vos propres intérêts toutes les fois que vous essaierez de soustraire vos actions et vos projets à mon approbation.

La pauvre madame jura qu'elle ne le ferait plus et se prépara au départ. Monsieur m'avait désigné pour l'accompagner, mais je le suppliai de m'en dispenser. Je ne pouvais pas croire que madame renoncerait à m'interroger, et je ne me sentais plus la force de me taire. Je n'avouai pas à quel point la confiance suppliante de cette femme infortunée m'avait troublé. Monsieur le devina peut-être; il me garda près de lui. Joseph fut désigné pour accompagner madame. On devait vendre tous les chevaux de Sévines.

La vente de la terre marcha avec rapidité. Autant monsieur avait montré d'hésitation à s'en défaire, autant il avait hâte maintenant de se dérober aux questions et aux insinuations de toute sorte dont il se voyait l'objet. Les recherches désespérées de la comtesse, après

avoir agi sur l'imagination des paysans, faisaient leur effet plus haut et donnaient lieu à des commentaires différens chez les voisins plus ou moins proches de M. le comte. Les personnes qui ne l'aimaient pas, et il y en avait malheureusement beaucoup, le tenaient pour bizarre et disaient que, si Mme de Flamarande était folle comme il le donnait à entendre, elle était encore la plus sage des deux. Ces personnes hostiles le disaient capable de tout. On s'accordait à penser qu'il avait fort bien pu enlever l'enfant à sa mère pour essayer sur lui un système d'éducation conforme à son esprit paradoxal. Enfin la mort de Gaston, acceptée tout d'abord comme un malheur fortuit, était révoquée en doute. Julie avait été volontiers expansive avec des gens moins discrets que moi. Elle avait partagé les espérances de sa maîtresse après les avoir fait naître pour la consoler. Elle avait avoué que M. le comte lui avait toujours fait peur, elle avait insisté sur la disparition de Zamore, un cheval de trente mille francs, disait-elle, que Joseph avait cru vendu par moi, selon les ordres de son maître, mais que personne du pays n'avait ni acheté ni revu.

M. le comte, ennuyé de l'air dont on le questionnait, brusqua la vente et le déménagement. Le premier souci fut pour lui la translation des tombes de ses parens, qu'il n'osait transporter en Normandie, et que tout à coup il se décida à envoyer à Flamarande. — Je puis vendre Ménouville, me dit-il quand sa résolution fut prise, et je ne vendrai jamais ce pauvre rocher de Flamarande, qui n'a de valeur que pour moi-même. Mes reliques de famille seront là bien tranquilles. Allez-y, Charles, restaurez la petite chapelle au pied du donjon. J'enverrai les cercueils et les tombes. Vous les ferez installer. Trouvez-moi un homme sûr avec une voiture couverte et des chevaux forts.

J'acceptai cette commission, qui, sans me séparer pour toujours de mon maître, m'assurait deux ou trois mois de liberté. J'en avais besoin; je me sentais devenir très malade. Le séjour de Sévines m'était odieux. M. le comte devait y rester le temps nécessaire pour conclure le marché, après quoi il irait rejoindre madame et Roger, il passerait l'été avec eux au lac de Trasimène; nous devions nous réunir tous à Paris au milieu de l'automne.

GEORGE SAND.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LAURENT LE MAGNIFIQUE

SON ROLE POLITIQUE

SON INFLUENCE SUR LES LETTRES ET LES ARTS

Lorenzo de' Medici il Magnifico, von Alfred von Reumont, 2 vol. in-8°, Leipzig 1874.

Quiconque a visité Florence se sera certainement arrêté devant un palais construit au xve siècle dans la *Via Larga* par le célèbre architecte Michelozzo. Au rez-de-chaussée, les gros blocs de pierre avec leurs robustes saillies et leurs bossages irréguliers rappellent le style de ces nombreuses constructions qui pendant longtemps avaient servi à la fois d'habitations privées et de forteresses; mais les deux étages supérieurs ont un caractère moins sévère, quoique très simple : les surfaces polies, les fenêtres élégantes, enfin la haute corniche à modillons qui couronne l'édifice, indiquent le goût et les mœurs d'une époque nouvelle. Dans la première cour du palais se révèle plus clairement encore l'influence déjà régnante des idées de la renaissance. Sous les portiques sont incrustés des inscriptions et des fragmens de sculpture; au-dessus des portiques, la frise est ornée de beaux vases tenus par des génies et de huit médaillons dus au ciseau de Donatello. C'est dans ce palais, élevé pour Côme de Médicis entre 1430 et 1433 (1), que naquit, que vécut Laurent le Magnifique, le chef d'état qui, entre tous les princes ita-

(1) Il s'appelle maintenant palais Riccardi, d'après le nom du personnage qui l'acheta en 1659. Depuis 1842, il appartient au gouvernement.

liens, personnifie avec le plus d'éclat l'esprit du xve siècle. C'est là qu'à l'exemple de son grand-père et de son père il rassembla les trésors d'art qui aux *Uffizi* et à la bibliothèque San-Lorenzo recommandent aujourd'hui sa mémoire. C'est là qu'il sut attirer et réunir, par une protection sans hauteur et par le charme d'une rare intelligence, l'élite de ses contemporains; c'est là qu'il trouva le moyen de maintenir entre les états de l'Italie un équilibre profitable à la paix publique et à l'indépendance de la péninsule; mais c'est là aussi qu'il prépara les actes par lesquels il réussit à confisquer le peu de liberté qui restait aux Florentins. Le palais Riccardi d'ailleurs n'est pas seul à nous parler de Laurent. Ce nom se retrouve partout à Florence, car pendant vingt-trois ans Laurent de Médicis y régna souverainement sans avoir le titre de prince. Il y domina par le despotisme habilement dissimulé sous les dehors des formes républicaines, par l'influence de la richesse, par les encouragemens prodigués aux érudits, aux philosophes, aux poètes et aux artistes, par l'éclat des fêtes et aussi par l'impulsion donnée aux plaisirs de la foule, plaisirs souvent corrupteurs, aussi pernicieux pour la moralité publique que pour la liberté, puisqu'ils tendaient à ressusciter le paganisme aux dépens de la civilisation chrétienne.

Il y a chez Laurent beaucoup à louer, beaucoup à blâmer. On ne saurait le juger tout d'une pièce, et les côtés brillans de son caractère, qui lui ont valu le surnom de *Magnifique*, ne doivent pas faire passer condamnation sur les faiblesses et les fautes. Cette vie si complexe a été sans doute bien souvent étudiée; avait-elle été toutefois exposée jusqu'ici avec tous les développemens qu'elle comporte, avec une critique sans préventions? Roscoe, que l'on consulte d'ordinaire, est un guide peu sûr et presque un panégyriste. Aussi doit-on savoir gré à M. Alfred de Reumont de la tâche qu'il s'est imposée en entreprenant d'écrire une biographie impartiale et complète. M. de Reumont, après avoir longtemps vécu à Rome, dont il a retracé l'histoire, a fait un séjour prolongé à Florence pour y étudier sur place son sujet. Aucun document ne lui a échappé. C'est avec les lettres de Laurent, avec les rapports des ambassadeurs, avec les écrits des contemporains, qu'il a composé son récit. Chaque personnage accessoire est étudié par lui avec autant de soin que le personnage principal. Est-ce à dire que cet important travail ne puisse soulever aucune objection? D'abord les différentes parties ne forment pas un tout assez homogène; les vues d'ensemble font défaut. Très précis et presque méticuleux dans les détails, M. de Reumont ne domine pas d'assez haut son sujet. En outre il eût été souhaitable que l'exposé des faits ne fût pas aussi fréquemment interrompu par des digressions, et que, là où l'au-

teur traite des artistes du xve siècle, le rôle de Laurent à leur égard fût défini avec plus de netteté. M. de Reumont est très modéré, trop modéré même dans ses jugemens; souvent il semble craindre d'émettre une opinion personnelle. Pourquoi par exemple, à propos des dilapidations de Laurent, se borne-t-il à rapporter les argumens des historiens qui les stigmatisent et de ceux qui les excusent? Pourquoi ne pas flétrir une corruption notoire, tout en tenant compte du temps et des circonstances? Ces réserves une fois faites, il n'est que juste d'applaudir aux efforts accomplis par M. de Reumont pour restituer jusque dans ses moindres traits une des plus grandes figures que présente le xve siècle en Italie. Grâce aux investigations du savant historien, grâce aux renseignemens qu'il fournit sur la vie publique et privée des Médicis, sur leurs amis, sur la société florentine, sur les maisons de banque de Laurent ainsi que sur les finances de la république, on peut pénétrer au cœur de cette féconde époque et suivre pas à pas celui qui en fut la personnification la plus éclatante.

En nous aidant du travail publié par M. de Reumont, nous voudrions à notre tour apprécier le caractère de Laurent et mesurer l'influence exercée par ce personnage sur la civilisation de son pays et de son temps. Comment a-t-il gouverné Florence? Quelle a été sa politique à l'égard des divers états dont se composait alors l'Italie? Quels droits a-t-il, dans la renaissance des lettres et des arts, à la gratitude de la postérité? Telles sont les questions auxquelles nous allons essayer de répondre.

I.

L'autorité que les Médicis s'étaient transmise depuis Jean d'Averardo jusqu'à Laurent était fondée sur la prépondérance du parti qui avait renversé les Albizzi. Cette autorité était devenue de plus en plus personnelle. Côme l'Ancien et son fils Pierre l'avaient notablement accrue par des mesures qui concentraient le gouvernement entre leurs mains, et il convient d'ajouter par d'éminens services rendus à la chose publique. Laurent ne succéda pas à Pierre en vertu d'un droit héréditaire; il ne pouvait occuper la place de son père que s'il y était appelé par le vœu des citoyens les plus considérables de la faction dominante. A cette faction il fallait un chef, un représentant. Or Laurent de Médicis portait un nom devant lequel on avait déjà coutume de s'incliner; en plusieurs occasions, il avait donné des preuves d'une rare perspicacité politique et d'une véritable passion pour la poésie, pour les arts, pour les plus nobles manifestations du génie humain; enfin il n'avait que vingt

ans en 1469, et plus d'un ambitieux se flattait d'exercer une influence dominatrice sur un homme aussi jeune. Tommaso Soderini (1), à qui Pierre avait recommandé son fils avant de mourir, et qui comptait bien escompter la reconnaissance de Laurent, convoqua dans le couvent de Sant' Antonio les principaux d'entre les citoyens attachés au gouvernement des Médicis. Soderini jouissait d'un grand crédit, car il s'était acquitté avec succès de plusieurs ambassades délicates et avait été plus d'une fois gonfalonier. Il triompha de toutes les objections. Deux jours après la mort de Pierre, les délégués de cette réunion allèrent prier Laurent d'accepter la direction de la république et de continuer au profit de Florence les traditions de sa famille, quoiqu'il fût, par son âge, exclu des magistratures.

Laurent trompa bientôt l'espoir de ceux qui avaient cru régner en son nom. En installant partout des amis dévoués, il s'empara de tous les ressorts du gouvernement. Du reste, c'est par les autorités régulièrement instituées qu'il réussit à accroître sa puissance; c'est par des moyens légaux qu'il restreignit encore la liberté des Florentins. On ne tarda pas à s'apercevoir que l'accès des honneurs était impossible sans son assentiment. Il écarta les citoyens qui par leur crédit, par leurs richesses, par leur parenté, auraient pu devenir trop puissans, ou du moins il leur confia seulement des postes d'apparat ou des dignités secondaires, tandis qu'il élevait aux premiers emplois les hommes sans passé, sans influence, qui lui appartenaient. Soderini lui-même ne trouva point grâce devant ses soupçons et n'occupa pas la haute position qu'il s'était flatté d'obtenir.

Pendant neuf ans, la tranquillité la plus complète justifia les calculs de Laurent. Aucune opposition, aucune velléité d'indépendance chez les Florentins, tandis que dans les autres états de l'Italie, à Gênes, à Ferrare, à Milan, la passion de la liberté avait plus d'une fois abouti à des entreprises révolutionnaires, à des meurtres même; mais le crime est contagieux et provoque d'autres crimes. Au moment où rien ne semblait moins prochain à Florence qu'une explosion de cet esprit d'insurrection et de vengeance, quelques forcenés avaient résolu déjà la mort de Laurent et celle de son frère Julien.

C'est à Rome que fut ourdie la conjuration des Pazzi (1478). Girolamo Riario, neveu du pape Sixte IV, en fut l'instigateur. Riario, qui trouvait en Laurent un obstacle à ses projets ambitieux sur la Romagne, voulait changer à tout prix le gouvernement de Florence, et ne reculait pas devant l'idée de l'assassinat. Il gagna d'abord

(1) Pierre de Médicis avait eu pour femme Lucrezia Tornabuoni, et Tommaso Soderini avait épousé Dianora Tornabuoni, sœur de Lucrezia. Soderini était par conséquent l'oncle de Laurent.

Francesco de' Pazzi, chef d'une maison de banque florentine à Rome, puis Francesco Salviati, archevêque de Pise. Enfin il chargea le *condottiere* Giovan Battista da Montesecco, alors à son service, de soutenir par la force la révolution qu'il comptait susciter à Florence. L'irritation du souverain pontife contre la politique suivie par Laurent fut également exploitée. On obtint son assentiment, non point au double assassinat projeté, mais à un coup de main qui eût déplacé le pouvoir. Francesco de' Pazzi et Francesco Salviati se rendirent à Florence et y comptèrent bientôt de nouveaux complices. La conjuration des Pazzi a été trop souvent retracée pour qu'il ne soit pas superflu d'en rapporter ici les péripéties émouvantes. Si l'on veut d'ailleurs en lire le récit détaillé, on le trouvera dans l'ouvrage de M. de Reumont. Le chapitre consacré à ce drame est un des meilleurs de l'ouvrage, et contient beaucoup de particularités nouvelles.

L'attentat du 26 avril 1478 ne fit que déchaîner l'indignation publique, et accrut singulièrement la popularité du petit-fils de Côme. Le jour même de l'événement, la foule se porta devant la demeure des Médicis, voulut voir et acclama celui qu'elle avait failli perdre. Avec le tact qui ne l'abandonnait jamais, Laurent essaya de calmer l'animosité de la multitude. Il feignit au moins de le vouloir, et la modération de son langage, où de plus clairvoyans n'auraient reconnu peut-être qu'un calcul d'habileté, fut jugée et vantée par les Florentins comme l'inspiration toute spontanée d'un cœur magnanime. Malgré les paroles de clémence prononcées par le chef de la république, on ne s'arrêta pas dans les représailles, et l'on frappa jusqu'à des innocens. Laurent aurait pu modérer ces excès de zèle. Avait-il donc des instincts sanguinaires? On ne saurait sans injustice le comparer à Ferdinand, roi de Naples, au duc de Calabre, Alphonse d'Aragon, à Louis le More et à tant de petits princes italiens, habitués à se jouer de la vie humaine. « Il n'était, dit Guichardin, ni violent ni cruel, si ce n'est quand la nécessité l'exigeait. » Ce jugement caractérise aussi bien celui qui en est l'objet que celui-là même qui le porte. Guichardin admet qu'on soit cruel à l'occasion. Laurent ne l'était point par nature et par goût; mais, quand il croyait son autorité en péril, quand la raison d'état lui semblait prescrire la violence, il n'hésitait pas à sévir, au risque de pousser l'énergie de la répression jusqu'à la cruauté. Avant la conjuration des Pazzi, il avait étouffé dans le sang une tentative de révolte à Prato et mis à sac la ville de Volterra. Plus tard il se montra impitoyable envers un jeune homme sous les coups duquel avait succombé dans une rixe un huissier des huit, et cependant, presqu'à la même époque où il punissait jusqu'à ceux qui avaient essayé d'intercéder en fa-

veur du coupable, ce même Laurent écrivait à la seigneurie de Sienne, en l'exhortant à gracier un rebelle : « C'est par la pitié qu'on mérite la miséricorde de Dieu et la faveur des hommes. »

Les exécutions motivées par la conjuration des Pazzi amenèrent une guerre de deux ans avec Sixte IV et le roi de Naples. Cette guerre mit à deux doigts de sa perte la république florentine, et le pouvoir du chef de l'état ne laissa pas de paraître ébranlé; même parmi les amis des Médicis, il y avait comme un réveil d'esprit public. Ces tendances s'accentuèrent davantage lorsque Laurent se livra entre les mains de Ferdinand pour obtenir la paix, car on n'était pas sûr que Laurent revînt jamais à Florence. On se permettait de trouver mauvais que les honneurs fussent distribués et les emplois répartis non d'après la volonté des conseils, mais suivant le caprice d'un seul ou de quelques-uns. Le péril général préserva la situation de Laurent et empêcha tout changement à l'état de choses créé par lui.

Après la conclusion de la paix, Laurent jugea nécessaires de nouvelles réformes, afin de déconcerter les tentatives d'opposition et de mettre sa volonté à l'abri de toute atteinte. Il n'eut pas recours à un *parlamento*, c'est-à-dire à une de ces réunions populaires qui, sur la place publique entourée de soldats, se laissaient arracher la dictature. Cette fois encore Laurent prit pour complices les magistrats et les conseils établis, « gardiens séduits d'une liberté mensongère (1). » Le 8 avril 1480, suivant la proposition de la seigneurie, tous les pouvoirs furent remis aux mains de trente citoyens entièrement dévoués à Laurent, lesquels s'adjoignirent bientôt quarante autres citoyens parce que leur petit nombre paraissait exciter trop de mécontentement. Ainsi fut formé le *conseil des soixante-dix*, qui gouverna Florence, pendant toute la vie de Laurent, à la façon d'un conseil d'état sous un prince absolu. On a retrouvé une liste sur laquelle avaient été inscrits les citoyens qui pouvaient un jour ou l'autre y être admis, et à côté de certains noms on lit ces mots : « à éprouver et à gagner. » Du reste, connaissant l'affection du peuple pour les formes de la liberté, Laurent se garda d'abolir les anciens conseils. Il se contenta de leur enlever toute influence sur la direction des affaires publiques. Les *buoni-uomini*, les gonfaloniers des compagnies, le capitaine du peuple, les huit de garde, les conservateurs des lois, le tribunal de la Mercatanzia, continuèrent à subsister. Qu'importaient à Laurent les institutions démocratiques du passé, puisque, tout en satisfaisant d'innocentes aspirations, elles ne compromettaient pas son gouvernement personnel ? Le conseil des soixante-dix maintint une inaltérable tranquillité dans la ville. En apparence, la concorde régnait entre les

(1) Carlo Capponi.

citoyens, et les mécontens gardaient un prudent silence. A l'ombre du conseil où s'installaient des ambitions sans vertus publiques, on s'habituait au pouvoir absolu; Laurent préparait les Florentins à supporter Alexandre de Médicis. Les esprits clairvoyans ne s'y trompèrent pas. L'historien Alamanno Rinuccini, quoique admis à faire partie de la nouvelle assemblée, reconnaissait que la liberté avait reçu un coup mortel.

Ce n'était point encore assez. En 1490, Laurent fit enlever au conseil des soixante-dix la faculté d'élire les seigneurs ainsi que les autres magistrats, et la transporta à une commission peu nombreuse où l'aristocratie nouvelle était mêlée à l'ancienne. Une autre commission restreinte eut en main la dette publique, les impôts, toutes les questions de finances. Au moyen de ces commissions, dont il disposait à son gré, Laurent se dispensait de recourir à des lois et évitait les difficultés qu'engendre la discussion dans les conseils. Sous l'étiquette d'une république et sans exercer ordinairement lui-même aucun pouvoir légal, il arriva donc à posséder une puissance illimitée. Il était véritablement le souverain de Florence. Depuis la conjuration des Pazzi, une escorte d'amis et de cliens l'accompagnait presque toujours; mais il eut une véritable garde du corps payée par l'état à partir du 6 juin 1481, époque à laquelle un nouveau complot, découvert à temps, n'eut d'autre résultat que le supplice des coupables.

Comment Laurent conserva-t-il cette autorité si adroitement, si laborieusement acquise? N'ayant plus rien à redouter des Albizzi, tombés en 1434, des Diotisalvi et de Niccolò Soderini, exilés en 1466, des Pazzi et de leurs adhérens, exécutés ou bannis douze ans plus tard, il eut soin de ne laisser parvenir aux magistratures principales et aux grandes fonctions publiques que les anciens amis de sa famille ou les partisans de fraîche date dont la fidélité ne pouvait être suspecte. Les uns participaient, sous sa direction et sous sa surveillance, au gouvernement, et il se montrait avec eux d'une libéralité princière, d'un commerce facile, sans leur permettre de prendre, bien entendu, un ascendant trop prolongé ou de devenir trop indépendans. Aux autres, à ceux qui s'étaient récemment ralliés à lui ou qu'il jugeait capables d'exercer quelque influence par leurs richesses ou leurs relations, il confiait des honneurs inoffensifs; mais il ne les rendait pas maîtres des scrutins et des impôts. C'est à des hommes comblés de ses bienfaits et qui ne pouvaient se passer de son appui qu'il confiait les affaires délicates, les affaires où il avait besoin de compter sur un dévoûment à toute épreuve. Bien plus, le souci de son intérêt personnel l'entraînait jusqu'à une immixtion tyrannique dans les mariages. Il ne permettait pas les alliances entre les citoyens dont il redoutait la puissance, et il en-

courageait les unions utiles à sa politique. C'est Guichardin, plutôt favorable qu'hostile aux Médicis, qui nous l'affirme dans son *Histoire inédite de Florence*, à laquelle M. de Reumont a fait de nombreux emprunts. Naturellement très soupçonneux, Laurent entretenait des rapports particuliers avec les secrétaires de ses ambassadeurs et se faisait donner par eux des informations spéciales pour contrôler les déclarations officielles. Comme les magistrats n'exerçaient que pendant peu de temps leurs fonctions, tandis que leurs secrétaires n'étaient pas changés, Laurent exigeait que ces derniers fussent uniquement choisis parmi ses créatures, afin d'être tenu au courant de tout. Veut-on un exemple de l'attention avec laquelle chacun se croyait forcé de ne pas éveiller sa susceptibilité, on le trouvera dans l'histoire du palais Strozzi.

Filippo Strozzi désirait se faire bâtir un palais dont la grandeur et la beauté recommandassent son nom à la postérité; mais, craignant de porter ombrage au maître de Florence et d'attirer l'attention de Laurent sur ses immenses richesses, il ne révéla son projet que peu à peu et se fit en quelque sorte forcer la main. Sans doute il avait besoin, disait-il, d'une plus vaste demeure, afin de loger ses nombreux enfans; cependant il n'était pas encore résigné à la dépense que coûterait cette construction, et, quand Benedetto da Maïano lui eut soumis le magnifique plan du palais actuel, il se récria sur la grandeur démesurée d'une pareille habitation. Il ne voulait qu'une maison bourgeoise, spacieuse et commode; il songeait même à établir au rez-de-chaussée des boutiques dont le produit allégerait d'autant le poids de ses dépenses. L'écho de tous ces pourparlers arriva jusqu'à Laurent, qui désira voir les dessins de Benedetto, et encouragea Filippo Strozzi à élever un édifice dont Florence devait être fière. Peut-être ne réfléchissait-il pas sans une certaine satisfaction aux sommes énormes que Strozzi aurait à débourser et à la diminution de puissance qui en résulterait pour une famille déjà influente. Strozzi se laissa prier, fit mine de résister, puis, n'ayant plus à craindre le mécontentement du chef de l'état, finit par se rendre. Ainsi fut commencé en 1489 ce palais admirable, auquel Simone Cronaca devait ajouter, outre une cour très élégante, cet entablement regardé encore de nos jours comme un incomparable chef-d'œuvre.

Dans la haute position qu'il occupait, Laurent déploya une incroyable activité. C'est à lui que tous s'adressaient, les grands comme les petits, les étrangers comme les citoyens de Florence, les paysans comme les princes. La plupart du temps, il répondait lui-même aux innombrables demandes qui lui étaient faites et donnait son avis de bonne grâce sur les affaires de tout genre qu'on lui soumettait. Un jour il s'emploie auprès du duc de Ferrare en

faveur de certains changeurs de Prato, qu'il appelle « ses bons amis.» Une autre fois il examine des contraventions en matière de douane et statue sur des contestations de frontières. Les souverains lui écrivent sur le ton de l'amitié et vont même jusqu'à invoquer sa protection, jusqu'à implorer des avances de fonds considérables, car il avait d'importantes maisons de banque à Rome, à Milan, à Lyon et à Bruges. Les exemples cités par M. de Reumont sont fort curieux et mériteraient d'être rappelés.

Souverain de Florence par l'autorité, Laurent l'était aussi par l'éclat de sa maison et par son hospitalité somptueuse, bien qu'il fût resté simple dans sa vie privée. C'est chez lui que logeaient les princes. Partout du reste on s'habituait à traiter Laurent comme un roi, quoiqu'il affectât, du moins en paroles, de n'être qu'un citoyen de Florence. Ferdinand lui envoyait des chevaux de grand prix. Le soudan d'Égypte, tandis qu'il faisait cadeau d'un lion apprivoisé à la seigneurie, donnait à Laurent, entre autres raretés, des porcelaines inconnues en Italie, de précieux tissus de soie, des vases avec des incrustations, et à leur tour les communes du territoire toscan tenaient aussi à témoigner par des présens de leur déférence envers le chef de la république florentine.

Quelle était cependant en face de Laurent, devenu l'égal d'un roi, l'attitude de la population florentine? Dans les hautes classes, l'intérêt avait attaché peu à peu au nouveau système de gouvernement ceux même qui regrettaient les anciennes libertés. D'autres, craignant les violences et les hasards d'une révolution, acceptaient en silence, à l'écart des emplois publics, un régime qu'ils réprouvaient. Bon nombre de citoyens subissaient d'ailleurs le prestige d'un homme supérieur auquel leur patrie devait un ascendant incontesté sur les autres états de l'Italie. Grâce à la paix, qu'aucune secousse ne menaçait, l'industrie et le commerce retrouvaient une activité singulière, comme le prouvent les curieux renseignemens fournis par Benedetto Dei dans sa chronique. Cette prospérité permettait à l'aristocratie bourgeoise, qui acquérait chaque jour plus d'opulence, de s'adresser aux architectes en renom pour construire ses demeures et d'employer à l'embellissement intérieur des maisons les vaillans artistes de cette époque privilégiée. Quant au peuple, il trouvait son compte dans les fêtes que Laurent donnait aux princes étrangers, ou qu'il lui prodiguait à lui-même. Un jour c'était un tournoi, un autre jour c'était un spectacle religieux, une procession solennelle, un mystère dont l'ingénieur Cecca et le peintre Francesco Granacci ne dédaignaient pas de régler le programme ou de composer les décorations; puis, à l'époque du carnaval, les mascarades succédaient aux fêtes religieuses ou civiles, et, la licence gagnant alors jusqu'aux enfans, ce n'étaient partout que propos ou

chansons obscènes. Laurent se mêlait aux plaisirs de la foule et composait pour elle les *Canti carnascialeschi*, poésies où certains passages sont d'une incroyable immoralité. En cela, il obéissait au dévergondage de sa propre imagination, et aussi à un calcul politique qui a toujours été celui des usurpateurs de la liberté. « Afin d'empêcher les citoyens de penser à un changement, s'écriait Savonarole en 1493, ils savent distraire et occuper les esprits par des fêtes, des parades et des spectacles. » Or il est incontestable que Laurent contribua beaucoup à la démoralisation de ses contemporains, et, sous ce rapport, il mérite toutes les sévérités de l'histoire.

A ne considérer les choses qu'au point de vue matériel, les dix dernières années de la vie de Laurent pouvaient être regardées comme les plus heureuses que les Florentins eussent jamais traversées. De son côté, Laurent croyait avoir complété, non-seulement à son profit, mais au profit de sa postérité, l'entreprise tentée par ses ancêtres. Cependant vers la fin de sa vie les nuages commencèrent à obscurcir l'horizon. Un moine du couvent de Saint-Marc à Florence osa revendiquer son indépendance religieuse et ne relever que de sa conscience en face d'un homme habitué aux hommages et à l'obéissance du clergé tout entier. En prêchant l'austère doctrine de l'Évangile à des auditeurs qui entendaient souvent dans les églises les échos de l'érudition profane, et dont les noms d'Aristote et de Platon frappaient aussi fréquemment les oreilles que le nom de Jésus-Christ, — en annonçant les châtimens réservés par Dieu à une société plus affamée des trésors d'ici-bas que des biens du ciel, il décriait implicitement le faux paradis terrestre où Laurent avait parqué ses concitoyens. Vainement le maître de Florence enjoignit-il au réformateur de modifier ses prédications. Savonarole, sous une impulsion irrésistible, poursuivit ce qu'il regardait comme une mission imposée par Dieu, et, chose étrange, il conquit en peu de temps une immense popularité auprès de cette multitude naguère encore si frivole, si avide de plaisirs. Laurent se résigna ; mais dans sa clairvoyance il dut remarquer que peu à peu les Florentins échappaient à son influence, et qu'une sourde opposition se formait, même parmi les hommes de son entourage. Cette opposition n'était point très redoutable pour lui, mais elle pouvait devenir un sérieux péril pour son fils. C'est ce qui arriva. Le pouvoir de Laurent après tout était un pouvoir exclusivement personnel, reposant tout entier sur un homme. Or Pierre de Médicis, qui joignait à la présomption la faiblesse et l'incapacité, n'était pas de force à soutenir un pareil fardeau. Il succomba sous le poids de ses fautes, après avoir lâchement trahi, au profit de Charles VIII, les intérêts d'un peuple dont son père avait si bien su assurer le bien-être à l'intérieur et défendre l'honneur au dehors.

II.

Quelque réputation de prudence et de sagesse qu'ait laissée Laurent dans ses rapports avec les différens états de l'Italie, il lui arriva pourtant de commettre plus d'une faute, et ce ne fut qu'après avoir reçu les rudes leçons de l'expérience qu'il parvint à posséder cette merveilleuse perspicacité qui lui permit de traverser heureusement les situations les plus critiques. Comblé de faveurs par Sixte IV, il eut le tort d'exciter la colère du souverain pontife par des tracasseries mesquines et de transformer ainsi un allié en un implacable ennemi. A quoi bon par exemple défendre aux banquiers florentins établis à Rome d'avancer au pape la somme nécessaire à l'acquisition de la ville d'Imola pour Girolamo Riario, puisque le pape ne pouvait manquer de trouver ailleurs les fonds dont il avait besoin? A quoi bon soutenir le vicaire pontifical de Città di Castello, Niccolò Vitelli, en révolte contre le saint-siége? Pourquoi s'opposer pendant trois ans à l'intronisation de Francesco Salviati, nommé par Sixte IV archevêque de Pise? Pourquoi, après la conjuration des Pazzi, alors que Sixte IV était exaspéré par les révélations de Montesecco (1), et fort inquiet du surcroît d'autorité que l'échec de cette conjuration avait procuré à Laurent, retenir prisonnier durant plusieurs mois le cardinal Raffaello Riario, dont l'innocence était avérée? Pourquoi enfin ne pas dissimuler les griefs, si légitimes qu'ils fussent, et affronter les hasards de la guerre, quand Florence ne pouvait attendre aucun secours efficace ni de Milan, gouvernée au nom d'un enfant par une femme sans cesse aux prises avec les factions, ni de Venise, tenue constamment en échec par les Turcs? Laurent du moins fut assez adroit pour amener les Florentins à confondre leur cause avec la sienne, quoiqu'ils eussent pu éviter une rupture avec Sixte IV et Ferdinand, s'ils eussent consenti à exiler les Médicis, et, lorsque la guerre eut gravement entamé le territoire de la république, c'est par son initiative hardie qu'il sauva l'indépendance de son pays. Sachant bien qu'il ne parviendrait pas à fléchir le pape, Laurent résolut de traiter avec Ferdinand seul, se rendit à Naples et se mit à la discrétion du roi. Reçu comme un prince, il répandit l'argent à pleines mains, donna des festins, dota de pauvres filles, éblouit le peuple par sa magnificence, gagna des alliés à la cour par son érudition littéraire et séduisit son hôte lui-même par la profondeur de ses calculs politiques. La paix fut signée, et le souverain pontife la ratifia, ne pouvant seul continuer la lutte. Laurent avait réparé ses

(1) Montesecco avait divulgué les rapports des conjurés avec G. Riario et Sixte IV.

fautes au moins en partie, grâce à son audace, grâce à ses qualités de diplomate, que M. de Reumont fait parfaitement ressortir.

La sage conduite du petit-fils de Côme pendant la guerre dirigée contre Ferrare par Venise et par Sixte IV est aussi exposée avec netteté dans l'ouvrage du savant historien, quoique le récit des opérations militaires ne laisse pas d'être trop long. Laurent, dans ces circonstances, mérita bien de sa patrie. Il importait à Florence que les Vénitiens ne se rapprochassent pas trop d'elle et que leur voisinage ne devînt pas une menace permanente. Fidèle à ses engagemens, le chef de la république florentine demeura l'allié du roi de Naples et appuya Hercule d'Este, gendre de Ferdinand. Ses conseils épargnèrent à Ferrare une ruine complète et rendirent momentanément la paix à l'Italie.

Sous le pontificat d'Innocent VIII, successeur de Sixte IV, la prudence et l'habileté de Laurent apparurent encore avec plus d'éclat. Décidé à ne pas rompre l'alliance qui l'unissait au roi de Naples, il se trouva dans une situation fort embarrassante au milieu des conflits qui se succédèrent entre Innocent VIII et Ferdinand. Les deux partis le sollicitèrent en même temps, et il sut conserver avec chacun des relations amicales, négociant sans relâche pour amener un arrangement, pour maintenir l'équilibre des forces entre les puissances italiennes, pour empêcher le souverain pontife d'appeler dans la péninsule les Espagnols et les Français. Ses instructions à l'ambassadeur florentin offrent le plus haut intérêt et honorent celui qui les écrivit. Rien mieux que ces instructions ne permet de juger Laurent. C'est avec une rare pénétration que le chef de la république apprécie l'inconsistance d'Innocent VIII, la déloyauté de Ferdinand, la versatilité et l'ambition sans scrupule de Louis le More. Ses tentatives réitérées de conciliation méritaient d'aboutir et aboutirent en effet à un accommodement. La gratitude générale accrut son influence en Italie tout en fortifiant son autorité à Florence même.

Il avait d'ailleurs acquis des droits à la reconnaissance de ses concitoyens par l'activité qu'il mit à revendiquer les possessions que la république avait perdues dans la guerre contre Sixte IV e Ferdinand. Que de peines il se donna pour recouvrer l'importar place de Sarzana, dont les Génois s'étaient emparés en 1479 ma la signature d'un armistice! Avec quel à-propos il exploita le volutions périodiques de Sienne pour se faire rendre par les di- nois le territoire qu'il avait été forcé de leur céder! Que gnité, quelle noble fierté de langage lorsqu'il repoussa l'ir rence de Louis le More dans les affaires de Florence! Attentif tout ce qui pouvait augmenter la sécurité de sa patrie, il cher a à faire

des petits états du voisinage un boulevard pour la capitale de la Toscane. Il atteignit ce but en établissant avec eux des rapports d'amitié ou de protection, en maintenant parmi eux la bonne intelligence. Ses relations avec Sienne, Lucques, Bologne, Faënza, Pérouse, Città di Castello et bien d'autres villes dénotent presque toujours un véritable esprit de conciliation. « Florence, leur écrivait-il, est touchée de vos périls comme elle le serait des siens; mais souvenez-vous que la meilleure sauvegarde consiste dans un sage et juste gouvernement, dans la concorde entre les citoyens. » Sauf quelques déviations passagères, par exemple à l'égard de Piombino, de Sienne et de Lucques, il demeura fidèle à cette ligne de conduite. — Quant aux grandes puissances italiennes, sa pensée dominante fut de les contre-balancer les unes par les autres, et de n'en laisser aucune prendre trop d'accroissement. Ce système de bascule n'était pas toujours d'une application facile, et ne pouvait être suivi que par un esprit sans cesse en éveil; il exigeait beaucoup de finesse, beaucoup de suite dans les idées, souvent beaucoup de condescendance, parfois une fermeté inébranlable. Laurent avait toutes ces qualités; il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur le compte de ses alliés aussi bien que sur le compte de ses ennemis. Les protestations d'amitié de Ferdinand et surtout de Louis le More ne le trompaient point. Il eut mille occasions d'apprécier ce que valaient les belles paroles de ces personnages, et plus d'une fois il les paya de la même monnaie. On doit pourtant reconnaître qu'il avait en général plus de droiture que les autres princes de l'Italie, non par délicatesse de conscience, mais par habileté. C'est cette droiture relative qui lui donna tant d'influence sur les affaires de la péninsule. Son crédit cependant avait pour cause principale les services qu'il avait rendus aux amis de la paix et ses constans efforts pour prévenir de nouvelles guerres.

Quand M. de Reumont indique non-seulement les lignes générales du système politique adopté par le petit-fils de Côme, mais les applications multiples de ce système, il ne fait guère que répéter avec plus de détails ce qu'on sait déjà. Toutefois il y a deux épisodes sur lesquels l'historien de Laurent donne des renseignemens nouveaux, et où il montre quelle liberté de paroles le chef de la famille des Médicis croyait pouvoir se permettre à l'égard d'Innocent VIII. Laurent résolut d'abord de marier Maddalena, sa troisième fille, à un neveu du saint-père, Franceschetto Cibo, quoique le caractère et les talens de ce personnage lui inspirassent une médiocre estime. L'alliance une fois accomplie (1488), il ne cessa d'insister pour que le souverain pontife accrût la position de Franceschetto. Il invoqua tour à tour la bonté naturelle du pape et

la bienveillance méritée par ses propres services, et, comme les libéralités ne venaient pas assez vite, comme Franceschetto prétendait que « son oncle ressemblait au bœuf qui a besoin de l'aiguillon, » il n'hésita pas à rappeler à Innocent VIII la fragilité d'une existence frappée déjà par plusieurs attaques. « Votre sainteté occupe la chaire de saint Pierre depuis cinq ans, lui écrivait-il, et le seigneur Franceschetto est toujours pauvre. Cependant l'histoire atteste que peu de papes ont régné plus de cinq ans, et que beaucoup d'entre eux n'ont pas attendu si longtemps pour prouver leur puissance. »

Dans la pensée de Laurent, le mariage de Maddalena avec le neveu du pape devait faciliter à Jean, son second fils, l'acquisition du chapeau de cardinal. Cette dignité, comme toutes les moindres dignités de l'église, était surtout aux yeux du chef de la république florentine un instrument de puissance mondaine; mais avant de rechercher la pourpre pour son fils il avait songé à enrichir celui-ci. Jean n'avait que sept ans lorsque Sixte IV le déclara apte à recevoir des bénéfices. Louis XI lui donna l'abbaye de Font-Doulce. D'Innocent VIII, Laurent obtint pour Jean l'abbaye de La Vallombreuse, de Ferdinand celle du Mont-Cassin, de Louis le More celle de Miramondo. Sa principale préoccupation pour ce même fils devint ensuite l'accès du sacré collége. On eût dit qu'aucune affaire n'importait davantage à l'état. « Employez toute votre influence, écrivait-il à Lanfredini, l'ambassadeur de Florence à Rome, afin que cette promotion bénie ait lieu le plus tôt possible. » Le pape se montrant irrésolu, il lui adressa les mots suivans, sous lesquels se cachait une impatience croissante : « Je ne crois pas que votre sainteté puisse faire pendant tout son pontificat quelque chose qui excite davantage la reconnaissance de la ville. Par contre, Florence éprouverait un sentiment fort pénible, si son espérance était trompée. »

Florence avait-elle bien le désir qu'un enfant de treize ans siégeât parmi les cardinaux? Innocent VIII en doutait peut-être. Ce dont il ne doutait pas, c'était l'ardente convoitise qu'il hésitait à satisfaire. Plusieurs cardinaux, entre autres Ascanio Sforza, furent mis en campagne par le solliciteur, et 70,000 florins d'or distribués en secret. Enfin, le 9 mars 1489, Jean de Médicis fut nommé membre du sacré-collége; mais la décision du pape devait rester secrète pendant trois ans. On eût dit qu'Innocent VIII en rougissait. Aussi le souverain pontife menaça-t-il d'excommunication quiconque divulguerait la nomination de Jean, ce qui n'empêcha pas la nouvelle de se répandre sur-le-champ. Quant à Laurent, il éprouva une joie d'autant plus grande qu'il avait eu à triompher de difficultés en apparence insurmontables. Il eût voulu remercier de

vive voix le souverain pontife « à l'occasion de ce bienfait mémorable. » Ne pouvant s'absenter, il se contenta de lui écrire, et mit à la disposition du saint-père le surcroît d'autorité qu'il venait d'obtenir. En attendant le délai convenu, Jean poursuivit ses études à l'université de Pise, tandis que son père se mettait pour lui en quête de nouveaux bénéfices, sans même attendre la mort des titulaires. Ce n'était point encore assez. Laurent souhaitait que la nomination de son fils fût rendue publique avant les trois ans, afin que celui-ci pût prendre part au conclave que la santé précaire du pape annonçait comme prochain. C'est en vain qu'il insista sur ce point. Tout en protestant qu'il était disposé à traiter en fils le cardinal Jean, Innocent VIII ne céda pas. Le 9 mars 1492 seulement, la bulle pontificale fut ouverte et lue par-devant notaire. La cérémonie eut lieu dans l'abbaye de Fiesole, où l'église et le cloître rappelaient la munificence des Médicis. Cette cérémonie du reste n'était que le prélude des fêtes qui accompagnèrent l'entrée et le séjour du jeune cardinal à Florence avant son départ pour Rome. Laurent était au comble de ses vœux, au faîte de sa puissance; il ne lui restait rien à désirer. Innocent VIII pouvait mourir, et il mourut bientôt après (25 avril 1492).

Si l'on peut reprocher à Laurent la pression qu'il exerça sur Innocent VIII pour procurer à un enfant des fonctions qui exigeaient au moins la maturité de l'esprit, on doit constater qu'il s'efforça d'inspirer à son fils des sentimens à la hauteur d'une dignité si éminente. Les conseils donnés à Jean dénotent une élévation morale, une sagesse politique, un tact et une mesure vraiment admirables. Ces conseils, rédigés par Laurent lui-même et publiés par Roscoe avant de l'être par M. de Reumont, semblent au premier abord un peu surprenans sous la plume d'un homme qui, dans sa vie, n'était rien moins que régulier, et qui manifesta souvent un respect médiocre pour les dignités comme pour les dignitaires ecclésiastiques; mais l'étonnement cesse lorsqu'on réfléchit aux contrastes qui abondent dans le caractère de Laurent. L'esprit de ce personnage avait une souplesse extraordinaire, était capable des plus hautes spéculations. Laurent passait sans peine des chants carnavalesques à l'étude de Platon. Après avoir accompli quelque équipée galante, il dissertait avec éloquence sur la vertu ou sur l'immortalité de l'âme. C'est cette souplesse d'intelligence, c'est l'aptitude à tout sentir, à tout comprendre, à tout admirer, qui fit du maître de la république florentine et du politique avisé le protecteur des lettres, des sciences et des arts, le représentant par excellence d'une époque complexe dont il seconda les aspirations avec un zèle et une autorité sans pareils.

III.

Le milieu dans lequel Laurent fut élevé était particulièrement favorable au développement de son esprit, à la formation de son goût. Partout en Italie, princes et peuples rivalisaient d'enthousiasme pour les monumens de l'antiquité, et favorisaient à l'envi les architectes, les sculpteurs et les peintres; mais c'est à Florence surtout que ces tendances étaient le plus accentuées. La république rendait aux savans des hommages solennels et leur accordait souvent le titre de citoyen. A côté de la seigneurie, les familles riches ou puissantes exerçaient un patronage fécond et s'associaient sans réserve au mouvement intellectuel. Cette bourgeoisie florentine, tout à la fois si pratique et si intelligente, consacrait à l'étude ses loisirs, et à l'art les trésors que le commerce lui avait procurés. Malgré les préoccupations des affaires privées ou publiques, on se pressait avec passion autour des professeurs qui commentaient les écrivains de la Grèce et de Rome, et l'on regardait la découverte d'un manuscrit comme un événement national. Au souvenir des érudits les plus distingués et des artistes les plus fameux se rattache celui de Côme, leur protecteur et leur ami. Côme fut en effet un des plus zélés promoteurs de la renaissance. Pierre, fils de Côme, transmit à Laurent ce goût éclairé pour les choses de l'esprit. L'influence de l'aïeul sur le petit-fils fut du reste considérable, car celui-ci avait déjà quinze ans lorsque Côme mourut.

Sous la haute direction de Gentile Becchi, d'Urbin, qui fut chanoine à Florence, scripteur à Rome et évêque d'Arezzo, Laurent suivit les leçons d'Argiropoulo pour le grec, de Cristoforo Landino pour la poésie, de Marsile Ficin pour la philosophie. D'un esprit facile et ouvert, il s'assimila tous les enseignemens, toutes les lectures, et s'éprit de toutes les formes du beau. Quoique les tournois et les fêtes le séduisissent habituellement, les dissertations savantes ou philosophiques semblaient l'intéresser davantage encore, et il y brillait malgré sa jeunesse. L'amour de ces discussions était alors très répandu. On s'y livrait jusque dans les excursions à la campagne, dans les solitudes voisines des monastères. Laurent n'avait guère que vingt ans lorsqu'il alla passer plusieurs jours aux Camaldules avec son frère Julien et plusieurs lettrés de leurs amis, parmi lesquels se trouvait le célèbre architecte Léon-Baptiste Alberti. La messe entendue, l'on gravit les pentes boisées de la montagne et l'on s'assit auprès d'une source, à l'ombre d'un hêtre. La vie active et la vie contemplative furent le sujet d'un long entretien où Laurent démontra qu'elles ne devaient pas s'exclure et qu'il fallait allier aux salutaires méditations qu'inspire la solitude l'accomplissement

des devoirs imposés par la société. Le lendemain, Alberti expliqua les rapports de l'*Énéide* avec la philosophie platonicienne.

A un esprit très positif, Laurent unissait l'imagination qui fait le poète; mais comment montrer une verve originale dans la langue qui était alors seule en vogue, dans une langue morte où les pensées prenaient un tour artificiel? Les écrivains d'alors ne se servaient en général que du latin et dédaignaient la langue italienne comme trop vulgaire et trop pauvre. Malgré sa passion pour les classiques de l'antique Rome, Laurent, tout jeune encore, comprit les mérites de sa langue natale. En 1466, à la suite d'une visite que lui avait faite Frédéric d'Aragon, le plus jeune fils de Ferdinand, il envoya au prince napolitain un recueil de poésies italiennes où, à côté de Dante et de Pétrarque, trouvèrent place Guittone d'Arezzo, Guido Guinicello, Guido Cavalcanti et Bonagiunta, jugés tous par lui avec beaucoup de justesse. Plus tard, dans une de ses lettres, il démontrait la dignité et la souplesse de la langue italienne. « N'a-t-elle pas suffi, sous la plume de Dante, de Pétrarque et de Boccace, pour exprimer tous les sentimens, toutes les idées, depuis les plus graves et les plus profondes jusqu'aux plus gracieuses et aux plus tendres? Elle n'a pas manqué aux écrivains, ce sont les écrivains qui lui ont manqué. » Laurent ne lui manqua point.

C'est dans cet idiome si harmonieux et si flexible qu'il traduisit ses propres conceptions. Tantôt, comme dans les *Sonnets* et les *Canzones*, il célèbre l'amour et loue les yeux de sa dame, non sans se souvenir un peu trop de Pétrarque, non sans évoquer avec une complaisance exagérée les héros de la mythologie, mais en empruntant à la nature, aux fourmis par exemple et aux abeilles, des comparaisons pleines de charme (1). Tantôt, comme dans l'*Altercazione*, il examine, sous forme de dialogue, les conditions du bonheur, et, ne le trouvant ni chez les prétendus heureux du siècle, ni chez l'homme adonné aux travaux des champs, il arrive à constater, par la bouche de Ficin, représentant des doctrines platoniciennes, que la connaissance et l'amour de Dieu procurent seuls la véritable félicité. Ailleurs, il s'abandonne à la peinture des champs et des bois, au sein desquels il place des bergers, à la façon de Théocrite, ou bien, à l'imitation d'Ovide, il imagine des métamorphoses agrestes : *Corinto* et *Ambra* sont deux idylles dans lesquelles abondent les gracieux détails, mêlés à quelque subtilité et à quelque affectation. C'est encore à la campagne que nous transporte la *Nencia da Barberino*, où le sérieux et la gaîté tirent des poésies populaires et des locutions villageoises une grande partie de leur attrait naïf. Grâce à *la Chasse au faucon*, nous

(1) Voyez les pages 150 et 156 dans la petite édition de Barbera, 1859.

avons devant les yeux l'image fidèle d'une distraction fort goûtée par Laurent. Veut-on au contraire lire une satire, on trouvera dans les *Beoni* (1) mainte aventure comique et des informations singulièrement curieuses sur les mœurs du temps. Ainsi ce curé d'Antella qui ne marche jamais sans sa bouteille, et ce curé de Fiesole qui, pendant que ses confrères font cercle autour de lui et le cachent de leurs manteaux, se couvre le visage avec sa tasse, ont probablement existé. Ce sont là de ces faits qui, entre mille autres bien plus graves, allaient arracher à Savonarole des plaintes si énergiques contre le clergé; mais il faut reconnaître que Laurent insiste avec complaisance sur ces scandales, et qu'il s'arrête volontiers aux scènes les plus triviales. Cette prédilection pour la grossièreté est plus sensible encore dans les *Canzoni a ballo* et dans les *Canti carnascialeschi*. Quand ces poésies ne révoltent pas tout d'abord par leur obscénité, elles sont empreintes d'un épicurisme décevant; le poète exhorte ses concitoyens aux jouissances vulgaires et les presse de s'y livrer parce que la vie est courte. Cette morale, recommandée au milieu des fêtes et des mascarades nocturnes par le maître de Florence, n'obtint que trop de succès; elle répondait du reste, nous l'avons vu, aux propres instincts de Laurent et à son système de gouvernement. Énerver les âmes et les distraire des pensées viriles, tel a toujours été le but de ceux qui ont aspiré à une domination sans contre-poids et sans contrôle. On se tromperait cependant, si l'on croyait ne trouver en Laurent qu'un homme de plaisir. Chez lui, le philosophe s'alliait au partisan d'une vie déréglée. Le chrétien réapparaissait aussi de temps en temps à côté du philosophe. Comment d'ailleurs Laurent eût-il pu se soustraire complétement à l'influence d'une religion qui avait produit presque sous ses yeux saint Antonin, dont il provoqua la canonisation? C'est sous l'impulsion de ces sentimens, et peut-être par condescendance pour l'entraînement traditionnel des Florentins vers les pompes religieuses, qu'il composa ses *Laudes spirituelles* et son drame lyrique de *Saint Jean et Paul* (2). Ce drame, un peu décousu, où l'auteur, par un retour sur lui-même, a décrit la tâche ardue des hommes dont la mission est de gouverner les peuples, fut représenté, dit-on, par la confrérie de saint Jean et Paul aux noces de Maddalena avec Franceschetto Cibo. En 1489, Pierre et Julien, fils de Laurent, ainsi que plusieurs citoyens considérables, se chargèrent des rôles. Quant aux *Laudes*, c'est le peuple qui les chantait, soit à l'intérieur des églises, soit en plein air, au coin des rues, devant les tabernacles et les madones, suivant l'usage adopté depuis le milieu du XIIIe siè-

(1) Les buveurs.

(2) Les saints dont il est ici question sont deux eunuques de la fille de Constantin qui subirent le martyre sous Julien l'Apostat.

cle. Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent, s'était exercée dans ce genre de poésie. Nous possédons quelques-unes de ses *Laudes*, et elles ne sont pas dépourvues de mérite. Celles de son fils sont agréables à lire, mais d'une élégance un peu monotone; on n'y sent pas la spontanéité d'une inspiration véritable.

Les titres des poésies de Laurent suffiraient pour montrer la souplesse et la fécondité de son esprit en même temps que les contrastes de sa nature. La poésie lyrique, la poésie élégiaque, la poésie descriptive, la poésie philosophique, la poésie populaire, la poésie satirique et la poésie religieuse ont tour à tour sollicité sa plume. On reconnaît dans ses œuvres le disciple de Platon à côté de l'épicurien, le sceptique à côté du chrétien, l'imitateur des Latins et des Grecs à côté du disciple de la muse italienne. Les aspirations nobles et relevées alternent chez lui avec les tendances d'un matérialisme grossier. Un autre trait distinctif de son talent, c'est le goût des subtilités métaphysiques; c'est aussi une certaine mélancolie toute moderne, et par-dessus tout le sentiment des beautés de la nature. Sous le rapport de la forme, on lui reproche un peu de rudesse et d'incorrection, des mots latins arbitrairement italianisés, une facilité excessive qui l'empêche quelquefois de donner à sa pensée le relief d'une expression suffisamment ferme. Malgré ces imperfections, Laurent occupe une place éminente parmi les poètes du xve siècle. Il n'y a que Politien et Pulci qui lui soient supérieurs. Pulci et Politien faisaient partie de sa société intime. C'est aussi en italien que tous deux écrivirent leurs poèmes les plus célèbres. Le *Morgante Maggiore* de Pulci est une épopée comique qui ne se rattache à aucun modèle et qui reflète fidèlement le xve siècle, époque d'incrédulité et de foi. Dans le *Tournoi de Julien*, la poésie lyrique est revêtue par Politien des formes les plus harmonieuses, et la perfection des vers fait presque oublier ce que le sujet a de peu intéressant.

Laurent, nous l'avons constaté, aimait les vieux poètes italiens. Comment eût-il pu ne pas vouer une sorte de culte à l'homme de génie qui les dépassait tous, au chantre des mondes invisibles? Quoique le souvenir de Dante ne fût qu'en médiocre estime dans ce xve siècle si fanatiquement dévot à l'antiquité, Laurent sentit vivement les beautés du poème immortel et exprima en termes chaleureux les impressions qu'elles lui avaient laissées. Du reste, on n'avait pas cessé complétement à Florence de vénérer l'illustre banni. En 1430, Francesco Filelfo commentait la *Divine Comédie*. Leonardo Bruni, Giannozzo Manetti, Giovan Maria Filelfo, écrivaient chacun une biographie du poète. En 1465, la république confiait au pinceau de Michelino le soin de le représenter à l'intérieur de la cathédrale. Puis Antonio Manetti composait un dialogue sur la forme de *l'Enfer*. A Fo-

ligno, en 1472, on imprima pour la première fois *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Paradis*; mais c'est à un ami de Laurent, Cristoforo Landino, que revient l'honneur d'avoir donné l'édition fameuse de 1481. Landino accompagna le texte d'un précieux commentaire et offrit à la seigneurie ce magnifique livre, imprimé par Niccolò della Magna. En retour, la seigneurie fit présent à Landino d'une maison dans son pays natal, sanctionnant ainsi un travail qu'on lit encore avec fruit malgré les études sans nombre qui l'ont suivi. A l'égard du grand gibelin, elle s'efforça de réparer par des hommages publics l'ingratitude et les torts des Florentins de 1301 : le buste de Dante fut placé dans le Baptistère; Ficin prononça une allocution latine (1) et Girolamo Benivieni récita des vers. Peu de temps après (1483), Domenico da Corella, de l'ordre des frères prêcheurs, était chargé d'expliquer une fois de plus à Santa Maria del Fiore l'œuvre dont Landino venait d'accroître la popularité.

Quoique passionné pour la langue italienne et pour les monumens de cette langue, Laurent ne négligea pas les écrivains de l'antiquité. Les érudits qui commentaient les ouvrages grecs et latins jouissaient de toute sa faveur. Au premier rang brillait Politien, philologue consommé qui, le premier, fixa les principes d'une saine critique à l'égard des textes. Laurent lui procura une chaire à Florence, le donna comme précepteur à son fils Pierre et l'aima toujours tendrement. Dans la villa des Médicis à Fiesole, Politien était pour ainsi dire chez lui. C'est là qu'il composa la plupart de ses poésies latines. Pour peu qu'on ait gravi la colline de Fiesole, d'où la vue s'égare avec ravissement sur les jardins en fleurs, sur les orangers, les figuiers et les oliviers, sur de vastes espaces légèrement ondulés, et sur le bleu des montagnes lointaines qui semblent servir de remparts à Florence, on comprendra sans peine que Politien ait dû à ce séjour d'heureuses inspirations.

Quant à la philosophie platonicienne, elle trouva en Laurent non-seulement un protecteur, mais un de ses plus fervens adeptes. Laurent prenait part aux séances de l'académie fondée par Côme, et y déployait un profond savoir, rehaussé par une élocution facile et brillante. On sait que Marsile Ficin était l'âme de cette académie. Sa traduction complète des œuvres de Platon et sa *Théologie platonicienne sur l'immortalité de l'âme* l'avaient mis à la tête des philosophes de son temps; mais ce qui est moins connu et ce que met en lumière M. de Reumont, c'est le noble caractère de Marsile Ficin. Quoique en relations avec les hommes les plus distingués et les plus puissans de l'Italie et des pays étrangers, Ficin resta simple, sans prétention, content de peu. La faiblesse de sa complexion ne l'em-

(1) Il avait déjà traduit le traité de Dante sur la monarchie.

pêcha pas de montrer une activité surprenante. Il trouvait le temps de prêcher, de se livrer à l'enseignement, de composer des ouvrages considérables, d'écrire lettres sur lettres, et ce qui mérite surtout d'être noté, c'est que, malgré la reconnaissance qui l'attachait aux Médicis, il garda toujours avec eux son franc-parler. Ainsi il osait écrire à Laurent, dont les débordemens l'inquiétaient : « Au nom du Dieu éternel, je te conjure d'économiser chaque minute de ce temps si court qui nous est accordé. Que la dissipation et ses irréparables conséquences ne te préparent pas des regrets inutiles. Devant moi, quand il avait soixante-dix ans, Côme déplorait amèrement le temps perdu. Les bagatelles et les amusemens stériles te dérobent à toi-même. Ils te rendent esclave, toi qui étais né pour commander. Délivre-toi de cette misérable servitude pendant que tu le peux. Seul, le moment présent t'appartient; demain, il sera trop tard. » Cette liberté de langage ne déplaisait pas à Laurent, bien qu'il ne tînt guère compte des conseils de Ficin.

Un autre ami de Laurent, sur lequel M. de Reumont nous donne les plus intéressans détails, est Pic de la Mirandole. Fils d'un petit prince italien, il s'adonna dès l'enfance aux études sérieuses avec une incessante ténacité, comme s'il avait dû y chercher un gagne-pain. Grâce à la merveilleuse précocité de son intelligence, à l'étendue de sa mémoire, à la variété de ses connaissances, il conquit de bonne heure l'admiration de ses contemporains, tout en les séduisant par la vivacité de sa conversation, par la noblesse de sa tenue, par la beauté de ses traits. C'est vers l'âge de vingt ans qu'il se rendit à Florence. La guerre de Ferrare venait de finir; Laurent, au comble de la puissance, donnait à sa patrie l'apparence d'une nouvelle Athènes, et les citoyens, à peu près résignés à la servitude, trouvaient dans les arts, dans les lettres, dans les fêtes, dans le luxe, toutes les jouissances que permettent ou favorisent les gouvernemens despotiques. Comment ne pas subir le charme d'un pareil milieu? comment résister à la fascination de ces doctes assemblées, où une libre carrière était ouverte à la sagacité de l'érudit, à l'imagination du poète, à la verve de l'orateur? Pic en devint lui-même un des ornemens, une des gloires, et mit au service des lettres toute l'ardeur de sa jeunesse. Il gagna vite l'amitié non-seulement de Laurent le Magnifique, mais de tous les hommes remarquables qui vivaient alors à Florence. Il exerça même un véritable ascendant sur le chef de la famille des Médicis, car c'est lui, dit-on, qui, subjugué par la parole de Savonarole au chapitre de Reggio, décida Laurent à demander que ce religieux se fixât à Florence. De son côté, Laurent éprouvait un attachement si sincère pour Pic de la Mirandole, qu'afin de le retenir à Florence il lui fit accorder le droit de citoyen et la faculté d'acquérir une propriété de 6,000 florins

d'or. La réputation de Pic était-elle du moins méritée? Inférieur à Politien et à Pulci dans les lettres, à Ficin dans la philosophie, il eut le mérite d'être le premier à étudier les langues orientales, et par là il ouvrit à l'érudition un champ plus étendu. Tout en partageant l'enthousiasme de ses amis pour Platon, il étudia avec passion la littérature juive du moyen âge, la cabale et la magie, et y chercha des argumens en faveur de la foi chrétienne. Aucune des connaissances de son temps ne lui fut étrangère; seulement on peut lui reprocher de ne s'en être guère approprié que les surfaces et de n'avoir pas approfondi les objets de ses méditations. S'il écrivait très facilement le latin et le grec, il n'avait pas en italien la moindre élégance. Que dire aussi de son jugement? N'osa-t-il pas préférer aux poèmes de Dante et de Pétrarque les vers de Laurent le Magnifique (1)! La légèreté de ce verdict n'avait même pas encore pour excuse la reconnaissance que justifièrent plus tard les bienfaits de Laurent.

L'amitié de celui-ci pour Pic de la Mirandole se manifesta d'abord à l'occasion d'une aventure galante (1485). Le jeune comte, en se rendant à Rome, passa par Arezzo avec une suite de vingt-deux personnes. Il avait donné rendez-vous près de la ville à une femme qu'il aimait et qui avait pour mari un préposé à la perception des impôts nommé Julien de Médicis, parent éloigné de Laurent. Cette femme était déjà à cheval derrière le comte quand l'indignation du peuple se traduisit par une agression tumultueuse. Pendant que les cloches sonnaient à toutes volées, il y eut un véritable combat : si quelques citoyens y perdirent la vie, les gens de la suite de Pic furent en partie tués, en partie dévalisés et faits prisonniers. Au milieu de la mêlée, le comte parvint à s'échapper et à gagner Marciano; mais là il fut arrêté. Sa détention dura plusieurs jours, et il ne dut sa liberté qu'à l'intervention de Laurent. Cette équipée, accidentelle dans la vie de Pic, inspira un sincère repentir à celui qui en fut le héros, et qui a écrit en parlant de lui-même : « Il s'afflige de son péché et il ne prétend pas défendre sa conduite. Peut-être mérite-t-il son pardon parce qu'il n'invoque aucune excuse. Rien de plus faible que l'homme, rien de plus puissant que l'amour. »

Pic de la Mirandole devait bientôt avoir sur les bras une affaire plus sérieuse. Il avait offert de soutenir publiquement à Rome neuf cents propositions et invité tous les savans à ce « tournoi intellectuel, » promettant aux moins aisés de payer les frais du voyage; mais quelques-unes de ces propositions parurent suspectes à la cour pontificale, et si le défi n'eut pas de suites, les rapports de

(1) Lettre à Laurent, juillet 1484.

Pic avec l'autorité spirituelle ne tardèrent pas à entrer dans une phase tout à fait critique. Un bref condamnant les thèses regardées comme contraires à l'orthodoxie fut préparé le 5 août 1486. Il ne fut pas publié parce que Pic déclara se soumettre. Cependant une apologie des points réprouvés parut à Naples, apologie dédiée par Pic à Laurent, et portant la date du 31 mai. Malgré cette date, la cour romaine vit dans le nouvel écrit un acte de rébellion, et le 15 décembre lança le bref de condamnation. Pic eut beau soutenir que l'apologie avait été imprimée avant le 5 août et qu'il n'y avait pas eu antidate, on ne le crut point. Cité devant le pape et menacé d'arrestation, le comte quitta momentanément l'Italie, puis revint à Florence, où il fut en sûreté auprès de Laurent. C'est grâce à Laurent que l'excommunication ne fut pas prononcée. Ses lettres à l'ambassadeur Lanfredini témoignent d'une active intervention et de négociations poursuivies avec persévérance pour obtenir en faveur de Pic une absolution complète. « Pic, écrivait-il, vit retiré comme un moine, s'occupant de théologie, commentant les psaumes, lisant le bréviaire, observant les jeûnes. Son train de maison est le plus simple du monde et sa vie absolument exemplaire. Il souhaiterait être justifié et recevoir un bref qui reconnût en lui un fils fidèle et un bon chrétien. J'y tiendrais beaucoup aussi, car j'aime et j'estime peu d'hommes autant que lui. Selon moi, c'est un vrai chrétien. Il se conduit de telle sorte que toute la ville se porterait caution pour lui (19 juin 1489) (1). » Quoique Laurent eût beaucoup d'influence sur Innocent VIII, quoiqu'il ne se lassât pas dans ses sollicitations, il échoua contre les intrigues de ceux qu'il appelait des envieux et des ignorans. Le bref désiré ne parut que le 18 juin 1493 sous Alexandre VI. En attendant, Pic se consola par l'étude, par l'amour des livres, par l'amitié des savans, soit à Florence, soit à l'abbaye de Fiesole ou sous les ombrages de Querceto. C'est là qu'il composa son livre contre l'astrologie, livre qui devait faire partie d'un grand ouvrage sur les sectes hostiles au christianisme et qui mérita les suffrages de Savonarole.

Pic de la Mirandole, Landino, Ficin, Politien et Pulci sont les hommes les plus distingués de la société littéraire patronnée à Florence par Laurent le Magnifique. Bien d'autres cependant mériteraient d'être nommés. Les étrangers eux-mêmes étaient accueillis à bras ouverts dans le palais des Médicis. Avec tous les lettrés de l'Italie, Laurent entretenait une active correspondance, examinant avec une extrême sollicitude les diverses questions qui s'agitaient entre les savans. Dès le début de son règne, il donna une nouvelle

(1) Voyez, entre autres lettres, celle d'octobre 1489, citée par M. de Reumont, t. II, p. 114-115.

impulsion aux études de la jeunesse en rétablissant l'université de Pise, université qui avait été supprimée après l'assujettissement de cette ville; enfin à Florence même il eut la gloire de retenir les plus illustres professeurs, tels que Démétrius Chalchondyle et Lascaris, que l'on venait entendre de toutes les parties de l'Europe.

La passion pour les livres et pour les études philologiques trouva alors un précieux et puissant auxiliaire dans la propagation de l'imprimerie, récemment inventée. C'est à Subiaco (1465) que l'heureuse découverte commença à recevoir son application en Italie. Rome et plusieurs autres villes s'empressèrent d'adopter le nouveau procédé. Si Florence ne se l'appropria pas tout d'abord, puisque le premier ouvrage qu'on y imprima est le commentaire de Servius sur les *Bucoliques* de Virgile (1471), c'est du moins chez elle que furent taillés et fondus les premiers caractères italiens. Elle les dut à l'orfévre Bernardo Cennini, connu d'ailleurs pour avoir travaillé sous la direction de Lorenzo Ghiberti à la dernière porte du Baptistère et pour avoir coopéré au fameux parement d'autel du temple de Saint-Jean. Bernardo Cennini fut aidé par ses deux fils Domenico et Pietro. Avec un légitime orgueil, il inséra ces mots dans le titre du livre qu'il venait d'imprimer : *Florentinis ingeniis nil ardui est.* Malheureusement son invention ne lui procura que de la gloire. La générosité de Laurent ne s'étendit pas jusqu'à lui. Après un labeur de seize mois, il fut réduit à engager sa maison et forcé de revenir à ses anciens travaux. A partir de cette époque, l'activité des typographes ne se ralentit pas, et pourtant les manuscrits continuèrent à être aussi recherchés qu'auparavant. Quand on ne craignait pas la dépense, on les préférait aux livres imprimés. Quoi de plus agréable à l'œil en effet que la finesse et le poli du parchemin, la délicatesse des miniatures, la variété des arabesques? Dans ses écrits, Vespasiano da Bisticci, le principal représentant du commerce des livres en Italie, ne mentionne qu'une fois l'imprimerie, et pourtant il mourut en 1497. Parlant de la bibliothèque du duc d'Urbin, bibliothèque qu'il avait en partie composée, il s'écrie avec orgueil : « Elle ne contient aucun livre imprimé; le duc en aurait rougi! »

IV.

On vient de voir quel intelligent et fécond patronage le chef de la famille des Médicis exerça sur la littérature, la philosophie et l'érudition à la fin du xve siècle. L'influence de Laurent sur les arts du dessin a-t-elle été aussi heureuse? Quels chefs-d'œuvre a-t-il suscités? En un mot, quelle est la responsabilité de Laurent devant l'histoire au point de vue esthétique?

Lorsque Laurent succéda à Pierre de Médicis en 1469, les plus grands artistes florentins du xve siècle, ceux qui s'étaient montrés novateurs ou qui avaient imprimé à leur art une direction particulière, n'existaient plus. Brunelleschi était mort en 1446, Ghiberti en 1455, Donatello en 1468, Masaccio en 1443, Jean de Fiesole en 1455; mais les traditions subsistaient et se perpétuaient. L'enthousiasme et l'activité n'avaient diminué ni chez ceux qui cherchaient à exprimer leur pensée avec le ciseau ou le pinceau, ni chez ceux qui aspiraient à provoquer de belles œuvres. Couvens, églises, palais publics et particuliers, se disputaient les architectes, les peintres et les sculpteurs.

Parmi les architectes de la fin du xve siècle, il n'y a que Giuliano Giamberti da San-Gallo dont Laurent se soit servi. Léon-Baptiste Alberti, l'ami de sa jeunesse, cessa de vivre en 1472 et Michelozzo était mort dès 1470. Quant à Cronaca, l'architecte de l'église des franciscains sur la colline de San-Miniato, l'auteur de la sacristie de San-Spirito et de l'entablement du palais Strozzi, il ne semble avoir eu aucun rapport avec Laurent. C'est à Giuliano Giamberti que celui-ci confia la construction des deux seuls monumens auxquels il ait attaché son nom : le couvent des augustins en dehors de la porte San-Gallo et la villa de Poggio a Cajano. Le couvent de la porte San-Gallo dut son origine à la tendresse du dominateur de Florence pour le moine augustin Mariano da Gennazzano, prédicateur en renom, plus préoccupé de la rhétorique que de l'Évangile, ambitieux courtisan qui mit au service de Laurent et d'Alexandre VI son implacable haine contre Savonarole. On admira tant les proportions grandioses du nouvel édifice, que Giuliano Giamberti fut dès lors appelé Giuliano da San-Gallo. Nous ne pouvons contrôler cette admiration, car le siége de Florence en 1529 détruisit le couvent de fond en comble. Chacun peut au contraire, dans la villa de Poggio a Cajano, apprécier le grand escalier extérieur, le portique, la frise en terre cuite et la vaste salle surmontée d'une coupole. Les talens de Giuliano furent utilisés aussi pour la défense du territoire toscan. C'est Giuliano qui, pendant la guerre de 1478, fortifia la ville de Castellina; c'est lui qui, en 1488, reconstruisit la citadelle de Poggio Imperiale, près de Poggibonsi. Enfin Laurent mit à contribution son architecte favori pour gagner la bienveillance des princes italiens. Ferdinand ou Louis le More désiraient-ils avoir un modèle de palais, Laurent leur envoyait un dessin de San-Gallo. L'affection qu'il portait aux Giamberti fut du reste payée de retour. Giuliano, ayant reçu de Ferdinand, comme récompense de quelques travaux exécutés à Naples, un buste d'Adrien, une statue de femme et un Amour endormi, fit cadeau à Laurent de ces précieuses œuvres d'art. Quant à Antonio da San-

Gallo, frère de Giuliano, il tint sur les fonts baptismaux un enfant naturel de Julien de Médicis, et, quand Julien eut été assassiné, cet enfant, qui devait être le pape Clément VII, fut remis entre les mains des Giamberti.

Sans être aussi intimes, les relations entre Laurent de Médicis et Giuliano da Maïano témoignent d'une entente réciproque. Giuliano, en passant à Urbin, trouva si beau le palais ducal, qu'il écrivit sans retard à Laurent pour l'exhorter à s'en procurer le dessin. De son côté, Laurent ne crut pas pouvoir mieux prouver à Giuliano sa sympathie qu'en l'envoyant comme architecte au roi de Naples en 1480, mettant ainsi le sceau à sa réconciliation avec Ferdinand et associant l'art aux calculs de la politique. En outre, lorsque Giuliano mourut à Naples en 1490, le chef de la république florentine exprima aussitôt, dans une lettre au duc de Calabre, le sincère regret que cette mort lui causait; mais alors comment expliquer qu'il n'ait jamais eu recours pour lui-même aux talens d'un homme qu'il estimait à ce point? Comment n'a-t-il pas eu non plus la pensée de s'adresser à Benedetto, frère de Giuliano, l'illustre architecte du palais Strozzi? N'est-on pas en droit de lui reprocher d'avoir jusqu'à un certain point méconnu la supériorité de ces artistes?

Que dire aussi du rôle que joua Laurent au moment où les Florentins espérèrent que la cathédrale allait enfin avoir une façade en rapport avec le reste du monument? Les consuls de l'art de la laine résolurent (1), le 12 février 1490, de faire achever à leurs frais Sainte-Marie-des-Fleurs. On fit appel à toutes les bonnes volontés. Peintres, architectes, sculpteurs, se mirent à l'œuvre. Un héraut de la ville et un chanoine envoyèrent aussi chacun leur dessin. Le 5 janvier 1491, une commission, composée en partie des plus illustres artistes, se réunit pour juger les différens projets. Les modèles étaient déjà classés selon leurs mérites respectifs quand le chanoine Benci, un des concurrens, demanda que Laurent fût consulté, afin que le goût d'un homme aussi compétent préservât l'assemblée de toute erreur. Allant plus loin encore, Bartolommeo Scala se prononça pour l'ajournement de la décision dans une affaire qui, suivant lui, réclamait de plus mûres réflexions. Cette opinion, partagée par Laurent, prévalut, quoique deux des juges s'y fussent seuls rangés ouvertement. Au moins aurait-on pu croire qu'au bout de quelque temps une résolution aurait été prise. Il n'en fut rien. Seize mois après, Laurent mourait sans avoir provoqué une nouvelle délibération, et les malheurs des temps qui suivirent nous ont légué un édifice où la nudité de la façade forme un triste contraste avec les marbres et les sculptures dont les côtés sont revê-

(1) Peut-être à l'instigation de Laurent, selon les annotateurs de Vasari.

tus (1). Faut-il, à l'exemple de M. Rio, accuser Laurent d'avoir volontairement mis obstacle à une entreprise désirée de tous? Faut-il au contraire, conformément aux conclusions de M. de Reumont, approuver la conduite de Laurent, sous prétexte que les architectes d'alors n'étaient capables ni de comprendre le style qui avait été originairement adopté pour la construction de Sainte-Marie-des-Fleurs, ni de conformer leurs propres plans au système du fondateur de la cathédrale? La question, faute de documens, n'est pas facile à trancher. Parmi des artistes tels que Giuliano et Benedetto da Maïano et Francesco di Giorgio, n'y avait-il personne en état de reprendre les traditions d'Arnolfo? Si les projets étaient défectueux, ne pouvait-on les corriger les uns par les autres? Quoi qu'il en soit, Laurent, dont la négligence relégua dans l'oubli le vœu si noble et si patriotique des marchands de laine florentins, nous semble mériter un blâme. On ne doit pourtant pas méconnaître que son intérêt comme son goût le portaient à embellir la capitale de la Toscane, et que la façade de la cathédrale l'avait, lui aussi, vivement préoccupé. C'est d'après un dessin de sa main que l'on improvisa plus tard, quand Jean de Médicis, devenu Léon X, fit son entrée à Florence, une façade à Sainte-Marie-des-Fleurs, œuvre qu'exécutèrent Jacopo Sansovino en qualité d'architecte et de sculpteur, Andréa del Sarto en qualité de peintre (2).

Si de l'architecture nous passons à la sculpture, nous voyons Laurent accorder surtout sa faveur à Verrocchio et à Antonio Pollaiuolo. Il commanda à Verrocchio, pour y déposer les restes de son père et de son oncle Jean, le tombeau qu'on ne se lasse pas d'admirer dans l'église de San-Lorenzo, tombeau merveilleux, où le bronze s'épanouit, sur le sarcophage de porphyre et au-dessus du sarcophage, en feuillages et en bouquets de fleurs avec une souplesse nerveuse, tandis qu'il forme plus haut, entre la sacristie et la chapelle de la Vierge, une grille dont les mailles ressemblent à celles d'un filet. C'est aussi pour Laurent que Verrocchio modela l'enfant au dauphin, qui, après avoir décoré une fontaine dans la villa de Careggi, orne aujourd'hui une autre fontaine dans la cour du Palais-Vieux. C'est également pour lui qu'il cisela les bustes en demi-relief de Charlemagne et de Darius, destinés à Mathias Corvin. Enfin, après l'attentat de 1478, il dessina la figure dont se servit Orsino pour une statue en cire de Laurent. Quant à Pollaiuolo, il consacra par une intéressante médaille le souvenir du péril auquel Laurent avait échappé, et, comme orfévre, il exécuta le casque d'argent donné à Frédéric d'Urbin, vainqueur de Volterra (1472). A cela se bornent à peu près les encouragemens de Laurent aux

(1) Rio, *l'Art chrétien*, t. Ier, p. 455-458. — Vasari, t. VII, p. 238.
(2) Vasari, t. VIII, p. 267.

sculpteurs de son époque, à moins qu'on ne veuille reconnaître son intervention dans les commandes faites par la république, par certaines églises, ou même par certaines familles, ce qui est possible, car son influence s'étendait partout et à tout, et l'on ne résistait guère à ses conseils. Ce qui est certain, c'est que son nom ne figure nulle part à côté des noms de Luca della Robbia, de Desiderio da Settignano, de Mino da Fiesole. Les œuvres si gracieuses et si pures de ces maîtres furent suscitées par la piété ou la munificence des simples citoyens; elles n'ont rien de commun avec le protectorat officiel ou privé de Laurent.

Laurent s'intéressait cependant à toutes les manifestations de l'art. Les graveurs de médailles ne le trouvèrent pas indifférent, et il eut ce mérite de ressusciter pour ainsi dire l'art des camées et des intailles. Grâce aux collections du palais des Médicis, les artistes purent étudier les délicates merveilles que l'antiquité avait produites en ce genre, et souvent ils atteignirent à une telle perfection que leurs créations et leurs copies sont difficiles à distinguer des pièces véritablement antiques. A la tête des plus célèbres sculpteurs de camées et de gemmes, il convient de placer Giovanni delle Corniole, l'auteur du fameux portrait de Savonarole, et le Milanais Domenico de' Cammei, à qui l'on attribue dans le musée des Offices les portraits de Louis le More et de Laurent le Magnifique, ainsi qu'une onyx sur laquelle on voit un taureau conduit au sacrifice par trois hommes d'une surprenante beauté. C'est pour Laurent que ce dernier camée avait été exécuté. A la même école se formèrent Valerio Vicentino, qui n'avait que vingt-quatre ans lorsque mourut Laurent, et une foule d'autres artistes dont Vasari nous a conservé les noms. Parmi les graveurs de médailles, il faut mentionner avant tous les autres, outre Pollaiuolo, Pietro di Niccolò, à qui nous devons la médaille de Laurent de Médicis.

Dans le domaine de la peinture, Laurent nous apparaît aussi comme un Mécène plein de zèle quoique moins bien inspiré. Antonio Pollaiuolo peignit pour lui *Hercule étouffant Antée*, *Hercule terrassant un lion* et *Hercule tuant l'hydre de Lerne*, tableaux où la tension des muscles était merveilleusement rendue. Sandro Botticelli, dit Vasari, orna de plusieurs tableaux le palais des Médicis, et il cite avec éloge une Minerve et un saint Sébastien, aujourd'hui perdus. C'est également au pinceau de Botticelli que furent demandés le portrait de Lucrezia Tornabuoni, mère de Laurent, et celui de la belle Simonetta, maîtresse de Julien de Médicis. Laurent apprécia aussi le talent de Filippino Lippi. Il reporta sur le fils de Filippo Lippi une partie de la bienveillance que Côme avait témoignée au moine aventureux. Filippino dut au patronage de Laurent

la faveur de peindre à Rome, dans l'église de la Minerve, la glorification de saint Thomas. Pour son protecteur, il eut à représenter un sacrifice sous le portique de la villa de Poggio a Cajano. Vasari ne mentionne aucune autre œuvre sollicitée de Filippino par Laurent. Il ne nous reste que deux noms à rappeler : celui d'Alesso Baldovinetti et celui de Domenico Ghirlandajo. Parmi les personnages contemporains que Baldovinetti avait groupés dans sa fresque, aujourd'hui anéantie, du chœur de Santa-Trinità, il avait introduit Laurent et Julien de Médicis. Quant à Ghirlandajo, il reproduisit aussi les traits de Laurent dans la même église lorsqu'il peignit, à la prière de Francesco Sassetti, saint François faisant approuver sa règle par Honorius. Plusieurs tableaux de sa main furent, dit-on, destinés au petit-fils de Côme; mais c'est à la prière de Jean Tornabuoni, proche parent des Médicis, que Ghirlandajo exécuta les fresques du chœur de Santa-Maria-Novella, une de ses œuvres les plus importantes. Il y associa aux personnages de l'Évangile plusieurs des hommes qui appartenaient au cercle intime de Laurent, entre autres Marsile Ficin, Landino, Gentile Becchi et Politien, sans parler d'autres personnages dont les figures, pour ainsi dire vivantes, nous montrent les physionomies et les élégans costumes du xve siècle.

Tels sont les principaux peintres florentins auxquels Laurent accorda sa bienveillance. Quant à Lorenzo di Credi, l'auteur de cette *Adoration des Mages* qui est un des ornemens de l'Académie des Beaux-Arts, et quant à Léonard de Vinci, ils demeurèrent toujours à l'écart, quoique tous deux élèves de Verrocchio. Léonard n'alla pourtant s'établir auprès de Louis le More qu'en 1483, et à cette époque il avait déjà peint la fameuse rondache, un des anges dans le *Baptême du Christ* de Verrocchio, la *Tête de Méduse*, d'autres ouvrages encore, parmi lesquels peut-être *la Vierge aux Rochers*, du Louvre. Aucun document ne signale non plus le moindre travail de Pérugin pour le chef de la maison des Médicis, et cependant le peintre ombrien séjourna à Florence de 1482 à 1491.

Ce qui nous frappe dans les renseignemens que nous a transmis Vasari, c'est le choix des sujets imposés aux artistes par leur protecteur. Il n'est guère question que de sujets mythologiques. La passion de l'antiquité semble dominer presque exclusivement l'esprit de Laurent. On ne voit pas que Laurent ait demandé aux peintres de son temps la décoration de quelque chapelle, ni qu'il ait le mérite d'avoir fait exécuter quelqu'une de ces œuvres divinement inspirées, gloire principale de l'école florentine, à moins que *l'Adoration des Mages* de Botticelli n'ait été peinte par son ordre (1).

(1) Dans ce tableau, qui de Santa-Maria-Novella a passé aux Offices, les trois adorateurs de l'enfant Jésus ne sont autres que Côme, Jean son fils et Julien son petit-fils.

Sans doute nous ne prétendons pas que la peinture religieuse n'ait inspiré à Laurent que de l'indifférence ou du dédain, mais ses préoccupations habituelles l'entraînaient ailleurs. En peinture, de même qu'en littérature, c'est à faire revivre l'antiquité qu'il mettait tous ses soins. On peut lui reprocher d'avoir contribué à précipiter l'art aussi bien que les mœurs vers le paganisme, et d'avoir favorisé des tendances qui, raisonnables et fécondes à l'origine, menaçaient de dégénérer et dégénérèrent plus tard en excès condamnables.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'exagérer l'influence de Laurent sur l'école florentine du xve siècle, ni représenter cette école comme plongée dans l'idolâtrie de l'antiquité. Assurément l'enthousiasme était grand pour les œuvres du génie antique; mais on ne saurait sans injustice imputer à l'art de cette époque les intentions grossières que révèlent parfois les œuvres du siècle suivant. Même quand les artistes abordent directement la mythologie, ne donnent-ils pas en général à leurs conceptions une chasteté vraiment chrétienne? Qu'il y ait eu de temps en temps dans l'amour de l'antiquité et du naturalisme quelques exagérations et quelques écarts, nous ne le contestons pas. Pourquoi par exemple Pollaiuolo, lorsqu'il représente sur une médaille la conjuration des Pazzi, met-il en scène des personnages nus? Pourquoi Giuliano da San-Gallo mêle-t-il des centaures et des hommes nus aux charmantes arabesques et aux têtes de chérubins dont il orne le tombeau de Francesco Sassetti à Santa-Trinità? Mais ces abus étaient rares encore, ils n'étaient que les symptômes d'inclinations qu'il eût fallu combattre au lieu d'en favoriser le développement.

Pour avoir une idée complète du mouvement de l'art à l'époque de Laurent, il faudrait aussi parler de la miniature et de la mosaïque. Bartolommeo della Gatta, Attavante, Monte di Giovanni, Zanobi Strozzi, Francesco Rosselli, furent contemporains de Laurent, et rivalisèrent avec Liberale de Vérone, Girolamo de Crémone et les miniaturistes de Sienne. Ce sont des artistes en faveur auprès de Laurent qui s'occupèrent de relever l'art de la mosaïque. Baldovinetti répara les mosaïques du Baptistère. Vers 1490, Gherardo di Giovanni et D. Ghirlandajo firent *l'Annonciation* qu'on voit au-dessus d'une des portes latérales du Dôme, et ils commencèrent la décoration de la chapelle située derrière le chœur dans la même église. Enfin l'on ne doit pas négliger de remarquer l'essor que prit alors la gravure. Florence avait donné l'exemple. Les écoles voisines allaient développer les ressources de cet art que Marc-Antoine éleva jusqu'à la perfection.

Nous ne savons pas l'impression que produisirent sur Laurent de Médicis les progrès de la gravure, progrès réalisés sous ses yeux; mais sans doute il n'y resta pas insensible. Dans ses collections

durent entrer les estampes de Baccio Baldini, de Botticelli et des autres maîtres de la même époque. Les collections du palais de la *Via Larga* se composaient en effet des œuvres d'art les plus variées. Les livres, les manuscrits, y trouvaient place à côté des tableaux et des statues. Cependant, ce qu'on y admirait par-dessus tout, c'étaient les pierres gravées, les camées, les bronzes et les vases antiques. Quant aux jardins que Laurent possédait auprès du couvent de Saint-Marc, ils étaient peuplés de magnifiques marbres grecs et romains. Laurent ne cherchait pas dans ces trésors une jouissance égoïste; il les mit libéralement à la disposition des artistes et fonda même, au milieu des chefs-d'œuvre du passé, une académie ou école de dessin dont il confia la direction à Bertoldo, élève de Donatello. Michel-Ange avait quinze ans lorsque, sur la recommandation de Ghirlandajo, son maître, le jardin des Médicis lui fut ouvert. Il y sculpta la tête de faune qui lui valut la protection spéciale de Laurent.

Laurent mérita donc, au moins en partie, le surnom de Magnifique; mais sa munificence et sa libéralité furent payées cher par les Florentins. Aux sommes énormes que lui coûtèrent ses collections et les encouragemens donnés aux lettres et aux arts s'ajoutaient d'ailleurs les dépenses, plus considérables encore, que nécessitaient, sans les justifier, sa vie princière, l'établissement de ses enfans, la consolidation de son pouvoir à Florence et de son influence au dehors. Il pouvait d'autant moins faire face à tous ces frais avec sa propre fortune qu'il laissa tomber ses affaires pécuniaires dans le plus triste état. Peu apte aux opérations de banque, il négligea les maisons qu'il avait à Rome, à Milan, à Lyon et à Bruges, et fut d'ailleurs mal secondé par ses représentans. Après avoir usé d'expédiens passagers, il finit par trouver des ressources permanentes en rapport avec ses besoins. Le conseil des soixante-dix, institué par lui en 1480 et composé de ses créatures, nommait dans son propre sein une commission de douze membres, à laquelle étaient réservées toutes les questions de finances et qui était renouvelée de deux en deux mois. Laurent eut soin de ne laisser admettre dans cette commission que des hommes docilement soumis à ses volontés. Les trésoriers et les percepteurs des impôts furent tous pris parmi ses créatures. Dès lors la fortune de l'état fut à sa disposition, et il s'en empara sans scrupule. Plus de 100,000 florins d'or, dit Giovanni Cambi, passèrent à Bruges, où la banque des Médicis était sur le point de faire faillite. Laurent eut du moins la prudence de restreindre ses affaires commerciales, sans toutefois les discontinuer, car il y trouvait un moyen d'assurer les combinaisons de sa politique. Antonio Miniati, directeur du *mont* (dette publique) et membre de la commission des finances, et Giovanni Guidi, notaire

et greffier des archives publiques, mirent entre ses mains le trésor de la commune et lui conseillèrent les mesures capables de remplir à son profit les caisses de l'état. De nouveaux impôts, arbitrairement fixés, pesèrent sur les Florentins. Malgré ces impôts, le *mont* ne put toujours servir intégralement les intérêts de la dette nationale; il n'en paya plusieurs fois que la moitié et même le cinquième. Le mécontentement était d'autant plus grand à Florence qu'on n'ignorait pas les malversations de Laurent. Ce fut bien pis encore quand il osa toucher au *Monte delle fanciulle*, établissement très populaire où grands et petits déposaient, sous le nom de leurs filles, des fonds qui au bout d'un temps déterminé constituaient une dot. En 1485, le *Monte delle fanciulle* ne paya qu'un cinquième des dots; le reste devait être inscrit sur un registre spécial et rapporter 7 pour 100, taux qui, six ans plus tard, fut abaissé à 3 pour 100. Cette espèce de banqueroute diminua beaucoup le nombre des mariages. Il semble que tant d'exactions auraient dû relever complétement la fortune de Laurent. Il n'en fut rien. Les banques de Lyon et de Bruges furent obligées de prendre des arrangemens avec leurs créanciers. Lorsqu'en 1494, pendant le passage de Charles VIII à Florence, le seigneur de Balassat donna le signal du pillage dans le palais des Médicis, il déclara que les richesses de ce palais le dédommageraient enfin des pertes que lui avait imposées la banque de Lyon; mais la victime la plus notable de cette banque fut Philippe de Commines. En dépit de ses instances, il ne reçut qu'un maigre appoint sur ce qu'il avait le droit d'exiger. Rien de plus instructif que la correspondance échangée entre le débiteur et le créancier : Laurent proteste de son dévoûment et de sa reconnaissance, il offre en paroles tous ses biens à l'ambassadeur français. « L'amitié de votre excellence, ajoute-t-il, est plus précieuse à mes yeux que n'importe quelle somme d'argent. » Voyant qu'il ne pouvait rien ou presque rien obtenir, Commines, qui tenait à conserver la faveur du chef de la république florentine, se résigna et cessa d'importuner son correspondant besoigneux. Cinq ans après la mort de Laurent, il n'était pas encore remboursé intégralement, et il eût acquis, en échange de sa créance, une partie de la riche bibliothèque des Médicis, si le patriotisme de Savonarole n'eût conservé à Florence cette incomparable collection.

En somme, quel fut le rôle de Laurent? A l'intérieur, il supprima complétement les libertés des Florentins, tout en ayant l'air de les respecter, et il parvint à exercer un pouvoir complétement absolu. Sa volonté devint la volonté de tous ceux qui occupaient les charges de la république. L'ambition lui attacha les plus nobles familles, aussi bien que les hommes qui lui devaient leur élévation. Par le conseil des soixante-dix, il disposa de tous les emplois; par le conseil des finances, le trésor public fut à sa discrétion. Aucun

homme n'a puisé comme lui dans les caisses de l'état. En portant la main sur le Mont des Filles, il combla la mesure de ses déprédations, sans que le mécontentement de tous allât jusqu'à la révolte. C'est que les Florentins avaient fini par s'habituer au joug et par trouver plus que tolérable un gouvernement qui leur assurait la tranquillité dans la ville et la paix au dehors. Vis-à-vis des différens états de l'Italie, Laurent déploya en effet une habileté peu commune et finit par maintenir entre eux un équilibre profitable au repos général. S'il s'attira d'abord une guerre formidable, il effaça ses fautes par la prudence de sa conduite postérieure et sut éviter tous les écueils. On loua ses conseils au duc de Ferrare; on lui sut gré de sa médiation entre Innocent VIII et Ferdinand. Les Florentins virent avec orgueil son crédit auprès du pape et les marques de déférence que lui donnaient tous les souverains. La prise de Sarzana contribua surtout à sa popularité. Laurent du reste s'entendait à flatter les passions du peuple et à endormir les esprits. Aux compétitions des partis avaient succédé les fêtes, les spectacles, les danses, les saturnales de l'ancienne Rome, et l'auteur des chants carnavalesques ne craignait pas de se mêler aux orgies du carnaval. La corruption publique fut son moyen principal de domination. Au surplus, il faut reconnaître que, pour les hommes inaccessibles aux séductions vulgaires, il y avait alors dans le courant qui entraînait la société tout entière vers les lettres et les arts un dédommagement à l'inaction politique et à la perte de la liberté. L'érudition, la philologie, l'étude des auteurs grecs et latins, des philosophes et des poètes, étaient devenues l'occupation et la préoccupation de chacun. On prenait parti pour Aristote ou pour Platon comme pour des contemporains. Aux peintres et aux sculpteurs, on demandait des fresques, des statues, des bas-reliefs pour la décoration des palais et des chapelles. Le beau était dans l'air qu'on respirait, et l'on en jouissait avec un zèle patriotique. Dans ce domaine des lettres et des arts, Laurent, il faut le redire, ne demeura rien moins qu'inactif; mais, il faut le redire aussi, on peut à bon droit lui reprocher son culte excessif pour l'antiquité. En peinture et en sculpture comme en littérature, il contribua plus qu'aucun autre à subordonner les idées et les croyances de son époque aux souvenirs du paganisme, méconnaissant ainsi les saines traditions de l'école florentine, où l'influence de l'antiquité, l'étude de la nature et les inspirations chrétiennes avaient été jusqu'alors combinées dans une si juste mesure. Par là, il prépara les esprits à la tyrannie de ce matérialisme qui devait aboutir à l'avilissement de l'art, et contre lequel Savonarole tenta de réagir, aux applaudissemens des plus grands maîtres, aux applaudissemens de Michel-Ange lui-même.

GUSTAVE GRUYER.

CONTES ET ROMANS

DE L'ANCIENNE ÉGYPTE

I. Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e série, 1874.
II. G. Maspero, *Du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, Paris 1873.

I.

Pour que la fiction émeuve et charme, il faut, si j'ose dire, qu'elle soit sincère. Tels sont les contes, vieux mythes naturalistes tombés dans la conscience populaire, les légendes héroïques ou sacrées, et les romans de mœurs nationaux. Notre roman historique et archéologique est en art un genre faux. Une étude consacrée ici à l'œuvre de M. George Ebers, *une Fille de roi d'Égypte*, l'a peut-être prouvé d'abondance. Pour montrer combien les œuvres sincères et vraies dépassent l'artifice des érudits, on voudrait rappeler le sujet et la manière de quelques romans ou contes égyptiens originaux, tels que le roman des *Deux Frères*, le conte du *Prince prédestiné*, le *Roman de Setna* et l'*Épisode du Jardin des fleurs*, sans oublier la belle légende hébraïque de Joseph, de style égyptisant, sinon égyptien.

De la vallée du Nil, qui plus qu'aucune autre contrée est la terre sainte, la patrie vénérable de la civilisation, on ne connaît guère encore que les inscriptions monumentales gravées sur les murailles des temples, des pylônes et des hypogées. L'Égypte des pharaons se dresse ainsi pour nous solennelle et formidable, non sans austère tristesse, dans un mystérieux éloignement. On imagine que ces peuples n'ont songé qu'à conquérir la terre, à creuser les monta-

gnes ou à construire des pyramides pour assurer à leurs momies un repos éternel. C'est par une illusion du même genre qu'on se représente les Hébreux toujours en prière, offrant des sacrifices ou chantant des psaumes à Jahvé (Jéhovah), et cela quand Amos et Isaïe nous parlent des chansons à boire qu'entonnaient à pleine voix, au son du kinnor, des luths et des tambourins, les convives couchés sur des lits d'ivoire, étendus sur des divans, près des cratères et des coupes couronnées de fleurs, — quand le *Cantique des cantiques*, fort galant *libretto*, atteste chez ce peuple l'existence d'une poésie érotique, — quand les plus vieux poèmes ou fragmens de poèmes conservés dans les livres historiques, le chant de Deborah, les dires populaires sur les tribus d'Israël, etc., n'ont aucun caractère religieux.

Il en faut dire autant de la grave et hiératique Égypte des historiens grecs : à côté des inscriptions historiques et funéraires, et d'une littérature sacrée des plus riches, on possède toute une bibliothèque où presque chaque genre littéraire, poème épique, ode, satire, annales, romans, lettres, amplification de rhétorique, traités de morale ou de sciences, instructions judiciaires, rapports de police, registres de comptabilité, etc., se trouve déjà représenté. Quand cette littérature sera mieux connue, on parlera peut-être du siècle de Ramsès II, le Sésostris des Hellènes, comme du siècle de Périclès ou d'Auguste, car c'est surtout au temps de la XIXe dynastie qu'elle a fleuri et s'est largement épanouie. Les noms de Pentaour, d'Amenemapt, d'Hora, sont sortis de l'oubli; après Pentaour, le plus célèbre des écrivains de cette époque est Enna, qui composa entre autres le roman des *Deux Frères*, œuvre aujourd'hui connue de l'Europe savante. Un jeune égyptologue, M. G. Maspero, a tracé dans une biographie idéale du scribe Enna le portrait du littérateur égyptien au XVe siècle avant notre ère (1). Pour acquérir le titre et les fonctions d'un lettré, d'un scribe, dont « le métier prime tous les autres et n'est primé par aucun, » il suffisait d'avoir reçu une éducation libérale. Le fils d'un laboureur pouvait aussi bien que l'enfant d'un prince ou d'un hiérogrammate s'élever à cette dignité, et parvenir ainsi à toutes les charges dans l'administration ou dans l'armée. Le fils d'un batelier du Nil, parti simple soldat, revenait parfois général, décoré du collier d'or de la vaillance. Le régime des castes, les monumens l'attestent, a été fort exagéré par Hérodote et par Diodore. En Égypte comme ailleurs, il y avait des classes, des corporations, où les métiers et les fonctions étaient plus ou moins héréditaires; voilà

(1) *Hymne au Nil*, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique, p. 1-17; Paris 1874.

tout. Ce qui est vrai, c'est que chez une nation aussi fortement organisée que l'Égypte, où les coutumes des ancêtres dominaient toute la vie politique et sociale, si bien que l'individu comptait à peine, la hiérarchie civile et domestique retenait mieux et plus longtemps chacun dans sa condition native. « Sorti du sein de sa mère, lit-on dans un papyrus, l'homme se courbe devant son supérieur : le conscrit sert le capitaine, le cadet le commandant, le goujat le cultivateur. »

De bonne heure on mettait l'enfant en discipline. Tel papyrus nous a conservé un trait de mœurs d'une naïveté touchante qu'on croirait emprunté à nos écoles primaires. « Et lorsque j'ai dit : Allons, il faut le mettre à l'école, lorsque tu apprenais les écritures, chaque jour ta mère était chez ton maître, apportant les pains et les boissons de la maison. » A côté des écoles privées, il y avait sans doute de hautes écoles; on y apprenait les élémens des lettres, l'écriture égyptienne, les règles de la grammaire et de l'orthographe, l'art de cadencer le langage, la symétrie du style et des idées, puis la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, la médecine, l'exégèse des saintes écritures. On possède des monumens littéraires et scientifiques qui ne permettent point de douter de la réalité d'une telle culture. Il y avait, comme au moyen âge, une sorte de trivium et de quadrivium, un cours d'étude des sept arts qu'il fallait avoir parcouru pour être maître et docteur. Et de fait rien ne ressemble tant à un clerc thomiste ou scotiste qu'un scribe bavard et raisonneur. Comme au moyen âge encore, la discipline corporelle était au moins aussi forte que la discipline intellectuelle : le bâton, « ce don du ciel, » disent les fellahs, était un des plus puissans argumens des maîtres. Arrivé à l'âge d'homme, l'étudiant avait « ses os rompus comme ceux d'un âne. » — « Les oreilles d'un jeune homme sont sur son dos, » disaient les sages. « O scribe, point de paresse, ou tu seras battu vertement... Il y a un dos chez le jeune homme; il écoute quand il est frappé! » Et ailleurs, à la fin d'une lettre : « Tu es pour moi comme un âne qu'on bâtonne vertement chaque jour; tu es pour moi comme un nègre stupide qu'on amène en tribut. On fait nicher le vautour; on apprend à voler à l'épervier. Je ferai un homme de toi, méchant garçon, sache-le bien (1). »

En dépit de ces sévérités, les scribes avaient volontiers l'esprit vif et railleur, la verve ironique et moqueuse (2). Le scribe accroupi du musée égyptien du Louvre, de la ve ou vi^e^ dynastie, témoigne de cette humeur caustique. Le peuple égyptien lui-même, si opprimé

(1) G. Maspero, *Du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, p. 74-75; Paris 1873.

(2) Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. II, p. 77.

par l'effroyable despotisme des pharaons, si accablé de tailles et de corvées, si souvent roué par le bâton des percepteurs de l'impôt, ce peuple-là était gai, industrieux, doucement résigné comme le fellah. A certains jours, aux grandes panégyries, surtout aux fêtes des déesses Bast et Hathor, le forgeron éteignait son four, le tailleur de pierres, courbé dès le lever du soleil, redressait son échine, le barbier ne courait pas de quartier en quartier, le batelier laissait sa longue barque amarrée dans les roseaux, le maçon descendait de son échafaudage, le tisserand, amolli comme une femme par sa vie sédentaire, sortait de sa maison, le teinturier laissait ses haillons et ses eaux puantes, le blanchisseur déposait son battoir sur le quai, le chasseur d'oiseaux aquatiques accrochait son filet à une poutre, et le pêcheur oubliait les crocodiles immobiles sous les touffes de papyrus (1). Tout ce bon peuple se livrait alors aux instincts débridés de la brute cynique qui rue et hennit au cœur de l'homme le plus durement maté par la civilisation. Hérodote les a vus courir par milliers à ces fêtes : tous, hommes, femmes et enfans, soufflaient dans des instrumens ou accompagnaient les chants en battant des mains, comme sur les bas-reliefs; les barques passaient-elles devant une ville, on envoyait des lazzis aux riverains. Les femmes se démènent, crient, dansent, se troussent sans pudeur. Après les sacrifices, on se donne de bons coups, en riant d'abord, puis quelques crânes se fendent ou éclatent sous le bâton dans la mêlée : ce sont là jeux de plèbe. Le dieu qui mène l'orgie de ce peuple le plus policé de la terre, c'est la liqueur rouge ou blanche de la vigne, cultivée en Égypte dès les temps les plus reculés. Les scènes d'ivresse ne sont pas très rares sur les monumens de l'ancien empire. Les scribes recommandent souvent à leurs élèves de s'abstenir de boissons enivrantes. Voici une piquante peinture de la vie des jeunes débauchés égyptiens : « On me dit que tu abandonnes les lettres, que tu cours de rue en rue, fleurant la bière. Toutes les fois qu'on abuse de la bière, elle fait sortir un homme de soi-même; c'est elle qui met ton âme en pièces. Tu es comme une rame arrachée de sa place et qui n'obéit plus d'aucun côté; tu es comme une chapelle sans son dieu, comme une maison sans pain dont le mur est trouvé vacillant et la poutre branlante; les gens se sauvent devant toi, car tu leur lances de la boue et des huées. Sachant que le vin est une abomination, abstiens-toi des outres, ne mets pas les cruches devant ton cœur, ignore les jarres. Instruit à chanter avec accompagnement de flûte, à réciter avec accompagnement de chalumeau, à moduler avec accompagnement de kinnor, à chanter avec accompa-

(1) Voyez le petit traité fort ancien, dédié par un scribe à son fils, où ces métiers sont énumérés avec leurs inconvéniens et leurs misères, dans Maspero, l. I, p. 48-73.

gnement de lyre, tu es assis dans une chambre, entouré de vieilles dames, et tu te mets à dodeliner du cou; tu es assis en présence de jeunes filles, oint d'essence, ta guirlande de menthe au cou, et tu te mets à te battre le ventre, tu te balances comme une oie, tu tombes sur le ventre, tu te salis comme un crocodile. »

M. Lauth, M. Brugsch, bien d'autres encore en ont fait la remarque : aussi loin qu'on remonte dans les tombes de l'ancien empire, sur les fins bas-reliefs aux vives couleurs ou sur les papyrus, partout en Égypte éclatent la joie et le bonheur de vivre. Qui n'a vu au musée égyptien du Louvre, sur le palier du grand escalier, les trois statues archaïques d'une si prodigieuse antiquité, peut-être de la IIIe dynastie? Ces bonnes et dignes figures ne respirent-elles pas la joyeuse sérénité, le suprême contentement du fonctionnaire ou du bourgeois qui a conscience d'avoir observé les lois de l'état, voire les ordonnances de l'édilité? Rien de plus caractéristique que la tête petite, le nez court et rond, les joues pleines, la bouche un peu épaisse et bienveillante des antiques et fortunés habitans de la vallée du Nil. Dès l'ancien empire, on retrouve le corps svelte et élancé du fellah moderne, ses larges épaules, ses bras nerveux, ses jambes sèches, ses pieds aplatis par l'habitude de marcher sans chaussures (1).

Le moyen d'être triste sous ce ciel bleu d'Égypte aux ardentes pâleurs, dans cette lumière élyséenne, douce et légère comme une caresse, qui semble moins faite pour des hommes que pour des ombres heureuses? L'oppression et la misère n'y faisaient rien. On oubliait le poids du jour à contempler le dieu suprême, le soleil, descendant chaque soir vers l'occident mystérieux, sans laisser derrière lui d'autre trace qu'une lueur rouge rapidement évanouie. Grâce à la merveilleuse transparence de l'air, les tons verts et roses du paysage brillaient comme des flammes à l'heure incandescente de midi. Puis l'ombre tombait des collines libyques, et les milliers de barques qui couvraient le Nil s'approchaient des rives plantées de palmiers, de sycomores aux troncs noueux, de mimosas et de tamaris au feuillage gracieux; on écartait les roseaux, on amarrait les embarcations à ces pierres dont il est parlé au *Livre des morts;* on prenait terre dans les bas quartiers des villes, dans ces villages devant lesquels étaient rangés de lourds bateaux chargés de meules de blé.

C'est surtout en Égypte que le berceau touchait à la tombe : on songeait de bonne heure, et sans mélancolie aucune, à la « demeure éternelle; » on la voulait élégante et de bon goût, sinon

(1) Mariette-Bey, *Notice des principaux monumens du musée de Boulaq*, 3e édition, p. 209.

somptueuse. Les gens des villes avaient, comme à Thèbes, leurs immenses nécropoles, leurs *Memnonia*, où les momies des pauvres s'entassaient dans les hypogées communs, près des chapelles funéraires des riches (1). Parfois la table d'offrandes où les enfans, les frères, portaient à certains jours les dons funèbres, se dressait sur la lisière d'un champ, entre un bouquet d'acacias et de dattiers au tronc grêle. Quant aux habitations de cette vie, elles étaient légères et fragiles comme des tentes : quelques briques du Nil, deux ou trois troncs de palmier ou de sycomore à peine équarris, tels étaient les matériaux. « Les peintures d'hypogées, écrit M. Mariette, nous laissent deviner ce que pouvait être une maison égyptienne : de l'eau, des arbres, des champs fermés de murs, des jardins, quelques pavillons de bois ouverts à tous les vents, les meubles les plus indispensables. »

Il n'y a pas jusqu'à l'idée fixe de la mort, à la méditation des choses d'outre-tombe, qui ne prît en Égypte un tour de douce et sereine gravité. Quelque séduisant que fût le mirage des joies élyséennes, on tenait fortement à cette vie, d'où l'on ne désirait sortir « qu'à l'âge parfait de cent dix ans; » au Nil céleste, au labourage mystique des champs d'Aâlu, à la compagnie des dieux lumineux, on préférait en somme la chasse et la pêche dans les marais et sur les rives du Nil terrestre, la culture des terres fécondées par le limon des eaux, et la société de simples mortels avec lesquels l'Égyptien pouvait chanter, boire, railler et se gaudir. Aux peintures mêmes des tombeaux, sous l'ancien empire, il badine et se moque, regarde les baladins. Nul désir de la mort chez ces naïves et souriantes créatures. Le contentement intime, le bonheur de vivre, de se tenir soi-même en haute estime, perce en cette épitaphe d'un fonctionnaire de la ve dynastie : « Ayant vu les choses, je suis sorti de ce lieu (le monde), où j'ai dit la vérité, où j'ai fait la justice. Soyez bons pour moi, vous qui viendrez après, rendez témoignage à votre ancêtre. « C'est le bien qu'il a fait, puissions-nous agir de même en ce monde! » qu'ainsi disent ceux qui viendront après! Jamais je n'ai soulevé de plainte, jamais je n'ai mis à mort. O Seigneur du ciel, maître universel! je suis qui passe en paix, pratiquant le dévoûment, ami de son père, ami de sa mère, dévoué à quiconque était avec lui, la joie de ses frères, l'amour de ses serviteurs, qui n'a jamais soulevé de plaintes (2). »

On retrouve ici un écho de cette antique morale égyptienne, mo-

(1) Maspero, *une Enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie*, p. 62 sqq.; Paris 1872, in-4°.

(2) Lepsius, *Denkmäler*, t. II, p. 43. Nous donnons la traduction de M. Maspero, de même pour l'inscription funéraire de Ta-Imhotep, déjà traduite par Brugsch.

rale toute pratique et sans visées idéales, qui nous a été conservée dans les *Maximes* de Ptahhotep, contenues au papyrus Prisse, « le plus ancien livre du monde, » et dans celles du scribe Ani. Après MM. de Rougé, Brugsch et Maspero, mais en reprenant en sous-œuvre la traduction et le commentaire de ce dernier livre, M. Chabas étudie avec sa profonde connaissance de la langue égyptienne ce précieux recueil de maximes sur la religion, la sagesse et le savoir-vivre, adressées par Ani à son fils Khonshotep (1). En racontant l'*Épisode du Jardin des fleurs*, nous citerons une sentence fort piquante du vieux scribe sur une classe de femmes dont parlent presque dans les mêmes termes les *Proverbes de Salomon*. Certain chapitre du *Livre des morts*, dont les défunts avaient sous leurs bandelettes ou dans la boîte à momie un exemplaire plus ou moins complet, renferme une morale plus relevée, et telle, dirais-je avec MM. Chabas et Brugsch, qu'elle ne le cède en rien aux doctrines chrétiennes. Les idées d'amour et de charité envers le prochain apparaissent déjà dans la fameuse apologie ou confession négative du défunt devant le tribunal d'Osiris et le jury infernal. Le mort ne se défend pas seulement, entre autres choses, de n'avoir ni altéré les mesures de grain, ni pesé à faux poids, ni tourmenté la veuve, ni surchargé de travaux ses esclaves, ni distrait les offrandes ou les gâteaux des dieux, ni pris dans ses filets les oiseaux divins ou les poissons sacrés : il soutient qu'il n'a ni menti, ni commis l'iniquité, qu'il est pur. « Accordez au défunt de venir à vous... Il a semé partout la joie; ce qu'il a fait, les hommes en parlent et les dieux s'en réjouissent. Il s'est concilié Dieu par son amour, il a donné des pains à l'affamé, de l'eau à l'altéré, des vêtemens au nu, il a donné une barque à qui était arrêté dans son voyage. »

Avec les siècles, il semble que la mort fût devenue moins facile : la tristesse et le doute envahirent certaines âmes. A l'éveil de la raison, les joies des élus s'évanouirent comme un songe. L'amère expérience des choses, le lent travail de la réflexion, l'universelle caducité qui atteint les dieux eux-mêmes avant le calcaire et le granit de leurs sanctuaires, avaient rendu pensifs les lointains descendans des vieux pères de la race. Ce monde, si mauvais qu'il fût, paraissait encore préférable au pays silencieux des ombres. Avec la foi des jours antiques, l'homme perd toute fraîcheur d'imagination, mais trouve une grande douceur en son désenchantement même : une poésie nouvelle, intime et familière, se dégage de toutes les choses qu'il avait dédaignées, une vie abondante et facile, des sens

(1) Chabas, *l'Égyptologie*, journal mensuel publié à Chalon-sur-Saône.

plus affinés, un tact plus exquis. Les affections domestiques, l'amitié, l'amour, ont une étrange puissance, je ne sais quoi de sombre et d'ardent, quand on ne rêve point pour ceux qu'on aime une immortalité bienheureuse, quand on songe avec anxiété au sein du bonheur même que chaque battement de cœur nous rapproche peu à peu de la séparation suprême, quand on se prend à penser tout en causant et en riant que ce visage, ces yeux, cette voix qui nous parle, passeront et se dissiperont bientôt dans l'éternité comme une nuée légère sous l'azur des cieux. Quelque épanouie en sa fleur que soit la vie de l'être cher, on ne peut s'empêcher de songer au ver rongeur qui dévore en silence le fruit de l'arbre. Il y a ainsi au fond de toutes les joies de l'existence quelque chose de triste et d'austère qui rend plus âpre la volupté d'aimer. Je ne sais rien de plus touchant, d'une mélancolie plus amère que ce long soupir harmonieux, sorte de mélopée grave et plaintive, d'une Égyptienne défunte, Ta-Imhotep, prêtresse de Memphis, à son frère et époux : « O mon frère, ô mon ami, ô mon mari, ne cesse pas de boire, de manger, de vider la coupe de la joie, de faire l'amour et de célébrer des fêtes, suis toujours ton désir et ne laisse jamais entrer le chagrin en ton cœur, si longtemps que tu es sur la terre! car l'Amenti est le pays du sourd sommeil et des ténèbres, une demeure de deuil pour ceux qui y restent. Ils dorment dans leurs formes incorporelles, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils ne reconnaissent plus père et mère, leur cœur ne s'émeut plus vers leur femme ni vers leurs enfans. Chacun se rassasie de l'eau de vie, moi seule j'ai soif. L'eau vient à qui demeure sur la terre; où je suis, l'eau me donne soif. Je ne sais plus où je suis depuis que je suis entrée dans ce pays; je pleure après l'eau qui a jailli de là-haut! — Je pleure après la brise, au bord du courant, afin qu'elle rafraîchisse mon cœur en son chagrin, car ici demeure le dieu dont le nom est *Toute Mort*. Il appelle tout le monde à lui, et tout le monde vient se soumettre à lui, tremblant devant sa colère. Peu lui importent et les dieux et les hommes, grands et petits sont égaux pour lui. Chacun tremble de le prier, car il n'écoute pas. Personne ne vient le louer, car il n'est pas bienveillant pour qui l'adore : il ne regarde aucune offrande qu'on lui tend. »

II.

« Il y avait une fois deux frères nés d'une même mère et d'un seul père : Anepû était le nom de l'aîné, Bataou le nom du cadet... » C'est ainsi que commence, à la manière d'un conte de Perrault, le conte égyptien des *Deux Frères*, récit d'il y a trois mille ans,

composé par le scribe Enna pour amuser l'enfance de Séti II. Le manuscrit hiératique sur papyrus qu'en possède le British Museum est l'exemplaire même qui appartint au jeune prince; on y lit encore sa légende : « le flabellifère à la gauche du roi, scribe royal, général d'infanterie, fils aîné du roi, Seti Meri-Ptah. » Après les savans essais d'interprétation ou d'exégèse de MM. de Rougé, Goodwin, Lepage-Renouf, Chabas et Brugsch, M. G. Maspero a repris la traduction de ce précieux monument de la littérature pharaonique du xve siècle avant notre ère : nous nous servirons de sa version, regardée comme à peu près définitive, en notre analyse sommaire. Ce n'est pas sans raison qu'on vient de rappeler le nom de Charles Perrault. Le scribe Enna n'a pas plus inventé que le premier commis de Colbert le conte populaire rédigé par lui en belle prose de lettré. Cette naïve et merveilleuse histoire était sue de tous les paysans d'Égypte; chacun la racontait naturellement à sa façon, avec force variantes, ainsi qu'il convient pour ces sortes de petits poèmes ondoyans et divers, véritable littérature anonyme. Le conte des *Deux Frères* n'est pas un roman inventé à plaisir : comme dans *Peau-d'Ane* ou *la Belle au bois dormant*, on aperçoit encore le phénomène naturel, le mythe religieux, la légende sacrée, sous la fiction légère et transparente. Dès le commencement de cette étude, on trouve qu'il n'en va pas autrement dans la vallée du Nil que chez les différentes familles slave, germanique, celtique, etc., de la race âryenne : un conte est un mythe transformé dans la conscience populaire; le héros est encore ou a été un dieu, et ses aventures divines ont été célébrées dans les hymnes religieux d'une ou de plusieurs nations, avant de divertir ou de toucher jusqu'aux larmes les bonnes âmes des petits et des simples.

Il y avait donc une fois deux frères, Anepû et Bataou. L'aîné, Anepû, avait une maison et une femme; le cadet demeurait chez son frère, tissait les vêtemens, conduisait les bêtes aux champs, labourait, battait le blé et n'avait point son pareil comme fermier sur la terre d'Égypte. Chaque soir, il ramenait les bœufs à la ferme, s'asseyait avec la femme de son frère, buvait, mangeait et se retirait dans l'étable. Le matin, dès que les pains étaient cuits, il les plaçait devant l'aîné; puis il poussait devant lui les bœufs, qui lui disaient : « L'herbe est bonne en tel endroit. » Il les y menait. Aussi ses bœufs prospérèrent et se multiplièrent beaucoup. Quand survint le temps du labourage, le frère aîné dit : « Prenons nos attelages pour labourer, car la terre est sortie des eaux... Viens aux champs avec les semences. » Les deux frères étaient aux champs et labouraient, fort contens de leur ouvrage, quand l'aîné dépêcha son cadet en lui disant : « Retourne au village et rapporte-nous-en des

semences. » Le cadet trouva la femme de son frère assise à se peigner. Il lui dit : « Debout ! et donne-moi des semences, que je retourne aux champs. » Elle lui dit : « Va, ouvre le grenier, prends toi-même ce qui te plaira, de peur que ma coiffure ne se défasse en chemin. » Le jeune homme prit une grande jarre, la chargea de blé et d'orge, et sortit sous le faix. La jeune femme lui dit : « Combien de choses as-tu sur l'épaule? » Il lui dit : « Trois mesures d'orge, deux de blé, en tout cinq mesures, voilà ce que j'ai sur mon épaule. — Quelle est donc la force qui est en toi? fit-elle. Or j'ai vu ta vigueur chaque jour. » Elle se leva, le saisit et lui dit : « Viens, reposons ensemble une heure durant. Pare-toi, je vais te donner de beaux vêtemens. » Le jeune homme entra en furie comme une panthère du midi, et elle fut remplie de crainte. « Mais tu es pour moi comme une mère ! mais ton mari est pour moi comme un père ! Il est mon aîné, et c'est lui qui me fait exister. Oh ! la chose abominable que tu m'as dite, ne me la répète plus ! Moi, de mon côté, je ne la répéterai à personne et je ne la ferai pas courir dans la bouche des gens. » Il reprit sa jarre et s'en fut aux champs.

Cependant la femme fut effrayée des paroles qu'elle avait dites; elle se mit dans l'état d'une personne à qui un malfaiteur a fait violence, afin de pouvoir dire le soir à son mari : « C'est ton frère qui m'a fait violence. » Le frère aîné, en arrivant à sa maison, trouva sa femme étendue à terre, toute souillée, dans les ténèbres; elle ne lui versa point de l'eau sur les mains, ne plaça point de lampe devant lui. « Qui donc a parlé avec toi? — Personne, si ce n'est ton frère. Lorsqu'il vint pour t'apporter des semences, il me trouva assise toute seule et me dit : « Viens, reposons ensemble une heure durant; pare ta chevelure. » Il me parla ainsi; mais moi je ne l'écoutai point. « Ne suis-je pas ta mère? et ton frère aîné n'est-il pas un père pour toi? » Voilà ce que je lui dis. Lui, il fut saisi de crainte, il me battit afin que je ne te fisse point de rapport. Or, s'il vit, je suis morte. Vois, lorsqu'il viendra ce soir, il me tuera. » Le frère aîné devint comme une panthère du midi, aiguisa son couteau et se tint derrière la porte de l'étable.

Quand le soleil fut couché, et que le cadet, chargé de toutes les herbes des champs, ramena son troupeau à la maison, la vache qui marchait en tête, à l'entrée de l'étable, dit à son gardien : « Attention ! ton frère aîné se tient devant toi, avec son couteau pour te tuer. Sauve-toi. » Une seconde vache lui parla comme la première. Il regarda dessous la porte de l'étable, vit les pieds de son frère, qui se tenait derrière, le couteau à la main, posa son fardeau sur le sol et se mit à courir. Le frère aîné le suivit. « O mon bon maître ! cria le cadet en invoquant le dieu Soleil, tu es celui qui distingue le

faux du vrai! » Et voilà que le Soleil écouta sa plainte et jeta une eau pleine de crocodiles entre les deux frères : l'un était sur une rive, l'autre sur l'autre rive. « Attends au matin, dit le cadet. Quand le soleil se lèvera, je plaiderai avec toi devant lui, et je rétablirai la vérité, car désormais je ne serai plus avec toi, je ne me trouverai plus dans aucun des endroits où tu seras : j'irai à la vallée du Cèdre. »

Le lendemain matin, lorsque chacun d'eux aperçut l'autre, le jeune frère dit à l'aîné : « Pourquoi es-tu venu après moi pour me tuer en fraude, sans avoir entendu la parole de ma bouche? Moi, je suis en fait ton frère cadet; tu es pour moi comme un père; ta femme est pour moi comme une mère. Ne serait-ce pas qu'après que tu m'eusses envoyé pour nous apporter des semences, et que ta femme m'eût dit : Viens, reposons ensemble, une heure durant; alors voici qu'elle a changé cela en autre chose? » Il mit sous les yeux de l'aîné tout ce qui s'était passé, fit serment par Râ-Harmachis, le dieu Soleil dans les deux horizons, et s'écria : « Être venu pour me tuer en fraude, ton couteau à la main, à la porte de l'étable, en embuscade, c'est une infamie! » Il saisit un couteau bien affilé, se mutila et jeta dans le fleuve l'organe sanglant de la force mâle, qu'un oxyrrhynque dévora. Le frère aîné s'en affligea beaucoup et se mit à pleurer tout haut. Le cadet lui rappelle tout ce qu'il avait fait pour lui, il ajoute : « J'irai à la vallée du Cèdre, et alors voici ce que tu feras pour moi : tu viendras prendre soin de moi quand tu sauras qu'il m'est arrivé quelque chose. J'enchanterai mon cœur, je le placerai sur le sommet de la fleur du Cèdre, et si l'on coupe le Cèdre et que mon cœur tombe à terre, tu viendras le chercher; si tu fais sept années de recherches, ne te dégoûte pas pour cela. Une fois que tu l'auras trouvé, tu le mettras dans un vase d'eau fraîche, et alors je reviendrai à la vie... Or tu sauras que quelque chose m'est arrivé lorsqu'on te mettra dans la main une cruche de bière et qu'elle donnera de l'écume. » Il s'en alla vers la vallée du Cèdre; le frère aîné retourna dans sa maison, la main sur sa tête couverte de poussière; il tua sa femme et la jeta aux chiens.

Dans la vallée du Cèdre, Bataou passe ses journées à chasser et revient chaque soir se coucher sous l'arbre. Comme il sortait de la villa qu'il s'était construite, il rencontra le cycle des dieux qui s'en allait régler les destinées de la terre entière (1). « Ah! Bataou, dirent les dieux, demeureras-tu toujours seul pour avoir quitté ton pays devant les accusations de la femme d'Anepû, ton frère aîné? » Leur

(1) Un des noms les plus ordinaires de l'Égypte.

cœur en devint malade, et Râ-Harmachis dit à Chnoum : « Allons! fabrique une femme à Bataou, afin qu'il ne reste plus seul. » Chnoum lui fit donc une compagne pour demeurer avec lui, belle dans ses membres plus que toute femme de la terre entière, car tous les dieux étaient en elle. Survinrent les sept Hathors, qui l'examinèrent et dirent d'une seule bouche : « Elle mourra d'une mort violente. » Bataou l'aima beaucoup. « Ne sors pas de la maison, lui recommanda-t-il, de peur que le fleuve ne t'enlève. Je ne saurais te délivrer, car je suis une femme comme toi, mon cœur est sur le sommet de la fleur du Cèdre, et si quelqu'un découvrait cela, je me battrais avec lui. »

Un jour qu'il était à la chasse suivant son habitude, la jeune femme, sortie pour se promener sous le Cèdre, aperçut le fleuve qui montait derrière elle; elle se réfugia dans la maison, mais le fleuve dit au Cèdre : « Que je m'empare d'elle! » Le Cèdre lui livra seulement une boucle de cheveux. Le fleuve l'emporta en Égypte et la déposa dans l'endroit où se tenaient les blanchisseurs du pharaon : les vêtemens du roi furent bientôt tout pénétrés de l'odeur de cette boucle, et le chef des blanchisseurs la porta au pharaon. On fit venir les magiciens, qui dirent : « La boucle de cheveux appartient à une fille de Râ-Harmachis... O toi, à qui la terre rend hommage! que des messagers aillent vers toute terre pour chercher cette femme vers la vallée du Cèdre. » Sa majesté dit : « C'est très bien! » Les hommes partis vers la vallée du Cèdre ne revinrent pas, car Bataou les tua; un seul échappa pour faire rapport au pharaon. Des archers furent alors envoyés avec des hommes de char, et surtout une femme qui portait des bijoux précieux. Cette fois l'épouse de Bataou vint en Égypte, et le pharaon fit d'elle une princesse auguste. Elle consentit à révéler la condition de son mari, et dit à sa majesté : « Qu'on coupe le Cèdre et le renverse! » Des archers allèrent avec des outils, et le Cèdre fut coupé, ainsi que la fleur où était le cœur de Bataou.

Le lendemain de ce jour, comme Anepû, le frère aîné de Bataou, entrait dans sa maison et s'asseyait pour se laver les mains, on lui apporta une cruche de bière qui se mit à écumer. Il prit son bâton et ses sandales, partit pour la vallée du Cèdre et entra dans la villa où gisait inanimé son jeune frère. A cette vue, il pleura, et s'en alla sous le cèdre à la recherche du cœur de son frère. Depuis quatre ans, il cherchait en vain, lorsque Bataou désira venir en Égypte, et dit : « J'irai demain matin. » Le soir de ce jour, en revenant, Anepû découvrit un cône de cèdre, le retourna : dessous était le cœur de son jeune frère! Il le plaça dans une écuellée d'eau fraîche. La nuit venue, lorsque le cœur eut bu toute l'eau, Bataou tressaillit dans tous

ses membres, regarda fixement son frère aîné, puis tomba en défaillance. Anepû saisit l'écuelle où était le cœur : Bataou but l'eau, son cœur reprit sa place, et il redevint ce qu'il avait été. Les deux frères s'embrassèrent et se mirent à causer. « Voici, dit Bataou à l'aîné, je vais me changer en un grand taureau qui aura toutes les bonnes marques (1). Toi, assieds-toi sur mon dos. » Ils vont au lieu où se trouve la femme de Bataou, à la cour du pharaon, qui entre en liesse à la vue du taureau. On se réjouit du miracle dans la terre entière. Le frère aîné retourna dans son bourg avec beaucoup d'or et d'argent et un grand nombre de serviteurs.

Le taureau entra au harem du pharaon, se tint dans l'endroit où se trouvait la princesse, et lui dit : « Vois, je vis en réalité. — Toi, qui donc es-tu? fit-elle. — Moi, je suis Bataou; tu avais comploté de faire abattre le cèdre par le pharaon qui occupe ma place près de toi, afin que je ne vécusse plus, et, vois, je vis en réalité, et j'ai forme de taureau. » Puis il sortit du harem, laissant la princesse très effrayée. Sa majesté étant venue passer un heureux jour avec la favorite, elle lui dit : « Jure-moi; ce que me dira la favorite, je l'exaucerai. » Il l'écouta. « Puissé-je manger le foie du taureau, dit-elle, car il ne sert de rien. » Ce fut une affliction universelle; le cœur du pharaon en fut malade. On célébra une grande fête en l'honneur du taureau; mais, comme on l'égorgeait, il secoua le cou et lança deux gouttes de sang : il en naquit deux perséas de chaque côté de la grande porte du pharaon. On alla le dire à sa majesté; le pays entier se réjouit à cause d'eux et leur fit des offrandes. Le pharaon sortit de son alcôve de lapis-lazuli, le cou ceint de guirlandes fleuries, et, monté sur son char d'airain, il alla voir les perséas, s'asseoir sous l'un d'eux. La princesse le suivit sur son char à deux chevaux. « Ah! perfide, dit l'arbre; je suis Bataou, et je vis... » Quelques jours après, la favorite étant à la table du pharaon : « Jure-moi! fit-elle; ce que dira la favorite, je l'exaucerai. » Il l'écouta. Elle dit donc : « Qu'on abatte les deux perséas et qu'on en fasse de bonnes planches. » Sa majesté envoya des ouvriers habiles, on coupa les deux perséas en présence de la royale épouse, la vénérable; mais un copeau s'envola, entra dans la bouche de la princesse, et elle conçut. Quand elle eut mis au monde un enfant mâle, on l'alla dire à sa majesté, on fit venir des nourrices et des berceuses, et l'on se réjouit dans la terre entière. L'enfant fut élevé au rang de fils royal de Coush et devint héritier présomptif. Le pharaon s'envola vers le ciel. Bataou dit : « Qu'on m'amène les grands conseillers de sa majesté, que je leur révèle tous les faits qui se sont

(1) C'est-à-dire en taureau Apis.

passés entre moi et la princesse. » On lui amena sa femme; il plaida contre elle devant ces juges, et l'on fit exécuter leur sentence. Vingt ans Bataou fut roi d'Égypte. Anepû, son frère aîné, lui succéda le jour des funérailles.

Qu'est-ce que Bataou, le héros de ce conte, dont l'oxyrrhynque dévore la dépouille sanglante, et qui renaît sous la forme du taureau Apis? Tout le monde a reconnu Osiris. Au temps du nouvel empire égyptien, on racontait que les restes du dieu jetés à la mer dans un coffre et portés mollement par les vagues au rivage de la sainte Byblos, sur une bruyère en fleurs, avaient bientôt été enveloppés et dérobés aux yeux par une végétation luxuriante. Le roi du pays, admirant la poussée merveilleuse d'un tamaris, en coupa le tronc, qui contenait le coffre d'Osiris, et en fit une colonne pour soutenir le toit de son palais. Isis le sut, vint à la ville des mystères, et, assise près d'une fontaine, elle pleurait son frère et son époux. La nuit, devenue hirondelle, elle voltigeait avec des cris plaintifs autour du pilier de bois. Elle apparut enfin déesse, enleva cette colonne où gisait le bon Osiris, et gémit amoureusement sur le coffre funèbre. Les Égyptiens de la XVIIIe dynastie invoquaient l'âme sainte d'Osiris, qui réside dans l'arbre Nâr. Sur un bas-relief sculpté sous un des rois de la XXIIe dynastie, on voit l'arbuste au pied duquel le flot poussa le coffre d'Osiris : c'est « l'arbuste du coffre, » disent les hiéroglyphes; le coffre lui-même porte cette inscription : « arrivée d'Osiris. »

Toutefois on ne saurait douter que les légendes d'autres jeunes dieux solaires ne fussent venues d'Asie, — de la Syrie, de la Phénicie et de l'Asie-Mineure, — vers l'époque de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, se mêler au mythe d'Osiris, quand les Thoutmès et les Ramsès firent la conquête du monde, que les guerres et le commerce produisirent une pénétration réciproque du génie égyptien et du génie asiatique, que les idées et la langue des Araméens envahirent toute la vallée du Nil. Selon la remarque de M. Maspero, les raffinés de Thèbes et de Memphis trouvaient alors autant de plaisir à sémitiser que nos élégans à semer la langue française de mots anglais mal prononcés. Les dieux et les déesses de ces Asiatiques, dont les pères avaient régné cinq siècles dans la Basse-Égypte, Soutech, Baal, Reshpou, Bes, Anata, Kedesch, Astart, entrèrent au panthéon des fils de Mitsraïm. Astarté eut un sanctuaire à Memphis comme à Sidon. Ramsès II, le Sésostris des Grecs, lui fit construire un temple en sa ville éponyme de Ramsès, à Tanis. De leur côté, les nations de l'Asie antérieure adoptèrent entre autres le culte d'Osiris : dans le dieu le plus populaire des bords du Nil, qui meurt et ressuscite éternellement sous les larmes et les baisers des

femmes, ils crurent reconnaître l'Adonis de Syrie et l'Atys de Phrygie. D'après M. François Lenormant, ce serait même avec le mythe phrygien que le conte égyptien des *Deux Frères* aurait les plus nombreuses affinités. On sait aujourd'hui en effet que les peuples de l'Asie-Mineure et des îles de la Méditerranée envahirent plusieurs fois les plaines du Delta à la suite des nations araméennes ou libyennes coalisées contre les Ramsès. Peut-être le mythe d'Atys, dépouillé de son caractère religieux, a-t-il été importé en Égypte par des marchands phéniciens. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, et sans nier la vraisemblance d'une influence asiatique, elle ne nous paraît pas nécessaire à l'intelligence du conte des *Deux Frères*, qu'explique très bien en ses principaux traits le mythe osirien.

La légende hébraïque de Joseph n'est-elle pas parfois un écho du conte des *Deux Frères?* Le scribe d'Israël qui a composé l'histoire mythique du héros d'Éphraïm connaissait-il l'œuvre du scribe Enna et s'en est-il servi pour orner son récit? Depuis longtemps, les égyptologues, M. Ebers entre autres, se sont adressé cette question. Il ne nous appartient pas d'y répondre; toutefois on ne saurait être surpris de rencontrer un roman de plus dans cette grande littérature hébraïque où l'on en compte déjà cinq, j'entends les livres de Jonas, d'Esther, de Tobie et de Judith, et le troisième livre des Makkabées (1). On peut y joindre le roman d'Aristée. Qu'Israël eût ses conteurs et ses fabulistes, le moyen d'en douter? Dans le pays de Chanaan comme sur les bords du Nil, les arbres et les bêtes ont parlé. Qu'on songe à l'ânesse du devin Balaam qui voyait l'ange de Jéhovah, l'épée nue à la main, posté sur le chemin, et s'efforçait d'avertir son cavalier en lui serrant les jambes contre le mur du sentier des vignes; elle s'abattit enfin sous Balaam, et, rouée de coups, cria : « Que t'ai-je fait pour m'avoir battue déjà trois fois?.. Ne suis-je pas ton ânesse que, depuis que tu existes, tu as montée jusqu'aujourd'hui? » Et Balaam aperçut enfin l'ange posté sur le chemin, l'épée nue à la main. On retrouverait partout l'idée fondamentale de cette fable, même dans les contes des *Mille et une Nuits*. Qu'est-ce d'ailleurs que le devin Balaam sinon le sage Lokman, l'auteur supposé des fables arabes? L'identification des deux noms de Balaam et de Lokman, et partant des deux personnages, a été scientifiquement démontrée (2). N'est-ce point par un apologue qui ne devait pas être moins familier aux enfans de Juda qu'à ceux d'Israël que Joas, roi d'Israël, répondit d'abord à la déclaration de guerre d'Amatsia, roi de Juda (II *Chron.*, xxv, 18) : « L'épine du

(1) Voyez Noeldeke, *Histoire littéraire de l'Ancien-Testament*, p. 103 et suivantes de notre traduction, Paris 1873.

(2) Dr J. Derenbourg, *Fables de Loqman le Sage*, Berlin 1850.

Liban députa vers le cèdre du Liban pour lui dire : « Donne ta fille à mon fils pour femme ! » Alors passèrent les bêtes sauvages du Liban, et elles écrasèrent l'épine. » Mais l'apologue hébreu le plus célèbre, et le plus digne de l'être, est celui de Jôtam (*Jud.*, IX, 8-15) : « Les arbres se réunirent pour oindre un roi qui régnât sur eux. Et ils dirent à l'olivier : « Règne sur nous ! » Et l'olivier leur dit : « Renoncerais-je à mon huile qui m'attire l'estime des dieux et des hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres ? » Alors les arbres dirent au figuier : « Eh bien ! toi, règne sur nous ! » Et le figuier leur dit : « Renoncerais-je à ma douceur et à mon fruit exquis pour aller me balancer au-dessus des arbres ? » Alors les arbres dirent à la vigne : « Eh bien ! toi, règne sur nous ! « La vigne leur dit : « Renoncerais-je à ma liqueur qui réjouit les dieux et les hommes pour aller me balancer au-dessus des arbres ? » Alors tous les arbres dirent au buisson d'épines : « Eh bien ! toi, règne sur nous ! » Et le buisson d'épines dit aux arbres : « Si en vérité vous voulez m'oindre pour m'établir roi sur vous, venez et abritez-vous sous mon ombrage; sinon du buisson d'épines sortira un feu qui dévorera les cèdres du Liban. »

L'histoire de Joseph est dans toutes les mémoires; nous ne la rappellerons pas. Les religions issues du judaïsme, le christianisme et l'islamisme, ont répandu presque sur toute la terre le nom et les aventures du héros hébreu. Dès l'enfance, on la sait par cœur; cela dispense d'y songer plus tard. Cette histoire n'est-elle pas dans la Bible? Or la Bible est un livre ecclésiastique. Clercs et laïques ne la lisaient guère au moyen âge; on ne la lit pas davantage aujourd'hui dans les pays catholiques. Eh bien ! quelque sentiment qu'on professe à l'endroit de ce livre, on se prive en le négligeant d'une des sources les plus abondantes de félicité spirituelle. Ne parlons pas des croyans : ils ont déjà reçu leur récompense; mais le plaisir, un plaisir sérieux et élevé, serait-il moins vif pour les autres? Qui ne compte au nombre de ses plus heureux momens les heures consacrées à la lecture d'Hérodote? La littérature historique des Hébreux, pour ne point parler de leur poésie, tient en réserve bien plus de surprises et de merveilles ! Depuis que la langue et les monumens de l'Égypte, de l'Assyrie et de la Phénicie nous ont livré une partie de leurs mystères, les études bibliques ont été transformées. Les plus grands esprits, un Esra, un Philon, un Jérôme, un Luther, n'ont pu avoir aucune idée exacte des antiquités hébraïques. Sur les bords du Jourdain comme sur les rives du Nil et de l'Euphrate, des peuples et des civilisations inconnus sont sortis de la poudre des vieux âges, évoqués par la science des philologues et des historiens de notre siècle.

Combien l'histoire de Joseph a plus d'attrait lorsqu'on l'éclaire

des révélations de l'égyptologie! Un commentaire de ce genre a été entrepris par M. George Ebers; toutefois ce savant a montré moins de critique que de zèle. Depuis dix ans d'ailleurs, l'exégèse biblique a nécessairement progressé. Il n'y a plus que les personnes inattentives à ce qui se passe dans la science pour prendre la Bible en bloc, sans égard à l'âge et à la nature des divers documens qui la constituent. Auquel de ces documens appartient la légende de Joseph? On admet aujourd'hui qu'un scribe hébreu a rédigé la *Genèse* et les autres livres du *Pentateuque*, en juxtaposant, souvent à la manière d'une mosaïque, des récits dérivés de deux grandes sources, le livre des origines (1) et un autre document fort étendu, réductible lui-même à deux élémens. Pour qui peut se donner le plaisir d'isoler par l'analyse les principes de cette admirable synthèse, rien n'est plus légitime que de telles distinctions, ordinaires d'ailleurs dans l'historiographie sémitique. Ainsi, pour ne rien dire ici des raisons de pure philologie, le document non homogène procède tout autrement dans le récit que le livre des origines : celui-là raconte beaucoup plus que celui-ci; la légende héroïque et naïve tient plus de place dans le premier, les visées théoriques, l'image idéale du royaume et du culte israélite avec Jérusalem pour centre dominent dans le second. Pour l'écrivain du royaume du nord, l'Éphraïmite, qui a si bien raconté la légende de Joseph, toute l'histoire antémosaïque gravite autour de ce nom lumineux; l'aïeule d'Éphraïm et de Manassé, Rachel, est la femme préférée de Jacob. Selon l'auteur du livre des origines, ç'aurait été Léa, la mère de Juda. L'un célèbre Sichem, la vieille capitale de la tribu de Joseph; l'autre exalte Ébron, l'antique ville de Juda. De Juda et d'Éphraïm, des royaumes ennemis de David et de Jéroboam, ont rayonné deux cycles légendaires dont Abraham et Jacob sont les héros. Au fond, il n'y a rien de plus que la lutte des sanctuaires de Jérusalem et de Beth-El (2). Un moment unis sous le sceptre d'airain de David, les cantons fédérés d'Israël n'attendirent point la mort de Salomon pour sortir d'une monarchie insolente et fastueuse, si contraire aux instincts du Sémite. Dès lors au patriarche en faveur à Jérusalem et dans la maison de David, on opposa un autre patriarche honoré à Beth-El et dans les tribus du nord : Abraham et Jacob personnifièrent ces tendances politiques.

L'histoire de Joseph, rédigée par quelques écrivains éphraïmites d'un talent supérieur à l'art du scribe Enna, n'était qu'une des légendes populaires du royaume d'Israël. On a remarqué que les pro-

(1) Le plus ancien document élohiste du *Pentateuque*.

(2) A. Bernstein, *Ursprung der Sagen von Abraham, Isaak und Jacob*, Berlin 1871, p. 32.

phètes ne font aucune allusion à cette histoire, ce qui serait fort étonnant, s'ils y avaient vu autre chose qu'une fable flatteuse pour la vanité d'Éphraïm. On ne saurait nous demander plus de foi qu'Isaïe n'en a montré sur ce point. A la distance des événemens merveilleux qu'ils racontent, dans un pays si différent, étrangers d'ailleurs à la langue et à la civilisation des bords du Nil, que pouvaient faire les conteurs israélites? Recueillir des traditions, composer un récit d'une édifiante moralité, de tous points agréable à leurs compatriotes. C'est ce qu'ils firent, mais à la manière des écrivains de leur race, en se contentant parfois de juxtaposer sans les fondre des documens qui se contredisent. Nous avons ainsi un double récit de l'événement capital de la vie de Joseph : d'une part, c'est suivant le conseil de Ruben qu'il est jeté dans une citerne, enlevé par des marchands madianites venant de Galaad, emmené en Égypte et vendu à Potiphar, eunuque du pharaon et maître de la prison d'état; d'autre part, c'est selon le conseil de Juda que le fils bien-aimé de Jacob est vendu pour 20 sicles d'argent à des Ismaélites, qui le revendent à un Égyptien, nullement maître de la maison de force, dont la femme essaie de le corrompre. Enfin, d'après une autre version, celle d'Artapanos, conservée dans Eusèbe (1), Joseph devine les desseins de ses frères et se fait lui-même conduire en Égypte par des Arabes du voisinage; mais n'insistons pas sur ces délicats problèmes d'exégèse : mieux vaut relever les traits de mœurs égyptiennes plus ou moins authentiques de cette dramatique légende.

De tout temps, les Égyptiens ont tenu en une singulière estime les services des esclaves sémites. Bien des siècles avant Aristophane, comme l'a écrit M. Chabas, les papyrus de l'âge des Ramsès mentionnent le classique « Syrien. » Ce n'était point seulement d'aromates et de baume qu'étaient chargées les caravanes qui traversaient la Palestine pour se rendre en Égypte; elles importaient aussi, pour les bazars de Memphis ou de Thèbes, des esclaves de choix, des sujets rares et de haut goût, véritables objets de luxe. Dans les rues populeuses des villes, des Syriens et des nègres couraient devant les chars des riches bourgeois vêtus de lin, une canne d'or ou un fouet à la main, guidant eux-mêmes leurs attelages de chevaux. Joseph administra les domaines de Potiphar, son maître, comme le scribe Enna ceux de Qagabou. Ce n'était pas une sinécure que l'administration d'une grande maison chez le peuple le plus paperassier de la terre. Partout où il y a du blé à mesurer, des métaux à peser, des têtes de bétail à compter,

(1) *Præpar. evang.*, IX, 23.

des travaux de construction ou de culture à faire exécuter, on est sûr en Égypte de rencontrer un intendant appuyé sur un bâton ou accroupi, une feuille de papyrus à la main, la tablette de scribe sous le bras.

Le nom de Potiphar ou Pitiphra, « don du soleil, » était vulgaire en ce pays; ce personnage paraît avoir été chargé de la police du palais, et partant des exécutions capitales, ainsi qu'il arrive en Orient. Les conteurs d'Éphraïm, plus familiarisés avec les mœurs de la cour d'Assyrie qu'avec celles de la cour d'Égypte, ont fait des « eunuques » de tous les hauts fonctionnaires qui approchent de la personne royale, du chef des gardes comme du maître échanson et du maître panetier. A l'instar des monarques de Babylone, les rois de Juda et d'Israël avaient aussi des eunuques à leur cour; c'étaient parfois des chambellans, des commandans militaires, qui, comme ceux des bas-reliefs assyriens, se tenaient aux côtés du roi, à cheval ou sur des chars de guerre, aux cérémonies religieuses ou dans les combats; mais ici, en Égypte, hébraïsans et égyptologues reconnaissent que le nom « d'eunuque » ne désigne qu'un grand-officier du palais. Sur une stèle égyptienne du Louvre, on lit des titres équivalens à ceux qui, en hébreu, sont donnés à ces fonctionnaires. Le chef des boulangers y figure à côté du chef des échansons. Bien que les simples particuliers, comme les pharaons, eussent de véritables harems, les monumens ne parlent point d'eunuques. Nous ne pouvons voir, avec M. Ebers, des êtres de cette espèce dans un tombeau de Beni-Ḥassan. Avec le papyrus judiciaire de Turin, si bien étudié par M. Théodule Deveria, et les bas-reliefs du palais de Medinet-Abou, qu'habitait ordinairement Ramsès III, premier roi de la vingtième dynastie, on peut très bien se représenter le arem d'un pharaon : de jeunes filles nues, des fleurs dans les cheveux, agitent des chasse-mouches ou présentent des fruits au roi. Ramsès, l'uræus au front, la poitrine et les bras chargés de bracelets, a de longues sandales asiatiques à pointe relevée; il est assis et paraît d'une taille et d'une beauté surhumaines. Ici, il passe son bras gauche au cou d'une jeune fille, lui caresse le menton, lui présente des fruits; là il pousse les pions sur un échiquier, et la femme au corps svelte et pur qui joue avec lui, debout et sans voile, fait respirer à son seigneur le parfum d'une fleur. Cette scène a fourni à la verve satirique d'un scribe le sujet d'une excellente caricature contenue dans un papyrus du British Museum : le roi y est figuré en lion, les femmes du harem en gazelles; un troupeau d'oies, conduit par des chiens et des chats, désigne clairement les nombreux enfans du pharaon, les eunuques, les précepteurs. Un échiquier, sur une table basse, est entre le lion et la gazelle assis

sur des tabourets; l'un et l'autre a quatre pièces sur l'échiquier et en tient une cinquième dans sa patte.

Que l'épouse de Potiphar ait souvent rencontré Joseph, l'intendant des domaines de son mari, qu'elle ait jeté les yeux sur cet esclave à la taille souple et élancée, beau comme sa mère Rachel, et que, séduite par la grâce morbide du jeune Hébreu, elle lui ait tenu le même langage que la femme d'Anepû à Bataou, rien de plus vraisemblable, de plus conforme à ce que nous a déjà montré le roman des *Deux Frères*. « Repose avec moi! » dit la femme. Joseph bondit, lui aussi, comme une panthère du midi, et s'écrie : « Vois! mon maître ne me demande compte de rien dans la maison, et toutes ses affaires, il les a remises en mes mains; il n'est pas plus grand que moi dans cette maison, et il ne m'a rien défendu, sinon toi, parce que tu es sa femme, et comment puis-je commettre un si grand mal? » il veut fuir, elle le saisit, lui jette ses bras au cou comme a fait la femme du fellah. Joseph s'est échappé, abandonnant sa robe, — cette fameuse robe qui a déjà causé la jalousie de ses frères, l'a fait vendre comme esclave et fait passer pour mort. L'Égyptienne tremble de colère, d'effroi aussi, à la pensée que son mari peut tout apprendre; elle feint d'avoir été victime de la violence de « l'Hébreu, » appelle ses gens, montre les vêtemens de l'esclave; même scène quand Potiphar revient à la maison. L'Égyptien pourtant ne tue pas son esclave : en raison de la nature du crime, il avait légalement le droit de lui imposer le sacrifice sanglant que Bataou s'inflige lui-même sur la rive du fleuve rempli de crocodiles; à tout le moins pouvait-il lui faire donner mille coups de bâton pour adultère (Diod., I, 78); mais les esclaves n'étaient guère traités plus durement en Égypte que chez les Hébreux. Dans les inscriptions des hypogées, les défunts se vantent souvent d'avoir traité les esclaves comme les maîtres; puis, même en Égypte, terre classique de la bastonnade, les exécuteurs seraient morts à la peine, s'il eût fallu bâtonner tous les gens convaincus d'adultère. Il est peu de pays où les femmes soient accusées d'avoir si souvent violé la foi conjugale. Qui n'a lu dans Hérodote (II, 111) la piquante légende de ce pharaon, fils de Sésostris, devenu aveugle pour avoir lancé une javeline contre le Nil? Sa guérison, annoncée par l'oracle, dépendait tout à fait de la rencontre d'une épouse fidèle; il commença naturellement par la sienne, mais n'y vit pas davantage; il ne fut pas plus heureux avec une multitude d'autres. A la fin, il les rassembla toutes dans une ville, hormis celle qui lui avait rendu la vue, et les brûla vives. Ce n'est qu'un conte, mais, rapproché de certain verset relatif à l'adultère dans le *Livre des morts*, il est significatif. Dans le plus ancien livre du monde, le papyrus Prisse,

la femme est appelée « un amas de toute sorte d'iniquités, un sac de toute espèce de ruses et de mensonges: » au papyrus magique Harris (1), la femme est énumérée parmi les animaux qui se nourrissent de chair et s'abreuvent de sang, tigres, léopards, lionnes; on le voit, le *Livre des Proverbes* hébreux et l'*Ecclésiastique* étaient dépassés avant même que de naître.

Il ne faudrait pas croire que les Égyptiennes fussent reléguées dans l'ombre d'un harem comme les femmes turques; elles allaient et venaient par la ville ou aux champs, sans voile, assistaient aux festins et aux concerts avec les hommes; bref, elles étaient presque aussi libres que le sont les femmes des peuples de l'Europe moderne. Associée à la dignité de son mari pendant la vie, l'épouse légitime est assise à ses côtés sur les monumens funéraires. Dès l'ancien empire, la femme a dans la famille et dans la société une sorte de prééminence; elle a le titre de « maîtresse de maison, » transmet à ses enfans les droits qu'elle tient de sa naissance, et, dans certaines généalogies, les fils portent le nom de la mère à l'exclusion de celui du père. Sous la IIe dynastie, le roi Baï-Neterou reconnaît aux femmes le droit de succession au trône; ce ne sont pas seulement les fils, ce sont les filles du pharaon qui règnent sur la haute et la Basse-Égypte, qui jouissent des honneurs des fils du soleil et sont divinisées après leur mort. Tous les fondateurs de dynasties nouvelles, les grands-prêtres d'Ammon, les princes saïtes, n'ont rien de plus à cœur que de s'allier à des princesses royales, car c'était le sang même des dieux qui coulait dans leurs veines. Afin de légitimer la domination de Cambyse, la légende lui donna pour mère une fille d'Apriès.

Toutefois, pour être honorée dans la société, vénérée dans la famille, l'Égyptienne n'en était pas moins femme; la grande liberté que lui laissaient les mœurs l'induisait souvent à pécher, la livrait sans défense, molle à la tentation. Les charmantes peintures des hypogées témoignent de leur goût pour la parure, pour toutes les élégances raffinées qui font de la vie une fête. La femme d'Anepû elle-même, une paysanne, ne passait-elle pas les longues heures de la matinée à se peigner? C'était bien autre chose chez les riches matrones de Thèbes et de Memphis, quand les esclaves entraient dans le gynécée les mains chargées de fines tuniques brodées aux couleurs éclatantes, de boîtes à parfums, d'écrins remplis de colliers et de bracelets, de miroirs de bronze et de précieux coffrets aux hiéroglyphes, nous dirions aux armes de la maîtresse de maison (2).

(1) Voyez la nouvelle traduction que vient d'en donner M. Chabas, après sa publication de 1860, dans ses *Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. II.

(2) Champollion, *Monum.*. t. III, pl. 397; Prisse d'Avennes, *Monumens égyptiens*, pl. 45.

Étendue dans un fauteuil d'ébène incrusté d'ivoire, elle se fait accommoder et habiller par ses femmes : l'une tord ses noirs cheveux en tresses fines et nombreuses, non sans ajouter quelques fausses nattes; une autre couvre ses bras, ses chevilles et sa poitrine d'anneaux, de pierreries et d'amulettes; elle essaie quelques bagues d'or à chatons gravés, choisit les pendans d'oreilles qu'elle portera dans la journée, et, tandis qu'on ouvre les étuis à collyre, qu'on délaie dans les cuillers de toilette les divers ingrédiens employés à teindre les ongles, les sourcils et les cils, elle écoute vaguement, caressée par le souffle des chasse-mouches, une douce musique de luths, de harpes et de flûtes.

La rapide élévation de Joseph sous un roi de sa race, sous un hyksos, sa science merveilleuse d'interprète des songes, les honneurs dont jouit à la cour et dans la « terre entière » le fils aimé de Jacob, tout cela est bien imaginé et, comme on dit, dans la couleur du sujet. Ces hyksos, si maltraités par Manéthon, ont enfin obtenu, eux aussi, une sorte de réhabilitation tardive. Les historiens pour qui les annales de l'humanité ne sont qu'un thème à déclamations sentimentales auront désormais à oublier dix bonnes pages de leur répertoire. Knobel avait déjà noté, en son célèbre commentaire sur la *Genèse*, que le scribe égyptien devait avoir exagéré la rudesse et la brutalité des envahisseurs; Mariette et Brugsch n'y contredisent point. Pour barbares, ils l'étaient, ces durs conquérans dans lesquels M. Brugsch voit des « cheiks d'Arabes pasteurs, » *hak-sasu*. Ce n'est pas une raison pour les accuser sans preuves d'avoir détruit, brûlé, ravagé les monumens indigènes; ils ont laissé tomber en ruines les temples des dieux étrangers, ils ne les ont pas renversés. Les pharaons vainqueurs ont au contraire martelé les cartouches, brisé les statues, anéanti les édifices des hyksos. L'époque assignée par les traditions d'Éphraïm à la venue de Joseph et de sa famille sur les bords du Nil tombe au temps du roi pasteur Noub, vers 1750 avant notre ère. Le roi Apopi, sous lequel il aurait administré l'Égypte, est sans doute peu antérieur au grand roi Amosis, le pharaon victorieux de la XVIIIe dynastie. Or il est remarquable que les hyksos Noub et Apopi portent sur les monumens des noms et des titres égyptiens. Comme les barbares qui envahirent l'empire romain, comme les rois mérovingiens et carolingiens, les princes sémites s'étaient peu à peu laissé pénétrer par la vieille civilisation des vaincus; à leur cour d'Avaris, ils avaient certainement des savans, des lettrés, des artistes égyptiens. Ainsi Charlemagne s'entourait dans son palais d'Aix-la-Chapelle de clercs venus d'Irlande et d'Italie.

Les devins et les interprètes de songes comme Joseph faisaient infailliblement fortune en un pays où la plus haute science, je n'ose

dire la seule, était la magie. Le roi hyksos consulte les sages et les hiérogrammates sur ses rêves, ainsi que le pharaon du conte des *Deux Frères* sur la boucle de cheveux ravie par le Nil à la femme de Bataou. Un devin devait tout savoir, il devait aussi tout pouvoir. On accordait à ses invocations et incantations la vertu de rendre la santé aux malades, c'est-à-dire de chasser les démons. Une stèle provenant de Thèbes, conservée à la Bibliothèque nationale, traduite et commentée par M. Birch et par M. de Rougé, raconte une curieuse histoire d'exorcisme. Un prince asiatique de Bachtan, dont Ramsès XII avait épousé la fille vers le milieu du XIIe siècle, implore du pharaon un devin d'Égypte pour guérir la jeune sœur de la reine. Le pharaon était occupé à chanter dans un temple les louanges de son père Amoun-Ra, quand on lui annonça l'envoyé asiatique. « Je viens vers toi, roi suprême, ô mon seigneur! pour Bint-Reschit, la jeune sœur de la reine Neferou-Ra. Un mal a pénétré en elle; que ta majesté veuille envoyer un homme connaissant la science pour l'examiner. » Le roi dit alors : « Qu'on fasse venir le collége des hiérogrammates, les docteurs des mystères. » L'un d'eux partit pour Bachtan; il trouva Bint-Reschit possédée d'un esprit, mais il se reconnut impuissant à l'expulser. Au bout de onze ans, nouvelle ambassade du prince de Mésopotamie; c'est un dieu qui cette fois est demandé pour combattre l'esprit. Ramsès se présenta devant le dieu Chons : « Mon bon seigneur, je reviens pour t'implorer en faveur de la fille du prince de Bachtan. » Le dieu à tête d'épervier, coiffé du disque lunaire, partit dans son grand naos, escorté d'hommes de guerre à cheval. Le voyage dura un an et cinq mois. « Voici que le dieu vint à la demeure de Bint-Reschit, dit la stèle; lui ayant communiqué sa vertu, elle fut soulagée à l'instant. L'esprit qui demeurait en elle dit en présence de Chons : « Sois le bienvenu, grand dieu qui expulses les rebelles... Je suis ton esclave... Je m'en retournerai vers les lieux d'où je suis venu... Que ta majesté veuille ordonner qu'une fête soit célébrée en mon honneur par le prince de Bachtan. » Le dieu Chons daigna dire à son prophète : « Il faut que le prince de Bachtan apporte une riche offrande à cet esprit. » Des présens furent offerts à l'esprit par le père de la princesse, après quoi l'esprit s'en alla paisiblement où il voulut; mais le roi se dit bientôt tout bas : « Il faudrait que ce dieu Chons pût rester à Bachtan; je ne le laisserai point retourner en Égypte. » Le dieu était depuis trois ans et neuf mois en Mésopotamie lorsque le prince, reposant sur son lit, eut un songe : il vit Chons quitter son naos, et, sous la forme d'un épervier d'or, prendre son vol vers l'Égypte. A son réveil, il fut pris d'un mal subit; il dit alors au prêtre de Chons : « Le dieu veut nous quitter, retourner en Égypte;

faites partir son char. » Le dieu, comblé de présens, rentra heureusement à Thèbes dans la trente-troisième année de Ramsès XII. La domination de son grand ancêtre Sésostris sur la terre entière avait aussi été annoncée dans un rêve par le dieu Ptah. Sans parler du songe fameux de Sethon, prêtre de Ptah, si bien raconté par Hérodote (II, 141), on lit encore dans une inscription hiéroglyphique de Karnak, où sont relatés les exploits de Menephtah Ier contre les envahisseurs venus de la Méditerranée, que ce pharaon aperçut en songe comme une statue de Ptah : elle se dressa devant lui et l'empêcha d'avancer, de marcher avec ses armées (1). De même, dans la *stèle du songe*, découverte parmi les ruines de Napata, l'ancienne capitale du royaume éthiopien, et qui a fourni à M. Maspero le sujet d'un curieux mémoire, le pharaon Nouat Maïamoun, l'année de son élévation au trône d'Égypte et d'Éthiopie, voit en songe la nuit deux serpens, l'un à sa gauche, l'autre à sa droite. Il s'éveille et ne les trouve pas. « Qu'on m'explique cela sur-le-champ, » fait-il, comme le roi hyksos de la légende de Joseph. On lui répondit : « Tu possèdes le pays du midi, soumets le pays du nord; que les diadèmes des deux régions brillent sur ta tête, afin que tu aies tout le pays dans sa longueur et dans sa largeur. »

N'est-ce pas ainsi que Joseph interprète les songes du maître échanson et du maître panetier, emprisonnés avec lui dans la tour, puis ceux du pharaon? Les sept jeunes vaches qui sortent du Nil et paissent dans les marécages ont été rapprochées par M. Ebers des sept Hathors, figurées sous la forme de vaches en un chapitre du *Livre des morts*. Ces déesses assistent à la naissance de la femme de Bataou ainsi qu'à celle du prince prédestiné; comme les parques et les fées, elles prédisent ce qui sera dans l'avenir. Aussi bien les songes de Joseph semblent appartenir à un cycle de la littérature d'Israël. Les dieux visitent en rêve Jacob et Laban. Le songe dans lequel il semble à Joseph que le soleil, la lune et onze étoiles se prosternent devant lui est une fiction astronomique née de la connaissance du zodiaque asiatique : Joseph est la douzième étoile; les choses du ciel et de la terre obéissent à celui qui devait être « le sauveur du monde. » Une version de la légende conservée dans Justin (36, 2) présente surtout Joseph comme savant dans les « arts magiques; » il fait de lui le fondateur de l'oniromantie.

Quand l'esclave hébreu de Potiphar sortit de la tour pour paraître devant le pharaon, on le fit quitter la schenti, sorte de pagne bridée sur les hanches que portaient les gens de cette condition, on le rasa et on lui mit de blancs vêtemens de lin. Après la cérémonie

(1) Chabas, *Études sur l'antiquité historique*, p. 214, 2e édit. Paris 1873.

de l'investiture du collier d'or, scène souvent figurée sur les monumens, Joseph devint comme un des *samerou* qui étaient les yeux, les oreilles, la bouche des pharaons. Il monta sur le second char royal, et l'on criait devant lui : *Abrek!* « tête basse! » Il avait reçu le nom égyptien de Tsephnt-p-ankh, « abondance de la vie : » nous donnons d'abord l'interprétation de M. Chabas; M. Brugsch lit Zaphnat-paneach, « le gouverneur du district de la ville de la vie, » pays situé près de Tanis, où Joseph et les Beni-Israël habitèrent; M. Mariette enfin traduit : « l'approvisionneur du monde. » Le fils de Jacob épouse la fille d'un prêtre d'On du nord, ou Héliopolis, appelé aussi Potiphar : la jeune fille a nom Asnath, c'est-à-dire, suivant M. Chabas, « le siége de Neith, » la grande déesse de Saïs. Que Joseph ait rendu son seigneur et maître propriétaire de toutes les terres d'Égypte, c'est un conte merveilleux qui n'a pu éclore que dans l'imagination d'un Éphraïmite. Artapanos prétendait même qu'avant Joseph le sol de la vallée du Nil n'avait jamais été partagé, que d'immenses domaines étaient en friche, que les plus faibles subissaient la violence des plus forts : les Égyptiens lui auraient surtout été reconnaissans d'avoir inventé les « mesures » et les bornes indiquant la limite des champs. Est-il besoin de rappeler que les Égyptiens de toutes les époques connues étaient propriétaires de leurs biens et payaient les impôts en nature (la monnaie étant inconnue), perçus par des scribes escortés de recors armés du classique bâton? « Ne t'es-tu pas retracé la condition du cultivateur? écrit Amenemapt à Pentaour. Le scribe de la douane est sur le quai à recueillir la dîme des moissons; les gardiens des ports avec leurs bâtons, les nègres avec leurs lattes de palmier crient : « Çà, des grains! » S'il n'y en a pas, ils le jettent à terre tout de son long; lié, traîné au canal, il y est plongé la tête la première. Tandis que sa femme est enchaînée devant lui et que ses enfans sont garrottés, ses voisins les abandonnent et se sauvent pour veiller à leurs récoltes. » D'ailleurs, et quoique l'Égypte ait toujours été le grenier de l'Asie occidentale, si bien que tel pharaon témoigne d'avoir envoyé des grains aux Chananéens (1), les famines y étaient fréquentes : l'abondance ou la disette dépendait de la hauteur des eaux du Nil pendant les mois de la crue. Aussi les fonctionnaires égyptiens se vantent-ils souvent dans leurs épitaphes d'avoir prévenu les famines ou du moins secouru les victimes du fléau. Nous citerons seulement en ce genre une bien curieuse inscription funéraire de El-Kab traduite par M. Brugsch; on y fait mention d'une famine qui arriva précisément vers l'époque où la légende place Jo-

(1) Chabas, *Etudes sur l'antiquité historique*, p. 194 et 213.

seph, vers la fin de la XVIIe dynastie. Baba, le maître du tombeau, fut peut-être le père d'Ahmès, chef des nautoniers, contemporain d'Amosis et de ses successeurs jusqu'à Thoutmès III. Voici le texte gravé sur la muraille : « J'ai été d'un cœur doux, sans colère, les dieux m'ont accordé la prospérité sur la terre, mes concitoyens m'ont souhaité la santé et la vie dans la ville de Kab. J'ai appliqué la punition aux malfaiteurs. Des enfans étaient à moi, dans ma ville, pendant mes jours, car j'ai procréé, grands et petits, cinquante-deux enfans. Il y avait autant de lits, autant de chaises, autant de tables pour eux, le nombre du blé et du froment était de 120 boisseaux, le lait était tiré de 3 vaches, de 52 chèvres et de 8 ânesses; le parfum consommé a été d'un *hin* et l'huile de deux bouteilles. Si quelqu'un s'oppose, en prétendant que c'est une plaisanterie ce que je dis, j'invoque le dieu Mont pour témoigner que j'ai dit la vérité. J'ai préparé tout cela dans ma maison. J'ai donné du lait caillé dans des cruches et de la bière dans la cave en plus de *hin* que suffisans. J'ai ramassé du blé, aimant le bon dieu, j'ai été attentif à l'époque de la semaille. Étant une famine survenue pendant beaucoup d'années, j'ai donné du blé à la ville pendant chaque famine. »

III.

Le conte du *Prince prédestiné*, découvert récemment sur un papyrus hiératique du British Museum et traduit par M. Goodwin, est de la même époque que le conte des *Deux Frères :* c'est encore une œuvre de la XIXe dynastie. Le scribe qui l'a rédigé, quinze siècles avant notre ère, est inconnu. D'ailleurs, autant qu'il est permis d'en juger par le fragment venu jusqu'à nous, ce conte fantastique n'a presque rien de littéraire dans la forme. Le style est celui d'un livre de la première enfance. Les petits Égyptiens apprenaient sans doute de la bouche de leurs nourrices et de leurs berceuses les merveilleuses aventures du *Prince prédestiné*. Qu'on songe à *Riquet à la Houppe* ou à *la Belle au bois dormant*. Les sept fées ne manquent même point au berceau de notre prince. La scène se passe tantôt en Égypte, tantôt en Mésopotamie, où nous a déjà transportés la stèle dite de Bachtan, à la suite du dieu thébain à tête d'épervier. Grâce à la politique constante des pharaons, qui depuis l'expulsion des hyksos fut de soumettre les peuples de la Syrie et de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, les guerres séculaires des Thoutmès et des Ramsès tournèrent l'imagination populaire vers ces lointaines contrées d'où l'on rapportait de l'or, de l'argent, du lapis-lazuli, du cuivre, des bois précieux et odoriférans. Du XVIIe au XIVe siècle avant notre ère, les roitelets de Chaldée et d'Assyrie qui

se disputaient l'empire de la Mésopotamie, les princes de Babylone et de Ninive, payèrent tribut et rendirent hommage aux pharaons. Ramsès XII lui-même, alors que la décadence de l'Égypte était irrévocable, quand l'empire du monde va passer pour des siècles au grand empire d'Assyrie, visite encore en suzerain les rives de l'Euphrate et épouse la fille d'un chef asiatique. On serait tenté de croire que l'histoire de ce pharaon est faite tout exprès pour servir de commentaire à un conte d'enfant. Voici l'analyse de ce naïf récit :

Il y avait une fois un roi qui n'avait point de fils. Il pria les dieux, et ils l'écoutèrent : la reine accoucha et mit au monde un enfant mâle. Quand les sept Hathors arrivèrent pour saluer sa naissance, elles prédirent qu'il périrait par un crocodile, par un serpent ou par un chien. Les gens qui étaient autour de l'enfant ouïrent cela, et ils allèrent raconter ces choses au roi. Sa majesté fut très affligée. Par son ordre, l'enfant fut enfermé dans une maison des champs, pourvue d'officiers du roi et de toute sorte de bonnes choses. Quand il fut devenu grand, l'enfant monta sur la terrasse de la maison, et il vit un chien qui suivait un homme allant son chemin. Il dit à son intendant : « Qu'est-ce là? » L'intendant répondit : « C'est un chien. » L'enfant lui dit : « Qu'on m'en donne un! » L'intendant alla et répéta ces choses au roi. Sa majesté dit : « Amenez-lui un chien qui coure devant lui. » On obéit. Quelque temps après, l'enfant étant devenu comme un prince dans tous ses membres, il envoya dire à son père : « Pourquoi resté-je seul enfermé? je suis prédestiné... Que les dieux fassent à leur volonté. » On le munit de toute sorte d'armes pour le préserver. « Va maintenant où tu veux, » lui dit sa majesté. Il alla, et le chien avec lui. Il alla dans les contrées où il voulut, il arriva au pays du prince de Mésopotamie.

Le prince de Mésopotamie n'avait qu'une fille unique; il l'avait mise dans une tour dont la fenêtre était élevée de beaucoup de coudées au-dessus du sol. Des messagers allèrent dire au nom du prince à tous les fils de princes du pays de Syrie : « Qui atteindra la fenêtre où est ma fille, il l'épousera. » Quelque temps après, le fils du roi d'Égypte arriva; il fut reçu, on le baigna, on lui donna du fourrage pour son cheval et toute sorte de bonnes choses pour lui. En conversant, on lui dit : « D'où viens-tu, bon jeune homme? » Il répondit : « Je suis le fils d'un des chevaliers du pays d'Égypte; ma mère est morte, et mon père a pris une autre femme, une belle-mère; elle me hait, et je fuis de devant elle. » Il se tut; on l'embrassa. Il dit aux jeunes princes de Mésopotamie : « Que dois-je faire? » Ils lui parlèrent de la fille du roi et de la fenêtre de la tour. Quelque temps après il leur dit : « Or çà, moi aussi, j'y mon-

terai comme l'oiseau. » Quand les princes s'efforçaient chaque jour d'escalader la fenêtre, le jeune homme les regardait de loin. La servante de la fille du prince de Mésopotamie était sur la tour. Il grimpa enfin avec les autres princes et atteignit la fenêtre de la princesse. Elle le baisa, l'embrassa dans tous ses membres. Quelques-uns vinrent pour féliciter le père. « Un homme, lui annonça-t-on, a escaladé la fenêtre de ta fille. — De quel prince est-il fils? — C'est le fils d'un chevalier qui s'est enfui du pays d'Égypte, loin d'une belle-mère. » Le prince de Mésopotamie fut excessivement en colère. « Comment donnerais-je ma fille à un fugitif égyptien? s'écria-t-il. Qu'il s'en retourne! » On alla dire au jeune homme : « Retourne là d'où tu es venu ! » Mais la jeune fille s'attacha à lui de toutes ses forces et fit un serment, disant : « Par le nom du soleil, Horus, si on me l'arrache, je ne mangerai ni ne boirai de ma vie. » Elle fut sur le point de mourir. Un messager vint répéter à son père tout ce qu'elle avait dit; le prince envoya des émissaires pour faire périr le jeune homme. La jeune fille dit : « Par le soleil, s'il meurt, je mourrai sur l'heure. » On vint dire ces choses au père. Le prince de Mésopotamie fit alors venir le jeune homme, il l'embrassa et le baisa dans tous ses membres; il l'appela son fils et lui donna sa fille avec un beau domaine.

Quelque temps après, le jeune homme dit à sa femme : « Je suis prédestiné à périr par un crocodile, par un serpent ou par un chien. — Prenez des précautions, lui dit-elle. — Pour cela, répliqua-t-il, je ne veux pas qu'on abatte mon chien. — Puis il alla dans le pays d'Égypte pour prendre des oiseaux. Un crocodile sacré se trouva dans le village, à la porte de sa maison; mais un géant était aussi là qui ne le laissa pas sortir. Quelque temps après, le jeune homme faisait un heureux jour en sa maison; la nuit venue, il se coucha sur sa natte, et le sommeil dompta ses membres. Un serpent sortit d'un trou pour mordre le prince : sa femme était près de lui, éveillée. Les serviteurs présentèrent une liqueur enivrante au serpent, il en but, et tomba insensible. La princesse le tua et le jeta dans son bain. Alors on réveilla le prince, et il apprit ce qui était arrivé. « Vois, lui dit-elle, ton dieu t'a gardé d'un de tes sorts. » Il se mit à faire un sacrifice au dieu, à l'adorer et à l'exalter chaque jour. Il sortit bientôt pour se promener, à quelque distance de la maison, suivi de son chien. Le chien ayant saisi la tête de quelque animal, il accourut, approcha de la mer. Le chien se tenait près du crocodile. Il le conduisit où était le géant... Le crocodile dit au prince : « Je suis ta destinée, je suis venu après toi... »

Le fragment s'arrête ici. On n'échappe point à sa destinée. De quelle mort périt l'infortuné prince? Il avait été préservé de la mor-

sure du serpent, il fuira aussi, sans nul doute, les embûches du crocodile; il périra donc par son chien, ce bon et fidèle animal qui l'avait amusé aux jours de son enfance, qui l'a suivi en Mésopotamie, et dont il n'a jamais voulu se séparer. Ainsi s'accomplira la prédiction des sept Hathors.

L'*Épisode du Jardin des fleurs*, tel est le titre donné par M. Chabas à un fragment d'une autre œuvre littéraire contemporaine des Ramsès. C'est sur un des papyrus du musée de Turin, publiés par MM. Pleyte et Rossi, que le savant et infatigable interprète des textes hiéroglyphiques et hiératiques de l'Égypte a découvert ce troisième petit poème en prose. Notre analyse reposera tout entière sur la traduction de M. Chabas. Toutefois la différence est grande entre les écrits précédens et celui-ci : la mythologie comparée n'a plus rien à revendiquer dans le domaine où nous entrons; ce n'est ni d'une légende, ni d'un conte, ni d'une fable, ni d'un proverbe, qu'il s'agit, c'est d'un roman de mœurs nationales. Le héros, un prince allié à la famille royale, un *haouti* ou général d'armée, était peut-être un de ces rudes chefs de guerre revenus à Thèbes ou à Memphis enrichis du butin de Coush et du pillage des cités asiatiques. Les longues caravanes chargées de poudre d'or, de plumes d'autruche, de dents d'éléphant, d'armes rares et de vases précieux, étaient pour ces victorieux l'origine de rapides fortunes, d'une opulence fastueuse et magnifique. Il paraît bien que quelques-uns s'oubliaient, comme notre prince, à la poursuite des illusions d'amour et des molles rêveries voluptueuses. Il y avait certainement en Égypte, comme au pays de Chanaan, des femmes voilées assises aux carrefours des chemins; mais ce qui convenait à un homme simple, à un patriarche hébreu, à Juda, lequel donnait un chevreau de son troupeau et laissait en gage son sceau et son bâton, eût paru trop agreste à un Égyptien de mœurs plus raffinées. Ce n'est pas que plus tard on n'ait rencontré dans les villes d'Israël comme dans celles de la vallée du Nil des charmeuses redoutables, aux grands yeux sombres et doux, des filles aux lèvres rouges de désir, attirantes et perfides comme les eaux profondes : « Étant à la fenêtre de ma maison, je regardais à travers mes jalousies, et je vis parmi les inconsidérés, je remarquai entre les fils un jeune homme sans raison. Il passait dans la rue près de l'angle où elle se tenait, et il prenait le chemin de sa demeure : c'était au crépuscule, au déclin du jour, quand la nuit est noire. Et voici, une femme vint au-devant de lui, parée comme une courtisane, le cœur décidé; elle était bruyante et sans frein; ses pieds ne se tenaient point dans sa maison; tantôt dans la rue, tantôt sur les places, elle était aux aguets à chaque coin. Et elle le saisit et le baisa, et d'un air effronté lui dit : « Je

devais un sacrifice d'action de grâces, aujourd'hui j'ai acquitté mon vœu. C'est pourquoi je suis sortie au-devant de toi, et je t'ai trouvé. Sur mon lit j'ai étendu des couvertures, des tapis diaprés de lin d'Égypte; j'ai répandu sur ma couche la myrrhe, l'aloès et le cinnamome. Viens, enivrons-nous d'amour jusqu'au matin, rassasions-nous de caresses, car le mari n'est pas au logis, il voyage au loin; il a pris avec lui la bourse contenant l'argent; il revient à la maison au jour de la pleine lune. » (*Proverbes de Salomon*, VII, 6 sqq.) De cette page magnifique d'un La Bruyère hébreu, il convient de rapprocher une des maximes égyptiennes du scribe Ani, la huitième, si bien traduite par M. Chabas : « Garde-toi de la femme du dehors, inconnue dans sa ville; ne la fréquente pas : elle est semblable à toutes ses pareilles; n'aie point de commerce avec elle, c'est une eau profonde, et les détours en sont inconnus. Une femme dont le mari est éloigné te remet des écrits, t'appelle chaque jour; si elle n'a pas de témoins, elle se tient debout, jetant son filet, et cela peut devenir un crime digne de mort quand le bruit s'en répand, même lorsqu'elle n'a pas accompli son dessein en réalité. L'homme commet toute sorte de crimes pour cela seul. »

Je ne sais si le héros de l'*Épisode du Jardin des fleurs* a commis des crimes, ce n'est guère probable; mais ce fut, à n'en point douter, une ou plusieurs de ces almées qui le tinrent douze longs mois sous le charme. Aussi bien peut-être se montra-t-il avisé en préférant au mirage lointain des campagnes élyséennes d'outre-tombe un aussi beau paradis terrestre que celui-ci : « Elle me conduisit ma main dans sa main. Nous allâmes dans son jardin pour causer. Elle m'y fit goûter d'un miel excellent. Ses joncs étaient verdoyans, ses arbrisseaux couverts de fleurs; il y avait des groseilles et des cerises plus rouges que le rubis; ses perséas en maturité ressemblaient à du bronze. » C'est sous ces frais ombrages, peuplés de songes voluptueux, que l'attire une messagère d'amour. « Viens! lui avait-elle dit en le rencontrant, viens demeurer un jour dans la chambre d'une de mes jeunes filles. » Arrivée devant quelque villa peinte, elle dit à une almée en lui montrant le prince : « Les nobles hommes sont joyeux, ravis à ta vue; laisse-les venir à ta demeure portant leurs précieux joyaux. Écoute! ils viennent avec leurs richesses; ils apportent de la bière pour toutes tes compagnes, toute espèce de pains pour les repas, des gâteaux frais de la veille et du jour, et tous les excellens fruits des parties joyeuses. Viens! fais un jour de bonheur. » Trois jours durant, le prince et l'almée reposent sous les fleurs; la bière coule à flots dans les coupes d'or, et l'Égyptienne reproduit au naturel, avec une naïve vérité, les scènes d'ivresse qu'on voit aux peintures des hypo-

gées. Alors la messagère d'amour, s'adressant au prince : « Fais-lui présent d'un collier de lapis avec des lis et des tulipes; apporte les fleurs de l'allégresse, des liqueurs, des parfums. Qu'il y en ait pour toutes les compagnes ! Fais un jour de bonheur ! » Le prince écarte le feuillage et sort enfin de son lit de verdure. Son amie porte à sa bouche une figue de sycomore; un esclave occupé au jardinage lui vient murmurer à l'oreille : « Attention ! c'est le frère de la régente; tu es donc comparable à l'auguste princesse ! S'il n'y a pas de serviteurs, moi, je serai le domestique qui servira celui que tu as captivé. » Elle se fait porter dans un pavillon et remplit encore de vin de palmier la coupe du prince. « Elle ne m'offrit pas, dit-il, un fade breuvage à boire; ce ne fut pas de l'eau qu'on puise à la rivière que j'emplis mes entrailles. Par ma vie! ô ma bien-aimée, attire-moi près de toi. La figue de sycomore que ta bouche a goûtée, laisse-la-moi manger. »

Il vécut ainsi douze mois, heureux et content d'être, parmi les femmes, les fleurs et les oiseaux, sans songer à dénouer les bras souples et nerveux de l'almée suspendus à son cou : c'était là un collier qui valait bien peut-être le collier d'or de la vaillance qu'il portait sans doute. Mais il n'est point de félicité durable; le bonheur même importune à la longue, et la joie finit par peser au cœur des voluptueux. Le prince se serait aperçu qu'on le trompait, et de dépit il aurait chargé le dieu Toum du soin de le venger. Il est regrettable que notre fragment s'arrête ici. Le chef militaire n'a pu se croire aimé comme un berger par sa bergère! D'où peut bien venir son courroux? Si ce n'est qu'un prétexte pour redevenir libre, à la bonne heure! En amour comme en toute chose, un grain de scepticisme au moins est nécessaire. Le seul moyen de n'être pas dupe, c'est de ne se livrer jamais, de conserver le droit de sourire, d'écouter la musique des paroles sans trop prendre garde à leur sens; mais la philosophie d'Horace ne paraît pas avoir été celle des Égyptiens de l'époque pharaonique.

Un autre roman du même genre, recueilli sur les papyrus hiératiques du musée de Boulaq, est venu jusqu'à nous en trop mauvais état pour qu'on en puisse suivre les péripéties. Les dix-sept débris de papyrus, sans liaison apparente, qui les constituent ont du moins permis à M. Chabas d'en découvrir la nature. C'est grâce à l'obligeance de ce savant, qui a bien voulu nous communiquer un essai de traduction inédite, que nous pouvons voir qu'il s'agit de « filet jeté, » comme dans la huitième maxime du scribe Ani, et d'Égyptien emmené par quelque messagère d'amour, ainsi que dans le roman précédent. L'homme suit la charmeuse et vit au milieu de gens couronnés de fleurs, étendus sur des lits. Entre autres détails

que la mutilation du texte empêche d'entendre, tels que vêtemens emportés, comme dans l'histoire de Joseph peut-être, sermens, etc., on relève l'expression déjà toute romantique de « bonheur irréalisable. » De nombreux dialogues étaient remplis de plaintes, d'aveux, de ressouvenirs amers ou joyeux du passé, le tout mêlé d'histoire de vols et de gens roués de coups, la terre classique de la bastonnade ayant aussi été celle des voleurs. « C'était certainement, écrit M. Chabas, le roman le plus accidenté de tous ceux que l'on connaît parmi les débris de l'antique littérature égyptienne. »

Il reste à parler d'une cinquième et dernière œuvre d'imagination, d'un monument littéraire à tous égards considérable, et dont l'importance égale presque celle du conte des *Deux Frères*. Le *Roman de Setna* est encore un roman de mœurs nationales. Transcrit au IIe ou au IIIe siècle avant notre ère, ce papyrus démotique, aujourd'hui au musée de Boulaq, fut trouvé à Thèbes avec quelques autres manuscrits, dans une boîte en bois retirée du tombeau d'un moine copte : c'était évidemment la petite bibliothèque de cet Égyptien. Bien que séparé par un millier d'années du conte des *Deux Frères*, le langage et les habitudes du style se retrouvent presque les mêmes dans le *Roman de Setna*. M. Brugsch, qui n'a pas de rival dans la science des textes démotiques, témoigne que la grammaire n'a pas subi les moindres changemens. Nous suivrons l'interprétation magistrale qu'il a donnée de cette œuvre. On ignore le nom de l'auteur. Selon l'habitude des scribes égyptiens, le titre du livre est à la fin, comme l'*explicit* de nos manuscrits du moyen âge : « Ceci est la fin du manuscrit qui traite du roman de Setna-Chamus, et de Ptahneferka et d'Ahura sa femme et de Merhu son fils; on a écrit ceci l'an 35, le... jour du mois de tybi. » C'est de l'an 35 de quelque Ptolémée qu'il s'agit. Ces noms ne sont pas inconnus : Setna-Chamus est par deux fois appelé « le fils du roi Usermât. » Or Usermât est l'abrégé du nom officiel de Ramsès II, le Sésostris des Grecs, dans les listes royales; le prince Chamus était un des fils de ce pharaon : les monumens, surtout ceux de Memphis, font souvent mention de lui. Ptahneferka et Ahura, frère et sœur mariés ensemble, sont les enfans d'un vieux roi Mernebptah. La scène du roman est tantôt à Memphis, capitale de la Basse-Égypte, tantôt à Coptos dans la Haute-Égypte. Tous ces personnages sont des morts, des momies véritables, qui, au fond de leurs hypogées, se racontent ce qu'ils ont fait lorsqu'ils étaient sur la terre. Toutefois, en dépit de leurs bandelettes et des lourds couvercles de granit et de basalte des sarcophages, ces défunts quittent volontiers leurs tombeaux pour se mêler à la société des vivans. Je ne connais point de livre plus essentiellement égyptien. Quoique l'un des morts joue à l'autre des

tours assez comiques et triche même au jeu, on se sent à la longue pénétré de je ne sais quelle odeur de sépulcre et d'embaumement. L'Égypte hiératique et superstitieuse des basses époques, obsédée d'hallucinations mystiques et de rêves terribles, l'Égypte affaiblie et comme minée par la fièvre des spéculations surnaturelles, des pratiques théurgiques et des opérations magiques, revit tout entière dans ces fragmens de papyrus. Ce n'est plus l'Égypte de l'ancien empire, heureuse et souriante sous son ciel bleu, couverte d'épis mûrs et de villes populeuses : c'est Kemi, « le noir pays, » au sens où l'aurait entendu l'esprit subtil et faux d'un Jamblique, la terre des morts et des épouvantemens. Cette fantaisie funéraire est d'un bien autre effet sur des âmes modernes, nourries de Shakspeare, que le conte des *Deux Frères*. L'inaltérable douceur de ces Égyptiens est la chose du monde la plus poignante : ils passent comme dans un rêve, silencieux et sourians d'un étrange sourire, l'œil rempli de clartés mystérieuses.

Les deux premières pages du papyrus n'ont pas été retrouvées. Ahura, sœur et épouse de Ptahneferka, raconte au prince Setna l'histoire de son mariage et des événemens qui l'ont suivi.

L'heure vint de commencer les réjouissances devant le roi. Voici qu'on alla me chercher. J'étais très parée. Le roi ne me dit-il pas : « Ahura, ce n'est pas toi qui les a envoyés près de moi pour dire : Je voudrais me marier avec le fils d'un grand personnage? » Je lui dis : « Je voudrais me marier avec le fils d'un chef de troupes. Il voudrait se marier avec la fille d'un autre chef de troupes, comme c'est l'usage dans notre famille depuis longtemps. » Je ris. Le roi rit. Alors le roi ordonna au majordome : « Que l'on conduise Ahura à la maison de Ptahneferka pendant la nuit et qu'on y apporte toute espèce de bonnes choses. » On fit mon mariage dans la maison de Ptahneferka; on m'apporta des cadeaux en argent, en or et en habits de byssus. Ptahneferka fit un heureux jour avec moi. Le temps de mon accouchement arriva, et je mis au monde ce fils qui est devant toi et qu'on nomma du nom de Merhu. On le fit inscrire dans le registre de la maison des hiérogrammates. Ptahneferka, mon frère, restait sur la terre; étant allé à la nécropole de Memphis, il lut les écritures qui sont dans les tombeaux des rois et les stèles en caractères hiéroglyphiques, car il était très savant; il allait au temple faire sa prière, et lisait les inscriptions des chapelles des dieux lorsqu'il rencontra un prêtre. Le prêtre rit. « Pourquoi te ris-tu de moi? » lui demanda Ptahneferka. « Si tu désires lire un écrit, fit le prêtre, viens avec moi. Je te conduirai à l'endroit où se trouve le livre que le dieu Thoth a écrit de sa main. Deux pages de l'écrit, si tu les récites, tu pourras charmer le ciel, la terre, l'abîme, les montagnes,

les mers. Tu connaîtras ce qui se rapporte aux oiseaux du ciel et aux reptiles, et tout ce qu'on en dit. Tu verras les poissons de l'eau, et la force divine les fera monter à la surface. Si tu récites la seconde page, il arrivera que, si tu es dans l'Amenti, tu pourras reprendre la forme que tu avais sur la terre. Tu verras le dieu Râ (le soleil) qui s'élève au ciel, et le cycle de ses neuf dieux, et la lune dans sa forme à son lever. — Ce que tu me demanderas, je te le donnerai; envoie-moi à l'endroit où se trouve le livre. » Le prêtre répondit : « Je le ferai à la condition que tu me donnes cent pièces d'argent pour mon ensevelissement. » Ptahneferka appela un jeune serviteur, il fit donner les cent pièces d'argent. Alors le prêtre dit à Ptahneferka : « Le livre se trouve au milieu du fleuve de Coptos, dans une caisse de fer; dans la caisse de fer est une caisse d'airain, dans la caisse d'airain une caisse de bronze, dans la caisse de bronze une caisse d'ivoire et d'ébène, dans la caisse d'ivoire et d'ébène une caisse d'argent, dans la caisse d'argent une caisse d'or, et le livre est dans celle-ci. Dans la caisse où est le livre, il y a un serpent, un scorpion et toute espèce de reptiles. » Ptahneferka sortit du temple. « Que je retienne, pensa-t-il, toutes les paroles qu'il a dites. J'irai à Coptos, j'apporterai ce livre. »

Ptahneferka n'écouta aucune parole, et devant le roi répéta tout ce que lui avait dit le prêtre : « Que désires-tu? » demanda le roi. « Qu'on me donne une barque royale avec tout son équipage; qu'on me permette de conduire Ahura et Merhu, son jeune enfant, vers le sud avec moi. Je rapporterai ce livre; je ne m'arrêterai pas. » Nous montâmes au port sur la barque, nous naviguâmes, nous arrivâmes à Coptos. Voici que les prêtres de la déesse Isis de Coptos et le grand-prêtre d'Isis descendirent devant nous. Ils ne tardèrent pas à se présenter devant Ptahneferka; leurs femmes descendirent devant moi. Nous entrâmes dans le temple d'Isis et d'Harpocrate. Ptahneferka fit apporter un bœuf, une oie et du vin pour faire un holocauste et une libation devant Isis de Coptos et Harpocrate. Nous fûmes conduits dans une très belle maison; Ptahneferka y resta quatre jours; il fit un heureux jour avec les prêtres d'Isis de Coptos; les femmes des prêtres d'Isis firent un heureux jour avec moi, devant moi. Arriva le matin du cinquième jour : Ptahneferka donna l'ordre au grand-prêtre de rassembler ses ouvriers; il leur récita l'écrit, les fit vivre, leur donna le souffle. Il les fit descendre du côté de la mer, vers le port. Je m'approchai jusqu'à la face du fleuve de Coptos, car je voulais savoir ce qui était dedans. Il dit : « Ouvriers, travaillez pour moi jusqu'à l'endroit où se trouve le livre. » Ils travaillaient nuit et jour. On rencontra le serpent, le scorpion et tous les reptiles. Ptahneferka récita l'écrit à

la rencontre du serpent, du scorpion et de tous les autres reptiles, mais il ne put les faire sortir. Il saisit le petit serpent qui était dans la caisse : avec un couteau, il le tua; le serpent ressuscita; avec un sabre, il le tua encore; le serpent ressuscita; il le tua une troisième fois, plaça du sable entre les deux tronçons : le serpent ne ressuscita pas. Il ouvrit la caisse de fer et trouva dedans une caisse d'airain, puis une caisse de bronze, d'ivoire et d'ébène, d'argent et enfin d'or : le livre y était. Ptahneferka récita une page de l'écrit : il charma le ciel, la terre, l'abîme, les montagnes, les mers; il connut ce qui se rapportait aux oiseaux du ciel et aux poissons de l'eau et aux quadrupèdes de la montagne. Il récita une autre page de l'écrit : il vit le soleil se levant au ciel et le cycle de ses neufs dieux, et la lune qui se levait et les étoiles dans leurs formes. La force divine fit monter les poissons au-dessus de l'eau. Je dis à Ptahneferka : « Il faut absolument que je voie ce livre. » Il mit le livre dans ma main; j'en récitai une page, je charmai à mon tour. Ptahneferka, mon frère aîné, était un bon écrivain et un homme très savant : il apporta un morceau de papyrus neuf; il copia chaque mot qui se trouvait sur le rouleau devant lui; il le fit ensuite dissoudre dans de l'eau; quand il le vit dissous, il le but. Il sut tout ce qu'il renfermait.

Nous montâmes ensuite au port, nous naviguâmes, nous arrivâmes au nord de Coptos, à la rencontre subite du dieu Thoth, qui sut tout ce qui s'était passé quant à Ptahneferka au sujet du livre. Thoth ne tarda pas, il en fit communication à Râ, disant : « Sache que ma loi et ma science sont avec Ptahneferka, fils du roi Mernebptah. Il est allé dans ma grande demeure; il les a volés; il a pris ma caisse; il a pris ma garde, qui la surveillait. » Râ lui dit : « Il est abandonné à toi avec tous les siens. » Une heure passa. Merhu, le jeune enfant, sortit de dessous l'ombre de la barque royale; il tomba dans l'eau, invoquant Râ, appelant tout le monde resté sur le port. Ptahneferka lui récita l'écrit : la force divine le poussa vers la surface de l'eau. Il le fit parler devant lui de tout ce qui lui était arrivé, et aussi de ce que Thoth avait dit à Râ. Nous retournâmes à Coptos avec lui, nous le conduisîmes à la bonne demeure (1) et nous fîmes des rites pour lui; nous l'embaumâmes comme il convenait à la grandeur d'un haut personnage, nous l'enterrâmes dans une caisse en la nécropole de Coptos. Ptahneferka, mon frère, dit : « Embarquons-nous et ne tardons, de peur que le roi n'apprenne tout ce qui s'est passé, et que son cœur ne devienne triste à cause de cela. » Nous montâmes au port, nous nous embarquâmes :

(1) Au tombeau.

arrivé à l'endroit de la chute qu'avait faite Merhu, le jeune enfant, dans le fleuve, je sortis de dessous l'ombre de la barque royale, je tombai dans l'eau, invoquant Râ, appelant tout le monde resté sur le port. Ptahneferka récita l'écrit sur moi : la force divine me poussa vers la surface de l'eau. Il me fit parler devant lui de tout ce qui m'était arrivé. Il retourna à Coptos avec moi, me fit conduire à la bonne demeure, fit des rites pour moi, et me fit embaumer comme il convenait à la grandeur d'un très haut personnage. Il me fit enterrer dans la tombe où était Merhu, le jeune enfant. Il monta au port, s'embarqua; arrivé à l'endroit de notre chute dans le fleuve, il parla avec lui-même, disant : « Dois-je aller à Coptos pour que je m'unisse avec eux? Si je vais à Memphis, le roi me demandera ses enfans. Que lui dirai-je? Je ne peux pas lui parler ainsi : J'ai conduit tes enfans à la Thébaïde; je les ai tués et je suis vivant! Si je vais à Memphis, vivrai-je encore? » Il fit apporter des bandelettes de lin pour en faire une ceinture; il en enveloppa le livre et le mit sur ses flancs. Ptahneferka sortit de dessous l'ombre de la barque royale, tomba dans le fleuve, invoquant Râ, appelant tout le monde resté sur le port. On dit : « Un grand malheur, un malheur affreux! Ne va-t-il pas revenir, le bon scribe, qui n'a pas son pareil? » On fit naviguer la barque royale sans que personne connût l'endroit où était Ptahneferka. On arriva à Memphis. Le roi descendit au-devant de la barque royale, vêtu d'un costume de lin, et les gardes, qui tous avaient pris des vêtemens de lin, et les prêtres de Ptah avec leur grand-prêtre, et tous les officiers du palais. Ptahneferka occupait l'intérieur de la barque royale; il avait le livre à ses flancs. Le roi dit : « Qu'on enlève ce livre de ses flancs. » Les officiers du palais et les prêtres de Ptah avec leur grand-prêtre dirent devant le roi : « Notre grand maître et roi, auquel soit donnée la durée de Râ! Ptahneferka était un bon scribe et un homme très savant. » Le roi le fit conduire à la bonne demeure jusqu'au seizième jour, le fit orner jusqu'au trente-cinquième, embaumer jusqu'au soixante-dixième jour. On l'enterra dans sa tombe.

Ici finit le récit de la dame Ahura; elle ajoute seulement, pour dissuader le prince Setna, qui brûlait de posséder le livre sacré du dieu Thoth :

« J'ai passé par ces malheurs à cause de ce livre dont tu dis : « Qu'on me le donne! » Ne m'en parle pas, car à cause de lui nous avons perdu la durée de notre vie sur la terre. — Ahura, répond Setna, qu'on me donne ce livre pour que je le voie, sinon je le saisirai de force! » Alors Ptahneferka se dressant sur sa couche funéraire : « N'es-tu pas Setna, auquel cette femme a raconté toute l'histoire malheureuse? Garde-toi de prendre ce livre. Comment

pourrais-tu le tenir à cause de la force de son excellent contenu? »

Setna insiste et propose de jouer le livre en une partie composée de cinquante-deux points (1). On joue. Ptahneferka triche et est néanmoins battu. Le prince s'empare du livre, il va sortir du tombeau et reprendre la forme qu'il avait sur la terre.

Setna appelle alors son frère, qui était auprès de lui. « Ne tarde pas, lui dit-il, va sur la terre, tu raconteras au roi tout ce qui s'est passé; apporte les talismans de Ptah appartenant à mon père et mes livres magiques. » Le frère du prince alla sur la terre et raconta tout. Le roi lui dit de prendre les talismans de Ptah et les livres magiques; il redescendit dans le tombeau et appliqua les talismans au corps de Setna. Le prince, muni du livre de Thoth, sortit du tombeau, et la lumière marcha devant lui, et l'obscurité marcha derrière lui. Ahura pleura après lui, disant : « Gloire à toi, roi de l'humanité! gloire à toi, roi de la lumière!.. » Ptahneferka dit à Ahura : « Que ton cœur ne soit pas triste! Je ferai qu'il rapporte ce livre : un couteau et un bâton seront dans sa main, et un brasier de feu sur sa tête. » Setna alla devant le roi; il lui raconta qu'il possédait le livre. Le roi dit : « Ce livre est pris du tombeau de Ptahneferka; sois un homme prudent. Il sera un couteau et un bâton dans ta main, un brasier de feu sur ta tête. » Setna l'entendit, mais ce n'était nullement le dessein de Setna de se séparer du livre; il le lisait en présence de tout le monde.

Un jour que Setna se promenait devant le temple de Ptah, il aperçut une très belle femme : il y avait beaucoup d'or sur elle, et cinquante-deux jeunes filles marchaient derrière elle. Dès l'heure que Setna la vit, il ne sut plus l'endroit du monde où il se trouvait. Il appela son jeune serviteur. « Va, cherche à savoir qui est cette femme. » Le jeune serviteur appela la jeune servante qui marchait derrière la femme. « Qui est cette femme? demanda-t-il. — C'est Tabubu, la fille du prêtre de la déesse Bast, la dame du quartier Anch-ta (de Memphis), qui entre au temple pour faire sa prière devant Ptah, le grand dieu. » Le jeune page retourna vers Setna, lui rapporta tout ce qu'il avait appris. « Va dire à cette fille : C'est Setna-Chamus, le fils du roi Usermât, qui m'envoie, disant : « Je te donnerai dix pièces d'argent pour que je passe une heure avec toi; sinon, on t'avertit qu'on usera de violence. » Le jeune page retourna, appela la jeune servante et causa avec elle. Elle parut confuse de ses paroles, comme si c'était honteux, ce qu'il avait dit. Mais Tabubu s'adressant au jeune homme : « Cesse de parler à cette sotte fille. Viens

(1) On jouait dans l'Amenti des Égyptiens. Voyez les vignettes de quelques exemplaires du *Livre des morts* au chapitre XVII; cf. Hérod., t. II, 122.

et parle avec moi. Répète à Setna ce que je dis : Moi je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ta volonté, viens au temple de Bast, à la maison; tout y est préparé; tu feras tout ce que tu voudras de moi. Personne au monde ne le saura. Je n'en dirai rien dans la rue. » Le jeune page alla tout répéter à Setna. Setna fit conduire une barque pour lui, s'embarqua au port et se rendit au temple de Bast. Il marcha jusqu'à ce qu'il vît une maison bien construite; il y avait une muraille de même grandeur et un jardin au milieu. « A qui est cette maison? demanda Setna. — C'est la maison de Tabubu, » lui fut-il répondu. Setna entra dans l'enclos pour se placer en face de la salle du jardin. On avertit Tabubu : elle descendit, saisit la main de Setna et lui dit : « La magnificence de la maison du prêtre de Bast, dame d'Anch-ta, où tu es entré, c'est une bien belle chose. Monte en haut avec moi! » Setna monta par le perron de la maison. La salle était ornée de vrai lapis-lazuli et de vraies turquoises; il y avait des lits nombreux drapés d'étoffe de fin lin. Beaucoup de coupes d'or étaient disposées sur un buffet, et chaque coupe était remplie de vin. On les plaça dans la main de Setna. Elle lui dit : « Qu'il te plaise manger! » Il lui dit : « Ce n'est pas cela que je demande. » On lui présenta du pain cuit et on apporta de l'huile, selon les usages de la nourriture royale, devant lui. Setna fit un heureux jour avec Tabubu, mais il ne vit pas encore son visage. Alors il lui dit : « Finissons, allons à l'intérieur! » Elle lui dit : « Moi, je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, il faut me céder par contrat tous tes biens. » Setna dit : « Qu'on amène le scribe! » Il fit faire en sa faveur un contrat de cession pour tous ses biens. Une heure se passa; on vint dire à Setna : « Tes enfans sont en bas. — Qu'on les fasse monter! » fit-il. Tabubu se leva; elle s'habilla d'un habit de lin; Setna vit tous ses membres à travers l'étoffe, et son amour grandit encore. Il dit à Tabubu : « Finissons, allons à l'intérieur. — Moi, je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, fais signer tes enfans au-dessous de mon contrat pour qu'ils ne contestent pas tes biens à mes enfans. » Les enfans entrèrent, signèrent au-dessous de l'écrit. Setna reprit alors : « Finissons, allons à l'intérieur. — Moi, je suis sage, je ne suis pas une personne vile; si tu désires faire ce que tu veux avec moi, fais tuer tes enfans pour qu'ils ne disputent pas un jour avec les miens. » Setna dit : « Qu'on fasse cette méchante action. » Devant lui, elle fit tuer ses enfans, les fit jeter en bas par la fenêtre, devant les chiens et les chats, qui mangèrent leur chair. Setna les entendit en buvant avec Tabubu. « Finissons, allons à l'intérieur! Tout ce que tu m'as dit, je l'ai fait.

— Entre dans cette salle. » Il entra dans la salle, se coucha sur un lit d'ivoire et d'ébène, et étendit la main vers Tabubu.

Ici un passage fort difficile à entendre dont M. Brugsch donne la transcription hiéroglyphique. Setna a été le jouet d'une illusion terrible, née sans doute de l'ivresse.

Une heure se passe. A son réveil, Setna aperçoit un génie de grande taille; il se voit nu, n'ose par pudeur se lever. Le génie lui dit : « Setna, dans quel état es-tu? — C'est Ptahneferka, répond le prince, qui m'a fait tout cela. — Va, lui dit le génie, à Memphis; tes enfans te demandent. — Mon grand maître, à qui soit accordée la durée du soleil! comment pourrais-je aller à Memphis, n'ayant pas d'habits? » On fit donner des habits à Setna, qui alla et embrassa ses enfans à Memphis. « Est-ce que ce n'est pas l'ivresse, demanda le roi, qui t'a fait faire tout cela? » Setna raconta tout. « Setna, je t'avais dit de ne pas enlever ce livre de l'endroit où tu l'as pris; tu m'as désobéi. Qu'on emporte ce livre de Ptahneferka! Un couteau et un bâton doivent être en ta main, un brasier de feu sur ta tête. »

Le prince sortit de la présence du roi. Il redescendit dans le tombeau où se trouvait Ptahneferka. Ahura lui dit : « Setna, que Ptah, le grand dieu, te conserve! » Ptahneferka rit, disant : « C'est l'histoire que je t'avais prédite. » Setna en convint, et dit : « Ptahneferka, n'est-ce pas une mauvaise histoire? » Ptahneferka répondit : « Setna, tu l'as fait connaître en disant : « Ahura et Merhu, son fils, se trouvent à Coptos, en un tombeau. » Rends-toi donc à Coptos. » Setna sortit de la tombe, il se présenta devant le roi et lui répéta les paroles de Ptahneferka. Le roi dit : « Setna, pars pour Coptos afin de retrouver Ahura et Merhu, son fils. » Il monta vers le port, s'embarqua dans la barque royale et parvint à Coptos. Les prêtres et le grand-prêtre d'Isis de Coptos descendirent au-devant de lui et saisirent sa main pour le saluer à son arrivée. Il se rendit au temple d'Isis de Coptos et d'Harpocrate, et fit apporter une oie et du vin pour un holocauste et une libation; puis il prit le chemin de la nécropole avec les prêtres d'Isis. Durant trois jours et trois nuits, ils cherchèrent dans tous les tombeaux de la nécropole, examinèrent les stèles et lurent les écritures hiéroglyphiques : les sépultures d'Ahura et de Merhu, son fils, restèrent inconnues. Ptahneferka savait qu'ils ne les retrouveraient point. Il se montra à eux sous la figure d'un vieillard très âgé. Il marcha au-devant de Setna, qui lui dit : « Tu as l'air d'un homme très âgé; ne connais-tu pas les sépultures d'Ahura et de son fils Merhu? » Le vieillard dit à Setna : « Le père du père de mon père a dit au père de mon père, et le père de mon père a dit à mon père ainsi : Les sé-

pultures d'Ahura et de Merhu se trouvent en un coin du territoire sud du lieu appelé Pe-he-Mato. » Le prince dit au vieillard : « Fais fouiller le Pe-he-Mato. — Qu'on me donne une garantie, répliqua le vieillard, afin qu'on ne me fasse aucun mal, si l'on ne trouve pas là les sépultures de Ahura et de Merhu, son fils. » On perça l'endroit du Pe-he-Mato, et on trouva les sépultures. Setna fit reconstruire les lieux comme ils étaient auparavant. Ptahneferka se fit reconnaître à Setna pour celui qui avait retrouvé les sépultures de Ahura et de Merhu, son fils. Le prince descendit au port, il s'embarqua, parvint à Memphis, et le roi s'avança pour le recevoir.

Notre étude des contes et romans nationaux de l'ancienne Égypte, conservés sur des papyrus authentiques des musées de Londres, de Boulaq et de Turin, est terminée. De nouvelles découvertes augmenteront encore sans nul doute ce chapitre de littérature antique. Nous n'avons rien dit du conte fameux de Rhampsinite : outre qu'il se trouve dans un texte grec classique, M. Gaston Paris ne le croit pas d'origine égyptienne. Les vignettes du XVIIe chapitre de certains exemplaires du *Livre des morts*, où le défunt est assis devant un damier, peuvent en quelque sorte servir d'illustrations, M. Birch l'a montré, à la légende très vraisemblablement égyptienne de la descente aux enfers de ce pharaon et de son jeu avec Isis. Ces contes, ces légendes, ces romans de mœurs nationales, peuvent être diversement appréciés quant à leur valeur esthétique. Des considérations de ce genre, qui seules avaient le don d'intéresser l'ancienne critique, nous touchent très peu aujourd'hui : nous n'instituerons aucun parallèle littéraire entre le scribe Enna et le bon La Fontaine. Ce qui nous attire vers de telles œuvres, naïves et spontanées à l'origine comme tout ce qui sort du sein de la nature, c'est qu'elles sont d'inappréciables documens historiques. Dans ces vieux mythes divins transformés en contes et en légendes par l'imagination populaire, dans l'évolution séculaire des sentimens et des idées d'une race, dans le développement des croyances, des mœurs et de la vie nationale, la mythologie, la psychologie et l'archéologie comparées recueillent une multitude de faits et d'observations authentiques, germes féconds d'un prodigieux passé, qui, doucement sollicités par quelque génie sympathique, se reprendront un jour à s'agiter confusément, à palpiter, à ressusciter dans la conscience humaine, et feront passer dans nos âmes quelque chose de l'âme de la vieille Égypte.

JULES SOURY.

LE GÉNÉRAL

PHILIPPE DE SÉGUR

SA VIE ET SON TEMPS

I.

LES ANNÉES HÉROÏQUES.

Dans la matinée du 9 novembre 1799 (c'est le jour que l'histoire appelle le 18 brumaire), un jeune homme de dix-neuf ans arrivait à pied à la barrière du Maine. Il habitait le village de Chatenay, non loin de Sceaux, et bien souvent, son bâton à la main, il s'en venait ainsi de la campagne à la ville. A peine entré dans Paris, il remarqua une singulière émotion sur tous les visages. Évidemment une journée se préparait. Comme il avait horreur de la révolution et de tout ce qu'elle avait produit jusque-là, l'idée d'un changement quelconque ne pouvait lui déplaire. Saisi d'un vague espoir, il se dirige rapidement vers les Tuileries et trouve les grilles fermées. Des troupes occupaient le jardin. A travers les barreaux, il plonge ses regards dans les longues allées, avide de voir et de comprendre. Il fait le tour de l'enceinte, va d'une entrée à l'autre, arrive enfin à la grille du Pont-Tournant au moment même où elle s'ouvre. Des cavaliers en sortent, manteaux roulés, casque en tête, sabre en main. C'est le 9e régiment de dragons. Ils vont à Saint-Cloud sur l'ordre du général qui les a tant de fois conduits à la victoire, et aujourd'hui encore, à l'exaltation martiale qui les anime,

on reconnaît des hommes résolus à vaincre. « A cet aspect, dit le narrateur de la scène que nous résumons, le sang guerrier que j'avais reçu de mes pères bouillonna dans toutes mes veines. Ma vocation venait de se décider; dès ce moment, je fus soldat, je ne rêvai que combats, et je méprisai toute autre carrière. »

Quel était donc ce jeune homme qui prenait feu si vite et en de telles circonstances? C'était un esprit timide, mélancolique, une âme inquiète qui, n'ayant pas trouvé sa voie, s'abandonnait à toutes les chimères de son imagination. Lui-même, avec un accent qui révèle un lecteur passionné de Jean-Jacques Rousseau, il a raconté quels étaient ses transports lorsque, venant de Chatenay à Paris, il prenait le plus long pour éviter toute rencontre, évitait les grandes routes, suivait les sentiers, et là, voyageur au pays des songes, vivait deux heures durant au milieu d'éblouissantes aventures. Malheureusement la barrière du Maine était la borne où ces illusions se brisaient. Le grand triomphateur devenait le plus modeste des piétons. Le moindre incident lui était un obstacle. Un charretier brutal à éviter, un commis soupçonneux à dépister, autant d'affaires épineuses pour celui qui tout à l'heure montait d'un vol si rapide au sommet des carrières les plus hautes, et, comme dit Saint-Simon, s'asseyait sur l'arc-en-ciel. Tombé ainsi des nues, il s'estimait trop heureux si quelque embarras de voitures, lui permettant de se faufiler, le dispensait de montrer son passeport aux gardiens de la barrière, cérémonie toujours désagréable et quelquefois dangereuse pour un ex-noble.

Le jeune rêveur en effet, à la date où commencent les grands événemens de son récit, était un ex-noble, comme on disait alors et comme il le répète le plus naturellement du monde. Il était fils du comte de Ségur, ancien ambassadeur du roi Louis XVI à la cour de Catherine II, et petit-fils du marquis de Ségur, un des soldats de Raucoux, de Lawfeld, un des héros de Clostercamp, plus tard ministre de la guerre et maréchal de France sous Louis XVI. C'était bien, comme il dit, le sang d'une race guerrière qui bouillonna dans ses veines le 9 novembre 1799; le père et le grand-père de son aïeul le maréchal avaient été aussi de vaillans chefs, le premier dans les guerres de Louis XIV, le second à côté de Maurice de Saxe.

Comment s'étonner de ce réveil du sang? On serait tenté plutôt de le trouver un peu tardif, si le caractère du jeune songeur et les circonstances générales n'expliquaient trop bien ce retard. Il avait douze ans quand la terreur commença. Ses parens, ruinés et proscrits, s'étaient retirés dans une modeste habitation du village de Chatenay. Les maîtres qui avaient jusque-là dirigé son enfance ne restèrent pas longtemps dans cette maison menacée; le jeune Philippe de Ségur n'eut bientôt d'autre instituteur que son père, c'est-

à-dire qu'il fut à peu près livré à lui-même. Les tâches les plus humbles ne réussissent pas toujours aux plus habiles. On peut être un ambassadeur brillant, un écrivain plein d'esprit et de savoir, sans parvenir à être un précepteur passable. La chose difficile en pareil cas, c'est de se rapetisser, et, suivant la belle expression des livres saints, de mettre sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains de l'enfant. Philippe de Ségur le dit avec candeur : il y avait disproportion trop grande de l'élève au maître. Ajoutez à cela une sensibilité maladive ébranlée par tant de scènes tragiques. Le cœur se développait aux dépens de l'esprit et au détriment de la santé. « Je ne grandissais, ajoute-t-il, ni de corps ni d'intelligence; enfin, au lieu d'être un sujet de consolation, je n'apportais que de nouveaux chagrins à ma famille. » Ce furent les lettres, chose curieuse, qui l'arrachèrent à cette torpeur. Une crise subite, dégageant son cerveau, lui fit connaître la passion de la lecture et je ne sais quel délire d'enthousiasme impatient de se prendre à tout. Des rimeurs frivoles du XVIIIe siècle, il passait aux maîtres des grands âges; puis, commentant ceux-ci, s'inspirant de ceux-là, il composait à tort et à travers des traités ou des comédies. Acharné à tant de choses incohérentes, il eut épuisé bientôt cette première séve. Son ambition surexcitée lui rendit plus cruel le sentiment de son impuissance. Il tomba dans un découragement profond. A des heures d'exaltation religieuse succédaient pour lui des heures de désespoir, il conçut même des pensées de suicide. L'incident fortuit qui le sauva est vraiment des plus singuliers : appelé de Chatenay à Paris dans les premiers temps du directoire, il eut occasion de voir quelques débris de cette société du XVIIIe siècle si brillante encore, si spirituelle, si frivole entre les tueries de la convention et les proscriptions de fructidor. Puisqu'on pouvait revenir aux succès de salon et aux chansons galantes, il lui sembla qu'il valait la peine de vivre. Il fit des bouquets à Chloris, se battit en duel, obtint une sorte de réputation dans cinq ou six cénacles de l'ancien régime et se crut enfin un homme. Notez qu'il avait dix-sept ans, l'âge des ardeurs généreuses et des nobles enthousiasmes; tandis que le vainqueur d'Arcole et de Rivoli éblouissait le monde, le jeune Philippe de Ségur, dédaigneusement et la raillerie aux lèvres, continuait comme certaines gens d'avant le déluge à persifler *Monsieur Buonaparte*. Son père assurément n'était pas de ceux-là; l'ancien ambassadeur avait l'esprit trop ouvert pour ne pas pressentir comme tant d'autres un principe de salut public dans la fortune et le génie du grand capitaine. Il avait communiqué ces pressentimens à son fils, mais le jeune Ségur s'était habitué pour son malheur à ne rien commencer par le commencement. Il avait prétendu écrire des

livres avant d'avoir pensé; il se forma une politique sur ouï-dire, très fier d'ailleurs de sa hardiesse, comme s'il eût prouvé sa race en se séparant de son père et fait œuvre d'homme en épousant des colères puériles.

Ainsi, après le long engourdissement de son enfance, on voit quelle avait été de quinze à dix-sept ans l'incohérence de ses impressions et de ses pensées. Exaltation, désespoir, frivolité, cette âme mobile avait connu les états les plus différens, et il semblait qu'elle fût condamnée désormais aux dissipations énervantes. Précisément à cette date, la terreur de 1797, aussi odieuse et plus vile encore que celle de 1793, avait confirmé son horreur de la révolution sans donner à ses idées politiques une direction plus élevée. Tout était trouble, confus, équivoque, dans son intelligence mal conduite, quand il vit Bonaparte occuper les Tuileries le matin du 18 brumaire et le 9e dragons, s'élançant de la grille du Pont-Tournant, partir au galop pour Saint-Cloud. L'impression fut brusque et profonde, il en résulta pour lui deux de ces avertissemens auxquels on ne résiste pas. Le premier s'adressait au rêveur incohérent, le second au politique frivole. Le premier lui ordonnait l'action, la lutte, la guerre, comme un remède aux songeries malsaines; le second lui faisait entrevoir un dénoûment à la révolution. Si le jeune Ségur, qui comprit immédiatement le premier, ne se rendit au second que plus tard, tous les deux, à quelques années de distance, s'imposèrent à son esprit avec la même force et dominèrent toute sa vie.

Voilà, au point de vue personnel de M. de Ségur, les deux choses qui remplissent les sept volumes de ses mémoires. On y voit, sous l'action d'un génie extraordinaire, un enfant malingre devenir un soldat, un caractère étroit devenir une des intelligences les plus larges et les plus impartiales de nos jours. Qu'eût été Philippe de Ségur sans Napoléon? Peu de chose assurément, un mondain attristé, un froid rimeur de salon, l'émule timide de cet oncle, le vicomte Joseph-Alexandre, qui faisait des comédies jusqu'à la veille de la terreur, et qui, à peine sauvé de la guillotine, revenait si vite à ses moutons. Le vicomte de Ségur avait donné à la Comédie-Française en 1791 *le Fou par amour*, en 1792 *le Retour du mari*, et il faut croire que la prison même ne l'avait pas empêché de poursuivre *in petto* ses combinaisons théâtrales, puisque six mois seulement après le 9 thermidor il faisait représenter une nouvelle comédie en vers intitulée *le Bon Fermier*. Grâce aux confidences que nous livre si sincèrement le général de Ségur, on devine sans peine ce qu'il serait devenu au milieu de ces jolis diseurs de riens. Voyez-le refaire son éducation sous une discipline d'un autre ordre;

de cette refonte brûlante va sortir un héros. Est-ce trop dire? Non certes, je suis plutôt en-deçà du vrai. Il ne s'agit pas seulement ici des prouesses du sabre, il s'agit de l'élévation et de la constance du caractère. J'ajoute donc un mot pour être complet : ce qui sortira de cette vie nouvelle où l'appellent les événemens, c'est un héros et un sage.

Il en sortira aussi un loyal témoin des plus grandes choses. Ségur, le fils des vieilles races, retrempé au feu par Napoléon, Napoléon jugé de près par ce compagnon d'armes, dont la droiture est aussi inflexible que le dévoûment est inépuisable, voilà le double intérêt de l'ouvrage récemment publié sous ce titre : *Histoire et Mémoires par le général comte de Ségur, de l'Académie française.* C'est le monument d'une vie entière mêlée à des événemens épiques, monument construit avec un scrupule religieux, avec des précautions infinies, et qui, assuré d'avance contre tout ce qui aurait pu en altérer les lignes, ne devait être découvert qu'après la mort de l'architecte. Il faut reconnaître pourtant que, si le livre, dans son ensemble, offre un aspect monumental, l'exécution en est défectueuse et confuse. L'auteur y passe trop souvent des mémoires à l'histoire et de l'histoire aux mémoires. Trop souvent aux pages où l'on cherche les détails personnels, les traits familiers, tout ce qui fait vivre une physionomie, on voit reparaître quelque solennel tableau tout à fait inutile dans ce récit, puisque les événemens qu'il retrace ont déjà été racontés ailleurs et que le narrateur n'y ajoute rien. C'est au lecteur d'élaguer bien des choses, s'il veut recueillir les nouveautés précieuses éparses dans ces volumes. Il ne me déplairait pas de remplir cet office. Pour dégager les trésors enfouis sous tant de matériaux, je m'attacherai à la division que je viens d'indiquer. Je montrerai d'abord Philippe de Ségur grandissant auprès de l'empereur; je l'interrogerai ensuite sur le compte de son maître, et je tâcherai de démêler ce que son témoignage ajoute aux traits déjà consacrés par l'histoire.

I.

Au printemps de l'année 1800, le premier consul, songeant aux fils des proscrits de la révolution, avait favorisé l'établissement d'un corps de cavalerie qu'on nommait *les hussards volontaires de Bonaparte.* Il savait bien d'avance que, parmi les héritiers des anciennes familles, plus d'un jeune désœuvré s'empresserait de répondre à cet appel. Aucun n'y était mieux préparé que le rêveur de Chatenay; on eût dit que la chose était combinée expressément pour lui. Sur le registre de ces enrôlemens volontaires, le premier nom inscrit fut celui de Philippe de Ségur. Un officier supérieur du temps

de Louis XVI, le général Dumas, homme d'éducation excellente, d'esprit large, de manières courtoises, avait reçu mission d'organiser ce régiment, et tout d'abord il lui avait donné pour chef un colonel du même monde, le comte de La Barbée, ancien officier de l'armée royale, célèbre par sa haute taille, son air martial, ses témérités et ses crâneries.

Tout était donc préparé pour séduire une jeunesse d'élite. Songez pourtant aux scrupules de conscience que devaient éprouver les plus hardis; songez surtout aux reproches, aux railleries, aux marques de surprise qui les attendaient dans les salons du faubourg Saint-Germain ou du faubourg Saint-Honoré. Il y a des assauts plus redoutables qu'on affronte avec moins d'émotion. Ségur nous raconte ses tortures à ce sujet. Il avait pensé qu'une fois son engagement signé il partirait aussitôt, laissant à distance ces batteries mondaines dont le feu est très vif, il est vrai, mais dont la portée est si courte. Point, il fallut rester, voir les signes hostiles, entendre des paroles amères, recevoir l'insulte en plein visage. Un de ses parens qu'il aimait le plus prononça le mot de déshonneur. « Cet excès de sévérité, dit-il, me révolta; j'acceptai la guerre. Je rendis mépris pour mépris, je criai plus haut que mes adversaires; j'entraînai même plusieurs de mes amis dans ma cause. Ces jeunes nobles, moins réfléchis, ou suivant tout simplement le penchant naturel à l'activité de leur âge, répondirent successivement au même appel. Il fallut dès lors compter avec nous, et, au lieu de nous attaquer, se défendre. Ce fut ainsi que commença le premier mélange de l'ancienne société avec la nouvelle. »

Scrupule et intrépidité, angoisses d'une conscience délicate et résolution d'une âme fière, quel début plus noble que celui-là? Toute la carrière du général est comme indiquée dans ce premier élan. Ajoutons que le père du jeune homme, l'ancien ambassadeur à la cour de Russie, le soutenait dans ce difficile passage. Il manquerait toutefois quelque chose à ce dramatique tableau, si le vieux maréchal n'y jouait son rôle. Philippe de Ségur dut retourner à Chatenay pour rendre compte de son coup de tête à son grand-père. Il arriva de bon matin et s'approcha de son lit dans l'attitude la plus soumise. Le vieillard lui parla d'abord très sèchement. « Vous venez de manquer, lui dit-il, à tous les souvenirs de vos ancêtres; mais c'en est fait, songez-y bien! Vous voilà volontairement enrôlé dans l'armée républicaine. Servez-y avec franchise et loyauté, car votre parti est pris, et il n'est plus temps d'en revenir. » A ces dures paroles, où un stoïque sentiment du devoir se faisait jour sans le moindre accent de tendresse, le visage du jeune homme se couvrit de larmes. Le maréchal le vit et fut frappé d'une soudaine émotion; de la seule main qui lui restait il saisit la main

de son petit-fils, l'attira, le pressa sur son cœur, puis, lui remettant vingt louis (c'était presque tout ce qu'il possédait) : « Tenez, dit-il, voici de quoi vous aider à compléter votre équipement; allez, et du moins soutenez avec bravoure et fidélité, sous le drapeau qu'il vous a plu de choisir, le nom que vous portez et l'honneur de votre famille! » N'est-ce pas là une scène à la Corneille? La vie qui s'ouvre de la sorte, quelques hasards que l'avenir lui réserve, ne sera point une vie vulgaire. On y voit d'avance la marque du destin. La vocation de Philippe de Ségur, l'originalité comme l'honneur de sa vie, c'était manifestement d'unir l'ancien monde au monde nouveau, dût cet effort lui causer souvent les plus cruels déchiremens intérieurs. Les paroles du vieillard furent son viatique au milieu de toutes les épreuves. Un demi-siècle plus tard, il écrivait ces mots : « Cinquante ans se sont écoulés, et je ne songe jamais à ce noble et pénible adieu, à cette bénédiction si mâle et si touchante, sans en être ému jusqu'au fond de mes entrailles. »

Le premier consul devait une attention particulière à ce jeune homme qui avait si spontanément répondu à son appel et qui, pour s'attacher au drapeau de la France nouvelle, avait bravé des émotions si poignantes. Dès le 1er mai 1800, Philippe de Ségur est nommé sous-lieutenant dans les *hussards de Bonaparte*. Est-ce à dire qu'il soit déjà complétement dominé par le prestige de la gloire? Est-il déjà dévoué au premier consul comme il le sera plus tard à l'empereur? Pas encore. Il éprouve au contraire bien des doutes, ses préjugés se réveillent, il craint les railleries des salons, il a besoin de se faire toute sorte de raisonnemens subtils pour se disculper ou s'étourdir. Il se dira par exemple qu'il n'a pas cessé d'être l'homme de son parti en prenant cette cocarde, qu'il va former avec ses camarades les élémens d'une légion royaliste, et que, désormais groupés et armés, les représentans de l'ancienne société française ne seront plus surpris par les violences d'une convention nouvelle ou d'un nouveau directoire.

Admirables projets, pourvu que les événemens s'y prêtent! En attendant, le premier consul, qui vient d'organiser rapidement sa campagne contre la coalition européenne (Autriche, Allemagne, Angleterre), assigne un rôle à ses jeunes volontaires dans l'expédition qui se prépare. Il les passe en revue à Dijon le 6 mai 1800. Ségur et ses camarades font partie de la réserve, et bientôt les voilà en Suisse dans l'armée des Grisons. On sait que Macdonald commandait l'armée des Grisons et Moreau l'armée du Rhin, tandis que Bonaparte avait pris pour champ d'action la Haute-Italie. Ces deux chefs, Moreau et Macdonald, étaient unis par les sentimens de l'opposition la plus vive contre le premier consul. Ce fut une des premières impressions que recueillit à l'armée le jeune sous-lieutenant

des volontaires de Bonaparte. Dans l'intervalle des combats, Macdonald étant allé conférer avec Moreau jusque dans Augsbourg, le hasard voulut que le régiment de Ségur y fût de passage ce jour-là même. Le général Dumas l'y retint, le présenta aux deux généraux et le fit inviter à un dîner que Moreau offrait à Macdonald. Le repas fut splendide, « repas de vainqueurs servi par les vaincus aux sons d'une musique martiale. » Que de brillans officiers autour des illustres chefs! quel éclat, que d'or! que de gloire! « Jamais, dit Ségur, je n'avais rien vu de pareil, j'en fus ébloui. Je commençai à comprendre qu'aux illustres souvenirs de notre ancienne aristocratie d'autres célébrités, d'autres souvenirs désormais ineffaçables succédaient, qu'on allait dater d'une autre ère fortement empreinte, et qu'il y avait déjà là les bases profondes d'une société nouvelle. » Il s'aperçut en même temps que le premier consul avait des adversaires, des rivaux, et que bien des griefs, sans parler des ambitions, séparaient de lui quelques-uns de ses lieutenans les plus glorieux. A ce dîner d'Augsbourg, les mécontentemens avaient éclaté en paroles amères avec une étrange liberté.

C'étaient là des spectacles pleins d'enseignemens pour un esprit attentif et réfléchi. Le jeune Ségur écoutait et regardait, s'initiant chaque jour aux événemens d'un monde si nouveau. Cette explosion de plaintes dont le hasard l'avait rendu témoin, et qui se prolongea les mois suivans à l'armée de Macdonald, lui révéla un des principaux caractères de la société issue de la révolution. Il sut ce que signifiait la passion de l'égalité. Ces armées plébéiennes avaient le sentiment de ce qu'elles avaient accompli. Très fières à l'égard des aristocraties européennes qu'elles avaient tant de fois vaincues, elles n'étaient pas moins hautaines en face du pouvoir qui s'élevait en France et qui déjà subordonnait tout à un maître. Dès le début du consulat, les soldats de Moreau et de Macdonald épousaient avec ardeur ces ressentimens de leurs chefs. Si je note ces dispositions en passant, c'est que Ségur les éprouva lui-même avec une certaine vivacité; il est curieux de voir à quelles tentations avait été exposée l'inexpérience du jeune sous-lieutenant. « On sait, dit-il, quels fruits amers produisit la fierté indépendante et jalouse de nos chefs; elle fut fatale à Moreau quatre ans plus tard, elle borna la carrière de ses meilleurs lieutenans, et suspendit pendant huit ans celle de notre général. » Ainsi parle, à propos de Macdonald et de Moreau, celui qui devait être deux ans plus tard l'aide-de-camp le plus dévoué du premier consul et de l'empereur. Il n'est pas inutile de constater qu'il a obéi assez longtemps aux inspirations des deux chefs; on verra tout à l'heure que, le jour où il se tournera de l'autre côté, ce ne sera pour avoir subi la fascination de la force et de la victoire; des sentimens plus nobles expliqueront sa conduite.

J'ai dit que cette première campagne de 1800, ces premiers états de service sous Macdonald à l'armée des Grisons, ont été pour le jeune Ségur la date d'une transformation virile. C'est le moment où les principes qui dirigeront sa vie se gravent au fond de son âme. S'il a eu d'abord quelque peine à subir l'attrait personnel du premier consul, il lui a fallu moins de temps pour reconnaître la légitimité de la révolution. Il se réfère à ces jours passés dans l'armée de Macdonald quand il écrit cette page, si bonne à reproduire aujourd'hui : « Ce fut alors surtout que je compris la révolution. J'en voyais pour la première fois à découvert les plus fortes, les plus vivaces et les plus profondes racines. Les passions dont j'étais environné blessaient mes premières affections, elles me repoussaient en moi-même, où j'aimais d'ailleurs à me renfermer, elles rendaient ma position difficile. Cette situation me fut profitable. Au milieu de cette armée plébéienne si fière d'elle-même à si juste titre, je mesurai la double folie d'une obstination royaliste et surtout aristocratique : la première, sous nos drapeaux républicains, me sembla une trahison; quant à la seconde, entouré de tant de guerriers, tous plus anciens, plus expérimentés, plus instruits que moi, je sentis combien ces prétentions exclusives de naissance seraient non-seulement dangereuses, mais injustes et ridicules. Dès lors j'acceptai la révolution comme un fait accompli, fondé en droit, et auquel le bon sens, l'équité, l'intérêt du pays et même celui de l'ancienne noblesse ordonnaient qu'on se rattachât. Cette conviction acquise, cette route tracée, ce rôle choisi, j'y fus fidèle; je voulus y être utile et contribuer à y entraîner avec moi l'ancienne France, c'est-à-dire le plus grand nombre de nobles qu'il se pourrait, afin de hâter la fusion et de rendre désormais impossible tout retour aux proscriptions conventionnelles et directoriales. Cette idée s'empara fortement de moi. Depuis et sans cesse elle inspira mes conversations, mes actions et jusqu'à mes moindres paroles. Ce fut surtout alors que, pour m'encourager dans une voie où les rôles avaient tant changé, je comptai et récapitulai continuellement les noms des colonels et des généraux de l'ancienne noblesse, alors en pied dans l'armée en dépit des proscriptions, et qui devaient m'y servir de point d'appui. C'étaient les Caulaincourt, d'Hautpoul, Grouchy, Pully, Rochambeau, d'Hilliers, Macdonald, etc. Je n'en oubliais qu'un seul, celui qui venait de m'y appeler et qui bientôt devait être notre protecteur le plus puissant, c'était le premier consul! Mais, par une inconséquence, par un entraînement naturels à mon âge, subissant aveuglément l'influence de l'atmosphère qui m'entourait, je ne voyais en lui qu'un usurpateur passager, l'ennemi de mon général, celui de Moreau, et qui devait incessamment succomber sous le poids de la haine universelle. A cela près, la pensée qui

me dominait paraîtra peut-être bien tenace et bien profonde pour la jeune tête d'un sous-lieutenant de vingt ans; mais, qu'on se le rappelle, je me sentais isolé et presque suspect; j'étais pauvre, pensif et passionné, susceptible avec les autres et avec moi-même, les observant, m'observant sans cesse, les jugeant d'après moi et me croyant encore plus observé que je ne l'étais. On a vu que c'était là ma première nature; c'était aussi la seconde, celle que j'avais reçue d'une éducation trop isolée, du malheur, et de la nécessité de tout regagner par moi-même. »

Voilà une page curieuse et qui le peint au vif dans cette première période. Cependant les événemens marchent. Tandis que Ségur fait la campagne des Grisons sous Macdonald, le premier consul triomphe de la coalition à Marengo. Le jeune sous-lieutenant, pendant l'armistice, était resté à Trente auprès de son chef, logé au troisième étage du vieux palais gothique de l'évêque, occupé à lire, à étudier la correspondance de Macdonald, ses ordres et ses instructions à ses généraux, s'attachant à comprendre l'ensemble des mouvemens, dont il n'avait vu que des détails isolés. La paix signée, il revient à Paris dans la seconde quinzaine de mai 1801. Il y avait juste un an qu'il avait quitté sa famille. Dès le lendemain, il reçoit l'ordre d'être prêt à repartir. Le premier consul a chargé Macdonald d'une mission en Danemark, et lui a fait entrevoir, après un séjour de quelques mois dans ce poste secondaire, l'ambassade de Saint-Pétersbourg. En même temps, comme il ne néglige aucun détail, il s'est rappelé les succès du brillant comte de Ségur, ambassadeur de Louis XVI à la cour de Catherine II, et il a voulu que son fils fût attaché à cette ambassade. Le 1er juin, Ségur reçoit sa nomination, et bientôt après, au double titre d'aspirant et d'aide-de-camp, c'est-à-dire devenu diplomate par circonstance sans cesser d'être soldat, il part avec Macdonald.

« On ne pouvait, dit-il, montrer au nord de l'Europe un plus illustre et plus digne représentant de la gloire pure des armées de la république. Ce voyage fut pour Macdonald un triomphe continuel dont nous prîmes plus que notre part. » Triomphe de haute admiration et d'accueil empressé, non pas triomphe diplomatique, car Macdonald, envoyé à Copenhague pour maintenir la neutralité des souverains du nord, avait appris en traversant l'Allemagne que cette cause était perdue d'avance. L'assassinat du tsar Paul Ier livrait la Russie à des influences nouvelles; le Danemark, depuis le bombardement de Copenhague, était sous la main de l'Angleterre; Macdonald, après avoir contribué à la victoire de la France, allait donc se faire battre jour par jour sur le terrain des négociations. Il en était si persuadé qu'il ne voulait même pas engager le combat. Il laissa dans Hambourg la plus grande partie de ses bagages et de sa

maison, et le jour de son arrivée à Copenhague, le chargé d'affaires français, M. Désaugier, lui ayant appris qu'un courrier partait le soir même pour la France : « Bon, dit-il, je vais en profiter pour demander mon rappel. »

Il y resta pourtant six mois. Ce séjour ne fut pas inutile au jeune Ségur, on va voir que sa fortune vint l'y chercher. Lui non plus, comme son illustre chef, il ne prenait pas très au sérieux ses fonctions de diplomate. Macdonald, sachant qu'il n'y avait rien à faire, ne demandait qu'à revenir en France; son aide-de-camp, pour abréger les heures oisives, s'amusait à rimer des chansonnettes, et quelquefois il lui arrivait de les écrire sur les marges des archives de la légation. Plus tard, en se rappelant ces *juvenilia*, l'auteur des *Mémoires* craint que ce procédé ne lui ait valu aux affaires étrangères une réputation un peu futile; c'est pourquoi il tient à dire que d'autres travaux l'occupaient à Copenhague. Il n'était pas toujours plongé dans ces bagatelles,

Nescio quid meditans nugarum, totus in illis.

C'est à Copenhague qu'il rédigea son précis de la campagne des Grisons sur les notes qu'il avait apportées de Trente. En outre, selon le conseil de son père, il consignait ses remarques sur tous les personnages qu'il avait occasion de connaître, sur toutes les conversations auxquelles il prenait part. Chez Macdonald et partout ailleurs à table, dans les salons, il ne négligeait aucun moyen d'augmenter son trésor. C'est alors qu'il fit connaissance avec Niebuhr, à peine âgé de vingt-cinq ans et déjà enseveli dans ses fouilles de l'ancienne Rome. Ce lui fut comme une apparition dont le souvenir se grava dans son esprit. Il le montre pâle, faible, malade, presque aveugle, à force de travail; la moindre lumière l'éblouissait. « C'était donc quand la nuit suspendait ses travaux que j'allais rechercher son entretien. J'entrais à tâtons jusqu'au fond de sa retraite, où j'avais peine à le découvrir à la lueur pâle d'un seul flambeau, au milieu d'in-folios et de manuscrits poudreux dont il était environné : sa chambre en était comble. Nos entretiens quelquefois l'en distrayaient; nous gagnions tous deux à ce rapprochement, moi de la science, lui du repos : c'était ce qui nous manquait à l'un et à l'autre. » Il fit aussi à Copenhague la rencontre d'un émigré français, ancien lieutenant de vaisseau, dont le frère devait susciter trente ans plus tard une école si bruyante et destinée à de si étranges aventures. Il s'appelait Saint-Simon.

Parmi ces souvenirs de Copenhague, les plus curieux se rapportent à l'esprit public du pays et à certains personnages de la cour. On aurait peine à croire par exemple, sans l'attestation formelle de

Ségur, à quel degré d'enthousiasme étaient montés ces graves habitans du nord dans leur façon d'apprécier la révolution française. De loin, à travers les voiles de la légende, et l'imagination de chacun achevant de transformer la réalité, Robespierre pendant toute la terreur leur était apparu comme un grand homme. Et ne vous figurez pas que la bourgeoisie danoise fût seule de cet avis; bien des membres de l'aristocratie du royaume et la duchesse d'Augustembourg elle-même avaient partagé longtemps cette espèce de délire. L'homme, l'orateur, le politique, on avait tout admiré chez le fanatique niveleur, on avait lu ses discours avec transport, on avait maudit ses victimes comme des traîtres justement punis, on avait déploré sa chute. C'était pourtant la France entière qui avait crié avec Marie-Joseph Chénier :

Salut, neuf thermidor, jour de la délivrance!

Il avait fallu plusieurs années pour que cette voix de la France parvînt jusqu'au peuple danois.

Les notes de Ségur contiennent aussi des anecdotes fort piquantes sur l'état mental du roi de Danemark. C'était, on le sait, ce triste Christian VII, le beau-frère du roi d'Angleterre George III, l'époux de la malheureuse Caroline-Mathilde. Quand Ségur visita Copenhague, il y avait déjà vingt-cinq ans que Christian VII était monté sur le trône; mais il y en avait dix-neuf qu'il ne régnait plus, la régence du royaume ayant été donnée à son frère le prince Frédéric peu de temps après la tragédie de Struensée. Suivant ce que disaient les salons, Christian VII n'avait pas entièrement perdu l'esprit. C'était un maniaque encore plus qu'un fou. Il avait souvent d'étranges saillies, des éclairs de bon sens, avec une liberté de langage qui bravait toutes les convenances et déchirait tous les voiles. On raconte qu'un jour entre autres, se trouvant au milieu de sa famille, il la contempla quelque temps en silence, puis s'écria tout à coup : « En vérité, il faut convenir que nous formons une réunion charmante. Ma fille a les jambes contournées, mon fils ressemble exactement à un albinos, mon frère est bossu; ma belle-sœur regarde en même temps à droite et à gauche, et moi je suis fou! » Notez qu'il y avait là non-seulement les membres de sa famille, mais bien des seigneurs de la cour; mis en train par ce début, il poursuit gaillardement, et de sa famille personnelle passant à la famille des souverains de l'Europe : « Au reste, ajoute-t-il, ma grande famille n'est guère plus saine : mon cousin George d'Angleterre est le plus insensé de son royaume; mon frère Paul de Russie ne l'est pas mal à ce qu'il me semble; mon collègue de Naples en tient aussi ou ne vaut pas mieux; mon petit-cousin de Suède

promet plus encore, et, pour en revenir à moi, je suis le plus fou de toute la bande! » Alors, voyant l'un de ses courtisans joindre les mains et lever ses yeux au ciel : « Eh bien! cria-t-il, que lui veux-tu?.. Laisse-le en repos, car tu ne le tromperas pas, celui-là! »

Des faits bien autrement dramatiques attiraient l'attention du jeune aide-de-camp de Macdonald. Il y avait à peine trois mois qu'avait eu lieu la terrible bataille de Copenhague entre la flotte danoise et la flotte anglaise, bataille glorieuse pour les Danois, qui se termina, il est vrai, par la victoire de Nelson, mais qui, sans une capitulation intempestive du prince royal, aurait fini infailliblement par le désastre des Anglais. M. Thiers, au deuxième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, avait déjà raconté cette terrible journée; M. de Ségur ajoute à ce beau récit l'intérêt des souvenirs personnels. Il a vu quelques-uns des principaux acteurs presqu'au lendemain du drame. C'était le contre-amiral Bill, qui, à un certain moment de la bataille, s'était trouvé en mesure d'enfiler de son feu les douze vaisseaux de Nelson, engagés dans une passe étroite d'où il était impossible de sortir; il allait les détruire l'un après l'autre ou les forcer d'amener leur pavillon, quand Nelson, se voyant perdu, s'empressa d'écrire au prince royal et de lui demander un armistice. Il avait une telle hâte qu'il traça un simple billet de deux lignes au crayon. Ainsi, selon la décision du prince, la défaite des Danois allait se changer en triomphe, la victoire des Anglais allait tourner en un effroyable désastre. Le contre-amiral Bill suppliait le prince de ne pas accorder l'armistice; le prince l'accorda, craignant pour ses colonies, pour sa flotte, pour Copenhague même, la vengeance de l'Angleterre humiliée. Au danger lointain, il sacrifiait la victoire présente. Avait-il tort? Ségur le croit; il est vrai que Ségur vient de visiter le contre-amiral Bill sur son vaisseau et qu'il a entendu les plaintes patriotiques de ce vaillant homme.

Tandis que l'aide-de-camp de Macdonald étudie ainsi les hommes et les choses du Danemark, le colonel Duroc, aide-de-camp du premier consul, arrive à Copenhague. C'était le 11 octobre 1801. La mission du colonel, analogue à celle que Macdonald avait reçue et dont il demandait, par chaque courrier, à être déchargé, l'avait conduit à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm; il revenait en France par le Danemark. Avide de voir et de connaître les hommes célèbres, Ségur n'eut garde de manquer une telle occasion. Duroc l'accueillit d'abord un peu froidement, ou du moins avec la réserve d'un observateur qui a des comptes à rendre. Heureusement dès le second jour, au milieu d'un petit cercle, Duroc ayant demandé certains renseignemens sur la flotte et l'armée danoise, Ségur se trouva seul en état de lui répondre. Aussitôt la glace fut rompue. Ségur n'eut plus besoin de s'attacher aux pas de l'illustre voyageur:

ce fut Duroc qui le rechercha. Le colonel n'avait fait du reste qu'une rapide apparition : quatre jours après son arrivée à Copenhague, il prenait le chemin de la France. A l'heure du départ, certaines paroles, certain accent, firent comprendre au jeune officier qu'il n'avait pas déplu.

Ségur était pourtant bien loin de soupçonner le changement que la sympathie de Duroc devait apporter dans sa carrière. Quand il revint à Paris avec Macdonald, au mois de janvier 1802, il était plutôt animé de sentimens défavorables au premier consul. D'abord le premier consul semblait de plus en plus disposé à faire de lui un diplomate, et Ségur, par goût comme par système, était résolu à ne pas quitter l'épée; il lui était même arrivé, dans une présentation officielle, de le déclarer au maître avec une liberté de langage qui lui attira une brève et rude réponse. Ajoutez à cela qu'il avait fait ses premières armes sous Macdonald et Moreau; comment n'eût-il pas adopté une grande partie de leurs griefs contre Bonaparte? Rien ne put le ramener alors à des idées plus justes, ni les conseils de son père, ni les bienfaits du premier consul. Le comte de Ségur venait d'être nommé membre du corps législatif, et lui-même avait reçu le 5 avril 1802 son brevet de lieutenant. La semaine suivante (11 avril), au *Te Deum* de Notre-Dame, pour la signature du concordat, sans faire chorus assurément avec les généraux républicains qui blâmaient cette *capucinade*, il avait l'air de marcher d'accord avec eux. Ses allures, il est obligé de le reconnaître, pouvaient le signaler comme leur complice. « Je conviens, dit-il, que, dans la cathédrale, mon attitude ne fut pas la moins irrévérente. Je me souviens même qu'au retour du cortége, qui passa devant le Palais-Royal près d'un groupe d'officiers où je me trouvais, mes airs dédaigneux, en réponse aux saluts multipliés du premier consul, ne durent certes pas le satisfaire. »

Notons ici un fait curieux qui a bien sa valeur historique. Cette conversion que n'avaient pu amener ni les remontrances d'un père, ni les obligeances du maître, ce fut Moreau lui-même qui la produisit. Ségur, étant allé le voir un matin rue d'Anjou-Saint-Honoré, trouva chez lui deux officiers républicains, Grenier et Lecourbe. La conversation tomba sur les généraux du temps de Louis XV. Moreau, oubliant qu'il parlait devant le petit-fils d'un maréchal de France mutilé au service de la patrie, les qualifia tous d'un terme méprisant et cynique, « car sa parole, comme ses manières, était commune. » On devine l'irritation du jeune lieutenant. Cette grossièreté lui fit monter le sang au visage. Son aïeul, le héros de Lawfeld, de Rocoux, de Clostercamp, venait précisément de mourir pendant son voyage au Danemark; il en portait encore le deuil. Son âge, son grade, ne lui permettaient pas de relever l'insulte;

il sortit brusquement, d'autant plus irrité qu'il n'avait pu lâcher la bride à sa colère. Ah! ce n'était pas ainsi que le premier consul traitait les serviteurs de l'ancienne France. Quelques semaines avant la mort du maréchal, ayant appris dans quel dénûment s'éteignaient ses derniers jours, il s'était empressé de lui accorder une pension, et quand le vieillard s'était présenté aux Tuileries pour le remercier, avec quelle noblesse il l'avait accueilli! Il était allé à sa rencontre, lui avait parlé avec déférence; puis, le reconduisant jusque sur l'escalier, il avait voulu que les honneurs militaires lui fussent rendus comme autrefois. Il n'y avait plus de maréchaux de France depuis l'établissement de la république, il y en eut un ce jour-là; la garde prit les armes et les tambours battirent aux champs.

C'en était assez pour que Ségur s'arrêtât sur la pente où l'avait engagé l'humeur frondeuse de ses chefs. Cependant, las de son oisiveté, se croyant disgracié du premier consul pour son « obstination anti-diplomatique, » il demande un emploi de son nouveau grade dans le 19e dragons, commandé par Caulaincourt. C'était jouer de malheur; le 19e dragons venait d'être dénoncé comme un foyer d'agitation séditieuse. Sur ces entrefaites, un billet de Duroc, daté du 4 prairial an x (24 mai 1802), l'invite à se rendre le jour même à la Malmaison. Le premier consul désire lui parler, on l'attend à midi. Rien de plus simple que ce billet; mais Ségur est vif, nerveux, et déjà son imagination bat la campagne. Évidemment il s'agit de sa demande au sujet du 19e dragons. Le bruit court qu'un escadron de ce corps, composé des plus mécontens, va être envoyé à Saint-Domingue; si le premier consul le fait appeler, n'est-ce pas pour le réprimander de son attitude et le menacer de la même punition? Il sera trop heureux encore, si tout se borne à une menace; c'est peut-être un ordre qu'il va recevoir, l'ordre de partir pour Saint-Domingue avec les séditieux. Il arrive donc « tout hérissé, » ne songeant qu'à se défendre : ô surprise! le premier consul le reçoit paternellement, lui témoigne la bienveillance la plus tendre avec cette grâce exquise à laquelle on ne résistait point. Il n'y a rien de plus doux que la douceur des forts. Ségur le sentit bien lorsque Bonaparte lui annonça qu'il le chargeait d'une mission auprès du roi d'Espagne. Il s'agissait de remettre ostensiblement de sa part une lettre au roi et une autre au prince de la Paix, mais celle-ci tout à fait secrètement, à l'insu même de notre ambassadeur, le général Saint-Cyr. Ce n'était pas une mission diplomatique, c'était une mission intime, une mission d'aide-de-camp, et confiée avec quelle bonté, avec quelle séduction irrésistible! Ce matin-là, dans le long cabinet de la Malmaison, Ségur fut touché jusqu'au fond de l'âme et se donna pour toujours.

Nous ne parlerons pas de cette mission à Madrid, bien que les

détails curieux n'y manquent pas. L'épisode est secondaire dans cette vie si pleine, et nous avons à peine le loisir d'effleurer les grandes choses. Ce fut d'ailleurs une course d'état-major beaucoup plus qu'un voyage, course à bride abattue, car le jeune lieutenant, qui connaissait bien les exigences de son chef, avait déjà pour programme : faire vite et bien. Il connaissait aussi sa générosité, puisqu'à son retour d'Espagne, cherchant à occuper ses loisirs, il publia son récit de la campagne des Grisons, où les glorieuses actions de Macdonald étaient célébrées avec enthousiasme. Cependant les préventions et les défiances n'avaient pas entièrement disparu de l'esprit de Ségur. Dévoué au premier consul, il n'éprouvait pas les mêmes sentimens pour le dictateur qui de jour en jour préparait sa souveraineté. M. Victor Hugo l'a dit en des vers que réclame l'histoire :

> Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
> Et du premier consul déjà par maint endroit
> Le front de l'empereur brisait le masque étroit.

En voyant éclater ce masque, ceux-là même que la grandeur du consulat avait frappés d'éblouissement revenaient à des pensées hostiles. Pourquoi Bonaparte, après avoir refusé avec dédain le château de Saint-Cloud comme don public et propriété privée, ordonnait-il de le restaurer comme propriété nationale? pourquoi cette dépense de 6 millions qu'il venait d'y faire? pourquoi cet empressement à y établir sa résidence? On ne pouvait s'accoutumer à ces prises de possession des demeures royales. Ségur le dit expressément : « le nom sonore de république, sous la dictature du génie, convenait à nos imaginations. » Il ajoute que ces sentimens, esprit d'indépendance et fierté chez le plus grand nombre, se compliquaient chez lui de ses souvenirs de race, trop directement blessés par ces préliminaires d'usurpation. S'il avait renoncé aux idées de l'aristocratie, c'était pour se rallier à la nation française; il lui répugnait de paraître abandonner la cause de tous pour prendre le parti d'un seul. Il en était là quand le 27 octobre 1802, trois mois après son retour d'Espagne, il reçut l'ordre de se rendre le lendemain au château de Saint-Cloud. « Je ne sais, dit-il, comment j'appris que c'était pour être attaché à l'état-major particulier du premier consul, mais je me souviens bien que mon premier mouvement fut d'hésiter à obéir. Quoi qu'il en soit de cette jactance à la fois royaliste et républicaine, le fait est que, mon père aidant, je me trouvai le lendemain à l'heure dite à Saint-Cloud dans la galerie de Mars, où Duroc me présenta à Bonaparte. » Il sentit là qu'il s'était bien donné tout entier dans le cabinet de la Malmaison et qu'il avait bien vainement essayé de se reprendre. Quelques mots

du premier consul l'attachèrent pour jamais à sa personne. Il sortit de cette audience le plus fidèle des amis, le plus dévoué des serviteurs, « ivre de joie, dit-il, et se sentant à peine marcher à terre. »

II.

Voilà donc Ségur, à vingt-deux ans, chargé de commander la garde montante qui veille sur le vainqueur d'Arcole et de Marengo. Il est comme le premier soldat du grand capitaine; à toute heure, en toute circonstance, le chef l'aura sous la main, toujours prêt à faire son devoir : admirable poste pour assister aux plus grandes choses de l'histoire, quelquefois pour y participer. Dès le commencement de l'année 1803, avant la rupture définitive avec l'Angleterre, Bonaparte ayant invoqué l'intervention de l'empereur de Russie et du roi de Prusse contre les provocations du cabinet de Saint-James, Ségur est envoyé à Berlin avec Duroc, tandis que Colbert va remplir le même office à Saint-Pétersbourg. Il reste trois jours à Berlin, et, grâce aux souvenirs que son père y avait laissés, il a l'honneur d'être admis en audience particulière par la reine de Prusse. C'était la reine Louise, célèbre déjà par sa beauté, comme elle l'a été depuis par son héroïsme. Ségur la peint telle qu'il l'a vue, jeune, souriante, une sorte d'apparition idéale; puis il ajoute : « Pouvais-je prévoir alors que, trois ans plus tard, cette même reine, en habit de guerre, fuirait devant nos escadrons, et que moi-même, à la fin de la bataille d'Iéna, en pénétrant dans une dernière charge au milieu de Weimar, je serais près de m'emparer d'elle? » A peine revenu de Berlin, une autre mission l'attend. Bonaparte était tout entier aux immenses préparatifs de la descente projetée sur les côtes d'Angleterre. Au mois de juin 1803, il était allé d'Amiens et de l'embouchure de la Somme jusqu'à Flessingue pour surveiller en personne l'exécution de ses plans et en compléter les détails. Ce voyage avait duré quarante-neuf jours. Au mois d'août, dès que Bonaparte est de retour, Ségur reçoit l'ordre de recommencer la même tournée pas à pas, d'examiner ce qui a été fait depuis le passage du maître, de marquer le point d'avancement de chaque partie, de le lui mander, non dans un rapport en bloc, mais jour par jour et à chacune des stations. L'ordre dicté par le premier consul, bref, d'une précision et d'une clarté impérieuse, se terminait ainsi : « Cet officier ne doit rien dire par ouï-dire, il doit tout voir par ses yeux, ne dire que ce qu'il a vu, et, lorsqu'il sera obligé de dire quelque chose qu'il n'a point vue, dire qu'il n'a pas vu. »

Associé de la sorte aux préliminaires de cette gigantesque entreprise, Ségur est un témoin qu'il y a profit à écouter. On sait avec

quelle ampleur M. Thiers a traité ce sujet aux quatrième et cinquième volumes de son *Histoire du Consulat et de l'Empire*; M. de Ségur a su être encore intéressant et neuf, même après ce beau récit. Je trouve par exemple, dans les pages de Ségur, un fait très curieux que n'a pas mentionné M. Thiers. Au mois de juillet 1804, lorsque Napoléon, après les fêtes du sacre, reparut soudainement à Boulogne, il voulut un jour, pour exercer sa flottille, la mettre sous voiles en face de l'escadre anglaise. Le ciel était menaçant; le contre-amiral qui se trouvait là jugeait la chose imprudente et le dit avec franchise. L'empereur insiste, l'amiral tient bon. Alors Napoléon s'emporte avec une telle violence que le marin, se croyant menacé d'un outrage, met la main sur la garde de son épée. On le désarme, et la flottille part. Le marin ne s'était pas trompé dans ses pronostics; Napoléon, il est vrai, repoussa l'escadre anglaise et lui prit même un bâtiment, mais il fut exposé aux derniers périls par cette tempête à laquelle il ne voulait pas croire. Quatre de ses embarcations périrent; il faillit lui-même être submergé. Ces deux fautes si graves, l'une contre sa flotte, l'autre contre son loyal officier, il les répara cordialement. On le vit, pendant une nuit entière, diriger le sauvetage des naufragés, comme il avait dirigé la manœuvre dans le combat; quant au contre-amiral, il lui avoua son tort, lui pardonna le sien, et lui fit oublier sa violence.

Un an plus tard, le 24 juillet 1805, lorsque l'amiral Villeneuve eut manqué l'occasion d'attaquer la flotte anglaise à la pointe du Finistère et de venir dans la Manche protéger les opérations de la flottille, tout le monde sait quelle fut la colère de l'empereur contre le chef irrésolu qui faisait échouer une de ses plus prodigieuses conceptions. M. Thiers est disposé à une certaine indulgence à l'égard de Villeneuve; il croit qu'on l'a trop décrié, « selon l'usage pratiqué envers ceux qui sont malheureux; » M. de Ségur porte le même jugement, mais un détail curieux, un détail tout nouveau, c'est le témoignage qu'il rend au contre-amiral Magon, l'homme qu'il eût fallu à Napoléon dans cette immense affaire pour exécuter ses ordres et changer le cours de l'histoire. La chose mérite d'être signalée; des épisodes comiques s'y mêlent aux plus sérieuses pensées et donnent à la narration un relief qu'on voudrait rencontrer plus souvent. « Je tiens, dit-il, de Lauriston, depuis maréchal et pair de France, alors aide-de-camp de Napoléon et embarqué sur la flotte de Villeneuve, que, le lendemain de ce combat, le contre-amiral Magon, au premier signal donné par cet amiral de lâcher prise sur la flotte anglaise, fut saisi d'un tel transport d'indignation qu'il écuma, trépigna, se mit à courir furieux sur son vaisseau, et que, voyant passer en retraite celui de son amiral, il l'apostropha, lui lança dans sa rage inexprimable tout ce qu'il trouva sous sa main,

sa lunette, sa perruque même, qui tombèrent à la mer, car Villeneuve passait trop loin de lui pour qu'il pût l'atteindre ni même en être entendu. » M. de Ségur ajoute qu'il avait eu des rapports avec Magon dans plusieurs missions précédentes et que sa conviction sur ce point était aussi assurée que celle de Lauriston : si Magon eût été à la place de Villeneuve, la face du monde était changée !

Une scène à jamais mémorable est celle qui eut lieu le 13 août 1805 au camp impérial du Pont-de-Briques. M. Thiers la rapporte d'après un fragment de mémoires écrits par le comte Daru ; M. de Ségur, qui la tient de Daru lui-même, en a reçu l'impression immédiate avec un trésor de détails. Il est quatre heures du matin ; l'empereur vient d'apprendre que Villeneuve, au lieu d'arriver dans la Manche, est allé se réfugier dans un port d'Espagne. Ainsi tout est perdu ! Il ne fera pas sa descente en Angleterre, *il ne rendra pas aux Anglais sous un roi privé de raison les visites qu'ils nous ont faites sous un roi insensé* ; ces plans, ces préparatifs, cette conception immense, cette assurance de conquérir la paix du monde au cœur de la Grande-Bretagne, tout cela est vain par la timidité d'un homme ! Il mande aussitôt Daru ; Daru accourt et le trouve agité, farouche, le chapeau enfoncé jusque sur les yeux, le regard foudroyant. « Dès qu'il aperçoit Daru, il court à lui, et, l'apostrophant : « Savez-vous où est ce j...f..... de Villeneuve ? Il est au Ferrol ! Comprenez-vous ? au Ferrol ! Ah ! vous ne comprenez pas ? Il a été battu ! il est allé se cacher dans le Ferrol ! C'en est fait, il y sera bloqué ! Quelle marine ! quel amiral ! que de sacrifices inutiles ! » Cette explosion dure près d'une heure, explosion de colère et de douleur, à la fois effrayante et déchirante, triviale et sublime. Enfin, quand il a déchargé son âme, il s'arrête tout à coup, et montrant à Daru un bureau chargé de papiers : « Mettez-vous là, dit-il, écrivez ! » Et aussitôt, sans transition, sans repos, se ressaisissant lui-même par un acte de volonté souveraine, il lui dicte le plan d'une campagne victorieuse jusqu'à Ulm, jusqu'à Vienne ! Son armée faisait face à l'Océan sur plus de deux cents lieues de front, elle va faire volte-face et marcher au Danube. Là, plus d'incertitudes comme sur la mer, plus de retards inévitables, plus d'obstacles invincibles, par conséquent plus de chefs irrésolus. Quand il règle tous les mouvemens de ces grandes masses, on dirait qu'il les décrit. Ce qu'il ordonne de faire, il le voit. Il voit l'armée se rompre, les colonnes se former, chaque corps, au jour dit, à l'heure dite, atteindre le rendez-vous prescrit. En tel endroit on surprendra l'ennemi, en tel autre on l'attaquera de vive force. Bien plus, il devine les mouvemens de l'armée autrichienne qui seront déterminés

par les siens, il aperçoit les fautes de ses adversaires et les fait entrer dans ses calculs. Deux mois, trois cents lieues et plus de 200,000 ennemis séparaient la pensée du résultat: tout se trouva exact. « S'il y eut, dit Ségur, quelques différences de temps entre Munich et Vienne, elles furent à notre avantage. » Il ajoute que bien des fois, et bien des années après, Daru lui avait redit les détails de cette matinée du 13 août 1805. Daru était accoutumé aux inspirations de son chef; ce qui le frappa de stupeur en cette circonstance, c'est que l'empereur eût abandonné si vite ses immenses apprêts, ses espérances grandioses, et que, secouant le poids si lourd de ses regrets, il se fût élancé d'un seul bond dans un autre ordre d'idées, y portant la même puissance et la même précision du génie.

Nous n'avons pas à raconter ici la prodigieuse manœuvre qui de Strasbourg et des bords du Rhin, tournant, dépassant, enveloppant l'armée du maréchal Mack, la força de capituler dans Ulm. On ne refait pas les récits de M. Thiers, à moins d'avoir, comme M. de Ségur, des détails personnels à y ajouter. C'est là tout simplement ce que nous cherchons dans ces *Mémoires*. Voici un de ces détails qui ont leur prix à côté des événemens les plus glorieux, car ils confirment ce qu'en a dit l'histoire. C'était le 1er octobre 1805. L'empereur était encore à Strasbourg, pivot de sa grande manœuvre, et l'impératrice s'y trouvait avec lui. Ségur, chargé d'une mission auprès de l'électeur de Wurtemberg, avait reçu l'ordre de partir. Quand il alla prendre congé de l'impératrice : « Emportez mes vœux, lui dit-elle, soyez aussi heureux que vont l'être l'armée et la France! » Très confiant dans le génie de l'empereur, mais étonné pourtant d'une assertion si positive, Ségur laisse voir un peu de surprise. L'impératrice s'en aperçoit et reprend aussitôt : « Oh! n'en doutez pas. L'empereur vient de m'annoncer que dans huit jours l'armée ennemie entière serait faite prisonnière infailliblement. » En effet, huit jours plus tard, le 8 octobre, Mack était complétement tourné. Tandis que Mack, en face de Strasbourg et du Haut-Rhin, gardait fièrement les défilés de la Forêt-Noire, il avait laissé passer sur sa droite une armée de 200,000 hommes qui allait le couper des Russes et de l'Autriche.

Lorsque l'impératrice Joséphine annonçait ainsi à Ségur que l'armée autrichienne allait être infailliblement prisonnière, Ségur ne se doutait pas qu'il serait chargé par l'empereur d'aller trouver le maréchal Mack et de régler avec lui les conditions de la capitulation. C'était le 16 octobre 1805. Après une série de manœuvres et de combats qui avaient duré une quinzaine de jours, tous les corps autrichiens s'étaient rabattus pêle-mêle dans Ulm, cernés par nos troupes, qui occupaient les hauteurs voisines. Voici ce que Ségur

écrit le 17 octobre du quartier impérial d'Elchingen : « Hier au soir, l'empereur m'a fait appeler dans son cabinet. Il m'a ordonné de pénétrer dans Ulm, de décider Mack à se rendre dans cinq jours, et, s'il en exigeait absolument six, de les lui accorder. Telles ont été mes instructions. La nuit était noire. Un ouragan furieux venait de s'élever : j'ai failli plusieurs fois être renversé par la tempête. Il pleuvait à flots; il fallait passer par des chemins de traverse et éviter des bourbiers où l'homme, le cheval et la mission pouvaient finir avant terme. J'ai été presque jusqu'aux portes de la ville sans rencontrer nos avant-postes; il n'y en avait plus : factionnaires, vedettes, grandes gardes, tout s'était mis à couvert; les parcs d'artillerie même étaient abandonnés; point de feux, point d'étoiles. Il m'a fallu errer pendant trois heures et inutilement à la recherche d'un général... J'ai enfin découvert un trompette d'artillerie à moitié noyé dans la boue, sous un caisson où il s'était réfugié. Il était raide de froid. Nous nous sommes approchés des remparts d'Ulm. On nous attendait sans doute, car au premier appel M. de La Tour, officier parlant bien français, s'est présenté pour me conduire au feld-maréchal. Il m'a bandé les yeux et m'a fait gravir par-dessus les fortifications. J'ai fait observer à mon conducteur que la nuit était si noire qu'elle rendait le bandeau bien inutile, mais il a objecté l'usage. La course m'a semblé longue. J'en ai profité pour faire causer mon guide... Nous sommes enfin arrivés dans une auberge où demeurait le général en chef. Il pouvait être alors trois heures après minuit. Le général m'a paru grand, âgé, pâle. L'expression de sa figure annonçait une imagination vive. Ses traits étaient tourmentés par une anxiété qu'il cherchait à dissimuler. Je me nommai, et, après avoir échangé quelques complimens, entrant en matière, je lui dis que je venais, de la part de l'empereur, le sommer de se rendre et régler avec lui les conditions de la capitulation. Ces expressions lui parurent insupportables, il ne convint pas d'abord de la nécessité de les entendre... » Accablé de son désastre, le vieux maréchal s'entêtait un peu puérilement à en déguiser le nom; il s'obstinait à ne parler que de la suspension d'armes, de l'interruption des hostilités, et il la demandait pour huit jours. Ne pouvant échapper à la ruine, sa grande préoccupation était de gagner au moins une semaine pour l'Autriche, afin que la Russie eût le temps de la secourir.

La discussion fut longue; courtoise et ferme de la part de Ségur, elle fut vive et tenace de la part du vieux maréchal. Le jour se levait, on se sépara sans avoir pu s'entendre. A neuf heures du matin, Ségur était au quartier impérial à l'abbaye d'Elchingen et rendait compte à l'empereur de sa mission. L'empereur, le voyant harassé de tant de jours de combat et de tant de nuits de fati-

gues, lui permet d'aller se reposer. Voilà Ségur dans sa cellule, mais à peine est-il déshabillé à demi que l'empereur l'envoie chercher de nouveau. Il faut repartir pour Ulm; il accordera les huit jours à la condition qu'ils dateront du 15 octobre, premier jour du blocus, et, en cas d'un refus obstiné, il donnera un jour de plus, c'est-à-dire que les huit jours dateront du 16. Ségur rentre dans Ulm vers midi. Cette fois il y trouve Mack à deux pas de la porte de la ville, au rez-de-chaussée d'un misérable cabaret, et il lui remet l'ultimatum de l'empereur. La discussion recommence toujours opiniâtre, toujours tenace, tellement que Ségur, sachant l'empereur impatient d'en finir, se décide à faire sa dernière concession. Suffira-t-elle? A voir la ténacité du vieillard, il lui est permis de craindre que tout ne soit pas encore terminé. Il se trompe; dès que les huit jours pleins sont accordés, la scène change immédiatement, et le vieux maréchal, si inflexible tout à l'heure dans son désespoir, laisse éclater une satisfaction à la fois puérile et douloureuse. C'est l'effet qu'elle produisit sur le négociateur français. Huit jours! le maréchal s'était promis d'obtenir au moins ce répit pour les armes autrichiennes. Huit jours! c'était son point d'honneur. Avec cette concession de huit jours, il croyait avoir sauvé le drapeau. « Monsieur de Ségur, disait-il au jeune aide-de-camp, mon cher monsieur de Ségur, je tiens à votre estime, je tiens à l'opinion que vous aurez de moi. Lisez l'écrit que j'avais signé d'avance, vous verrez si j'étais décidé. » Et en parlant ainsi dans le transport d'une joie navrante, il déployait un papier sur lequel Ségur lisait ces mots : « huit jours ou la mort! » signé : Mack. Quelques heures après, Napoléon ayant tout approuvé, le maréchal Berthier se rendait à Ulm pour mettre sa signature, au nom de l'empereur, à côté de celle du maréchal autrichien. Voilà comment fut conclue le 17 octobre 1805 la capitulation d'Ulm.

Cette grande journée ne mettait pas fin à la campagne; d'Ulm à Austerlitz, rude et sanglant est le chemin. Ségur a vu de près toutes les péripéties de la lutte. A Munich, à Gratz, à Vienne, il est le modèle de l'officier d'état-major, toujours prêt aux missions les plus périlleuses. Un jour Napoléon lui dit : « Partez à l'instant pour Gratz et remettez à Marmont cette dépêche... L'ennemi doit être entre Neukirch et Brugg sur votre passage; traversez-le, et s'il vous prend, imaginez quelque subterfuge; dites que vous portez la nouvelle d'un armistice. Enfin tirez-vous de là. Surtout ne laissez pas prendre les instructions que je vous confie. » Et Ségur part, jurant qu'il passera, promettant du moins qu'en tout cas on ne lui prendra pas ses dépêches. Nulle fatigue ne l'arrêtait. Une nuit, à bout de forces, mais allant toujours, comme il traversait un village occupé par nos troupes, il lui arriva de tomber dans la rue sans connaissance. Il

se réveilla auprès d'un bon feu, entouré de grenadiers de la garde qui l'avaient reconnu et ramassé. Il repartait le lendemain, courant le jour, la nuit, franchissant les ravins, traversant les rivières, crevant ou noyant les chevaux. « Je me souviens, dit-il, entre autres aventures, que, dans l'une de ces nuits si pénibles, m'efforçant d'atteindre Moelkt avant le jour, je rencontrai une rivière qu'il me fallut traverser à gué, et où je perdis guide et chevaux, emportés par le courant. Plus heureux que ma pauvre monture, qui s'en alla flottant vers le Danube, je parvins à gagner un atterrissement d'où je continuai ma route à pied, satisfait encore d'arriver à l'heure prescrite. »

Sa récompense était d'assister de près aux plus grandes scènes de l'histoire. Le 2 décembre 1805, au lever du jour, il était dans la baraque de l'empereur, sur le tertre qui dominait le champ de bataille d'Austerlitz. On servit un court repas que l'empereur prit debout avec ses aides-de-camp, après quoi, ceignant son épée : « Maintenant, messieurs, leur dit-il, allons commencer une grande journée. » Quelques instans après, tous les chefs de corps vinrent prendre les ordres de l'empereur; c'étaient Murat, Lannes, Bernadotte, Soult, Davout, tous les princes et maréchaux, « le plus formidable ensemble que l'imagination puisse concevoir. » Ségur, écrivant ses souvenirs vingt ans plus tard, en frémit encore d'ardeur et d'enthousiasme : « Que de chefs de guerre, justement et diversement célèbres, entourant le plus grand homme de guerre des temps antiques et modernes! ma vie aurait la durée de celle du monde que jamais l'impression d'un tel spectacle ne s'effacerait de ma mémoire. » Ségur avait vu ce simple et magnifique début de la grande journée, il en vit toutes les heures terribles ou glorieuses. Il entendit les paroles du maître, il transmit ses instructions, il se battit à ses côtés, il chargea par ses ordres les bataillons ennemis, il sabra de si près leur artillerie qu'il eut la figure brûlée par la flamme sortant des canons. Après le choc épouvantable de la garde russe et de la garde française, il vit Rapp accourir au galop, la tête haute, le regard en feu, le sabre et le front ensanglantés, « tel enfin qu'un tableau célèbre le représente. » Seulement pour noter la chose au passage ainsi que l'a fait Ségur, le peintre a cessé d'être exact quand il a représenté auprès de Napoléon un si nombreux état-major et tout autour de lui des débris de combat, des canons brisés, des morts et des mourans. Le sol était nu ; l'empereur était en avant, ayant Berthier à ses côtés ; derrière, à deux ou trois pas, se tenaient Caulaincourt, Lebrun, Thiard et Ségur. Voilà les seuls témoins de la scène. La garde à pied, l'escadron de service lui-même, étaient à une assez grande distance, en arrière à droite. Les autres officiers de l'empereur, Duroc, Junot, Mouton, Macon,

Lemarrois, étaient dispersés au loin sur toute la ligne. Tels sont les détails réels en face de la peinture épique. Nous n'en faisons pas la remarque pour signaler la contradiction du peintre et de l'historien. A chacun son devoir et son art. Ségur dit ce qu'il a vu de ses yeux, Gérard dit ce qu'il a vu de cette vue plus haute, plus complète, qui rassemble les traits épars, les concentre, les éclaire, et fait que la poésie, suivant le mot du premier des critiques, est encore plus vraie que l'histoire.

La déroute des deux armées ennemies ne fournit pas moins de détails à Ségur que la mêlée du combat. Ici encore, c'est un témoin qui parle. Il a vu à la dernière heure les derniers bataillons de l'armée russe s'aventurer sur les lacs glacés « que brisaient sous leurs pieds nos canons impitoyables. » Quelle gloire! mais aussi que de sang! que de victimes! Du moins, avec un homme tel que Ségur on est certain que l'humanité ne perdra jamais ses droits. Il y a une belle et hardie parole de Joseph de Maistre : « la jeune femme demeure chaste au milieu des transports de l'amour comme le jeune héros reste humain dans les emportemens de la bataille. » Je me suis rappelé ce mot en suivant Ségur à Austerlitz. Il raconte que ses camarades et lui, pris de pitié à la vue de ces malheureux entraînés par les eaux glacées du lac, s'élancèrent pour les sauver. C'est ainsi qu'il eut le bonheur de retirer du gouffre un pauvre diable qui se noyait; c'était un Cosaque. Ségur ne se doutait pas qu'il se préparait, nous le verrons plus loin, un protecteur pour les mauvais jours.

On trouvera bien d'autres détails dans cette partie des *Mémoires* de Ségur. Chaque fois qu'il est en scène, chaque fois qu'il peut dire : *J'étais là*, le récit prend un intérêt dramatique. C'est lui, par exemple, qui le lendemain 3 décembre établit le bivouac célèbre où eut lieu l'entrevue de l'empereur Napoléon et du souverain de l'Autriche, l'empereur d'Allemagne François II. C'était dans un vallon, près des étangs de Saruschitz. Un arbre abattu la veille par les Russes avait paru fournir une place convenable. Près de ce siége rustique, Ségur avait fait allumer un grand feu entretenu avec soin. Des chasseurs de la garde fixaient des planches sur le tronc, pour que les deux monarques pussent s'y asseoir. D'autres étendaient de la paille comme un tapis. L'empereur vit ces apprêts et se mit à sourire : « Bien, bien, dit-il à Ségur, cela suffira. » Ce n'était pas tout à fait le camp du drap d'or, ni même l'entrevue de François Ier et de Charles-Quint; cette idée venant à l'esprit de Napoléon, il ajouta gaîment qu'il avait fallu six mois pour régler le cérémonial de cette solennité.

En ce moment, on vit arriver une calèche seule et sans escorte. Les escadrons qui l'avaient accompagnée n'avaient pu dépasser la

ligne d'armistice marquée par les étangs. La voiture s'arrêta sur la route, à peu de distance du foyer allumé dans le vallon. L'empereur Napoléon vint jusqu'à la portière pour recevoir l'empereur François II, et déjà il se disposait à l'embrasser quand il s'arrêta net, comme soudainement glacé par la physionomie du monarque autrichien. Ce n'était pas la froideur hautaine, c'était une froideur d'indifférence. Il y a un regard morne qui révèle la profondeur du désespoir, le regard de François II était sans expression; on n'y remarqua même pas une lueur fugitive de curiosité en face de l'homme qui étonnait le monde. Ségur, qui a noté tout cela, nous affirme pourtant que ses premières paroles furent convenables. « J'espère, dit François II, que votre majesté appréciera la démarche que je viens faire pour accélérer la paix générale. » C'était le ton juste et la façon la plus digne d'entrer en matière; mais que penser de ce qui a suivi? Presque aussitôt, avec un rire singulier, rire équivoque et contraint qui formait dans un tel moment la dissonance la plus pénible, le monarque continua ainsi : « Eh bien! vous voulez donc me dépouiller, m'enlever mes états? » Sur quelques mots de Napoléon, il répliqua : « Les Anglais! ah! ce sont des marchands de chair humaine! » Ségur et ses compagnons n'entendirent pas la suite de l'entretien; ils étaient restés sur la route avec les officiers autrichiens, à quelque distance des deux monarques et du prince de Lichtenstein, seul admis à cette conférence. Ils purent remarquer cependant que François II ne prenait qu'une faible part à la discussion, c'était le prince de Lichtenstein qui parlait pour son maître. L'entrevue dura une heure. Le siége rustique préparé par les soldats de Napoléon se trouva inutile, les interlocuteurs restèrent debout. La conversation terminée, les deux souverains se rapprochant du groupe des officiers, Ségur entendit François II prononcer ces paroles : « Allons, c'est donc une affaire arrangée!.. Ce n'est que depuis ce matin que je suis libre... J'ai dit à l'empereur de Russie que je voulais vous voir; il m'a répondu qu'il m'en laissait maître. » Le prince ajoutait à cela des propos singuliers, des plaintes personnelles contre les Cosaques, qui avaient pillé une de ses fermes, le tout entremêlé de ces éclats de rire qui avaient déjà causé aux témoins de la scène une impression pénible. Quant à Napoléon, ses dernières paroles furent un sérieux appel à la loyauté de François II : « Ainsi votre majesté me promet de ne plus recommencer la guerre? » François II répondit : « Je le jure et je tiendrai parole, » sur quoi les deux empereurs s'embrassèrent et prirent congé l'un de l'autre.

Cette fin d'une campagne extraordinaire, une supériorité si écrasante de toutes les façons, tant de gloire, tant de puissance, cet accord avec le souverain de l'Autriche, cette promesse de François II

donnée en termes aussi solennels, tout cela aurait dû faire concevoir à Napoléon les espérances d'une paix durable. C'était son désir alors, et ce fut son premier sentiment après l'entrevue que nous venons de raconter. En remontant à cheval, il dit à Ségur et à ses compagnons : « Nous allons revoir Paris, la paix est faite. » Cependant, de ce bivouac à Austerlitz, il parut soucieux tout le long du chemin. Ce qu'il venait de voir et d'entendre ne le satisfaisait pas. La défiance s'éveillait dans son esprit, défiance bientôt si vive, si profonde, que des paroles irritées s'échappèrent de ses lèvres. « Il est impossible, disait-il, de se fier à ces promesses-là. On vient de me donner une leçon que je n'oublierai point. A l'avenir, j'aurai toujours quatre cent mille hommes sous les armes. »

III.

Quelques mois après, Ségur est en Italie, détaché comme aide-de-camp auprès du roi Joseph, qu'il va aider à la conquête de son royaume. Napoléon, après le traité de Vienne, avait inauguré l'année 1806 à Munich, dans la capitale de ce nouveau roi qu'il venait de créer, hier Maximilien-Joseph IV électeur palatin, désormais Maximilien Ier, roi de Bavière. C'est là que la victoire d'Austerlitz fut l'occasion des fêtes les plus splendides et des plus cordiales réjouissances. Une race énergique et originale, aussi différente alors de l'Autriche que de la Prusse, célébrait avec enthousiasme la reprise de son indépendance. Joséphine, avec toute sa cour, était venue rejoindre Napoléon à Munich; elle présidait à ces solennités, tandis que l'empereur s'occupait de conclure le mariage de son fils, Eugène de Beauharnais, avec la fille du nouveau roi. Au milieu de ces plaisirs, Ségur, déjà reposé d'Ulm et d'Austerlitz par son séjour à Schoenbrunn, ennuyé d'un service de garnison dans un palais, curieux de voir Naples et l'Italie méridionale, avait demandé un emploi dans l'expédition de Joseph. Il l'avait obtenu, non sans peine, car déjà Napoléon n'aimait pas à se séparer de lui, et le 15 janvier il avait quitté l'empereur à Munich.

Ici les *Mémoires* de Ségur ajoutent aux confidences du soldat les enthousiasmes du lettré. Rome, Naples, la Grande-Grèce, le pays de l'*Énéide*, la terre de Virgile, que de merveilles, que d'enchantemens pour un esprit qui a gardé le culte de la pensée et de l'art! Au milieu des marches militaires, sur la route de Rome à Naples, sur les côtes de la Calabre, aucune observation ne lui échappe, aucun souvenir ne le laisse indifférent. Il avait sa petite bibliothèque de campagne, on pense bien qu'Homère et Virgile faisaient partie de son bagage. Un jour, il est envoyé en mission sur les côtes à l'extrémité de la péninsule pour y étudier les moyens de faire passer l'armée

en Sicile, où la reine Caroline s'est retirée avec le reste de ses troupes. Après une exploration pénible, tantôt par mer dans une barque de pêcheur, tantôt sur le littoral au milieu des rochers, il atteint le pied d'un écueil formidable. C'est Scylla. Comment ne pas oublier un instant les instructions du général en chef, et l'expédition de Sicile, et la reine Caroline, et les lazzaroni? Il regarde, il écoute : ne va-t-il pas voir apparaître quelque image « des six gueules toujours béantes du monstre à la dent vorace? » ne va-t-il pas distinguer dans le bruit des flots quelque apparence « de ces horribles hurlemens semblables aux lugubres cris d'une meute furieuse et aboyante?» Non, la mer est calme, les vagues se jouent en silence au pied du géant. De cette vive peinture du poète de l'*Odyssée*, il ne retrouve que la hauteur gigantesque et la forme pyramidale du roc. Homère a vu le rocher de Scylla cacher son front dans les nuages; il n'y avait point de nuages le jour où Ségur y arriva, le ciel était serein, le couchant dorait la haute cime, ce ne fut que l'ombre transparente d'une belle nuit qui en déroba bientôt les lignes et les arêtes. On reprit alors les plans, les dessins, et l'on se remit à l'œuvre; la poésie cédait la place à la réalité, le lettré s'effaçait devant l'ingénieur militaire. Une ville et un château occupaient le plateau du rocher de Scylla; Ségur et ses camarades y passèrent la nuit. Le lendemain, ils reconnurent que le monstre aux six gueules, aux dents menaçantes, aux aboiemens féroces, pouvait offrir un abri favorable pour une flottille.

Ce mélange des poétiques souvenirs et de la géométrie guerrière donne un grand charme à l'épisode dont nous parlons. Souvent au milieu des plus sérieux travaux une rencontre fortuite évoque les figures des anciens âges. Ainsi dans la Calabre ultérieure, chargé de tracer le plan d'une route qui, traversant les Apennins, rapprocherait les mers Tyrrhénienne et Ionienne, il trouve sur son chemin un village singulièrement pittoresque, bâti sur un plateau escarpé. Vena, c'est le nom de ce village, a été construit au moyen âge par des Grecs émigrés. Les descendans de ces colons, lorsque Ségur les visita en 1806, avaient conservé pieusement les traditions, la langue, la religion de leurs aïeux; rien n'avait changé dans les coutumes nationales transmises du père au fils et de la mère à la fille. Pauvre petite tribu hellénique obstinément fixée dans la Grande-Grèce! C'est peut-être le prestige de tant de contrastes qui fait rayonner ici le pinceau du voyageur; en tout cas, il y a vraiment plaisir à rencontrer des esquisses comme la suivante parmi tant de scènes de gloire et de sang. « Leurs filles, au beau profil grec, étaient encore vêtues de leur double tunique blanche et bleue, elles marchaient les cheveux tressés et flottans, la tête découverte. On distinguait les femmes à leur tunique rouge, au long voile attaché à leurs

cheveux, tressés aussi, mais relevés à l'antique, et qui flottaient en arrière d'elles, tels que les chants d'Homère nous représentent leurs ancêtres. Un de leurs plus anciens usages, toujours respecté, voulait que les jeunes gens, au jour de leur mariage, allassent frapper trois fois à la porte de leur fiancée, puis qu'ils revinssent l'enlever de vive force, après quoi, le prêtre les ayant unis, leurs parens formaient en dansant un cercle autour des deux époux, comme pour resserrer leur union et la rendre indissoluble. »

Quelle que soit la grâce de ces paysages, il faut retourner au feu. Masséna commande l'expédition; trois colonnes, l'une commandée par le général en chef assisté de Joseph Bonaparte, l'autre par Régnier, la troisième par Lecchi, ont balayé les soldats de la reine Caroline, qui a cherché un refuge en Sicile; il n'y a qu'un point où les partisans de la reine puissent disputer le royaume de Naples à l'armée de Masséna, c'est Gaëte. Gaëte est la clé de Naples. Exposé aux attaques des Anglais sur une longue ligne de côtes, le nouveau roi, eût-il possédé tout le reste, n'eût rien possédé, s'il eût laissé cette porte ouverte à l'ennemi. Masséna le sentait bien, il voulut donc frapper ce grand coup malgré les difficultés de l'entreprise. Gaëte avait une garnison de 8,000 hommes secondés par une escadre de quatre vaisseaux, de quatre frégates anglaises et de trente chaloupes canonnières. Ses remparts, appuyés sur le roc, étaient défendus par des pointeurs consommés, bombardiers anglais et tirailleurs albanais. Comme ils étaient ravitaillés sans cesse par la mer, ils n'épargnaient pas leurs munitions; Ségur affirme que, depuis l'ouverture de la tranchée, sans compter la mitraille et les pots à feu, ils envoyèrent aux assiégeans plus de 130,000 boulets et bombes. Malheur à qui montrait la tête une seconde seulement au-dessus des sacs à terre qui couvraient la tranchée! Vingt balles albanaises venaient le frapper ou l'avertir. Enfin, après cinq mois de blocus, quatre mois de tranchée ouverte, onze jours de feu, et au prix de 2,000 hommes tués ou blessés, Masséna fut vainqueur. Le 18 juillet 1806, les deux brèches étant praticables et l'assaut commandé, Gaëte capitula.

L'histoire ne parle guère du siége de Gaëte; tout cela se passait en dehors de l'action éblouissante du maître. Il y avait eu d'ailleurs des maladresses au début, et le succès arrivait trop tard; on avait vu, en six semaines, de Strasbourg à Austerlitz, de si foudroyantes victoires! Cependant, si l'on considère la position de la forteresse, la vigueur de la résistance, l'héroïsme et la ténacité des assiégeans, on ne peut s'empêcher de dire avec Ségur : Ce siége doit rester célèbre. On ne l'oubliera pas, j'en réponds, après en avoir lu le récit dans les *Mémoires* de Ségur, on ne l'oubliera pas surtout quand on aura vu cette grande opération de guerre jugée par Napoléon avec

l'impatience du génie. Une fois Gaëte pris et le royaume des Deux-Siciles assuré à Joseph, Ségur avait pris congé du roi pour revenir en France. Quelques jours après, il était à Saint-Cloud, essuyant le feu des questions de l'empereur, un feu plus terrible que celui des remparts de Gaëte. Pourquoi a-t-on fait ceci? pourquoi a-t-on fait cela? « Que mon frère ignore la guerre, c'est tout simple; mais il avait auprès de lui des hommes de grande renommée, Régnier, Saint-Cyr, Masséna; qu'ont-ils fait? Quoi! se disperser ainsi! mais ils ne savent donc plus la guerre? C'est à n'y rien comprendre! » Ségur essaie en vain d'expliquer, d'atténuer les fautes commises; l'empereur voyait de loin l'échiquier des batailles, comme s'il l'avait eu sous les yeux. Toute cette conversation ou plutôt ce monologue de Napoléon à propos de Gaëte et du royaume de Naples est à lire dans le texte même de Ségur.

Ce jour-là, il ne fut pas seulement question de Gaëte; Ségur avait vingt-six ans et songeait à se marier. « Le reste de cet entretien, écrit l'auteur des *Mémoires*, me fut si personnel, il fut même si paternel pour moi de la part de Napoléon, que les détails en seraient déplacés ici. J'en citerai seulement les derniers mots, parce qu'ils prouvent que l'empereur était alors loin de croire à l'agression, pourtant si prochaine, du roi de Prusse : « Reposez-vous donc et mariez-vous, me dit-il; il y a temps pour tout, et il n'est nullement question de guerre. » Ceci se passait aux derniers jours du mois de juillet 1806. Cinq ou six semaines après, au commencement du mois de septembre, Ségur, déjà marié, repartait avec l'empereur pour de nouveaux champs de bataille. A l'âge de vingt-six ans, il a déjà fait les campagnes des côtes, d'Ulm, d'Austerlitz, de Naples; maintenant, sans plus de repos, il va faire les campagnes de Prusse et de Pologne.

Entraîné par la reine, par les princes, par l'aristocratie, par les ministres, par l'armée entière tout enivrée des souvenirs du grand Frédéric, le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III avait déclaré la guerre à Napoléon; or, avant de quitter Paris le 24 septembre 1806, Napoléon, le doigt sur la carte, annonça l'anéantissement de l'armée prussienne vers le 15 du mois suivant, et désigna le général Clark pour être gouverneur de Berlin vers la fin d'octobre. Ségur tient ce fait de Daru lui-même, qui en fut témoin. Daru ajoutait un autre détail non moins significatif; huit jours après, le 2 octobre, à Mayence, comme il demandait à l'empereur l'autorisation de faire suivre le trésor, l'empereur répondit simplement : « Le trésorier suffira. » Et en effet le trésor resta en France. Le trésorier, c'était le vainqueur. On aurait peine à y croire, si la chose n'était attestée par Daru et Ségur : au moment de s'engager dans une si grande guerre, Napoléon n'emporta que 24,000 francs pour entretenir et

solder 200,000 hommes, tant il comptait d'avance sur les dépouilles de la Prusse! Était-ce de sa part une présomption que la fortune aurait pu cruellement châtier? Non, c'était la certitude que procure au génie la vue nette et précise du grand échiquier des manœuvres. Il avait appris à Saint-Cloud le 24 septembre par les renseignemens de Berthier que l'armée prussienne, au lieu de rester sur la défensive le long de l'Elbe, s'avançait au-delà de ce fleuve, au-delà même de la Saale, jusqu'à Hof dans la Haute-Franconie, se dirigeant du côté d'Erfurt, de Gotha, de Weimar, de Fulde, et menaçant la ligne du Mein dans l'espoir de surprendre nos cantonnemens entre le Rhin et le Danube. Là-dessus, il avait envoyé à Soult l'ordre d'accélérer sa marche vers la Franconie, et il était parti le jour même pour se placer au centre des mouvemens. On ne peut se soustraire ici à un rapprochement qui contient la plus forte et la plus amère des leçons. A voir l'armée prussienne, si brave, si fière de sa discipline et de ses traditions, se précipiter si étourdiment par les chemins qui aboutissent à Iéna et à Auerstaedt, comment ne pas comparer ses fautes à celles qui ont causé nos désastres? Du côté des Français en 1870 comme du côté des Prussiens en 1806, l'histoire signale le même aveuglement. Écoutez ces mots et cherchez de quels acteurs il est question : « A leurs yeux, cette guerre était une affaire d'honneur qu'il fallait vider sans délai, sans autre considération, sans seconds même. L'emportement fut si aveugle qu'on ne songea qu'à attaquer, on oublia de se défendre. Ils négligèrent jusqu'à l'armement et l'approvisionnement de leurs forteresses. Tout répondit à cette fougue inconsidérée. La garnison de Berlin en donna le premier signal, elle partit de cette ville comme une émeute, en tumulte, marchant tout exaltée, criant de joie, se précipitant à une lutte si sérieuse, comme les foules enivrées courent à leurs rendez-vous de plaisir et à leurs fêtes! » Qui a écrit cela? C'est le général Philippe de Ségur parlant des préliminaires d'Iéna et d'Auerstaedt; on dirait qu'il parle des préliminaires de Sedan, de Metz et de Paris.

Ségur a pris part le 14 octobre 1806 à la journée d'Iéna, comme il avait pris part le 2 décembre 1805 à la journée d'Austerlitz. Il était auprès de l'empereur, transmettant les ordres du chef et payant de sa personne. On le vit braver la mort avec une audace tranquille, ou se tirer des plus mauvais pas avec une héroïque aisance. Vers la fin de la bataille, — il était environ trois heures, — Ségur rendait compte à l'empereur d'une opération du maréchal Lannes et de la fuite des Prussiens sur Weimar, quand plusieurs boulets saxons vinrent bondir entre leurs chevaux. L'empereur lui dit : « Il est inutile de se faire tuer à la fin d'une victoire, mettons pied à terre. » Ensuite il lui donne l'ordre de faire avancer sur ce point l'ar-

tillerie de sa garde, après quoi il ira rejoindre Lannes et poursuivre les fuyards; « mais d'abord voyez devant notre gauche ce que deviennent ces Saxons, et qu'on en finisse. » Ségur se précipite de nouveau dans la mêlée. Il accompagne les dernières charges de cavalerie, attentif à toutes les occasions où sa présence peut être utile. Tout à coup, voyant une forte colonne se diriger vers une batterie ennemie, il croit que c'est une division des nôtres, lance son cheval à toute bride et court en prendre la tête. Arrivé à vingt pas des premiers rangs, il s'aperçoit de son erreur; c'étaient des Saxons cherchant leur ligne de retraite au milieu de la fusillade. « Si je les eusse sommés de se rendre, dit-il, — leur position était si désespérée! — peut-être aurais-je eu l'honneur de leur faire le premier mettre bas les armes; mais dans ma surprise, et leurs baïonnettes se croisant sur moi, je n'y songeai pas. Je crus même n'avoir pas le temps de me retourner, et, dépassant leur front, sous leur feu, je revins par l'autre flanc au premier rang des nôtres, avec lesquels je pénétrai presque aussitôt dans cette malheureuse colonne qui jeta ses armes. Murat en avait la gloire! Dans son ardeur chevaleresque, seul, et faisant sciemment ce que j'avais fait sans le savoir, il s'était un instant après moi placé devant leur tête. Quand j'y fus revenu moi-même au travers de ces rangs désarmés, je le trouvai là, l'épée au fourreau, sa canne seulement à la main, la tête haute, souriant, et à lui seul recevant prisonniers ces milliers d'hommes! »

Quelques heures après, Ségur est à Weimar, où Rapp et Murat viennent le rejoindre; s'ils étaient arrivés un peu plus tôt, ils auraient pris la reine de Prusse, qui, dans son vêtement d'amazone, venait de s'enfuir au galop de son cheval. Vers minuit, il retourne à Iéna pour remettre à l'empereur le rapport qui concerne cette dernière partie de la bataille; il le trouve endormi dans une salle d'auberge. « J'entrai seul, dit-il, une lumière à la main, et je m'approchai de son lit. Ce ne fut qu'un instant après que la clarté terne de ce flambeau le réveilla d'un profond sommeil, car il ne pouvait supporter la nuit aucune lumière... Son réveil fut doux, subit, entier, sans étonnement, comme s'éveillent ordinairement les gens de guerre. » Après avoir écouté le rapport de Ségur, il lui demanda si, en marchant sur Weimar, il n'avait pas entendu au loin, sur la droite, une forte canonnade. Ségur répondit qu'au milieu de tous les bruits de la bataille il eût été difficile d'en distinguer un autre. L'empereur insista et dit : « C'est singulier! il y a eu pourtant de ce côté, j'en suis sûr, une affaire considérable. »

L'empereur avait raison, c'était le canon d'Auerstaedt. Bien que mêlé si activement aux principaux faits d'armes de la journée d'Iéna,

Ségur n'est pas disposé à confondre les deux victoires en une seule, comme le fit d'abord l'empereur par un sentiment politique bien peu digne de lui et au détriment de son lieutenant. La moins importante, quoique la plus illustre, c'est celle que Napoléon avait gagnée sur les 40,000 hommes du prince Hohenlohe ; la plus décisive assurément, c'est celle où Davout écrasa l'armée principale, l'armée d'élite, commandée par le roi en personne, assisté des princes de sa famille et de ses meilleurs généraux. Napoléon avait donc commis une injustice grave à l'égard de Davout en ne signalant dans ses proclamations que la bataille d'Iéna, dont le *combat d'Auerstaedt* semblait être un épisode. Nous verrons plus tard quels furent ses remords à ce sujet; réservons ce détail pour l'étude où nous aurons à montrer Ségur jugeant Napoléon. Il suffit aujourd'hui de citer ce mot du loyal témoin notant les secrètes impressions du maître : « depuis le 15 octobre, son équité souffrait. »

En ce qui concerne le rôle personnel de Ségur, il y aurait encore bien des détails curieux, bien des anecdotes piquantes à relever dans cette partie des *Mémoires*. A Berlin, à Potsdam, il a vu et entendu des choses dont il a eu raison de consigner le souvenir. Le lecteur saura bien les trouver. Pour nous, qui cherchons à reproduire les jours héroïques du soldat, nous devons le suivre au pas de course. Le voici en Pologne, à Varsovie, où il commande le quartier impérial, à l'attaque nocturne de l'Ukra, où il fait vaillamment son devoir. C'est là que se place un bien touchant épisode. Pendant cette attaque de l'Ukra, le 23 décembre 1806, Ségur avait eu son cheval blessé sous lui; le sang coulait de la blessure, et, comme la pauvre bête ne pouvait plus se soutenir, il avait été forcé de l'abandonner. Il prit son équipement et l'emporta sur ses épaules. A trois cents pas de là, il rencontre la première de nos grand'gardes, s'arrête, se repose au coin de son feu, assez chagrin d'avoir perdu sa monture, quand un son plaintif et un choc inattendu lui font tourner la tête. C'était le cheval abandonné qui s'était traîné de loin sur les pas de son maître; malgré la distance, malgré l'obscurité, il l'avait reconnu et il venait de poser sa tête sur son épaule avec un gémissement plaintif. « A cette dernière preuve d'attachement, dit Ségur, mes yeux se mouillèrent de larmes. » Il se lève, il le caresse, il lui fait ses adieux, car le noble animal, épuisé par ce suprême effort, tombe, se débat un instant et meurt. Il mourut du moins comme il convenait, sous les yeux, sous les caresses de son maître, et entouré de soldats aussi émus que le maître lui-même. Mystérieuses affinités! du cheval de guerre à l'homme de guerre, il se forme une amitié secrète, et plus ce sentiment est obscur, plus l'expression en est touchante; on croit voir

une âme inférieure qui fait effort pour s'élever. La poésie a consacré depuis longtemps ces fraternités du héros et de sa monture : on sait comme le Mézence de Virgile parle à son cheval Rhébus, on sait comme le Cid Campeador, au moment de mourir, fait venir auprès de son lit Babieca, le bon cheval de bataille, *aussi docile que l'agneau docile;* « Babieca ouvre de larges yeux, et, comme s'il sentait son malheur, il se tait (1). » En regard de ces naïves images, il faut placer désormais la mort du cheval de Ségur, et peut-être y trouvera-t-on l'histoire plus belle encore que la légende, la réalité plus touchante que la poésie.

Un malheur n'arrive jamais seul. Cette nuit même, Ségur, étant venu après le combat remettre le rapport à l'empereur, le trouva dans une misérable chaumière, endormi comme à Iéna. En sortant de sa chambre, il traverse un couloir jonché de paille, et heurte du pied un corps étendu à terre. C'était un officier, Italien d'origine, qui dormait profondément; il se réveille, les jurons à la bouche, et si tenace dans ses insultes que Ségur est obligé de lui en demander raison. On se donne rendez-vous au lendemain. Un cheval tué et un duel! voilà deux fâcheuses aventures dans cette nuit du 23 décembre. Ce n'est pas tout : le jour revenu, les deux adversaires se trouvent séparés par l'ordre de marche, et c'est un accident bien autrement grave qui attend Ségur aux lieux où l'empereur l'envoie. Il accompagne le général Rapp, qui a mission d'attaquer les Russes à Nasielsk avec la cavalerie d'avant-garde. Dans une charge contre les hussards ennemis, Ségur est tellement emporté par son ardeur qu'il se trouve bientôt seul au milieu des gens qu'il vient de mettre en fuite. Le vainqueur est comme prisonnier dans sa victoire. Bien plus, après vingt épisodes terribles, il va tomber dans l'armée russe avec un petit nombre de dragons français que le hasard a ralliés autour de lui. A quoi bon ce secours? La position est tellement désespérée que les malheureux s'abandonnent eux-mêmes; sourds à tous les avis, rebelles à tous les ordres, ils paraissent, selon la forte expression de Ségur, *empreints de fatalité,* comme ces animaux marqués de rouge qu'on mène à l'abattoir. Quant à lui, s'il faut mourir, il vendra chèrement sa vie. Pendant que ses compagnons se laissent fusiller, il attaque, il s'élance, il frappe à droite, à gauche, déblayant la route et s'efforçant de rejoindre les nôtres sous une grêle de balles. Soudain il est entouré d'une quinzaine de Kalmouks; le cou percé d'une pointe de lance, il est renversé à terre, il se redresse et, se faisant un rempart de son cheval, il combat encore. L'issue de la lutte n'est pas douteuse;

(1) *Romancero espagnol,* traduction de M. Damas-Hinard, 1844, 2e vol., p. 215.

Ségur serait tombé sur la lisière de la forêt de Nasielsk, si un mot russe prononcé par lui n'eût arrêté subitement les lances et les sabres. Le chef de ces Kalmouks, un de ces beaux Cosaques du Don aux traits persans, demeurait calme au milieu de cette furie. On lisait sur son noble visage qu'il dédaignait de frapper un ennemi vaincu. Plusieurs fois il avait jeté à ses hommes un mot que ceux-ci n'avaient point voulu entendre : *Nikalé! nikalé!* Évidemment c'était l'ordre d'arrêter la tuerie. Ségur eut assez de présence d'esprit pour leur répéter d'une voix impérieuse : *Nikalé!* Aussitôt les fureurs s'apaisent, et les physionomies féroces n'expriment plus que l'étonnement. Ségur apprit depuis que ce mot signifiait : *ne frappez pas!* Inattentifs à la voix de leur chef, les Kalmouks avaient été stupéfaits d'entendre un mot de leur idiome national dans la bouche d'un ennemi.

Tout n'était pas terminé; en lui laissant la vie sauve, ils n'avaient pas renoncé à le piller. Son épaulette de chef d'escadron avait tout d'abord excité la convoitise des pillards. Un officier supérieur ne doit-il pas avoir les poches bien garnies? En quelques tours de main, le voilà dépouillé; il ne lui reste plus que sa chemise, et, si le noble chef à la figure persane, qui regarde la scène d'un air impassible, ne donnait l'ordre de lui laisser au moins son pantalon, vous voyez dans quel état il partirait pour la captivité qui l'attend. Et comment part-il? Je suppose qu'en pareille occurrence le lettré le plus expert, le rhapsode le plus dévoué à ses textes classiques, n'a guère le temps de se rappeler Homère ou Virgile; sans cela, il se serait souvenu du héros lié au char du vainqueur et emporté sur la poussière sanglante. Des coups de feu se rapprochant, les Kalmouks eurent peur, et leur férocité se réveilla. « Alors, dit Ségur, remontés précipitamment sur leurs chevaux, et moi seul à pied au milieu d'eux, ils m'entraînèrent par les bras et les cheveux au galop de leurs montures. D'autres par derrière m'accablaient de coups. Ils me traînèrent ainsi jusqu'à l'arrière-garde d'Ostermann, où enfin ils s'arrêtèrent. » Essoufflé, suffoqué, presque évanoui, Ségur était encore en butte à des violences odieuses, quand tout à coup, apercevant un colonel russe à la tête d'un régiment, il se redresse, se dégage et va se mettre sous sa protection. « Je suis colonel comme vous, lui crie-t-il; nous ne traitons pas ainsi nos prisonniers. Me laisserez-vous aux mains de ces sauvages? »

C'est ici que commencent les heures douloureuses de la captivité. Ségur est conduit auprès du général comte Ostermann-Tolstoï, qui essaie d'abord de lui arracher des renseignemens sur les marches de l'armée française, mais qui, bientôt honteux de ses menaces et rappelé au sentiment de l'honneur par la fière attitude du

prisonnier, le traite en gentilhomme. Il vit de près non-seulement Ostermann, mais Beningsen; à Srzégocin, pendant la première nuit, enfermé dans une chambre d'auberge où les deux généraux russes délibéraient à voix basse avec deux autres chefs, il put remarquer leur anxiété profonde malgré le calme de leur attitude. Le lendemain, toujours souffrant de ses blessures, il est traîné à Pulstuck dans une charrette pleine de paille; il s'arrête ensuite à Rozan, où il rencontre un *ami*, un *bon Cosaque*, celui qu'il a retiré le 2 décembre du lac d'Austerlitz. Enfin il arrive à Ostrolenka, où se trouvait le grand quartier-général de l'armée russe. Là, il lui faut subir un nouvel assaut, non plus d'Ostermann, mais de son supérieur le feld-maréchal Kaminski. Et ce n'est pas cette fois une violence d'instinct réprimée presque aussitôt, Kaminski, en vrai Tartare, est insensible à ces principes d'honneur invoqués par Ségur; il est tenace autant que brutal, et, puisque la menace ne peut rien sur le prisonnier, il emploiera la force. Un colonel russe qui portait un nom bien connu dans la société française, le colonel Swetchine, a beau conseiller à Ségur de ne pas irriter le feld-maréchal, un homme des anciens temps, un homme capable de tout, un vrai sauvage dont toute l'armée russe redoute la férocité, Ségur tient bon; il ne cède même pas lorsque six Cosaques, la lance au poing, entrent dans la salle qui lui sert de prison, avec l'ordre de lui lier les mains et de l'entraîner à l'instant même, à pied, au milieu des chevaux, jusqu'au fond de la Russie. Un officier du 13e chasseurs, atteint d'une blessure mortelle, était prisonnier dans la même salle et menacé du même traitement. Notez que depuis deux jours la neige tombe à gros flocons et que la terre en est déjà couverte de plus d'un pied. Mourir pour mourir, mieux vaut vendre sa vie en combattant que d'expirer de fatigue et de froid sur les routes glacées. Aussitôt, s'armant de tout ce qui se trouve sous leurs mains, Ségur et son compagnon se retranchent dans un angle de la salle derrière une barricade de bancs. Ils sont perdus, cela est sûr; que faire contre les longues lances des Cosaques? Ce ne sera pas une lutte, ce sera une boucherie. Alors le colonel Swetchine, jusque-là pâle et muet d'indignation, se jette au-devant des lances: « Sortez! crie-t-il aux Cosaques, je ne souffrirai pas une barbarie qui déshonorerait le nom russe. » Les Cosaques étonnés s'arrêtent; le colonel Swetchine ne leur laisse pas le temps de se reconnaître, il leur donne l'ordre d'aller chercher son propre *kibitk*, une bonne voiture couverte, y installe Ségur avec son camarade, et les fait partir immédiatement pour Byalistock.

De Byalistock, où Ségur est obligé de laisser son compagnon mourant, il est entraîné à Grodno, à Novogrodeck, à Minsk, à Borisof,

à Liady, à Smolensk. Quelle course effrénée! Le *kibitk* du colonel Swetchine est resté à Byalistock, en Pologne; ce sont des traîneaux désormais qui les emportent, lui et ses gardiens, au-delà du Niémen, au-delà de la Bérésina, au fond de la vieille Russie. A Smolensk, il a deux ou trois semaines de repos et d'espérance; le gouverneur de la province, le comte Apraxine, est un des plus grands seigneurs de la cour de Catherine II, un ancien ami et un admirateur du comte de Ségur. Apraxine le retient auprès de lui pour l'associer à ses projets; n'y aurait-il pas moyen de renouer l'alliance de la France et de la Russie? Ce que le comte Apraxine fait de son côté auprès de l'empereur Alexandre, le jeune Ségur ne pourrait-il le faire auprès de l'empereur Napoléon? Pendant qu'ils combinent ces plans, Apraxine est dénoncé à Saint-Pétersbourg par ses ennemis, et il reçoit l'ordre de faire partir Ségur à l'instant même, quel que soit l'état de ses blessures. On envoie le prisonnier tout au nord, à Vologda, dans la région de la Mer-Blanche!

Apraxine a voulu du moins choisir celui qui commandera l'escorte, c'est un jeune officier plein de grâce et d'entrain, le prince Moustaphine. Le traîneau part au galop de trois chevaux; il semble que le prince Moustaphine ait voulu étonner un étranger par la fabuleuse rapidité du traînage russe. « Nous dévorions l'espace, dit Ségur; champs de neige, villes et villages à demi ensevelis, forêts immenses de noirs sapins, de tristes mélèzes, de pâles bouleaux, surtout entre Jaroslaf et Vologda, tout passait, tout fuyait derrière nous et disparaissait en un clin d'œil. » Cette course vertigineuse, entremêlée, comme on pense, de plus d'un accident, dura neuf jours et neuf nuits. Ségur arrive enfin dans la ville qui lui est assignée comme prison. Il a traversé les gouvernemens de Smolensk, de Kalouga, de Vladimir, de Jaroslaf, le voici à Vologda. Son courage et sa gaîté lui ont tout à fait gagné le cœur du prince Moustaphine. Au moment de quitter son prisonnier, le jeune officier russe a des larmes dans les yeux; il lui laisse ces mots écrits de sa main sur la feuille d'un carnet : « souvenez-vous de moi, et Dieu veuille que je vous revoie encore! » C'était le 19 février 1807. Des mains de ce jeune officier si cordial, Ségur passe aux mains du gouverneur de Vologda, « un grand et long Allemand, maladif, phlegmatique, taciturne, » qui ne promettait aucune consolation au captif. Le gouverneur tint plus qu'il n'avait promis, il fut bon et même hospitalier. Autour de lui, deux fonctionnaires russes, le maître de police et le chef de justice, M. Volkof et M. Barnavolok, procurèrent au prisonnier français les agrémens d'une société d'élite. Il y avait là de belles jeunes filles qui lui demandaient gracieusement des vers et qui les obtenaient sans peine. Ainsi remis en veine, Ségur reve-

nait à ses rêves d'autrefois, il se croyait poète, il rimait une tragédie, et, s'il avait eu des nouvelles de France, il aurait supporté sans trop d'ennuis cette froide prison du pôle. Ce séjour à Vologda ne dura pas moins de quatre mois et demi. Au commencement du mois de juillet 1807, Ségur apprit enfin la victoire remportée par Napoléon à Friedland le 14 juin, la conclusion de la paix et l'alliance de la France avec la Russie. Quelques jours après, il était libre.

Pendant ces dures épreuves, du 24 décembre 1806 au mois de juillet 1807, de la forêt de Nasielsk aux glaces de Vologda, une pensée si amère obsédait son esprit, qu'il en était venu plusieurs fois à souhaiter la mort. Il craignait d'être blâmé par l'empereur pour s'être ainsi laissé prendre, il craignait qu'on ne l'accusât d'une folle imprudence, d'une témérité ridicule; il craignait surtout que son livret d'ordre, où la situation de l'armée était inscrite, n'eût été remis à quelque chef par les Kalmouks qui l'avaient dépouillé. Or, à l'heure même où Ségur concevait ces craintes qui le tourmentèrent si longtemps, l'empereur, dans le bulletin du 30 décembre 1806, rendait un éclatant hommage à sa valeur et rassurait l'armée sur son sort. Bien plus, il voulut rassurer directement son père, le brillant comte de Ségur, l'ancien ambassadeur de Louis XVI auprès de Catherine II, et le prier de rassurer la jeune femme de l'intrépide officier. Voici ce qu'il lui écrivait de Pultusk le 31 décembre 1806, dans une lettre conservée aux Archives nationales :

« M. de Ségur, votre fils a été fait prisonnier par les Cosaques; il en a tué deux de sa main avant de se rendre et n'a été que très légèrement blessé. Je l'ai fait réclamer; mais ces messieurs l'ont fait sur-le-champ partir pour Saint-Pétersbourg, où il aura le plaisir de faire sa cour à l'empereur. Il vous sera facile de faire comprendre à Mme de Ségur que cet événement n'a rien de désagréable et ne doit l'alarmer en rien. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« A Pultusk, le 31 décembre 1806.

« NAPOLÉON. »

Il y a là, ce me semble, autre chose qu'une mâle estime pour l'intrépidité d'un soldat, il y a l'accent d'une affection secrète. Maintenant franchissons une année et demie, transportons-nous des glaces du pôle sous le ciel de l'Espagne, dans cette Espagne où vont commencer les fautes de l'empereur et les désastres de l'empire; laissons de côté bien des incidens, bien des scènes dramatiques, la scène d'Aranda, la scène de Burgos; allons droit au champ

de bataille où Ségur, sous les yeux de ce maître qu'il admire et qu'il aime, n'hésite pas, s'il le faut, à lui sacrifier sa vie.

Parmi tant de jours héroïques, voici le jour par excellence. C'est le 30 novembre 1808. Nous sommes au cœur de l'Espagne; le Somme-Sierra est le dernier obstacle à vaincre pour arriver devant Madrid. Au fond d'une gorge par où s'engage la grande route se dresse sur la droite un énorme rocher. Ce rocher masque un dernier ressaut raide et court, une dernière pente à gravir pour atteindre le sommet du plateau. Sur ce plateau, sur ce rocher, sur les pentes de la sierra, des insurgés espagnols sont postés au nombre de 12,000, et du haut de cette forteresse naturelle espèrent arrêter l'armée française. On dirait les Thermopyles de l'Espagne. A ces bandes que soulève la foi nationale, l'empereur oppose sa garde et le corps d'armée de Victor, arrivé le matin même. Étonné qu'on ait osé l'attendre, impatient d'en finir, il devance l'infanterie avec son escadron d'escorte et s'engage dans la gorge. Il y est arrêté par le feu de l'ennemi, à 400 mètres de sa ligne de bataille. Il se range alors dans un pli de terrain; mais, repris bientôt par l'impatience, il donne l'ordre à son escorte de charger et d'enlever l'obstacle. En même temps des fantassins attaqueront les contre-forts de droite et de gauche. L'escorte de service était un escadron polonais; l'escadron s'élance avec ses officiers auxquels se joignent le général Montbrun et le colonel Piré. Bientôt on vient annoncer à l'empereur que la charge est arrêtée; c'est de flanc seulement et par l'infanterie que l'obstacle pourra être vaincu, l'emporter de front est impossible.

On a dit que Ségur en ce moment avait reçu l'ordre de reprendre cette charge déclarée impossible par Montbrun et Piré; on a dit que, dans son dévoûment, il avait couru sans hésiter au-devant d'une mort certaine. Ceux qui ont traduit ainsi la chose n'ont pas lu attentivement le récit de Ségur. La scène est plus originale et bien autrement belle. Résumons-la en peu de mots.

Napoléon, qui s'est avancé imprudemment dans le défilé, ne veut pas que sa garde recule en présence de l'armée. Irrité de la résistance qu'il rencontre, il s'emporte. Cependant les balles pleuvent autour de lui. Ségur, qui le regarde et veille sur lui, s'exalte à son tour au feu de sa colère. Il s'exalte si bien qu'il ne voit pas que l'empereur a tort et que Piré a raison. Son regard, ses gestes, disent qu'il partage l'impatience du maître : « Quoi! des paysans tiendraient la garde en échec! » L'empereur le voit, et comme si Ségur l'eût interpellé : « Oui, s'écrie-t-il, oui, partez, Ségur! Allez! faites charger mes Polonais! Faites-les tous prendre ou ramenez-moi des prisonniers! » Ségur part au galop et rejoint les

Polonais, abrités sous le rocher : « Commandant, dit-il au chef, l'empereur nous ordonne de charger à fond et sur-le-champ. — C'est impossible, répond Piré. — On l'a dit à l'empereur, il n'en croit rien. — Eh bien! viens-y donc regarder toi-même... » Et, dépassant d'un pas la ligne qui les abrite, Piré lui montre un amphithéâtre de rochers couronné de canons et garni de feux convergens. « C'est égal, dit Ségur, l'empereur est là, il veut qu'on en finisse, » et se tournant vers le chef polonais : « Commandant, à nous l'honneur! rompez par pelotons et en avant! » Les Polonais se précipitent, Ségur à leur tête. Il espérait, contre toute espérance, que l'impétuosité de l'attaque les sauverait, que l'ennemi troublé tirerait mal, qu'au prix d'un certain nombre de morts ils auraient le temps d'arriver au milieu des canons, des baïonnettes et d'y porter le désordre. Le temps leur manqua. Officiers, soldats, ils tombèrent tous l'un après l'autre sous cette pluie de fer et de feu. Il y avait bien là, dit Ségur, quarante mille coups de fusil et plus de vingt coups de mitraille à recevoir par minute! Ségur revint le dernier; il était criblé de balles, il avait dû quitter son cheval, blessé à mort; il avait reçu en pleine poitrine un biscaïen qui lui avait presque mis le cœur à découvert. Mutilé, sanglant, de sa main crispée tenant toujours son sabre, il fit cette cruelle retraite au milieu des cadavres de ses compagnons, exposé sans cesse à recevoir le coup décisif, et tomba enfin dans les bras de nos grenadiers du 96e. Pendant que le colonel de La Grange lui donnait les premiers soins, animé par la lutte, il criait encore : « En avant! en avant! que l'infanterie nous venge! » L'empereur le vit de loin, et s'étant informé : « Ah! pauvre Ségur! s'écria-t-il. Yvan, allez vite et sauvez-le-moi! »

Est-ce assez d'héroïsme et de dévoûment? Ce jeune homme maladif, ce songeur solitaire et sombre que nous avons vu errer de Chatenay à la barrière du Maine, a-t-il assez profité de la double leçon des événemens, comme citoyen et comme soldat? a-t-il reçu assez de chocs dans cette mêlée immense de la république et de l'empire, chocs d'idées et chocs de mitraille? S'est-il vu mêlé à d'assez grandes choses? est-il en mesure de juger avec impartialité le personnage extraordinaire dont la destinée a dominé la sienne? Possède-t-il tous les élémens de son verdict? Pas encore; son éducation n'est pas finie. Il lui reste d'autres épreuves à traverser et d'autres enseignemens à recueillir. Nous venons de voir grandir le héros, dans une prochaine étude nous verrons grandir le sage.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES PROGRÈS MATÉRIELS

DE L'INDE ANGLAISE

L'Inde n'a jamais été et ne sera jamais pour l'Angleterre une colonie dans le sens absolu du mot; jamais les enfans de la race anglo-saxonne ne peupleront les deltas du Gange et de l'Indus. La nature de ses puissantes mains a posé à cette occupation des barrières infranchissables; si les hommes faits perdent leurs forces sous le climat délétère de l'Inde, l'action en est encore bien plus puissante sur les enfans ou les adultes. Aussi n'est-il pas de famille un peu aisée de la communauté européenne dont les enfans ne soient embarqués pour la mère-patrie au plus tard vers l'âge de trois ou quatre ans. Les moyennes de mortalité des enfans de régiment, les seuls rejetons de race blanche qui s'élèvent dans l'Inde, expliquent assez ces séparations prématurées, mais nécessaires. Le domaine asiatique de la Grande-Bretagne ne sera jamais pour ses maîtres européens qu'une conquête où ils ne pourront maintenir leur pouvoir qu'en conservant les supériorités physiques et morales de leur race sur les races asiatiques. Il n'en est pas moins indispensable pour l'Angleterre de développer les immenses ressources de son empire d'outre-mer, et l'on va essayer ici de donner une idée des progrès qui se sont accomplis dans l'Inde pendant ces quinze dernières années.

Ce n'est en effet que récemment que les intérêts matériels ont préoccupé le gouvernement de l'Inde. Depuis le commencement du siècle jusqu'à l'annexion du Pendjab (1849), les représentans de l'honorable compagnie, voués tout entiers aux questions de politique extérieure, ambition ou nécessité, n'avaient accordé que peu de soin au développement des richesses du pays. L'administration énergique et éclairée de l'illustre marquis de Dalhousie inaugura

l'ère des grands travaux publics. La grande route (*Great trunk road*) qui relie Calcutta à Dehli fut livrée au public en 1851. L'Inde eut le bénéfice d'un réseau complet de télégraphes électriques en 1854, et presqu'en même temps d'une réforme complète et indispensable de l'administration postale. Un système de voies ferrées reliant entre eux les centres de production et de commerce des trois présidences fut mis à l'étude, et avant le départ de lord Dalhousie (1856) des tronçons importans étaient ouverts dans les gouvernemens du Bengale et de Bombay. L'insurrection des cipayes attira sur l'Inde l'attention publique, força de remonter tous les rouages de la machine gouvernementale, et fit plus pour le développement matériel du pays en quelques mois que n'aurait pu le faire un demi-siècle de monotone et paisible prospérité. Le terrible orage dégagea l'atmosphère, rendit possibles ces victoires pacifiques qui pour s'achever n'ont besoin que du concours du capital et de l'énergie de l'Europe sous la protection bienveillante d'un gouvernement honnête et éclairé.

I.

Une réforme radicale devait précéder toutes les autres. Dans son ombrageuse susceptibilité de toute immixtion étrangère, la compagnie des Indes n'avait jamais permis, même à ses nationaux, de posséder ou d'acquérir sur le territoire de ses domaines. Cet état de choses excitait de toutes parts de justes réclamations, et sous la pression de l'opinion publique les nouvelles autorités dès le début n'hésitèrent pas à porter une main hardie sur les principes fondamentaux de la législation anglo-indienne. Depuis des années déjà, l'Européen entreprenant, quelle que soit sa nationalité, devient, aux mêmes conditions que les natifs eux-mêmes, propriétaire foncier dans l'Inde. Tout terrain vague ou récemment cultivé peut être acheté du gouvernement en toute propriété; quant aux terres inscrites sur le cadastre (*regular rent roll*), un artifice légal déjoue la rigueur de la loi fondamentale, qui ne reconnaît que le gouvernement pour seul et légitime propriétaire du sol. En déposant chez le collecteur du district en titres du gouvernement un capital portant un intérêt égal à l'impôt foncier (*assesment*), l'acquéreur se délivre à jamais du souci du paiement de l'impôt, et sa position est exactement ce qu'elle serait, s'il avait vendu ses rentes indiennes pour en convertir le montant en immeubles. Ce désirable progrès de la législation indienne avait été précédé de l'établissement du réseau télégraphique, amélioration de premier ordre qui se rattache à l'administration de lord Dalhousie (1849-1856).

Les premiers travaux de la ligne de Calcutta à Agra commencèrent

en novembre 1853 et furent achevés en cinq mois. Le 24 mars 1854, les deux grands centres communiquèrent par les fils électriques. Le 15 février suivant, la ligne reliait Agra à Madras par Bombay, et s'étendait au nord jusqu'à Attock sur l'Indus. En 1855, le réseau était complété par les lignes de Rangoon à l'est, et de Peshawer au nord, et présentait le magnifique total de 4,000 milles (6,440 kilomètres) de voies télégraphiques. Le docteur sir W. O'Shaughnessy, qui a illustré son nom en élevant dans l'Inde ce beau monument de la science et de la civilisation modernes, eut à combattre tous les obstacles que la nature peut opposer aux travaux de l'homme : jungles empestées exhalant des mois entiers des fièvres pestilentielles et peuplées de grands fauves, montagnes, rocs et précipices, forêts impénétrables, marais et rivières (1). Le câble qui conduit le fil électrique à travers la rivière la Soane s'étend sur une longueur de 4,800 mètres. Les frais d'établissement des 4,000 milles primitifs s'élevèrent à un peu plus de 5 millions de francs, soit une moyenne d'environ 1,250 francs par mille. Le réseau indien a depuis lors été renforcé de nouvelles lignes locales, surtout par l'inauguration des communications télégraphiques avec l'Europe. On peut affirmer, merveilleux résultat, qu'il n'est pas aujourd'hui d'Européen établi au plus profond de l'empire de Tamerlan et d'Aureng-Zeb qui ne puisse communiquer en quelques jours, sinon en quelques heures, avec la mère-patrie. Il est inutile de s'appesantir sur les avantages politiques que le réseau télégraphique de l'Inde assure à l'Angleterre. Il suffit de rappeler le rôle important que les mer-

(1) « Un trait curieux et triste de la vie de l'Inde, c'est le grand nombre d'êtres humains qui disparaissent sous la dent des bêtes sauvages. Le gouvernement encourage par des primes la destruction de ces dernières; mais les catastrophes n'en sont pas moins fréquentes dans certains districts. Dans d'autres, où elles sont plus rares, l'on explique la chose en disant que, les chèvres étant très nombreuses, les tigres et les loups les préfèrent à la chair humaine. En 1869, 14,529 individus sont morts des suites de morsures de serpens, et 18,078 en 1871. Le Dr Fayrer estime que, si l'on pouvait relever exactement le chiffre des accidens de cette nature, le total s'élèverait au moins à 20,000. Le nombre des habitans tués et dévorés par les tigres dans les pays limitrophes entre les jungles et les cultures mérite d'attirer toute l'attention des autorités. Citons quelques exemples. En 1869, une tigresse tua 127 personnes et arrêta la circulation pendant plusieurs semaines sur la grande route. En janvier 1868, une panthère blessa 4 individus dans la ville de Chicola, dont un mortellement. En 1869, une lettre de Nuydunka affirme que la même tigresse avait tué en trois ans 118 personnes. Dans les provinces centrales, les documens officiels donnent pour chiffre des accidens mortels causés par les tigres dans les trois années 1867, 1868 et 1869 un total de 946. La destruction des grands fauves présente de sérieuses difficultés pour diverses causes, parmi lesquelles il faut compter le respect superstitieux des natifs pour les tigres mangeurs d'hommes (*man eater*), qu'ils regardent comme des espèces de divinités malfaisantes que l'on ne peut offenser sans danger, la modicité des primes du gouvernement, les chasseurs qui tiennent à conserver la race des tigres, sinon à en améliorer l'espèce. » (*Moral and material Progress and condition of India,* 1871-72.)

veilleux fils de fer jouèrent au début de l'insurrection avant de tomber eux-mêmes au milieu des ruines amoncelées de toutes parts par une soldatesque effrénée. Disons encore que les lignes de l'Inde comme lignes d'une nationalité homogène n'ont pas d'analogues en Europe. Pour établir une comparaison de tarifs, il faut aller chercher ses points de repère aux États-Unis; ces tarifs sont à l'avantage du public anglo-indien, qui ne paie qu'une roupie (2 francs 50 cent.) pour une dépêche de six mots, quelle que soit la distance, adresse gratuite.

L'Inde communique en ce moment avec l'Europe par trois lignes télégraphiques distinctes. La première passe par Constantinople, Mossoul, Bagdad, Faô, au fond du Golfe-Persique, d'où part le câble sous-marin qui relie cette dernière station à Karrachi, — la seconde (*Indo-european Telegraphic Company*) par Berlin, Varsovie, Kertch, Tiflis, Tabriz, Téheran, Bushire, Cape Jash et Gwadur; — la troisième, inaugurée en 1870, relie par un câble sous-marin Suez et Bombay. Une autre ligne, ouverte en 1871, complète les communications du lointain Orient avec l'Europe par Madras, Penang, Singapour et Hongkong. Malgré les avantages qu'elles offrent au public, les lignes de l'Inde sont loin de donner de bons résultats financiers. Les bénéfices nets de la compagnie de Suez à Bombay (au capital de 1,200,000 livres sterling) s'élèvent à 8 pour 100, soit à peu près la détérioration annuelle du câble. L'*Indo-european Telegraphic Company*, au capital de 450,000 livres sterling, ne peut faire face à ses frais d'exploitation après avoir remboursé les charges télégraphiques aux divers gouvernemens dont elle emprunte les fils. Les révisions de tarifs n'ont pas réussi à conjurer le mal. Les dépêches de vingt mots, primitivement de 5 livres sterling, abaissés à 2 livres 18 shillings, ont été ramenées à 4 livres sterling sans changement sensible dans les recettes.

Les travaux publics dans l'Inde, il y a trente ans, étaient à peu près circonscrits à l'entretien des bâtimens militaires et civils : casernes, arsenaux, hôpitaux, tribunaux, caisses publiques, prisons. En dehors de ces édifices, l'action du gouvernement s'étendait seulement sur un ensemble assez considérable d'ouvrages d'irrigation. Un comité composé des principaux officiers des départemens civils de l'armée suffisait aux besoins modestes d'une politique de *statu quo*, indifférente, sinon hostile au développement de la richesse du pays. Lord Dalhousie, en arrivant aux affaires, rompit avec les traditions du passé, et, enlevant à l'armée les travaux publics, fit de cette branche du service un département séparé du gouvernement suprême. Le nouveau département prit le plus rapide essor. Le budget des travaux publics de l'Inde, de 600,000 livres sterling en 1852-1853, dont un cinquième environ consacré à l'entretien et à

la construction des routes, dépassait en 1867-1868 7 millions sterling, savoir :

Travaux militaires (nouvelles casernes, etc.)		2,856,000 liv. st.
Bâtimens civils		1,144,240
Travaux publics proprement dits.	Routes	1,358,640
	Irrigations	1,136,280
	Travaux divers	218,640
Subsides aux chemins de fer		502,500
	Total	7,116,300 liv. st.

On voit par ces chiffres qu'un singulier caprice de la fortune appelait la nouvelle administration civile à régénérer les bâtimens militaires de la compagnie. L'insurrection des cipayes avait conduit à augmenter dans de fortes proportions l'armée européenne de l'Inde. Les casernes manquaient pour loger ces nouveaux hôtes, et non-seulement cela, les anciennes casernes construites sous la compagnie étaient tristement célèbres pour leur insalubrité; de plus on a souvent eu occasion de constater que les Anglais, avec une aveugle confiance, s'étaient bornés à entretenir à peu près dans l'Inde les vieilles fortifications des indigènes sans élever d'autres remparts à leur autorité. Cet état de choses attira dès le début l'attention des représentans de la couronne, et un crédit de 11 millions, réparti sur plusieurs exercices, fut attribué à la construction de nouveaux bâtimens militaires, à l'amélioration des anciens et à la création des ouvrages nécessaires pour assurer la défense des grands centres et des ports principaux. Aujourd'hui la plupart des casernes de l'Inde présentent les conditions d'espace et de ventilation indispensables à la santé de l'Européen sous un climat délétère, et, si des épidémies déciment encore des régimens, il ne faut plus l'attribuer à l'incurie et à la parcimonie du gouvernement. Ajoutons encore que Allahabad, Lucknow, le fort Nicholson (1), à

(1) Puisque le nom de l'illustre soldat mort à l'assaut de Dehli est venu sous notre plume, le lecteur nous permettra de raconter à son sujet une anecdote caractéristique de l'esprit et des mœurs des hommes de l'Inde. Le général Nicholson avait longtemps exercé d'importans commandemens sur les frontières les plus exposées, et partout il avait conquis une influence sans bornes sur les populations natives. Lorsqu'il quitta le commandement de la province d'Hazara, il s'organisa une confrérie religieuse qui se voua au culte de Nicholson, comme les Sikhs à celui de Nanak. Les adeptes adoptèrent le nom de *Nikkul-Seynes,* portèrent des vêtemens couleur saumon, et pour signe distinctif des chapeaux de feutre noir. Le culte consistait dans le chant d'hymnes variés avec ce refrain : *gourou-Nikkul-Seynes*. Les nouveaux croyans vivaient pacifiquement dans leur communauté lorsqu'en 1854 Nicholson, en route pour le Cachemire, s'arrêta à quelque distance du couvent. Une députation fut immédiatement dirigée vers le saint patron, et, admise près de lui, se précipita sans autre préambule à ses pieds en chantant ses louanges. Nicholson se refusa d'abord modestement à ces cérémonies; mais, sa parole n'ayant pas suffi, et les brebis égarées persistant à lui

Dehli, pourvus des redoutables engins de la science moderne, permettraient à de faibles garnisons de défier pendant longtemps les efforts des populations natives. Les défenses des grands ports de l'Inde ont été poussées avec moins d'activité, et ne sont pas encore sorties des portefeuilles des commissions d'enquête.

L'autre chapitre des anciens travaux publics de l'Inde, celui des irrigations, n'a pas été traité avec moins de magnificence, et nous constaterons volontiers que, depuis le transfert à la couronne des domaines de la compagnie, les autorités européennes se sont efforcées, avec une ardeur qui les honore, de remplir une mission providentielle. En effet, le fléau des famines, que la civilisation a éloigné presqu'à jamais de l'Europe moderne, n'a pas disparu de l'Inde, et dans les années de sécheresse on y voit des populations entières disparaître sous les atteintes de la faim et des maladies pestilentielles qui lui servent de cortége.

Pour donner au lecteur une idée des horreurs d'une famine dans l'Inde, il suffira de citer quelques détails que nous empruntons aux dépositions faites devant le comité d'enquête sur la famine du Bengale et la province d'Orissa en 1866 par le juge Wanchope et le révérend M. Miller. « J'arrivai, dit M. Wanchope, à Midnapore le 26 mars 1866, et remarquai aux environs de la ville des natifs amaigris et affamés qui ramassaient des fruits sauvages, et semblaient n'avoir d'autre nourriture que celle qu'ils pouvaient trouver çà et là. Je ne restai que trois semaines à la station, et m'occupai peu de ce qui s'y passait. J'eus à juger de nombreux cas de vol avec effraction, qui avaient été évidemment commis par des gens mourant de faim. La session finie, je revins à Hougly, et ne repartis qu'à la fin de mai pour la province désolée par la famine. A vingt milles au-delà de Midnapore, les signes caractéristiques d'une famine commencèrent à frapper mes yeux. Les villages semblaient presque déserts; hommes, femmes, enfans, n'étaient que des squelettes. Ces horreurs augmentèrent sur toute la route de Dantoun à Balasore. Jamais mes yeux n'avaient vu pareilles scènes; toutes les figures portaient l'empreinte du désespoir. Impossible de me rappeler où je rencontrai les premiers morts. A Balasore se trouvaient environ 3,000 affamés, nourris à la *dhurmsala* (mai-

rendre les honneurs divins, il leur fit appliquer par ses serviteurs quelques flagellations bien senties, espérant les ramener à la raison. Les étrivières ne profitèrent pas, bien au contraire. Les dévots, battus et contens, déclarèrent à l'envi que l'impureté de leur vie justifiait les rigueurs du maître, qui, en dernier ressort, n'échappa que par la fuite à leurs importunités. Lorsque la nouvelle de la mort glorieuse de Nicholson à l'assaut de Dehli arriva à la confrérie, un des frères déclara qu'il ne pouvait plus vivre dans un monde privé de sa lumière, et se coupa la gorge. Un autre suivit cet exemple. Un troisième se convertit au christianisme par fidélité à la mémoire de son patron.

son de charité). Rien de plus hideux que les environs de la ville : les routes, les champs, étaient couverts de squelettes vivans qui ramassaient du bois pour faire cuire le riz donné par nos agens. Couchés sur les rebords des routes, des centaines de malheureux n'étaient plus que des os recouverts d'un noir parchemin. Avec le temps, presque tous les affamés des environs affluèrent à Balasore, et les choses empirèrent encore. Les morts furent plus nombreuses, l'état de ces nouveaux arrivans était tellement grave qu'il défiait tout secours humain. Le 2 juillet, je quittai Balasore pour retourner à Calcutta. Les pluies avaient rendu les routes impraticables. Les horreurs que je rencontrai sur mon chemin dépassèrent tout ce que j'avais vu jusque-là; partout, au milieu des boues, des cadavres et des mourans. » — Le révérend A. Miller dépose en ces termes devant la même commission. « Vers la fin de mai, les natifs commencèrent à succomber en nombre assez considérable sous les atteintes de la faim, mais les mois de juin, juillet et août furent les plus fatals. Les natifs mouraient par centaines dans les champs et les endroits retirés, où l'on ne pouvait aller leur porter secours. Si par chance on courait les champs, on ne voyait partout que des chacals et des oiseaux de proie acharnés sur des cadavres. S'il fallait évaluer le nombre des morts, je dirais, pour ne rien exagérer, qu'il a disparu un quart de la population dans le district d'Orissa et un tiers dans celui de Balasore. Dans les autres parties de la province, les pertes ont été moindres. Ces infortunés supportaient leurs mortelles épreuves avec une singulière résignation, Rien, non, rien de ce que j'ai lu ou entendu ne saurait donner une idée des horreurs de cette famine. Je n'ai jamais entendu dire que des Hindous eussent touché à la chair des animaux défendus par leurs lois religieuses : chiens, chats ou vaches; mais il est certain que quelquefois ils mangèrent leurs enfans morts. Je tiens d'une personne digne de toute confiance qu'elle a vu une mère et son fils en train de dévorer le corps d'un enfant. »

Ces grandes calamités paralysent le commerce et les affaires, et se traduisent par de formidables déficits dans le revenu public. Au point de vue de leurs intérêts non moins qu'au point de vue de l'humanité, l'un des premiers devoirs des maîtres de l'Inde est de combattre ces désastreuses éventualités en propageant les moyens d'irrigation artificielle. La création des grandes voies d'irrigation dans les provinces du nord-ouest remonte aux empereurs mogols : Feroze-Shah fit creuser le premier canal dans les plaines de Hissar pour arroser un terrain de chasse favori. Le canal de Dehli, exécuté sous la direction et sur les plans du grand architecte Ali-Murdan-Khan, illustra le règne du shah Jehan et vivifia pendant près d'un siècle les districts voisins de la capitale de l'em-

pire. D'autres canaux, qu'il serait trop long d'énumérer, attestèrent la prévoyante philanthropie des successeurs d'Akbar; mais, au milieu des convulsions qui précédèrent et suivirent la chute du trône des Mogols, la terre se couvrit de ruines, et les grandes artères qui la fertilisaient cessèrent de lui apporter leurs flots bienfaisans.

En prenant en main l'héritage des Mogols, l'administration anglaise, qui s'étudiait à suivre les traditions de ses prédécesseurs, ne perdit pas de temps pour réparer les canaux que les malheurs des temps avaient mis hors de service. De 1808 à 1822, on rouvrit l'*Eastern Jumna canal* (canal oriental de la Jamouna), de 150 milles de long, et qui arrose 150,000 acres, le *Western Jumna canal* (canal occidental de la Jamouna), d'un développement de 445 milles. Ces restaurations n'étaient que les modestes préludes de l'œuvre la plus vaste et la plus utile qui ait honoré le règne séculaire de la compagnie des Indes. Le grand canal du Gange, d'une longueur de 898 milles 1/2, irrigue 1,471,500 acres de terre et protége contre les maux des famines une population de 6 millions d'habitans. La ligne principale ouverte le 7 avril 1854, qui se prolonge sur une distance de 525 milles avec une profondeur maximum de 3 mètres et une largeur maximum de 50 mètres, est presque sans rivale au monde, et dépasse d'un tiers le plus grand canal de navigation des États-Unis. Les efforts de l'administration sous le règne de la compagnie pour créer de nouveaux travaux d'irrigation ne dépassèrent pas les provinces du nord-ouest. Dans le Bengale, on se contenta d'entretenir les digues et levées (*embankments*) qui protégent la côte contre les inondations de la mer ou des rivières qui s'y déchargent, et de percer quelques canaux de navigation autour de Calcutta. La configuration des terrains dans les présidences de Madras et de Bombay permet généralement de satisfaire les besoins de la terre à l'aide de réservoirs formés en emmagasinant, au moyen de fortes murailles, les eaux des vallées. Ces réservoirs, presque tous établis avant la conquête anglaise, n'exigeaient que de faibles dépenses d'entretien et de réparation, et n'entraînaient pas le gouvernement dans des travaux considérables. Les événemens de l'insurrection éloignèrent pendant un temps l'attention du gouvernement des travaux d'irrigation; mais ces questions vitales furent violemment remises à l'ordre du jour par les famines de 1861 et de 1866. Une nouvelle famine a désolé le Bengale en 1874; mais les nobles et vigoureux efforts du gouvernement anglais ont réussi à conjurer le mal, que les correspondans à sensation des journaux anglais avaient d'ailleurs fortement exagéré.

Dès 1866, le gouvernement de la métropole avait donné carte blanche aux autorités de l'Inde, dans la plus entière acception du mot, pour entreprendre des travaux d'irrigation sur une échelle

inconnue jusque-là. Un premier crédit de 1 million sterling affecté à ces dépenses en 1867 ne put être employé, vu l'insuffisance des études préliminaires. Depuis lors ces travaux ont été poussés avec une activité continue, et l'on peut espérer qu'avant vingt-cinq ans l'Inde sera pourvue d'un système complet d'irrigation. En poursuivant sans relâche cette grande entreprise, l'Angleterre se montre vraiment digne de la tâche civilisatrice que la Providence lui a confiée. Les devoirs du maître européen envers ses sujets asiatiques ne se bornent pas en effet à leur donner l'ordre et la paix : il doit les protéger, autant que peuvent le faire l'art et la science modernes, contre cette redoutable éventualité dont le nom seul fait pâlir les plus braves : la famine. Il ne s'agit donc pas dans l'Inde de procurer des irrigations là où elles sont profitables, il en faut partout où elles sont possibles. Ces gigantesques travaux accomplis, l'Angleterre aura réellement rempli sa mission et acquis des droits impérissables à la reconnaissance de l'Inde.

Il y a vingt-cinq ans, l'Inde était sans routes, et le voyageur ne pouvait y poursuivre son chemin que sur ses jambes, en palanquin, sur les épaules de noirs porteurs, sur le dos d'un âne, d'un cheval, d'un dromadaire ou d'un éléphant; mais les voies de communication ne sont pas aussi indispensables en Asie qu'en Europe : la nature tantôt y favorise singulièrement, tantôt y arrête complétement la circulation. La sécheresse pendant neuf mois de l'année rend tout sentier accessible au piéton ou au cavalier, et lui facilite en outre le passage des rivières et des torrens. A la saison des pluies, toute locomotion est suspendue, et le système de route le plus perfectionné ne permettra jamais qu'exceptionnellement les transports de voyageurs ou de marchandises sous les cataractes du ciel, qui inondent la terre du mois de juin en fin septembre. Les vieux serviteurs de la compagnie, en général peu amis du progrès, prenaient facilement leur parti des dépenses et des lenteurs du voyage, seuls inconvéniens, du moins pour eux, de cet état de choses primitif, et ne manquaient même pas d'en vanter les avantages. Ainsi l'on faisait valoir que le manque de routes obligeait à tenir prêts les approvisionnemens et les moyens de transport nécessaires aux mouvemens de troupes dans toutes les directions, et qu'il suffisait de quelques légers préparatifs pour passer du pied de paix au pied de guerre. De là la promptitude extraordinaire avec laquelle l'armée anglo-indienne entra en campagne dans certaines guerres; de là aussi l'habileté et les ressources extraordinaires du commissariat, toujours tenu en haleine, et pour les troupes qui, dans leurs changemens de garnison, menaient la vie des camps pendant des mois, une école de travaux militaires aussi sérieux qu'utiles. L'expérience a fait justice de ces paradoxes, et la construction des routes est au-

jourd'hui un des sujets qui préoccupent le plus vivement les représentans de la reine Victoria dans l'Inde.

Les premières routes furent construites dans les provinces du nord-ouest, pays favorable par sa configuration aux travaux, et où de plus les matériaux nécessaires se trouvaient en abondance. Vers 1851, la route de Calcutta à Dehli était livrée à la circulation. L'impulsion était donnée et fut suivie, surtout dans le Pendjab, royaume nouvellement annexé et dont lord Dalhousie, alors gouverneur-général, suivait les progrès avec un soin paternel. Le mouvement civilisateur n'atteignit tout son développement que lorsque le vote du parlement eut remis le sceptre de l'Inde aux mains de la couronne. Les chiffres disent assez les progrès accomplis par les autorités nouvelles. En 1851-1852, le crédit alloué à la construction et à l'entretien des voies de communication dans les trois présidences s'élevait à 120,000 livres sterling. Ce crédit en 1867-1868 atteignait le chiffre respectable de 1,358,640 livres sterling, à savoir : 531,840 livres sterling consacrées à l'entretien des routes anciennes, et 826,800 livres sterling pour le développement du réseau. Une bonne route macadamisée coûte dans l'Inde environ 1,000 livres sterling le mille (15,500 francs le kilomètre). Il est vrai que le chiffre varie dans d'assez fortes proportions et est de beaucoup supérieur dans le Bas-Bengale, où les matériaux manquent complétement, et où il faut se servir de pierres venues de loin et à grands frais ou de briques concassées, ce qui rend les routes d'un entretien fort onéreux.

Un trait distinctif des routes de l'Inde, c'est le caractère inachevé qu'elles présentent; au passage des rivières, les ponts font universellement défaut. En effet, ces constructions fort dispendieuses ne rendent que de maigres services. Pendant l'été, les rivières peuvent se passer commodément à gué ou en bateau, tandis que des travaux de premier ordre pourraient seuls résister en hiver à la violence des eaux et ne serviraient qu'à favoriser une circulation peu active. Le budget actuel de l'Inde, au prix moyen de 1,000 livres sterling par mille, permettrait d'ouvrir environ 800 milles de route par an; mais l'entretien des voies nouvelles incombe à l'état, et il n'est pas dans l'Inde de source de revenus publics, subsides, corvées, taxes locales, que l'on puisse affecter aux dépenses de voirie comme on le fait en Europe. Des barrières avaient été établies à l'origine, mais les produits couvraient à peine les frais de perception; détruites pendant l'insurrection, elles n'ont pas été relevées depuis. Le problème de l'entretien des routes reste encore à résoudre et présente un grand intérêt, car, en estimant à 75 livres sterling la moyenne des frais d'entretien par mille et la construction annuelle à 800 milles, on voit que le budget des tra-

vaux publics s'accroît chaque année de 60,000 livres sterling de nouveaux et indispensables frais d'entretien. Au jour présent, on peut évaluer à 10,000 milles la longueur du réseau macadamisé de l'Inde, et, quoique ce total, comparé à celui d'il y a vingt ans, atteste de véritables et remarquables progrès, l'œuvre des routes de l'empire est, on peut le dire, à peine commencée. L'établissement des voies ferrées rend encore plus indispensable le prompt achèvement des routes indiennes, et les chemins de fer ne pourront porter tous leurs fruits que lorsqu'un système de route perfectionnée permettra aux produits des pays qu'ils traversent d'arriver au wagon sans frais exorbitans de transport.

Lord Dalhousie, à qui revient la gloire d'avoir conçu et commencé la grande œuvre des chemins de fer indiens, comprit que le gouvernement ne devait pas avoir seulement pour but de protéger les intérêts politiques et militaires de la conquête. Avant tout, il voulut que le réseau ferré servît à développer les richesses et les ressources du pays en reliant les centres de production aux grands ports de mer. L'illustre homme d'état comprit aussi qu'il fallait, pour mener à bien la grande entreprise, combiner l'action de l'industrie privée et celle de l'état, et que les capitaux de l'Europe, les seuls sur lesquels on pût compter, n'oseraient aborder avec leurs propres forces seules des travaux pleins d'inconnus et de difficultés. Les bases fondamentales des traités conclus avec les compagnies furent à peu près les suivantes. Le gouvernement promit de fournir les terrains nécessaires à l'établissement des lignes et de garantir un minimum de 5 pour 100 d'intérêt sur le capital engagé depuis le commencement des travaux. En remboursement de ces avances, il fut convenu que tous les profits nets de l'exploitation seraient versés au trésor public. Aussi longtemps que le montant de ces versemens n'excède pas 5 pour 100 du capital dépensé, la somme entière est retenue par l'état; au-dessus de 5 pour 100, le surplus est divisé en parties égales, l'une pour les actionnaires, l'autre pour le trésor public. Les sommes ainsi perçues par ce dernier sont applicables à la liquidation des intérêts servis précédemment aux actionnaires, et lorsque le total des remboursemens ainsi effectués balancera le total des avances faites par l'état avec intérêt simple calculé au taux de 5 pour 100, les profits de l'exploitation demeureront définitivement et intégralement acquis aux actionnaires.

Une autre question importante restait à résoudre. Tous les capitaux devant venir d'Angleterre, il était indispensable de se mettre en garde contre les fluctuations du change, et il fut décidé que celui-ci serait fixé à 1 sh. 10 p., taux inférieur de 9 pour 100 environ à la valeur légale de la roupie. Le gouvernement en un mot vendit ses traites à un prix déterminé, mais notablement inférieur

à celui du marché. La sagesse de cette disposition s'est clairement manifestée depuis 1869, et dans le dernier exercice (1872-73) le bénéfice qu'elle a procuré au trésor public s'est élevé à 7 millions de francs. Au 30 décembre 1871, les avances de l'état pour garantie d'intérêts aux compagnies atteignaient environ 500 millions de francs. Considérable comme l'est cette somme, on peut cependant affirmer que jamais dette plus honorable, plus utile, n'a figuré au budget de l'Inde.

En retour de l'appui qu'il prêtait aux compagnies, le gouvernement se réserva le droit de s'immiscer dans leurs travaux; sa sanction est nécessaire à toute dépense d'établissement ou d'exploitation. Les comptes généraux sont révisés par ses contrôleurs, les compagnies n'exercent des droits suprêmes que sur leurs employés, qu'elles peuvent admettre ou remercier à leur gré, mais dont on fixe les salaires et les fonctions d'accord avec le gouvernement.

Les compagnies représentées en Angleterre par des conseils d'administration sont soumises au contrôle d'un agent général (*government's director*) qui a son siége dans tous les comités et un droit de *veto* sur leurs décisions. Dans l'Inde, un agent délégué par chaque compagnie dirige le personnel et les affaires de l'exploitation sous la surveillance d'un ingénieur consultant (*consulting engineer*), fonctionnaire qui sert d'intermédiaire entre les compagnies et l'état. On voit qu'en théorie le gouvernement exerce une autorité absolue sur les chemins de fer indiens, mais dans la pratique le contrôle s'évanouit. En Angleterre, un agent unique ne saurait suffire aux affaires de huit grandes compagnies; dans l'Inde, l'officier consultant doit se borner à surveiller seulement les travaux de sa ligne, et son action ne va pas plus loin. Il suit de là que dans certaines compagnies les dépenses ont beaucoup excédé les devis, et que dans d'autres les travaux ont été exécutés avec une regrettable parcimonie. De plus le stimulant qui excite au plus haut degré d'ordinaire l'énergie et la surveillance des directeurs de compagnie et de leurs agens, le désir d'arriver à un excédant de recettes sur les dépenses qui permette de distribuer un dividende aux actionnaires, n'existe pas dans les états-majors des lignes anglo-indiennes. Sans inquiétude de ce côté, quel que soit le résultat de l'exercice, les états-majors n'apportent pas dans leur administration l'ardeur des affaires et des économies. L'intervention du gouvernement a rencontré aussi de grandes difficultés dans les questions d'exploitation où les intérêts du public qu'il représente se trouvent en opposition directe avec ceux des compagnies. Si ces dernières ne cherchent qu'à obtenir le maximum de profit avec le minimum de trafic, la communauté demande au contraire d'ar-

river aux mêmes résultats avec les tarifs les plus bas. Là, l'action du gouvernement s'arrête, et il ne peut forcer les compagnies à appliquer le minimum des tarifs établis, ou à multiplier les trains. Aussi le fret par voie ferrée est-il exorbitant dans l'Inde, presque prohibitif pour certains articles, les charbons entre autres.

Le réseau primitif des chemins de fer indiens comprend neuf lignes principales, administrées par des compagnies avec garantie d'intérêt. La première, l'*East Indian* (l'Est-Indien), met en communication Calcutta et les plaines torrides du Pendjab (1) en passant par les grandes villes du Bengale et les provinces nord-ouest. La seconde, le *Great Indian Peninsula* (Grand-Péninsulaire indien), relie Bombay à Calcutta par sa jonction avec l'Est-Indien à Allahabad, et Bombay à Madras par sa jonction avec le chemin de fer de Madras à Kulburga. La troisième est le *Madras railway* (chemin de fer de Madras), dont les divers embranchemens unissent le Golfe-Arabique à la baie du Bengale, Madras au beau plateau des Neilgherries, et Madras au Grand-Péninsulaire indien. La quatrième, le *Scinde, Punjab and Dehli*, remédie aux difficultés de la navigation du Bas-Indus. Nommons encore le *Bombay Baroda and central India*, le *Great Southern of India*, l'*Eastern Bengal*, l'*Oudh and Rohilkhund*, enfin le chemin de fer du Carnatic, qui doit desservir Madras et Pondichéry. L'expérience a depuis lors révélé de nouveaux besoins, mais les lignes complémentaires qui sont venues se greffer sur le réseau primitif sont désormais construites par l'état et exclusivement sous son contrôle : ainsi le *Calcutta and South-Eastern*, le *Northern Punjab*, le *Rajpootana*, etc. Pendant l'année officielle 1871-1872 (1er avril à 31 mars), il a été livré à la circulation 408 milles de chemins de fer, et le total du réseau en activité a été ainsi porté à 5,204 milles, dont 5,136 milles relèvent des compagnies et 68 milles sont propriété de l'état. L'achèvement des travaux résolus comprend encore 2,440 milles, savoir : 940 milles par les compagnies et 1,513 milles par le gouvernement.

(1) La légende mahométane donne cette explication pittoresque des torréfiantes chaleurs du Pendjab : autrefois vivait à Moultan un saint homme du nom de Pir Schamsch, qui, tout entier à ses dévotions, mendiait ses repas aux âmes charitables lorsque les besoins de son estomac se faisaient sentir. Pris de faim un beau jour, il obtint une épaisse côtelette de la bienfaisance d'un boucher bon musulman. Pir Schamsch, son déjeuner à la main, alla immédiatement trouver un rôtisseur et le pria de la mettre sur le gril pour l'amour de Mahomet. Ce rôtisseur, homme de peu de foi, prit la côtelette et la jeta à la face de Pir Schamsch. Sans aucune pensée de vengeance, ce dernier ramassa humblement le morceau de viande, et, levant les yeux vers le soleil, le pria de lui rendre le petit service qu'un mécréant lui refusait. La réponse d'en haut ne se fit pas attendre; l'astre du jour descendit immédiatement de trois degrés, position qu'il a conservée depuis, et grilla à point la côtelette de Pir Schamsch.

Les dépenses des compagnies, depuis les premiers travaux (1849) jusqu'au 31 mars 1872, ont atteint 2 milliards 265 millions de francs. Conformément aux cahiers des charges, les terrains ont été livrés gratuitement par le gouvernement aux compagnies concessionnaires. Les recettes des chemins de fer anglo-indiens pendant l'année 1871-72 se sont élevées à 153 millions de francs et les dépenses à 82 millions, soit un bénéfice net de 71 millions, et une proportion de 54 pour 100 des dépenses aux recettes, chiffres qui diffèrent peu de ceux de l'exercice précédent; mais il faut faire remarquer que l'année 1871-72 a vu livrer à la circulation 408 milles nouveaux de voies ferrées, et que de ce fait les frais de premier établissement du réseau se sont accrus de 57 millions. Les recettes pour 1871-72 se décomposent ainsi : 18,940,585 voyageurs ont produit 49 millions, et 3,289,561 tonnes de marchandises 100 millions, — le complément des recettes étant fourni par des articles divers, messageries, télégraphes. Les recettes et les dépenses par mille varient dans d'assez grandes proportions. Les écarts considérables des dépenses sur les diverses lignes de l'Inde doivent surtout être attribués à la diversité des modes de chauffage qu'elles emploient. Certaines exploitations tirent à grands frais tout leur combustible d'Europe, tandis que d'autres ne se servent que de bois. L'*East Indian* traverse les magnifiques districts houillers du Bas-Bengale, et obtient son combustible à plus bas prix que les lignes européennes les plus favorisées. Des recherches récentes ont révélé la présence du charbon en quantité considérable dans certains districts de l'Inde centrale, et ces mines fourniront prochainement aux besoins du *Great Indian Peninsula*. Les travaux des géologues qui ont parcouru pendant ces dernières années la présidence de Madras sont restés infructueux, car on n'a pas trouvé trace de dépôts houillers.

Au 30 septembre 1871, le personnel des chemins de fer anglo-indiens comprenait 68,517 employés, dont 4,852 Européens. Ce dernier chiffre donne une juste idée du magnifique débouché que l'exploitation du réseau ferré asiatique offre aux classes moyennes et ouvrières de l'Angleterre. Il est vrai aussi que les passagers des grandes artères de l'Inde trouvent une sécurité qu'ils ne rencontrent malheureusement nulle part en Europe. Une catastrophe un peu grave, où huit voyageurs ont été blessés, a seule attristé l'exploitation des chemins indiens en 1871-72. Les accidens moins sérieux sont au nombre de 548, dont 314 causés par du « bétail » rencontré sur la voie. Il faut savoir que dans les documens figurent sous le titre de bétail daims, hyènes, buffles, tigres et autres rois dépossédés de la jungle que la vapeur a frappés au plus profond de leurs anciens domaines. La mort n'en a pas moins promené sa faux dans la foule des voyageurs : 110 passagers natifs, à

deux ou trois exceptions près, sont morts dans les wagons sous les atteintes des pestes de l'Inde : fièvres, dyssenterie, choléra.

On a vu que les bénéfices nets des chemins de fer anglo-indiens pour l'exercice 1871-72 s'étaient élevés à 71 millions de francs, — 3 1/2 pour 100 environ du capital employé par les compagnies (un peu plus de 2 milliards). Pour remplir ses engagemens envers les actionnaires et leur compléter un intérêt de 5 pour 100, le gouvernement de l'Inde a donc à fournir une somme d'environ 30 millions. On ne peut se dissimuler que c'est là un lourd fardeau pour le budget colonial, qu'en un mot les grands travaux publics n'ont pas justifié toutes les espérances qui avaient salué leurs débuts. Il faut ajouter cependant que des circonstances exceptionnelles et contraires ont pesé en 1871-72 sur le trafic de l'*East Indian*, la plus active et la plus étendue des lignes indiennes. De plus, sur ces artères de création récente, le mouvement des voyageurs et des marchandises est loin d'avoir acquis tout le développement dont il est susceptible. On trouve en effet que, sur les premières lignes ouvertes, la moyenne des recettes de cinq ans en cinq ans augmente dans des proportions considérables. Ces statistiques dissipent en partie les sombres nuages qui entourent l'avenir des chemins de fer indiens.

Quant au système des compagnies garanties par l'état, on ne saurait nier que l'expérience n'ait donné des argumens puissans à ceux qui lui sont hostiles. Sur plusieurs lignes, les frais d'exploitation ont dépassé de beaucoup les recettes. Les états-majors, sans inquiétude pour le dividende, n'apportent pas dans leur administration l'activité et l'économie qui seules font la fortune des grandes entreprises; enfin souvent l'intérêt public est sacrifié à celui des compagnies sans que le gouvernement puisse défendre vigoureusement la cause de la justice. Ces faits acquis ont jeté depuis longtemps dans l'Inde une grande impopularité sur le système des compagnies garanties, et dès 1862 le gouverneur-général, lord Elgin, avait résolu d'en finir avec ce système pour les lignes de nouvelle création, qui ont depuis été exclusivement construites et exploitées par l'état. L'idée même de la dépossession des anciennes compagnies au profit du gouvernement a trouvé dans l'Inde de nombreux défenseurs, qui ont d'ailleurs pu s'autoriser d'une clause des contrats par laquelle le gouvernement s'est réservé le droit de racheter les lignes concédées après vingt-cinq années d'exploitation. L'affaire ne rencontrerait pas sans doute de grandes difficultés, et le crédit du gouvernement de l'Inde trouverait d'autant plus facilement un emprunt de 2 milliards, qu'il ne s'agirait après tout que d'opérer une simple conversion.

Sans préjuger de l'avenir des chemins de fer indiens, contentons-

nous d'apprécier en quelques mots la grande œuvre dont le marquis de Dalhousie a été l'initiateur. Les questions de finance, de systèmes de construction et d'exploitation disparaissent devant des considérations d'un ordre plus élevé. En donnant à l'Inde des brahmanes en moins de vingt ans un réseau presque complet de voies ferrées, l'Angleterre a décidément pris pied sur cette terre immuable. Les rails et la vapeur, qui côtoient aujourd'hui le Gange et l'Indus, y prodigueront à pleines mains, comme partout sur le globe, des semences de progrès matériel et moral, de vraie civilisation. Le conquérant qui a doté ses sujets d'un réseau ferré de plus de 5,000 milles (8,000 kilomètres) a mené à bonne fin une œuvre sans précédent dans les annales des siècles, et l'histoire doit constater avec impartialité que dans les vingt dernières années nos voisins se sont montrés vraiment dignes des faveurs que depuis cent ans la fortune leur prodigue sur la terre d'Asie.

II.

Les tableaux statistiques de l'empire anglo-indien en 1871-72 donnent à l'exportation pour les grands ports de Karrachi, Bombay, Madras, Calcutta, Moulmein, Rangoun, le chiffre considérable de 1 milliard 616 millions de francs. Les importations pour les mêmes ports, pendant le même exercice, s'élèvent à 1 milliard 66 millions. Les chiffres des neuf années antérieures indiquent clairement la puissance avec laquelle les événemens politiques extérieurs se font sentir dans les transactions commerciales de l'Inde. Pendant la guerre de la sécession, qui donne une impulsion énorme à la culture du coton, les exportations atteignent le maximum de la période. Les guerres européennes de 1866 et de 1870 jettent le malaise et l'effroi sur tous les marchés du monde; avec la paix, les affaires renaissent, et les chiffres du commerce maritime en 1871-1872 diffèrent peu de ceux de la crise américaine.

Le port de Calcutta tient toujours le premier rang dans le mouvement commercial de l'Inde, et les importations en 1871-72 s'élèvent à 494 millions de francs, les exportations à 696 millions. Le commerce sur les bords de l'Hougly suit une marche croissante, et l'année 1872, comparée à la première de la période décennale, donne une augmentation de 137 millions de francs à l'importation, de 311 millions à l'exportation. Il n'en est pas de même au port de Bombay, dont les exportations pendant la fièvre du coton (1864-1865) atteignent presque 1 milliard, pour retomber pendant le dernier exercice au-dessous du chiffre de 1863. Le document décennal donne en 1872 261 millions pour les importations à Bombay et

647 millions pour les exportations; ces chiffres diffèrent peu de ceux de l'année 1863.

Le mouvement maritime de l'Inde est représenté, entrées et sorties réunies, pour l'année 1872, par 45,885 navires jaugeant 8,333,638 tonneaux. En comparant ces chiffres à ceux du premier exercice de la période décennale, — 41,501 navires jaugeant 5,612,205 tonneaux, — l'on voit que le nombre des navires est resté stationnaire, tandis que le tonnage a presque doublé. Pendant ces dernières années, une double métamorphose s'est accomplie dans le matériel de la flotte marchande de l'Angleterre. Les grands *clippers* ont d'abord remplacé les navires de faible tonnage; depuis le percement de l'isthme de Suez, les *steamers* disputent à la marine à voiles le fret des mers indiennes. Les efforts de l'industrie moderne, sans résoudre le problème de la suprématie des deux grandes métropoles indiennes, ont développé autour d'elle des élémens nouveaux et considérables d'activité et de richesse. Si le port de Bombay, par l'ouverture du canal de Suez, se trouve de dix jours de navigation à la vapeur plus rapproché de l'Europe que le port de Calcutta, le réseau des chemins de fer indiens est singulièrement favorable à ce dernier. On ne compte que 560 milles de Calcutta à Allahabad, point de jonction de l'*East Indian railway*, qui traverse les provinces nord-ouest et le Pendjab, et de l'*Indian Peninsula*, tandis que la distance de Bombay à Allahabad s'élève à 850 milles. La ligne de Calcutta traverse le riche bassin houiller de Raneegunge, et obtient son combustible à un prix bien inférieur à celui que paie le chemin de fer péninsulaire, dont tout le combustible est tiré de l'Europe. L'influence du canal de Suez se fait sentir au port de Bombay par l'augmentation de la navigation à vapeur, qui en 1872 s'élève à 88 *steamers* à l'arrivée et 90 à la sortie contre 75 et 76 dans l'exercice précédent. L'achèvement de l'œuvre de M. de Lesseps a aussi immédiatement provoqué les ports de Gênes, de Trieste, Constantinople et Odessa à ouvrir des relations directes avec l'Inde. Le succès a couronné les efforts des armateurs de Trieste, et en 1872 les exportations de Bombay à destination de l'Adriatique se sont élevées à 20 millions de francs. Les tentatives faites par le gouvernement russe ont été moins heureuses : le service de *steamers* qu'il avait pris sous son patronage n'a eu qu'une courte et infructueuse existence.

Examiner article par article les statistiques commerciales de l'Inde serait sortir des limites de cette étude; nous nous contenterons de parler des produits nouveaux qui y tiennent déjà une belle place sans avoir atteint tout le développement que l'avenir leur réserve : en première ligne, le riz de la Birmanie anglaise, le jute, le thé, le café, le coton.

Le riz est le grand article d'exportation de l'Inde, sinon comme valeur, du moins comme quantité, et atteint un total de plus de 850,000 tonneaux en 1871-1872. Plus de la moitié de ce chiffre appartient à la Birmanie anglaise, territoire annexé au domaine anglais depuis environ vingt ans. Le riz de Rangoun et de Moulmein fait non-seulement concurrence au riz de Saïgon et de Bankok sur le marché européen, mais encore lui dispute les principaux marchés de la Chine, ceux de Maurice et de l'île Bourbon. La spéculation anglaise ne néglige rien pour donner au commerce du riz de Birmanie tout le développement dont il est susceptible, et l'on compte en ce moment autour des deux centres européens du pays seize moulins à nettoyer le riz, de récente création, et munis des appareils les plus perfectionnés.

Le jute (chanvre du Bengale), qui croît à l'état sauvage dans le delta du Bengale oriental compris entre le Brahmapoutra et le Gange, n'a commencé à figurer d'une manière sensible dans le mouvement maritime de Calcutta que vers l'époque de la guerre de la sécession. Le jute est apporté par les cultivateurs natifs sur les marchés de Seraogunge, Naragunge, Dana, d'où il est expédié sur Calcutta, et de là vers l'Europe. La ville de Dundee, en Écosse, tient la tête dans le royaume-uni pour la fabrication des articles de jute : cordes et cordages, toiles, tapis communs. Les établissemens de MM. Cox frères, qui emploient 3,000 chevaux de vapeur, plus de 2,000 ouvriers, font des transports de jute sur leurs propres *steamers*, et ne le cèdent en rien aux plus gigantesques établissemens de Manchester et de Birmingham. Le jute est aussi utilisé dans l'Inde pour la fabrication de sacs qui servent à contenir le riz et s'expédient en énormes quantités (5,112,421 sacs) en Birmanie, Chine et Amérique.

Le thé, comme toutes les choses de l'Asie, a sa légende. Un dévot indien, du nom de Durma, qui vivait cinq cents ans environ avant l'ère chrétienne, touché de l'ignorance religieuse des habitans du Céleste-Empire, entreprit de leur révéler la parole divine. Indifférent aux conforts du voyage, le saint homme partit sans provisions, et un jour, épuisé de faim et de fatigue, tomba sur la terre et s'endormit. A son réveil, honteux d'avoir cédé même pour un instant aux besoins de la nature, Durma s'arracha les sourcils en manière de châtiment, et les jeta autour de lui. Immédiatement les poils se transformèrent en arbustes gracieux et feuillus; le voyageur émerveillé goûta les feuilles qui l'entouraient, et s'aperçut bientôt qu'elles rendaient la vigueur à son corps et à son esprit. La réputation de sainteté de Durma ne tarda pas à se répandre dans le pays, il eut de nombreux disciples qu'il engagea à faire usage de la

plante nouvelle, et bientôt le goût de la boisson qui réjouit sans enivrer se propagea en Chine.

La culture industrielle dans l'Inde de l'arbuste à thé est d'origine récente, et remonte à moins de cinquante ans. La première guerre contre les Birmans donna aux Anglais la possession des territoires d'Assam en 1826, et peu de temps après l'on découvrit dans la nouvelle conquête de nombreux plants de thé. Ces arbustes avaient-ils poussé à l'état sauvage, ou remontaient-ils à une ère de civilisation antérieure dont on retrouve les débris incontestables dans la vallée du Brahmapoutra? Quoi qu'il en soit, la découverte ne passa pas inaperçue, et une mission envoyée par le gouverneur-général, lord Bentinck, en 1834, reconnut que l'arbre à thé était indigène dans le Haut-Assam, et que ses feuilles pouvaient être utilisées dans le commerce. Le gouvernement fit immédiatement venir des ouvriers et des semences de la Chine, et en 1839 huit caisses de thé d'Assam furent vendues sur le marché de Londres. Ce premier succès attira l'attention des spéculateurs, et une compagnie formée sous les auspices de Babou Dwarkanaught Tagore, dont le nom se trouve honorablement associé à tous les progrès industriels et agricoles de l'Inde pendant la première moitié du siècle, acheta toutes les plantations de thé du gouvernement. Les débuts de l'*Assam Tea Company* ne furent pas heureux, mais une administration nouvelle rétablit l'ordre et l'économie dans les affaires, et sa prospérité excita bientôt sur les marchés de Londres et de Calcutta une véritable fièvre de thé. Les demandes de concession de terrains se multiplièrent, et les compagnies sortirent de dessous terre. Des spéculations hasardées ou malhonnêtes amenèrent de complètes déconfitures et une diminution temporaire dans la production, jusqu'à ce que les entreprises mal conçues eussent disparu et que les compagnies sérieuses pussent reprendre place dans la confiance des actionnaires. L'Assam n'est pas la seule partie du territoire indien propre à la culture du thé; la plante se retrouve à l'état sauvage dans la province voisine de Cachar, et aussi dans les districts montagneux du premier versant de l'Himalaya, — provinces du nord-ouest et Pendjab. Le gouvernement de lord Dalhousie, désireux de répandre la culture du thé au nord comme à l'ouest, organisa des plantations à Kumaon et à Dehra-Doon, et il y a seize ans nous avons visité ces intéressans jardins, alors dans toute leur nouveauté. En 1864, les établissemens de l'Himalaya ont été vendus à des compagnies, et, sagement administrés, ils feront un jour concurrence à leurs rivaux de l'Assam et de Cachar. En 1872, on a exporté environ 7 millions de kilogrammes de thé, représentant 36 millions de francs. Faisons remarquer toutefois que ces chiffres sont

loin de donner la production totale du thé dans l'Inde. Le thé des districts de l'Himalaya trouve sur place, dans le Thibet et l'Afghanistan, un marché avantageux, et n'entre pour rien dans le total des exportations par mer. Le thé d'Assam s'est fait une part considérable dans la consommation indienne, et fournit notamment les approvisionnemens de l'armée européenne. Ces résultats font assez présager le rang important que le thé doit prendre un jour dans les transactions commerciales de l'Inde et de la métropole.

La culture du café, spéciale à la présidence de Madras, est d'origine assez ancienne, et une tradition locale raconte que l'arbuste fut introduit sur le plateau de Mysore par un pèlerin qui rapporta sept grains de café de La Mecque; mais ce ne fut que dans les dernières vingt années que le café entra pour une part notable dans les exportations anglo-indiennes, grâce à l'abolition d'un droit assez considérable qui grevait le commerce de la fève aromatique. Les plantations de café sont exclusivement situées dans le Mysore, les Neilgherries, les districts de Coorg et de Wyniad, sur des versans à une hauteur de 3,000 à 4,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette agriculture industrielle sous un climat favorable aux constitutions européennes, où pendant toute la mousson du sud-ouest le planteur peut inspecter toute la journée ses travaux sans redouter les atteintes du soleil, devait attirer l'attention des anciens officiers anglo-indiens désireux d'occuper les loisirs de leur retraite. Aussi parmi les planteurs compte-t-on grand nombre de vétérans de l'armée de l'honorable compagnie des Indes. En 1872, on a exporté 27 millions de kilogrammes de café, représentant 34 millions de francs. Le tableau suivant donnera une idée de l'essor qu'a pris depuis trente ans la culture du jute, du thé et du café dans l'Inde anglaise.

EXPORTATION.

Années.	Jute en laine.	Thé.	Café.
1842. . . .	24,941 liv. st.	17,244 liv. st.	74,957 liv. st.
1852. . . .	180,976 —	59,220 —	84,306 —
1862. . . .	537,610 —	192,242 —	462,380 —
1872. . . .	4,299,767 —	1,482,186 —	1,380,410 —

L'usage du coton dans l'Inde, où la plante textile rencontre des conditions exceptionnellement favorables de sol, de climat et de main-d'œuvre, remonte aux premiers âges. Ce ne fut toutefois que sous l'influence d'événemens extérieurs et imprévus, la guerre de la sécession, que la culture du coton a pris un grand essor dans le domaine anglo-indien. Il est à remarquer que la compagnie des Indes, peu soucieuse comme elle l'était de favoriser la cause des progrès matériels, porta dès le début à la question cotonnière un

véritable intérêt. Au dernier siècle déjà, des efforts officiels avaient été faits pour améliorer les espèces indigènes. En 1829, pour la première fois, des semences de *Upland*, *Georgia*, *Sea-Island*, *Demerari*, furent introduites par la Société royale d'agriculture de l'Inde, et le gouvernement accorda les subsides nécessaires aux premières expériences. Le climat, trop chaud et trop humide, des environs de Calcutta, où les essais eurent lieu, ne convenait aucunement aux semences exotiques, et les résultats furent de tout point défavorables. Dix ans après, un agent envoyé par la cour des diercteurs ramena d'Amérique dix planteurs expérimentés et des semences variées, et les expériences furent reprises sur une vaste échelle dans les trois présidences. Les graines américaines ne donnèrent que de mauvais résultats dans les terrains du Bengale, même les plus favorables aux espèces indigènes. Dans la présidence de Madras au contraire, les documens officiels constatèrent que les semences exotiques avaient un rendement supérieur en quantité et en qualité. Les résultats ne furent pas aussi complétement favorables dans les diverses parties du gouvernement de Bombay, où la culture du coton est le plus répandue; négatifs dans le Dharwar, ils ne laissèrent rien à désirer dans la province de Guzerate. On remarqua même que dans certaines saisons, lorsque la plante indigène se flétrissait sous l'action du froid ou des vents chauds, le coton américain résistait vigoureusement à ces influences délétères. Ces résultats variables doivent être attribués, comme la suite l'a prouvé, au mauvais choix des localités et à l'application exclusive du système de culture américain. Dans un pays aussi vaste que l'Inde, l'expérience et le temps peuvent seuls indiquer le sol et le climat particulièrement favorables à certains produits. Quant aux procédés de culture, sur les lieux mêmes où les méthodes américaines n'avaient pas réussi, les semences exotiques soumises aux vieilles routines indiennes donnèrent plus tard d'excellens produits, par exemple dans les districts de Khandeish et de Dharwar, présidence de Bombay, et dans l'Inde centrale.

Ces succès nous autorisent à dire quelques mots des procédés traditionnels pour la culture du coton dans l'Inde. Le fermier natif, et particulièrement le cultivateur de l'Inde centrale, comprend la nécessité de la rotation des récoltes, et ce n'est que rarement et exclusivement pour les céréales que les terres reçoivent les mêmes semences. Le coton, par la force de la plante, l'épanouissement et la profondeur des racines, fatigue singulièrement le sol, qu'il excite fiévreusement; aussi n'est-il semé qu'après les plantes à semences rondes, pois ou fèves. Les décompositions végétales de ces graminées fournissent à la terre un engrais suffisant dans les terrains noirs

(*regars*). Dans les terrains rocailleux, marneux ou sablonneux où le coton est quelquefois semé, la culture indigène a souvent recours aux fumures. Les semailles se font alors de meilleure heure, et la récolte dépend entièrement de la mousson. Une trop grande humidité fait tourner la plante en bois, tandis qu'elle s'étiole et dépérit sous l'action d'une sécheresse prolongée. Lorsque le sol a été longtemps en repos, ou pour des terres récemment défrichées, une façon préliminaire a pour but de débarrasser le sol des herbes et des broussailles. Vient ensuite un premier labour avec une forte charrue attelée suivant les besoins de quatre à huit paires de bœufs. Ce rude instrument, de l'effet le plus énergique, défonce le sol de 1 pied à 1 pied 1/2 de profondeur, tranche les racines des herbes et divise la terre en grosses mottes. Ce travail est renouvelé en trois et quatre sens jusqu'à ce que la surface du champ soit arrivée à l'égalité de niveau dont elle est susceptible. On ramasse les herbes et racines, et le champ reste livré au repos jusqu'à la saison chaude, où, sous l'action du soleil, les mottes de terre, racines et herbes se dessèchent. Aux premières pluies, les mottes gonflent et tombent en poussière, et immédiatement, à l'aide d'une houe attelée d'une ou deux paires de bœufs, l'on procède au nettoyage du sol. Cette opération est répétée autant de fois qu'il est nécessaire pour assurer un niveau parfait de la surface du champ. Toutes les herbes sont ensuite ramassées, brûlées et éparpillées comme engrais. La terre est prête alors à recevoir les semences. Le changement de la mousson varie dans les diverses provinces du vaste empire de l'Inde; aussi l'époque des semailles du coton n'est-elle pas la même pour le Bengale et les deux autres présidences. On peut toutefois la fixer approximativement pour le Bérar et le Guzerate du 10 juin au 1er juillet, et du 15 août au 1er septembre pour le Dharwar et les districts de l'empire du Nizam. Les travaux de la récolte suivent la même loi et s'accomplissent en novembre et décembre dans les mêmes provinces, en fin février et mars dans les secondes.

On sème le coton au moyen d'un semoir ajusté de telle façon que les graines soient déposées de 10 à 15 centimètres de distance sur des sillons séparés par un intervalle de 30 centimètres. Une nouvelle façon suit les semailles, et remue le terrain à une profondeur de 30 centimètres. La plante se montre quelques jours après à la surface, et lorsqu'elle arrive à une hauteur de 6 pouces, elle est soumise à un premier sarclage qui est dans certaines contrées confié aux femmes. Un instrument en forme de faucille sert à la fois à couper les mauvaises herbes, à remuer la surface du sol pour accumuler la terre au pied de la plante, ou à l'éclaircir lorsqu'elle a poussé

en trop grande quantité. Cette opération se fait aussi avec une houe légère attelée de deux bœufs; quelquefois on combine les deux procédés. Le champ est ensuite livré à lui-même jusqu'à ce que le fruit ait atteint sa maturité; mais souvent, pour épargner la main-d'œuvre, on attend que la plus grande partie des balles se soient épanouies. Par suite de ce retard, la laine se trouve souillée de poussière, de feuilles sèches, et le coton passe à cet état d'impureté qui lui est vivement reproché par le consommateur de l'Europe. Les pluies qui souvent tombent à la fin de la saison d'hiver contribuent aussi à décolorer et à flétrir le coton au détriment de la qualité.

On voit par ces détails que l'Indien ne se contente pas de gratter légèrement la terre, d'y déposer ses semences, laissant à la nature le soin de mener sa récolte à bonne fin. Le fermier de l'Oude, de Bombay, du Bengale et de l'Inde centrale possède son métier à un haut degré, et, ainsi que l'ont prouvé les insuccès du système de culture exclusivement américain, il faut tenir grand compte de ses pratiques et de son expérience pour exploiter avec succès les champs de coton de l'Inde.

Le problème de l'introduction des espèces américaines dans l'agriculture indienne était résolu, mais la question du développement de la production du coton contenait encore d'autres élémens qu'on ne pouvait négliger. Jusqu'au jour où la guerre des États-Unis menaça d'une suspension immédiate de travaux, de famine, suivant la locution énergique du temps, les grands établissemens de l'Europe voués à la filature ou au tissage du coton, le marché pour le produit indien fut toujours incertain et les prix peu rémunérateurs. La demande de la Chine, un des deux grands débouchés des cotons de l'Inde, ne dépasse jamais certaines limites. Les besoins de l'Angleterre au contraire variaient suivant la récolte aux États-Unis. Une mauvaise récolte par-delà l'Atlantique, et les cotons indiens, disputés dans les entrepôts, disparaissaient rapidement; l'année suivante, une récolte favorable à la Nouvelle-Orléans suffisait pour replonger les cotons indiens dans le marasme au plus grand détriment des fermiers, qui avaient augmenté leur production dans l'espoir que le marché de l'Angleterre leur était acquis désormais. Ajoutons que l'état d'impureté presque général des cotons indiens, humides, mélangés de feuilles sèches, même de sable, expliquait suffisamment cette inégalité de l'exportation pour l'Europe, où le textile asiatique n'était accepté que comme un pis-aller, à défaut des produits plus raffinés des États-Unis du sud. Grâce aux nombreux intermédiaires auxquels le commerce du coton devait avoir recours, à l'insuffisance des voies de communication, l'article n'ar-

rivait au port d'embarquement qu'avec de longs retards, frappé de commissions multiples, de frais de route écrasans, et souvent après avoir subi de coupables adultérations.

L'achèvement du réseau des chemins de fer indiens a porté remède à cet état de choses en permettant au commerce européen de traiter directement par ses agens avec le fermier natif, au plus grand bénéfice de ce dernier. Enserré jusque-là dans les griffes de l'usurier de village, le producteur trouvait difficilement, quels que fussent ses labeurs et l'abondance de sa récolte, à solder le loyer de ses terres et à rembourser des avances, dont les intérêts s'élevaient en moyenne à 36 pour 100. En contact désormais avec les représentans des négocians de Bombay ou de Calcutta, il ne vend plus ses produits qu'à beaux deniers comptans et à des prix rémunérateurs; aussi dans certains districts, suivant la phrase pittoresque d'un document officiel, après la vente de la récolte, les bijoutiers ne sont plus assez nombreux pour convertir en ornemens les métaux précieux qui affluent dans le pays. Les chemins de fer n'ont pas moins contribué à l'amélioration de la qualité des cotons indiens. Les balles qui restaient sur la route pendant de longs voyages, exposées à toutes les intempéries des saisons, parviennent aujourd'hui au port d'embarquement en moins de jours qu'il ne leur fallait de mois, il y a quelques années, pour être rendues à destination, et avec des frais de transport bien moins élevés.

En 1867, les terres consacrées dans l'Inde à la culture du coton représentaient 8 millions d'acres. En 1871-1872, pour la seule présidence de Bombay, ce chiffre s'élève à près de 3 millions d'acres. La valeur totale des exportations en coton des ports de l'Inde atteint 530 millions de francs, et représente un poids brut d'environ 400 millions de kilogrammes. Le port de Bombay tient, pour cet article, la tête dans la lutte des grands ports indiens, et entre dans ce total pour 370 millions de francs, celui de Calcutta pour 100 millions. Ce qui prouve que le développement de la culture du coton dans l'Inde n'a pas dit son dernier mot, c'est que l'exportation en 1871-1872 est presque le double de ce qu'elle était à la première année de la période décennale, et dépasse le maximum atteint aux jours les plus sérieux de la crise américaine; mais, si l'on veut avoir une idée complète des progrès de l'agriculture indienne, il faut remonter à une époque plus éloignée : en 1852-1853, l'exportation dépassait à peine 100 millions de kilogrammes; elle a donc presque quadruplé en vingt ans.

Les expositions universelles de Londres et de Paris, plus récemment celle de Vienne, ont révélé au public européen la variété et le nombre des produits fabriqués de l'Inde. Les châles, les lainages

variés, les tapis du Pendjab, les soieries brodées de Dehli, les cotonnades de Nagpore, l'ébénisterie de Bombay, les belles mousselines de Dacca, tinrent une place distinguée même au milieu des plus merveilleux produits de l'industrie européenne. Le métier natif, loin de disparaître devant l'importation anglaise, soutient vaillamment la lutte, et conservera longtemps encore sans doute sa supériorité pour les articles de première qualité : tissus de laine ou de coton, broderies à la main, etc. Cette résistance de l'industrie locale montre clairement qu'une grande partie des produits bruts sont consommés dans le pays; aussi des tableaux statistiques des relations commerciales de province à province formeraient-ils un chapitre intéressant de l'histoire économique du domaine anglo-indien. Malheureusement ces travaux sont encore à l'état d'enfance et n'existent que par exception. Ainsi l'on sait que dans le Pendjab la valeur des exportations et des importations se balance presque complétement. Des calculs approximatifs évaluent à 350 millions de francs le commerce extérieur des provinces centrales. Des manufactures montées sur une vaste échelle et munies des appareils les plus perfectionnés ont depuis quelques années considérablement ajouté à la production indigène. Il existe 19 établissemens pour la filature et le tissage du coton dans la présidence de Bombay, dont 11 dans la ville même. Ces derniers comptent 404,000 broches, 4,294 métiers et 19 machines à vapeur. Parmi les autres grands établissemens de l'industrie anglo-indienne, il faut citer l'*Elgin cotton spinning and weawing Company* à Cawnpore, la *Goosey cotton mills Company* dans les environs de Calcutta. Notons aussi dans la seule présidence de Bombay 153 presses à la vapeur brevetées et 287 presses à la main pour presser les balles de coton. On a déjà eu occasion de mentionner les moulins pour le nettoyage du riz créés depuis quelques années à Calcutta et dans les deux ports de la Birmanie anglaise, Rangoun et Moulmein.

La valeur des marchandises importées dans les grands ports de l'Inde en 1871-72 s'élève, sans y comprendre les métaux précieux, à 777 millions de francs, soit une augmentation de près de 250 millions sur l'année 1862-63. Les grands faits économiques qui se sont produits dans l'Inde ont laissé leurs traces dans le document statistique décennal. Les progrès de l'industrie locale, l'achèvement du réseau ferré anglo-indien, se traduisent par le développement des importations en machines, fers en barres ou ouvrés; à l'accroissement de l'armée européenne et de la population blanche correspond une augmentation sensible de la consommation des vins. Il faut spécialement signaler la progression croissante des importations en cotons filés et tissus, qui dans le dernier exercice atteignent le

chiffre de 437 millions, valeur presque double de celle des mêmes articles importés dix ans auparavant. Magnifique comme l'est le tribut que l'Inde paie à l'industrie de la métropole, on ne saurait en comprendre toute la portée sans remonter soixante ans en arrière, au point de départ de l'importation des cotons anglais. En 1814, les mêmes articles qui figurent dans le dernier exercice sur les états de la douane anglo-indienne pour une somme de plus de 400 millions de francs y étaient représentés par un maigre total d'un lac de roupies (250,000 francs).

De tous les articles de consommation que l'Inde demande à l'Europe, les métaux précieux sont les plus dignes d'attirer l'attention des économistes et des financiers. De temps immémorial, l'Inde a puisé annuellement à pleines mains, dans le réservoir métallique de l'Europe, des sommes considérables d'or et d'argent, qui s'y immobilisent à jamais à l'état de trésors ou de bijoux. Avant l'insurrection de 1857, la consommation moyenne et annuelle de l'Inde pouvait être estimée à 75 millions de francs. Les grands travaux d'utilité publique, la crise cotonnière, ont fait affluer pendant ces dix dernières années les métaux précieux sur le marché de l'Inde, et pour la première fois l'or en quantité très considérable. Dans la dernière période décennale, l'Inde a reçu de l'Europe en chiffres ronds 2 milliards 570 millions de francs en argent, et 1,475 millions en or. Les exportations se sont élevées à 325 millions pour l'argent, et à 62 millions pour l'or, soit un total d'absorption de plus de 3 milliards 1/2 et une moyenne annuelle de 360 millions de francs. Sans doute, la période que nous venons d'examiner a présenté des circonstances particulières qui ne peuvent plus se reproduire : la grande œuvre des chemins de fer anglo-indiens achevée aujourd'hui, la guerre de la sécession, ont créé des besoins exceptionnels en métaux précieux. On ne doit pas moins conclure en disant que, même si la Providence par un prodigieux bienfait fermait en Europe l'ère des guerres et des révolutions, les métaux précieux de l'Australie et de la Californie trouveraient, pour de longues années encore, dans le domaine asiatique de l'Angleterre un sûr et immense débouché.

Le chiffre du commerce général de l'Inde anglaise en 1871-1872, métaux précieux compris, représente plus de 2 milliards 1/2 de francs, total qui donne, sans qu'il soit besoin de commentaires, une juste idée de la place importante que les trois présidences ont prise dans les transactions du monde.

L'Inde, outre son commerce maritime, a un mouvement intéressant de marchandises à travers les passes de l'Himalaya qui conduisent vers l'Afghanistan, le Turkestan et le Thibet. Les tribus

nomades vouées à ces expéditions commencent leurs marches aux environs d'octobre et se dirigent vers le Pendjab, d'où leurs marchandises gagnent les grands marchés de l'Inde : Amritsir, Benarès, Calcutta, etc. Ces importations comprennent des laines pour les cachemires de seconde qualité qui se fabriquent dans le Pendjab, des soies gréges, de l'or et de l'argent en barre, du borax, des fruits frais et secs. A leur retour, les caravanes emportent des étoffes de coton et de laine, des écharpes brodées de Dehli, des brocarts de Bénarès, de l'indigo. Ce trafic existe depuis un temps immémorial malgré les droits élevés et les vexations que les princes du Caucase indien ou leurs agens n'épargnent pas aux voyageurs. Pendant ces dernières années, le gouvernement anglais s'est occupé à plusieurs reprises de diminuer les difficultés de la route et d'ouvrir de nouvelles voies de trafic aux frontières terrestres de ses domaines. En 1867, l'initiative de l'agent diplomatique à Ladak a développé un courant d'échanges à travers les passes de l'Himalaya, entre l'Inde et le Turkestan oriental. Trois ans après, en 1870, le maharajah du Cachemire, sous la pression de l'agent anglais, accorda, moyennant réciprocité, le libre transit à travers ses domaines aux expéditions destinées à l'Asie centrale. Ces nouvelles voies ne peuvent manquer d'attirer l'attention des fabricans de Manchester et de Bradford, à qui elles ouvrent le marché de l'Asie centrale, où leurs cotonnades peuvent parvenir à moins de frais que les articles similaires expédiés de Moscou (1). D'un autre côté, les expéditions de retour, soies brutes, métaux précieux, conviennent par leur petit volume à des voies de communication difficiles. Les routes de commerce de l'Inde aux plateaux du Thibet ne traversent pas exclusivement la chaîne septentrionale de l'Himalaya; il en est d'autres à travers les passes de la chaîne orientale par le Nepaul et l'Assam. Notons dans cette dernière province la foire de Sudya, où les tribus voisines apportent des peaux et des caoutchoucs, et qui est appelée à servir dans un avenir prochain de tête de pont aux relations entre l'Inde et les provinces occidentales de la Chine.

Les foires qui suivent les pèlerinages hindous ou musulmans à des lieux consacrés jouent un rôle des plus importans dans le commerce intérieur de l'Inde. Parmi ces solennités à la fois religieuses et commerciales, il faut citer en première ligne la foire d'Hurdwar, qui se tient chaque année, aux premiers jours d'avril, au débouché du Gange, dans les plaines où, suivant la tradition, Wishnou com-

(1) On établit en effet que les frais de transport d'Angleterre à Kashgar, l'un des principaux marchés du Turkestan oriental, s'élèvent pour 100 livres de coton fabriqués à 97 francs. Le même envoi expédié de Moscou coûterait 109 fr. 50 c.

mença l'enjambée célèbre qu'il termina dans l'île de Ceylan. Il y a plus de quinze ans, notre bonne étoile de voyageur nous conduisait à cette fête prodigieuse, et nous avons vu dans une Babylone improvisée de plus d'un million d'âmes, où une demi-douzaine de magistrats européens et un demi-bataillon de cipayes suffisaient à maintenir un ordre absolu, des scènes pittoresques et étranges qui ne sortiront jamais de notre souvenir. L'Inde du bon vieux temps avec ses princes et rajahs, ses brahmanes, fakirs et sorciers, son luxe et sa misère, sa foi ardente, ses mœurs paisibles, son industrie rudimentaire ou raffinée, était là tout entière, immuable et grandiose, tableau oublié dans le livre des âges! Aujourd'hui sans doute pèlerins ou négocians arrivent au pied de l'Himalaya, presque aux lieux de sanctification, en wagon-lit ou de quatrième classe; mais la rapidité et la facilité des communications doivent servir à augmenter les transactions commerciales qui suivent la foire d'Hurdwar. La foire de Dehli assemble aussi chaque année de nombreuses multitudes. Dans le Pendjab seul se tiennent cent vingt-sept foires annuelles. Le nombre n'en est pas moins considérable dans la présidence de Bombay et dans le Scinde, dernière province où les pèlerinages ont exclusivement pour but des endroits vénérés par les musulmans.

Nous ne pousserons pas plus loin cette étude sur les progrès matériels accomplis dans l'Inde depuis 1857. Il y a dix-sept ans, l'opinion publique chez nos voisins d'outre-mer, déchaînée par une crise terrible, réclama que l'empire des Indes fût enlevé à l'honorable compagnie qui le gouvernait depuis cent ans, et le règne de sa majesté Victoria-Béatrix commença dans les trois présidences le 1er novembre 1858; mais les réformateurs, inspirés de cet esprit de modération qui doit présider à toutes les innovations chez un grand peuple, respectèrent les institutions éprouvées, les services acquis, en un mot ne supprimèrent qu'un nom,... un grand nom cependant! Les chiffres que nous avons mis sous les yeux du lecteur attestent que les institutions nouvelles auxquelles lord Derby a attaché son nom ont déjà subi victorieusement l'épreuve du temps, et que l'Inde a acquis aujourd'hui un développement de prospérité qu'elle n'avait jamais connu. A l'intérieur, une tranquillité absolue, un budget en équilibre, des voies ferrées qui vont vivifier les richesses naturelles des districts les plus éloignés de l'empire des Grands-Mogols ou de Ranjit Singh. A l'extérieur, des alliés éprouvés ou des ennemis impuissans. Une plume autorisée a récemment exposé ici même (1) les

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1871 *les Révolutions de l'Asie centrale*, par M. Blerzy.

difficultés que rencontrerait dès son début toute tentative d'agression du côté du nord contre les possessions britanniques de l'Inde, et il faut laisser à celui qui fait et défait les empires le soin de prévoir et de prévenir les dangers sérieux qui dans l'avenir pourraient menacer les domaines asiatiques de la reine Victoria.

Devant cette magnifique annexe de 200 millions de sujets, dont la sagesse de ses hommes d'état et le courage de ses soldats ont doté l'heureuse Angleterre, la pensée stupéfaite remonte involontairement le cycle des âges, et les insondables décrets qui règlent le sort des empires lui apparaissent dans toute leur vertigineuse incohérence. Qu'était la petite île de la Mer du Nord, en apparence peu favorisée par la nature et aujourd'hui maîtresse sans rivaux du cap Comorin au pied de l'Himalaya, dans ces siècles reculés où des royaumes arrivés déjà à un haut degré de civilisation fleurissaient sur les bords du Gange et de la Jamouna? Il y cent ans à peine, d'humbles commis occupés exclusivement des choses du commerce représentaient seuls le conquérant européen sur le théâtre de ses prochaines victoires!

Les armes, la diplomatie, souvent même la duplicité, ont couronné aujourd'hui l'édifice de la puissance anglaise dans l'Inde. Le sceptre du Grand-Mogol a passé tout entier dans les mains de la souveraine de la Grande-Bretagne, mais des hommes d'état nourris à la forte école des libertés modernes ont complété l'œuvre de la force, de la politique, de l'astuce ou du hasard. L'inviolabilité de la personne et de la propriété, l'égalité devant la loi, une tolérance religieuse absolue, règnent aussi bien aujourd'hui dans l'Inde qu'en Angleterre. C'est là ce qui distingue éminemment l'état de choses présent de l'état de choses passé, le règne de sa majesté la reine Victoria du règne de Timour ou d'Aureng-Zeb. Grand et noble spectacle donné par le conquérant européen au-delà des mers, argument sans réplique à opposer à ces adorateurs du sabre qui proclament l'impuissance et la stérilité des gouvernemens libres! Les annales du despotisme n'ont pas seules le privilége des grandes épopées militaires qui renouvellent la face du globe. Les noms des deux Lawrence, d'Outram, de Nicholson, les hauts faits des glorieuses bandes de Dehli et de Lucknow, 4 milliards de francs dépensés dans l'Inde en quinze ans en travaux de toute sorte, routes, chemins de fer, canaux, disent assez que les grands hommes et les grandes choses ne font pas défaut à l'histoire des peuples favorisés qui ont su jeter l'ancre dans le port béni de la monarchie héréditaire constitutionnelle.

E. DE VALBEZEN.

ÉTUDES

SUR

LES TRAVAUX PUBLICS

LES RIVIÈRES ET LES CANAUX DE LA FRANCE.

I. *Cours de navigation intérieure.* — *Fleuves et Rivières*, par M. H. de Lagréné, ingénieur des ponts et chaussées, Paris 1869-73. — II. *Rapports sur la navigation intérieure faits au nom de la commission d'enquête sur les chemins de fer et les voies de transports*, par M. Krantz, membre de l'assemblée nationale, 1872-74.

I.

LA CANALISATION DES RIVIÈRES, LES BARRAGES MOBILES, LES RÉSERVOIRS ARTIFICIELS.

Il y eut un moment, lors de la fièvre des chemins de fer, où l'on parut croire que la navigation fluviale avait fait son temps. Irrégulière sur les cours d'eau naturels, elle exigeait, pour franchir les limites des vallées et passer d'un bassin à un autre, des canaux artificiels dont la dépense première était fort élevée, dont l'alimentation était le plus souvent précaire. Comment ne pas préférer, se disait-on, les wagons, qu'entraîne rapidement une locomotive, aux bateaux de forme grossière et massive, que des bêtes de somme halent pas à pas le long d'une rivière? Le train de chemin de fer marche jour et nuit; il ne connaît ni les chômages, ni les jours fériés, tandis que le bateau est arrêté par les glaces en hiver, par la sécheresse en été, par les crues en toute saison. L'engouement ir-

réfléchi dont les chemins de fer furent alors l'objet devint même si puissant, que l'on vit des départemens déjà pourvus de voies navigables supplier les pouvoirs publics de mettre à sec les canaux construits afin d'y poser des rails.

Les ingénieurs des ponts et chaussées, — il faut le rappeler à leur honneur, — s'opposèrent à ces préjugés funestes, autant du moins que leur parole était écoutée. L'un d'eux, M. Minard, soutenait dès le début que les *railways* et les voies navigables ne rendent pas des services identiques, que chacun de ces moyens de transport possède des avantages qui lui sont propres, qu'aux premiers appartiennent les voyageurs et les marchandises de prix, aux secondes les marchandises encombrantes et les lourds fardeaux. Plus tard on voulut bien admettre que la batellerie est au moins un frein salutaire contre le monopole d'exploitation des compagnies de chemins de fer. Puis survinrent des crises dans l'industrie des transports, notamment pendant le second semestre de 1871; il fut alors évident qu'à de certaines époques d'encombrement locomotives et wagons ne suffisent plus à la tâche. A force d'étudier la question épineuse du prix de revient, l'on s'aperçut que les bateaux chargent, en des circonstances favorables, au prix minime de 1 centime 1/2 par tonne et par kilomètre, tandis que les compagnies de chemins de fer ne descendent jamais au-dessous de 3 centimes 1/2; encore est-il douteux qu'elles fassent un bénéfice sérieux sur ces tarifs trop réduits. En suivant de plus près les affaires commerciales, on reconnut combien est active la puissance de détournement des voies fluviales et maritimes au détriment des voies de terre. M. Krantz en cite un exemple assez curieux. La compagnie anglo-française à laquelle le gouvernement russe avait concédé le chemin de fer de Poti à Tiflis faisait fabriquer son matériel à Paris. Lorsqu'elle voulut l'expédier à destination, les armateurs d'Anvers, favorisés par les bonnes voies navigables du nord de la France et de la Belgique, demandèrent, pour le transport de Paris à Anvers et de là par Gibraltar à Poti, au fond de la Mer-Noire, un prix inférieur à ce que la compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée réclamait pour le seul trajet de Paris à Marseille. Le moment de reprendre les entreprises de canalisation semble donc arrivé; nous nous proposons de dire ici, d'après les écrits de deux savans ingénieurs, quels progrès a faits en ces derniers temps la navigation intérieure, quels travaux elle réclame, et, s'il est possible, quel avenir lui est réservé.

I.

En moins de quarante ans, la France a construit environ 18,000 kilomètres de chemins de fer, avec une dépense de 8 milliards; depuis 1814, elle n'a guère consacré, année moyenne, qu'une quinzaine de millions à l'établissement des canaux et à l'amélioration des rivières navigables. Il y a même une distinction à faire entre ces deux sortes de travaux. Le budget, qui ne donnait plus que 3 millions par an à la construction des canaux dans les dernières années du second empire, leur avait toujours fourni 15 millions au moins sous la monarchie de juillet; aussi nos principales lignes de navigation intérieure datent-elles presque toutes du règne de Louis-Philippe, ce que l'on a fait depuis ayant consisté surtout en améliorations et parachèvemens. Au contraire les fleuves et les rivières, qui étaient dotés de 7 millions avant 1848, ont vu leur part grandir d'année en année et arriver au double en 1870. C'est que les travaux hydrauliques de ce genre n'avaient pas pour but unique de favoriser la batellerie; outre que la navigation maritime qui s'opère aux embouchures en ressent l'influence, ils devaient surtout, dans la pensée du souverain, remédier aux désastreux effets des inondations périodiques. Les ingénieurs ne se faisaient guère illusion sur ce dernier point; ils savaient que les crues sont des fléaux inévitables qu'il faut subir, ne pouvant les empêcher, et dont on réussit tout au plus à préserver les villes par des digues insubmersibles; mais en endiguant les rivières, en en fixant le lit par des rives bien protégées, en réglant de leur mieux la pente des eaux, en emmagasinant dans des bassins aux jours d'abondance une réserve que l'on laisse aller dans les jours d'étiage, ils favorisaient à la fois les mariniers, les agriculteurs et les propriétaires d'usines hydrauliques, qui ont tous intérêt à trouver un cours régulier en place d'une rivière torrentielle. Les ouvrages exécutés dans ce dessein sur l'Yonne, sur la Seine et ailleurs doivent compter parmi les plus beaux de l'art des ingénieurs. Jamais en effet la nature n'offrit à l'homme des obstacles plus redoutables.

Pour bien s'en rendre compte, il convient d'observer d'abord le régime d'un cours d'eau depuis les montagnes où il prend naissance par la réunion de quelques sources modestes jusqu'à son embouchure, où il déverse dans la mer, contre vents et marée, une masse liquide grossie en route d'innombrables affluens. Il ne vaudrait rien de prendre pour type de cette étude un torrent tel que la Durance, que l'on désespère d'assouplir jamais à la navigation, tant la pente en est forte et le volume des eaux inconstant, ou, pour ci-

ter un autre cas extrême, une rivière tranquille telle que l'Eure, dont le cours paisible n'a que des crues inoffensives. Il est préférable de prendre pour exemple un cours d'eau placé entre ces extrêmes et dont la navigation importe tant d'ailleurs à la capitale de la France, que l'on n'a dû négliger aucun moyen pour la rendre aussi commode que possible. Ce cours d'eau est formé par l'Yonne en amont et par la Seine en aval, depuis Clamecy jusqu'à Montereau et depuis Montereau jusqu'au Havre. C'est, en l'état actuel, la ligne navigable qui nous intéresse le plus.

L'Yonne prend sa source aux étangs de Belles-Perches dans le département de la Nièvre, à l'extrémité méridionale de la chaîne granitique du Morvan. Sur ce sol rocheux, que recouvre une légère couche de terre végétale, l'eau ruisselle à la surface après chaque pluie d'orage; chaque ruisseau, transformé en torrent, débite alors une abondante masse d'eau. En temps ordinaire, ce que le terrain en a absorbé s'écoule en minces filets qui tombent de cascade en cascade. La plupart tarissent à la fin des étés secs. En de telles conditions, une rivière peut se réduire à 100 litres d'eau par seconde en étiage, et se gonfler au moment des crues au point de fournir de 300 à 400 mètres cubes dans le même espace de temps. Trois affluens principaux, la Cure, le Cousin et le Serein, qui prennent aussi naissance dans le Morvan, sont soumis au même régime; ils contribuent tous ensemble à donner à la rivière dont il est question l'allure torrentielle que les bateliers et les riverains ont souvent lieu de redouter.

Lorsqu'elle atteint Clamecy, l'Yonne a déjà parcouru 98 kilomètres; elle se trouve dans une vallée à pente moins rapide, sur un sol plus perméable où les eaux coulent avec moins de fougue. Jusqu'à Clamecy, elle n'a été flottable qu'à bûches perdues, mode primitif de transport qui sera décrit plus loin. A partir de cette ville, elle devient flottable en train jusqu'à Auxerre sur 77 kilomètres de long avec une pente totale de 51 mètres, soit de 66 centimètres par kilomètre en moyenne. C'est à Auxerre, au débouché du canal du Nivernais, que commence la navigation par bateaux. Sur les 120 kilomètres qui séparent cette ville de Montereau, le niveau des eaux s'abaisse de 50 mètres (41 centimètres par kilomètre), mais la plus forte pente est à la partie supérieure, au-dessus de Laroche, où s'ouvre le canal de Bourgogne. La rivière mesure alors de 70 à 90 mètres de large; elle débite 15 mètres cubes par seconde en étiage et 1,000 mètres dans les fortes crues. On comprend sans peine que la navigation naturelle, avant la construction des barrages et autres ouvrages d'art, devait se trouver souvent gênée par cette irrégularité du débit.

Des deux rivières qui se réunissent à Montereau, l'Yonne est sans contredit la plus importante par l'étendue de son bassin, par le volume de ses flots, comme aussi par les communications fluviales qu'elle dessert. C'est donc par une sorte d'erreur géographique qu'elle ne donne pas son nom au beau fleuve dont elle est la véritable mère. Quoi qu'il en soit, la Seine, notablement grossie par ce que lui verse un puissant affluent, descend vers Paris avec une pente fort modérée, de 15 à 22 centimètres par kilomètre. La largeur entre ses rives est de plus de 100 mètres; elle n'a plus d'autre défaut qu'une différence trop forte entre le débit d'étiage et celui des crues, défaut dont l'Yonne est seule responsable, car la Haute-Seine, issue de terrains moins accidentés et plus perméables que le Morvan, présente un régime plus régulier. Les mariniers s'en arrangeaient tant bien que mal avant qu'écluses et barrages eussent été inventés. Au contraire, d'une extrémité à l'autre de Paris, sur 12 kilomètres de long à peu près, le fleuve, obstrué par des ponts, resserré entre des quais de maçonnerie, était le plus souvent impraticable aux bateaux. Au-dessous de Paris commence ce que l'on appelle la Basse-Seine; elle est très sinueuse, comme on sait, à tel point que de Paris à Rouen elle a 240 kilomètres de long tandis que le chemin de fer n'en mesure que 120; mais la largeur augmente, le débit d'étiage est assez bien soutenu, les grandes crues, s'écoulant dans un lit plus large, deviennent moins malfaisantes, la pente se réduit à 10 centimètres par kilomètre. Abandonné à lui-même, le fleuve à la fin du siècle dernier était exploité déjà par une batellerie très active, et, si l'on y a entrepris depuis lors de coûteux travaux d'amélioration, c'est qu'il s'agissait d'alimenter la capitale de la France et de mettre la marine en état de lutter contre la concurrence d'un chemin de fer plus rapide et moins détourné. Le pont de Rouen marque l'extrémité amont de la Seine maritime, qui s'étend sur 124 kilomètres de long jusqu'à l'entrée du port du Havre. A l'époque de la navigation à voiles, le voyage de Rouen au Havre était long et périlleux, car un bâtiment de tonnage moyen mettait le plus souvent huit jours, quelquefois quinze ou vingt pour remonter; la descente demandait encore la moitié de ce temps. Il y existait, entre Villequier et Quillebeuf, des bancs de sable que des navires calant plus de 3 mètres n'auraient osé franchir, même aux époques de vive eau; de plus, il s'y produisait au moment du flot, par les grandes marées, surtout quand elles étaient accompagnées d'un vent violent, une prodigieuse intumescence, connue sous le nom de barre, dont les marins redoutaient la rencontre. Somme toute, il y a près de 800 kilomètres du sommet du Morvan jusqu'à la Manche, et sur ce long parcours, en dépit des obstacles que la

nature y a semés, l'industrie des transports s'exerce depuis plusieurs siècles par des moyens divers. Le rôle des ingénieurs était de faire disparaître les obstacles. Voyons comment ils y ont réussi.

Tant que Paris fut une petite ville, les forêts d'alentour, depuis les bois de Boulogne et de Vincennes jusqu'aux forêts de Senart et de Saint-Germain, lui fournirent à courte distance les bois de chauffage et de charpente dont ses habitans avaient besoin; la population augmentant, il fallut avoir recours aux immenses forêts que contient la partie supérieure du bassin de la Seine. Alors il n'existait pas de bonnes routes, et le transport sur essieux eût au surplus été trop onéreux : l'approvisionnement de la capitale ne pouvait se faire que par voie d'eau; mais en amont d'Auxerre la navigation, déjà difficile à la descente, était presque impossible à la remonte, bien que les mariniers eussent sans doute à cette époque des bateaux de moindre dimension que ceux de nos jours. Il n'y avait d'autre ressource que de faire flotter les bois, c'est-à-dire de les abandonner au fil de l'eau. Une ordonnance royale de 1415 indique que le flottage amenait déjà des charpentes à Paris au xve siècle.

Cependant ce mode primitif de transport fluvial exigeait lui-même quelque préparation. Dans la région où gisent les forêts, les ruisseaux ont un lit étroit et sinueux, la pente en est excessive; un train de bois des dimensions les plus restreintes n'y pourrait rester à flot. On imagina donc le flottage à bûches perdues, qui consiste en ceci : au moyen d'étangs et de réservoirs, on retient dans le haut le plus d'eau possible; puis, à un jour fixé, on lâche les retenues, ce qui produit dans le ruisseau un courant artificiel. On se hâte alors d'y jeter les bois empilés sur les bords afin qu'ils soient entraînés par ce courant éphémère jusqu'à l'endroit où commence le flottage en train. Un barrage à claire-voie y arrête tous ces bâtons flottans, qui sont retirés de l'eau et reconnus par leurs divers propriétaires, grâce à la marque dont chaque morceau a été frappé. Cette singulière industrie s'exerce en effet par une association entre les marchands de bois de la région, association qui a ses règlemens et ses assemblées générales, et qui paie à frais communs les petits travaux d'appropriation ou d'entretien qu'exige l'état du ruisseau. Le flottage à bûches perdues est usité dans bien des pays : c'est ainsi que les bûcherons de la Forêt-Noire amenaient jadis au Rhin les produits de leur exploitation; dans le Morvan, il s'opère encore sur tous les ruisseaux et sur l'Yonne en particulier jusqu'auprès de Clamecy.

C'est là que se forment les trains que chacun a vus arriver sur les bas-ports de Paris. Sur l'un des ponts de cette petite ville morvandiote se trouve la statue en bronze de Jean Rouvet, que l'on a

prétendu être l'inventeur du flottage en train. Cette renommée est usurpée, paraît-il; Rouvet eut du moins le mérite d'organiser le premier le flottage sur les rivières du Nivernais, de façon que les produits forestiers de ce pays, qui précédemment se perdaient sans doute faute de débouchés, eussent à l'avenir un écoulement régulier. Un train de bois de chauffage ou de charpente flotte dans 50 ou 60 centimètres d'eau; mais, comme l'Yonne ne conserve pas partout et en toute saison cette profondeur, il fallait encore quelques artifices pour assurer la marche de cette navigation primitive.

Il existait de temps immémorial sur l'Yonne, de même que sur toutes les autres rivières, des barrages construits en travers du lit par les propriétaires de moulins, qui ménageaient de cette façon à leurs roues hydrauliques une hauteur de chute à peu près constante. C'était une gêne pour les mariniers, bien que l'ordonnance de 1415, dont il a été déjà parlé, eût prescrit aux usiniers de réserver dans chaque barrage un pertuis de largeur convenable pour le passage des bateaux. On eut l'idée de faire ouvrir ces pertuis à jour et à heure fixes, et d'en établir de pareils sur les principaux affluens, le Beuvron, la Cure, l'Armançon. Le résultat fut que, les pertuis étant fermés, la rivière et ses affluens débitaient moins d'eau qu'en temps ordinaire, et qu'au moment de l'ouverture il s'y produisait une crue artificielle, un flot ou éclusée, — c'est le terme employé, — qui relevait pour quelques heures la hauteur du mouillage. Trains de bois et bateaux se mettaient alors dans le courant et descendaient en cinquante-deux heures, sans travail ni fatigue, les 197 kilomètres de Clamecy à Montereau. Cette navigation intermittente avait lieu deux ou trois fois par semaine pendant la saison où les eaux étaient naturellement basses. Elle n'était pas sans danger, car tout bateau qui restait en retard du flot n'avait d'autre ressource que de s'échouer jusqu'à l'arrivée du flot suivant. C'était aussi une gêne de plus pour les bateaux remontans, qui trouvaient un mouillage affaibli pendant les *affameurs* à la suite de chaque éclusée, et couraient le risque d'être chavirés par le flot descendant. Néanmoins, comme le commerce n'avait à faire remonter que des bateaux vides ou sous une faible charge, la navigation par éclusée rendit d'immenses services, et contribua puissamment pendant deux ou trois cents ans à l'approvisionnement de Paris.

Un moyen bien simple se présentait d'améliorer ce système, c'était de créer de vastes réservoirs près des sources du Morvan, de les remplir à l'époque des pluies abondantes, et d'en laisser écouler le contenu lorsque la rivière serait en étiage. C'était en outre, se disait-on, une façon d'emmagasiner l'excédant des crues naturelles

et de préserver les terrains d'aval des dégâts qu'elles y causent. MM. Poirée et Chanoine, les savans ingénieurs qui dirigèrent en ces derniers temps les travaux d'amélioration de l'Yonne, faisaient valoir que les terrains granitiques du Morvan se prêtent à merveille à la construction de réservoirs; les terrains y ont peu de valeur, la pierre y est abondante, les vallons fort étroits présentent des étranglemens que l'on peut barrer avec une faible dépense. Pour former une éclusée de l'Yonne, il fallait lancer dans le lit de la rivière un volume liquide de 1,500,000 mètres cubes environ. M. Chanoine démontrait en 1835, dans un projet fort bien étudié, que par des barrages établis en travers des vallées du Cousin, de la Cure et du Serein, il était possible de constituer à peu de frais des retenues de 100 millions de mètres cubes, en sorte que les éclusées auraient lieu tous les jours au lieu de deux fois la semaine, et que la navigation, d'intermittente qu'elle était, deviendrait pour ainsi dire continue. Un seul de ces réservoirs a été exécuté, celui des Settons sur la Cure, à peu de distance des sources de ce ruisseau. Pour créer ce réservoir, il a suffi d'édifier entre les deux coteaux de la vallée un mur en maçonnerie brute de 267 mètres de long sur 18 mètres de haut. L'eau, retenue en arrière de ce barrage, forme un lac artificiel de 360 hectares dans lequel s'emmagasinent 22 millions de mètres cubes. Toutefois à peine les travaux étaient-ils achevés qu'on regrettait presque de les avoir entrepris, parce que la nécessité se faisait sentir d'appliquer à l'Yonne un système plus perfectionné. On a déjà vu quel est le grave défaut de la navigation par éclusée, qui convient seulement aux rivières sur lesquelles le mouvement est tout entier à la descente. Or le canal de Bourgogne, livré au commerce en 1832 à titre d'essai, avait reçu d'année en année de nombreuses améliorations. En 1847, le trafic y était déjà considérable : l'ouverture d'un chemin de fer entre Paris et Lyon parut d'abord lui faire une redoutable concurrence; mais, les entreprises de transport par eau s'organisant, la navigation reprit de l'activité. Or ce canal, où les transports s'opèrent dans les deux sens, débouche dans l'Yonne à Laroche, à 92 kilomètres en amont de Montereau. De même le canal du Nivernais, ouvert en 1842, aboutit à Auxerre. A la navigation par éclusée, dont les mariniers se contentaient depuis des siècles, il fallait substituer quelque chose de moins incertain.

On n'ignore point comment s'opère, depuis l'invention des écluses, la canalisation d'une rivière. A des distances calculées avec soin d'après la pente, l'ingénieur construit un barrage, et à côté une écluse par laquelle passent les bateaux. En amont, la profondeur se trouve augmentée de toute la hauteur de la chute ainsi créée, si

bien qu'avec des barrages assez rapprochés on obtient un mouillage aussi élevé qu'il est jugé nécessaire; mais, si ce procédé s'applique sans danger aux rivières tranquilles dont le débit est à peu près constant en toute saison, il n'en est pas de même sur un cours d'eau tel que l'Yonne, qui donne à l'étiage 15 mètres cubes par seconde et 1,000 mètres par les grandes crues. A la suite d'une série de jours pluvieux, la rivière se gonfle, elle déborde en dehors de ses rives, elle roule comme un torrent que rien n'arrête. Un barrage fixe n'y résisterait pas, ou, s'il était assez solide pour ne pas être emporté, il rétrécirait le lit au moment où le lit est déjà trop étroit; il aggraverait donc les désastres de l'inondation. De grandes masses d'eau en mouvement sont un ennemi brutal contre lequel l'homme lutte rarement avec succès. Aussi put-on douter longtemps que les ingénieurs fussent capables de créer des barrages mobiles susceptibles d'agir en étiage et de s'effacer lorsque surviennent les crues. Le problème paraissait d'autant plus ardu que les crues arrivent souvent à l'improviste, parfois la nuit, que par conséquent l'engin projeté devait être tout à la fois résistant et d'une manœuvre rapide.

Les barrages mobiles sont une invention française, il n'en est point qui fasse plus d'honneur à nos ingénieurs des ponts et chaussées, et, comme il arrive d'habitude, elle fut réalisée presqu'en même temps, par plusieurs personnes, sur des rivières différentes et par des procédés divers dont on a corrigé peu à peu les imperfections primitives. Jadis, avant qu'il n'y eût des écluses sur l'Yonne, les propriétaires de moulins avaient coutume de mettre en travers de leur pertuis une poutre contre laquelle s'appuyaient des aiguilles en bois verticales; ils obtenaient de cette façon un relèvement du plan d'eau vers l'amont, par conséquent une chute plus considérable. Que si une crue survenait ou si quelque train de bois demandait le passage, ils rendaient la voie libre en basculant la poutre avec les aiguilles qu'elle supportait. Cette application première ne comportait qu'une médiocre hauteur de chute et surtout peu d'ouverture. M. Poirée, vers 1834, essaya d'en étendre le mécanisme à l'un des plus larges pertuis de l'Yonne, avec une chute de $2^{m},20$ en temps d'étiage. L'épreuve ayant réussi, il la renouvela sur la Loire, à Decize, avec de plus grandes dimensions; puis, lorsqu'on résolut d'améliorer la Basse-Seine et qu'on lui permit d'y appliquer le même système, il ne craignit pas d'ériger en travers du fleuve, sur quelques centaines de mètres, le fragile édifice de poutres et d'aiguilles qui relève de 2 ou 3 mètres le niveau ordinaire de l'eau. Il serait malaisé de décrire plus en détail le barrage à aiguilles de M. Poirée; mieux vaut visiter les constructions de ce

genre qui ont été faites en ces dernières années sur la Seine des deux côtés de Paris, sur la Saône, sur l'Yonne et sur d'autres rivières encore. Disons seulement que les organes essentiels sont des chevalets ou fermettes en fer qui supportent les poutres et les aiguilles; lorsqu'une crue survient, le gardien du barrage enlève à la main les pièces de bois, il renverse les chevalets sur le fond de la rivière, de sorte que rien ne s'oppose plus au libre passage de l'eau. La crue passée, le tout se remet en place sans beaucoup de travail.

Cependant le barrage de M. Poirée a certains défauts lorsque la chute devient considérable. Les manœuvres sont pénibles, parfois dangereuses; la fermeture n'est pas assez étanche. Un peu avant lui, M. Thénard avait installé sur l'Isle des barrages mobiles d'un autre modèle. Sur cette rivière, qui était, avant la construction des chemins de fer, le seul débouché économique du département de la Dordogne et de son chef-lieu, l'on avait établi sous Louis XV et à des époques plus récentes des barrages fixes d'une hauteur insuffisante pour assurer la navigation en étiage et qui produisaient néanmoins des inondations au moment des crues, par suite infligeaient des dommages graves aux propriétés riveraines. Comme débit, l'Isle peut être comparée à l'Yonne; elle a seulement moins de largeur et par conséquent plus de pente. M. Thénard eut l'idée de dresser sur les barrages, après en avoir abaissé la crête, des trappes à charnières qu'un arc-boutant soutenait vers l'aval. On relevait ou l'on abaissait ces trappes selon qu'il fallait retenir l'eau ou lui rendre son libre écoulement. Cette fois encore, l'essai réussit; l'invention de M. Thénard fut exécutée plus en grand par M. Chanoine au barrage de Courbeton, auprès de Montereau. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui le barrage à hausses mobiles, qui, perfectionné et modifié suivant les circonstances, a reçu de nombreuses applications et a fait la réputation méritée de M. Chanoine.

Une description plus complète exigerait trop de détails techniques; aussi n'est-il possible que d'énumérer ici les ingénieux travaux de M. Desfontaines, de MM. Krantz, Caro et Cuvinot, qui, par diverses améliorations, ont voulu rendre ces engins plus parfaits ou bien ont tenté de les rendre automobiles, c'est-à-dire de les disposer de telle sorte qu'ils fonctionnassent d'eux-mêmes sous la pression de l'eau sans l'intervention de la main-d'œuvre humaine. Le point important à retenir est que les ingénieurs d'aujourd'hui savent barrer un fleuve et lui rendre son libre cours pour ainsi dire à volonté, — non pas que leur puissance soit illimitée sous ce rapport : ils n'ont pas encore osé traiter le Rhône par cette méthode; mais sur la Seine l'entreprise est couronnée d'un succès complet. Voyons quels en ont été les résultats pour la navigation.

Entre Laroche et Montereau, dix-sept barrages mobiles avec écluses maintiennent le mouillage à une hauteur telle que des bateaux de fort tonnage peuvent cheminer avec une égale facilité dans les deux sens, sauf aux époques de grandes crues. Le canal de Bourgogne, qui se trouve ainsi débloqué, servira désormais à l'industrie des transports mieux qu'il ne l'avait fait jusqu'à ce jour. Au-dessus de Laroche et jusqu'à Auxerre, le projet d'amélioration de l'Yonne comporte neuf barrages, qui ne sont pas achevés; aussi le canal du Nivernais ne peut-il rendre jusqu'ici les services que l'on en attend. De Montereau à Paris, la marine a plus d'importance encore, d'abord parce que les deux rivières qui se réunissent à Montereau lui apportent chacune leur contingent, et parce que le trafic augmente à mesure que l'on se rapproche de la capitale. Douze barrages éclusés maintiennent un tirant d'eau de $1^{m},60$ au minimum; on reconnaît déjà qu'il est nécessaire d'y faire de nouvelles dépenses pour élever le mouillage à 2 mètres. Notons en passant que ces améliorations coûtent fort cher. Le prix d'établissement d'un barrage mobile avec hausses sur la Haute-Seine a varié de 600,000 francs à 1 million. L'ensemble de ces travaux, non moins utiles au commerce que remarquables au point de vue de l'art des constructions, ne laisse pas de léser quelques intérêts. Les longs trains de bois qui descendaient jadis à Paris au fil de l'eau s'accommodent mal d'une rivière canalisée; les écluses les gênent, les barrages affaiblissent le courant qui les entraîne; ils n'ont pas assez de consistance pour se faire remorquer. Il est donc probable que le flottage disparaîtra, comme tant d'autres industries de l'ancien temps que les progrès des voies de communication ont anéanties.

Au commencement de ce siècle, la Seine n'était pas navigable dans la traversée de Paris hormis un certain état des eaux qui ne se réalisait qu'à de rares instans dans le cours de l'année. Les bateaux chargés venant de l'amont s'arrêtaient au pont de la Tournelle; ceux de l'aval ne dépassaient pas le port Saint-Nicolas. Pour remédier à cet inconvénient, la ville de Paris obtint du gouvernement, en 1802, l'autorisation de creuser à ses frais le canal Saint-Martin, qui part de la Bastille, s'élève au moyen de neuf écluses jusqu'à La Villette, où il reçoit les eaux du canal de l'Ourcq, et, sous le nom de canal Saint-Denis, redescend avec douze écluses à La Briche pour y rejoindre la Seine après un parcours de 11 kilomètres, tandis que le parcours en rivière n'en a pas moins de 27. Il en est résulté la création à La Villette d'un port intérieur dont le mouvement s'élève à 2 millions de tonnes par année; autrement dit, ce port, — fait peu connu, — rivalise d'importance avec celui du Havre. Toutefois, comme cette voie navigable appartient maintenant à une compa-

gnie concessionnaire qui impose à la batellerie un péage très élevé, il était utile de rendre la Seine elle-même navigable. C'est à quoi l'on est parvenu en construisant l'écluse de la Monnaie, le barrage de Suresnes, et en favorisant l'établissement d'un service de touage sur chaîne noyée.

Continuant notre marche, nous voici au-dessous de Paris. A mesure que l'on en descend le cours, notre fleuve acquiert plus de largeur et aussi plus d'importance commerciale, car il amène de ce côté les provenances de la Manche et celles des beaux canaux du nord. Veut-on juger par un exemple du mouvement qui s'y produit dans les grandes circonstances? Après le siége, l'écluse de Bougival a donné passage en un seul jour à 40,000 tonnes de marchandises, soit la charge de plus de cent trains sur un chemin de fer bien construit. La Basse-Seine était d'ailleurs navigable à l'état naturel, si ce n'est qu'il y avait en étiage des bancs difficiles à franchir; on y avait établi des barrages avec pertuis où les bateaux montans étaient obligés de prendre un renfort de chevaux remorqueurs. En 1838 seulement, M. Poirée, qui venait d'exécuter sur l'Yonne les premiers barrages à aiguilles, eut mission d'en construire un semblable à Bezons. L'effet en fut satisfaisant, on en fit d'autres qui donnèrent sur ce long parcours de Paris à Rouen un mouillage normal de $1^{m},60$; mais ces travaux étaient à peine achevés que la batellerie réclamait un mouillage de 2 mètres, ce que de nouveaux barrages en construction ont pour but de réaliser. Aujourd'hui ces 2 mètres de hauteur d'eau paraissent insuffisans, parce que l'on se dit qu'avec 1 mètre de plus les caboteurs viendraient jusqu'à Paris. La question en est là : faut-il dépenser 11 millions de francs pour avoir le mouillage de 2 mètres, ou bien ajouter à cette somme déjà grosse un supplément de 7 millions pour obtenir un résultat définitif qui transformerait notre capitale en un véritable port de mer? M. Krantz recommande avec raison, croyons-nous, cette dernière solution, qui donnerait une entière satisfaction à des intérêts considérables.

La marée remonte jusqu'au barrage éclusé du Martot, à 23 kilomètres au-dessus de Rouen. Ce n'est donc point par des barrages que l'on pourrait remédier au défaut de profondeur de la Seine maritime. Rien n'est plus incertain au surplus que la théorie des phénomènes qui se passent à l'embouchure des fleuves, sur la limite indécise où l'eau douce se mêle à l'eau salée. Quelle a été dans les temps préhistoriques la cause déterminante du large estuaire par lequel la Seine débouche dans la Manche? Pourquoi le flot montant est-il accompagné d'une vague monstrueuse, barre ou mascaret? A quoi faut-il attribuer les variations du chenal navigable qui divague

au milieu des bancs de sable, va d'une rive à l'autre et se déplace suivant les années? On eut tout d'abord l'idée de rétrécir le chenal au moyen de digues longitudinales qui le maintiendraient dans une direction constante. Cependant dès 1825 le conseil général des ponts et chaussées se prononçait contre cette solution. A propos d'un projet relatif à l'amélioration de la Gironde, il pensait que les bancs de sable repoussés par les digues se reformeraient en aval, si bien que l'endiguement n'aurait d'autre effet que de reculer l'obstacle au lieu de le supprimer. Il fallait pourtant faire quelque chose. Il avait été question d'un canal latéral entre le Havre et Rouen ou Villequier; mais c'était une dépense d'une centaine de millions. On avait essayé de construire des épis, c'est-à-dire des digues transversales s'avançant de la rive jusqu'au chenal; l'expérience avait prouvé que c'était plus nuisible qu'utile. On en revint, faute de mieux, à l'endiguement latéral, qui fut effectué de 1848 à 1850 entre Quillebeuf et Villequier, prolongé jusqu'à Tancarville en 1858, puis jusqu'à la pointe de La Roque en 1865. Les résultats en ont été satisfaisans en ce sens que le mascaret a disparu, qu'une profondeur de $5^{m},50$ à 7 mètres se trouve réalisée. A marée haute, la navigation s'opère avec rapidité et sans péril jusqu'au port de Rouen, que fréquentent maintenant des bâtimens de 1,000 tonneaux et plus; mais les marins ont, paraît-il, quelques raisons de craindre que ce grand travail ne contribue à ensabler les abords du Havre, en sorte que les digues s'arrêtent à La Roque sans que l'on ose les prolonger au-delà.

Quelque obscure que soit encore la question, il se dégage dès à présent des tentatives exécutées certains principes qui font comprendre au moins où gît la difficulté. D'une part, il semble reconnu que l'existence des bancs de sable et les variations du chenal dans une large embouchure sont dues à ce que le courant de flot et celui du jusant ne s'écoulent pas dans le même lit. En rétrécissant le fleuve au moyen de digues en long, on fait coïncider ces deux courans; par conséquent on accroît la profondeur de l'eau : c'est bien en réalité l'effet produit par les travaux de la Seine maritime. D'autre part, la profondeur ne se conserve sur le littoral qu'autant que l'estuaire peut absorber un grand volume d'eau à marée montante, parce que cette masse, s'écoulant quand le flot descend, chasse les sables au large. Si donc les digues étaient prolongées jusqu'à Honfleur, ainsi que cela fut maintes fois demandé par les négocians rouennais, il est probable que des atterrissemens se formeraient à l'entrée du Havre. Or Le Havre est notre port le plus important pour les arrivages de l'Angleterre et de l'Amérique; il était sage d'ajourner jusqu'à plus ample expérience des travaux

d'endiguement dont la nécessité n'était pas absolue. Les débats très vifs que cette question a soulevés entre les habitans de Rouen et ceux du Havre se reproduisent avec les mêmes raisons d'être en d'autres localités. C'est la lutte entre Nantes et Saint-Nazaire, entre Greenock et Glasgow. Les ingénieurs ne peuvent en pareil cas qu'indiquer une solution, — encore n'en garantissent-ils pas toujours l'efficacité, — faire connaître les avantages et les inconvéniens; il appartient ensuite à ceux qui disposent des ressources du budget de peser les intérêts en balance et de prendre une décision.

Bordeaux est situé, comme Rouen, bien loin à l'intérieur d'un fleuve où la marée se fait sentir; il y a une centaine de kilomètres de cette ville à la pointe de Grave. En l'état naturel, la Garonne maritime possédait presque partout un mouillage de 4 à 5 mètres, sauf sur des hauts-fonds que les navires de fort tonnage ne pouvaient franchir qu'au moment de la pleine mer. A quelles causes étaient dus ces hauts-fonds? A la largeur exagérée du lit, à la divagation du chenal navigable, qui passait d'une rive à l'autre, à l'existence d'îles nombreuses qui empêchaient les courans de flot et de jusant de s'écouler par le même bras. Le remède semblait indiqué par la nature même des choses. Il suffisait de rétrécir le lit lorsqu'il avait trop de largeur et de barrer par des digues les bras secondaires. C'est ce que l'on a exécuté avec un succès remarquable et d'assez faibles dépenses. En 1832, l'illustre ingénieur Deschamps, le constructeur du pont de Bordeaux, proposait d'ouvrir dans la vallée de la Seudre un canal latéral dont la dépense aurait dépassé 50 millions. Avec 3 millions au plus, la Garonne a été redressée et approfondie si bien que les grands paquebots transatlantiques de la ligne du Brésil remontent jusqu'à leur port d'attache sans être jamais arrêtés par l'état des passes.

La Loire encore est un fleuve à marées, d'une navigation si pénible pour les gros bâtimens qu'il parut à une époque récente que Saint-Nazaire devait absorber tout le mouvement commercial dont Nantes avait profité jusqu'alors. Observons en passant que sur ces larges estuaires par lesquels les fleuves entrent dans l'océan la situation d'un port n'est pas indifférente. Ce port est le *terminus* de la navigation maritime; c'est là que les navires de mer livrent leurs cargaisons aux wagons de chemins de fer, aux voitures, aux bateaux de la navigation intérieure. Routes et chemins de fer se prolongent jusqu'à Paimbœuf ou Saint-Nazaire aussi bien que jusqu'à Nantes; pour les bateaux plats de rivière, le cas est différent, on ne saurait sans péril les conduire à Saint-Nazaire, et puis à l'embouchure il n'y a pas de communication prompte et commode entre les deux rives. L'allongement de la traversée est une affaire

de quelques heures, si le chenal est d'un accès facile; c'est un trajet qui rapproche la marchandise du consommateur sans augmenter le prix du fret. Par ces divers motifs, c'est à l'intérieur des rivières plutôt que sur le littoral que se sont créés les principaux ports de commerce. Le Havre est à cet égard une exception dont on ne citerait guère d'autre exemple. Il eût donc été presque impossible, l'eût-on voulu sérieusement, de remplacer Nantes par Saint-Nazaire; l'amélioration de la Basse-Loire s'imposait alors comme une œuvre de première nécessité.

On crut qu'il suffisait d'imiter ce que l'on avait déjà fait sur la Seine en aval de Quillebeuf, c'est-à-dire d'endiguer le chenal entre Nantes et Paimbœuf en vue de maintenir les courans de flot et de jusant dans un espace restreint. Les ingénieurs espéraient obtenir de cette façon une profondeur de 5 mètres; ils n'en eurent même pas 4 par les marées de vive eau. Le fond du lit, composé d'un dépôt diluvien d'une grande dureté, ne se creuse pas sous le courant. Les mouvemens de flux et de reflux s'alanguissent dans le dédale d'îles et de faux bras dont la Loire est encombrée aux abords de Nantes. Comme en outre le fleuve charrie d'énormes masses de sable arrachées aux berges qu'il ronge dans le haut du bassin, des atterrissemens se sont produits en aval des digues au point de compromettre la navigation dans la partie de l'estuaire réputée jusqu'alors la plus sûre. Ainsi la méthode d'endiguement qui réussit sur la Seine et sur la Gironde échoue dans la Loire. L'amélioration des embouchures est un problème complexe, on le voit, qui trompe souvent les prévisions des ingénieurs les plus expérimentés.

Revenons à la Seine pour résumer en quelques lignes les travaux dont elle a été l'objet; ces travaux méritent en effet de servir de type pour montrer en quoi consiste la canalisation complète d'une rivière depuis ses sources jusqu'à la mer. Que trouve-t-on sur ce magnifique cours d'eau qui, des montagnes du Morvan à la Manche, transporte tant de richesses, arrose un si riche pays? Dans le bas, où la marée se fait sentir, des digues longitudinales empêchent le chenal de divaguer au milieu des bancs de sable; au-dessus, de Rouen à Auxerre, des barrages mobiles avec écluses soutiennent le niveau d'étiage, mais s'effacent au moment des crues; vers le haut du bassin, des voies artificielles, le canal de Bourgogne et celui du Nivernais, reçoivent les bateaux, les conduisent d'écluse en écluse sur le versant de la Saône ou sur celui de la Loire. Parfois, comme à Paris, lorsque le fleuve offre des passes difficiles ou décrit un long circuit, on a rejoint les deux branches par une dérivation éclusée. En dehors de la partie maritime, on n'a construit nulle part de digues sur les bords; tout au plus consolide-t-on les berges lorsqu'elles

sont minées par des érosions. Les ingénieurs se gardent bien de redresser le cours lorsqu'il est tortueux, afin de ne pas troubler la pente naturelle que l'eau s'est donnée; ils ne prennent pas la peine de draguer les hauts-fonds, parce que de nouveaux apports de sable combleraient le trou que la drague aurait creusé. S'ils édifient un pont, un mur de quai, ils ont soin que ces ouvrages ne rétrécissent ni n'élargissent le débouché des eaux. En un mot, ils respectent jusque dans ses écarts le lit que la rivière s'est préparé; c'est une œuvre de nature que la main de l'homme ne modifierait pas sans produire de graves dégâts (1). Ce que l'on a fait sur la Seine montre ce que l'on aurait à faire sur les autres rivières de France pour les assouplir à la navigation, à l'exception de quelques cours d'eau dont il serait impossible de dompter les allures torrentielles.

II.

C'est depuis cent ans une question fort discutée entre les ingénieurs de savoir ce qu'il faut préférer d'une rivière canalisée ou d'un canal latéral. Le grand ingénieur anglais Brindley, qui a doté son pays d'un magnifique réseau de voies navigables, prétendait au siècle dernier que Dieu a créé les rivières pour alimenter les canaux. Et en effet, laissant de côté l'Yrwell et la Mersey, il a creusé le canal du duc de Bridgewater latéralement à ces cours d'eau. En France, on s'est montré moins absolu; par exemple on a continué la navigation dans le lit de l'Yonne d'Auxerre à Laroche, bien qu'il eût été sans doute moins onéreux de creuser un canal à côté. Au surplus, la réponse à cette question dépend surtout des conditions particulières à chaque cours d'eau; ainsi le canal de Roanne à Châtillon s'explique par la mobilité excessive du lit de la Loire. En général, lorsqu'une rivière a beaucoup de pente, qu'elle est soumise à de fortes crues, et surtout si le fond se modifie suivant le niveau des eaux, il vaut mieux creuser un canal à côté que de prétendre à l'améliorer. Depuis l'invention des barrages mobiles, on tente volontiers de dompter des rivières que l'on aurait crues jadis rebelles à la navigation; toutefois il faut peut-être s'attendre tôt ou tard à

(1) Ceci n'est point absolu. Les rivières dont le cours est très lent et la pente très douce peuvent être redressées sans inconvénient. Les ingénieurs autrichiens en ont donné un bel exemple sur la Theiss, qui sort de marécages au pied des monts Carpathes et vient se jeter dans le Danube près de Belgrade avec une chute de 44 mètres seulement sur 1,200 kilomètres de long. La Theiss, dont le régime est très régulier, a été raccourcie d'un tiers par des redressemens de rives. C'est encore, malgré ces travaux, l'une des rivières les plus lentes et les plus paisibles que l'on connaisse.

de nouvelles idées sur ce sujet. Les rivières ne sont pas faites seulement pour porter bateau; l'industrie et l'agriculture en réclament aussi l'usage, l'une pour leur faire produire de la force motrice, l'autre pour les employer à des irrigations. Il vaut la peine d'examiner ce que l'on peut tirer des eaux courantes sous ce double rapport.

S'imagine-t-on bien quelle force latente recèlent les eaux en mouvement? Sur une petite rivière, le Cailly, qui se jette en Seine auprès de Rouen, il s'est établi des moulins, des filatures, des scieries mécaniques, qui en reçoivent une force utile de 1,083 chevaux. Pour les propriétaires de ces usines, c'est un demi-million gagné année moyenne par l'économie des machines à vapeur et du charbon que celles-ci consommeraient. Encore le Cailly n'est-il qu'un faible ruisseau. La Seine roule en grandes crues 2,000 mètres cubes par seconde sous les ponts de Paris, le Rhône 7,000 mètres cubes à son entrée dans Lyon, et plus du double auprès d'Avignon. L'Ardèche, sur un parcours de 119 kilomètres, descend une hauteur de 1,243 mètres; on l'a vue verser dans le Rhône jusqu'à 8,000 mètres cubes par seconde au mois de septembre 1857. Qu'est-ce encore que nos modestes rivières en comparaison de celles de l'Amérique? D'après les observations récentes d'un ingénieur anglais, le Parana, devant la ville de Rosario, 400 kilomètres au-dessus de l'estuaire de la Plata, débiterait en temps ordinaire 24,000 mètres cubes par seconde. Que l'on suppose de telles masses liquides emprisonnées au moyen de barrages dans les gorges des montagnes, retenues dans des lacs artificiels, il y aurait de quoi faire tourner l'année durant des roues hydrauliques et des turbines pour toutes les industries, arroser aux époques de sécheresse les terres dépourvues d'humidité. Sommes-nous donc incapables d'aménager ces richesses naturelles et de transformer en ruisseaux bienfaisans les torrens qui inondent en quelques heures une vallée au lendemain d'une pluie, pour ne laisser après leur passage qu'un lit de cailloux et des plaines dévastées?

Il faut en convenir, on a beaucoup négligé jusqu'à présent la question dont il s'agit ici. Ce n'est pas tout à fait la faute des ingénieurs. Les industries auxquelles la force motrice est nécessaire n'aiment pas à s'écarter des grands centres de population, parce qu'elles y trouvent un marché toujours ouvert, des ressources de main-d'œuvre, des commodités de transport qui leur manquent dans les campagnes; mais l'élévation croissante du prix de la houille ne tardera point peut-être à rendre faveur aux moteurs hydrauliques. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner les tentatives déjà faites pour aménager les eaux au profit de l'agriculture et de l'industrie.

On a déjà dit dans la *Revue* (1) quel projet d'aménagement avait proposé M. Belgrand pour mettre en œuvre une partie au moins des 1,620 millions de mètres cubes d'eau pluviale que reçoit année commune la surface du Morvan. Il n'a été construit jusqu'à ce jour qu'un seul réservoir, celui des Settons sur la Cure; encore la vallée de la Cure est-elle si étroite et si stérile qu'il ne s'y trouve ni cultivateurs ni meuniers pour en tirer profit. Ce réservoir avait pour objet d'accroître le volume des éclusées de l'Yonne, dont la canalisation, on l'a vu, s'exécute maintenant au moyen de barrages mobiles. Le bel ouvrage des Settons n'a plus ainsi qu'une médiocre utilité.

C'est dans les contrées du midi que l'on dut sentir le plus tôt le besoin d'emmagasiner les eaux courantes pour irriguer des terres que desséchait un soleil trop ardent. L'Espagne, pays de montagnes où les ruisseaux sont presque tous des torrens, connut ces travaux avant le reste de l'Europe; le barrage d'Alicante, construit au XVIe siècle, existe encore aujourd'hui; c'est un mur en maçonnerie qui n'a pas moins de 42 mètres de haut. En 1788, le gouvernement espagnol avait projeté d'établir un réservoir sur le Guadarrama en vue d'alimenter d'eaux potables la ville de Madrid. Le mur qui barrait la vallée devait avoir 72 mètres d'épaisseur à la base et 93 mètres de hauteur; mais il fut emporté par une crue avant d'être achevé, et l'on n'eut pas le courage de recommencer l'entreprise. C'est que des œuvres de ce genre, bien qu'il ne s'agisse que de maçonnerie brute, exigent toute la science de l'ingénieur; il faut en calculer les dimensions afin que la pression n'excède nulle part la résistance des matériaux, jauger le cours d'eau pour savoir quel volume de liquide il fournira durant la saison pluvieuse, choisir les emplacemens d'après des circonstances qui varient en chaque lieu. Les réservoirs établis en France dans ces dernières années méritent d'attirer l'attention à ces divers points de vue.

La ville de Saint-Étienne est traversée par un ruisseau, le Furens, dont le nom expressif indique assez l'allure torrentielle; en étiage, il s'abaisse parfois à ne donner que 80 litres par seconde; en 1849, après une pluie exceptionnelle, le débit s'est élevé à 93 mètres cubes; il n'en faut pas tant pour que la ville soit inondée. Ce n'est pas tout. Les 100,000 habitans de Saint-Étienne réclamaient une distribution d'eau, enfin nombre d'usines établies sur le Furens se plaignaient d'être condamnées au chômage pendant la saison sèche. En amont, au-dessus du village de Rochetaillée, se présente un étroit défilé; c'est là que se dresse le mur du réservoir construit il y a dix ans sur les plans de M. Graeff, ingénieur des ponts et chau-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1873, *le Bassin de la Seine*.

sées. On peut y emmagasiner un volume de 1,200,000 mètres cubes qui se renouvelle deux fois par an à l'époque des grandes pluies. Au-dessus de cette retenue permanente reste un vide de 400,000 mètres cubes où se logeraient facilement les eaux d'un orage pareil à celui de 1849. Le difficile en un tel ouvrage est de faire un mur dont la solidité soit à toute épreuve, car on imagine sans peine quels désastres produirait une rupture (1). On en eut l'exemple à Lorca, dans la province de Murcie, en 1802. Un barrage aussi élevé que celui du Furens, et que l'on avait eu l'imprudence de fonder sur pilotis, étant venu à s'écrouler, il se produisit une avalanche qui noya 608 personnes et détruisit 809 maisons, sans parler des pertes en bestiaux et en récoltes.

Il est clair que les lacs artificiels de ce genre ne se peuvent créer en tous pays. Dans une contrée fertile, où la population est dense, le terrain coûte trop cher, et d'ailleurs, comme le niveau de l'eau s'élève et s'abaisse tour à tour, ce serait une cause d'insalubrité. En outre le sol doit être imperméable, sans quoi l'eau retenue derrière le barrage se perdrait par des infiltrations souterraines. Mais dans les montagnes où se placent ces réservoirs il existe quelquefois des lacs naturels; ne pourrait-on les faire servir au même usage? Ainsi le versant occidental des Pyrénées contient plus de trois cents lacs, dont le trop-plein alimente les rivières de la plaine, l'Ariége, la Garonne, la Neste, l'Adour, le Gave de Pau; or toutes ces rivières ont un régime irrégulier dont on se plaint. Ce n'est pas que l'on prétende les rendre jamais navigables, car elles ont trop de pente et s'affaiblissent trop en étiage; la région pyrénéenne ne possède pas au surplus les industries auxquelles les voies de transports économiques sont indispensables, tandis que les irrigations y sont plus nécessaires que partout ailleurs. C'est par conséquent au profit de l'agriculture et des usines hydrauliques que l'amélioration de ces cours d'eau devait être exécutée.

Au pied des coteaux coule un bras de l'Adour, connu sous le nom de canal Alaric, qui, sur 65 kilomètres de long, fait tourner trente-quatre moulins en même temps qu'il arrose 1,600 hectares de prairies. Au moment où les irrigations seraient le plus utiles, le débit d'étiage se réduit presqu'à rien. Dans le haut des montagnes, à 2,000 mètres d'altitude, se trouve le Lac-Bleu, d'une superficie de 74 hectares avec une profondeur considérable. Il était assez embarrassant, il est vrai, d'en faire sortir les eaux. On essaya d'un

(1) Non-seulement le mur du Furens est fondé sur un roc inébranlable, mais de plus il présente sur chaque face une inclinaison savamment calculée en sorte d'avoir une résistance plus que suffisante avec aussi peu d'épaisseur que possible. C'est un type nouveau que l'on a déjà imité ailleurs.

siphon, dont le débit était trop restreint, et qui n'aurait permis en tout cas que d'enlever la couche superficielle. On eut alors l'idée d'ouvrir dans le flanc du coteau un tunnel dans le granit, à 25 mètres en contre-bas du niveau ordinaire de l'eau. Lorsqu'il n'y eut plus qu'une faible épaisseur de roc vif au fond de la galerie, des tuyaux pourvus de robinets y furent scellés dans un mur en maçonnerie, puis l'ouverture du tunnel fut achevée du côté du lac au moyen d'un fourneau de mine; maintenant on soutire en quelque sorte les eaux de ce vaste réservoir suivant les besoins des ruisseaux qui sont au-dessous dans la plaine. Ce beau travail, aussi bien conçu que prudemment exécuté, méritait une mention spéciale. Il est à peine besoin de dire qu'il n'y a pas à craindre d'épuiser le lac, puisque la neige et la pluie lui restituent chaque hiver l'eau que les tuyaux lui enlèvent pendant la saison sèche.

Ces divers exemples montrent assez comment on peut aménager les eaux pluviales, transformer en ruisseau tranquille un courant torrentiel, remédier à la pénurie d'un été trop sec, quelquefois même préserver une vallée du fléau des inondations. Cependant il n'existe jusqu'à présent que peu de travaux de ce genre. C'est qu'il y faut une grande dépense et que le budget de l'état n'y aide que rarement, n'y trouvant qu'un intérêt indirect. Ces entreprises profitent surtout aux localités du voisinage, aux propriétaires riverains du cours d'eau qu'il s'agit d'améliorer; elles devraient être conduites par des syndicats, subventionnées par ceux qui en auront le bénéfice immédiat. Par malheur, l'esprit d'association n'existe guère chez les propriétaires terriens, et c'est regrettable, car ces grandes améliorations, qui doubleraient la valeur d'un pays, ne peuvent être une œuvre individuelle.

Il est telle circonstance toutefois où ce système d'aménagement des eaux acquerrait un caractère d'utilité générale, par exemple si l'on arrivait par ce moyen à régler l'écoulement de la Loire au point que les inondations ne fussent plus possibles. Ceci vaut la peine d'être étudié de près, car plusieurs personnes, après la grande crue de 1856, ont prétendu que c'était le vrai remède contre le retour d'un si grand fléau. Que se passe-t-il sur les cours d'eau que la nature a dotés de barrages et de réservoirs d'une vaste superficie? Le lac de Genève intercepte, éteint en quelque sorte, les crues du Rhône supérieur; les plaines de l'Alsace et du Palatinat n'ont rien à craindre des débordemens du Rhin, grâce au lac de Constance; les lacs de la Haute-Italie jouent le même rôle pour l'Adige et pour le Pô; de toutes les rivières que les Alpes alimentent, les seules redoutables sont, comme la Durance et l'Isère, celles que la Providence n'a pas pourvues d'un régulateur naturel. Ne peut-on y sup-

pléer, s'est-on dit, par des barrages artificiels? Avec vingt-cinq ou trente réservoirs de chacun 10 millions de mètres cubes dans le haut d'un fleuve ou de ses affluens, on emmagasinerait au moment opportun la partie dommageable d'une crue; on aurait ensuite de quoi fournir en étiage un débit régulier, au grand avantage des cultures, des usines et de la navigation. La dépense première d'une pareille entreprise n'aurait rien d'excessif, puisque les réservoirs déjà construits ne coûtent guère que 80,000 francs par chaque million de mètres cubes de capacité. Que l'on compare cette mise de fonds, si grosse soit-elle, aux désastres d'une inondation telle qu'on en vit en 1856. Aménager ainsi les eaux de tout un bassin fluvial, ce serait, à vrai dire, faire à volonté la pluie et le beau temps. Le cultivateur, l'usinier, puiseraient dans le canal d'irrigation le jour où sa terre serait trop sèche ou son bief trop abaissé. La manœuvre d'une vanne remédierait à l'inconstance des saisons.

Sur une échelle restreinte, voilà ce que M. Poirée proposait de faire dans le Morvan, M. Boulangé et M. Vallée dans la vallée de la Loire, au-dessus de Roanne. Ce sont en effet les terrains primitifs où l'Yonne et la Loire ont leurs sources qui se prêteraient le mieux à des constructions de barrages, puisque les matériaux s'y trouvent sur place et que les vallons y sont rétrécis par des défilés naturels. C'est aussi là que l'eau de pluie ruisselle à la surface sans être absorbée par le sol. Que ce système soit accepté, puis poursuivi avec persévérance, le massif central de la France où prennent naissance non-seulement la Loire et ses principaux affluens, l'Allier, le Cher, la Vienne, mais encore l'Aveyron, le Tarn, le Lot, l'Hérault, l'Ardèche, toutes rivières d'allure torrentielle, — le massif central deviendra le réceptacle d'une multitude de lacs artificiels d'où ne sortiront plus que des cours d'eau tranquilles.

Des projets si grandioses sont-ils une utopie, comme l'enseigne M. de Lagréné en s'appuyant sur l'autorité de MM. Dupuit et Belgrand? Voyons du moins quelles objections ces ingénieurs leur opposent. D'abord les réservoirs, construits avec la double pensée de soutenir le débit d'étiage et de préserver des inondations, risqueraient de ne pas satisfaire à la première de ces conditions dans le cas où ils seraient maintenus vides au printemps; or, qu'il survienne des crues tardives, comme celles de mai et juin 1856, les réservoirs, déjà remplis, ne pourront rien absorber. En second lieu, dans le bassin de la Loire, les inondations deviennent funestes surtout lorsque les crues des affluens se superposent. S'il pleut en même temps dans toute l'étendue de ce bassin, qui est, on le sait, fort considérable, la crue de la Vienne arrive la première dans le lit principal, puis suc-

cessivement celles du Cher, de l'Allier, et enfin celle de la Haute-Loire; elles s'écoulent l'une après l'autre au lieu de s'ajouter. Retarder par un artifice la marche de l'une de ces crues sans avoir la certitude de la retenir tout entière, puisque après tout nul ne sait prévoir combien de temps durera la pluie et que les réservoirs peuvent se trouver insuffisans, c'est amener une coïncidence que la nature abandonnée à elle-même eût peut-être évitée. Nous abusons-nous? Il nous semble que ces critiques perdent beaucoup de leur valeur par le progrès des méthodes météorologiques. M. Belgrand n'a-t-il pas lui-même indiqué le moyen de prédire plusieurs jours d'avance et à quelques centimètres près ce que doit être une crue de la Seine à Paris? Que lui faut-il pour arriver à ce résultat? Quelques observateurs bien formés, avec de bons instrumens, en huit ou dix points du bassin. Le véritable obstacle à la création d'un vaste système de réservoirs réside surtout, croyons-nous, dans l'énormité de la dépense. C'est une œuvre d'avenir qui se réalisera plus tard, lorsque les intéressés en auront compris l'importance et se montreront tous disposés à y concourir.

En attendant, les riverains d'un cours d'eau torrentiel n'ont d'autre protection que les digues longitudinales. On sait ce que sont celles de la Loire, œuvre malheureuse que nous a léguée le moyen âge et qu'il faut bien conserver, améliorer même, faute de pouvoir la recommencer sur un plan plus rationnel. Dans la vallée du Pô, les digues laissent entre elles un vaste lit abandonné aux crues, qui est devenu, grâce au limon bienfaisant qu'elles déposent, la partie la plus fertile du bassin. Sur les bords de la Loire, on a voulu dès les premiers temps préserver des inondations les terres rapprochées du fleuve, les *turcies* ou levées furent donc établies près des berges. Cela remonte fort loin, puisqu'un capitulaire de Louis le Débonnaire charge des commissaires spéciaux de les entretenir et de les allonger. Construites comme elles l'étaient, il fallait chaque année les renforcer ou combler les brèches que l'eau y avait faites. Peu à peu elles s'étendirent de Gien à Angers presque sans interruption, et même au-dessus de Gien, jusqu'à Decize sur la Loire et Vichy sur l'Allier. Ce qu'ont coûté ces ouvrages en frais d'établissement et d'entretien, il serait difficile de le dire, d'autant plus que c'était le plus souvent par des exemptions d'impôts que les riverains étaient remunérés de leur travail dans l'ancien temps. En l'état actuel, les habitans du val de la Loire n'obtiennent même plus la sécurité au prix de cette organisation onéreuse. Cependant, comme des villages se sont créés en arrière de ces digues, on ne peut faire autrement que de les conserver, bien qu'elles aient troublé profondément le

régime du fleuve d'un bout à l'autre de son cours, et qu'elles soient sujettes à se rompre au moment où l'on en aurait le plus besoin, comme on l'a vu lors des catastrophes de 1856 et de 1866.

Mais enfin, dira-t-on, si les levées de la Loire n'existaient pas, si l'on ne voulait pas non plus recourir au vaste système de réservoirs dont il vient d'être question, l'art des ingénieurs ne fournirait-il aucun remède contre les inondations qui ravagent tout sur leur passage? La réponse varie suivant les circonstances. S'agit-il d'une ville où de grandes richesses sont accumulées sur un petit espace, on a recours à l'endiguement, qui s'opère par des quais en maçonnerie bien assis sur des fondations solides; les digues doivent alors, à moins de difficultés extrêmes d'exécution, être insubmersibles, ce qui signifie qu'elles doivent être plus hautes que le niveau des plus hautes eaux connues. C'est ainsi que sont protégés les quartiers bas de Paris, de Lyon, de Grenoble, d'autres villes encore. Le défaut d'une pareille entreprise est de coûter fort cher et de rétrécir le lit du fleuve, déjà trop étroit. L'importance des intérêts à garantir justifie cette dérogation aux lois de l'hydraulique. S'agit-il au contraire d'une plaine dont l'inondation détruira peut-être une année les récoltes, mais en y abandonnant un limon fertile, qu'on laisse l'eau des crues s'y répandre à volonté, ainsi que le font de temps immémorial les riverains du Nil. Tout au plus est-il utile de dresser des digues transversales à partir des berges naturelles du fleuve, afin d'empêcher les tourbillons et d'affaiblir les courans; l'eau, redevenue calme entre ces digues, dépose les matières fertilisantes qu'elle tient en suspension. Ce n'est pas tout, il faut, par mesure de sécurité publique, empêcher de construire des maisons dans la zone que les crues envahissent, et, si cette zone a trop de largeur, on peut encore la limiter à bonne distance des rives par une digue longitudinale qui n'a plus alors qu'une médiocre hauteur et qu'il est facile de rendre résistante. Le flot, libre de s'épancher dans un vaste lit, ne produit plus que des dégâts insignifians, compensés par de meilleures récoltes pendant les années suivantes. Le cultivateur ne connaît-il pas d'autres fléaux, la gelée et la grêle par exemple, qui sont tout aussi fréquens et dont les conséquences se font parfois sentir d'une année à l'autre?

Tel est le programme de défense contre les inondations que préconisent aujourd'hui la plupart des ingénieurs. On lui reproche avec raison d'être inapplicable à la Loire dans l'état où les générations précédentes l'ont mise. Il a de plus le défaut de ne pas aménager les eaux, ce que ferait si bien un système de réservoirs. Les crues continuent de descendre à la mer sans que personne en pro-

fite. On aurait tort pourtant si l'on reprochait au corps des ponts et chaussées de préférer en cette circonstance des expédiens d'une efficacité médiocre, mais connue, à une solution théorique plus complète. Les travaux publics ne sont pas des œuvres d'art faites pour la satisfaction de l'esprit ou du goût; il convient avant tout de les proportionner aux besoins du moment aussi bien qu'aux ressources du budget. Tant d'entreprises utiles sollicitent le concours de l'état, que bien des années sans doute se passeront encore avant que l'on essaie d'aménager goutte à goutte les milliards de mètres cubes d'eau que la pluie déverse en chacun de nos bassins fluviaux.

On a vu d'abord de quelle façon s'améliorent les rivières, puis de quelle utilité elles sont pour l'agriculture et les usines riveraines lorsque la navigation n'en réclame pas l'usage exclusif. Les rivières servent encore à bien d'autres usages; elles alimentent d'eau potable les habitans des vallées; au-dessous des grandes villes, elles deviennent souvent et bien à tort l'exutoire des détritus que produit la vie domestique. C'est un devoir pour les pouvoirs publics de maintenir la balance entre les industries rivales qui s'en disputent la jouissance, de veiller à ce que personne n'empiète sur les droits de tout le monde. Aux États-Unis, où les chemins de fer ont acquis une si prodigieuse extension qu'ils semblent répondre à tous les besoins de locomotion, les législatures d'état ne permettent pas à une compagnie d'établir un pont sans prescrire que le tablier en sera assez élevé, les piles assez espacées pour que la batellerie n'éprouve aucune entrave. Dans un pays comme le nôtre, où la population est très dense, les cours d'eau méritent encore plus d'être protégés. Le plus grand service qu'ils puissent rendre, c'est de porter bateaux, quoi qu'on ait dit ou pensé de la navigation intérieure depuis que les voies ferrées traversent notre territoire en tous les sens. En parcourant l'un après l'autre chacun des bassins fluviaux de la France, on s'étonnera peut-être qu'il reste si peu à faire pour y rendre prospère la batellerie et la mettre en état de marcher de front avec les chemins de fer.

H. Blerzy.

COUP D'ŒIL

SUR

L'AVENIR FINANCIER

DE LA FRANCE

L'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Dès 1860, le système qui consiste à amortir la dette publique de la France par voie de compensation avec la nue propriété des chemins de fer appartenant à l'état fut soumis à l'examen du monde financier. J'essayai alors de faire adopter cette idée, ainsi qu'en 1868 à la veille de l'emprunt; mais je dois reconnaître qu'à ces deux époques elle laissa l'opinion publique indifférente. Toutefois la loi du 11 juillet 1866, en affectant à la dotation de la caisse d'amortissement la nue propriété des chemins de fer, reconnaissait en principe l'application spéciale que peut recevoir dans l'avenir cette portion si importante du domaine public. Il m'a paru qu'au lendemain de ces énormes emprunts qui viennent d'élever à 765 millions (1) l'intérêt de la dette perpétuelle, et en présence des difficultés budgétaires qu'entraîne le service de ces emprunts, il y aurait

(1) En 1869, l'intérêt de la dette perpétuelle était de 350,276,936 francs; il figure au budget de 1875 pour 765,714,323 francs.

opportunité à présenter de nouveau le système d'amortissement en lui donnant une forme pratique dont la réalisation pourrait être immédiate. Tel est l'objet des propositions qui vont suivre.

Peut-être m'adressera-t-on le reproche de vouloir dégrever le présent aux dépens de l'avenir. Je dois repousser tout de suite cette objection par une sorte de déclaration de principes financiers. Il convient en effet qu'il ne subsiste aucun doute sur les principes généraux qui m'ont inspiré le nouveau système d'amortissement.

D'accord avec les financiers les plus éminens et en particulier avec l'honorable M. Magne, je reconnais de la manière la plus absolue :

Premièrement qu'un pays qui, dans les temps prospères, n'amortit pas sa dette est à l'état de banqueroute latente, car il en est des états comme des particuliers : qui ne sait épargner dans les jours d'abondance est ruiné infailliblement quand arrivent les jours de l'adversité;

Secondement que le temps est passé où l'Angleterre et la France croyaient de bonne foi amortir leur dette en remboursant d'une main et en empruntant à nouveau de l'autre; — il est admis aujourd'hui qu'il n'y a d'amortissement *réel* que celui qui résulte de l'excédant des recettes sur les dépenses, tout autre mode d'amortissement est fictif et sans aucune valeur;

Troisièmement que, par suite, tout système financier qui ne contient pas en lui-même le principe de la diminution progressive de la dette publique est dangereux, et doit être repoussé sans autre examen.

Ces vérités proclamées, je soutiens que la valeur de la nue propriété des chemins de fer appartenant à l'état est très grande, et qu'il est injuste de la considérer comme problématique, sous le prétexte que l'entrée en jouissance de l'état ne doit avoir lieu que dans un temps éloigné; chaque jour en effet rapproche le terme, et qu'est-ce que soixante-quinze ou quatre-vingts ans comparés à la perpétuité de la dette publique?

Dans ma conviction, cette propriété très réelle peut servir de base à un système financier; c'est cette conviction que je m'attache à faire prévaloir, persuadé qu'on peut, sans manquer aux lois de la prudence, dégrever le présent d'une portion des charges si lourdes qui pèsent sur lui et affecter dès aujourd'hui soit à des travaux d'utilité publique, soit à la réduction des impôts, une grande partie des ressources qui sont appliquées à l'amortissement de la dette flottante. Les impôts, décrétés et subis patriotiquement sous le coup de la nécessité, sont devenus écrasans; ils pèsent sur la production, ils entravent la circulation, ils risquent de compromettre nos plus

graves intérêts. On parle cependant de les augmenter encore! Le système que je propose aurait pour effet de les diminuer.

I.

La nue propriété des chemins de fer est une valeur réelle, effective. Elle est consacrée par les contrats synallagmatiques qui régissent les concessions. Elle est inscrite déjà dans les comptes de l'état, aux termes de la loi du 11 juillet 1866. A l'expiration de délais que chaque année, chaque jour rapproche de nous, l'état, dès aujourd'hui nu-propriétaire, aura la jouissance complète des chemins de fer, et recueillera, sous une forme ou sous une autre, les fruits de l'exploitation. Ce premier point est incontestable.

Peut-on calculer la valeur de cette propriété? C'est le second point. J'ai présenté une évaluation en 1860 avec tous les chiffres à l'appui. J'estimais alors qu'en 1959, époque la plus éloignée de la reprise des chemins de fer par l'état, on obtiendrait un produit brut annuel de 750 millions et un produit net de 450 millions. Ce calcul était basé sur des appréciations très modérées. Le produit brut des chemins de fer, tel qu'il résulte du dernier bulletin officiel qui ait été publié, s'est élevé, pour l'année 1873, à plus de 800 millions de francs (801,858,731 fr.). Or on sait qu'au moment où l'état entrera en jouissance, les obligations et les actions seront éteintes, de sorte que le produit brut ne sera réduit que des frais d'exploitation.

Est-il à craindre que les recettes diminuent dans l'avenir, c'est-à-dire que les chemins de fer, à l'expiration des concessions, produisent moins qu'ils ne rapportent aujourd'hui? Cette appréhension n'est point fondée; tout au contraire l'expérience prouve que chaque jour les besoins de locomotion entrent de plus en plus dans les habitudes des populations, et que chaque jour se créent de nouveaux élémens de transport. Il faut en outre tenir compte de l'extension certaine du réseau, et l'on resterait de beaucoup au-dessous de la vérité en estimant à 1,200 millions, soit une augmentation de 50 pour 100, le produit brut du réseau entier, tel qu'il sera constitué en 1959. Si l'on évalue les frais d'exploitation à 50 pour 100 des recettes (moyenne entre 40 et 60 pour 100), c'est un revenu net de 600 millions dont l'état entrera en jouissance à cette époque (1).

(1) Nous négligeons dans l'appréciation de ce revenu : 1° la disparition ou tout au moins l'atténuation des charges actuelles pour garanties d'intérêt que l'état paie aux

Avant l'expiration successive des concessions, des compagnies fermières ou plutôt les compagnies elles-mêmes dont les concessions arriveront à terme offriront, moyennant une rétribution modérée, la continuation de leurs services pour l'exploitation, de sorte qu'il n'y aura à la situation ancienne qu'un seul et unique changement : les recettes se feront au profit du trésor au lieu de se faire au profit des obligataires et des actionnaires, dont les droits auront cessé d'exister.

Il est donc vrai de dire qu'à cette époque l'état se trouvera jouir de revenus considérables, grâce au système des concessions temporaires qui a été adopté pour les chemins de fer en France. Et cependant on a critiqué, on critique encore cette heureuse constitution des grands réseaux français, qui dotera successivement le pays d'un nombre considérable de voies ferrées destinées à faire un jour retour à l'état. Il suffit, pour répondre à ces critiques, d'invoquer deux autorités étrangères considérables : l'enquête devant le parlement anglais et le discours prononcé au parlement belge en 1869 par M. Malou, ministre des finances. Je cite les termes mêmes dans lesquels le ministre rendait un éclatant témoignage à la supériorité du système adopté par la France pour les chemins de fer : « ... Les résultats de ce système ont été magnifiques. On se trompe étrangement en croyant qu'une compagnie peut rendre tous les services qu'elle est appelée à procurer au public quand elle est préoccupée du lendemain. Non, l'industrie des chemins de fer doit être prospère pour être utile, pour rendre les services qu'on peut attendre d'elle. C'est ce que la France a admirablement compris; c'est ainsi qu'elle a organisé son système, c'est ainsi qu'elle marche, comme bonne organisation de cet immense service des transports, à la tête de toutes les nations... On est arrivé en France à placer pour 1 million d'obligations par jour, et cela depuis des années, et l'on achève ainsi chaque jour une maille de ce grand travail, qui s'accomplit, j'allais dire sans que la France soit appauvrie; mais non, la France s'est enrichie dans des proportions énormes, et quand un jour ce réseau ainsi établi, sagement exploité, s'augmentant sans cesse et accroissant la richesse publique, fera retour au domaine public, calculez, si vous le pouvez, quelle fortune la France aura conquise, voyez quelle sera sa situation financière, et calculez aussi quelle sera sa situation politique, quelle sera la force de ce pays (1)!.. »

compagnies, 2° les chances de remboursement de ces avances, 3° les conditions du partage des revenus au-delà d'un certain chiffre selon les clauses des actes de concessions : trois éventualités favorables qui doivent se réaliser, en tout ou en partie, avec le retour de la prospérité publique.

(1) Dans un remarquable discours, M. le ministre des travaux publics de Belgique

Cette fortune future de la France, que signale le ministre belge, je soutiens avec une entière conviction qu'on peut sans hésitation l'appliquer à l'amortissement de la dette publique par voie de compensation ; je soutiens que cet amortissement est aussi réel, aussi effectif que l'amortissement par voie de rachat.

En effet, entre l'annulation de rentes rachetées et l'apport au budget de ressources égales aux arrérages de ces mêmes rentes, où est la différence? C'est une simple question d'écriture en recettes et en dépenses. Toutefois une objection se présente : quels seront les tarifs et par suite les produits des chemins de fer le jour où l'état en aura la libre disposition avec la pleine propriété?

Il semble évident que l'état n'aura, pas plus que les compagnies dont les concessions sont perpétuelles, intérêt à abaisser des tarifs qui sont modérés, car la raison dit bien haut qu'avant de diminuer le prix d'un service rendu, payé volontairement par la raison qu'on y a intérêt, il faut dégrever les impôts. Il y a en effet une différence capitale à établir entre les impôts proprement dits, *obligatoires pour tous*, et le prix d'un service rendu, *que ne paient que ceux qui en profitent*. Se laisser entraîner à supprimer les uns avant les autres serait contraire aux plus élémentaires et aux plus saines notions de l'économie politique; il n'est pas permis de supposer que les pouvoirs publics commettront une telle faute et voudront sans nécessité détruire une source de richesses attribuée dès 1866 à la caisse d'amortissement pour lui permettre d'éteindre en peu d'années une grande partie, sinon la totalité de la dette publique. Non, les tarifs seront maintenus après comme avant l'échéance des concessions, et les légitimes produits en seront appliqués soit à la diminution effective de la dette, soit à la suppression ou à la réduction des impôts les plus onéreux.

Au surplus nous avons sous les yeux l'exemple des pays où les chemins de fer sont possédés et exploités par l'état. La Belgique, après avoir d'abord baissé les tarifs, n'a point hésité à les relever pour augmenter le revenu qu'elle tire de l'industrie des transports. De même en Allemagne : le gouvernement s'occupe plutôt de relever que d'abaisser les tarifs sur les lignes exploitées par l'état; il entend que le service rendu lui soit payé comme il serait payé à une entreprise particulière, et qu'entre ses mains la propriété des chemins de fer demeure productive. L'intérêt public conseille en pareil cas de ne point exagérer les frais de transport, mais il ne

a soutenu récemment la même opinion que le ministre des finances, et signalé avec une grande autorité le préjudice considérable dont a souffert la Belgique par la création de lignes parallèles non nécessaires, système dangereux dans lequel la France ne se laissera pas entraîner, je l'espère.

commande pas de les abaisser au-dessous du taux que peut supporter le travail national, tant pour le développement de la circulation intérieure qu'au point de vue de la concurrence étrangère. Il ne faut donc point admettre comme une objection sérieuse la crainte d'une diminution possible du revenu des chemins de fer par suite d'une réduction excessive des tarifs lorsque le réseau français fera complétement retour à l'état.

S'il est vrai, comme j'espère l'avoir démontré, que l'avenir réserve à la France des ressources considérables, il m'est permis d'exposer avec confiance un projet financier dont le but est de dégrever le présent, si lourdement chargé, et de rejeter une légère partie du fardeau sur cet avenir, qui, au terme des concessions, se trouvera jouir de richesses dont il est possible d'apprécier dès aujourd'hui toute la valeur.

Ce projet consiste, d'une part dans la suppression, au budget des dépenses, des 200 millions affectés annuellement au remboursement de la Banque, — d'autre part dans le remboursement, à leur échéance, des avances de la Banque et de l'emprunt 6 pour 100, dit emprunt Morgan, au moyen d'un emprunt de 1 milliard de francs.

II.

La guerre et les malheurs qui l'ont suivie ont révélé à la France l'importance de ses épargnes. On a vu, avec un étonnement mêlé d'admiration, la facilité avec laquelle le pays a supporté des charges qui semblaient devoir l'accabler; on a vu, contrairement aux prévisions des meilleurs esprits, les billets de banque émis jusqu'à concurrence de 3 milliards, avec cours forcé, se maintenir au pair, et l'or jouir d'une prime inférieure à celle des temps ordinaires, pour tomber bientôt au pair. Les conséquences naturelles d'une pareille situation n'ont pas tardé à se produire; le crédit public s'est relevé, le 5 pour 100 a atteint le pair, il vient de le dépasser.

Cependant le budget n'était pas en équilibre, et une lutte oratoire, digne de l'assemblée nationale, s'est engagée entre le ministre des finances et le rapporteur de la commission du budget. M. Magne a défendu avec une grande énergie et un talent incontestable le respect des contrats et l'équilibre budgétaire par l'impôt. M. Wolowski de son côté a soutenu avec une grande conviction que, devant le refus de la chambre d'adopter la surélévation, très modérée pourtant, de l'impôt du sel ou de certaines contributions indirectes, il convenait de retarder de quinze à dix-huit mois le rembourse-

ment de la dette de l'état envers la Banque, en réduisant les paiemens annuels de 200 à 150 millions, — que ce retard, en raison des changemens survenus dans les affaires, était sans inconvéniens, et permettrait d'atteindre l'équilibre du budget sans recourir à de nouveaux impôts.

On sait le résultat de la discussion, le vote de la chambre et le refus de la Banque de modifier le contrat primitif; la Banque offrait en même temps d'ouvrir au trésor un crédit de 80 millions, afin de pourvoir aux déficits des budgets de 1874 et 1875.

On ne peut qu'applaudir à cette solution, qui, tout en constatant l'indépendance absolue de la Banque, si nécessaire à son crédit, donne au trésor les moyens de faire face à ses besoins. D'un autre côté, cette solution, si elle donne satisfaction aux nécessités actuelles, ne résout que provisoirement et imparfaitement la difficulté.

Quant à nous, confiant dans la richesse que les chemins de fer réservent au trésor, nous pensons qu'on peut sortir d'embarras par une résolution plus énergique et plus radicale que celle qui a été adoptée par l'assemblée. Nous proposons de décharger le budget non plus de 50 millions, mais des 200 millions affectés aux paiemens annuels à la Banque de France, et, au lieu d'ajourner le remboursement de la créance de la Banque, nous demandons de l'accélérer, ou tout au moins de l'assurer par un emprunt; nous proposons de rembourser en même temps l'emprunt Morgan, qui, constitué au taux de 6 pour 100, est à la fois onéreux pour nos finances et humiliant pour notre crédit.

Pour obtenir les capitaux nécessaires à ces deux opérations, l'état émettrait, au moment qu'il jugerait opportun, un emprunt dans des conditions particulières, semblables à celles que j'avais proposé d'appliquer en 1872 à l'emprunt de 3 milliards; ces propositions avaient eu alors un certain retentissement, et avaient obtenu l'adhésion de plusieurs notabilités financières. Je les soumets de nouveau à la discussion.

L'emprunt devrait produire au trésor 1 milliard en quatre ans par la création de 1 million d'obligations de 2,000 francs, au capital nominal de 2 milliards portant intérêt à 2 1/2 pour 100. Les obligations, émises au prix de 50 pour 100, soit 1,000 francs par obligation, et rapportant 50 francs, soit 5 pour 100 d'intérêt annuel, seraient remboursables dans l'espace d'environ cinquante-sept années, au pair, soit au double du capital versé.

Les obligations émises, jouissance du 1er janvier 1875, seraient payables :

50 francs en souscrivant.				
150 francs à la livraison des titres.				
200 francs le 1er janvier 1876, moins le coupon échu. .				10 fr.
200	—	1877,	—	20 fr.
200	—	1878,	—	30 fr.
200	—	1879,	—	40 fr.
1,000 francs.				

Elles seraient remboursables à 2,000 francs.

La souscription serait ouverte pendant quatre jours. Les trois premiers jours seraient réservés aux souscriptions d'une à cinq obligations, qui ne seraient réductibles que dans le cas où le nombre des obligations souscrites dépasserait le nombre des obligations à émettre; le quatrième jour seraient reçues les souscriptions de toutes sommes, réductibles dans la proportion de l'excédant des demandes.

Le produit de l'emprunt serait employé, comme je l'ai dit plus haut :

1° Au remboursement de l'emprunt Morgan, en chiffres ronds.	250,000,000
2° Au remboursement de la créance de la Banque de France, au fur et à mesure des rentrées de l'emprunt, jusqu'à concurrence de.	750,000,000
Somme égale au produit de l'emprunt. . .	1,000,000,000

La créance de la Banque s'élevant à 867 millions, et le remboursement ci-dessus ne s'élevant qu'à 750 millions, il resterait à payer à la Banque 117 millions. Cette somme serait facilement trouvée dans le boni résultant de la différence entre les 50 millions portés immédiatement au budget pour le paiement des intérêts de l'emprunt et les sommes payées à ce titre aux souscripteurs à raison de 5 pour 100 des capitaux versés. En effet, le paiement des intérêts ayant lieu le 1er janvier de chaque année, il n'y aura rien à payer aux souscripteurs en 1875. Donc :

En 1875, il restera une somme disponible de.				50,000,000
En 1876, l'intérêt portant sur 200 francs versés s'élèvera à 10,000,000, somme disponible..				40,000,000
En 1877, l'intérêt sera de 20,000,000, somme disponible. . . .				30,000,000
En 1878	—	30,000,000	—	20,000,000
En 1879	—	40,000,000	—	10,000,000
			Total.	150,000,000

Ces 150 millions permettront de parfaire le remboursement de la Banque, et de pourvoir largement aux frais d'émission de l'emprunt, qui seront presque nuls comparativement à ceux des deux derniers emprunts.

Quant à l'amortissement de l'emprunt de 2 1/2 pour 100, il y serait pourvu au moyen :

1° de l'annuité consacrée à l'emprunt Morgan, intérêt et amortissement.	17,759,750 fr.
2° de l'intérêt à 1 pour 100 qui ne sera plus payé à la Banque sur 750 millions remboursés en moyenne en quatre années, environ.	7,500,000 fr.
Soit une annuité de.	25,259,750 fr.

pendant quatre ans, de 17,759,750 pendant cinquante-trois ans,

qui, appliquée à l'amortissement des obligations 2 1/2 pour 100 remboursables au pair, aurait éteint l'emprunt en cinquante-sept ans environ.

Ce système me paraît offrir plusieurs avantages : le premier serait de ne pas rouvrir le grand-livre de la dette perpétuelle, et de créer un titre tout nouveau, facilement appréciable par les classes laborieuses, et payable par cinquièmes, soit 200 francs par an, ce qui ne chargerait pas la place au-dessus de ses forces vitales bien constatées, titre effectuant son amortissement en un nombre d'années relativement assez court; ce nouveau fonds ne nuirait en rien au crédit de la dette inscrite, à laquelle il ne ferait pas concurrence, au moins directement, le 2 1/2 s'adressant surtout aux petits capitaux.

Quant au succès de l'emprunt, il ne paraît pas douteux aux conditions proposées, et la simplicité de la combinaison, facilement saisissable pour l'intelligence la moins familière aux calculs, ne manquerait pas d'attirer énergiquement les épargnes des classes laborieuses; les petits souscripteurs, certains de ne pas voir leurs demandes réduites, prendraient la plus grande partie, peut-être la totalité de l'emprunt, qui se trouverait ainsi bien classé dès le premier jour.

Supposant mon système adopté, la Banque de France remboursée, l'emprunt 6 pour 100 également remboursé au moyen de l'emprunt 2 1/2 pour 100, quelle serait la situation budgétaire? D'une part, les 200 millions affectés annuellement au remboursement de la Banque deviendraient disponibles; d'autre part, il y aurait à inscrire chaque année au budget des dépenses, pour les intérêts du milliard emprunté, une somme de 50 millions (nous avons expliqué que l'amortissement de l'emprunt trouvait ses ressources dans l'annuité affectée à l'emprunt Morgan et dans l'intérêt payé à la Banque).

Il y aurait donc, en supposant le budget en équilibre par l'impôt, une somme disponible de 150 millions. Que si cet équilibre

n'était pas atteint par l'augmentation des revenus publics, et si le législateur ne croyait pas devoir recourir à de nouveaux impôts, la somme nécessaire pour couvrir le déficit serait prélevée sur ces 150 millions. — Une somme importante resterait encore pour être appliquée soit au développement des travaux publics, soit au dégrèvement des taxes les plus nuisibles à la circulation et à la richesse publique. Voilà pour le présent.

Pour l'avenir, au bout de cinquante-sept ans, nous voyons l'emprunt 2 1/2 amorti et le budget des dépenses allégé de 50 millions, puis, un certain nombre d'années après, l'état réunir l'usufruit à la nue propriété des chemins de fer, et le budget s'enrichir d'un revenu annuel que j'ai estimé, d'après des calculs modérés, à 600 millions.

J'ai achevé la tâche que je m'étais imposée; j'ai cherché à mettre en évidence l'importance des richesses que le système adopté en France pour les chemins de fer, à l'opposé des pays où les concessions sont perpétuelles, réserve à l'avenir de nos finances; j'ai démontré que, l'avenir étant si riche, il est permis, même aux plus prudens, de ne pas surcharger le présent et de renoncer à l'amortissement annuel de la dette publique, cet amortissement s'effectuant par voie de compensation, d'une manière latente, il est vrai, mais néanmoins très réelle. En résumé, la Banque remboursée dans le délai voulu (200 millions par an), et l'emprunt Morgan converti au moyen de l'emprunt proposé, le budget se trouve présenter un excédant important (150 millions), qui s'accroîtra de 50 millions dans cinquante-sept ans et de 600 millions dans soixante-quinze ou quatre-vingts ans.

En des temps plus heureux, M. Guizot a dit : « La France est assez riche pour payer sa gloire ; » nous ne craignons pas de dire aujourd'hui, dans notre rôle modeste de simple économiste : La France est assez riche pour payer ses fautes et se relever de ses malheurs.

François Bartholony.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février 1875.

Allons-nous assister jusqu'au bout à la décourageante manifestation d'une impuissance définitive dans l'assemblée qui dispose des destinées de la France? Touchons-nous au contraire à un de ces momens où de l'excès des confusions et de la crise la plus aiguë doit se dégager en désespoir de cause la solution vainement demandée jusqu'ici à la réflexion? Assurément, si la nécessité d'en finir, de se fixer avait besoin d'être démontrée, elle serait écrite en traits saisissans dans tout ce qui se passe depuis bien des mois, et particulièrement depuis qu'on s'est décidé à entrer dans la discussion de ces lois constitutionnelles toujours fuyantes, toujours livrées aux mauvais vouloirs, aux prétentions et aux disputes implacables des partis.

Tant qu'il ne s'agissait encore que des travaux obscurément préparés et systématiquement retenus dans une commission, des messages inutilement adressées à l'assemblée par M. le président de la république, des motions d'ajournement proposées ou acceptées par un ministère dans l'embarras, il n'y avait que du temps perdu, rien n'était en définitive compromis. Le délai même, si pénible qu'il fût, pouvait profiter à l'apaisement, à la conciliation, à une solution de concorde et d'équité. Aujourd'hui la question n'est plus là. On est en pleine discussion, en pleine crise depuis plus d'un mois, et cette crise, un instant adoucie en apparence, aussitôt ravivée et envenimée par toutes les passions hostiles, ne fait que s'aggraver en devenant d'heure en heure plus obscure. Les résolutions se confondent et se contredisent. La majorité de la veille n'est plus la majorité du lendemain. Ce qu'on a fait en janvier, on le défait, on le met en doute en février. La loi sur l'organisation des pouvoirs publics, modifiée dans une pensée de transaction, a la chance de passer à une deuxième lecture; quelques jours plus tard, elle disparaît presque par l'insuccès de la loi sur le sénat, adoptée elle-même en

détail et rejetée dans son ensemble. Toutes les délibérations parlementaires sont à la merci de la mauvaise humeur des uns, de l'intempérance des autres, d'une initiative individuelle mal calculée, d'une intervention soudaine du gouvernement rompant le silence à la dernière heure, de la stratégie des partis hostiles, qui, en s'abstenant ou en se déplaçant, selon leur intérêt du moment, créent une majorité mobile et inconsistante. L'imprévu en vérité s'est établi en maître au palais de Versailles et gouverne cette discussion des lois constitutionnelles, si bien que le pays, promené à travers toutes les incertitudes, en est à ne plus rien comprendre à cette indéchiffrable énigme d'un travail parlementaire où tout semble aller au hasard, sans direction et sans but avoué; il en est réduit à se demander ce que signifient toutes ces contradictions qui le font passer un jour par l'espérance d'une prochaine organisation pour le ramener aussitôt en face d'un provisoire indéfini et aggravé, ou d'une dangereuse crise de dissolution. C'est là que les savantes combinaisons et les habiles tactiques nous ont conduits pour le moment!

Par quelle série d'évolutions et de péripéties est-on arrivé à cette situation certainement étrange et critique où l'on se débat aujourd'hui, d'où il s'agit de sortir au prix d'un nouvel effort de prudente et de prévoyante abnégation? La vérité est qu'en parlant toujours d'une organisation constitutionnelle, très justement proclamée nécessaire, on s'est laissé conduire en quelque sorte devant cette question capitale sans avoir une idée nette de ce qu'on voulait, de ce qu'on pouvait faire, et surtout sans savoir comment on aurait une majorité. C'était bien le moins cependant que des hommes qui ont la prétention d'exercer une influence sur les affaires publiques, d'être des guides de l'opinion, se rendissent compte de l'œuvre qu'ils entreprenaient et des moyens avec lesquels ils pouvaient la conduire au succès. Malheureusement ils n'en ont rien fait; ils ont paru être tout à coup saisis d'une émulation de réserve et d'abstention, laissant à l'imprévu le soin de dénouer la crise dans laquelle ils lançaient le pays; le ministère lui-même s'est abstenu, comme si cela ne le regardait pas, comme s'il n'avait d'autre rôle que d'attendre, et c'est dans ces conditions que s'est ouverte une discussion qui aurait dû avant tout être resserrée et précisée, qui devait être moins une discussion qu'une série d'actes proposés d'autorité par les chefs des partis modérés et par le gouvernement à une assemblée visiblement trop divisée pour se conduire elle-même. Qu'en est-il résulté? Aussitôt la confusion s'est produite dans cette discussion, abandonnée à l'aventure, laissée sans direction. De là ces séances incohérentes, entrecoupées, fiévreuses, où les partis ont eu le temps et la liberté de se livrer à leurs manœuvres dissolvantes, où les esprits sincères ont été l'objet de toutes les obsessions. Légitimistes et bonapar-

tistes n'ont eu qu'une pensée, celle d'empêcher à tout prix, par tous les subterfuges de tactique, une organisation sérieuse. La gauche et le centre gauche, il faut le dire, ont montré de la décision et de la modération en se prêtant à des concessions assez larges, ils ont fait un effort de discipline qui eût été plus efficace, s'il eût été suivi jusqu'au bout et s'il eût été quelquefois mieux conduit. Entre la gauche et le camp légitimiste, le centre droit s'est trouvé plein de perplexités, tantôt rejeté vers la droite, tantôt inclinant vers les transactions nécessaires et vers le centre gauche, maître du dénoûment, et hésitant à s'engager avec un certain ensemble. Dès le premier moment et dans ces conditions, il était clair que tout dépendait d'un incident, d'une impression, et que les résultats mêmes qu'on pourrait obtenir resteraient à la merci d'un imprévu toujours possible. Ce qui est sorti de là tout d'abord et non sans bien des tiraillemens intimes, c'est cette proposition, à laquelle un honorable professeur d'histoire, M. Wallon, a eu la fortune de donner son nom, qui n'a réussi qu'à la faible majorité d'une voix, en détachant un certain nombre de membres du centre droit alliés avec le centre gauche et la gauche dans ce premier succès. Ce que M. Laboulaye n'avait pu obtenir deux jours auparavant en proposant nettement et directement l'institution de la république, M. Wallon l'obtenait sous une forme plus adoucie ou un peu plus indirecte.

Quel était donc le caractère de cette proposition Wallon? Elle avait le mérite de venir à propos, de calmer quelques scrupules, en résumant les seules choses possibles à l'heure où nous sommes. Puisqu'on ne pouvait pas rétablir la monarchie pour faire plaisir aux légitimistes, puisqu'on ne voulait pas sûrement de l'empire, dont les bonapartistes rêvent encore la restauration, puisqu'enfin on sentait le danger de laisser la carrière ouverte à toutes les agitations, à toutes les compétitions, quel autre moyen restait-il que de consacrer ce qui existe en le fortifiant par des institutions coordonnées et précises? La proposition Wallon ne faisait en définitive rien de plus. Elle n'innovait pas, elle fixait et régularisait une situation. C'était toujours la république sans doute, mais la république avec deux chambres, avec le droit de dissolution pour le président, avec une transmission d'autorité assurée à tout événement; c'était la république organisée et contenue, toujours adaptée au pouvoir conféré pour sept ans à M. le maréchal de Mac-Mahon, et subordonnée, par la possibilité de la révision, au droit souverain du pays à l'expiration de la présidence septennale. Une voix, une voix unique de majorité, sanctionnant le principe de ces combinaisons, la victoire était certes modeste, péniblement conquise, et encore a-t-elle failli être mise en péril presque aussitôt par une motion imprudente d'un membre du centre gauche proposant de restreindre le droit de dissolution à M. le maréchal de Mac-Mahon seul, sans accorder ce droit aux autres prési-

dens qui pourraient survenir. Avec sa « prudence normande, » M. Bertauld ne voyait pas qu'il offrait tout simplement aux adversaires des lois constitutionnelles et de la république un moyen de maintenir le sceau du régime personnel sur l'organisation qu'on votait. Il s'en est aperçu en voyant des légitimistes s'emparer au plus vite de sa motion. Heureusement tout cela a été assez rapide pour que ce coup de tactique ait échoué; les adversaires des lois constitutionnelles n'ont pas eu le temps de se reconnaître, et non-seulement la position péniblement conquise a été maintenue, mais encore, au vote de l'ensemble de la loi, telle qu'elle avait été modifiée par la proposition Wallon, la majorité, qui avait commencé par une voix, a fini par devenir une majorité considérable.

Si laborieux, si compliqué que fût le résultat, c'était toujours un résultat; c'était une question tranchée. Entre les projets de régime personnel proposés par la commission des trente, soutenus par les adversaires de toute organisation sérieuse, et la république constitutionnelle avec la présidence septennale, telle que la définissait la proposition Wallon, l'assemblée avait prononcé. Le mouvement était décidé. Une petite majorité avait donné le signal, une grosse majorité, plus ou moins résignée, avait suivi, et ce jour-là, on a pu le croire, un grand pas avait été fait. Un instant, le succès de l'organisation constitutionnelle a paru assez vraisemblable pour être considéré comme un gage de sécurité publique, pour être le commencement d'une détente dans une situation troublée.

Tout n'était point fini encore cependant; on était à peine au second acte du drame, et c'eût été une singulière illusion de croire qu'on avait surmonté toutes les difficultés, que les adversaires de l'organisation constitutionnelle se tenaient absolument pour vaincus. Décontenancés, déçus et moroses, ils l'étaient pour sûr. Les uns affectaient une certaine désinvolture ironique; d'autres, même parmi ceux qui avaient eu l'air de suivre le mouvement ou qui avaient évité de le contrarier, ne déguisaient guère leur mauvaise humeur. Pour tous, le dernier espoir était dans les imprudences ou les fautes qui pouvaient être commises, dans les divisions qui pouvaient éclater; la suprême chance était d'aider aux divisions et aux fautes ou d'en profiter. Après tout, il y avait encore bien du chemin à parcourir entre la seconde et la troisième lecture de la loi sur les pouvoirs publics, telle que l'avait faite le vote de la proposition Wallon, et le succès définitif dépendait surtout de l'organisation du sénat, qui restait à discuter, qui pouvait réveiller toutes les incompatibilités, toutes les dissensions dans une majorité à peine ébauchée et mal liée. Si les légitimistes, les bonapartistes avaient été seuls à compter sur cette épreuve et à se promettre de profiter de toutes les circonstances, ce n'eût été rien peut-être ou du moins il n'eût point été impossible de déjouer leur opposition et en définitive de se passer d'eux

dans une œuvre où leur concours ne pouvait qu'être un embarras; mais jusque dans le centre droit bien des hommes n'acceptaient évidemment la république Wallon qu'avec quelque répugnance. Ils ne l'avaient votée qu'en se promettant de la diminuer le plus possible, de la neutraliser par les garanties que la constitution du sénat leur donnerait. A la moindre difficulté, si on leur refusait les garanties dont ils croyaient avoir besoin, ou si l'on voulait leur imposer des combinaisons trop hasardeuses, ils pouvaient se rebuter tout à coup et s'arrêter, ralliant à leurs répugnances tout le parti dont le concours était cependant nécessaire. Le gros de l'armée pouvait se rejeter en arrière, entraînant jusqu'à cette jeune avant-garde qui le premier jour avait décidé le mouvement en votant pour la proposition Wallon. C'est là ce qu'il y avait de délicat, d'épineux, dans cette discussion du sénat, d'autant plus que tous les systèmes se trouvaient en présence : sénat électif nommé par le suffrage universel direct, sénat procédant d'une élection à deux degrés ou des conseils-généraux, sénat mixte formé d'hommes d'origines diverses, sénateurs de droit, sénateurs nommés par le gouvernement, sénateurs élus. Politiquement, la vraie question était dans ce que le centre droit pouvait accepter et ce que la gauche pouvait concéder pour la formation d'un sénat sérieux, fortement organisé, capable de jouer son rôle de modération et de pondération en offrant des garanties suffisantes à tous les intérêts conservateurs.

Assurément, avec un peu de bonne volonté, on aurait compris que, dans tous ces systèmes tour à tour défendus ou combattus par tous les partis, il y avait beaucoup à dire. Le sénat par le suffrage universel direct a l'inconvénient de faire procéder de la même origine deux assemblées qui, pour être des ressorts sérieux de gouvernement, doivent avoir des rôles distincts. L'inconvénient ne peut tout au plus être pallié qu'à demi par des catégories d'éligibles. Un sénat nommé simplement par les conseils-généraux est frappé d'avance d'une sorte de faiblesse constitutive. Il est l'émanation d'un pouvoir trop local, trop restreint, et le plus clair est qu'on risquerait d'avoir un sénat à peu près exclusivement composé de notabilités départementales plus honorables que douées d'autorité politique. Un sénat nommé, ne fût-ce qu'en partie, par le gouvernement, n'a pas toujours l'indépendance nécessaire, l'influence qu'il doit avoir, et aujourd'hui il offrirait ce spectacle assez étrange de sénateurs institués par un pouvoir qu'ils sont chargés de contrôler et au besoin de renouveler, puisque ce serait l'assemblée des deux chambres qui nommerait le président. Rien n'est plus clair, il y a des inconvéniens partout, et nous ne prenons que les plus saillans. Avec un peu plus de réflexion, on aurait compris sans doute que le meilleur système serait encore celui qui consisterait à faire procéder le sénat d'un corps électoral déterminé par département. Un instant, dit-on, M. le maréchal de Mac-

Mahon lui-même aurait paru sensible aux avantages de cette combinaison, il n'aurait nullement tenu pour sa part à être un distributeur de sénatoreries. Dans tous les cas, avec la moindre bonne volonté, avec le moindre effort de prévoyance et de conciliation, il était impossible qu'on ne trouvât pas dans tous ces systèmes, dans toutes ces combinaisons, les élémens d'une solution suffisante, faite pour rallier toutes les opinions sincères.

Il faut dire les choses comme elles sont. Le malheur, le vrai malheur, c'est que dans tout cela il n'y a ni esprit de suite ni direction d'aucune sorte, c'est que depuis quelques jours on a passé le temps à calculer, à s'observer, à essayer des négociations insaisissables et vaines, et on n'a rien fait sérieusement pour préparer une solution que tout devait rendre facile, si on y avait mis un peu de zèle. Ni les chefs de partis ni le gouvernement n'ont été à leur poste, ou, s'ils y ont été, ils n'ont pas joué leur rôle, et lorsque la discussion s'est ouverte au jour fixé, il a suffi d'une simple initiative individuelle pour mettre tout le monde en déroute. Un député de la gauche, M. Pascal Duprat, qui n'avait, que nous sachions, aucun mandat spécial, pas même de son parti, est venu proposer l'élection directe du sénat par le suffrage universel, et l'assemblée, sans lutte, sans contestation, a laissé passer un système qui est bon ou mauvais, peu importe, qui avait les préférences de la gauche, c'est possible, — qui dans tous les cas devait avoir pour effet d'aliéner ou de refroidir des alliés nécessaires du centre droit en donnant un prétexte de plus aux mauvais vouloirs, à ceux qui sont toujours prêts à se faire une arme des intérêts conservateurs menacés.

Tout cela s'est fait en quelque sorte d'un tour de main, par surprise, avant que l'assemblée ait eu le temps de se reconnaître. La question s'est trouvée engagée par ce vote embarrassant, peut-être jusqu'à un certain point compromise, et c'est ici que la situation s'est compliquée tout à coup. Le ministère, qui n'a paru en aucune façon dans toutes ces discussions, si ce n'est pour voter contre la proposition Wallon, qui a semblé s'effacer systématiquement, le ministère est intervenu dès le lendemain pour déclarer au nom de M. le président de la république que le vote de la veille enlevait « aux lois constitutionnelles le caractère qu'elles ne sauraient perdre sans compromettre les intérêts conservateurs, » que le gouvernement ne pouvait s'associer aux résolutions qui avaient été prises. Rien de plus légitime sans doute que la préoccupation des intérêts conservateurs; il n'est pas moins vrai qu'une déclaration de ce genre venant ainsi brusquement sans explication, sans commentaire, sans indication, changeait singulièrement la face des choses, et ressemblait à une satisfaction donnée à tous les ressentimens de la droite. Le coup de théâtre a été complet. La droite s'est hâtée d'applaudir à sa propre victoire; dès ce moment, elle a paru assez indiffé-

rente à tout le reste, elle a laissé passer tout ce qu'on a voulu, même un amendement proposé par M. Bardoux dans la louable intention de réparer un peu le mal de la veille, et lorsque le moment est venu de voter sur l'ensemble des dispositions relatives au sénat, la droite s'est retrouvée compacte pour repousser la loi tout entière, qui est ainsi arrêtée en chemin. Une majorité de 23 voix s'est déclarée contre une troisième délibération.

C'était, à vrai dire, la contre-partie du succès de la proposition Wallon, la revanche de tous ceux qui depuis quelques jours se voyaient réduits à subir impatiemment ce qu'ils ne pouvaient empêcher. La situation devenait certes assez grave, elle a été un moment émouvante comme dans toutes les circonstances exceptionnelles où tout peut dépendre d'une résolution improvisée, d'une vivacité de parti. Fallait-il pour cela désespérer de tout et se laisser aller à voter une proposition de dissolution présentée sur l'heure par un des députés radicaux, M. Henri Brisson? Des membres du centre gauche et même de la gauche ont eu la sagesse de résister à cet entraînement; ils ont écouté la parole ardente de M. Gambetta, ils lui donnaient peut-être raison sur plus d'un point : ils ne l'ont pas suivi, et par le fait, malgré l'excitation du moment, la demande d'urgence présentée pour la proposition de dissolution a été repoussée. Fallait-il d'un autre côté considérer le vote qui venait de rejeter le sénat électif comme le dernier mot de toutes les tentatives possibles pour la formation d'une seconde chambre? M. Waddington et M. Vautrain se sont dévoués; ils se sont mis en frais de combinaisons nouvelles, et de guerre lasse, à 8 heures du soir, l'assemblée a laissé une porte ouverte à la conciliation en renvoyant à la commission des lois constitutionnelles les projets des deux députés du centre gauche, de sorte qu'on en est là. Rien n'est décidé, tout est en suspens, sinon en péril d'un échec définitif, et toutes ces péripéties étranges, dramatiques, ne font que mieux mettre en relief cette incohérence de direction dont s'inquiète justement le pays, qui ne peut qu'affaiblir à ses yeux le crédit des chefs de partis, du gouvernement, de l'assemblée elle-même.

Évidemment c'est un peu la faute de tout le monde, et personne n'a le droit de triompher de ces coups de théâtre ruineux dont le régime parlementaire est le premier à souffrir. Si la gauche, qui a montré depuis un mois un sérieux esprit politique, eût réfléchi un instant, elle ne se serait pas laissé entraîner, elle ne se serait pas précipitée avec tant d'impatience sur cette proposition d'un sénat élu directement par le suffrage universel, comme si elle avait voulu enlever une victoire et faire un acte de prépotence. Avait-elle encore besoin d'être éclairée sur la conduite qu'elle devait tenir? Elle n'avait qu'à regarder autour d'elle et à voir quels auxiliaires elle rencontrait; elle aurait vu qu'elle n'allait

triompher qu'avec le secours des bonapartistes, qui étaient, quant à eux, dans leur rôle en aidant à tout ce qui pouvait créer de nouvelles difficultés et faire échouer les lois constitutionnelles. Puisque M. Dufaure parlait avec autorité, il y a quelques jours à peine, des intrigues audacieuses qui agitent le pays, on aurait pu s'en souvenir dans ce moment décisif. Après tout, un sénat nommé par un corps électoral de département avec des garanties suffisantes, ce sénat n'est pas plus difficile à accepter que les deux chambres elles-mêmes, que le droit de dissolution pour le chef du pouvoir exécutif. Ce qui a déterminé la gauche jusqu'ici devait la déterminer encore : c'est la nécessité d'une sérieuse et prompte organisation politique qui devait tout dominer.

Quant au genre d'action qu'exerce le gouvernement, il devient vraiment assez difficile à définir. Depuis un mois qu'il a donné sa démission, le ministère semble prendre à tâche de s'effacer; il n'a eu aucune initiative, il n'est intervenu sérieusement dans aucun incident de cette discussion constitutionnelle. Depuis un mois, il ne manifeste son existence que par des prodigalités de décorations, depuis les grands cordons jusqu'aux simples croix de chevaliers, et par des propositions de pensions civiles, qui n'ont peut-être pas été examinées par le conseil d'état comme elles devaient l'être, qui en fin de compte rejettent sur l'assemblée la mission toujours délicate d'interroger des positions personnelles. Puis un jour le ministère se souvient qu'il a un rôle politique, et il arrive à Versailles avec une déclaration qui est une sorte de *veto,* qui fait apparaître M. le maréchal de Mac-Mahon en plein débat parlementaire. C'est le ministère qui est responsable, dit-on; le cabinet ne voit donc pas que par l'attitude effacée qu'il a prise c'est lui-même qui a d'avance fait de cette parole une fiction transparente, compromettante, et il s'est exposé à cette parole sévère, passionnée, malheureusement un peu juste : « vous vous êtes réfugiés derrière cette épée ! » Que M. le duc Decazes invoque sa responsabilité, il est dans son devoir. Il y avait ce jour-là non loin de lui un homme qui se donne bien du mouvement pour être un personnage qui ne demanderait pas mieux que de redevenir ministre après l'avoir été, et qui a parlé plus crûment; c'est M. Depeyre, qui a lancé cette belle parole : « le maréchal a dit : Ce projet de sénat ne me convient pas, et l'assemblée a repoussé le projet. » Et voilà comment on entend la vérité du régime parlementaire en même temps que la dignité de l'assemblée ! Toujours est-il qu'il faut maintenant sortir de cette situation où une victoire irréfléchie de la gauche peut avoir pour lendemain une victoire tout aussi périlleuse de la droite. Des propositions de conciliation se sont produites, l'assemblée elle-même a tenu à ne pas les évincer. C'est sur ce terrain qu'il faut reprendre position, et ce qu'il y a de plus nécessaire tout d'abord, c'est de reconstituer un ministère qui s'inspire de ces difficultés, des vœux évidens

du pays, de la nécessité persistante de cette organisation constitutionnelle dont la seule perspective a été saluée par l'opinion comme une garantie de durable sécurité. Tout le reste ne serait qu'aventure et péril.

Hier, comme on discutait à Versailles sur les destinées de ce sénat politique qui a tant de peine à naître, à se dégager de toutes les confusions, le sénat littéraire, un sénat qui a l'avantage de dater de plus de deux siècles, s'ouvrait à M. Alexandre Dumas. L'Académie française recevait l'auteur de *la Dame aux Camélias* comme pour montrer que dans ce royaume ou dans cette république de l'intelligence les hommes et les idées se succèdent sans révolutions, et tout finit par de l'esprit. C'était une de ces séances qui, selon le mot de M. Royer-Collard, promettent de l'imprévu, et peut-être même s'était-on plu à exagérer d'avance cet imprévu par toute sorte de commentaires de fantaisie sur l'attitude de M. Alexandre Dumas, sur le langage qu'il devait tenir, sur les libertés qu'il devait prendre avec l'Académie. Eh bien! non : la mise en scène imaginaire a disparu au grand jour. De l'esprit, de la bonne grâce, des contradictions piquantes, des paradoxes lestement lancés et des vérités ingénieusement rétablies, il y a eu de tout cela, il y a eu tout ce qui fait l'attrait d'une fête littéraire choisie, il n'y a eu ni imprévu ni coups de théâtre. Comme le plus simple académicien, M. Alexandre Dumas est entré dans son habit d'immortel aux palmes vertes, se montrant heureux de sa bonne fortune, faisant ses complimens de nouveau-venu et se tirant de son mieux de cette épreuve d'un écrivain dramatique tenant en personne la scène devant un public d'élite accoutumé au beau langage. Ce qui est certain, c'est que le récipiendaire a su jouer son rôle dans toutes les convenances, et que, si son discours a eu parfois un accent un peu étrange, un peu inattendu dans une pareille assemblée, il a trouvé aussitôt, pour rétablir le ton, la contradiction charmante et sûre d'un galant homme faisant gracieusement les honneurs du vrai monde à l'auteur du *Demi-monde*. M. le comte dH'aussonville a complété avec l'autorité d'une raison ingénieuse, avec toutes les séductions d'une piquante bonne humeur, cette séance où M. Alexandre Dumas s'est montré homme de verve et d'imagination, même en évoquant des personnages de l'histoire qu'il n'a peut-être pas eu l'occasion de rencontrer dans les contrées nouvelles où il s'est établi, par droit de découverte et de conquête.

Que la première pensée de M. Alexandre Dumas en entrant à l'Institut ait été pour son père, pour l'auteur de *Henri III*, de *Mademoiselle de Belle-Isle* et des *Trois Mousquetaires*, certes personne n'a songé à s'en étonner. Alexandre Dumas le père n'était pas de l'Académie; son fils, plus heureux, y entre aujourd'hui après avoir fait, comme tout le monde, les démarches d'usage, et assurément il se devait à lui-même

de ne point oublier celui dont il a recueilli l'héritage littéraire. Le nouveau récipiendaire a fait entrer son père avec lui non pas, comme on le disait, à titre de reproche et d'une manière offensante pour l'Académie, mais avec autant d'habileté que de délicatesse, en s'abritant modestement sous la renommée paternelle. Le discours de M. Alexandre Dumas a été brillamment encadré entre ce souvenir filial et un portrait fièrement tracé de l'aimable homme de talent auquel il succède, M. Pierre Lebrun, de son vivant poète lauréat du premier empire, auteur de *Marie Stuart* et du *Cid d'Andalousie*, pair de France sous la monarchie de juillet, sénateur sous le second empire, galant homme sous tous les régimes. Après cela, il est bien certain qu'entre ce commencement et cette fin le nouveau récipiendaire a pu s'égarer quelquefois et intéresser ou amuser l'Académie sans la convaincre. Il n'a pas parlé seulement de son père et de M. Lebrun; il a parlé de tout et de tous, de l'empire et de Louis XVIII, du cardinal de Richelieu et de M. de Talleyrand; il a parlé d'histoire, de philosophie, de morale, d'art dramatique. Le ton n'est point assurément toujours juste. En vérité, M. Alexandre Dumas a prolongé un peu trop la plaisanterie au sujet de la pension de M. Lebrun, supprimée par la restauration. Il s'est cru un peu trop au Gymnase en faisant dialoguer le cardinal de Richelieu et Corneille au sujet de la signification politique du *Cid*. Enfin, là même où il est le plus compétent, il a mis une complaisance un peu trop surabondante à développer ses idées favorites sur l'art dramatique, sur la mission morale et sociale du théâtre. M. Alexandre Dumas a voulu aussi faire entrer ses *préfaces* à l'Académie.

Les hommes d'esprit qui se font laborieusement un système semblent ne pas se douter qu'ils n'intéressent guère par leur système, que ce n'est qu'à force de talent qu'ils font oublier quelquefois ce qu'il y a de faux ou d'artificiel dans leur prétendue philosophie, que pour eux la meilleure manière de gagner des victoires, c'est de faire des œuvres vraies et émouvantes ou amusantes. Toutes ces quintessences, toutes ces théories sur les femmes et sur la morale, M. d'Haussonville les a dissipées avec la plus parfaite bonne grâce, avec la plus agréable supériorité de raison et de critique. Aimable, gracieusement railleur, spirituellement sensé, M. d'Haussonville n'a enlevé à l'auteur de *la Dame aux Camélias* ni ses qualités ni son talent; il ne l'a dépouillé que de ses prétentions de moraliste et de législateur en nous ramenant à la vérité, au bon sens, à la simplicité des choses humaines. Homme du monde, il a montré ce que c'est que le vrai monde; historien, il a remis un peu d'ordre dans l'histoire sans insister plus que ne le voulait la circonstance; esprit éclairé et cultivé, il a plaidé la cause du goût dans l'art comme il avait plaidé la cause de la bonne et simple morale dans la vie de tous les jours. Il a courtoisement traité M. Alexandre

Dumas sans oublier M. Lebrun, dont il a peint avec émotion la verte et sereine vieillesse, et le public de l'Académie s'est retiré sous le charme, bien persuadé que l'esprit n'est point perdu en France, puisqu'il y a encore de ces séances où tout peut être dit et entendu, parce que la première loi est de savoir tout dire et de savoir tout entendre dans un lieu que M. d'Haussonville appelait l'autre jour la « vraie république. » Et vraiment elle a des chances, cette république-là, puisqu'elle n'a pas attendu jusqu'à ce moment pour s'organiser!

Après tout ce qu'elle a perdu, la France a encore un privilége : elle garde heureusement assez de ressources d'esprit et de travail, elle reste assez elle-même pour ne point décourager l'intérêt et les sympathies qui la suivent dans sa vie laborieuse. Vue de près et dans les détails de tous les jours, cette vie incertaine et tourmentée qui nous est faite peut sans doute ressembler à une énigme. On se perd dans ces confusions, dans ce décousu parlementaire, dans ces marches et contre-marches des partis, oubliant souvent le pays pour leurs vaines querelles. De loin, pour les étrangers attentifs et impartiaux, c'est encore, c'est toujours la France, luttant aujourd'hui contre une destinée ingrate après avoir plus d'une fois aidé ceux qui en avaient besoin, se relevant à travers tout par une bonne volonté persévérante et courageuse, restant entre toutes la nation vivace, généreuse et facile. Elle a plus d'amis qu'on ne croit, peut-être parce qu'elle a moins d'envieux, et, pour le moment en vérité, notre diplomatie n'a rien de mieux à faire que d'entretenir ces sentimens favorables, de représenter auprès des peuples cette France toujours vivante, dégagée des incohérences des partis. C'est le rôle qu'a pris notre ambassadeur à Londres, M. le comte de Jarnac, et il le remplit avec autant d'activité que de bonne humeur au milieu de cette société britannique, qui n'est insensible ni aux attentions qu'on a pour elle, ni aux marques d'énergie de ceux qui ne s'abandonnent pas, qui n'ont pas plié sous les plus écrasans fardeaux. M. de Jarnac, il est vrai, est merveilleusement servi par son crédit personnel en Angleterre, par ses relations, par la facilité avec laquelle il parle la langue anglaise, et il a le mérite de ne laisser échapper aucune occasion de resserrer le lien entre les deux pays, de savoir mener de front la diplomatie officielle et la diplomatie des réunions mondaines, des harangues familières. Il y a quelque temps, c'était au banquet du lord-maire qu'il était le *leader* de la diplomatie étrangère à Londres, qu'il se faisait accueillir avec une cordialité particulière par une assistance où figuraient au premier rang les ministres de la reine. Hier encore c'était à un banquet donné dans l'intérêt de l'hôpital français qu'il reprenait ce rôle de médiateur ingénieux et persuasif entre l'Angleterre et la France.

La modeste fête de charité a été en définitive une réunion des plus brillantes, fructueuse pour les pauvres, bonne pour la politique elle-

même. Là se trouvaient rassemblés des sommités militaires, le lord-maire, des ministres étrangers. M. de Jarnac a fait les honneurs du banquet avec une spirituelle et chaleureuse éloquence, mêlant dans ses toasts la reine Victoria, le prince de Galles, le maréchal de Mac-Mahon, l'armée et la marine d'Angleterre, évoquant les souvenirs de la confraternité militaire scellée en Crimée. Les réponses sympathiques n'ont point certes manqué, à commencer par celle du lord-maire, qui s'est plu à rendre témoignage du courtois empressement avec lequel il a été récemment fêté à Paris, et qui a représenté cet accueil comme le signe de l'intimité des deux pays. Le lord-maire, en homme d'esprit, soupçonne un peu que les équipages et les costumes ont été pour quelque chose dans le succès qu'il a obtenu à l'inauguration du nouvel Opéra et ailleurs; toujours est-il que le représentant de la Cité de Londres a envoyé un salut cordial à la cité parisienne.

De toutes ces manifestations, les plus vives, les plus significatives peut-être, sont celles d'un vétéran de l'armée anglaise, le général Cadogan, et du ministre d'Italie, M. Cadorna. Sans doute il ne faut rien exagérer, il ne faut pas se hâter de voir dans les paroles d'un vieux soldat de Crimée l'expression d'une politique, le prélude d'une alliance offensive et défensive pour toutes les circonstances. Du moins cela réconforte un peu d'entendre un ancien compagnon d'armes qui n'oublie pas parler du respect affectueux de l'armée anglaise pour la France dans ses derniers revers, des espérances d'un meilleur avenir. Le général Cadogan est même allé plus loin en déclarant que toutes les sympathies de l'armée anglaise sont avec notre pays dans l'effort qu'il fait pour regagner sa position, en exprimant l'espoir que « l'Angleterre et la France se retrouveront quelque jour côte à côte pour la cause de la civilisation. » Il en sera ce qui pourra, le sentiment du vieux soldat vaut toujours mieux que la politique de M. Gladstone, qui n'a d'ailleurs guère profité au crédit et à l'influence de l'Angleterre. M. Cadorna, quant à lui, a noblement et délicatement saisi l'occasion de rappeler, « comme Italien, » que, si depuis quinze ans « l'Italie a pu passer de l'état de simple expression géographique à l'état de réalité politique et nationale, c'est à l'assistance et à l'amitié de la France qu'elle le doit. » On dit que les Italiens sont oublieux ; ceux qui comptent savent se souvenir, et M. Cadorna s'est plu à rendre hommage, aujourd'hui comme autrefois, au génie de notre pays, à sa puissance d'expansion, au désintéressement avec lequel il s'est si souvent porté au secours des causes en détresse, — « même quelquefois à ses propres dépens. » Pauvre France! elle n'est pas pour le moment fêtée dans tous les banquets du monde; elle a du moins la bonne fortune de vivre dans des mémoires fidèles, d'être quelquefois mieux jugée par des étrangers que par des Français, et c'est l'honneur de notre diplomatie, partout où elle est, de réchauffer ces

vieux sentimens de confiance, de leur montrer qu'ils ne se trompent pas, comme aussi ce serait un peu à nous de venir en aide à notre diplomatie pour refaire le crédit de la France dans le monde.

C'est par l'énergie persévérante que les peuples éprouvés se refont, et c'est aussi par la prudence, par l'habileté avisée, qu'ils se maintiennent quand ils sont arrivés à se reconquérir eux-mêmes. L'Italie, depuis qu'elle a réussi à être cette « réalité politique et nationale » dont M. Cadorna parlait l'autre jour à Londres, l'Italie a plus d'une fois étonné ses amis et ses ennemis. Le fait est qu'en bien des occasions elle a montré un sens politique, une finesse, dont bien d'autres auraient besoin. Les plus terribles de ces révolutionnaires, dont les légitimistes se font des fantômes, deviennent, quand il le faut, les plus paisibles des hommes. Que ne disait-on pas récemment de tout ce qu'allait produire l'arrivée si souvent annoncée de Garibaldi à Rome! Il ne pouvait manifestement songer à quitter son île de Caprera que pour se lancer dans quelque nouvelle équipée! Il allait déchaîner les tempêtes, agiter le parlement où les Transteverins l'ont envoyé, ameuter l'opinion contre le pape, et pour le moins créer les embarras les plus graves au gouvernement, contre lequel il avait fulminé des excommunications! Eh bien! Garibaldi est arrivé à Rome. A la vérité, ses électeurs du Transtevère ont quelque peu essayé de dételer sa voiture : il s'est dérobé à ces ovations, et a gagné tranquillement la maison qu'on lui avait préparée. Son premier acte public a été d'aller au parlement et de ne rien dire, si ce n'est pour prêter d'une voix haute et ferme le serment voulu à la monarchie constitutionnelle. Le second acte de Garibaldi a été de s'en aller, ses béquilles aidant, au Quirinal pour rendre visite au roi, qui l'a reçu comme une vieille connaissance en l'aidant à remettre son bonnet sur sa tête, car il est un peu invalide, le vieux lion. Les ministres, à leur tour, n'ont point hésité à l'aller voir : tout s'est passé le mieux du monde. Nul doute que, si le revenant de Caprera eût été traité en ennemi, si on avait commencé par mettre la police sur pied, par vouloir empêcher quelques manifestations sans gravité, tout aurait pu tourner autrement. On n'a rien fait de semblable, et voilà Garibaldi tranquille dans sa villa, oubliant ses excommunications révolutionnaires, ne disant mot contre le pape, prêchant à tous la modération, s'occupant, pour son dernier rêve, de canaliser le Tibre et de fertiliser l'*agro romano!* S'il lui faut de l'argent pour son entreprise, on lui en donnera pour sûr. Garibaldi allant au Quirinal rendre hommage au roi Victor-Emmanuel, le vieil Espartero recevant avec attendrissement le jeune roi Alphonse XII à Logroño et lui remettant le cordon de Saint-Ferdinand qu'il a porté dans ses campagnes, ce sont là les vicissitudes du temps, et ce n'est pas la plus mauvaise fin des aventures révolutionnaires, quand elles peuvent finir ainsi!

CH. DE MAZADE.

LA RESTAURATION DU ROI ALPHONSE XII.

Dans les derniers jours de décembre 1874, l'Espagne a étonné de nouveau l'Europe par une de ces brusques péripéties, par un de ces coups de théâtre fréquens dans l'histoire d'un pays qui est gouverné, comme on l'a dit, par une Providence particulière, à laquelle il donne beaucoup d'occupation. Il est à remarquer que les Espagnols ne prennent pas leur part des étonnemens qu'ils procurent aux autres. Tout ce qui leur arrive leur paraît simple et naturel; le fatalisme, qui est dans leur sang, les dispose à donner raison aux événemens, quels qu'ils soient, et ils sont préparés d'avance aux retours les plus bizarres de la fortune et de leurs passions. Et cependant, lorsqu'au mois de septembre 1868 ils tressaient des couronnes aux vainqueurs d'Alcolea et applaudissaient avec frénésie au détrônement de la reine Isabelle II, n'auraient-ils pas lapidé ou conspué comme un fou le prophète qui leur eût annoncé que six ans plus tard Madrid se pavoiserait pour recevoir le prince des Asturies revenant de son exil, que des acclamations presque unanimes retentiraient partout sur son passage, que de toutes les fenêtres, de tous les balcons, les fleurs et les sonnets pleuvraient sur lui? Aujourd'hui, si quelque chose les étonne, c'est de n'avoir pas compris que l'événement extraordinaire dont ils viennent d'être les témoins était inévitable. Beaucoup d'entre eux qui l'avaient déclaré impossible se vantent de l'avoir prévu et prédit.

A vrai dire, pour peu qu'on y regarde de près, on n'a pas de peine à s'expliquer la facilité sans pareille avec laquelle la restauration d'Alphonse XII s'est accomplie. Quand les Espagnols en 1868 se flattaient d'en avoir à jamais fini avec les Bourbons, ils étaient les dupes très sincères d'un de ces entraînemens passagers auxquels sont sujets les peuples du midi, qui portent dans leurs sentimens la fougue de leur imagination et se figurent aimer ou haïr plus qu'ils ne haïssent ou qu'ils n'aiment. La reine Isabelle avait par ses fautes accumulées, par son inconduite politique, lassé la fidélité de ses sujets, découragé le zèle de ses amis les plus dévoués et creusé l'abîme où son trône devait disparaître; mais il y avait plus de colère que de haine dans le cœur des insurgés qui l'ont renversée. Les Espagnols ne pouvaient oublier longtemps qu'en dépit de ses erreurs, de ses funestes faiblesses et de ses violences maladroites, son règne avait fait époque dans leur histoire, que de l'avénement de la fille de Ferdinand VII datait pour eux une ère nouvelle, le premier établissement des libertés modernes dans un pays de servitude séculaire. Le souvenir des services rendus devait prévaloir à la longue sur leurs ressentimens, sur leurs rancunes, les disposer à l'indulgence et en fin de compte aux regrets.

Les déceptions et les dégoûts qu'ils ont éprouvés dans ces dernières années étaient bien propres à hâter leur repentir. Ce n'était pas tout de crier : Plus de Bourbons! il fallait trouver à les remplacer; c'est à quoi l'Espagne a travaillé sans relâche, mais sans succès. Depuis la révolution de septembre, elle a essayé de tous les régimes, de toutes les méthodes de gouvernement, de tous les expédiens politiques; rien ne lui a réussi. Une royauté étrangère et démocratique a tristement avorté. La république fédérale qui lui a succédé n'a pas tardé à se discréditer par ses déplorables et dangereuses folies. En vain un tribun détrompé, homme d'un rare talent et d'un grand cœur, M. Castelar, tenta de réparer les fautes commises ; en vain, répudiant les utopies qu'il avait jadis professées avec trop de complaisance, il entreprit de démontrer par ses actes que le régime républicain était conciliable en Espagne avec la sécurité et la paix publiques, et il s'employa résolûment à rétablir l'ordre dans l'administration, la discipline dans l'armée. La seule chance qu'eût M. Castelar de garder le pouvoir était de s'imposer à son parti. Optimiste de tempérament, il se flatta de ramener ou de désarmer par la puissance de sa parole des intransigeans incapables de transiger avec le bon sens. Ces doctrinaires et ces fous, également incorrigibles, s'entendirent pour le renverser, et l'Espagne allait retomber par leurs soins dans l'état de fièvre et d'anarchie d'où elle avait eu tant de peine à sortir. Elle ne put se résigner à cette lamentable rechute. L'épée intervint, et le 3 janvier 1874 un coup de main militaire porta au pouvoir le maréchal Serrano, duc de La Torre.

C'est une singulière destinée que celle du maréchal Serrano. L'étoile sous laquelle il est né l'a voué à de brillantes aventures, qui finissent toujours mal. A plusieurs reprises dans sa vie éternellement militante, il a dû à la bienveillance du sort et des révolutions d'arriver au premier rang et de conquérir une situation qui dépassait de bien loin le rêve le plus hardi des ambitions communes; mais il n'a jamais pu s'y maintenir. A peine a-t-il réussi, le bonheur alanguit son courage, le prive comme par un charme de toutes les ressources de son esprit. Contrairement au général Prim, dont les talens grandissaient avec sa fortune, il ne sait que faire de la sienne; ce conspirateur audacieux et habile s'est montré d'ordinaire un médiocre dictateur. Deux fois il a été presque roi, le lendemain il n'était rien, et le surlendemain il conspirait de nouveau, toujours prêt à recommencer et ne paraissant jamais las des étranges vicissitudes de sa vie. Le 3 janvier 1874, il arrivait au pouvoir dans les circonstances les plus favorables. Les cortès révolutionnaires avaient été dissoutes avant d'avoir fait une constitution, et l'Espagne, fatiguée de toutes les crises qu'elle venait de traverser, encore épouvantée des dangers qu'elle avait courus, guérie de toutes ses illusions et se défiant de ses propres volontés, était en quête d'un homme qui se

chargeât de vouloir pour elle. Le maréchal était tout-puissant, il ne tenait qu'à lui d'imposer son arbitrage aux partis; mais ce rôle d'arbitre demande une activité d'esprit, une hauteur et une fermeté dans le caractère que ne possède point le duc de La Torre. Les plus clairvoyans de ses amis et de ses ennemis annonçaient déjà qu'il serait au-dessous de son rôle, que son omnipotence ne lui servirait de rien, que comme précédemment la possession du pouvoir engourdirait ses facultés et le frapperait de torpeur. L'Espagne lui demandait deux choses pour justifier le coup de force qui l'avait fait son maître, à savoir de la délivrer des carlistes et de pourvoir à son avenir en lui donnant un gouvernement régulier, approprié aux circonstances et à ses intérêts, et qu'elle eût accepté de sa main sans trop le discuter. Le duc de La Torre n'a exercé qu'une dictature inutile et inactive. Il n'a pas trouvé le secret d'en finir avec la guerre civile, et sa politique flottante et louche n'a rien fait pour préparer la solution que le pays réclamait. Il s'est appliqué à se taire, à ne point s'engager, à ne trahir aucune préférence pour aucune forme de gouvernement. Il n'a eu d'avis sur rien, il attendait que les circonstances avisassent pour lui, et en vérité il lui était plus difficile qu'à un autre de prendre une décision et d'arrêter son choix, car personne n'est plus étranger que lui à toute passion politique, personne n'est plus indifférent à toutes les disputes d'idées et de systèmes, personne plus que lui n'use et n'abuse du droit de n'avoir point d'opinions; mais un gouvernement qui n'a point d'opinions ne peut convenir longtemps à un pays qui en a trop et qui aspire à se délivrer de ses incertitudes.

Quand le général Prim se renfermait dans un mystérieux silence, c'est que l'heure de parler n'était pas encore venue et qu'il savait l'attendre patiemment; mais personne ne le soupçonnait de se taire parce qu'il n'avait rien à dire. Il savait ce qu'il voulait; il avait décidé qu'il régnerait par procuration, c'est-à-dire par l'entremise d'un roi de son choix, qui lui prêterait au préalable un serment d'allégeance. Le duc de La Torre ne passe pas pour être moins avide de grandeurs que ne l'était le général Prim; mais le pouvoir lui enlève cette netteté d'esprit qui voit clairement le but et le chemin qui y conduit, et il a peine à se reconnaître dans le partage de ses pensées, dans la confusion de ses rêves. Il pouvait opter entre deux partis et deux conduites qui lui offraient l'une et l'autre des avantages certains : avec l'aide des radicaux convertis à la république unitaire, il devait organiser un gouvernement démocratique dont la présidence lui était assurée, ou bien, liant partie avec les alphonsistes, mettre son épée et son influence au service de leur prince. Il aurait pu faire ses conditions, elles étaient acceptées d'avance, et on était disposé à acheter aussi cher qu'il l'eût voulu son précieux concours. Républicains et alphonsistes ont multiplié leurs efforts

pour le gagner à leur cause; on lui a tout promis, il n'a rien refusé, mais, hésitant, combattu, il n'a pas su faire son choix à temps. Peut-être jugeait-il dans le secret de son cœur qu'on ne lui promettait pas assez; peut-être la première place dans une république ou la présidence des conseils d'un roi constitutionnel ne suffisaient-elles pas à son ambition. Qui peut dire jusqu'où s'égarent les espérances d'une âme espagnole qui met dans le gouvernement des choses de ce monde le destin à la place de la raison? Cependant on a lieu de penser que, livré à lui-même, à ses propres inspirations, il se fût accommodé du rôle que lui offraient les chefs du parti alphonsiste et de la gloire de restaurer le trône qu'il avait renversé; mais le maréchal ne s'appartient pas toujours, ses affections influent sur sa conduite, et plus d'une fois, assure-t-on, il a sacrifié son bon sens à la chimère que caresse une des plus charmantes têtes de l'Europe. Cette chimère, si la chronique fait foi, consiste à croire que tout est possible, que depuis que la duchesse d'Aoste, qui n'était pas d'une famille régnante, s'est assise sur le trône d'Espagne, il est permis à une duchesse espagnole de rêver une fortune pareille, et que la beauté n'a tout son prix que lorsqu'elle est rehaussée par ce brillant et pesant joyau qu'on appelle une couronne.

Dès le printemps de l'année dernière, un des hommes marquans du parti alphonsiste avait dit : Ou le maréchal sera à nous, ou il ne sera rien. Les irrésolutions, les ajournemens du duc de La Torre favorisaient les projets des alphonsistes, dont les forces et les prétentions grandissaient rapidement; ils devaient bientôt se mettre en état de se passer de lui. Quelqu'un l'a défini un lion pour attaquer, mais un lion qui n'a jamais su se défendre. En effet, le maréchal s'est mal défendu. Il ne pouvait ignorer ce qui se méditait et se tramait contre lui, ni s'abuser sur la faiblesse de sa situation. Il songea un moment à demander la confirmation de ses pouvoirs à de nouvelles cortès, il y renonça bien vite. Après lui avoir été utiles, les cortès auraient pu devenir gênantes, et il craignait tout ce qui aurait pu entraver la liberté de ses déterminations. Il est vrai qu'il eut la bonne chance de se voir consacrer en quelque mesure par l'Europe, qui, sur les instances de M. de Bismarck, s'était décidée à le reconnaître. Il se pourrait faire que ce succès lui ait été fatal, qu'il se soit trop fié à cette reconnaissance pour le garantir contre tous les dangers. Il a cru trouver un surcroît de sûreté dans les petites précautions et les petites ruses, dans la suspension ou la suppression de quelques journaux hostiles, dans le déplacement de quelques généraux, et il a vécu ainsi au jour le jour, se prêtant à tous les pourparlers, évitant soigneusement de conclure, heureux de gagner du temps, se fiant au hasard, qui n'aide d'ordinaire que ceux qui s'aident eux-mêmes. Il n'a pas vu que le seul moyen qu'il eût de se sauver était de vouloir quelque chose et de dire hautement ce qu'il voulait.

Il semble que dans les derniers jours de novembre le duc de La Torre ait conçu de tardives inquiétudes, qu'il ait eu un réveil subit. Lorsqu'il partit inopinément de Madrid pour aller prendre en personne le commandement de l'armée du nord, cette résolution lui fut inspirée par des avis menaçans qu'il avait reçus. Le parti alphonsiste entretenait avec plusieurs généraux des intelligences qui n'étaient un secret pour personne; on parlait sans trop de mystère d'un prochain *pronunciamiento*, et selon l'usage qui règne à Madrid, ville où l'on complote à ciel ouvert, on réglait d'avance le détail de l'événement, comme on règle le cérémonial d'une fête. Le maréchal espéra que, par sa présence, il retiendrait le soldat dans le devoir, et il est certain que son départ contrecarra les desseins de ses ennemis et les obligea d'en ajourner l'exécution. Ils appréhendaient de le voir remporter sur les carlistes un avantage signalé, et regagner ainsi des chances et les sympathies de l'armée. Ils furent bientôt rassurés. Soit qu'il fût contrarié par les rigueurs de la saison, soit qu'il balançât entre plusieurs plans de campagne, le maréchal ne fit rien, et cette inaction de trois semaines rendit cœur aux alphonsistes. Ce fut assez de l'entente des deux généraux Martinez Campos et Jovellar pour faire éclater le mouvement retardé, qui en quelques heures gagna de proche en proche avec une rapidité prodigieuse. Toute l'armée s'y associa, et l'on put dire, en employant la parole de Tacite, « que l'audacieuse entreprise ne rencontra point d'obstacles, que peu la conçurent, qu'un plus grand nombre la désirait, que tous la souffrirent. »

Le duc de La Torre, qui était sur les lieux, paraît avoir reconnu sur-le-champ l'impossibilité où il était de résister à l'entraînement général. La solitude se fit en un jour autour de lui, et il se sentit glisser dans le vide. Il se résigna de bonne grâce et se hâta de rendre les armes à sa mauvaise fortune. On rapporte que, lorsqu'arrivèrent à Madrid les premières nouvelles de l'insurrection, le ministre de la puissance étrangère qui était le plus bienveillante au maréchal dit tout haut que cette levée de boucliers avorterait misérablement, qu'il suffisait d'un acte de vigueur pour en avoir raison. Il parlait encore quand une dépêche annonça que le maréchal avait résigné ses pouvoirs. Il y avait mis tant d'empressement qu'on put le soupçonner d'une entente de la dernière heure avec ses adversaires. Cet empressement s'explique mieux par le désir de n'être point traité en ennemi par les vainqueurs et de ne point se voir fermer les portes de l'Espagne. Quelques jours plus tard, à Biarritz, il ne faisait pas difficulté d'avouer qu'il aurait dû s'attendre à ce qui venait d'arriver, ajoutant que les Espagnols sont une nation monarchique et qu'il les approuvait d'être revenus à leurs princes légitimes. Au surplus il se disait à jamais dégoûté de la politique, résolu à ne plus se mêler de rien, à vivre en ermite dans ses terres d'Andalousie. L'avenir montrera ce qu'il faut penser d'un si profond désabusement. L'Es-

pagne est le pays des occasions, et s'engager à ne plus les chercher n'est pas s'engager à les fuir. On a pu lire il y a quelques jours dans un journal de Madrid, dirigé par M. Sagasta, que, dans l'intérêt de la nouvelle royauté, il convient qu'il se forme au plus tôt un parti d'opposition constitutionnelle, que le chef de ce parti est désigné d'avance, qu'il n'y a pas à le chercher.

L'Europe assista à la retraite forcée du duc de La Torre avec plus de curiosité que de chagrin; c'était dans la politique générale une équivoque de moins. La France en particulier s'est crue dispensée de le regretter. Elle n'avait eu guère à se louer de ses procédés à son égard; son attitude avait paru agressive et provocante, on ne pouvait oublier certain mémorandum, qui ressemblait à un brûlot et que l'empereur d'Allemagne dans un entretien privé avait qualifié d'étrange. L'Europe, un instant émue, s'était demandé avec anxiété ce que signifiait cette incartade inopinée, quel était le secret dessein de ceux qui l'avaient faite, et s'ils avaient résolu de brouiller les cartes. M. le duc Decazes, qui s'entend à calmer les questions, sut dissiper cet émoi par son sang-froid et sa tranquille habileté, tandis que son ambassadeur à Madrid s'appliquait à inspirer au gouvernement espagnol quelques doutes sur l'approbation qu'il pouvait attendre de Berlin pour son zèle intempérant. Au reste, le maréchal et ses ministres se défendaient bien fort des intentions qu'on leur imputait; ils accusaient le marquis de La Vega d'avoir outre-passé ses instructions, de s'être laissé emporter par son humeur altière et fougueuse; on le représentait comme un homme qui n'agissait qu'à sa tête et qui, loin de se conformer aux ordres de son gouvernement, n'acceptait pas même ses conseils. On peut admettre que les desseins du duc de La Torre et de son monde étaient moins profonds et moins noirs qu'on n'a été d'abord tenté de le supposer; il n'en est pas moins vrai que, dans l'intérêt de la paix, il faut se féliciter de ne plus voir à Madrid un de ces gouvernemens nécessiteux et caducs, qui, incapables de se soutenir par eux-mêmes, cherchent au dehors un appui nécessaire, se mettent ainsi à la discrétion d'autrui et se condamnent à une politique de complaisance, à ce point que, quoi qu'ils disent, on les accuse toujours d'être le porte-voix de quelqu'un.

Si le duc de La Torre a été regretté quelque part, ce ne peut être qu'à Berlin, où l'on avait si activement travaillé pour lui. Cependant on n'y a pas pris publiquement son deuil. Les feuilles qui expriment d'ordinaire la pensée de M. de Bismarck se sont empressées d'insinuer qu'en recommandant le maréchal à la bienveillance de tous les gouvernemens de l'Europe, il ne s'était point flatté que son protégé pût se maintenir longtemps, que sa seule préoccupation avait été de préparer en Espagne le rétablissement de l'ordre social et de faire acte de politique conser-

vatrice. Personne ne songe à contester la redoutable clairvoyance de M. de Bismarck; est-il nécessaire à sa gloire qu'on le tienne pour infaillible? et n'a-t-il pas déclaré lui-même, dans une dépêche qui a figuré au procès du comte d'Arnim, que les hommes d'état ne doivent pas se piquer de trop prévoir, que leur habileté consiste à se tenir toujours en mesure de profiter de l'imprévu? On affirme que peu de jours avant qu'éclatât le *pronunciamiento* alphonsiste, le chancelier de l'empire allemand avait reçu de son ministre à Madrid des nouvelles rassurantes touchant la solidité du gouvernement qu'il avait fait reconnaître par l'Europe. Au surplus, il est permis de douter qu'en prêtant son puissant concours au duc de La Torre il n'ait pas eu d'autre but que de rendre un service désintéressé aux principes conservateurs. Il a fait souvent profession d'une absolue liberté d'esprit à cet égard, il n'a jamais dissimulé qu'à son sens les principes avaient fait leur temps, et qu'il ne réglerait jamais sa conduite que sur ses intérêts. Apparemment le duc de La Torre devait dans sa pensée lui servir à quelque chose, et il est possible que le citron soit tombé de sa main avant qu'il en eût entièrement exprimé le jus. Ceux qui se flattent de tout savoir assurent que le véritable objectif de la politique prussienne dans la Péninsule était l'unité ibérique, c'est-à-dire la réunion de l'Espagne et du Portugal sous le même sceptre. Contentons-nous de croire que, jalouse d'étendre partout sa clientèle, elle aurait vu avec plaisir régner à Madrid un prince qui lui aurait dû sa couronne, et qu'à son défaut elle eût volontiers prêté les mains à la continuation d'un régime provisoire, dont la faiblesse avait besoin de protection et de conseils. La restauration des Bourbons n'a pu lui être particulièrement agréable; c'est la seule royauté qui ait quelques racines dans ce sol tremblant de la Péninsule, fissuré et crevassé par les révolutions, la seule qui puisse se flatter de subsister par elle-même et prétendre à quelque indépendance. M. de Bismarck a été un trouble-fête dans ces jours d'allégresse; il a jeté un nuage sur le retour triomphal du jeune roi par ses réclamations impérieuses et acerbes au sujet d'un bâtiment de commerce allemand qui, à vrai dire, avait plus souffert de la tempête que de la fusillade des carlistes. Il tenait à rappeler au nouveau souverain, dès le lendemain de son avénement, qu'il avait à se mettre en règle avec lui et qu'il est dangereux d'encourir son déplaisir. Ce premier avertissement peut avoir d'heureux effets, s'il empêche le nouveau gouvernement espagnol de donner trop de gages au parti clérical; ses exigences vont toujours au-delà de toutes les concessions qu'on peut lui faire, et M. de Bismarck n'admet pas qu'on lui concède rien. La crainte de Berlin est aujourd'hui le commencement de la sagesse politique, et il est bon de la ressentir dans une juste mesure.

C'est l'armée qui a rappelé de son exil le prince des Asturies et l'a ramené sur son trône. Ainsi s'est évanouie l'illusion du petit nombre

d'Espagnols qui se plaisaient à croire que l'ère des *pronunciamientos* était close. Il en faut prendre son parti, l'armée est en Espagne un véritable corps politique, dont l'action est intermittente, mais décisive. Si elle se fait trop souvent l'instrument de coupables ambitions, souvent aussi elle représente la véritable opinion du pays et la fait prévaloir tantôt contre la couronne, tantôt contre le parlement, intervenant tour à tour en faveur de l'ordre ou de la liberté. Il est fâcheux pour l'Espagne que ses soldats se mêlent si volontiers des affaires de l'état; sa consolation est que, par une exception singulière, ils ne font pas de la politique de caserne. « Ces prétoriens, comme on l'a dit, ont l'esprit parlementaire, ils goûtent la discussion et se plaisent à lui faire sa part dans le gouvernement des choses humaines. » Une fois encore ils viennent d'imposer à leur pays, non une dictature, mais une monarchie modérée et qui a promis d'être libérale. Ce qui est certain, c'est que le pays n'a pas protesté. Après tant de mécomptes et d'avortemens, la restauration a paru le seul remède à un état de trouble, de malaise, de crises incessantes et ruineuses, dont tout le monde était las. L'Espagne a fait fête à Alphonse XII; sa personne et sa jeunesse ont plu, et tous les témoins oculaires tombent d'accord que les réjouissances publiques qui ont célébré son entrée à Madrid ne ressemblaient point à ces manifestations banales qu'organise une police bien dressée. Il s'est passé ce jour-là quelque chose entre le jeune souverain et le cœur de son peuple. Cependant il ne faut pas se faire d'illusions. La royauté n'est pas un talisman qui opère des miracles, ni un philtre qui guérisse tous les maux, et à l'époque où nous vivons ce sont moins les qualités brillantes qui font besoin aux rois que cet esprit de suite, ce bon sens, cette solidité d'esprit et de caractère par lesquels les particuliers fondent leur fortune. Le roi Alphonse XII se trouve aux prises avec une situation difficile et laborieuse. Les fêtes ne durent qu'un jour, les lampions s'éteignent, les questions restent. Elles sont nombreuses en Espagne et réclament toutes impérieusement une solution. Quand le gouvernement espagnol n'aurait pas d'autres adversaires sur les bras que les carlistes et les insurgés de Cuba, cela serait assez pour lui procurer beaucoup d'occupation et beaucoup de souci; mais il a encore d'autres difficultés à résoudre. Lord Palmerston disait un jour à la chambre des communes que de l'avis de tous les sages il y avait deux choses sur lesquelles les dieux immortels eux-mêmes n'avaient pas de pouvoir, — les événemens passés et l'arithmétique. Le problème d'arithmétique que doit résoudre en l'an de grâce 1875 un ministre des finances espagnoles est vraiment effrayant. Bien qu'on ait dit que l'Espagne est le seul pays où deux fois deux ne font pas quatre, quand elle propose un arrangement à ses créanciers, elle est bien obligée d'adopter leur manière de compter. Le malheur est que toutes les questions dont elle est appelée à

s'occuper ne sont pas seulement compliquées, ce sont des questions coûteuses. Il faut beaucoup d'argent pour continuer la guerre contre les carlistes, il en faudra beaucoup aussi pour conclure un *convenio* avec eux et désintéresser les principaux partisans du prétendant. Il faut de l'argent pour payer l'arriéré de toutes les pensions et retraites qu'avait supprimées la république et qu'on croit sage de rétablir; il en faut encore pour satisfaire l'église, qu'il importe de ne pas avoir contre soi et qui se plaint depuis longtemps que les révolutions, après l'avoir dépouillée de ses biens, lui refusent l'indemnité qu'elles lui avaient promise. Le nouveau gouvernement possède sur les administrations qui l'ont précédé un avantage considérable : il inspire beaucoup plus de confiance, et les écus croient à sa durée. Le ministre des finances est parvenu à solder intégralement en janvier les traitemens des fonctionnaires, et il a pu envoyer à l'armée les fonds qu'elle réclamait. Ce premier succès mérite d'être noté, il est propre à donner de l'espoir pour l'avenir.

Ce n'est pas seulement l'arithmétique qui cause de graves embarras au gouvernement espagnol, il a aussi des comptes à régler avec les événemens passés. La révolution de septembre avait donné à l'Espagne une constitution démocratique et presque républicaine, avec laquelle le roi Amédée n'a pu gouverner et dont le roi Alphonse pourrait encore moins s'accommoder; mais cette constitution a proclamé des principes sur lesquels il est difficile de revenir. Elle a établi dans la Péninsule le suffrage universel et la liberté religieuse. Que fera-t-on de la liberté religieuse? que fera-t-on du suffrage universel? Quelle constitution va-t-on donner à l'Espagne, et comment s'y prendront les conseillers du jeune roi pour protéger son trône contre les envahissemens de la démocratie sans soulever une opposition dangereuse, sans fournir des griefs et un cri de guerre communs à tous les mécontens? On affirme que le président du conseil, M. Canovas del Castillo, n'éprouve aucune inquiétude à cet égard, que ses plans sont arrêtés, et qu'il saura en assurer l'exécution. Ses amis et ses admirateurs, nombreux à Madrid, s'accordent à dire qu'il possède les qualités d'un homme d'état, une vive intelligence des situations, l'art de manier les esprits et les intérêts. Très versé dans l'histoire de son pays, sur laquelle il a publié de remarquables études, il s'est formé de bonne heure à la pratique des affaires dans une administration présidée par le général O'Donnell, dont il possédait la confiance. Il n'a pas seulement la réputation d'un habile orateur, d'un *debater* accompli; il a su acquérir cette autorité du caractère qui s'obtient par la rectitude et l'uniformité de la conduite. Il déplora plus que personne les fautes durement expiées de la reine Isabelle, mais il n'a point pris part à la révolution qui l'a renversée. Il avait prédit sa chute, il annonça aussi les malheurs qui attendaient le roi Amédée; il refusa de le servir, mais ne travailla point contre lui. Dès les

premiers jours de la république, il prévit qu'elle périrait par les utopies et les utopistes, et il prépara de longue main la restauration qui vient de s'accomplir et qui est en grande partie son ouvrage. Il faut souhaiter qu'il conserve au pouvoir toute sa clairvoyance et ce don précieux des Espagnols, cette sérénité de l'esprit, cette bonne humeur naturelle, que n'effarouchent point les menaces d'une situation embarrassée, et qui, jointe au bon sens, réussit quelquefois à faire facilement des choses difficiles.

Mais quels que puissent être les talens et l'habileté de ses ministres, c'est à l'habileté et aux talens de ses généraux que le roi Alphonse XII doit d'abord faire appel. Il ne régnera véritablement sur l'Espagne que du jour où les lignes de défense, les défilés et les redoutables retranchemens au pied desquels le maréchal Concha a succombé, auront été forcés, du jour où Estella sera prise et où les carlistes, abattus par ce grand coup, en seront réduits à traiter. On avait pu espérer que ce jour était proche. Malheureusement le plan du général Laserna paraît s'être heurté contre des obstacles inattendus. On est parvenu à débloquer, à ravitailler Pampelune, à resserrer les lignes d'opération des carlistes; mais les corps qui s'avançaient de deux côtés sur Estella se sont vus arrêtés dans leur marche victorieuse. La grande forteresse naturelle que don Carlos tient ou affecte de tenir pour imprenable est encore intacte, l'assaut qu'on annonçait est différé. Après avoir reçu le baptême du feu et charmé les troupes par sa bonne contenance, le roi a quitté le quartier-général pour retourner à Madrid. Les ovations et les empressemens l'accompagnent partout sur sa route. Le vieil Espartero lui a conféré l'ordre de Saint-Ferdinand, dont il est grand-maître, et lui a fait hommage du grand-cordon qu'il a porté dans ses campagnes. Le jeune souverain a été acclamé à Logrono, acclamé à Burgos et à Valladolid. Toutefois il ne doit pas se dissimuler qu'une victoire décisive de ses généraux le mettra seule en état de se faire respecter des partis, qui tiennent leurs regards braqués sur les champs de bataille de la Navarre et de la Biscaye, et dans l'incertitude de l'événement calculent les chances qui leur restent. Le gouvernement le sait; aussi prend-il ses précautions, il décrète des mesures contre les associations et les individus dangereux; il vient d'expulser le dernier ministre du roi Amédée, M. Ruiz Zorrilla, aujourd'hui partisan de la république unitaire, et qui doit éprouver quelque orgueil en pensant qu'on le considère comme un danger.

Quand arrivera à Madrid la nouvelle de l'écrasement presque définitif du carlisme, la situation prendra un nouvel aspect, et le trône une assiette plus solide; mais alors même le roi Alphonse aura toujours à se défendre, partant à se surveiller beaucoup. Il n'a pas le droit de faire des fautes. Il a le bonheur de représenter aujourd'hui en Espagne le seul régime possible et d'être presque nécessaire. Cela n'empêchera pas

qu'il n'ait de nombreux ennemis, parmi lesquels figurent déjà, avec les républicains demeurés fidèles à leurs regrets, avec les radicaux qu'on a toujours contre soi quand on ne se livre pas à eux, tous les aventuriers qui n'ont pas trouvé leur compte à la restauration, tous les fonctionnaires qui ont perdu leur place, tous ceux à qui on a refusé de l'avancement, tous les généraux jaloux des honneurs décernés aux promoteurs du dernier *pronunciamiento*. Il est appelé à gouverner un pays où les ambitions sont dévorantes, où aucun parti ne reste longtemps sous le coup de sa défaite, où les revanches sont tenues pour infaillibles, un pays où la mobilité des imaginations égale la violence des passions, où les mécontentemens se propagent et se coalisent avec une facilité qui tient du miracle. Puisse-t-on lui avoir enseigné aussi que, si l'Espagne a le goût et le talent des conspirations, ses rois, atteints de la contagion universelle, ont souvent pris plaisir à ourdir des complots contre leurs ministres, et qu'à la longue c'est une manière de conspirer contre soi-même!

* * *

ESSAIS ET NOTICES.

ENQUÊTES INDUSTRIELLES.

Le Fer et la Houille, par M. Louis Reybaud, de l'Institut; Paris 1873. — *La Houille ou l'Exploitation des houillères en Angleterre*, par M. Warington W. Smith, traduction de M. Gustave Maurice; Paris 1874.

M. Louis Reybaud a reçu de l'Académie des Sciences morales et politiques la mission d'étudier le régime de nos manufactures. Il a examiné successivement les industries de la soie, du coton et de la laine; sa dernière étude traite du fer et de la houille. Cet ensemble de travaux fait connaître dans tous ses détails la France industrielle, les progrès de la production, l'organisation des grandes usines, la condition matérielle et morale des populations ouvrières. Que de changemens introduits dans nos fabriques depuis cinquante ans! L'industrie s'est transformée, le travail des bras a été remplacé par celui des machines; aux modestes ateliers ont succédé de vastes établissemens dont la production atteint des chiffres énormes. S'il n'était résulté de cette révolution qu'un accroissement de produits, la statistique aurait suffi pour le constater en indiquant avec plus ou moins de précision les résultats qui sont dus aux découvertes de la science, au meilleur emploi des forces de l'homme, à la réforme des lois intérieures ou internationales qui régissent le mouvement des échanges; mais il y a autre chose dans cette transformation.

On se demande quelle influence a pu exercer sur le sort des ouvriers le régime moderne de l'industrie. A côté du capital, qui trouve des emplois plus abondans et plus variés, quelle est la part de la main-d'œuvre? Le taux et le mode de rémunération du labeur manuel sont-ils librement réglés, et les salaires sont-ils plus élevés? Les progrès industriels, en déplaçant trop souvent les populations ouvrières, en les attirant vers les villes et en les agglomérant, ont-ils amélioré leur condition matérielle et leur sentiment moral? Il y a longtemps déjà que ces questions ont été posées et débattues avec passion. De là sont sortis tant de systèmes sur l'organisation du travail, la plupart inspirés par les rêves de ces réformateurs socialistes qui ont fourni à M. Louis Reybaud l'occasion de si vives et si justes critiques. Les utopies sont cependant vivaces, surtout quand l'intérêt politique les alimente, et il importe que les économistes aient l'attention tournée constamment vers ces problèmes du travail industriel dont l'étude intéresse des millions de familles. Des enquêtes périodiques et fréquentes sont nécessaires. Il appartient aux académies de les ordonner, car, de la part des gouvernemens, elles risqueraient d'être suspectes, et notre Institut ne pouvait mieux choisir son explorateur qu'en confiant cette mission à celui de ses membres qui s'est occupé avec le plus de persévérance, et sans parti-pris politique, de la situation économique et morale des ouvriers.

L'enquête sur le fer et sur la houille contient la description la plus complète de ces deux industries. Elle a été faite sur place, au Creusot, à Anzin, à Fourchambault, dans le bassin de la Loire, en Lorraine, en Franche-Comté et en Champagne. Une partie de ces études a été publiée d'abord dans la *Revue*. Nos lecteurs connaissent donc la méthode d'observation qui a été adoptée par M. Louis Reybaud, et qui donne tant de prix à ses travaux. L'aridité trop connue, mais cependant exagérée, de l'économie politique, disparaît. C'est un exposé simple et facile; les faits abondent, les chiffres inévitables sont rendus presque attrayans par le commentaire, les opinions théoriques sont dépouillées de toute pédanterie, et, dans un sujet où il est surtout question du sort des hommes qui gagnent à la sueur de leur front le pain de chaque jour, le sentiment moral et charitable ne fait jamais défaut. La conclusion de l'enquête, c'est qu'en France le travail de la houille et du fer est organisé dans des conditions généralement satisfaisantes; la patronage est exercé avec intelligence dans les grandes usines que M. Louis Reybaud a visitées sur les divers points du territoire, et le sort des ouvriers s'est notablement amélioré. Les grèves qui ont en d'autres temps désolé ces industries n'auraient donc plus de prétextes légitimes; elles seraient absolument contraires à l'intérêt des ouvriers, et ne serviraient que les desseins de l'insurrection socialiste dont l'Internationale porte le drapeau.

Des investigations analogues, récemment faites en Angleterre, aboutissent aux mêmes conclusions. M. Warington W. Smith, inspecteur-général des mines et membre de la Société royale de Londres, a publié un traité sur l'exploitation des mines de houille dans la Grande-Bretagne. Ce traité, qui est fort apprécié en Angleterre, vient d'être traduit par M. G. Maurice, ingénieur civil, qui y a joint de nombreuses notes. On compte dans le royaume-uni plus de 3,000 mines de houille en activité; la production annuelle dépasse 100 millions de tonnes, c'est-à-dire qu'elle excède de plus du double celle des autres pays, et l'accroissement de l'exploitation est si rapide que les ingénieurs anglais en sont arrivés à discuter sérieusement sur la durée plus ou moins longue de la richesse houillère. La population qui travaille dans les mines est donc très considérable, et toutes les informations recueillies dans les enquêtes s'accordent à établir que les salaires sont plus élevés que dans la plupart des autres industries. Les houillères anglaises n'en sont pas moins exposées à des grèves très fréquentes; en ce moment même, plus de 100,000 ouvriers ont déserté le travail. Cette calamité ne saurait être attribuée à un désordre économique par suite duquel le capital se serait fait une part trop large aux dépens de la main-d'œuvre; elle ne s'explique pas davantage par l'antagonisme politique : il faut donc en chercher la cause dans la propagande de l'Internationale, qui excite la lutte entre les classes sociales, et qui arme d'abord les ouvriers contre les patrons. Il est permis d'espérer, d'après les rapports de M. L. Reybaud, que cette propagande, combattue d'ailleurs par la loi, ne s'étendra pas facilement aux houillères françaises, dont la prospérité est secondée par l'accord qui existe entre les grandes compagnies et leurs nombreux ouvriers.

Nous n'avons fait que citer sur ce point spécial l'opinion de M. Warington Smith. Le traité de l'ingénieur anglais et de son traducteur, M. G. Maurice, se recommande par la clarté des renseignemens techniques et par l'abondance des informations; il contient sur les houillères de l'Angleterre une enquête à peu près semblable à celle que M. L. Reybaud a consacrée aux houillères de la France, et il mérite à tous égards l'attention qui est due aux plus utiles travaux de l'économie industrielle.

C. LAVOLLÉE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEPTIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — XLVe ANNÉE.

JANVIER — FÉVRIER 1875

Livraison du 1er Janvier.

Miss Rovel, quatrième partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 5

Souvenirs d'un voyage scolaire en Allemagne en 1873. — Le patriotisme dans l'enseignement, par M. Michel BRÉAL, professeur au Collége de France. 39

Les Enfans des rues a New-York. — Les logis et les écoles, par M. L. SIMONIN. 61

Horace et ses traducteurs, par M. Henri BLAZE DE BURY. 90

Écrivains contemporains. — Charles-Augustin Sainte-Beuve. — I. — Les années de jeunesse, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 119

L'Eucalyptus globulus au point de vue botanique, économique et médical, par M. J.-E. PLANCHON, professeur à la faculté de Montpellier. 149

Une Excursion dans le nord du Japon. — Yézo et les Aïnos, par M. George BOUSQUET, chargé d'une mission près le gouvernement de Yeddo. . . . 175

Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 219

Essais et Notices. — La Philosophie en Sicile, par M. E. AUBÉ. 232

Livraison du 15 Janvier.

Miss Rovel, dernière partie, par M. Victor CHERBULIEZ. 241

Écrivains contemporains. — Charles-Augustin Sainte-Beuve. — II. — Les années de production littéraire, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. . . . 285

Journées de voyage en Syrie. — Les iles, le Liban, Damas, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 328

La Haute-Alsace avant l'annexion et l'industrie cotonnière a Mulhouse, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut de France. 361
La Liberté de l'enseignement supérieur, par M. E. VACHEROT, député à l'Assemblée nationale. 385
Les Finances de l'Autriche-Hongrie, par M. BAILLEUX DE MARISY. 409
Le Roman archéologique en Allemagne. — *Une Fille de roi d'Égypte*, de M. G. Ebers, par M. Jules SOURY. 436
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 453
Revue musicale. — L'Inauguration du nouvel Opéra. 465
Essais et Notices. — Un Roman de mœurs espagnol, par M. L. LOUIS-LANDE. 471

Livraison du 1er Février.

Flamarande, première partie, par M. George SAND. 481
Journées de voyage en Syrie. — II. — Galilée, Samarie, Judée, par M. Eugène-Melchior de VOGUÉ. 521
Écrivains contemporains. — Charles-Augustin Sainte-Beuve. — III. — Les vingt dernières années, par M. Othenin d'HAUSSONVILLE. 558
Les Peintures du nouvel Opéra, par M. Henry HOUSSAYE. 607
Les Établissemens de charité et de correction a New-York. — L'Asile des ivrognes, l'hôpital des fous, le pénitencier, par M. L. SIMONIN. . . . 634
La Réforme judiciaire en Égypte et les capitulations, par M. Charles LAVOLLÉE. 657
Froissart restitué d'après les manuscrits dans une édition nouvelle, par M. Gaston BOISSIER. 678
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 697
Essais et Notices. — Les Récentes explorations polaires, par M. Jules GOURDAULT. 708

Livraison du 15 Février.

Flamarande, deuxième partie, par M. George SAND. 721
Laurent le Magnifique, son rôle politique, son influence sur les lettres et les arts, d'après de nouveaux documens, par M. Gustave GRUYER. . . 758
Contes et romans de l'ancienne Égypte, a propos des récentes publications des égyptologues, par M. Jules SOURY. 791
Le général Philippe de Ségur, sa vie et son temps. — I. — Les années héroïques, par M. Saint-René TAILLANDIER, de l'Académie Française. . . 831
Les Progrès matériels de l'Inde anglaise. — Les chemins de fer, le commerce et l'agriculture, par M. E. de VALBEZEN. 870
Études sur les Travaux publics. — Les rivières et les canaux de la France. — I. — La canalisation des rivières, les barrages mobiles et les réservoirs artificiels, par M. H. BLERZY. 899
Coup d'œil sur l'avenir financier de la France. — L'amortissement de la dette, par M. François BARTHOLONY. 923
Chronique de la Quinzaine, histoire politique et littéraire. 933
La Restauration du roi Alphonse XII en Espagne. 946
Essais et Notices. — L'Industrie houillère en France et en Angleterre. . . 956

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 516 756